This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BP346.1

Bd. June, 1882.

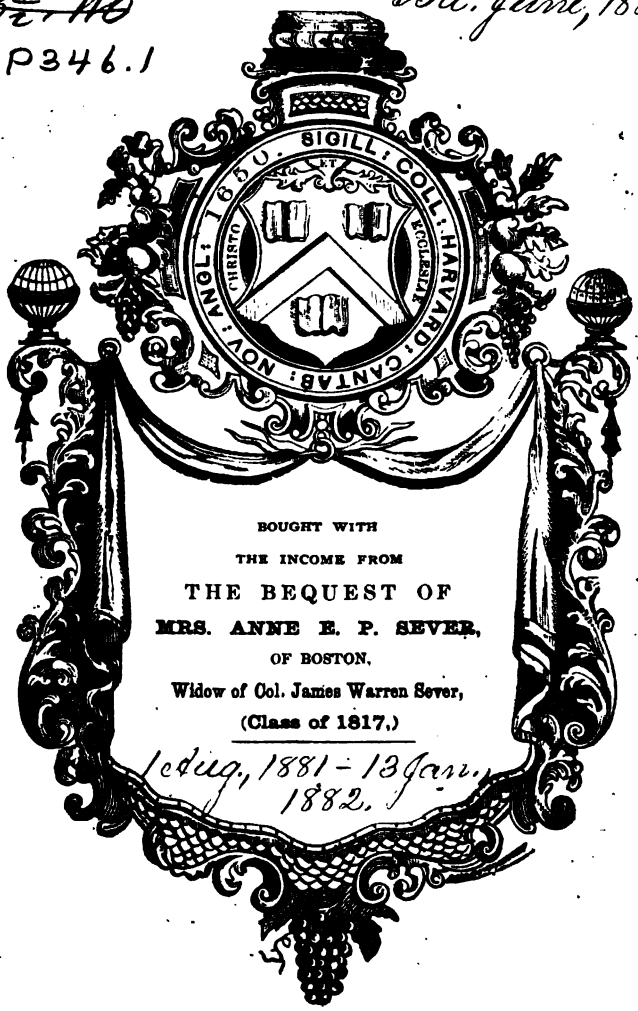

BOUGHT WITH

THE INCOME FROM

THE BEQUEST OF

MRS. ANNE E. P. SEVER,

OF BOSTON,

Widow of Col. James Warren Sever,

(Class of 1817.)

1 Aug., 1881 - 13 Jan., 1882.

P. 72.1

POLYBIBLION

AOÛ 1881

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TREIZIÈME. — XXXIIe DE LA COLLECTION

PREMIÈRE LIVRAISON. — JUILLET.

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUILLET

I. — ROMANS, CONTES & NOUVELLES, par FIRMIN BOISSIN (p. 5).

II. — COMPTES-RENDUS.

Théologie. — ULYSSE ROBERT : Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi (p. 39). — Mgr TURINAZ : Œuvres pastorales (p. 41). — Dictionary of the English Church, Ancient and Modern (p. 43). — EVAN DANIEL : The Prayer-Book : its history, language and contents (p. 43).

Jurisprudence. — H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : Etudes sur le droit celtique (p. 44). — DRAMARD : Bibliographie raisonnée du droit civil (p. 45).

Sciences. —L'abbé A. D. : La Famille suivant l'Ecriture sainte (p. 47). — R. ZEILLER : Végétaux fossiles du terrain houiller de la France (p. 48). — W. SCHIMPER : Traité de paléontologie végétale (p. 48). — B. RENAULT : Cours de Botanique fossile (p. 48). — DE SAPORTA ET MARION : L'évolution du règne végétal; les cryptogames (p. 48).

Belles-Lettres. — VICTOR HUGO : Les Quatre Vents de l'Esprit (p. 53). — CH. ASBJORNSEN : Norske Folke-og huidre Eventyr (p. 56). — A. HILD : Etude sur la littérature et dans la religion des Grecs (p. 57). — LE MÊME : Aristophanes impietatis reus (p. 57).

Histoire. — VICTOR DURUY : Histoire des Romains (p. 58). — JEAN ZELLER : La Diplomatie française vers le milieu du seizième siècle (p. 60). — AUGUSTE LAUGEL : La Réforme au seizième siècle (p. 61). — Comte DE LUÇAY : Des origines du pouvoir ministériel en France (p. 62). — L. DE PIÉPAPE : Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France (p. 64).

III. — BULLETIN. — L'abbé AUGUSTIN LÉMANN : Le Christ rejeté (p. 66). — La Lyre chrétienne (p. 67). — Mgr ISOARD : Le Droit commun (p. 67). — DE BELLEMAYRE : La Liberté d'enseignement et l'Université (p. 68). — FONTAINE DE RESBECQ : Le Projet de loi sur l'enseignement primaire (p. 68). — Marquis DE SÉGUR : Le Conseil d'Etat, le Tribunal des Conflits et les Conseils académiques (p. 68). — L'abbé RAVOUX : Lettres à un père de famille sur la question des écoles (p. 68). — Mgr TURINAZ : Les mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrices (p. 69). — Blocus de Frigolet (p. 69). — VILLEFRANCHE : La Frigolade (p. 69). — La Trappe et les Décrets (p. 69). — Aux Ardéchois (p. 69). — EM. WORMS : Nouveau catéchisme d'économie politique (p. 70). — LOUIS FIGUIER : L'Année scientifique et industrielle (p. 70). — E. MARÉCHAL : Histoire romaine (p. 71). — Mme BOURDON : Nouvelle Mythologie (p. 71). — L'abbé FIGUIÈRE : Théâtre classique français (p. 72). — Contes populaires [publiés par SCHERDLIN] (p. 72). — J. DE MARLIAVE : La Révolution et son remède nécessaire (p. 73). — La Vérité sur les prophéties de Gouy-L'Hopital (p. 73). — ADOLPHE PIEYRE : La Fin du monde (p. 73). — L'Orphéon paroissial (p. 73). — ETIENNE DUCRET : Chants et chansons de jeunes filles (p. 74). — FLORENTIN LORIOT : David Livingstone et sa mission sociale (p. 75). — LÉON ROUX : Etude sur la Vie et les Œuvres de A. Cochin (p. 76). — CHARLES CLAIR : Le R. P. Louis Milleriot, de la Compagnie de Jésus (p. 76).

IV. — CHRONIQUE. — Nécrologie : Mgr de Ségur; MM. Dufaure; Sainte-Claire Deville; Dr Raynaud; l'abbé Labbe de Champgrand; Bartholony; Bompois; Vieuxtemps; etc.; etc. — Institut. — Faculté des lettres. — Concours. — Ecole supérieure catholique. — Commission d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris. — Lectures faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Lectures faites à l'Académie des Sciences morales et politiques. — La Société des Amis des Livres. — Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale. — Les Catalogues du British Museum. — Les PP. Jésuites et les études Kabyles. — Collection de chants bohémiens. — Faits divers. — Publications nouvelles et annoncées.

V. — QUESTIONS & RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JUILLET 1881. T. XXXII, 1

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

22/142
2

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TREIZIÈME

(TRENTE-DEUXIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

BP 346.1

1881, aug. 1 — 1882, jan. 13.
Lewes, Lund.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Histoire d'une Parisienne*, par OCTAVE FEUILLET, de l'Académie française. 15e édition. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-18 j. de 282 p. 3 fr. 50. — 2. *Noirs et Rouges*, par VICTOR CHERBULIEZ. 3e édition. Paris, Hachette, 1881, in-18 j. de 406 p. 3 fr. 50. — 3. *Les Amours d'un interne*, par JULES CLARETIE. 8e édition. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 476 p. 3 fr. 50. — 4. *Le Bachelier*, par JULES VALLÈS. 2e édition. Paris, G. Charpentier, 1881, in-12 de 434 p. 3 fr. 50. — 5. *Le Crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut*, par ANATOLE FRANCE. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-18 j. de 326 p. 3 fr. 50. — 6. *Bouvard et Pécuchet*, œuvre posthume, par GUSTAVE FLAUBERT. 4e édition. Paris, A. Lemerre, 1881, in-12 de 400 p. 3 fr. 50. — 7. *Les Etapes d'une conversion. Le coup de grâce* (Dernière étape), par PAUL FÉVAL. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 504 p. 3 fr. — 8. *La Glu*, par JEAN RICHEPIN. Paris, Maurice Dreyfous, 1881, in-12 de 346 p. 3 fr. 50. — 9. *Mon oncle Célestin*, par FERDINAND FABRE. Paris, G. Charpentier, 1881, in-12 de 480 p. 3 fr. 50. — 10. *La petite Fille du Curé*, par EDMOND THIAUDIÈRE. Paris, Jules Rouff, 1881, in-12 de 544 p. 3 fr. 50. — 11. *Les Guerres de la Paroisse*, par AUGUSTE SAULIÈRE. Paris, A. Lemerre, 1881, in-12 de 386 p. 3 fr. 50. — 12. *Le Mari*, par ERNEST DAUDET, Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 324 p. 3 fr. 50. — 13. *Le Pavé de Paris*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 306 p. 3 fr. 50. — 14. *Pascale Nauriah*, par GEORGES PRADEL. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 295 p. 3 fr. 50. — 15. *Le Capitaine Bric-à-Brac*, par RENÉ MAIZEROY. Paris, G. Charpentier, 1881, in-12 de 286 p. 3 fr. 50. — 16. *Les Malchanceux*, par le même auteur. Paris, Havard, 1880, in-18 j. de 310 p. 3 fr. 50. — 17. *Noblesse et Bourgeoisie*, par RÉMY D'ALTA-ROCCA. Paris, Didier, 1881, in-12 de 368 p. 3 fr. — 18. *Césette*. Histoire d'une paysanne, par ÉMILE POUVILLON. Paris, A. Lemerre, 1881, in-12 de 226 p. 3 fr. 50. — 19. *Madame de Dreux*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 296 p. 3 fr. 50. — 20. *Le Moulin Frappier*, par le même auteur. 6e édition. Paris, E. Plon, 1881, 2 vol. in-18 j. de 240 et 210 p. 6 fr. — 21. *Une Vie manquée*, souvenirs d'une vieille fille, par Mme ***. Paris. Pillet et Dumoulin, 1881, in-12 de 458 p. 3 fr. — 22. *Reniée*, par ANDRÉ GÉRARD. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 284 p. 3 fr. 50. — 23. *Le Prix d'un mari*, par OSCAR NOIROT. Paris, E. Dentu, 1881, in-18 j. de 358 p. 3 fr. 50. — 24. *Le père de Martial*, par ALBERT DELPIT. 8e édition. Paris, Paul Ollendorff, 1881, in-12 de 366 p. 3 fr. 50. — 25. *La Majorité de Mlle Bridot*, par CHARLES DESLYS. Paris, E. Plon, in-12 carré de 250 p. 1 fr. — 26. *Une dette d'honneur*, par PAUL SAUNIÈRE. Paris, E. Plon, 1881, in-12 carré de 250 p. 1 fr. — 27. *La succession Marignan*, par le même auteur. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 336 p. 3 fr. 50. — 28. *L'impasse des Couronnes*, par LÉON ALLARD. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 248 p. 3 fr. — 29. *La Politique et le Cœur*, par CÉLINE MALRAISON DE RULINS. Paris, Didier, 1881, in-12 de 248 p. 3 fr. — 30. *Le Tourbillon humain*, par SOPHRONYME LOUDIER. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 252 p. 2 fr. — 31. *Guide-Roman au Mont-Dore*, par J.-B. DE BOISGROLAU. Paris, librairie des Bibliophiles, 1881, in-12 de 314 p. 3 fr. 50. — 32. *La vie byzantine au VIe siècle*, par AUGUSTIN MARRAST, avec une Préface et des Commentaires, par ADRIEN PLANTÉ, ancien magistrat. Paris, Ernest Thorin, 1881, in-8 de 452 p. 5 fr. — 33. *La Magicienne de Paris*, par H. GOURDON DE GENOUILLAC. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 304 p. 3 fr. — 34. *Dom Manuel*, par MONCHANIN, Paris, Paul Ollendorff, 1881, in-12 de 310 p. 3 fr. 50. — 35. *La Boîte d'or*, par MARY-LAFON. Paris, Dentu, 1881, in-12 de 316 p. 1 fr. — 36. *Endymion*, par BENJAMIN DISRAELI (LORD BEACONSFIELD) ; traduit de l'anglais par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1881, 2 vol. in-18 j. de 326 et 362 p. 6 fr. — 37. *Mon Aimée*, par E. WETHEREL ; traduit de l'anglais par M. TABARIÉ. Paris, Bonhoure, 1881, 2 vol. in-12 de 252 et 262 p. 6 fr. — 38. *Quatre ans de prison*, par un détenu ; traduit de l'anglais par le traducteur de *La grande armée des misérables*. Paris, Bonhoure, 1881, in-12 de 278 p. 3 fr. 50. — 39. *Une Princesse russe*, par EMMANUEL GONZALÈS. Paris, E. Plon, 1881, in-12 carré de 248 p. 1 fr. — 40. *Trois Contes russes*, de CHTCHÉDRINE ; traduits du russe, par O'FARELL. Paris, librairie des Bibliophiles, 1881, in-12 de 90 p. 2 fr. 50. — 41. *Les beaux jours*

d'un Poète, par HIPPOLYTE BUFFENOIR. Paris, Auguste Ghio, 1881, in-12 de 54 p. 1 fr. — 42. *Le Conseiller Renaud*, par THÉODORE VIBERT. Paris, chez tous les libraires, 1881, in-12 de 68 p. 1 fr. — 43. *Le Roman caché*, par ALFRED DE COURCY. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1881, in-12 de 470 p. 3 fr. 50. — 44. *Monsieur Adam et Madame Eve*, par ANGE-BÉNIGNE. Paris, E. Plon, 1881, in-12 de 318 p. 3 fr. 50. — 45. *En petit comité*, récits, contes et nouvelles, par des membres de la Société des gens de lettres. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 504 p. 3 fr. 50.

1. — On aurait une étrange idée de la haute société française si on la jugeait exclusivement d'après les romans de M. Octave Feuillet. Ses personnages sont taillés dans un moule tellement exceptionnel que l'on est à se demander s'ils appartiennent à la vie réelle. M. Octave Feuillet est-il naturaliste? Non; il est artificiel. Mais, l'artifice admis, il faut reconnaître que nul n'excelle, comme lui, à peindre les élégances raffinées, les corruptions galantes, les afféteries musquées, d'un monde que Balzac appelait brutalement « sa ménagerie aristocratique ». L'*Histoire d'une Parisienne* se réduit à ceci : Jeanne-Bérengère de Latour-Mesnil a été mariée toute jeune au baron de Maurescamp, viveur blasé, esprit sans élévation, cœur desséché, qui croit de bon ton de négliger sa femme, dès les premiers jours de leur mariage, et de retourner à ses anciennes habitudes — lesquelles, vous le devinez, ne sont pas des plus exemplaires. Voilà la petite baronne de Maurescamp, sans guide, sans soutien, sans expérience aucune, livrée à elle-même, dans les éblouissements et les tourbillonnements d'une vie de luxe, de caprice et de fièvre! Elle se lie avec Mme d'Hermany, victime du mariage comme elle, dont le charme intellectuel, la réserve et la dignité apparentes, les allures de madone la ravissent et la séduisent. Ce n'est pas pour longtemps : la madone n'est qu'une *faunesse*, et Bérengère la surprend en flagrant délit d'intrigue basse, vulgaire et bestiale. Quelle déception pour Mme de Maurescamp! La fuite et le mépris pouvaient la sauver : elle n'y songe même pas et ne demande pas mieux que de trouver à la conduite de Mme d'Hermany des circonstances atténuantes. Celle-ci, point embarrassée, presque cynique, les lui fournit amplement et expose à Bérengère tout un système de compensations à l'usage des désenchantées dont le philosophe Azaïs n'eut jamais le moindre soupçon. Dès ce moment, Bérengère est perdue; elle se surprend à rêver des ivresses malsaines. Dans l'intervalle, elle rencontre un jeune homme distingué, plein de cœur, pétri d'esprit, l'antithèse attrayante du baron de Maurescamp. La liaison de la baronne avec Jacques de Lerne reste cependant purement platonique — et ce n'est pas la faute de Mme de Lerne mère. Quelle vilaine vieille que cette mondaine en retraite, travaillant à la chute de la baronne de Maurescamp, avec un art infernal, et cela, je vous le donne en mille? dans le but d'arracher son fils des griffes du demi-monde! Il est donc probable que la situation risquée dans laquelle se trouve Bérengère

aurait tôt ou tard pour résultat la chute finale, si Jacques de Lerne n'était tué en duel par le baron de Maurescamp. Ici le drame se complique, et l'ange qui s'appelle Jeanne-Bérengère devient un véritable monstre. Son mari a tué Jacques, elle fera tuer son mari. Rien que cela. Pour réaliser cette conception diabolique, elle attire dans ses salons un officier, M. de Sontis, et, sachant qu'il est beaucoup plus fort à l'escrime que M. de Maurescamp, elle rend par ses coquetteries inconvenantes, une rencontre inévitable entre les deux hommes. Sontis qui ne connaît pas le prologue du drame écrit à Bérengère : « Soyez sans inquiétude, je le ménagerai ! » A quoi elle répond avec un révoltant cynisme : « Ne vous gênez donc pas, je vous en prie ! » Le monstre est complet. M. de Maurescamp reçoit un coup d'épée en pleine poitrine, et l'auteur, croyant être en reste avec notre éthique de contrebande, termine ainsi son œuvre : « Dans l'ordre moral, il ne « naît point de monstres. Dieu n'en fait pas ; mais les hommes en font « beaucoup ; c'est ce que les mères ne devraient point oublier ». Il a certainement raison ; il a raison aussi, quand il conseille aux mères de rechercher pour leurs filles plutôt un bon qu'un beau mariage. Mais nous doutons fort que ces sages conseils soient entendus, surtout dans le milieu spécial où M. Octave Feuillet a cru devoir placer sa « véridique histoire » — milieu sans croyances, et dès lors irrémédiablement incorrigible. Il y a dans l'*Histoire d'une Parisienne* des pages vraiment belles : une entre toutes, où l'auteur joue en virtuose sur ce motif : « On sait assez bien comment naît l'amour, on ne sait pas du « tout comment naît la sympathie ». L'amour platonique de Jacques de Lerne pour la baronne de Maurescamp, malgré les apparences équivoques et les difficultés scabreuses que le sujet comporte, est si bien mené, si naturellement ordonné, qu'il s'impose au lecteur d'une façon magistrale. Il y a aussi des dialogues très mouvementés, des descriptions d'une sobriété qui en fait le charme, des scènes fort ingénieuses, notamment celle du maître d'armes. Il y a enfin des pensées fines et profondes dans ce genre : « Le mariage, c'est l'amour « par excellence. Il est possible que l'amour dans le mariage soit un « rêve ; mais c'est le plus beau des rêves, et s'il se réalise, même à « demi, il ne doit y avoir rien de plus doux, ni de plus élevé au « monde. Il est le seul qui mérite véritablement le nom d'amour, « parce qu'il est le seul auquel l'idée religieuse mêle quelque chose « d'éternel. » — Et néanmoins l'impression générale du livre est pénible. Le seul personnage sympathique, Jacques de Lerne, meurt misérablement. Les autres vivent et n'ont pas du tout la contrition de leurs lâchetés gantées et de leurs « brillantes » turpitudes. Nous voulons bien admettre avec M. de Pontmartin que l'*Histoire d'une Parisienne* est une œuvre originale et pleine de talent ; mais le *Roman*

d'un jeune homme pauvre est bien plus vrai, et *Sybille* est bien plus chrétienne.

2. — M. Victor Cherbuliez flatte les passions du jour et y va, lui aussi, de son gros roman contre le « cléricalisme. » Il est vrai qu'en opportuniste bien pensant il traite de même le « radicalisme. » Dans *Noirs et Rouges*, il mène de front cette campagne en partie double. Les « noirs » sont la sœur Amélie, devenue cupide par fanatisme et féroce par austérité ; une sorte de Rodin, courtier en menées sournoises ; une marquise intrigante et décavée qui cherche à marier son fils, gâteux et acoolisé. Les « rouges » sont Antonin Cantarel, chirurgien athée ; Louis Cantarel, conseiller municipal de Paris, directeur de la *Vraie République*, heureux possesseur du château de la Pompadour, du bonnet phrygien de Danton et de la canne du « grand Maximilien Robespierre » ; le communard Fichet, ancien tailleur, revenu de Nouméa, famélique, mal peigné et terrible comme une haine qui a deux fois traversé l'Océan. — Nous ne parlons pas des personnages secondaires. Au milieu de ces « noirs » et de ces « rouges, » se meut une jeune orpheline, d'abord novice dans un hôpital, puis lancée dans le monde. Le tout finit par un mariage qui déjoue les calculs intéressés des collatéraux de Mlle Jetta Maulabert (c'est le nom de l'orpheline). En résumé, une longue mercuriale politico-religieuse, encadrant un petit roman — comme les *Huguenots* encadrent l'histoire des amours du protestant Raoul de Nangis et de la catholique Valentine de Saint-Bris. Certes, si M. Victor Cherbuliez n'avait fait qu'exagérer la noirceur de ceux qu'il appelle les « noirs », on pourrait littérairement ne pas lui en faire un crime, étant donnée l'idée opportuniste du livre, — d'autant qu'il a eu l'habileté de laisser Jetta Maulabert vivre pure, innocente et sincèrement religieuse dans un monde d'hypocrisies, et de donner pour directeur à l'orpheline un desservant de village, logique dans sa foi, tout d'une pièce et très brave homme. Mais le romancier genevois — en quoi il a fait œuvre de sectaire — n'a pu se dispenser de parsemer *Rouges et Noirs* d'impiétés voltairiennes. Nous n'en citerons que deux. Celle-ci d'abord, passablement grossière : « Les âmes vraiment croyantes trouvent « toujours des excuses à leur Dieu quand il les trompe » ; et cette autre d'une ironie plus fine, mais non moins malveillante : « Dans le « fond (il s'agit d'une crèche de Noël), étincelait une petite étoile, et « majestueusement s'avançaient les trois rois mages, habillés de brocart, « couronne en tête. Quoiqu'ils vinssent de loin, ils n'étaient point las ; « on ne l'est jamais quand on apporte au Dieu fait chair de l'or, des « pierreries et de la myrrhe. » En résumé, dans *Noirs et Rouges*, les pages consacrées au grand chirurgien Antonin Cantarel sont seules dignes de l'auteur du *Comte Kostia* et de l'*Idée de Jean Têterol*. C'est

vu, observé, bien dit. A son lit de mort le savant qui n'a pas cru en Dieu, hésite devant le terrible au delà et fait appeler sa nièce, Jetta Maulabert, alors sœur Marie, qui console sa dernière heure, en lui parlant du ciel, et lui ferme les yeux en disant : « Mon Dieu, bénissez-« le ! Il a passé sa vie à vous secourir et à vous visiter sans vous con-« naître ». Le célèbre Dupuytren aurait, paraît-il, servi de type à M. Victor Cherbuliez pour le personnage d'Antonin Cantarel. Le fait est qu'il existe entre les deux vieux opérateurs, durs, cassants, bourrus, mais bienfaisants, de nombreux traits de ressemblance. La mort de Dupuytren fut néanmoins plus chrétienne.

3.—Rien de plus fréquent, dans notre société usée, affolée, exténuée par les jouissances matérielles, que ces névroses bizarres qui déconcertent la science et produisent les *déséquilibrés* du foyer ou de la place publique. Ce sont les manifestations inquiétantes, et attirantes aussi dans leur étrangeté, de la « grande maladie du siècle », que M. Jules Claretie a voulu peindre dans les *Amours d'un interne*. L'auteur nous transporte dans les salles de clinique de la Salpétrière et nous fait assister à des scènes émouvantes d'hypnotisme, de catalepsie, d'hystérie et de somnambulisme. Les études de ce genre sont aujourd'hui fort à la mode — et il est tout naturel que le roman s'en mêle. Ici l'action est peu de chose : c'est plutôt une série de tableaux, d'un réalisme froid, mais sans grossièreté. Tout un clan d'étudiants, d' « étudiantes », d'artistes, de bohèmes qui font des expériences *in animâ vili*. Quelques figures pourtant se détachent, originales et puissantes, de ce milieu passablement corrompu : celle du docteur Fargeas, qui, dans ses recherches pathologiques et thérapeutiques sur les maladies du système nerveux, a révolutionné la science; celle de l'étudiant laborieux, sérieux et pauvre, Georges Vilandry, le préféré du professeur Charcot ; celle du bohème honnête et philosophe, Montgobert, le mouleur de pièces anatomiques ; celles enfin, du sculpteur russe, Serge Platoff, et de sa camarade Olga, la «colombe des Skoptsys », mutilée comme Penthésilée, reine des Amazones. Quant aux créatures hystériques dont M. Claretie nous raconte les larmes sans fin, les rires sans motifs, les pâleurs, les effrois, les sensibilités maladives, les convulsions épileptiques, elles n'ont absolument rien d'intéressant. La sœur de charité est absente de ce roman d'hôpital, et, sans que l'auteur le dise expressément, on devine qu'il est partisan des infirmières laïques. Il fait, en outre, aux idées en vogue les plus larges concessions, et met sur la même ligne Marie-Alacoque et les Ursulines de Loudun, sainte Thérèse et les convulsionnaires du jansénisme, Jeanne d'Arc et Théroigne de Méricourt, l'hypnotisée du carabin Charles Finet et Louise Lateau, la stigmatisée de Louvain. Il est vrai qu'un étudiant catholique, Tournoël, se trouve là bien à point

pour protester ; mais ce n'est que pour la forme, et d'ailleurs Tournoël n'a jamais le beau rôle. Les premières pages du roman, qui sont des paysages à la Corot, pris dans les environs de Viroflay, se lisent avec plaisir, et l'on aime à entendre le grave Vilandry s'élever contre les Jussieu, les Linné et autres nomenclateurs qui ont dépoétisé la botanique, en baptisant de noms barbares, baroques et ridicules, les plantes populaires, l'Herbe au Vent, la Fleur de Pâques, la Vigne-Blanche, le Berceau de la Vierge, le Tue-Loup, le Gant Notre-Dame, et tant d'autres. Mais quand on aborde ensuite les scènes réalistes et sombres de la Salle Sainte-Laure et qu'on se heurte à chaque ligne à des termes de physiologie et de médecine, on ferme le livre et l'on se dit : « Les cours de M. Fargeas méritaient mieux que d'être mis « en roman. La sauce a gâté le poisson. »

4.—Nos lecteurs connaissent *Jacques Vingtras*, premier volume d'une série dont le second est *le Bachelier*, qui vient de paraître, et dont *l'Insurgé* sera le troisième. L'auteur de cette trilogie de la Révolte, M. Jules Vallès, fait tout simplement son autobiographie. « Jacques Vingtras » n'est autre que M. Jules Vallès enfant, regimbant contre les corrections maternelles. Le « Bachelier », c'est M. Jules Vallès montrant le poing à la société et s'exerçant à son rôle de futur membre de la Commune. Ceux qui ne chercheraient qu'une œuvre d'imagination dans *Jacques Vingtras* et *le Bachelier* (les seuls volumes publiés) seraient déçus : il faut n'y voir que ce qu'il y a en réalité, un pamphlet amer et virulent contre la famille et l'ordre social. Voilà Vingtras, muni de son diplôme de bachelier : il quitte Nantes où son père est professeur, et vient à Paris. Que va-t-il faire? D'abord, il s'enrôle dans un groupe de « têtes brûlées », qui sont toutes pour la Révolution. Vous croyez qu'il cherche à se procurer des occupations sérieuses? Non, tout son travail se borne à séduire des filles de concierges, à fomenter des troubles à l'Ecole de Droit, à conspirer contre le Gouvernement, à prendre part aux émeutes de 1848. Le coup d'État survient et rend le métier de conspirateur peu réjouissant. Vingtras pense alors à travailler. Il est bachelier, mais il ne sait pas faire grand'chose : il essaie de tout, torcheur d'enfants dans les salles d'asile, apprenti typographe, baigneur à la Nymphe, déménageur, précepteur chez des parvenus, arrangeur de prospectus, satiriste, chansonnier et chaussonnier. Rien ne lui réussit, tout lui éclate dans la main, et finalement, de guerre lasse, il embrasse le métier de « pion », celui qui lui inspirait le plus d'horreur. Mais, comme le « bachelier » ne s'est rendu que la rage au cœur, il décoche à la société qui n'en peut mais cette flèche de Parthe, dont le trait venimeux siffle comme une menace, la menace du futur insurgé : « Tu nous la paieras, société « bête, qui affame les instruits et les courageux quand ils ne veulent

« pas être tes laquais. Va! tu ne perdras rien pour attendre! »

Chose curieuse! l'auteur de ce livre est, certes, un révolutionnaire des plus ardents: il a un orgueil satanique ; il désirerait que tout l'univers tombât à ses genoux; il se croit prédestiné à régénérer le monde ; il ne parle que de démolition, de subversion, de liquidation; il se fait l'Homère de la « grande armée des misérables » ; il déifie les convoitises et souffle les haines. Ses livres voudraient être les volcans fuligineux du démagogisme. Eh bien, lecteurs, le croiriez-vous? Cet homme avec son scepticisme endiablé, ses chaleurs de sang, ses transports de bile et ses jeux de nerfs qui l'ont jeté dans les aventures les plus déplorables, obtient juste le contraire de l'effet cherché, et, à notre avis, son dernier ouvrage, *le Bachelier*, n'est, à l'insu de l'auteur assurément, qu'un réquisitoire contre la Révolution. Ah! notre pauvre ami, Constant Thérion, le connaissait bien, quand il disait : « Vallès « est le terre-neuve de l'insurrection; il aboie très fort, mais un rien « l'apaise ! » Au fond, c'est un utopiste et un voluptueux. Il y a chez lui un poète sentimental, qui reparaît toujours, bien que sans cesse refoulé, et un tribun populaire constamment appelé, mais qui çà et là se dérobe. Le doctrinarisme l'exaspère, et il mourrait s'il ne pouvait pas rire des grotesques de son parti. Périssent les principes, pourvu qu'il puisse placer à propos ses paradoxes. Il faillit un jour se battre avec Matoussaint (L. Chassin), Renoul (Arthur Arnould) et Rock (Ranc), parce que, dans une réunion publique, il avait appelé Robespierre un cuistre. Voici ce qu'il dit de Jean-Jacques Rousseau : « Il ne rit jamais ce Rousseau ; il est pincé, pleurard, il fait des phrases qui n'ont pas l'air de venir de son cœur. Il sent le collège à plein nez. Rousseau m'ennuie, Voltaire aussi quand il prend ses grands, airs, et je n'aime pas qu'on m'ennuie. Si pour être révolutionnaire il faut s'embêter d'abord, je donne ma démission ». Ailleurs, il démolit Béranger qu'il appelle un faux bonhomme. Quand les plans du conspirateur Ranc ont échoué, quand les conjurés sont en fuite, il pousse ce cri d'ironique dégoût : « Mes luttes contre l'Empire se terminent toutes par des courbatures. Des blessures piteuses font saigner mes pieds. C'est bête et honteux comme la fatigue d'un âne ». Il faut l'entendre aussi « blaguer » ceux qu'il appelle « les séminaristes rouges », tomber à coups de poing sur les « géants de 93 », rougir quand un conjuré lui demande si « ses hommes sont prêts » — ses hommes, quatre ou cinq étudiants qui tettent encore ! L'amour de la discipline manque évidemment à ce sensitif qui confesse ce qu'il éprouve, et c'est ainsi que, sans le vouloir sans doute, il a ridiculisé le complot de l'Opéra-Comique. Parfois aussi l'insurgé s'attendrit en parlant de sa mère... Et néanmoins, il faut bien le dire, l'injuste et opiniâtre procès qu'il fait à la société, en la rendant responsable de

toutes les déceptions et de tous les mécomptes qui atteignent les paresseux, les orgueilleux, les ratés et les bohèmes, est des plus dangereux. Il enfle les ambitions demeurées stériles, il attise les basses rancunes, il aigrit les natures impuissantes. — Et c'est au bruit de ces sonores appels d'implacable révolte que l'armée des réfractaires se compte et va grandissant! Et ce qui semble aux lettrés un paradoxe d'artiste, devient, aux heures hybrides, un principe d'action, mettant la bombe ou le fusil aux mains de milliers d'hommes! Et, en fin de compte, les incendies de la Commune éclairent de leurs reflets sinistres ces griseries de mots, ces orgies de rhétorique rebellionnée!

5.—D'après M. Jules Vallès, un bachelier ne saurait arriver à rien; — oui, quand ce bachelier n'est qu'un misérable envieux qui, ne pouvant du coup réaliser ses rêves insensés, se morfond dans son impuissance. Mais si le bachelier est honnête, travailleur, sachant se contenter de peu et ne s'en prenant qu'à lui-même de ses malechances, il peut, au contraire, arriver à tout. Témoin Sylvestre Bonnard, qui, de petit étudiant, parcourt vaillamment tous les degrés de l'échelle universitaire et se trouve, sur ses vieux jours, doucement installé dans un fauteuil de membre de l'Institut. Quel digne et brave homme que ce Sylvestre Bonnard! Et comme M. Anatole France sait nous intéresser aux nobles passions, aux joies naïves, aux inconscientes imprudences du vieux savant! Dans le principe, les jours de Sylvestre Bonnard s'écoulent calmes et tranquilles, comme ceux de Philémon et de Baucis. Ses chers livres; son chat Hamilcar qui défend, chaque nuit, contre de vils rongeurs les respectables bouquins que Bonnard acquiert au prix d'un modeste pécule et d'un zèle infatigable; sa gouvernante Thérèse, humble créature qui s'est endurcie et a vieilli dans le bien, et dont les dehors bourrus cachent l'âme la plus droite du monde; son *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés;* quelques séances académiques... Bonnard ne sait pas d'autre Marne ni d'autre Seine, et, comme le poète Segrais, il s'en contente. Un jour pourtant, le vieux bibliophile découvre dans un catalogue les traces d'un manuscrit précieux dont voici le titre : « *La Légende dorée de Jacques de Gênes* (Jacques de Voragine); traduction française, petit in-4°. » Le manuscrit est du XIVe siècle; il contient, outre la traduction de l'ouvrage : 1° *La Légende des saints Ferréol, Ferrution, Germain, Vincent et Droctovée*; 2° un *Poème sur la sépulture miraculeuse de Monsieur Saint Germain d'Auxerre.* Cette traduction, ces légendes et ce poème sont dus au clerc Alexandre. Le manuscrit est sur vélin. Il renferme enfin un grand nombre de lettres ornées, et deux miniatures délicatement exécutées, représentant, l'une la Purification de la Vierge, l'autre le Couronnement de Proserpine. C'est évidemment du « nanan » de bibliophile, et l'on comprend que l'on fasse des folies pour une telle

merveille. Le manuscrit se trouve en Sicile, chez un libraire auquel Sylvestre Bonnard s'empresse d'écrire. On lui répond que le manuscrit ne peut se déplacer, mais qu'il peut venir le voir à Girgenti où il sera bien accueilli. Vite, voilà Bonnard en route pour l'Italie ! il entre comme une bombe chez le bouquiniste qui, d'un air tant soit peu gouailleur, le renvoie chez son fils, marchand de bric-à-brac à Paris. C'était bien la peine de courir si loin. Le pauvre Bonnard réintègre ses pénates où il retrouve ses livres, son chat et sa gouvernante en train de lui préparer un lait de poule. Bonnard n'est pas plus heureux à Paris qu'à Girgenti : le manuscrit précieux n'est plus à vendre, il a été vendu aux enchères à un prix fou. Vous voyez d'ici le désespoir du vieux savant ! Patience ! encore plus que pour les ivrognes, il y a un Dieu pour les bibliophiles. Le manuscrit de la *Légende dorée* a été acheté par une certaine comtesse Trépoff, jadis pauvresse dans la rue Guénégaud et à qui Bonnard est, dans le temps, venu en aide. Elle lui fait gracieusement cadeau du manuscrit. Très bien ! Mais, en tout ceci où donc est le « crime de Sylvestre Bonnard ? » Il est dans ce fait que le naïf savant, ennuyé un matin de ses livres, s'expose à toutes les rigueurs du Code pénal, parce que, dans la louable intention de la dérober aux mauvais traitements de M. Mouche, son tuteur malhonnête, et de Mlle Préfère, sa féroce institutrice, il enlève la petite Jeanne, une enfant dont il a autrefois connu et aimé la mère en tout bien tout honneur. Fort heureusement le tuteur, homme taré, se réfugie en Belgique à la suite d'affaires véreuses, et personne ne réclame l'orpheline. Bonnard la fait élever, l'adopte et la marie à un de ses disciples, le studieux Gélis, élève de l'Ecole des chartes. Cette œuvre de M. Anatole France est de celles que Royer-Collard, malgré son austérité de janséniste impénitent, aurait gardé dans sa bibliothèque et peut-être relu de temps à autre. Que de choses charmantes ! Est-il rien de plus joli que la surprise du vieux Bonnard, lorsqu'on lui apprend qu'il s'est tout simplement placé sous le coup de l'article 354 du Code pénal, punissant de la réclusion l'enlèvement de mineurs ? Lui qui connaissait sur le rapt des mineurs les peines portées par les Capitulaires de Charlemagne, par les Ordonnances de Blois, par la Coutume de Bretagne, ne se doutait pas du tout qu'il fût question de quelque chose de semblable dans le Code Napoléon ! Est-il rien de plus comiquement charmant que de voir Bonnard, comme un vieux de la vieille en parlant du Petit Caporal, ôter son chapeau en prononçant le nom de Baluze, qui, dans le siècle des géants de l'érudition, les dépassa tous par sa grandeur et sa profondeur ? Et avec quelle langue richement imagée, respectueusement éloquente, chaudement persuasive, cet homme, nourri de la moelle d'Hérodote, de Plutarque et de Virgile, prend la défense de l'anti-

quité ! Une voyageuse s'étant permis de trouver la Sicile un pays affreux : « Ce pays n'est pas affreux, madame, réplique vivement « Bonnard. La beauté est une si grande et si auguste chose que des « siècles de barbarie ne peuvent l'effacer à ce point qu'il n'en reste « des choses adorables. La majesté de l'antique Cérès plane encore dans « ces vallées arides, et la Muse grecque qui fit retentir de ses accents « divins Aréthuse et le Ménale, chante aujourd'hui à mes oreilles sur « la montagne dénudée et dans la source tarie. Oui, quand notre globe « inhabité roulera dans l'espace, comme la lune, son cadavre blême, « le sol qui porte les ruines de Sélinonte gardera encore dans la mort « universelle l'empreinte de la beauté, et alors, alors du moins, il n'y « aura plus de bouche frivole pour blasphémer ces grandeurs soli- « taires. » Mais, par Hercule ! maître France, est-ce bien le vieux Sylvestre Bonnard qui se livre à ces superbes élans de lyrique enthousiasme ? Nous croyons plutôt que c'est le rayonnant poète des *Noces corinthiennes*.

6. — Avoir écrit *Madame Bovary*, *Salambô*, *La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier*, et finir par *Bouvard et Pécuchet*, c'est triste, même et surtout au point de vue de cette agonie littéraire ! Le « pauvre grand Flaubert » du cénacle parnassien n'est plus ici que le « pauvre petit Flaubert. » Expliquons en deux mots le sujet de cette longue « pauvreté » qui est en même temps une lourde « impiété. » Bouvard et Pécuchet sont deux employés copistes, l'un gras, l'autre maigre, mais d'une égale imbécillité. Un jour, Bouvard rencontre Pécuchet ; ils se lient par similitude de goûts, et un héritage de Bouvard les rend inséparables. Le livre tout entier roule sur l'emploi de cette fortune inespérée. Les deux amis se font d'abord agriculteurs et achètent une ferme à Chavignolles dans le Calvados : d'où, leçons et détails à n'en plus finir sur la fumure des terres, leur ensemencement, la récolte de leurs produits. Nos agronomes se ruinent presque : ils essaient de l'arboriculture, de l'élevage des poules, des melons sur couche, que sais-je encore ? Cela ne leur réussit pas mieux. Croyant que leurs échecs sont le résultat de leur ignorance, ils étudient la géologie, l'archéologie, la science préhistorique et finalement l'histoire. D'agriculteurs, ils deviennent pédants, et se lancent à fond de train dans la littérature, la tragédie, le drame, la religion, la philosophie, la politique, la philanthropie, l'anatomie, le magnétisme, le spiritisme, la gymnastique et la science du trapèze. Rien ne les satisfaisant, nos deux idiots reviennent à leur premier métier, à leur métier de copistes. Tel est le livre en substance. Dans cette élucubration mort-née, à l'aide des *Manuels Roret* et des *Encyclopédies*, M. Gustave Flaubert, avec un grand luxe de mots techniques, a pu se montrer tour à tour agronome, astronome, géologue, archéologue, spiritiste et pépiniériste... Nous

cherchons en vain, le romancier. Y a-t-il au moins un rieur? On raille, il est vrai, dans *Bouvard et Pécuchet*, même les choses les plus saintes; mais on n'y raille ni avec gaieté (ce qui est le propre du comique), ni avec indignation (ce qui est le propre du pamphlétaire), ni avec compassion (ce qui est le propre du moraliste). La raillerie de M. Flaubert est seulement dénigrante et ricaneuse, — sachant tout au plus rabâcher les piètres plaisanteries démodées du *Dictionnaire philosophique*. On prétend que l'auteur a voulu faire pour les prud'hommes et les demi-savants de la bourgeoisie, ce que Cervantès a fait pour les Bouvards de la noblesse de son temps : une satire de leurs vices, de leurs travers, de leurs sottises, de leurs prétentions ridicules. Si la chose est exacte, on ne s'en douterait guère. Dans ce récit, écrasant de bassesse et de vulgarité, il n'y a pas un mot, pas un sous-entendu, qui indique que l'auteur se moque des deux huîtres qu'il met en scène. Il manque à cette œuvre, en dehors du style qui est sec et pincé, mais net et ferme, tout ce qui fait une œuvre vivante, vraie et durable : il lui manque l'amour du beau, le respect du vrai, la passion du bien. Ce qui ne lui manque pas, ce sont les froids blasphèmes et les descriptions dégoûtantes, notamment la scène où, dans une cave, Pécuchet attrape une maladie honteuse. C'est là pourtant le livre que des enthousiastes irréfléchis ont salué du nom de chef-d'œuvre. Heureusement que ce « chef-d'œuvre » a un défaut qui, dans l'espèce, devient une qualité : il est profondément ennuyeux, et je défie tous les Bouvard et tous les Pécuchet de France et de Navarre de pouvoir le lire jusqu'au bout. L'auteur, du reste, ne l'a pas fini — étranglé qu'il était « par l'ennui qu'il se causait probablement à lui-même. »

7.— Nous voici à Paul Féval. Parlons-en, comme Châteaubriand de Shakespeare, tout à notre aise. Le vieux Féval est mort : il ne reste que le Féval rajeuni des *Œuvres expurgées* et le Féval nouveau des *Etapes d'une conversion*. Ces « étapes » sont parcourues, et *le Coup de grâce* est la dernière. Quel maître livre! Paul Féval, cette fois, montre son cœur à nu, dévoile toute son âme et, nouvel Augustin, fait sa confession avec une effrayante sincérité. Dans les premiers volumes, on était un peu dépaysé ; Raymond Brucker et ce « jésuite » de Charles accaparaient l'attention au détriment du converti. Mais, dans le *Coup de grâce*, c'est le converti lui-même qui se met en scène directement. On le suit pas à pas, à Rennes, à Paris, chez les Duverdieux, chez le docteur à la bague, chez le brave homeopathe qui devait être son beau-père. On assiste à son mariage, à ses débuts dans la carrière littéraire, à la genèse de ses romans en vogue (*les Mystères de Londres*, *le Bossu*, *Jean-Diable*, *les Habits noirs*); on compatit à ses déboires, on sourit à ses triomphes. Puis viennent les jours d'épreuve, les heures

mense, profond et divin. Cette mère déchirée par tous les glaives de la souffrance commet un crime, soit ; mais ce crime est le châtiment de la hideuse Débauche par l'auguste et sainte Maternité. Esthétiquement d'ailleurs, le dénouement de *la Glu* est très beau. Pourquoi faut-il qu'il soit précédé de détails si scabreux ?

9. — En ces derniers temps, plusieurs romanciers se sont attachés à l'étude des mœurs « cléricales. » C'est un thème, qui réclame, en même temps qu'une grande connaissance du sujet, une réelle délicatesse de sentiment et une consciencieuse impartialité. Or, la plupart des écrivains qui abordent ce genre de roman y apportent leurs préjugés, leurs passions de sectaire, leurs haines antireligieuses — avec le parti-pris de jeter la déconsidération et l'opprobre sur le clergé catholique. Je ne connais pas de plus vilaine besogne. Rendons aujourd'hui justice à M. Ferdinand Fabre. Si, dans *la Petite mère*, il a jadis fait usage de ces armes déloyales et perfides, *Mon oncle Célestin* indique beaucoup plus de respect et de plus honnêtes préoccupations. Sans doute, l'abbé Vidalenc et le doyen Clochard sont peints sous des couleurs peu favorables, et leur dureté de cœur est poussée jusqu'à l'exagération ; mais on voit, du premier coup, que ces deux hommes détestables n'apparaissent que pour mieux faire ressortir les aimables qualités du bon M. Carpezat, archiprêtre de Lodève, et les saintes vertus de l'abbé Célestin, curé de Lignières-sur-Graveson. Ce sont des contrastes : affaire d'art ! Ou il ne faut pas admettre les peintures de la vie cléricale, la malveillance pouvant exploiter contre la religion les défauts de ses ministres ; ou, si on admet dans le roman, l'étude des mœurs sacerdotales, il faut bien laisser à l'écrivain une certaine latitude. Sans quoi l'œuvre artistique est impossible. L'essentiel est que l'artiste suive en ceci le conseil que donnait M. Littré à un de ses amis de n'aborder l'étude des lois de la vie qu'avec « un cœur pur et des mains innocentes » ; l'essentiel est qu'il ne substitue pas à la peinture des mœurs la calomnie, la diatribe et le mensonge. N'étaient quelques teintes trop violentes, *Mon oncle Célestin* serait au-dessus des *Courbezon* — et certainement le meilleur tableau de la galerie ecclésiastique de M. Ferdinand Fabre. L'oncle Célestin (ce nom lui est donné parce que c'est son neveu qui est censé raconter sa touchante histoire), l'oncle Célestin est transféré de la cure de Saint-Michel des Aires, dans les Cévennes, où il était aimé et heureux, à celle de Lignières-sur-Graveson, au milieu d'un pays sauvage et d'habitants qui le sont plus encore. Malgré sa santé épuisée, le pauvre curé Célestin y fait le bien, sans compter avec ses forces et avec sa pauvreté. Mais cela n'empêche pas les jalousies, les intrigues de se nouer autour de lui. Calomnié par ses ennemis, abandonné et méconnu par ses supérieurs, sauf par le digne M. Carpezat, il voit dénaturer

les soins charitables, l'affection paternelle et chrétienne qu'il a pour une innocente pastoure, Marie Galtier, la fille de son bedeau — charmante enfant, pure comme les anges et qui devient l'inconsciente victime d'un odieux guet-apens. Cette chute dont elle n'est pas responsable, puisqu'elle n'en a pas même conscience, précipite le dénouement du drame, qui se termine par la mort de l'abbé Célestin, de ce saint prêtre dont la vie entière fut l'accomplissement de toutes les vertus évangéliques et dont le visage, comme son nom et son âme, reflétait la sérénité de la paix céleste. C'est le type de ces cœurs résignés, généreux jusqu'à la privation, dévoués jusqu'au martyre, dont la vie humble et obscure est trop méritante pour recevoir en ce monde sa récompense. A côté de l'abbé Célestin, des personnages et des caractères qui ne s'oublient plus : Anselme Benoît, officier de santé, ours mal dégrossi, jurant, sacrant le nom de Dieu, mais s'appliquant de toutes ses forces à guérir le pauvre curé de Lignières-sur-Graveson ; Thomas Galtier, un Triboulet de sacristie, bossu, tordu, ahuri, maté et battu par sa femme ; la Galtière, une marâtre implacable, une mégère enragée, la fureur incarnée ; le scélérat Jacopo Rusca qui, par ses hypocrisies éhontées, donne le change sur son libertinage ; enfin Abdon Laborie, le brave ermite, qui protège le neveu de l'oncle Célestin, distribue aux bandits, des coups de poing et des coups de bâton, et raconte si bien « la Légende de Monsieur Saint-Fulcran, patron de Lodève. » Mais la perle du livre, est la pastoure Marie Galtier, avec sa chèvre Zite. Il faut remonter à *Mireille* pour voir une création aussi ravissante, aussi originale. Ajoutez à cela des paysages cévénols chauds et colorés, des traits de mœurs d'une naïveté exquise. Celui-ci, entre autres : Anselme Benoît a défendu à l'abbé Célestin de boire du café, le café lui étant très préjudiciable. Un dimanche, après la messe, l'abbé Célestin se laisse tenter par sa servante, la bonne Marianne. Il déguste paisiblement, toutefois avec un brin de remords, l'odorant moka. Le médecin arrive sur ces entrefaites : — « Eh bien ! curé, je vous y prends à violer ainsi mes prescriptions, dit-il d'un ton rogue et d'une voix grondante. » — « Ne vous fâchez pas, mon cher Anselme. Marianne nous a servi le café, à mon neveu et à moi, dans les tasses, dans les belles tasses de l'abbé Combescure. Je n'ai pu résister à la tentation. » — « Dans les tasses de l'abbé Combescure ! s'écrie M. Benoît ; alors c'est différent ! Je vais faire comme vous ; servez-m'en quelques larmes. » Les tasses, les belles tasses, laissées en héritage au curé Célestin par l'abbé Combescure, étaient légendaires au presbytère de Lignières-sur-Graveson. Anselme Benoît prétendait qu'elles donnaient au café un arôme spécial, qui faisait du liquide arabe un véritable nectar. Vous pensez que l'ours ne gronda plus et cessa de froncer ses brous-

sailleux sourcils. Signalons aussi comme un tableau achevé, d'une vérité frappante, la description de la foire de Lodève. Les dernières pages de *l'Oncle Célestin* sont moins attrayantes : elles produisent même une impression de malaise. Cela tient à ce que l'auteur laisse impuni le misérable Jacopo Rusca, le vendeur de *Santi-Belli*, celui qui a mis à mal la pauvre Marie Galtier. C'est la partie la moins acceptable de l'œuvre.

10 et 11.—MM. Edmond Thiaudière et Auguste Saulière, l'un dans *la Petite-fille du curé*, l'autre dans *les Guerres de la paroisse*, ont mis également en évidence des curés de campagne. Mais nous n'avons pas à adresser à ces deux romanciers les mêmes éloges qu'à M. Ferdinand Fabre. Le premier surtout a beau dire, dans sa préface, que, quoique libre-penseur et ennemi du catholicisme, il n'a pas voulu faire œuvre de parti, *la Petite-Fille du curé* n'est pas autre chose. Saint-Leu de Lardol, curé de Pompain, le héros de M. Edmond Thiaudière, prêtre à la façon du Vicaire Savoyard, entré dans les ordres après une vie assez agitée, possède toutes les vertus, toutes les qualités, tous les mérites. Au contraire, l'orthodoxe abbé Fornet, vicaire de Collonges, est vicieux, libertin, dépravé, abusant de la confession. Inutile d'aller plus loin : cela suffit pour indiquer l'esprit du livre — sans parler des assertions théologiques plus que risquées, dont l'auteur, qui a dû porter la soutane, ne se fait point faute. Le personnage de Pauline, la petite fille de l'abbé Saint-Leu, est toutefois très sympathique, et il y a, dans ce roman malsain, une critique du spiritisme fort bien troussée et fort spirituelle. Ce Larangé, à qui le *Livre des Esprits* d'Allan Kardec a dérangé la cervelle, qui évoque Bernardin de Saint-Pierre pour lui demander des consultations matrimoniales et qui, mystifié par un carabin, en arrive à croire que sa mère expie ses péchés dans l'autre monde sous la forme d'une guenon, est une trouvaille des mieux réussies et des plus amusantes. Le reste tient du pamphlet et du sophisme. Quant à M. Auguste Saulière, ce n'est pas précisément un haineux : c'est plutôt un sceptique. Par ci par là, l'ironie voltairienne, avec les sottises obligées contre ces affreux Jésuites. Mais, si M. Saulière pousse jusqu'à la caricature les faiblesses et les défauts de ses curés des bords du Tarn, il n'en fait ni de malhonnêtes gens, ni des prêtres corrompus. M. Terral, le curé de Sainte-Mirgue, un peu rabelaisien, ne croit pas fâcher Dieu en soignant le corps sans négliger l'âme. M. Garrigat, curé de Las Pezeros, assez simple d'esprit, vit avec ses paroissiens en excellent accord. M. Mouleng, curé de Carlanet, a la monomanie de l'arpentage. M. Vianès, chapelain de Gignan, transforme son presbytère en une ménagerie où les oiseaux chantent, les chiens aboient, les chats miaulent, les poules gloussent. M. Cassagne a une dévotion ardente pour la Sainte-Vierge — et l'au-

teur des *Guerres de la paroisse* a tort de l'appeler ironiquement pour cela un « mariolâtre ». M. Brioussel, curé d'Engaleyze, est un sans-gêne qui fait lui-même son marché et qui se rase *coram populo*, devant sa porte. L'abbé Puel est une sorte de Juif-Errant, toujours sur pied. Enfin, l'abbé Massoutié, curé de Crouzille, près Lavaur, avec les meilleures intentions du monde, cahote à chaque pierre du chemin. Tour à tour trop doux ou trop sévère, conciliant aujourd'hui, inflexible demain, il commet les pires maladresses et en arrive à se brouiller avec Mlle d'Austin, la fervente de l'endroit, avec M. Couffignol, le châtelain parvenu, député en herbe, avec M. Poustor, le maître d'école, avec son bedeau, son fossoyeur, bref avec toute sa paroisse. Il n'est pas jusqu'à Birzinô, sa vieille servante, qui n'ait à subir ses accès de mauvaise humeur. Tout cela pourrait fournir matière à de fines études, à des esquisses bien venues, à des traits bien observés et bien rendus. Mais le sceptique M. Saulière, l'ami de M. Léon Cladel, se préoccupe trop de marcher sur les traces « anti-cléricales » de l'auteur des *Va-nu-pieds*. Il montre trop le bout de l'oreille, en prenant parti pour l'instituteur contre le curé, pour l'aspirant député de l'opposition contre le député conservateur. M. Saulière n'appartient pas cependant à l'école naturaliste, c'est une justice à lui rendre. Il s'efforce de rester naturel. Au milieu des « guerres » dont la paroisse de Crouzille est le théâtre, passent deux jeunes gens, Baligutil et Antoinette Poustour, amoureux l'un de l'autre, et ne pouvant s'unir vu la différence de fortune et les dissensions intestines qui séparent leurs deux familles. La lutte se termine par une terrible catastrophe, la mort d'Antoinette tuée par imprudence, que l'auteur décrit d'une façon dramatique. A notre avis, l'intérêt du livre, réserve faite sur ses regrettables tendances, n'est pas là. Il est dans les portraits de l'adjoint Baligut et de Birzinô, la servante du curé de Crousille. Ces deux créations ne sont pas des pastiches, Les modèles ont dû poser devant M. Saulière. Baligut est bien le type de ces adjoints ruraux à qui le maire, un habitant des villes d'ordinaire, laisse toute la besogne. D'humeur pacifique, les honneurs municipaux ont rendu M. Baligut intraitable ; il ne va jamais sans son écharpe, se croit sincèrement un des rouagés de l'État et a plus de morgue en son domaine de la Touillade que l'Empereur en ses Tuileries. Pour Birzinô, c'est un autre caractère, la franchise même, Saint-Jean-Bouche-d'Or en fichu, Sancho Pança en jupons. Elle a pour son maître une affection profonde; on ne vieillit pas ensemble sans s'estimer quelque peu. Elle contrarie souvent le curé ; mais c'est pour son bien. Elle le rabroue même quelquefois assez brusquement, et cent fois celui-ci lui donne congé. Mais le moyen de tenir rigueur à tant de dévouement, à tant de droiture, à une nature si bonne. Incontestablement, c'est le per-

sonnage le plus sympathique et le plus vrai des *Guerres de la paroisse.*

12, 13, 14, 15 et 16. — Passons à quelques œuvres consacrées à d'autres exploits — aux exploits de ces Madianites, de la même race que la Glu de M. Jean Richepin et dont le diable peuple la terre pour la ruine, le déshonneur et la perdition des hommes. Voici donc, dans le *Mari* de M. Ernest Daudet, une certaine Faustine, mariée à un grand savant, Bernard Saurel, laquelle profite de l'absence de cet honnête homme envoyé en mission en Afrique, pour mettre sur la paille le comte de Villarmois, plonger dans le désespoir une épouse irréprochable et forcer de pauvres enfants à rougir de leur père. Il est vrai que le mari arrive à temps, répare les désastres causés par la Messaline qui porte son nom et l'empêche de faire d'autres victimes. Voici, d'autre part, dans *le Pavé de Paris*, de M. du Boisgobey, une certaine Claudine Marly, qui tient dans ses filets le banquier Salers, achève de ruiner le vicomte de Gravigny et rend homicide le marquis de Benserade. Voici encore, dans *Pascale Nauriah*, de M. Georges Pradel, la femme corruptrice et communarde, Olympe Morel, qui sert les vices de Félix Bernier, du prince du Maigremont, du peintre Claudius, et pousse jusqu'au suicide la princesse Pascale, fille de race devenue fille de joie. Voici enfin la bohémienne Vava Knoff, qui, dans *le Capitaine Bric-à-Brac*, de M. René Maizeroy, fait un voleur de Saturnin Paulinot, l'honnête trésorier-payeur militaire. Toutes ces créatures sont les Circé modernes, les pieuvres de Paris, les femmes fatales. MM. Daudet, du Boisgobey, Georges Pradel et René Maizeroy nous les montrent, trop crûment sans doute, mais avec tous leurs moyens de séduction, féroces, félines, diaboliques. De ces romans, le plus remarquable, je ne dis pas le plus recommandable (aucun du reste ne mérite le prix Monthyon), c'est, sans contredit *le Capitaine Bric-à-Brac*. L'auteur, M. René Maizeroy a débuté par un recueil de récits réalistes, les *Malchanceux*, dont quelques-uns, notamment les lâchetés du vaguemestre Trimbareille, la mort du baudet Coquelicot, la croix d'honneur de l'officier Malaplatte, l'opéra de Gandourmille, sont de véritables eaux-fortes, burinées dans un style d'une énergie peu commune. *Le Capitaine Bric-à-Brac* est un récit de plus longue haleine où se retrouvent les mêmes défauts et les mêmes qualités. Ce capitaine est ainsi surnommé, parce qu'il est le fils d'un marchand d'antiquités de Toulouse et qu'il a la passion du bibelot. Son vrai nom est Saturnin Paulinot. Il a épousé la fille de feu le commandant Ricôme et de la dernière descendante de l'antique et noble famille des Sarmejens. Il y a dans ce roman une scène admirable qui fait oublier les détails libertins dans lesquels se complaît l'auteur et qui pourtant sont loin d'ajouter à l'intérêt et à la puissance de son œuvre. Cette scène mé-

rite d'être reproduite. La voici (nous la prenons au moment où le capitaine-trésorier Paulinot, qui vient de voler la caisse de son régiment se voit perdu et s'apprête au suicide) : « La porte du bureau « s'ouvrit brusquement et Mme veuve Ricôme parut dans le grand « rectangle d'ombre découpé parmi les ténèbres. Elle avait enlevé « ses chaussures, et sa pâleur, le glissement de ses pieds sur le « plancher lui prêtaient quelque chose de funèbrement fantastique. « Elle ne laissa pas au capitaine le temps d'ouvrir la bouche, et, de « son index étendu, lui montrant le pistolet dont le canon miroitait « sur des cahiers froissés : — Je vous écoutais, derrière la porte, « s'écria-t-elle ; je sais tout. Vous avez volé l'argent de votre caisse, « et vous alliez vous tuer. — C'est vrai, bégaya-t-il ; et, baissant le « front, n'osant pas la regarder en face, il se vautra aux pieds de sa « belle-mère, mais elle le repoussa avec une sorte de répulsion. — « C'était pour votre complice, à coup sûr, continua-t-elle. On ne vole « que pour ces femmes-là. Le suicide ne rachète rien, sachez-le. « Vous avez charge d'âmes, un fils, une femme, et vous ne devez pas « vous tuer ; je ne le veux pas. — Mais il le faut cependant ! Après-« demain, on viendra toucher les appointements, et la caisse sera « vide. Vous ne voudriez pas que le mari de votre fille passât en « conseil de guerre et fût dégradé ?.. Mme Ricôme ne répondit « rien. Ses membres tremblotaient. Ses rides se creusaient comme « des sillons épais, et sa poitrine haletait, consumées de douleurs « surhumaines. — Vous ne saurez jamais ce que je souffre pour vous, « dit-elle enfin. Combien d'argent renfermait votre caisse ? — Trois « mille six cents francs... Il ne comprenait pas. De ses yeux éteints, « il suivait tous les gestes de la vieille femme. Elle s'était assise sur « une chaise, et, avec une hâte fébrile, noircissait une feuille blanche « de son écriture allongée. — Voici, dit-elle bientôt. Je vends tout « ce qui reste des Sarmejens. Après l'avoir chassé de chez moi, je « mendie quatre mille francs à Mertal. Mais votre caisse sera pleine, « demain.... Il se précipita pour étreindre ses vêtements. ses mains. « Il se trouvait plus indigne devant le sacrifice admirable de cette « femme qui renonçait pour lui à tout ce qui était son orgueil et sa « religion. — Vous ne me devez rien que votre respect, murmura-« t-elle sèchement. Vous aviez condamné votre fils, je le sauve. Je ne « suis plus pour vous qu'une femme qui vous méprise et ne vous par-« donnera jamais... Elle le quitta sur cette malédiction de femme « blessée au cœur, et, drapée dans sa robe de deuil, elle était pareille « à ces saintes farouches des vitraux gothiques qui foulent implaca-« blement sous leurs sandales blanches la croupe squameuse du « dragon. » Pour bien comprendre la beauté de ce drame de famille, il est essentiel de savoir que Mme veuve Ricôme, née de Sarmejens,

avait la foi ardente, le culte pieux des traditions de sa race dont l'antiquité remontait aux Croisades. Son père, le comte Yves de Sarmejens, ruiné par la Révolution, n'avait pour tout héritage, laissé à sa fille Stylite que ses parchemins nobiliaires. Elle tenait à ce reliquaire sacré où dormait tant de glorieux souvenirs, plus qu'à la fortune, plus qu'à la vie. Un certain Mertal, industriel enrichi, qui avait pris son nom parce qu'il possédait ses terres de troisième main, s'était offert à lui acheter ses titres. Elle l'avait chassé, de ces foudroyantes paroles : « Vous vous êtes trompé de porte, monsieur... Les « Sarmejens n'ont jamais tenu boutique de rien, entendez-vous. Vous « avez acheté bien des choses déjà, notre château, notre nom, que « sais-je encore? Achetez aussi, je vous le conseille, un peu de notre « sang, et vous ne commettrez plus de semblables bévues.» On voit par là toute la grandeur héroïque du sacrifice fait au coupable, par M$_{me}$ veuve Ricôme, née Stylite de Sarmejens.

17. — C'est aussi un stylite, le Stylite de l'Ancien Régime, que le comte Jacques Frédéric de Roquebrûlé. Il ne lui reste de sa splendeur passée qu'un vieux château perdu dans les gorges du Vivarais. Tout se renouvelle autour de lui, tout prospère, tout vit ; la vallée se couvre d'usines ; d'élégantes maisons bourgeoises se construisent au dessous de son nid d'aigle. Triste et solitaire, pleurant ses traditions écroulées, se nourrissant de regrets douloureux, de souvenirs cuisants, d'espérances déçues, le pauvre comte ne songeait qu'au passé — sans vouloir s'occuper du présent, encore moins de l'avenir. Et pourtant la comtesse en mourant, l'avait laissé père de deux amours d'enfants ; Gontran et Marguerite, qui ne demandaient qu'à vivre, être heureux et prendre leur part légitime des joies de ce bas-monde. Le contraire du père ! Marguerite, élevée dans un couvent de Lyon par une de ses tantes, n'avait pas tardé à comprendre qu'il y avait mieux à faire qu'à consumer ses jours dans des larmes inutiles. Tout en partageant le respect de son père pour le passé, elle était de son temps et trouvait la lutte plus féconde que le désespoir. Elle pensait surtout à son frère Gontran. Moi, disait-elle, je me consolerai, vieille fille, à garder nos ruines. Mais, mon frère, le dernier descendant des Roquebrûlé, que deviendra-t-il avec la misère en perspective ? Ne vaudrait-il pas mieux redorer notre blason par le travail. Il y a des professions libérales qui ne déshonorent pas, et serait-on aussi noble que le roi on peut les embrasser sans déroger. Tel n'était pas l'avis du comte de Roquebrûlé, et c'est ce qui faisait le tourment de M$_{lle}$ Marguerite. Alors la noble fille eut une idée sublime : elle se fit elle-même l'institutrice de Gontran ; mais elle ne tarda pas à s'apercevoir que sa science était bornée et que l'instruction d'une demoiselle est insuffisante pour donner accès à l'École polytechnique. La Providence vint

en aide aux bons vouloirs de Marguerite de Roquebrûlé, dans la personne de la toute savante et de la toute bonne Mme Constantin. Curieux type que cette petite vieille, veuve d'un membre de l'Institut, n'ayant rien du bas-bleu, ni de la femme émancipée, mais sachant énormément de choses et parlant je ne sais combien de langues, avec cela pas fière, pas prétentieuse, une Hypathia rustique, le cœur sur la main. Mme Constantin apprit au petit Gontran les mathématiques élémentaires. Cette limite franchie, il fallait un maître, un préparateur : l'enfant était d'une intelligence hors ligne. Le maître, c'est Mme Constantin qui le chercha, le trouva, et on peut dire qu'elle eut la main heureuse — aidée qu'elle fut, à son insu, par un dieu malin qui déjà, le sournois, avait aplani les obstacles. Donc, grâce aux leçons de l'ingénieur Georges Albert, Gontran de Roquebrûlé fut admis le premier à l'Ecole polytechnique. C'est aujourd'hui un de nos ingénieurs les plus distingués. Et Marguerite ! Marguerite, après un court exil auprès de la grande-duchesse Marie de Russie, a épousé l'instituteur de son frère. Mais que les intraitables se rassurent : elle ne s'est point mésalliée. L'instituteur n'était autre que Georges Lefauriel, fils de M. Lefauriel, de vieille et honnête bourgeoisie, propriétaire des usines de la Tréflerie. Le vieux comte est mort, depuis longtemps. En quittant cette terre, il a compris sa faute, son « émigration » morale, et il a béni ses enfants, les laissant libres dans le choix de leur carrière, et persuadé que, quelle que soit leur condition future, ils porteront toujours noblement le nom sans tache de leurs aïeux. Pour qui connaît Gontran et Marguerite, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Tel est le délicieux roman que nous devons à la plume délicate de Mme Remy d'Alta-Rocca (un pseudonyme sous lequel se cache une femme des plus dignes et des plus intelligentes). *Mlle de Roquebrûlé* est suivie d'une intéressante nouvelle, *Suzanne Guillaume*, dont la thèse, sinon le sujet, est à peu près identique au roman dont nous venons de donner l'analyse. Les deux récits portent le titre général et significatif de *Noblesse et Bourgeoisie*. Mais, pas plus dans l'un que dans l'autre, Mme Rémy d'Alta-Rocca ne fait appel aux passions malsaines, aux vils sentiments, aux basses haines. C'est naturel, émouvant et vrai, et cela nous console des tristes produits de la littérature nihiliste, démagogique et ordurière. Nous souhaitons à ce livre tout le succès qu'il mérite.

18. — On s'asphyxierait, du reste, à ne jamais respirer dans les romans d'autres odeurs que celles dont M. Louis Veuillot fit le sujet d'un de ses plus piquants ouvrages. Aussi, estimons-nous qu'après avoir lu Zola les paysanneries, par exemple, sont une utile diversion ; et, pour préciser, je signale la *Césette*, de M. Emile Pouvillon (de Montauban), qui vient de paraître. *Césette* est l'histoire d'une pauvre petite paysanne

du Rouergue, qui s'en va servir en Quercy, dans le pays des Causses. Elle s'amourache du bouvier Jordi ; mais celui-ci dédaigne Césette : il en tient pour Rouzil, la robuste fille de Guiral, le maître du Ramaïrel. A la fin cependant, il s'aperçoit qu'il a fait fausse route. Il revient à Césette et est tout heureux, le sans-cœur, de la trouver bonne et douce, affectueuse et fidèle. Ainsi, trois personnages en vue (les autres sont l'accessoire) : la fille du fermier Guiral, riche, hardie, provocante et d'une moralité plus que douteuse ; la petite pastoure, timide et pauvre, innocente et pure ; le bouvier, un gars bien découplé, que l'argent et la terre dans la personne de la Rouzil, commencent par tenter et que l'amour finit par vaincre. Voilà l'action : elle est courte, simple et tiendrait en quelques pages. Mais M. Pouvillon a su tirer de là une œuvre originale, vécue et vivante, pittoresque et mouvementée — sans cependant trop de secousses. Rien de plus délicieux que le voyage de Césette allant des Amarines au Ramaïrel ; rien de plus naïf que la première rencontre de la pastoure avec le bouvier ; rien de plus rustiquement sincère que la brutale jalousie de Rouzil. M. Pouvillon a voulu peindre des paysans avec leurs vices et leurs vertus, leurs bons et leurs mauvais instincts. Il l'a fait sans les calomnier, sans les enlaidir et sans les endimancher. Ce n'est ni du George Sand, ni du Courbet ; c'est du François Millet — et de derrière les fagots. — La page qui suit donnera une idée de la manière de M. Pouvillon. Il s'agit de Césette en voyage, surprise par la nuit : « Une nuit bien noire. Le vent souffle et les bois se lamentent ; le vent s'apaise et le silence, plus effrayant encore à entendre, habite seul l'immense étendue. C'est triste la nuit ! Ces yeux qui regardent là-haut, ces yeux perçants, innombrables, gênent celle qui s'en va. Plus rassurante, elle cherche l'étoile d'en-bas, la lueur de la lampe qui clignotte près de la terre, au ras de l'horizon. Césette marche, et l'étoile, un moment cachée par les arbres, reparaît plus proche. Bientôt, appelés par son désir, les pignons aigus sortent du vague des bois. Voici le mur du jardin et la petite cour avec la fenêtre au fond, toute blanche de lumière, sur laquelle passent des attitudes : le coude levé d'un buveur, le dandinement d'une mère berçant un marmot dans ses bras. Après la cour, les étables, on entend le ruminement des animaux qui tirent sur leur chaîne ; un chien jappe et d'autres, très loin, lui répondent, faisant vivre un moment des fermes de village perdues on ne sait où dans l'inconnu. Les écoutant, Césette se trouvait moins seule. Mais les chiens se taisaient, et bientôt les lumières s'éteignirent. Plus d'étoiles rouges en perspective ; plus de vitres flambant dans l'obscur ; les maisons fermées, barricadées, regardaient passer Césette avec des visages de morte. » N'est-ce pas que cela rappelle comme puissance et comme vérité d'impression le Petit

Poucet perdu dans la forêt avec ses frères et marchant vers la lumière qui brille à la fenêtre de l'Ogre, ou encore la Cosette des *Misérables*, servante chez les Thénardier, allant remplir son seau à la fontaine, dans le bois nocturne? Et combien, dans *Césette*, de ces tableaux à la plume qui reproduisent si bien les bruissements du feuillage, les susurrements de la source, les ensoleillements de la ramée, les frissonnements ardents de la nature méridionale! Et ces paysans du Quercy, comme ils sont pris sur le vif! Et cette foire d'Anglars, comme c'est bien cela! Et puis, avec quelle heureuse audace M. Pouvillon a su mêler la langue de l'artiste et du lettré avec les idiotismes hardis et pittoresques de la langue populaire! Franchement, cette *Césette* est bien venue. Ah! par exemple, elle a quelques pages de trop : celles consacrées aux fredaines luxurieuses de la Rouzil. Ici l'auteur a sacrifié à la mode du jour — dans une certaine mesure cependant, car ses tableaux réalistes ne sont nullement cousins de ceux que l'on trouve dans *Nana* et dans *la Haute Pègre*.

19 et 20.—Avec *Madame de Dreux* et *le Moulin Frappier*, de Mme Henri Gréville, nous rentrons dans un genre de romans où l'action est tout et le style peu de chose. *Madame de Dreux* est une histoire intime qui a son point de départ dans les entraînements du cœur. L'auteur nous fait assister aux froissantes désillusions d'une jeune femme, Blanche de Dreux, qui, pour le choix d'un mari, s'était, comme tant d'autres, laissé prendre aux apparences. Désabusée trop tard, elle est près de trahir ses devoirs, lorsqu'une amie de pension, Mme Lecomte, la retient dans le bon chemin. Ne pouvant plus accorder son amour au misérable époux qui l'outrage ouvertement, elle lui donne au moins son intelligence et le déguise, aux yeux du monde, en homme de tribune et même en homme d'Etat. Outre que l'auteur de *Madame de Dreux* calomnie le clergé catholique en l'accusant d'être hostile aux chemins de fer, cette œuvre nous paraît d'une moralité douteuse, et nous préférons, du même écrivain, *le Moulin Frappier*. C'est un bon roman, d'une honnêteté franche et loyale. Une partie de l'action se passe en Normandie, et l'autre à Paris. En Normandie, nous avons affaire à des paysans; à Paris, à des ouvriers et à des artistes. Mais, pas plus à Paris qu'en Normandie, nous ne voyons ni assassinats, ni empoisonnements, ni guet-apens, ni adultères. Tout se passe simplement. Il y a bien une belle-mère peu commode et passablement méchante, la Quenelle ; mais Geneviève, sa bru, sait respectueusement la mettre à sa place ; elle élève même si bien son petit Jean et de Paris renvoie au moulin Frappier un garçon si aimable, si prévenant, si affectueux, que la vieille mère-grand devient douce comme une agnelle. Quant à Geneviève, elle a souffert, elle a pâti, elle a peiné; mais elle a été une épouse sans reproche et

s'est efforcée d'être une bonne mère. Devenue aveugle, ce cœur simple et grand qui a tant aimé, continue une vieillesse heureuse et tranquille, chérie à son tour par ses petits-fils et bercée par le tic-tac quotidien du moulin qui fut témoin des douleurs et des épreuves de sa jeunesse.

21.—Au surplus, la vie de Geneviève n'a pas été une «Vie manquée», comme celle de Renée de Vauvieux, que nous raconte, avec un trop grand luxe de détails, mais avec un réel talent d'observation, l'auteur féminin des *Souvenirs d'une vieille Fille*. Elevée un peu en garçon, orpheline à la fleur de l'âge, très fière, très personnelle, Renée de Vauvieux quitte la famille qui l'avait recueillie et se met dans la tête de vivre seule, à sa guise, comme un étudiant, avec une vieille femme de ménage. Au début, cela marche à merveille. Renée n'est pas une fille émancipée, encore moins une fille perdue ; c'est une jeune folle, passionnée de liberté et d'indépendance, réfractaire à toutes les entraves, à tous les assujettissements, d'un caractère tellement susceptible qu'elle laisse volontairement, pour un malentendu, pour un rien, échapper le bonheur qui s'offre à elle dans la personne d'Yves de Morelan. Finalement, elle arrive à ce moment psychologique où les jeunes filles de son espèce, devenues vieilles filles, sont fatalement obligées — passez-moi l'expression vulgaire — de coiffer sainte Catherine, avec cette inébranlable conviction, trop tardive, hélas ! qu'il n'y a ici-bas pour les femmes, si elles veulent être respectées, que deux issues possibles, — l'alternative leur serait-elle des plus désagréables, — un mari ou le couvent. Bref, Renée de Vauvieux a manqué sa vie. Mais nous ne la plaignons guère, elle l'a bien voulu.

22, 23 et 24.— Quelques romans à thèses : *Reniée*, par André Gérard; *le Prix d'un Mari*, par Oscar Noirot; *le Père de Martial*, par Albert Delpit, où se pose l'éternelle question de l'enfant dont la naissance est irrégulière. Des trois, *Reniée* a, littérairement, le plus de valeur. Il s'agit de la fille d'un homme qui s'est fait prêtre, croyant sa femme morte. Mais elle a simulé une catastrophe, a quitté le domicile conjugal et s'est enfuie en Amérique avec son séducteur. Au bout de quelques années, délaissée, agonisante, elle revient en France, et le hasard veut qu'elle aille mourir dans la paroisse même dont Pierre Didier, son mari, est le desservant. Celui-ci reçoit la confession de sa femme sans d'abord la reconnaître. Ce n'est qu'après les aveux de la coupable que l'horrible lumière se fait jour dans l'esprit de l'abbé Didier. Cet épisode rappelle une des plus terribles scènes du *Prêtre*, de M. Charles Buet. La femme adultère est morte cette fois, et bien morte ; mais il y a un enfant, une petite fille. A qui est-elle ? Voilà le problème que se pose l'abbé Didier. Dans le doute qui l'écrase, il laisse l'enfant de la morte se réfugier à Bordeaux, chez un armateur, son grand-père, et

lui part en qualité de missionnaire, pour les grandes Indes. Dans la maison de l'armateur, l'enfant est considérée comme le fruit du crime. On la traite comme telle, on lui fait subir mille avanies; on veut plus tard la marier avec un paysan idiot. Bénédicte (c'est le nom de la Reniée) n'y tient plus : elle vole vers Paris, et, à force de travail, devient un peintre célèbre. A la fin tout se découvre ; Bénédicte n'est pas l'enfant du crime : elle est la fille légitime de Pierre Didier-Montaut et de Marie de Blanquefort. Bénédicte pourrait encore être heureuse ; mais elle va mourir. Et c'est son père, l'abbé Didier, de retour des missions, qui la réconcilie avec Dieu. Vingt-deux ans auparavant, il recevait les aveux de sa femme ; aujourd'hui, ceux de sa fille. Après la coupable, la victime. Après celle qui avait commis le crime, celle qui l'avait expié. Aussi, quel pardon monta du cœur du père aux lèvres du prêtre, et descendit sur cette autre mourante qu'il envoyait au paradis ! *Reniée* est une œuvre essentiellement dramatique. Plus terre à terre est *le Prix d'un Mari*, de M. Oscar Noirot. Il s'agit, cette fois, d'un enfant réellement abandonné et qui devient un avocat célèbre. Mais ce n'est pas le personnage en vue qui domine l'action. L'intérêt principal réside dans Arsène Audran, le pharmacien de Chartres. Les pages consacrées à la description de la pharmacie Audran sont dignes de Balzac, et il y a le récit d'une affaire d'empoisonnement devant la Cour d'assises, qu'on dirait emprunté au célèbre procès de Madame Lafarge. Michel, l'avocat-défenseur, et Audran, le pharmacien-expert, luttent entre eux comme luttaient Mes Paillet, Bac et Lachaud contre Orfila pour sauver Marie Capelle. Le reste offre peu d'intérêt. Quant au *Père de Martial*, en voici, en deux mots, l'analyse : A Cambo, près Bayonne, habite depuis de nombreuses années le ménage Cambry, et pas l'ombre d'un chagrin ne semble encore avoir terni leur félicité. M. Cambry, un peu voltairien quoique carliste, est au fond d'une probité et d'une loyauté à toute épreuve. Thérèse, sa femme, passe pour la plus honnête et la plus respectée du pays. Leur fils Martial va épouser Espérance Jordan qu'il aime. Mais, tout à coup, on apprend que le banquier Jordan est ruiné, que la faillite est imminente et qu'un homme se présente pour sauver le père en épousant la fille. Celle-ci, sacrifiant son amour à l'honneur des Jordan, accepte la main de M. de Haumont. Or, il se rencontre que ce M. de Haumont est le véritable père de Martial. Thérèse n'a pas toujours été une épouse fidèle. Les deux aspirants à la main d'Espérance ne tardent pas à se provoquer ; des mots irréparables sont échangés ; un duel est inévitable. Alors intervient Mme Cambry. Eperdue à la pensée que le fils va croiser le fer avec le père, elle révèle sa faute au père nominal de Martial, à son mari, M. Cambry. Celui-ci, le premier moment de stupeur passé, va droit à M. de Haumont, le met au courant et lui

déclare qu'il entend se substituer à Martial et se battre à sa place. M. de Haumont n'accepte pas le duel. Il propose à M. Cambry une partie de whist, à condition que le perdant s'arrangera pour se tuer sans scandale : un accident, une chute dans les Pyrénées, et tout sera dit. C'est M. de Haumont qui perd ; il se fait tuer dans une escarmouche de l'armée carliste, près de Bilbao. Et voilà l'œuvre « pensée, réfléchie » qui nous est servie comme une étude « profonde » de la société contemporaine, comme un acheminement à « la solution » d'une grande question sociale ! Mais ce sont là des mots, des mots, des mots, comme dit Shakespare. A notre sens, *le Père de Martial* est un chassé-croisé de situations fausses et invraisemblables. Cela ne vaut pas *le Fils de Coralie ;* cela ne vaut pas surtout *le Mariage d'Odette.*

25, 26 et 27. — Après Plaute, après Molière, après Balzac, il n'est plus permis de faire en pied un portrait d'avare. Aussi M. Charles Deslys, dans *la Majorité de Mlle Bridot*, s'est-il contenté de donner une simple esquisse d'un Grandet fort original — qui n'était pas avare pour lui-même. C'était pour que sa fille fût plus riche. Effectivement, quand M. Bridot mourut, Mlle Thérèse se trouva riche à millions, mais pauvre d'amitiés et de sympathies. C'est la fille de l'usurier, de celui qui s'est enrichi à nos dépens, de celui qui nous a fait rendre gorge, de celui qui nous a réduits à la misère ! Et partout des malédictions, des haines, des imprécations, des anathèmes ! Thérèse Bridot comprit alors à quelle triste source remontait sa fortune — et mit autant d'empressement et de scrupule à restituer le bien mal acquis que son père avait employé d'habileté et d'activité à l'acquérir. Elle appelait ces restitutions-là des « dettes d'honneur. » Une dette d'honneur aussi, mais d'un autre genre, est celle qu'a laissée en mourant l'architecte Dernemont. Sa fille Renée, n'ayant pour vivre que son travail, désespère de la payer et aurait bien besoin que Mlle Bridot lui fît cadeau d'un de ses millions. Finalement, elle trouve mieux que cela, puisqu'elle épouse un brave et honnête garçon, Gustave Dardelle, qui lui rend l'honneur en lui donnant le bonheur. *La Dette d'honneur*, de M. Paul Saunière, contient d'amusants croquis de nos mœurs prud'hommesques et de nos familles Benoiton. Nous recommandons à ceux qui ont la manie d'allonger leur nom et d'usurper des titres nobiliaires le portrait supérieurement tracé du sieur Arthur Trouillot de la Sapinière. Le sujet de *la Dette d'honneur* présente quelques analogies avec celui de *Flora Didier*, une nouvelle intéressante de Mme Jules Paton (Jacques Rozier). M. Paul Saunière creuse plus profond et sait donner un plus saisissant relief à la peinture de ces douleurs obscures que charrie le torrent de la vie humaine. Nous faisons cependant nos réserves pour sa *Succession Marignan*. Si *la Dette d'honneur* nous émeut et nous fait réfléchir, il n'en est pas de

même de *la Succession Marignan*. C'est qu'aussi bien on ne se trouve pas à l'aise avec des gens comme Armand Grelu, dit le vicomte de Gresles, des décavés sans scrupules comme l'Arménien Bodzogian, des Polonais féroces comme le prince Karomisky, et des baronnes de contrebande comme la Beauchamp!

28,29 et 30.— On a un peu abusé, dans le roman, de la guerre de 1870 et de la Commune de 1871. C'est pourquoi nous ne mentionnerons que pour mémoire *la Politique et le Cœur*, de Mme Céline Malraison de Rulins, *l'Impasse des couronnes*, de M. Léon Allard, et *le Tourbillon humain*, de M. Sophronyme Loudier. — Ici, un jeune fou, qui se bat sous les ordres de Rossel et de Delescluze, qui se réfugie en Suisse, et qu'une brave femme, Mme Eliçagaray, convertit au bon sens, à la raison et au patriotisme. Il est vrai que le joli minois de Mlle Suzanne n'est pas étranger à la conversion. Qu'importe? puisque tout finit par un bon et légitime mariage. — Là, un misérable contremaître, socialiste et démagogue, qui aspire à la main de la fille de son patron et qui déshonorerait la famille, si Paul Delattre, le jeune et modeste professeur de l'École des arts et métiers, ne dévoilait à temps les odieux complots d'Auguste Hardi. — Plus loin, un philosophe chrétien, Albert de Ruys, qui, détestant la révolution et la guerre, fuit la France pour éviter les deux fléaux, et les rencontre sans cesse sur ses pas, en Amérique, en Allemagne, en Turquie, en Grèce, en Italie, en Espagne, partout. Ce dernier roman, *le Tourbillon humain*, enseigne faiblement la géographie, mais plaide éloquemment en faveur des bienfaits de la paix et des douceurs de la famille. C'est un réquisitoire contre le cosmopolitisme.

31.— La géographie, au contraire, une géographie restreinte puisqu'elle est limitée à la patrie de Pascal, est présentée sous les plus aimables couleurs dans *le Guide-Roman au Mont-Dore* de M. de Boisgrolau. C'est *le Guide-Joanne en Auvergne* mis en roman. L'auteur ne nous fait grâce d'aucune curiosité : le pic du Capucin, la cascade de Queureilh, le mont Sancy, les Gorges de l'Enfer, Notre-Dame de Vassivières, le lac Pavin, la vallée de Chaudefour, la roche Vendeix, le château de Murols, les vieux thermes de *Mons Durianus*, décrits par Sidoine Appollinaire, et le Salon de Mirabeau, sorte de grotte gazonnée et sauvage, ainsi nommée parce que Mirabeau-Tonneau, le frère de l'orateur, avait, en 1787, choisi ce lieu solitaire pour siège de ses joyeux festins. *Le Guide au Mont-Dore* peut donc avantageusement remplacer Joanne. Mais, alors ce n'est pas un roman? — Pardon! c'est un roman dont les acteurs sont des baigneurs et des touristes : le marquis et la marquise de Varnay; le vicomte et la vicomtesse de Nauzac; un fat corrompu, le baron de Lacor; un beau ténébreux et généreux, le paladin Jean de Bre-

tèche. Maris jaloux, femmes coquettes, tout cela forme une colonie assez amusante. Les femmes se sermonnent mutuellement et se servent de Desgenais réciproques. Ce qui ne les empêche pas de flirter avec leurs soupirants. Fort heureusement, les tentateurs disparaissent et les maris apparaissent au moment psychologique, et la morale, la morale bourgeoise, est à peu près sauve. — Mais, pour Dieu ! Monsieur de Boisgrolau, n'appelez donc pas votre œuvre un roman chrétien ! Le christianisme n'a ici que faire.

32, 33, 34 et 35. — Abordons les romans historiques :

Il en est jusqu'à trois que nous pouvons compter.

La Vie byzantine au sixième siècle, de M. Augustin Marrast ; *la Magicienne de Paris*, de M. H. Gourdon de Genouillac, et *la Boîte d'or*, de M. Mary-Lafon. Avec un peu de bonne volonté, on pourrait y joindre *Dom Manuel*, de M. Monchanin,— en ce sens qu'il y est beaucoup question, dans cette œuvre, bien écrite d'ailleurs et suffisamment dramatique, de l'Inquisition espagnole, du maréchal d'Ancre, de Léonore de Galigaï, de Marie de Médicis, et, comme entremets pour les lecteurs du *Siècle*, de l'habileté, de la puissance et de la domination de la Compagnie de Jésus. *La Vie byzantine au sixième siècle*, de M. Augustin Marrast, est exempte de ces inconcevables préoccupations contemporaines. L'auteur reste fidèle à la vérité, tout en poursuivant une œuvre d'imagination. Ce sont des tableaux romantiques, plutôt qu'un roman d'histoire, quelque chose dans le genre des *États de Blois*, de M. L. Vitet, et de la *Chronique de Charles IX*, de Prosper Mérimée. Les *Tableaux* de M. Marrast donnent la saisissante image de la vie byzantine sous Justinien. Il évoque à nos yeux le César-Pape, assis sur son trône Salomonique ; Théodora, élevée au rang d'impératrice et menant de front la théologie épilogueuse et le libertinage doré ; l'épicurien Jean de Cappadoce, le flatteur Tribonien, le grand Bélisaire ; les disciples persistants de Julien l'Apostat, le mage Elpénor et l'illuminée Eustochie, priant Minerve, dans la crypte d'Artémis, et implorant Zeus, selon les rites magiques ; la sanglante querelle des Bleus et des Verts ; les jeux du cirque ; l'insurrection de la ville impériale, et le glorieux vainqueur des barbares relevant, au milieu des ruines fumantes de la cité, le trône ébranlé de Justinien, devant lequel quarante mille cadavres attestent, à la face de la nation terrifiée, les prétendus avantages des revendications populaires. M. Augustin Marrast, mort à l'âge de 48 ans, procureur de la République à Oloron (Basses-Pyrénées), avait préludé par de fortes études et par d'incessantes recherches à ses Esquisses byzantines. Son style ferme, alerte, pittoresque et imagé, n'a cependant rien de byzantin. L'auteur se joue des difficultés de la littérature archéologique, et les raffinés qui apprécient *Salammbô* trouveront dans ces Esquisses la

même satisfaction. M. Marrast, on le voit de prime abord, a beaucoup lu Procope, mais moins l'auteur des *Édifices de Justinien*, que l'auteur de *l'Histoire secrète* — car, nul ne l'ignore, il y a deux hommes dans Procope de Césarée : le courtisan qui élève à son maître un monument indestructible, et le pamphlétaire qui se dédommage secrètement du dégoût que lui inspirent les jeux cruels du cirque, l'influence démoralisante de Théodora et les thèses ergoteuses du monopsychisme.

Je serais fort en peine d'expliquer pourquoi M. Gourdon de Genouillac a intitulé son dernier roman : *la Magicienne de Paris*. Il est bien question d'une femme quelconque, qui s'associe avec un astrologue italien et qui, sous le nom de Margarita, exerce l'art de la divination, la chiromancie, la cartomancie et la cabale. Mais les deux disciples d'Hermès-Trismégiste — deux fripons entre parenthèses — n'exercent pas à Paris. Ils roulent la province, beaucoup plus sûre — notamment le Blaisois, où ils trouvent occasion de dire la bonne aventure à la reine Anne de Bretagne et de prédire à Louise de Savoie, que son fils François d'Angoulême ne tarderait pas à être roi de France. La rivalité des deux princesses forme la partie la plus dramatique du livre. Et il faut dire, à la louange de l'auteur, qu'il ne s'est pas cru obligé de jeter de la boue dans ses pages à la vieille monarchie française. Nous voudrions rendre le même témoignage à M. Mary-Lafon. Mais il n'est pas possible de ne pas voir, dans sa *Boîte d'or*, une intention de discréditer le gouvernement de la Restauration. Non que nous refusions au romancier le droit d'exposer, en les réprouvant, les fautes qu'a pu commettre ce gouvernement. Mais, au moins faut-il être impartial et juste. Et c'est là ce que n'est pas toujours M. Mary-Lafon. Et bien à tort, pour l'intérêt même de sa *Boîte d'or*, car ce roman a des situations du plus puissant effet. Rien de plus étrange que le portrait de ce vannier d'Avignon, assassin du maréchal Brune, repoussé de tout le monde, et hurlant de remords, la nuit, dans les oseraies du Rhône ! On suit également, avec une émotion toujours croissante, la parole du grand avocat Romiguières plaidant devant les cours prévôtales. On est épouvanté de la scélératesse des deux Mornas de la branche cadette, essayant de supprimer la branche aînée de la famille par l'eau, le feu, le fer et le poison. Mais M. Mary-Lafon ne dissimule pas assez ses antipathies qui sont souvent mal fondées et ses sympathies qui sont parfois aveugles. Louis XVIII n'est pas cependant trop maltraité dans *la Boîte d'or*. L'auteur raconte même, à son sujet, la curieuse anecdote suivante qu'il donne à peu près comme historique. Nous la résumons : « Sous Napoléon le Grand, un brave Provençal, nommé Guibert, soldat de cavalerie, à l'armée du Rhin, fut un jour chargé par son colonel d'aller porter un pli au

bourguemestre de Dillingen. Se promenant le soir, sa commission faite, dans une rue assez écartée de la ville, il aperçoit sous les arcades d'une maison de belle apparence un grand diable qui épaulait une carabine et visait quelqu'un allant et venant derrière les rideaux en gaze d'une fenêtre de la maison en face. Guibert ôte doucement ses souliers et marchant vivement vers le coquin applique un bon coup de sabre sur sa carabine. Le coup partit, mais porta beaucoup plus haut que la fenêtre. L'homme que Guibert venait de sauver n'était autre que Louis XVIII. Sous la Restauration, Guibert fut mis en prison à Paris comme impliqué de conspiration bonapartiste. Ce nom de Guibert frappa le duc de Blacas, qui était provençal et qui connaissait l'affaire de Dillingen. M. de Blacas obtint une audience du roi pour son compatriote, et Guibert fut introduit. — « Tu es l'ancien soldat de l'armée du Rhin, demanda « Louis XVIII au fermier provençal. — Oui, sire. — Savais-tu à qui « tu allais sauver la vie, quand tu fis de ton sabre un si bon usage. « — Non, sire! Mais je l'appris le lendemain, de l'autre côté du « fleuve. — Et pourquoi, quand la Providence qui nous sauva ce soir-« là, par ton intermédiaire, nous eut fait remonter sur le trône de nos « pères, pourquoi n'es-tu pas venu réclamer le prix de ce service. « — Pourquoi, sire?... mais pour une raison bien simple, c'est que « j'aurais rougi et que je rougirais encore d'accepter une récompense « pour avoir fait ce que tout homme, à moins d'être un gredin fini, « aurait fait à ma place. N'est-ce pas le devoir de tout honnête homme « de s'opposer au mal? — Bien dit, Guibert. Voilà de nobles senti-« ments. Donne-moi ta main, que je la serre! Mais ce n'est pas tout : « il faut que je m'acquitte envers toi, philosophe de la Provence! » Le philosophe de la Provence sortit des Tuileries, emportant dans sa poche un grand parchemin signé de Louis XVIII et qui accordait grâce pleine et entière à Guibert, à son fidèle Rémy et à sa fille Clairon. N'est-ce pas que l'histoire est jolie? Il serait dommage qu'elle ne fût pas authentique.

36, 37, 38, 39 et 40. — Les romans étrangers sont en baisse chez nos éditeurs. Nous n'avons, ce trimestre, à signaler que l'*Endymion*, de feu Benjamin Disraëli (lord Beaconsfield); *Mon Aimée*, par l'auteur du *Vaste Monde*; *Quatre ans de prison*, par un détenu, et *Trois contes russes* de Chtchédrine. Un romancier français, M. Emmanuel Gonzalès, vient de publier : *Une princesse russe*, qui peut rentrer dans la catégorie, car ce sont les mœurs de la haute société en Russie que l'ancien président de la Société des gens de lettres a voulu peindre.

Endymion n'ajoutera rien à la gloire littéraire de Benjamin Disraëli. C'est son dernier « chant » ; mais ce n'est pas un chant de cygne. Le roman, un roman à clef, ne vaut que par les portraits et les types :

Zénobie, une Mme Récamier anglaise, tenant salon, reine du monde et de la mode, Egérie des Numas du parti tory; lord Montfort, le seul Anglais qui, dans la première moitié de ce siècle, ait réellement donné l'idée de ce qu'avait été, au siècle dernier, le gentilhomme britannique; l'avocat démocrate Thorneberry, un Bradlaug ou un Charles Dilke; Bertie Tremaine, un philanthrope, pour qui le mot patriotisme n'a pas de sens; le révérend Nigel Penruddock, d'abord électrisant les piétistes à Saint-Roscicrucius, puis catholique, archevêque et cardinal, dans la personne duquel on croit reconnaître Mgr Wiseman; enfin, le prince Florestan qui est certainement Napoléon III, mais qui pourrait être tout aussi bien, tellement sa silhouette est vague, un principicule de Portugal ou le roi Léopold de Belgique. Du reste, on dirait une lanterne magique, si vite les personnages se succèdent, se pressent et s'éclipsent. Au fond, en écrivant *Endymion*, lord Beaconsfield s'est proposé de faire le tableau de l'Angleterre diplomatique, parlementaire, politique, ecclésiastique et bureaucratique, pendant la période qui va de 1825 à 1848. Il y a réussi.

Quant à *Mon Aimée*, par E. Wetherel, c'est un curieux spécimen du roman protestant aux États-Unis. Aimée Burton, se voyant dédaignée pour sa sœur, fait vœu de ne pas se marier et se consacre entièrement aux bonnes œuvres — une sorte de religieuse laïque. Le récit est moral, honnête, pieux, trop pieux même — car, à chaque instant, ce sont des applications de l'Écriture sainte. Aucune attaque d'ailleurs contre les dogmes catholiques. Il y a même une charmante légende de nature à poétiser la croyance au Purgatoire.

Quatre ans de prison n'est pas un roman proprement dit. C'est un tableau, sous forme dramatique, de la vie des prisonniers et du régime pénitentiaire en Angleterre. L'auteur, quoique innocent (il le dit du moins), ne récrimine pas contre ses quatre ans de détention : il se contente d'observer, de réfléchir et d'écrire ses impressions sans émotion factice ni sensiblerie, mais sur un ton de sincérité et avec un accent profondément humain qui s'imposent.

Le roman que M. Emmanuel Gonzalès intitule : *Une princesse russe*, serait beaucoup mieux nommé : *Le combat d'une pipe et d'un yatagan.* Ce sont deux talismans ennemis. Le yatagan, talisman de la famille Bronine, fut arraché dans un combat à un chef musulman, par le fondateur de cette vieille famille moscovite. La pipe, talisman des Gourosloff, a une origine non moins ancienne. Elle avait eu l'honneur d'appartenir à Mahomet IV. Dimitri, aïeul des Gourosloff, se trouvait, déguisé en agha, dans la tente du Sultan, au moment où celui-ci allait être attaqué par Sobieski. — « Tu es un espion, n'est-ce pas, giaour ? « demanda-t-il à Dimitri; tu dois mourir; mais, avant ta mort, tu peux « réclamer de moi une grâce. » — « Soit, répondit Dimitri en souriant;

« je voudrais fumer dans la pipe du Sultan : c'est une belle pipe. » Mahomet parut surpris, et, après un instant de silence, dit : — « Pourquoi cet étrange désir, giaour? » — « Parce que, avant de « lancer la dernière bouffée de tabac, répliqua Dimitri imperturbable, « je te verrai prisonnier de Sobieski. » Et il se mit tranquillement à fumer. Frappé de ce calme opiniâtre, Mahomet envoya dans la campagne une phalange d'éclaireurs qui furent reçus à coups de mousquet. « Le giaour dit vrai, » s'écria Mahomet IV, en se hâtant de monter à cheval pour échapper aux Polonais. — « Tu es libre, dit-il à l'aïeul des « Gourosloff, et je te donne ma pipe en récompense de ton service et « de ton courage. Que n'ai-je dix mille hommes comme toi dans mon « armée ? » Vous jugez si la pipe du sultan fut conservée avec respect dans la famille Gourosloff. On lui attribua même des vertus surnaturelles, et la tradition voulait que cette pipe portât bonheur, tant qu'elle ne serait pas brisée — de même qu'une autre tradition, conservée dans la famille Bronine, était que le yatagan légendaire portait malheur chaque fois qu'on le sortait du fourreau. La double prédiction se vérifia, sous le règne de l'empereur Nicolas. Le colonel Gourosloff brisa sa pipe, et l'officier Alexandre Bronine blessa mortellement Gourosloff d'un coup du yatagan de son aïeul — le tout pour les beaux yeux de la princesse Veratchka Mouriakine. Après quoi, le bouillant Alexandre, condamné aux mines à perpétuité, fut envoyé en Sibérie. — Et la preuve que Veratchka n'était point tout à fait, comme le donne à entendre M. Emmanuel Gonzalès, une Armide, une Circé, abusant des passions allumées dans le cœur des hommes par sa beauté perfide, c'est qu'on la vit tout à coup donner aux pauvres ses vêtements de soie, ses cachemires des Indes, ses diamants et ses pierreries, quitter les salons de Saint-Pétersbourg où elle apparaissait comme une Walkyrie étrange et mystérieuse, dire à jamais adieu à son père et aller en Sibérie donner son cœur et sa main à Bronine afin de partager le triste exil et la lourde captivité du cadet de famille, qui, dans un bal de la cour, lui avait autrefois sauvé la vie en l'arrachant, malgré l'inexorable étiquette, aux atteintes d'un lustre dont les flammes commençaient à dévorer ses mousselines et ses dentelles. La description de ce bal est une des pages saillantes du roman de M. Gonzalès.

Chtchédrine est peu connu en France. Son traducteur, M. O'Farell, ne craint pas de le mettre de pair avec Tourgueneff. Jusqu'à quel point il a raison, nous ne saurions le dire, les *Trois Contes* qu'il vient de traduire n'étant pas suffisants pour établir un terme de comparaison. Ces *Trois Contes* ont pour titre : *Le Moujik*, *Conscience perdue*, *le Pomechtchik sauvage* (gentilhomme rural). *Conscience perdue* est le vrai bijou de ce petit écrin. C'est un apologue très fin, plein de

piquantes allusions. La conscience disparut, un jour, de la terre. Cependant, rien ne semblait changé. On était même joyeux de se voir débarrassé de ce parasite incommode. Mais bientôt tout alla sens dessus dessous. Ce n'étaient que vols, rapines, adultères, scandales. La conscience reparut. Personne ne voulut la recevoir — sauf un ivrogne ; mais elle fit avec lui si mauvais ménage qu'il fallut se séparer. Elle se remit en route, frappa à tous les portes, et, de guerre lasse, ne trouva à se loger que dans le cœur d'un petit enfant russe. « Celui-là, dit « Chtchédrine, sera bientôt un grand homme avec une grande cons- « cience. Ce jour-là, les fraudes, les iniquités et les violences dispa- « raîtront, car la Conscience parlera en souveraine. » Dans *le Moujik* et *le Pomechtchik*, Chtchédrine tonne contre les grands, les nobles et les hauts fonctionnaires. Il affecte de donner aux paysans, aux ouvriers, au bas-peuple, toutes les vertus, tous les dévouements. C'est donc, quoi qu'en dise son traducteur, un écrivain de l'école révolutionnaire. Et néanmoins, si loin qu'elles aillent dans la satire, ses œuvres circulent en Russie, très librement. Cela tient à sa forme qui est des plus distinguées. Ses doctrines sont radicales : son style est conservateur.

41, 42, 43, 44 et 45. — Les *Trois Contes russes* de Chtchédrine nous servent de transition pour dire un mot de quelques Nouvelles dont voici le titre : *Les beaux jours d'un Poète*, par Hippolyte Buffenoir; *le conseiller Renaud*, par Théodore Vibert; *Philosophia, Une île déserte aux Champs-Elysées, Epreuve avant la lettre, Confidence* et *le Roman d'Hélène*, par Alfred de Courcy ; *Monsieur Adam et Madame Eve*, par Ango-Bénigne ; *En petit comité*, par quelques membres de la Société des gens de lettres.

Une émancipée, russe d'origine, la baronne Bragela, vit à Paris, séparée de son mari. Celui-ci meurt. La baronne Bragela et le poète Rodez vont en Bourgogne, gravissent le sommet d'une montagne et se marient « devant l'aurore naissante. » L'auteur des *Beaux jours d'un poète* appelle cela le « mariage selon la nature. » Naquet, l'apôtre du divorce, est distancé. M. Buffenoir a trop lu Jean-Jacques et Stendhal. Passons. Avec M. Théodore Vibert, nous sommes dans un milieu plus décent. Son « conseiller Renaud » est un homme intègre, droit, austère, le d'Aguesseau de la Cour d'appel dont il est la lumière. Ce magistrat irréprochable fut jadis cependant un étudiant dissipateur, joueur et... voleur. Il s'appelait alors Jérôme Diémen, et la Cour de Gand le condamna à cinq mois de prison pour faux en matière commerciale. Jérôme Diémen s'évada, passa en France, changea de nom et, après de brillantes études à l'Ecole de droit, devint successivement le substitut, le juge et le conseiller Renaud, estimé, honoré, vénéré de tous. Il croyait son passé à jamais éteint, lorsque

tout se dévoile, le jour même où il mariait sa fille. Le père meurt de l'horrible révélation, et la fille devient folle. La donnée du *Conseiller Renaud* ne manque ni de valeur ni d'originalité ; mais le thème demandait de plus amples développements. M. Théodore Vibert a préféré nous servir cinq inutiles pages déclamatoires sur les vieux donjons qui mirent dans le Rhin leurs faîtes ébréchés. Chacun son goût.

— Des cinq Nouvelles que M. Alfred de Courcy a réunies en volume sous ce titre : *Un roman caché*, deux, *Philosophia* et *l'Épreuve avant la lettre*, sont tout simplement exquises. La première a trait à un philosophe, M. Brierre, qui habite avec sa fille et ses livres dans la banlieue de Paris et que les Prussiens et la Commune dérangent de ses habitudes — sans parvenir à le faire mettre en colère. Çà et là, des traits humoristiques à la façon discrète de Sterne. Dans *l'Épreuve avant la lettre*, nous jouissons des anxiétudes d'un sous-préfet contemporain qui, pour se maintenir en place à chaque changement de ministère (et Dieu sait s'ils sont fréquents !), est obligé de faire des prodiges d'équilibre. Selon que la droite ou la gauche mène les affaires, notre sous-préfet se métamorphose. Aujourd'hui, il fait des avances à M. de Noirville, ne désespérant pas d'obtenir la main de sa fille et ajoute à son nom de Leborgne celui de Villeneuve. Le lendemain, semblable au capitaine Van Ostebal, du *Canard à trois becs*, il se demande : « D'où vient le vent ? » Le télégraphe apporte la réponse. Le vent a tourné : M. de Villeneuve redevient Leborgne, évite l'aristocratie et serre publiquement la main à M. Jules Martin, le rédacteur très chevelu de la démocratique *Fraternité*. C'est aussi amusant que le *Panache* de Gondinet ! Et quelles fines satires de nos mœurs administratives ! Entre temps, quelques anecdotes : celle-ci, pour n'en citer qu'une, relative à M. Armand de Melun, un nom béni dans les annales de la charité. M. de Melun sollicitait, un jour, une femme du monde de l'aider dans je ne sais quelle bonne œuvre. — « On vous donnera encore pour cette fois, dit-elle ; mais vous êtes « trop constant dans vos attentions. Vous quêtez toujours les per- « sonnes qui vous ont déjà donné. » — « Voulez-vous, répondit « M. Armand de Melun avec un fin sourire, que je quête celles qui « m'ont refusé ? » Combien il avait raison, cet infatigable Vincent de Paul laïque !

Une femme d'esprit qui signe : Ange-Bénigne, a publié cet hiver, dans la *Vie parisienne*, des croquis très remarqués sur les petits incidents de la lune de miel et des premières années de la vie conjugale. Réunis en volume, ces croquis forment une lecture passablement mondaine, mais qui a bien cependant son petit côté instructif. Je citerai : *le Lendemain du mariage*, *les Deux jours de l'an*, *la Lettre du cousin*, et *Cloîtrée par dépit*. Les deux jeunes mariés, Marthe et

Roger, ne cachent pas devant le monde leur mutuelle affection. Ils restent vrais, au risque de se rendre ridicules, et leur sincérité même est la condamnation d'une société où tout est convention, banalité, hypocrisie, mensonge. Ils se brouillent pour pas grand'chose, se raccommodent pour rien, rient comme des enfants et pleurent comme des Madeleine. Un jour cependant, le fruit défendu les tente aussi; mais ils se contentent de le voir en passant, ils ne le cueillent pas. Puis, honteux d'eux-mêmes, ils renouvellent l'histoire du Paradis terrestre si bien décrite par Milton.

Et l'on revient toujours
A ses premières amours,

comme dit la tante Marguerite. Vous le voyez, lecteurs, c'est prestement agencé, léger, gracieux, malicieux, frivole, capricieux.... N'appuyons pas, glissons! D'autant qu'il nous reste à peine un peu d'espace pour indiquer le recueil de récits et de contes que viennent de publier sous ce titre : *En petit comité*, quelques membres de la Société des gens de lettres, dont voici les noms : Edmond About, Eugène d'Auriac, André de Bellecombe, Fortuné du Boisgobey, Alphonse Daudet, Augustin Challamel, Louis Collas, Germond de Lavigne, Ferdinand Fabre, Constant Guéroult, Gourdon de Genouillac, Félix Jahyer, Charles Joliet, Kaempfen, G. de la Landelle, Michel Masson, Edouard Montagne, Eugène Muller, Paul Parfait, Eugène Paz, Victor Rozier et André Theuriet. Sauf *les Parents de Bernard*, *l'Aveugle du bonheur*, *le Bandit Quastana*, *l'Ermite* et *le Marquis de Pierrerue*, ces récits n'ont rien qui soit de nature à les faire passer à la postérité. Le volume se termine par quelques strophes essoufflées, dans lesquelles M. André Theuriet, prosateur de grand talent, mais poète médiocre, chante l'avènement de nouvelles couches rurales.

Salut! vous arrivez, nous partons. Vos fenêtres
S'ouvrent sur le plein jour, les nôtres dans la nuit.
Ne nous imitez pas, quand vous serez nos maîtres.
Demeurez dans vos champs où le grand soleil luit.

Le conseil dénote un certain effroi; mais il est excellent tout de même.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi. *Version latine du Pentateuque, antérieure à saint Jérôme, publiée d'après le manuscrit de Lyon, avec des fac-similés, des observations paléographiques, philologiques et littéraires sur l'origine et la valeur de ce texte*, par ULYSSE ROBERT. Paris, Firmin Didot, 1881, in-4 de CXLII-332 p. — Prix : 50 fr.

Notre traduction latine de la Bible occupe une telle place dans la théologie et la liturgie catholiques que tout ce qui touche à son his-

toire est d'un intérêt capital. On sait qu'elle se compose de deux parties très distinctes : l'une traduite sur l'original hébreu par saint Jérôme, l'autre traduite sur le grec par un auteur ou des auteurs inconnus. Saint Jérôme a traduit tous les livres de l'Ancien Testament, excepté les Psaumes, Baruch, la Sagesse, l'Ecclésiastique et les Machabées; il n'a pas non plus traduit le Nouveau Testament, il s'est contenté de le retoucher plus ou moins, comme les livres que nous venons d'énumérer. Par qui a été faite la version des livres appartenant à l'ancienne Vulgate latine, soit ceux qui ont été conservés dans la Vulgate actuelle, soit ceux qui n'y ont pas été conservés, depuis l'adoption de la traduction de saint Jérôme ?

C'est là un point d'histoire fort intéressant à éclaircir, non seulement à cause de la partie de cette version qui est encore en usage dans l'Eglise, mais encore à cause de la partie dont nous ne nous servons plus, parce que nous la lisons encore dans les ouvragesde presque tous les Pères latins, jusque vers l'époque de saint Grégoire le Grand, à la fin du sixième siècle.

Nos connaissances se réduisent néanmoins sur ce sujet à bien peu de chose. On discute encore, parmi les savants, sur la question de savoir s'il y a eu une ou plusieurs traductions latines, faites sur le grec, en usage dans l'Église, avant saint Jérôme. Les renseignements directs nous manquent ; on ne peut donc arriver à un résultat sérieux que par l'étude critique de la traduction elle-même. Mais, qui le croirait? on ne possède pas encore une reproduction complète de l'ancienne version latine.

Ce vénérable monument du passé a été totalement négligé pendant fort longtemps. « C'est seulement au dix-septième siècle, dit M. Ulysse Robert, que l'intérêt en fut entrevu par deux savants qui ont attaché leur nom à d'importants travaux sur l'Ecriture sainte, le cardinal Tommasi et surtout dom Martianay. Un demi-siècle plus tard, Tommasi et Martianay furent suivis et de beaucoup dépassés dans cette voie par Bianchini et dom Sabatier. » Ce dernier eut le malheur de tomber dans les erreurs du jansénisme, mais il fit une grande œuvre. « Après Sabatier, il y eut dans ce genre d'études un long temps d'arrêt. Mais, depuis un quart de siècle, plusieurs textes ont été découverts et mis au jour en Autriche, en Italie, en Suisse, en Suède, en Angleterre et surtout en Allemagne. La France seule était restée en dehors de ce mouvement. Et cependant elle possédait un trésor , le Pentateuque de la bibliothèque de Lyon, trésor d'un prix infini, tout mutilé qu'il est, parce qu'il contient une partie considérable des livres de l'ancienne version de la Bible qu'on croyait à jamais perdus. » C'est à M. Léopold Delisle, l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, que revient l'honneur de la découverte de ce trésor. Il faut

en lire l'histoire intéressante dans le livre même de M. Ulysse Robert.

M. Ulysse Robert a été jugé digne par M. Léopold Delisle de publier le précieux manuscrit. Ce travail délicat ne pouvait être remis en meilleures mains. Le savant paléographe s'est acquitté de sa tâche avec un soin, une exactitude, une érudition et une science dignes des plus grands éloges. La France a maintenant, sur l'ancienne version latine de la Bible, un travail digne de son antique réputation. L'introduction seule est un véritable ouvrage, dans laquelle sont étudiés les caractères généraux du manuscrit, l'écriture, les lettres conjointes, les abréviations, les chiffres, la ponctuation, les paragraphes, les principales divisions, les additions et corrections, les particularités paléographiques, l'orthographe, la grammaire, les hellénismes, l'influence du texte grec sur la traduction latine, les corrections, essais de restitution et rapports de la version latine avec le texte grec, les mots nouveaux ou rares du *Codex Lugdunensis*, les origines de la version qu'il contient, ses rapports avec les citations des Pères, etc. Le texte du Codex est ensuite reproduit en trois colonnes, ligne par ligne; il est imprimé enfin d'une manière courante, avec la version grecque sur laquelle a été faite la version latine, en regard du texte du manuscrit.

Cette publication servira beaucoup aux futurs historiens de l'ancienne Vulgate. Ce n'est qu'à l'aide de travaux de ce genre qu'on parviendra à reconstituer l'histoire de nos premières versions latines. Nous ne disons rien des conclusions de M. Ulysse Robert ; il faut les lire dans son livre. On pourrait parfois désirer une précision plus grande dans son Introduction ; les comparaisons, dans un travail postérieur, pourront être étendues, mais dès maintenant le *Codex Lugdunensis* a trouvé un éditeur digne de lui. X.

Œuvres pastorales de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise. — Œuvres oratoires. Tome Ier. Paris, Bray et Retaux, 1881, in-8 de 366 p.— Prix : 5 fr.

Mgr Turinaz est, si je ne me trompe, le plus jeune évêque de France; mais il y a déjà plusieurs années que par son éloquence, par sa science, par la variété de son esprit, il a su conquérir une place distinguée dans les rangs de l'épiscopat français. La publication de ce volume, le premier de ses Œuvres oratoires, augmentera le nombre de ses admirateurs en portant au loin le retentissement de sa parole éloquente, jusques dans le cœur de ceux qui ne l'ont pas entendue, et il multipliera ainsi le bien que cette parole a déjà fait.

Ce volume se divise en deux parties : *les discours*, *les allocutions*. Sermons prononcés dans diverses grandes solennités, éloges funèbres, panégyriques, telle est la première partie ; allocutions inspirées par une distribution de prix, par la bénédiction d'un palais de justice, par

des cérémonies funèbres, ou par une réunion des œuvres de jeunesse, telle est la seconde partie, terminée par une éloquente paraphrase du *Miserere* appliqué à l'état présent de notre France.

Les cinq sermons de la première partie traitent de sujets qui, pour avoir un intérêt général, n'en présentent pas moins une actualité saisissante et n'en sont pas moins féconds en leçons spécialement applicables à notre temps et à notre pays. Ne dit-on pas tous les jours que la vérité divine a perdu ses droits et que les intelligences ont secoué pour jamais la domination souveraine de Jésus-Christ ? Mgr Turinaz raffermit nos courages en développant les motifs d'espérer, tirés de la situation même que garde encore Jésus-Christ dans notre pauvre société. Et la dévotion au Sacré-Cœur, si populaire chez les vrais chrétiens, si méconnue et si calomniée par l'ignorance ou la malice de nos ennemis, n'est-il pas opportun de montrer ses rapports étroits et sa parfaite convenance avec la mission et les malheurs de la France ? Le repos dominical disparaît de nos lois, mais il reste dans nos mœurs et Mgr Turinaz montre la connexité qui existe entre la sanctification du jour du Seigneur et le relèvement de notre pays. Le rôle de l'épiscopat dans l'Eglise et à l'heure présente ne méritait-il pas aussi d'être exposé, au moment où l'on discute les droits de nos évêques et où l'on oublie si facilement le respect que l'on doit à leur caractère sacré et la reconnaissance que leurs œuvres méritent ? Dire ce que sont les Frères des écoles chrétiennes pour le salut de la France, ce qu'ils sont pour la solution des problèmes de ces temps troublés, pour le service et la gloire de l'Eglise catholique, c'est aussi répondre à nos plus vives préoccupations, et le discours consacré à traiter ce grand sujet portera ses fruits.

L'éloge funèbre de M. l'abbé Martinet et les panégyriques de saint François de Sales, de Jeanne d'Arc et de sainte Cécile ne présentent pas moins d'intérêt : la vie d'un homme aussi savant et aussi modeste que M. l'abbé Martinet n'est-elle pas, en effet, de celles qui portent avec elles les plus fécondes leçons ? Quant aux trois panégyriques, c'est peut-être ce que ce volume contient de meilleur. Je citerai tout spécialement ceux de Jeanne d'Arc et de sainte Cécile, où l'éloquent évêque a si admirablement chanté les victoires du patriotisme sur les envahisseurs de la France, de la pureté sur la corruption païenne. De tels discours raffermissent l'âme et lui soufflent un amour plus brûlant de la patrie, une fidélité plus grande au culte des vertus chrétiennes.

Je veux aussi mentionner spécialement, à la fin de la dernière partie, le *Miserere de la France*, où Mgr Turinaz sonde les plaies de la France d'une main si sûre et indique avec tant de précision les remèdes qui, seuls, pourront les cicatriser et les guérir. — Nous espé-

rons que beaucoup de nos lecteurs voudront parcourir et méditer ces pages si pleines d'éloquence, de patriotisme et de foi.

P. Talon.

Dictionary of the English Church, Ancient and Modern. London Wells Gardner, Darton and Co, 1881, in-12 de vii-479 pages. — Prix : 9 fr.

The Prayer-book : its history, language, and contents, par Evan Daniel, maître-ès-arts, principal du collège de Saint-Jean à Battersea. London, Wells. Gardner, Darton and Co, 1881, in-12 de xii-456 pages. — Prix : 10 fr.

Le dictionnaire que nous avons sous les yeux ne répond pas du tout à ce qu'il promet, et ne mérite pas d'être rangé dans la catégorie de ces dictionnaires si bien faits que la littérature anglaise nous a donnés sur toute espèce de sujets, depuis quelques années. Nous avouons qu'il était difficile de concevoir le plan d'un livre portant le titre ci-dessus et que l'exécution de ce plan eût été environnée d'obstacles de tout genre; mais, tel qu'il est, le volume édité par MM. Gardner et Darton ne répond pas à son titre.

Il eût été plus sage, pensons-nous, de s'en tenir exclusivement à l'Eglise *anglicane* du seizième siècle. On aurait pu faire sur ce sujet restreint un dictionnaire très utile pour les indigènes et très instructif pour les étrangers; car l'Église anglicane a joué et joue un assez grand rôle dans le monde anglais pour mériter l'honneur d'un dictionnaire à part. On a cédé, dans ce dictionnaire, comme dans beaucoup d'autres livres, à des préoccupations théologiques : on n'a pas voulu reconnaître que l'Église *anglicane* n'était pas la continuation de l'*ancienne* Église d'Angleterre, et, dès lors, on est retombé dans des sujets qui touchent à l'Église universelle. Même, en se plaçant à ce point de vue, on aurait pu faire un volume très agréable et très utile, si, excluant tout ce qui touchait à l'Église catholique, on s'était borné à relever ce qui regarde exclusivement l'Angleterre. Malheureusement on n'a pas agi de la sorte. Une multitude de choses qui n'ont rien à voir dans un dictionnaire de l'Église d'Angleterre, sont touchées et écourtées et beaucoup d'autres qu'on s'attendrait à trouver dans ce volume n'y figurent pas. C'est à peine s'il est question des quatre ou cinq sectes principales, qui vivent en Angleterre à côté de l'Église anglicane. Il suffit de lire les articles *Prayer Book*, *Congé d'Elire*, *Monasteries*, *Articles of religion*, *Holy Orders*, etc., pour voir comment tous les articles de ce dictionnaire ont été légèrement faits.

Le seul trait caractéristique de cet ouvrage c'est qu'il contient les formules légales dont un ordinant, un *curate*, un recteur, un *vicar* et un chancelier ont besoin, dans leur carrière ecclésiastique, depuis le moment de leur ordination jusqu'à la fin de leur vie, pour les baptê-

mes, les mariages, les enterrements, les bénéfices etc. Les *Actes* du Parlement y sont indiqués, recensés et cités quelquefois tout au long, par exemple, le *Burials Act* de 1880, ce qui n'était, ce semble, nullement nécessaire. En somme la compilation est médiocre et ne semble pas appelée à rendre de grands services.

— Les livres composés sur le *Livre de la commune prière* abondent en Angleterre, mais tous sont loin d'avoir le même mérite. Celui que nous annonçons ne fera pas oublier au commun des lecteurs l'ouvrage de Francis Procter sur le même sujet, ouvrage dont les éditions successives attestent le succès. Il est vrai que M. Evan Daniel ne s'adresse pas au même public, mais bien qu'il écrive pour les maîtres et les maîtresses d'école de l'Église anglicane, il n'est pas dispensé, ce semble, de mettre dans son ouvrage un peu plus d'ordre, de méthode et de clarté. Il faut avouer que son livre n'est guère qu'une

Rudis indigestaque moles.

Il eût été possible de faire un ouvrage beaucoup plus clair et plus méthodique, en suivant le « Prayer Book » ou en calquant les explications sur le programme des examens que les futurs maîtres et maîtresses d'écoles doivent subir, chez les Anglicans.

Le Livre de la commune prière accompagné de notes, muni de pré aces, quelque chose enfin dans le genre de l'« *Annotated Prayer-Book* » de J. H. Blunt, aurait mieux répondu au but qu'on se proposait, car il est indispensable d'avoir le texte sous les yeux pour comprendre quelques-uns des détails qui figurent dans l'ouvrage de M. Evan Daniel. Il est vrai que, voulant faire un manuel complet et étant limité par l'espace, l'auteur a dû condenser ses matériaux. Malheureusement il l'a fait au détriment de la clarté. D'ailleurs quantité d'observations sont inutiles et pourraient avantageusement être supprimées.

Nécessaire peut-être aux candidats qui se préparent aux examens sur la religion, dans les écoles normales de l'Église anglicane, ce volume ne saurait être d'aucun intérêt pour les lecteurs qui possèdent une certaine culture générale, sur l'histoire ecclésiastique de leur pays.

P. Martin.

JURISPRUDENCE

Etudes sur le droit celtique ; *le Senchus Mór*, par H. d'Arbois de Jubainville. Paris, Larose, 1881, in-8 de 108 p. — Prix : 3 fr.

Sous ce titre, M. d'Arbois de Jubainville a réuni quatre mémoires qui ont été successivement publiés dans la *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*.

Le premier de ces mémoires traite des rapports qui existent entre le Senchus Mór, le plus ancien monument du droit irlandais, et le reste

de la littérature irlandaise épique, grammaticale, hagiographique et canonique. Il admet l'autorité des documents qui font remonter la composition première de ce recueil au delà du temps de saint Patrice et qui attribuent à ce dernier les éléments du christianisme qui y paraissent.

Le second mémoire est une étude approfondie de la langue du Senchus Môr, au point de vue de la grammaire et du vocabuaire ; M. d'Arbois conclut que ce document législatif, conservé de mémoire pendant trois siècles, a été écrit vers l'an 800.

Dans le troisième mémoire, on trouve un exposé de la hiérarchie sociale en Irlande, d'après le même recueil ; la hiérarchie politique comprenait, en Irlande, un roi suprême, les cinq rois de chacune des cinq provinces, les 184 rois des petites provinces ; le reste de la nation se composait de la classe des gens riches, *flaith*, de la plèbe composée d'associés libres et d'associés non libres ou vassaux, enfin des esclaves. A côté de la hiérarchie politique, marchent de pair le clergé et les savants : l'évêque a les mêmes honneurs que le roi ; les savants profanes, divisés en 10 classes, étaient assimilés aux différents degrés des membres de la *flaith*, seulement c'était leur degré de science et non leur fortune qui était la base de leur classification.

M. d'Arbois consacre le dernier mémoire à l'administration de la justice en Irlande à l'époque reculée de l'apparition du Senchus Môr ; il pense que ces institutions étaient à peu près identiques à celles de la Gaule au temps de César. Il compare les assemblées et les foires qui réunissaient alors les Irlandais aux quatre saisons de l'année, avec les assemblées des Gaulois, particulièrement avec l'assemblée des trois Gaules, à Lyon ; les inductions que notre érudit collaborateur tire du texte irlandais lui fournissent des conclusions que nous recommandons tout spécialement à tous ceux qui étudient l'histoire la plus ancienne du pays qui est aujourd'hui la France. M. d'Arbois propose, sur la mythologie, quelques idées nouvelles. A. DE B.

Bibliographie raisonnée du droit civil, *accompagnée d'une table alphabétique des noms d'auteurs,* par E. DRAMARD, président du tribunal d'Arbois. Paris, Firmin-Didot, 1880, in-8 de 372 p. à 2 col. — Prix : 12 fr.

Voici un excellent livre que nous recommandons à tous ceux qui s'occupent spécialement du droit, aussi bien aux praticiens qu'aux théoriciens. Tous pourront en tirer le plus grand profit, car ils trouveront sous chaque article du code, rangés et classés par ordre alphabétique et avec une minutieuse patience, non seulement toutes les monographies de droit importantes, mais encore les articles de revues, les moindres brochures et jusqu'aux nombreuses thèses de doctorat. C'est une mine inépuisable de matériaux et de documents. Et l'Allemagne elle-même, le pays classique de la bibliographie, peut nous

envier malgré ses Engelmann, ses Wuttig, ses Rossberg, un travail aussi complet et aussi bien coordonné. Il est inutile de s'étendre longuement sur le mérite et l'utilité d'un tel ouvrage et nous préférons signaler immédiatement quelques critiques. Si nous croyons devoir relever des détails, c'est une preuve de l'importance que nous attachons au livre de M. Dramard et du désir qui nous anime, de le voir perfectionner de plus en plus.

On peut se plaindre à juste raison de ne pas trouver dans un recueil d'une telle érudition, l'indication des sources manuscrites du code, des éléments qui ont dû servir à Locré et à Fenet et qui se trouvent éparpillés dans plusieurs bibliothèques de Paris. Un autre reproche plus considérable, c'est celui d'avoir trop négligé les travaux étrangers sur le code civil. La Belgique est le seul pays voisin dont M. Dramard cite les ouvrages, quoiqu'il en oublie plusieurs et d'assez importants, tels que : *Allard*. Des preuves de la filiation hors mariage (1858). — *De Monge*. De la capacité civile des religieux (1867). — *Van Biervliet*. Des donations faites en contrat de mariage (1858).— *Jacobs*. Étude sur les servitudes légales (1862). — *Drieghe*. L'État civil (1876). — *Lippens* et *de Soignie*. Du droit des étrangers en Belgique (1871 et 1873), etc., etc. Mais l'Allemagne et l'Italie ont été totalement abandonnées. Le *Zachariä* est le seul livre allemand qui soit cité, et encore est-ce la 5e édition qui se trouve indiquée, celle qui a paru en 1852, au lieu de la 6e édition qui a été publiée de 1874 à 1876 par les soins de M. *Puchelt*, le même qui nous a donné une très bonne monographie sur la loi hypothécaire française (Leipzig, 1877). Et quand on mentionne Zachariæ, pour quelle raison ne pas signaler aussi les récents manuels de *Bauerband*, de *Behaghel*, de *Stabel* et de *Schiffner* ? Pourquoi n'aurait-on pas pu tenir compte également des principaux articles qui ont paru dans la *Zeitschrift f. d. franz. Recht*, qui se publie à Mannheim depuis 1869 et à laquelle collabore activement le professeur Renaud d'Heidelberg ? La littérature italienne n'aurait pas dû non plus être laissée complètement à l'écart. J'avoue qu'il y avait ici une difficulté sérieuse provenant de ce fait, que le code civil étant aujourd'hui en vigueur au delà des Alpes, les monographies italiennes sont devenues extrêmement nombreuses et que c'eût été allonger considérablement le recueil que d'en donner une énumération complète. Mais n'y avait-il pas place pour un moyen terme qui pouvait tout concilier ? N'était-il pas très aisé de citer au moins les travaux les plus importants, tels que les ouvrages généraux de *Pacifici Mazzoni*, de *Bianchi*, de *Paolo Marchi*, et les savantes études de *Giorgi* sur les obligations, de *Buniva* sur les personnes et les successions, de *Gabba* sur la rétroactivité, de *Rinaldi* sur la propriété mobilière, etc., etc.

Parmi les œuvres françaises nous avons même remarqué quelques lacunes. Ainsi nous aurions voulu voir citer, à côté des travaux préparatoires, les études de *M. Madelin* (1865) et de *M. Pérouse* (1866), sur la part qui revient à Napoléon dans la confection du code civil, et les singuliers essais de *Troplong* sur l'esprit démocratique dans le code (Revue Wolowski). On a oublié enfin la bonne introduction à l'étude du code par *Lassaulx* et les excellents ouvrages latins de *Carrière* sur le mariage, les obligations, la justice et le droit, qui sont bien plus remarquables et plus complets au point de vue des rapports du droit positif avec la morale que le rapide commentaire du cardinal Gousset.

Mais nous n'avons pas besoin de le dire en terminant, toutes nos critiques ne portent que sur des détails. Envisagée dans son ensemble, l'œuvre de M. Dramard ne saurait être trop louée et nous faisons des vœux pour que le savant magistrat puisse nous donner bientôt un nouveau catalogue raisonné de la procédure et du droit criminel, et achever avec un égal succès, ce que nous n'hésitons pas à appeler, un monument de bibliographie juridique.

J. Van den Heuvel.

SCIENCES

La Famille suivant l'Ecriture sainte, par l'abbé A. D., du diocèse de Metz. Paris, Palmé; Bruxelles, Gœmære; Genève, Henri Trembley, 1881, in-12 de 347 p. — Prix : 3 fr.

Nos pères lisaient beaucoup l'Ecriture sainte et ils savaient le faire avec fruit, non seulement pour leur propre édification, mais pour l'éducation de leurs enfants et la conduite de leurs familles. Cela se voit bien dans les monuments de sagesse et de science paternelles qu'ils nous ont transmis. Grâce à des recueils alors populaires, les plus beaux textes extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament fournissaient des sujets de lectures domestiques à de simples ménages d'ouvriers.

Aujourd'hui, que reste-t-il d'un passé si plein d'enseignements ? Rien ou presque rien ! Il est triste de constater que la table rase a atteint les familles chrétiennes et des foyers d'ailleurs exemplaires. En général, l'Ecriture sainte y est délaissée, et, avec elle, sont abandonnées chaque jour davantage les grandes sources de la tradition. Il s'agit de les y raviver : c'est une question de vie ou de mort. Entre toutes les œuvres de relèvement, qui doivent susciter le zèle des esprits vraiment religieux, il n'en est pas de plus importante.

Or, voilà qu'un livre vient précisément de paraître qui va per-

mettre de la réaliser. Ce livre, nous l'appelions de nos vœux. Déjà même, il y a peu d'années, pour répondre aux besoins du temps, nous l'avions devancé, en essayant de former, avec les maximes des Livres sapientiaux, une sorte de code de sagesse domestique et de science sociale : *La Famille d'après la Bible*, qui n'est qu'un chapitre détaché de la *Vie Domestique;* mais nous n'étions pas allé au delà d'une esquisse. Tout un travail, tout un tableau embrassant l'ensemble des Livres sacrés, seul pouvait reconstituer en entier *La Famille suivant l'Écriture sainte.* C'est ce travail que M. l'abbé D. a entrepris, et il l'a fait de main de maître, tel à notre sens qu'il doit être. Point de commentaires, pas la moindre trace de la personnalité de l'auteur, qui nous laisse même ignorer son nom. Rien que les textes mis en ordre et en lumière, dans leur simplicité et leur beauté, et où sont successivement présentés dans tout leur relief : « le Mariage, » — « l'Époux et l'Épouse, » — « le Père, la Mère et les Enfants,» — « le Maître et le Serviteur. » Dans ces divisions principales se classent les applications, les aspects et aperçus variés du sujet. La méthode est excellente, et le choix des extraits rappelle l'ancienne pratique. Chaque chapitre et section de chapitre débute par l'indication, et, en quelque sorte, l'inscription des vérités maîtresses ; ce sont autant de vivantes formules. Les faits, les scènes et récits empruntés à la Bible viennent après et montrent cette vie en action. Là est le résumé des devoirs, et le lecteur est invité à y puiser des instructions directes et immédiates. Disons encore que l'élégance du volume concourt à le le rendre attrayant. La forme n'y a été pas moins soignée que le fonds.

Nous sommes donc charmé de l'œuvre sous tous les rapports, et nous faisons des vœux pour qu'elle ait le succès qu'elle mérite. Puissent un grand nombre de familles l'adopter, se l'assimiler et en retirer des fruits abondants de réforme et de régénération !

CHARLES DE RIBBE.

Végétaux fossiles du terrain houiller de la France, par R. ZEILLER, ingénieur au corps des mines (Extrait du tome IV de l'*Explication de la carte géologique de France*). Paris, Imp. Nat., 1881, in-4 de 185 p., avec atlas de 18 pl. — Prix : 16 fr.

Traité de paléontologie végétale, *ou la Flore du monde primitif dans ses rapports avec les formations géologiques et la flore du monde actuel,* par W. SCHIMPER. Paris, J.-B. Baillière, 1881. 3 vol., gr. in-8, de IV-738 ; 968 ; 896 p. ; avec atlas de 110 pl., gr. in-4. — Prix : 150 fr.

Cours de Botanique fossile, *fait au Muséum d'Histoire naturelle,* par M. B. RENAULT. 1re année. Paris, Masson, 1881, in-8 de 185 p., avec 22 pl. — Prix : 18 fr.

L'évolution du règne végétal; Les Cryptogames; par

MM. DE SAPORTA et MARION. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-8 de XII-238 p avec 85 fig. (*Bibliothèque scientifique internationale*). — Prix : 6 fr.

Trente ans nous séparent de l'époque à laquelle ont paru les trois premiers tomes de l'*Explication de la carte géologique de France*, l'œuvre magistrale d'Élie de Beaumont et de Dufrénoy. Le tome IV, consacré à la paléontologie vient d'être publié par MM. Bayle et Zeiller. Il comprend 158 planches de fossiles et 18 planches de végétaux choisis parmi les plus importants du terrain houiller. Cette dernière partie va seule nous occuper ici. On sait que les plantes se divisent en deux grands groupes : les Cryptogames, dont les organes destinés à assurer la reproduction de l'espèce, sont excessivement petits et très spéciaux; puis les Phanérogames, chez lesquels ces mêmes organes, devenus les étamines et les ovules, sont le plus souvent visibles. Les premiers comprennent les Cryptogames cellulaires (algues, champignons, lichens et mousses) très faiblement représentés parmi les empreintes du terrain houiller; et les Cryptogames vasculaires (Equisétinées, Fougères, Lycopodiacées) qui sont le trait dominant de la flore houillère. Les Phanérogames se partagent également en deux classes, dont la première seule se rencontre dans le terrain carbonifère. Ce sont les Gymnospermes (cycadées et conifères) dont les ovules sont nus et les cotylédons (feuilles de l'embryon) nombreux; et les Angiospermes, dont les ovules sont renfermés et le cotylédon tantôt isolé (monocotylédones), tantôt double (dicotylédones). Deux difficultés se présentent pour la détermination des végétaux fossiles : d'abord ils ne sont connus généralement que par des empreintes qui ne nous en conservent que les traits extérieurs et sur lesquelles manquent les caractères à l'aide desquels on a fondé la classification; ensuite, selon leurs apparences et leur gisement, les mêmes espèces ont reçu des dénominations différentes qu'il faut ramener au nom le plus ancien, suivant ce qu'on appelle en synonymie *la loi de priorité*.

L'ouvrage de M. Zeiller est éminemment utile à ce double point de vue : grâce aux beaux échantillons donnés à l'École des Mines surtout par MM. du Souich et Grand'Eury, il a pu donner de bonnes figures de diverses espèces encore mal connues ou mal nommées. Il s'est attaché à reproduire au moins une espèce de chacun des genres principaux de la flore houillère, et surtout les espèces les plus propres à servir à la distinction des niveaux. Il adopte d'ailleurs pleinement la division en trois grands étages proposée par M. Grand'Eury, avec lequel il est complètement d'accord tant pour l'établissement de ces étages que pour la composition de la flore de chacun d'eux. Les 18 planches de l'atlas comprennent 50 espèces, dont 2 du terrain anthracifère ou houiller inférieur; 22 du terrain houiller

moyen (Nord de la France) ; 21 du terrain houiller supérieur (Saint-Etienne, Alais, Carmaux, Ahun, Commentry, Decize, Saint-Pierre-Lacour) ; enfin 2 espèces communes à ces deux étages et 3 appartenant au terrain permien. Nous signalerons aux botanistes la création d'un nouveau genre de fougères, les *Mariopteris*, qui réunissent une partie des *Pecopteris* à quelques *Sphenopteris* de Brongniart.

Tout récemment s'est achevé le monument élevé à la botanique fossile par W. Schimper. Séparé de sa patrie, enlevé il y a quelques mois à la science, le savant professeur de Strasbourg avait réuni dans ce livre par un lien méthodique tout ce que l'observation nous révèle de la flore du monde primitif. Il montre l'enchaînement des types et leur succession graduelle depuis la première ébauche de la vie végétale jusqu'à l'épanouissement dont nous sommes témoins. De longues études personnelles et des voyages multipliés, de patientes recherches dans les collections les plus célèbres de l'Angleterre et du continent, une connaissance approfondie de tous les travaux dont cette branche nouvelle de la science a été l'objet, ont permis à W. Schimper de composer une œuvre vraiment classique à laquelle auront à recourir tous ceux qui entreprendront désormais quelque étude de paléontologie végétale. Après une partie descriptive très étendue, présentant l'histoire naturelle des végétaux, un tableau général montre les flores disposées dans l'ordre de la chronologie et en indique le mode de distribution dans les formations auxquelles elles appartiennent. Enfin l'ouvrage est complété par un index bibliographique très riche et par des tables méthodiques. L'atlas donne, d'après nature ou d'après les meilleurs ouvrages, les principaux types des végétaux fossiles décrits dans l'ouvrage, avec les détails nécessaires à l'interprétation de leurs caractères distinctifs.

C'est surtout par des aperçus nouveaux et par des découvertes nombreuses que se recommande le livre de M. B. Renault. Nous n'avons encore que les leçons de la première année de son cours de botanique fossile au Muséum ; mais il y a là des perspectives qui étendent singulièrement le champ de nos connaissances en paléontologie végétale. A peine pouvons-nous indiquer ici quelques points de détail. D'abord, suivant une ingénieuse remarque de M. Renault, tandis que les couches concentriques de nos bois dicotylédones révèlent les alternances d'activité et de repos qui correspondent à nos saisons, l'homogénéité ordinaire des types arborescents des houilles semble indiquer l'uniformité du climat pendant les périodes primitives, uniformité qu'atteste aussi l'égale répartition des mêmes formes sous des latitudes et des longitudes très diverses. Choisissant un certain nombre de types, M. Renault en fait l'étude approfondie et la monographie complète. Il examine d'abord les *Diploxylées*, plantes curieu-

ses qui offrent une double région ligneuse. Indépendamment de la couche ligneuse qui entoure la moelle, une autre s'étale concentriquement à la première et se développe au contraire d'une manière centripète. Cette dualité de formation ligneuse se retrouve avec des variations extrêmes dans les diverses familles du groupe, et elle est presque atténuée chez les moins parfaites des Diploxylées, les Cycadées, derniers représentants de ce type dans la nature actuelle. Les patientes recherches de M. Renault le portent à croire que ce fonctionnement ligneux était en rapport avec l'uniformité climatérique et que le régime de nos saisons, à mesure qu'il s'établissait plus nettement, a entraîné la disparition des Diploxylées.

M. Renault étudie aussi les Sigillariées, dont les débris sont si abondants et les affinités encore si contestées. Tantôt on les réunit aux cryptogames pour les associer aux Lepidodendron ; tantôt on les range, comme l'ont fait Brongniart et MM. Grand'Eury, Renault et de Saporta, parmi les phanérogames gymnospermes. Sans doute, elles doivent être aux confins de ce groupe qu'elles rattachent aux formes les plus parfaites des cryptogames. Pour les Stygmariées considérées soit comme des radicules des troncs de Sigillariées, soit comme des plantes à part croissant dans la vase, M. Renault établit qu'il y faut voir de véritables rhizômes, pouvant végéter longtemps horizontalement avant de donner naissance aux tiges verticales qui constituent les Sigillariées. Enfin signalons encore une très intéressante monographie des Cordaïtées, les plus élevés peut-être des végétaux de la flore houillère, et pourvus comme les Cycadées d'un cylindre ligneux simple pour la tige mais double pour les feuilles.

Au dire des auteurs, il ne faut pas chercher dans l'œuvre de MM. de Saporta et Marion des preuves directes et immédiates pour établir que les êtres vivants sont allés en se différenciant à travers les temps, les derniers venus étant sortis d'ancêtres plus simples et par cela même plus imparfaits que ne l'ont été leurs descendants. Ce livre est écrit *ad noscendum, non ad probandum*. Il « expose, » c'est-à-dire qu'il indique, le principe de l'évolution étant admis, comment les phénomènes ont dû se manifester et par quelle voie le règne végétal a pu s'avancer en s'engageant dans plusieurs directions graduellement divergentes. Les plus légères différenciations en s'accentuant peu à peu ont lieu aux catégories de fonctions toujours plus rigoureusement localisées. Ainsi, en partant des Protistes, ou êtres primitifs protoplasmatiques, les savants auteurs nous conduisent aux Protophytes pour arriver ensuite aux Métaphytes inférieurs. Ces deux groupes constituent les Cryptogames, branche aînée du règne végétal de laquelle, avant son complet épanouissement, se détachera une branche cadette, les Phanérogames, longtemps subordonnée mais

destinée à obtenir et à garder la prédominance. Le volume que nous donnent aujourd'hui MM. de Saporta et Marion est consacré à l'évolution des Cryptogames : tout ce qui concerne la deuxième branche est renvoyé à un second ouvrage, mais par contre toutes les généralités ont dû trouver place au début de celui-ci.

Ce sont d'abord les algues qui sont étudiées depuis les plus simples unicellulaires ou paucicellulaires, jusqu'aux plus élevées et aux mieux adaptées, les characées et les phéosporées, qui remontent à peine au trias, les fucacées et les floridées qui ne se sont guère répandues dans nos mers avant l'âge tertiaire. Quant aux plantes terrestres, toute leur évolution se résume en un principe, celui de la division croissante du travail organique, localisant et isolant les fonctions d'abord confondues. L'acte principal de cette différenciation est la distinction qui s'établit de plus en plus nette entre les organes de la vie végétative et ceux destinés à la reproduction de l'espèce. Les différentes étapes de cette progression sont marquées par les divers types des Cryptogames qui s'y sont arrêtés pour en revêtir définitivement les caractères. Le terme est atteint quand les deux ordres de fonctions sont devenus indépendants, en répondant l'un à la tige avec ses feuilles, l'autre à la fleur avec ses accessoires : ce sont les Phanérogames.

Plus hâtivement fixées dans leurs caractères et mieux adaptées aux conditions extérieures, les cryptogames prédominèrent incontestablement dans la flore terrestre (2,6 contre 1, environ) pendant toute la période de la houille et jusqu'à la fin des âges primaires. Dès l'époque du trias, l'égalité s'établit entre les deux grandes classes, et depuis lors les cryptogames dégénérés n'ont cessé de décroître en nombre et en stature. Si l'on pouvait étudier dans le détail l'histoire des familles, des genres, des espèces, remonter à leur origine et suivre leur développement, on constaterait que les régions polaires ont joué jadis un grand rôle comme point de départ de types nombreux, et que la zone tropicale est aujourd'hui le refuge d'une foule de plantes qui ont fui les latitudes élevées devant l'envahissement progressif du froid. Peut-être cet abri lui même deviendra-t-il insuffisant. Mais arrêtons-nous sans chercher à deviner le secret de l'avenir, et servons-nous des vérités acquises pour éclairer quelques parties de l'immense domaine qui nous reste à conquérir.

Espérons que MM. de Saporta et Marion ne nous feront pas trop attendre le volume consacré à l'évolution des phanérogames. Ecrire de telles œuvres avec une compétence reconnue de tous et une sollicitude si impartiale pour la vérité, c'est le procédé le plus fécond pour étendre à coup sûr le champ de nos connaissances, et peut-être en outre pour justifier l'ingénieuse théorie qui a servi de lien à l'exposé des faits.

A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Les Quatre Vents de l'esprit, par Victor Hugo. Paris, J. Hetzel, et A. Quantin, 1881, 2 vol. in-8 de 335 et 325 p. — Prix : 15 fr.

Les dernières œuvres de M. Victor Hugo, *la Pitié Suprême, Religions et Religion,* pamphlet contre la religion positive, *l'Ane,* pamphlet contre la science, méritaient à peine l'attention de la critique. Elles portaient des marques trop évidentes de décadence ; les admirateurs de l'ancien Victor Hugo devaient détourner la tête par respect pour leurs souvenirs. *Les Quatre Vents de l'esprit* sont dans des conditions différentes : la plupart des pièces qui les composent sont antérieures aux dernières années, et le déclin du génie y est moins sensible.

Dans le style obscur et apocalyptique qu'il a adopté depuis les *Contemplations,* le poète nous explique d'abord le titre de son livre. Il a vu passer les quatre vents du ciel et leur a déclaré que l'esprit avait aussi ses quatre vents :

> L'âme a comme le ciel quatre souffles en elle.
> L'âme a ses pôles, l'âme a ses points cardinaux.

Ce sont l'Épopée, le Drame, l'Ode, la Satire. De là les divisions de l'ouvrage : *le livre satirique, le livre dramatique, le livre lyrique, le livre épique.* Dans le premier livre, M. V. Hugo s'est souvenu des plus mauvaises pages des *Châtiments ;* il a retrouvé les défauts de cette œuvre étrange et souvent ignoble, sans retrouver les qualités de vigueur et de spontanéité qui la classent parmi ses meilleures. Des rancunes générales, dont la noblesse n'est pas contestable, trouvent place dans ces longues pages d'hexamètres haletants et heurtés; mais les rancunes personnelles n'en sont point absentes. La pièce XXV est une satire contre les Bruxellois et le charivari brutal qu'ils firent au poète en 1871. Le nom du pauvre Gust. Planche revient sans cesse comme synonyme de critique stupide et méchant; évidemment le chef des anciens romantiques a encore sur le cœur les vieilles querelles de l'école. C'est un grief personnel qui inspire à M. Hugo la pièce dont le premier vers,

> Muse, un nommé Ségur, évêque, m'est hostile,

donne un faible échantillon des grossièretés qu'elle renferme. Le souvenir du noble et doux prêtre vivra plus longtemps chez les Parisiens qui l'ont connu, chez les pauvres qu'il a aimés, que le livre de son insulteur ; mais au cas où ce livre serait sauvé de l'oubli, quels étranges documents recueillerait l'histoire sur Mgr de Ségur, en y trouvant qu'il fut « haineux » et « idiot ! » Ce n'est pas un homme que poursuit M. Hugo ; la haine des prêtres l'aveugle au point de lui faire perdre, quand il aborde ce sujet, le peu de bon goût qui lui reste ; page 112 ce

sont une « vermine, » ce sont « des poux ». La pièce XVI est consacrée à démontrer que les catholiques sont féroces et hypocrites et n'attendent qu'une occasion pour rallumer en France les bûchers de l'Inquisition. La presse radicale se réjouira de ces vieilles sottises ; mais elle ne sera pas partout satisfaite. M. Hugo méprise, non seulement ceux qui croient en Dieu autrement que lui, mais encore ceux qui ne croient point en Dieu. Il a un Dieu vague à coup sûr ; mais il est croyant, et la plus grande injure qui soit encore sous sa plume, c'est le mot *athée*. M. Hugo est plus près de nous qu'il ne le pense ; il s'imagine en être fort loin et nous injurie au nom d'idées qu'il croit avoir découvertes. Il se trompe : toutes les belles idées qu'il développe, de fraternité, de charité, de progrès, d'horreur du sang, de responsabilité morale, sont les divins lieux communs du Christianisme.

Le Livre satirique contient encore un sonnet (XVIII), le seul, croyons-nous, avec le sonnet à Mlle J. Gautier, qu'ait jamais fait V. Hugo. Il fuit cette forme fixe, où la pensée doit se resserrer pour produire tout son effet, où la concision devient la grande qualité. Habitué à laisser aller sa plume au courant de l'inspiration, sans jamais revenir sur ce qu'il a écrit, à répéter dix fois la même pensée avec des mots différents, à écrire pour ainsi dire ses brouillons les uns à la suite des autres, M. V. Hugo ne saurait se résoudre à l'œuvre de patience et de perfection qu'on appelle le sonnet. Aussi convient-il de signaler cette curiosité.

Nous dirons peu de choses du *Livre dramatique*. Il contient une comédie et un embryon de drame en deux actes, qui n'ont pas été faits pour la scène. On y voit un vieux duc Gallus, jadis régnant dans on ne sait quel pays d'Allemagne, qui cherche, ainsi qu'il sied à un noble seigneur du dix-huitième siècle, à faire le libertin et surtout à le paraître ; une fière jeune fille repousse ses offres outrageantes ; une autre les accepte et meurt plus tard de honte et de dégoût. On sent, dans cette partie de l'ouvrage, le désir inconscient d'imiter Alfred de Musset. Mais où retrouver la fantaisie exquise, souvent incohérente, toujours pleine de grâce, de délicatesse et de jeunesse, qui donne tant de charme aux poèmes dramatiques de Musset ? M. Hugo a pris un rôle qui ne lui convenait pas : l'auteur de *l'Ane* a voulu jouer de la flûte. Au sortir du *Livre satirique* et de ses violences loquaces, nous éprouvions le besoin de revenir à la mâle et sobre satire des *Iambes* de Barbier ; en achevant le *Livre dramatique*, il faut relire le *Spectacle dans un Fauteuil*.

Le *Livre lyrique* renferme des parties d'une grande beauté. Disons tout de suite que la plupart des pièces qui le composent datent de l'exil du poète, c'est-à-dire d'au moins dix ans. La nature, les bois, la mer, les paroles du vent, le regard des étoiles l'ont inspiré comme

autrefois. Ecoutons les plus beaux vers de tout le recueil (*Promenades dans les Roches*) :

Tous les objets créés, feu qui luit, mer qui tremble,
Ne savent qu'à demi le grand nom du Très-Haut.
Ils jettent vaguement des sons que seul j'assemble ;
Chacun dit sa syllabe, et moi je dis le mot.

Ma voix s'élève aux cieux, comme la tienne, abîme !
Mer, je rêve avec toi ! monts, je prie avec vous !
La nature est l'encens, pur, éternel, sublime ;
Moi je suis l'encensoir intelligent et doux.

Il faut admirer de belles strophes très viriles contre le suicide. (Pièce XXVII, *Pati*) et la pièce XXXIII datée de 1854 : *Ma vie entre déjà dans l'ombre de la mort.* Mais on sait qu'il ne faut pas chercher des exemples de goût chez le maître de l'antithèse. Une ode célébrant le Parisien des faubourgs, léger, avide de plaisir, parfois aussi prompt au dévouement patriotique, s'achève ainsi :

Il descend de la Courtille,
Mais il monte dans les cieux !

Une chanson (VII) évoque les spectacles les plus gracieux : le poète aime à voir des vierges sortant d'un temple avec des palmes « aux mains », des enfants jouant avec des roses « au front » ; mais le rêve qui lui sourit le plus :

C'est un tyran qui râle, avec un coup d'épée
Au cœur.

Après les douces images qui précèdent il y a là un faux effet bien désagréable. Nous dirions qu'il y a plus que cela et que l'intention en est odieuse, si l'auteur ne prenait soin de nous laisser entendre dans la pièce suivante : *Coup d'épée, oui, mais non de poignard...* qu'i n'approuve point les lâches assassins du tzar Alexandre II.

Le *Livre épique* a pour titre *La Révolution.* Il est consacré bien moins à exalter la Révolution qu'à verser à longs flots l'injure sur l'histoire de la Monarchie française. Il faut voir avec quelle joie M. V. Hugo exploite non seulement les faits trop réels qui ont déshonoré certains règnes, mais les contes les plus invraisemblables, les anecdotes depuis longtemps controuvées, l'arquebuse de Charles IX par exemple (tome II, p. 194, 255, etc.). Il réunit ces matériaux de provenance si diverse, les amalgame, en tire d'énormes périodes de plusieurs pages ; la rime, merveilleusement riche, se donne libre carrière à travers des noms propres, quelquefois pris à contre-sens, mais toujours parfaitement sonores ; elle se joue à travers le sang, le meurtre, la débauche, le pillage... Elle oublie qu'elle a chanté jadis les gloires incontestables d'une Monarchie pour laquelle elle n'a plus assez de colères. — Le cadre de toutes ces déclamations est curieux. Une nuit, la statue de Henri IV descend de son piédestal du Pont-Neuf, et va trouver celle de Louis XIII à la place Royale ; celle-ci se met aussi en marche, et toutes deux vont chercher la statue de

Louis XIV à la place des Victoires. Nul ne saura jamais pourquoi ces statues se sont promenées à une heure aussi tardive et ont fait résonner sous les sabots de leurs chevaux de bronze ou de marbre les pavés du vieux Paris. Toujours est-il qu'après avoir été injuriés en chemin par les mascarons du Pont-Neuf, symboles du peuple écrasé sous leur règne, les rois sont arrivés à la place Louis XV. Mais, ô terreur ! à la place du Bien-Aimé, s'y dresse une gigantesque machine noire et sanglante, la guillotine. Une tête royale roule entre les poteaux... Et comme les statues demandent qui a construit cette horrible machine, la tête répond : « O mes pères, c'est vous ! »

Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous être attardé sur un livre dont si peu de pages méritent d'échapper à l'oubli. Nous ne l'avons pas fait sans quelque tristesse. Il y a plusieurs années que V. Hugo n'existe plus pour nous, ni comme penseur, ni comme écrivain. Quand un homme de génie meurt, ses amis aiment à publier ses derniers manuscrits, ses ébauches, même ses œuvres de rebut; mais la flamme du génie éteint s'y retrouve rarement, et le grand nom de l'auteur s'amoindrit à de telles publications. Hélas ! V. Hugo se survit à lui-même ; il ne nous donne déjà plus que des papiers posthumes.

PIERRE DE NOLHAC.

Norske Folke-og Huldre Eventyr, i Udvalg ved P. CH. ASBJŒRNSEN, (*Contes populaires et Histoire de fées de la Norvège*). Kjobenhavn, Gyldendal, 1879, pet. in-8 de 360 p.

C'est le malheur des grands écrivains des petits peuples d'être à peine connus au delà de leurs frontières ; leur célébrité reste locale et les interprètes ou traducteurs leur manquent auprès du grand peuple européen. Les écrivains scandinaves sont à cet égard parmi les plus mal partagés : l'Allemagne à peu près seule la connaît, par suite du voisinage, de la parenté de la langue et de l'abondance de ses traducteurs. Mais la France est bien en retard en cet endroit : ainsi qui connaît le nom de M. Asbjœrnsen?

M. Asbjœrnsen occupe une position hors de pair en Norvège par les services qu'il a rendus à son pays comme économiste, par ses recherches et par ses découvertes comme naturaliste, par le puissant concours qu'il a apporté à la renaissance de la littérature norvégienne. Ses recueils de contes populaires, publiés d'abord en collaboration avec M. Moe, puis sans aucun collaborateur, ont aidé à fixer une langue qui, sans se détacher encore du danois, prend une physionomie plus locale et tend à devenir une véritable langue norvégienne. Le talent de récit et de style avait fait le succès de M. Asbjœrnsen et aussi le triomphe de sa tentative novatrice.

Si sembables que soient à eux-mêmes par le fonds, les contes popu-

laires de tous pays, l'art de les redire augmente leur charme et en fait des œuvres vraiment littéraires. Mais que cet art est difficile ! il lui faut à la fois le sentiment de la nature, la mesure, la discrétion, et en quelque sorte une naïveté qui ait conscience d'elle-même. Grâce à cette divination que les frères Grimm et M. Asbjœrnsen eurent peut-être seuls dans ce siècle, le récit reparaît dans sa simplicité primitive, sans interpolations, sans additions, sans floritures, dans la nudité charmante de la nature. — M. Asbjœrnsen ne s'était pas contenté de recueillir les contes de son pays : il avait aussi, dans de petits récits qui sont comme des paysages en prose, où l'on voit les fjords, les monts et les forêts de la Norvège et sa nature mélancolique, fait vivre les fées et les esprits mystérieux de la nature comme les représente l'imagination populaire de la Norvège. Là surtout son talent d'écrivain et ses qualités d'humouriste pouvaient se donner libre carrière tout en faisant aimer son pays.

Ces recueils sont déjà anciens; le premier date de 1842, mais M. Asbjœrnsen a voulu résumer lui-même son œuvre; il a choisi les plus réussis des contes et des récits de ses divers recueils pour en faire une anthologie exquise. Les plus grands artistes de la Norvège ont voulu prendre part à cette œuvre en quelque sorte nationale et ils ont entremêlé ces contes de dessins tour à tour humouristiques et poétiques. Ainsi est né ce recueil, quintessence de choses charmantes, passant du grave au doux, du plaisant au sévère. Au conte plaisant succède une sombre aventure sur la mer irritée ; une aventure de chasse dans les hautes futaies suit une histoire de géant ou de gnôme.

Une traduction allemande de ce recueil vient de paraître à Leipzig, à la librairie Refelshœfer, illustrés des mêmes gravures; on nous garantit sa fidélité et elle se lit avec plaisir. Au point de vue typographique, elle nous paraît inférieure à l'édition de Copenhague dont les gravures sont parfaitement tirées. Cet exemple devrait tenter un éditeur français. Traduits avec goût et avec art, et illustré des dessins des artistes du Nord, ces contes ne pourraient manquer d'avoir en France un écho du succès qu'ils ont eu dans leur patrie, et ils devraient un charme de plus à cette grande et poétique nature du Nord scandinave qui se reflète dans leurs paysages. H. G.

Etude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs, par J. A. Hild, maître de conférences à la faculté des Lettres de Besançon. Paris, Hachette, 1881, in-8 de xii-337 p. — Prix : 6 fr.

Aristophanes impietatis reus, par le même. Besançon, Jacquin, 1880, in-8 de viii-131 p.

Il a paru à M. Hild qu'en suivant pas à pas les différentes signifi-

cations du mot démon chez les poètes et écrivains de la Grèce depuis Homère jusqu'à Plutarque, on aurait une image fidèle et complète des transformations graduelles du sentiment religieux au sein de la race hellénique. L'assertion est plus qu'étrange et je ne pense pas que l'auteur, malgré toute son érudition, soit parvenu à la justifier. Cette erreur, ou plutôt cette illusion, n'empêche pas qu'il n'y ait dans la thèse de M. Hild des passages très intéressants, comme l'étude comparée des démons chez Homère et chez Hésiode, ou très instructifs, comme le chapitre consacré au rôle de ce qu'on appelle « la fatalité » dans la tragédie. Le style est élégant, trop élégant même, car on voudrait plus de clarté dans l'exposition, plus de rigueur dans l'argumentation. Plus d'une phrase trahit un esprit secrètement rebelle à certains enseignements du christianisme.

La seconde thèse de M. Hild offre avec la première des points de contact que l'auteur n'a nullement dissimulés. Il y a longtemps qu'on a remarqué le double caractère de la muse d'Aristophane : ici chantant la grandeur des dieux avec un enthousiasme que l'on peut croire sincère ; là, au contraire, épuisant contre les immortels et leurs ministres tous les traits de la satire la plus mordante et la plus licencieuse. C'est que, d'une part, il y avait dans le comique athénien le partisan convaincu des traditions qui avaient fait autrefois la force et la gloire d'Athènes ; de l'autre, l'adversaire irréconciliable de toutes les superstitions étrangères, le poète toujours prêt à aller jusqu'aux dernières limites de son art et trouvant dans les ridicules fictions de la mythologie une mine abondante en grotesques caricatures. Un contraste aussi complet a de tout temps éveillé la curiosité des érudits. M. Hild passe en revue les explications de ses devanciers et y ajoute la sienne, dont la seule originalité consiste à rattacher plus étroitement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, chacune des comédies d'Aristophane aux vicissitudes de l'esprit public et aux impressions subies par le poète lui-même. C. Huit.

HISTOIRE

Histoire des Romains *depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, par Victor Duruy, de l'Institut. Tome III, tome IV, 21 livr. Paris, Hachette, 1881, gr. in-8 jésus de 804 p., 600 grav., 8 cartes et 6 chromo lithographies. — Prix de chaque tome : 25 fr.

Le troisième volume de l'*Histoire des Romains* comprend les chapitres LI à LXVI ; il débute à la suite du triumvirat et les commencements de César pour se terminer à l'avènement d'Octave, à la fondation de l'Empire et aborder l'exposé de l'administration établie à Rome et dans l'Italie par le nouveau souverain.

Ce volume est tout particulièrement intéressant pour les lecteurs français parce qu'il touche, par le proconsulat de César, aux premiers chapitres historiques de la Gaule. Le savant académicien a eu recours à toutes les sources qui pouvaient lui permettre de parler de la Gaule et des Gaulois en s'éclairant des indications fournies par la science moderne ; il a mis largement à contribution les trésors archéologiques réunis au Musée national de Saint-Germain en Laye ainsi que les travaux de la Commission de la topographie des Gaules et des archéologues contemporains. Chacun trouvera dans le texte, et dans les nombreuses cartes et gravures, des notions sûres qui effacent de graves erreurs répétées depuis longtemps et révèlent des faits nouveaux et incontestables. On peut ainsi sortir, enfin, de l'ornière suivie perpétuellement jusqu'à nos jours par tous ceux qui ont tenté de disserter sur les temps antiques de notre pays. — M. Duruy n'a pas négligé la numismatique gauloise, cette mine si riche, formée des monuments figurés les plus anciens de nos ancêtres; ce sont en effet les seuls souvenirs figurés, et ils sont nombreux, qui nous restent de cette époque pour laquelle les monuments de pierre sculptée font défaut et les textes sont très rares. On regrette seulement que l'auteur ait admis de confiance des attributions contestables fondées simplement sur des analogies de noms d'hommes.

Les premières livraisons du tome IV ne le cèdent en rien aux précédentes; avec le chapitre XLVII nous assistons au partage des provinces entre l'empereur et le sénat; on lit avec intérêt non seulement ce qui touche aux réformes administratives, mais encore l'exposé des réformes religieuses. Là encore les pages relatives à la Gaule mentionnent des faits nouveaux. Puis vient l'organisation des frontières, les dernières années d'Auguste et son testament; des études sur les lettres, les sciences et les arts aux premières années de l'Empire ; un coup d'œil sur l'œuvre d'Auguste : l'ouvrage est arrivé au règne de Tibère jusqu'à la mort de Drusus.

La révolution qui substitua l'Empire à la République, à Rome, fournit à M. Duruy l'occasion d'écrire des pages qui doivent être lues et méditées par les hommes d'État; il y a d'excellentes leçons d'expérience à prendre dans ces appréciations des changements opérés dans les esprits, changements qui rendent si instables les combinaisons de la politique. Le besoin que l'humanité, à certaines heures, éprouve d'être dirigée par une volonté, produit des complications impossibles à prévoir et à éviter. Heureuses les nations qui, à cette heure fatale, trouvent des hommes capables de diriger le torrent sans se laisser exclusivement dominer par l'égoïsme ! Le portrait que M. Duruy fait d'Auguste, portrait un peu idéalisé, est celui de l'une de ces personnalités exceptionnelles.

Dans l'ensemble de l'œuvre, nous avons constaté que les nombreux emprunts faits à l'archéologie et surtout à la numismatique ne sont pas toujours choisis avec une critique assez sévère. A propos d'un nom de peuple ou de ville on intercale un dessin ou une monnaie sans se préoccuper si le monument est contemporain des faits relatés dans le texte, sans au moins indiquer la date approximative du sujet représenté.

ANATOLE DE B.

La Diplomatie française vers le milieu du seizième siècle, *d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François Ier à Venise* (1539-1542), par JEAN ZELLER, professeur suppléant à la faculté de lettres de Nancy. Paris, Hachette, 1881, in-8 de XIII-412 p. — Prix: 7 fr. 50.

Cet ouvrage est plutôt une étude d'ensemble sur les premiers succès de la diplomatie française, à Venise principalement, qu'une biographie complète du personnage, fort célèbre en son temps, qui sert de cadre au tableau. Guillaume Pellicier, ou mieux *Pellissier,* — si on conserve l'orthographe déjà usitée au seizième siècle et que la famille de l'évêque de Montpellier a conservée jusqu'à nos jours, — était un de ces hommes d'église, comme la France en a possédés jusqu'à la Révolution, qui, préparés à tous les rôles par une forte éducation littéraire, étaient capables de rendre à l'Etat les plus signalés services. La diplomatie naissante devait utiliser particulièrement les talents de ces prélats de cour; et il est curieux de remarquer que, pendant plus d'un siècle, presque tous nos ambassadeurs près de l'empereur d'Allemagne, du « grand seigneur » de Constantinople, de la République de Venise furent des évêques, qui avaient pour secrétaires de simples abbés.

Né vers 1490, successeur de son oncle au siège de Montpellier en 1527, protégé par Marguerite d'Angoulême et François Ier, Pellicier fut longtemps, il faut l'avouer, très peu occupé du gouvernement de son diocèse. De 1534 à 1537, il séjourne à Rome, consacrant son temps à l'étude de l'antiquité et au commerce des savants italiens; nommé ambassadeur à Venise en 1539, il reste en fonctions jusqu'en 1542, et retourne à la cour en qualité de Maître des requêtes. Ce n'est qu'en 1547 qu'il revient résider à Montpellier, pour ne plus quitter sa ville épiscopale jusqu'à sa mort, arrivée en janvier 1568, sauf pour assister aux états du Languedoc, dont il fut douze ans président.

Les grands événements politiques auxquels il fut mêlé fournissent à M. Jean Zeller l'occasion d'intéressants chapitres d'histoire générale, dans lesquels il étudie successivement le caractère de François Ier et ses rapports avec les puissances étrangères, son alliance avec les Turcs, la réconciliation de Venise avec Constantinople, la guerre victorieuse de Soliman contre la maison d'Autriche, le meurtre de Rin-

con et de Frégiose, l'expédition de Charles-Quint contre Alger, les alliances militaires de la France avec les petits États italiens. Tous ces épisodes sont examinés par l'auteur à la lumière de nombreux documents inédits, et principalement à l'aide de la correspondance de Pellicier, conservée dans divers dépôts. C'est un travail neuf et sérieux, pour lequel aucune source d'informations n'a été négligée, et digne à plus d'un titre de figurer dans la galerie déjà nombreuse d'ouvrages, où nous sont si bien restituées la vie publique et privée des hommes remarquables qui, en si grand nombre, ont illustré le seizième siècle.

G. Baguenault de Puchesse.

La Réforme au seizième siècle, par Auguste Laugel. Paris, E. Plon, 1881, in-8 de 393 p. — Prix: 7 fr. 50.

Voici un recueil d'articles parus pour la plupart dans la *Revue des Deux-Mondes*, et qui ne sont pas même reliés par une courte préface. Ces études, qui n'ont rien d'original, méritaient cependant de n'être point oubliées : elles sont judicieusement pensées, élégamment écrites et généralement empreintes d'une véritable modération, bien que l'auteur ne prenne pas la peine de dissimuler son indulgence pour les protestants, leur politique et leurs doctrines.

M. Laugel nous fait d'abord le portrait de trois femmes, des plus célèbres pour leur attachement à la Réforme, Eléonore de Roye, la première femme du prince de Condé, Jeanne d'Albret, la mère de Henri IV, Louise de Coligny, fille de l'amiral, que de tragiques événements rendirent successivement veuve de Téligny et de Guillaume le Taciturne. Un autre chapitre est consacré au duc de Bouillon ; un autre à l'examen du remarquable livre de M. le vicomte de Meaux sur les guerres de religion. Mais l'article le plus nouveau et le plus vraiment digne de remarque est celui où sont racontées les différentes phases de l'intervention militaire en France des régiments suisses, commandés par le colonel Pyffer.

Nous ne pouvons que signaler les sujets traités ; et il serait superflu d'analyser ce qui n'est le plus souvent qu'une analyse. On ne saurait le faire du reste avec plus de finesse et de connaissance de l'époque que M. A. Laugel. Il aime les personnages dont il parle ; on voit qu'il a longtemps vécu avec eux et qu'il suit avec intérêt tous les travaux publiés sur leur époque. Nous nous étonnons seulement qu'il ait terminé son volume par un chapitre intitulé : *Le duel de Marie de Médicis et de Richelieu*, qui ne se rattache aucunement au protestantisme ou au seizième siècle, et ne semble guère à sa place.

G. B. de P.

Des Origines du pouvoir ministériel en France. *Les Secrétaires d'Etat, depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV*, par le comte DE LUÇAY. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-8 de 648 pages. — Prix : 10 francs.

Depuis un certain nombre d'années, les érudits se sont particulièrement attachés à faire revivre les institutions du moyen âge et de l'ancienne France, et à en retracer l'histoire, au moyen des documents que les dépôts d'archives renferment sur ces matières. Mais parmi les ouvrages considérables qui ont paru depuis trente ou quarante ans sur nos institutions nationales, il en est peu qui soient à la fois aussi substantiels et aussi utiles que le présent volume. Tout le monde aujourd'hui, est intéressé à connaître quelles sont les origines historiques de ces grands pouvoirs publics qu'on appelle les ministères, et si ces questions ne sont pas encore entrées dans le domaine du haut enseignement en France, cela tient sans doute, à ce qu'elles n'étaient encore que fort imparfaitement connues. Nul n'était mieux préparé que M. le comte de Luçay, par ses études antérieures, à retracer les origines et les développements graduels des secrétariats d'Etat ; aussi, grâce à ses recherches considérables, nous avons désormais une histoire des ministères qui deviendra classique, et qu'on ne refera pas après lui.

Pendant de longues années M. de Luçay a travaillé à cet ouvrage, et les érudits ont pu en lire, dès 1870, les quatre premiers chapitres dans la *Revue historique du Droit français et étranger* ; le reste de son œuvre est entièrement inédit. Le chapitre premier traite des secrétaires d'Etat depuis l'origine jusqu'à la mort de Mazarin. L'ordonnance de Henri II, en 1547, qui instituait les secrétaires d'Etat ne fit que consacrer un état de choses en partie déjà existant ; le chancelier, au début du moyen âge, était à vrai dire un secrétaire d'Etat, c'est-à-dire un fonctionnaire chargé de formuler la volonté du roi. Devenu grand officier de la couronne au treizième siècle, le chancelier éleva la situation des clercs-notaires qui devinrent les clercs du secret, et prirent même, au moins ceux qui eurent les finances entre leurs mains, le titre de secrétaires des finances. A partir de Florimond Robertet, sous François Ier, l'intervention de ces secrétaires, fixés à quatre, s'étendit de la transmission des ordres spéciaux du souverain en matière de finances, à celle de toutes les affaires de l'Etat. Sous Henri II leurs fonctions se régularisèrent et chacun d'eux eut l'expédition de toutes les affaires de la circonscription territoriale dont il était chargé : leurs attributions étaient purement géographiques. Le règlement du 11 août 1578 donna à ces fonctionnaires, réduits au nombre de trois, entrée au Conseil privé et au Conseil d'Etat, et leurs attributions furent encore augmentées par le règlement de 1588. Sous Henri IV, nous trouvons quatre secrétaires, et dès cette époque, se trou-

vèrent à peu près constitués deux ministères qui ont toujours existé depuis : celui des affaires étrangères et celui de la guerre et de la maison du roi. Richelieu, qui voulait tout faire par lui-même, réduisit les secrétaires d'Etat au rôle d'agents de transmission et Mazarin, continua la même politique.

Mais à partir de sa mort, les secrétaires d'Etat prennent toute la place et sont véritablement des ministres. Nous voyons alors remplissant cette charge, toujours avec des attributions géographiques, Brienne, La Vrillière, Le Tellier, Colbert, Louvois, Lionne, etc.; mais par suite des pays qui rentraient dans leur domaine administratif, il arriva en fait, que Colbert fut ministre de la marine; Lionne, ministre des affaires étrangères, Louvois, ministre de la guerre; il y eut, en quelque sorte, un chef de cabinet qui fut Louvois, car il eut dans toutes les affaires une influence prépondérante jusqu'à sa mort arrivée en juillet 1691. Le ministère était, à la fin du règne de Louis XIV, composé de six personnes : le chancelier, chef suprême de la magistrature, le contrôleur général des finances qui avait remplacé le surintendant général après la disgrâce de Fouquet, et qui avait dans ses attributions le commerce intérieur et extérieur; à côté de ces deux fonctionnaires dont les pouvoirs étaient limités administrativement, figuraient les quatre secrétaires d'Etat avec des attributions en partie encore géographiques, au moins pour l'administration intérieure. Ces agents de la royauté avaient tout entre leurs mains; Saint-Simon les qualifie ainsi : « Le monstre qui avait dévoré la noblesse, les tout-puissants ennemis des seigneurs qu'ils avaient mis en poudre à leurs pieds. » Aussi, y eut-il une réaction aristocratique et parlementaire contre les ministres, à la mort de Louis XIV, et M. de Luçay a consacré tout son quatrième chapitre à l'histoire de cette lutte qui comprend de 1715 à 1718.

Sous Louis XV, les secrétaires d'Etat sont réorganisés par Dubois qui prend le titre de principal ministre (22 août 1722). Quand, sous le ministère du cardinal de Fleury, Louis XV eut déclaré officiellement qu'il gouvernerait désormais par lui-même, le titre de principal ministre fut supprimé, mais Fleury conserva néanmoins la direction des affaires. Il y eut encore différentes fluctuations dans les pouvoirs ministériels jusqu'à l'arrivée de madame de Pompadour qui consacra le triomphe définitif des secrétaires d'Etat. En 1774, à la mort du roi, le ministère se trouvait ainsi composé : Maupeou, chancelier et garde des sceaux; le duc d'Aiguillon, secrétaire d'Etat des affaires étrangères département auquel il réunissait, depuis le mois de janvier précédent, celui de la guerre ; le duc de la Vrillière, secrétaire de la maison du roi et du clergé; Bertin, secrétaire d'Etat pour l'agriculture, les écoles, les dépôts et collections de chartes, etc. ; Bourgeois de Boynes,

secrétaire d'Etat de la marine; l'abbé Terray, contrôleur général des finances.

M. de Luçay n'a pas poursuivi son étude plus loin que la mort de Louis XV ; il en donne les raisons dans sa préface ; d'une part, c'est que les réformes qui furent faites dans cet ordre d'idées, sous le règne de Louis XVI, indiquent la fin d'un état de choses plutôt que des améliorations, et que le rôle des secrétaires d'Etat proprement dits s'efface d'une manière sensible pour laisser toute l'initiative des affaires aux mains du contrôleur général des finances ; M. de Luçay a craint, d'autre part, de reprendre une étude déjà faite par d'autres. Le cadre qu'il s'était tracé est d'ailleurs parfaitement rempli, car les ministères sont constitués définitivement sous Louis XV, et c'est là qu'il faut arrêter l'histoire de leurs origines. M. de Luçaya donné en appendice des tableaux fort utiles : Les départements et la suite chronologique des secrétaires d'Etat depuis le règlement du 1er avril 1547 jusqu'au mois de mai 1774 ; la suite chronologique des chanceliers et des gardes des sceaux de France, et celle des surintendants et des contrôleurs généraux des finances pendant la même période. ERN. B.

Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France. *Evénements politiques et militaires* (1270 à 1678) avec notes, pièces justificatives et documents inédits par L. DE PIÉPAPE, officier du service d'Etat-major. Paris, Champion ; Besançon ; Marion, 1881, 2 vol. in-8 de XIX-483 et 512 pages avec deux cartes. — Prix : 15 fr.

Avant que nous ayons eu le temps de recommander cet ouvrage qui nous a été remis depuis peu, l'Académie française le signalait à l'attention en lui décernant le second des prix Thérouanne destinés « aux meilleurs travaux historiques publiés dans l'année précédente. » On nous permettra de remarquer que les récompenses de l'Académie sont allées cette année à des ouvrages d'histoire militaire écrits par des officiers : M. le commandant Bourrely a eu le premier prix pour son étude sur Fabert (2 vol. in-8), et M. le commandant Hardy une mention po ur ses Origines de la tactique française (également en 2 vol. in-8).

M. de Piépape n'est point à ses débuts dans l'art d'écrire et dans les travaux d'érudition. Il a déjà publié un volume de poésies et a communiqué plusieurs mémoires intéressants à l'Académie de Besançon. Il raconte, dans son introduction, comment son séjour dans cette ville lui donna l'idée d'une histoire militaire de la Franche-Comté transformée en un récit des négociations et des luttes qui, du douzième au dix-septième siècle ont amené la réunion définitive de « la Comté » à la France ; car plusieurs fois déjà, avant le traité

de Nimègue, cette province avait passé sous la domination française notamment aux temps de Philippe le Hardi, de Louis XI et de Louis XIII. Elle s'était ainsi préparée, par une assez singulière coïncidence, sous trois de nos souverains qui ont le plus travaillé à notre unité nationale, à se fondre avec la France contre laquelle elle avait souvent lutté, moins en ennemie qu'en défenseur de ses franchises locales. Elle lui tenait par le sang, par l'éducation, par le langage, par la position géographique et c'est un des mérites de M. de Piépape d'avoir mis ce fait en évidence à une époque où l'on va rechercher dans l'histoire tout ce qui peut donner lieu à des revendications de territoire. Un autre de ses mérites vient de sa compétence spéciale pour l'exposition des opérations militaires qui occupent une place importante dans son livre : on y retrouve l'écrivain et l'officier d'état-major.

Nous n'avons pas à résumer ici cette page d'histoire. Disons seulement les proportions de chaque épisode. Après une introduction qui remonte aux origines de notre histoire, les deux premiers chapitres sont consacrés à la première annexion sous Philippe le Hardi et aux événements qui suivirent, jusqu'à la campagne dirigée par Louis XI qui occupe également deux chapitres. Les négociations entre François Ier et Charles-Quint sont exposées dans le chapitre v. Puis vient l'expédition de Henri IV, peu connue jusqu'ici dans ses détails, qui est racontée dans les deux chapitres suivants. La guerre dévastatrice conduite par Richelieu absorbe la plus grande partie de l'ouvrage (huit chapitres) ; on y voit figurer des types curieux, qui ont peu de place dans les histoires générales et auxquels nous trouvons plus facile de donner un nom qu'une qualification : le marquis de Conflans, le baron d'Arnans, le capitaine Lacuson, l'abbé de Vatteville. Les sept chapitres suivants retracent les dernières luttes sous Louis XIV, l'incorporation définitive à la France, la justifient et en montrent les avantages réciproques.

L'Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France est le résultat d'un long travail et de patientes recherches. L'auteur a mis à contribution les archives du Doubs et de la Côte-d'Or, la correspondance du Parlement de Dôle, le dépôt du Ministère des affaires étrangères : il y a donc beaucoup d'inédit. C'est une perspective qui est de nature à allécher les lecteurs : il eût été intéressant pour l'homme du monde comme pour le critique d'en être informé dès le début, et de ne pas avoir un travail à faire pour s'en assurer. M. de Piépape paraît aussi très au courant des publications locales, des travaux des sociétés savantes de la province qui lui ont fourni de nombreux renseignements. Nous lui indiquerons une excellente étude sur Hugues de Lionne due à un franc-comtois, M. J. Valfrey.

Ce livre n'est point de ceux dont l'intérêt se limite à une province

et son mérite littéraire et historique le mèneront promptement à une seconde édition en vue de laquelle nous adresserons quelques observations à l'auteur.

Nous lui demanderons plus de correction et de précision dans l'indication des sources. Ainsi tome Ier, page 208, la note 1 indique simplement « D. Grappin, » sans titre d'ouvrage, ni page. L'indication de la page 209, note 3 est insuffisante : de quel discours s'agit-il ? Pages 428, 429, comment se retrouver avec cette seule indication : *Mémoires de Richelieu*, et pages 452, 455, 459, 463 où aller chercher ces pièces, dans les *Archives du Doubs, Mss. de la Bibliothèque de Besançon, Archives nationales*. Nous ne croyons pas que le nom d'*Aubery* ait été cité une seule fois avec son orthographe (t. Ier, 356, 357, etc., t. II, 470, 471). La carte de Mercator qui figure dans le tome Ier n'a qu'une valeur archéologique, car, si sa reproduction est exacte, elle donne aux différentes localités une position tout à fait fantaisiste. Nous croyons qu'une étude plus approfondie des familles du pays eût fourni le sujet de notes intéressantes et eût évité bien des confusions au moins apparentes. Les mêmes personnes paraissent sous des noms différents, qui éloignent dans la pensée du lecteur toute idée d'identité ou de parenté. Il serait intéressant de connaître le nom de la femme du marquis de Saint-Martin (t. Ier, 396, II, 300) qui le rattachait à la Franche-Comté, et soutenait son patriotisme. Ailleurs (t. Ier, 153) on voit figurer en 1479 un personnage qui vivait en 1602. Il ne faudrait pas écrire *Labaume* (I, 201) ni *Val Romey* (I, 428). Nous voudrions aussi une table des innombrables noms de personnes et de lieux cités dans cet ouvrage qui donne les véritables titres de noblesse et de gloire de beaucoup de familles, de beaucoup de bourgs et de cités ; nous en voudrions également une des pièces justificatives. Il eût été plus intéressant de grouper tous les traits servant à composer le portrait de l'abbé de Vatteville (t. II, 207, 327), sauf à reporter à leur date les faits historiques. R. DE SAINT-MAURIS.

BULLETIN

Le Christ rejeté. *Réponse à M. Havet*, par l'abbé AUGUSTIN LEMANN, professeur aux facultés catholiques de Lyon. Paris, Victor Lecoffre, 1881, in-8 de 75 p. — Prix : 1 fr. 50.

L'article de la *Revue des Deux Mondes* (1er avril 1881) dans lequel M. Havet a contesté le caractère historique des évangiles et attaqué la personne divine du Christ, avec la haine farouche d'un sectaire, et d'un sectaire peut-être athée, devait émouvoir et indigner les âmes chrétiennes. M. l'abbé Augustin Lemann a voulu répondre à ces dénégations et protester contre ces blasphèmes. Son origine israélite lui en donnait particulièrement le droit, et la connaissance qu'il a du Talmud lui rendait sa tâche plus facile

Une foi ardente a inspiré son travail, et une généreuse colère en anime les pages. A propos de l'article même de M. Havet, je n'ajouterai qu'un mot. En matière de critique historique, l'auteur déclare se rattacher et même s'en tenir à Voltaire. Que dirait-il, que diraient ses amis, si quelqu'un d'entre nous déclarait s'en tenir purement à Bossuet? Décidément, ceux qui prônent tant la loi du progrès sont les premiers à s'en dispenser. A.

La lyre chrétienne, *ou paraphrase sous forme de prières des psaumes les plus usités*, par l'auteur de « Allons au Ciel. » Paris, Gervais; Lille, Desclée, 1880, in-18 de XXIII-488 p. — Prix : 3 fr.

Ce nouvel ouvrage de l'anonyme mais très goûté auteur de *Allons au Ciel* (voir XXIX, 106) et des *Enseignements de la divine sagesse* (XXXI, 216), est un commentaire simple et plein d'onction des psaumes les plus usités. Il explique aux fidèles le sens des prières liturgiques qu'ils récitent souvent sans en comprendre toute la portée; il donne en même temps un aliment substantiel aux âmes qui cherchent des consolations, de la force, des lumières, de l'espérance. L'auteur s'abandonne souvent aux élans de son cœur, mais c'est un cœur nourri des saintes Écritures dont il extrait des sucs salutaires. Le style est élégant, ferme et net : les pensées toujours élevées et profondément chrétiennes. Les psaumes, au nombre de vingt-quatre, sont expliqués dans leur ordre numérique. Chaque verset latin est accompagné de la traduction française et suivi d'un commentaire. On trouvera dans l'appendice un certain nombre de prières et l'office des vêpres du dimanche. Nous ne sommes pas téméraires en disant après un évêque que c'est une « œuvre utile aux âmes et à l'Église; » et qu'à l'élégance gracieuse de la forme, il joint les qualités solides du fond, qui en feront « le livre aimé qu'on garde volontiers sous la main, l'ami qui s'associe à toutes les émotions de l'âme. » S.

Le Droit commun, par Mgr Isoard, évêque d'Annecy. Paris, Palmé, 1881, in-8 de 54 p. — Prix : 25 c.

Cette brochure de Mgr Isoard a pour but de défendre l'Église contre les politiques qui ne cessent de lui faire la guerre. Elle s'adresse, par le fait, à la masse des lecteurs de journaux, et à ceux des chrétiens que les clameurs de la phraséologie courante en pays révolutionnaire pourraient égarer dans leurs appréciations, et par suite dans leur attitude de légitime résistance. Nous sommes au temps de la toute-puissance des mots; ils sont les vrais rois de la multitude. Tel celui-ci : « Le droit commun! l'Église au droit commun! » Qu'entend-on par là, on ne sait; mais cela ronfle à l'oreille, et c'est bon! Or, le savant prélat démontre que, prise au pied de la lettre, cette expression amène la suppression certaine du sacerdoce, de l'apostolat, des églises et chapelles, des cimetières catholiques, des réunions du dimanche, de la prédication, de tous les actes extérieurs de la religion. De telles conséquences n'apparaissent pas au premier abord; elles existent cependant, et se déduisent les unes des autres. Justice violée, oppression, sacrifice de tous les droits, de tous les intérêts majeurs de l'âme, de la société en résumé, voilà ce qui sort d'un mot en apparence inoffensif. L'argumentation de Mgr Isoard est irréfutable, et appuyée d'autorités décisives. Il eût pu constater encore que, dans toute société, il y a une foule de législations spéciales : est-ce que nos députés n'ont pas des privilèges? est-ce que la médecine, la pharmacie, l'enseignement, la navigation, la diplomatie, n'ont pas les leurs, et absolument nécessaires? V. P.

La Liberté d'enseignement et l'Université. *Défense de l'école libre Sainte-Marie* par M. de Bellomayre, ancien conseiller d'Etat. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-18 de 103 p. — Prix : 60 c.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la condamnation pour cause d'«immoralité,» — on sait ce que cela veut dire dans la langue du jour, — de M. Ch. Villars, directeur de l'école libre de Sainte-Marie à Toulouse. Cette brochure donne l'éloquent et solide plaidoyer de M. de Bellomayre devant le Conseil supérieur ; la décision du Conseil académique de Toulouse ; les jugements du Conseil supérieur de l'instruction publique dans les affaires de Toulouse, Amiens, Boulogne, Lille et Poitiers, puis les éloges et les remerciements adressés par le grand-maître de l'Université aux juges qu'il s'était choisis et qui avaient décidé en sa faveur. C'est un recueil de documents du plus haut intérêt sur la lamentable histoire de la liberté d'enseignement en France

O.

Les projets de loi sur l'enseignement primaire, par E. de Fontaine de Resbecq, ancien sous-directeur de l'ens eignement primaire. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-18 de 108 p. — Prix : 60 c.

Ce travail, fait pour la Société générale d'éduc ation et d'enseignement, était digne d'u n public moins restreint. De là cette publication que nous n'avons à recommander que d'un mot : le sujet se recommande de lui-même et l'auteur avait des titres tout particuliers à le traiter après une longue et honorable carrière dans la direction de l'enseignement primaire. Il apprécie à leur juste valeur, en se basant sur les documents officiels qui permettent de connaître les nécessités et de prévoir les résultats, cette série de lois qui doivent imposer dans l'enseignement primaire la trilogie sacrée : obligation, gratuité et laïcité. On ne saurait trop éclairer les électeurs et même ceux qui ne le sont pas sur les funestes conséquences de ces lois dont nos législateurs nous dotent en ce moment : « C'est l'expropriation de l'enfant pour cause d'alignement moral... » D'aussi odieuses prétentions ne peuvent avoir qu'une excuse, la lâcheté de ceux qui les supportent. R.

Le conseil d'Etat, le tribunal des conflits et les conseils académiques, par le marquis de Ségur, ancien conseiller d'Etat. Paris, 1881, Librairie de la Société Bibliographique, in-18 de 94 p. — Prix : 60 c.

L'incontestable compétence de l'auteur ajoute à l'intérêt de ce travail traitant des questions qui préoccupent vivement l'opinion. A l'œuvre on juge l'ouvrier : tel a été le résultat de l'usage fait, dans des circonstances encore présentes à tous les esprits, de la juridiction administrative. L'ancien conseiller d'Etat expose les avantages et la nécessité de la juridiction administrative, ses fonctions normales et les réformes qu'elle devrait subir. Il défend le principe du tribunal des conflits. Mais il se prononce nettement contre les juridictions exceptionnelles du Conseil supérieur de l'instru ction publique et des Conseils académiques que justifiait le monopole universitaire, mais que condamnent la liberté de l'enseigneme nt et les décisions récemment rendues. Modéré dans la forme, solide par les principes, étayé sur les faits, le travail du marquis de Ségur portera avec lui la conviction et éclairera nos futurs législateurs . S. M. M.

Lettres à un père de famille sur la question des écoles, par l'abbé Ravoux, instituteur breveté et docteur en théologie. Orléans Blanchard, 1881, in-18 de 40 p. — Prix : 50 c.

Les quatre lettres de M. l'abbé Ravoux attaquent la question si importante

et si brûlante de l'enseignement par un côté rarement abordé : celui des avantages que donne le célibat religieux aux instituteurs et aux institutrices tant pour eux-mêmes que pour l'éducation des enfants. Trois lettres montrent que l'enseignement religieux est loin de contrarier l'instruction comme le prouvait naguère un sénateur républicain à la tribune, et que sa suppression viole la liberté religieuse et prive l'instituteur de son plus solide appui. Tout ceci est très clairement et simplement exposé et bon à lire. R.

Les Mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrices. *Lettre pastorale* de Mgr TURINAZ, évêque de Tarantaise. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, gr. in-18 de 42 p. — Prix : 40 c.

Il n'est pas de sujet qui ait plus d'actualité en face de la multiplicité des publications. On lit beaucoup et partout. Mais que lit-on ? L'autorité de l'évêque, la science du docteur, le talent de l'écrivain se réunissent dans Mgr Turinaz pour dénoncer les dangers de la presse corruptrice pour la foi, pour l'abaissement des caractères, la dissolution de la famille, le renversement de l'ordre social. La liberté n'est point la licence autorisée aujourd'hui. Tous les chrétiens doivent s'unir pour lutter avec l'Eglise, afin de conjurer les maux dont nous menace le dévergondage propagé par la presse. Ils doivent faire connaître, faire apprécier et aimer les bons livres et les répandre autour d'eux. Ces conseils ne seront pas perdus pour nos lecteurs. B. M.

Blocus de Frigolet, par les rédacteurs de la « Cour d'honneur de Marie. » Abbaye de Saint-Michel de Frigolet. Avignon, Séguin, in-12 de xx-529 p. et gravures. — Prix : 1 fr. 50.

La Frigolade, poème héroï-comique en sept chants, par VILLEFRANCHE. Paris, Jules Vic, 1881, in-12 de 86 p. 3e édition. — Prix : 60 c.

La Trappe et les décrets. *Journée du 6 novembre 1880 à la Grande Trappe de Mortagne. Les Trappistes devant la justice,* par deux expulsés Mortagnais. Mortagne, Pichard, 1881, in-8 de 120 p.

Aux Ardèchois.— *Souvenirs de l'année 1880. Les journées du 30 juin et du 4 novembre ou La persécution religieuse dans le Vivarais,* par un compatriote. Lyon, imp. Jevain, s. d., in-18 de 32 p. — Prix : 25 c.

Le premier de ces ouvrages est le plus considérable qui ait été consacré à un seul fait d'exécution des décrets ; mais aussi il s'agit d'un fait unique, qui sera bientôt légendaire et qui, un instant, a tenu en suspens l'attention générale. L'abbaye de Saint-Michel de Frigolet des Prémontrés est la seule qui ait eu l'honneur d'un siège. Les auteurs ont voulu recueillir tous les documents concernant le blocus ; ils font défiler sous les yeux tous les acteurs, n'omettent aucun détail, citent les récits et les charges des journaux, mêlent les mots gais et comiques aux tristes et sérieuses réflexions, publient les pièces de vers inspirées par la circonstance, donnent la plaidoirie de Me Chauffard, puis font l'histoire de l'abbaye en remontant au sixième siècle, jusqu'à l'époque où les Prémontrés s'y établirent (1858) et donnent la description de ses incomparables trésors, des peintures qui décorent la chapelle. Nous recommandons tout particulièrement le chapitre sur l'hospitalité que les Pères donnaient aux étrangers.

— La *Frigolade* se rattache au même sujet. Elle est venue trop tardivement ou était trop considérable pour trouver place dans le *Blocus*. L'auteur de *Pie IX*, sous le coup de l'indignation qui fait les poëtes, a repris la plume

du *Fabuliste chrétien* pour fustiger en vers pleins de verve et mordants les héros du siège de Frigolet. Sa muse

... Chante les combats et cette race épique
Qui, jurant d'expulser Dieu de la République,
Arma de rossignols les bras de ses guerriers
Et rendit immortels soldats et serruriers.

Tous les puissants du jour figurent dans cette petite épopée et égaient la galerie qui se plaît à les voir défiler, non triomphants, sous la verge du poète.

— *La Trappe et les décrets* n'est qu'un récit purement historique, si nous pouvons nous exprimer ainsi, des faits qui ont marqué l'expulsion du 6 novembre 1880 à la Grande Trappe, fondée du vivant de saint Bernard et dont l'abbé est abbé général. Il est précédé de quelques considérations préliminaires sur les préparatifs, sur les attaques dirigées contre les moines et suivie des pièces justificatives, procès-verbaux, démissions, réquisitions, ordonnances, arrêtés. Nous y trouvons aussi la plaidoirie de Me Chartier.

— L'auteur de *Aux Ardéchois*, ancien magistrat, après quelques courtes considérations générales sur la persécution religieuse et les devoirs qu'elle impose, fait l'historique des décrets et de leur application dans l'Ardèche qui a frappé les Pères de la compagnie de Jésus à Notre-Dame d'Ay et à La Louvesc, le 30 juin, les Récollets au Bourg de Saint-Andéol et les Oblats à Lablachère le 4 novembre. Il termine par un appel aux électeurs contre les ennemis de Dieu et de la religion. V. M.

Nouveau catéchisme d'économie politique, par M. Em. Worms, professeur à l'Ecole de droit de Rennes, correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. Paris, Marescq et Godchaux, 1881, gr. in-18 de VII-142 p. — Prix : 4 fr. 50.

Nous n'avons qu'un reproche à faire à ce petit livre, c'est de répondre imparfaitement, selon nous, à son titre; l'auteur (il nous en avertit dans sa préface) a destiné son travail aux hommes et aux enfants du peuple; il souhaite que les instituteurs puissent l'employer en lectures dans leurs classes. Or ce livre ne nous paraît avoir ni le ton ni l'allure d'un ouvrage populaire; la science n'y fait pas défaut, saus doute, mais elle est présentée sous un aspect sévère; rien qui donne le relief et la vie aux raisonnements et aux expositions de doctrine. Le langage lui-même n'a pas toujours la simplicité et la clarté qu'il eût fallu; on nous dit, par exemple, que celui « à qui l'on fait une prestation de n'importe quelle espèce la bonifie dans une mesure donnée; or, la mesure en laquelle, dans l'échange, des prestations de n'importe quelle espèce sont bonifiées en portions de fortune, constitue leur prix. » Ailleurs, que le luxe seul n'eût pas entraîné la perversité des mœurs, « si d'autres causes ne s'étaient rencontrées dont lui-même était l'effet et le signe récognitif. » Ces inconvénients seraient certainement moindres dans un traité véritablement scientifique, comme l'auteur est assurément capable d'en composer. R. D. L. S.

L'année scientifique et industrielle, par Louis Figuier. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 580 p.— Prix : 3 fr. 50.

Bien connue par sa carrière déjà longue et par son succès toujours soutenu, la publication de M. Figuier atteint sa vingt-quatrième année. Elle nous initie cette fois aux découvertes scientifiques et aux applications industrielles qui ont plus particulièrement signalé l'année 1880. C'est la phy-

sique qui depuis deux ans compte les plus merveilleux progrès : l'honneur en revient en grande partie à M. Graham Bell, avec son téléphone, et à M. Gramme, avec sa machine électrique; tous deux d'ailleurs ont obtenu de l'Institut le grand prix Volta. Notons encore divers chapitres dont les sujets présentent un intérêt manifeste : les perfectionnements qui ont été apportés à tous les détails de l'exploitation des chemins de fer ; l'hygiène à Paris dont le public et la presse ont dû se préoccuper vivement pendant l'été dernier ; le canal de Panama et le tunnel du Saint-Gothard ; la théorie parasitaire de M. Pasteur et le choléra des poules ; M. Crookes et la matière radiante, etc. A. D.

Histoire romaine, *depuis la fondation de Rome jusqu'à l'invasion des Barbares*, rédigée conformément aux programmes officiels, par E. Maréchal, avec de nombreuses gravures, types et costumes militaires, plans de villes, etc. Paris, Delalain, 1881, in-12 de 702 p. — Prix : 5 fr.

Dans cette *Histoire romaine*, M. Maréchal a introduit plusieurs améliorations. Signalons entre autres la part plus grande qu'il donne à l'histoire de la littérature. Il ne se contente pas, comme on le fait d'ordinaire, de mettre les écrivains à l'arrière-plan. M. Maréchal a compris qu'ils ont une part dans l'histoire politique par l'influence qu'ils exercent sur leurs contemporains. M. Maréchal ne semble pas avoir des notions très exactes sur les origines du christianisme. Il croit, par exemple, que la hiérarchie ecclésiastique date de Constantin (v. p. 649). On voit qu'il n'a pas étudié beaucoup cette partie de l'histoire. Il pense également que c'est au quatrième siècle seulement que la croyance se répandit partout que l'Eglise romaine avait été fondée par les chefs des apôtres (p 653). On trouve un certain nombre d'assertions du même genre. Les gravures représentent plutôt des dessins de fantaisie que des vues de monuments. Il semble cependant que l'habitude contraire prévaut à juste titre. Pourquoi M. Maréchal est-il revenu à des errements anciens? X.

Nouvelle mythologie, *dédiée aux jeunes filles*, par Mme Bourdon. Paris, Putois-Cretté, 1881, in-12 de 242 p. — Prix : 2 fr.

Nous avons parlé il n'y a pas longtemps d'une mythologie de M. Jean Humbert (t. XXXI, p. 453). En voici une autre plus spécialement destinée aux jeunes filles. Le nom de son auteur peut complètement rassurer sur la retenue avec laquelle elle a été écrite. La mythologie après avoir été jadis la matière de véritables études, a, de notre temps, été laissée un peu trop de côté. Il est indispensable d'en avoir des notions pour comprendre les poètes et certaines œuvres d'art. Mme Bourdon apprend à ses lectrices tout ce qu'elles doivent et peuvent savoir. Elle envisage d'ailleurs son sujet d'une façon fort intéressante et fait voir dans le chaos des fables antiques les premières assises de la religion, et comment au milieu de leurs altérations, ces fables ont conservé des traces de la vérité. Autrefois on ne s'occupait guère que de la mythologie des Grecs, ou des Romains, Mme Bourdon l'étudie aussi chez les Hindous, les Perses, les Assyriens, les Phéniciens, les Egyptiens, les Gaulois, les Germains, les Scandinaves, les nations américaines, les peuples africains, les Sibériens et les Océaniens. On a dans un petit volume un travail fort curieux et fort bien fait. S. de T.

Théâtre classique français, par M. l'abbé Figuière, professeur de rhétorique au petit séminaire de Mende. Paris, Poussielgue, 1881, in-18 de 776 p. — Prix : 4 fr.

Le Cid, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Britannicus*, *Esther*, *Athalie*, *le Misanthrope* et *Mérope* composent le volume auquel M. l'abbé Figuière a donné ses soins. Corneille, Racine, Molière et Voltaire y sont naturellement l'objet chacun d'une notice biographique, mais on y a joint d'autres documents, tels que les examens que Corneille a faits de ses pièces, les préfaces de Racine, un extrait des manuscrits de Mme de Caylus et une analyse critique des huit tragédies et de la comédie dont le recueil est formé. Ces analyses nous ont paru bien faites en général. Nous réclamerons toutefois contre l'appréciation du *Cid* : « Le dénouement, c'est le triomphe de la piété filiale dans le cœur de l'héroïne, elle ne peut pas épouser, elle n'épousera pas le Cid. » Mais elle l'épouse au contraire, d'après les romances et les deux vieux poèmes, d'après la tradition. Seulement, historiquement, la situation est toute différente puisque la Chimène qu'épouse le Cid était fille non du comte de Gormas, mais de Diego d'Orviedo que Rodrigue ne tua point. Le désir de moraliser la tragédie de Corneille a évidemment entraîné M. l'abbé Figuière un peu trop loin. Th. P.

Contes populaires, *tirés de Grimm*, *Musæus*, *Andersen*, etc., publiés avec notices et notes par D.E. Scherdlin, agrégé de l'Université, professeur d'allemand au lycée Charlemagne et à l'École polytechnique. 3e édition, Paris, Hachette, 1877, in-18 de IV-461 p. — Prix : 3 fr.

Nous dirons un mot de ce volume, qui vient seulement de nous parvenir, bien que sa date soit déjà assez ancienne pour nous dispenser d'un compte-rendu. Ce livre peut être utile et c'est ce qui nous engage à l'indiquer aux jeunes lecteurs auxquels il est destiné. Mettre sous leurs yeux un choix de contes des frères Grimm, de Musæus, d'Andersen, de Herder et de Sieberkind, faciliter l'exécution du programme pour l'enseignement des langues vivantes, telle a été la pensée de M. Scherdlin. Sa tâche était d'ailleurs aisée et point n'était besoin de dire que ce livre n'a aucune prétention littéraire. En effet, M. Scherdlin s'est borné à joindre aux contes de courtes biographies de leurs auteurs et à placer au bas des pages des notes grammaticales. Une courte préface ouvre le recueil. M. Scherdlin prétend que les auteurs à qui il fait des emprunts ont écrit pour le peuple et lui ont raconté en quelque sorte sa propre histoire. Cela nous semble tout à fait inexact. Tous ceux qui se sont occupés à chercher des chants ou des légendes populaires savent que le peuple n'y attache nulle importance et que ce n'est que très difficilement qu'on obtient de lui de pareils récits. Les frères Grimm ont fait une œuvre utile aux érudits, mais indifférente au peuple. Quant à Musæus, il a arrangé les vieilles traditions un peu comme Tressan arrangeait ou dérangeait nos romans de chevalerie. Andersen, lui, a songé aux enfants; mais il leur a parlé en poète et en lettré. Herder et Sieberkind ont emprunté leurs fables à l'orient et à coup sûr ce n'est pas sa *propre histoire* que le peuple allemand a pu retrouver dans les *Feuilles de Palmier*. Il faut tâcher de donner aux jeunes gens des idées justes même sur les choses de valeur minime et c'est pourquoi nous relevons l'assertion de M. Scherdlin. F. Grisberg.

La Révolution et son remède nécessaire, mai 1881, par J. DE MARLIAVE. Paris, Maurice Tardieu, in-8 de 55 p. — Prix : 1 fr.

Dans cette excellente brochure, M. de Marliave met nettement en opposition la révolution et la monarchie en les caractérisant surtout par des extraits de leurs programmes heureusement et consciencieusement choisis. La correspondance du comte de Chambord est particulièrement mise à profit. La Révolution est essentiellement anti-chrétienne ; tous les gouvernements qu'elle a enfantés sont viciés par une tache originelle qui les condamne aux yeux des chrétiens et dont l'histoire montre l'impuissance pour satisfaire aux besoins du peuple qu'ils prétendent servir ; ils n'ont abouti qu'à des luttes perpétuelles entre gouvernants et gouvernés et à l'apparition de Césars « d'autant plus despotes que leur seule raison d'être est la restriction d'une liberté que le pays déteste pour tout le mal qu'elle vient de faire. » Ils n'ont jamais accordé la liberté essentielle qui est la liberté du devoir. Il faut donc opter entre la révolution ou la monarchie qui est la contre-révolution. Si le choix est fait, parmi ceux surtout auxquels s'adresse M. de Marliave, pourquoi hésiter à le manifester ! « Il est une heure qui sonne pour les peuples comme pour les hommes. » Une fois qu'elle est passée, on n'est pas sûr de la revoir. V. M. S.

La Vérité sur les prophéties de Gouy-L'Hôpital, par des serviteurs de Marie, témoins des apparitions ; seul récit authentique, recueilli par F. HERMIER. Paris, C. Dillet, 1881, in-12 de 72 p. — Prix : 50 c.

Nous ne doutons pas de la bonne foi de l'auteur de cet opuscule. Il a cru aux apparitions de Gouy-l'Hôpital, petit village du canton d'Hornoy (Somme), et s'est proposé d'honorer la mère de Dieu en racontant ces faits extraordinaires. Par malheur, les apparitions n'existent pas ; c'est du moins ce qui ressort d'une lettre très sévère de Mgr Guilbert, évêque d'Amiens, et qui a été publiée par la *Semaine religieuse* du diocèse. Dans ces conditions, l'éditeur comprendra que nous n'insistions pas davantage sur les *Prophéties de Gouy-l'Hôpital*. En faire l'éloge, ce serait manquer de respect à l'autorité ecclésiastique. La cause est entendue. F. B.

La Fin du Monde, par ADOLPHE PIEYRE. Nîmes, Grimaud, 1881, in-8 de 40 p. tiré à 300 exemplaires. — Prix : 1 fr.

C'est une étude sur celles des *Centuries* de Nostradamus qui se rapportent à la fin du monde L'auteur s'aide beaucoup des deux principaux commentateurs du prophète de Salon, M. Anatole Le Peletier et M. l'abbé Torné-Chavigny. Mais il a un style moins obscur que ses devanciers, et ce petit travail, qui ne tire pas autrement à conséquence, se lit avec plaisir. Disons, pour ceux qui s'intéressent à ces curiosités, que la fin du monde, d'après Nostradamus, arrivera en 1922. L'abbé Latour, de Toulouse, avance la catastrophe d'un an. A l'en croire, ce sera pour le 13 juillet 1921, à midi, 17 minutes, 43 secondes ! F. B.

L'Orphéon paroissial. *Trente-deux nouveaux cantiques pour les grandes solennités*; *solos et chœurs à deux voix égales*. Avec le concours de divers auteurs. Notation nouvelle. Paris, Sarlit, 1880, in-12 de 72 p. — Prix : 1 fr.

La notation nouvelle annoncée au titre est celle de Frère Achille de la

Miséricorde, à l'usage des organistes débutants. C'est du plain-chant mesuré, avec ce détail que les notes sont blanches, vides si l'on veut, et qu'on a gravé à l'intérieur la première lettre de leur nom : *l, r, m, s*, etc., pour *la, ré, mi, sol*, etc. L'œil s'étonne d'abord de cette complication, mais s'y habitue assez vite ; et il n'est pas douteux que les commençants y trouvent un secours. Mais ce n'est là que l'écorce et la forme. Tout est nouveau dans ces trente-deux cantiques, musique et paroles, et les auteurs sont variés : MM. A. Bruneau ; abbés Bergerot, Goupil, Villatel ; Frère Marcel ; MM. Allard et J. Materne. Ce sont les maîtrises, les chanteurs zélés des réunions paroissiales, les chœurs en famille et entre amis, que l'on a envisagés dans le recueil. Or, les mélodies, sans être bien savantes (ce qui n'était point nécessaire, vraiment), présentent des motifs à la fois religieux et entraînants, dont on peut faire le meilleur usage dans les fêtes chrétiennes. L'harmonie y est simple, mais juste, facile, agréable. Il y a ordinairement, selon la bonne méthode, solo et chœur à deux voix égales. Quant aux paroles, on ne peut dire que ce soient des chefs-d'œuvre de poésie : cela n'était pas non plus nécessaire, pourvu que les règles essentielles du rythme et de la grammaire fussent gardées, et surtout que la pensée pieuse fût assez bien exprimée pour émouvoir l'âme et la faire entrer dans l'esprit du mystère : et c'est bien ce à quoi les auteurs sont parvenus, à ce double égard. Notons qu'il n'y a pas d'accompagnement d'orgue, le livre étant spécialement composé pour les orphéons, les exécutions vocales. Nous n'avons que du bien à en dire. Les sujets sont : L'Esprit-Saint, l'Eucharistie, le Sacré-Cœur, la sainte Vierge, saint Joseph ; une paraphrase du *Miserere* fort bien inspirée, avec une hymne latine, pour terminer, en l'honneur de saint Joseph.

V. Postel.

Chants et chansons des jeunes filles, recueillis et revus, pour les pensions et les familles, *avec musique*, par Étienne Ducret. Paris, Sarlit, 1880, 4 séries de chacune 96 pages. — Prix : 1 fr. la série.

Certes, nul ne saurait méconnaître le charme des chants populaires et enfantins qui firent les délices de notre jeunesse à tous. On peut en composer, et on l'a fait souvent, de nouveaux sur d'autres données plus régulières, plus artistiques, plus réservées même, car nos excellents pères ne repoussaient point le sel dans les mots ; mais, à coup sûr, on n'atteint plus à cette naïveté, à cette simplicité, à cette gaîté, à ces franches ritournelles, que l'esprit blasé et attristé de notre temps comprend à peine. Ressuscitons tout cela pour la jeunesse de nos écoles chrétiennes. Elle n'y perdra rien, sous aucun rapport, et peut y gagner, car la joie honnête et saine fait du bien à tout en ce monde, et cette joie appartient de droit à l'enfance bien élevée.

Cette pensée a été celle de M. Étienne Ducret, et nous l'en félicitons. Son recueil est un service rendu aux enfants, aux parents et aux maîtres. Il y présente non seulement les rondes et chansons avec la musique, mais les jeux qui en font partie, et qui les unissent si gracieusement. La grammaire, la rime, la conjugaison des verbes en particulier, le respect des syllabes et de la prosodie légitime, n'y brillent que par une triomphale absence ; mais le bébé danse tout de même et s'ébat sans scrupule, sans remords, dans ce lac de solécismes et d'invraisemblables assonances et consonances. Il vous dira comment son père plante et bat l'avoine, ce que fait dans la rue le chevalier du guet, par quel coup habile la tour doit se défendre contre *le duque* de Bourbon, de quelle façon on fera sortir

biquette du *chou* qu'elle ravage ; il célébrera son beau château, le légendaire pont d'Avignon, le talent de guérir les malades, le bois si joli, les moutons de la bergère, le minet qui lui vola son fromage ; le furet qui court en fin matois, le printemps qui donne les roses, l'alouette et le pinson qui se sont mariés (les maladroits !) sans provisions d'aucune sorte ; le gentil coquelicot, la marchande d'oignons, la vieille et son âne ; que sais-je? cent et cent sujets d'aussi haute portée; puis, la prière faite, le bébé ira dormir à poings fermés. C'est juste.

Il y a pour tout cela des airs consacrés, généralement gracieux. M. Ducret ne réussit pas toujours à choisir les meilleurs, par exemple dans *l'Alouette et le Pinson*, dans *la bonne Vieille de Paris*. Nous eussions, pour notre part, exclu *le tabac* que l'épouse adopte précisément pour faire pièce à son mari (série IIIe, p. 77). En plusieurs endroits on a chargé, au lieu d'en mitiger les excès, le langage fantaisiste et absolument barbare du poète antique.

Au premier cahier donc, trente-quatre rondes enfantines avec jeux ; au second, chansonnettes, fables et noëls, au nombre de trente, d'intérêt assez inégal ; le troisième renferme des airs populaires, duos, chœurs célèbres (Lulli, Rameau, Grétry, Dalayrac, Gaveaux, etc.), au nombre de vingt-neuf ; et dans le quatrième des chants nouveaux, un peu plus étendus, avec accompagnement de piano ; plusieurs de M. Ducret lui-même : le Jour de l'An, la Sainte-Catherine, le Petit Pauvre, *Tournez !* Tout tourne ! la Fleur d'Iris, etc.; quatorze morceaux. — Le livre est bien imprimé, la musique très nette et correcte.

V. Postel.

David Livingstone et sa mission sociale, ouvrage orné de gravures, de quatre cartes d'après l'auteur et d'un portrait de Livingstone, par Florentin Loriot. Paris, Charavay frères, 1881, in-12 de xiii-329 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le récit complet des voyages de Livingstone est un ouvrage beaucoup trop considérable pour la plupart des lecteurs ; M. Florentin Loriot a donc fait une œuvre de vulgarisation très utile en condensant dans un petit volume les aventures du célèbre explorateur de l'Afrique australe. Cette grande figure, trop peu connue chez nous, est dessinée par l'auteur avec une merveilleuse netteté : malgré ses importantes découvertes, Livingstone était moins un géographe qu'un missionnaire convaincu et dévoué ; suivant une heureuse expression de M. Loriot, ce fut un précurseur. Il ne fonda pas d'église, mais il prépara au milieu du désert le piédestal de l'autel sur lequel se célèbrera un jour le saint sacrifice de la messe. Animé d'un sentiment religieux très élevé, il ne songea jamais à faire œuvre de sectaire mais s'efforça de faire connaître à ces pauvres sauvages opprimés un Dieu consolateur et sauveur. Scrupuleux observateur des préceptes de son divin Maître, il prêcha partout la paix et pratiqua le pardon des injures au point de se refuser à tirer vengeance de ses plus féroces ennemis. Aussi traversait-il impunément les champs de carnage, respecté de tous et parvenant souvent par ses supplications à retenir le bras prêt à frapper. Les dévouements les plus touchants s'attachèrent à ses pas et trouvèrent encore moyen de se manifester après sa mort. Cette touchante histoire est moins la biographie du voyageur que la vie du missionnaire. Inspiré par son sujet, l'auteur emprunte souvent le style biblique ; ses descriptions et ses récits, entremêlés de citations des saintes Écritures, n'en sont que plus saisissants.

C'est ainsi qu'il conte avec une émotion communicative la découverte des chutes du Zambèze qui ont gardé le nom du grand voyageur, le massacre sous les yeux de Livingstone d'une peuplade entière par des marchands d'esclaves, la rencontre avec Stanley, sa mort et le convoi funèbre de ses serviteurs dévoués transportant son corps à travers mille dangers jusqu'à la côte où ses compatriotes le reçoivent pour lui donner à Westminster une sépulture royale.

Vte H. DE BIZEMONT.

Etudes sur la vie et les œuvres de A. Cochin, par LÉON ROUX. Paris, Gervais, 1881, in-8 de 130 p. — Prix : 3 fr.

Cette étude, due à un ami, et dédiée au fils qui a payé de la prison sa fidélité au poste d'honneur près des dominicains expulsés, fait revivre dans ce qu'elle a de plus sympathique la figure d'Augustin Cochin. Elle tire aussi les enseignements que donne sa vie de dévouement. Elle fait surtout ressortir quelle constante préoccupation fut pour lui l'amélioration du sort des classes ouvrières. M. Cochin, qui écrivait et parlait si bien, agissait encore mieux en matière de charité. L'analyse de ses travaux économiques, des œuvres auxquelles il a pris une part active fournissent à la fois et des renseignements utiles et de sages réflexions, dont profitera le lecteur, et qui font en même temps goûter l'écrivain et celui auquel il a voulu rendre un juste hommage.

V. M.

Le Révérend Père Louis Milleriot, de la Compagnie de Jésus, par le P. CHARLES CLAIR. Paris, Palmé, 1881, in-18 j. de VIII-183 p, avec phot. — Prix : 2 fr. — et édition populaire avec une grav. : 1 fr.

Le R. P. Milleriot était un type unique de missionnaire des pauvres, de pêcheur d'hommes, recherchant de préférence ce qu'il appelait les « gros poissons ; » il avait un genre d'éloquence à part et il obtenait un immense succès par ses prédications et ses confessions. Son centre d'activité était l'église de Saint-Sulpice de Paris ; il y a dirigé longtemps les œuvres de la Sainte-Famille et de Saint-François-Xavier. Auparavant, il avait exercé son zèle dans les prisons et avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, il s'était livré à l'enseignement comme prêtre séculier. Le P. Clair raconte toute cette vie consacrée à Dieu et au salut des âmes ; il émaille son récit de traits charmants souvent empruntés au journal de son héros : *Souvenirs d'un vieux*, et qui le dépeignent mieux que tous les portraits et feront le bonheur de tous les lecteurs. Il nous le montre aux tristes jours de la Commune et de l'expulsion ; il nous conduit à son chevet pendant son agonie, pour nous édifier par sa résignation, sa confiance en Dieu, son oubli de soi-même et nous fait connaître l'hommage rendu à sa mémoire par M. Littré, qui devait le suivre de près dans l'éternité. Tel fut un de ces hommes voués à l'exécration par la passion révolutionnaire. Ceux qui l'ont connu l'appréciaient autrement ; ceux qui le connaîtront par ce livre seront du même avis et ne regretteront pas une lecture qui piquera vivement leur curiosité et nourrira leurs âmes du suc fortifiant des bons exemples et des bonnes paroles.

R. DE ST-M.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Le 9 juin mourait à Paris, un prélat d'un zèle infatigable et d'une vertu angélique, ardent lutteur pour la cause de la vérité, écrivain populaire par excellence, homme aux convictions profondes, cherchant à propager la religion par la diffusion de tous les écrits capables de ramener la foi dans les cœurs, la vérité dans les intelligences, homme d'action et de bon conseil, apôtre de la jeunesse et de la classe ouvrière, inflexible sur les questions de principe, et de la plus aimable douceur dans ses relations avec tous. C'était Monseigneur Louis-Gaston-Adrien de Ségur, prélat de la maison du pape, chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis.

Né à Paris le 15 avril 1820, il était l'aîné des huit enfants du comte Eugène de Ségur et de la comtesse Sophie Rostopchine, dont il a écrit la vie. A six ans il fut mis en pension à Fontenay-aux-Roses, dans un établissement de l'Université qui ne savait point nourrir un des plus fermes défenseurs de l'Église, un de ceux qui ont le plus passionnément combattu le libéralisme. De là il passa dans la pension Muron-Bellaguet, obtint son diplôme de bachelier à 17 ans, et fit son droit. L'histoire rapporte qu'il ne fut pas toujours un écolier modèle : l'espièglerie et la paresse étaient les défauts de l'enfant. Il avait particulièrement un crayon d'une habileté dangereuse, et pour ses maîtres et pour lui-même, qui faisait pressentir l'artiste. Car Monseigneur de Ségur, que nous avons tous connu aveugle, avait un très beau talent de peinture : il avait travaillé sous la direction de Paul Delaroche, et, au Salon de 1841, il obtenait une médaille de 3e classe pour le portrait de son père. Il quitta l'atelier et l'école de droit en 1842 pour suivre M. de Latour-Maubourg à Rome en qualité d'attaché d'ambassade. C'est dans la Ville éternelle que se décida sa vocation. Il revint en France, entra à Issy en octobre 1843, et fut ordonné prêtre le 18 décembre 1847. Il débuta dans le ministère comme aumônier des prisons et confesseur des enfants pauvres et abandonnés. Il retourna à Rome en 1852, comme auditeur de Rote. C'est là que, le 1er mars 1853, il perdit subitement un œil ; le 2 septembre de l'année suivante, il devenait complètement aveugle. Il donna sa démission en 1856 et fut nommé le 8 mars chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis. Fixé désormais à Paris, il devint comme le centre et l'inspirateur de toutes les œuvres de charité et d'apostolat : prêchant, dirigeant, confessant, correspondant avec le monde entier, écrivant ses petits livres, donnant beaucoup, attirant la jeunesse chez lui et fondant pour elle une conférence sous le nom de Saint-Philippe de Néri, où se sont formés, dans des discussions sur les questions les plus graves de l'économie sociale et de la théologie, des orateurs, des publicistes, des hommes politiques. Ce n'est pas ici le lieu de faire le tableau de cette vie pleine de bonnes œuvres : nous ne rappellerons que la fondation, en 1856, de l'œuvre de Saint-François-de-Sales, sorte d'œuvre de la propagation de la foi à l'intérieur de la France, que le pieux prélat a dirigée jusqu'au dernier mois de sa vie, ainsi que l'Union des œuvres ouvrières catholiques, à la tête de laquelle il fut placé dès sa fondation, en 1871, et qui lui donnait la direction des Congrès des œuvres ouvrières, qui se sont tenus régulièrement depuis, et qui ont été un instrument fécond pour la propagande du bien.

La place que nous donnons ici à Monseigneur de Ségur est pleinement justifiée par le nombre considérable d'écrits sortis de sa plume, qui ont eu

un nombre considérable d'éditions, et dont plusieurs ont été traduits dans les principales langues. Monseigneur de Ségur était plutôt porté à agir qu'à écrire, alors qu'il jouissait de la vue. C'est cependant de la première partie de sa vie que datent les *Réponses* et les articles anonymes publiés dans les *Petites lectures* de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, lesquels sont le fond des *Instructions familières et lectures du soir* sur les principales vérités de la religion. Ce serait une curieuse page de l'histoire littéraire que celle des *Réponses*, écrites primitivement pour un almanach populaire qu'elles auraient absorbé, au détriment même du calendrier, et dont le manuscrit est resté longtemps égaré; l'éditeur a fait défaut quand il s'est agi de les imprimer. Les membres de la famille ont dû se cotiser pour faire les frais de la première édition, et quinze éditions se sont rapidement succédé dans la première année. Atteint de cécité, Monseigneur de Ségur dictait à son secrétaire : c'était un repos et un délassement pour lui. Il le faisait avec une telle netteté, une telle précision, qu'il n'avait jamais à y revenir pour se corriger : avait-il seulement un instant à lui, il en profitait pour dicter quelques pages. Nous avons essayé de donner une bibliographie complète des œuvres de Monseigneur de Ségur, en indiquant le chiffre des éditions auxquels sont parvenus ceux des opuscules qui ont eu le plus de succès :

Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion (1851, in-8, Lecoffre, a eu 15 éditions dans la première année et en tout 194); — *Quelques mots sur Rome adressés aux soldats français en* 1852 (1852); — *Jésus-Christ. Considérations familières sur la personne, la vie et le mystère du Christ* (1856, in-8, 19 éd.); — *La religion enseignée aux petits enfants* (1857, in-32, 26 éd.); — *Pratique de l'adoration du saint Sacrement* (1857, in-32); — *Y a-t-il un Dieu qui s'occupe de nous?* (1857, in-18, 22 éd.) — *Prie-Dieu pour l'adoration du saint Sacrement* (1858, in-18); — *Causeries familières sur le protestantisme d'aujourd'hui* (1858, in-18, 36 éd.); — *La très sainte communion* (1860, in-18, 107 éd.); — *Le Pape, question à l'ordre du jour* (1860, in-18, 76 éd.); — *Les Pâques* (1861, in-18, 141 éd.); — *L'Église* (1861, in-18, 53 éd.); — *La passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1861, in-18, tiré de *Jésus-Christ*); — *La confession* (1861, in-18, 71 éd.); — *Le denier de saint Pierre* (1861, in-32, 34 éd.); — *La Révolution* (1861, in-18, 23 éd.); — *La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou Jésus-Christ est-il Dieu?* (1862, in-18, tiré de *Jésus-Christ*); — *Instructions familières et lectures du soir sur toutes les vérités de la religion* (1862, 2 vol. in-12, 20 éd.); — *La piété enseignée aux enfants* (1863, in-18, 14 éd.); — *Conseils pratiques sur la prière* (1863, in-18, 18 éd.); — *Le Souverain Pontife* (1863, in-18); — *L'Enfant Jésus* (1863, in-18, 17 éd.); — *Conseils pratiques sur la confession, suivis d'un examen de conscience* (1863, in-18, 59 éd.); — *La piété et la vie intérieure* en cinq traités : I. *Notions fondamentales* (1863, in-8); II. *Le Renoncement* (1863); III. *Jésus vivant en nous* (1863), remplacé par la *Grâce et l'Amour de Jésus* (1872, 2 vol. in-18); IV. *L'union en Jésus*, ou le *Chrétien vivant en Jésus* (1865); V. *Nos grandeurs en Jésus*, en trois parties (1re 1864, 2e et 3e 1865, 1866); — *Conseils pratiques sur la piété* (1864, in-18, 16 éd.); — *Conseils pratiques sur la communion* (1864, in-18, 38 éd.); — *Conseils pratiques sur les tentations et le péché* (1864, in-18, 14 éd.); — *Les objections populaires contre l'Encyclique* (1865, in-18); — *La présence réelle* (1865, in-18, 16 éd.); — *Le tiers ordre de Saint-François* (1865, in-18, 26 éd.); — *Grosses vérités* (1865, in-18, 52 éd.); — *Au soldat en temps de guerre* (1866, in-32, 104 éd.); — *La foi devant la science moderne* (1867, in-18); — *Les francs-maçons. Ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils veulent* (1867, in-18,

17 éd.); — *La sainte Vierge, lectures pieuses pour les réunions du mois de Marie* (1867, in-18); — *La liberté* (1869, in-18); — *Le concile* (1869, in-18); — *Venez tous à moi* (1869, in-18); — *Tous les huit jours* (1869, in-18, 20 éd.); — *La messe* (1869, in-18); — *Pie IX et ses noces d'or* (1869, in-18); — *Les saints mystères. Explications familières des cérémonies de la messe* (1869, in-18); — *Aux enfants chrétiens. Le mois de Marie* (1870, in-18, 19 éd.); — *Le Pape est infaillible* (1870, in-18); — *A ceux qui souffrent; Consolations* (1871, in-18); — *Prêtres et nobles* (1871, in-18, 22 éd.); — *Vive le roi* (1871, in-18, 23 éd.); — *Mois du Sacré-Cœur. Le sacré-cœur de Jésus* (1872, in-18, 16 éd.); — *Le dogme de l'infaillibilité* (1872, in-18); — *La confirmation* (1872, in-18); — *Aux apprentis. Avis et conseils* (1872, in-18); — *Le bon combat de la foi* (1872, in-18); — *L'école sans dieu* (1872, in-18); — *Les merveilles de Lourdes* (1872, in-18, 27 éd.); — *La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1873, in-18), tiré de *Jésus-Christ;* — *La France aux pieds du Sacré-Cœur* (1873, in-18, 34 éd.); — *Je crois* (1873, in-18); — *Hommage aux jeunes catholiques libéraux* (1874, in-18); — *La France aux pieds du saint Sacrement* (1874, in-18); — *Ma mère. Souvenirs de sa vie et de sa sainte mort* (1875, in-12); — *Les ennemis des curés, ce qu'ils sont, ce qu'ils disent* (1875, in-18, 24 éd.); — *La lampe du saint Sacrement* (1875, in-18); — *Une petite sainte de neuf ans. Notice biographique*, publiée par Mgr de Ségur (1875, in-18, 14 éd.), tirée du *Messager du Sacré-Cœur*; — *Le cordon séraphique. Ses merveilleuses richesses* (1875, in-18, 18 éd.): — *Notice sur le cordon de Saint-François* (1875, in-18, 62 éd.); — *La sainte Vierge dans l'Ancien Testament* (1875, in-18); — *Le jeune ouvrier chrétien. Petites directions spirituelles à l'usage des jeunes gens* (2 vol. in-18, I. 1875, II, 1876), publié d'abord dans le *Bulletin des œuvres ouvrières*. La 3e partie n'a pas encore été réunie en volume. — *L'enfer. S'il y en a un. Ce que c'est. Comment l'éviter* (1876, in-18, 21 éd.); — *Les merveilles de sainte Anne d'Auray* (1877, in-18); — *Le mariage* (1877, in-18); — *Le séraphique saint François. Merveilles de sa vie* (1878, in-18); — *La sainte Vierge dans le Nouveau Testament* (1878, in-18); — *Les trois roses des élus* (1879, in-18), d'où est tiré l'*Amour de la sainte Vierge* (1879, in-18). Mgr de Ségur a donné une *préface* aux *Directions spirituelles de saint François de Sales*, publié par M. l'abbé Chaumont (Palmé, in-16, 1870 et s.) et à la *Vie de sainte Brigitte de Suède*, par une religieuse de l'Adoration perpétuelle. Quelques-unes de ses œuvres ont été réunies dans les *Opuscules* (1863, 2 vol. in-12, Pélagaud, Lyon et Paris). Ses œuvres complètes ont été données en 10 volumes qui s'arrêtent à 1877 (Paris, Tolra, 1867-1877). Il laisse à publier à part une troisième partie du *Jeune ouvrier chrétien* déjà parue dans le *Bulletin de l'Union des œuvres ouvrières*. Il a sous presse un nouveau volume sur les *Miracles de Lourdes*. Nous indiquerons encore de lui, sans pouvoir assigner de date, une *Notice sur l'œuvre de saint François de Sales* donnée dans ses œuvres complètes; les *Volontaires de la prière* qui ont eu 47 éditions. Un certain nombre des *Tracts* publiés par la Société bibliographique sont tirés de ses œuvres.

— M. Jules-Armand-Stanislas Dufaure, né à Saujon (Charente-Inférieure) le 4 décembre 1798, est mort le 27 juin à Rueil (Seine-et-Oise). Il avait fait son droit et s'était fait inscrire au barreau de Bordeaux. Elu député de Saintes en 1834, il ne quitta guère la scène politique depuis ce moment. On l'a vu, tour à tour, conseiller d'État, député, sénateur, sept fois ministre sous cinq chefs d'État différents. Son éloquence, qui lui donna une grande influence dans nos assemblées parlementaires, qui lui conquit une des premières places au barreau de Paris dont il fut le bâtonnier, lui ouvrit les portes

de l'Académie française le 23 avril 1863, comme successeur du duc Pasquier. Ses titres littéraires consistent en discours, plaidoiries, rapports et mémoires d'affaires dont il nous serait impossible de donner la bibliographie. Avocat intègre, orateur convaincu, il est toujours resté fidèle à ses principes au milieu des orages de la vie politique. Sa longue et laborieuse carrière, jusqu'au bout de laquelle il a conservé toute son activité et toute la vivacité de son intelligence, a été couronnée par la défense de la cause de la magistrature et de la liberté religieuse, et par une mort chrétienne.

— M. Henri-Étienne Sainte-Claire Deville, frère du géologue que nous avons perdu en 1876, est mort à Boulogne-sur-Seine le 1er juillet. Il était né à Saint-Thomas (Antilles) le 11 mars 1818. Après ses études classiques, achevées en France, il se livra seul à l'étude de la chimie, dans un laboratoire qu'il s'était construit lui-même. Il fut chargé, en 1844, de l'organisation de la faculté des sciences de Besançon, dont il devint doyen. En 1851, il succéda à Balard comme professeur de chimie à l'École normale supérieure, et fut nommé directeur du laboratoire. Depuis 1859, il suppléa M. J.-B. Dumas dans sa chaire à la Sorbonne. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1861, en remplacement de P. Bertier. Ses principaux travaux sont relatifs à l'acide nitrique anhydre, à une nouvelle méthode d'analyse minérale, à l'aluminium et à la combustion des huiles minérales. On les trouvera en grande partie dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, et dans les *Annales de chimie et de physique*. Nous nous contenterons de citer : *Mémoire sur les carbonates métalliques et leurs combinaisons* (1852); — *Mémoire sur la production des températures élevées*, avec M. Debray (1856); — *De l'aluminium, ses propriétés, sa fabrication* (1859); — *Acier. Rapport à l'empereur sur la fusion de l'acier*, procédé de M. Sudre (1862, in-8); — *Sur la combustion du pétrole et des huiles minérales dans les machines à vapeur* (1863); — *Métallurgie du platine et des métaux qui l'accompagnent* (1863, 2 vol. in-8); — *Leçons de chimie*, professées à la Société chimique de Paris en 1864 et 1865 par Berthelot, de Luynes, Sainte-Claire Deville, etc. (1868). — Ajoutons un mémoire *sur les trois états moléculaires du silicium*. Il a aussi annoté l'*Histoire d'une chandelle*, de Faraday (1865). M. Sainte-Claire Deville était membre du Comité consultatif des arts et métiers, de la Commission d'assainissement de Paris, de la Commission scientifique envoyée au Mexique, de la Commission chargée de réorganiser les observatoires. Il était docteur en médecine et docteur ès sciences physiques. Tous ses titres et toute sa science ne l'empêchaient point d'être un excellent chrétien.

— M. le Dr Maurice Raynaud, médecin de l'hôpital Beaujon, membre de l'Académie de médecine, professeur agrégé de la faculté, est mort subitement à Bellevue (Seine-et-Oise) le 29 juin. Il était né à Paris en 1834. On lui doit : *Des derniers ouvrages de M. Flourens et de l'Origine des idées modernes sur la vie* (1858); — *De Asclépiade Bithyno, medico ac philosopho*, et *De l'asphyxie locale et de la gangrène symétrique des extrémités* (1862); — *Les médecins au temps de Molière* (1862), thèses pour le doctorat ès lettres; — *Nouvelles recherches sur la nature et le traitement de l'ataxie locale et des extrémités* (1874, in-4), extrait des *Archives générales de médecine*. Il a publié les *Leçons de pathologie expérimentale* du Dr Germain Sée (1866).

— M. l'abbé Edouard-Ferdinand-Marie Labbe de Champgrand, né à Bourges le 18 août 1813, est mort, dans cette même ville, le 17 janvier. Elève des jésuites, auquel il donna plus tard un de ses neveux, le P. de Bengy, martyr de la Commune, et parmi lesquels son nom avait été porté avec honneur par le savant Philippe Labbe, il entra au séminaire de Saint-Sulpice en 1830.

Ordonné prêtre le 20 mai 1837, il fut envoyé la même année à Bordeaux où il enseigna la théologie dogmatique, la morale, l'Écriture sainte et la liturgie. Son séjour n'y fut interrompu que de 1840 à 1841, par un voyage à Rome et en Terre-Sainte. En 1860, sa santé l'obligea à rentrer dans sa famille; il fut envoyé, à Rome en 1866, avec M. Faillon, qui était chargé de la procure de Saint-Sulpice. Puis il revint à Bourges, où il put professer quelque temps. La *Revue catholique de Bordeaux* donne (livraisons des 16 juin et 1er juillet) une bibliographie complète de ses publications, qui dénotent dans son auteur, M. l'abbé L. Bertrand, prêtre de Saint-Sulpice, un bibliographe consciencieux. Nous y renvoyons pour le détail de ses articles dans l'*Ami de la religion*, les *Comptes rendus des conférences de l'Ecriture sainte du diocèse de Bourges*, la *Semaine religieuse du Berry*, des traductions, des rééditions, etc. Nous ne citerons que les *Mémoires du R. P. Bengy, de la Compagnie de Jésus, aumônier de la huitième ambulance pendant la guerre* 1870-1871, *l'un des otages de la commune mis à mort le* 26 *mai* 1871, qu'il a publiés en 1871 (Paris, Josse, 1871, in-12 de VII-179 p.); — *la Dévotion aux saints anges* (1873); — *le P. Joseph Labbe, S. J., missionnaire en Chine* (1678-1745). L'abbé de Champgrand préparait une biographie de son grand oncle, le P. Philippe Labbe, sur lequel il avait réuni beaucoup de documents.

— M. Jean-François BARTHOLONY, né à Genève en 1796, vient de mourir subitement dans cette ville au commencement de juin. C'est un des fondateurs des chemins de fer en France. Il est l'un des initiateurs du système de la participation de l'Etat dans les entreprises de chemin de fer et de la garantie d'un minimum d'intérêt des capitaux versés par les particuliers. Il a été président des conseils d'administration des chemins de fer d'Orléans et de Lyon à Genève. Il a écrit : *Quelques idées sur les encouragements à accorder aux compagnies concessionnaires des grandes lignes de chemin de fer et autres travaux d'utilité publique* (1835, in-4), document distribué aux députés; — *Du meilleur système à adopter pour l'exécution des travaux publics en France et notamment des grandes lignes de chemin de fer* (1837, in-8), avec un *appendice.... ou examen critique des conditions imposées aux compagnies et des causes qui s'opposent au développement de l'esprit d'association en France* (1838, in-8); — *Lettre à un député sur le nouveau système de travaux publics adopté par le gouvernement pour la construction des grandes lignes de chemin de fer* (1841); — *Deuxième lettre à un député. Observations sur l'exécution de la loi du* 11 *juin* 1842 (1843); — *Résultats économiques des chemins de fer, ou observations pratiques sur la distribution des richesses créées par les nouvelles voies de communication, et sur le meilleur système d'application de la loi du* 11 *juin* 1842 (1844, in-8); — *Simple exposé de quelques idées financières et industrielles* (2e édition, 1860, in-8).

— M. Ferdinand BOMPOIS, né à Marzy, près Nevers, est mort à Paris, à l'âge de 66 ans. M. Bompois, numismatiste distingué, avait réuni une très importante collection de monnaies grecques, dans laquelle on compte un grand nombre de pièces rares. Parmi les publications de M. Bompois, nous citerons : *Médailles grecques de la Cyrénaïque* (Paris, 1869, in-8); — *Types monétaires de la Guerre sociale* (Paris, 1873, in-4); — *Monnaies attribuées à Maronea, en Thrace* (1878, in-4); — *Examen chronologique des monnaies frappées par la communauté des Macédoniens* (1876, in-4); — *Restitution à la ville de Mylæ, en Sicile, de plusieurs monnaies attribuées à Mytistratus de la même île* (1880, in-8); — *Didrachme-d'Ichnæ* (Londres, 1874, in-8); — *Observations sur un didrachme inédit de Cierium en Thessalie* (1876, in-8); — *Monnaies d'Heraclea de Bythinie* (1878, in 8); — *Drachme inédite de l'Étrurie et monnaies de Populonia,*

(1879, in-8). M. Bompois a collaboré à la *Revue numismatique*, à la *Numismatic chronicle* et à la *Revue archéologique*. La mort l'a surpris lorsqu'il allait mettre sous presse le catalogue descriptif de sa collection.

— M. Henri VIEUXTEMPS, né à Verviers (Belgique) le 20 février 1820, vient de mourir à Mustapha (Algérie), le 4 juin 1881. Fils d'un vieux soldat retiré du service qui se livrait à la profession de luthier et d'accordeur d'instruments, Vieuxtemps s'est acquis une réputation européenne comme violoniste et compositeur. Il était officier de l'ordre de Léopold, membre de l'Académie royale de Belgique depuis 1846 et professeur au Conservatoire de Bruxelles.

— M. Jacques BERNAYS, né à Hambourg en 1824, est mort récemment à Bonn où il était, depuis 1866, professeur de philologie et bibliothécaire de l'Université. C'est là qu'il avait fait ses études de philologie et de philosophie : il y était privat-docent en 1849. En 1853, il avait été appelé à la chaire de philologie classique au séminaire israélite de Breslau. On lui doit des éditions critiques de Lucrèce (1852), de Scaliger (1855), et de divers écrits d'Aristote, de Théophraste, d'Héraclite, de Sulpice Sévère ; une dissertation sur le poème de *Phocylide* (1856) ; une traduction des trois premierslivres de la *Politique* d'Aristote (1872), et des articles dans le *Rheinisches Museum*.

— On annonce encore la mort : de M. l'abbé PLETTEAU, historiographe du diocèse d'Angers, mort à Angers le 28 janvier, auteur de divers travaux d'histoire locale, publiés notamment dans la *Revue de l'Anjou*, et dans le *Répertoire historique et archéologique de l'Anjou*, dont la nomenclature se trouve dans la *Revue d'Anjou* de février 1880 ; — de M. le comte DE BERTOU, mort à Angers, auteur d'un *Essai sur la topographie de Tyr* (1843), et d'un mémoire sur le même sujet communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Jourdain dans les séances des 3, 10 et 24 décembre 1880 ; — de M. Germain VILLE, né à Salies du Salat (Haute-Garonne), mort à Paris le 26 juin, à l'âge de soixante-treize ans, qui a consacré sa vie à l'œuvre des soldats et composé pour eux un petit *Manuel du soldat*, comprenant tout ce qu'ils doivent savoir et pratiquer et qui a été répandu à des centaines de mille d'exemplaires ; — de M. A. COUSIN, juge de paix de La Marche (Vosges), collaborateur de la *Revue de la Marne* et auteur d'une *Histoire des chevaliers de l'arquebuse de Chaumont* (1880) ; — de M. H. J. FLOSSE, mort à Leipzig le 4 mai, professeur, auteur de travaux sur l'histoire ecclésiastique ; — de M. KABDEBO, mort à Vienne à l'âge de vingt ans, auteur d'une bibliographie des sièges de Vienne par les Turcs ; — du poète allemand Franz DE DINGELSTED, professeur à Cassel, directeur de l'opéra de Vienne, ancien conservateur de la bibliothèque de Stuttgard, auteur de poésies, de romans, de traductions qui ont puissamment contribué à introduire sur la scène les chefs-d'œuvre étrangers et spécialement les pièces de Shakespeare ; — de M. HERCKER, chef de la révolution badoise en 1848 et 1849, auteur d'une relation du soulèvement populaire dans les Pays-Bas ; — de M. Théodore SCHEIBE, mort à Vienne, auteur de plus de cent vingt romans.

INSTITUT. *Académie française*. — Dans sa séance du 8 juin, l'Académie a décidé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix de Botta (de 5,000 francs), pour le meilleur ouvrage sur la condition des femmes. Mais elle a accordé une récompense de 2,000 francs à Mlle Clarisse Bader, auteur de *La femme dans l'Inde antique*, *La femme biblique* et *La femme grecque*. Les 3,000 francs restant seront joints au prix de 5,000 francs qui sera décerné en 1884.

L'Académie a décerné le prix Vitet, pour être employé, comme elle l'entendra, dans l'intérêt des lettres, à M. Jean Aicard.

Dans sa séance du 23 juin, l'Académie française a décerné le prix Guizot (3,000 francs) à M. Ch. de Lacombe, ancien député, pour son ouvrage intitulé: *Le Comte de Serre, sa vie et son temps* (2 vol.).— Le prix Halphen, à MM. René Kerviler, notre collaborateur, et E. de Barthélemy, pour leur livre sur *Valentin Conrart*, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, — et à M. Henri Welschinger, pour sa publication intitulée : *le Théâtre de la Révolution* (1789-1799) ; — le prix de Jouy, à M. Georges Ohnet, pour son livre intitulé : *Serge Panine* ; — le prix Lambert, à M. G. Toudouze, auteur d'un roman intitulé : *Madame Lambelle* ; — le prix Monbinne, à Mmes Toussaint, née Samson, Ed. Fournier, veuve de l'ancien rédacteur de la *Patrie*, Paul Albert, veuve du professeur au Collège de France.

Le prix Archon-Despérouses a été réparti entre M. Ludovic Lalanne pour son *Lexique des œuvres de Brantôme* (2,500 francs) ; M. Félix Franck, pour son *Heptaméron de la Reine de Navarre* (1,000 francs) ; M. F. de Grammont pour son livre : *Les vers français et leur prosodie*.

Une partie du prix Marcellin-Guérin a été attribuée à M. Muntz pour son *Etude sur Raphaël*.

Dans sa séance du 30 juin, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi composé pour le troisième semestre M. Gaston Boissier, directeur, M. Rousse, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 10 juin l'Académie a décerné le prix Brunet (Bibliographie d'une province de l'ancienne France) à M. Auguste Molinier, pour la bibliographie du Languedoc; —le prix Stanislas Julien à M. Emile Rocher, pour son travail sur la province chinoise Yun-Nân ; — le prix Lafons-Mélicoq à M. Flammermont, pour son *Histoire de la Municipalité de Senlis* ; avec une mention honorable à M. de Calonne pour son ouvrage : *la Municipalité d'Amiens au quinzième siècle*.

Dans la séance du 24, l'Académie a décidé que le prix pour le concours ordinaire, dont le sujet était l'histoire du Kalifat ne serait pas décerné.

Dans la séance du 17 juin, l'Académie a entendu les conclusions de la commission du prix Gobert qui proposait de décerner le premier prix Gobert à M. Lecoy de la Marche pour son *Histoire de saint Martin*. Ces conclusions ont été combattues par M. Gaston Paris, et le premier prix (10,000 fr.) a été attribué à M. Dupuy, pour son *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, par 20 suffrages contre 13 à M. Lecoy de la Marche et 3 à M. Bruel. Le second prix (1,000 fr.) a été attribué à M. Bruel, auteur-éditeur du *Cartulaire de l'abbaye de Cluny*, par 27 suffrages contre 8 donnés à M. Lecoy de la Marche.

Dans la séance du 1er juillet, M. Gaston Paris a communiqué la décision de la Commission des antiquités nationales. Quatre médailles sont décernées, la première à notre collaborateur M. Paul Fournier (*Les officialités au moyen âge*), dont nous avons rendu compte (XXXI, 59) ; — la deuxième à M. Bégul (*La Cathédrale de Lyon*) ; — la troisième à M. Thomas (*Essai sur les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII* (XXIX, 37); — la quatrième, à M. Tuetey (*Testaments enregistrés au parlement de Paris sous Charles VI*). — Six mentions sont accordées : à notre collaborateur M. Noël Vallois (*Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris*, XXIX, 338); — à M. de Kermaingant (*Cartulaire de Saint-Michel du Tréport*); — à M. Curie Seimbres (*Villes fondées dans le midi de la France sous le nom générique de Bastides*); — à M. Jocien de Longrois (*Chanson d'Aquin, ou la conquête de Bretagne par le*

roi Charlemagne); — à M. l'abbé Bourgain (*La Chaire française au XIIIe siècle*, XXXI, 619); — à M. Vignat (*Cartulaire de Beaugency*).

Académie des sciences. — Dans sa séance du 13, l'Académie a élu membre titulaire dans la section de minéralogie, en remplacement de M. Delesse, décédé, M. Fouqué, professeur au collège de France par 37 voix contre 22 à M. Albert Gaudry, professeur au Muséum.

Académie des beaux-arts.—L'Académie a décerné sur le prix Bordin, un prix de 1,000 fr. à M. Paul Mantz pour ses travaux sur Boucher ; — un prix de 1,000 à M. Edmond Bonaffé pour la *Physiologie des curieux ;* — un prix de 500 fr. à M. Marionneau, pour son ouvrage sur l'architecte Louis ; — un prix de 500 fr. à M. Anatole de Montaiglon, et à M. Vasselot, une mention honorable pour son *Histoire du portrait en France.*

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 25, l'Académie a élu académicien libre en remplacement de M. Drouyn de l'Huys, décédé, M. Carnot, sénateur, par 20 voix contre 18 à M. de Butenval.

Faculté des lettres. —M. Cl. Perroud, ancien élève de l'Ecole normale a soutenu à Paris ses thèses pour le doctorat le 4 juin. Les sujets étaient : *De Syrticis emporiis; — Des origines du premier duché d'Aquitaine.*

— M. L. Guerrier, professeur au lycée d'Orléans, a soutenu, à Paris le 22 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *de Petro Damiano;* — *Madame Guyon.*

— M. Alexandre Beljame, professeur au lycée Louis-le-Grand et à l'Ecole libre des sciences politiques a soutenu à Paris le 24 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *Quæ e gallicis verbis in Anglicam linguam J. Dryden introduxit ; — Les hommes de lettres en Angleterre au dix-huitième siècle.*

— M. l'abbé P. Pasty a soutenu à Paris le 1er juillet ses thèses pour le doctorat. Les sujet étaient : *De axiomate causarum; — L'idée de Dieu dans la morale.*

Concours. — L'Académie des sciences de Copenhague met au concours le sujet suivant : Influence du bas allemand sur le développement de la langue scandinave, spécialement le danois. Les travaux peuvent être écrits en français. Ils doivent être remis avant le 31 octobre 1882 au secrétariat de l'Académie.

— L'Académie de Nîmes met au concours un prix de 300 francs pour la meilleure monographie de quelque ville, village, abbaye ou château du département du Gard. Les travaux doivent être envoyés au secrétaire perpétuel avant le 31 décembre 1882.

— L'Académie de Stanislas, dans sa séance du 22 juin, a pour la première fois, disposé du prix Herpin Pertine destiné à récompenser un travail concernant des questions scientifiques, statistiques et historiques, se rapportant particulièrement à la Lorraine ou à l'ancienne province des Trois-Evêchés. Elle l'a attribué à M. Bonvallet, conseiller à la Cour de Dijon, pour un ouvrage inédit : *Une page de l'histoire du Tiers-État*, étude consacrée à la loi de Beaumont.

Ecole supérieure catholique. — Le 2 juillet a eu lieu, à l'Institut catholique de Paris, la distribution des prix aux élèves de l'Ecole supérieure catholique, sous la présidence de M. le directeur de la communauté de Saint-Sulpice, assisté de M. l'abbé d'Hulst, recteur de l'Institut et de M. l'abbé de Broglie, professeur. M. l'abbé d'Hulst a exposé le but de l'école de théologie supérieure, sorte d'école normale destinée à former des professeurs pour

l'enseignement des professeurs de province. Puis M. l'abbé Martin, notre collaborateur, professeur d'écriture sainte, a lu le rapport sur les travaux de l'année et proclamé les noms des jeunes ecclésiastiques de l'école qui ont été jugés dignes, après examen, de porter les titres d'auditeurs et de lecteurs en théologie, équivalant aux titres de bachelier et de licencié donnés par les facultés de l'Etat. Seize élèves ont reçu le titre d'auditeurs en théologie ; six celui d'auditeurs en droit canon.

Commission d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris. — S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, il y a quelques mois, afin de provoquer et d'encourager les études relatives à l'histoire religieuse et à l'archéologie de l'ancien diocèse de Paris, et afin d'en assurer la publication qui l'intéresse, a décidé la formation d'un Comité diocésain d'histoire et d'archéologie religieuses. Ce Comité se composera de cinquante membres désignés par Monseigneur le cardinal dans le clergé et parmi les érudits qui s'intéressent aux études d'histoire et d'archéologie religieuses; pour le moment, il n'en comprend que vingt-cinq. Son Eminence est président d'honneur, et Monseigneur le coadjuteur est vice-président d'honneur du Comité. Le Comité s'est constitué au mois de juin dernier; il a nommé président M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut; vice-présidents, M. l'abbé d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, vicaire général, et M. le comte de Champagny, de l'Académie française; secrétaire, M. l'abbé Delarc, du clergé de Saint-Roch; secrétaire-adjoint, M. le comte de Marsy. En outre, le Comité a nommé une commission de publication qui comprend, outre le bureau, M. le comte Riant, de l'Institut; M. Jourdain, de l'Institut; M. l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catholique. Parmi les membres du Comité, nous remarquons les noms de MM. X. Marmier, de l'Académie française; le marquis de Beaucourt, président de la Société bibliographique ; Duclos, curé de Saint-Eugène; Longnon, archiviste aux archives nationales; Feret, curé de Saint-Maurice ; Victor Fournel; Viollet, bibliothécaire de l'École de droit; l'abbé Thédénat, supérieur du collège de Juilly; Héron de Villefosse, conservateur au musée du Louvre; E. Frémy, premier secrétaire d'ambassade; Anatole de Barthélemy; Georges Rohaut de Fleury, etc... En 1882, le Comité diocésain commencera la publication trimestrielle d'un *Bulletin d'histoire et d'archéologie de l'ancien diocèse de Paris*, contenant des textes originaux inédits et des études sur les hommes et les choses du diocèse de Paris avant la Révolution française.—C'est à M. l'abbé Delarc, 22, rue Saint-Roch, à Paris, que doivent être adressées les communications concernant le Comité diocésain de Paris.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 10, M. Léon Heuzey a fait une communication au sujet d'un vase *lebes* de la collection Castellani à Rome, portant des inscriptions grecques dont il propose une lecture. — Dans la séance du 24, M. Ernest Desjardins a fait une communication au sujet de fragments d'inscriptions trouvés en 1739 à Nîmes dans le bassin d'une fontaine et sur lesquelles M. Allmer vient de publier une étude dans la *Revue épigraphique dans le Midi de la France*. Elles concernent la date de la basilique de Nîmes. M. Benloen a continué la lecture de son mémoire sur l'ethnographie des Albanais.

Lectures faites a l'académie des sciences morales et politiques.— Dans les séances des 4, 11 et 18 juin, M. Emile Beaussire a donné la lecture d'un mémoire sur la morale laïque. — Dans la séance du 16, M. Cl. Dareste, correspondant, a commencé la lecture d'un mémoire sur le marquis de

Lhôpital, ambassadeur de Rome en Russie (1757). — Dans la séance du 25, M. Ch. Lévêque a lu un travail sur l'Histoire du matérialisme de M. Al. Lange, traduit par M. Pommerol.

La société des amis des livres.— Cette Société fondée à Paris il y a peu d'années se compose en ce moment d'une cinquantaine de membres résidants à Paris et d'une vingtaine de correspondants disséminés dans la province ; elle compte dans son sein des magistrats, des avocats, des hommes de lettres, des personnes appartenant à diverses classes de la Société, et que réunit un goût prononcé pour les beaux livres. La Société a, jusqu'à présent, adopté pour la sphère de ses publications des éditions extrêmement soignées d'ouvrages modernes, tirées à petit nombre et accompagnées d'illustrations dues à de fort habiles artistes. Elle a successivement mis au jour la *Chronique du règne de Charles IX* par Mérimée, les *Scènes de la vie de Bohême* par Murger, *Fortunée*, par Théophile Gautier. Peut-être donnerait-elle à son activité et à ses ressources une direction plus utile aux lettres si elle réimprimait des ouvrages intéressants devenus fort rares ou si elle livrait au public des productions dignes de voir le jour et restées inédites ; c'est ainsi qu'agissent les nombreuses sociétés de bibliophiles organisées en Angleterre et en Ecosse : le *Roxburghe Club*, la *Camden Society*, le *Philobiblon*. Le onzième et dernier volume du *Bibliographer's Manual* Lowndes [*London*, 1862] est entièrement consacré à la liste des publications de ce genre ; et bien d'autres, ainsi que le *Literarische Verein* de Stuttgard, auquel on doit déjà la publication d'une centaine de volumes fort appréciés de quiconque en Allemagne, s'occupe d'histoire ou de littérature.

L'*Annuaire* (pet. in-8 de 178 p.) que nous avons sous les yeux, renferme, indépendamment de ce qui concerne la Société (statuts, règlement, etc.) divers écrits de peu d'étendue, et fort dignes d'être lus. Nous signalerons une lettre de M. Uzanne sur les bibliophiles anglais ; une notice sur un poète bourgeois du dix-huitième siècle par M. Fernand Drajons (il s'agit de J. H. Jezon, bourgeois et marchand à Paris) ; une autre notice sur le graveur Janinck extraite du second volume (sous presse) du très important travail de MM. Beraldi et Portalis sur les *Graveurs du dix-huitième siècle*.

M. Eugène Paillet examine une question, plusieurs fois discutée : l'*Histoire de France* du Père Loriquet contient-elle la phrase : « le marquis de Buonaparte, commandant en chef les armées de S. M. Louis XVIII, » etc.?; il expose les motifs sur lesquels on se base pour réduire à néant une fable ridicule, mais, circonstance curieuse, une édition de cette *Histoire*, imprimée en 1816, et indiquée comme la seconde, atteste l'existence d'une première édition qu'on ne retrouve nulle part ; pas un bibliothécaire, pas un bibliophile, pas un libraire ne l'a vue. L'*Annuaire* fait connaître pour la première fois des lettres de Mme de Staël (au sujet du roman de *Corinne*) ; de Derlutt-Tracy, de Bernardin de Saint-Pierre (concernant une édition de *Paul et Virginie*), un *Essai* de M. Motteroz (p. 113-152) sur les illustrations par les procédés chimiques (pages 113-152) mérite une attention particulière ; rappelons à cet égard qu'un éminent libraire et bibliographe avait eu l'idée de gravures en relief par l'emploi de l'eau-forte sur pierre ; il fit des essais pour une édition des *Fables* de La Fontaine publiée en 1811, mais il ne réussit pas dans ces tentatives ; voir de longs détails dans le *Catalogue d'un amateur* (1819, t. III, p. 19).

Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale. — Parmi les manuscrits entrés à la Bibliothèque nationale en 1880, se trouve une collection de

lettres d'Alfred de Musset, renfermées dans une boîte scellée qui ne pourra être ouverte qu'en 1910. — Nous citerons aussi le Livre d'heures d'Antoine de Lorraine, dont nous avons précédemment parlé (XXVIII, 504) et qui figure dans une des vitrines de la galerie.

La Bibliothèque nationale a acheté à la vente Firmin-Didot onze volume imprimés et sept manuscrits. — Les imprimés sont : *Historia de rege Frantie*, tragédie latine de Jacques Locher, qui a pour sujet l'expédition de Charles VIII en Italie; — *Assedio di Pavia*, petit poème qui eut beaucoup de vogue au delà des Alpes, et que termine une sorte de complainte sur la captivité de François Ier ; — La traduction de l'*Ane doré*, d'Apulie, que Guillaume Michel, de Tours, acheva en 1517 ; — Un *Petit Dictionnaire français-latin* de Robert-Estienne ; — *Le Parnasse des poètes français*, de Gilles Corrozet ; — L'*Historia di Campriano Contadino ;* — La première édition des *Poésies de Michel-Ange ;* — Le *Juvénal*, exécuté en 1506 à Paris dans l'atelier de Josse Bade pour des libraires flamands ; — Une jolie *Grammaire grecque* imprimée en 1526 chez Gilles de Gourmont; — Un *Opuscule* que composa en 1523, sur la mort de sa fille, Geoffroy Tory, qui joua l'un des premiers rôles dans le mouvement littéraire et artistique du règne de François Ier ; — enfin une *traduction* par le même, des chroniques du Vénitien Egnazis.

Les manuscrits, choisis tant pour la valeur des textes qu'ils renferment que pour leur exécution, sont les suivants : Recueil d'histoires et de chroniques, copié au douzième siècle, provenant de l'abbaye allemande de Tegernsee, et renfermant les œuvres d'Eginhard, du moine de Saint-Gall et de Robert le moine; — Un deuxième recueil d'histoires et de légendes, copié au treizième siècle, qui contient une relation très précieuse pour l'histoire de saint Louis ; — L'exemplaire original d'une composition qui date de la même époque et est due à Geffroy de Courlon ; — Une bonne copie du texte primitif de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient*, dont une seconde édition est préparée en ce moment par l'Académie des inscriptions; — Une copie du célèbre poème latin connu sous le titre d'*Aurora*; — Un manuscrit offrant un intérêt considérable pour l'histoire des vieilles librairies princières qui ont formé le noyau de la Bibliothèque nationale ; — Enfin, les *Règles de la seconde rhétorique*, œuvre didactique du commencement du douzième siècle.

De plus, la famille de M. Didot, craignant de voir passer à l'étranger un recueil de poésies provinciales copiées au quatorzième siècle, et sur lesquelles M. Paul Meyer prépare une étude, en a fait don à la Bibliothèque nationale.

Les catalogues du British Museum. — Un journal anglais annonce que l'impression d'un catalogue général des livres imprimés appartenant au *British Museum* a été décidée ; cette publication sera nécessairement fort étendue : elle prendra beaucoup de temps et elle exigera des crédits fort considérables, mais cette dernière considération n'arrêtera point une administration anglaise. Il existe déjà deux catalogues de ce genre, mais on peut les regarder comme n'existant pas ; l'un, publié en 1789, forme 7 volumes in-8; l'ordre alphabétique a été adopté; l'autre est un in-folio imprimé en 1843 sous la direction de l'actif et intelligent Panizzi (le correspondant de Prosper Mérimée), il ne concerne que la lettre A, et il n'a pas été continué. En tête, Panizzi a placé un long mémoire exposant les règles qui doivent dominer dans la rédaction d'une inventaire de ce genre.

Deux des fonds particuliers du Muséum possèdent des catalogues spéciaux — Le *Bibliothecæ regiæ Catalogus*, Londini, 1820-1829, 5 volumes in-folio

donne la liste des ouvrages formant la très riche collection réunie par Georges III et que son fils, Georges IV, donna au Museum. Splendide exécution typographique, mais point d'importance bibliographique ; ce n'est qu'une table, par ordre alphabétique, de titres sans développement ; elle indique 65,259 volumes : il y a été joint environ 19,000 brochures qui étaient restées de côté et qui, suivant le système Panizzi, ont été reliées chacune séparément, évitant ainsi les recueils souvent hétérogènes qui ne se rencontrent que trop souvent. Un homme d'Etat, Thomas Grenville, mort plus que nonagénaire, en 1846, avait formé une bibliothèque où des livres précieux avaient été réunis avec un goût exquis ; deux libraires des plus instruits, MM. Payne et Foss, ont publié en 3 volumes in-8 (1842-1844) la *Bibliotheca Grenvilliana*, léguée à la nation (20,240 volumes) ; elle avait coûté plus de 54,000 livres sterling. Le British Museum ne le cède guère, au point de vue de l'importance, au département des imprimés de notre Bibliothèque nationale; l'inventaire imprimé de ce qu'il possède est une œuvre gigantesque, mais nullement impossible ; ce n'est qu'une affaire de temps et d'argent.

Les PP. jésuites et les études kabyles. — Les PP. Jésuites avaient organisé une mission en Kabylie et y avaient établi des écoles françaises. La France, qui est loin d'avoir jeté des racines parmi les indigènes, profitait de l'influence que les Jésuites gagnaient tous les jours. Cent quarante enfants indigènes suivaient leurs cours de français ; cinq d'entre eux ont déjà passé par l'École militaire de Saumur ; un grand nombre d'autres remplissent les fonctions d'interprètes dans les bureaux arabes de la Kabylie. L'œuvre patriotique de ces écoles n'a pu les sauver de l'exécution des décrets du 29 mars 1880. Plutôt des indigènes ennemis de la France que des indigènes imbus de « cléricalisme » !

Les PP. qui se consacraient à la mission s'occupaient en même temps d'études linguistiques. L'un d'eux, le P. Olivier avait publié en 1878, un *Dictionnaire Français-Kabyle* (vi-315 p. in-12, Le Puy, Freydier). Ce dictionnaire est fait à un point de vue pratique ; aussi le Kabyle y est-il écrit en caractères romains, et non pas en lettres arabes, comme c'était généralement le cas jusqu'ici. Le P. Rivière qui avait collaboré (d'une façon anonyme) à l'œuvre de son confrère, achève, de son côté, la rédaction d'un dictionnaire Kabyle-Français Le P. Rivière avait aussi recueilli un certain nombre de contes populaires qu'il va publier, dans la collection de contes entreprise par la librairie Leroux.

Ces publications seront comme l'adieu du P. Rivière à la France. Il va partir pour une de ces missions que les Jésuites organisent en Afrique, l'une dans le Haut-Zambèze, l'autre dans la région du Cap. Ces missions vont là, comme en Orient, travailler à fonder ce que M. Gambetta, plus intelligent que le parti dont il est le maître à la fois et le prisonnier, appelait il y a quelques années encore « la clientèle catholique de la France. »

Collection de chants bohémiens. — Nous avons reçu un ouvrage intitulé : Coleccion de Cantes flamencos recojidos y anotados por Demofilo (Sevilla, impr. de El. Porvenir, 1881 in-8 de xviii-212 pages). Dans ce volume, Demofilo, ou plutôt don Antonio Machado y Alvarez nous révèle un genre de poésie populaire fort intéressant et que, pour notre part, nous ne connaissions pas : ce sont les *Cantes Flamencos*. Ce titre nous a d'abord fort étonné, des chants flamands en Espagne ! Mais c'est que par flamands on entend bohémiens. Pourquoi ? La réponse est difficile à trouver.

Les Flamands vinrent en grand nombre du temps de Charles Ier : ils étaient détestés et l'on peut croire que ce nom fut donné comme une dénomination méprisante aux Gitanos eux-mêmes très mal vus par les Espagnols. On peut penser aussi que les Andalous de caractère gai et moqueur, appelèrent ainsi les bohémiens par une sorte d'antiphrase et justement à cause des contrastes que leur teint bronzé offre avec la figure blanche et rose des Flamands. Quoi qu'il en soit, les *Cantes Flamencos* étaient bien dignes d'être rassemblés. Ils sont lyriques, de rythmes divers, en tercets, en distiques, en quatrains. Les *Peteneras* se composent d'une stance très gracieuse de six vers, les trois premiers et les deux derniers sont octosyllabiques, le quatrième n'a que six syllabes et précède la répétition du troisième. On pourrait du reste trouver chez nos anciens poètes une distribution analogue. Les *Soleares de tres versos,* par lesquels le volume commence, rappellent les *Stornelli* en si grand nombre dans les recueils de chants italiens. Les *Seguirigas jitanas* ont souvent la grâce, le charme des quatrains réunis par Fernan Caballero dans les *Poesias y cuentos andaluces.* Il y a de très jolies choses dans ce recueil dont plus d'une pièce a cette ingénuité maniérée, cette recherche dont on a quelquefois abusé en Espagne et qui a pourtant un véritable attrait. On pourrait croire que quelques vers ont été écrits à la cour de Don Juan II, ceux-ci par exemple : « Ce qui est peine et ce qui n'est pas peine tout est peine pour moi, hier je souffrais de ne pas te voir, aujourd'hui je souffre pour t'avoir vue. » M. Machado a mis en tête de sa collection une bonne et courte préface, il éclaire le lecteur par des notes de l'abondance desquelles il a tort de s'excuser et dont, au contraire, il faut le remercier, sans elles la lecture des *Cantes Flamencos* serait souvent très difficile pour les étrangers. Quelques-uns de ces chants doivent être anciens, d'autres au contraire sont très récents. Les noms de beaucoup de chanteurs sont connus, M. Machado nous en donne une longue liste, et nous offre aussi la biographie d'un des plus célèbres d'entre eux, Silvério, né à Séville en 1831 et dont l'existence fut fort aventureuse. Ce volume est bien coordonné, fait avec soin et digne de se placer à côté de la *Coleccion de enigmas* dont nous avons parlé dernièrement. — Th. de P.

— Le dernier numéro du *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* mentionne des découvertes à Meschers, à Marens, à Authon, à Brouage, à Saintes, à Plassay, d'une borne militaire à Pons, d'une inscription gallo-romaine du premier siècle, à Saintes, qui donne le nom d'un sévir augustal, questeur de la cité, curateur des citoyens romains établis à Saintes : Vergobiés. Les questions et réponses donnent des notes sur le chevalier de Méré, qui pourrait bien être de la famille de Poltrot de Méré (Méré, commune de Bouex-Charente), sur les conférences de Catherine de Médicis et d'Henri de Navarre au château de Saint-Brice, près Cognac, sur Elisabeth de La Rochefoucault, sur Claude-Anne de Saint-Simon, député de l'Anjoumois aux Etats-Généraux de 1789, article où est fixé définitivement, d'après une lettre même du personnage, son lieu de naissance à La Faye, commune de Deviat, près de Barbezieux, que les biographes mettent à La Faye, près Cuffel, et à La Faye, en Villexavier, sur Nicolas de Bonnefoy de Bretauville, gouverneur de Pons, qui, étant gouverneur de Bouteville, prit Besme, l'assassin de Coligny ; sur les Guiton de Maulévrier de Labarre de Larivaux, à Belmott, près Royan, et Alexandre de Pologne, à Saint-Georges de Didonne, etc.

Il y a deux morceaux très considérables : un de M. d'Aussy, sur François de La Rochefoucauld, fils de François II, qui construisit en grande partie le

château de La Rochefoucauld, et d'Anne de Pologne, frère de deux abbesses de Saintes, époux d'une nièce de Coligny, beau-frère du prince de Condé, et un autre sur le prétendu capitole de Saintes, où M. Louis Audiat prouve par des textes que Saintes n'a jamais eu de capitole au sens vrai du mot, que le mot latin *Capitolium*, au moyen âge, ne signifiait pas du tout un temple de Jupiter, et que ce n'est qu'au treizième siècle qu'on s'est mis à croire à l'existence d'un capitole à Saintes.

— L'Association catholique de Saint-François de Sales a distribué durant son dernier exercice pour 126,287 francs de livres, objets de piété et images. Elle a fait pour cet objet 3,750 envois dont 298 pour la mission, 2,338 aux paroisses et aux bibliothèques paroissiales et 124 à des bibliothèques d'œuvres. Dans le nombre, les opuscules de propagande figurent pour 330,161, les almanachs pour 150,720, les volumes de bibliothèques pour 42,111.

— M. Albert Savine s'est mis à la tête d'une importante publication qui sous ce titre *Grande bibliothèque provençale* doit comprendre des documents historiques et littéraires concernant la Provence, les uns inédits, les autres publiés déjà, mais devenus d'une extrême rareté. Le prix du volume est fixé à 5 francs pour les souscripteurs et à 12 francs sur papier de Hollande. La première contiendra le *Sabre*, relation jusqu'ici manuscrite, des troubles causés par l'établissement du Parlement Sémestre (1648). On souscrit à Aix en Provence, 15, rue de la Grande-Horloge, et chez les principaux libraires de Paris et de la province. « Notre plan, disent les éditeurs, est des plus simples et en même temps des plus complets : donner des éditions typographiquement irréprochables contenant un texte révisé avec un soin respectueux et en même temps annoté sans abus, enfin, joindre à l'œuvre une notice biographique et quand il y aura lieu bibliographique.

— On sait que M. Achille Millien s'occupe depuis longtemps à réunir les chants populaires du Nivernais. Ces recherches l'ont conduit plus loin qu'il ne pensait; l'aimable poète a préparé une collection qui ne comprendra pas moins de cinq volumes et dans laquelle les contes, les traditions et les proverbes suivront les poésies.

— En vente à la libraire Leroux, 28, rue Bonaparte, les *Contes populaires grecs*, recueillis et traduits par Emile Legrand, le *Romanceiro*, choix d'anciens chants portugais, traduits par le comte de Puymaigre, et les *Contes albanais*, traduits par M. A. Doron. Nous rendrons compte de ces volumes, que d'autres de même genre suivront bientôt.

— La *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine* dont nous avons annoncé l'apparition, en est à sa troisième livraison, elle contient, entre autres articles, la suite d'une étude intéressante sur les premiers moines d'Aleminie et l'acte III d'une émouvante tragédie sur Paul Ier, très bien traduite de Fr. de Bodoustède par Mme de Stieglitz.

— On annonce la publication d'une nouvelle revue mensuelle, *La Révolution française, revue historique*. Elle sera dirigée par M. Auguste Dide, pasteur protestant de l'église libérale fondée par M. Athanase Coquerel. Son comité de rédaction se compose de MM. Carnot, Henri Martin et Pelletan, sénateurs, Anatole de la Forge, le nouveau député de Paris, S. C. Colfavru, ancien représentant du peuple, E. Brelay, ancien conseiller général de la Seine. Son premier numéro doit paraître le 14 juillet. Ces noms et cette date en disent assez. La revue doit donner, dans chacun de ses numéros, la réimpression de pièces historiques, publiées de 1788 à 1790 : pamphlets, pièces de théâtre, relations d'événements révolutionnaires accomplis à Paris ou en province. Un de ses buts est de « préparer, en France et

dans le monde, la célébration du centenaire de 1789. » Le premier numéro doit donner un article sur la *liberté* de la presse pendant la Révolution française.

— On annonce la publication de deux volumes qui seront fort appréciés des travailleurs : *Une table alphabétique des Mémoires de Saint-Simon*, par M. Paul Guérin, ancien élève de l'École des chartes ; et la *Table générale et analytique des causeries du lundi, portraits de femmes et portraits littéraires*, par M. Ch. Perrot.

— Une société s'est formée pour reconstituer la bibliothèque incendiée de Mommsen. Elle a déjà réuni 132,500 francs.

— Nous avons entretenu nos lecteurs des projets de publication du *Comité des travaux historiques*, (XXXI, 283). *La Revue historique* (juillet-août, p. 387-391) contient à ce sujet de très justes observations. Nous ne relevons que celle-ci qui, émanant d'un organe dont on connaît les tendances, a une certaine portée. Faisant allusion aux détails donnés par M. Ferry, dans son discours à la séance de clôture de la réunion des sociétés savantes : il en a parlé, dit M. G. Monod, « dans des termes inexacts, qui ne faisaient pas sentir l'utilité de cette innovation, et qui, d'autre part, pouvaient prêter à plus d'un malentendu... M. Proust, dans son rapport sur le budget des affaires étrangères de 1881, a renchéri sur les inexactitudes commises par M. Ferry. »

— M. Gustave Saige, ancien élève de l'École des chartes, a terminé l'ouvrage qu'il avait entrepris sur les *Juifs du Languedoc antérieurement au quatorzième siècle* (Paris, Picard, in-8, 1881, tiré à 250 exemplaires sur papier de Hollande). Une partie avait déjà paru dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (tomes XXXIX et XL, 1878 et 1879). C'est le développement de la thèse qu'il avait présentée à l'Ecole des chartes en 1862 : « l'*Honor* des Juifs du onzième au quatorzième siècle, » et qui lui a valu des médailles de l'Académie de Toulouse (1862) et de l'Académie des inscriptions, au concours des antiquités nationales (1863).

— *Le Livre* annonce qu'un libraire de Saint-Quentin, M. Adrien Langlet, travaille depuis longtemps à un *Dictionnaire-manuel des libraires et amateurs de livres* (1445-1881), qu'il revoit en ce moment et qui ne comprendra pas moins de 25 volumes. Tous les travaux bibliographiques parus jusqu'à ce jour ont été compulsés, réunis dans un ordre parfait par l'auteur du futur *Dictionnaire*. L'ouvrage contiendra non seulement d'excellentes notes biographiques, mais encore la nomenclature des manuscrits que possèdent les bibliothèques de Paris et de la province.

— Le deuxième volume des *Actes et correspondances du connétable de Lesdiguières*, publié sur les monuments originaux par MM. le comte Douglas et Joseph Roman a paru (Paris, Picard, 1881, in-4). Nous renvoyons au tome XXIII, p. 153, du *Polybiblion* relativement à l'importance et l'intérêt de cette publication qui doit avoir un troisième volume et un album.

— Le notariat vient d'avoir son bibliographe dans M. Albert Amiaud, ancien notaire à Vars (Charente), ancien président de la Chambre des notaires d'Angoulême, qui a utilisé les loisirs de sa retraite en composant un livre intitulé : *Recherches bibliographiques sur le notariat français* (Paris, Larose, 1881, in-12 de XVI-232 p.) publié avec le soin que M. A. Quantin met à ses publications et tiré à petit nombre. Il donne, dans une première partie, la liste alphabétique des noms et des ouvrages des notaires qui ont écrit sur quelque sujet que ce soit, — et dans une seconde partie des ouvrages anonymes ou dont les auteurs sont étrangers à la profession. On compte environ 400 noms d'auteurs, et mille ouvrages décrits.

— M. Em. D. (qui n'est autre que M. Emmanuel Darmet, de Nantua) a publié, sur son compatriote, le docteur Maissiat, mort le 28 mars 1878, une intéressante et très complète notice biographique : *Jacques Maissiat, notice biographique* (Bourg, imp. Villefranche, 1880, in-8 de 55 p.). M. Maissiat, docteur en médecine, conservateur du musée d'anatomie de la Faculté de médecine de Paris, a écrit de nombreux et importants mémoires sur les sciences médicales. Il a représenté le département de l'Ain à la Constituante et à l'Assemblée législative. Nous le connaissions par son étude sur les commentaires de César : *Jules César en Gaule* (1865, et suiv., 3 vol.), où il traite à un point de vue particulier la question d'Alésia.

— M. Germer-Ballière met en vente le second volume de l'*Histoire populaire en France*, dont nous avons précédemment apprécié le premier (t. XXIX, p. 483). Ce volume, illustré de 289 vignettes, s'étend de Charles VII à Louis XIII. Quatre autres suivront pour terminer cette *Histoire*.

Allemagne. — Un banquier d'Altenbourg a laissé une somme de 750,000 marcs (plus de 825,000 francs) pour doter plusieurs chaires de l'Université d'Iéna. Mais le gouvernement de Saxe-Altenbourg n'a donné de cette somme que 535,000 marcs à l'Université, et en a attribué 215,000 à l'État.

Amérique. — On annonce la publication d'une nouvelle édition de l'*Index de la littérature périodique*, de M. W. Poole, bibliothécaire à Chicago. Elle forme un volume grand in-8 de 1,200 pages.

Angleterre. — La livraison de mai des fac-similés de la société paléographique de Londres, contient : une inscription grecque de Palmyre de l'an 134 de J.-C. ; des spécimens tirés des mss. de Dioscoride à Vienne, de la dernière partie du sixième siècle, de la Genèse illustrée de la même époque, de la loi salique du mss. de Saint-Gall, de l'an 754, du Psaultier saxon de 969, etc.

— L'Index du catalogue des additions aux mss. du *British Museum*, pendant les années qui se sont écoulées de 1854 à 1875 est prêt à paraître. Il fait connaître que 11,000 mss. et 17,000 chartes ou rôles, sont entrés durant cette période dans le Département des mss. de cet établissement. Il forme un gros in-8, d'environ 1,600 pages, à deux colonnes.

— Le rapport lu dans l'assemblée annuelle des membres de la bibliothèque de Londres constate qu'il a été dépensé, en achats de livres et en reliure, environ 35,000 francs depuis deux ans. Les additions ont été de 2,700 volumes et 150 brochures.

— M. T. G. Pinchez, du *British Museum*, va publier, sous les auspices de la Société d'Archéologie biblique, un ouvrage contenant une série de textes inédits en caractères cunéiformes.

— Le *British museum* vient d'acquérir, pour son département des mss. plus de 400 volumes de correspondances. Ce sont les lettres du cardinal Gualterio, vice-légat à Avignon en 1696, nonce en France en 1700-1706 ; de Jacques II, le Prétendant, 1688-1737 ; de lord Caryll, 1692-1711 ; de D. Nairne, secrétaire du Prétendant, 1713-1719 ; de la reine Marie de Modène 1710-1718, etc. Il y a aussi un volume de lettres relatives aux catholiques Irlandais et Ecossais, 1692-1709.

— Le cardinal Newmann a récemment traduit et publié les traités historiques de saint Athanase, d'après le texte des Bénédictins. C'est une des sources les plus précieuses pour l'histoire de l'Eglise au quatrième siècle.

— Les souscriptions pour la dotation du Collège de l'Université, à Liverpool, se sont montées en moins d'un an à près de 100,000 livres (2,500,000 fr.).

On n'attend plus que le complément de la somme nécessaire, pour commencer les travaux de construction.

— Une ancienne inscription hébraïque découverte récemment dans la piscine de Siloé, va être publiée à Londres, avec une introduction et des notes. Cette inscription est du temps de Salomon, et donne des détails précieux pour déterminer la topographie de Jérusalem.

— Le mois de décembre a été fixé pour la vente de la célèbre bibliothèque Sunderland, qui consiste en la collection formée par Charles III, comte de Sunderland, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle. Elle renferme plus de 30,000 volumes, dont la plupart sont reliés en maroquin. Quelques-uns sont imprimés sur vélin. Parmi les raretés qui la composent, se trouvent les premières et les plus récentes éditions des classiques grecs et latins, ainsi que des principaux auteurs italiens et français, une superbe collection de Bibles en diverses langues, dans laquelle est un exemplaire imprimé sur vélin de la première bible latine qui soit datée, de très rares ouvrages relatifs à l'Amérique, une série de chroniques espagnoles et portugaises, une collection de livres français et anglais sur les événements politiques et religieux des seizième et dix-septième siècles, etc.

Belgique. — La classe des lettres de l'Académie royale de Belgique a tenu sa séance publique le 11 mai dernier. On y a entendu deux discours intéressants; l'un de M. H. Conscience, le célèbre romancier, sur *l'Histoire et les tendances de la littérature flamande;* l'autre de M. Hymans, sur le *Mouvement littéraire en Belgique*. M. A. Le Roy, professeur à l'Université de Liège, a donné lecture du rapport du jury décernant le prix quinquennal d'histoire nationale à M. Gachard pour son *Histoire de la Belgique au commencement du dix-huitième siècle*. Entraient en lice pour ce prix : *L'Histoire politique interne de la Belgique*, par E. Poullet; *La Geschiedenis der Antwerpsche Schilder-school*, par Max Roses; *L'Histoire parlementaire de la Belgique de* 1831 *à* 1880, par Hymans; *Le siècle des Artevelde*, par Vanderkindere. M. Potvin a présenté le rapport du jury chargé de juger le premier concours *de Keyn* pour des ouvrages d'instruction et d'éducation laïques. Le prix de 2,000 francs a été décerné à M. Camille Lemonnier pour un recueil manuscrit de récits en prose, intitulé : *Histoire de quelques bêtes*. Le second prix de 1,000 francs à M. Emile Leclercq auteur de : *Nos amis les animaux* et à M. F. Schoonjans, professeur à Liège, pour son *Arithmétique théorique* publiée en langue flamande. M. de Potter, de Gand, est couronné pour son *Histoire de l'échevinage dans les anciennes provinces de Belgique et dans le pays de Liége* (mémoire flamand). M. A. de Decker, d'Anvers, pour un mémoire sur l' *Origine et les développements du parti des Malcontents*.

— M. Adolphe Siret, membre de l'Académie royale de Belgique, directeur du *Journal des beaux-arts*, prépare une troisième édition de son *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles depuis l'origine de la peinture jusqu'à nos jours*. Le dictionnaire formera 2 vol. in-8 de 600 à 700 pages chacun et sera publié en livraisons de 200 pages chacune. Prix de la livraison, 7 fr. 50. La première livraison est sous presse.

— La maison Weissenbruch de Bruxelles annonce la publication de deux ouvrages historiques importants : l'un de Charles Rahlenbeck, intitulé *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, l'autre de Théophile Cailleux sur *les Belges et Bataves*, leur origine, leur haute importance dans la civilisation primitive d'après les théories nouvelles.

— Une nouvelle édition de *l'Almanach de la cour de Bruxelles* sous les dominations autrichienne et française, le gouvernement des Pays-Bas et

le gouvernement Belge, est préparée par la maison Guyot frères, de Bruxelles. Cet important ouvrage forme l'unique introduction rétrospective de 1723 à 1840, à la collection de l'*Almanach royal de Belgique*, édité par la même maison depuis cette dernière époque. On y trouve la nomenclature de tous les pouvoirs régnants qui se sont succédé depuis 1723 jusqu'au règne de Léopold Ier, les autorités constituées, les fonctionnaires publics, les ordres, les chapitres et corporations nobles des différentes époques ainsi que la liste des familles dont les titres de noblesse sont inscrits sur le registre du Conseil suprême de noblesse.

L'académie royale de Belgique a décerné le prix quinquennal des sciences morales et politiques (période de 1876-1880) à M. Emile de Laveleye, pour son ouvrage : *De la propriété et de ses formes primitives* (2e édition).

Danemark.— La *Société pour les progrès de la littérature danoise* (Samfundet til den danske Literaturs Fremme), a tenu sa séance annuelle le 30 mars. Le président, l'éminent journaliste et poète, C. Plong, a donné un aperçu des comptes, d'où il ressort que les revenus de l'année 1881 ont été de 5034 kroner (7,047 fr.). La société a publié, dans le dernier exercice, trente feuilles, savoir : deux livraisons du remarquable ouvrage du Dr Rosenberg, sur la *Vie intellectuelle des Scandinaves* (temps catholiques), dont il a été question dans le courrier du Nord de la *Revue des questions historiques* (1er avril 1881, p. 621-2) ; la notice sur l'archéologue G. Zoëga par M. A. D. Jœrgensen ; enfin la feuille de titre du *Kjæmpebogen* (Livre des héros) édité par M. Fr. Barfod. A la fin de la présente année paraîtra la première division du tome III de la presse périodique en Danemark (*Dagspressen i Danmark*) de M. Stolpe, et peut-être aussi la seconde division, ou bien une nouvelle livraison de l'ouvrage du Dr Rosenberg. On espère que le tome IV des *Chansons populaires du Danemark*, éditées par le professeur Svend Grundtvig, sera terminé en été ou en automne. — E. B.

Italie. — L'imprimerie de la Propagande achève d'imprimer une collection d'hymnes latines, composées par le Pape Léon XIII en l'honneur de deux évêques et martyrs.

— La bibliothèque du Sénat à Rome, qui contient 25,000 volumes, va être considérablement accrue. Sur la proposition du sénateur Vitelleschi, on a résolu de la disposer comme celle de l'*Atheneum club* de Londres.

— L'infatigable Pitré a récemment publié un volume sur les spectacles et fêtes en Sicile (*Spectacoli e feste*, Palerma. L. Lauriel, 1881, in-8 de xix-475 p.) cette nouvelle œuvre, dont nous parlerons, forme le tome XII de la *Bibliotheca della tradizioni populari Siciliane*.

Russie. — Le lexique des langues slaves va bientôt paraître sous les auspices de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Les langues qui le composent, sont : le vieux slave, le russe, le bulgare, le serbo-croatien, le slovène, le polonais, etc.

— Un manuscrit grec du plus grand intérêt historique vient d'être découvert dans la bibliothèque synodale de Moscou par le professeur Vassilicsky. Il renferme un récit contemporain des guerres des Grecs et de l'insurrection bulgare de 1040. Son auteur inconnu décrit le mouvement bulgare avec détail, et en attribue le commencement aux Valaques.

— Un journal anglais va paraître à Saint-Pétersbourg. Il a pour rédacteur en chef M. Gilson.

— Notre grand Molière est l'objet des études des littérateurs russes. M. A. Veselovsky vient de faire paraître un remarquable essai sur le *Misanthrope*, après en avoir déjà publié un sur le *Tartufe*.

Publications nouvelles. — *Les Vérités de la Foi*, sermons du chanoine J. B. Giordano, traduit de l'italien par un Père de la Congrégation de Saint-Joseph. Tome I (in-12, librairie de Saint-Joseph à Citeaux). — *Le Guide des Paroissiens*, par l'abbé Rambouillet (in-32, Haton). — *Le Rédempteur du Monde*, poème lyrique, par l'abbé Théophile Chabant (in-18, Lecoffre). — *Histoire de la Philosophie*, par l'abbé P. Vallet (in-12, Roger et Chernoviz). — *De la pensée*, par Charles Charaux (in-12, Durand et Pedone Lauriel). — *Saint-Thomas d'Aquin et l'idéologie*, par Mgr Ferré, évêque de Casal, 2e édition avec une préface par l'abbé P. Martin (in-12, librairie de la Société Bibliographique). — *Le Duel, l'église catholique et l'armée*, par l'abbé Thomas (librairie de la Société Bibliographique). — *La Famille telle que Dieu l'a faite*, par l'abbé Roquette, (2 vol. in-12, Téqui). — *De l'enfance au mariage*, par Mme Rhoda E. Withe (2 vol. in-12, Ract et Falquet). — *Traité pratique de chimie agricole et de physiologie*, par A. Proost (in-12, Palmé). — *Premières satires de Dulorens*, avec une notice par P. Blanchemain (in-18, librairie des Bibliophiles).— *Les grands écrivains de la France. Moliere.* T. VI (in-8, Hachette). — *Théâtre choisi de Marivaux*, avec une préface par F. Sarcey (2 vol. in-18, librairie des Bibliophiles). — *Les deux Foscari*, tragédie historique et *Beppo*, poème humoristique de Lord Byron, traduction en vers par Achille Morisseau (in-8, Calmann-Lévy). — *Pascaline*, par C. de Parseval-Deschênes (in-12, Plon).— *Le roman caché*, par Alfred de Courcy (in-12, Firmin-Didot). — *Les degrés de l'échelle*, par Henry Grévillo (in-12, Plon). — *Bourdaloue, sa vie et ses œuvres*, par le P. M. Lauras. Tome I et II (in-8, Victor Palmé). — *André Chénier et les Jacobins*, par Oscar de Vallée (in-12, Calmann-Lévy). — *Origines indo-européennes.* — *Le Berceau des Aryas*, par J. Vanden Gheyn (gr. in-8, Vromant à Bruxelles). — *L'instruction publique chez les Grecs*, par G. Chasésiotis (gr. in-8, Leroux). — *Etudes sur les impôts indirects romains.* — *Vicesima libertatis. Vicesima hereditatis*, par M. Vigié (in-8, Thorin). — *Etudes d'épigraphie juridique. De quelques inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien*, par Edouard Cuq (gr. in-8, Thorin). — *Des origines du premier duché d'Aquitaine*, par Cl. Perroud (in-8, Hachette). — *Un paquet de lettres* (1576-1672). Henri IV, Henri de Condé, comte de Soissons, etc., publiées par M. Louis Audiat et M. Henri Valleau (gr. in-8, Baur). — *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III*, par Edouard Frémy (grand in-8, Leroux). — *Archives de la Bastille.* Tome XII. Documents inédits recueillis et publiés par François Ravaisson (gr. in-8, Pedone-Lauriel). — *Les Guerres sous Louis XV*, par le comte Pajol. Tome 1er (1715-1739), (gr. in-8, Firmin-Didot). — *L'Instruction primaire en France avant la Révolution*, par l'abbé E. Allain, archiviste du diocèse de Bordeaux, avec une préface de S. G. Mgr de la Bouillerie (in-12, librairie de la Société Bibliographique). — *Situation du métayage en France. Rapport sur l'enquête ouverte par la société des agriculteurs de France*, par le comte de Tourdonnet (gr. in-8, Société des agriculteurs de France, 1, rue Le Peletier. — *Le Capitole de Saintes*, par M. Louis Audiat (gr. in-8, Baur). — *Lectures sur l'histoire de l'agriculture dans le département de Seine-et-Marne*, faites à la Société d'Agriculture, sciences et arts de Meaux (1874-1879), par l'abbé F.-A. Denis (in-8, Cochet, impr. à Meaux). — *Un essai d'empire français dans l'Inde. Dupleix* d'après sa correspondance inédite, par Tibulle Hamont (in-8, Plon). — *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, par A. Brachet (gr. in-8, Hachette). *Les événements qui vont s'accomplir.* — *Henri V, sauveur de la France. Son avénement prochain d'après les prophéties les plus authentiques*, par G. Vallée (in-32, Palmé).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Dictionnaires Polyglottes — Existe-t-il des dictionnaires contenant groupées ensemble, ou au moins quatre par quatre les langues suivantes : grec ancien, grec moderne, latin, allemand, anglais, espagnol, français, italien, portugais ? B. B.

Madame Elisabeth. — Prière d'indiquer les ouvrages à consulter pour l'histoire de madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, abstraction faite des ouvrages de Madame Guinard, A. Ferrand, Feuillet de Conches (correspondance) et de Beauchêne ?

Prière d'indiquer des pamphlets (s'il en existe) contre madame Elisabeth. Pour le travail projeté l'esprit des ouvrages n'est d'aucune importance, il ne s'agit que de leur valeur historique.

Le Damier. De qui est-il l'emblème ? — Le damier est-il l'emblême d'Henri II ou de Catherine ? Y a-t-il une devise avec le damier ?

Météorologie. — Quels sont les principaux ouvrages sur la météorologie et l'influence des phénomènes physiques sur le climat. B. D. M.

Les Barbarigo. — Où trouver des renseignements sur cette illustre famille italienne qui a fourni des cardinaux, des doges, etc. ? Est-ce qu'il y a eu dans cette famille plusieurs doges du nom d'Augustin ? De qui sont les gravures représentant les illustrations de cette famille et signées : « R. V. A. Gand. inv. et inc. » G. de C.

RÉPONSE

Colons en Algérie (XXXI, 96). — M. C. G. pourra peut-être trouver les renseignements qu'il désire dans les ouvrages suivants : *Aperçu sur la culture et la colonisation de l'Algérie* par E. Rameau et Le Binel (1844, in-8) ; — *Colonisation et agriculture de l'Algérie*, par Louis Moll (1845, deux volumes in-8) ; — *Le Colon, esquisses algériennes* par A. G. Mallessart (1846, in-8) ; — *Histoire statistique de la colonisation algérienne au point de vue du peuplement et de l'hygiène* par Victor Martin et L. E. Tolery (1851, (in-8) ; — *Mœurs et coutumes de l'Algérie* par le général E. Daumas Paris, 1863, in-12) ; — *La colonisation de l'Algérie* : ses éléments ; les ressources du sol, les richesses minérales ; la salubrité du climat, les colons, la population de l'Algérie.... par Louis de Baudicour (Paris, Challamel, 1856, in-8) ; — *De la colonisation de l'Algérie*, par Henri Cauvains (Paris, 1857, in-18) ; — *Etude sur l'agriculture et la colonisation de l'Algérie*, par Emile Cardon (Paris, 1860, in-18) ; — *Histoire de la colonisation de l'Algérie* : les débuts ; les constructions urbaines ; les villages ; la colonisation dans les provinces ; le territoire civil et militaire, les communes.... par Louis de Baudicour (Paris. Challamel, 1860, in-12) ; — *Les colons algériens*. Première partie. Les Martyrs par Léon Beynet) Paris : Challamel, 1863, in-8) ; — *Coup d'œil d'un colonisateur*) l'Algérie en 1865, par le marquis de Cosentino (Paris, 1865, in-8) — *Bureaux arabes et colons* par Jules Duval (Paris, 1868, in-8) ; — *Soldats et Colons, scènes de la vie algérienne* par Gratia Blanc (1869, in-12) ; — *L'Algérie. Conquêtes et colonisation.* Religion et mœurs ; armée, par A. Béhaghel (Paris, Challamel, in-18, 1870) ; — *La vérité sur l'Algérie* par le général Ducrot (Paris, 1871, br. in-8) ; — *Quelques mots de réponse à la brochure : La vérité sur l'Algérie par le général Ducrot*, par E. Ducos (Paris, 1871, in-8) ; — *La vie de Colon en Algérie*, par Paul Blanc (Alger, 1874, in-8 ; — *Alger et la colonisation chronique d'il y a trente ans*, par le général Du Penhaut (1875, in-8) ; — *Vingt ans en Algérie* ou tribulations d'un colon racontées par lui-même ; — *La colonisation en 1874*, par A. Villacrose (1875, in-8).

Le Gérant : L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

Le *Polibyblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque is, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impres- n contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la ence et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de indre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résu- nt tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Corres- ndance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et ponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliogra- iques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents bliés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues nçaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés vantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands rnaux de Paris.

OMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE RTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secré- re de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au rant du *Polybiblion.*

RIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

artie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie 'Union des postes, 16 fr.

artie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des es, 11 fr.

es deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de ion des postes, 22 fr.

our les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

ne livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

es abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables n mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

OLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente mes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

---

e *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

a SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés respondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après r été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires associés.

haque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

ont sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un ver- ent de 150 francs.

e titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à ociété un apport de 100 francs au moins.

es demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, rue de Grenelle.

En souscription à la Librairie de la Société Bibliographique

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la société des antiquaires de France

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1,200 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . 70 fr.
Format in-4, papier supérieur . . . . . 120 fr.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 7 francs.

Ce prix est réduit à 6 francs pour les membres de la Société

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde, nous avons cru qu'il restait à les étendre, à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TREIZIÈME. — XXXIIe DE LA COLLECTION

HUITIÈME LIVRAISON. — AOUT

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE AOUT

I. — JURISPRUDENCE, par BERNON.

II. — COMPTES-RENDUS. — **Théologie.** — Sancti Bonaventuræ Breviloquium (p. 109). — Œuvres complètes de saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise [trad. de l'italien et mises en ordre par les PP. LÉOP. DUJARDIN & JULES JACQUES] (p. 110). — SAINT LIGUORI : La Préparation à la mort [trad. par le P. EUG. PLADYS] (p. 110). — T. JAMAR : Marie mère de Jésus (p. 115). — SAINT FRANÇOIS DE SALES : La Vie de Notre Dame (p. 115). — ALEXIS ARDUIN : La Religion en face de la Science (p. 116).

Jurisprudence. — GEORGES PICOT : La Réforme judiciaire en France (p. 118).

Sciences & Arts. — Dr GLOSZNER : Der modern Idealismus (p. 120). — L'abbé ALLAIN : L'Instruction primaire avant la Révolution [précédé d'une préface de S. Gr. Mgr DE LA BOUILLERIE] (p. 122). — VICTOR PIERRE : L'Ecole sous la Révolution française (p. 122). — DEMOMBYNES : Constitutions européennes (p. 124). — AUGUSTIN COCHIN : Etudes sociales et économiques (p. 126). — Dr MARTIN : Les Cimetières et la Crémation (p. 126). — DUBOSC DE PESQUIDOUX : L'Art dans les Deux Mondes (p. 127). — CH. DE LINAS : Emaillerie, métallurgie, toreutique, céramique (p. 130).

Belles-Lettres.— ANTOINE D'ABBADIE : Dictionnaire de la langue Amarinnga (p. 131). — R. DRIVER : A Treatize on the use of the tenses in Hebreew and some other syntactical questions (p. 133). — MONIN : Monuments des anciens idiomes gaulois (p. 133). — KARL VOLLMOLLER : Sammlung franzosischer Neudrucke (p. 134). — PAUL SÉBILLOT : Contes populaires de la Haute-Bretagne [2e série] (p. 135). — LE MÊME : Littérature orale de la Haute-Bretagne (p. 135). — PHILIBERT LE DUC : Chansons et Lettres patoises bressanes, bugeysiennes et dombistes (p. 136). — A. CHARAUX : Racine, La critique idéale et catholique (p. 138). — Lettres inédites de Mendelssohn [trad. par A. ROLLAND] (p. 139). — BECQ DE FOUQUIÈRES : Lettres critiques sur la Vie, les Œuvres, les manuscrits d'André Chénier.

Histoire. — Sir GEORGES S. NARES : Un voyage à la mer Polaire [trad. par FR. BERNARD] (p. 141). — F. VON HELLWALD : Au pôle Nord [trad. par CH. BAYE] (p. 141). — LESBAZEILLES : Les Merveilles du monde polaire (p. 141). — PARDON : La Guadeloupe (p. 144). — L'abbé PROVENAZ : Saint Pierre fondateur de l'Eglise romaine et primauté de cette Eglise (p. 146). — J. LAIR : Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV (p. 147). — H. WALLON : Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris [tome IV] (p. 148). — Prince DE METTERNICH : Mémoires, Documents et Ecrits divers (p. 150). — G. PALLAIN : Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII (p. 152). — L. DESCHAMPS DE PAS : Histoire de la Ville de Saint-Omer (p. 153). — Politica Segreta italiana (p. 156). — MUNOZ Y RIVERO : Paleografia visigoda (p. 155). — MOREL FATIO : Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale (p. 156). — A. PENNINO : Catalogo ragionato dei libri di prima stampa e delle edizioni aldine e rare (p. 158). — EMILE MERMET : Annuaire de la presse française [1881] (p. 159).

III. — BULLETIN. — Lettre encyclique de Sa Sainteté le pape Léon XIII (p. 161). — L'abbé THOMAS : Le Duel, l'Eglise catholique et l'Armée (p. 161). — J. HAIRDET : Le Parti de la liquidation sociale (p. 162). — HERVÉ-BAZIN : La Monarchie, c'est la liberté; la République, c'est la servitude (p. 162). — G. VALLÉE : Henri V, sauveur de la France (p. 162). — V. PLESSIER : Rapport fait à la Chambre des députés sur diverses pétitions relatives aux Jésuites (p. 163). — GUILLERMIN : L'Expulsion des Dominicains à Saint-Maximin en Provence (p. 163). — Les Expulsions de religieux dans la Vendée (p. 163). — HABERT : Leçons familières d'économie politique (p. 163). — NORBERT-DUQUET : Le Véritable petit Albert (p. 164). — UN DIPLOMATE : Le Gentleman (p. 164). — F. JULIEN : Tunis et Carthage (p. 165). — Chasse à tir [trad. de l'anglais d'après JAMES DABZIEL DOUGALL, par le vicomte DE HÉDOUVILLE] (p. 165). — S. DE LUCA CARNAZZA : Sulle Condizioni economiche della provincia di Catania (p. 165). — CHAMPFLEURY : Bibliographie céramique (p. 165). — J. FABRE D'ENVIEU : Le Dictionnaire allemand (p. 166).

IV. — VARIÉTÉS. — Les Italiens d'après les publications récentes (p. 166).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Giraud, de Saint-Victor, Tissandier, Peigné-Delacour, etc., etc. — Institut. — Faculté des lettres. — Concours et prix. — Congrès archéologique de Vannes. — Congrès des américanistes de Madrid. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Les missionnaires d'Algérie à l'Institut. — Œuvre de saint Jérôme. — Histoire paroissiale. — Annuaire des enseignements libres. — Vente de la bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot. — Faits divers. — Publications nouvelles.

VI. — QUESTIONS & RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JURISPRUDENCE

1. *Histoire de la Philosophie du droit*, par F. J. STAHL, traduit de l'allemand et précédé d'une introduction et d'une notice historique et critique sur les œuvres de l'auteur, par A. CHAUFFARD. Paris, Thorin, 1880, in-8 de LXXVI-540 p. Prix : 12 fr. — 2. *Encyclopédie juridique ou exposition organique de la science du droit privé public et international sur les bases de l'éthique*, par HENRI AHRENS, traduit de l'allemand et précédé d'une notice biographique et d'un essai critique, par A. CHAUFFARD. Paris, Thorin, 1880, 2 vol. in-8 de CXXXIV-451 et 472 p. Prix : 20 fr. — 3. *Introduzione allo studio della filosofia del diritto, riflessioni sommarie* (*Introduction à l'étude de la philosophie du droit, réflexions sommaires*), par l'avocat GIOVANNI ABATE LONGO. Catania, Coco, 1880, in-8 de 84 p. Prix : 2 fr. — 4. *Annuaire de législation étrangère*, neuvième année. Paris, Cotillon, 1880, gr. in-8 de XX-1023 p. Prix : 12 fr. — 5. *Corso elementare di diritto costituzionale* (*Cours élémentaire de droit constitutionnel*), par MARIO DE MAURO. Catana, Giannotta, 1881, in-12 de VIII-286 p. Prix : 4 fr. — 6. *Le Congrès national de Belgique* (1830-1831), par THÉODORE JUSTE, précédé de *Quelques Considérations sur la Constitution belge*, par EMILE DE LAVELEYE. Bruxelles, Muquardt, 1880, 2 vol. in-8 de IV-420 et 435 p. Prix : 10 fr. — 7. *De l'Organisation provinciale et communale et de la législation électorale en Belgique* (extrait de la *Revue catholique des institutions et du droit*), par JEHAN DE WITTE. Grenoble, Baratier et Dardelet, 1881, in-8 de 48 p. Prix : 2 fr. — 8. *Il scrutinio di lista* (*Le scrutin de liste*), discorso del deputato FORTUNATO. Roma, Botta, 1881, in-8 de 58 p. Prix : 1 fr. — 9. *Il suffragio universale* (*Le suffrage universel*), discorso del deputato SIDNEY SONNINO. Roma, Botta, 1881, in-8 de 50 p. Prix : 1 fr. — 10. *Le suffrage universel ou l'avenir de la France*, par le docteur WITTEAUT. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1880, in 8 de 81 p. Prix : 1 fr. 50. — 11. *Nos Chambres hautes : Sénat et Conseil législatif*, par A. TAUDEL. Montréal, Eusèbe Sénecal, 1880, in-12 de 163 p. Prix : 3 fr. — 12. *Lettres sur la Réforme judiciaire*, par S. PAGNELO. Montréal, Chapleau, 1880, de IV-242 p. Prix : 3 fr. — 13. *L'Inamovibilité de la magistrature*, par UN MAGISTRAT. Paris, Durand et Pedone, 1880, in-8, de 31 p. Prix : 1 fr. 50. — 14. *De l'Esprit du droit criminel aux différentes époques, dans l'antiquité, dans les temps modernes, et d'après les nouveaux principes de la science pénitentiaire*, par RENÉ ROLAND. Paris, Rousseau, 1880, in-8 de XIII 553 p. Prix : 8 fr. — 15. *Etude sur les Législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques*, par M. METMAN. Paris, Donnaud, 1879, in-8 de 130 p. Prix : 3 fr. — 16. *Le Droit de rétention dans les législations anciennes et modernes, française et étrangère*, par CÉLESTIN-AIMÉ PRET. Paris, Thorin, 1881, in-8 de 458 p. Prix : 7 fr. 50. — 17. *De la Séparation des patrimoines*, par SOLON MENOS. Paris, Cotillon, 1881, de 243 p. Prix : 4 fr. — 18. *Traité de droit commercial maritime ; t. II : Des Propriétaires de navire, des Capitaines*, par ARTHUR DESJARDINS Paris, Pedone-Lauriel, 1880, in-8 de 668 p. Prix : 7 fr. — 19. *De la cessibilité des créances à Rome*, par ANTONIN CROS-MAYREVIEILLE. Paris, Thorin, 1880, in-8 de VIII-116 p. Prix : 3 fr. — 20. *Contribution à l'histoire du droit latin* (extrait de la *Revue générale du droit*), par OTTO HIRSCHFELD, traduit par H. THEDENAT. Paris, Thorin, 1880, in-8 de 20 p. Prix : 1 fr. 50.

1. — J'ai eu l'occasion, dans ma dernière revue de la littérature juridique (XXIX, 216), d'observer l'importance prise de nos jours par l'histoire de la science du droit : la philosophie du droit n'échappe pas à cette loi, et cette fois-ci c'est d'une *Histoire de la philosophie du droit* dont j'ai d'abord à parler. L'auteur est le célèbre Frédéric-Jules Stahl, mort en 1861, dont les livres et les discours ont exercé à Berlin une si longue influence sur le parti conservateur. Les libéraux, Bluntschli entre autres (*Politique*, trad. Riedmatten), l'ont accusé

d'être un homme du moyen âge : le but de son activité fut en effet, pour employer les expressions de son traducteur, M. A. Chauffard, « dans l'ordre scientifique... d'asseoir la foi sur des bases rationnellement inébranlables..., dans l'ordre intellectuel et moral..., d'établir l'unité en ramenant la philosophie, et par suite, toutes les sciences de l'ordre moral dans les voies chrétiennes... Il a aspiré à réaliser entre la théologie et la philosophie, la foi et la science, une unité comparable à celle qu'elles présentaient au temps de saint Thomas d'Aquin. » Ce qui a manqué à Stahl pour être un Bonald ou un Maistre, c'est le catholicisme : « Dominé par le point de vue protestant, dit encore M. Chauffard, il est entraîné à trop resserrer les liens entre l'ordre civil et l'ordre religieux. » Sans méconnaître ce qu'il a fait pour défendre contre le rationalisme et le panthéisme les doctrines révélées, notamment le dogme de la chute, on ne doit pas oublier cette lacune : c'est le moyen de faire, dans les attaques dont il est l'objet, la part de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas. — Son *Histoire de la philosophie de droit* a pour but, dit-il, « de représenter dans leur genèse nos doctrines philosophiques du droit, » et lui-même nous indique comment il va y parvenir : « La connaissance historique des systèmes ne suffit pas ici. Il faut plutôt s'attacher à découvrir leur origine propre, leur principe formateur, les mobiles de l'être humain qui leur a donné naissance. » Pour entendre cette dernière expression, il est bon de savoir que les systèmes, à ses yeux, une fois achevés, « apparaissent comme des sphères fermées de tout côté, » mais que néanmoins « ils ont pris naissance dans ce monde..., ils ont en dehors d'eux une origine de fait..., ils sont... l'œuvre d'un homme. Ils doivent donc nécessairement répondre à quelque mobile, à quelque besoin de la nature humaine et être destinés à y satisfaire. A cette condition seule ils peuvent se promettre quelque durée. Leur raison d'être véritable doit être uniquement cherchée non dans les données générales et *à priori* de la pensée, mais dans ce mobile secret que le penseur trouve dans le fond le plus intime de sa personnalité. » C'est à ce point de vue que Stahl passe en revue toutes les philosophies du droit depuis Platon jusqu'à Schleiermacher. On jugera comme on voudra ses différentes appréciations ; on le trouvera peut-être sévère à l'égard de Joseph de Maistre, qu'il accuse d'aborder « une foule de sujets les plus divers à l'exemple d'une personne du monde qui veut briller dans une conversation (p. 500) ; » on sera choqué de le voir désigner sous le nom de *période germanique* (p. 49) l'ère de saint Thomas qui est à vrai dire la période de l'union entre la philosophie et la théologie et ne se distingue pas, quant aux principes, de celle de saint Augustin et des premiers Pères : peu importe devant une telle œuvre des critiques de détail qu'il est toujours facile de multiplier. Ce n'est

pas « l'énumération complète des écrivains et de leurs opinions, » j'ajouterai : *ni leur classification rigoureuse* qu'on doit s'attendre à trouver ici, il s'agit plutôt « d'étudier à fond les écoles ou méthodes qui ont marqué dans la science. Pour chaque système, on doit se demander non pas tant quelles institutions il tient pour justes que cela même qui est pour lui le juste et d'où il tire cette connaissance. » Les matières sont réparties en six livres : philosophie du droit chez les Grecs ; le moyen âge ; philosophie du droit abstrait (le droit naturel) avec un appendice sur la philosophie matérialiste du droit ; philosophie pratique du droit ; philosophie spéculative du droit ; philosophie de l'histoire appliquée au droit. Ce dernier livre ne contient que deux chapitres, mais d'une extrême importance : les écrivains de la contre-Révolution, l'école historique des jurisconsultes. On y voit la pensée de Stahl sur le mouvement spéculatif de son siècle.

2. Entre Stahl et Ahrens il y a la distance qui sépare du rationalisme une philosophie chrétienne encore, quoique protestante : dans l'essai critique sur les doctrines de l'auteur, placé en tête de l'*Encyclopédie du droit*, le traducteur, M. Chauffard, nous donne la mesure du mérite d'Ahrens, et, comme dans son étude sur Stahl, nous fait apprécier le charme et la sûreté de son propre esprit : c'est chez lui héritage de famille. On lira longtemps encore les savantes recherches biologiques de son frère, le professeur à l'École de médecine de Paris ; longtemps encore sa critique de la philosophie d'Ahrens fera connaître le fort et le faible d'une puissante école qu'il caractérise en ces termes. « Ce n'est point par des systèmes d'organisation plus ou moins combinés que s'obtiendra la paix sociale si désirée et si vainement poursuivie jusqu'ici, mais uniquement par le retour sincère à la foi religieuse et par l'entente parfaite entre l'État et l'Église. » — L'étude critique de M. Chauffard embrasse toutes les œuvres d'Ahrens et remonte même au mouvement éclectique de Krause, son maître : sa traduction ne nous donne que l'*Encyclopédie juridique*, ouvrage qui remonte à 1857, et qui n'est pas la dernière production d'un auteur dont l'un des premiers écrits est le *Cours de droit naturel* professé à Paris en 1834. Cette *Encyclopédie* doit, suivant l'expression d'Ahrens, « présenter une vue harmonique de toute la science du droit et de l'État, et en faisant ressortir les principes les plus élevés du droit, découvrir le lien par lequel se tiennent les diverses parties aussi bien que les fondements essentiels de toutes les principales branches de cette science. » A l'étude exclusive d'un droit positif pleinement développé, il oppose l'étude de « l'harmonie parfaite qui unit le droit et tous les rapports de la vie sans exception, qu'ils dérivent de la religion, de la morale, de l'économie sociale, etc. » Le résultat d'une telle étude, le voici : « Un aliment est ainsi donné aux sublimes aspirations de l'âme humaine, avide, par sa nature, d'atteindre

l'unité et le tout. On éveille aussi par là un véritable goût pour une science qui, tout en étant spéciale, est censée toutefois s'unir, dans un cadre élargi, à la totalité de la vie. — Telle est l'idée-mère de l'*Encyclopédie juridique*. Elle en explique le sous-titre : *Exposition organique de la science du droit privé public et international sur les bases de l'éthique*. L'ouvrage comprend les matières suivantes : fondements de la philosophie du droit ; branches fondamentales du droit privé ; droit public ; histoire du droit. Un chapitre final est consacré à l'appréciation du droit allemand : Ahrens, partisan de la codification, émet le vœu d'un congrès périodique de jurisconsultes. Sa critique de la confédération germanique, sous l'empire de laquelle il écrivait son livre, est fort curieuse : on y voit la tendance à l'Etat unitaire.— Si Ahrens, comme le remarque son traducteur, est l'un des plus profonds penseurs de son temps, n'oublions pas ce qui lui manque : il part de l'idée du progrès indéfini, il exclut la chute originelle, l'ordre surnaturel ; il perd de vue, comme le dit avec un rare bonheur d'expression M. Chauffard, « la prodigieuse ascension que nous demande la foi. » C'est seulement avec toutes les restrictions qu'implique une telle lacune que son livre peut être recommandé : le danger en est d'autant plus grand pour les jeunes esprits qu'il rend au christianisme un hommage équivoque. Il faut une oreille exercée pour y distinguer l'accent du naturalisme : on a pu voir du reste que M. Chauffard a soin de relever la discordance et de montrer en quoi l'instrument sonne faux.

3. — L'*Introduction à la philosophie du droit*, de l'avocat Longo, est l'œuvre d'un penseur consciencieux. Le droit se fonde sur la nature humaine. De là, nécessité de constater les éléments de cette nature : deux chapitres, notions préliminaires, importance pratique du dynamisme psychique, y sont consacrés. C'est à juste titre, selon moi, que l'auteur voit dans le positivisme une réaction contre les abus de la métaphysique : mais il fallait ajouter « de la métaphysique rationaliste. » Du reste, cette réaction est un excès sans avenir, et l'on peut reprocher au positivisme « de faire de la métaphysique sans le savoir et de spiritualiser la matière (p. 2). » Sous le nom étrange pour des Français de dynamisme psychique, on trouve une analyse du moi, qui constate la liberté humaine ; cette liberté est caractérisée par l'élimination du déterminisme qui l'écrase sous les influences aveugles, et de l'indéterminisme qui l'affranchit même du joug de la raison. A ces excès de la pensée moderne est opposée l'exactitude de la pensée thomiste : *Libertas voluntatis violentiæ vel coactioni opponitur, non necessitati cuicumque* (D. Th. *S. th.*, 9, 10 *de potentia*, art. 2, ad 5). Viennent ensuite trois chapitres sur le bien éthique en soi, sur le bien éthique dans son côté formel (morale et droit), sur le principe du droit

dans sa valeur positive et synthétique. Dans ce dernier l'avocat Longo expose un système nouveau : « Considéré dans sa valeur positive et synthétique, il nous semble que le droit peut se résumer dans la formule suivante : Attribuer à chacun ce qui lui est dû par raison d'autonomie, d'ordre ou d'organisation (*per ragion di autonomia, d'ordine e d'organamento* (p. 56). » Il faut, pour apprécier cette formule, lire les développements qui en sont donnés dans l'*Introduction* et qui doivent être complétés dans un nouvel ouvrage : *Éléments de la philosophie du droit*. Il est regrettable que l'avocat Longo croie à la réalisation de l'État humanitaire : ce sont là encore des abus de métaphysique.

4. — On connaît la Société de législation comparée : l'importance de son *Annuaire* pour l'étude du mouvement législatif dans les différents États n'est pas un fait nouveau dans la littérature juridique. Celui de 1880, comprenant les lois votées en 1879, offre la même disposition que ceux des années précédentes : les lois sont groupées par États. On verra dans la préface les améliorations apportées à l'exécution. Signalons, parmi les textes les plus intéressants, ceux qui se rapportent au droit constitutionnel, notamment les constitutions de deux colonies anglaises, le Transvaal et l'île Maurice, et pour le droit commercial, le livre II révisé du Code de commerce belge relatif au droit maritime : « Malgré son étendue, disent les éditeurs, cette portion du code est non seulement imprimée *in extenso*, mais encore elle fait l'objet d'un commentaire approfondi ; » enfin les textes qui permettent de suivre, en Suisse, en Belgique, au Canada, le développement de la législation sur la propriété des marques de fabrique.

5. — Il me paraît difficile d'admettre, avec le professeur Mario de Mauro, que l'Italie ait toujours été, soit et doive toujours être (*fu, è, e sarà sempre*) pour les autres peuples une maîtresse inimitable dans les sciences, les lettres, l'industrie et les arts, mais sous certains rapports sa supériorité à l'égard de la France est incontestable. Le *Cours élémentaire de droit constitutionnel* en est la preuve : on voit par ce livre qu'à l'Université de Catane, l'enseignement s'étend à des matières que nos Facultés officielles ne connaissent pas. Résumé de leçons faites en 1879-1880, le *Cours élémentaire* reproduit la doctrine des publicistes italiens : Casanova, Saredo, dal Poggetto, Scolari, Palma, Pierantoni, Sansonetti. Autant qu'il le peut, l'auteur exclut les ouvrages étrangers, « non par esprit de clocher, mais par un profond sentiment de notre dignité nationale (p. VI). » L'*Operetta*, comme il l'appelle modestement, se divise en trois parties : notions préliminaires (du droit en général et du droit constitutionnel en particulier ; fondement du droit constitutionnel, ses rapports avec les autres sciences ; sources et importance du droit constitutionnel, etc.) ; notions générales (l'homme et la société ; l'état ; la nation ; la souveraineté ; la division

des pouvoirs ; les différentes formes de gouvernement : les gouverne ments mixtes et le gouvernement représentatif ; la liberté) ; notions spéciales : cette dernière partie est un exposé sommaire de la constitution italienne ; elle occupe les deux tiers (p. 85-279) du volume. Il est fâcheux qu'elle ne donne pas les principaux textes officiels : à l'étranger surtout l'ouvrage n'en aurait eu que plus de prix. — On retrouve dans ce *Cours élémentaire* les qualités qui signalent les autres publications du professeur M. de Mauro : la vigueur de la pensée, l'élégance et la clarté de la forme. Je regrette d'autant plus que, cédant à certaines tendances, il ne dise pas un mot des rapports de l'Église et de l'État. Autre critique : le professeur M. de Mauro paraît confondre le *positivisme* avec l'*empirisme* (p. 16). Ce sont pourtant deux systèmes philosophiques aussi opposés l'un à l'autre qu'à l'*idéalisme*. C'est du moins ce qui résulte en France du sens des mots : je ne sais si dans l'usage le mot italien *positivismo* a une autre portée.

6. — *Le Congrès national de Belgique*, de M. Théodore Juste, a déjà fait l'objet d'un compte-rendu (XXXI, 148) : je n'ai pas à en reparler, mais il me paraît utile, au point de vue du droit constitutionnel, de signaler *Quelques considérations sur la constitution belge*, placées en tête de l'ouvrage, et dont l'auteur, M de Laveleye, a une plus grande situation dans la science que M. Théodore Juste. Je ne relève que pour mémoire les accusations banales contre le catholicisme : « L'attitude des catholiques au congrès fut une méprise. » Les dernières décisions de Léon XIII, prohibant l'attaque de la constitution belge, en feraient justice si besoin était. De telles phrases nuiront, dans l'avenir, à la réputation de l'écrivain qui les a produites : il y a des gamineries qui ne sont permises qu'aux collégiens. Ce qui est à signaler dans le travail de M. de Laveleye, ce sont : 1° son opinion sur le suffrage universel. Elle se résume dans ces formules : « Je ne suis pas de ceux qui diraient avec Guizot : *Pour le suffrage universel il n'y a pas de jour*... Mais on ne peut voter utilement et pour soi, et pour les autres, que si l'on a assez de lumière pour discerner en quoi consiste son intérêt et comment on y donnera satisfaction... L'instruction universelle doit donc précéder le suffrage universel ; » — 2° son opinion sur la dualité des chambres : « Je crois qu'il faut deux chambres... Une assemblée dont rien ne limiterait l'arbitraire ne tarderait pas à devenir tyrannique. » On objecte : La loi est la volonté du peuple, le facteur de la loi qui représente le peuple, doit être un. A cela, M. de Laveleye fait une réponse remarquable : il nie franchement la majeure : « La loi, dit-il, ne doit pas être l'expression de la volonté du peuple, mais la détermination de ce qui est utile au peuple. » C'est la doctrine du *Syllabus* : M. de Laveleye en devient l'apôtre sans le savoir. Du reste

ses considérations sur cette seconde question ne sont qu'un résumé de son *Essai sur les formes de gouvernement dans les sociétés modernes*.

7. — L'importance qui s'attache à toutes les études de législation comparée redouble en matière de droit public : la brochure de M. Jehan de Witte, *De l'organisation provinciale et communale et de la législation électorale en Belgique*, ne démentira pas cette vérité. M. de Witte a su donner à son sujet tout l'intérêt qu'il comporte : les institutions d'un peuple sont un instrument que la Providence met en ses mains pour accomplir ses destinées, M. de Witte nous montre comment le peuple belge se sert des siennes. Ses mœurs électorales sont particulièrement instructives : que ne peut-on attendre d'un peuple qui exagère, dans ses déclarations, ce qu'il doit d'impôts, pour arriver au cens électoral ? Deux choses surtout, dans le système belge, méritent notre attention : la députation permanente (p. 7), dont notre commission départementale est la caricature ; le collège échevinal (p. 11), qui avait son analogue dans l'ancienne France, et dont la junte italienne paraît être la copie. Il est fâcheux que M. de Witte n'ait pas songé à ce dernier rapprochement. Les Italiens n'aiment pas qu'on leur rappelle ce qu'ils tiennent de l'étranger. On dirait qu'on les accuse de plagiat : l'Italie unitaire, mais non une, en a pourtant plus d'un sur la conscience.

8-9. — Un projet de réforme de la loi électorale politique, déposé depuis deux ans au Parlement italien, et venu ce printemps en discussion, portait, entre autres, extension de l'électorat et substitution du scrutin d'arrondissement au scrutin de liste. On a tiré à part le discours du député Fortunato contre le scrutin de liste (25 mars 1881) et celui du député Sidney Sonnino qui combat l'extension restreinte donnée à l'électorat par le projet de loi, et soutient le suffrage universel (30 mars 1881). Tous deux sont curieux à lire : ce ne sont pas des dissertations abstraites sur deux des problèmes les plus délicats du droit constitutionnel ; on y retrouve les difficultés et les objections spéciales à l'Italie. Il est surtout intéressant de voir l'honorable S. Sonnino repousser l'idée française de souveraineté nationale et tenter de concilier le principe du suffrage universel avec celui de la souveraineté placée à la fois dans le roi et dans le Parlement.

10. — La question du suffrage inspire à un membre correspondant de l'Académie de Dijon, le docteur Witteaut, quatre-vingts pages de réflexions sous ce titre : *Le suffrage universel ou l'avenir de la France.* Le docteur Witteaut « croit en Dieu, à l'âme immortelle de l'homme et à leurs rapports ; il croit au Christ de Dieu, et il pense que les temps sont arrivés où plus que jamais nécessaire est l'alliance entre la Raison divine, absolue, manifestée par le Christianisme, et la rai-

son humaine ou relative, représentée dans la politique par l'idée de 89, alliance sur laquelle il a appelé l'attention depuis plusieurs années. » M. Dufaure, né malin, « a examiné ces pages manuscrites..., et, *tout en s'associant de grand cœur*, m'écrit-il, *à ce qu'elles ont de vrai et d'élevé*, il me demande le moyen.» Ce moyen, le docteur Witteaut reconnaît qu'il l'ignore (p. 77), et, en attendant qu'un plus heureux le trouve, il présente un projet de réforme qui se ramène à deux articles : 1° Le suffrage universel est maintenu ; 2° le suffrage universel est restreint par certaines conditions d'âge, de cens, d'honorabilité. Du reste, et en cela les idées du docteur Witteaut ne sont pas indignes d'attention, le cens est fixé à 10 francs, et encore en sont affranchis ceux qui ont « obtenu dans l'atelier, la ferme, l'armée, par leur travail et leur conduite, ce que j'appelle un diplôme civique. Ceux-là seraient électeurs de droit tant qu'ils n'auraient pas démérité, quelles que soient leurs ressources matérielles (p. 23). »

11. — La littérature juridique au Canada s'est enrichie, en 1880, de deux ouvrages dont le sujet se rattache au droit constitutionnel. Le premier, de l'honorable M. Trudel, avocat, défend contre les attaques d'un certain parti l'existence des *Chambres hautes* canadiennes : faut-il abolir le conseil législatif? la raison d'être des Chambres hautes ; conditions d'infériorité faites aux Chambres hautes en Canada. — L'auteur suppose connus du lecteur un grand nombre de détails d'histoire et d'organisation : son livre s'adresse à des compatriotes, mais pour les étrangers il manque quelque peu de clarté.

12. — Le second, *Lettres sur la Réforme judiciaire*, par S. Pagnelo, avocat, expose successivement les systèmes canadien, anglais, français, belge, prussien, bavarois, saxon, hollandais, portugais, espagnol, italien, grec, roumain, suisse, danois, russe, autrichien et se termine (p. 200-238) par un projet de loi en 192 articles sur « l'organisation des cours et tribunaux, la procédure civile, le ministère public, la discipline judiciaire et l'administration de la justice en général. »

13. — A l'organisation judiciaire se rattache l'*Inamovibilité de la magistrature :* un magistrat qui laisse deviner, sous le voile de l'anonyme, l'ennemi du régime actuel, c'est-à-dire une âme droite et une haute intelligence, raconte en trente pages quelles ont été en France les origines et les vicissitudes de ce principe. Tout n'est pas acceptable dans ses appréciations : l'*humain* se retrouve même dans l'honnête homme. Une chose en particulier est choquante : la Restauration, le seul régime d'honneur qu'ait eu la France en ce siècle, est traitée (p. 14) d'*époque néfaste :* ses fautes incontestables ne lui méritent pas cette dureté, surtout de la part d'hommes tels que le *Magistrat.* Mais on applaudira sans peine à la conclusion : « Comment n'aperçoit-on pas l'abîme dans lequel on va précipiter le pays, la jus-

tice qui dispose des propriétés, de la liberté, de l'honneur, de la vie même des citoyens, une fois asservie par la suppression de l'inamovibilité, son personnel presque complètement renouvelé par les révocations et les démissions? Voici ce qui se produira fatalement : Nous aurons au sommet, pesant sur la France entière, le despotisme qu'on rencontre inévitablement dans tous les États où n'est pas observée la séparation des pouvoirs, avec la circonstance aggravante de l'irresponsabilité qui est l'immunité de tous les gouvernements collectifs. Et cependant ce sera le moindre de nos maux, car, en bas, nous serons enlacés dans les mailles innombrables d'un despotisme bien plus lourd et bien plus redoutable, le despotisme local des sénateurs et des députés, dont chacun deviendra le haut-justicier de sa circonscription... C'est alors que, suivant l'énergique expression de Montesquieu, la crainte s'emparera de tous les esprits, qu'on verra la pâleur sur tous les visages, et qu'on pourra dire : plus de confiance, plus de sûreté, plus de République. » — Ou, au contraire, ajouterai-je, *De plus en plus en République.*

14. — C'est tout ensemble à la philosophie et à l'histoire du droit qu'appartient l'*Esprit du droit criminel* de M. René Roland. Esprit du droit pénal dans l'antiquité, dans notre ancienne France, d'après les principes de la science pénitentiaire, l'auteur étudie successivement le côté pratique et le côté théorique de la question. Dans l'antiquité, il remonte aux Égyptiens et aux Hébreux, puis il parle des Athéniens et des Romains, et passe sous silence tous les autres peuples : il en est cependant, notamment les Hindous, dont l'absence constitue dans ce travail une lacune regrettable. Dans l'*ancienne* France, M. Roland distingue la période druidique et gallo-romaine, la période barbare, la période féodale, la période royale, la période contemporaine qui va jusqu'en 1830, — c'est la partie la plus faible de l'ouvrage — il ne connaît pas les derniers travaux dont les lois barbares ont été l'objet; il paraît même ignorer le vrai sens du *wehrgeld*, qu'il orthographie *werghen*. L'étude de la science pénitentiaire est dans tout l'ouvrage ce qui fait le plus d'honneur à l'auteur; il détermine successivement les devoirs de la société, soit pour la prévention des crimes et des délits, soit à l'égard des criminels placés sous la main de la justice, soit à l'égard des détenus libérés. Parmi les moyens de prévention, il signale l'instruction et l'éducation : « Point d'instruction sans éducation, et point d'éducation sans morale et sans religion, » dit-il avec Portalis. Les devoirs de la société envers les criminels placés sous la main de la justice forment l'ensemble du système pénitentiaire proprement dit : après deux chapitres consacrés, l'un à l'état actuel des prisons et en particulier des prisons en France, l'autre à l'historique du système pénitentiaire, un troisième expose le *vrai* système pénitentiaire, c'est-

à-dire le sien. « Le système que nous adoptons, dit-il, est celui des publicistes français. » On trouvera dans le résumé qu'il en donne de bons passages sur la moralisation des détenus : c'est le but de la réforme qu'il propose, et dont les détails se ramènent à la bonne influence du directeur et de l'aumônier. — On voit par ces détails que si M. Roland n'a pas toujours complètement réalisé son programme, ses intentions du moins sont excellentes, et son œuvre mérite les encouragements de quiconque s'intéresse aux premiers efforts des jeunes écrivains. Les encouragements du reste ne lui ont pas manqué : l'Académie de Toulouse l'a proclamé lauréat.

15. — Quoique inspirée par la Société française de tempérance, l'*Etude* de M. Metman *sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques* n'en a pas moins sa place, par son objet même, dans un compte rendu de jurisprudence. Après avoir passé en revue les différentes législations (p. 3-72), l'auteur étudie en soi les éléments d'une bonne organisation : autorisation ou liberté (p.73), retrait de l'autorisation (p. 97), police des débits de boissons alcooliques. Dans les pièces justificatives, il cite : la loi du canton de Fribourg du 14 mai 1864 ; la loi suédoise du 18 septembre 1874, modifiée par la loi du 15 octobre 1875 ; les statuts russes de 1861 et 1867. — En France, malgré l'exemple de la Belgique, M. Metman désire le maintien de l'autorisation préalable, ou, à son défaut, la nécessité d'une déclaration, qui permettrait à l'autorité d'exercer la police de l'établissement. On combat l'autorisation au nom de la liberté de l'industrie, mais, dit l'auteur, « en matière de législation, les solutions simples sont rarement justes, » on ne voit « qu'une partie de la vérité, » on n'applique « qu'un seul principe, quand, en réalité, il en existe plusieurs qu'il faut nécessairement concilier. » Et il renvoie spirituellement à ce que dit M. Taine « des cerveaux étroits et qui ne peuvent contenir deux idées ensemble. »

16. — « Le droit de rétention est une institution de droit naturel..., son admission par les législations positives n'est autre que la consécration d'un de ces principes d'équité naturelle et de souveraine justice antérieurs au droit positif, et non une création arbitraire du legislateur humain. » Telle est la conclusion d'un long travail de M. Célestin-Aimé Pret sur *Le droit de rétention dans les législations anciennes et modernes, françaises et étrangères*. Le droit de rétention n'est pour M. Pret ni le droit du gagiste on de l'antichrésiste, ni celui de chaque partie, dans les contrats synallagmatiques, de se refuser à exécuter son obligation tant que son cocontractant n'exécute pas la sienne ; il faut en restreindre le sens aux seules hypothèses où fait absolument défaut la volonté des parties, c'est-à-dire aux cas où une convention spéciale, expresse ou tacite, ne confère pas au possesseur

la faculté de retenir la chose d'autrui jusqu'au paiement de sa créance. Ainsi entendu, le droit de rétention se retrouve dans la loi de Manou, dans la loi de Moïse, ou, plus exactement, dans la jurisprudence judaïque telle que Josèphe nous la fait connaître, dans la loi grecque, enfin en droit romain : là il se manifeste intimement lié à la procédure. On ne saurait dire s'il coexistait aux actions de la loi : mais la négative est la solution la plus probable. Du moins il se retrouve dans le système formulaire : l'expression *doli mali* le comprenait dans sa sphère d'application. Dans les temps modernes, les lois barbares n'en parlent pas : un texte de la loi bavaroise, où l'on a cru le retrouver, ni ne le nomme, ni, probablement, ne le suppose (p. 171). Mais pour les Gallo-Romains, grâce au principe de la personnalité de la loi, il est certain qu'il existe encore. Dans le droit féodal, son existence est incontestable. Il est vrai que le texte de Loysel, ordinairement cité comme exemple, paraît à M. Pret s'entendre du droit de propriété (p. 177) : cette opinion n'est pas, selon moi, conforme aux principes. En droit féodal, ce n'est pas le sujet, mais le seigneur, qui est *dominus* : ce n'est donc pas la propriété, mais un autre droit, que le sujet peut invoquer pour retenir la terre jusqu'à indemnité. Les abus amènent au quinzième siècle le pouvoir royal à régler l'exercice de la rétention : de là les dispositions des ordonnances. M. Pret passe ensuite au droit français moderne, et termine son long et beau travail par une revue très complète des législations étrangères.

17. — Il n'est pas aisé de défendre, au point de vue rationnel, toutes les institutions du droit positif : pour M. Solon Ménos, d'Haïti, la séparation des patrimoines et le bénéfice d'inventaire sont de ce nombre. Il n'en attaque pas le principe, mais l'organisation. « Nous pensons, dit-il, que dans le système de la personnalité du *de cujus*, la logique eût dû porter ou à n'admettre aucun palliatif tendant à en atténuer les déductions extrêmes, ou à accorder la séparation des patrimoines non seulement aux créanciers héréditaires, non seulement à l'héritier, sous le nom de bénéfice d'inventaire, mais encore aux propres créanciers de l'héritier. La protection eût été complète, partant, plus légitime. » Ces considérations précèdent un commentaire très complet sur la *Séparation des patrimoines* dans le droit romain, l'ancien droit, le droit actuel : dans ce commentaire, quelle que soit son opinion personnelle, l'auteur ne s'est pas cru permis « de rejeter le point de vue auquel se sont placés les rédacteurs des lois. » Tel est en effet le devoir de tout bon interprète. — Je regrette qus M. S. Ménos n'ait pas songé au droit comparé : il y eût sans doute trouvé des horizons nouveaux. Telle qu'elle est, du moins, sa dissertation est l'œuvre d'un jurisconsulte.

18. — Dans le tome second de son *Traité de droit commercial mari-*

time, M. Arthur Desjardins donne le commentaire des titres III et IV du livre II du Code de commerce : il traite des propriétaires de navires et des capitaines. A l'exégèse des textes français et aux décisions de jurisprudence, M. A. Desjardins, et c'est là le principal mérite de son livre, a joint le droit comparé. Pour chaque hypothèse, il s'étend avec complaisance sur les règles admises en Prusse, en Angleterre, aux États-Unis, etc. : c'est là une supériorité incontestable sur les travaux antérieurs. On remarquera deux appendices, l'un sur le droit anglais relatif à la responsabilité des propriétaires (p. 112), l'autre sur les principaux rapports des capitaines avec l'administration des douanes (p. 610). On remarquera aussi les §§ 256-263 consacrés à l'armateur : M. A. Desjardins remonte au droit romain, étudie le droit ancien, commente les trois règles de Wedderkop, et termine par l'examen du droit comparé. Il est fâcheux que le livre n'ait pas été imprimé avec plus de soin : ainsi, à la page 24, au lieu du nombre 262, il faut lire 263.

19. — Il est curieux qu'une chose morte comme le droit romain donne encore naissance à tant de systèmes et soulève tant de discussions. C'est à ses qualités intrinsèques, simplicité des principes, rigueur logique des déductions, qu'il doit cette fécondité d'outre tombe : par là il séduit les penseurs et commande leurs méditations. Grâce au travail incessant qui en résulte, on voit tomber une à une les bizarreries que lui attribuaient les premiers commentateurs. L'une d'elle, l'inaliénabilité des créances, depuis longtemps démodée de l'autre côté du Rhin, est fort compromise en France. Paul Gide, le premier, je crois, l'avait attaquée ; à Toulouse, l'enseignement officiel la repousse déjà : M. Antonin Cros-Mayrevieille, dans une excellente monographie, *De la cessibilité des créances à Rome*, nous l'apprend, et lui-même monte sur la brèche. Après un juste hommage à ses devanciers (p. 23), il passe en revue tous les âges du droit romain, et dans tous il constate la cessibilité, même à titre particulier, du *jus in personam*. Pour le droit prétorien (p. 101-105) et le droit des constitutions impériales (p. 106-112), il n'avait pas à insister : on a de tout temps admis, si je ne me trompe, la cessibilité par les actions utiles du préteur, puis, dans le droit impérial, par la seule volonté des parties accompagnée, en dernier état, de la *denuntiatio*. C'est dans le droit classique qu'on repoussait la cessibilité. M. Cros-Mayrevieille l'y trouve encore, mais par des moyens différents, la *stipulatio* et la *litis contestatio*. C'est là qu'est la thèse nouvelle, et, malgré l'autorité des Paul Gide, des Huc et des Joseph Paget, remercions-le d'en avoir fait à son tour l'objet d'une discussion approfondie (p. 15-100) : c'est un service rendu à la science.

20. — Sous ce titre *Contribution à l'histoire du droit latin*, à l'occa-

sion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Institut archéologique de Rome, Otto Hirschfeld, professeur à Vienne, a écrit une dissertation sur le *Latium minus* et le *Latium majus* : elle a surtout pour objet de déterminer à quelle époque apparaissent ces deux degrés de latinité. La conclusion est que le *Latium majus* n'est pas de beaucoup antérieur à Gaïus, et ce qui donne à cette création une importance de premier ordre dans l'histoire de la société romaine, c'est que le but essentiel « a été d'amener, par un nouveau privilège, des candidats au décurionat dans les villes latines. » C'est un premier symptôme « des craintes inspirées par la responsabilité et les dépenses qu'entraînent les fonctions municipales. » Je note à la p. 19, à laquelle j'emprunte cette citation, une faute d'impression : à deux reprises on a imprimé, lignes 9 et 27, *Latium minus* pour *Latium majus*. — Sur la distinction entre *honos* et *magistratus*, qui semble résulter du texte de Gaïus, Otto Hirschfeld, après Theodor Mommsen, renonce à donner une explication, et il repousse (p. 6, n. 2) celle qu'a tenté de soutenir M. Beaudouin dans la *Nouvelle revue historique du droit français et étranger* (III, 1879, p. 1-30 et 111-169).

BERNON.

THÉOLOGIE

Sancti Bonaventuræ Breviloquium, adjectis illustrationibus ex aliis operibus ejusdem S. Doct. depromptis, tabulis ad singula capita et appendicibus opera et studio P. ANTONII MARIÆ A VICETIA. Editio altera. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1881, in-4 de XVI-708 p. — Prix : 15 fr.

La principale œuvre théologique de saint Bonaventure est le *Breviloquium*, court opuscule dans lequel le grand docteur a résumé tout l'enseignement catholique. L'illustre chancelier de l'Université de Paris, Gerson, disait de ce livre et de l'*Itinerarium mentis in Deum* : « Opuscula duo tanta sunt arte compendii divinitus composita, ut « supra ipsa nihil. » C'est en effet « avec un art véritablement divin » que saint Bonaventure a condensé en quelques pages la science sacrée : pourquoi un livre qui a formé les fortes générations des siècles passés est-il maintenant oublié ; — du moins dans la plupart de nos séminaires français — et peut-on espérer que les manuels modernes, qui presque partout ont remplacé les écrits des docteurs et des saints, aient la même force pour initier nos séminaristes aux mystères de la théologie ? L'homme qui veut apprendre notre langue ne se contente point d'étudier les grammaires et les lexiques ; il lit, il médite les grands auteurs, et c'est seulement quand il les a compris et goûtés qu'il est capable à son tour de parler et d'écrire. Ainsi on ne possédera la science théologique que si l'on ne s'arrête plus aux *Cours*

de théologie, mais si l'on remonte aux sources, aux auteurs classiques et entre tous à saint Thomas et à saint Bonaventure.

Le *Breviloquium* est divisé en sept parties que précède un *proœmium* sur l'Ecriture sainte. La première partie traite *de Trinitate Dei*, la seconde *de creatura mundi*, la troisième *de corruptela peccati*, la quatrième *de Incarnatione Verbi*, la cinquième *de gratia Spiritus sancti*, la sixième *de medicina sacramentali*, la septième *de statu finalis judicii*. Nous n'avons point ici à exalter la doctrine de celui que l'Ecole appela le *Docteur séraphique*, ni à montrer par quelles éminentes qualités il a mérité d'être placé au rang le plus élevé, à côté même de saint Thomas d'Aquin. Nous devons seulement faire connaître la remarquable édition que publie le Père Antoine-Marie et que nous annonçons ici. Nous ne craignons pas de dire que c'est de tout point une œuvre magistrale et un travail définitif. Le texte du *Breviloquium* a été collationné avec le plus grand soin, les variantes sont citées à la marge ; l'éditeur, qui a lu plusieurs fois tous les écrits de saint Bonaventure, cite, en chaque lieu, les paroles du saint Docteur extraites de ses autres ouvrages. Il y a ajouté les décrets des conciles et des papes, les décisions des sacrées congrégations. C'est donc moins une édition commentée du *Breviloquium* qu'un cours complet de la théologie de saint Bonaventure. Aussi l'opuscule du saint est-il devenu un volume qui ne compte pas moins de 708 pages in-4°. Des tableaux synoptiques, au nombre de quatre-vingt-neuf résument chacun des chapitres et présentent en un seul coup d'œil l'enchaînement des dogmes. L'impression est digne de l'ouvrage : on y retrouvera la correction du texte, la beauté et la netteté du caractère que l'on admire dans les publications de la librairie Herder. E. Poussset.

Œuvres complètes de saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise, traduites de l'italien et mises en ordre par les PP. Léop. Dujardin et Jules Jacques, de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur. *Œuvres dogmatiques :* 9 volumes in-12 de 500 à 600 pp. chaque. *Œuvres ascétiques :* 18 vol. du même format, de 450 à 600 pp. chaque. Tournai, Paris et Leipzig, Casterman; dernière édition 1877-1880. — Prix du volume : 2 fr.

La Préparation à la mort, de S. Liguori, traduction nouvelle par le P. Eug. Pladys, de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur. Paris, Gaume, 1880, in-12 de xix-588 pp. — Prix : 3 fr.

Voici enfin terminée la grande collection, depuis longtemps entreprise, des Œuvres de saint Alphonse de Liguori, non seulement traduites en français et au besoin annotées, mais disposées pour la première fois dans un ordre méthodique. Les PP. Dujardin et Jacques, enfants eux-mêmes de la congrégation fondée par le saint docteur, étaient bien placés pour un tel travail, et ils y ont courageusement

consacré de longues années, car c'est en 1857 qu'ils commencèrent. Ce n'était point une médiocre entreprise, à la vérité, avec une telle étendue, une telle variété de matières ; il y a fallu du dévouement, de la persévérance. L'éditeur a, pour sa part, sagement compris que, tout en reliant entre eux ces nombreux volumes par une tomaison régulière, il convenait de laisser aux lecteurs la faculté d'acquérir à part tel ou tel volume, surtout dans les sujets de piété pratique. Et c'est ce qui a été fait d'une manière très heureuse. De là vient la multiple réimpression de plusieurs de ces volumes, pendant que les autres sont à l'édition première. Format, caractères, typographie, donnent un ensemble excellent. Quant à la traduction, au point de vue littéraire, bien que parfois côtoyant le français de la bonne école, elle est généralement nette, lisible, exacte, mais principalement, à un autre égard, elle reçoit une très sensible valeur des notes, dissertations et éclaircissements dont on l'a enrichie. On s'aperçoit que cette publication vient d'hommes compétents, expérimentés, qui l'ont traitée avec amour. Et n'oublions pas, à leur acquit également, des tables fort complètes, fort variées, rendant aisée toute recherche d'un texte, d'une démonstration, d'un conseil, d'une décision morale. Quiconque fut appelé à tenter un travail de ce genre sait ce qu'il coûte d'attention, de patience et de recherches, nous dirons même de logique et de judiciaire pour la classification des mots. Les auteurs, respectant la méthode de saint Alphonse, reproduisent ses citations latines telles quelles, sans les interpréter pour le lecteur moins instruit : nous n'approuvons pas entièrement cette règle. Qu'on s'abstienne d'ajouter au texte même du saint, rien de mieux ; mais pourquoi n'avoir pas renvoyé au bas des pages une traduction que les fidèles aimeront toujours à avoir sous les yeux ?

Quant au mérite de saint Alphonse et de ses écrits, il est à peu près superflu d'en parler. Peu de noms sont aussi populaires parmi les fidèles, et les théologiens l'estiment à un égal degré. Saint Liguori a été récemment, le 7 juillet 1871, proclamé docteur de l'Eglise par un bref apostolique : titre et honneurs décernés à ceux-là seulement qui ont brillé dans la maison de Dieu comme des lumières éclatantes, par le double rayonnement de la sainteté et de la doctrine ; à tel point que, durant les dix-huit siècles écoulés depuis les temps des Apôtres, on n'en comptait que dix-sept qui eussent obtenu cette glorieuse distinction ; saint Alphonse est le dix-huitième. Héros de la plus tendre piété, il est en même temps une fontaine de science. On a peine à comprendre comment un seul homme a pu rassembler autant de documents, remuer autant de pensées, posséder autant d'auteurs, et en faire un si riche et un si pertinent usage.

Il nous serait difficile, et nous ne l'entreprendrons pas, d'analyser

scrupuleusement ces vingt-sept volumes assez compactes : il suffira d'en indiquer les sujets.

Les Œuvres ascétiques d'abord. Le tome premier de la collection renferme un traité bien souvent traduit et réimprimé, parce qu'il répond à la préoccupation de tous, la *Préparation à la mort*, suivie des *Méditations pour chaque jour de la semaine* et du *Règlement de vie*. La présente traduction seule est arrivée à la douzième édition. Les exhortations et conseils du saint sont toujours accompagnés de traits historiques, d'élévations et de prières, souvent aussi de cantiques : saint Liguori en a composé un bon nombre, aujourd'hui très répandus dans toute l'Italie.—Au tome second, la *Voie du salut et de la perfection* : trésor de méditations sur les différentes vérités chrétiennes et morales: avec plusieurs traités, moins étendus, sur l'amour divin, les souffrances de Notre-Seigneur, la conformité à la volonté de Dieu, la manière de converser continuellement avec sa divine Majesté, la prière, les peines intérieures, et encore un règlement de vie. Le volume a été réimprimé quatre fois. — Ces mêmes sujets sont développés sous des formes et avec une abondance nouvelles au tome suivant, intitulé *Grands moyens de salut et de perfection* : prière, oraison mentale, retraite, choix d'un état, vocation : sur ce dernier chef, c'est une sorte de traité de la vie religieuse et du sacerdoce ; celui de la Prière est très riche en formules de demandes et de supplications, à Dieu, à Jésus-Christ, à la Sainte Vierge. — Les trois volumes qui viennent après, (quatrième, cinquième, sixième) sont consacrés au même ouvrage, (cinquième édition), ou plutôt à une réunion d'ouvrages qui se lient naturellement sous le titre *Amour des âmes*. Appelons cela le Manuel de l'apostolat, où le prêtre et le fidèle rencontreront onze discours pieux pour la neuvaine et pour la fête de Noël, des méditations pour chaque jour de l'Avent et pour tout le temps de la sainte Enfance ; quantité de maximes et de directions spirituelles ; puis tout ce qui regarde la passion du Sauveur, dont saint Liguori aimait tant à entretenir ses auditeurs et ses pénitents, avec des méditations spéciales pour les quinze derniers jours du Carême, divers exercices au temps de Pâques, des actes admirables pour la Communion ; méditations pour l'octave du Saint-Sacrement ; neuvaine au Sacré-Cœur ; traité complet de la *Pratique de l'amour envers Jésus-Christ*, et enfin neuvaine au Saint-Esprit. Tout y est donc pour nourrir et fortifier la ferveur du chrétien.

Tout le monde connaît la brûlante dévotion de S. Liguori pour la Très Sainte Vierge. Qui n'a eu entre les mains le livre du *Salve Regina*, intitulé aussi les *Gloires de Marie* ? Qui ne se souvient des traits de feu qui s'en échappent vers le cœur ? Il paraît que la traduction du P. Dujardin a été goûtée, car il a déjà fallu la réimprimer huit fois. Il est certain que les versions précédentes les plus répandues fourmillent de

contre-sens et de fautes grossières, particulièrement dans les noms propres d'auteurs, si fréquents sous la plume de saint Liguori. Le P. Dujardin et le P. Jacques se sont imposé une autre tâche, vraiment méritoire : celle de traduire en vers français les cantiques italiens de saint Alphonse : on peut ainsi les faire chanter, selon le rhythme, dans les paroisses, les confréries, les catéchismes, à la messe et au salut. Au volume du *Salve Regina* on a joint des discours sur les sept principales fêtes de la Sainte Vierge : Immaculée Conception, Nativité, Présentation au temple, Annonciation, Visitation, Purification, Assomption.— Le 8e volume continue ce qui regarde Marie, ses douleurs, ses vertus, les pratiques de la dévotion envers elle : des méditations, des actes de consécration, des exemples, de nouveaux cantiques. On y ajoute *la Dévotion aux saints Anges et à saint Joseph*, plus deux neuvaines : l'une en l'honneur de *sainte Thérèse*, l'autre de méditations et de prières pour la fête des *Morts*, 2 novembre. — Le tome 9e conduit le lecteur dans la région des exemples, toujours si puissants sur les âmes : c'est l'histoire des chrétiens qui ont donné leur vie pour la foi : *Victoire des Martyrs ;* et non-seulement de ceux des premiers temps, mais d'un grand nombre de ceux qui ont illustré l'extrême Orient aux XVIe et XVIIe siècles. Le traducteur a enrichi de notes cet intéressant recueil.

Voici maintenant, aux 10e et 11e volumes, la part des religieuses : *La véritable Epouse de Jésus-Christ* ; avec les *Lettres spirituelles*, 4e édition. Le saint et savant auteur, si habile dans la direction, embrasse son sujet sous les aspects variés qu'il offre : mérite des vierges consacrées à Dieu, avantages de la vie religieuse, ses conditions, ses règles, ses vertus ; tout cela entremêlé d'élévations de cœur et de prières, et résumant la doctrine des pères et des docteurs spirituels. On n'a rien écrit de mieux, de plus pratique, sur cette grande matière. Les gens qui font à nos ordres monastiques la guerre inepte, ingrate et odieuse que l'on sait devraient bien, de temps en temps, jeter les yeux sur des livres de ce genre, afin d'apprendre du moins à connaître les hommes de haute nature et les femmes de dévoûment admirable qu'ils poursuivent de leur haine sauvage. — Avec le tome 12e, précisément, qu'il faut recommander aussi aux mêmes lecteurs, nous entrons dans les règlements, dans l'esprit et les œuvres de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, fondée pour l'apostolat des campagnes et des petites villes par saint Alphonse de Liguori, et qui déjà a produit dans l'Église tant de fruits de bénédiction. Les lettres et circulaires du saint présentent un autre ordre d'intérêt, celui de l'histoire de la fondation. Rien de ce genre dans les créations scientifiques, financières ou littéraires. C'est tout simplement merveilleux de grandeur et de simplicité, de renoncement à soi-même et de tenacité su-

blime dans la défense de l'entreprise. Et, afin d'incarner pour ainsi dire le précepte dans le concert des faits, saint Alphonse termine ce volume par trois notices assez étendues sur des rédemptoristes modèles, les PP. Paul Caffaro et Janvier Sarnelli, et sur un troisième plus humble, le frère Vite Curzio. — Le prêtre appelé au saint ministère des paroisses ne pouvait être oublié dans cette riche collection de manuels ; il est aussi bien partagé que les religieux. Plusieurs volumes lui ont été dédiés : *Dignité et devoirs du prêtre*; et aussi pour la prédication de la parole de Dieu, matériaux abondants, conduite pour les retraites, traité développé et complet *de la Sainte Messe*, y compris les cérémonies ; l'*Office divin*, esprit dans lequel il doit être récité ; traduction des psaumes et des cantiques dont il se compose, avec explications et commentaires au bas des pages. — Aux 16e et 17e volumes ont été rassemblés plus particulièrement les avis, conseils, indications, matériaux multipliés, concernant la chaire chrétienne pratiquée par saint Liguori pendant soixante ans; entre autres les règles et documents pour les missions, et des sermons pour tous les dimanches de l'année. Le tome 18e et dernier des *Œuvres ascétiques* renferme plusieurs autres discours; des réflexions utiles aux évêques, des ordonnances, lettres, opuscules, et deux tables générales qu'apprécieront les chercheurs.

Restent les neuf volumes des Œuvres dogmatiques, dont nous avons à fournir également le plan et l'idée, le plus brièvement que possible. Les deux premiers contiennent un grand traité, fort connu en Italie, *La Vérité de la Foi*. Saint Liguori, philosophe très instruit, logicien éminent, érudit singulier, ne s'arrête nulle part à la surface des choses ; il connaît les difficultés, objections, négations, sophismes, et il va au devant de tout cela sans crainte et sans faiblesse; ses réponses, comme son exposition, satisfont pleinement. Sa marche est très simple : de Dieu et de la révélation, contre les matérialistes et les déistes; de la vraie Église, contre les sectaires; et enfin, évidence de la foi catholique. Les notes du traducteur, pour les erreurs plus récentes, complètent un travail datant de quatre-vingts ans. Au surplus, lorsque les principes généraux ont été établis et démontrés, l'apologétique contemporaine se trouve suffisamment armée contre toute attaque; au fond, c'est toujours, de la part de l'adversaire, la même ritournelle et le même air sous une notation d'autre sorte. — Mais, à côté de l'incrédulité pure, il y a les égarements religieux, l'hérésie, la séparation, le schisme: saint Liguori consacre trois gros volumes à cette exposition. Il raconte dans les derniers détails l'histoire de toutes les hérésies, au cours de dix-huit siècles, et son traducteur ajoute de savants appendices sur les travaux récents de la science historique et les points de controverse de nos jours ; celui du tome 4e

occupe à peu près la moitié du volume. Ensuite, en un tome spécial, le 5e, ont été rassemblées les réfutations de ces hérésies et erreurs.— Les deux suivants s'occupent, pour les exposer et les défendre, des *Dogmes catholiques définis au concile de Trente:* c'est, ou le devine, une réfutation, par le menu, du protestantisme et de ses innombrables sectes. Signalons-y une dissertation sur l'Immaculée Conception. Enfin, les deux derniers volumes contiennent: *Conduite admirable de la divine Providence* dans l'œuvre du salut de l'homme opérée par Jésus-Christ; *Dissertations* dogmatiques et morales sur les *fins dernières*; motifs et raisons *de l'espérance chrétienne*; traités sur le Pape et le Concile, avec des instructions sur l'*Index* romain, sujet qu'il est bon de signaler, parce qu'on trouve assez difficilement, dans nos livres français, des renseignements sur ce tribunal, sur la manière dont il procède, sur la valeur attachée à ses décisions, et sur les pénalités qu'il édicte. Dans les *fins dernières*, on remarquera ce qui regarde la situation des damnés, et la septième dissertation sur l'état du monde après le jugement universel. Saint Liguori tient qu'alors le monde ne sera pas consumé par le feu comme beaucoup le croient, mais que la main de Dieu le renouvellera pour recevoir une forme plus parfaite; les cieux et les planètes ne seront point changés, mais recevront une clarté plus grande, bien que le mouvement des corps célestes doive cesser, le soleil et la lune demeurant fixes à la place assignée par Dieu. Ce ne sont là, évidemment, que des opinions, mais elles nous semblent dignes d'être citées.

Le volume de la *Préparation à la mort* a été aussi traduit à part et édité ailleurs. Ce travail est du P. Eugène Pladys, rédemptoriste. La version nous a paru bonne et fidèle. On ne saurait d'ailleurs trop imprimer et répandre des livres aussi utiles et aussi saints.

V. Postel.

Marie Mère de Jésus. *Histoire de la Très Sainte Vierge d'après la Sainte Ecriture, les monuments de l'antiquité, les écrits des Pères et des Théologiens,* par C.-H.-T. Jamar, prêtre. — 2e édition avec approbation et honorée d'un bref de Pie IX. Liège, Spée-Zelis; Paris, Bériot, 1881, in-8 de xxvii-722-28 pages. — Prix : 10 fr.

La vie de Notre-Dame, par Saint François de Sales, tirée des œuvres du Bienheureux par le P. Ch. Clair, de la C. de Jésus. Paris, V. Palmé, 1881, in-32 de xvi-312 pages. — Prix : 2 fr. 50.

Voilà deux livres fort différents, quoiqu'ils traitent du même sujet et que chacun d'eux soit excellent en son genre. Le premier est un traité complet dans lequel on trouvera réuni tout l'enseignement catholique sur la très sainte Mère de Dieu. L'auteur, qui se cache sous l'anagramme de Jamar (Maria) divise son œuvre en trois parties, dans lesquelles il considère Marie avant, pendant et après la vie temporelle

de Jésus. On comprend sans peine qu'une telle division enferme nécessairement toute la doctrine de l'Église sur la bienheureuse Vierge. Hâtons-nous de dire que ce vaste cadre est très bien rempli. On voit que l'auteur a fait de ce livre l'œuvre de sa vie et surtout de son cœur. Il a réuni les plus belles paroles des Saints Pères, il a médité les oracles de l'Ecriture, il a recueilli les définitions des Conciles et des Souverains Pontifes, depuis celle du Concile d'Ephèse jusqu'à celle de Pie IX proclamant le dogme de l'Immaculée Conception. Mais surtout ce livre plein de doctrine — ce qui manque, hélas ! trop souvent à nos livres de piété, — n'a point l'aridité d'un traité seulement didactique : on sent à chaque page que c'est un fils qui parle de sa mère, qui la veut faire connaître et aimer. Le style sans recherche, mais souvent animé, est bien celui qui convenait à un tel livre. Les prêtres, qui doivent si souvent parler des mystères de la très sainte Vierge, trouveraient dans cet ouvrage les plus riches matériaux.

— Que dire de *la Vie de Notre-Dame*, tirée des œuvres de saint François de Sales ? C'est le plus délicieux des mois de Marie, le plus charmant livre de piété composé en l'honneur de la très sainte Vierge. On retrouve à chaque page l'incomparable Docteur, le merveilleux écrivain avec toutes ses meilleures qualités. Le P. Clair a serti avec un tact exquis ces diamants, ces perles, ces pierreries : de tous ces morceaux recueillis dans les œuvres très étendues et fort diverses de saint François de Sales, il a fait une mosaïque si bien conçue et si heureusement ordonnée que le lecteur croirait tenir en main un livre composé selon les règles ordinaires, s'il ne voyait les renvois aux écrits du bienheureux évêque de Genève. L'impression est de tout point digne de l'ouvrage : caractères de luxe, têtes de chapitres et lettres gravées, papier chiné. E. Poussset.

La Religion en face de la Science. *Leçons sur l'accord entre les données de la révélation biblique et les théories scientifiques modernes*, par l'abbé Alexis Arduin, docteur en théologie, ancien élève du collège Romain. — *Première partie :* Cosmogonie, troisième édition, revue et complétée. Lyon, Vitte et Perrussel ; Paris, Jules Vic, 1881, in-8 de xxiv-675 p. — Prix : 7 fr.

Ni ce livre, ni son auteur ne sont nouveaux venus pour le *Polybiblion*, qui a rendu compte de la première édition (t. XX, p. 214). Si grand a été le succès de cette œuvre encore inachevée que le seul volume paru est déjà parvenu à sa 3e édition. C'est presque un ouvrage nouveau tant il a été remanié et augmenté d'alinéas, de paragraphes, voire même de chapitres. On ne se ferait pas une idée exacte de l'importance de ces accroissements si l'on se bornait à considérer les 160 pages que la *Cosmogonie* de 1881 compte de plus que celle de 1877,

parce qu'un grand nombre d'autres pages ont été rédigées à nouveau et sont venues prendre la place de pages anciennes.

L'édition de 1877 comprenait quinze chapitres ou *Leçons;* celle de 1881 en contient dix-sept. Les leçons I à VIII n'ont pas subi grand changement bien qu'elles se trouvent augmentées d'une trentaine de pages. Dans les trois premières sont exposés, après l'objet de l'ouvrage et la traduction d'après la Vulgate du premier chapitre de la Genèse, les différents systèmes, athées et matérialistes, panthéistiques, naturalistes, adoptés par la libre pensée pour expliquer à sa façon les premières origines du monde. Les quatrième et cinquième leçons constituent une sorte de théodicée rationnelle dans laquelle ou plutôt à la suite de laquelle sont démontrées la vraisemblance et la nécessité des mystères en eux-mêmes et dans leurs relations avec la science. La création mosaïque ; les objections qu'elle a soulevées et les réponses ; l'examen de l'état primitif de la matière à l'état chaotique ; les explications d'après les diverses théories scientifiques du rôle, dans la production des phénomènes de la nature, des éléments constitutifs des choses, remplissent les chapitres ou leçons VI à VIII.

La neuvième leçon, entièrement nouvelle, est consacrée à l'exposé et à l'appréciation des différents systèmes scientifico-philosophiques relatifs à la constitution élémentaire de la matière, avec préférence indiquée et expliquée, mais entièrement justifiée, en faveur du système scolastique, que l'hypothèse de l'éther continu concilierait avec la science expérimentale contemporaine. Ce sont là des questions essentiellement libres quand on ne vise pas, comme certaine école, à en tirer une explication matérialiste ou panthéistique de l'existence des êtres, et nous n'interviendrons pas dans cette brillante discussion où peut-être nous écarterions-nous sur quelques points des idées du savant auteur.

Signalons aussi, dans la onzième leçon, une vingtaine de pages également nouvelles sur la conservation de l'énergie et sur l'origine de la force et du mouvement dans le monde matériel d'après les données actuelles de la science ; puis, quoique généralement reproduite des précédentes éditions, la belle théorie d'après laquelle le *Spiritus Dei ferabatur super aquas* serait interprété comme indiquant le dépôt et l'énergie totale de l'Univers matériel, sous forme d'énergie exclusivement potentielle, dans la masse chaotique. C'est un chapitre à lire et à relire. — Le suivant, entièrement refondu, indique les magnifiques et incommensurables développements que la science de nos jours permet de donner au *Fiat lux,* lequel ne serait autre que la loi du mécanisme et de l'organisation de l'univers sidéral et terrestre tout entier par la mise en œuvre de l'énergie déposée par le souffle de Dieu dans la matière encore informe, *inanis et vacua.*

Dans l'interprétation du premier chapitre de la Genèse, le volume ne dépasse pas le verset 8e auquel se termine le deuxième « jour » de l'hexaméron. Nous appellerons encore l'attention sur deux points : d'abord une très savante dissertation exégétique en faveur des jours-périodes représentant des espaces de temps sans détermination de durée ; en second lieu, l'application de la « séparation des *eaux* d'avec les *eaux* » du récit mosaïque au fractionnement d'après la théorie de Laplace, de la masse nébulaire centrale, essentiellement fluidiforme encore pour donner naissance à une nébuleuse plus petite, destinée à former, par la suite de son évolution, la terre et la lune : le firmament (en hébreu Rakioh, *expansio*) ne serait autre, dans cette interprétation, que l'intervalle compris entre notre petit monde terrestri-lunaire ou plus simplement même entre le globe terrestre et l'astre central.

Telle est la substance de ce volume et principalement de ses parties nouvelles. C'est un livre bien écrit et dont une extrême clarté n'est pas le moindre mérite. Revue avec soin, la rédaction s'est améliorée en rectifiant quelques négligences qui avaient été signalées à l'auteur.

Jean d'Estienne.

JURISPRUDENCE

La réforme judiciaire en France, par Georges Picot, membre de l'Institut. — Paris, Hachette, 1881, gr. in-18 de 464 p.—Prix : 3 fr. 50.

Glorification de la Révolution et croyance à l'avenir de la démocratie, démonstration de la stérilité des entreprises révolutionnaires et défense de la justice compromise par les tendances démocratiques : tel pourrait être en deux mots le résumé de ce livre. Sachons gré à M. Picot de cette contradiction, qui nous garantit et sa bonne foi et la valeur de ses conclusions, déduites de l'observation impartiale des faits, et hâtons-nous de dire que la magistrature, telle qu'il la voudrait, répondrait aux vœux des honnêtes gens de tous les partis.

La 1re partie de l'ouvrage est l'historique de nos institutions judiciaires depuis 1789. Elle fait ressortir comme bases de l'indépendance et de l'autorité de notre magistrature : 1° Le refus d'une épuration générale, dû aux ministres du roi Louis XVIII et à la Chambre des pairs de 1815 ; — 2° la tradition constante depuis lors qui respecta l'inamovibilité au milieu de nos révolutions. Ceci posé, l'auteur aborde le problème capital, objet de la 2e partie : Le mouvement démocratique s'accentue tous les jours ; quelle influence ce fait doit-il avoir sur l'organisation judiciaire ? — Les faits, observés en Suisse et aux États-Unis, nous fournissent la réponse : C'est dans une démocratie, qu'avec le despotisme des maîtres du jour, la corruption et la médio-

crité des juges sont le plus à craindre. Elles sont les conséquences presque fatales de l'élection des juges, unie à l'instabilité des fonctions. Si la Suisse n'en souffre pas trop, les Américains ont eu à subir de cruels mécomptes, dures leçons dont ils ont déjà profité. C'est qu'ici « dans le sein de la population les éléments sont mobiles, les imaginations facilement excitables.. » Là, au contraire, est une population « sédentaire, mûrie par une tradition locale sur laquelle elle vit. » (p. 211) Chez nous, que se passerait-il ? — Ce qu'en pense M. Picot se devine sans peine.

Comment donc préserver notre démocratie des écarts d'un naturel violent et emporté ? se demande-t-il. En réalité, la question est plus vaste : Pourquoi, depuis un siècle, notre patrie poursuit-elle en vain, de révolution en révolution, l'union de l'ordre et de la liberté ? C'est que l'édifice de nos lois et de nos constitutions a toujours été abandonné, sans défenseur, à la merci d'un coup de force ou d'un vote populaire. Il n'en est pas ainsi dans les pays libres, nous dit M. Picot, d'accord en cela et avec M. de Tocqueville et avec les auteurs de la Constitution des États-Unis et avec les publicistes contemporains : « L'antagonisme du pouvoir exécutif et de la législature est inévitable si un troisième pouvoir, tirant sa source de l'un et de l'autre, mais supérieur à tous deux en durée, ne vient juger leurs lois et leurs actes, servir d'arbitre à leurs luttes, et de protecteur vis-à-vis des citoyens (p. 214). » Cet arbitre, ce protecteur n'est autre que le pouvoir judiciaire, dont la cour suprême est l'organe souverain. Elle reçoit la plainte du citoyen lésé par un acte arbitraire, par une loi inconstitutionnelle, et elle maintient le droit de chacun contre toutes les usurpations, d'où qu'elles viennent.

Aux yeux de l'auteur, notre droit constitutionnel présente trop de lacunes pour qu'on puisse placer la législature sous le contrôle, pour ainsi dire, d'un corps judiciaire, qui écrirait ainsi, « à coups d'arrêts, le pacte social (p. 219). » Peut-être cette appréciation est-elle trop absolue, et trop favorable à l'omnipotence des assemblées ? Quoi qu'il en soit, les même motifs ne se présentent pas quand il s'agit des excès de pouvoirs des fonctionnaires, et M. Picot croit la réforme urgente. Dans ce cas, et dans bien d'autres, en vertu d'une compétence abusive, il faut s'adresser aux conseils de préfecture, au conseil d'État, dont l'indépendance est précaire. Heureux encore, celui qui ne voit pas, à la suite d'un déclinatoire, d'un conflit, d'une déclaration d'incompétence, l'accès de toutes les juridictions se fermer devant lui, et « le déni de justice, qu'à toutes les époques nos vieux jurisconsultes ont considéré comme la pire offense », reparaître ainsi sous des titres nouveaux. Il faut donc éloigner de la politique la juridiction administrative, « en faire une branche spéciale, mais non détachée, du pou-

voir judiciaire » et la rattacher « à une cour suprême, interprète universel de la loi française.., juge incontesté des compétences et du droit » (p. 225 et s.). Personne, alors, si haut placé qu'il soit, ne pourra plus se mettre au-dessus des lois ; et cette sanction pratique sera un moyen efficace pour imprégner nos mœurs du respect de la justice et du droit, seule garantie possible de paix et de civilisation.

Le manque d'espace nous a interdit d'indiquer autrement que par une esquisse rapide et des citations écourtées, des pages éloquentes et, suivant nous, de la plus haute portée. Plus rapidement encore devrons-nous passer sur celles qui forment la troisième et la quatrième partie et renferment le plan des réformes partielles, toujours prudentes, toujours pratiques, destinées à améliorer une organisation judiciaire reconnue bonne. — Ecarter les préoccupations politiques et la fièvre d'avancement, — relever encore le niveau intellectuel, — limiter, en l'éclairant, la liberté des choix, abandonnée aujourd'hui à l'arbitraire d'un personnage politique : tels sont les points principaux, qu'il faut nous contenter de signaler.

Des discussions passionnées ont récemment fait la lumière sur les hommes et sur les idées. Un jour, prochain peut-être, verra se rouvrir le débat. Les hommes soucieux de la justice, devoir fondamental des sociétés, ne sauraient trouver un meilleur moment, pour étudier, avec M. Picot, une question soulevée par « une des manifestations les plus redoutables de l'esprit révolutionnaire (p. 16). » GEORGES ROY

SCIENCES ET ARTS

Der moderne Idealismus *nach seinen metaphysischen und erkenntnisztheoretischen Beziehungen zusammen sein Verhaltniss zum Materialismus mit besonderer Berücksichtizung der neuesten Phase desselben (L'idéalisme moderne dans ses rapports avec la métaphysique, la théorie de la connaissance, le matérialisme surtout au point de vue de sa nouvelle phase*, par le Dr GLOSZNER. Münster, Theissing, 1880, in-8 de IV-120 p. — Prix : 2 fr. 50.

De toutes parts, dans l'Allemagne philosophique on crie : *Revenons à Kant !* Le docteur Gloszner répond : *Affranchissons-nous de Kant !* Voilà un siècle qu'il nous égare. C'est en le répudiant que nous guérirons de nos erreurs, notamment du matérialisme. De là une critique de l'idéalisme sous tous ses aspects, depuis Kant jusqu'à Frohschammer (1877), dans tous ses rapports soit avec le matérialisme (p. 5-32), soit avec la métaphysique, spécialement la théologie naturelle (p. 32-54), soit avec le principe de la connaissance (p. 55-95), enfin dans sa doctrine de l'esprit considéré comme procession de la nature : *Ursprung des Geistes aus dem Naturprocesz* (p. 96-119). — Il faut d'abord distinguer entre idéal et idéalisme : est idéale toute conception du monde qui reconnaît dans les corps, outre la matière, le

principe formel et final, et en dehors et au-dessus des corps, l'existence indépendante de l'esprit, et avant tout d'un principe intelligent des choses. L'idéalisme diffère essentiellement de cette doctrine : comme le matérialisme et le positivisme, il restreint aux phénomènes (*Erscheinungswelt*) la connaissance de l'homme ; ces doctrines en apparence contradictoires ont un commun résultat : elles constituent le naturalisme (p. 8-27). Le matérialisme part de l'empirisme ; l'idéalisme, de concepts *à priori :* voilà toute la différence ; c'est des deux côtés une substance identique qui est l'unique objet de la con naissance : « L'homme, dit Fichte, n'a que l'expérience ; où qu'il aille, c'est l'expérience qui le conduit : voilà l'âme de ma philosophie. » La seule fonction de l'esprit humain est de disposer les matériaux fournis par l'expérience. Sous quelque forme que l'idéalisme se présente, c'est de ce principe qu'il procède ; on peut en dire ce que Fischer dit de la philosophie de Jacobi : c'est un matérialisme sans matière, une *materia pura*. Frohschammer, le dernier docteur de cette philosophie, n'y échappe pas : son principe de *fantaisie* (*Phantasie als Weltprincip*) n'est qu'une formule nouvelle, encore a-t-elle le désavantage d'être moins claire que les précédentes (p. 22): elle repose sur une équivoque. Tout cela est impuissant devant le matérialisme : « Quiconque au problème de la connaissance répond par l'identité du sujet et de l'objet, ne peut sortir de l'expérience. Quiconque tient l'esprit pour produit de la nature le fait nécessairement dépendre de la nature, alors même qu'à l'inverse il tient la nature pour produit de l'esprit (p. 23). » Comment sortir « de ce cercle magique qui ne paraît avoir aucune issue ? » Aristote avait à lutter contre des erreurs analogues (p. 30) : appuyé à la fois sur les faits de l'expérience et sur les principes de la raison, il oppose à ce naturalisme le concept de l'*acte pur ;* au lieu d'attribuer au possible et à l'imparfait une puissance propre qui produit l'actuel et le parfait, c'est aux participations diverses de l'être absolu qu'il ramène les degrés de l'être (p. 31). — En livrant la place au matérialisme, l'idéalisme produit l'athéisme : dans tout système idéaliste moderne les lois de la pensée sont purement subjectives (p. 33-36), d'où il suit que l'idée de Dieu ne répond à aucune réalité, en d'autres termes qu'en dehors de l'esprit qui le conçoit, Dieu n'est pas (p. 49). Frohschammer ne peut échapper à cette conséquence. Pour lui comme pour tout idéaliste la formule anthropologique de Feuerbach est inévitable : Dieu créé à l'image de l'homme, Dieu produit de la force idéalisante propre à l'imagination humaine (p. 53). — Même stérilité à l'égard de la connaissance : pour saint Thomas l'idée (*Vorstellung*, *repræsentatio*), est le moyen de la connaissance ; pour l'idéalisme moderne, c'en est l'objet immédiat (p. 55-56). On connaît en France les pages immor-

telles dans lesquelles Balmès couvre de ridicule ce nouveau principe: c'est substituer aux réalités extérieures un jeu d'esprit qui, pour être nécessaire, n'en est pas moins vide de sens, c'est réduire la philosophie à l'art de se faire un nom en bâillant aux corneilles. — Je n'entreprendrai pas de suivre le docteur Gloszner dans son analyse de toutes les transformations de l'idéalisme : quelle qu'en soit la formule, il y retrouve le même principe, les mêmes absurdités. Mais qu'il me soit permis d'insister sur la leçon qui s'en dégage. Si Kant et Fichte ont poussé le subjectivisme à ses dernières conséquence, c'est, avouons-le, Descartes qui l'a introduit. Pour Descartes, le moi est l'unique principe de la certitude : toute connaissance n'est certaine qu'en tant qu'elle participe de la certitude de la conscience. De là à dire que le moi seul est certain, que toute vérité ne procède que du moi et de son contenu nécessaire, il n'y a qu'un pas (p. 20). Aussi les cartésiens français me paraissent-ils désarmés devant l'idéalisme allemand non moins que l'idéalisme devant le matérialisme : des deux côtés, je vois comme un frère naturel qui vient, armé du droit de rechercher sa filiation, arracher à la postérité reconnue sa part d'héritage. Si, d'autre part, Aristote a triomphé de sophismes analogues, n'est-il pas temps, tout en rendant hommage au travail de déblaiement opéré par le cartésianisme à l'égard de la scolastique, de revenir à cette antique philosophie, armée contre toutes les erreurs, et dont l'activité féconde a jadis élevé sur un fondement scientifique tout l'édifice du savoir humain?

Est locus, Hesperian Graii cognomine dicunt,
Terra antiqua, potens armis atque ubere glebæ...
Hic cursus...

BERNON.

L'Instruction primaire en France avant la Révolution, *d'après les travaux récents et des documents inédits*, par l'abbé ALLAIN, précédé d'une *Préface* de S. G. Mgr DE LA BOUILLERIE. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, gr. in-18 de XVI-304 p. — Prix : 2 fr.

L'école sous la Révolution française, par VICTOR PIERRE. Paris, même librairie, 1881, gr. in-18 de XVI-232 p. — Prix : 2 fr.

M. l'abbé Allain n'est point un nouveau venu dans la question : la *Revue des questions historiques*, a eu, en 1875, le premier de ses travaux sur l'histoire de l'Instruction primaire ; puis il fit paraître une substantielle brochure dans la *Bibliothèque à vingt-cinq centimes* sous le titre de l'*Instruction primaire avant* 1789. C'est le succès de cette brochure arrivée à sa troisième édition, qui a engagé la Société bibliographique à demander à l'auteur une transformation de son œuvre avec les améliorations qu'exigeaient les travaux publiés plus récemment sur cet important et intéressant sujet, aussi bien que l'honneur de la Société et la réputation méritée de l'auteur.

Nous signalerons avant tout la *Préface* de Mgr de la Bouillerie, qui

expose parfaitement la question et est la plus flatteuse recommandation qu'ait pu ambitionner M. l'abbé Allain.

Tout le monde sait à quoi s'en tenir maintenant sur l'état général de l'instruction primaire avant 1789 : les détails varient suivant les provinces; ici les documents abondent, là ils sont plus rares ou ont été moins explorés. Le moyen âge a connu l'instruction primaire que l'Eglise n'a jamais négligée ; c'est elle qui l'a relevée après les ruines amoncelées par les guerres de religion. L'enseignement primaire a été en progrès constant depuis le XVIIe siècle jusqu'au moment de la Révolution où il était florissant, grâce au concours que le pouvoir civil donnait au clergé.

Voici le plan de l'auteur : Sources de l'histoire de l'instruction primaire. — Existence des petites écoles au moyen âge, au XVIIe siècle et aux deux derniers siècles. — Condition des maîtres. — Conditions matérielles de l'école, discipline, programme, fréquentation, gratuité, fondations. — Le pouvoir civil et l'instruction primaire. — L'Eglise et l'instruction primaire : conciles, assemblées du clergé, synodes, clergé et congrégations enseignantes.

Nous conseillons particulièrement la lecture du chapitre sur les *sources*, excellent guide pour ceux qui voudront faire des recherches locales; ils devront prendre comme modèle le livre de M. l'abbé Allain. L'auteur nous paraît avoir cependant oublié une source d'informations : les archives hospitalières; l'école était souvent une annexe de la Maison-Dieu. Le chapitre sur le pouvoir civil fait disparaître un malentendu qui avait son effet même sur des esprits honnêtes. Si le budget de l'instruction primaire était fort minime, c'est que l'Etat n'absorbait pas tout, laissait agir les initiatives locales, le dévouement du clergé et, trouvant la besogne faite partout et bien faite, n'intervenait qu'en cas de nécessité. M. l'abbé Allain expose clairement; on peut dire qu'il n'avance rien sans renvoyer à ses auteurs avec la plus scrupuleuse exactitude ; il montre par ses nombreuses notes qu'il s'est tenu au courant de tout ce qui a paru jusqu'à ce jour. C'est le meilleur et plus complet ouvrage que nous ayons sur cette matière. — Nous serions bien étonné s'il ne fallait pas lire (p. 52, l. 2) Sennecey au lieu de Sermecy.

— Pour ceux qui n'ont pas lu cet ouvrage, il est facile de croire que la Révolution a tout organisé, particulièrement l'instruction primaire. M. Victor Pierre s'attaque directement à cette grossière erreur répandue par les puissants du jour. Avec l'Assemblée constituante, la Révolution a tout ruiné, les établissements par la confiscation des biens du clergé, le personnel en le dispersant. La Convention a multiplié les lois, les décrets, les circulaires : mais lois injustes et odieuses, mesures contradictoires, décisions inapplicables, incohérentes qui sont demeurées

inefficaces pour le progrès ; le Directoire a suivi le mouvement et, sans rien édicter de nouveau, s'est borné à poursuivre de sa haine les écoles religieuses, dont malgré tout, la « coupable prospérité » condamnait les écoles républicaines. M. V. Pierre n'a point fait ici une œuvre d'imagination. Il avait déjà traité le même sujet dans la *Revue des questions historiques*, surtout d'après les travaux récents publiés sur cette matière. Pour cet ouvrage, il est allé lui-même aux sources ; ce n'est pas seulement par les débats consignés dans le *Moniteur* qu'il apprend à connaître les décisions prises et leur esprit, c'est dans les enquêtes des fonctionnaires dévoués à la Révolution, dans leurs rapports officiels, qu'il trouve la constatation de l'état déplorable de l'instruction primaire, des conséquences funestes de toutes les mesures révolutionnaires. Il aurait pu accumuler les preuves ; mais il en dit assez pour ne pas laisser le moindre doute dans tous les esprits clairvoyants et sincères sur la puissance destructive de la Révolution et sur son incapacité pour reconstruire. Y. M. R.

Constitutions européennes *avec une notice sur le Congrès des Etats-Unis d'Amérique*, par G. Demombynes, avocat à la cour d'appel de Paris. Paris, Larose, 1881, 2 vol. in-8 de xxxv-740 et 831 p. — Prix : 18 fr.

Nous avons deux sortes de travaux sur le droit comparé ; les uns ont pour but de nous exposer simplement les diverses législations en nous faisant connaître d'une manière générale leurs principales dispositions, tandis que les autres, mettant en œuvre des connaissances qu'on suppose déjà acquises, rapprochent entre elles les différentes lois, les mettent en regard, les apprécient, les jugent. En réalité, les uns sont des résumés de législations étrangères, les autres des études théoriques où l'on s'appuie sur l'expériences de ces législations. Tous deux offrent au jurisconsulte et au penseur un intérêt et une utilité que l'on ne saurait contester.

M. Palma, le savant professeur romain, a suivi la seconde méthode dans son beau travail sur le droit public dont les deux premiers volumes ont paru en 1877 et 1878, « *Corso di diritto costituzionale* » La première, au contraire, a été adoptée par M. Demombynes dans son ouvrage sur les *constitutions européennes*, et nous en sommes d'autant plus heureux qu'il nous manquait un bon livre de ce genre. Le volume de MM. Laferrière et Batbie sur les *constitutions d'Europe et d'Amérique* est assurément d'une très haute valeur, mais ses renseignements ne suffisent pas pour nous donner relativement à chaque pays une vue d'ensemble complète et précise. Il y a plus ; la loi fondamentale d'une nation ne se comprend dans son véritable esprit que si on l'encadre dans les lois spéciales qui sont venues lui donner le mouvement et la vie.

L'ordre suivi par M. Demombynes dans l'examen de la législation de chaque pays est clair, net, méthodique. Toutes les subdivisions sont rangées autour de trois grands chapitres, dont le premier s'occupe du *Parlement* (Sect. première. Chambres et gouvernement. Sect. deuxième. Elections parlementaires), le second des *conseils provinciaux et communaux*, et le troisième, qui est un des plus curieux et des plus importants, de l'*organisation judiciaire*.

Les deux qualités essentielles que l'on requiert de tous les travaux analogues, sont la précision de la pensée et du style et l'exactitude des renseignements. Il faut une habileté toute spéciale pour trouver des formules nettes et justes qui ne soient ni trop larges, ni trop étroites, et à ce point de vue nous pouvons louer la prudence autant que le talent de M. Demombynes. Son exactitude mérite, du moins en règle générale, les mêmes éloges. Les variations législatives sont si fréquentes, les changements se font avec une telle précipitation qu'il est nécessaire, même après quelques années, de n'ouvrir qu'avec circonspection les meilleures dictionnaires de politique, ceux de Block, de Bluntschli et de Wagner. Et c'est un réel service rendu à la science que de mettre sous nos yeux un tableau fidèle de l'état actuel du droit public en Europe.

L'auteur n'a consulté que deux sources ; il a puisé à larges mains dans les excellents travaux de la société de législation comparée, et lorsque ceux-ci lui ont laissé des doutes ou lui ont paru insuffisants, il est allé demander ses renseignements aux jurisconsultes des pays mêmes qu'il étudiait. Ce n'est qu'à de rares occasions qu'il a ouvert des livres étrangers et il est résulté de ce fait une lacune et un défaut : un défaut en ce que certaines institutions sont parfois un peu trop exclusivement envisagées et résumées au point de vue français, une lacune en ce que la bibliographie étrangère se trouve complètement négligée et que l'on chercherait en vain dans les notes relatives à chaque pays la liste des principaux ouvrages sur le droit public de la nation. Un autre défaut que je signalerai, c'est l'absence de table alphabétique, défaut d'autant plus regrettable que l'auteur suit une marche des plus bizarres dans l'ordre des pays qu'il examine, il entremêle les diverses législations et passe sans aucune raison du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest. Pourquoi, en effet, débuter par l'Angleterre et la Norwège, pour descendre ensuite par la Belgique, l'Italie, l'Espagne, remonter encore par la Russie, et arriver enfin à la France, à l'Autriche et à l'Allemagne ? Mais ces critiques sont légères, elles ne sont qu'accessoires et il est à espérer qu'elles disparaîtront bientôt dans une seconde édition.

J. Van Den Heuvel.

Etudes sociales et économiques, par Augustin Cochin. Paris, Didier, 1881, in-12 de 407 p. — Prix : 3 fr. 50.

Condition des ouvriers français, Réforme sociale en France, Sociétés coopératives, Institutions de prévoyance, Manufacture de glaces de Saint-Gobain : tels sont les titres des cinq écrits d'Augustin Cochin réunis dans ce volume. Les deux premiers sont de première importance. Longtemps encore on pourra consulter comme un vrai document l'étude sur la Condition des ouvriers français; on y remarquera surtout que, dix ans avant la fondation de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, Augustin Cochin, tout en condamnant les anciennes corporations, reconnaît que le besoin d'association, « fondé sur la nature, est impérissable, il renaît toujours, et il serait absurde autant qu'inutile de s'y opposer. Par quoi, ajoute-t-il, a-t-on remplacé les règlements et les corporations? Par d'autres règlements et d'autres corporations, les syndicats, les chambres, les comités consultatifs, mais sans satisfaire assez largement à la tendance impérieuse qui porte les ouvriers à s'associer dans leurs plaisirs, leurs besoins, leurs efforts (p. 68). » — Les appréciations sur la réforme sociale en France sont un compte rendu de l'ouvrage de M. Le Play. Déjà, dans la première étude, il est question du grand observateur (p. 71). Ici c'est une analyse détaillée. Augustin Cochin paraît favorable aux réformes réclamées par M. Le Play : c'est avec un rare bonheur qu'il les résume (p. 122). Toutefois il reproche à M. Le Play d'exagérer l'efficacité de la liberté testamentaire. Ce n'est pas le comprendre : si M. Le Play réclame une réforme législative, ce n'est que pour aider ces grands mouvements de réforme morale que la loi n'organise pas. — L'étude sur la manufacture de Saint-Gobain est une monographie industrielle enrichie de correspondances de Colbert, qui en augmentent l'intérêt.

Bernon.

Les cimetières et la crémation, *étude historique et critique,* par le Dr F. Martin, Paris, J. B. Baillière et fils, 1881, gr. in-8 de 185 p. — Prix : 5 fr.

Ce livre, qui sans être volumineux est plus qu'une simple brochure, se divise en deux titres : l'un historique, sur lequel nous reviendrons; l'autre critique, débattant la question de la substitution de la crémation des morts à l'inhumation. On sait que dans ces derniers temps cette question a été soulevée par les difficultés que présente l'encombrement des cimetières parisiens ; mais on sait aussi dans quel esprit d'hostilité étranger à ces difficultés elle a été entretenue.

Disons tout de suite, qu'après une étude approfondie, M. le Dr F. Martin ne se montre pas partisan de l'incinération des corps. Ajou-

tons aussi que son opinion doit avoir d'autant plus de poids auprès d'un certain public que l'auteur se place uniquement sur le terrain des faits matériels et des observations scientifiques. « Les arguments, dit-il, tirés de la religion, de la morale et du sentiment se valent...., les discuter ici serait déborder notre cadre. » Ce dédain peut suffire à un positiviste, mais il n'en est pas moins vrai que ces arguments sont des plus puissants et des plus respectables. Les sentiments traditionnels des masses répugneront toujours au retour d'une pratique funéraire en opposition avec les mœurs de toutes les sociétés chrétiennes et que les doctrines de l'Église condamnent.

M. le Dr F. Martin est particulièrement compétent pour traiter de la nocuité ou de l'inocuité des cimetières, s'étant livré, à la suite d'un rapport d'une commission chargée à Lyon en 1872 d'examiner cette question, à une contre-étude des conditions du cimetière de Loyasse, lequel avait, paraîtrait-il, été l'objet de plaintes plus ou moins fondées. Il affirme, d'accord en cela avec de grandes autorités médicales qu'il cite, que les preuves de la nocuité des cimetières, plus bruyantes que nombreuses, semblent peu concluantes. Il maintient en conséquence, qu'aucun intérêt sérieux ne réclame la crémation, vieille coutume de l'humanité primitive que quelques enthousiastes, écrit-il encore, veulent rajeunir sans aucune nécessité. Il insiste en dernier lieu sur les dangers de l'incinération que la médecine légale ne pourrait admettre qu'accompagnée de garanties telles qu'elle serait presque impraticable.

La première partie du livre résume dans une esquisse rapide les usages funéraires des divers peuples à toutes les époques. Cette revue est attrayante par elle-même et aussi par la façon dont elle est écrite ; mais, en remontant aux temps primitifs, l'imagination de l'auteur ne renchérit-elle pas encore sur les théories absolues et les affirmations prématurées de l'école préhistorique ? Si l'espace nous permettait un examen critique de ce tableau, que de fois nous aurions à demander sur quelles preuves s'appuient et les assertions trop précises et les récits trop pittoresques.

En résumé, malgré quelques phrases trahissant les tendances de l'auteur, ce livre peut être recommandé à tous ceux qui veulent se tenir au courant d'une question qui n'est pas sans préoccuper l'esprit public.

H. A. M.

L'Art dans les Deux-Mondes (*Peinture et Sculpture*), par Dubosc de Pesquidoux. Paris, E. Plon et Cie, 1881, 2 vol. in-8 de xxiv-588 et de 594 p. — Prix : 7 fr.

On se sent flatté dans son patriotisme en lisant l'ouvrage de M. Dubosc de Pesquidoux ; on y voit avec plaisir que nos peintres et nos

sculpteurs gardent leur ancienne supériorité sur ceux des autres nations, et que les arts au moins sont fidèles à la France.

L'ouvrage est trop important pour que je puisse faire autre chose que d'en donner une idée générale. C'est un tableau de l'art contemporain dans le monde entier. Les œuvres rassemblées au Champ de Mars, lors de l'Exposition de 1878, ont servi à le composer. Dans cet immense concours des productions de tous les pays, M. Dubosc de Pesquidoux a trouvé l'occasion d'observer l'art de notre époque mieux qu'il n'aurait pu faire par toute une vie de voyages, et il nous donne aujourd'hui le résultat de ses études, qu'il a complétées et mûries pendant trois années. Il faut le louer d'avoir ainsi pris son temps pour achever son œuvre. Il paraît chaque jour assez d'œuvres hâtives, et la préoccupation de l'actualité est un des fléaux de la littérature en ce moment-ci.

Par ses idées en fait d'art, M. Dubosc de Pesquidoux se rattache à l'ancienne tradition française; selon lui, un des caractères essentiels du grand art est d'être général et propre à être compris de toute l'humanité. Il divise les peuples en deux grandes nations artistiques ; d'un côté, les races latines ; de l'autre, les races qu'il appelle *gothiques* en plusieurs endroits de son ouvrage, parce qu'il regarde l'art gothique comme étant l'expression propre de leur génie. Or, c'est un trait de ces races qu'elles arrivent à la généralité dans l'art moins aisément que les races latines. Il est vrai qu'on les a vues quelquefois s'efforcer d'y atteindre, en Belgique au dix-septième siècle, à Munich au commencement de notre siècle, particulièrement sous l'influence du catholicisme. Mais aujourd'hui, elles semblent avoir renoncé à ces essais, où elles apportaient l'embarras naturel à qui n'est pas dans son domaine. D'autre part, si l'on considère les nations latines, l'Italie ne brille plus que par sa merveilleuse adresse de main et elle a perdu l'ancienne hauteur de ses pensées ; l'Espagne néglige la peinture religieuse qui a fait sa gloire, et il ne lui reste plus qu'un goût prononcé pour ce qui frappe les yeux, la couleur, le pittoresque et les scènes terribles ; la Belgique est à moitié allemande. Ainsi il n'est plus en notre siècle que la France à savoir encore mettre dans ses œuvres la généralité qui est nécessaire à un art véritablement grand.

C'est ainsi que M. Dubosc de Pesquidoux établit la situation de l'art à notre époque. Mais dans l'examen particulier qu'il fait de notre pays, on voit qu'il ajoute : « Le mouvement contemporain s'accentue (en France) de plus en plus dans le sens des études classiques. » Cela n'est tout à fait vrai qu'à la condition de ne pas prendre le mot *classique* dans le sens où l'entendait l'ancienne école, pour qui être classique, c'était suivre les enseignements de l'école romaine. A

voir les œuvres de nos jeunes peintres et à les entendre parler de M. Bouguereau et de M. Cabanel, il ne semble pas qu'ils se portent de ce côté ; ils paraissent attirés plutôt vers les écoles où il entre une plus grande part de réalisme, par exemple, l'école florentine du quinzième siècle, l'école vénitienne, les portraitistes hollandais. Ils se conforment en cela à l'esprit du temps qui se prête mal, même en France, aux conceptions trop idéales. On retrouve chez les sculpteurs une tendance analogue, et le goût du public semble les suivre : on se souvient du grand succès qu'a obtenu, très légitimement, du reste, l'œuvre toute florentine de M. P. Dubois, le tombeau du général de Lamoricière.

M. Dubosc de Pesquidoux, malgré son penchant pour l'art général et le grand art, n'est pas exclusif, et il sait goûter l'art plus intime, plus individuel, plus populaire qui domine, comme il le reconnaît, dans notre temps. On entre à sa suite dans les maisons de bois suédoises et dans les *patios* andalous aussi volontiers que dans les temples romains et c'est un des charmes de son livre. Il abonde en descriptions de sujets de mœurs et de paysages. On fait avec lui un véritable voyage autour du monde, entrecoupé de remarques sur le climat, la végétation, la lumière des différents pays, sur l'histoire, les coutumes, les tendances d'imagination, les sentiments des différents peuples, en un mot, sur tout ce qui peut modifier l'art selon les contrées.

J'ajouterai que, par une précaution qui donne beaucoup d'intérêt à son livre, il fait précéder l'étude de chaque pays par quelques pages, où il explique les causes qui y donnent à l'art tel ou tel caractère. Par exemple, il ne parle pas de l'Angleterre sans exposer, dans un excellent chapitre, l'esthétique anglaise, si différente de celle des autres nations. Arrivé à l'Autriche, il démêle habilement les diverses influences qui se partagent ce pays, sans unité dans son art comme en son territoire. Au sujet de l'Allemagne, il rappelle avec bonheur tout cet appareil d'études, de réflexions et de calculs dont un artiste de ce pays s'entoure avant de mettre la main à l'œuvre : « Les Allemands, dit-il, peignent avec la prudence qu'ils mettent à la guerre : ce sont les tacticiens de l'art. » Et ainsi des autres nations.

Un style agréable par sa variété, une grande clarté dans l'exposition, une manière haute de concevoir l'art en le liant toujours à la morale, font de l'ouvrage de M. Dubosc de Pesquidoux un très bon livre. Je ne crois pas que l'on puisse acquérir en aucun autre une idée plus complète et plus juste de l'art universel contemporain.

LOIR-MONGAZON.

Emaillerie, Métallurgie, Toreutique, Céramique. — *Les expositions rétrospectives, Bruxelles, Düsseldorf, Paris, en* 1880, par Charles de Linas. Paris, Ch. Klincksieck, gr. in-8, de 227 p., 8 pl., 2 photogr., 9 grav. dans le texte. — Tiré à 60 ex. pour le commerce. — Prix : 12 fr.; colorié, 24 fr.

Le livre de M. de Linas tient encore beaucoup plus de promesses qu'il n'en est fait par son titre. Au milieu d'un cortège obligatoire de noms propres et de renseignements sommaires, on trouve intercalées çà et là de véritables dissertations. L'autel portatif de saint André, à Trèves, la châsse carolingienne de Herford — un joyau ignoré où l'émail s'allie au verre cloisonné — l'admirable fibule récemment découverte à Mayence, une plaque inédite de la collection de Mme la comtesse Dzyalinska, fournissent le thème d'aperçus nouveaux sur les origines de l'émaillerie en Occident. Renvoyant dos à dos les partisans exclusifs de l'antériorité de l'école limousine sur l'école rhénane, et réciproquement, M. de Linas cherche à établir : que depuis son introduction en Europe par des nomades orientaux, l'incrustation à chaud fut pratiquée sans intermittence en Gaule et en Germanie, que les deux pays ne s'empruntèrent absolument rien l'un à l'autre, les diverses écoles y accusant chacune leur individualité tranchée dans l'application de procédés généraux. Cette thèse, effleurée dans un précédent opuscule, *Coffret incrusté et émaillé d'Utrecht*, est reprise ici avec une remarquable vigueur d'argumentation. Les conclusions de l'auteur sont-elles rigoureusement admissibles? nous ne voulons pas juger en dernier ressort un procès dont toutes les pièces ne sont pas encore découvertes, mais nous savons que M. de Linas est aujourd'hui à même de planter d'autres jalons sur la voie qu'il trace avec une persévérance digne d'éloges.

Nous ne nous arrêterons pas au commentaire d'un précieux ivoire byzantin, monument hors ligne, dont M. de Rossi annonce la prochaine explication ; bornons-nous à signaler la remarquable étude motivée par un *encolpium* cruciforme, orné de figures niellées et de verres incrustés à froid, qui appartient à Mme la comtesse Dzyalinska. Malgré les caractéristiques de l'objet — une légende grecque et des types empruntés à l'iconographie byzantine — M. de Linas incline à y reconnaître une œuvre exécutée dans l'Italie méridionale; mais, avec sa modestie habituelle, quand il a dit tout ce qu'il savait et que la matière semble épuisée, il fait appel aux lumières de M. de Rossi dont le profond savoir lui paraît indispensable à la solution définitive du problème.

Les illustrations qui accompagnent le texte offrent un intérêt majeur ; hormis le reliquaire de la *Schatzkammer* impériale de Vienne, déjà publié en Allemagne, toutes les pièces représentées sont inédites.

Parfois le lecteur constate que le terrain historique manque à l'occasion sous les pieds de l'auteur ; que des assertions hasardées se rencontrent dans le livre à côté de faits incontestables ; M. de Linas en convient lui-même avec une louable bonne foi. Mais il pense qu'en archéologie le faux conduit fréquemment au vrai, aussi ne se gêne-t-il guère pour mettre sa maxime favorite en pratique. Il se trouvera des lecteurs qui critiqueront certaines pages empreintes d'une sympathie très accentuée pour les *rois* et pour les *jésuites ;* elles n'ajoutent rien, il est vrai, à la valeur scientifique de l'ouvrage, mais elles s'expliquent chez un vieillard convaincu et profondément froissé dans ses convictions.

Tel qu'il est, avec son mélange de petits défauts et de grandes qualités, l'ouvrage de M. de Linas doit prendre place dans la bibliothèque de tous les amateurs qui viendront à bout de se le procurer. L'auteur, qui aime assez les raretés bibliographiques, a dû se restreindre encore cette fois pour obéir aux exigences d'un musée étranger. Sur les 60 exemplaires mis en vente, 10 ont été coloriés avec un soin tout particulier, avis aux collectionneurs. ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire de la langue Amarinnga par M. ANTOINE D'ABBADIE, membre de l'Institut (tome X des Actes *de la Société philologique*). Paris, F. Vieweg, 1881, gr. in-8 de 1336 p. — Prix : 50 fr.

Cet ouvrage dû à un savant français qui a longtemps habité l'Ethiopie constitue à la fois le dictionnaire le plus complet qui existe de la langue Amarinnga et le travail le plus important qui ait figuré jusqu'à ce jour dans les actes de la Société philologique. Déjà, il y a près de deux siècles, Ludolf avait donné de l'idiome en question, un vocabulaire contenant plus de deux mille mots.

Un second dictionnaire parut à Londres, en 1841. Il contient environ sept mille mots et est dû au savant allemand Isenberg. Malheureusement, ces deux auteurs n'étaient pas restés assez longtemps dans le pays pour se familiariser avec l'idiome Amarinnga qu'ils ne parlaient ni l'un ni l'autre. A cet égard, M. d'Abbadie se trouvait dans une situation beaucoup plus favorable. D'ailleurs, notre docte compatriote a eu soin de recourir, soit à la science des gens du pays, tels que Tawaldu madhin, originaire de Tœgray, soit aux lumières de plusieurs frères missionnaires, spécialement de l'éminent Mgr Taurin Cahagne, vicaire apostolique de la mission établie chez les *Oromos* ou *Gallas*. Aussi, son dictionnaire, beaucoup plus complet que les précédents, renferme-t-il environ douze mille mots.

Du reste, les difficultés étaient grandes pour mener une telle œuvre à bonne fin. Il fallait d'abord éliminer un certain nombre de termes quelquefois admis un peu à la légère par les savants antérieurs et qui appartiennent spécialement à la langue Ghéez ou vieil Ethiopien. En outre, l'Amarinnga qui se parle sur un territoire assez étendu, à Gondar, au Samen, dans le Xiwa, n'est pas sans offrir des différences dialectales assez prononcées. Tel mot, par exemple, peut fort bien se trouver usité dans une province et n'être point connu dans les autres. Enfin, l'Amarinnga n'est considéré par les gens mêmes du pays que comme un idiome vulgaire et que l'on ne songe guère à écrire. De là, des variations phonétiques ou orthographiques bien propres à faire le désespoir des linguistes européens. Nous pouvons dire que M. d'Abbadie nous paraît avoir surmonté ces obstacles avec un bonheur véritable.

L'auteur entre dans quelques explications au sujet de la structure grammaticale de la langue par lui étudiée. De crainte d'être trop long nous ne tenterons pas même d'en donner ici un résumé. Qu'il suffise de dire qu'à certains égards, l'Amarinnga se rapproche un peu des dialectes sémitiques. Il faut, sans doute, voir là un résultat de l'influence profonde qu'ont pendant longtemps exercée sur cet idiome, les populations venues d'Arabie. Sous d'autres rapports, il offre une physionomie parfaitement originale et peut-être un examen approfondi amènera-t-il plus tard à le classer dans la même famille que le Nouba l'Agaou, l'Egyptien et le Kabyle.

M. d'Abbadie a jugé utile de faire connaître les motifs qui l'ont décidé à se passer du secours de l'Imprimerie nationale de Paris pour recourir aux bons offices d'un imprimeur viennois, M. Holzhausen. Nous ne pouvons que l'approuver. Il est bon que le public français soit tenu au courant d'une question qui l'intéresse si spécialement. N'est-il pas fort à désirer que notre grand établissement national finisse par devenir aussi abordable que possible à ceux qui ont des publications à faire en caractères orientaux?

Ajoutons que l'ouvrage de M. d'Abbadie imprimé avec un luxe véritable constitue réellement un bijou au point de vue typographique. Les racines et ce que les grammairiens appellent *mots domiciliés* sont tirés à l'encre rouge, tandis que les dérivés sont à l'encre noire. Quoi qu'il en soit, cette publication, l'une des plus importantes qui aient été faites depuis longtemps sur la philologie de l'Afrique, sera sans aucun doute hautement appréciée de tous les linguistes, ethnographes et orientalistes. Elle mérite d'être considérée comme un service signalé rendu à la cause de la science. H. DE CHARENCEY.

A Treatize on the use of the tenses in Hebrew and some other syntactical questions (*Traité sur l'usage des temps en Hébreu et sur d'autres questions syntactiques*), par S. R. Driver, maître ès art, Fellow du collège d'Oriel, à Oxford. London, 1881, in-18 de xvi-320 p. — Prix : 6 fr. 25.

Voici un livre plein d'observations et riche de promesses. Jusqu'ici la syntaxe des grammaires sémitiques, en général, et celle de la langue hébraïque, en particulier, était fort négligée. On se bornait à quelques observations sans portée à cause de leur généralité, et parce qu'on ne descendait presque jamais dans le détail. Et, cependant, s'il est une langue où il fût bon de classer les faits, c'était bien la langue hébraïque, puisque toutes les nuances que peut revêtir la pensée n'ont là, pour s'exprimer, que des formes peu nombreuses. Les temps et les modes ne se présentent qu'à l'état rudimentaire dans l'hébreu, comme dans la plupart des autres langues sémitiques. Néanmoins, tout imparfaits que sont ces temps et ces modes, ils correspondent aux formes riches et variées que possèdent les langues indo-germaniques. M. Driver s'est attaché à suivre les temps du verbe hébreu, dans toutes leurs transformations syntactiques, et il a tâché de ramener tous les exemples à des lois générales.

Nous n'avons ici que la première ébauche d'un ouvrage plus considérable que M. Driver peut aisément composer sur l'hébreu et sur la grammaire comparée des langues sémitiques. Les matériaux sont déjà réunis, et M. Driver n'a qu'à les compléter pour faire un volume du plus haut intérêt et depuis longtemps attendu ; en laissant de côté la forme polémique qu'il adopte dans ce premier essai, en se bornant à exposer les faits et à déduire les lois, il nous donnera un volume des plus utiles. Nous signalons, en particulier, comme un des plus intéressants l'appendice III, sur *l'emploi de l'arabe pour éclaircir l'hébreu*, à ceux qui s'intéressent à la philologie comparée.

Il y a là une série d'observations qui, étendues et généralisées, conduiront à des résultats à peine entrevus ou soupçonnés jusqu'ici.

Cette étude sur les temps du verbe hébreu est une des meilleures auxquelles la langue hébraïque ait donné lieu depuis longtemps. Elle ne saurait manquer d'être accueillie avec faveur, et pour ce qu'elle contient, et pour ce qu'elle promet. P. Martin.

Monuments des anciens idiomes Gaulois : *Textes, Linguistique*, par H. Monin, ancien élève de l'Ecole normale, ancien professeur de la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Thorin, s. d., in-8 de v-310 p. — Prix : 4 fr.

Plusieurs personnes, sur la foi du titre, pourraient supposer qu'il s'agit ici d'un livre nouveau sur les questions gauloises. L'ouvrage en

question a été publié en 1861, à la librairie Durand ; son auteur était alors professeur à la Faculté des lettres de Besançon. L'œuvre était sans critique philologique ; mais les études celtiques étaient encore dans l'enfance et dans la période des tâtonnements. Tenant compte à l'auteur de ses intentions, on pouvait presque féliciter un professeur de l'Université de se douter de l'existence et de l'intérêt des études celtiques. L'édition resta sans doute chez le libraire : sa destinée était d'aller au pilon et d'habiller le sucre et la chandelle. Mais on eut une idée assez ingénieuse : l'ouvrage mort-né était resté inconnu, sauf de quelques bibliographes ; d'autre part les études celtiques ont vu se multiplier leur public et un livre sur les restes de la langue gauloise est sûr, aujourd'hui, de trouver quelques acheteurs. Que fit-on ? on fit réimprimer la feuille du titre et la couverture qu'on substitua à l'ancien titre et à l'ancienne couverture ; un nouvel éditeur a mis son nom sur le nouveau titre. Les *Monuments des anciens idiomes gaulois* se représentent ainsi avec l'apparence d'une publication récente. Le volume ne porte point de date : Est-ce pudeur ou prudence ? Nous penchons pour la dernière hypothèse. M. Monin est mort depuis assez longtemps déjà, croyons-nous, ce n'est pas servir sa mémoire que d'exhumer cette œuvre malheureuse. Paix aux morts ? J. DE M.

Sammlung französischer, neudrucke, herausgegeben von KARL VOLLMÖLLER. *Le festin de Pierre ou le fils criminel*, par DE VILLIERS. Neue Ausgabe, von W. KNORICH. Heilbronn, Henninger, 1881, in-12 de XVII-88 p.

C'est une chose étrange que l'attention dont notre littérature est l'objet chez un peuple porté à nous dénigrer. Cette attention est, d'une manière, fort honorable pour nous, mais, d'un autre côté, il faut bien l'avouer, elle nous fait honte. Les Allemands se sont occupés de nos anciens poètes avant que nous ne le fissions nous-mêmes ; ils nous ont donné l'exemple de recherches auxquelles nous ne songions pas, et les voilà maintenant qui, après avoir étudié les premiers temps de notre littérature, s'intéressent bien plus que nous à des écrivains trop oubliés et qui ont vécu à partir du seizième siècle. M. Vollmöller se propose de publier chaque année un certain nombre de livraisons contenant ces œuvres trop dédaignées. Il inaugure son intéressante collection par une comédie de de Villiers, qui fut à la fois acteur et auteur. Ce de Villiers a laissé peu de traces dans notre histoire littéraire. La *Biographie universelle* de Michaud a omis son nom ; dans le *Dictionnaire historique* en 30 volumes publié chez Ménard et Desenne, ce nom est seulement suivi de onze lignes (t. XXVI, p. 523). M. H. Lucas l'a rappelé très légèrement dans son *Histoire du Théâtre fran-*

çais (p. 114). Enfin, son contemporain, Tallemant des Réaux, (*Historiettes*, t. VI, art. Scudéry) n'a cité ce de Villiers qu'à propos de la femme de celui-ci. M. Knorick, chargé de la publication d'une pièce de l'auteur comédien, a mentionné les autres livres où il est question de lui (t. VIII) et a fait de patientes recherches sur ce personnage, donnant ainsi un excellent spécimen de ce qui sera fait pour les livraisons à venir. La pièce publiée aujourd'hui par le savant allemand est une traduction en vers d'une pièce qu'un Italien, Andrea Cicognini, avait lui-même imitée de Tirzo de Molina : *Le festin de Pierre*. C'est Tirzo de Molina (Gabriel Tellez), venu après l'auteur anonyme de l'*Athée foudroyé*, qui le premier emprunta avec succès aux chroniques de Séville, une légende dont plus tard devaient s'emparer Molière, Mozart et Byron. Je viens de comparer l'imitation de de Villiers avec l'œuvre prototype. Elle en reproduit assez exactement la marche et même les détails. Elle n'est point trop mal versifiée et précéda d'assez peu de temps le *Don Juan* de Molière qui l'a fait oublier, bien que n'ayant pas d'abord obtenu un grand succès.

Nous ne pouvons que louer M. Knorick du soin minutieux qu'il a mis à cette curieuse réimpression, de l'introduction exacte et substantielle dont il l'a fait précéder, des scrupules avec lesquels il a établi le texte de cette vieille comédie. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette série de publications si importantes pour notre histoire littéraire.

F. Grisberg.

Contes populaires de la Haute-Bretagne ; 2e série : *Contes des paysans et des pêcheurs*, par Paul Sébillot. Paris, G. Charpentier, 1881, gr. in-18 de 344 p. — Prix : 3 fr. 50.

Littérature orale de la Haute-Bretagne, par le même, Paris, Maisonneuve, 1881, gr. in-18, de 400 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons déjà parlé (t. XXIX, p. 28) de la première série des contes populaires de la Haute-Bretagne ; si nos lecteurs en ont conservé la mémoire, si, surtout, notre rapide analyse les a poussés à se procurer ce petit volume, ils se souviendront de tout le bien que nous en avons dit. C'était de notre part un devoir de reconnaissance pour le charme que nous avions trouvé en feuilletant cette intéressante publication. Ce que nous disions de la première série s'applique sans restriction à la seconde. Cinq chapitres contiennent 68 contes classés sous les titres de : Les Fées des houlles et de la mer ; les féeries et aventures merveilleuses ; les facéties et bons tours ; les diables, les sorciers et les lutins ; contes d'animaux et petites légendes. M. Sébillot nous promet une série de contes de marins dans quelques mois.

La première de ces cinq séries à une originalité toute particulière ; les vérités qu'elle contient se rattachent aux légendes dont les popu-

lations du littoral plaçaient les auteurs dans les grottes du rivage ; y a-t-il là des souvenirs de la mythologie antique ? j'en doute. J'y aperçois, le plus souvent des histoires fantastiques inventées, pour éloigner les indiscrets de ces retraites qui, à toute époque, doivent servir à des gens intéressés à ne pas être trop visités par le public. Quelle que soit leur origine et malgré une certaine uniformité, ces légendes sont très agréables à lire. Du reste, le volume contient 68 contes et j'avoue que lorsque l'on a commencé, on ne quitte qu'après avoir lu la dernière page.

Sous le titre de *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, M. Sébillot a voulu donner un échantillon de tous les sujets sur lesquels peut porter la littérature non écrite de sa province ; c'est un tableau de littérature rurale qui peut servir de cadre pour les recherches et inviter d'autres curieux à multiplier leurs investigations. Cette fois l'auteur donne à son œuvre une couleur plus scientifique ; des notes et des termes de comparaison accompagnent le texte. Ce volume, dans lequel nous retrouvons de vieilles connaissances ne contient pas seulement des *contes* ; on y trouve des *chansons*, des *devinettes*, des *formulettes*, des *proverbes*, des *plaisanteries paysannes*. D'autres volumes viendront dans lesquels M. Sébillot abordera les superstitions de la Haute-Bretagne, les traditions sur Gargantua, les coutumes et les fêtes. Lorsque des récoltes aussi abondantes auront été faites dans les différentes provinces de France, il se trouvera des personnes qui feront une étude comparative et fructueuse de tous ces éléments. Il y a bien longtemps que le Gouvernement a songé à un recueil de ce genre ; mais l'initiative privée, une fois tournée de ce côté, donnera des résultats plus sûrs et plus authentiques que toutes les enquêtes officielles.

A. DE B.

Chansons et lettres patoises bressanes, bugeysiennes et dombistes *avec une étude sur le patois du pays de Gex, et la musique des chansons*, textes recueillis, traduits et annotés par PHILIBERT LE DUC. Bourg-en-Bresse, Martin-Bottier, 1881, in-12 de 456 pages. — Prix : 5 fr.

Ce n'est pas seulement aux habitants du département de l'Ain que s'adresse ce volume. Il sera accueilli avec empressement par toutes les personnes — en assez grand nombre aujourd'hui — qui s'occupent de la curieuse étude des patois et par les lecteurs, plus nombreux encore, qui aiment les charmes ingénus de la muse rustique. Ce n'est pas cependant que le volume ne se soit ouvert qu'à des productions populaires. Elles n'y sont même pas en majorité, on y lit beaucoup de chansons — et plusieurs sont jolies — composées en patois par des lettrés, par M. Philibert Le Duc lui-même, par le spirituel auteur de la *Physiologie du Goût*, Brillat-Savarin. La plupart des pièces vrai-

ment populaires qui se mêlent à ces couplets artistiques, ont un caractère d'originalité que l'on remarque rarement dans les compositions de ce genre. Quelques-unes pourtant se retrouvent sur bien d'autres points. *L'Ane de la Lianda* (p. 129) et *une chanson de Bugey*, celle-ci en français, sont de ce nombre. La première est connue dans le pays Messin, en Champagne, dans le Cambrésis, dans d'autres provinces. La seconde est plus répandue encore, elle existe pour ainsi dire partout. On en rencontre la donnée dans les *Vaux-de-vire* d'Olivier Basselin, dans les *Volkslieder au Venotien*, dans les *Chants populaires du Canada*, dans l'Armagnac, dans le pays Messin. On en retrouve même l'idée dans une charmante romance espagnole, *la infanta de Francia* et dans deux romances portugaises, *a infeiticada* et *o caçador*. —Remarquons en passant que l'auteur inconnu d'une chanson populaire bressane s'est rencontré avec Dante dans l'expression d'une sensation. Dante dit en parlant de l'effet que produit la présence de Béatrice :

Ogni lingua divien tramendo muta

Notre poète rustique, en célébrant une jeune fille de Pont-de-Vaux, dit de son côté :

Ma quan ze volive parlo
Mi lingua era tot emborbo.

Le retour du mois de mai, célébré, pour ainsi dire, dans tous les pays a donné dans la Bresse, comme ailleurs, naissance à des compositions spéciales fort semblables à celles qui dans le pays Messin portent le nom de *Trimazo*. Ce sont aussi des morceaux d'une forme toute populaire. Il y aurait une curieuse étude à faire sur ces chants produits dans tant de contrées par une même inspiration et offrant souvent dans leurs détails de singulières analogies.

Quelques lettres et d'autres morceaux en prose complètent le volume. Il y a là un intéressant spécimen du dialecte du pays de Gex, offrant bien des mots bizarres et d'origine inconnue : *la Maxa*, la ville, la *Babauta*, la montagne, *la Caloti*, la maison. Certains mots mais en moins grand nombre que ne le croit M. Perrault de Jotemps, auteur d'une dissertation sur ce dialecte, semblent dériver de l'espagnol ; pour l'un d'eux, il n'y a pas de doute ; c'est *Gabessa*, tête, en espagnol *Cabeça*. Le mot de *tartèfle*, qui signifie pomme de terre est dérivé de l'allemand ; il faut reconnaître dans ce mot celui de *kartoffel* altéré peut-être par celui de *der teufel*.— Vingt-sept airs notés terminent ce volume qui commence par une gravure représentant une jolie bressane avec sa coiffure originale. TH. DE PUYMAIGRE.

Racine. La critique idéale et catholique, par M. Auguste Charaux, professeur de littérature française à l'Institut catholique de Lille. — Paris, Lefort, 1881, 2 vol. in-12 de xi-370 et 276 pages. — Prix : 7 fr.

Nous avons rendu compte de l'ouvrage de M. Charaux sur Corneille (XXII, 501 ; XXV, 138). Les éloges que nous avons donnés à ce livre nous avons à les répéter aujourd'hui. La critique de M. Charaux a une nouveauté qu'elle doit au sentiment chrétien qui l'inspire. Le beau ne doit jamais se séparer du vrai et du bien, voilà le criterium. Il faut l'avouer, la critique a été égarée d'abord par l'esprit ultra-classique, ensuite par l'esprit philosophique et plus tard par l'esprit romantique. On a, pour les œuvres théâtrales notamment, oublié le but civilisateur, le but moral. Emouvoir n'importe comment a été l'ambition suprême. Il est utile de rappeler que le théâtre—si complétement dévoyé de son point de départ religieux, a une grande influence et qu'elle pourrait et devrait être saine. C'est là ce qui ressort du cours fait par M. Charaux. Le nouveau livre commence par une vie de Racine, très détaillée, animée par de nombreuses citations empruntées aux lettres du poète et à d'autres documents. Viennent ensuite les examens de toutes les pièces, d'*Andromaque à Athalie*, examens approfondis, minutieux parfois. Après les apologies de La Harpe et les dénigrements de la réaction romantique, il y avait véritablement lieu de juger le poète de nouveau. C'est ce que M. Charaux a fait en général avec tact et équité. Il a osé signaler hardiment les endroits faibles, les notes fausses, les situations, les passages répréhensibles à son point de vue. On trouvera peut-être qu'il a été bien rigoriste en déclarant *Phèdre* « un crime littéraire et une œuvre immorale. » Il pourra sembler que le sujet de cette tragédie se perdant dans les obscurités des temps mythologiques ne peut avoir des effets pernicieux, mais il fallait être explicite, ne pas laisser d'indécisions dans l'esprit d'un jeune public très sensible aux premières impressions. Bien fondées sont les remarques de M. Charaux sur le parti que les poètes pourraient tirer du monde chrétien (t. II, p. 127), sur ce qu'ont d'étrange ces personnages antiques déguisés en princes du dix-septième siècle et si bien qu'on ne sait plus trop si l'on a devant soi Marie Mancini, mademoiselle de la Vallière ou Bérénice, si Titus n'est pas Louis XIV, si le palais des Césars, n'est pas le château de Versailles (t. I, p. 268). — *Esther* et *Athalie* sont naturellement les pièces préférées par M. Charaux et elles donnent amplement raison à ses doctrines.

Le style de M. Charaux est abondant et coloré, par ci, par là, il se ressent du laisser-aller de l'improvisation. Est-il correct de dire en parlant de Pharnace : « Il émeut la pièce » et de Xipharès qu'il est « parfait à l'excès. » L'épithète de *poétique* attribuée à madame Deshou-

lières (t. II, p. 129), peut ne point paraître très juste ; elle indique ce nous semble, une élévation d'esprit, une appétance de l'idéal que n'eut point cette femme spirituelle et ne saurait être méritée par l'auteur de certains vers plus qu'étranges sur l'abbé Testu... Mais après tout si M. Charaux a conservé quelquefois à la parole écrite, les allures de la parole parlée, son livre a gardé le mouvement et le charme de ses leçons, on ne voit pas la plume, on entend la voix, on reste attentif plus qu'on ne le serait si ces traces d'improvisation avaient entièrement disparu. — Après ce que nous avons dit de ces deux volumes, il est peut-être inutile d'ajouter qu'ils seront lu avec intérêt et profit par le public auquel ils s'adressent, particulièrement avec plaisir par tout homme ayant le goût de la poésie et de la critique littéraire.

TH. DE PUYMAIGRE.

Lettres inédites de Mendelssohn, traduites par A. A. ROLLAND. Paris, Hetzel, 1881, gr. in-18 de 344 p. — Prix : 3 fr.

Mendelssohn n'avait que vingt-deux ans quand il écrivit les lettres qui font l'objet de ce recueil. Elles sont adressées à ses proches et à quelques-uns de ses amis pendant un voyage qu'il commença vers 1830 et qu'il continua pendant deux ans, en Allemagne, en Italie, en France, c'est-à-dire dans les principaux centres intellectuels de à l'Europe. Il y fait preuve d'une grande hauteur de vues, d'une sereine égalité d'âme et d'une maturité d'esprit assez rare à cet âge. C'était une intelligence précoce et ouverte à toutes les nobles aspirations. Quand ces lettres le font entrer en scène, il a déjà publié, sous le voile de l'anonyme, une traduction estimée de l'*Andrienne* de Térence , il a fait preuve d'un talent de dessinateur très distingué, enfin et surtout il est déjà connu par sa belle ouverture du *Songe d'une nuit d'été*, l'un de ses meilleurs titres à l'admiration de ses contemporains. Mendelssohn-Bartholdy était donc un tempérament d'artiste complet, mais ayant, dans une certaine mesure, les défauts de ses qualités.

Déjà fixé et invariable dans ses principes d'esthétique, il juge tout au point de vue où il s'est placé, et péche quelquefois par le défaut d'indulgence et même de prévision. C'est ainsi qu'il fait preuve d'un dédain trop vif pour quelques hommes qui ont pris une grande place dans l'histoire de l'art musical au dix-neuvième siècle. Ni Auber, ni Donizetti, ni Bellini, ni même Rossini ne trouvent grâce devant sa sévérité ou plutôt son exclusivisme. Il est surtout implacable pour l'Italie. Il lui dénie, dans les temps modernes, toute valeur créatrice, il lui refuse jusqu'au respect de ses traditions. Mais on le sent sincère dans ses jugements. Il fait comparaître toutes choses à la barre de son idéal et il condamne consciencieusement tout ce qui

s'en éloigne. Il n'est donc pas excessif de dire que, tout en se montrant injuste pour le mérite d'autrui, il reste équitable à son point de vue. Ses lettres abondent en fines critiques, en aperçus ingénieux. C'est aux grandes scènes de la nature, à la contemplation des lointains horizons qu'il demande l'inspiration et tout ce qu'il écrit porte la marque d'un enthousiasme sans fadeur et d'un *sursum corda* sans pose. La lecture de ses épîtres sans apprêts est attachante toujours, attrayante quelquefois, notamment quand il raconte son séjour à Weimar, auprès de Gœthe vieilli, quand il fait part de ses impressions au jour le jour à Rome et à Paris.

Mendelssohn est mort jeune et dans tout l'éclat d'une gloire incontestée, laissant des pages musicales immortelles... autant, du moins, que l'immortalité peut être promise aux produits de celui des arts dont les formules sont les plus variables, les plus sujettes aux transformations. Transportés dans l'idiome français, ces épanchements intimes de la plus belle époque de la vie de Mendelssohn ont gardé leur fraîcheur et leur naturel. Il a trouvé en M. A. A. Rolland un traducteur dont le talent très souple ne trahit que bien rarement l'effort d'assimilation. V. V.

Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier, par L. Becq de Fouquières. Paris, Charavay frères, 1881, gr. in-18 de 193 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a longtemps que M. L. Becq de Fouquières s'occupe d'André Chénier. Les lettres qui forment le charmant volume que publie la librairie Charavay ont été adressées à M. Antoine de Latour, à M. Prosper Blanchemain et à M. Dezeimeris. Elles ont paru dans différents journaux ou recueils, mais depuis ont été complétées. En les écrivant, M. Becq de Fouquières avait pensé qu'il provoquerait d'importantes communications, il n'en a malheureusement pas été ainsi, mais tel qu'il est son livre est fort intéressant, grâce aux découvertes propres à l'auteur. Bien des points bibliographiques sont éclaircis, beaucoup de révélations curieuses sont faites touchant les influences qui agirent sur le poète, la manière dont il composait, l'habileté avec laquelle il s'appropriait tels ou tels passages des Grecs ou des Latins. Ce n'était pas toujours les plus illustres d'entre eux qui laissaient quelque chose dans la mémoire de Chénier, il savait, par exemple, trouver chez un auteur bien peu connu, Eumathe Macrembolite, dans un roman bien oublié, *Hysminé et Hysminias*, l'inspiration d une délicieuse idylle. Parmi les écrivains du moyen âge, Pétrarque est peut-être le seul qui ait eu une action sur l'esprit de Chénier, un sonnet débutant par les louanges du printemps a fourni à notre poète des vers brillants et sonores. Gessner, dont nous ne lisons plus guère

les idylles, a eu aussi l'honneur d'être mis à contribution par Chénier : un portrait de jeune fille a passé de l'auteur suisse au poète français. De tous temps des emprunts de ce genre ont été permis et les indiquer ne peut nuire en rien à la renommée de Chénier. A lui appartient cette heureuse forme de vers et ce bonheur dans l'expression qui lui assignent une place à part. On sait que Henri de Latouche, le premier éditeur de Chénier, fut en butte à bien des attaques, bien des soupçons. M. Becq de Fouquières semble avoir gardé la juste mesure à l'égard de cet écrivain. Il le défend contre des agressions iniques, mais reconnaît que Latouche a intercalé dans une élégie, donnée comme de lui, bien des vers et des fragments de vers de Chénier.

A la fin de son livre, M. Becq de Fouquières nous fait espérer que, peut-être un jour, il entreprendra de donner de Chénier une édition critique définitive. Certes, il est, par ses travaux antérieurs, bien préparé pour une semblable œuvre. Mais, s'il ne pouvait l'exécuter, déjà son volume apporterait de bien précieux matériaux à celui qui tenterait cette tâche difficile. J. DE VILLEMORY.

HISTOIRE

Un voyage à la mer polaire, par le capitaine Sir GEORGE S. NARES ; suivi de notes sur l'histoire naturelle, par H. W. FEILDEN ; traduit de l'anglais par FRÉD. BERNARD. Paris, Hachette, 1880, in-8, 572 p., avec 62 grav. et 2 cartes. — Prix : 10 fr.

Au pôle Nord, *Voyages au pays des glaces,* par Fr. VON HELLWALD ; traduit par Ch. BAYE. Paris, Fr. Ebhardt, 1880, gr. in-8 cavalier, 40 livraisons environ avec nombreuses cartes et illustrations. — Prix de chaque livraison : 50 cent.

Les merveilles du monde polaire, par E. LESBAZEILLES (*Bibliothèque des merveilles*). Paris, Hachette, 1881, gr. in-18 de 330 p., avec 38 fig. — Prix : 2 fr. 25.

Les Anglais aiment à dire que les découvertes polaires sont, pour la nation britannique, une sorte de glorieux apanage que lui ont légué Davis, Hudson, Baffin, Parry, Franklin, James Ross, etc. Depuis le commencement du siècle, sauf la tentative de Parry en 1827 pour gagner le pôle boréal et, en 1840, les campagnes de James Ross aux terres antarctiques, les expéditions polaires anglaises eurent toutes pour objet la découverte du passage du Nord-Ouest. On sait qu'au Nord de la mer de Baffin, entre le Groënland et les terres septentrionales d'Amérique, s'ouvre le détroit de Smith, par 78° à 79° degrés de latitude. Il s'élargit en bassins pour se rétrécir au nord, entre la Terre de Washington et la Terre de Grinnel sous le nom de Canal de Kennedy vers la latitude moyenne de 81° ; il se prolonge plus loin encore, entre la Terre de Hall et la Terre de Grant par le canal de

Robeson, environ par 82° de latitude moyenne. Enfin au-delà s'étend la mer de Lincoln. Le but de l'expédition confiée au capitaine Nares était d'abord de relever exactement les rives du canal de Robeson, et les côtes de part et d'autre de son débouché, ensuite de pousser directement au Nord aussi loin que possible.

Après avoir franchi non sans peine le bassin de Hall. l'*Alert*, laissant la *Discovery* hiverner dans la baie de Lady Franklin, s'avança jusqu'à la sortie du canal de Robeson et dut s'arrêter, devant l'impénétrable banquise, par 82° 24', la plus haute latitude qu'un navire ait atteinte. Là, perdus dans les glaces pendant leur nuit de six mois, les courageux marins luttèrent contre le froid, la maladie et le découragement. Conférences scientifiques et représentations théâtrales, rien n'est oublié, et les coutumes de la vieille Angleterre sont toujours respectées : au jour traditionnel, malgré 30° de froid, on ne manque pas de brûler solennellement le mannequin de Guy Fawkes, l'auteur de la Conspiration des poudres. Le 20 janvier, le thermomètre marque — 50°, c'est l'aurore : on distingue un homme à 125 mètres. La lune paraît le 1er février, et le soleil enfin aux premiers jours de mars, mais le thermomètre descend à — 59°. Les reconnaissances en traîneau entreprises au printemps, bien moins favorables que l'été, furent moins satisfaisantes que l'hivernage. Les privations et les souffrances avaient épuisé les forces de tous ; on partit néanmoins : le lieutenant Aldrich sur le littoral de l'Ouest, le lieutenant Markham directement au Nord et le lieutenant Beaumont vers le Nord-Est. En quarante jours de la marche la plus pénible, à travers les blocs entassés, Markham s'avança plus haut qu'aucun autre Européen et s'arrêta par 83° 20' 26". Les expéditions accomplies par les deux autres lieutenants furent beaucoup plus lointaines, et plus fructueuses, quoique fort éprouvées, celle de Beaumont surtout. Aldrich put reconnaître 400 kilomètres de côtes sans que l'uniformité de la banquise fût interrompue. Cependant la température s'était adoucie : la verdure tapissait les vallons remplis d'oiseaux ; bœufs musqués et saumons fournissaient d'amples ravitaillements. Mais le capitaine Nares, convaincu qu'on ne pourrait trouver un passage dégagé vers le Nord, ne crut pas pouvoir imposer à ses équipages fatigués un nouvel hivernage, et dès que l'*Alert* fut dégagée, il donna le signal du retour. Les deux navires rentraient en Angleterre à la fin d'octobre 1876.

Arrivée plus tôt qu'on ne l'attendait, l'expédition rencontra des juges sévères : on reprocha surtout à son commandant de n'avoir pas renouvelé, en été, sur les côtes de la mer paleocrystique, les reconnaissances d'Aldrich et de Beaumont, qui dans ces conditions auraient pu assurément être menées plus loin encore. La campagne cependant n'a pas été sans résultats. Indépendamment du relevé des

rivages, on a constaté le soulèvement lent de toutes ces terres, attesté par des bancs de coquilles à 100 mètres d'altitude. La vie animale se manifeste, sous 82 à 83o : phoques, lemmings, lièvres, loups, ours, bœufs musqués, crustacés, saumons, quelques oiseaux. Enfin les Esquimaux fréquentent ces parages, et un courant d'émigration traverse le canal Robeson pour aller des terres polaires d'Amérique aux côtes du Groenland. D'après le capitaine Nares, les eaux chaudes de l'Atlantique passent entre la Norwège et le Spitzberg ; les courants froids redescendent par le détroit de Smith, sans pouvoir écouler toutes les glaces, ce qui implique à ses yeux la persistance de la banquise ou mer paleocrystique, à travers laquelle on ne peut espérer trouver un passage au Nord-Ouest.

Cette opinion paraîtra peut-être un peu absolue ; en tous cas le passage du Nord-Est a été enfin révélé, grâce aux infatigables efforts du savant Nordenskjold. Raconter cette mémorable expédition est aujourd'hui la conclusion nécessaire de l'histoire de la conquête du pôle boréal. Aussi est-ce à l'heureux navigateur de la *Véga* qu'est dédiée la traduction française de l'œuvre de Fr. von Hellwald. Consacré à la description générale des contrées du pôle Nord, ce livre les étudie au point de vue de la géographie et de l'histoire naturelle, à l'aide des voyages de découvertes exécutés par terre et par mer dans les régions arctiques. Nous savons bien peu de chose de la partie centrale du grand bassin polaire, aussi vaste que l'Europe, et situé cependant à nos portes, suivant l'expression de Petermann. Ce n'est pas faute d'en avoir tenté la reconnaissance, tantôt avec le désir tout spéculatif d'arriver au pôle même et de toucher le pivot de la terre, tantôt pour la recherche intéressée d'un passage qui, par l'Est ou par l'Ouest, éviterait au commerce les longs parcours nécessaires pour contourner l'Afrique ou l'Amérique. Raconter ces diverses tentatives avec leurs péripéties émouvantes, leurs désastres ou leurs résultats, tel est le but de ce livre dont les auteurs, franchissant d'ailleurs le cercle polaire, étendent un peu les limites du monde boréal et nous conduisent dans des régions qui rappellent le type, le climat, la faune, la flore et les autres caractères naturels des contrées arctiques. Dans toutes les livraisons parues jusqu'ici, l'auteur a su fort bien remplir son programme, intéresser toujours le lecteur, soutenir le récit par l'attrait d'une illustration très choisie et en éclairer les détails par le secours de cartes bien exécutées. C'est, disons-le en passant, avec des développements plus considérables et plus de gravité scientifique, le livre qu'avait esquissé déjà d'une plume alerte et fine, un de nos écrivains géographes les plus regrettés, Ch. Hertz (*La Conquête des pôles* ; 1 vol. gr. in-8, illustré).

S'il est un tableau de la nature qui tout en restant vrai soit merveilleux, c'est bien celui du pôle, avec ses impénétrables secrets, ses remparts de cristal, son linceul de neige, ses aurores fantastiques, et cette année qui ne compte qu'un jour et une nuit. M. Lesbazeille, sans trop céder à la tentation d'étonner ses lecteurs, peut donc leur faire de surprenants récits de ces contrées deshéritées dont les habitants mènent une vie innocente et simple. « Leurs passions, dit le pasteur danois Hans Egède, ne s'étendent pas au delà de leurs besoins réels. Ils ne connaissent ni luxe, ni orgueil ; ils ne se haïssent point, ni ne se persécutent ; ils ne s'attribuent ni puissance ni seigneurie sur les autres ; en un mot, ils sont contents de leur état et de leur condition, et ils ne sont point tourmentés de soins inutiles... N'est-ce pas là une grande félicité ? »

A. Delaire.

La Guadeloupe, *depuis sa découverte jusqu'à nos jours,* par Pardon, chef de bataillon du génie. Paris, Challamel, 1881, in-8 de 360 p., avec 2 cartes. — Prix : 5 fr.

Ce livre, qui fait suite à l'*Histoire de la Martinique*, par le même auteur, est, nous dit-il, une simple narration des faits trop peu connus qui se sont produits dans ce magnifique pays, depuis sa découverte en 1493 jusqu'à notre époque. Ce ne sont, en quelque sorte, que des notes, mises en ordre par dates, et l'auteur souvent ne s'est pas donné grand'peine pour les rédiger. L'ouvrage, au surplus, n'a aucune prétention littéraire, c'est un répertoire de renseignements, et à ce titre il sera très utilement consulté.

Nos possessions coloniales, si vastes au temps de Louis XIV et de Colbert, sont bien réduites et peut-être trop larges encore pour nos besoins d'expansion, et personne ne s'en préoccupe. « Que faut-il donc, dit l'honorable officier, pour passionner la France ? des révolutions ! Cela ne fait pas prospérer un pays ; au contraire, cela le ruine en détournant les travailleurs de leurs travaux et en détournant aussi les capitaux des affaires. » Et pourtant nous avons eu des hommes réunissant la capacité à la bonne volonté pour diriger ces contrées nouvelles dans la voie du progrès, du travail, de l'ordre et de la sécurité. Sans parler de La Bourdonnais et de Dupleix aux Indes, on peut citer pour les Antilles, Denambuc, Duparquet, de Poincy, Donzelor, etc... La Guadeloupe est d'ailleurs un magnifique pays, au ciel plus radieux que celui de l'Italie ou de l'Espagne, un paradis terrestre au témoignage de Christophe Colomb. Sous ce climat, la température moyenne atteint 25°, et l'année se partage en trois saisons marquées : la saison fraîche, qui est la plus belle, tempérée par les vents du N.-E.; après la mi-juillet, l'hivernage, c'est le moment des grandes chaleurs, des tempêtes et des pluies ; enfin la

saison froide, sous l'influence des vents du Nord. Bien qu'il ne pleuve que pendant quatre mois, il tombe presque six fois plus d'eau qu'à Paris. Partagée par la Rivière-Salée, la Guadeloupe comprend deux parties : la Basse-Terre, avec le chef-lieu, montagneuse, volcanique, aux belles forêts de gayacs, de campêches, d'acajou et de santal ; la Grande-Terre, avec la Pointe-à-Pitre, aux terres fortes et calcaires, aux plaines plantureuses et aux riches cultures. La surface cultivée de l'île est estimée à 15.000 hectares. Après les magnifiques plantations de cannes à sucre, les caféiers sur les collines, et les champs de cotonniers, on peut encore citer le cacao, le tabac et les plantes alimentaires (manioc, bananes...) L'introduction de la charrue a compensé le manque de bras par suite de l'émancipation ; l'usage des amendements et l'introduction des moulins à vapeur ont amené de réels progrès dans l'exploitation agricole ; peut-être pourrait-on faire mieux encore en profitant des récents perfectionnements de l'industrie sucrière en France. Le mouvement commercial s'élève entre la métropole et la Guadeloupe à 40 millions, dont 24 d'importation en France et 16 d'importation à la Guadeloupe. Ce trafic emploie 500 navires environ.

Avec ses dépendances, Marie-Galande, La Désirade, les Saintes, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la Guadeloupe comprend une population de 160,000 âmes. La mortalité continue à l'emporter sur la natalité. Quelques familles de Caraïbes, au nez plat, à la couleur basanée subsistent aux Antilles, à Sainte-Lucie et à La Dominique. Dans notre colonie, la race blanche, qui possède encore la majeure partie des terres et des capitaux, tient aussi tout le commerce ; mais les gens de couleur ou de sang mêlé, qui la jalousent en reconnaissant sa supériorité, sont vivaces, ambitieux, économes, augmentent rapidement, exercent les professions des villes et domineront dans l'avenir. Quant à la race noire, qui peut maintenant posséder au même titre que les autres habitants, elle conserve son caractère enfant, ses goûts bruyants et son esprit léger. Depuis l'émancipation, le relâchement des mœurs n'a fait que s'accroître et l'on compte à peine une naissance légitime sur deux cents ; mais l'Européen seul est responsable devant la morale de cette situation tolérée par l'usage. Au milieu de la population créole et des gens de couleur, deux types sont encore à noter : le pacotilleur, qui fait le petit commerce en apportant de France des marchandises confectionnées qu'il revend de foire en foire ; le petit blanc, individu sans position ni ressources, aujourd'hui matelot ou intendant, demain pêcheur ou corsaire.

Ce qui importe pour l'avenir de notre colonie, c'est qu'un courant d'émigrants y fournisse la main-d'œuvre nécessaire pour entretenir et développer les cultures. « Il faut aussi, dit M. Pardon, rendre justice

à ces braves colons, qui auraient pu vivre tranquillement du produit de l'indemnité de l'esclavage. Ils n'en firent rien, pensant justement qu'ils avaient des devoirs sociaux à remplir. » Bien loin de reculer devant les difficultés d'une nouvelle organisation du travail, ils tentèrent tous les essais : travail à la tâche, colonage, partage proportionnel, etc... Quoique souvent attaqués bien injustement, ils s'efforcent d'établir ainsi l'ordre et la discipline parmi la race noire, si peu préparée à la liberté. C'est faire œuvre patriotique que d'aider au succès de leurs efforts en rappelant à la métropole, comme l'a fait M. Pardon, les colonies dont elle délaisse trop les intérêts.

A. Delaire.

Saint Pierre, fondateur de l'Église romaine, et primauté de cette Église, par l'abbé Provenaz. Paris, 1881, in-8, de VIII-295 pages.

Ce travail a servi de thèse pour acquérir le doctorat en théologie. Pendant quatorze siècles, il ne s'était pas élevé une seule voix pour nier l'apostolat et l'épiscopat de saint Pierre à Rome. Mais depuis ce temps les novateurs n'ont cessé de répandre des doutes sur l'épiscopat romain de saint Pierre, afin de n'être pas entraînés à respecter dans les papes, ses successeurs, la suprême autorité religieuse. Cependant, comme M. Guizot admet que la tradition de l'épiscopat de saint Pierre à Rome et l'idée que les papes étaient ses successeurs, « était au cinquième siècle déjà fort répandue parmi les chrétiens d'Occident, » M. l'abbé Provenaz s'est borné à recueillir, dans les cinq premiers siècles de notre ère, les témoignages qui attestent cette tradition. Ce travail est déjà considérable. L'auteur interroge successivement tous les pères de l'Église orientale et occidentale et les auteurs païens eux-mêmes, en citant intégralement les textes; laissant de côté les questions chronologiques qui sont obscures, il concentre la lumière sur le fait principal : la résidence de saint Pierre à Rome. M. l'abbé Provenaz est heureux de citer les conclusions de pasteurs protestants comme William Cave et Basnage sur la tradition de l'arrivée de saint Pierre à Rome qu'on ne peut révoquer en doute, dit ce dernier écrivain, sans renverser tous les fondements sur lesquels repose l'histoire. L'auteur, après avoir parlé de la lutte de saint Pierre avec Simon le Magicien, indique plusieurs questions intéressantes sans les discuter à fond. Ses chapitres sur le lieu du martyre de saint Pierre et de saint Paul, sur leurs tombeaux, sur la chaire matérielle de saint Pierre, sur les portraits de saint Pierre et de saint Paul, etc., sont insuffisants. Evidemment M. l'abbé Provenaz n'est pas un archéologue, mais il aurait avec profit résumé pour sa thèse les travaux si érudits sur ces sujets de M. le commandeur de Rossi, de M. Armel-

lini, etc... Le domaine de l'auteur sont les écrits des Saints Pères, et il en tire d'excellents matériaux pour attester, avant le cinquième siècle, la primauté de saint Pierre et de ses successeurs, l'autorité doctrinale de l'Église romaine et son pouvoir de juridiction.

H. DE L'E.

Louise de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV, d'après des documents inédits, par J. LAIR. Paris, Plon, 1881, in-8 de 437 p. — Prix : 8 fr.

Lorsqu'il ne reste plus qu'à constater un succès aussi rapide que mérité, la tâche de la critique devient singulièrement facile. En deux mois, les journaux, les revues, tous les échos de la presse ont redit l'intérêt, la nouveauté, le mérite réel de l'ouvrage de M. Lair, si bien qu'il ne nous est plus permis de donner une appréciation personnelle. Essayons cependant d'expliquer brièvement une vogue qui ne vient pas si vite d'ordinaire aux écrits des anciens élèves de l'école des chartes.

Le sujet d'abord avait quelque chose d'attrayant, d'un peu scandaleux même, qui ne déplaît pas à l'heure présente aux lecteurs et lectrices de tous les genres ; et, comme l'auteur l'a traité avec une décence parfaite, on pouvait se livrer sans remords au plaisir de parcourir dans ses moindres détails la carrière, assez peu enviable après tout, de la première maîtresse du grand roi. L'histoire sérieuse est souvent rebutée ; l'histoire anecdotique et légère est tout à fait ce qui convient aux gens du monde. D'autre part, il est passé en règle qu'un ouvrage n'a pas de valeur s'il n'est fait sur des documents inédits ; mais lorsque les pièces authentiques débordent le texte et ne sont pas habilement enchâssées par l'auteur, on ferme le livre en l'abandonnant aux érudits. M. Lair a soigneusement évité ce trop habituel écueil : les lettres de la duchesse de la Vallière au maréchal de Bellefonds sont bien des pièces inédites, ou plutôt elles ont été restituées dans leur forme authentique d'après un manuscrit retrouvé au château de Bures ; mais l'auteur a eu bien soin de les reléguer dans un Appendice, après en avoir extrait les citations les plus piquantes. Gageons que dans la plupart des exemplaires qu'on aperçoit sur les élégantes tables des boudoirs elles ne sont même pas coupées.

Du récit lui-même nous avons peu de chose à dire : il ne se compose que de détails; et les détails ne s'analysent pas. M. Lair déclare, dans son Avant-Propos, que « cette étude a pris les loisirs de six années. » On ne saurait s'en étonner : l'auteur connaît à fond et cite à chaque page tout ce qui a été publié sur cette période du dix-septième siècle ; mémoires, histoires, pièces d'archives, œuvres litté-

raires du temps, il a tout mis à contribution avec un rare bonheur. On dirait qu'il nous apprend ce que nous savons déjà, tant ses informations sont complètes et bien reliées les unes avec les autres. Impossible de connaître les premières années du règne de Louis XIV sans entrer ainsi dans les secrets les plus cachés et les moins avouables de sa vie intime. A vrai dire, le caractère du roi ne gagne pas à être ainsi vu de près : il est aussi dur, aussi ingrat envers sa maîtresse qu'envers la reine : chez lui la personnalité, le soin de ses plaisirs, la volonté d'être obéi absorbaient tout autre pensée ; et il faut garder le respect et l'admiration pour sa vie publique. Louise de la Vallière, au contraire, est plus touchante, plus intéressante, plus digne de pitié au milieu de toutes les circonstances — que son biographe a complaisamment énumérées—d'une vie où elle avait fatalement perdu sa liberté morale. Dès que rien ne la retient plus dans le monde, elle devient admirable de repentir, de courage, de dignité dans le grand parti qu'elle embrasse. Son mérite est d'autant plus évident qu'elle n'eut jamais d'autre vocation religieuse que celle de réparer de son mieux le mal qu'elle avait fait. Quand une pénitence volontaire de ce genre dure trente ans, les coupables deviennent supérieurs à beaucoup de prétendus gens de bien. C'est ce qui fait la haute moralité d'une histoire dans laquelle il se rencontre plus d'un détail peu édifiant. L'auteur n'a pas besoin d'excuse, puisque le titre de son ouvrage n'a rien de trompeur ; il n'a pas besoin davantage que nous recommandions un livre qui a fait sa place tout seul en quelques jours. Si nous osions lui donner un conseil, nous lui demanderions d'appliquer à quelque grand sujet un talent d'historien très réel, une précieuse habileté à mettre les faits en lumière, et le don, plus rare qu'on ne le croit, de captiver l'intérêt avec les seules ressources de la vérité.

G. Baguenault de Puchesse.

Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, avec le Journal de ses actes, par H. Wallon, membre de l'Institut. Tome IV. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 560 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le fait qui domine toute la période comprise dans ce volume, c'est la loi du 22 prairial: loi abominable qui supprime les dernières formes de justice encore observées au Tribunal révolutionnaire. Désormais plus d'interrogatoire préalable, à peine un interrogatoire à l'audience et cet interrogatoire se réduit habituellement à une simple question : on demande à l'accusé s'il se reconnaît coupable du crime qu'on lui reproche ; sur sa dénégation, le président déclare la conscience des jurés éclairée et passe à un autre. Plus de dépositions de témoins, plus de défenseurs. Y a-t-il même une délibération du jury ? On calcule que la délibération, si elle existe, dure à peine une minute

pour chaque accusé. Souvent même elle dure moins encore ; les jurés sortent de leur salle au bout de quelques secondes et rentrent dans la salle d'audience pour causer avec les assistants. Parfois le jugement est rendu avant la comparution des accusés ; c'est le Comité de salut public qui le dicte et l'on se garderait bien de ne pas obéir aux indications du Comité de salut public. Il faut lire dans ce volume les chapitres XXXVII, XXXVIII et XXXIX pour avoir une idée des procédés du Tribunal révolutionnaire depuis la loi du 22 prairial, des illégalités flagrantes qui entachent ses jugements, de l'abominable despotisme qui préside à tous ses actes. Et cette loi du 22 prairial, qui en est l'inspirateur et l'auteur ? Pour le savoir, il suffit de dire que le texte original en existe encore, écrit tout entier de la main de Robespierre. Grâce à Dieu, les archives conservent ces documents irrécusables comme la plus écrasante réponse aux tentatives de réhabilitation du sanglant dictateur. Au lendemain de la fête de l'Être suprême, à l'heure où l'on voudrait faire croire qu'il songeait à enrayer la Terreur, il faisait la loi du 22 prairial !

Peu de procès saillants d'ailleurs pendant cette période, sauf celui des *Chemises rouges*, qui servit de prétexte à la terrible loi. Ce n'est plus l'époque des grandes personnalités : la famille royale, les Girondins, Danton et ses amis ont déjà été envoyés à l'échafaud. C'est l'époque des *fournées*. On juge, on condamne, on guillotine quarante, cinquante, soixante victimes à la fois. Un jour même, on voulut en traduire au tribunal et de là à l'échafaud — l'un n'était que la première étape de l'autre — jusqu'à cent cinquante-huit d'un seul coup. Mais le Comité de salut public lui-même recula devant cette *boucherie* — le mot est de Billaud-Varennes — et des cent cinquante-huit on fit trois fournées. Le prétexte en fut la conspiration des prisons, cette horrible invention d'Hermann qui permettait de réunir dans une même catégorie des gens de tout âge, de toute classe, de tout pays, absolument étrangers les uns aux autres, mais réunis par un malheur commun dans un même lieu de détention. Le volume s'arrête à cette prétendue conspiration du Luxembourg. « Ce n'est qu'un commencement » dit M. Wallon en finissant. Le prochain volume nous réserve d'autres horreurs. Au moins approchons-nous de l'expiation. Mais, en vérité, comment un pays comme la France a-t-il pu supporter si longtemps cet abominable régime et comment aujourd'hui permet-il qu'on en fasse l'apologie !

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

s'en éloigne. Il n'est donc pas excessif de dire que, tout en se montrant injuste pour le mérite d'autrui, il reste équitable à son point de vue. Ses lettres abondent en fines critiques, en aperçus ingénieux. C'est aux grandes scènes de la nature, à la contemplation des lointains horizons qu'il demande l'inspiration et tout ce qu'il écrit porte la marque d'un enthousiasme sans fadeur et d'un *sursum corda* sans pose. La lecture de ses épîtres sans apprêts est attachante toujours, attrayante quelquefois, notamment quand il raconte son séjour à Weimar, auprès de Gœthe vieilli, quand il fait part de ses impressions au jour le jour à Rome et à Paris.

Mendelssohn est mort jeune et dans tout l'éclat d'une gloire incontestée, laissant des pages musicales immortelles... autant, du moins, que l'immortalité peut être promise aux produits de celui des arts dont les formules sont les plus variables, les plus sujettes aux transformations. Transportés dans l'idiome français, ces épanchements intimes de la plus belle époque de la vie de Mendelssohn ont gardé leur fraîcheur et leur naturel. Il a trouvé en M. A. A. Rolland un traducteur dont le talent très souple ne trahit que bien rarement l'effort d'assimilation. V. V.

Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier, par L. Becq de Fouquières. Paris, Charavay frères, 1881, gr. in-18 de 193 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a longtemps que M. L. Becq de Fouquières s'occupe d'André Chénier. Les lettres qui forment le charmant volume que publie la librairie Charavay ont été adressées à M. Antoine de Latour, à M. Prosper Blanchemain et à M. Dezeimeris. Elles ont paru dans différents journaux ou recueils, mais depuis ont été complétées. En les écrivant, M. Becq de Fouquières avait pensé qu'il provoquerait d'importantes communications, il n'en a malheureusement pas été ainsi, mais tel qu'il est son livre est fort intéressant, grâce aux découvertes propres à l'auteur. Bien des points bibliographiques sont éclaircis, beaucoup de révélations curieuses sont faites touchant les influences qui agirent sur le poète, la manière dont il composait, l'habileté avec laquelle il s'appropriait tels ou tels passages des Grecs ou des Latins. Ce n'était pas toujours les plus illustres d'entre eux qui laissaient quelque chose dans la mémoire de Chénier, il savait, par exemple, trouver chez un auteur bien peu connu, Eumathe Macrembolite, dans un roman bien oublié, *Hysminé et Hysminias*, l'inspiration d une délicieuse idylle. Parmi les écrivains du moyen âge, Pétrarque est peut-être le seul qui ait eu une action sur l'esprit de Chénier, un sonnet débutant par les louanges du printemps a fourni à notre poète des vers brillants et sonores. Gessner, dont nous ne lisons plus guère

les idylles, a eu aussi l'honneur d'être mis à contribution par Chénier : un portrait de jeune fille a passé de l'auteur suisse au poète français. De tous temps des emprunts de ce genre ont été permis et les indiquer ne peut nuire en rien à la renommée de Chénier. A lui appartient cette heureuse forme de vers et ce bonheur dans l'expression qui lui assignent une place à part. On sait que Henri de Latouche, le premier éditeur de Chénier, fut en butte à bien des attaques, bien des soupçons. M. Becq de Fouquières semble avoir gardé la juste mesure à l'égard de cet écrivain. Il le défend contre des agressions iniques, mais reconnaît que Latouche a intercalé dans une élégie, donnée comme de lui, bien des vers et des fragments de vers de Chénier.

A la fin de son livre, M. Becq de Fouquières nous fait espérer que, peut-être un jour, il entreprendra de donner de Chénier une édition critique définitive. Certes, il est, par ses travaux antérieurs, bien préparé pour une semblable œuvre. Mais, s'il ne pouvait l'exécuter, déjà son volume apporterait de bien précieux matériaux à celui qui tenterait cette tâche difficile. J. DE VILLEMORY.

HISTOIRE

Un voyage à la mer polaire, par le capitaine Sir GEORGE S. NARES ; suivi de notes sur l'histoire naturelle, par H. W. FEILDEN ; traduit de l'anglais par FRÉD. BERNARD. Paris, Hachette, 1880, in-8, 572 p., avec 62 grav. et 2 cartes. — Prix : 10 fr.

Au pôle Nord, *Voyages au pays des glaces,* par Fr. VON HELLWALD ; traduit par Ch. BAYE. Paris, Fr. Ebhardt, 1880, gr. in-8 cavalier, 40 livraisons environ avec nombreuses cartes et illustrations. — Prix de chaque livraison : 50 cent.

Les merveilles du monde polaire, par E. LESBAZEILLES (*Bibliothèque des merveilles*). Paris, Hachette, 1881, gr. in-18 de 330 p., avec 38 fig. — Prix : 2 fr. 25.

Les Anglais aiment à dire que les découvertes polaires sont, pour la nation britannique, une sorte de glorieux apanage que lui ont légué Davis, Hudson, Baffin, Parry, Franklin, James Ross, etc. Depuis le commencement du siècle, sauf la tentative de Parry en 1827 pour gagner le pôle boréal et, en 1840, les campagnes de James Ross aux terres antarctiques, les expéditions polaires anglaises eurent toutes pour objet la découverte du passage du Nord-Ouest. On sait qu'au Nord de la mer de Baffin, entre le Groënland et les terres septentrionales d'Amérique, s'ouvre le détroit de Smith, par 78° à 79° degrés de latitude. Il s'élargit en bassins pour se rétrécir au nord, entre la Terre de Washington et la Terre de Grinnel sous le nom de Canal de Kennedy vers la latitude moyenne de 81° ; il se prolonge plus loin encore, entre la Terre de Hall et la Terre de Grant par le canal de

Robeson, environ par 82° de latitude moyenne. Enfin au-delà s'étend la mer de Lincoln. Le but de l'expédition confiée au capitaine Nares était d'abord de relever exactement les rives du canal de Robeson, et les côtes de part et d'autre de son débouché, ensuite de pousser directement au Nord aussi loin que possible.

Après avoir franchi non sans peine le bassin de Hall. l'*Alert*, laissant la *Discovery* hiverner dans la baie de Lady Franklin, s'avança jusqu'à la sortie du canal de Robeson et dut s'arrêter, devant l'impénétrable banquise, par 82° 24', la plus haute latitude qu'un navire ait atteinte. Là, perdus dans les glaces pendant leur nuit de six mois, les courageux marins luttèrent contre le froid, la maladie et le découragement. Conférences scientifiques et représentations théâtrales, rien n'est oublié, et les coutumes de la vieille Angleterre sont toujours respectées : au jour traditionnel, malgré 30° de froid, on ne manque pas de brûler solennellement le mannequin de Guy Fawkes, l'auteur de la Conspiration des poudres. Le 20 janvier, le thermomètre marque — 50°, c'est l'aurore : on distingue un homme à 125 mètres. La lune paraît le 1er février, et le soleil enfin aux premiers jours de mars, mais le thermomètre descend à — 59°. Les reconnaissances en traîneau entreprises au printemps, bien moins favorables que l'été, furent moins satisfaisantes que l'hivernage. Les privations et les souffrances avaient épuisé les forces de tous ; on partit néanmoins : le lieutenant Aldrich sur le littoral de l'Ouest, le lieutenant Markham directement au Nord et le lieutenant Beaumont vers le Nord-Est. En quarante jours de la marche la plus pénible, à travers les blocs entassés, Markham s'avança plus haut qu'aucun autre Européen et s'arrêta par 83° 20' 26". Les expéditions accomplies par les deux autres lieutenants furent beaucoup plus lointaines, et plus fructueuses, quoique fort éprouvées, celle de Beaumont surtout. Aldrich put reconnaître 400 kilomètres de côtes sans que l'uniformité de la banquise fût interrompue. Cependant la température s'était adoucie ; la verdure tapissait les vallons remplis d'oiseaux ; bœufs musqués et saumons fournissaient d'amples ravitaillements. Mais le capitaine Nares, convaincu qu'on ne pourrait trouver un passage dégagé vers le Nord, ne crut pas pouvoir imposer à ses équipages fatigués un nouvel hivernage, et dès que l'*Alert* fut dégagée, il donna le signal du retour. Les deux navires rentraient en Angleterre à la fin d'octobre 1876.

Arrivée plus tôt qu'on ne l'attendait, l'expédition rencontra des juges sévères : on reprocha surtout à son commandant de n'avoir pas renouvelé, en été, sur les côtes de la mer paleocrystique, les reconnaissances d'Aldrich et de Beaumont, qui dans ces conditions auraient pu assurément être menées plus loin encore. La campagne cependant n'a pas été sans résultats. Indépendamment du relevé des

rivages, on a constaté le soulèvement lent de toutes ces terres, attesté par des bancs de coquilles à 100 mètres d'altitude. La vie animale se manifeste, sous 82 à 83o : phoques, lemmings, lièvres, loups, ours, bœufs musqués, crustacés, saumons, quelques oiseaux. Enfin les Esquimaux fréquentent ces parages, et un courant d'émigration traverse le canal Robeson pour aller des terres polaires d'Amérique aux côtes du Groenland. D'après le capitaine Nares, les eaux chaudes de l'Atlantique passent entre la Norwège et le Spitzberg ; les courants froids redescendent par le détroit de Smith, sans pouvoir écouler toutes les glaces, ce qui implique à ses yeux la persistance de la banquise ou mer paleocrystique, à travers laquelle on ne peut espérer trouver un passage au Nord-Ouest.

Cette opinion paraîtra peut-être un peu absolue ; en tous cas le passage du Nord-Est a été enfin révélé, grâce aux infatigables efforts du savant Nordenskjold. Raconter cette mémorable expédition est aujourd'hui la conclusion nécessaire de l'histoire de la conquête du pôle boréal. Aussi est-ce à l'heureux navigateur de la *Véga* qu'est dédiée la traduction française de l'œuvre de Fr. von Hellwald. Consacré à la description générale des contrées du pôle Nord, ce livre les étudie au point de vue de la géographie et de l'histoire naturelle, à l'aide des voyages de découvertes exécutés par terre et par mer dans les régions arctiques. Nous savons bien peu de chose de la partie centrale du grand bassin polaire, aussi vaste que l'Europe, et situé cependant à nos portes, suivant l'expression de Petermann. Ce n'est pas faute d'en avoir tenté la reconnaissance, tantôt avec le désir tout spéculatif d'arriver au pôle même et de toucher le pivot de la terre, tantôt pour la recherche intéressée d'un passage qui, par l'Est ou par l'Ouest, éviterait au commerce les longs parcours nécessaires pour contourner l'Afrique ou l'Amérique. Raconter ces diverses tentatives avec leurs péripéties émouvantes, leurs désastres ou leurs résultats, tel est le but de ce livre dont les auteurs, franchissant d'ailleurs le cercle polaire, étendent un peu les limites du monde boréal et nous conduisent dans des régions qui rappellent le type, le climat, la faune, la flore et les autres caractères naturels des contrées arctiques. Dans toutes les livraisons parues jusqu'ici, l'auteur a su fort bien remplir son programme, intéresser toujours le lecteur, soutenir le récit par l'attrait d'une illustration très choisie et en éclairer les détails par le secours de cartes bien exécutées. C'est, disons-le en passant, avec des développements plus considérables et plus de gravité scientifique, le livre qu'avait esquissé déjà d'une plume alerte et fine, un de nos écrivains géographes les plus regrettés, Ch. Hertz (*La Conquête des pôles* ; 1 vol. gr. in-8, illustré).

M. de Metternich est au courant de tout; et certainement il n'y a pas sur les hommes et les choses de ce temps un livre plus instructif, plus rempli de renseignements et j'ajoute d'une lecture plus agréable.

H. DE L'E.

Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII *pendant le congrès de Vienne*, avec préface, éclaircissements et notes, par M. G. PALLAIN. Paris, Plon, 1881, gr. in-8, de XXVIII-528 p. — Prix : 9 fr.

Cette correspondance composée de cent et une pièces, dont soixante lettres de Talleyrand, s'étend du 25 septembre 1814 au 26 mars 1815; elle comprend donc six mois, mais pendant ces six mois le roi de France et son représentant au congrès de Vienne, M. de Talleyrand, isolés en face de l'Europe, reprenaient leur ascendant et imposaient leur autorité par la seule force du droit et du principe de la légitimité. C'est au nom du droit et de la légitimité que la France maintient ses frontières et arrête l'agrandissement de la Prusse en exigeant l'indépendance du roi de Saxe. « Qu'on laisse faire la Prusse, lit-on dans les instructions données le 25 septembre 1814 à M. de Talleyrand, bientôt au lieu de dix millions de sujets, elle en aurait vingt, et l'Allemagne entière lui serait soumise. Il est donc nécessaire de mettre un frein à son ambition, en restreignant d'abord, autant qu'il est possible, son état de possession en Allemagne et ensuite en restreignant son influence par l'organisation fédérale. » C'est pour cela que la France lutta avec tant d'obstination pour ne pas abandonner la Saxe à la Prusse, car si elle l'avait été, comme, sans la France c'eût été immanquable, l'œuvre de l'unification allemande n'aurait-elle pas été hâtée d'un demi-siècle ? C'est la juste observation de M. Pallain dans sa préface, et il a soin de noter que l'idée de la légitimité dont M. de Talleyrand et le roi Louis XVIII tirèrent si grand parti « ne devait pas seulement servir d'égide à la France, elle devait être aussi le palladium d'un équilibre européen assez durable pour assurer à notre pays, excédé de tant de luttes, de longues années de repos et de prospérité ». Voilà ce qui ressort de la publication de M. Pallain ; aussi on ne s'explique pas quelques passages de sa préface où il semble très peu partisan des Restaurations légitimes, alors que tout son livre démontre l'avantage suprême, pour relever la France vis-à-vis de l'Europe, d'avoir dans notre patrie un gouvernement légitime. La légimité a relevé la France en 1814 : vingt faits l'attestaient déjà : la correspondance publiée aujourd'hui complète la démonstration. Un fait est encore prouvé par les pièces mises sous nos yeux, c'est qu'en 1815 les puissances, en prenant les armes, n'obéirent qu'à leur instinct de conservation, et se souciaient fort peu de soutenir Louis XVIII; elles

réservaient à son égard leur liberté et la Prusse et la Russie surtout étaient prêtes à accepter toute autre combinaison qui les servirait. Lorsque la force des choses ramenât la royauté après les Cent-Jours, cette royauté sauva la France du démembrement. On est frappé de la noble attitude de son vieux monarque, sans armée, sans ressources, mais stipulant en faveur du droit public, car disait-il : « Je suis avant tout roi de France et père de mon peuple. Je viens de parler en roi. » C'était vrai et M. de Talleyrand au service de la légitimité avait lui aussi un langage royaliste et se faisait écouter. Assurément il a eu sa part personnelle d'esprit prompt aux réparties, fertile en ressources, mais sa force venait du droit. Des notes composées de fragments de lettres écrites surtout par M. de Jaucourt à Talleyrand, par Talleyrand à M. de Jaucourt, à Metternich, sont intéressantes parce qu'elles montrent au sujet des événements les idées et préoccupations de M. de Jaucourt, personnage ordinairement resté un peu dans l'ombre. Un index géographique et biographique de tous les noms de lieux et d'hommes cités dans cette correspondance, et composé de quarante pages, est utile à consulter et complète cette importante publication d'une haute valeur littéraire. H. DE L'E.

Histoire de la ville de Saint-Omer *depuis son origine jusqu'en* 1870, par L. DESCHAMPS DE PAS, correspondant de l'Institut. Arras, Sueur-Chareg, 1880, gr. in-8 de 532 p. (Tiré à 50 exemplaires.)

Les deux parties de l'*Histoire de Saint-Omer*, que vient de publier M. L. Deschamps de Pas, ont déjà paru, ainsi qu'une troisième concernant les monuments de la ville, dans le recueil publié sous les auspices de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais, sous le titre de *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*. Cet ouvrage se lit avec intérêt; toutefois, ainsi que l'auteur le constate lui-même dans un avant-propos, ce n'est qu'un travail de seconde main, du moins pour la plupart des chapitres. Nous ne doutons pas que le laborieux correspondant de l'Institut n'ait contrôlé consciencieusement les assertions de ses devanciers et fouillé avec soin les riches archives municipales de Saint-Omer ; mais, dans les 532 grandes et longues pages qu'il a écrites sur cette ville, c'est à peine si, de loin en loin, on trouve une citation ou l'indication d'une source. Ajoutons qu'il n'y a pas de table détaillée des matières, ni de table des noms propres, ni de table géographique, ce qui rend les recherches difficiles. Ce n'est plus ainsi qu'on écrit l'histoire locale. Malgré ces défauts sérieux, l'ouvrage de M. Deschamps de Pas est bien composé et fait connaître un grand nombre de détails curieux sur la vie municipale de la vieille cité artésienne en même temps qu'il jette de vives lumières sur beau-

coup de points peu connus de l'histoire du nord de la France. L'auteur y a joint une savante dissertation sur les *Rapports commerciaux de la ville de Saint-Omer avec l'Angleterre* (p. 453-490), accompagnée cette fois de toutes les notes et de toutes les pièces justificatives désirables.

Au travail de M. Deschamps de Pas, un bibliophile artésien, M. le baron Dard, a ajouté une *Bibliographie historique de la ville de Saint-Omer*. Nul n'était plus apte que M. Dard, possesseur d'une importante collection et préparé par de longues recherches, à rédiger ce travail qui nous paraît exact et complet, et qui est ainsi divisé : 1° Histoire civile (nos 1 à 198) ; 2° Évêché de Saint-Omer (nos 199 à 332) ; 3° Église cathédrale, paroisses, chapelles (nos 333 à 375) ; 4° Hôpitaux, hospices (nos 376 à 384) ; 5° Collèges (nos 385 à 433) ; 6° Monuments civils (nos 434 à 439) ; 7° Numismatique (nos 440 à 454) ; 8° Bibliothèque, imprimerie (nos 455 à 463) ; 9° Abbaye de Saint-Bertin (nos 464 à 514) ; 10° Autres couvents de Saint-Omer (nos 515 à 520) ; 11° Banlieue (nos 521 à 535) ; 12° Variétés (nos 536 à 555) ; 13° Abbaye de Clairmarais (nos 556 à 562) ; 14° Supplément. Il y aurait certainement quelques critiques sérieuses à faire sur la classification d'un certain nombre d'articles, mais cette bibliographie comprenant moins de 600 numéros, les recherches ne seront jamais ni longues ni pénibles. On pourrait relever aussi quelques légères fautes de transcription dans les noms d'auteur ou dans les titres ; mais celles-ci ne sont peut-être pas entièrement imputables au rédacteur du catalogue, dont le travail abonde en indications des plus précieuses. EMILE TRAVERS.

Politica segreta italiana. 1863-1870 Torino. Roux et Favale, 1881, in-8, de II-450 p. — Prix : 5 fr.

Mazzini a été plus qu'un vulgaire conspirateur : il a provoqué et dirigé en Italie le mouvement qui a réuni en un seul les petits Etats de la Péninsule. Poursuivi et redouté par les rois et les ministres, il a été cependant en rapport avec eux ; des amis communs ont fait passer des notes secrètes dans les palais et le pouvoir obligé souvent de le combattre pour sauvegarder sa position vis-à-vis de l'Europe, a répondu à ces messages. Voilà ce qu'atteste le livre intéressant, publié récemment à Turin, sous le titre *Politica segreta italiana* : c'est ce que nos voisins appellent si bien une *istoria documentata*, où une masse de documents sont reliés entre eux par un récit succinct. Les documents que nous avons ici : lettres de Mazzini, de Victor-Emmanuel, de Boggio, de Herzen, etc., etc., ont été communiqués par M. A. Diamilla-Muller qui fut l'ami de Mazzini et son confident en toutes ces négociations. Tantôt on voit le républicain Mazzini, traitant d'égal à égal avec le roi d'Italie, lui offrir de laisser de côté la question poli-

tique qui les divisait pour ne s'occuper que de résoudre ensemble la question nationale qui devait donner Venise à l'Italie. Il demandait alors qu'on le laissât faire et qu'on se tînt seulement prêt à l'appuyer : son plan était d'agiter l'opinion, de la soulever, d'amener une insurrection vénitienne afin que cette insurrection, manifestant aux yeux de tous la volonté du pays, fût le prétexte d'une intervention gouvernementale ; tantôt Mazzini recommande à Bismarck comme nécessaire l'alliance de la Germanie et de l'Italie contre la France, et Bismarck envoie une note pour accepter le principe en posant déjà comme jalons de la politique future, « l'impossibilité pour l'Italie de tolérer que la France menace à tout moment de s'emparer de Tunis », « le droit pour l'Italie à avoir l'empire de la Méditerranée qui lui appartient incontestablement »... Toutes ces correspondances sont curieuses : on y rencontre de ces traits, de ces détails qui font connaître, comme on dit, le dessous des cartes, soit au sujet du projet d'expédition en Gallicie (1864), du voyage de Garibaldi en Angleterre et de son séjour à Ischia (1864), soit au sujet des craintes inspirées par la convention du 15 septembre, de l'agitation à Turin, des relations entre le ministère Ricasoli et Napoléon III, de l'article V du traité de Prague (1867), de la tentative de conciliation entre le ministère Lanza et la Cour pontificale (1870), etc., etc.

Le récit qui réunit et complète les documents contient des appréciations qui assurément ne sont pas toujours les nôtres. Le « douloureux désastre de Mentana » peut, je le comprends, frapper au cœur Mazzini et ses amis, mais il rappelle à toute âme qui a souci de l'honneur que la force ne prime pas toujours ici bas le droit et la justice. Quoi qu'il en soit de ces dissidences, les documents restent et forment l'histoire : ils apprennent beaucoup sur les événements que nous avons vus, et nous croyons que chacun lira avec profit, intérêt, curiosité, la publication faite à Turin par les éditeurs, MM. Roux et Favale.

H. DE L'E.

Paleografía visigoda. *Metodo teorico pratico per aprender a ler los codices y documentos españoles de los siglos Val XII*, par d. JESUS MUNOZ Y RIVERO, archivero bibliotecario. Obra lustrada con 45 laminas. Madrid, imprenta de la Guirnalda, 1881, in-8 de 150 et 45 planches.

Le *Manuel de Paléographie diplomatique espagnole du douzième au dix-septième siècle* dont nous avons rendu compte (t. XXXI, p. 351) a obtenu assez de succès pour que son auteur, Don Jesus Munoz y Rivero, se décidât à publier un second travail, de même nature, mais traitant d'une époque antérieure. Dans ce nouvel ouvrage, Don Jesus Munoz s'occupe de la période visigothe et suit le même plan que pour le premier. Il y traite d'abord de l'écriture usitée par les conquérants, écriture qui lui paraît dériver de la latine, et la suit jusqu'à sa dispa-

rition par l'introduction des lettres françaises. La deuxième partie contient une étude analytique des éléments qui constituent ces caractères, étude propre à faciliter la lecture des manuscrits et permettant de juger de leur authenticité. L'auteur s'occupe successivement des différentes sortes de lettres, la capitale, l'onciale, la minuscule, la cursive, etc., employées du cinquième au douzième siècle. Il passe ensuite aux abréviations et termine par l'orthographe. La troisième partie est consacrée aux exercices de lecture. Quarante-quatre planches d'une très bonne exécution offrent les fac-similés d'anciens textes qui, si l'on a profité des renseignements donnés avec beaucoup de clarté par don Jesus Munoz, n'offrent pas de grandes difficultés. Ce volume, outre son intérêt spécial, en a un autre encore: par beaucoup de points, il touche à l'histoire de la littérature espagnole. L'auteur nous fait voir — ce que nous avions toujours pensé — que les Goths, depuis si longtemps en contact avec les Latins, n'étaient plus un peuple barbare lorsqu'ils firent la conquête de l'Espagne. Leurs princes favorisaient les lettres autant qu'ils le pouvaient. C'est le point si curieux que le Père Tailhan a traité dans son savant travail sur *les Bibliothèques espagnoles du haut moyen âge*. M. Munoz a consacré un chapitre à l'écriture des Mozarabes, ces chrétiens restés au milieu des Musulmans, conservant leur foi, mais prenant, en partie, les usages et les mœurs de leurs vainqueurs. Les textes laissés par eux en lettres visigothes sont en très petit nombre et cela s'explique puisqu'ils écrivirent souvent l'espagnol avec des caractères arabes. En publiant ce nouveau volume, M. Munoz a achevé complètement l'histoire de la paléographie espagnole et a mis ses lecteurs à même de lire les manuscrits depuis une lointaine époque jusqu'à nos jours. C'est un vrai service qu'il a rendu aux lettrés, assez nombreux aujourd'hui en France, qui s'occupent de l'ancienne Espagne.

TH. P.

Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale, par M. ALFRED MOREL-FATIO. Première livraison. Paris, Impr. nationale, 1881, pet. in-folio de 242 p. à 2 colonnes.

L'administration de la Bibliothèque nationale poursuit avec un zèle persévérant la publication des catalogues des diverses classes des manuscrits très nombreux qu'elle possède ; le troisième volume de l'inventaire des manuscrits français, rédigé par M. Léopold Delisle, a récemment vu le jour; les catalogues des manuscrits orientaux se préparent; déjà a paru celui des manuscrits éthiopiens rédigé avec le plus grand soin par un laborieux orientaliste, M. Zotenberg.

Il avait déjà été imprimé un *Catalogue* des manuscrits espagnols rédigé par M. Ochoa, mais l'opportunité de le refaire ayant été re-

connue, ce travail a été confié à M. A. Morel-Fatio que désignait son érudition en tout ce qui concerne l'histoire et la littérature de la Péninsule ; son livre, l'*Espagne au seizième et au dix-septième siècle*, les nombreux articles spéciaux dont il a enrichi des revues ont établi sa compétence à cet égard : il se montre aujourd'hui tout au moins l'égal d'un érudit espagnol, Don Pascual de Gayangos, qui a publié le *Catalogo de los manuscriptos espanoles* que conserve le Musée britannique.

L'inventaire que nous signalons aujourd'hui contient six cent trente-cinq numéros ; ils se répartissent comme suit : Théologie 1-39 ; Jurisprudence 40-78 ; Sciences et arts 79-118 ; Histoire 119-584 ; Belles-lettres 585-635. Un grand nombre de ces articles sont des recueils de pièces ; M. Morel-Fatio les signale toutes en détail, en transcrivant les premiers mots de chacune d'elles ; lorsque quelques-unes ont cessé d'être inédites, il indique le tome et la page du livre où elles sont reproduites ; donnons un exemple : *El libro de la Monteria*, traité sur la chasse attribué au roi Alphonse XI, et jouissant au-delà des Pyrénées d'une haute réputation, se retrouve dans la *Biblioteca venatoria* de Gutierrez de la Vega, Madrid, 1879, et il en a été donné une édition spéciale à Madrid en 1877, in-8. La Bibliothèque nationale possède quatre manuscrits du *Libro de la Monteria*, nos 112, 113, 114 et 115 ; elle conserve également un manuscrit de l'ouvrage de Pero Lopez de Ayala : *Caca de los Avas*, publié en 1869 à Madrid par la *Sociedad de bibliofilos espanoles* et réimprimé dans la *Biblioteca venatoria* que nous venons de citer. S'agit-il d'une Bible en langue catalane, le rédacteur du *Catalogue* nous renvoie à un recueil publié à Londres en 1824, *Ocios de Españoles emigrados*, t. I, p. 36, et à un article de M. J. M. Guardia, *Revue de l'Instruction publique*, 3 mai 1860.

L'histoire tient, on le voit, la première place parmi les ressources qu'offre aux travailleurs le fonds espagnol de la Bibliothèque nationale ; l'attention peut se porter sur de nombreuses lettres, quelquefois chiffrées, de Philippe II, nos 183 et suiv. Plusieurs de ces lettres ont été publiées par un savant archiviste belge, M. Gachard ; voir ses deux ouvrages : *Les Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, 1875, et la *Bibliothèque nationale à Paris*. 2 vol. — Des manuscrits relatifs à l'Amérique offrent une véritable importance, notamment une *Relacion* de ce qui s'est passé au Pérou jusqu'à la mort de Gonzalez Pizarro, rédigée par un envoyé spécial de Charles-Quint ; des écrits du célèbre Barthélemi de las Casas pourraient aussi être comparés avec la *Colecion* publiée par Llorente (Paris, 1822), des *Obrus* de cet évêque de Chiapa et avec l'ouvrage de A. M. Fubié : *Vida y escritos de don Fray B. de la Casas* (Madrid, 1879, 2 volumes).

La seconde livraison du Catalogue dont il est question, ne tardera

pas à être mise sous presse : elle contiendra l'introduction, l'appendice et les tables ; nous en rendrons compte. B.

Catalogo ragionato dei libri di prima stampa e delle edizioni aldine e rare *existenti nella biblioteca nazionale di Palermo,* compilato dal sac. ANTONIO PENNINO, e preceduto da una relaziono storica sulla medesima del dr. Cav. FILIPPO EVOLA. Palermo, Lao, 1880, 2 vol. in-8 de XLIII-372 et 422 p.

Voici un ouvrage comme il en existe peu et comme les bibliophiles en demandent beaucoup. Il serait, en effet, fort utile que les principales bibliothèques de France et de l'étranger dressassent le catalogue raisonné des raretés bibliographiques qu'elles renferment : que de richesses inconnues ou inabordables seraient alors relevées, et que de recherches inutiles seraient épargnées aux érudits ! Mais nous sommes loin, même en France, d'en être arrivés là, car on ne nous a pas encore gratifiés de bons catalogues raisonnés et détaillés des manuscrits des bibliothèques provinciales. A quand les livres rares ? M. Pennino a donc donné un bon exemple, et on doit d'autant plus l'en féliciter que la bibliothèque de Palerme est une des plus riches en Europe pour les premiers produits de l'imprimerie, sans compter ses douze cents manuscrits. Comme livres, nous citerons entre autres ceux-ci : *L'Abaco o l'arte della marchadantia chiamata vulgarmente l'arte de labbacho*, in-4 imprimé à Trévise en 1478 ; c'est le plus ancien traité d'arithmétique connu ; *Apollonio di Tyro. Istoria volgarizzata in ottova rima do Antonio Pucci*, rarissime édition de 1485, *Apulus* (*Petrus, Messanensis*). *Leges, capitula, et constitutiones regni Siciliæ*, imprimé à Messine en 1497 avec les types d'André de Bruges. *Benivieni* (*Girolamo*), *Novella di Tancredi principe di Salerno*, édition des plus rares, et probablement la seule qui ait été faite de ce poème au quinzième siècle. Nous ne multiplierons pas nos citations et nous ajouterons seulement que M. Pennino a, en général, bien décrit les volumes. Le titre est reproduit tout au long, très exactement, et de façon que l'on puisse facilement se rendre compte de la disposition des lignes sur l'original lui-même. On indique toujours le commencement et la fin, le nombre de feuillets, le format, et chaque fois que l'auteur a été en état de le faire, il a placé, à la suite de sa description, une notice historique sur l'imprimeur, sur la date certaine ou probable ; il indique aussi les différents recueils bibliographiques qui ont mentionné l'ouvrage.

Les deux premiers volumes du catalogue de M. Pennino contiennent 1,433 numéros. Un tome troisième contiendra encore quelques additions, des corrections et une table. L'ordre suivi dans la disposition du catalogue est le plus simple et, par conséquent, le meilleur :

c'est l'ordre alphabétique par nom d'auteurs. M. Pennino se propose de donner à la fin de son ouvrage la liste chronologique de tous les livres attribués au quinzième siècle. Lorsqu'on aura publié beaucoup de répertoires du genre de celui de M. Pennino, l'histoire du premier siècle de l'imprimerie, encore enveloppée de beaucoup d'obscurité, sera facile à écrire. ERN. B.

Annuaire de la presse française [1881]. Deuxième année, par ÉMILE MERMET. Paris, chez l'auteur, 10, rue Montholon, 1881, in-12 de XIV-1310 p. — Prix : 10 fr.

C'est la première fois que nous parlons de l'*Annuaire de la presse française* quoiqu'il en soit déjà à sa seconde année. Il rentre trop dans notre spécialité bibliographique pour que nous n'en rendions pas un compte assez détaillé. Nous n'aurons, les années suivantes, qu'à signaler les améliorations reçues, à relever les erreurs, à indiquer les modifications désirables.

Après un portrait du président de la République, suivi de beaucoup d'autres illustrations en tous genres : portraits, vues, charges, répartis dans le compacte volume, et un *tableau statistique des journaux de province* avec indication de leur couleur politique, se trouve une *introduction* où le laborieux compilateur raconte les difficultés, administratives et autres, qu'il a eues pour se procurer les renseignements qu'il livre au public et dont doivent tirer parti surtout les hommes politiques et les hommes d'affaires pour les annonces ; — ensuite 1° la *Liste des journaux de Paris* (et non de la Seine, comme le porte l'en-tête du chapitre) paraissant au 1er janvier 1881, classés par spécialité et dont on retrouve la récapitulation p. 496. Cette liste ne donne généralement que le titre, la périodicité, l'époque de la fondation, le nom du directeur, les renseignements nécessaires pour ceux qui veulent s'abonner, et pour ceux qui veulent user de la publicité. Les notices sont plus développées, quoique très inégalement pour les journaux politiques : outre le chiffre du tirage, toujours si difficile à connaître exactement, M. Mermet fournit pour beaucoup la liste des rédacteurs avec leurs noms et leurs faux noms et aussi celle des reporters ; — 2° puis la *liste des journaux de province* et de la banlieue de la Seine paraissant au 1er janvier, par ordre alphabétique de département, et dans chaque département par ordre alphabétique des lieux où ils paraissent, avec les indications techniques essentielles, un mot d'appréciation et souvent le chiffre du tirage, une notice sur le département au point de vue industriel et les noms des sénateurs et députés ; — 3° un chapitre intitulé *Journalistes et journaux* (541-676), fournit des renseignements sur le coût, la publicité, les tarifs d'expédition

des journaux, des monographies de journaux avec des reproductions réduites en format in-12 d'une de leurs pages, des biographies de journalistes ; — il est suivi d'une *Nécrologie*.

Une seconde partie a pour titre *Revue des journaux politiques* (711-1278). Elle débute par de courtes éphémérides et reproduit une série d'articles sur les décrets du 29 mars 1880, la politique à l'Étranger en 1880, des chroniques, des Gazettes rimées, des faits divers, des articles sur les beaux-arts, le sport, la littérature, le théâtre, la science et l'industrie, les procès de presse, la bourse avec une abondante collection de renseignements financiers, commerciaux et industriels. Le tout est terminé par une table analytique et une table alphabétique des noms de rédacteurs, directeurs, artistes, etc., contenus dans ce volume.

Après l'analyse passons à la critique. Dans *les nouveaux journaux*, une trop grande place est accordée aux journaux pornographiques : c'est élever prématurément M. Zola sur un piédestal de matière peu précieuse, nous en convenons. L'inégalité des notices sur les journaux politiques aurait pu facilement disparaître, en partie du moins, par les recherches personnelles de l'auteur. Nous signalerons dans cette partie, beaucoup de fautes typographiques. Roland, Onfroy de Verez et Floment pour Roland-Onfroy de Verez et Flament, p. 159 ; — Léon *de* Lavedan, p. 235 ; Bulletin de l'œuvre des ouvrières, p. 255 pour Bulletin de l'union des œuvres ouvrières ; et Société Nationale du Sacré-Cœur (id.) pour vœu national ; duc de Bourbon-Seguières, pour comte de Bourbon-Lignières, p. 338 ; — de Largentaxe pour de Largentaye, p. 345 ; — Espivent de la Villesle-Oisnet pour Espivent de la Villeboisnet (général), p. 407 etc., etc.). — La *Semaine des familles* (p. 226) est un journal illustré pour la jeunesse qui n'a aucun titre à être placé parmi les journaux de mode. *La Revue critique* (p. 262) est essentiellement bibliographique. La catégorie des Revues littéraires et politiques comprend beaucoup de publications savantes, étrangères à la politique. Les *Annales de philosophie chrétienne* sont avant tout une revue savante. Le chiffre du tirage du *Pèlerin* (p. 257) est certainement au dessous de la vérité. Le *Correspondant* n'a jamais été, 5, rue du Cherche-Midi (261). La *Nouvelle Revue théologique* (p. 262) ne nous paraît point à sa place. La *Revue catholique* (308), la *Chronique religieuse* (344), les *Annales religieuses* (412) ne sont que des Semaines religieuses. Dire que le *Catholique* est « l'organe *officiel* du clergé, » c'est un non-sens, qu' « il a été fondé par les Jésuites, » c'est une erreur. La *Décentralisation* a plus de quatre ans d'existence (478). La *Nécrologie* aurait dû se borner aux hommes de la presse. La *Revue de la presse* nous paraît inutile ; l'auteur aurait tout avantage à se restreindre à sa spécialité et à ne pas viser à faire une encyclopédie ;

d'un côté, il est incomplet ; de l'autre, il augmente de près de moitié son volume et force beaucoup d'écrivains à se priver des ressources qu'il renferme. Nous ne retiendrions de cette partie que les procès de presse. L'*Annuaire*, sans devenir une œuvre de parti et de polémique, pourrait avoir un esprit mieux défini, plus accentué, et nous ne pouvons accepter la note (p. 561) qui voudrait dégager la responsabilité de l'auteur. Son ouvrage ne peut avoir de valeur que par la confiance qu'il inspire et le contrôle exercé sur les informations qu'il reçoit. Il avoue avec trop de franchise qu'il a rangé le *Figaro* parmi les journaux légitimistes (VII), pour que nous pensions à lui en faire reproche ; mais nous devons en prévenir les lecteurs afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir sur le classement des journaux par opinions politiques.

S. M.

BULLETIN

Lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, *adressée aux patriarches, primats, archevêques et évêques du monde catholique* (29 *juin* 1881). Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-8 de 43 p. — Prix : 1 fr.

Nous n'avons pas à faire ici l'analyse de ce document que tout le monde a déjà lu dans les journaux. La Société bibliographique a voulu lui donner une forme plus durable que celle du journal quotidien en le publiant dans une élégante brochure texte latin et traduction en regard, de manière à ce que tout le monde puisse le conserver et l'avoir à sa portée. Car les enseignements de cette encyclique particulièrement sont de ceux qu'il ne suffit pas de lire ou d'entendre une fois. Et nous sommes assurés que nos lecteurs s'empresseront de se procurer cette brochure pour eux et pour leurs amis.

Le duel, l'Eglise catholique et l'armée, par M. l'abbé ALEXANDRE THOMAS, chanoine de Versailles. Troisième édition. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-18 de 60 p. — Prix : 60 cent.

Tout a été dit sur le duel ; M. l'abbé Thomas ne le dissimule pas dans la bibliographie qu'il donne d'ouvrages traitant cette question (appendice A). Après avoir sommairement rappelé quelques détails historiques, et ce que dicte le simple bon sens, il s'adresse surtout aux sentiments religieux pour combattre cette déplorable coutume. Supposant, non sans quelque raison, une grande ignorance des règles canoniques, il s'appuie sur les textes, qu'il publie, des bulles de Jules II (1505), de Léon X (1519), de Benoît XIV (1752), et du décret du Concile de Trente. Il les commente au point de vue plus spécial du duel militaire, qu'il condamne et par les arguments et par les faits. Il termine par un chaleureux appel aux officiers catholiques pour abolir ce détestable usage qui a presque l'autorité d'un règlement, en leur apprenant les devoirs que leur impose l'Eglise, leur mère. Ce préjugé n'est pas de ceux qui se détruisent en un jour ; mais certainement l'écrit de M. l'abbé Thomas, si plein de cœur et de solides raisons, éclairera des chrétiens ignorants des prescriptions ecclésiastiques et pourra entraîner des esprits ébranlés ou ébranler ceux qui se laissaient emporter par le courant sans réfléchir.

S.

Le parti de la liquidation sociale, *son but, son organisation, ses progrès depuis la commune de Paris,* par J. Hairdet. Paris, Palmé, 1880, in-8 de 108 p. — Prix : 2 fr,

La brochure de M. Hairdet vient à propos : elle dénonce l'existence d'individus qui rêvent l'anéantissement de la société actuelle, elle montre leur groupement en parti, leurs doctrines et leurs visées, leurs progrès au point de vue de la force et de l'organisation depuis la dernière Commune. — A la veille des élections générales, quand ces gens se demandent si contre la société, bien coupable sans doute mais pourtant *légitime* et par suite nécessaire, ils emploieront la dynamite ou le bulletin de vote, ce n'est pas sans raison que M. Hairdet pousse le cri d'alarme. Sera-t-il mieux entendu que tous ceux qui ont poussé ce cri avant lui ? « J'ai peu d'espoir, dit-il, que ma voix soit écoutée de ceux auxquels je voudrais particulièrement me faire entendre. » Le remède, c'est comme l'a dit Léon XIII, « de prendre pour éducatrice l'Église, » et de la remettre à sa place dans la société. Mais quel est en France le moyen d'exécuter ce programme? M. Hairdet ne l'indique pas, peut-être de peur de semer des divisions et des suspicions, peut-être aussi parce qu'il n'est pas assez convaincu de son efficacité. Et néanmoins, comme le disait hier encore M. Lucien Brun, les catholiques ont en conscience le devoir de se demander « si la République n'est pas, en France, l'instrument nécessaire de la révolte de l'orgueil humain contre la loi divine; si la restauration de la monarchie légitime n'intéresse pas au plus haut degré la liberté de l'action de l'Église non seulement en France, mais dans le monde, et s'il ne faut pas, en attendant l'inévitable crise, la montrer au peuple comme le port du salut. » Bernon.

La Monarchie, c'est la liberté; la République, c'est la servitude, par Hervé-Bazin, conseiller municipal d'Angers. Paris, Maurice Tardieu, 1881, in-18 de 22 p. — Prix : 15 cent.

Tel est le titre d'une vive brochure qui est toute de circonstance. Le spirituel auteur a divisé son discours en deux points. Premier point : « La République, c'est l'oppression et la dictature ; » il le démontre par les faits en rappelant comment ont fini les deux premières républiques françaises et quel cas la troisième fait de toutes nos libertés : liberté religieuse, liberté individuelle, liberté d'enseignement, liberté de conscience, etc.; et comment elle traite Dieu, la religion et ses ministres, la magistrature, l'armée, etc. « La Monarchie, c'est la liberté » : ce second point ne peut s'appuyer sur une expérience qui remonterait à de trop longues années ; il repose sur le programme du représentant de la Monarchie traditionnelle très nettement exposé par M. Hervé-Bazin. « Puissent, dit-il en terminant, tous les Français se souvenir des leçons de leur histoire, profiter de l'expérience du passé, repousser les aventures et revenir à leurs traditions nationales ! » R.

Henri V, sauveur de la France. *Son avènement prochain d'après les prophéties les plus authentiques,* par G. Vallée. Paris, Palmé, 1881, in-32 de 48 p. — Prix : 30 cent.

L'auteur a besoin de raffermir sa confiance dans l'avenir par toutes les paroles d'espérance qui ont été dites sur la France et son sauveur — sans distinction d'époque, — depuis saint Remy, saint Cesaire, Raban Maure, jusqu'à la sœur de Blois, Marie Lataste, Anna Taïgi et la sœur Labouré. Il a réuni tous les textes, sans indication de provenance. Les esprits qui aiment le merveilleux seront certainement frappés ! Si cela peut donner du courage

pour l'action, nous n'y voyons pas de mal ; mais si l'espérance fondée sur des paroles d'une clarté douteuse devait conduire à une douce quiétude, nous condamnerions cette brochure comme dangereuse. Y.

Rapport à la chambre des députés *fait au nom de la 19e commission des pétitions sur diverses pétitions relatives aux Jésuites, aux membres des autres communautés religieuses non autorisées et aux décrets du 29 mars*, par Victor Plessier. Paris, Cotillon, 1880, in-12 de 150 p. — Prix : 2 fr.

On réimprime à quarante sous, en vue sans doute d'une propagande rés publicaine, ce *rapport* qui ne fait que répéter en mauvais français tout ce qui s'écrit depuis trois siècles contre les ordres religieux et en particulier contre les Jésuites. L'auteur n'était pas satisfait de la publicité du *Journal officiel :* elle suffisait pourtant à le rendre ridicule s'il croit aux balivernes qu'il débite, et pire que cela s'il n'y croit pas. Bernon.

L'expulsion des Dominicains à Saint-Maximin en Provence. *Episode historique et dramatique de la persécution religieuse en France*, en un acte, en vers, par J. Guillermin. Aix, Sardat ; Lyon, Vitte et Perrussel, 1881, in-8 de 18 p. — Prix : 25 cent.

Les grands exploits inspirent les talents de tous les genres. Tel a été le fait de l'exécution des décrets qui a non seulement exercé le talent des serruriers, mais a encore mis les poètes en verve. Déjà nous avons signalé *la Frigolade* (p. 69). Ici c'est un petit drame trop vraisemblable pour n'être pas vrai et qui peut s'appliquer à tous les faits de même genre car il ne renferme pas de particularités caractérisques : les traits locaux sont consignés dans des notes. Le vers est facile, la rime assez abondante. Dire que c'est du Racine, nous n'oserions. Mais c'est d'un homme de bien, d'un homme de cœur, et c'est assez. X.

Les expulsions de religieux dans la Vendée. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-18 de 34 p. — Prix : 30 cent.

Voici encore une page de la douloureuse histoire de 1880, à l'adresse de nos contemporains pour conserver le souvenir d'événements qui doivent rester toujours présents à leur esprit, à l'adresse de futurs historiens de notre époque pour leur fournir des relations exactes de ce qui s'est passé sous nos yeux. Des considérations générales, sous le titre de *Que penser des expulsions des religieux*, précèdent le récit. On y explique les mobiles du gouvernement, et sa tactique, on y expose l'historique des principaux ordres religieux et leur justification contre les accusations dont ils sont l'objet principalement au point de vue légal. Vient ensuite le récit très authentique, tristement intéressant, avec tous les noms propres des acteurs, de l'expulsion des chanoines réguliers, des Pères capucins, des Pères missionnaires de la compagnie de Marie et des Pères passionnistes. Il touche particulièrement les habitants de la Vendée et des Deux-Sèvres, mais tout catholique, et nous pouvons ajouter tout Français, y trouvera matière à émotion profonde et à sérieuses réflexions. S. M.

Leçons familières d'économie politique, par J. Habert, Paris, Hachette, in-16 de 378 p. — Prix : 1 fr. 50.

Grâce à la sottise des hommes qui ont tracé les nouveaux programmes d'enseignement public, l'économie politique va être introduite dans les

écoles primaires : elle y remplacera le catéchisme. Jusqu'ici, M. Habert l'avoue, c'était « un domaine où d'ordinaire on ne conduit pas les enfants. » Ces mots, volontairement ou non, sont une critique de l'œuvre entreprise par les francs-maçons qui oppressent nos consciences. A la place de la doctrine chrétienne, robuste et saine nourrice, l'enfant du peuple aura ce maigre biberon : des notions dogmatiques sur des objets si peu susceptibles de dogmatisme, la production, le travail, le capital, l'échange, la monnaie, etc. — Du reste, dans ses *Leçons familières*, M. Habert tire aussi bon parti que possible d'une mauvaise matière : sans cesse il nomme Dieu, il parle beaucoup de morale, un peu de religion, il va jusqu'à prononcer les mots d'Évangile et de charité chrétienne : en un mot, il fait entrevoir aux enfants un monde où on ne lui reconnaît pas le droit de les conduire ; les tableaux, les anecdotes se succèdent. Çà et là on trouve à redire à quelque pointe sur l'ancien régime et le moyen âge, mais c'est peu de chose ; un tort plus grave, c'est de se prononcer d'une façon trop absolue sur des questions aussi délicates que le libre-échange, mais c'est là précisément le péril d'un tel enseignement pour de telles intelligences. — Malgré ces réserves, le livre de M. Habert se recommande, non pas aux enfants qui ne le liraient pas, mais à ceux qui devront les enseigner : ils y trouveront une bonne méthode. BERNON.

Le véritable petit Albert *ou le Trésor du peuple*, suivi d'un recueil des merveilleux secrets de la nature, de la médecine, de l'industrie, des sciences, des arts, etc., dédié aux ouvriers et aux cultivateurs par JOSEPH NORBERT DUQUET. 2e éd. Québec, typ. de C. Darveau, 1881, in-18 de XI-216 pages.

Voici un excellent livre populaire qui nous arrive de nos frères du Canada. Son titre a un cachet de merveilleux qui lui assurera des lecteurs ; mais les merveilles que l'on y trouve ne sont point celles que font les sorciers. L'auteur s'en moque agréablement dans deux livres où il dévoile le ridicule et la grossièreté de leurs prétendus secrets, avec des citations textuelles et des faits authentiques. Ce livre est plein de bons conseils donnés aux ouvriers sur la richesse, la persévérance, la volonté, l'économie, les caisses d'épargne, dans un style simple et avec des traits et des apologues. Le quatrième livre est pour les agriculteurs : il exalte leur profession, parle de l'influence du clergé, de l'action que devrait exercer le gouvernement et qu'ils doivent exiger, en ne nommant que des représentants décidés à défendre leurs intérêts. Puis il donne sous une forme attrayante des leçons de morale sur le superflu, les procès, la tempérance, etc. Le cinquième livre ne contient que des recettes. Un ouvrage semblable en France ferait beaucoup de bien. Y.

Le Gentleman, par UN DIPLOMATE. Paris, Plon, 1880, in-12 de VII-177 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre est d'un à-propos singulier : à une époque où la France a pour représentant à Londres l'ambassadeur que l'on sait, il est piquant de voir un diplomate rassembler dans un écrin de citations, dont quelques-unes sont des perles, les différents traits qui constituent le caractère du *Gentleman*. « Pensant, dit-il, qu'il faut accepter ce qui est bon et vrai, sans se demander d'où cela vient, j'ai puisé aux sources les plus diverses. » — Vient ensuite une galerie de portraits de gentlemen depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, puis enfin un choix de pensées dont la dernière exprime avec un rare bonheur l'esprit de ce délicieux petit volume : « Heureux sont ceux qui se sentent indépendants du monde et tout dépendants de Dieu. » BERNON.

Tunis et Carthage, par Félix Julien. Paris, Plon, 1881, in-8 de 23 p. — Prix : 60 cent.

Nous avons dans cette brochure des études de mœurs par un témoin oculaire avec description et historique d'un pays et d'une question, objet actuel de toutes nos préoccupations. Ancien officier de marine, M. F. Julien connaît et fait connaître ce pays et les personnages qui y jouent actuellement le principal rôle. Il nous initie aux prétentions de la Sublime-Porte et remonte à leur origine pour le protectorat de la Tunisie. Il rappelle en même temps la politique traditionnelle de la France dans cette question et le rôle civilisateur, dont elle ne devrait jamais se départir qui a la religion pour base et que nos missionnaires remplissent courageusement malgré l'abandon où les laisse le gouvernement. L'actualité du sujet, la compétence de l'auteur, les nobles sentiments qui l'animent et qu'il exprime si bien sont la meilleure recommandation de son travail. Y.

Chasse à Tir. *Moyens, pratique et but.* Traduit de l'anglais d'après James Dabziel Dougall, par le vicomte de Hédouville. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de xx-230 p. -- Prix : 3 fr.

M. de Hédouville a voulu faire profiter les chasseurs français de l'expérience acquise par M. Dougall, armurier et chasseur émérite. Après une courte préface où M. de Hédouville nous donne le but qu'il s'est proposé en faisant cette traduction, vient l'introduction de l'auteur anglais. Ce dernier y développe le plan de son livre et ses instructions en le publiant : mettre au jour, et à la portée de tous, les fruits de l'expérience de toute sa vie. On trouve ensuite la traduction du livre divisé en trois parties ; les deux premières, l'une théorique, parle des fusils de chasse, des chiens, des accidents qui peuvent se produire par les armes à feu ; l'autre, pratique, de toutes les chasses à tir et aux pièges. La troisième partie fait l'apologie de la chasse, ce dont plus d'un lecteur ne verra guère la nécessité après les descriptions intéressantes, les détails curieux de la deuxième partie et les conseils précieux de la première. J. d'A.

Sulle condizioni economiche della provincia di Catania, Monografia dell'Avv. Cav. Salvatore de Luca Carnazza. Catania, Galatola, 1881, in-12 de 82-xxvii p. — Prix : 3 fr.

A l'occasion de l'exposition de Milan, M. de Luca Carnazza, dont les travaux ont déjà été signalés dans le *Polybiblion,* publie une monographie sur les conditions économiques de la province de Catane : au texte sont joints des tableaux de statistique qui occupent vingt-huit pages, et un grand tableau sur le mouvement de la douane de Catane en 1880. Le nom de l'auteur et sa situation officielle à l'université de Catane donnent à ses indications une autorité particulière. Bernon.

Bibliographie céramique, par Champfleury. Paris, Quantin, 1881, in-8 de xv-352 p. — Prix : 20 fr.

Cette bibliographie, dressée par M. Champfleury, conservateur du Musée de Sèvres, est une nomenclature analytique de toutes les publications faites en Europe et en Orient sur les arts et l'industrie céramique depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. Elle est en partie double : par noms d'auteurs dans l'ordre alphabétique, puis par ordre de matières, en suivant encore dans l'ordre alphabétique les noms d'auteurs. Bernon.

Le dictionnaire allemand *enseigné par l'analyse étymologique. Onomatologie de l'histoire, de la mythologie, de l'ethnographie et de la géographie des contrées occupées par les Allemands*, par l'abbé J. Fabre d'Envieu. Paris, Thorin, 1881, in-12 de xx-346 p. — Prix : 5 fr.

L'abbé Fabre d'Envieu, dans cet ouvrage philologique, a pour objet avant tout de donner une méthode d'enseignement : la science n'est qu'accessoire. Il n'y a donc pas lieu d'examiner ses étymologies, mais d'apprécier sa méthode. Noms propres individuels, noms propres de lieu, notions de philologie, signification des noms historiques et topographiques, voilà ce qu'il offre à l'élève pour arriver plus rapidement à la connaissance des mots. Appliquée à une langue morte comme le grec, la méthode a produit de bons résultats ; je doute qu'isolée d'exercices multipliés comme ceux de l'excellente méthode Ollendorff, elle offre les mêmes avantages pour une langue vivante : l'une, sauf des exceptions malheureusement de plus en plus rares, ne s'apprend que pour être lue ou écrite à tête reposée ; l'autre s'apprend surtout pour être parlée et même pensée. Là des notions abstraites suffisent ; ici tout est dans l'usage. Bernon.

VARIÉTÉS

LES ITALIENS D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES.

1 *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, par Auguste Brachet, 2e éd. Paris, Hachette et Hetzel, 1881, in-8 de vi-110 p. Prix : 3 fr. — 2. *Carattere e religiosità a proposito di alcune memorie intime del conte Federigo Sclopis. Notizie, documenti, osservazioni* di Antonio Manno. Torino, Paravia, 1880, in-8 de 88 p. (édition hors du commerce). — 3. *Della vita e delle opere di Domenico Trotta e dé suoi tempi nella provincia di Molise, commentario* di Luigi Alberto Trotta. Modène, Société typographique, in-8 de 168 p. Prix : 3 fr. — 4. *Spigolature storiche, continuazione dei frammenti di Storia contemporanea* per Vincenzo Mortillaro Marchese di Villarena, Palermo, Pensante, 1881, in-8, de 260 p. Prix : 7 fr.

Ces quatre ouvrages ont, avec des conclusions différentes, le même résultat ou la même prétention : faire connaître les Italiens. Aussi n'est-il pas inutile de les rapprocher dans un même compte-rendu : on en sentira mieux les contrastes et les analogies. Mon dessein du reste est d'en rapporter sans parti pris la substance, le lecteur appréciera.

1. *Patriam* unicè *dilexi* ! Le cœur de M. Auguste Brachet est un cœur bien né : il n'a jamais eu qu'un amour, l'amour de la patrie. Outre cette épigraphe, son livre entier en est la preuve : depuis quatorze ans, sans autre passion, sans autre distraction peut-être, dans le seul but de servir la France et de l'éclairer, il travaille « à recueillir des matériaux en vue d'une psychologie du caractère italien. » Aujourd'hui cet herbier moral, ce sont les expressions de M. Auguste Brachet, est presque complet : ce n'est donc pas avec préméditation qu'il tombe au milieu du conflit tunisien, et s'il arrive à créer « un courant de méfiance entre les deux nations latines, » ce n'est pas l'intention de l'auteur : au contraire. — Le titre, *L'Italie qu'on voit et qu'on ne voit pas*, sent quelque peu la réclame et manque de clarté. Quelle est, au sens de M. Auguste Brachet l'Italie qu'on voit ? où en parle-t-il ? Quelle est l'Italie qu'on ne voit pas ? serait-ce celle qu'il nous montre ? mais les choses dont il parle sont-elles à ce point inédites ? Des trois parties que doit comprendre l'ouvrage : *l'enseignement officiel, les revendications, histoire naturelle du caractère italien*, la première est la seule qui ait encore paru, et au train

dont semble marcher M. Auguste Brachet, ce sera longtemps la seule. Elle comprend six divisions : enseignement officiel (p. 3-8); enseignement de la littérature (p. 11-36); enseignement de la géographie (p. 40-63); enseigne-militaire (p. 67-77); écoles papalines (p. 81-86); appendice au livre Ier : prévisions de quelques publicistes et hommes d'Etat sur les rapports futurs de la France et de l'Italie. C'est un faisceau de textes artistement groupés : il en résulte un effet d'optique assez empoignant, mais au fond peu de lumière; j'ajoute, et ceci me ramène à la critique du titre : peu de nouveauté. — Si les citations sont nombreuses, la plupart sont déjà connues, quelques-unes sont célèbres, et celles qui peuvent en France passer pour nouvelles ne font que redire ce que contiennent les autres. Je vais, pour me servir du langage naturaliste de l'auteur, tenter de les classer par familles : les unes ont pour objet le caractère des Italiens, les autres leurs aspirations nationales et annexionistes; d'autres enfin, la manière dont l'enseignement officiel cultive ces aspirations dans les jeunes générations. — Si l'on s'en tenait aux autorités de M. Auguste Brachet, les Italiens seraient un peuple de malfaiteurs : pas une exception. Mais chez les unes, il faut tenir compte de l'exagération littéraire ; chez les autres, de l'esprit de secte. Lisez par exemple, p. 33, ce passage du député libéral Petruccelli della Gattina : « Se méfiant de tous et de tout, sevré du critérium du bien et du mal, ayant des notions confuses du droit et des devoirs, l'Italien adopte dans toutes les opérations de la vie le faux nez de Machiavel. » On est tenté de croire que l'auteur a pris son type dans le milieu de parjures et de calomniateurs où il vivait et d'où est sortie l'unité italienne; mais en poursuivant, on sait à quoi s'en tenir : « Machiavel l'a dit : la faute en est à l'Église temporelle. » Tout cela n'est donc qu'une arme grotesque et grossière contre la Papauté : en l'admettant dans son « herbier, » ou mieux, dans son arsenal, M. Auguste Brachet affaiblit inconsciemment la portée de ses projectiles. — Il est certain d'ailleurs, ce n'est pas M. Auguste Brachet qui nous l'apprend, que dans un certain courant d'opinions, en Italie, on regarde la nation italienne comme la première du monde, on revendique comme terre italienne toute contrée *dove' l si suona :* la Corse, Nice et Malte, aussi bien que Trieste et le Trentin. Depuis longtemps déjà la presse *cléricale*, dont M. Auguste Brachet ne paraît pas soupçonner l'existence, nous avertit de ces prétentions, mais par une distinction judicieuse elle n'en rend responsable que le parti révolutionnaire de *droite* ou de *gauche*. Au dire de M. Auguste Brachet (p. 81, s.) cette responsabilité s'étend au parti du Pape : Pie IX, dans une circonstance, s'est écrié *Siamo Italiani, noi, Italiani, Italiani;* des pièces diplomatiques émanées d'hommes d'Etat français, le cardinal de Retz (1662), le duc de Nivernais (1749), se plaignent du Pape : enfin, dans les écoles *papalines* comme dans les écoles *italiennes*, on enseigne les mêmes revendications territoriales contre la France. Ces revendications effraient M. Auguste Brachet; la liste des manuels d'instruction qui les contiennent forme une partie considérable de son livre et trahit ses préoccupations, mais cette liste était déjà toute dressée dans la *Bibliografia italiana* Si donc c'est là son unique découverte, je souhaite que pour, une autre édition, il prenne cette épigraphe : *Much ado about nothing*.

2. — A côté des manuels de l'enseignement officiel il y a, en Italie comme ailleurs, les livres d'éducation qui laissent en général, dans l'esprit des jeunes gens, plus de traces que les nomenclatures géographiques : de ce nombre est l'intéressante brochure du baron Antonio Manno, membre de l'Académie royale de Turin, sur le *Comte Federigo Sclopis*. C'est un heureux choix de

notes, de documents, d'extraits d'un journal de voyage. Le comte Sclopis, tel que le baron Antonio Manno l'offre à la jeunesse, est un noble Piémontais, fervent catholique et fervent légitimiste, dévoué à la maison de Savoie, et puisant dans son dévouement le courage de l'avertir. Autant qu'on peut en juger par un livre qui « ne veut pas mettre les pieds dans la politique (p. 28), » le comte Sclopis et son historien ne sont pas adversaires de l'unité italienne, mais elle pouvait se faire de plus d'une façon et il est sûr qu'ils condamnent les excès révolutionnaires de ceux qui l'ont faite ; pour tous deux les aspirations de la patrie devaient se concilier avec les droits de la Papauté et de l'Eglise. De là entre autres, l'attitude du comte Sclopis au Sénat lorsque fut proposé le mariage civil (p. 28) : « cette institution a passé dans notre législation, dit le baron Antonio Manno, mais non dans nos mœurs ni dans l'opinion publique (p. 31). » — Ces pages offrent des traits de fidélité, d'indépendance, de désintéressement, en un mot *d'honneur monarchique*, donnés dans ces trente dernières années par la noblesse piémontaise : malgré de funestes engouements, qui sont loin d'ailleurs d'être partagés par tous ses membres, on voit qu'elle est toujours digne de produire des Maistre et des Costa. Par une fatalité qui, du reste, ne surprendra personne, aucun de ces traits n'est emprunté au parti révolutionnaire. Celui-là est digne du nom qu'il donne à autre chose : *Italia irredenta*, l'Italie des damnés.

3. — Du Piémont passons au royaume des Deux Siciles. Dans un livre consacré à la mémoire de son père, Domenico Trotta, M. L.-A. Trotta nous fait connaître ce qu'a été, depuis la fin du dernier siècle, une province de l'Italie méridionale. Mouvement intellectuel, mœurs privées et publiques, vie sociale, rien n'est oublié dans ce tableau qui sert de cadre à une existence modeste, mais non sans gloire ni surtout sans honneur. Peut-être dans son récit M. L.-A.Trotta n'a-t-il pas échappé à une certaine confusion : telle est du moins l'impression qui résulte d'une première lecture, mais l'abondance et l'intérêt des détails suffisent à l'excuser. — « Domenico Trotta, » au témoignage d'une épitaphe composée par Cesare Cantù (p. 156), « appartenait à une maison où la courtoisie, l'étude, la loyauté, sont choses traditionnelles : il cultiva la philosophie, le droit, la poésie, enseigna la philosophie et le droit à ses compatriotes; parmi ses disciples plusieurs à leur tour devinrent maîtres; il écrivit sur le rationalisme et l'empirisme; quand les Bourbons régnèrent, il ne les courtisa pas, quand ils furent tombés, il les respecta dans leur chute; à l'heure où la foi de ses pères fut menacée, il n'en devint que plus fidèle. » Ces mots font tout connaître : sa grandeur d'âme, ses talents intellectuels, ses errements politiques. Libéral, persécuté à deux reprises par la réaction, Trotta sut distinguer, ce me semble, entre les imprudences du gouvernement et les droits de la dynastie. Du moins, quelles qu'aient été ses opinions, il resta étranger aux intrigues et sut ainsi mériter le respect de tous : ce type d'Italien ne répond guère aux caricatures que M. Brachet a si péniblement mis quatorze ans à réunir dans son « herbier » charivaresque. — Autour de ce portrait béni tracé par la piété filiale, voici comme un écrin de faits qui révèlent le milieu du personnage et expliquent son caractère. C'est la vie communale telle qu'elle existait il y a un siècle dans la province de Molise (p. 36), c'est la province elle-même, sa grandeur ancienne, son actuel démembrement (p. 45, 139); ce sont les souvenirs odieux de l'invasion de Championnet et de Bonaparte (p. 23, 44, 50) : les Français de la Révolution s'y montrent, avouons-le franchement, nous qui ne sommes pas des leurs, dignes des cannibales de la

Convention. C'est encore un heureux exemple de la liberté testamentaire qui sauvegarde l'unité du patrimoine et la force de la famille (p. 2). Ce sont les écoles de famille, dans lesquelles des prêtres dévoués donnaient à peu de frais la première instruction : ainsi chacun pouvait apprendre les éléments, et ceux qui en montraient l'aptitude s'élevaient ensuite à un enseignement supérieur (p. 30, 35). Ce sont des hommes élevés par ces prêtres qui ont répandu quelque gloire sur le règne éphémère de Murat (p. 69).

4. — Avec Vincenzo Mortillaro, marquis de Villarena, nous arrivons au partisan des légitimités déchues, mais non dégradées comme certaines légitimités régnantes. Ses *Spigolature storiche* font suite à des publications de même genre : c'est une série de morceaux écrits au jour le jour sur les événements contemporains. Quelques-uns, relatifs aux faits de la vie privée de l'auteur, ne sont pas les moins remplis de charme : on sent ce qu'il éprouve à la suite d'une perte domestique, ou d'un fait intime qui éveille ses souvenirs. — Le volume que j'ai sous les yeux ne remonte pas au delà de 1877 : conférence de Constantinople, guerre d'Orient, 16 mai, abdication du maréchal, mort de Vittorio, avènement d'Umberto, mort de Pie IX, élection de Léon XIII, éloge de Cantù (p. 221), tels en sont les principaux objets. On verra, par de curieux détails sur le municipe de Palerme (p. 192), quels sont en pratique les résultats du système administratif italien : récemment encore on en vantait en France l'esprit largement décentralisateur, mais avec les hommes qui s'en servent on ne voit que trop souvent se produire des dettes pour la commune, pour la population des aggravements de charges.

BERNON,
Membre de l'Académie pontificale des Arcades.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Charles-Joseph-Barthélemy GIRAUD, membre de l'Institut, est mort à Paris le 14 juillet. Il était né à Pernes (Vaucluse) le 20 février 1802. Il avait étudié le droit à Aix, et était devenu, en 1830, titulaire de la nouvelle chaire de droit administratif créée à la faculté de cette ville en même temps qu'il était nommé président de l'Académie. En 1842, il était nommé inspecteur général des facultés de droit et élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques dans la section de législation, en remplacement du comte Siméon, et trois années plus tard, en 1845, il entrait dans le Conseil de l'instruction publique, puis en 1848 il était nommé vice-recteur de l'Académie de Paris : il se démit de ses fonctions au 25 février. Il revint aux honneurs avec l'Empire ; fut deux fois ministre de l'instruction publique en 1851 ; fut nommé, après le 2 décembre, membre de la commission consultative et appelé au Conseil d'État. Il s'en retira en 1852, lors du projet de loi sur la confiscation des biens de la famille d'Orléans. Il devint alors inspecteur général de l'enseignement supérieur pour l'ordre des lettres, et professeur de droit romain à la faculté de Paris, puis en 1861, inspecteur général pour le droit. Il était encore titulaire de cette fonction au moment de sa mort, et membre du Conseil supérieur de l'instruction publique récemment réorganisé. Il n'a montré dans cette occasion ni indépendance, ni libéralisme, et les hautes fonctions qu'il a occupées sous les divers gouvernements, sauf sous la République de 1848, témoignent que son caractère n'était pas au niveau de sa science. Car il s'est fait remarquer par ses tra-

vaux de législation, sa vaste érudition comme jurisconsulte et comme historien et comme littérateur. Il y a peu de temps qu'il faisait encore des communications à l'Académie qui a eu la primeur de son étude sur la maréchale de Villars et le 14 mai, il lisait à la séance publique annuelle l'*Eloge de H. Bersot*. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Éléments de droit romain*, reproduits sous le titre d'*Introduction historique à l'étude de cette législation* (1835, in-8) ; — *Recherches sur le droit de propriété chez les Romains* (1838, in-8) ; — *Rei agrariæ scriptorum nobiliores reliquiæ* 1842 (in-8) ; — *Essai sur l'histoire du droit français au moyen âge* (1845, 2 vol. in-8) ; — *De « Nexi, »* ou *De la condition des débiteurs chez les Romains* (1847, in-8) ; — *Le Traité d'Utrecht* (1847, in-8), ouvrage traduit dans la même année en allemand et en espagnol ; — *Dissertation sur la gentilité romaine* (1847, in-8) ; — *Des Libertés de l'Église gallicane* (1847, in-8) ; — *De la situation de la dette publique en Espagne* (1850, in-8) ; — *Précis de l'ancien droit coutumier français* (1852, in-8) ; — *Les tables de Salpenza et de Malaga* (1856) ; — *La Lex malacitana*, pour faire suite aux *Tables de Salpenza et de Malaga* (1869, in-8). On lui doit aussi *Novum Enchiridion Juris Romani*, etc., et *Les Bronzes d'Osuna* (1873, 1875), ainsi que des articles dans le *Journal des Savants*, la *Revue de législation* et autres recueils, — de nombreuses éditions avec des notices.

— M. Paul Bins, comte de Saint-Victor est mort à Paris le 9 juillet. Il y était né en 1827. Il avait fait ses études au collège des Jésuites de Fribourg et au collège romain à Rome, d'où il rapporta ce goût des arts et du beau qui ne l'a pas quitté. C'était incontestablement le plus brillant de nos feuilletonistes et de nos critiques littéraires et artistiques. Il écrivit dans le *Correspondant* : *la Madeleine du P. Remi, de Beauvais* (25 mars, 1845), et *Fazio degli Uberti, le Ditlamendo* (10 janvier 1846), fut secrétaire de Lamartine en 1848, collabora à la *Semaine*, entra comme critique au *Pays*, remplaça Théophile Gautier à la *Presse* en 1859, passa à la *Liberté* en 1868, puis entra au *Moniteur Universel* dont il était un des rédacteurs les plus assidus et les plus appréciés. Il fut nommé inspecteur des beaux-arts en 1870. Il est venu échouer à la porte de l'Académie française qui, malgré les sympathies de M. Victor Hugo, lui préféra M. Maxime du Camp pour successeur de M. Saint-René-Tallandier. Mais sa place y était marquée, et il était au moment d'en franchir l'enceinte quand la mort est venue le frapper. En dehors de ses feuilletons dramatiques et de ses salons il a écrit : *Les Dieux et demi-dieux de la peinture* en collaboration avec Arsène Houssaye et Théophile Gautier (1863, gr. in-8) ; — *Notice sur les maîtresses de Louis XV*, notice qui précède les *dernières amours de Mme Du Barry*, par la comtesse Dash (1864, in-8) ; — *Hommes et Dieux*, études d'histoire et de littérature (1867, in-8) ; — *Lamartine*, avec un portrait gravé sur acier (1869, in-18) ; — *Les femmes de Gœthe* (1869, illustré) ; — *Barbares et bandits, la Prusse et la Commune* (1871) in-18) ; — *Les deux masques* (1880). Il a donné dans *Paris* (1867) un article sur le *Musée du Luxembourg ;* — Dans *la Revue de France : Velasquez ; Une audience de Caligula ; Le Musée d'artillerie*, et beaucoup de *préfaces* à des catalogues de vente de livres.

— M. Jean-Baptiste Tissandier, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Douai est mort au commencement de juillet. Né à Lyon en 1822, il suivit les cours de philosophie de M. l'abbé Noirot dont il a publié les leçons : *Leçons de philosophie de M. l'abbé Joseph Noirot, recteur de l'Académie de Lyon* (1852). On a de lui : *Esprit de la poésie et des beaux-arts ou théorie du beau*

(1851) ; — *Des sciences occultes et du spiritisme* (1866) ; — *Examen critique de la psychologie de Platon*; — *Etudes de théodicée* (1869); — *Origine et développement du positivisme contemporain. Critique de cette doctrine* (1873).

— M. Achille Peigné-Delacourt, chevalier de la Légion d'honneur, docteur en médecine, correspondant de la Société des Antiquaires de France, etc., né à Reims, est mort dans sa 86e année, à Guise, le 14 juin 1881. Après avoir exercé la médecine pendant un certain nombre d'années, M. Peigné-Delacourt avait acheté l'ancienne abbaye d'Ourscamp, et y avait établi une manufacture des plus importantes. C'est de cette époque que date son goût pour les études archéologiques et après avoir su conserver ce qui restait des abbayes d'Ourscamp et de Prémontré, M. Peigné entreprit de nombreux travaux sur l'archéologie du nord de la France. On lui doit aussi l'initiative de grandes publications, en tête desquelles figure la reproduction du *Monasticon Gallicanum*, pour laquelle M. Léopold Delisle a écrit une préface. Voici la liste à peu près complète des publications de M. Peigné-Delacourt; il y aurait lieu d'y ajouter toutefois encore un certain nombre de communications de peu d'étendue insérées dans les recueils de la Société des Antiquaires de France, de la Société des Antiquaires de Picardie, de l'Institut archéologique de Rome, des Comités archéologiques de Noyon et de Senlis :

Compte des dépenses de la chevalerie de Robert, comte d'Artois à Compiègne en juin 1237 (1853, Amiens. Ext. du T. XII des *Mémoires de la Société des Antiq. de Picardie*); — *Analyse du Roman du Hem du Trouvère Sarrasin* (1854, Arras, Brissy, in-8. Ext. du *Compte-rendu du Congrès scientifique de France, à Arras*); — *Recherches sur la position de Noviodunum Suessionum et de divers autres lieux du Soissonnais* (1856, Amiens, in-8. Ext. du T. XIV des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*); — *La Chasse à la haie* (1858, Paris, in-fol. 43 p. et planches); — *Charte de donation et confirmation de dons faits à l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais en l'an* 1109, *par Henri comte d'Eu* (1858, Beauvais, in-8. Ext. du T. III des *Mémoires de la Société Académique de l'Oise*); — *Le théâtre de Champlieu* (1858, Noyon, Andrieux, in-8 Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon*); — *Supplément à la notice sur le théâtre de Champlieu* (1859, Noyon, Andrieux, in-8;)—*Supplément aux recherches sur l'emplacement de Noviodunum et de divers autres lieux du Soissonnais* (1859, Amiens, in-8. Ext. du T. XVII des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*); — *Camp de Bar* (Castrum Barrum). Communication faite au Comité archéologique de Noyon (1859, Noyon, in-8); — *Un dernier mot sur le Théâtre de Champlieu* (1860, Noyon, Andrieux, in-8. Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon*); — *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en* 451 (1860, Paris, in-4, fig. chromol.); — *Ephémérides Noyonnaises*. Notes publiées à diverses reprises dans l'« *Ami de l'Ordre* », journal de Noyon (années 1860 et suiv. — non tiré à part); — *Notice sur quelques objets mobiliers d'églises* (T. Ier, 1860. *Comité archéologique de Noyon*); — *Agnès Sorel était-elle tourangelle ou picarde?* (1861, Noyon, in-8. Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon*); — *Notice sur divers monuments de l'époque celtique dans le département de l'Aisne*. Mémoire lu à la Séance de l'Académie des Inscriptions, le 30 juillet 1864 (1864, Paris, Durand, in-8); — *Campagne de J. César contre les Bellovaques étudiée sur le terrain* (1862, Beauvais, in-8. Ext. du T. V des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*); — *Recherches sur divers lieux du pays des Silvanectes, Études sur les anciens chemins de cette contrée, gaulois, romains, etc...* (1864, Amiens, in-8. Ext. du T. XIX des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie* (Se trouve aussi à la

fin du premier volume du *Bulletin du Comité archéologique de Senlis*) ; — *Fac-similé de quatre chartes du XIIe siècle* (1102-1110-1153-1187) *concernant Compiègne, Pierrefonds et Noyon, accompagnés du texte latin* (1864, Paris, in-4); — *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame d'Ourscamp, de l'ordre de Citeaux* (1865, Amiens, Lemer, in-4 (Forme le 6e volume des *Documents inédits, publiés par la Société des Antiquaires de Picardie*); — *Notice raisonnée sur deux instruments inédits de l'âge de pierre, un tranche-tête et une lancette* (1866, Paris, in-4, fig.); — *Supplément aux recherches sur la bataille d'Attila* (1866, Troyes, in-4); — *L'hypocauste de Champlieu* (1867, Beauvais, in-8 (Ext. du T. VI des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*); — *Les Normands dans le Noyonnais aux IXe et Xe siècles* (1868, Noyon, in-8. Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon* T. II) ; — *Les Normands à Noyon et dans le Noyonnais aux IXe et Xe siècles* (Noyon, in-8. Ext. des *Publications du Comité archéologique de Noyon*. T. IV) — *Étude nouvelle sur la campagne de Jules César contre les Bellovaques*, avec la collaboration de MM. Plessier (1870); — *Technologie archéologique comprenant Arts* et *Métiers de Goguet, Chasse à la haie, Chasse au moyen âge et en pleine eau, Feutrage et travail du battage des métaux, Routes anciennes, véhicules anciens* (1873, Péronne, in-8, fig.); — *Topographie archéologique des Cantons de la France. Département de l'Oise. Canton de Ribécourt* (1874, Noyon, in-8, avec cartes et vues). *Canton de Creil* (1875, Noyon, in-8, avec vues). (Cette publication, dont la première livraison était accompagnée de reproductions des cartes de l'État-major, fut l'objet d'une saisie et d'une poursuite exercée au nom du Ministre de la Guerre. Les arguments présentés par le défenseur de M. Peigné-Delacourt furent exposés dans la brochure suivante : *L'archéologie devant l'Etat-major et devant la Justice. Plaidoirie de M. Albert Gréhen, pour M. Peigné-Delacourt contre M. le Ministre de la Guerre* (1877, Guise, in-8); — *Tableau des abbayes et des monastères d'hommes en France à l'époque de l'édit de* 1768, *relatif à l'assemblée générale du Clergé. Liste des abbayes royales de filles* (1875, Arras, Planque, in-4, 90 p.). — *Technologie archéologique. Les chemins des Gaulois comparés aux chaussées des Romains.* 1er fascicule. Les Chemins (1876, Noyon, in-8); — *Jules César, ses itinéraires en Belgique, d'après les chemins anciens et les monuments* (1876, Péronne, in-8) ; — *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame d'Ourscamp, de l'ordre des Citeaux* (1876, Amiens, in-4, avec 73 pl. et fig.) ; — *La France monumentale. Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon, province ecclésiastique de Reims* (1877, Paris, Chamerot, in-4, 60 p.) : — *Les miracles de saint Eloi, poème du XIIIe siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque bodléienne d'Oxford* (Beauvais, Desjardins, s. d., in-8, fig. Ext. du T. IV des *Mém. de la Soc. académique de l'Oise*); — *Cartulaire de Morienval.* Publ. commencée par le Comité archéologique de Senlis et dont le texte seul est imprimé (Arras, Planque, s. d., in-4). Cte de Marsy.

— M. Paul Jozon, député du département de Seine-et-Marne, est mort le 7 juillet à Paris. Il était né à La Ferté-sous-Jouarre le 12 février 1836. Docteur en droit en 1839, il devint en 1862 secrétaire de M. Hérold, avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation, et acheta lui-même une charge en 1863. Il avait déjà marqué dans la politique par son opposition sous l'empire et notamment par son implication dans le « Procès des Treize ». La Révolution du 4 septembre lui élargit la voie. Il fut élu député en 1871 et en 1877. Il a marqué son passage à l'Assemblée nationale par le grand nombre de ses propositions. On lui doit une traduction du *Droit des obligations* de Savigny (1860) avec M. Gérardin; — un *Manuel de la liberté individuelle* (1869) en

collaboration avec M. Hérold. — *Manuel électoral* (1869) avec MM. Clamageran, Dréo, Didier, Ferry, Floquet, Herisson et Hérold; — *Transfert et conversion des titres au porteur* (1872). Il a collaboré à la *Revue du notariat* et à la *Revue pratique de jurisprudence*. On a remarqué que l'année dernière, il a prêté le concours de son ministère au gouvernement dans les affaires que l'exécution des décrets amena devant le Conseil d'Etat.

—M. Philippe Perraud, professeur de réthorique au lycée de Lons-le-Saunier, est mort le 30 juin. Il était né à Lons-le-Saunier le 12 juillet 1828. On lui doit un certain nombre de travaux ayant tous trait à l'histoire de la Franche-Comté au dix-septième siècle. Ce sont d'abord deux volumes intitulés, le premier, *Lacuzon* (1866), étude biographique qui lui valut en 1869 le prix dans le concours ouvert par l'État entre les érudits des départements comtois; le second, *Les États généraux et le Parlement* en 1668 (1873). Il a de plus inséré dans divers recueils locaux les mémoires suivants : *Notice sur la lutte entre les gouverneurs de Franche-Comté et le Parlement* (1870); — *Emeutes en Franche-Comté* (1871); — *Une Mission franc-comtoise à Paris* (1872); — *Jules Chiflet, abbé de Balerne* (1877); — *Une mission franc-comtoise en 1626* (1881). Il a en outre édité les *Souvenirs d'un octogénaire*, par Désiré Monnier, et laisse inachevées deux études qui devaient lui servir de thèses pour le doctorat, l'une sur Guillaume de Saint Amour, l'autre sur Girardot de Beauchemin, l'historien de la guerre de Trente ans en Franche-Comté.

— M. l'abbé Louis-Alexandre Delatour, né à Saint-Lupicin (Jura) le 10 avril 1820, est mort à Versailles le 8 juillet. Il a été professeur au petit séminaire de Vaux (diocèse de Saint-Claude), aumônier de la maison des Filles du Saint Esprit à Poligny, puis curé de Saint-Désiré à Lons-le-Saunier; il fut appelé à Versailles en qualité de vicaire général par Monseigneur Mabille, son compatriote, qui l'avait apprécié lorsqu'il occupait le siège de Saint-Claude. Il a rempli les mêmes fonctions sous l'administration de Monseigneur Goux. Avant de se livrer aux travaux absorbants du ministère ecclésiastique, M. Delatour s'était beaucoup occupé de musique et de plain chant, au moment surtout où le diocèse de Saint-Claude revenant à la liturgie romaine adopta le plain chant grégorien. Il a été un des promoteurs de la Commission de Reims et contribua puissamment à la restauration du plain chant grégorien qui a abouti à ce qu'on appele l'édition de Reims, adopté dans un grand nombre de diocèses. C'était un disciple de M. Danjou. Il a publié : *Exercices sur les formules du chant grégorien, précédés de notions élémentaires sur le plain chant, d'un essai de culture de la voix dans ses rapports au chant grégorien et de règles pratiques sur l'expression dans l'exécution du chant* (1853, Lecoffre, in-18, 2e édition 1863). Il laisse des travaux inédits sur l'ordre du Saint-Esprit, dont la maison de Poligny lui avait été confiée et sur la réforme de Sainte Colette.

— M. l'abbé Marie-Joseph Larfeuil, vicaire général et grand archidiacre du diocèse de Sens, est mort dans cette ville le 4 juillet. Il était né à Avallon le 4 juin 1802. Il avait commencé ses études au collège d'Avallon, tenu alors par un prêtre distingué, M. l'abbé Gally, les avait continuées au petit séminaire de Troyes et achevées au grand séminaire de Sens, où il revint après le rétablissement du siège métropolitain. Il fut ordonné prêtre en 1826. Vicaire à la métropole, puis à la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, il fut nommé curé d'Arcy-sur-Cure en 1834, et en 1836 de Saint-Pierre d'Auxerre. Cette paroisse fut renouvelée entre ses mains par son zèle pour propager les œuvres pieuses, pour la pompe des cérémonies du culte, pour la création d'établissements d'instruction chrétienne. C'est là que Mgr Bernadou le prit

en 1868 pour se l'attacher en qualité de vicaire général. On lui doit un certain nombre d'ouvrages de piété : *Le Quart d'heure pour Dieu, ou Considérations en forme de méditations pour tous les jours de l'année, à l'usage particulièrement des personnes qui ne peuvent pas méditer* (2 vol. in-12, 1867) ; — *Le Quart d'heure pour Marie ou mois de Marie des paroisses, considérations pour tous les jours du mois de mai, précédées d'un préambule et suivies d'une histoire* (1869); — *Les Dimanches et Fêtes, ou Considérations en forme de méditations pour tous les dimanches et principales fêtes de l'année, faisant suite au Quart d'heure pour Dieu* (1870) ; — *La jeune fille à l'école de Marie* (1881). — Il a écrit aussi *le Quart d'heure pour saint Joseph.*

— M. Louis Jourdan rédacteur du *Siècle*, né à Toulon en 1810 est mort le 2 juin à Montriant (Algérie). Il a fait ses études à Toulon et à Aix et a publié, étant encore écolier, ses premières productions littéraires dans l'*Aviso de la Méditerranée* de sa ville natale : *Fragments de romans inédits* sous le nom d' « un pauvre diable ». Il s'est occupé de journalisme, de politique, de saint simonisme, de littérature et d'affaires. Il a fondé le *Croquis* (1831) à Toulon, dirigé en Grèce le *Sauveur* (1833), organe saint simonien, écrit dans l'*Algérie* (1835-1847), *le Spectateur républicain* et *le Crédit* (1848), et entra en 1849 à la rédaction du *Siècle*, et en 1859 pris part à la fonction de deux journaux financiers : le *Journal des actionnaires* et *le Causeur*. Comme littérature, il a produit : *Contes industriels* (1859); — *Les femmes devant l'échafaud* (1861) ; — *Un hermaphrodite* (1861) qui fut l'occasion en 1865 d'un curieux procès ; — *Un philosophe au coin du feu* (1861) ; — *les Martyrs de l'amour* (1862); — *Marthe et Lucie* (1869).

— M. Just Muiron, né à Besançon le 5 septembre 1787, vient de mourir dans cette ville au commencement du mois de juin. Il avait été chef de division dans les préfectures du Simplon, de la Sarthe et du Doubs. Il était entré dès 1814 en relation avec Fourier dont il fut un disciple fervent et dévoué jusqu'à la bourse. Il a été rédacteur de l'*Impartial* et collaborateur de *Phalanstère* qui est devenu *La Réforme industrielle*. On lui doit plusieurs ouvrages : *Sur les vices de nos procédés industriels ; aperçu démontrant l'urgence d'introduire le procédé sociétaire* (1824, in-8, 3e ed. 1846) ; — *Nouvelles transactions sociales religieuses et scientifiques de Virtomnius* (1832, in-8, 2 vol.), réimprimé en 1860 avec le nom de l'auteur ; — *Ecole sociologique phalanstérienne, communications familières du doyen* (1862, in-8).

— Le Révérend Arthur Penrhyn Stanley, doyen du chapitre et de l'abbaye de Westminster, est mort à Londres le 18 juillet. Il était né en 1813, septième enfant de Edward Stanley qui fut évêque de Norwich. Il entra à quatorze ans à l'ecole de Rugby dirigée par le docteur Arnold, dont il prononça plus tard l'oraison funèbre pour ses débuts oratoires en 1842. Il termina brillamment ses études à l'Université d'Oxford et reçut les ordres anglicans en 1842. Il devint membre du collège de l'Université, puis secrétaire (1850). En 1849, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Cantorbery et en 1856 professeur royal d'histoire ecclésiastique à l'Université d'Oxford. Quelques années auparavant (1852), il avait fait un voyage aux lieux saints qu'il renouvela en 1862 en accompagnant le prince de Galles. A son retour (1863), il fut investi de la dignité de doyen du chapitre de Westminster. L'illustre doyen appartenait à cette secte protestante qu'on a bien définie en la qualifiant « d'église large » et dont les membres se piquent peu d'avoir une doctrine religieuse. Aussi le R. Stanley s'est-il acquis plus de réputation par ses ouvrages historiques que par ses œuvres théologiques. Il a été recteur de l'Université de Saint-André de 1875 à 1877 et était depuis 1864

correspondant de l'Institut (Académique des sciences morales et politiques. Sa tolérance, blâmable vis-à-vis des doctrines, s'accordait dans la pratique avec un caractère aimable et bienveillant et un cœur généreux et charitable qui le rendait très sympathique. Tous ceux qui ont visité le trésor dont ses dernières fonctions lui avaient donné la garde, en ont conservé le plus agréable souvenir. En 1872, il assista au congrès des vieux catholiques à Cologne. Il nous sera permis de rappeler qu'il était le frère de Mary Stanley morte l'année dernière, qui suivit l'armée en Crimée pour soigner les malades et fut convertie au catholicisme par le spectacle du dévouement des sœurs de charité. Il a publié : *Vie et Correspondance de Thomas Arnold* (1844) ; — *Mémoires et essais sur les temps apostoliques* (1847); — *Mémoire sur l'évêque Stanley*, son père (1848); — *Les Epitres aux Corinthiens* (1854) ; — *Mémoires historiques sur Canterbury* (1854, 6e édit. 1872) ; — *Sinaï et Palestine, leur histoire* (1855) ; — *Mémoire sur l'abbaye de Westminster* (1867, 3e édit. 1869) ; — *les Trois églises d'Irlande* (1869); — *Essais sur l'Eglise et l'État* (1870) ; — *le Symbole d'Athanase* (1871). Il a publié quelques-uns de ses cours: *Cours sur l'histoire de l'église d'Orient* (1861 2e édit., 1869) ; *Cours sur l'histoire de l'église d'Orient* (1861, 2e édit. 1869) ; *Cours sur l'histoire de l'église juive* (1863-1865, 2 vol.); *Cours sur l'histoire de l'église d'Ecosse* (1872) et a donné plusieurs volumes de ses *Sermons*. Il a collaboré au *Dictionnaire de biographie classique* de Smith, au *Dictionnaire de la Bible* et à divers recueils périodiques. On lui doit un poème sur les *Bohémiens* qui est sans doute sa première œuvre littéraire.

— M. le Dr Joseph Aschbach, professeur émérite d'histoire à l'université de Vienne, est mort le 29 avril. Il était né le 29 avril 1801 à Hœchst (duché de Nanon). Il étudia à Heidelbert la théologie et la philosophie, puis se tourna du côté des sciences historiques et aborda la carrière de l'enseignement. Il occupa successivement des chaires à Francfort (1823),à Bonn (1842) et à Vienne (1853) ; il a dirigé dans cette ville le séminaire historique. On lui doit : *Histoire des Wisigoths* (1827) ; — *Histoire des Omniades* (1829) ; — *Histoire de l'Espagne et du Portugal sous la domination des Almoravides et des Almohades* (1833-1837, 2 vol in-8) ; — *Histoire des Hérules et des Gépides pour servir à l'histoire des émigrations germaniques* (1835) ; — *Histoire de l'Empereur Sigismond* (1838-1845, 4 vol. in-8); — *Histoire des comtes de Wertheim* (1843, 3 vol.) ; — *Hroswitha et Conrad Celtes* (1867) ; — *Les premiers voyages de Conrad Celtes* (1869) ; — *Histoire de l'Université de Vienne*, dont deux volumes seulement ont paru. Il a également fourni des articles à l'encyclopédie ecclésiastique, aux annales littéraires d'Heidelberg et de Berlin.

— M. Fr.-R. Wilmans, archiviste de Munster, né en 1812, est mort le 28 janvier. Elève de Ranke, il est auteur de travaux historiques estimés ; c'était un des collaborateurs de *Monumenta Germinicæ historica*. On lui doit une dissertation : *De Dionis Cassii fontibus et auctoritate ;* un mémoire sur l'*Inquisition en Allemagne* au quatorzieme et au quinzième siècle.

— M. Léon Escudier a suivi de près dans la tombe son frère Marie, mort il y a quatorze mois. Il vient de mourir à Paris le 23 juin. Il était né en 1815, à Castelnaudary. Après avoir exercé le commerce de la librairie à Toulouse, il était venu s'établir avec son frère à Paris en 1845. Il a collaboré au *Pays*, au *Charivari*, au *Réveil*. Il a fondé la *France musicale*, transformé en *Art musical* qu'il rédigeait avec son fils. Son insuccès aux Italiens avec la musique de Verdi a été la cause de sa ruine qui a altéré sa santé et l'a conduit à la mort. On lui doit : *Les Pirates de la littérature et de la musique* (1862) ; — *Littérature musicale. Mes souvenirs* (1863) ;—*Mes souvenirs. Les virtuoses* (1868).

— Il a donné en 1872 une cinquième édition du *Dictionnaire de musique* publié en collaboration avec son frère.

— M. le docteur Louis Mandl est mort à Paris le 5 juillet. Il était né à Pesth en décembre 1812. Il avait les doubles diplômes de docteur de la faculté de Pesth (1836) et de docteur de la faculté de Paris (1842) où il est venu se fixer en 1836 et s'est fait une réputation pour le traitement des maladies de la voix. Il avait été naturalisé français en 1849. Il a beaucoup contribué à la diffusion de l'emploi médical du microscope. Il a professé à l'Ecole pratique. Il a écrit : *Anatomie microscopique* (1838-1857, 2 vol. in-8) ; — *Traité pratique du microscope et de son emploi à l'étude des corps organisés* (1839) ; — *Recherches médicales sur le sang* (1842) thèse ; — *Anatomie générale* (1843) ; — *Mémoires concernant la pathologie et la thérapeutique des organes de la respiration*, 1 livr. seulement a paru (1855) ; — *Traité pratique des maladies du larynx* (1872).

— M. John Gorham Palfrey, né à Boston le 2 mai 1796, est mort à Cambridge (États-Unis) le 26 avril. Élève du collège de Harvard dont il sortit en 1815, il y revint en qualité de professeur en 1831 pour enseigner la littérature sacrée. Il a été secrétaire de l'État de Massachussets de 1839 à 1843, maître de poste à Boston et depuis 1847 plusieurs fois membre des Congrès où il se fit remarquer comme abolitionniste. Il a dirigé de 1834 à 1843 la *North American Review*. Il laisse un certain nombre d'ouvrages en anglais : *Academical lectures on the Jewish Scriptures and antiquities* (1838-1851, in-8) avec un volume supplémentaire sur les *Textes de l'Ancien Testament cités dans le Nouveau ;* — *Preuves du christianisme* (1843, 2 vol. in-8), conférences religieuses faites à l'Institut de Lowed ; — *Histoire de la Nouvelle Angleterre sous la dynastie des Stuarts* (1859-1865, 3 vol.), dont un abrégé fut donné en 1866 ; — *Vie privée* (1873) ; — *Vie de William Palfrey, payeur général de l'armée de Washington*, ancêtre de l'auteur, (insérée dans l'*American biography*, de Sparks). On lui doit aussi des *Sermons moraux*, quelques *Discours* et une brochure sur l'esclavage.

— M. Horace Monod, président honoraire du Consistoire protestant, est mort le 20 juillet, à Paris où il était né en 1814. Il fut pasteur à Marseille pendant quarante années. On lui doit un recueil de *Sermons* (7 vol. in-8, 1853-1864. Toulouse, Société des livres religieux) qui a été traduit en plusieurs langues. Il a lui-même traduit de l'anglais *Pardon et Sainteté*, de Ch. Hodge ; — *Vingt-trois ans de séjour dans le sud de l'Afrique*, de Robert Moffat, — et *Madagascar et ses habitants*, par James Sibree.

— On annonce encore la mort : de M. Adalbert Kuhn, directeur du Gymnase, membre de l'Académie de Berlin, fondateur de la *Zeitschrift für vergleichende sprachforschung* ; — de M. B. Dorn, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Saint-Pétersbourg ; — de M. Ch. Frédéric Kullmann, chimiste, membre du Conseil général du Nord, auteur de travaux scientifiques dont une partie a paru en 1879, sous le titre de *Recherches scientifiques*, mort à Lille à l'âge de 78 ans.

Institut. — *Académie française.* — Le prix biennal de 20,000 francs, attribué tour à tour par chacune des sections de l'Institut, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer et à servir le pays qui se sera produite, pendant les six dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq académies, a été décerné cette année à M. Nisard, pour son *Histoire de la Littérature française.*

— L'Académie française a tenu, le jeudi 4 août, sa séance publique annuelle, sous la présidence du directeur, M. Renan. Le secrétaire perpétuel, M. Ca-

mille Doucet, a lu le rapport sur les concours de l'année 1881. M. le directeur a lu ensuite le discours sur les prix de vertu.

Voici la liste des prix décernés, avec des renvois aux livraisons précédentes pour les prix déjà indiqués :

Prix de poésie. — Le sujet était l'Éloge de Lamartine. Des 178 pièces envoyées aucune n'a été jugée digne du prix; le sujet est remis au concours pour 1883.

Prix Montyon, destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. — L'Académie a décerné, 1° deux prix de 2,000 francs chacun : à M. Alfred Croizet, (*La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec*), et à M. Albert Babeau, (*La ville sous l'ancien régime*). — 2° Quatre prix de 1,500 francs chacun : à M. Fernand Labour, (*M. de Montyon*); à M. Prosper Chazel, (*Histoire d'un forestier*); à M. J. Girardin, (*Grand-père*); à M. Élie Berthet, (*Les petites écolières dans les cinq parties du monde*). — 3° Six prix de 1,000 francs chacun : à M. René Vallery-Radot, (*L'étudiant d'aujourd'hui*); à M. Paul Bourde, (*A travers l'Algérie*); à M. J. Pizzetta, (*Plantes et bêtes, causeries familières sur l'histoire naturelle*); à M. Jules Breton, (*Jeanne*); à M. Arthur Tailhand, (*Poésies paternelles*); à M. Ch. de Pomairols, (*Rêves et pensées*).

Prix Gobert (Voir t. XXXI, 468). — *Prix Thérouanne* (XXXI, 468). — *Prix Halphen* (XXXII, 83). — *Prix Guizot* (XXXII, 83).

Prix Bordin. — L'Académie a partagé également le prix de la valeur de 3,000 fr. entre M. Julian Klaczko, pour son ouvrage intitulé : *Causeries florentines;* et M. Émile Gebhart, pour son ouvrage intitulé : *Les origines de la Renaissance.* Une mention honorable est accordée à un recueil de *Variétés morales et littéraires* composées par feu M. Paul Albert.

Prix Marcelin Guérin. — Ce prix, de la valeur de 5,000 francs, a été ainsi réparti : 1° Un prix de 1,500 francs, à M. L. Petit de Julleville, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du théâtre en France : Les Mystères;* 2° un prix de 1,500 francs, à M. Édouard Fremy, pour son ouvrage intitulé : *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III;* 3° un prix de 1,000 francs, à M. E. Muntz, pour son ouvrage intitulé : *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps;* 4° un prix de 1,000 francs, à M. de Lescure, pour son ouvrage intitulé : *Les femmes philosophes.* Une mention honorable est accordée à MM. Fernand Desportes et Léon Lefébure, auteurs d'un ouvrage intitulé : *La science pénitentiaire au congrès de Stockholm.*

Prix Langlois. — L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de 1,500 francs, entre M. F.-A. Aulard, pour la traduction des *Poésies et œuvres morales de Leopardi*, et M. Louis Havet, pour la traduction du *Querolus.*

Prix Jouy (XXXII, 83). — *Prix Archon-Despérouses* (id.). — *Prix Botta* (id.). — *Prix Vitet* (id.). — *Prix Lambert* (id.). — *Prix Monbinne* (id.).

Le sujet pour le prix d'éloquence à décerner en 1882 est l'*Éloge de Rotrou.*

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 15 juillet, l'Académie a nommé à l'unanimité M. L. Delisle, membre de la Commission de l'histoire littéraire de la France en remplacement de M. Littré.

L'Académie a décerné sur le prix Louis Fould destiné à récompenser une histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès, et qu'aucun ouvrage n'a paru mériter, une récompense (2,000 francs) à M. Murray pour son *Histoire de la sculpture grecque jusqu'au temps de Périclès*, et une seconde récompense (1,000 fr.) à M. Adrien Ingny.

— Dans sa séance du 22, l'Académie, sur le rapport de M. de Longpérier, a décerné le prix Allier d'Hauteroche (numismatique, 400 francs) à M. Jacques

Zobel de Zangroniz pour son *Histoire de la monnaie antique espagnole, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque romaine.*

Académie de Médecine. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 2 août sous la présidence de M. H. Roger. M. Bergeron, secrétaire annuel, a lu le rapport sur les prix décernés en 1880. Voici les résultats des concours :

Prix de l'Académie (1,000 fr.). — Question proposée : « De l'influence des maladies du cœur sur les maladies du foie et réciproquement; » M. le Dr Rendu, professeur agrégé à la faculté de médecine. — *Prix Portal* (1,000 fr.) : « Anatomie pathologique des cartilages articulaires; » n'a pas été décerné. — *Prix Civrieux* (1,500 fr.). « Du rôle du système nerveux dans les maladies du cœur. » M. le docteur Charles-Auguste Liégeois, médecin à Bainville-aux-Saules (Vosges). — *Prix Caperon* (1,500 fr.). « Influence de la luxation coxo-fémorale sur la conformation du bassin », pas décerné, mais encouragement de 500 fr. à M. le docteur Eugène Verrier, à Paris. — *Prix Barbier* (7,000 fr.). Onze mémoires ont concouru. L'Académie ne décerne pas le prix, mais elle accorde à titre d'encouragement : 1o 2,000 fr. à M. le docteur Edmond Delorme, chirurgien-major de 1re classe, pour son mémoire sur « La ligature des artères de la paume de la main; » 2o 1,000 fr. à M. le docteur E. Masse, de Bordeaux, pour son mémoire : « De l'influence de l'attitude des membres sur leurs articulations; » 3o 1,000 fr. à M. le docteur Christian Smith, de Bruxelles; 4o 1,000 francs à M. le docteur P. Burot, médecin de 1re classe, pour son mémoire : « De la fièvre dite bilieuse inflammatoire à la Guyanne. » — *Prix Godard* (1,500 fr.) : « Pathologie interne. » Pas décerné. Mais des récompenses et mentions de la valeur du prix sont accordées à MM. le docteur Grosset, de Montpellier; le docteur Damaschino, de Paris; le docteur Angel Marvaud, d'Alger; les docteurs E. Brissaud et A. Josvas, de Paris. — *Prix Desportes* (2,000 fr.) : Au meilleur ouvrage de thérapeutique ; M. le docteur Fonssagrives, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, pour son « Traité de thérapeutique appliquée. » — *Prix Buignet* (1,500 fr.) : Application de la chimie aux sciences médicales ; MM. les docteurs Beauregard et Gelippe, pour leur « Guide de l'élève et du praticien pour les travaux pratiques de micrographie. » — *Prix Falret* (1,500 fr.) : « De la folie désignée sous les dénominations de folie circulaire, folie à double forme, folie à formes alternes. » 1,000 fr. à M. le docteur Ritt, médecin de la maison nationale de Charenton; 500 fr. à M. le docteur Mordret, au Mans. —*Prix Huguier* (2,000 fr.): M. le docteur Petit (Henri), sous-bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris. — *Prix de la commission d'hygiène de l'enfance* (1,000 fr.): « Du sevrage et de son étude comparative dans les différentes régions de la France. » L'Académie n'a couronné aucun mémoire. Mais elle a accordé les récompenses suivantes aux auteurs de mémoires ne répondant pas à la question proposée, savoir : 1o *Des médailles d'argent* à MM. le docteur Bibard, président de la Société protectrice de l'enfance, à Pontoise, pour son travail intitulé : *Observations sur la loi Roussel* ; — Henri Fauvel, chimiste au laboratoire municipal (avec une allocation de 400 fr.), pour sa note sur les altérations du lait, dans les biberons), et comme encouragements à poursuivre ses recherches sur le même sujet ; — M. le docteur Louis Pénard, président de l'association des médecins de Seine-et-Oise, pour son mémoire imprimé sur le rétablissement des tours ; — M. le docteur Zinnis, médecin à Athènes (Grèce), pour son étude sur les principales causes léthifères sur les enfants, à Athènes. — 2o *Des médailles de bronze* à MM. le

docteur Diard, de Rambouillet, pour son travail intitulé : *Les nourrices, les nourrissons, la loi Roussel dans le canton de Rambouillet ;* — le docteur René Blache, pour son travail sur l'*allaitement maternel au point de vue des avantages que la mère et l'enfant peuvent en retirer :* — le docteur Mignot, de Chantelle (Allier), pour ses *Observations sur l'allaitement artificiel.* — L'Académie a proclamé ensuite les noms des médecins des épidémies de la vaccine et inspecteurs des eaux minérales, qui ont obtenu des médailles d'or et d'argent.

L'Académie propose pour l'année 1882 les sujets de prix suivants : — *Prix de l'Académie* (1,000 fr.). « De l'athérome artériel généralisé et de son influence sur la nutrition des organes. » — *Prix Portal* (2,000 fr.) : « Le système lymphatique au point de vue pathologique. » — *Prix Civrieux* (2,000 fr.) . « Recherches sur les causes de l'ataxie locomotrice. » — *Prix Capuron* (1,000 fr.) : « Des lochies dans l'état normal et dans les états pathologiques. » — *Prix Barbier* (4,000 fr.) : Pour la découverte de maladies réputées incurables. — *Prix Godard* (1,500 fr.) : Pour le meilleur travail sur la pathologie interne. — *Prix Desportes :* (2,000 fr.) : Pour le meilleur travail de thérapeutique médicale pratique. — *Prix Buignet* (1,500 fr.) : Pour le meilleur travail sur les applications de la physique ou de la chimie aux sciences médicales. — *Prix Orfila* (4,000 fr.) : « De la vératrine, de la sabailline, de l'ellébore noir et du varaire blanc. » — *Prix Itard* (3,000 fr.) : Pour l'auteur du meilleur mémoire de médecine pratique ou de thérapeutique appliquée. — *Prix Falret* (1,500 fr.) : Des vertiges avec délire. » — *Prix Saint-Léger* (1,500 fr.) : Pour l'expérimentation qui aura produit la tumeur thyroïdienne à la suite de l'administration aux animaux, de substances extraites des eaux ou des terrains à endémies goitreuses. — *Prix Saint-Paul* (25,000 fr.) : Pour la personne qui aurait la première trouvé un remède contre la diphtérite. — *Prix de l'hygiène de l'enfance* (1,000 fr.) : « Du sevrage et de son étude comparative dans les différentes régions de la France. »

Les mémoires ou les ouvrages devront être envoyés à l'Académie avant le 1er juillet 1882.

Faculté des lettres. — M. Ad. Waltz, ancien élève de l'École normale, a soutenu à Paris ses deux thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Carmine Ciris.* — *Des variations de la langue et de la métrique d'Horace dans ses différents ouvrages.*

Concours et prix. — L'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz met au concours pour l'année 1881-1882. — *Beaux-Arts* : 1° Histoire des beaux-arts dans le pays messin, de 1830 à 1860 ; 2° Biographie d'artistes du pays messin. — *Philologie* : Glossaire du patois messin comprenant, autant que possible, des étymologies et des concordances avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères. — *Histoire* : 1° L'Histoire de la rédaction de la coutume de Metz ; 2° Histoire du domaine municipal de la ville de Metz ; 3° Histoire d'une localité importante (Sierck, le comté de Chréhange, Varsberg, Richemont, Forbach, Bitche, etc.), ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle ; 4° Histoire du chapitre de la cathédrale de Metz ; 5° Histoire de l'une des collégiales ayant appartenu ou appartenant au diocèse de Metz (Sainte-Agathe de Longuyon, Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Étienne-de-Sarrebourg, Saint-Arnual, près de Sarrebruck) ; 6° Histoire d'une société ou d'une institution locale, ayant rendu des services au pays. — *Archéologie :* Description de ce qui reste des

anciens édifices de la Châtellenie de Thionville, du bailliage de Sarreguemines et du comté de Boulay ; joindre un plan avec marques en couleur des endroits où l'on a découvert des objets de l'époque celtique, gallo-romaine et du moyen âge. — Les Mémoires doivent être adressés avant le 20 janvier 1882, au secrétariat de l'Académie à Metz, rue de la Bibliothèque, 2.

— La Société d'anthropologie de Paris a décerné le prix biennal Godard (500 francs) à M. Mondière pour son ouvrage sur les *Femmes de Cochinchine* avec deux mentions : à M. Atgier pour son travail sur l'*Age de pierre sur les bords de la Mayne;* et à M. Manouvriez pour ses *Recherches sur les rapports de volume du crâne et du cerveau.*

— La Société d'émulation de Cambrai met au concours pour 1882 : Les Origines du protestantisme dans le Cambrésis. Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire avant le 1er juin 1882.

— La faculté de droit de Paris, dans sa séance du 1er août, s'est occupée des prix Rossi. Dans le concours de législation civile, le sujet était : Des relations juridiques entre les patrons et les ouvriers. Aucun mémoire n'a été jugé digne du prix (2,000 fr.). Une mention honorable a été accordée à M. Joseph Durieu de Leyritz, à l'agha supérieur (Alger-Mustapha). — Dans le concours de droit constitutionnel, le sujet était : Etudier dans les diverses constitutions de l'Europe et dans les constitutions des Etats-Unis, la division du pouvoir législatif en deux Chambres et rechercher quelles ont été les attributions et l'influence de chacune d'elles ? Aucun mémoire n'a été jugé digne du prix (2,000 fr.). La question est remise au concours pour 1883. Les mémoires devront être remis avant le 31 mars. Le prix sera porté à 4,000 fr.

Congrès archéologique de Vannes. — La Société française d'archéologie a tenu cette année son congrès à Vannes, du 28 juin au 3 juillet. La plus grande partie des séances, ainsi que les excursions, ont été consacrées à l'étude des monuments mégalithiques qui couvrent le sol du Morbihan. Des médailles de vermeil ont été décernées par la Société à M. Paul du Chatellier, pour ses fouilles archéologiques, à M. Rosensweig, pour ses nombreuses publications sur l'histoire et l'archéologie du Morbihan et à M. le commandant de Rochas, pour ses *Principes de la fortification antique ;* des médailles d'argent à M. Bassac, pour ses cartes archéologiques du Morbihan et à M. Gaillard, pour ses plans des alignements de Carnac. Une médaille de vermeil a été en outre déposée au Musée de Carnac en souvenir des travaux de son fondateur, M. James Miln, mort il y a quelques mois, au moment où il terminait la publication de ses travaux sur les fouilles de Carnac. L'an prochain, le Congrès se réunira à Avignon.

Congrès des Américanistes de Madrid. — Le mois de septembre sera cette année l'époque de trois Congrès internationaux scientifiques à Venise, à Berlin et à Madrid. Depuis longtemps, la tenue du troisième Congrès géographique à Venise est indiquée ; on sait que, peu de jours avant, les Orientalistes qui se sont réunis il y a deux ans à Florence doivent avoir une réunion à Berlin ; enfin, voici que l'on annonce la réunion à Madrid du quatrième Congrès des Américanistes, du 25 au 28 septembre.

A coup sûr, il est regrettable de voir ces réunions simultanées, puisque pour la plupart, les personnes qui s'occupent de ces diverses branches d'une même science s'intéressent à toutes ces réunions et, qu'à moins d'un prodige de rapidité, on n'ira pas dans le même mois en Allemagne, en Italie et en Espagne. Pourtant, le Congrès des Américanistes, organisé sous la présidence du comte de Toreno, ne peut manquer de présenter un vif intérêt, car

l'Espagne possède dans ses bibliothèques, dans ses archives et dans de nombreuses collections privées, les monuments historiques les plus importants relatifs aux premières années de la conquête du nouveau monde. Les questions portent sur la géologie américaine, l'histoire de l'Amérique précolombienne et celle de la découverte du Nouveau monde, l'archéologie, l'anthropologie, l'ethnographie, la linguistique et la paléographie américaine. Nous signalerons à nos lecteurs une question spéciale pour eux : « La bibliographie des vocabulaires, des grammaires et des dictionnaires des langues américaines. » Une exposition organisée pendant le Congrès comprendra les objets relatifs à la civilisation antécolombienne et à la période de la conquête jusqu'à la fin du seizième siècle. Le comité d'organisation a choisi en France un certain nombre de délégués, parmi lesquels nous citerons nos collaborateurs MM. Beauvois, de Charencey et de Marsy.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 juillet, M. Dareste a achevé la lecture de son mémoire sur le marquis de Lhopital, ambassadeur de France en Russie (1757). M. le docteur Lagneau a lu un mémoire sur l'histoire générale des races ayant peuplé la péninsule ibérique. — Dans la séance du 9, M. Henri Martin a présenté des observations sur le mémoire lu à la précédente séance par M. Lagneau, portant sur l'époque de l'arrivée des Celtes et leur type physiologique. M. O. Gréard a lu un mémoire sur l'enseignement secondaire spécial. — Dans la séance du 23, M. Thureau-Dangin a lu un fragment sur la politique étrangère de la France au lendemain de la Révolution de 1830, pendant le premier ministère. — Dans la séance du 30, M. H. Baudrillart a lu un mémoire sur le fermage et la condition des fermiers en Artois. M. Henri Martin a lu un mémoire de M. Combes, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Bordeaux, sur l'entrevue de Bayonne en 1565.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles lettres. — Dans la séance du 1er juillet, M. Edm. Le Blanc a communiqué un travail sur une légende du ve ou du vie siècle, intitulée : *Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Edesse.* M. B. Haureau a communiqué un mémoire sur un commentaire des métamorphoses d'Ovide, dont il a découvert le véritable auteur, Pierre Bersuire, et sur une traduction libre en vers des métamorphoses attribuée à Philippe de Vitry, mais qu'il restitue à Chrétien Legouays. — Dans la séance du 8, M. Jules Oppert a lu un mémoire sur l'inscription d'Assurbinabal. M. Cagniat a lu un mémoire sur trois inscriptions latines inédites recueillies en Tunisie au cours d'une mission interrompue par les événements. — Dans la séance du 15, M. Victor Duruy a lu une étude sur la persécution de Dioclétien.— Dans les séances des 15 et 22, M. Léon de Rosny a lu un mémoire sur les sources de la mythologie et de l'histoire du Japon. M. Benloew a achevé la lecture de ses études albanaises. M. Halévy a continué la lecture de ses notes sur l'inscription peinte de Cition. — Dans la séance du 22, M. Tissot a fait une communication sur la patène de Lampsaque, disparue du musée Saint-Irène de Constantinople, dont il offre un moulage. M. Gaston Maspero a fait une communication sur les importants résultats de ses fouilles en Egypte, à Alexandrie, à Thèbes et Saggarah. — Dans la séance du 29, M. Léon Heuzey a fait une communication sur les découvertes opérées en Chaldée par M. E. de Sarzec, vice-consul de France à Bassora. M. Edom, professeur de l'Université, a lu un mémoire sur l'infraction à la règle de l'allongement par position qu'on observe fréquemment chez les poètes anciens latins.

Les Missionnaires d'Algérie a l'Institut.— Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, a adressé dernièrement à l'Institut un travail où il expose les fructueux résultats de recherches archéologiques faites par les missionnaires qu'il a chargés du service de la chapelle Saint-Louis de Carthage, et où il demande le concours de l'Académie pour l'extension de ces recherches, si utiles pour la science, et qui font un si grand honneur à la France et à ceux qui s'en occupent directement, comme le R. P. Delattre.

« La France est, dit-il, en vertu d'un traité qui date de cinquante années, propriétaire de l'antique citadelle de Carthage, sur laquelle flotte son drapeau. Nulle part on ne trouve sur son sol de traces plus intéressantes et plus nombreuses d'un passé illustre. Aussi les ruines de Carthage sont-elles une carrière immense et incomparable de débris intéressants. C'est ce que comprennent les sociétés savantes des autres nations de l'Europe. Il serait avantageux et facile pour la France d'avoir à Carthage même un centre permanent de recherches. La Providence a semblé lui confier la garde de ces ruines en plaçant au milieu d'elles un établissement national français. » Avec les faibles ressources dont disposaient les missionnaires, un musée a été créé ; dans l'intervalle de cinq ans, le P. Delattre est parvenu à réunir 6,347 objets, dont un millier de vases, lampes et poteries, 1,800 inscriptions latines, 36 inscriptions puniques, 13 inscriptions grecques, plus de 2,000 monnaies et médailles. C'est là un éclatant succès, si l'on tient compte surtout de l'âpre concurrence que nous font les étrangers. « Ce résultat, ajoute-t-il, le R. P. Delattre le doit à un secret bien simple et trop honorable pour que je ne veuille pas le dire. Un certain nombre d'objets proviennent des fouilles du Père, la plupart sont dus à son dévouement et à sa charité. Le P. Delattre soigne les malades avec une patience et une bonté que rien n'altère. Tous les Arabes d'alentour connaissent et aiment leur *tebid* (médecin), comme ils l'appellent. Or, ce sont ces mêmes Arabes, laboureurs pour la plupart, qui fouillent chaque jour pour leurs cultures les champs et les jardins qui recouvrent l'antique Carthage ; et comme ils savent que le *tebid* n'a au monde que deux passions, celle de la charité et celle des *k'tiba* (écritures, pierres gravées et sculptées), après avoir éprouvé l'une, ils servent l'autre de leur mieux, pas toujours gratuitement, mais du moins avec une bonne volonté qui assure au Père la préférence sur ses rivaux. Il en est de même pour les estampages et les copies d'inscriptions ou d'objets curieux qui se trouvent cachés dans l'intérieur des maisons ou des mosquées. C'est ainsi que le musée de Saint-Louis s'est enrichi rapidement de pièces dont quelques-unes sont précieuses. L'Académie a pu en juger par l'inscription déjà fameuse de Souk-el-Kmis et les cent treize inscriptions du cimetière des esclaves de la maison impériale, que nous avons récemment envoyées à la Bibliothèque nationale. C'est sur ma demande que le P. Delattre, afin de pouvoir payer les fouilles qu'il fait faire en ce moment, a cédé ces monuments à la Bibliothèque ; le sacrifice lui a trop coûté pour que je veuille le lui imposer de nouveau. Tout va donc être suspendu, et ce que je déplore pour ma part, ce n'est pas seulement ce temps d'arrêt dans la formation des collections du musée, c'est surtout la suppression des services que des études de ce genre peuvent rendre à l'histoire. »

Monseigneur d'Alger voudrait fonder à Carthage une mission archéologique permanente ainsi qu'un musée. L'Académie, s'associant pleinement aux considérations de Mgr Lavigerie, a nommé le 8 avril une commission spéciale, composée de MM. Léon Renier, Laboulaye, Renan, Waddington, chargée de présenter son rapport à la compagnie. Ce rapport lui a été présenté

verbalement dans la séance du 29 avril, par M. Léon Renier. La Commission a proclamé les services rendus à l'archéologie par les missionnaires de Saint-Louis de Carthage.

Œuvre de Saint-Jérome. — Le but de cette œuvre nouvelle est la publication des travaux des missionnaires relatifs à la linguistique. Elle a pour devise *Pro fide et scientia*. En pensant au nombre considérable de peuples évangélisés par les missionnaires catholiques, dont les langues se corrompent ou se perdent sans qu'il reste aucun travail sérieux propre à les conserver à la science, plusieurs savants catholiques se sont demandé s'il ne serait pas possible d'encourager les missionnaires à livrer à l'impression leurs observations diverses sur les langages de tous les pays où ils passent un temps plus ou moins long. Ces documents seraient pour la linguistique et l'ethnographie une ressource inappréciable. Ils se proposent de publier d'abord les notes grammaticales et les vocabulaires que les missionnaires voudraient bien leur adresser, puis les livres de prières et les autres ouvrages nécessaires aux écoles. Le missionnaire fait souvent de grands efforts pour apprendre des langues tout à fait inconnues et composer des vocabulaires et des livres de classe ou des ouvrages de piété que le manque de ressources ne lui permet pas de faire imprimer et qui ne sont point conservés. Il se livrera à ces travaux avec plus d'ardeur lorsqu'il pourra espérer que ses manuscrits ne seront pas perdus à tout jamais après lui, en voyant une œuvre lui donner les moyens de livrer à l'impression et de mettre entre les mains des naturels qui fréquentent l'église et l'école, ces livres qui leur sont si nécessaires et qu'il est beaucoup trop pénible de faire copier à chaque élève et fort souvent beaucoup trop coûteux de publier. Déjà l'œuvre doit au généreux concours des deux premiers fondateurs la publication de deux vocabulaires de l'Océanie : celui du Futuna par le R. P. Grézel, et celui de Samoa par le R. P. Violette, qui ont valu à leurs auteurs les encouragements de l'Institut. Les adhésions sont reçues aux bureaux du *Monde*, 17, rue Cassette, à Paris.

L'Histoire paroissiale. — Tel est le titre d'un programme d'études adressé par Mgr de Langalerie, archevêque d'Auch, aux conférences diocésaines de son diocèse. « Nous croyons, écrit-il, répondre au vœu du plus grand nombre des prêtres du diocèse, en demandant aux conférences cantonales l'étude de l'histoire paroissiale. Il existe encore dans les localités une foule de souvenirs qu'il est facile de recueillir, pourquoi ne le fait-on pas ? Telle est la réflexion universelle. » Le programme est accompagné d'un questionnaire détaillé comprenant tout ce qui intéresse l'origine, le nom, la population et l'histoire des provinces, la description monographique des églises, les cimetières, les pèlerinages, les établissements religieux, l'instruction, les coutumes et mœurs locales, les superstitions, l'histoire féodale et seigneuriale, les archives, les manuscrits et objets d'art, les collections, la littérature patoise, l'industrie, les curiosités physiques, les célébrités locales, les monuments qui restent de la période romaine et de la période gauloise. Monseigneur montre toute l'importance qu'il y a à fournir des réponses précises sur tous ces détails dont la science saura tirer parti au profit de la religion. « L'ennemi, dit-il, ne juge pas ces détails indignes de sa science, pourquoi rougirions-nous de les aborder à notre tour ? » Puis il ajoute pour rassurer les timides et les indécis : « Des connaissances spéciales d'archéologie, de philologie ou autres sont-elles nécessaires? Nullement, on ne demande à MM. les rapporteurs que de mettre en ordre, suivant les divisions

précises du programme, leurs connaissances acquises ou celles qu'ils peuvent aisément acquérir en recourant aux souvenirs de leurs paroissiens. Des travaux solidement appuyés sur des études historiques et des recherches laborieuses dans les dépôts d'archives seront reçus avec la plus vive reconnaissance, mais on ne les exige de personne. » Il recommande de même de ne pas négliger l'envoi des pièces gascones de poésies ou de prose sur des sujets divers. »

Des travaux analogues se sont déjà faits dans plusieurs diocèses, sous l'impulsion de Nos Seigneurs les Évêques. Nous rappellerons la Lettre de Mgr de Tarentaise à son clergé, sur l'*Étude de l'archéologie. De la restauration des églises et la conservation des objets d'art* (10 oct. 1875) et la fondation dans les diocèses de Paris et de Valence d'un comité pour l'histoire ecclésiastique de l'ancien diocèse de Paris et de l'ancien Dauphiné.

Annuaire de l'enseignement libre. — *L'Annuaire de l'enseignement libre* (Paris, Gaume, in-18 de 532 pages) en est à sa sixième année, ce qui est un vrai succès par le temps d'épreuves que subit l'enseignement libre. Il s'améliore sans subir de transformations essentielles et fournit une somme de renseignements importants qui le recommandent et aux chefs d'institutions, et aux professeurs, et aux pères de famille chrétiens. Il a cinq divisions. 1° Documents administratifs et législatifs, où l'on treuve des renseignements sur les écoles de l'État. 2o Enseignement primaire où nous remarquons l'historique des congrégations vouées à l'enseignement primaire et le tableau de leurs écoles par départements, ainsi que les œuvres ayant pour but l'instruction primaire. 3o L'enseignement secondaire où l'on donne par diocèse l'état et l'historique des institutions libres (petits séminaires et autres établissements). 4o Enseignement supérieur, commun aux Instituts catholiques et aux grands séminaires diocésains. 5o Un tableau analytique et chronologique des lois, décrets, arrêtés et circulaires relatifs à l'enseignement libre dont le nombre est vraiment prodigieux. L'appendice donne cette année une Bibliographie qui serait à compléter. Nous recommandons au rédacteur de se tenir bien au courant des modifications si nombreuses qui se produisent tous les ans. Nous avons remarqué plusieurs inexactitudes. Bornons-nous à deux : Les conditions d'admission à l'École des chartes (p. 63) sont contradictoires ; les premières seules sont exactes. L'école de Saint-Bertin (p. 282) est fermée depuis un an.

Vente de la Bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot. — La troisième vente de cette bibliothèque célèbre (il y en avait déjà eu deux à un an d'intervalle) s'est terminée le 15 juin ; elle présentait de fort beaux livres d'une rareté reconnue ; toutefois, les prix d'adjudication, proportion gardée, ont été, en général, peu élevés, c'est qu'il s'agissait surtout d'auteurs grecs et latins, de volumes mis au jour par les Alde et les Estienne, et les livres de ce genre, si vivement recherchés par les bibliophiles des temps passés (Naigeon, Caillard, Firmin-Didot, d'Ourches, etc.) ne provoquent plus aujourd'hui de convoitises ardentes ; les passions, plus vives que jamais d'ailleurs, se sont portées dans une autre direction. Toutefois la vente Didot a offert d'assez nombreux faits d'armes dignes d'être inscrits dans les annales de la bibliomanie.

Le prix le plus élevé a été atteint par un volume imprimé à Gouda en Hollande, en 1482 ; *Dyalogue des créatures moraligie* ; in-folio ; c'est la traduction française d'un recueil d'apologues offrant chacun un sens moral ; plusieurs d'entre eux ont été imités par les fabulistes modernes. On ne con-

nait que deux exemplaires de ce très précieux volume, celui de la Bibliothèque nationale et celui-ci qui a été adjugé à 12,500 francs et que M. Didot avait payé 6,000 francs en 1867 à la vente de M. Yemeniz. La reliure avait coûté 1,000 francs.

Nous allons indiquer, en suivant l'ordre du catalogue, les divers ouvrages qui ont dépassé 1,000 francs. *Gotofredi Torini infi lia chariss. Epitaphia et Dialogi*, Parisiis, 1523, 4° Opuscule en vers de 8 fts. 2,000 fr.; il avait été acquis au prix de 1,450 fr. à l'une des ventes du marquis de Morante. Seul exemplaire connu — Voltaire, *la Henriade*, Paris, Didot, 1819, in-4, exempl. unique sur peau vélin, un des chefs-d'œuvre de la typographie française, 2,500 fr. — Locher, *Historia de rege Frantie*; volume fort rare imprimé en 1495; c'est une tragédie relative à l'expédition de Charles VIII en Italie; 1,150 fr. — *Œuvres de Racine*, Paris, Didot l'aîné, 1784, 1 vol. in-8, imprimé sur vélin, 1,540 fr. — B. de Beaujoyeulx, *Balet comique de la Royne faict aux nopces de Moncieu le duc de Joyeuse*, 1582, in-4 (recherché surtout à cause de 27 gravures représentant les costumes de la cour de Henri III), 1,655 fr. — *Le Nouveau Monde et navigations faictes par Emeric de Vespuce*. Paris (1527), in-4, 3,050 fr. — *Josefo, Antichita giuadiche*. Venise, 1544, in-8, 1,150 fr. (à cause d'une riche reliure ancienne du seizième siècle). — *La Destruction de Iherusalem et la mort de Pilate* (sans lieu ni date, mais Lyon, vers 1485), 1,020 fr. — Vincentius Bellovacentis, *Speculum quadruplex*, 5 vol. in-fol. (imprimés par J. Mentelin, à Strasbourg en 1473), 1,260 francs.

Nous pourrions citer aussi parmi les ouvrages payés de 500 à 1,000 fr. le *Chevalier aux Dames*, Metz, 1516, 660 fr., deux *novelle* italiennes en vers, de 4 feuillets chaque, imprimés au seizième siècle, 675 et 410 fr. (n. 286 et 287); *Mirame tragi-comédie*, 1642, in-fol. (pièce célèbre dont le cardinal de Richelieu fut le promoteur et le co-auteur) 636 fr.; Molière, *Le bourgeois gentilhomme*, 1670, in-4, 24 pages (ce n'est que le programme des intermèdes, mais rareté excessive) 645 fr.; *Meliadus de Leonnoys*, 1528, in-fol. 800 fr.

M. A. F. Didot s'était attaché à réunir, avec une louable persévérance, les éditions originales des diverses productions du grand Corneille; il en possédait dix-sept; elles se sont adjugées de 250 à 700 fr. et plus; le *Menteur*, 1644, 725 fr.; *Mélite*, 1633, 605 fr.; *Don Sanche d'Arragon*, 1650, même prix; la *Mort de Pompée*, 1644, 575 fr. Nous réservons pour la fin de ces indications le prix tout exceptionnel de 1,600 fr. payé pour un mince volume in-8 contenant trois héroïdes ou lettres en vers imprimées en 1766 et 1767 et composées par un rimeur des plus médiocres : Blin de Sainmore. Il est vrai qu'il y avait là quelques gravures d'après Lisen et Gravelot, et que l'exemplaire était relié en maroquin, aux armes du duc d'Orléans, petit-fils du Régent; ce n'en est pas moins un prix que nous sommes tenté de qualifier d'extravagant.

Les 80 premiers numéros du catalogue dont il s'agit étaient consacrés à des manuscrits, ils sont décrits en très grand détail, nous nous bornerons à signaler la *Consolation de la philosophie* de Boèce, traduite en vers et en prose par Jehan de Meung, in-4, sur vélin, avec cinq miniatures, 7,000 fr. (n° 22); Jos ephus. *Antiquitates judaicæ, de Bello judaico*, sur vélin, première moitié du douzième siècle, richement décoré, 11,000 fr. (n° 53).

— Les Bénédictins de la Congrégation de France ont découvert dans le monastère de Saint-Dominque de Silos (diocèse de Burgos) un sacramentaire romano-gallican qui doit être attibué au dixième siècle et venir de Saint-Pierre d'Aurillac.

— Notre collaborateur M. l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catho-

lique de Paris, vient d'être élu membre correspondant de l'Académie pontificale d'archéologie, qui a son siège à Rome.

Allemagne. — Le Dr Schliemann vient de recevoir à Berlin le titre de bourgeois honoraire ; c'est un honneur très rare, qui n'a été conféré de nos jours qu'au prince de Bismark et au général van Moltke. Le Dr Schliemann est de retour d'un nouveau voyage d'exploration de la Troade, et spécialement de l'Ida. Il prétend avoir découvert l'autel Zeus.

— Le Dr L. Stern a été envoyé par le gouvernement prussien en mission en Egypte. Il y a trouvé deux feuilles in-4 d'un mss. sur parchemin d'Euripide. Elles ont vingt-huit lignes sur chaque côté ; et contiennent, ainsi que les fragments de pages suivantes, la tragédie d'*Hippolyte*.

— Une exposition héraldique aura lieu à Berlin en avril ou mai 1882, sous la présidence du prince Charles, frère de l'empereur d'Allemagne. Pour la rendre aussi complète que possible, en armoiries, généalogies, sceaux, etc., on attend les communications des familles et des bibliothèques de l'Allemagne et des autres pays.

— La maison Teubner, de Leipzig, vient de publier un ouvrage des plus utiles pour les études épigraphiques. Ce sont les fastes consulaires depuis la mort de César jusqu'au règne de Dioclétien rédigés par M. Klein. Le prix de l'ouvrage est de 5 francs.

— M. Veit, à Leipzig, publie une seconde édition de *Regesta Pontificum Romanorum de Jaffé*. La nouvelle édition de cet important ouvrage est confiée aux soins du professeur Wattenbach. La première livraison a paru. Prix de chaque livraison : 6 marcs.

— Le premier volume de la traduction allemande du nouvel ouvrage du célèbre philologue danois Madvig sur l'organisation de Rome vient de paraître chez Teubner, à Leipzig, sous le titre de : *Die Versassung und Verwaltung des romischers Staates*. Prix : 12 m.

— La maison Weidmann de Berlin vient de publier, en deux parties, le huitième volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, renfermant les inscriptions de l'Afrique. Cette publication est l'œuvre de feu M. le professeur Wilmanns de Strasbourg. Prix : 128 francs.

— Viennent de paraître les livraisons XXI et XII qui forment le commencement du tome II du grand *Dictionnaire Numismatique* par Alexandre Boutkowski. Leipzig (T. O. Weigel, éditeur), 1881, gr. in-8 avec gravures sur bois.

Amérique. — La *Nation* de New-York annonce que la trentième session annuelle de la Société philologique américaine se tiendra à Cleveland (Ohio).

— Les administrateurs de la bibliothèque Lennox, à New-York, viennent de faire l'introduction de leur catalogue Shakspearien, récemment publié. Ils donnent de curieux renseignements sur la manière d'orthographier le nom du grand poète. Trente-trois autorités sont pour l'écrire Shakspere, cent onze pour Shakspeare, et deux cent vingt-deux pour Shakespeare. Les auteurs ajoutent : « C'est un reproche à faire aux gens de lettres de l'Angleterre de ne pouvoir s'entendre sur l'orthographe du nom de leur plus grand écrivain. » En même temps, ils demandent aux minorités de céder à la grande majorité.

Angleterre. — M. E. Moore, principal du collège de Saint-Edmond, à Oxford, prépare une édition de l'*Enfer* du Dante, avec des variantes tirées des manuscrits de la bibliothèque Boldéienne, qui n'ont pas été collationnés jusqu'ici.

— Le nouveau fascicule des séries orientales de la Société paléographique contiendra des reproductions photographiques de l'inscription moabite, récemment découverte.

— M. Bunyiu Nanjio, prêtre japonais, a dressé le catalogue des ouvrages Japonais et Chinois, tant imprimés que manuscrits, qui sont dernièrement entrés à la Boldéienne. Ils se composent 1o de la collection faite par M. A. Wylie au Japon et achetée par la bibliothèque, au nombre de trente-sept ouvrages; 2o de cinq livres de lois chinoises, et de deux japonaises, offertes à M. S. Amos par le gouvernement du Japon ; 3o une collection de livres et manuscrits japonais, donnés par le professeur Max Muller.

— Le premier volume de l'édition critique du *Targum Onkelos*, par le Dr Berliner, est terminé. Il ne sera publié qu'avec le second volume, qui est sous presse.

— La Commission anglaise de l'exploration de la Palestine a demandé au lieutenant Conder de mouler, en plâtre de Paris, l'inscription de Silvé, et d'envoyer le moulage en Angleterre.

— Parmi les antiquités récemment arrivées au *British Museum* sont plusieurs tablettes trouvées à Babylone, datées de la cinquième année d'Antigone et de la huitième année d'Alexandre IV, ou Ægus, auquel le canon de Ptolémée, accorde douze ans de règne, quand les historiens ont cru qu'il n'avait régné que six ans.

— Le nouveau dictionnaire anglais de la Société philologique de Londres se fait par le concours d'environ sept cent cinquante auteurs, il leur a été soumis huit cent quarante-deux mille, huit cent soixante-dix passages à examiner ; six cent quatre-vingt-dix-huit mille, sept cent quarante-cinq ont été renvoyés aux éditeurs. Plus de quatre-vingt-cinq mille ont été examinés par quatre auteurs seulement. Le nombre des autorités consultées monte à deux mille sept cents, représentant quatre mille quatre cents ouvrages et beaucoup plus de volumes. Le total des passages reçus depuis que l'ouvrage a été décidé, en 1878, s'élève à près de trois millions.

— Le chanoine Robertson a terminé son important travail sur les *Matériaux de l'histoire de Thomas Becket* de Cantorbery. Le cinquième volume va paraître, et sera bientôt suivi du sixième et du septième. On sait que le huitième et dernier consistera tout entier en documents français.

Angleterre. — La vente des objets d'art, livres et manuscrits de feu lord Beaconsfield a eu lieu à Londres dans le courant du mois de juillet. L'intérêt s'est porté principalement sur les manuscrits des romans et autres œuvres publiées par lord Beaconsfield, alors qu'il n'était encore que M. Disraéli. Les manuscrits des *Curiosités de la littérature*, des *Querelles d'auteurs* et du *Caractère de Jacques Ier* ont été adjugés en un seul lot, moyennant 6,250 fr.; la *Biographie de lord George Bentinck* a été acquise sans provoquer d'enchère supérieure à 26 livr. ; 625 fr. Le manuscrit du *Jeune Duc*, tracé en 1831, a atteint le chiffre de 5,500 francs ; *Contarini Fleming*, que lord Beaconsfield écrivit pendant son voyage en Palestine, a été vendu 5,000 francs ; *Venetia*, 2,250 fr. ; *Atroy*, 3,500 fr. ; *Ixion au ciel*, qui ne comporte que trente-huit pages, 7,250 francs, etc. Tous ces manuscrits sont parfaitement conservés ; l'écriture en est très belle ; on dirait de la calligraphie. On n'y rencontre que fort peu de ratures, et même la plupart du temps les mots sont joints l'un à l'autre sans solution de continuité. M. Disraéli écrivait quelquefois une phrase entière sans que sa plume quittât le papier, ce qui atteste naturellement une facilité de composition extraordinaire.

— L'idée de représenter des tragédies grecques se généralise. Les élèves

de l'Académie d'Edimbourg se proposent de jouer l'*Antigone* de Sophocle, avec la musique de Mendelssohn, le jour de leur distribution des prix.

— La Société topographique de Londres a fait une heureuse reproduction de l'unique exemplaire, qui existe à la Bodléienne, de la plus ancienne vue de Londres de Wyngraerde, en sept feuilles, dont trois paraîtront dans le courant de cette année.

Belgique.— Les deux premiers fascicules de la troisième édition du *Dictionnaire historique et raisonné des Peintres de toutes les écoles, depuis l'origine de la peinture jusqu'à nos jours*, administration du *Journal des Beaux-Arts* à Saint-Nicolas — Flandre-Belgique), par M. Adolphe Siret, vient de paraître. Ces fascicules qui ont 384 pages s'arrêtent à la lettre Gilb. On sait que la première édition du grand recueil de M. Siret, a paru en 1848, la seconde en 1866. La nouvelle édition contiendra le double des matières de la seconde et formera deux volumes in-8 de 700 pages chacun. Il renfermera environ 800 monogrammes ou signes abréviatifs de noms de peintres, et de plus, une livraison supplémentaire composée de 105 gravures sur bois, donnant les principales œuvres des maîtres. Depuis 40 ans M. Siret travaille à ce dictionnaire, il n'a cessé de l'améliorer ; il présente donc au public une œuvre aussi complète que possible.

— Les amis de l'étude des livres connaissent et tiennent en grande estime le *Bulletin du bibliophile belge* fondé en 1842 par l'infatigable baron de Reiffenberg; elle eut pour continuateur les *Annales du bibliophile belge;* aujourd'hui un des principaux libraires de Bruxelles, M. Olivier entreprend la publication d'une nouvelle série de ces *Annales ;* il paraîtra un cahier par mois. Le premier numéro que nous avons sous les yeux contient une courte notice sur David Jorris, un des partisans de la Réforme au seizième siècle et à l'égard duquel les dictionnaires biographiques renferment maintes erreurs; il donne ensuite, ce qui est plus intéressant, une note sur une édition de la *Princesse d'Elide* de Molière (*Bruxelles*, N. Stryckevant, 1736, in-12 de 63 pages.) Molière avait versifié sa comédie jusqu'au milieu de la première scène de l'acte deuxième. Les ordres du roi ne lui laissèrent que le loisir de tracer en prose l'esquisse des scènes suivantes. Un écrivain qui signe seulement D. L. a mis ces scènes en vers ou plutôt en prose rimée.

Il faut que ce petit volume soit fort rare, car M. Paul Lacroix qui n'a rien épargné pour connaître tout ce qui est relatif à l'immortel auteur du *Misanthrope* ne le signale pas dans sa *Bibliographie molièresque* (Paris, Fontaine), chef d'œuvre de patience et d'exactitude. Les *Annales* s'occupent ensuite des *Dialogues* de Gérard de Vivre qui était maître d'école à Cologne dans la seconde moitié du seizième siècle, et qui a publié de nombreux écrits devenus rares. Ces *Dialogues flamand-françois, traictant du faict de la marchandise* sont fort peu connus aujourd'hui. Les *Annales* reproduisent les chapitres consacrés au libraire, au relieur et à l'imprimeur.

La librairie de Xavier Havermans à Bruxelles, vient de publier un troisième fascicule, du tome second, de la Bibliographie Générale de l'Astronomie ou Catalogue méthodique des Ouvrages, des mémoires et des observations astronomiques publiés depuis l'origine de l'Imprimerie jusqu'en 1880, par J. C. Houzeau, directeur de l'Observatoire royal de Bruxelles, et A. Lancaster, bibliothécaire de cet établissement.

Hollande. — La Société royale de zoologie d'Amsterdam vient de publier le catalogue de sa bibliothèque, c'est un volume in-8 d'une exécution typographique fort soignée de 563 pages; il énumère 4,361 ouvrages différents ; un *index* fort détaillé, p. 469 et suiv. fait connaître les noms des auteurs. Les

livres sont classés avec un soin minutieux dans un ordre méthodique; un grand nombre sont en hollandais, mais il s'en trouve beaucoup soit en latin, soit dans les diverses langues de l'Europe. Ce catalogue doit prendre place parmi ceux qui, consacrés à des bibliothèques spéciales, offrent toujours aux travailleurs des secours précieux qu'on ne trouverait pas ailleurs. Entre autres publications importantes faisant partie de la Bibliothèque en question, on distingue les voyages autour du monde de l'*Astrolabe* (Dumont d'Urville; de la *Coquille* (Duperrey); de la *Bonite* (Vaillant); de l'*Uranie* (de Freycinet); l'*Histoire naturelle des mammifères*, par E. Geoffroy Saint-Hilaire et F. Cuvier; les ouvrages de Lister (Londres, 1685) et de Martin (Londres, 1784) sur la conchyologie.

Italie. — Le roi Humbert a, *proprio motu*, conféré le titre de comte héréditaire au savant professeur Angelo de Gubernatis.

— La Députation, ou Société de l'histoire de la patrie va faire paraître une traduction italienne de la chronique du treizième siècle de Frà Salimberne, document d'un grand intérêt pour l'histoire du moyen âge en France et en Italie.

Russie. — M. T. Elsholz a commencé la publication d'une bibliographie critique de la littérature périodique en Russie. Le premier volume a paru; il comprend les vingt-trois périodiques publiés en français, dont le plus ancien est le *Caméléon littéraire*, daté de 1755. Le premier journal russe a été la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, qui ne remonte qu'à 1757. Le second volume contiendra les périodiques allemands, et le troisième et dernier, les périodiques russes.

Suède. — Une copie du traité de Copernic *De hypothesibus motuum cœlestium*, plus complète qu'aucune de celles qu'on connaissait jusqu'ici, vient d'être découverte dans la bibliothèque de l'Observatoire de Stockholm, cousue dans le traité bien connu du célèbre astronome, *De revolutionibus orbium cœlestium*.

Suisse. — On vient de découvrir à Bâle un manuscrit historique d'un grand intérêt, ce sont les Annales de *George Cadrenus*, moine grec du onzième siècle, un des écrivains qui figurent dans la collection de l'histoire byzantine. La plus ancienne copie de cet ouvrage appartient à la bibliothèque de Paris; mais le texte en est imparfait et offre une lacune considérable. On a pu retrouver les quarante feuilles qui manquent. Elles ont été offertes par la ville de Bâle à la bibliothèque de Paris.

Publications nouvelles. — *Lettre encyclique de Sa Sainteté le pape Léon XIII* (29 juin 1881, texte latin et texte français (in-8, Librairie de la Société bibliographique). — *Saint Thomas d'Aquin et l'Idéologie*, par Mgr Pierre-Marie Ferré, évêque de Casale, avec préface de M. l'abbé Martin (in-18, 3 édition, Librairie de la Société bibliographique). — *Œuvres ascétiques du Père Crasset. I. La douce et sainte mort* (in-18, Lecoffre). — *Le Duel, l'Eglise catholique et l'Armée*, par l'abbé Alexandre Thomas (in-8, 3e édit., Librairie de la Société bibliographique). — *Dissertationes selectæ in historiam ecclesiasticam*, auctore Bernardo Jungmann (2 vol. in-folio, Lethielleux). — *La bonne nouvelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Tome Ier. *Préambule de la foi*. — *Concordance du Saint-Evangile jusqu'à la prédication de Saint Jean-Baptiste* (in-8, Bray et Retaux). — *Manuel de prédication populaire*, par M. H.-C.-A. Juge, missionnaire apostolique (2 vol. in-12, Palmé). — *Barabbas.*, par H. de P., (in-8, impr. catholique suisse à Fribourg). — *Tableaux de cosmographie* à l'usage du baccalauréat, par le R. P. Varroy S. J. (in-4, lith. de la Société de Saint-Augustin, à Lille), — *Les confins de la science et de*

la philosophie, par le P. J. Carbonnelle S. J. (2 vol. in-12, Palmé). — *Il Darwinismo e le specie animali*, par Dom. di Bernardo (in-12, S. Bernardino, à Sienne). — *Les nouvelles bases de la morale, d'après M. Herbert Spencer. Exposition et réfutation*, par l'abbé Blanc (in-12, Vitte et Perrussel, à Lyon). — *Les lois de l'histoire*, par Louis Benlœw (in-8, Germer-Baillière). — *Le Suicide ancien et moderne*, par A. Legoyt (in-12, Drouin). — *Essai sur l'état monastique de l'ancien diocèse de Gap* (in-8, Dupont, à Grenoble). — *Le blocus de Vincennes en 1815*, journal rédigé par l'adjudant Renard, et publié par Albert Philippe (in-16, Charavay frères). — *Annales archéologiques* de Didron. *Table analytique et méthodique*, par Mgr X. Barbier de Montault (in-4, Didron). — *Viollet-le-Duc et son système archéologique*, par Anthyme Saint-Paul (in-8, aux bureaux de l'*Année archéologique*, rue des Écoles, 34, à Paris). — *Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature*, par G. Martin-Sarzeaud (in-12, Marchal, Billard et Cie). — *Le peuple et la bourgeoisie*, par Emile Deschanel (in-8, Germer-Baillière). — *L'héroïsme civil* (1789-1880), par E. Charavay (in-16, Charavay frères). — *L'instruction primaire en France avant la Révolution*, par l'abbé Allain (in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Précis de la Révolution française*, par J. Michelet (in-12, Delagrave). — *Histoire de l'empire ottoman depuis les origines jusqu'au traité de Berlin*, par le vicomte A. de la Jonquière (in-12, Hachette). — *Ecrits inédits de Saint-Simon*. Tome III. *Mélanges* (in-8, Hachette). — *La Monarchie, c'est la liberté ! la République, c'est la servitude !* par Hervé-Bazin (in-12, Maurice Tardieu). — *Panama et Darien*, par Armand Reclus (in-12, Hachette). — *Les ports de la Grande-Bretagne*, par L. Simonin (in-12, Hachette). — *La Tunisie*, par H. Duveyrier (in-8, Hachette). — *Les côtes de France, leurs transformations séculaires*, par Jules Girard (in-18, Librairie de la Société bibliographique). — *Les Pyrénées françaises*, par Paul Perret (in-8, Oudin) ; — *Les vrais créateurs de l'Opéra français, Perrin et Cambert*, par A. Pougin (in-18, Charavay frères). — *Véritables mémoires de Marie Mancini, princesse Colonna*, réimprimés avec notices et notes, par Georges d'Heylli (in-12, Hilaire). — *Emigration et Chouannerie. Mémoires du général Bernard de la Frégeolières*, complétés par son arrière-petit-fils (gr. in-8, Librairie des Bibliophiles). — *Jeanne de Jussie et les sœurs de Sainte-Claire*, par Jules Vuy (in-8, Trembley, à Genève). — *Annuaire de l'enseignement libre*. 6e année (in-18, Gaume) ; — *Les satires et l'art poétique d'Horace*, traduit en vers par M. J. Cortie (in-12, Ducrocq). — *Le public et les hommes de lettres en Angleterre au dix-huitième siècle* (1660-1744) *Dryden Addison, Pope*, par A. Beljame (in-8, Hachette). — *Jasmin et son œuvre. Esquisse littéraire et bibliographique*, par J. Andrieu (in-8, Michel et Médan, à Agen). — *A tire-d'aile*, par René des Chesnais (in-12, Bray et Retaux). — *Hier, aujourd'hui, demain*, odes et sonnets, par Gaston de La Fuye (in-12, Dentu). — 1870-1880. *Chants messins*, par de Talibert (in-8, Crépin-Leblond, à Nancy). — *Poésies, fables*, etc., par l'abbé Poisson (in-12, Roussel) ; — *Poésies*, par Mme Poisson (in-18, Garvais). — *La chanson de l'Enfant*, par Jean Aicard (in-18, Fischbacher). — *Sagesse*, par Paul Verlaine (in-8, Palmé.) — *Les reliques d'un chouan*, par Alfred de Besancenet (in-12, Téqui). — *Lorenzo*, par Marcel Lythe (in-18, Mazeyrie, à Tulle).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Faux autographe d'Agnès Sorel. — Dans le numéro d'avril-mai 1881 de l'*Amateur d'autographes*, M. E. Charavay donne une liste de pièces fausses qui se trouvaient glissées dans la magnifique collection de feu M. Chambry et qu'il a frappées à tout jamais d'une double estampille attestant leur fausseté. Parmi ces pièces se trouve une lettre d'Agnès Sorel à Mlle de Belleville, datée de Razillé le 8 septembre. Cette lettre figurait en tête de celles qu'avait publiées M. Vallet de Viriville dans son article de la *Revue de Paris* (1er et 15 septembre 1858, p. 259-64, et qui avaient été plusieurs fois reproduites depuis sans qu'on élevât de doutes sur leur authenticité. — Il serait intéressant de savoir si les autres lettres d'Agnès sont entachées du même vice d'origine que celles-ci. Nous demandons donc que la question soit vidée et qu'on examine les autres et procède à un examen des pièces suivantes, qui doivent se trouver dans des collections d'amateurs :

1o Une seconde lettre à Mlle de Belleville, accompagnée d'un certificat d'authenticité de M. Teulet, archiviste paléographe, qui avait passé du cabinet de M. Chambry dans celui du baron de Trémont et fut vendue, le 6 mai 1863, pour la somme de 80 francs ;

2o Une lettre à Pierre de Brezé, datée de *Cucé, le pénultiesme jour d'avril*, qui appartenait à M. Charavay, père de M. Etienne Charavay, auquel M. Vallet en devait la communication, et qui fut vendue en 1855 (*Bulletin* de M. Charavay, no 200), pour 150 francs ;

3o Une autre lettre à Pierre de Brezé, datée d'Amboise le 18 août, qui avait figuré dans le *Bulletin* de M. Charavay en 1847, au prix de 220 francs ; vendue en 1852, lors de la vente Trémont, à M. de Lajarutte, pour 201 francs (indiquée dans l'*Amateur d'autographes* du 1er février 1862, comme étant accompagnée d'une attestation d'authenticité de M. Teulet) ;

4o Une lettre au prévôt de La Chesnaye, datée du Plessis le 8 juin, qui se trouvait, comme la première, dans la collection de M. Chambry.

Ces cinq lettres, d'après M. Vallet de Viriville, provenaient du cabinet de Charles d'Hozier, à Versailles.

A ce propos, j'exprimerai le regret que M. Etienne Charavay n'ait pas poursuivi plus activement la publication du *Manuel de l'amateur d'autographes*, inauguré par son père en 1862, quand il fonda l'*Amateur d'autographes*, et qui a fait pendant longtemps le fond — très précieux et très utile de cette publication.

G. DE B.

St François-Régis. — Je désirerais connaître les armoiries de la famille Régis qui habitait au seizième siècle Fontcouverte dans le diocèse de Narbonne et à laquelle appartenait saint François Régis. Le P. Daubenton nous apprend que cette famille était une branche de celle de Deplas établie en Rouergue et avait quitté cette province pour se fixer dans le Bas-Languedoc.

DOCTOVARÈS.

Xavier de Maistre. — Quels sont les critiques qui se sont occupés de Xavier de Maistre, au point de vue littéraire ? C. G.

Armoiries d'André Blanchard. — Quel est le blason d'André Blanchard, seigneur de Talcq et de Villiers-le-Blot, maréchal de camp, maréchal général des logis de la cavalerie légère de France, commandeur de Saint-Louis, gouverneur des Invalides, mort en 1696 à l'âge de 83 ans ?

Correspondance du Père Adam. — Où se trouve — si elle existe — la correspondance du P. Adam, confesseur de Voltaire ?

X.

Articles supprimés dans l'Encyclopédie. — Peut-on se procurer les articles supprimés dans le supplément à l'Encyclopédie, entre autres celui *Bonheur public* ?

X.

Correspondance de Buffon. — Où est conservée la corres-

pondance de Buffon? A quelles publications a-t-elle donné lieu?
X.

Ouvrages du marquis de Chastellux. — On désirerait savoir qui possède : 1o Un des vingt-quatre exemplaires d'un *Voyage en Amérique*, du marquis de Chastellux, imprimés en Amérique par l'imprimerie de l'escadre française; — 2o Un exemplaire de l'édition publiée à Cassel : *Voyage de M. le Chevalier de Chastellux?*

Quel est le recueil périodique de Gotha où parut ce journal par fragments, 1782 ou 1783? B. C.

Les Mémoires de Madame Le Bas. — On lit dans un compte-rendu de l'*Histoire de Robespierre*, par M. Ernest Hamel (*Revue critique*, 1869, t. I, p. 124), que l'auteur a fait usage des mémoires inédits de Mme Le Bas (la femme de l'ami de Robespierre qui se donna la mort le 10 thermidor). Ont-ils été publiés et s'ils ne le sont pas en quelles mains se trouvent-ils? V. D.

Propriété. — Pourrait-on nous indiquer les ouvrages les plus importants traitant de la question de la propriété? B. D. M.

Concile de Constance. — Quelle est la liste des principaux ouvrages anciens et modernes sur le concile de Constance? Abbé Ch.

RÉPONSES.

Dictionnaires Polyglottes. (XXXII, 96). Ambr. Calepinus a fait un dictionnaire polyglotte. Il en existe diverses éditions :

1o *Dictionarium Undecim linguarum.* Basiliæ, sans date. 2 vol. in-fol.

2o *Dictionarium Novem linguarum.* (Romanæ-Græcæ-Hebraïcæ Gallicæ-Italicæ-Germanicæ-Hispanicæ-Anglicæ-Belgicæ). — Lugduni Batavorum. In-4, sans date.

3o *Diction. octolingue.* (Lat. hebr. græc. gall. ital. germ., hisp. angl.). — Lugdu., 1656. In-fol.

4o *Diction. octolingue.* Cum suppl. glo. Isidori, studio J. L. de la Cerda, S. J. Lugd. 1663. In-fol.

5o *Dictionarium Septem ling.* Pataro, 1720, in-fol.

M. Martenez. *Dictionarium Tetraglotton. Latino-græco-gallico-teutonicum.* Amsterdam, 1698, in-8.

Diccionario coloquios, o dialogos en quatre lenguas, latyn, flamenco, frances y espanol. A Bruxelles, chez Jean Mommaert, 1624. Pet. in-8.

Colloquia et dictionarium sex linguarum. (Lat. gall., teut., hisp., ital., angl.). Genève, 1608.

Colloquia octo ling. lat. gall, belg., teut., hisp., ital., angl., portug. Venet, 1656.

6o Dielitz, etc. *Handworterbuch lat. frangos, engl., und deutschen sprache.* Berlin, 1841.

7o Diezmann. *Taschenaristerb. deliee Hauptspracher-Europas-Deutsch.engl.-franz.-ital.* Leipzich, 1836-45.

8o Van-Wyn. *La Polyglotte ou Recueil de 9,000 mots*, etc. Franç., all., angl., russe, pol., esp., holl., ital. Bruxelles, 1841.

9o Le Pileur. *Tableaux synoptiques des mots similaires qui se trouvent dans les langues persane, sanstkrite, grecque, latine, moso-gothique, islandaise, mi-gothique, suédoise, danoise, anglo-saxone, celto-bretonne, anglaise, francique, haut-allemande et bas-allemande.* Paris, Barrois, s. d., in-8.

10o Letellier. *Vocabulaire oriental-français-italien-arabe, turc et grec.*

Les trois derniers ouvrages ne répondent pas directement à la question, mais ils seront peut-être utiles à M. B. B. Il trouvera probablement des renseignements dans le catalogue de Maisonneuve et Cie, à Paris. — IIIe et VIe partie. — Ce catalogue a paru en 1863.

La taxe des pauvres (XXXI-383). — M. Michel Cornudet a publié sur ce sujet un article dans le *Contemporain* (31 mars 1869), et M. Husson, directeur de l'Assistance publique, un mémoire (1870, Paul Dupont).

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 5, rue de Grenelle.

En souscription à la Librairie de la Société Bibliographique

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la société des antiquaires de France

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1,200 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . **70** fr.
Format in-4, papier supérieur . . . . . **120** fr.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 7 francs.

Ce prix est réduit à 6 francs pour les membres de la Société

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde, nous avons cru qu'il restait à les étendre, à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

D. 5117

POLYBIBLION

OCT 7 18..

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TREIZIÈME. — XXXIIe DE LA COLLECTION

NEUVIÈME LIVRAISON. — SEPTEMBRE

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE SEPTEMBRE

I. — ASCÉTISME, par V. POSTEL.

II. — COMPTES-RENDUS. — **Théologie.** — R. P. LARGENT : Une station de carême (p. 200). LE MÊME : Trois sermons eucharistiques (p. 200).

Jurisprudence. — EMILE BOS : Les Avocats au conseil du Roi (p. 201).

Sciences & Arts. — L'abbé DE BROGLIE : Le Positivisme et la Science expérimentale (p. 201). — P. CARBONNELLE : Les Confins de la science et de la philosophie (p. 208). — OCTAVE PIRMEZ : Heures de philosophie (p. 210). — L'abbé EUG. ROQUETTE : La Famille telle que Dieu l'a faite (p. 211). — Miss HARRIETT MARTINEAU : Contes choisis sur l'économie politique [trad. par G. DE MOLINARI] (p. 212). — DE TOURDONNET : Situation du métayage en France (p.. 213). — GAB. ET AD. DE MORTILLET : Musée préhistorique (p. 214). — GERMAIN BAPST : Le musée rétrospectif du metal à l'Exposition centrale des Beaux-Arts, 1880 (p. 215).

Belles-Lettres. — Collection de contes et chansons populaires [trad. par EM. LEGRAND] (p. 216). — G. PITRÉ : Biblioteca delle tradizione popolari siciliane (p. 217). — F.-X. WEGELE : Dante Alighieri's Leben und Werke (p. 219). — Poésies. Journal, Lettres de René F. Saint-Maur [avec une notice par J. AUFFRAY] (p. 220).

Histoire. — ROHRBACHER : Histoire universelle de l'Eglise catholique [annotée et continuée par l'abbé GUILLAUME] (p. 221). — R. P. E.-C. BAYONNE : Le Monastère des Dominicaines de Langres (p. 223). — Vie de M. Etienne (p. 225). — MENENDEZ PELAYO : Historia de los Heterodoxes españoles (p. 226). — A. DE RUBLE : Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret (p. 228). — J. VALFREY : Hugues de Lionne. Ses ambassades en Espagne et en Allemagne (p. 230). — F. RAVAISSON : Archives de la Bastille (p. 232). — P. FAUGÈRE : Ecrits inédits de Saint-Simon (p. 233). — LUDOVIC SCIOUT : Histoire de la Constitution civile du clergé (p. 234). — E. MARÉCHAL : Histoire contemporaine depuis 1789 jusqu'à nos jours (p. 236). — KOSSUTH : Souvenirs et écrits de mon exil (p. 237). — L. DUSSIEUX : Le Château de Versailles (p. 239). — The irish problem and how to solve it (p. 241). — ROUDAIRE : La dernière expédition des Chotts (p. 244). — Annales archéologiques de Didron [avec une table par Mgr BARBIER DE MONTAULT] (p. 246). — H. BIONNE : Dupleix (p. 247). — T. HAMON : Dupleix d'après sa correspondance (p. 247). — S. BROWNSON : Prince et Prêtre [trad. de l'anglais par L. GEOFFROY] (p. 249). — HOUZEAU ET LANCASTER : Bibliographie générale de l'astronomie.

III. — BULLETIN. — M. SHAPCOTE : Among the lilies and other tales (p. 251). — G. ROMAIN : L'Eglise catholique (p. 251). — Une atteinte à la propriété littéraire (p. 252). — BENOIT : Essai historique sur le divorce en Alsace-Lorraine (p. 252). — C. MAZERON : Etude sur le communisme (p. 252). — F. BERNARD : Charges d'un contribuable avant et après 1789 (p. 253). — O. DE POLI : La Royauté. Les Républiques (p. 253). — J. : Les Bienfaits de la République (p. 253). — La Révolution et la Question sociale (p. 254). — P. RAGEY : La Persécution de Julien l'Apostat (p. 254). — J. CAMAUER : Courage Saint-Père ! Courage ! (p. 254). — DE SARCUS : Lettres d'un Rural (p. 255). — ALIQUIS : Cancans politiques (p. 255). — E. MENAULT : Les Engrais (p. 256). — R. P. VARROY : Tableaux de cosmographie (p. 256). — M. DU SEIGNEUR : L'Art et les Artistes au Salon de 1881 (p. 256). — MARCEL LYTHE : Lorenzo (p. 257). — JEAN D'ARDENNE : L'Ardenne belge, française, grand' ducale (p. 257). — L'abbé VIGNERON : Dix ans au Se-Tchouan (p. 258).

IV. — VARIÉTÉS. — La Littérature catalane en 1880, par ALBERT SAVINE.

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Floquet, Guadet, Delaunay, André, Chantreuil, etc., etc. — Le Musée du Louvre. — Exposition de l'Art ancien à Liège. — Concours. — Lectures faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Un sacramentaire romano-gallican inédit de la fin du dixième siècle. — Les manuscrits grecs d'Herculanum. — La Presse française. — La Gazette archéologique. — Origines indo-européennes et le berceau des Aryas. — Bibliographie des Bénédictins austro-hongrois. — Bibliographie du notariat. — Un paquet de lettres. — Les Mémoires de Talleyrand. — Vente de M. Michel Chasles. — Une nouvelle lettre inédite de J. Besly. — Faits divers. — Publications nouvelles.

VI. — QUESTIONS & RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ASCÉTISME

1. *Les consolations du Purgatoire d'après les doctrines de l'Eglise et les révélations des saints*, par le R. P. H. FAURE. Paris, Lecoffre, 1881, in-18 de XV-338 p. Prix : 1 fr. 50. — 2. *Le Combat spirituel*, du P. LAUR. SCUPOLI, suivi du *Sentier du Paradis* et de la *Méthode pour assister les malades* : traduction nouvelle, par M. l'abbé JULES BONHOMME. Paris, Lecoffre, 1881, in-24 de 369 p. Prix : 1 fr. 50. — 3. *Fragment du livre de sainte Thérèse sur le Cantique des Cantiques*, traduit par le P. MARCEL BOUIX, de la Compagnie de Jésus. Paris et Lyon, Lecoffre, 1880, in-12 de 102 p. Prix : 1 fr. — 4. *La doctrine spirituelle de l'Imitation de J.-C., exposée dans un ordre méthodique*, avec les paroles mêmes de l'auteur intégralement conservées, d'après le plan du P. GEORGES HESER, de la Compagnie de Jésus, par le P. JACQUES BRUCKER, de la même Compagnie. Lille, Bruges et Tournay, Société de Saint-Augustin, 1880, in-18 de XVI-328 p. Prix : 2 fr. — 5. *Allons au ciel, Manuel de l'âme pieuse;* A. M. D. G. 2e édition, revue et modifiée, avec de nombreuses approbations épiscopales. Mêmes librairies, 1880, in-18, de XVI-619 p. Prix : 4 fr. 50. — 6. *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par LUDOLPHE LE CHARTREUX; traduit nouvellement sur le texte latin. 6e édition. Paris, Ern. Thorin, 1881, 2 vol. in-12 de XVI-359 p. Prix : 1 fr. 50.— 7. *La Jeune Fille à l'école de Marie*, complément du *Quart d'heure pour Marie*, par M. l'abbé LARFEUIL, vicaire général de Sens. Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1881, in-12, de XII-395 p. Prix : 3 fr. — 8. *Abeilles mystiques de saint François de Sales*, ou *la Vie dévote sous l'emblême des abeilles*. Poitiers et Paris, Oudin frères, 1880, in-32 de XII-135 p. Prix : 75 c. — 9. *Histoire de la Passion de N. S. Jésus-Christ*, par le P. DE LA PALMA; traduit de l'espagnol par M. ABEL GAVEAU. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de XII-538 p. Prix : 4 fr. — 10. *Theses de cultu Sacratissimi Cordis Jesu*, à PP. ANDREA MORTORELL et JOSEPHO CASTELLA, è Societate Jesu, methodo didactica concinnatæ. Editio tertia. Barcinone, Rosal, 1880, in-8 de X-212 p. Prix : 2 fr. 15.

1. — Le traité du R. P. Faure, sur *les Consolations du Purgatoire*, est un livre très pieux et très bon, édifiant, consolant et bien fait. La dévotion aux âmes qui accomplissent dans l'autre vie l'expiation finale est une de celles que notre siècle a le plus développées : elle a donné matière, depuis trente ans seulement, à des centaines d'ouvrages. Le P. Faure, après des considérations solides sur l'héritage, commun à tous, des peines de la vie, nous rappelle à la manière dont un chrétien, enrichi des divines promesses, doit pleurer ceux qu'il a perdus, et montre comment, à moins de preuves de damnation qui sont bien rares, on ne doit désespérer du salut de personne, mais qu'il faut toujours prier pour un trépassé, quelque doute qu'il ait laissé sur ses dispositions en mourant. Il entre ensuite dans le cœur de son sujet, et prouve l'existence du purgatoire d'après l'Écriture, la tradition, la

notable profit. C'est une lecture suivie, distribuée sous des titres plus explicatifs, et où l'on a gardé les termes même et les versets de Thomas à Kempis. Le tout est divisé en trois parties : *Vie purgative*, où l'on traite de la fin de l'homme, du péché qui en fait déchoir, de ses suites, de la manière de le réparer; *Vie illuminative*, où le pécheur est conduit à l'école de Notre-Seigneur et éclairé de ses préceptes et de sa grâce; *Vie unitive*, où la transformation s'accomplit, et fait de l'âme le tabernacle de Dieu. — Le P. Brucker a encore le mérite d'indications marginales rendant la substance du texte, et celle des passages de l'Écriture allégués par Thomas à Kempis.

5. — *Allons au ciel!* est un ouvrage dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, et qui a conquis une place d'honneur parmi les livres religieux de notre temps. Nous annonçons ici simplement la seconde édition, bien voisine de la première, et qui a été revue et perfectionnée. Elle sort aussi des presses de la Société de Saint-Augustin et forme un bijou typographique.

6. — *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, de Ludolphe le Chartreux, était connue de nos pères sous le nom de *Grande Vie de Jésus*. C'est un ouvrage du quatorzième siècle, riche de doctrine et de science, plus riche encore en piété, et qui a été traduit parmi nous plusieurs fois depuis une vingtaine d'années. La traduction dont nous venons de transcrire le titre a réussi auprès des fidèles, car c'est la sixième fois qu'on la réimprime. Son mérite est dans la fidélité, et aussi dans certains soins qu'il faut indiquer. Ceux qui connaissent Ludolphe et son œuvre s'étonneront, à coup sûr, qu'elle soit annoncée en deux petits volumes in-12, lorsqu'elle en pourrait former quatre et même cinq. L'explication se devine : on a abrégé, en négligeant, surtout dans la première partie, nombre d'histoires et de considérations, bonnes en elles-mêmes, mais qui, ici et là, ne s'appuient même pas sur des traditions vagues. Puisées dans des livres apocryphes tombés en un juste oubli, ces citations, allusions et récits, sont bien souvent en opposition avec la réalité historique. « Quoique, nous dit le traducteur, au point de vue poétique quelques-unes de ces naïves inventions puissent sembler regrettables, cependant nous n'avons pas éprouvé de scrupule à les ôter d'un livre dont le but principal est l'édification, et auquel elles enlevaient quelque chose de sa gravité et de son autorité (p. 14). » Ce qui reste en a une marche plus nette et plus sûre. Notons encore, parmi les retranchements, plusieurs chapitres, dont les uns ne renferment qu'une amère description des maux de l'Église au temps de Ludolphe, et les autres des traités de théologie mystique qui feraient mieux à part. Peut-être eût-on dû annoncer sur la couverture ces suppressions, qui, justifiées sans doute, empêchent néanmoins le livre d'être complètement celui de Ludolphe. Mgr Mermil-

lod y a placé une lettre-préface, louant beaucoup le vertueux moine et son œuvre. Le mérite de Ludolphe serait moins l'enchaînement du récit que les heureux commentaires des textes de l'Évangile.

7. — M. l'abbé Larfeuil, vicaire général de Sens, après avoir composé un livre de direction spirituelle et de méditations qu'il intitula *le Quart-d'heure pour Dieu*, et qui a eu plusieurs éditions, donna au public religieux *le quart-d'heure pour Marie*, qui eut un plus grand succès encore. A cette occasion, quelques personnes éclairées estimèrent que l'auteur était resté trop spéculatif, et lui demandèrent un ouvrage pratique : de là *la Jeune Fille à l'école de Marie*, que nous avons en ce moment sous les yeux, et qui mérite son titre. Une partie des instructions qu'il renferme ont été détachées d'un autre volume précédent, *la Femme à l'école de Marie dans toutes ses conditions*, et elles ont pour objet d'apprendre à la jeune fille à connaître ses devoirs, ses ennemis, et les moyens de triompher. Cela peut servir pour un Mois de Marie, mais ce n'en est pas un. Quarante-sept entretiens le remplissent, divisés en trois parties qui se suivent logiquement : vertus à pratiquer, — écueils à éviter, — moyens de sanctification. C'est, au réel, toute la vie et tout le christianisme en elle. On s'aperçoit aisément que le vénérable auteur connaît les âmes à qui il s'adresse, leurs besoins, leurs côtés faibles, leurs aspirations, les dangers qui les assiègent. Plusieurs chapitres sont à noter parmi les autres : tel celui de la « mission de la jeune fille », ceux de la vanité, des romans, de la lecture spirituelle, si négligée et pourtant si indispensable. Selon nous, il eût été à propos d'insister davantage sur *le luxe*, cette plaie vive de la femme à notre époque, cette ruine quotidienne des familles, et de lui consacrer plutôt trois chapitres qu'un. Heureuses les maisons où la mère ignore le luxe, ou lui fait résolument la guerre ; heureux les enfants placés à une telle école ! — Chaque entretien se termine par un bouquet spirituel et une pratique où M. l'abbé Larfeuil a l'excellente idée de symboliser toujours son bouquet spirituel, ou pensée à retenir comme résumé de la lecture, dans une des fleurs de nos jardins : lys, rose, bluet, marguerite, giroflée, etc.; ou dans les plantes et arbres les plus connus : olivier, oranger, glycine, aubépine, etc.

8. — Voyons maintenant les *Abeilles mystiques*, un joli petit volume imitation de l'antique, très bon assurément puisqu'il est tout entier de l'aimable docteur saint François de Sales. *Ecce examen apum*, comme dit la devise de la couverture : c'est bien cela. Le compilateur anonyme avait offert au public, il y a plusieurs années, la *Flore mystique*, du même saint François de Sales, où la vie chrétienne est enseignée sous les symboles du règne printanier. « Le succès de ce premier travail, dit-il (p. 5), nous a engagé à exploiter

un nouveau filon de la mine inépuisable des écrits du saint Évêque, et nous en avons détaché les passages où il donne, sous l'emblème des abeilles, d'admirables leçons de vie chrétienne. » Le plan est, au surplus, formé par le saint lui-même : s'occuper, premièrement, des commandements généraux de Dieu et de l'Église; puis des préceptes particuliers qui résultent, pour chacun de nous, de sa vocation, et qui viennent immédiatement après; puis des obstacles que l'on peut rencontrer, des secours qui d'autre part nous sont assurés, et du perfectionnement auquel ils nous appellent et nous conduisent pour peu que nous les acceptions. De là les divisions de l'opuscule : Encouragements à la vie chrétienne et pieuse ; — Moyens d'écarter les obstacles ou de les vaincre ; — Exercices par lesquels l'âme dévote s'élève graduellement à l'union intime avec Dieu ; — Quand et comment il faut cultiver chaque vertu : humilité, modestie, patience, chasteté, charité, etc.;—Comment le vrai chrétien agit au moment de l'épreuve; — Enfin, en ajoutant aux préceptes l'exemple des célestes modèles, ce que nous trouvons à imiter dans Notre-Seigneur et dans la Sainte Vierge. Chapitres fort courts, mais bien disposés et formant un tout excellent. Le dernier concerne spécialement les âmes consacrées à la vie religieuse, et que Dieu a choisies, dit le bon saint dans son langage pittoresque, « comme parfumeuses de sa divine bonté » (p. 129). On a eu raison de conserver dans l'opuscule le style primitif, si naïf et si gracieux.

9. — Voici un demi-siècle qu'on a songé, en France, à cette splendide littérature religieuse de l'Espagne du seizième siècle, dont nous ne possédions que cinq ou six chefs-d'œuvre. Louis de Léon, entre autres, ce merveilleux génie, nous était à peu près inconnu lorsqu'on a donné la traduction de ses *Noms de Jésus-Christ dans la Sainte Écriture*. M. l'abbé Abel Gaveau, curé de Chambord, a contribué à ces bonnes fortunes par plusieurs publications tirées du castillan : il reparaît aujourd'hui avec l'*Histoire de la Passion de Notre-Seigneur*, du P. Louis de la Palma. Le fond du livre est tout simplement le texte combiné des quatre évangélistes. Ce que l'auteur y ajoute, observe le traducteur, ne fait qu'enchaîner ce fond divin, qui reste comme base. Sur le même sujet, nous avons le P. de Ligny, Catherine Emmerich dans ses visions. Le premier donne les beautés enveloppées dans l'écorce sacrée du texte : au lecteur d'enlever lui-même l'écorce et de les découvrir. Catherine Emmerich présente les beautés à découvert : plus d'un fidèle, pour les admettre telles qu'elles sont produites par la voyante, a besoin d'être rassuré à chaque instant par le texte divin. Le P. de la Palma expose l'ouvrage du Saint-Esprit, et en réfléchit les beautés avec le fini, l'éloquence, la piété, que peut avoir sur un pareil sujet notre langage terrestre. Il y a bien aussi l'ouvrage célè-

bre du P. Thomas de Jésus ; mais ce sont plutôt des considérations émues, des effluves de compassion, de pénitence et de piété, qu'une histoire telle que signifie le mot.

Né à Tolède en 1559 et entré de bonne heure au noviciat de la Compagnie de Jésus, le P. de la Palma fut deux fois provincial de son ordre, et dans l'intervalle exerça des emplois importants. Ce saint religieux, qui au don d'une grande intelligence joignit celui d'un rare talent administratif, mourut à Madrid en 1641. Il a donc vécu dans la période la plus glorieuse des lettres chrétiennes espagnoles, au temps des Thérèse, des Louis de Grenade, des Louis de Léon, des Rodriguez, etc. On le sent à la manière dont il procède et dont il écrit : c'est une continuelle élévation qui ravit l'esprit, une douce tendresse qui saisit le cœur. Des lectures de cet ouvrage dans les églises, pendant le Carême, feraient le plus grand bien, parce que l'attention ne s'en pourrait distraire ; et, quant aux prédicateurs, ils y trouveront un trésor pour leurs instructions. Le plan n'est autre que cinquante-et-un chapitres suivant pas à pas l'histoire des souffrances de l'Homme-Dieu, depuis le conseil tenu à Jérusalem contre lui jusqu'à l'ensevelissement, avec ce dernier sujet : « La Sainte Vierge attend la résurrection de son Fils ». A l'élévation de ses pensées, du reste, l'auteur joint une belle simplicité, exempte de prétention et de recherche. La traduction, sans être un prodige d'élégance, est claire et se lit facilement.

10. — D'Espagne nous arrive aussi, mais cette fois d'auteurs contemporains et dans la langue de l'Église, le volume des *Thèses sur le culte du Sacré-Cœur de Jésus* (*Theses de cultu Sacratis. Cordis*, etc.) par les PP. Jésuites André Martorell et Joseph Castella. C'est la troisième édition : ce qui marque, pour un ouvrage de ce genre, un mérite incontestable. Ce sujet, en effet, n'est pas sans difficultés, et on ne le rencontre point aisément traité avec les documents et les développements désirés. On peut dire que ce livre manquait, et qu'il était vivement demandé par tous ceux qui ont à prêcher sur la matière, ou qui s'occupent d'études théologiques. Le culte du Sacré-Cœur, qui semble la dévotion suscitée tout spécialement contre l'hérésie révolutionnaire, a pris depuis cent ans une très remarquable extension. On l'explique comme motif et forme de piété, mais le côté doctrinal et théologique est moins souvent abordé. L'étude que nous annonçons comblera cette lacune. Écrite dans un latin très pur, avec beaucoup de clarté, selon la méthode scolastique, elle va au fond des questions, produit les autorités, déduit les affirmations, répond aux difficultés, et ne laisse pas subsister une ombre ou une incertitude. — La première de ces thèses établit l'antiquité du culte du Sacré-Cœur, par les témoignages des Pères, des Docteurs,

des saints favorisés de communications miraculeuses avec le ciel, et par les vieux monuments historiques et littéraires. C'est une dissertation d'érudition profonde. La thèse seconde et les suivantes traitent, avec la même rigueur de démonstration de l'origine dernière de ce culte dans la mission de la Bienheureuse Marguerite-Marie, de l'approbation très expresse qu'il a reçue des Souverains-Pontifes et de l'Église, des temples qu'on lui a élevés, des vœux dont il a été l'objet, des illustres serviteurs de Dieu qui l'ont adopté et propagé. Entrant maintenant dans l'intime des choses, on nous rappelle que le culte du Sacré-Cœur embrasse un double aspect; le cœur mystique, c'est-à-dire la charité même de Jésus-Christ, et le cœur réel, matériel, charnel; on nous explique les raisons de ce culte, la fin pour laquelle il a été institué; l'excellence qui lui est propre; à quel point il convient à l'esprit même de la religion, aux besoins de l'âme humaine, aux nécessités de ces temps actuels, au perfectionnement intérieur du chrétien; quelles consolations et quelles joies en naissent pour le fidèle. Science théologique et hagiologique, méthode sûre, raisonnement logique, la question étudiée sous tous les aspects possibles : tels sont les mérites de ce volume, tels sont ses titres à l'attention du clergé et des écoles. V. Postel.

THÉOLOGIE

Une station de Carême. *Conférences et discours*, par le R. P. Largent, de l'Oratoire. Paris, Sauton, 1881, gr. in-18 de 340 p. — Prix : 3 fr.
Trois sermons Eucharistiques, *prononcés au Carmel de la rue d'Enfer*, par le même. Paris, Sauton, 1881, in-24 de 93 pages. — Prix : 1 fr.

Ces deux volumes contiennent les huit sermons d'une station de Carême prêchée à Bayeux, quelques discours de circonstance, et trois sermons prononcés au Carmel de la rue d'Enfer durant les fêtes de Noël, à l'occasion des exercices de l'adoration perpétuelle. Le P. Largent a su unir des qualités que l'on ne trouve pas toujours dans les œuvres des orateurs chrétiens : la profondeur de la doctrine, la science des Pères et des théologiens, et en même temps la simplicité d'un plan lumineux qui permet à l'esprit le moins accoutumé aux études abstraites de suivre sans fatigue le développement de la doctrine. Nous voudrions que les conférences sur la foi fussent entre les mains de tous les chrétiens instruits : nous avons si souvent besoin qu'on nous rappelle les solides fondements de notre foi, qu'on nous montre comment elle est un acte rationnel en même temps qu'une vertu surnaturelle, comment enfin, malgré la certitude des motifs qui l'inspirent, elle reste une libre soumission de l'esprit de l'homme à la véracité

divine. Félicitons aussi le P. Largent d'un mérite bien rare : il n'y a rien de banal dans le plan et la composition de ses discours, et cependant il n'y a rien de recherché ; on est toujours pleinement dans le sujet : l'orateur parle toujours de la fête qu'on célèbre, de la circonstance particulière qui a dicté le discours. Le style est facile et agréable ; l'impression est nette et flatte les yeux. Que peut-on désirer davantage pour une bonne et belle œuvre ! E. Poussset.

JURISPRUDENCE

Les avocats aux Conseils du Roi, *Etude sur l'ancien régime judiciaire de la France* par Emile Bos, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation. Paris, Marchal, 1881, in-8 de 568 p. — Prix : 7 fr. 50.

A propos de l'ancien régime judiciaire de la France, M. Bos a réuni des anecdotes souvent scandaleuses, toujours piquantes. On croirait, au titre, qu'il ne parlera que d'un point de l'ancienne organisation : les avocats au Conseil. Mais, à leur occasion, il s'étend, non peut-être sans quelque confusion, aux principales affaires où s'est exercé leur ministère : de là, sur la société en général, l'Église, l'Épée, la Robe, des détails puisés dans les mémoires du temps, parfois dans la poudre des greffes, ce qui donne à quelques pages de son livre la valeur d'un document. J'aurais aimé, dans la longue série d'erreurs judiciaires qu'il cite, voir chaque fait appuyé de preuves, ou du moins accompagné de renvoi aux sources. Bernon.

SCIENCES ET ARTS

Le Positivisme et la Science expérimentale, par M. l'abbé de Broglie, professeur à l'Institut catholique de Paris, etc. Paris, V. Palmé: Tome I, 1880 ; tome II, 1881, 2 vol. gr. in-8 de xxiv-556 et 628 p. — Prix : 15 fr.

Ce livre capital marquera une date des plus importantes dans la guerre engagée depuis longtemps entre la philosophie et le positivisme, qui, malgré son nom, n'est que la négation philosophique. Il serait téméraire d'assurer qu'il déterminera la victoire effective du spiritualisme sur la philosophie négative; mais il est bien permis d'espérer qu'il en avancera l'heure. Du moins, il y tend ; et il ne semble pas qu'un seul des champions de la même cause ait porté jusqu'ici dans cette lutte des vues aussi sûres et surtout aussi étendues que l'éminent professeur. Nourri dans les habitudes traditionnelles de la philosophie universitaire, rompu depuis aux sciences mathématiques et expérimentales, trempé enfin aux sources de la scolastique, M. l'abbé de Broglie a droit à l'attention des hommes religieux et des penseurs indépendants, des savants et des philosophes ; sa largeur

d'esprit lui a d'ailleurs permis de plaider pour la philosophie sans faire le moindre tort à la science et pour la solidité de la métaphysique du moyen âge sans nier un seul des progrès modernes.

En tout cas, la position et l'étendue du problème d'où dépend la valeur totale du spiritualisme n'ont jamais été déterminées aussi nettement et aussi complètement qu'elles le sont dans l'introduction de cet ouvrage. La préoccupation exclusive de chercher les lois des faits naturels a poussé au positivisme d'Aug. Comte, qui n'est que l'abstention systématique au sujet de ce qui dépasse les faits et leur coordination. L'instinct rationnel, qui veut aller du doute à l'affirmation, a fait sortir de ce système si réservé, le monisme audacieux de M. Taine, qui, au lieu d'ignorer les substances et les causes, les abolit comme de pures illusions. L'erreur de Comte supprimait la métaphysique, celle de M. Taine en supprime l'objet. Mais quoiqu'elles soient nées l'une de l'autre, ces deux erreurs ont un caractère absolument opposé : en niant les substances et les causes, M. Taine est métaphysicien, et il ne le conteste pas, tandis que le fondateur du positivisme écartait *à priori* toute discussion de cet ordre. Ce qui mérite surtout l'attention dans l'introduction de M. de Broglie, c'est le plan de réfutation qu'il y expose et qu'il y justifie. Il sait bien que le spiritualisme français contemporain, sans déserter le champ de bataille, s'est montré jusqu'à ce jour incomplètement armé contre son ennemi ; qu'en remportant sur plusieurs points, et même sur les plus essentiels, de vrais, d'éclatants avantages, il n'en a pas moins laissé à la négation envahissante une partie du terrain. Cette tactique funeste doit être abandonnée. Non seulement il faut maintenir la raison humaine en possession des idées métaphysiques, mais il faut poursuivre le positivisme dans le domaine des sciences expérimentales. Admettre ou laisser croire que l'expérience n'atteint que les faits et les lois des faits, c'est le propre d'un spiritualisme timide, inconséquent et à courte vue : vrai *demi-positivisme*, qui fait les affaires du positivisme proprement dit et du monisme sensualiste. Le positivisme mutile la science, en lui interdisant l'étude des substances et des causes ; le monisme mutile la réalité elle-même, en supprimant les substances et les causes au profit d'un système d'apparences abstraites. Mais le semi-positivisme double l'univers, comme M. Taine n'a pas manqué de le lui reprocher : il double l'univers, en admettant un monde de phénomènes à la surface et un monde de substances au fond ; et, par cette étrange superfétation, il favorise le mouvement des esprits vers des solutions plus simples, malgré leur inconsistance ; il habitue à croire ou du moins à imaginer de bonne foi que le monde des substances est purement hypothétique, toute la réalité se réduisant aux phénomènes connus par l'expérience. On pressent la thèse générale de M. l'abbé

de Broglie : l'expérience saisit des substances et des causes, et non pas seulement des phénomènes et des lois ; et c'est bien sur l'expérience que s'appuie l'induction rationnelle, qui affirme les causes inaccessibles à l'observation directe et surtout la cause première, le Dieu intelligent et libre de la raison et de la foi. On voit aussi comment il s'écarte soit du cartésianisme, qui creusait un infranchissable abîme entre la matière et l'esprit, soit du spiritualisme vulgaire trop coutumier de séparer l'expérience de la raison, et comment il renoue, sur le terrain même de la méthode scientifique, la tradition de la vieille philosophie chrétienne, du péripatétisme de saint Thomas.

Sa méthode est l'objet d'un livre préliminaire (p. 1-76), où il y aurait bien des sujets d'éloge et peut-être quelque motif de critique. Voici quelques détails de cette théorie. Il faut partir, sous peine de n'aboutir jamais, des données du bon sens, admettre qu'elles sont au fond vraies, autant qu'invincibles et indestructibles pratiquement. Néanmoins il ne faut pas les prendre, à la façon de Reid, comme des données absolues et primitives ; mais en les acceptant comme point de départ, on doit les analyser d'abord, puis les soumettre à un travail de correction par « approximations successives. » Elles sont donc à corriger ; mais on les corrige sans les contredire, et ainsi on arrive à des formules de plus en plus satisfaisantes, la logique complétant le bon sens, le bon sens contrôlant la logique, et dans les inévitables autonomies, la réflexion passant de la thèse et de l'antithèse à la synthèse, non pour identifier les contraires à la façon d'Hegel, mais pour résoudre les oppositions apparentes, qui sont aussi fécondes que les vraies contradictions sont stériles. Tout cet « hegelianisme mitigé » nous semble raisonnable en même temps qu'ingénieux ; mais nous doutons que le dernier mot sur le fondement de la méthode soit dans l'analyse et la correction successive des données du bon sens. Assurément le bon sens est le point de départ nécessaire ; seulement, du premier coup, la philosophie ne doit-elle pas substituer au faisceau mêlé, confus de ses données, un principe évident, aussi large qu'on voudra, plus large que celui de Descartes, mais enfin un principe non sujet à correction, même par le procédé des approximations successives ? Et en effet, la correction ne suppose-t-elle pas qu'il y a erreur dans les données à corriger? Et s'il y a erreur, ne faut-il pas, malgré que vous en ayez, *contredire?* Correction n'est-il pas nécessairement synonyme de contradiction, sinon totale, au moins partielle ?

Quoi qu'il en soit, à la suite de ce tracé préliminaire, le plan de ce volumineux travail de réfutation est établi d'une main très sûre. Deux parties distinctes : d'abord les *substances* saisies par l'observation ; puis les *causes* démontrées par l'*induction*. Dans la première partie (qui déborde du premier volume jusqu'à la page 122 du second), cinq

livres : I. Définition de la substance et des notions connexes ; II. Connaissance expérimentale de la substance; III. Connaissance du moi ; IV. Perception des corps ; V. Réponse aux sophismes contre la véracité de la perception. Une simple énumération des chapitres dans lesquels ces divers titres se subdivisent nous mènerait beaucoup trop loin ; il vaut mieux signaler quelques détails en recommandant l'étude de l'ensemble. Le premier livre a la précision des scolastiques, sans s'écarter des façons de parler de notre temps; il est presque tout en définitions, en distinctions, en axiomes; mais il est partout clair et plein de bonnes provisions de grammaire générale et de métaphysique; il justifie déjà, par la portée d'une simple analyse des données du bon sens et du commun langage, à l'encontre du panthéisme et du sensualisme, une bonne partie de la méthode établie précédemment. — Elle donne des résultats encore plus frappants dans le second livre où, en établissant le fait de la connaissance immédiate des substances, l'auteur assigne à l'abstraction spontanée un rôle qui a échappé au spiritualisme contemporain, mais que la scolastique avait bien reconnu et analysé longtemps avant M. Taine; ce qui lui permet de résoudre, dans un sens également favorable à la vieille philosophie chrétienne, le problème de la nature des jugements primitifs, méconnue par Reid.

La marche de l'auteur, on le voit, est synthétique. Il est parti des notions les plus générales, de telle manière que le problème total de la connaissance des substances est déjà résolu, avant qu'il ait abordé l'examen spécial des deux perceptions, celle de la conscience qui connaît l'âme, celle des sens qui perçoit le corps. Il y a là assurément quelque inconvénient; il y a au moins l'écueil des répétitions. Mais le talent et la science de l'écrivain ont bien atténué, sinon entièrement écarté ce défaut. Rien n'est plus intéressant que son étude de la connaissance directe du moi par la conscience, avec l'examen des nombreuses objections présentées contre la réalité, la substantialité et la permanence de l'âme par le sensualisme ou le matérialisme contemporains (l. III); rien n'est plus intéressant, dis-je, excepté le quatrième livre « théorie de la perception.» Le scepticisme philosophique de notre époque, on le sait, s'acharne à éliminer le corps, autant que l'âme pour le moins, et l'analyse exacte de la connaissance sensible est assurément plus difficile et moins avancée, sans être au fond moins importante, que celle du fait de conscience. M. l'abbé de Broglie s'y est engagé avec une préparation complète au point de vue des sciences physiques et physiologiques ; il a su de plus y apporter une suite, une largeur, une perspicacité dont il serait difficile de trouver beaucoup d'exemples. Voici quelques-uns des résultats obtenus et défendus dans les onze chapitres de ce livre capital : l'étendue objec-

tive (quelle qu'en soit la nature, sur quoi l'auteur a son idée personnelle, renvoyée à une note spéciale, et qui n'obtiendra pas tous les suffrages) l'étendue objective est saisie directement, avec une pleine certitude, en dépit des théories subjectivistes trop facilement acceptées par nombre de philosophes. La réalité extérieure, la substance matérielle n'est pas moins certainement connue par les sens. Mais le tact seul l'atteint directement, tandis que l'ouïe et la vue ne donnent par eux-mêmes, avant leur éducation par le toucher, que des apparences ; le tact est *autodidacte*, les autres sens sont *hétérodidactes*. Les sensualistes de notre temps, qui nient la substance corporelle, abusent de la formule : Sensation connue, cause inconnue ; cette formule n'a son application que dans la perception des apparences ; encore l'analyse des simples données du bon sens fournit-elle des moyens, perfectionnés par la science moderne, de distinguer les apparences subjectives de celles qui révèlent sûrement des corps extérieurs. Toute perception, au reste, va du sujet à l'objet par une interprétation de signes, qui étant primitive, spontanée, instinctive, suppose des éléments innés.

C'est peut-être une faute de ne pas insister sur le mérite d'analyse et de discussion scientifiques de la plupart de ces pages. Mais nul ne les lira sans leur rendre justice. Aussi tenons-nous à indiquer plutôt, dans la théorie de la perception de M. l'abbé de Broglie, une lacune qui nous paraît constituer la principale imperfection de son bel ouvrage, avec le point touché plus haut et auquel se rattache intimement celui dont il s'agit ici. Le fait primitif et simple de la perception n'est pas nettement dégagé par l'auteur. Sans doute, la perception de l'objet corporel est bien distinguée des éléments de sensibilité subjective qui s'y mêlent ; les modifications apportées par la physique moderne à la synthèse scolastique, en ce qui concerne les qualités des corps, sont très bien déduites, sans rien enlever à la réalité de la connaissance sensible ; mais tout cela se réfère à l'*interprétation des signes*, avant laquelle il faut évidemment, sous peine de compromettre la certitude physique, reconnaître le fait de la perception immédiate de l'organisme, origine de la notion même de corps et base de toute « interprétation, » en pareille matière. Les personnes habituées aux études psychologiques s'étonneront moins de cette lacune si nous leur faisons remarquer un défaut commun à l'éminent auteur et à la plupart de ses devanciers : c'est qu'il n'a pas assez profondément distingué de la perception, plus ou moins dérivée et interprétative, des corps extérieurs la façon dont nous acquérons la connaissance de notre propre corps.

L'importante lacune que je viens d'indiquer ne laisse pas que de jeter quelque ombre sur le livre V : « Véracité de la perception extérieure, »

où l'évidence de la perception, qui devrait être au fond un fait primitif et irréductible, est appuyé ; sur la concordance de l'interprétation des signes ; » ce qui est d'ailleurs très juste pour les perceptions ultérieures et dérivées. Les limites qui nous sont imposées nous permettent à peine de recommander, dans ce livre, le chapitre excellent, quoique trop court peut-être, des « erreurs de perception, » et la discussion très serrée du système d'Helmoltz sur la vérité purement pratique de la connaissance sensible.

La même raison impérieuse nous défend de donner de la seconde partie de l'ouvrage, « les causes et l'induction, » autre chose qu'un sommaire des plus rapides. Elle se divise naturellement en trois livres. Le premier roule sur la notion et la recherche des causes et des lois. En bien distinguant ces deux notions, en séparant avec non moins de soin les causes libres des causes physiques, et parmi celles-ci les causes efficientes des causes simplement déterminantes, l'auteur prouve, comme on ne l'avait, ce semble, jamais fait aussi clairement, que dans les sciences expérimentales elles-mêmes, si l'induction comparative trouve les lois, l'induction rationnelle trouve, plus ou moins directement, les causes. — Le second livre, « l'induction dans la métaphysique et la science, » montre dans la recherche, la démonstration et l'étude de la cause première, l'application de l'induction rationnelle; et après avoir sommairement établi les données de la théodicée spiritualiste, repousse les prétentions de l'évolutionnisme, du panthéisme et de cette science moderne qui fait de la vérification expérimentale un complément nécessaire de toute certitude. — La critique directe et définitive du positivisme est l'objet du troisième et dernier livre. Les doctrines, plus ou moins similaires, plus ou moins diverses, d'Aug. Comte, de Stuart Mill, de M. Taine, sur la valeur réelle des faits et des lois et sur le fondement de l'induction y sont discutées avec autant de vigueur que de finesse ; ce qui aboutit à démêler la confusion bien commune, mais passagère — espérons-le bien — qui s'est établie entre les caractères de la science moderne, soucieuse de distinctions précises autant que de rigueur démonstrative, et ceux d'une prétendue philosophie qui ne vit que d'hypothèses et de confusions ; de telle sorte que la philosophie de l'avenir, précisément pour être d'accord avec la science et l'esprit scientifique, devra être ce vieux spiritualisme tant calomnié au nom de la science.

Nous avons donné à peine une idée de cette vaste construction, qui témoigne d'une force et d'une étendue de conception bien rares aujourd'hui. Nous avons, en particulier, omis presque toutes les questions de détail, y compris celles où l'auteur se préoccupe de l'accord de la philosophie traditionnelle, si hautement recommandée par Léon XIII, avec les théories physiques de ce temps ; la plus impor-

tante est sans contredit un essai de théorie sur les éléments de la matière, qui, sans s'écarter du thomisme, y introduit une détermination nouvelle par la notion de l'atome, théorie que l'auteur nomme lui-même *Atomisme scolastique* (voir surtout t. II, p. 577-599). Nous n'avons pas davantage pu faire apprécier la vigueur et la souplesse des démonstrations de M. de Broglie, non plus que la haute valeur de son style philosophique. Faut-il l'avouer? nous redoutions un peu, en ouvrant son livre, d'y rencontrer, au lieu de la sévérité scientifique, les procédés oratoires de l'éclectisme, avec cette abondance harmonieuse et ces couleurs brillantes dont le nom de l'auteur éveille l'idée. Mais il en est autrement. Des chapitres, des livres presque entiers sont remplis d'analyses patientes, de définitions, de tableaux méthodiques. L'écrivain se préoccupe d'être exact et d'être clair, nullement d'être agréable. Son langage est habituellement celui de la pensée même. Mais il faut ajouter que l'imagination intervient quand elle est utile, et fournit çà et là des comparaisons et des symboles d'autant plus frappants, d'autant plus aimables, qu'ils ne paraissent jamais cherchés. L'émotion, qui semble écartée à dessein de la plupart des pages, apparaît pourtant dans quelqu'une, mais sobre et contenue par le souci de la rigueur scientifique. Voyez, par exemple, au tome I, les pages 307-313, d'un long chapitre sur M. Taine et sa prétendue « illusion métaphysique du moi. » Du reste, c'est surtout l'esprit, l'ironie, tempérée par une sympathie vraie, qui dominent là comme dans les autres pages polémiques dirigées contre le même écrivain. Je n'en excepte pas celle où M. l'abbé de Broglie renouvelle avec bonheur une fantaisie de son adversaire lui-même à l'endroit de Cousin et de Jouffroy, et, attribuant à l'éducation le parti pris anti-spiritualiste de M. Taine, nous le montre né au XVIe siècle, en Espagne, élevé à Saragosse, et voué à la scolastique. « Il aurait été hardi, mais sans jamais sortir de l'orthodoxie; car il dit lui-même que passé trente ans les opinions sont faites. Or, à trente ans, dans le bon vieux temps, il aurait encore été un écolier. Il n'aurait eu qu'une passion, celle de l'étude et de la vérité. Il aurait trouvé pour les mystères chrétiens les mêmes explications subtiles avec lesquelles il a prétendu résoudre ce qu'il appelle l'illusion métaphysique du moi. Dans le cas où quelque difficulté lui aurait paru plus forte, il n'aurait pas craint de la franchir par quelque hypothèse inouïe, et la postérité s'étonnerait de voir un si puissant esprit se payer de mots si aisément... Il aurait obtenu l'affection de ses disciples, l'estime de ses adversaires, et son nom serait resté avec autorité. » Né au XIXe siècle, nourri à une autre école, il a été à la fois tout semblable et tout différent. Son nom restera, mais l'autorité qu'il gardera en matière historique, ne saurait protéger sa philosophie, si complètement démolie, avec les systèmes congénères, par le grand et beau travail de M. l'abbé de Broglie. LÉONCE COUTURE.

Les confins de la science et de la philosophie, par le P. I. Carbonnelle S. J. 2e édit. Paris, Palmé, 1881, 2 vol. in-12 de VIII-378 et 345 p. — Prix : 6 fr.

Voici un ouvrage qui vient à son heure. Un savant, docteur en sciences mathématiques et physiques, qui s'est occupé durant de longues années des plus hautes questions, s'adresse aux savants et aux penseurs, et, dans un style clair, sobre et châtié, discute, sans passion comme sans crainte, les affirmations de la science et aussi celles de la philosophie digne de ce nom. Nul mieux que l'auteur n'était en mesure de mener à bonne fin ce travail, et le savant secrétaire de la Société scientifique peut dire avec une confiance bien légitime : « Je ne sais s'ils (les savants matérialistes) relèveront les assertions; ce qui me paraît certain, c'est qu'ils ne diront rien des preuves (t. II, p. 337). » Entre le mot de la préface et celui de la conclusion, il y a place pour une discussion approfondie et de la courtoisie la plus délicate. Les matérialistes purs, les positivistes, les transformistes quand même, les partisans de l'éternité de la matière sont successivement interrogés par l'auteur ; leurs réponses sont entendues, pesées, discutées et, si elles sont sophistiques ou fausses, elles sont impitoyablement réfutées.

Le P. Carbonnelle estime qu'il est impolitique de viser seulement les simples soldats et de laisser vaguer les chefs. Il néglige les premiers et s'en prend aux guides du parti adverse. MM. Tyndall, J. W. Draper, J. Simon, Littré, etc., sont traités avec les égards que comporte leur mérite, mais aussi avec la liberté dont on jouit dans la double république de la science et de la littérature.

On imagine sans peine que le livre du P. Carbonnelle ne s'adresse pas à toutes sortes de lecteurs. Il en est tant qui ne connaissent pas même les confins sur lesquels se passe cette joute intéressante.

Mais ceux qui voudront savoir ce qu'il faut penser du *progrès*, de *la théorie atomique*, de *l'infini dans le temps et l'espace*, de la nécessité de *la Création* et des *lois générales de l'univers* dans leurs rapports avec *la Providence* et *la prière*, trouveront de quoi satisfaire leur légitime curiosité. Le P. Carbonnelle, savant et théologien, leur apprendra à mépriser des objections et des sophismes dont il a raison le plus facilement du monde.

L'érudition approfondie de l'auteur lui permet d'aborder les questions les plus délicates et les plus ardues ; il ne se fait pas faute de le faire, avec toute l'assurance du savant et la logique du philosophe. Il traite, en effet, dans son second volume, des *actions vitales*, des *forces volontaires*. Voici ensuite *les mouvements musculaires et les sensations ; la différence essentielle entre l'homme et les animaux*. L'auteur la fait consister dans la faculté de connaître. Enfin le chapitre IV traite de

l'origine et de *la formation des organismes*. Cette étude dernière est, de nos jours surtout, d'un intérêt capital.

Ce n'est pas que l'auteur nous vienne exposer des faits nouveaux. « Les faits utiles, dit-il, se sont accumulés au point d'être même parfois encombrants; et déjà, qu'on veuille bien me pardonner la forme et le fond de ce jugement, ce qui manque le plus aujourd'hui, ce ne sont pas les matériaux, c'est la manière de s'en servir. »

« Quoi qu'il en soit, les savants de nos jours sont, à ce sujet, divisés en deux écoles opposées, tellement opposées qu'elles ne peuvent rien avoir de commun, parce qu'elles se séparent dès leur premier pas. Suivant les uns, l'organisation de la matière, la fabrication des organismes, ces machines naturelles, résultent comme celles de toutes nos machines artificielles, de l'exécution volontaire de plans intelligents. Suivant les autres, elle n'est que le produit nécessaire des forces atomiques, comme la formation des corps organiques, des planètes, par exemple. C'est à la comparaison de ces deux doctrines que nous consacrons ce dernier chapitre » (t. II, p. 210).

Il n'est pas besoin de dire combien grande est l'importance de cet examen fondamental. L'intérêt qui s'attache à la discussion s'agrandit encore à la vue de la liberté que l'Église laisse au savant chrétien dans le domaine de la science, tandis que l'auteur peut écrire (t. II, p. 209) des partisans de l'éternité de la matière : « Nous comprenons sans peine qu'un dogme absurde oblige ses fidèles à se contredire; c'est tout naturel, puisque c'est nécessaire. Il nous suffit de constater ici qu'ils ne sont pas libres dans la question qui nous occupe; malgré la science réelle de quelques-uns de leurs docteurs, cette remarque nous paraît ébranler quelque peu leur autorité. »

Nous regrettons de ne pouvoir analyser plus largement ce puissant travail du savant et du penseur catholique. Mais nous engageons les hommes sérieux à l'étudier. Ils auront une double satisfaction : celle de voir que leur foi et les espérances de leur âme reposent sur des fondements que la science n'ébranle même pas, et celle de voir la confusion d'une foule d'hommes, qui « déclarent la guerre au Tout-Puissant. » — « Les savants sont des hommes sujets aux passions humaines, plus exposés même que les autres à l'orgueil, et par suite à l'aveuglement. Leurs divagations sont plus dangereuses, parce qu'il y a toujours de pauvres gens qui les prennent pour chefs et pour guides ; c'est pour cela que nous avons entrepris de bien montrer que ce sont des divagations (t. II, p. 341). »

Terminons en disant que le format du livre, le papier, le caractère employé et le prix modique donnent au travail du P. Carbonnelle un mérite qui ne diminue en rien la valeur du fond. L. Y.

Heures de philosophie, par Octave Pirmez. 2e édit. Paris, E. Plon, 1881, in-8 de 534 p. — Prix : 5 fr.

Deux fois déjà j'ai eu le plaisir de rendre compte ici même d'ouvrages de M. Octave Pirmez au moment de leur publication. Voici aujourd'hui, du même écrivain, la seconde édition d'un livre que le *Polybiblion* avait omis de signaler lors de son apparition. Nous devons profiter de l'occasion pour réparer cet injuste oubli. M. Pirmez n'est pas de ceux dont la prodigalité puisse fatiguer le public : il ne lui a livré que quatre volumes en vingt ans. Il n'est pas non plus de ceux qu'on a le droit de négliger : penseur profond, artiste tour à tour délicat et vigoureux, il mérite à tous égards de fixer l'attention. Je m'étais permis de reprocher à ses précédents ouvrages, *Jours de solitude* et *Rémo*, une certaine mélancolie monotone, faite de doute et de désenchantement, qui m'avait semblé inhérente à son tempérament ; ici règne une raison plus calme, plus sereine : on sent qu'est arrivée l'heure de la maturité. L'esprit, plus sûr de lui-même, s'est élevé au-dessus du doute, et s'est résigné aux tristesses de la vie, réglées par une sagesse infinie. Le temps a emporté aussi quelque peu de cette poésie des jeunes années qui chantait si rêveuse dans des phrases mélodieusement rhythmées. Mais le fond est resté le même. « Ce livre, explique M. Pirmez dans son court prologue, fut écrit dans la solitude des champs, loin de la rumeur des foules. L'auteur s'est placé en présence de la vérité infinie, qui se manifeste doublement à nous : à nos regards, lorsqu'ils sont attentifs aux merveilleux phénomènes du monde externe ; à notre âme, lorsqu'elle se recueille en sa sincérité.... L'auteur se décide à publier les pages qu'on va lire ; elles forment le bref résumé de ses méditations sur la nature, l'humanité et l'idéal. » Je ne tenterai ni classification, ni analyse de ces méditations plus ou moins développées, parfois réduites à une seule phrase, et se suivant sans ordre bien apparent. Elles creusent ou effleurent toutes sortes de sujets, et M. Pirmez ne se livrant pas « aux séductions de la métaphysique transcendentale, un esprit sérieux qui ne se pique pas de philosophie scolastique, peut facilement le suivre. Le philosophe est doublé d'un styliste : au milieu d'études plus graves, les questions de style le préoccupent visiblement, et tout en appliquant le procédé, il en définit curieusement la théorie : « Faire naître la rêverie, dit-il, exprimer tout l'infini en ne se servant que de termes concis ; avoir la pureté, la transparence, et à la fois la vérité ; faire parler, comme par des lèvres d'en haut, un langage philosophique ; sembler serein et cependant montrer que la passion couve en soi ; être moderne par le fond et antique par la forme, — tel est, dans l'art littéraire, le but que quelques écrivains voudraient atteindre. » Ou bien encore : « Certaines combinaisons de mots produisent des

clartés spirituelles : telle épithète jointe à tel substantif peut ouvrir à notre esprit des perspectives inattendues... » L'homme du monde se montre aussi dans certaines pages, comme dans celles qui commencent par ces mots : « Il est des cercles antichrétiens où s'enferment quelques privilégiés de la fortune, et qui n'existent que par la vanité et le mensonge... » On ne saurait pousser plus loin l'analyse des vanités mondaines, ni les flétrir dans un langage plus élevé. Mais que d'observations délicates, émues ne faudrait-il pas tout aussi bien indiquer dans les méditations sur l'amitié, sur l'amour, sur la famille, sur l'éducation, sur l'art et plus particulièrement sur les défauts et les travers humains ! C'est large à la manière antique, mais en même temps pénétré d'un profond sentiment chrétien d'indulgence et de tendresse. Ce livre est dédié « aux esprits religieux, — penseurs, poètes, artistes, — à tous ceux qui chérissent la nature par amour de l'Idéal, et que préoccupe la mystérieuse destinée de l'homme. » Il s'adresse, en effet, aux esprits d'élite, qu'il intéressera certainement et qu'il charmera.

EMMANUEL DE SAINT-ALBIN.

La Famille telle que Dieu l'a faite, par M. l'abbé EUGÈNE ROQUETTE. — Paris, Téqui, 1881, 2 vol. in-18 de 360 p. et 390 p. — Prix : 6 fr.

Il y a deux parts à faire dans ce livre, et elles appellent des jugements très différents.

Le premier volume se recommande de lui-même : c'est un exposé de la doctrine catholique sur le mariage, la paternité et l'éducation. Là, M. l'abbé Roquette est dans son domaine, et, sauf quelques points où il nous semble dépasser le but par des exagérations de langage, il parle bien de ce qu'il sait. Prêtre, il a mission d'enseigner, de mettre en pleine lumière, et de venger contre les aberrations contemporaines les lois toutes divines qui constituent la famille et font sa moralité, sa dignité, son honneur.

Mais comment traduire la stupéfaction où nous jette son second volume ? Celui-ci est un pamphlet dirigé contre l'homme de notre temps qui a rendu les plus éminents services à cette grande cause de la restauration de la famille. M. l'abbé Roquette s'attaque à M. Le Play, sans le connaître, sans avoir la moindre notion de sa méthode, de la portée de ses observations et de sa doctrine, du mouvement d'études et d'idées qui est sorti de ses beaux livres. L'a-t-il même lu ? Nous avons peine à le croire, tant il le représente sous des traits contraires à la vérité. Ainsi, aux yeux de M. l'abbé Roquette, M. Le Play est un ingénieur pour lequel « la famille est un objet d'organisation tout humaine, comme le travail, comme l'usine et l'atelier, » et qui prétend « refaire l'œuvre de Dieu (préface). » — « Il se croit et

veut être conservateur, mais il est avant tout un homme de 89 (t. II, p. 76). » — « Le second vice de son système est sa vulgarité, sa trivialité et, on ose même le dire, sa bassesse (p. 77) » etc.... De si étranges accusations sont accompagnées d'assertions non moins choquantes : « La liberté testamentaire préconisée par M. Le Play est révolutionnaire et odieuse (p. 88). » — « Le testament est une nouveauté, une révolution, une sorte d'attentat contre la loi d'Adam (p. 44). »— « Qui ne sait que, lorsqu'il s'agit d'un père à l'égard de ses enfants, le cœur emporte le plus souvent la tête, et que nul n'est plus aveugle qu'un père (p. 81)? »

Et tout cela est dit, parce que M. Le Play n'a cru ni sage, ni utile, ni possible, de rétablir actuellement la famille sur la base du droit d'aînesse ! Quelle manière de défendre une cause ! Nous sommes affligé de trouver chez M. l'abbé Roquette de tels procédés et de semblables maximes ; et il suffit de les constater pour que tout lecteur éclairé, lors même qu'il ne serait pas instruit à fond de l'œuvre de M. Le Play, en fasse justice.

Ajoutons qu'il est étrange que les deux volumes de M. l'abbé Roquette paraissent sous le patronage de l'Œuvre de Saint-Michel, laquelle, on se le rappelle, a publié la première édition du livre de M. Le Play sur l'*Organisation de la famille*. C. R.

Contes choisis sur l'économie politique, par Miss Harriet Martineau, traduits de l'anglais par B. Maurice, avec une biographie de l'auteur par Gustave de Molinari. Paris, 1881, 2 vol. in-8 de xxi-562 et 552 p. — Prix : 15 fr.

C'est une idée assez vieille et assez souvent mise en pratique de placer dans le cadre d'une fiction quelque vérité morale ou quelque principe scientifique : de là les fables, de là les romans de Jules Verne, de là les *Contes sur l'économie politique* de miss Harriet Martineau. Malgré leur diversité, tous ces types rentrent dans le même principe : faire de la fiction l'instrument de la vérité. La collection complète des *Contes* de miss Martineau a été traduite il y a longtemps par B. Maurice : on en donne aujourd'hui un choix. Il y en a dix, chacun précédé d'un exposé des principes qu'il développe : c'est quelque chose comme l'ἐπιμυθιον qui suit chaque fable d'Esope. — L'ouvrage a tous les avantages et tous les défauts d'un tel genre de littérature : on doit rendre hommage à la femme qui a su mettre en action des principes aussi abstraits que la nature de la richesse (*La colonie isolée*) ou du capital (*La colline et la vallée*), les conditions économiques de la propriété (*L'Irlande*), la liberté de l'industrie (*Un conte de la Tyne*), la monnaie (*La mer enchantée*), la rente du sol (*Ella de Gaverloch*), la valeur en usage et la valeur en échange (*Les vins de France et la*

politique), les conditions économiques de la colonisation (*L'Emigration*), le commerce des colonies (*Les perles et la cannelle*), la consommation (*Briery-Crek*, la baie aux ronces); mais il faut avouer que, malgré un grand nombre de pages attrayantes, la leçon, en vue de laquelle tout est disposé donne, souvent au récit une marche quelque peu guindée. C'est dans la peinture des mœurs économiques de l'Angleterre que miss Harriet Martineau réussit le mieux : on la sent chez elle. Ainsi, dans *Ella de Gaverloch*, les rapports du laird et du tenancier me paraissent un chef-d'œuvre d'observations. — Une biographie de l'auteur, par M. Gustave de Molinari, précède cette édition : là encore on trouvera une physionomie peu aimable sans doute, mais vivante et bien tracée. On estime miss Harriet Martineau, et dans ses erreurs on reconnaît la victime du protestantisme. BERNON.

Situation du métayage en France. *Rapport sur l'enquête ouverte par la Société des agriculteurs de France*, par M. le comte DE TOURDONNET. Paris, impr. Mersch, 1881, in-8 de 468 p.

La Société des agriculteurs de France, qui a rendu tant de services aux progrès agricoles du pays, vient d'en rendre un considérable à la science économique par la remarquable enquête dont M. le comte de Tourdonnet a dégagé les résultats dans ce volume. Il se compose de deux parties : des tableaux où sont analysées méthodiquement et par département les réponses au questionnaire, et un rapport qui, tout en condensant ces renseignements est l'œuvre propre de M. de Tourdonnet. L'ensemble constitue, pour toute la partie du territoire où règne le métayage, une très remarquable continuation des travaux de M. de Lavergne. Nous n'hésitons même pas à dire qu'elle leur est fort supérieure au point de vue de la saine compréhension des rapports sociaux.

M. de Tourdonnet débute par une introduction historique sur le rôle du métayage, qui, quoique de seconde main, est remarquable, par sa pénétration et la justesse de ses conclusions. Il fait très bien ressortir la liaison qui a existé entre le métayage emphytéotique, ou au moins traditionnel, et la liberté personnelle des cultivateurs, ainsi que son influence sur la constitution d'une classe moyenne agricole.

Ces considérations historiques amènent M. de Tourdonnet a conclure que le métayage, en intéressant le travailleur manuel aux profits et à la plus-value du capital, d'une part, et en attribuant la direction effective de la culture et la majeure partie des risques au propriétaire, d'autre part, est la combinaison la mieux appropriée aux périodes critiques de l'agriculture, aux époques de transformation et de mobilité. Or, ce sont là les traits caractéristiques du temps actuel. Aussi l'auteur, tout en reconnaissant les difficultés que l'esprit de populations

déshabituées de ce contrat, oppose à sa propagation, dit fort justement : « Nos préférences sont au métayage là où il a pu résister par sa vitalité au discrédit qu'on a fait peser sur lui, là où le fermage trompant les promesses qui résident en lui, a accusé ses défaillances, là où les fermiers, effrayés par la crise, se sont dérobés aux exploitations domaniales. »

La grande objection contre le métayage est qu'il se prête mal aux améliorations agricoles. M. de Tourdonnet y fait une réponse victorieuse en s'appuyant sur de très nombreux exemples, au milieu desquels brillent les grands résultats obtenus par les propriétaires du Bourbonnais, dont MM. de Larminat et de Garidel ont rendu compte dans un ouvrage signalé ici même ; mais il faut pour cela que le propriétaire réside sur ses terres, ait une réserve destinée à donner l'exemple et acquière l'instruction pratique nécessaire. M. de Tourdonnet n'est nullement exclusif dans ses vues, et il recommande fortement l'heureux emploi du bail à ferme fait par M. de Saint-Victor dans la terre de Ronno et qui repose sur la direction de la culture par le propriétaire. Nous ne pouvons nous arrêter sur tout ce qui mérite d'être signalé dans ce volume. Indiquons seulement en terminant les rectifications apportées dans cette enquête faite par des gens compétents aux statistiques officielles. Ces statistiques rangent la Corse parmi les pays où le fermage prédomine, et il n'y a que des métayers ! Elles ont recensé dans le département du Nord des métayers, trompées par une vieille appellation locale. Enfin elles ont pris les tenanciers à domaine congéable du Finistère pour des métayers, et cependant c'est le mode d'amodiation le plus éloigné du colonat partiaire. Puisque les les bureaucrates se sont trompés sur des faits si simples, que d'autres erreurs agricoles doivent contenir les gros volumes imprimés aux frais des agriculteurs ! C. J.

Musée préhistorique, par MM. Gabriel et Adrien de Mortillet. Album de 100 planches contenant 1,200 dessins classés méthodiquement; format grand in-8. — Prix : 30 francs. (Les souscriptions sont reçues par M. Adrien de Mortillet, à Saint-Germain-en-Laye Seine-et-Oise.)

Un des hommes qui ont le plus fait pour l'avancement des sciences paléoethnologiques, M. Gabriel de Mortillet, professeur de l'école d'anthropologie de Paris, publie depuis quelques mois une œuvre essentiellement utile, sous le titre de *Musée préhistorique*. Cent planches, exécutées d'après les dessins faits par M. Adrien de Mortillet fils, donnent les reproductions exactes et artistiques d'objets décrits dans un texte explicatif.

La moitié des livraisons bi-mensuelles a paru avec ponctualité, et le surplus ne se fera pas attendre ; dans six mois un superbe volume

illustré aura enrichi la librairie spéciale de ces hommes nombreux et studieux qui, d'un bout du monde à l'autre, s'occupent activement de recherches destinées à porter la lumière dans beaucoup de questions encore obscures.

Le texte est au courant des travaux et des découvertes les plus récentes : la position scientifique et la notoriété de l'auteur en garantissent l'exactitude scrupuleuse.

Les objets représentés sont tous choisis parmi des types connus très caractérisés, ou parmi des pièces inédites soigneusement choisies; un certain nombre, qui n'avaient pas été donnés par de précédents dessinateurs sous leur véritable aspect, ont été rétablis par l'artiste dans leur exactitude matérielle.

Le *Musée préhistorique* de MM. de Mortillet vient à son heure, après les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, après le traité didactique (*Archéologie préhistorique*) en ce moment sous presse, dans la *Bibliothèque des sciences contemporaines*.

Les trois ouvrages se soutiennent et se complètent.

Le *Musée préhistorique* est, en outre, vraiment, le travail complémentaire de tous les livres sur le même sujet ; dans ce temps ou tant de personnes s'occupent de l'archéologie dite préhistorique, peut-être au préjudice de la véritable archéologie historique, il est bon d'avoir un recueil qui centralise cette science encore nouvelle. En prenant ce recueil comme règle, on pourra s'entendre avec plus de facilité sur une foule de points où, jusqu'ici, chacun marche un peu en désordre. Il pourra être très utile, j'allais dire indispensable à tous les conservateurs de musées, aux bibliothécaires, aux savants, aux chercheurs et aux curieux. L'un des services qu'il est appelé à rendre est analogue, pour les études écrites, les classifications et la correspondance, à ceux que rend la série des signes internationaux, pour les cartes paléoethnologiques du globe entier. J. B. A.

Le musée rétrospectif du métal à l'Exposition de l'Union centrale des beaux-arts, 1880, par Germain Bapst. Paris, A. Quantin, 1881, in-8 de 106 pages et 10 planches gravées. — Prix : 15 fr.

Cet opuscule extrait de la *Revue des arts décoratifs*, est une intéressante description de l'exposition de l'Union centrale des beaux-arts de 1880 ; il serait à souhaiter que l'on eût un livret analogue pour garder le souvenir de toutes les exhibitions semblables qui se font en France, aussi bien à Paris que dans les départements.

Cette description est faite plutôt au point de vue technique qu'au point de vue de l'érudition proprement dite ; aussi on y trouve une

foule de détails et de notions que, bien souvent, les collectionneurs et les archéologues les plus savants ignorent complètement. Nous serions tentés de faire une petite querelle à M. Bapst à propos de la sévérité avec laquelle il traite la numismatique, comme science *aride* et provoquant des baillements formidables ; nous n'en ferons rien, parce qu'il parle d'une chose qui lui est étrangère, et aussi à cause du plaisir et du profit que nous avons retirés en lisant les excellentes pages consacrées à l'étude des diverses industries du métal.

A. DE B.

BELLES-LETTRES

Collection de contes et chansons populaires. *Recueil de contes populaires grecs*, traduits sur les textes originaux par EMILE LEGRAND. — Paris, Leroux, 1881, gr. in-18 de XIX-274 pages. — Prix : 5 fr.

Après un dédaigneux oubli, on s'est mis, en Grèce comme ailleurs, à recueillir avec empressement tout ce qui se rattache à la littérature populaire. Il appartenait à M. Émile Legrand, à qui l'on doit une si intéressante collection de chants populaires grecs, de nous faire profiter de ces actives recherches. Trente contes viennent d'être traduits par lui. Ils ont été tirés du recueil donné par M. Athanase Sakelarios dans le troisième volume de ses *Cypriaques*, des *Analectes néo-helléniques* et de quelques autres livres, ou sont dus à des communications faites à M. Legrand qui, de son côté, a rassemblé un grand nombre de petites œuvres du même genre. Après avoir, dans sa préface, indiqué le lieu de provenance de ces récits, le traducteur mentionne rapidement quelques-unes des ressemblances qu'on peut leur trouver. On sait que les poésies, les traditions, les proverbes, les devinettes existent souvent presque semblables dans des contrées fort éloignées les unes des autres. Il en est de même pour les contes. Dans le joli volume que nous annonçons, il en est peu qui ne réveillent des souvenirs. Ainsi le *Seigneur du monde souterrain* nous a rappelé la fable de Psyché et les nombreuses ramifications sur lesquelles dernièrement M. Cosquin publiait des observations si curieuses (*Romania*, t. X, p. 217). *La Tzitzinœna* appartient à ce grand cycle de la femme innocente et persécutée qu'on retrouve dans le *Chevalier au Cygne*, *li Reali di Francia*, le *Pecorone*, les *Contes de Musœus* et tant de vieilles fictions. Dans le conte de *Cendrillon* — on le rencontre pour ainsi dire partout — la fameuse pantoufle n'a pas été oubliée. Dans le *Trimmatos*, certaine petite clé remet en mémoire celle que la Barbe-Bleue confia à sa femme en lui défendant de s'en servir. *Xylomarie* a de grandes analogies avec notre *Peau d'âne*, et quantité de récits italiens,

siciliens, catalans, allemands. Dans deux contes (p. 111 et 191) des pommes ont la même propriété singulière que le lys né des pleurs d'Iseult et de Tristan (*Primavera y flot de romances*, n° 146), ou que la bourrache de la *romance d'Alexandra* (*Jahrbuch für rom. und engl. literatur*, t. III, p. 287). Deux autres contes (p. 29 et 39) roulent sur des devinettes, comme ceux que M. Machado y Alvares a insérés dans la *coleccion de Enigmas*. *La belle sans mains* a une évidente parenté non seulement avec la *Maneckine* que M. Legrand indique seule, mais avec un épisode du *Victorial*, le roman catalan du *roi de Hongrie*, le mystère de *Santa Uliva*, la *Figlia del re di Dacia*, *la Fille aux bras coupés* des contes bretons, etc. M. Legrand nous apprend que ce récit, sur la donnée duquel M. Wesselofski a publié une si bonne étude, est populaire aussi en Normandie ; mais il lui semble probable qu'il parvînt à la Grèce par quelques versions italiennes. Ce put être par une des œuvres que nous citions tout à l'heure.

M. Legrand ne pouvait s'arrêter minutieusement à des parallèles de ce genre : cela l'eût conduit bien au delà des limites assignées à son œuvre ; ce qu'il dit sur ce point est d'ailleurs très suffisant pour mettre le lecteur sur la voie d'autres confrontations. Nous ne pouvons comparer la traduction au texte grec, mais nous sommes rassuré sur l'exactitude avec laquelle elle a dû être faite, puisque M. Legrand nous dit que la fidélité a été sa constante préoccupation. — Ce recueil inaugure très bien la jolie collection de contes et de chants populaires dont M. Leroux a entrepris la publication. TH. P.

Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane, per cura di G. PITRÈ. Vol. XII. *Spettacoli e feste*. Palerme, Pedone-Lauriel, 1881, in-8 de XIX-475 p. — Prix : 5 fr.

Le *Polybiblion* a parlé il y a quelques mois du beau recueil de proverbes siciliens que M. G. Pitrè a publié en quatre gros et savants volumes. A la fin de l'article où il était rendu compte de cet ouvrage, on en annonçait un autre de l'infatigable érudit sicilien. Ce tome, qui vient de paraître, est consacré aux spectacles et fêtes populaires, et n'est pas moins intéressant que les onze volumes dont il a été précédé. A une courte préface succède une introduction où l'auteur jette un coup d'œil sur l'ensemble du sujet qu'il va traiter. Sans adopter les opinions exagérées de quelques modernes, qui ont voulu voir des mythes partout, M. Pitrè nous paraît avoir bien défini le grand rôle que le soleil exerça sur les imaginations des peuples incultes, et évidemment bien des cérémonies, bien des usages se rattachent à cette impression fort naturelle. M. Pitrè rappelle qu'on a avancé que le christianisme crut pouvoir, en les purifiant, en les sanctifiant, adopter

les époques consacrées à des cérémonies païennes, mais il ne s'arrête pas à l'examen ou à la discussion de ces assertions bien connues et préfère, dans des faits moins rebattus, chercher les origines de fêtes ou de croyances dont il expose le caractère symbolique.

La première partie du volume est consacrée aux représentations dramatiques. Elles eurent lieu en Italie plus tardivement qu'en France et qu'en Allemagne ; les premiers manuscrits que l'on a pu en découvrir ne dépassent pas le quinzième siècle. En Sicile, où pendant l'antiquité les fêtes dramatiques eurent tant de vogue dans les théâtres de Syracuse, de Selinonte et de Taormina, les mystères n'apparurent guère que vers 1743. M. Pitrè, avec le soin et l'érudition qu'on lui connaît, part de cette date, et nous donne les analyses et des fragments des pièces qui furent jouées sur divers points de son île natale.

La seconde partie du livre, non moins curieuse, est plus amusante, si l'on peut employer sans irrévérence ce mot à propos d'une œuvre aussi savamment faite. Il s'agit là des innombrables pratiques et superstitions que les Siciliens ont pour chaque jour de l'année. On a dit et redit que poésies, proverbes, devinettes, contes se trouvaient souvent les mêmes dans des pays fort distants les uns des autres. Le même phénomène se produit pour plusieurs croyances et usages populaires. Ainsi nous rencontrons en Sicile, comme partout, les feux de la saint Jean. Nous voyons aussi que saint Blaise est en Sicile invoqué pour le mal de gorge et qu'au jour de sa fête on fabrique des petits pains qui, après avoir été bénis, préservent ceux qui les mangent des angines et autres maladies analogues. Dans le Pays messin il en est de même ; le 3 février, on fait un pèlerinage à Châtel-Saint-Blaise, forteresse ruinée située à une dizaine de kilomètres de Metz, et l'on mange des petits gâteaux ayant les mêmes vertus que ceux de Palerme. Il y aurait d'autres rapprochements de ce genre à faire. D'autres fois les usages diffèrent. Ainsi nous ne retrouvons pas en Sicile les pratiques qui jadis avaient lieu dans beaucoup de nos provinces pour la saint Valentin ; on en aperçoit cependant comme une dégénérescence dans le pronostic que les jeunes siciliennes tirent du fait suivant. « Toute jeune fille qui désire savoir si elle se mariera, et quels seront à peu près la figure et l'âge de son époux, le 14 février, une heure avant le lever du soleil, se met à sa fenêtre ou sur sa porte. Si dans une demi-heure il ne passe personne, adieu le mariage. Si au contraire un homme vient à passer, le mariage est certain, et les traits, l'âge du passant peuvent faire présumer quel sera l'époux. » Le premier et le trois mai sont très fêtés en Sicile, mais l'accueil que l'on y fait au printemps ne rappelle que d'assez loin les Trimazos de Lorraine. Le jour des morts sert de prétexte à une distribution de gâteaux et de jouets que l'on fait aux enfants : les morts remplacent pour eux saint Nicolas ou le

petit Jésus. Dans quelques provinces de la Sicile, cependant c'est Noël qui amène ces largesses, et alors elles sont faites pour la *veille de Noël*. Noël donne lieu à beaucoup de cérémonies et de réjouissances. — M. Pitrè cite un chant assez semblable à ceux qui, en France, ont reçu leur nom de ce grand jour. Quelquefois des superstitions condamnables profanent la fête par excellence : c'est dans la nuit de Noël que des femmes préparent les philtres qui doivent leur ramener un amant ou un mari infidèle ; c'est dans cette nuit encore que les jeunes filles croient, en s'enduisant de miel, se rendre d'une beauté et d'une amabilité irrésistibles.

Nous avons dépassé les proportions ordinaires des articles de cette *Revue*, tout en laissant de côté beaucoup de points sur lesquels nous nous proposions de nous arrêter. Tous les lecteurs qu'intéressent les usages populaires ne manqueront pas, du reste, de recourir au volume érudit — et je le répète, parce que l'union des deux adjectifs est fort rare — érudit et amusant à la fois dont M. G. Pitrè vient d'augmenter la *Bibliotheca delle tradizioni popolari siciliane*.

TH. DE PUYMAIGRE.

Dante Alighieri's Leben und Werke, *in Zusammenhang dargestellt*, par le docteur FRANZ X. WEGELE. Jena, Fischer, 1879, in-8 de XIV-630 p.

L'ouvrage du docteur Franz X. Wegele, *Vie et œuvres de Dante*, est un écrit sur les publications allemandes et françaises : notamment Karl Hegel, Hase, Fauriel, Ozanam, et, pour cette troisième édition, Perrens. C'est donc en vain qu'on y chercherait des faits ou des jugements nouveaux ; mais on y trouvera, dans un récit habilement conduit, un fidèle résumé de tout ce qui a été écrit dans ces deux pays sur les différentes questions dantesques. Il n'en est que plus fâcheux que les nécessités de sa situation n'aient pas permis à l'auteur de consulter les publications italiennes : le *Papato* de Mgr Tripepi, entre autres, lui eût donné de précieux renseignements pour l'intelligence de certains passages de la *Divine Comédie*. — Une photographie du monument de Dante, sur la place de Santa Croce à Florence, orne cette édition. Deux appendices contiennent, l'un le texte du décret de bannissement de Dante, l'autre le Regeste de Dante, c'est-à-dire une suite chronologique des principaux événements de sa vie. — Un index alphabétique des personnes nommées par le docteur Wegele termine le volume.

BERNON.

Poésies, Journal, Lettres de René F. Saint-Maur, avec une notice par JULES AUFFRAY, ancien auditeur au Conseil d'Etat. Paris, V. Lecoffre, 1881, in-12 de 314 p. — Prix : 3 fr. 50.

Peu de livres offrent l'intérêt de celui-ci, qui tranche cependant sur ces publications à grand fracas que le monde aime et dont la réclame s'empare. Ce n'est qu'un journal simple, mais attachant, précédé de quelques poésies d'un souffle vigoureux et fier. L'auteur est un jeune homme, issu d'une famille profondément chrétienne, choyé dans les premières années par des parents qui comprenaient ce qu'est l'âme d'un enfant, élevé par leurs soins pieux, couvé par leur affection, puis remis ensuite aux mains de ces instituteurs modèles qu'on expulse parce qu'on ne peut les imiter ni en science, ni en vertus, ni en dévouement.

Qu'était au sortir de leurs mains cet adolescent? que promettait-il d'être plus tard? C'est ce que dira la lecture de cet ouvrage, et ce que ne saurait faire un aride compte-rendu. Il serait d'ailleurs difficile de retracer la vie de René François Saint-Maur avec plus de bonheur que ne l'a fait l'ami qui a réuni les éléments de ce volume, et qui l'a ouvert par une notice où l'affection ne trahit en rien les droits de la vérité.

Ce qui domine dans les pages de ce journal, écrites naturellement à bâtons rompus, sous l'influence des sentiments divers qui frappaient leur auteur, c'est toujours un but élevé. Il a tracé un jour sa propre devise dans ces vers qui résument ses résolutions:

Crois, aime, espère et vas, bravant la calomnie,
L'âme navrée et le front haut!

Ainsi rempli de l'enthousiasme de la jeunesse, René voulut marcher le front haut ; il avait son idéal, et son dessein était de

Consacrer son intelligence
A défendre la vérité,
Devenir par son éloquence
Le champion de l'équité.
Voilà sous quelle forme, et comme
Les rêves brillent à ses yeux.
Il faut avant tout être *un homme*,
On s'occupe après d'être heureux!

Faut-il s'étonner ensuite qu'il recherchât dans le travail le droit d'être partout au premier rang? Noble ambition que l'orgueil ne venait pas déflorer.

Il se livra donc sérieusement à l'étude. Au sortir de ses classes, où il obtint de brillants succès, il fit son droit avec soin et voulut le pousser jusqu'au doctorat; il étudia à l'École des chartes, s'occupa dans diverses réunions de jeunes gens, de science, de philosophie et de littérature, et l'on peut dire qu'il était des plus aimés et des mieux écoutés.

Malgré sa facilité naturelle, il était sévère pour lui. « On a beau

dire, écrit-il dans son journal, que le temps ne fait rien à l'affaire, faire vite est rarement une condition de faire bien..... Quand on a achevé, ou plutôt quand on croit avoir achevé une œuvre, il faut la reprendre au pied; » et plus loin : « Les pleutres seuls sont contents de ce qu'ils ont écrit. » — « Enfin, on laisse dormir ces pages brûlantes, humides..., et au bout de quelques jours de repos, on commence le travail de la rédaction définitive... Voilà ma théorie et ma poétique. »

Aussi ne fut-il pas comme cette masse d'écrivains de notre temps qui désirent voir imprimer leur nom, et, presque sans les relire, publier leurs écrits dès qu'ils les ont composés. Non, pour lui, il fallait, avant d'affronter la publicité, être mûr, avoir travaillé longtemps, approcher même de la « quarantaine, » comme il le dit quelque part.

Comme ce philosophe de l'antiquité, plus il travaillait, plus il se convainquait qu'il ne savait rien. Il le disait ingénument : « Je ne me trouve jamais dans un dépôt d'archives ou devant les rayons d'une belle bibliothèque sans éprouver un sentiment de désir... et de désespoir. Que de choses à savoir, à apprendre, à connaître ! »

Au milieu des souffrances et des angoisses de la maladie qui devait l'enlever, ce caractère si heureusement et si chrétiennement doué paraît dans son plein jour. Terrible épreuve que de savoir ses jours comptés ! Longtemps on avait cherché à lui cacher les craintes que sa santé inspirait, mais en vain. Il eut vite compris la vérité, et malgré les combats de la nature, son esprit soumit sa volonté à celle de Dieu :

Mon âme est aujourd'hui comme un roseau qui plie ;
Je sens mon cœur se fendre et ma chair s'indigner ;
Mais tel étant le sort qu'il vous plaît m'assigner,
Que votre volonté soit à jamais bénie !

Ceux qui liront ces pages auront un sentiment de reconnaissance pour le père qui, surmontant sa douleur, en a permis la publication, ainsi que pour l'ami qui l'a préparée. Car, « de cette vie, de cette mort, si belles en leur simplicité, comme l'a écrit le P. Clair, dans une lettre-préface, nul ne lira l'histoire sans édification et sans profit. Heureuse la France si pour l'aimer et la servir dans la crise douloureuse qu'elle traverse, elle trouve des fils en grand nombre qui ressemble à notre René ! »

G. DE SENNEVILLE.

HISTOIRE

Histoire universelle de l'Eglise catholique, par l'abbé ROHRBACHER, continuée jusqu'à nos jours par M. l'abbé GUILLAUME. Paris, Palmé, 1880-81, 8 vol. in-8. — Prix de l'ouvrage entier (12 vol.), par souscription, 75 francs.

Voici une nouvelle réimpression de l'*Histoire universelle de l'Église*,

par l'abbé Rohrbacher, continuée jusqu'à nos jours en 1871 par M. l'abbé Guillaume, professeur au grand séminaire de Verdun, enrichie ici de notes rectificatives et complémentaires. Ces notes, destinées à remettre l'ouvrage, vieux déjà de quarante ans, au niveau des travaux récents, sont placées à la fin de chaque volume où elles occupent en moyenne soixante ou soixante-dix pages. On a préféré cette disposition à un remaniement du texte primitif. Nous le regrettons, car il est toujours peu commode de rechercher ces notes, et il est compliqué pour l'intelligence de lire la moitié d'une exposition en un endroit et la moitié en un autre. Mais on n'a pas voulu toucher à l'œuvre de l'abbé Rohrbacher et on a gardé le texte primitif dans toute son intégrité.

On connaît la valeur et les défauts de cette *Histoire de l'Église*. Le style est lourd, le récit des faits est souvent médiocre, incomplet, quoique par moments il soit très fouillé, mais la pensée est puissante et éminemment catholique romaine. Elle a contribué évidemment à ce mouvement profond qui a transformé un clergé aux doctrines gallicanes, aux sentiments gallicans, plein de méfiance contre Rome et les Papes, en un clergé ami des doctrines romaines et attiré vers Rome par un irrésistible et filial amour. A ceux qui, par préjugés de nation ou de politique, s'étaient cru le droit de censurer les Papes, les Conciles, l'Église du moyen âge, l'abbé Rohrbacher démontra que ce furent précisément ces Papes et ces Conciles du moyen âge qui ont sauvé l'humanité en faisant triompher sur la terre la justice et la morale. M. l'abbé Rohrbacher n'est pas un savant que ses études instruisent, c'est un catholique que sa foi éclaire. L'*Histoire de l'Église* est un magnifique acte de foi à l'encontre des préjugés jansénistes et gallicans. On était heureux d'opposer au gallican Fleury l'ultramontain Rohrbacher. L'*Histoire de l'Église* a été par le fait une œuvre de polémique. C'est ce qui explique pourquoi sur certains points l'exacte mesure du vrai n'a point été toujours gardée. L'abbé Rohrbacher, tout occupé à pulvériser le gallicanisme qui est le césarisme christianisé, fut parfois trop sévère pour les rois, victimes autant que promoteurs de cette opinion fatale. Joseph de Maistre avait eu la note historique plus juste. La conséquence de ces jugements trop passionnés a été d'enlever du cœur du prêtre, — car l'*Histoire de l'Église* a été lue surtout par des prêtres, — le respect et l'amour des anciens rois de France, d'affaiblir cet attachement au principe de la monarchie traditionnelle qui avait fait la France et qui seule pouvait dans la sphère politique fermer la porte à la Révolution. Le prêtre gallican était royaliste ; le prêtre ultramontain, qui apprit l'histoire dans Rohrbacher, ne le fut guère : il fut à peu près orléaniste avant 1848, surtout quasi-républicain après, pour devenir bonapartiste en 1851. Aussi il

y a des réserves à présenter sur certains points. M. l'abbé Guillaume, et le dernier annotateur les feront-ils? Lorsque l'impression sera arrivée à l'époque où les jugements furent trop vifs nous le saurons. Jusqu'à présent — le huitième volume arrive au milieu du quatorzième siècle — des notes substantielles signalent les travaux entrepris sur tel ou tel point historique depuis quarante ans, époque où parut pour la première fois l'*Histoire de l'Église*. Il y en a sur le Déluge, — car on sait que l'abbé Rohrbacher commença à Adam l'histoire de l'Église catholique ; — il y en a sur les traditions et les monuments de l'antiquité qui viennent corroborer le récit biblique ; les catacombes, où tant de belles découvertes ont été faites, sont l'objet d'une note étendue. Il y a des notes sur des sujets tout secondaires. Ainsi, à propos du mariage de saint Joseph, on analyse la dissertation du P. Patrizi en 1876; au sujet de la prise de Jérusalem par Titus, on invoque les travaux de M. de Saulcy. — Les mémoires de MM. Le Blant, Tamizey de Larroque, Loth, Gérin, Boutaric, etc., sont mis à profit, et de nombreuses indications bibliographiques, toujours précieuses, sont données. Ces notes ont donc leur valeur ; mais je regrette, encore une fois, qu'elles ne soient pas fondues dans le texte ; et si on avait rendu le style un peu plus élégant, où aurait été le mal ? Malgré ses défauts, peut-être aussi à cause de certains de ces défauts, l'*Histoire de l'Église*, par l'abbé Rohrbacher, sera longtemps encore lue et recherchée. Cependant je voudrais beaucoup voir les critiques que je viens de rapporter prises en considération et servir à atténuer certaines impressions, tout en laissant intacts les sentiments du plus ardent dévouement au Souverain-Pontife. H. DE L'É.

Le Monastère des Dominicaines de Langres, 1621-1880, par le R. P. EMMANUEL-CESLAS BAYONNE, des Frères-Prêcheurs. Paris, Poussielgue, 1881, 2 vol. in-8 de XIX-366 et 406 p.

Le monastère des religieuses dominicaines à Langres a été un des premiers fruits de la résurrection de la famille dominicaine en France après les guerres de religion du seizième siècle. En 1558, le maître général jetait un cri d'alarme sur le dépérissement où l'ordre était tombé : « C'en est fait de l'ordre des Frères-Prêcheurs en France, disait-il au chapitre général d'Avignon, si vous n'y apportez un prompt remède. » Grâces à Dieu, le remède vint, et le P. Sébastien Michaelis, né vers 1543, au bourg de Saint-Zacharie en Provence, dans le voisinage de la Sainte-Baume et de Saint-Maximin, lieux privilégiés pour les enfants de saint Dominique, fit revivre comme Provincial les Constitutions dans toute leur rigueur, selon la commission qu'il avait reçue du maître général. Le

P. Michaelis eut à subir des traverses de la part même des religieux, mais soutenu à Rome par le Pape et en France par Henri IV, il put entendre la réforme aux couvents du Midi d'abord, puis à ceux du Centre et du Nord. Par une conséquence naturelle de la réforme des cloîtres dominicains, les autres branches de l'ordre subirent cette influence, et le tiers ordre de la Pénitence, puis les Sœurs-Prêcheresses, furent rétablis à Toulouse. Rien n'est plus touchant que les pages consacrées par le P. Bayonne à retracer la vie des religieuses qui donnèrent le branle à ce mouvement. Le rétablissement du tiers ordre séculier de Saint-Dominique eut lieu à Langres, en 1621, par deux saintes femmes vouées à la pénitence et aux œuvres de charité. Elles devinrent des apôtres, et se prirent à catéchiser les jeunes filles ; quelques années après il y eut un pensionnat complet. Le P. Bayonne donne, sur la vie des religieuses et la biographie des prieures, des détails les plus édifiants; on y voit le règlement de leurs journées, les exercices des classes et avec quelles hautes vertus elles exerçaient les œuvres les plus méritoires. Vint un jour fatal, où tout fut détruit; le 13 novembre 1789, l'Assemblée nationale mit « les biens du clergé à la disposition de la nation, à charge par elle de pourvoir aux frais du culte. » La constitution civile du clergé troubla la France et fit un schisme : alors une association de prières et de bonnes œuvres se forma pour obtenir la cessation des malheurs de la France, en invoquant surtout le Sacré-Cœur de Jésus dont les associés portaient l'image. Cependant l'épreuve continua. Le monastère fut envahi par des soldats : les portes en furent brisées à coup de hache, et le 29 septembre 1792 les sœurs furent dispersées : la Terreur régna. Les récits transmis par les témoins de cette triste époque et reproduits par le P. Bayonne sont des plus émouvants.

En 1797, les élections ayant été l'occasion d'une réaction en faveur du catholicisme, des pétitions réclamèrent le rétablissement de la religion : les prêtres revinrent et ne se cachèrent plus pour célébrer le culte. Les églises n'étaient pas toutes rouvertes, mais partout on disait la messe, même avant le Concordat. En 1806, les dominicaines rétablirent leur pensionnat, et « les dames associées sous le nom de dames institutrices de Saint-Dominique » furent autorisées sous la Restauration. L'évêque, — un ancien évêque constitutionnel — avait en 1811 obligé les religieuses à cacher leur scapulaire sous leurs vêtements séculiers, et elle restèrent ainsi jusqu'à ce que, en 1838, Mgr Parisis voulut qu'elles reprissent l'habit blanc. L'abbé Lacordaire avait alors le projet de rétablir en France les Frères-Prêcheurs. En vain le maître général de l'ordre lui conseillait-il de différer pendant quelque temps la réalisation de son saint projet, « vu les troubles présents de l'Europe, » Lacordaire ne le poursuivit pas moins : il visita

le couvent de Langres, eut avec la supérieure des rapports attestés par douze ou quinze lettres inédites, toutes destinées à raviver la foi et à maintenir le couvent dans les saintes traditions de l'ordre. « Les collèges catholiques, écrivait Lacordaire en 1838, sont l'un des plus pressants besoins de la France. » Il disait vrai, et c'est pourquoi aujourd'hui, pour perdre la France, on s'empresse de détruire les collèges catholiques, qui étaient pour la patrie l'espérance d'un meilleur avenir. Le P. Bayonne a tracé ici avec talent, avec cœur, une monographie dont l'intérêt est plus général que le cercle local, car elle instruit et émeut tous ses lecteurs. H. DE L'É.

Vie de M. Étienne, *quatorzième supérieur général de la Congrégation de la Mission de la Compagnie des Filles de la Charité,* par un PRÊTRE DE LA MISSION. Paris, Gaume, 1881, in-8 de VI-576 p. avec un portrait. — Prix : 7 fr. 50.

A part le premier chapitre de cet ouvrage, consacré à la naissance, à la première éducation et à la vocation ecclésiastique de M. Étienne, et les deux derniers racontant sa mort et ses funérailles, tout le reste est aussi bien l'histoire des Congrégations qu'il a été appelé à diriger que sa vie propre. Le supérieur général s'identifie tellement avec ses congrégations, faisant tout pour leur bien, sans vues personnelles, qu'il se confond presque avec elles, et cela dès le début de son entrée à la Mission. Car bien qu'il n'ait été nommé supérieur général qu'en 1843, il fut aussitôt après son ordination, en 1825, appelé à prendre part directement à tout ce qui intéressait la Congrégation, comme secrétaire du vicaire général, procureur général et préfet de l'Église. Il fait construire la chapelle de la maison-mère ; il défend la Congrégation contre les attaques dont elle est l'objet à la Chambre des députés en 1829 ; il prend une grande et heureuse part, grâce à ses relations avec M. Guizot, à la rédaction de la loi de 1833 sur l'instruction primaire ; il est chargé, en 1840, par M. Thiers, d'une mission politique auprès des Maronites, il visite tous les établissements des lazaristes en Orient, en on lui doit l'envoi des premiers Frères des Écoles chrétiennes dans ces contrées pour décharger les missionnaires des soins de l'instruction. Il est mêlé à toutes les négociations relatives à la nomination de divers supérieurs, parmi lesquelles celle de M. Nozo, qui se compromit dans des spéculations financières, et auxquels il succéda. Son supériorat est marqué par deux faits principaux : le retour aux règles et à l'esprit de saint Vincent de Paul, qui a été l'œuvre de sa vie, et l'extension des deux Sociétés qui peut en être regardé comme la conséquence. Il y avait des ferments de division, des menaces de schisme, des résistances sourdes : sa fermeté, sa modération, sa prudence, sa confiance en saint Vincent le firent triom-

pher de tous les obstacles. On trouve dans cette phase de sa vie beaucoup d'épisodes curieux, tels que ses relations avec la famille d'Orléans, avec le roi Louis-Philippe qui voulait le charger de demander au Pape l'abolition du célibat des prêtres, ses démarches pour obtenir l'intervention française contre une spoliation dont le duc de Parme se rendait coupable envers la Mission. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est l'histoire des grandes œuvres de charité que M. Étienne a fondées ou dirigées, telles que l'Œuvre des Orphelins de Saint-Vincent de Paul créée après le choléra de 1832, l'Œuvre des Pauvres Malades, l'Œuvre du Berceau de Saint-Vincent, l'Œuvre de Sainte-Geneviève, les Enfants de Marie, l'Œuvre de la Sainte-Trinité: belle page détachée de l'histoire de la charité catholique et française.

L'auteur, modeste malgré son talent, a écrit son livre pour les fils et les filles de saint Vincent ; mais tout le monde peut en profiter. On ne peut que gagner à bien connaître M. Étienne, l'esprit qui l'animait et qu'il communiquait aux deux grandes familles dont il était le père, le bien qu'il a fait et les moyens qu'il prenait pour l'accomplir. Il est plus que jamais utile de mettre au grand jour les services de tous genres rendus par les congrégations menacées de suppression, et de montrer que le caractère du religieux n'ôte rien aux qualités du citoyen dévoué à son pays. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Historia de los Heterodoxes españoles, por el doctor Don Marcelino MENENDEZ PELAYO, Catedratico en le Universidad de Madrid. — Tome II, Madrid, Librairie catholique de Saint-Joseph, gr. in-8 de 786 p. — Prix : 40 réaux (10 francs).

Nous prions nos lecteurs de se reporter à l'article que nous avons écrit sur le premier volume de l'*Histoire des Hétérodoxes espagnols*. Ce retour nous semble nécessaire, si l'on veut bien comprendre l'ensemble de l'œuvre de M. Menendez, et nous ne pouvons y suppléer par une analyse rétrospective dont l'étendue serait trop considérable. Avec son second volume, l'auteur aborde l'époque du protestantisme. Il l'examine, non avec les dissidences sans nombre qu'il présente aujourd'hui, mais tel qu'il s'offrit à ses débuts. M. Menendez ne nie pas le désir d'une réforme, qui depuis longtemps préoccupait les esprits les plus religieux, il n'hésite pas, dans son impartialité, à enregistrer les traces de trop nombreux scandales. Mais ce n'était point par Luther qu'une véritable réforme pouvait se produire, et ce nom, appliqué à une hérésie qui venait donner à ses sectaires la faculté de violer des vœux d'une pénible observance, ne fut vraiment qu'une antiphrase. Les erreurs nouvelles, toutefois, pénétrèrent en Espagne plus qu'on ne serait disposé à le croire. Érasme, dont l'esprit flottait entre le catholicisme et le protestantisme, grâce à des méri-

tes littéraires incontestables, exerça une action notable au delà des Pyrénées et prépara réellement les voies à l'hérésie (p. 18). Il eut de nombreux admirateurs, des prosélytes, dont les uns l'abandonnèrent, dont les autres allèrent plus loin que lui (p. 94). M. Menendez étudie patiemment, dans une série de notices, ces divers personnages, dont nous n'avons pas même le temps de donner les noms. Il passe ensuite en Portugal, puis accompagne à l'étranger divers hérétiques espagnols qui avaient quitté leur patrie. Le plus célèbre d'entre eux fut Servet, la victime de Calvin, né à Tudela dans le royaume de Navarre (p. 250-303).

L'auteur, après cette excursion, nous mène à Valladolid et à Séville, et nous dépeint les progrès que le protestantisme avait faits dans les classes élevées, surtout dans le clergé, dans les couvents, progrès que les répressions du Saint-Office réussirent à brusquement arrêter. Mais, à côté du luthérianisme, d'autres sectes faisaient des prosélytes (p. 520): sectes odieuses, qui cachaient une débauche effrénée sous les dehors du mysticisme. Cette effroyable corruption semblait arrivée à son dernier degré, et certes on ne peut blâmer l'Inquisition d'avoir tout fait pour détruire de pareilles horreurs. Des aberrations plus dangereuses, mais d'une autre nature, furent répandues par un homme célèbre sur lequel M. Menendez donne beaucoup de détails (p. 559), par Miguel de Molinos. M. Menendez démontre énergiquement la fausseté de l'allégation moderne qui voudrait rattacher Molinos à sainte Thérèse. Il nous a auparavant expliqué que la doctrine qui, en France, reçut le nom de Quiétisme, était fort loin de reproduire les erreurs de Molinos, auquel elle n'emprunta en substance que la doctrine du pur amour (p. 577).

Dans son premier volume, l'auteur s'est occupé des Juifs ; il y revient et les montre dans la situation où ils se trouvaient vers la fin du seizième siècle. Il passe ensuite aux Morisques, les musulmans tolérés par les chrétiens (p. 620). Sans nier que, de bien des manières, leur expulsion eut de fâcheux résultats, il la considère comme une mesure logique, inévitable. Il nous donne quelques renseignements curieux sur la littérature des Morisques (p. 620).

Un chapitre est consacré à la magie, aux superstitions. Ce qu'elles furent en Espagne, elles le furent pour ainsi dire partout, mais avec plus d'intensité. Remarquons, à l'honneur du théologien philosophe Pedro Ciruelo, qu'à l'époque où notre Jean Bodin insérait dans sa *Démonomanie* toutes les fables relatives au Sabbat, Ciruelo n'y ajoutait pas foi, et ne croyait qu'à des hallucinations (p. 649). Remarquons encore que l'Inquisition, dans les procès de sorcellerie, se montra beaucoup moins sévère qu'on le fût en France. Ne quittons pas ce sujet sans constater que l'Espagne, du temps de Ciruelo, crut aussi aux esprits frappeurs (p. 650).

L'épilogue de ce gros volume est sous ce titre : *La Résistance orthodoxe*, l'apologie complète de l'Inquisition. A son égard, M. Menendez n'est pas moins explicite que le comte de Maistre. Je ne cherche ici qu'à faire connaître les idées de l'auteur et non les miennes. Il pourrait, sur divers points, y avoir entre nous des désaccords qui me mèneraient trop loin ; je résume donc, sans les discuter, les opinions de l'écrivain espagnol. — La vérité s'impose à l'intelligence avec une force irrésistible ; quiconque la possède doit l'imposer aux autres. — La tolérance est une vertu facile, ou pour mieux dire elle est la maladie de notre époque de scepticisme et de foi débile. — Quiconque admet que l'hérésie est une erreur et compromet l'existence de la société, doit vouloir la punition spirituelle et temporelle des hérétiques, et dès lors accepter l'Inquisition. — Je crois que voilà le raisonnement de M. Menendez condensé dans le moins de mots possible. J'ajouterai que l'auteur donne de très curieux détails sur la latitude assez grande que le Saint-Office laissait pour la lecture des livres. Ainsi, c'est seulement en 1793 que la *Celestina* figura à l'Index. Jamais les livres de Quevedo n'y furent inscrits. Dire, comme on le fait, que depuis l'Inquisition on n'a pu, en Espagne, plus écrire, est une assertion d'ignorant. Lope de Vega était un des familiers du Saint-Office. Au reste, un protestant, Ticknor, que M. Menendez aurait pu citer, explique très bien pourquoi les sévérités de l'Inquisition ne furent point fatales aux lettres castillanes.

Nous avons, dans ce volume, remarqué quelques petites erreurs dans l'orthographe des noms étrangers : d'Harlay, Fenelon, au lieu de : du Harlay, Fénelon (p. 579). M. Menendez devra, dans son troisième volume, encore citer beaucoup de noms français : nous lui indiquons ces légères incorrections pour qu'il pense à les éviter.

Le deuxième volume de l'*Histoire des Hétérodoxes* se termine par de nombreux appendices, et par une appréciation très élogieuse du censeur ecclésiastique. Le tome III nous amènera à l'époque actuelle. La franc-maçonnerie y tiendra certainement une large place. On en a fait une prolongation de l'ordre du Temple, et peut-être, à son sujet, M. Menendez nous entretiendra-t-il des Templiers, dont nous ne voyons pas qu'il ait parlé, et qui auraient dû, ce nous semble, apparaître déjà dans son premier volume.

TH. DE PUYMAIGRE.

Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, suite de *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, par le baron ALPHONSE DE RUBLE. Tome premier. Paris, Labitte, in-8 de XI-446 pages. — Prix : 8 fr.

En 1877, nous avons rendu compte, ici-même (t. XX, p. 50), d'une étude de M. le baron de Ruble, intitulée : *Le Mariage de Jeanne d'Albret*. L'auteur annonçait alors que ce premier volume n'était en quel-

que sorte que la préface d'un travail plus étendu, sur le rôle joué par Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère de Henri IV, dans les troubles qui ensanglantèrent le seizième siècle. Il vient de tenir sa promesse ; l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public raconte la vie de Jeanne et de son mari Antoine de Bourbon, depuis leur mariage (20 octobre 1548) jusqu'à la mort de Henri II, roi de France (10 juillet 1559). D'autres volumes subséquents contiendront le récit des treize dernières années de la reine de Navarre.

M. le baron de Ruble, le savant éditeur des *Commentaires* de Blaise de Monluc et des *Mémoires* de Michel de la Huguerye, est un des érudits qui connaissent le mieux le seizième siècle, à l'étude duquel il s'est, d'ailleurs, exclusivement consacré. Il n'a rien négligé pour rendre aussi complètes que possible ses recherches sur Jeanne d'Albret. Les documents inédits qu'il a découverts et qui font de son livre, une œuvre entièrement originale, ont été puisés par lui, particulièrement aux archives de Pau, et aux archives royales de Simancas demeurées jusqu'ici presque vierges, depuis le jour où Charles-Quint constitua ce fameux dépôt. Le chapitre premier qui s'arrête à la mort de Henri d'Albret (29 mai 1555) nous fait suivre Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, successivement au château de Vendôme, dans le Béarn, à Paris, en Picardie ; nous les voyons prendre une part directe aux négociations qui furent entamées alors entre Henri II et Charles-Quint, enfin nous suivons les péripéties des campagnes militaires de 1551 à 1554, dans la dernière période desquelles Antoine de Bourbon commandait en chef. Les deux chapitres suivants sont plus exclusivement consacrés à l'administration d'Antoine et de Jeanne à Pau, où, en 1557, se tinrent les États du Béarn ; ils nous révèlent aussi les négociations entreprises par Antoine pour rentrer en possession du royaume de Navarre, et les agissements auxquels il se livra par suite de sa jalousie contre les Guises et Diane de Poitiers ; il accueillit même favorablement la proposition que lui fit le duc d'Albuquerque, de lui fournir les moyens de monter sur le trône de France. Charles-Quint qui tenait à se l'attacher pour s'en faire une arme contre Henri II finit par lui promettre le Milanais en échange de la Navarre ; mais le secret de ces négociations fut découvert au roi de France, et le projet échoua, surtout par suite du dénouement de la bataille de Saint-Quentin, qui faisait que Philippe II victorieux, n'avait plus besoin d'alliés.

Le quatrième chapitre qui offre un intérêt non moins soutenu, traite de la réforme en Béarn et en Guyenne. L'origine du mouvement calviniste dans ces provinces date du jour où Marguerite d'Angoulême favorisa les novateurs. Mais les grands coupables, c'est Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret qui se jetèrent dans le schisme et accueil-

lirent la réforme plutôt pour satisfaire leur ambition et leurs rancunes contre la cour de France, que par conviction et par zèle religieux : les conversions multipliées d'Antoine de Bourbon ne prouvent que trop peu de sincérité. Le roi de Navarre, dit M. de Ruble, « protégeait la réforme, mais il ménageait le catholicisme, en attendant le triomphe du plus fort. » Son favori, Pierre David, moine défroqué qui l'accompagnait partout, nous est dépeint par l'historien protestant La Planche, comme « se servant de l'évangile pour l'ambition et pour le ventre. » Le récit des premières manifestations calvinistes à Agen, à Bordeaux, à Montauban, en Saintonge, en Poitou, est particulièrement intéressant. Le cinquième et dernier chapitre revient aux événements politiques qui ont précédé la mort de Henri II : la bataille de Gravelines, les conférences de Cercamp, la guerre qu'Antoine de Bourbon voulut porter en Navarre et son pitoyable échec qui le contraignit à implorer la protection du roi de France.

En somme, Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret sont des personnages historiques peu sympathiques, dominés par l'ambition et de mesquines jalousies, sans cesse occupés à former des complots et à nouer des intrigues d'où la bonne foi était le plus souvent bannie, et enfin dont le rôle assez considérable a été funeste à la France et à la religion catholique. Telle est la conclusion qu'on est amené à formuler quand on a lu le présent livre, écrit sans passion, et fondé sur les documents authentiques. Des pièces justificatives occupent les cent dernières pages environ. ERN. B.

Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne. *La Paix des Pyrénées*, d'après sa correspondance conservée aux archives du Ministère des affaires étrangères, par J. VALFREY. Paris, Didier, 1881, in-8 de CXXXI-332 p. — Prix : 7 fr. 50.

En rendant compte (t. XXII, p. 62) d'un précédent volume sur les ambassades de l'élève de Mazarin en Italie, nous avons déjà mis en relief les qualités qui distinguent l'œuvre de M. Valfrey dans ses études sur la diplomatie française au dix-septième siècle. Ce nouveau chapitre des négociations du neveu d'Abel Servien n'est pas inférieur au premier. Elles sont au nombre de quatre, et s'étendent presque sans interruption du milieu de l'année 1656 jusqu'à la fin de l'année 1659, tantôt à Madrid, tantôt à Francfort, tantôt à Paris ou sur la frontière de la Bidassoa. En réalité, c'est la même affaire qui se poursuit pendant plus de trois ans, et la paix des Pyrénées qui en marque le terme est comme le dénouement d'une pièce de théâtre dont nous assistons aux quatre actes préliminaires. M. Valfrey l'a fait précéder d'un long et intéressant prologue de 130 pages, dans lequel, sous le titre d'*Introduction* il remonte aux origines de la situation politique

qui avait amené ces négociations et apprécié les différentes phases des hautes conceptions de Richelieu et de son successeur depuis la prise d'armes de 1635.

Cette introduction est un excellent morceau d'histoire, pour lequel M. Valfrey a mis à contribution les plus récents travaux publiés sur cette époque. Les *Lettres du cardinal Mazarin*, l'*Histoire de la minorité de Louis XIV*, par M. Chéruel, les *Souvenirs du comte de Cosnac*, les *Lettres de Richelieu* et les mémoires du temps lui ont permis de présenter sous un jour plus net qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, les différentes phases de la guerre de Trente-Ans et les préliminaires des négociations qui suivirent le traité de Mazarin avec Cromwell. Les premières sont les conférences secrètes de Madrid en 1656. Rien n'est plus dramatique que le récit de la lutte acharnée entre Hugues de Lionne et don Louis de Haro, le successeur et neveu d'Olivarès. Les détails en sont empruntés aux originaux même de la *Correspondance d'Espagne* conservée aux dépôts du Ministère des affaires étrangères et révèlent chez le neveu de Servien une habileté, une énergie et un patriotisme qui n'avaient pas été suffisamment appréciés jusqu'à ce jour. Quand on a assisté au combat héroïque entre les deux ministres, combat qui se termina par l'abandon des places d'Arras, de Landrecies, d'Hesdin et de Bapaume, on doit avouer que plus brillant tournoi ne se rencontre guère dans les annales de la diplomatie. Dans les premières conférences, le représentant de Louis XIV, aux prises avec un adversaire dont l'habileté lui était connue, mais dont il n'avait jamais expérimenté directement le jeu, avait commis des fautes et s'était laissé surprendre ; mais, éclairé en temps opportun par les admonitions de Mazarin, il avait su échapper aux étreintes savantes de son adversaire : puis, sûr de ses positions, il s'y était établi d'une façon inexpugnable, et en fin de compte, la cession de Perpignan et d'Arras avait été arrachée à l'Espagne après une lutte acharnée de douze jours. La mission de Lionne n'aboutit pas à la conclusion immédiate de la paix, mais elle en jeta les bases pour un avenir peu éloigné, et lorsque, deux ans plus tard, l'Espagne épuisée demanda une suspension d'armes, on n'eut qu'à se reporter aux conférences de 1656 pour définir et conclure.

La mission de Lionne à Francfort pour l'élection de l'empereur, afin d'obtenir, non pas la couronne impériale pour Louis XIV, faute que Mazarin se fût bien gardé de commettre après la triste expérience de François Ier, mais la tutelle de l'Empire, en essayant de placer le sceptre dans les mains du duc de Bavière ou du comte palatin de Neubourg, ne présenta point de phases aussi dramatiques, mais elle nous offre une foule d'incidents peu connus, et parfois, fort piquants, qui nous initient à toutes les finesses de la politique si déliée de Mazarin.

Le traité des Pyrénées, dont la conception appartient à Mazarin et la rédaction à Lionne, est justement considéré comme le monument le plus achevé de l'ancienne diplomatie française ; mais ces négociations sont plus connues que ne l'étaient les précédentes. M. Valfrey nous a cependant initié, à son sujet, à des particularités qui font grand honneur à la sagacité du neveu de Servien, et le placent au premier rang parmi les diplomates contemporains. On peut se demander, dit M. Valfrey, si Mazarin ne choisit pas, pour déposer les armes, le moment où il était le plus près d'atteindre le but de ses efforts par la conquête de la Flandre et du Brabant : mais faut-il le blâmer d'y avoir renoncé devant les perspectives plus vastes qu'ouvrait le mariage d'Espagne ? Nous pensons avec M. Valfrey qu'il ne serait ni juste ni convenable de reprocher trop amèrement cette faute au ministre qui dotait la Fran ce,r le traité de 1659, du Roussillon et de l'Artois. Le vrai coupable a été la Fronde. RENÉ KERVILER.

Archives de la Bastille. *Documents inédits recueillis et publiés* par François RAVAISSON, conservateur-adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal. *Régnes de Louis XIV et de Louis XV* (1709 à 1772). Paris, Pedone-Lauriel, 1881, gr. in-8 de 508 p. — Prix : 9 fr.

M. Ravaisson, effrayé de l'abondance des papiers inédits de la Bastille, avait un moment songé à laisser de côté tout ce qui regarde en ces papiers les partisans ou les adversaires de l'esprit philosophique. Il s'était dit que M. Desnoireterres, en ses huit volumes sur Voltaire, avait à peu près épuisé le sujet. Mais, se ravisant, il a reconnu qu'il y avait encore bien des détails précieux à recueillir, en dehors de ceux qui ont été mis à profit, dans la vie de ce Voltaire qu'il compare un peu trop pompeusement (*Avertissement*) « à ces arbres immenses dont les racines touchent aux entrailles de la terre, tandis que la cime est perdue dans les nuages. » Nous ne blâmerons pas M. Ravaisson d'avoir complété le travail de M. Desnoireterres. Les curieux trouveront dans le XIIe volume des *Archives de la Bastille* d'innombrables particularités bien peu connues. Mais, généralement, ces particularités sont plus piquantes qu'importantes, et c'est surtout l'histoire anecdotique du dix-huitième siècle qui profitera des trouvailles de M. Ravaisson. Les principaux personnages qui figurent dans ce XIIe volume sont l'abbé Blache, libelliste qui mourut complètement fou, après avoir été, toute sa vie, à demi fou; les femmes Doublet, Dequin, etc., prétendues sorcières qui n'étaient que des voleuses ; le capitaine Lemesle, espion ; Mlle de Salonne, qui avait tué son beau-frère ; Anne Charon, qui avait colporté des vers insolents, injurieux contre Louis XIV, Mme de Maintenon, le P. La Rue, etc., M. de Bellefond, emprisonné pour crime de lèse-majesté ; Jean Troin, dit Delisle, chercheur de la

pierre philosophale, lequel avait abusé de la crédulité de Jean Soanen, l'évêque de Senez; Voltaire, et, autour de Voltaire, J.-B. Rousseau, le duc de Richelieu, le savant Freret, l'abbé Lenglet du Fresnoy, l'abbé Desfontaines, le poète Roy, l'académicien N. Boindin, La Grange-Chancel, le cardinal de Tencin et Mme de Tencin, sa sœur, l'abbé Prévost, l'abbé d'Olivet, le libraire David, l'historiographe Moncrif, Crébillon fils, Olympe Dunoyer, comtesse de Winterfeld, le roi de Prusse Frédéric II, l'imprimeur Osmont, Baculard Darnaud, l'écrivain licencieux Gervaise de la Touche, le chevalier de Monhy, le cardinal de Fleury, Racine fils, le libraire Didot, Mme du Chastelet, Helvétius, le fermier général La Popelinière, Mlle Gaussin, Mlle Clairon, La Mettrie, Fréron, Marmontel, Pidansat de Mairobert, le chevalier de Mirabeau, Diderot, le poète comique Destouches, le chevalier de Rességuier, l'abbé de Méhégan, le pamphlétaire, Chevrier, l'obscène romancier, l'acteur Le Kain et sa femme, La Beaumelle, La Condamine, le comte de Gisors, le maréchal de Belle-Isle, La Harpe, etc.

Quelques-unes des notes de M. Ravaisson sont fort intéressantes. Il en est d'autres qui sont d'un ton qui déroge à la gravité de l'histoire. C'est trop familièrement que l'éditeur dit (p. 95, note 3) que « Lenglet n'avait pas plus de moralité qu'un chat. » On n'aurait pas voulu trouver (note 1 de la page 5) une épigramme ordurière, reproduite uniquement pour « montrer que nos aïeules étaient moins bégueules que leurs petites-filles, et que le mot propre ou malpropre, comme on voudra, ne leur faisait pas peur. » Il y a (p. 129, note 1) une plaisanterie déplacée sur Fontenelle septuagénaire. Indiquons encore une plaisanterie du même genre sur le duc de Fronsac (p. 441, note 2). Le recueil de M. Ravaisson est trop estimable pour que l'on puisse y voir sans regret des taches qu'il serait si facile de ne pas y mettre.

T. DE L.

Ecrits inédits de Saint-Simon, publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères, par M. P. FAUGÈRE. Tome III : *Mélanges*. II : etc. Paris, Hachette, 1881, in-8 de xx-512 p. — Prix : 7 fr. 50.

Après le compte-rendu (tomes XXIX, p. 340 et XXXI, p. 139) que nous avons déjà fait ici même des deux premiers volumes de cette collection, notre rôle est très simplifié pour ce tome troisième, consacré presque entièrement à un sujet auquel Saint-Simon a travaillé pendant la majeure partie de sa carrière. Il s'agit ici des prérogatives de la Pairie. Le noble duc se proposait, non seulement de sauver du naufrage et de maintenir intacts les restes de cette antique institution, mais de faire revivre les privilèges honorifiques et même en certains cas des droits effectifs qui lui paraissaient essentiellement inhérents à

la Pairie. Il apporta à cette tâche une persévérance inouïe, qui suscita contre lui bien des inimitiés à la Cour, dans le Parlement et même dans la plus grande partie de la noblesse, dont les membres prétendaient de plus en plus à l'égalité avec les Pairs, sans prévoir qu'un jour viendrait où leurs privilèges propres disparaîtraient devant des revendications bien autrement redoutables que les leurs, issues de bien plus bas. On a trop souvent attribué à la vanité pure la passion véritable que mit Saint-Simon à revendiquer tel rang, telle préséance, tel honneur ou telle fonction surannée ou contestée. En ce qui concerne la Pairie, il semble résulter de la lecture attentive de ses mémoires, que ces réclamations provenaient d'un mobile plus élevé, ayant pour origine un sentiment d'intérêt général. Il considérait évidemment la Pairie comme une institution formant une partie essentielle de l'ancienne constitution de la France, institution qu'il importait dès lors de maintenir pour l'avantage commun de la royauté et du pays.

M. Faugère a bien mis en relief ce caractère de l'œuvre très fouillée et très approfondie de l'irascible duc. S'il y a beaucoup de minuties dans toutes ces pages, il y règne incontestablement un grand souffle patriotique, et l'on y rencontre de très curieux chapitres sur plus d'un point très peu connu de notre histoire. Le titre de l'un de ces mémoires est caractéristique : *Brouillon des projets sur lesquels il faudroit travailler petit à petit, sans relâche, et sans jamais tomber dans le piège de se laisser rebutter par rien...* — Ce titre seul prouverait l'infatigable tenacité que mit Saint-Simon au service de la dignité des Ducs et Pairs.

M. Faugère dit quelque part avoir été obligé de compléter et de corriger quelques points des manuscrits ; il devrait bien nous donner au moins en note quelques explications sur les *singes* (ne serait-ce pas signes ?) du manteau ducal dont parle la page 114.

René Kerviler.

Histoire de la Constitution civile du clergé (1790-1801), *l'Eglise sous la Terreur et sous le Directoire,* par Ludovic Sciout. Tome IV. Paris, Didot, 1881, in-8 de 848 pages. — Prix : 10 fr.

M. Ludovic Sciout vient d'achever la grande œuvre à laquelle il a consacré dix ans de sa vie : le volume qui paraît aujourd'hui est le dernier de sa belle *Histoire de la Constitution civile du clergé*. Il s'ouvre pendant la Terreur pour se fermer au Concordat. C'est le passage de la persécution violente à la pacification définitive. La Convention ne frappe pas seulement les prêtres réfractaires, comme la Constituante et la Législative ; elle fait la guerre à l'Église constitutionnelle tout aussi bien qu'à l'Église catholique, et le Tribunal révolutionnaire

envoie indistinctement à la guillotine les prêtres jureurs et les prêtres insermentés. Un seul moyen leur reste d'échapper à la mort, l'abandon de leurs lettres de prêtrise ou le mariage. Pour ceux qui consentent à s'avilir jusqu'à se déclarer des imposteurs ou jusqu'à prendre femme, pour ceux-là la Convention a quelque indulgence ; aux autres elle ne doit que l'échafaud. La révolution de thermidor amène une certaine détente dans la persécution, non pas que les thermidoriens soient partisans de la liberté de conscience ; la plupart sont tout aussi prêtrophobes que ceux qu'ils ont vaincus et remplacés ; mais l'opinion publique, avec laquelle ils doivent compter et qui les a forcés à ouvrir les prisons, les contraint, bien malgré eux, d'adoucir, au moins dans la pratique, la rigueur des lois contre les catholiques. Un grand nombre de prêtres émigrés rentrent en France ; ceux qui se sont cachés reparaissent au grand jour, et les administrations municipales ferment les yeux sur leur présence ; on permet même aux fidèles de louer des églises ou des chapelles pour l'exercice de leur culte, et dans les campagnes, les cloches recommencent à sonner. Ce mouvement réparateur continue sous le Directoire, malgré la mauvaise volonté des Directeurs ; il s'accentue même après l'élection du nouveau tiers. Mais tout change au 18 fructidor : la proscription des modérés entraîne un redoublement de persécution ; la rage antireligieuse des Directeurs, de la Réveillère surtout, le fondateur de la secte absurde des Théophilanthropes, se donne libre carrière. On ne guillotine plus, non pas par humanité, mais par crainte que la vue du sang n'amène un soulèvement de l'opinion, lasse des excès de la Terreur ; on déporte, ce qui vaut tout autant ; car on a bien eu soin de choisir comme lieu de déportation le point le plus insalubre de l'insalubre pays de la Guyane. C'est, suivant un mot connu, la *guillotine sèche*, qui tue plus lentement mais tout aussi sûrement que la guillotine sanglante. Or le Directoire a le droit de déporter, sans jugement et par simple décret, qui il veut. Et il use largement de son droit, tant en France qu'en Belgique. M. Sciout établit pour ce dernier pays, département par département, la liste des prêtres déportés : elle est effrayante ! c'est presque la déportation en masse. Et les prétextes de déportation se multiplient à l'infini, grâce à la haine ingénieuse des persécuteurs. L'un des plus commodes, c'est la substitution de la fête décadaire au dimanche. Tout citoyen qui s'avise de chômer le dimanche et de travailler le décadi est arrêté et déporté ; les prêtres même doivent cesser de célébrer le dimanche pour fêter le décadi. Il n'est sorte de tracasserie mesquine dont le Directoire n'ait usé contre les catholiques. Croirait-on qu'il a défendu de vendre du poisson les jours maigres, afin de forcer les fidèles à faire gras le vendredi ? Après cette idée-là, il faut vraiment tirer l'échelle. On conçoit donc le soupir de

soulagement qui s'échappa des poitrines, lorsque Bonaparte vint balayer le Directoire et sa séquelle, et surtout avec quelle reconnaissance fut acclamé le Concordat qui, au bout de onze ans, rendait enfin la paix à l'Église de France. Grand acte de sagesse qui fait plus d'honneur au premier consul que de brillantes victoires; grand acte de bon sens que des gouvernants, qui n'ont pas la même gloire, feraient bien de méditer. Car c'est là, c'est à un accord avec le Saint-Siège, qu'il fallait aboutir après onze ans de persécution où l'on avait déployé toutes les violences du despotisme le plus absolu, toutes les roueries de la haine la plus ingénieuse ! L'œuvre de la Constitution civile échouait misérablement, et l'Église sortait victorieuse de cette rude et sanglante épreuve. « Si du moins, dit M. Sciout en terminant, cette terrible et humiliante leçon pouvait être comprise ! Si le souvenir de la persécution la plus atroce et la plus inutile pouvait préserver la France de nouvelles folies antireligieuses ! » Nous nous associons de tout cœur à ce vœu, et nous ajouterons que si un tel résultat pouvait être obtenu, il serait dû à des études aussi consciencieuses que celles de M. Sciout, au beau livre qui est sorti de ces études, et au tableau si vrai, si frappant, si éloquemment instructif, qu'il a tracé des misères qui pendant onze ans ont désolé l'Église et la France.

MAX. DE LA ROCHETERIE.

Histoire contemporaine depuis 1789 jusqu'à nos jours, par E. MARÉCHAL. Septième édition revue et augmentée. Paris, Delalain, 1881, in-12 de VIII-992 p. — Prix : 5 fr.

Ce volume est plein de faits, et sa lecture apprendra beaucoup. Outre les faits politiques, l'auteur donne un précis sur les lettres, les sciences les arts : c'est une excellente pensée ; il décrit les grandes découvertes géographiques de ces dernières années. Naturellement il présente peu de réflexions sur les faits, mais la manière dont plusieurs d'entre eux sont présentés, laisse voir chez l'auteur un parti pris de donner tort à ses adversaires et d'amnistier les partisans de son opinion; ainsi certains faits sont présentés d'une manière insuffisante ou complètement fausse. La prise de la Bastille au 14 juillet est célébrée comme une victoire obtenue après une lutte sanglante : la Constitution civile du clergé n'est nullement comprise, et ce qu'en dit l'auteur n'en donne aucune idée. Il s'indigne de la Convention du 23 avril 1814, sans songer à l'invasion amenée par les fautes de l'Empire qui l'imposait pour ainsi dire. Il trouve que Béranger « flétrissait les amis de l'étranger et faisait appel au sentiment national, » ce qui est une calomnie, s'il entend par là désigner les royalistes, et un contre-sens, car il n'a qu'à se rappeler comment Béranger conviait au contraire à la désertion et à *faire demi-tour* les soldats français qui franchissaient les Pyrénées.

S'il parle des exécutions faites par Cabrera pendant la guerre carliste, il ne mentionne pas le meurtre de sa mère, fait par les Christinos qui les précéda, etc.... Pourquoi, dans ce rapide résumé, consacrer une demi-page à l'amendement de M. Grévy en 1848, au sujet de l'élection du Président de la République ? Ne faudrait-il pas laisser aux journalistes de bas étage l'appellation de la « campagne connue sous le nom d'expédition de Rome à l'intérieur ? » L'auteur ne parle que du bout des lèvres de la grande loi de 1850, par laquelle M. de Falloux assura la liberté d'enseignement pendant trente ans, et il ne parle pas du tout des attentats qui sont venus détruire les collèges catholiques, enfoncer les portes des religieux... Je conçois qu'après le récit de ces actes de despotisme, il y aurait mauvaise grâce à écrire, comme il le fait, que « paix, liberté, travail est la devise de la France contemporaine. » Il faudrait du moins distinguer deux France, l'une qui a juré haine au catholicisme et par tous les actes arbitraires veut arriver à le détruire, tandis que l'autre veut le catholicisme comme le gardien de toutes les libertés contre le despotisme de la Révolution. Je m'arrête : il suffit d'avoir indiqué par quelques exemples la physionomie de cet ouvrage, plein de faits, mais où les faits sont présentés parfois sous un jour faux, où les jugements soit d'événements, soit d'écrivains, sont empreints de cet esprit de parti qui n'est pas l'esprit de justice. Lorsqu'à la fin, dans la liste des ouvrages à consulter, l'auteur ne cite, pour l'histoire de la Restauration, que le pamphlet de M. de Vaulabelle : *Histoire des deux Restaurations*, et le livre de Lacretelle; lorsqu'il ne dit pas un mot des ouvrages de Vielcastel, de Nettement; lorsque, pour la Révolution, il indique les *Girondins* de Lamartine, les *Histoires* de Thiers, de Michelet, et ne cite pas l'*Histoire de la Terreur*, si étudiée, de Mortimer-Ternaux, etc., etc... il découvre ses sympathies, la direction de son esprit et combien, sur de nombreuses questions, il faut le lire avec réserve. H. DE L'E.

Souvenirs et écrits de mon exil. *Période de la guerre d'Italie*, par KOSSUTH. Paris, E. Plon, 1880, gr. in-8 de XLVIII-346 p. — Prix : 8 fr.

Ce livre n'est pas ce qu'on appelle communément des *Mémoires*, bien que Kossuth y ait raconté souvent les actes auxquels il a pris part ; il est plutôt un recueil de lettres, de procès-verbaux, de discours, reliés entre eux par un récit qui explique à quelle occasion ces pièces ont été rédigées. Kossuth a voulu indiquer ainsi ce que les réfugiés hongrois, dont il est un des plus célèbres, ont pu faire pendant leur émigration, quels ont été leurs efforts pour rendre à la Hongrie une vie politique. Accablée en 1849, la Hongrie, disent-ils, n'est plus aujourd'hui dans les grandes questions qu'une simple province

de la monarchie autrichienne : elle a obtenu des formes constitutionnelles en renonçant à son droit public. Or, les réfugiés hongrois ont aspiré et aspirent encore à rendre à leur patrie un avenir indépendant et une existence politique. A leurs yeux, l'Autriche s'en va et n'a aucune raison d'être. C'est la Hongrie qui doit être le centre de gravité autour duquel les peuples indépendants se grouperont. Pour résoudre la question d'Orient, il faut y mêler la question hongroise et polonaise.

M. Kossuth raconte ce qui s'est passé dans les six premiers mois de l'année 1857, au moment de la guerre d'Italie.

Il y a là des conversations très intéressantes, très piquantes, échangées entre Kossuth et le prince Napoléon, entre Kossuth et l'Empereur, lorsque Kossuth fut appelé aux Tuileries au commencement de mai 1859, entre Szarvady, l'agent de Kossuth et Cavour, etc., etc. L'Empereur désirait que la nation hongroise profitât de la guerre contre l'Autriche pour reconquérir son indépendance ; il désirait une insurrection. Mais Kossuth ne voulait pas exposer à la légère le sang de ses compatriotes, et avant de faire appel à leur valeur, il exigea des garanties de la part des puissances, non des promesses toujours subordonnées aux événements ; par exemple la présence d'un corps de troupes qui compromît réellement le drapeau de la France et de l'Italie. Un épisode curieux est la mission officieuse que Kossuth se donna avec l'assentiment de l'Empereur, pour obtenir la neutralité du gouvernement anglais et faciliter ainsi les projets de la France. L'attitude belliqueuse de l'Allemagne les arrêta au moment où Kossuth pouvait peut-être croire à leur réalisation. La paix de Villafranca jeta les Hongrois dans la consternation, et Cavour donna sa démission de ministre, parce que, disait-il, il était « déshonoré par l'Empereur vis-à-vis de son Roi. » Alors Cavour, qui avait juré que la paix ne s'exécuterait pas, qu'il se ferait conspirateur et révolutionnaire, faisait délivrer des armes aux Italiens pour continuer la révolution commencée par l'Empereur à la tête de deux cent mille hommes.

Quant à Kossuth, la paix de Villafranca fut pour lui une catastrophe : il n'avait pas à se plaindre de tromperies, disait-il, mais les désappointements éprouvés lui brisaient le cœur. — Je crois que chacun lira avec la plus vive curiosité ces pages, où le dessous des cartes apparaît ; les documents publiés ici par Kossuth font désirer qu'il ouvre encore ses cartons : on y apprendra sans doute beaucoup de choses nouvelles. — Kossuth déteste profondément l'Autriche, et sa haine s'exhale avec âpreté ; mais il aime la Hongrie : il croit que la nation hongroise, qui a une histoire, un territoire géographiquement et ethnographiquement déterminé, doit être indépendante. Aujourd'hui la Hongrie paraît n'en avoir pas souci ; mais Kossuth en appelle à l'avenir. C'est à l'Autriche à profiter de ce moment pour donner satis-

faction aux légitimes revendications d'une de ses plus belles provinces. H. DE L'É.

Le château de Versailles, *histoire et description*, par L. DUSSIEUX, professeur honoraire à l'école militaire de Saint-Cyr. Versailles, L. Bernard, 1881, 2 vol. in-8 de XVI-512 et 472 pages avec gravures et plans. — Prix : 25 fr.

Le château de Versailles attendait son historien. Quelque singulier que cela paraisse, il n'existait jusqu'ici, sur ce splendide palais, son parc et ses annexes, aucun ouvrage sérieux, exact, artistique, digne en un mot de quelque confiance. Celui de Vatout, quoique officiel — ou peut-être à cause de cela — fourmille d'erreurs ; — celui de M. de Laborde bien que moins incomplet, n'en est pas exempt ; et pourtant les matériaux d'une histoire véridique, d'une description exacte ne manquaient pas : mais il fallait les connaître d'abord, les utiliser ensuite, et enfin les présenter au public dans un apparat digne de lui et du sujet. Ceci exigeait une préparation et des qualités spéciales ; et l'on conviendra que personne ne réunissait mieux les conditions délicates nécessaires à un travail de ce genre et de cette importance, que l'éminent et l'érudit M. L. Dussieux, ancien professeur d'histoire et de géographie, correspondant du Comité des travaux historiques, éditeur des mémoires considérables de Dangeau et de Luynes, auteur de cette publication remarquable et devenue populaire des *Grands faits de l'histoire de France*, il était, comme l'on dit, l'homme naturellement indiqué pour entreprendre et mener à bien une semblable tâche. Aussi M. L. Bernard, le jeune et intelligent éditeur versaillais, n'a-t-il pas hésité à s'adresser à lui : s'il a été bien inspiré, c'est ce dont les présents volumes font foi ; et nous sommes heureux de le féliciter, en même temps que l'auteur, de son zèle et de son dévouement pour une œuvre qui intéresse à ce point la ville du grand Roi. D'ailleurs, si le bel ouvrage dont nous allons parler est pour son éditeur personnellement un début plein de promesses qui lui fait le plus grand honneur, nous constatons que M. L. Bernard n'a fait que suivre ici les excellentes traditions de sa famille : la librairie Bernard publiait déjà bien avant la Révolution, l'*Almanach de Versailles*, appelé aussi les *Étrennes historiques et géographiques*, et M. Bernard, père de l'éditeur actuel du *Château de Versailles*, avait publié, en 1854 la première édition de l'*Histoire des rues, places et avenues de Versailles*, très curieuse description de la ville, maison par maison, due à M. Le Roi, mort conservateur de la bibliothèque publique.

Mais ce dernier avait laissé de côté le château, le parc et ses dépendances : il avait compris que ce sujet, loin de pouvoir être traité incidemment, exigeait un travail tout spécial et plus considérable à

lui seul que l'étude du reste de la ville. Aujourd'hui que nous possédons ces deux beaux volumes (sortis des presses d'un imprimeur versaillais lui aussi) nous les présentons au public avec confiance et plaisir, car nous ne doutons pas du bon accueil qui leur sera fait, et c'est vraiment plaisir de lire ces descriptions si précises, si artistiques et si littéraires à la fois, si pleines d'anecdotes instructives ou piquantes, et de contempler ces gravures fines et délicates et ces plans qui à eux seuls devront faire la fortune de l'ouvrage.

Car on peut dire que là en est presque tout l'imprévu : en les étudiant attentivement l'un après l'autre, on assiste clairement à toutes les transformations successives du château ; on en reconstruit l'histoire exacte et complète, et pourtant on arrive aisément à rétablir la vérité sur une foule d'assertions erronées, à confondre maintes légendes absurdes propagées par la tradition populaire ou par des *cicérones* inqualifiables, parce que, il faut bien le dire, elles avaient été mises en circulation avec une bien coupable légèreté par l'ignorance de quelques historiographes officiels. Ces plans, dressés avec le plus grand soin, sont au nombre de vingt-deux, dix pour le premier volume et douze pour le second. Sur ce nombre, il y en a huit d'absolument inédits et que M. Dussieux a eu la bonne fortune de retrouver : rapprochés des *Comptes des bâtiments du Roi* dont les archives nationales conservent la collection, et qui donnent, avec des descriptions de lieux, des noms d'architectes et ouvriers, et des dates certaines, ils permettent de suivre toutes les modifications successives apportées aux premières constructions par Levau et autres, et de rectifier une grande quantité d'erreurs sur l'emplacement, la destination et le sort des appartements de tel ou tel personnage des cours de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Les mémoires contemporains, dont deux des plus considérables ont eu pour éditeur M. Dussieux lui-même ont encore puissamment aidé celui-ci dans la description pleine d'intérêt qu'il nous offre aujourd'hui.

Cette description comprend quatre parties principales : « Le Château ; les dépendances du Château ; les jardins, parcs et potagers ; et les maisons royales, c'est-à-dire la ménagerie, Clagny, Trianon et Marly. » — Une cinquième partie donne quelques détails sur « la ville. » M. Dussieux, reprenant les choses *ab ovo*, raconte d'abord les origines de Versailles, dans une courte introduction, et consacre son premier chapitre au château de Louis XIII ; tout ce qui est relatif à sa fondation est tiré de documents inédits. Les actes d'acquisition de terrain sont cités, et il en ressort un fait auquel on ne se serait sans doute guère attendu : je veux dire l'extrême division de la propriété dès cette époque. Pour constituer son domaine, alors d'assez petite étendue, Louis XIII ne fit pas moins de 46 achats de lots de terre. Le

parc n'était point en ce temps-là ce qu'il devint plus tard ; mais les grandes lignes, jalons pour l'avenir, en existent déjà, et si nettement dessinées par Lemercier et Jacques Boyceau que, malgré les changements apportés à ce tracé primitif par Louis XIV, on ne peut réellement dire qu'il soit de Le Nôtre, celui-ci n'ayant fait plus tard que l'intérieur des bosquets, avec Mansart.

Mais nous ne pouvons suivre l'auteur pas à pas dans tous les détails si attachants de sa description ; citons seulement, comme particulièrement curieux et intéressants, les chapitres sur le *Domaine de Versailles*, (t. I, p. 83), sur la *chambre du Roi* (p. 230), sur l'*appartement de madame de Maintenon* (p. 273), et, dans le deuxième volume, le chapitre sur les *salles de spectacle*.

Outre les plans qui sont un des attraits de l'ouvrage, pour quiconque veut étudier le château sérieusement et non en touriste plus ou moins distrait, il y a les gravures, qui méritent une mention spéciale. Elles sont au nombre de huit eaux-fortes, tirées sur papier de couleur, soit d'après la chalcographie du Louvre, soit d'après des dessins inédits, comme celle qui représente madame de Pompadour jouant l'opéra devant Louis XIV, dans les petits appartements, et qui est reproduite d'après une magnifique et très précieuse aquarelle de Cochin que l'on peut voir en ce moment à l'exposition rétrospective du château. Les autres sont deux vues du château sous Louis XIII, deux vues du château restauré par Levau, l'escalier des ambassadeurs en 1684, une vue du château en 1715, puis la Grotte de Thétis et les bains d'Apollon dans le parc, et enfin le Trianon de porcelaine.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage sur cette belle publication, bien faite pour satisfaire tous les amateurs des beautés artistiques du château de Versailles et de leur histoire. Aucun d'eux ne nous désavouera si nous disons que ce livre a sa place d'honneur nécessairement marquée dans toute bibliothèque de lettré, et ne refusera ses éloges et ses remerciements à l'auteur comme à l'éditeur. R.

The Irish problem and how to solve it. *An historical and critical review of the legislation and events that have led to irish difficulties, including suggestions for practical remedies.* London, Waid Lock, 1881, in-8 de VI-408 p. — Prix : 6 fr. 25. — (Un chapitre du livre, imprimé à part sous le titre de *The three F's*, est signé du nom de M. Fosset Lock, avocat à Londres.)

Si l'auteur anonyme de cet intéressant ouvrage était un Anglais, on ne pourrait que le féliciter du courage avec lequel il dit la vérité à l'Angleterre, et de l'impartialité avec laquelle il sait parler d'un peuple que les Anglais calomnient avec la même cruauté qu'ils mettent à

le tyranniser. Mais c'est précisément parce que l'Anglais qui serait capable de parler avec modération et compétence des affaires irlandaises est un être presque introuvable, qu'il ne faut voir dans notre anonyme qu'un Irlandais protestant et libéral, qui aura caché son nom pour agir avec plus d'efficacité sur l'esprit des lecteurs britanniques. Il s'est proposé de retracer l'histoire du régime que l'Angleterre a imposé à *l'île-sœur*, depuis les premiers jours de la conquête du douzième siècle jusqu'au commencement de l'an de grâce 1881, mais en développant d'une manière toute spéciale le récit de ce qui s'est passé depuis l'acte d'union de 1800.

Cette histoire, toute pleine de sang et de larmes, est riche au moins en enseignements dont on devrait mieux profiter, et l'auteur n'a pas de peine à prouver jusqu'à quel point le gouvernement anglais en Irlande a été criminel et inepte pendant tout ce siècle. Il multiplie avec une prodigalité désolante les actes de coercition analogues à ceux qui ont été votés au printemps passé, il suspend d'année en année les libertés constitutionnelles, il met l'Irlande dans un état de siège à peu près ininterrompu, et malgré tout cela il ne parvient pas à lui rendre la paix, et il est obligé d'avouer lui-même, par la bouche de ses orateurs parlementaires, son honteux insuccès. C'est d'ailleurs en vain qu'il a cru, par des actes de justice partielle, se ramener une population à jamais irréconciliable : ni l'émancipation des catholiques, ni l'abolition de l'église établie, ni les concessions agraires de 1870 et de 1880, n'apaiseront le cœur ulcéré des enfants d'Erin : ce qu'il leur faut, c'est le rappel de l'Union déjà préconisé par O'Connell, c'est le *Home Rule* entendu de la manière la plus sincère et la plus large, avec la seule réserve de l'union dynastique des deux îles et d'un parlement impérial dirigeant les affaires communes. Voilà l'idée dont l'auteur se fait le champion dans plusieurs chapitres de son livre, et qui est suggérée au lecteur presque à chaque page de son récit. Il y a grand profit à suivre, dans sa narration claire, rapide et méthodique, un écrivain parfaitement au courant de son sujet, et dont le patriotisme n'est ni exclusif ni fanatique.

L'auteur ne déclame nulle part, laisse parler les faits, et ne tire des conclusions que là où le lecteur lui-même, fatigué du monotone spectacle de l'iniquité toujours triomphante, attend avec impatience que l'historien parle avec les accents d'un juge, et venge la conscience humaine trop longtemps foulée aux pieds.

L'un des grands mérites de l'ouvrage—on dirait peut-être aussi bien l'un de ses artifices — consiste précisément en ce que la solution du problème, telle qu'elle est offerte par l'auteur à la fin de son récit, s'impose d'elle-même comme une nécessité inéluctable à tout lecteur de bonne foi. Ce *delenda Carthago*, on le prononce tout bas

chaque fois qu'on tourne les feuillets du livre. Il est cependant permis de croire que l'auteur, qui est protestant, a trop négligé le côté religieux de la question, et qu'il a tort de soutenir, à plusieurs reprises, que la différence de religion n'a absolument rien à voir dans le débat actuel entre l'Irlande et l'Angleterre.

N'est-ce pas parce qu'elle était catholique et qu'elle voulait le rester que l'île d'émeraude a été si barbarement traitée par ses vainqueurs? N'est-ce pas contre les Irlandais catholiques, et exclusivement contre eux, que furent faites les *lois pénales ?* — Les catholiques anglais n'ont-ils pas gémi pendant plusieurs siècles, comme leurs frères irlandais, sous le joug d'une législation odieuse, dans laquelle le fanatisme anglican voyait le salut du royaume, et dont ils n'ont été affranchis que grâce au génie et aux efforts d'O'Connell? Et aujourd'hui encore, comme l'auteur lui-même se charge de nous l'apprendre, n'est-ce pas au nom des passions religieuses que les francs-maçons et beaucoup de protestants de l'Ulster essayent d'enrayer l'œuvre réparatrice de la *Ligue agraire ?*

Il est regrettable de voir des faits aussi évidents entièrement négligés et même niés aup rofit de la thèse défendue par l'auteur, et peut-on faire autre chose que hausser les épaules quand on l'entend, toujours sous l'influence du même parti pris, soutenir (p. 393) que, depuis la Réforme, « le catholicisme n'a jamais fleuri en Irlande ! » Comme si, persécutée, affamée, mise aux fers et couverte d'opprobre, l'Église catholique n'avait pas, depuis trois cents ans, remporté dans l'île des saints un des plus glorieux triomphes que puissent enregistrer ses annales !

Le même préjugé qui pousse l'auteur à contester, pour les besoins de la cause, des vérités aussi éclatantes, lui arrache, en un ou deux passages de son livre, des paroles indignes de lui, et qu'on flétrira suffisamment en les mettant ici sous les yeux des lecteurs. Parlant de la résistance qu'O'Connell, à la Chambre des communes, opposa au bill sur les écoles neutres, il s'oublie jusqu'à dire : « Le pauvre diable ne savait pas ce que nous savons aujourd'hui, à savoir que son cerveau commençait à ramollir : c'est là ce qui excuse l'imbécillité de cet absurde anathème, répété depuis lors par les plus niais des catholiques irlandais (p. 258).» Dans cette belle tirade, où l'odieuse brutalité de la forme rivalise avec la pauvreté du fond, on voit apparaître à la surface, comme remué par une émotion momentanée, tout ce qui couve de haine féroce contre la vraie foi et d'impuissante colère contre ses défenseurs dans le cœur de certains protestants. Et l'auteur aggrave encore sa faute en disant (p. 272) que, le ramollissement de cerveau dont O'Connell était atteint continuant toujours, il se montra de plus en plus catholique et de moins en moins Irlandais ! Ren-

dons-lui justice cependant : de pareilles expectorations sont heureusement rares dans son livre, et n'empêchent pas celui-ci de conserver sa valeur. Ce n'est pas une étude complète de la question irlandaise, et j'ai dit pourquoi, mais c'est tout au moins l'exposé très substantiel d'une des faces les plus graves de cette question. On ne saurait trouver une meilleure introduction à l'étude du mouvement agraire qui se développe aujourd'hui dans des proportions si formidables, et on lira avec intérêt, dans les dernières pages, le récit dramatique et détaillé des faits qu'hier encore nos gazettes enregistraient en passant : la fondation de la *Land League*, les aventures tragi-comiques du capitaine Boycott, les luttes parlementaires de M. Parnell et de ses amis. L'impression définitive que laissera toute cette lecture, et que l'honorable auteur n'avait pas prévue sans doute, c'est un sentiment de vive répulsion pour le protestantisme anglais, responsable de tant de crimes dans le passé, et coupable, aujourd'hui encore, de faire peser sur un peuple chrétien la plus monstrueuse tyrannie qu'il soit possible d'imaginer. GODEFROID KURTH.

La dernière expédition des chotts, par le commandant ROUDAIRE. Paris, Imprimerie Nationale, 1881, in-8 de 187 p. ; avec VI pl., 2 cartes et coupes. (Extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e Série, t. VII.) — Prix : 12 francs.

M. le commandant Roudaire vient d'adresser à M. le Ministre de l'instruction publique le rapport qui forme le complément définitif des études relatives au projet de mer intérieure en Algérie. Les précédentes expéditions du savant officier avaient eu pour objet le nivellement de la région des chotts algériens, et l'Académie des sciences, en récompensant de ses éloges le premier rapport, avait encouragé l'achèvement nécessaire des reconnaissances géodésiques au sud de la Tunisie. C'est dans cette région que le relèvement du sol, la hauteur des seuils et la résistance des roches laissaient prévoir le plus d'obstacles. En outre, le nivellement avait établi que le plus oriental des chotts qu'il s'agit de relier à la Méditerranée, le Djerid, est situé au-dessus du niveau de la mer. On ne pouvait donc tenter d'y introduire les eaux marines pour les déverser ensuite sur les chotts inférieurs, le Rharsa et le Melrir, qu'à la condition d'un approfondissement préalable, opération relativement facile si le fond n'est obstrué que par des sables recouvrant une nappe aquifère. La nouvelle expédition devait donc étudier, par des sondages méthodiques, la constitution du sol et le régime des eaux, en même temps qu'elle complèterait les relevés géodésiques antérieurs. Pour la première partie de cette tâche, M. Roudaire s'est assuré le concours d'un ingénieur habile, dont l'autorité est grande pour tout ce qui concerne l'art du sondeur, M. Dru,

a coordonné dans une note spéciale, insérée au rapport, tous les résultats acquis au point de vue de l'hydrologie et de la géologie.

L'achèvement du nivellement s'est effectué avec la précision que comportent aujourd'hui ces mesures. Les portées n'étaient que de 95 mètres en moyenne, et 1,511 kilomètres ont été ainsi nivelés pas à pas, dont 422 dans la dernière expédition. Quel que soit l'avenir du projet de mer intérieure, ce travail fait le plus grand honneur au commandant Roudaire ; la science et la géographie en tireront grand profit, et il comptera parmi les opérations géodésiques les plus importantes de notre temps.

Avec leur bordure de roches crétacées, plus hautes et plus dentelées vers le nord, les chotts ressemblent à une immense vallée dont les rives seraient redressées en sens contraire. La pente générale, au lieu d'incliner vers Gabès, s'infléchit dans la direction opposée. Le fond est sans doute constitué par les couches tertiaires abondantes, aux environs. Cette grande dépression, produite par le soulèvement des assises secondaires, a été d'abord obstruée par l'apport des terrains détritiques empruntés aux formations voisines, comblée surtout par les dépôts des sources propres au régime des chotts, et enfin nivelée par les sables pénétrant sans obstacles sur les rives basses du sud-est. Peut-être à l'époque quaternaire, le Fedjedj, long prolongement du Djerid au nord-est, était-il une sorte de chenal faisant communiquer encore les chotts avec la Méditerranée. En raison de l'incurie des habitants, les oasis, jadis florissantes, disparaissent une à une devant l'ensablement continu des sources, tandis que des marécages pestilentiels (farfaria) se forment au débouché des vallées, notamment sur 1,000 kilomètres de superficie, au nord du Melrir. Mais le fait capital mis hors de doute par les sondages, c'est que le Djerid est rempli de sables mouvants et de vases fluides dont la surface seule, sous l'influence d'une évaporation active, se durcit très inégalement et se recouvre de sel cristallisé. C'est là le « tapis de camphre » des conteurs arabes.

Faut-il penser qu'en introduisant la mer dans la région des chotts, on rétablira simplement l'ancien Triton dont parlent encore les traditions locales ? C'est une question débattue depuis longtemps par les érudits les plus compétents, MM. Duveyrier, Pétermann, V. Guérin, Tissot..., sans que le sujet semble épuisé. Quoi qu'il en soit, il est deux points certains : d'abord que les dépressions étaient jadis recouvertes par les eaux, puisqu'on y a trouvé des débris de galères romaines ; ensuite que les régions voisines, admirablement fertiles alors, sont devenues stériles quand les lacs se sont asséchés.

Dans la deuxième partie de son rapport, M. Roudaire, ne voulant éluder aucune discussion, reproduit les objections principales oppo-

sées au projet, notamment par MM. Naudin, Cosson, Angot, Ch. Martins et Desor. Il donne ensuite les réponses qui ont été faites par MM. Yvon Villarceau, le général Favé, d'Abbadie et de Lesseps, et ajoute à son tour de nombreux éclaircissements, avec une grande richesse d'argumentation. Enfin dans la 3e partie, l'auteur examine les procédés d'exécution et le taux de la dépense, en s'inspirant de l'expérience acquise à Suez et des exemples fournis par de nombreux travaux modernes, surtout en Hollande. L'économie du projet consiste à faire travailler les eaux elles-mêmes, à mesure qu'on les introduit ; la part de la main-d'œuvre se réduirait ainsi au creusement des seuils et à l'exécution des tranchées initiales ; puis les eaux marines, élevées d'abord par des machines, se chargeraient d'agrandir les tranchées, de les déblayer et d'entraîner aussi dans les grands fonds les vases du Djerid. Dans ces conditions, M. Roudaire estime que la durée de l'opération serait de 8 à 10 ans et le montant de la dépense de 75 millions, soit environ 8 millions par an. C'est aux juges compétents à décider maintenant si l'on peut, en effet, obtenir à ce prix les avantages espérés, c'est-à-dire une mer de 13 à 14,000 kilomètres de superficie, assurant aux contrées voisines un climat plus humide et plus égal, supprimant les marécages fétides pour ressusciter les oasis et rendre aux sols environnants leur antique fertilité, et formant en outre de Biskra à Gabès une excellente frontière militaire.

Mentionnons encore, à la suite de la note de M. Dru sur la géologie et l'hydrologie de la région des chotts (avec une feuille de coupes), une description de fossiles, avec six planches, due à M. Munier Chalmas.

A. Delaire.

Annales archéologiques, fondées par Didron aîné, continuées par Edouard Didron. Tome vingt-huitième. *Table analytique et méthodique*, par Mgr X. Barbier de Montault. Paris, Didron, 1881, in-4 de 543 pages. — Prix : 30 francs.

Tous ceux qui possèdent et qui ont à consulter les *Annales archéologiques*, ce vaste répertoire de l'histoire de l'art au moyen âge, réclamaient depuis longtemps une table des matières qui épargnât le temps et facilitât les recherches des érudits dans cette volumineuse collection. Mgr Barbier de Montault s'est donc livré à une œuvre aussi utile qu'ingrate et peu fructueuse ; il l'a accomplie en homme compétent et pour lequel les études archéologiques du moyen âge sont familières. Cette table met à la portée du lecteur tous les documents écrits et les monuments gravés, renfermés en nombre si considérable dans les vingt-sept volumes de la collection. Toute recherche d'ensemble ou de détail a été rendue facile par la division en cinq tables distinctes : la première énumère les collaborateurs et

leurs articles ou dessins; la deuxième enregistre les noms propres de personnes; la troisième est un répertoire bibliographique où sont catalogués les auteurs des œuvres, qui ont été signalées dans les *Annales*; la quatrième est consacrée aux noms de lieux; et enfin, la cinquième est une table générale des matières.

Nous n'ajouterons rien de plus à cette simple annonce, sinon que ces tables paraissent fort complètes et rédigées avec tout le soin désirable. Une courte introduction résume la pensée qui a guidé l'auteur dans la rédaction et la division de son travail. ERN. B.

Dupleix, par HENRY BIONNE. Paris, Dreyfous, 1881, in-8 en 2 tomes de 445 p. avec 1 portait, 1 carte et 7 fac-simile. — Prix : 15 fr.

Dupleix, d'après sa correspondance inédite, par TIBULLE HAMON. Paris, Plon, 1881, in-8 de IX-323 p. avec 2 cartes. — Prix : 7 fr. 50.

Le colonel Malleson, dans son très remarquable ouvrage : *Les Français dans l'Inde* (publié sous les auspices de la Société bibliographique), a le premier mis en lumière le puissant génie de Dupleix, et rendu justice aux grandes vues de son patriotisme. Parus tous deux presque au même jour, les livres de MM. Henry Bionne et Tibulle Hamon viennent enfin compléter cette étude historique, en nous retraçant dans son ensemble la vie si agitée et si instructive de celui qui voulut donner à la France l'empire des Indes.

M. Tibulle Hamon a fort studieusement mis à contribution les documents plus ou moins connus que renferment les archives du ministère de la marine ou la bibliothèque de l'Arsenal; mais en outre il a été assez heureux pour exhumer des archives de la préfecture de Versailles bon nombre de lettres inédites de Dupleix. Tandis que les papiers de d'Argenson à l'Arsenal lui avaient fourni un long récit de la conquête du Dekan, écrit par le chevalier de Kerjean lui-même, la correspondance saisie pendant la Terreur et retrouvée à Versailles retrace les péripéties les plus émouvantes (1750-1754) de la vie du gouverneur de Pondichéry. M. Hamon a pu ainsi, pièces en main, dans le détail précis des faits, démêler les intrigues des cours indiennes, dévoiler l'ineptie de la Compagnie, et montrer l'indomptable énergie de Dupleix.

Placé à un point de vue plus élevé, M. Bionne, qui s'est acquis une compétence reconnue dans les questions coloniales, a voulu envisager ce qu'aurait dû être la France si l'aveuglement du dix-huitième siècle ne lui avait fait perdre les éléments de grandeur préparés par Colbert et Dupleix. A la mort du grand roi, la France, enserrant les petits États de la Nouvelle-Angleterre, dominait seule en Amérique du Canada à la Louisiane, du golfe du Saint-Laurent aux bouches du

Mississipi ; Madagascar, Bourbon, Maurice étaient ses escales sur la route de l'Asie : et avant le milieu du siècle, Dupleix, avec une poignée d'hommes, par la politique habile et sûre que devaient imiter ensuite les Anglais, lui avait conquis la suzeraineté des Indes. Malheureusement, le pitoyable gouvernement de Louis XV, la frivolité de l'opinion publique, l'étroitesse d'esprit de la Compagnie, s'accordaient pour vouloir la tranquillité à tout prix, sans savoir conduire la guerre ni assurer la paix. Dupleix fut rappelé au milieu de son œuvre, et presque en même temps la perte du Canada consomma, en Amérique comme en Asie, l'anéantissement de la puissance française. Combien ces fautes sont retombées lourdement sur nous depuis un siècle ! La crise de la Révolution n'aurait-elle pas été bien amoindrie si la France avait continué, par sa libre expansion, à utiliser pour le bien de la patrie le besoin d'indépendance et l'esprit d'aventure ! Comment ne pas regretter amèrement de voir notre magnifique héritage colonial devenu la possession de nos rivaux, aujourd'hui surtout où le développement des moyens de communication et les autres phénomènes économiques donnent une inévitable prépondérance aux nations qui disposent au loin de vastes territoires à défricher ou à exploiter. Le génie de Colbert avait devancé son époque en comprenant la nécessité d'assurer à la France un empire d'outre-mer : la gloire et le malheur de Dupleix, c'est d'avoir contribué à cette œuvre nationale et d'en avoir vu l'écroulement.

Il faut, avec l'un des historiens de cette vie si remplie, en suivre les phases diverses. Né à Landrecies, le 1er janvier 1697, Dupleix se montra de bonne heure passionné pour les sciences et les arts, les mathématiques et la fortification. Son père, fermier général, l'envoya plusieurs fois aux Indes, puis le fit nommer, à vingt-trois ans, membre du conseil supérieur de Pondichéry. Dix ans après, Dupleix, gouverneur de Chandernagor, fait de cette colonie en ruine le centre d'un fructueux commerce. Appelé en 1741 au gouvernement de Pondichéry, il va pouvoir développer tous ses talents d'homme d'État. La puissante centralisation de l'empire mogol avait fait place à une féodalité de soubabs et de nababs sous la suzeraineté apparente du souverain fastueux de Delhi. Profiter de la faiblesse de cet empire en décadence, intervenir entre toutes ces cours rivales, devenir l'arbitre de leurs querelles, instituer les potentats, afin de régner sous leur nom : tel est le plan que suivra Dupleix, avec autant de fermeté dans les vues que de bonheur dans l'exécution. Menacé par les Anglais, il sauve Pondichéry, reçoit La Bourdonnais qui s'illustre par la prise de Madras (1746), mais qui, par rivalité jalouse, repart pour les Iles. Dupleix abandonné tient tête à tous ses ennemis, et les oblige à abandonner le siège de Pondichéry (1748). Prenant parti alors entre les

prétendants au trône d'Arcate, il s'empare d'abord de la nababie du Carnate, poursuit la conquête du Dekan, et quand, secondé par Bussy, il a fait couronner son protégé à Aurungabad, il est le maître de l'Inde (1752).

Mal soutenu, sans argent, sans soldats, sans officiers surtout, il s'efforce inutilement de réduire dans le sud, la forteresse de Trichinapaly. Mais d'Autheuil est trop lent, Law, trop incapable ; ce dernier, battu par Clive, capitule. Alors se déploie tout le génie de Dupleix : grâce à l'habile concours de sa femme, il négocie avec toutes les cours indiennes, met la division parmi les alliés, isole les Anglais, rétablit les affaires et ramène encore une fois la victoire avec Mainville devant Trichinapaly. Mais le ministère et la Compagnie, qui voulaient la paix et négociaient à Londres pour l'obtenir au prix de concessions désastreuses, envoient à Pondichéry, un commissaire, Godeheu, chargé d'arrêter Dupleix et de conclure la trêve désirée en abandonnant tous les avantages acquis (1754). Cette triste mission ne fut que trop bien remplie. Tandis que le vainqueur de Mahé et de Madras, La Bourdonnais, avait été jeté à la Bastille, celui qui avait disposé de la couronne et des trésors des nababs, ruiné, poursuivi, mourut de misère et de chagrin (1763), sans avoir pu obtenir justice de ses contemporains. C'est à la postérité qu'il appartient d'acquitter enfin cette dette nationale et de rendre à la mémoire de Dupleix un tardif hommage que les Anglais lui ont depuis longtemps accordé. M. Bionne, qui rappelle à ce sujet l'opinion de Macaulay, a pris pour épigraphe un mot de l'écrivain Campbell qui résume le jugement de l'histoire : « Bien supérieur à nos agents en talents politiques, s'il avait trouvé les mêmes ressources, le même appui qu'eux dans la mère patrie, il est plus que probable que l'empire de l'Inde appartiendrait aujourd'hui à ses compatriotes. »

A. Delaire.

Prince et prêtre. *Démétrius-Augustin Galitzin*, par Sarah Brownson, traduit de l'anglais par Léaida Geoffroy. Paris, Didier, 1880, in-12 de 428 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici certainement l'un des livres les plus émouvants qui se puissent lire. En réalité, c'est l'histoire d'un pauvre curé de village, mais ce curé de village s'appelle le prince Démétrius-Augustin Galitzin, et il appartient à une famille de Russie qui, par son illustration et son ancienneté, ne le cède à aucune autre, pas même à la famille impériale. Né en 1770, après avoir reçu une éducation brillante, dont sa noble et sainte mère pouvait revendiquer la meilleure part, il s'embarque en 1792 pour l'Amérique, dans le dessein d'y faire un voyage d'exploration et d'études, et c'est au séminaire Saint-Sulpice qu'il débarque ; deux ans après il était prêtre, et durant près de cin-

quante années, un endroit perdu des forêts de l'Amérique, où il bâtit un village auquel il donna le nom de Lorette, fut le témoin de ses vertus, de son dévouement et de son courage, Patrie, famille, situation, fortune, il avait tout quitté, et ni les persécutions qu'on lui suscita, ni les difficultés qu'il rencontra sur sa route ne parvinrent à le faire repentir de sa résolution courageuse, non plus qu'à le détourner du noble but qu'il s'était tracé. Le nombre des conversions qu'il fit parmi les protestants fut considérable, le bien qu'il accomplit ne saurait être compté : que dire aussi de son éloquence, de sa science, couronnées tant de fois par la victoire dans des luttes doctrinales redoutables avec les ministres protestants, ardents à lui disputer ses conquêtes ! Aussi, quand il mourut le 6 mai 1840, ne faut-il pas s'étonner que les colons de la montagne soient accourus de cent milles à la ronde pour faire à leur bien-aimé pasteur des funérailles triomphales, et se disputer l'honneur de porter sa dépouille funèbre jusqu'au tombeau où il devait reposer, en attendant la résurrection glorieuse. Ce livre offre le plus grand intérêt, et tous les lecteurs s'uniront à moi pour remercier le littérateur distingué qui a bien voulu nous le traduire. P. Talon.

Bibliographie générale de l'astronomie *ou Catalogue méthodique des ouvrages, des mémoires et des observations astronomiques depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en* 1880, par J. C. Houzeau et A. Lancaster. Tome second. Bruxelles, Havermans, 1881, trois fascicules gr. in-8 de 335 colonnes.

Les auteurs de ce volumineux répertoire de la *Bibliographie de l'astronomie* ont commencé leur publication par ce tome second, dont nous avons les trois premiers fascicules. Voici ce qu'ils renferment et la méthode de classification qui a été adoptée. Le premier fascicule se rapporte aux notes, mémoires et dissertations insérées dans les collections des sociétés savantes, dans les recueils des œuvres des astronomes, dans les revues et journaux scientifiques, en un mot dans toutes les publications d'une nature collective. C'est l'ordre méthodique qui a été adopté ; ils renferment ainsi : l'histoire de l'astronomie, les biographies d'astronomes, l'astronomie sphérique. Chacune de ces grandes divisions est partagée en paragraphes traitant de sujets spéciaux. Ainsi dans l'histoire de l'astronomie, nous avons : 1° astronomie des Chinois, des Tartares et des Japonais ; 2° astronomie des Arabes, des Persans et des Turcs ; 3° astronomie du moyen âge, etc. Dans la partie qui traite de la biographie des astronomes, les noms sont disposés par ordre alphabétique. Les autres fascicules traitent méthodiquement des différentes branches de l'astronomie : l'astronomie sphérique, la mécanique céleste, l'astronomie pratique, l'astronomie physique, les monographies des corps du sys-

tème solaire, enfin l'astronomie sidérale. Le quatrième fascicule du tome deuxième contiendra une table sommaire par ordre alphabétique de noms d'auteurs.

Aujourd'hui le besoin des répertoires bibliographes se fait sentir dans toutes les branches de la science, et l'on doit louer les érudits laborieux qui entreprennent la tâche ingrate d'être utiles aux autres. Ceux qui consulteront le répertoire de MM. Houzeau et Lancaster, ne manqueront pas, probablement, de signaler quelques lacunes, infaillibles dans une œuvre aussi considérable, mais ils sauront aussi se rendre compte de la difficulté de l'entreprise et remercier les savants directeurs de l'Observatoire royal de Bruxelles d'avoir osé l'aborder.

ERN. B.

BULLETIN

Among the lilies and other tales, *with a sketch of the Holy House of Nazareth and Loreto*, by EMILY MARY SHAPCOTE, tertiary of St. Dominic, etc. London, Burns and Oates, 1881, petit in-8 de 256 p.

Mme Shapcote, auteur de plusieurs opuscules religieux, vient de publier un nouveau petit recueil de contes mystiques dans le genre illustré par le P. Faber, Les âmes pieuses savoureront ces méditations épanouies au milieu d'allégories délicates, de scènes tout idéales. Il s'en dégage un parfum de foi vive, de pure tendresse, de résignation et d'espérance. Les deux parties les plus développées du livre, la *Sainte Maison de Nazareth et de Lorette* et *Ma classe de rosaire*, en sont aussi les plus importantes. La première retrace, avec ce charme mystique propre à l'auteur, tout l'historique de la Maison de Lorette ; la seconde vous fait assister à la création d'une sorte de confrérie de rosaire et contient, sous une forme qui n'a rien de didactique, des instructions pour la récitation du chapelet, entremêlées de dialogues sur l'origine, l'utilité et le but de cette dévotion.

EMMANUEL DE SAINT-ALBIN.

L'Église catholique, *autorité persuasive et libérale : en quel sens elle l'est et elle ne l'est pas*, par GEORGES ROMAIN. 2e édition. Paris, Victor Palmé, 1879, in-12 de XIV-311 pages. — Prix : 2 fr.

Sous son titre un peu long et trop peu précis, ce livre n'est autre chose qu'une intéressante étude sur la question qui domine, on peut le dire, toutes les discussions de la polémique contemporaine, la question de l'Eglise, et de la liberté. L'auteur fait à la fois de la théorie et de l'histoire, c'est-à-dire qu'il expose tour à tour la doctrine et la conduite de l'Eglise. Intolérante et illibérable au point de vue doctrinal, l'Eglise est tolérante et libérale dans ses moyens d'action, telle est en quelques mots la thèse exposée et défendue par M. Romain. La première partie de la proposition est toute doctrinale : l'auteur y rattache tout naturellement la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat. La deuxième partie est développée par une double série de faits, l'une justifiant la conduite de l'Eglise dans certaines occurrences graves et difficiles, l'autre rapprochant ses façons d'agir de celles

des amis prétendus de la tolérance et de la liberté. De cette double exposition ressort très nettement cette conclusion : l'Eglise a été la promotrice de toutes les mesures vraiment libérales, et c'est dans les rangs de ceux qui l'accusent que se rencontrent les plus grands oppresseurs de la liberté. Il suffit de rappeler la conduite de l'Eglise vis-à-vis des esclaves et de nommer ses ennemis. Chemin faisant l'auteur est amené à s'expliquer au sujet de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy, de la révocation de l'Édit de Nantes, du procès de Galilée, et il s'en tire avec honneur. Ce livre n'épuise pas toutes ces grandes questions : mais il en donne une idée suffisante pour faire tomber bien des préjugés et raffermir des convictions chancelantes qui n'ont pas le temps de se fortifier dans de longues études. C'est un livre bon à propager. P. Talon.

Une atteinte à la propriété littéraire. Boulogne-sur-Mer, Aigre, 1880, in-8 de 32 p. — Prix : 1 fr. 50.

MM. l'abbé Barbe et F. Morand sont possesseurs de lettres de Sainte-Beuve : ils pensent avoir seuls le droit de les publier. La maison Calmann Lévy prétend le contraire, et, dans la *Correspondance générale* du critique, elle les publie sans tenir compte de leurs droits. De là procès : mais préalablement à l'action qu'il intente, M. Morand écrit cette brochure pour dévoiler la spoliation. « M. Calmann-Lévy est, sans contredit, un parfait spéculateur en librairie... « Vous possédez, me dit-il, des lettres de Sainte-Beuve, qu'il « vous a écrites, et vous vous en croyez le propriétaire ; détrompez-vous. Vous « n'avez que le papier ; ce qui est écrit n'est pas à vous ; nous allons l'abs- « traire ; j'aurai, moi, l'écriture, et il vous restera le papier. » — On savait déjà, par les journaux, que l'édition de Calmann-Lévy était « comme un échec à la mémoire de Sainte-Beuve. » Parmi les erreurs dont elle fourmille, M. Morand en signale une qu'on n'avait pas relevée ; elle est aux pièces justificatives, au sujet de la lettre du 1er octobre 1836 à l'abbé Barbe. Bernon.

Essai historique sur le Divorce en Alsace-Lorraine, 1792-1815, par A. Benoît. Mulhouse, Bader, 1881, in-18 de 19 p. — Prix : 1 fr.

On trouve dans cette brochure une statistique curieuse de ce qu'un témoin oculaire nomme « la célébration ou plutôt la prostitution des mariages actuels »; un état des divorces complet pour Strasbourg et pour Metz, incomplet pour le reste du pays. Des anecdotes bien choisies font mieux comprendre les renseignements de la statistique. Bernon.

Etude sur le communisme, *dédiée aux classes ouvrières de la France,* par Charles Mazeron. Montluçon, Herbin, 1880, in-8 de 54 p. — Prix : 25 c.

On voit par le prix de cette brochure que c'est une œuvre de propagande. L'auteur, avocat de profession, a, dans sa longue carrière, beaucoup vécu avec le peuple : il le connaît, il sait lui parler. L'ouvrier, il le démontre, a été livré par la Révolution à l'arbitraire du patron : mais le moyen de guérir cette plaie n'est pas une révolution nouvelle qui ne profiterait qu'à de nouveaux meneurs. Des associations analogues aux sociétés amicales d'Angleterre, purifiées par le principe chrétien de toute tendance communiste, lui paraissent l'un des remèdes à conseiller. Bernon.

Charges d'un contribuable avant et depuis 1789, par F. Bernard, ancien magistrat. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-18 de 26 p. — Prix : 60 cent.

M. Bernard fait dans cette brochure le parallèle entre les impôts avant et depuis la Révolution. Il définit et explique quels étaient les impôts dont quelques-uns portent les noms odieux de taille, de corvée, de dîmes, comment ils étaient répartis, quel était leur produit; il montre ensuite ce qu'ils sont aujourd'hui, quels chiffres ils atteignent. Puis il étudie les budgets aux différentes époques, ce dont ils se composent, le mouvement et les causes de la dette publique. Les impôts ont changé de nom et en même temps de poids. En 1784, chaque contribuable payait en moyenne 23 livres, en 1818, 28 francs, en 1881, plus de 100 francs. En 1789, le budget s'élevait à 500 millions; en 1880, à 4 milliards ; la dette publique était d'un peu plus de 3 milliards; elle est aujourd'hui de 24 milliards. Tel est le résumé de cette brochure pleine de faits et de chiffres que l'on trouve difficilement groupés ainsi ; elle sera particulièrement utile aux personnes qui font des conférences. R. S. M.

La Royauté. — Les Républiques, par Oscar de Poli. Paris, Bureau du journal *la Civilisation*, 1881, in-12 de 347 p. — Prix : 4 fr.

Ce livre s'ouvre par un discours plein de mouvement et d'éloquence. Ce discours, prononcé le 11 juin 1880, dans le XVe arrondissement de Paris, a pour titre et pour sujet : *la Royauté;* il a été honoré du suffrage le plus auguste que pût ambitionner l'orateur; je m'abstiendrai donc de lui donner des éloges inutiles et superflus. Le reste du livre est, pour ainsi dire, la contre-partie du discours : il contient une courte introduction et un épilogue, et, entre les deux, vingt chapitres où sont passées en revue toutes les espèces de Républiques tant modernes qu'antiques : sous des formes variées, toutes se ressemblent au fond et ont produit les mêmes résultats, le despotisme ou la conquête, c'est-à-dire, sous deux noms différents, une seule et même chose, la servitude. L'expérience que nous faisons de la République ne paraît guère faite pour donner un démenti aux enseignements de l'histoire, et l'auteur conclut hardiment que la monarchie traditionnelle peut seule nous prémunir des catastrophes que la République nous prépare. Ce n'est pas le lieu d'exposer et de défendre la thèse de M. de Poli : qu'on lise son livre, fait de verve et inspiré par un patriotisme ardent, et il me semble difficile qu'on ne soit pas amené à adopter les conclusions de l'auteur et à partager ses espérances. P. Talon.

Les Bienfaits de la République, par J. ***. Bar-le-Duc, Philippona, imprimeur, 1881, in-32 de 46 p.

Cette brochure de propagande a été faite surtout en vue des élections, mais elle garde son utilité tant que nous ne sommes pas revenus à un état meilleur et que règnent en maîtres les mensonges et les préjugés qui ont assuré chez nous le triomphe de la République. On dit : *la République c'est la paix, la République ouvre l'ère de prospérité, la République c'est le triomphe du mérite et de l'équité, la République c'est la liberté, la République honore la religion* et *assure la conservation sociale*, autant de formules qui circulent aujourd'hui comme argent comptant sous la protection d'un gouvernement passé maître en l'art de fabriquer ces fausses monnaies. L'auteur du présent opuscule n'a pas de peine à en montrer par les faits la fausseté et le mensonge, et si on lisait beaucoup ces pages convaincantes et vives, il res-

terait, en dehors de la canaille et des imbéciles, bien peu de gens à vouloir se servir encore de cette monnaie de mauvais aloi. X.

La Révolution et la Question sociale, par un clérical. Poitiers, Oudin, 1880, in-8 de 40 p.

Cet opuscule comprend une introduction et trois chapitres ayant pour titres : *la Révolution, la Révolution française et l'ordre social chrétien, ultramontains et libéraux.* Dans l'introduction, l'auteur établit en quelques mots la nécessité d'étudier, à la lumière des principes, les questions qui nous divisent. Dans le premier chapitre, il démontre que le caractère essentiel de la Révolution c'est d'être antichrétienne : Jésus-Christ a édifié une civilisation nouvelle, la Révolution veut la détruire, tel est son but et sa loi. Dans ce mouvement antichrétien, c'est jusqu'ici à la Révolution française qu'est échu le principal rôle ; l'auteur le fait voir dans son deuxième chapitre. Le christianisme ne s'adresse pas seulement aux individus : il a une portée sociale et il a eu pour but d'établir un ordre social ayant à sa base Jésus-Christ. Ce ne sont pas seulement les âmes, mais aussi les nations qui lui appartiennent de droit : la Révolution était donc dans son rôle, en essayant de lui ravir les nations pour lui arracher les âmes. En conséquence, il faut être bien naïf pour rester encore libéral, c'est-à-dire révolutionnaire et catholique tout ensemble, et nous sommes persuadés qu'après avoir lu le chapitre III de cet opuscule, tous les catholiques prendront pour devise et mettront en pratique les mots de saint Paul, parlant de Jésus-Christ son maître : *Oportet illum regnare.* X.

La Persécution de Julien l'Apostat, par le Père Ragey. Paris, G. Téqui, 1880, in-12 de 126 p. — Prix : 1 fr. 50.

A quinze siècles de distance le cycle des persécutions se rouvre toujours le même pour l'Eglise : on commence par Néron, on finit par Julien l'Apostat. Nous en sommes aujourd'hui à Julien l'Apostat. Voilà pourquoi le petit opuscule du P. Ragey, tout en étant de l'histoire ancienne, offre une incontestable et saisissante actualité. Quand le bourreau s'est lassé, le sophiste commence : on ne fusille plus les archevêques, et on ne brûle plus les églises, mais on proscrit les religieux et l'on traque l'enseignement chrétien, et entre l'enseignement dont on les prive et celui qu'on leur laisse, les chrétiens n'ont plus le choix qu'entre l'ignorance et la corruption, quand la corruption n'est pas toutefois rendue obligatoire par les lois. Julien l'Apostat a exécuté son plan de persécution hypocrite : cependant il n'a pas eu le dernier mot et c'est le Galiléen qui a vaincu. Relisons cette intéressante histoire qui est si pleine d'encouragements, et qui, mieux que toutes les récriminations et tous les discours, chassera le découragement de nos âmes et y ramènera l'espérance. La chose est d'autant plus aisée que les persécuteurs d'aujourd'hui n'ont pas la taille du premier Julien et que leur médiocrité nous permet d'entrevoir pour l'Eglise une plus décisive et plus prompte victoire. P. Talon.

Courage Saint-Père, Courage ! — *Courte réponse à un discours de M. Frère-Orban, ministre des affaires étrangères de Belgique,* par Jules Camauer, avocat. Louvain, Peeters, 1881, in-8 de 56 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure est tout entière consacrée à démasquer l'hypocrisie libé-

rale qui cache une haine implacable de l'Église sous un masque de liberté. Tous les événements du siècle le démontrent mais aucun d'une façon plus péremptoire que ceux qui signalèrent les débuts du règne de Pie IX. Alors la secte applaudissait au Pape libéral; on s'efforçait par d'hypocrites flatteries de le pousser dans la voie des concessions où il eût promptement rencontré l'abîme, et on lui criait *courage Saint-Père, courage!* Ce cri, M. Frère-Orban l'a fait entendre aussi à Léon XIII : mais, pas plus que Pie IX, Léon XIII ne s'y est laissé prendre, et les événements qui se sont succédé depuis trois ans en Belgique ont amplement justifié sa défiance. Comme en 1848, le libéralisme est le masque de la franc-maçonnerie qui poursuit toujours les mêmes projets et nourrit la même haine. M. Camauer n'a aucune peine à montrer comment l'Eglise sert mieux la cause de la liberté et il salue d'avance le jour où le peuple belge désabusé balaiera le libéralisme qui l'opprime. Cette brochure est nette, précise et savante : nous souhaitons qu'elle soit beaucoup lue, et qu'en Belgique comme en France se lève bientôt l'ère vraiment libérale qu'elle annonce. P. Talon.

Lettres d'un rural, par le Cte de Sarcus, ancien capitaine de dragons, 1879-1880. Dijon, imprimerie Durantière, 1880, in-12 de 172 pages. — Prix : 2 fr.

Lettres d'un rural, cela donne assez bien la note du livre. On est à la campagne et l'on observe : le temps se rembrunit, l'horizon se charge d'orage, et l'on avertit de loin les insouciants citadins que des désastres nous menacent et qu'on est à la veille de perdre les moissons, fruits de longs et pénibles labeurs, si l'on ne prend soin de les soustraire à la tempête. Pendant de longs siècles, la France elle aussi a amassé un bel héritage et fait pousser de nobles moissons : mais l'orage gronde, encore un moment et elle sera surprise par l'orage, et sa fortune s'abîmera dans un désastre sans remède. Déjà la liberté d'enseignement, la liberté d'association sont emportées et tout le reste va suivre, si tous les honnêtes gens ne se mettent résolument à l'œuvre. M. de Sarcus signale le danger et fait appel aux courages dans des lettres vives et fines, en même temps que pressantes et pleines d'alarmes. Ces lettres ne sont pas flatteuses, puisqu'elles sont vraies : il serait à souhaiter que beaucoup de conservateurs les voulussent lire et surtout eussent à cœur de profiter de leurs leçons. P. Talon.

Cancans politiques, par Aliquis, lieutenant de *Nemo*. Alençon. Imprimerie, Renaut-de-Broise, 1881, in-12 de 165 p.

Ce petit livre se compose de fragments parus soit dans le *Triboulet*, soit dans le *Journal d'Alençon* ou le *Messager de l'Orne*. On y trouve de l'esprit à poignées, mais je suis un peu de ceux auxquels l'auteur répond dans sa préface : je trouve qu'il y en a trop. Sans doute les personnages qui jouent la comédie politique sont surtout de ridicules fantoches qui ne méritent que d'être sifflés : mais leurs œuvres sont hideuses et méchantes et l'on aurait tort de se borner à en rire quand il serait plus juste d'en pleurer. Cette plaisanterie perpétuelle sur des événements si bien faits pour attrister les âmes chrétiennes et françaises ne laisse pas que de fatiguer à la longue et de faire sentir le besoin de plus sérieuses vengeances. Cette réserve faite, je trouve qu'*Aliquis* est véritablement *quelqu'un;* et, s'il était encore vrai que le *ridicule tue en France*, je sais bien des gens haut placés qui ne seraient pas bien éloignés de mourir. X.

Les Engrais, *Manuel à l'usage des cultivateurs,* par Ernest Menault, rédacteur agricole au *Journal officiel.* Paris, Hachette, 1881, petit in-16 de XII-180 p. — Prix : 50 c.

Un petit résumé de vulgarisation de tout ce qu'ont écrit sur la vitale question des engrais, les Boussingault, les Dehérain, les Georges Ville, les Gossin, les Moll et Gayot, etc., etc., tel est ce tout petit volume. Dégagé de formules chimiques et d'expressions techniques étrangères à la connaissance usuelle et vulgaire de l'agriculture, il suppose cependant chez ses lecteurs une solide instruction primaire. Moyennant ce degré de préparation intellectuelle, il est fait pour rendre d'utiles services. Il n'est point exclusif et absolu : tout en recommandant l'emploi des engrais minéraux, il en signale aussi les inconvénients et les dangers quand l'usage n'en est point sagement dirigé, et il constate, sans peut-être en exposer assez explicitement la raison, la nécessité des engrais organiques en général et des fumiers proprement dit en particulier. Très grand nombre d'indications sur les modes d'emploi, le les falsifications des engrais commerciaux. Figures dans le texte, dont quelques-unes de page entière. Au résumé, très bon petit manuel à l'usage des agriculteurs doués de quelque instruction.

Saltus.

Tableaux de cosmographie, à l'usage du baccalauréat, par le R. P. Varroy, S. J. Lille, impr. Saint-Augustin, 1879, petit in-4, 18 tabl. doubles. — Prix, cartonné : 1 fr. 75.

Prétendre en quelques pages peser les mondes, mesurer l'immensité et condenser la science du ciel, est à coup sûr une entreprise malaisée à tenter et semble même une œuvre impossible à réussir. Le R. P. Varroy a su la mener à bien dans ses *Tableaux de cosmographie.* Professeurs et élèves ne sauraient lui en savoir trop de gré. Aux premiers, ils offrent un excellent programme pour leur cours, le sommaire de leurs leçons, la substance de leur enseignement. Aux seconds, ils présentent à la fois un modèle achevé du travail qu'ils doivent faire eux-mêmes pour classer et retenir les explications du maître, et un résumé méthodique, aussi net que concis, qui se fixera sans peine dans leur mémoire. Définitions préalables, étude du ciel et des étoiles, mouvements apparents ou réels, constitution du soleil d'après le P. Secchi, MM. Faye et Jannsen, mouvement et forme de la terre avec l'inégalité des jours et la succession des saisons, phases de la lune, marées, éclipses, révolution des planètes, etc... ; toutes ces questions, grâce à l'heureuse disposition des matières et au grand nombre de figures placées dans le texte, ont pu être clairement exposées dans un étroit espace. Un tel auxiliaire sera précieux aux élèves pendant la durée du cours et surtout à la veille de l'épreuve, quand il faut revoir dans son ensemble l'enseignement de plusieurs mois. Ajoutons que l'exécution typographique fait grand honneur à la Société de Saint-Augustin : tout a été traité avec un soin et un goût trop rares dans les livres de classe, surtout avec une pareille modicité de prix.

A. Delaire.

L'art et les artistes au salon de 1881, *avec une introduction sur les critiques des salons depuis leur origine,* par Maurice du Seigneur. Paris, Paul Ollendorf, 1881, gr. in-18 de 300 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Maurice du Seigneur est un jeune critique dont on a beaucoup remarqué le premier livre (*L'art et les artistes au salon de* 1880 *avec une introduction sur les salons depuis leur origine.*) Son nouvel ouvrage justifie toutes les

espérances données par ses premiers débuts. Fils d'un grand statuaire, Jean du Seigneur, M. Maurice du Seigneur a l'amour de l'art. Il définit ainsi (p. 10) sa critique: « Il faudra lui pardonner surtout si elle est frondeuse et gauloise, franche du collier et libre d'allures; ce sont là ses qualités essentielles... » Il y a un peu de tout dans son livre, des anecdotes, des citations, même des documents inédits (par exemple, une curieuse lettre inédite de Charles Baudelaire à Th. Thoré, p. 183-189). Il y a aussi de la bibliographie, et l'on trouve dans l'étude sur la critique au salon depuis son origine jusqu'à nos jours, avec des extraits puisés aux sources mêmes, d'abondantes indications sur Florent le Comte, le premier écrivain qui se soit préoccupé de conserver le souvenir des œuvres d'art exposées au salon (*Cabinet des singularités de peinture et d'architecture*, 1699), sur La Font de Saint-Yenne, l'auteur des *Réflexions sur les salons de* 1746 *et* 1753, sur l'abbé Le Blanc, sur Baillet de Saint-Jullien, sur Mathon de la Cour, sur Diderot, sur Bachaumont, sur Pidansat de Mairobert, sur M. Guizot, sur Victorin Fabre, sur Emeric David, sur M. Thiers, sur M. Jal, sur Gustave Planche, sur Théophile Gautier, sur Théophile Thoré (W. Burger), sur Ch. Baudelaire, sur les frères de Goncourt, etc. Le volume de M. du Seigneur est orné de cinq jolis dessins qui représentent Diderot, « le président d'honneur de l'histoire de la critique, » Eugène Delacroix, « le plus grand peintre de ce siècle, » Daumier, Rude, « le vaillant et honnête statuaire, » Viollet-le-Duc, « le résurrectionniste et le défenseur de notre grand style du moyen âge, » et l'habile graveur Jules Jacquemart. T. DE L.

Lorenzo, *Nouvelle*, par MARCEL LYTHE. Tulle, imp. Mazeyrie, 1881, in-32 de 43 p. — Prix : 60 c.

Lorenzo, c'est l'histoire d'un pauvre petit pêcheur de Sorrente, qui meurt consumé par un amour chaste et pur dont un serment ne lui permet pas de faire l'aveu. J'avoue que je trouve ce serment un peu invraisemblable et, à la place de l'auteur, j'en aurais, sans scrupule, délié Lorenzo; mais, ce point admis, ou plutôt mis hors de cause, je n'hésite pas à déclarer que cette Nouvelle est charmante et je souhaite que l'auteur nous en donne souvent d'aussi émues, d'aussi intéressantes et d'aussi chastes. Si c'est là un début, c'est début heureux et plein de promesses. C. TALON.

L'Ardenne Belge, Française, Grand'Ducale. *Guide du touriste dans les régions de l'ancienne forêt*, par JEAN D'ARDENNE (Léon Dommartin). Bruxelles, Rosey, 1881, in-12, avec cinq cartes. — Prix : 3 fr.

Ce petit volume, paru à la veille des vacances, est un compagnon indispensable pour tous ceux qui veulent visiter cette contrée sauvage qui s'appelle l'Ardenne. Touristes, amateurs de pittoresque, voyageurs amis des légendes ou de l'histoire, y trouveront les renseignements qu'ils peuvent désirer. L'auteur décrit ce que nul mieux que lui ne pourrait dépeindre, son pays natal. Il retrace avec charme le tableau mouvementé des forêts, des fleuves, des torrents, des roches et des plateaux, des vieilles cités et des hameaux ombragés de l'Ardenne. Sa phrase a un tour leste, son style est vif et coloré, on lit son livre tandis qu'on devrait seulement le feuilleter. On reconnaît dans le « cicerone » d'aujourd'hui le collaborateur d'un des journaux les plus en vogue de Bruxelles. On voit parfois percer, dans les

récits de M. Dommartin, dans ses notes historiques, les opinions politiques de Jean d'Ardenne, ce qui est fâcheux dans un volume destiné, par sa nature même, à se trouver entre les mains de personnes qui seront loin de partager l'avis de l'auteur.

Le Guide comprend deux parties : Meuse supérieure, Meuse inférieure. La première, traitant de la Meuse entre Namur et Charleville, comprend outre les environs du fleuve, les excursions du Dock, de la Molignée, de la Lesse, les Semoys, la Chiers. A la seconde se rapportent les itinéraires longeant le Mehague, le Hoyoux, l'Ourthe, l'Amblème, le Verdre, le Salut. Le Grand-Duché fait l'objet d'un appendice. Ajoutons que cinq grandes cartes ornent l'ouvrage. Elles sont au 1/160,000, et ont été exécutées spécialement pour le guide par l'Institut cartographique militaire de Belgique; grâce à leur nombre et à leurs dimensions, l'intelligence du texte est fort aisée, aucune hésitation n'est possible pour le lecteur qui suit les indications de l'auteur et les applique à la carte des endroits à parcourir. Géographie, sciences, histoire, archéologie, arts, tout a été étudié avec soin, nous dirions presque avec passion, de manière à offrir aux voyageurs une œuvre sérieuse. V. W.

Dix ans au Se-Tchouan (*Chine centrale*), par l'abbé Lucien Vigneron, ancien missionnaire en Chine, membre de la Société de géographie ; ouvrage orné de gravures et d'une carte. Paris, Bray et Retaux, 1881, in-12 de x-300 pages. — Prix : 3 fr. 50

Quel est donc ce mystérieux prestige qui s'attache à l'extrême Orient ? Les volumes se succèdent à son sujet et il semble que l'intérêt ne s'épuise pas. En voici un nouveau et qui certes n'a rien à envier à ses prédécesseurs. L'auteur, l'abbé Lucien Vigneron, est un de ces intrépides missionnaires qui vont porter aux nations les plus déshéritées la parole de Dieu ou le nom de la France. Et c'est justement là ce qui donne à son livre un attrait de plus, même pour ceux qui ne s'inquiètent que médiocrement des questions religieuses. La plupart des voyageurs en Chine n'ont vu que le littoral; ils ne connaissent que le monde officiel ou une population qui a perdu une partie de son caractère propre au frottement des Européens. La terre parcourue par les missionnaires est une terre vierge, à peine foulée par quelques rares pionniers de la science ; les populations qu'ils abordent ont les vieilles mœurs, les vieilles coutumes traditionnelles, qu'aucun contact n'a altérées encore ; on peut donc les juger en pleine impartialité. Eh bien ! ce peuple, que nous sommes trop disposés à traiter de barbare, est un peuple véritablement « civilisé. » Il a des défauts sans doute, mais il a de très grandes vertus ; M. l'abbé Vigneron l'affirme et il le prouve. Le grand tort de beaucoup d'Européens qui ont voyagé en Chine, c'est de n'avoir pas pris les Chinois au sérieux; les Français surtout, naturellement moqueurs, ont toujours été disposés à voir les fils du Céleste-Empire sous leur aspect grotesque. Les missionnaires qui ont le respect des âmes qu'ils veulent sauver, ont montré des égards pour les Chinois, même pour leurs préjugés. Les Chinois leur en ont été reconnaissants, et dans certaines provinces, au Se-Tchouan par exemple, ils manifestent au « grand vieux monsieur européen » une vraie déférence. Malheureusement le climat de ces contrées est détestable, et au bout de deux ans à peine, l'abbé Vigneron devait rentrer en France, avec une santé affaiblie. Ses fidèles catéchumènes l'ont regretté, les amis de la géographie ne le regrettent pas moins. M. de la Rocheterie.

VARIÉTÉS

LA LITTÉRATURE CATALANE EN 1880.

I. *Cansons de Montserrat* publicadas per Mossen JACINTO VERDAGUER, prebere, quadern 1er de la *Biblioteca dels escons de Catalonya*. Vich, Estampa de Ramon Anglada, 1880, in-16 de 80 pages. — *Llegenda de Montserrat* per Mossen JACINTO VERDAGUER, prebere, mestre en Gay Saber, quadern 2e de la *Biblioteca dels escons*. Vich, *idem*, in-16 de 98 pages. — *Vidrims, poesias catalanas* de DAMAS CALVET, de la *Real Academia de Bonas Lletras* de Barcelona y Mestre en Gay Saber. Barcelona, Estampa espanyola, in-18 de 208 pages. — *Cent faulas* de JOAQUIN RIERA Y BERTRAN, Barcelona, Texido y Parera, in-16 de 200 pages.

II. *Lo dir de la Gent*, comedia en tres actes y en vers, de FREDERICH SOLER. Barcelona, Eudalt Puig, in-8 de 104 pages.

III. *Garlanda de Joyells* de JOSEPH PUIGGARI. Barcelone, *La Renaixensa*, 1879, (publié en 1880), in-12 de 198 pages. — *Costums que 's perden y Recorts que fugen* (Reus de 1820 à 1840) *Lo derrer Catala, quadro tragich*, per ANTOM DE BOFARULL. Barcelone, *La Renaixensa*, in-12 de 228 pages. — *Claris y son temps quadros de costums politicos del sigle XVII*, per JOSEPH COROLEU, soci numerari de la *Reyal Academia de Bonas Lletras* de Barcelona y corresponent de *la Historia*. Barcelone, *La Renaixensa*, in-12 de 216 pages.

IV. *Lo Bruch, narracio* per JOSEPH FELIU Y CODINA, Barcelone, *La Renaixensa*, in-12 de 232 pages.

V. *Calendan Catala del any* 1881, coleccionat per F. P. BRIY Y F. MATHEU. Barcelona, Joan Roca y Bros, in-12 de 96 pages. — *Lo Rat-Penat calendari llemosi* (1881) compost per JOSEPH ME PUIG TORRALVA. Valencia, Estampa, de En Joseph Me Blesa, in-12 de 176 pages.

Le titre que je donne à ces quelques pages paraîtra peut-être ambitieux et démesuré à leur objet. Pour le justifier, je me bornerai à faire remarquer ceci : d'abord, les huit ou dix volumes, analysés et appréciés avec toute la conscience et toute l'impartialité que j'ai pu apporter à cette tâche, forment la partie la plus remarquable des publications éditées à Barcelone et sur toute la *Tierra* catalane ou aragonaise ; ensuite, si l'on ajoute le recueil des pièces couronnées aux Jeux Floraux, — recueil d'une importance secondaire pour qui se souvient des temps où l'on couronnait des œuvres aussi rapidement célèbres que l'*Atlantide*, et bien diminué par la publication antérieure des poèmes primés au *Certamen* du Milénaire de Notre-Dame du Montserrat, — ces volumes sont les seuls qui puissent donner une idée d'ensemble du mouvement littéraire des pays de langue catalane durant l'année 1880. Et j'emploie à dessein le mot *littéraire*, car jusqu'à la présente année l'on n'avait guère parlé que d'une renaissance de la poésie en Catalogne, et la prose, qui me fournit à peu près la matière de la moitié de cette étude, était sinon délaissée, du moins bien en dehors du courant d'activité dans lequel elle est pleinement entrée à cette heure, grâce surtout à l'initiative de la rédaction de la revue *La Renaixensa*, aujourd'hui regrettablement transformée en journal politique quotidien. De ce progrès de la prose, j'apporterai une nouvelle preuve, en signalant la création à Barcelone d'une *Illustration*, dont le caractère n'est pas aussi essentiellement catalan que le désireraient les Catalanisants, mais qui conquiert lentement et légitimement son terrain à côté de la grande *Ilustracion espanola y americana*, de Madrid, et de l'*Illustration de Gallice*. D'ailleurs, *la Renaixensa* offre à ses abonnés, depuis sa métamorphose, un supplément mensuel sous forme de revue, et ce supplément continue à traiter d'une manière satisfaisante les questions littéraires.

I. Nous commencerons notre revue rapide par les petites plaquettes de M. l'abbé Jacinto Verdaguer dont on a lu plus haut le titre. Toutes deux con-

cernent Notre-Dame du Montserrat : toutes deux sont l'œuvre du jeune prêtre que ses débuts plaçaient tout de suite au rang des maîtres. Après l'épopée grandiose qui chante le plus glorieux des événements de l'histoire du monde depuis la mort de Jésus-Christ — la découverte de l'Amérique par Colomb — il consacra sa lyre au divin Agneau, empruntant pour redire son amour les accents d'un des mystiques du siècle d'or, Luis de Léon ou sainte Thérèse par exemple. Après les *Idilis*, que le nouvel académicien de la Española, M. Menendez Pelayo qualifiait, il y a quelques mois, de chef-d'œuvre plus artistique et plus grand encore que l'*Atlantide*, le poète rentre en scène par sa *Légende du Montserrat* et ses *Chansons du Montserrat*. Les *chansons* sont encore l'œuvre du mystique : or ce genre de poésie a un grave défaut à mes yeux, c'est d'être absolument intraduisible, ce qui rend indiscutables par le lecteur étranger les jugements du critique. Le mysticisme, en effet, ne consiste pas seulement dans la pensée, mais dans l'expression de la pensée, expression dont les mille nuances ne sauraient passer d'un idiome dans un autre. De là résulte un désavantage très grand pour celui qui écrit ces lignes, c'est qu'un jugement, appuyé de citations, paraîtra contredit par l'infériorité, non du poème, mais de la traduction. Cette première remarque faite, je dois, avant de parler de l'œuvre, en indiquer le but.

En 1880, la Catalogne célébrait au mois de mai le millième anniversaire de l'invention de la statue miraculeuse de Notre-Dame du Montserrat, découverte en 880 par sept bergers d'Olesa, guidés par une clarté merveilleuse et de célestes parfums, portée à l'endroit où est aujourd'hui l'église par les soins de Gondomar, évêque de Manresa. La popularité de ce sanctuaire est telle en Catalogne que des milliers de pèlerins le visitent annuellement et que chacun, — en dépit des divergences des opinions politiques, — le révère, sinon, à un point de vue religieux, du moins dans des vues patriotiques. Je n'en veux pour preuve que ces lignes d'un écrivain distingué de l'école libérale espagnole, Francisco de Paula Canaléjas : « J'avais vu des peuples entiers à l'heure de l'agonie et jamais je ne fus tant ému..... c'est que cette statue était le cœur de la nationalité aragonaise, le cri de guerre de nos soldats, l'apparition qui les guidait dans les combats, le *Santiago* de Catalogne. En invoquant son nom, les marins de Lauria rompaient les flottes génoises et françaises ; en invoquant son nom, une poignée d'Almogavares résistait au choc des envahisseurs maures qui devaient jeter à bas les murailles de Constantinople. Dès le temps des premiers comtes jusqu'à Ferdinand le Catholique, toute cette suite de vaillants comtes et de rois valeureux, les conquérants de Valence et de Majorque, de la Sicile, de la Corse et de la Sardaigne, les seigneurs de Milan et de Naples, les assiégeants d'Almeria, les maîtres de la Méditerranée, tous vinrent à ce sanctuaire, et tous demandèrent inspiration. Ces hommes regardaient la Vierge, et la Vierge parlait à leurs âmes avec je ne sais quelle voix qui en faisait des héros. « Et quand le malheur accablait la Catalogne, quand la dynastie des Bourbons, au milieu du fracas des batailles, s'asseyait sur le trône d'Espagne, la Vierge du Montserrat donnait force et courage aux défenseurs de l'indépendance nationale dans cette lutte de géants qui commence au 2 mai 1808. — Ainsi que de la cime du Montserrat l'on aperçoit toute la Catalogne, ainsi en regardant la Vierge du Montserrat l'on connaît toute l'histoire de la couronne d'Aragon.»

Si le cœur d'un laïque, indifférent, ou peu s'en faut, aux choses du culte, vibre ainsi à la pensée de la Vierge du Montserrat, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'un prêtre, le plus pur des chanteurs catalans, ait voulu mêler un

hommage aux hommages qui, de toute part, éclataient à l'occasion du milénaire.

Le livre, qui est résulté de cette pieuse intention, a été accueilli au delà des Pyrénées comme l'un des meilleurs ouvrages de M. Jacinto Verdaguer. Tandis que pour juger sa chanson de *barretinayre* (fabricant de *barretines* ou bonnets catalans), qui cependant lui méritait le titre de Maître en Gay Savoir, deux partis s'étaient formés, le premier déplorant le vide de la pensée, le vague de l'intention, le second, célébrant au contraire la netteté de l'une, la justesse de l'autre, il y a ici identité d'opinions, et l'avis de Mossen Jaume Caullell était celui de tous les lecteurs des *Cansons*. Patriotisme et religion sont encore, heureusement pour l'Espagne, deux idées assez puissantes chez ses fils pour assurer le succès d'une œuvre littéraire.

Pour nous, qui jugeons à distance, il nous sera permis après une étude sérieuse, de reconnaître la justesse des avis énoncés au delà des monts.

M. Verdaguer, on l'a très finement observé, n'est pas comme la plupart des mystiques un pur théologien, nourri de la science des livres et de la vie, ne concevant le genre de poésie qu'il cultive que comme une imitation, un écho de l'immortel chef-d'œuvre biblique : c'est un vrai fils de paysan, élevé dans un mas de la plaine de Vich, longtemps observateur de la nature vivante avant d'aller étudier de longues heures dans cette bibliothèque où Balmes avait rêvé tant de ses chefs-d'œuvre de logique et de sain raisonnement. « Verdaguer, se rappelant que Salomon, l'éternel modèle des poètes mystiques, cherche ses inspirations dans la nature et fait du *Cantique des Cantiques* une idylle véritable, a cherché lui aussi dans les fleurs et dans les oiseaux, dans les marins, dans les écoliers, dans les moissonneurs et dans les ermites les flots purs de l'amour pour les offrir dans une coupe ciselée par l'Art et parfumée par la Foi à la reine de la Catalogne, à la gracieuse Brunette, vierge du Montserrat. » Sans doute,— et nous avons trop d'estime pour le poète pour ne point lui signaler cette tache — dans plus d'un passage des *Cansons*, nous reconnaissons ce vice de toute poésie mystique, le défaut de clarté et de précision. L'exubérance des images est telle que l'idée se perd sous cet amas de coloris, et l'on dirait d'un air connu murmuré dans le lointain par une voix céleste, mais agrémenté de tant de roulades qu'il en devient tout différent. Ces taches sont d'autant plus pénibles à rencontrer que, dans ces concerts angéliques, on ne voudrait pas un son qui détonne un seul instant et que M. Verdaguer est, par excellence, le poète de l'harmonie et du charme continu, tant les rythmes qu'il préfère sont moelleux et délicats.

Je vais citer *la Canso de la Moreneta*, en priant tous ceux de mes lecteurs qui le pourront, de n'employer ma traduction que, comme un guide, et de lire la pièce sur le texte même.

Moreneta'n son	Brunette vous êtes,
Es que'l Sol vos toca,	C'est que le soleil vous touche,
Es que'us toca'l Sol,	C'est que vous touche le soleil,
Lo Sol de la gloria.	Le soleil de la gloire.
Moreneta'n sou,	Brunette, vous êtes,
Moreneta y rossa.	Brunette et blonde.
Angels d'alas d'or	Anges aux ailes d'or
Vos farian ombra ;	Vous feraient ombre ;
Vos no'n voleu, no,	Vous ne voulez pas, non,
Voleu ser pastora,	Vous voulez être bergère,
Tan sols per vetllar,	Rien que pour veiller,
Desde un cim de roca,	D'une cime de rochers,

Vostre blanch ramat De vilas y pobles, *Moreneta'n sou,* *Moreneta y rossa.*	Sur votre blanc troupeau De villes et de villages, Brunette vous êtes, Brunette et blonde.
Per besarli'ls peus Llobregat s'acosta Y al veurels tan purs, S'atura en sa vora ; Besa'l sitial, Lo besa y s'en torna. *Moreneta'n sou,* *Moreneta y rossa.*	Pour lui baiser les pieds Le Llobregat se couche Et à les voir si purs, Il s'arrête sur sa rive ; Il baise le siège, Il le baise et s'en va. Brunette vous êtes, Brunette et blonde.
Catalans, veniu, Maria 'us anyora, Te'l sol per vestit Lo cel per corona Per trono un mont d'or Per cambra una gloria ; Veniula à adorar Que 'ls Anges no gosan. *Moreneta'n sou,* *Moreneta y rossa,* etc.	Catalans, venez, Marie soupire pour vous, Elle a le soleil pour vêtement, Le ciel pour couronne, Pour trône un mont d'or Pour chambre une gloire ; Venez l'adorer, Car les anges ne l'osent. Brunette vous êtes, Brunette et blonde, etc.

— La *Llegenda de Montserrat* me ramène sur un terrain moins difficile et où mes jugements seront plus personnels. Ce second opuscule, en effet, s'il est inférieur au premier, perd moins dans cette traduction inconsciente qui se fait en dedans de nous, quand nous lisons une œuvre étrangère, et qui est une sorte de pierre de touche de sa valeur réelle. L'invention existe seulement dans les détails, car la Légende du Montserrat est un de ces récits que, depuis des temps immémoriaux, les paysans de Catalogne content à la veillée. Deux poètes l'ont traité déjà : Lope de Vega, — ce prodige des esprits, *monstruo de los ingenios*, — et Perez de Montalvan ; des historiens lui ont consacré de longues pages, entassant merveille sur merveille. Mossen Jacinto Verdaguer n'avait donc pas à créer mais à rendre : sa situation était la même que celle de Shakspeare en face du conte de Bandello dont il tira son *Roméo et Juliette*. Il ne restait plus qu'à faire le chef-d'œuvre. Ce chef-d'œuvre n'a pas été fait ; mais l'œuvre, éclose dans le cerveau du poète, et couronnée d'une cithare d'or et d'argent par les juges du *Certamen*, est digne d'estime.

Si le sujet n'est pas inventé, il est rajeuni, du moins, par la façon neuve dont le poète l'a envisagé. Jusqu'ici l'on s'était borné à nous redire une légende..., comme toutes les légendes, une tentation..., comme toutes les tentations, Proserpine dans la cabane de saint Antoine..., les banalités tant de fois célébrées par la plume et le pinceau. Mossen Jacinto Verdaguer a vu autre chose là dedans qu'un Satan vulgaire, tentant un solitaire quelconque. Son Satan, — qui n'est pas un Mephistophelès, qui n'est pas davantage le démon de *El Magico prodigioso*, — son Satan n'est point un diable du moyen âge ; il n'a pas cette naïveté, ces ruses enfantines, ces finesses cousues avec du fil blanc, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que les esprits crédules des siècles de Foi lui prêtaient. Quant au Valencien qui « depuis sept ans mène la vie d'un ange, vit dans une caverne à demi fermée de branches d'ormeau, pour voir les étoiles quand il prend son sommeil la nuit, et derrière les étoiles, l'Amour de ses amours a pour lit la terre dure et pour oreiller un âpre roc, et même quand il repose, le cœur en éveil ; qui, quand paraît l'étoile de l'aube est agenouillé à terre, faisant d'un tronc son prie-Dieu, » son portrait dont je viens de citer seulement quelques vers est d'un

scrupule qui fait croire à la réalité du personnage. C'est la personnification de l'esprit de mortification, de pénitence, de pureté, qui va subir les assauts du vice sous sa forme la plus redoutable pour les âmes droites et confiantes, qu'il effraierait dans sa laideur et qui ne croient point à sa noirceur, l'hypocrisie. Je m'étonne que le théâtre espagnol, en son siècle d'or n'ait point saisi ce sujet qui était dans les traditions nationales ; j'imagine ce qu'il serait, traité par Calderon, qui, lui, n'a peint dans le démon de son *Magicien prodigieux* qu'une sorte de Méphistophelès purement remueur d'idées et escamoteur d'ombres.

Mossen Jacinto Verdaguer, qui n'avait point les ressources du théâtré, en a du moins tout l'entrain et toute l'action. Qu'on lise cette laisse entièrement de son invention, car nul chez les écrivains antérieurs n'avait développé cette situation ! Je l'explique en peu de mots. Pour tenter Garin — c'est le nom du solitaire — le démon a ensorcelé Riquilda qui sera l'instrument de perdition qu'il a rêvé.

RIQUILDA

« Quel moine doit prêcher dans l'Église byzantine ? Elle est pleine comme un œuf, et la foule y arrive à flots pressés. C'est, dit-on, un saint moine qu'il y aura ; mais pour l'heure il n'y prêche point, il chasse les mauvais esprits de la séduisante Riquilda, la fleur de Barcelone, l'héritière de la Catalogne. Pauvre fille du Velu ! qui t'a vue si pleine de vie, s'il te voyait à cette heure, pour une autre il te prendrait. Assise sur une chaise, près du lit, ce matin, elle revêtait sa tunicelle blanche ; et sur la tunicelle la basquine qui est émaillée de pierreries comme le ciel d'étoiles. Entourée de ses servantes, rapide elle se lavait et se coiffait : l'eau est parfumée de sept odeurs ; le peigne d'argent et d'ivoire, sa chevelure est d'or travaillé à l'argenterie. Le chèvrefeuille du jardin rien que pour la voir se faufile, se faufile le long de la muraille, pour embrancher la jalousie. Les hirondelles qui y nichent entrent et sortent en chantant ; et de leurs chants et de leurs battements d'ailes égaient le jour. Mais tous les oiseaux qui la visitent ne sont pas des hirondelles, un de plumage plus noir y est entré. Maudite soit sa compagnie ! Il a d'un merle la plume et le bec, il glisse comme une anguille. Rien que pour lui piquer l'oreille, il se pose près de la jeune fille ; il souille son cœur de son souffle et lui inspire des rêves mauvais. En fermant les yeux, elle ne s'est point signée à son ordinaire, et au lieu de prier la Vierge qui la contemple au chevet du lit, elle va se mirer dans le miroir où elle se voit bien plus jolie. En se mirant dans la glace, elle désire parures et bijoux. Elle a vu un collier de fil d'or et de pierres fines ; pour mettre le collier, elle enlève la croix bénie. A peine a-t-elle déposé la croix, elle roule sur le tapis (1). Son teint pâlit, sa chevelure se hérisse tout entière, ses lèvres lancent des hurlements, ses yeux bleu de ciel des flammes dévorantes.

La comtesse pousse un grand cri :

— Qu'a donc ma fille ?

Un médecin juif répond, le plus vieux qu'il y ait dans la ville :

— Le mal qu'a Riquilda, les médecines ne le guérissent pas : elle a le diable dans le corps.

Jésus et Marie nous aident ! Quand sa mère entend cela, elle tombe à terre comme une morte. Pages et servantes pleurent, les enfants pleurent et crient ; les guerriers à

(1) Je vais donner le texte de ces vers d'une sobriété rare d'expression :

En l'espill enmirallantse
Bonichs y joyes desitja.
Ja n'ha vist un collaret
De fil d'or y pedres fines,
Per posarse'l collaret
Lleva la creu benehida
Tan bon pont deixa la creu
Cau rodant per la catifa.

cheveux blancs pleurent un flot de larmes, car sous les cottes de fer bat aussi un cœur qui aime.

On la porte droit à la *Seu;* on l'attache à une colonne, à une colonne de marbre devant l'autel de la crypte. Sur un rétable doré Santa Eulalia y brille au milieu de ses bourreaux comme une rose entre les épines. Au front elle porte une couronne d'or, à ses pieds des blanches reliques, trouvées maintenant près de Santa Maria entre les perles de la mer et les fleurs du rivage. Son visage est blanc comme le lis; une resplendeur la couronne et ses yeux de ciel serein rappellent ceux de Riquilda.

Vêtu d'un surplis, le vieux moine l'exorcise : d'une main, il tient l'aspergeoir répandant l'eau bénite; de l'autre, le livre saint des Evangiles et des Epîtres, et chaque mot qu'il lit, il signe et ressigne la Vierge. Plus il l'exorcise et plus son mal s'envenime. Son front riant se voile; de ses yeux jaillissent des étincelles; de sa bouche de pigeon de la salive et une odeur de soufre. A chacune de ses étreintes la colonne semble fléchir, à chaque éclair que jettent ses yeux la ville tremble. Le moine ne recule point. Il défie l'enfer tout entier, entoure le cou de Riquilda d'une étole violette et dit d'une voix de tonnerre à l'esprit qui la possède :

— Au nom de ton Créateur, monstre infernal, retire-toi : assez longtemps tu as profané son temple, assez longtemps tu as dévasté sa vigne : il y a des serpents en Afrique : que le plus laid soit ta demeure. Vas-y au nom de Jésus-Christ, de Jésus-Christ et de Marie.

Le diable ne peut résister; il répond d'une voix qui fait frémir :

— Il ne se lasse pas, le vieux moine : moi non plus je ne me lasserai point. Jamais je ne sortirai d'ici sans que Garin me le dise, priant neuf jours et neuf nuits aux pieds de Riquilda.

Comme il entend ces mots, le comte Jofre soupire : il faut aller au Montserrat chercher le remède : s'il savait ce qu'il y trouvera, plus fortement il soupirerait. Santa Eulalia qui le sait bien, unie à Dieu son époux, à ces mots du diable prend triste visage. »

Voilà donc la jeune fille confiée à un gardien dont la vertu chancellera, et chutera sur les hypocrites conseils du démon, et dont le désespoir ne saura rendre l'honneur à sa victime... Après une expiation terrible, Garin s'agenouille aux pieds du comte Jofre, implore son pardon, et sous un rosier, l'on retrouve Riquilda, au fond de la tombe, souriante comme au matin de son envoûtement. Tout n'a été qu'un rêve et la vierge, pure comme au sortir du sein maternel, peut entrer dans un couvent. Dans son tombeau, elle a eu le loisir de voir les destinées futures de la montagne sainte : à chaque creux de rocher un ermitage, à chaque pic une croix, et dans la basilique les moines et l'abbé entonnant le *Salve Regina*; Colomb y passant pauvre et cherchant un protecteur, y revenant *des cubridor* et couvrant l'autel des prémices de sa conquête ; Iñigo de Loyola, blessé, y soignant ses blessures et ayant l'âme brûlée de l'amour divin ; les fondateurs des ordres de miséricorde et du rachat des captifs; les rois en pèlerinage ; les grands capitaines, et cette foule inconnue qui a usé par le frottement de ses genoux et de ses pieds les pierres de la route.

M. Verdaguer, qui est un poète national, n'a oublié aucun des souvenirs glorieux pour la Catalogne dans son œuvre.

— M. Damas Calvet, avec un patriotisme égal, rencontre des accents bien plus variés. Ses *Vidrims* contiennent toutes les notes de la gamme humaine. Je veux tout d'abord signaler un certain nombre de pièces traduites, les unes du provençal : *Pensées d'une nuit d'été*, de Lord Bonaparte-Wyse (*Lì Parpaioun blu*); *Blanqueta*, d'Anselme Mathieu (*La farandolo*); *Clémence-France à Montpellier*, de Jean Monné; *Le neuf thermidor*, de Theodore Aubanel (*La miougrano entre duberto*); *Les crèches*, de Joseph Roumanille (*Oubreto*

en vers) ; la *Chanson de Magali, le Bon voyage; Aux troubadours catalans*, de Frédéric Mistral ; à cette dernière pièce il faut joindre la réponse que nous citerons plus loin ; — *Mai*, de M. Martin; *Oiseau, femme ou fleur*, de Me Ratazzi; *La veille d'une bataille*, de Moore; *A la mort d'Abraham Lincoln*, du péruvien Arnal Marquez. Les premières de ces traductions, les seules que j'aie pu confronter avec le texte, sont fort exactes et rendent aussi bien l'expression que l'idée. M. Damas Calvet prouve encore sa facilité à mettre en œuvre les conceptions des autres dans *La guitare du diable*. Bartrina, un jeune poète que les lettres catalanes ont perdu l'automne passé, un causeur d'un esprit et d'une verve rares, alors que la maladie lui interdisait tout travail, réunissait encore auprès de lui quelques amis parmi lesquels je citerai Damas Calvet, le conteur Narcis Oller, l'abbé Verdaguer, le critique Sarda. C'était alors que pétillaient les dernières étincelles de cet humour, un peu âcre et maladif, comme chez le regretté Xavier Aubryet. « Prenez, leur disait-il, et faites de ces idées ce que je n'en puis faire, atteint comme je le suis. » Et chacun de ces lettrés, par estime pour ces épaves de l'ami qui allait ne plus être, ciselait le conte dont le legs lui était ainsi fait. Narcis Oller a écrit le *Radiomètre;* Verdaguer *Amour de mère*. M. Calvet nous a conservé *La Guitare du diable*.

I

Sous le balcon de son amie — un amoureux galant — chantait des douces *corrandas* — s'accompagnant sur sa guitare.

Il était riche d'esprit, mais pauvre ; — et le père de la jeune fille avare, — qui ne goûtant guère la musique — voulut chasser l'amour.

Furieux ; la porte — il ouvrit soudain, et brutal, — rompant la guitare — partit avec sa fille.

II

Pleurant son malheur, le jeune homme — demeura [là] toute la nuit — quand une étrange figure, — à sa vue, sortit d'une touffe de ronces.

Craignant que ce ne fût chose mauvaise, — il fit le signe de la croix, mais il ne le laisse point l'achever — de sa main crochue, disant :

— Parce qu'on l'emmène, tu pleures ! — Tu crois que tu ne peux lui parler ? — A quoi te sert l'étincelle — que tu sens pétiller dans ton cerveau !

Si l'on a brisé ta guitare — les cordes sont encore entières ; — prends-en un bout et donne-moi l'autre — et je te jure que vous causerez.

Tandis que le diable s'éloignait — les cordes de l'instrument — s'effilaient faisant des arbres — les antennes de leur poids, — comme une grande harpe éolienne — qui doit raisonner au vent.

Chacun dort dans la ferme — excepté l'amoureuse Agnès, qui à sa fenêtre attendait — en vain son chanteur fidèle. — Trompant l'éveil des mâtins — elle voit un étrange messager — qui l'accostant lui parle ainsi :

— Ton amant m'envoie : prends la poignée de sa guitare : — transmetteuses de la voix — en sont les cordes. Causez — et à la fois ils entendirent : *Mon Amour !*

Pour cela encore, quand l'on pose — de nouveaux fils télégraphiques, — ils disent que c'est l'acte du démon — les ennemis du *Progrès*.

Je passe sous silence un nombre infini de légendes et de romances dont l'originalité ne me semble pas niable, mais qui ne valent pas à mes yeux, pour le nombre ou pour l'élévation de la pensée, son *A Esther* ou son poème sur le *Débarquement des Almogavares en Orient*. Dans la première de ces pièces, je trouve je ne sais quelle saveur mélancolique, où l'influence allemande se laisse entrevoir ; dans la seconde, de ces vers coulés tout d'une i ège avec le fini d'un bronze artistique. En veut-on un exemple :

Ja los tenim en terra ! ; las marcas de llurs pasos
Respectaran las onas, los ouracans, lo temps !
Lloch ! ; als qui guanyaren ab llurs robustos brassos
Realmes per llur patria y ceptres per llur rey !

Ja pels perills glateixen, ja anyoran las batallas :
Parle llur pell colrada, llur cos ple de senyals.
A vert passa lo bronzo, a negras las murallas,
Y se rovella'l ferro als ayres exposat.

Dos darts rera la esquena, destrals en la cintura,
Armats de bona llansa y de tallant coltell,
Al enemich encalsan, sens dur altra armadura.
Que uns mals cutxals de cuyro y un ret pera capell.

Llurs donas, com ells bravas, segueixen llurs petjadas,
Y als crits de la embestida alletanja llurs fills ;
Llur fact y valor berrhen en estas mamelladas,
Y encare noys, l'exercit del pares van seguint.

Restas d'aquellas hordas, qué lglas abandonaren,
Com a un monarca adoran al qui los du al combat :
Nascuts en mitx las selvas, jamay los subjugaren
Que noys ja'ls adormian ils cants de llibertat.

« Ils sont enfin à terre ! les traces de leurs pas, — les vagues, les ouragans, le temps les respecteront ! — Place ! place ! à ceux dont les robustes bras conquirent — des royaumes pour leur patrie et des sceptres pour leur roi !

« Déjà ils ont soif des combats, déjà ils regrettent les batailles : — leur peau colorée, leur corps plein de cicatrices parlent. — Le bronze devient vert, les murailles noires, — et le fer se rouille exposé à l'air.

« Deux dards derrière le dos, haches à la ceinture, — armés d'une bonne lance et d'un couteau qui taille, — ils pressent l'ennemi sans porter d'autre armure — que de mauvaises jambières de cuir et une cotte sur leurs têtes.

« Leurs femmes, sauvages comme eux, suivent leurs pas, — et aux clameurs de la mêlée allaitent leurs fils ; — dans ces vêtements ils boivent leur ardeur et leur courage, — et encore enfants accompagnent l'armée de leur père.

« Restes de ces hordes, qui vinrent du Nord, comme un monarque ils adorent celui qui les mène au combat : — nés au milieu des forêts, jamais ils ne furent domptés, — car enfants on les endormait avec des chants de liberté. »

Je citerai encore la *Balade du Pont du Diable*, cette curieuse construction jetée sur le Llobregat, près de Martorell, une pièce sur le *Percement de l'isthme de Suez*. J'ai maintenant effleuré tout le volume, sans prétendre le faire connaître d'une manière complète. Je crois cependant qu'on eût pu sans grand inconvénient l'alléger d'une vingtaine de morceaux de circonstance.

— Je n'aime pas non plus beaucoup les *Cent Fables* publiées par M. Joaquin Riera y Bertran, prosateur distingué et auteur de plusieurs drames d'un rare mérite, *De Mort à Vida*, *la Majordona* et *l'Avi*. L'opinion, que j'exprime là, et qui n'enlève rien de ma sympathique estime pour le poète des *Cansons del temps* et de *Mel y fel*, n'est pas, je dois le dire, celle des Catalans. J'ai ce grand tort de demeurer peu enthousiaste du genre et de réserver toute mon admiration pour le maître, notre La Fontaine. Sont-ce bien toujours des fables d'ailleurs que les poésies de M. Riera? Je crois difficile de le soutenir et je ne m'en plains nullement, quand il en résulte d'aussi charmantes scènes que celle que je lis sous ce titre :

LA JEUNE FILLE ET LE MIROIR.

.... — L'on dit que ma chevelure fait envie à l'or le plus beau ?
— L'on ne t'a point trompée, ma petite, de même que l'or brille ta tête.
— L'on dit que mes yeux étincelants sont émeraude et diamant ?
— L'on ne t'a point trompée, demoiselle : on le voit bien et tu le verras.
— L'on dit que mes joues sont enviées des roses ?
— L'on ne t'a point trompée, belle ; mai n'en a pas comme les tiennes.
— L'on dit que ma petite bouche semble un corail travaillé ?
— L'on ne t'a point trompée, amie : la mer n'en a pas de plus beau.
— L'on dit que... mon sein fait honte aux pétales du lis blanc ?
— Je rougis à demi en le disant, mais... c'est vrai...
— L'on dit que j'ai l'âme pure comme les anges des cieux ?
— Je suis mauvais miroir pour te répondre : ta mère est le bon miroir.

Voilà la note sur laquelle j'aurais voulu voir insister M. Riera y Bertran.

ALBERT SAVINE.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Pierre-Amable FLOQUET, né à Rouen le 9 juillet 1797, est mort le 3 août 1881, au château de Fromentin (Calvados). Il fit son droit à la Faculté de Caen, fut admis, en 1829, au barreau de sa ville natale, et entra, en 1821, à l'Ecole des Chartres en qualité d'élève pensionnaire. Il fut greffier en chef près la Cour royale de Rouen de 1828 à 1843. On lui doit un certain nombre de découvertes archéologiques, et plusieurs ouvrages sur la Normandie et le dix-septième siècle. Il était le doyen des correspondants de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : son élection datait de 1839. Il a écrit : *Histoire du privilége de Saint-Romain* (1833, 2 vol. in-8) ; — *Anecdotes normandes* (1838, in-8) ; — *Histoire du parlement de Normandie* (1840-1843, 7 vol. in-8), pour laquelle il eut le grand prix Gobert en 1842 ; — *Diaire, ou Journal du chancelier Séguier en Normandie après la sédition des nu-pieds* (1639-1640) *et documents relatifs à ce voyage et à la sédition* (1842, in-8) ; — *La Charte aux Normands* (1843, in-8) ; — *Études sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonctions en qualité de précepteur du dauphin* (1855, 3 vol. in-8), couronné par l'Académie des inscriptions ; — *Bossuet, précepteur du dauphin, fils de Louis XIV, et évêque à la Cour* (1864, in-8). M. Floquet avait publié, dès 1828, un choix d'*Œuvres inédites de Bossuet* (in-8), et collaboré aux *Mémoires de l'Académie de Rouen*, à la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, à la *Revue rétrospective*, etc. M. Floquet laisse deux volumes inédits intitulés : *In Extremis*, recueil de morceaux choisis des orateurs sacrés, des Pères de l'Église et de l'Écriture sainte, et d'autres recueils fruits de ses lectures.

— M. Joseph GUADET, neveu du conventionnel de ce nom, chef de l'enseignement à l'institution des Jeunes-Aveugles à Paris, né à Saint-Emilion (Gironde), en 1795, vient de mourir dans son pays natal, où il s'était retiré depuis quelque temps. Il a écrit : *Dictionnaire universel de géographie ancienne et comparée*, avec M. Dufau (1820, 2 vol. in-8) ; — *Collection des constitutions de tous les peuples de l'Europe*, avec M. Dufau (1823, 6 vol. in-8) ; — *Esquisses historiques et politiques sur le pape Pie VII* (1823, in-8) ; — *Atlas de l'histoire de France* (1833) ; — *Saint-Emilion, son histoire et ses monuments,*

ou Un Monastère, une Commune, un Episode de la Terreur, pour lequel il a obtenu une médaille de l'Institut (1841, in-12 ; 2e édit., 1863) ; — *Histoire de France chronologique et méthodique* (1843, in-18, 8e édit., 1859) ; — *Histoire sainte chronologique et méthodique* (1843, in-18, 8e édit., 1861) ; — *Histoire ancienne chronologique et méthodique* (1844, in-12, nouv. édit., 1858); *Les Aveugles musiciens* (1846, in-8); — *Cours normal d'histoire de France* (1846, in-12); — *L'Institut des Jeunes-Aveugles de Paris ; son histoire et ses procédés d'enseignement* (1850, in-8) ; — *Protestation contre le livre intitulé : Histoire des Girondins et des massacres de septembre, par Granier de Cassagnac, et appréciation de ce livre* (1860, in-8) ; — *Les Girondins, leur vie publique, leur proscription et leur mort* (1861, 2 vol. in-8, 2e édit., 1862, in-12) ;—*De la Représentation nationale en France* (1862, in-12). M. J. Guadet a traduit, avec M. Taranne, pour la Société de l'histoire de France, l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, par Grégoire de Tours (1836-1841, 4 vol. in-8), et seul l'*Histoire de son temps* de Richer (1845-1846, 2 vol. in-8).

— M. l'abbé Étienne-Henri Delaunay, ancien curé de Saint-Étienne du Mont, à Paris, est mort à Meaux le 17 juillet à l'âge de soixante et seize ans. Né dans le diocèse de Meaux, à Esbly (Seine-et-Marne), en 1804, il y exerça le ministère comme vicaire de Nemours, puis comme supérieur du petit séminaire d'Avon; il vint à Paris sous l'administration de Mgr Affre, et occupa dans son diocèse les cures d'Arcueil, de Clichy et de Saint-Étienne du Mont. On a de lui : *Des auteurs présumés de l'Imitation de Jésus-Christ* (1858, in-8), qui fait partie de la publication de M. Curmer sur l'Imitation, en chromo-lithographie ; — *Discours prononcé dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice devant l'assemblée du clergé de Paris, sous la présidence de S. Ém. le cardinal Morlot, le 10 juillet* 1861 (1861, in-8). — Il a traduit aussi le texte latin du *Livre d'heures de la Reine Anne de Bretagne* (1859); et l'*Imitation de Jésus-Christ*, d'après un document inédit de 1440 (1864, 2 vol. in-8). — De plus, il a restitué le texte de l'Œuvre de Jehan Foucquet: *Heures de Maistre Estienne Chevalier* (1867, 2 vol. gr. in-8), — et revu celui des *Evangiles des dimanches et fêtes de l'année, suivis de prières à la sainte Vierge et aux Saints* (gr. in-8). On lui doit aussi des notes sur l'Écriture sainte que nous trouvons publiées dans la *Biblia sagrada, traduzida em portuguez segundo a Vulgata latina* (2e éd., Paris, Belhatte, 1881, 2 vol. in-4°).

— M. Gabriel Grimaud de Caux, né à Caux (Hérault) est mort à Paris le 4 août. Savant laborieux et modeste, il s'est particulièrement distingué par ses recherches sur le choléra, faites au péril de sa vie au milieu de l'épidémie, et par ses études sur les eaux. Il a été longtemps rédacteur scientifique du journal l'*Union*. Il a publié les ouvrages suivants : *De l'Esprit d'éducation. Science, religion et politique* (1842, in-12); — *Du principe de l'autorité et de son rétablissement en France* (1851, in-8, 3e édit. revue et augmentée, 1872) ; — *Mémoire sur les eaux de Paris, projet de distribution générale* (1860, in-4) ; — *Venise; histoire de ses puits artésiens à l'Académie des sciences. Eléments de discussion. Historique. Documents officiels* (1861, in-8); — *Des eaux publiques et de leur application aux besoins des grandes villes, des communes et des habitations rurales* (1863, in-8), ouvrage couronné par l'Académie des sciences; — *Etudes sur le choléra faites à Marseille en septembre et octobre* 1865, (1865, in-4); — *Du choléra, du moyen de s'en préserver et de son traitement spécifique* (1866, in-4) ; — *Principes concernant les eaux publiques. Application au canal de Marseille* (1867, in-8) ; — *De septembre* 1870 *à février* 1871. *L'Académie des sciences pendant le siège de Paris* (1871, in-12). On lui doit aussi un *Traité de*

physiologie et une part de collaboration dans les *Actes des apôtres modernes* (1852-1859, 4 vol. in-12).

— M. l'abbé Jean-François André, né à Ménerbes (Vaucluse), en 1809, vient de mourir à l'âge de soixante et onze ans. Il avait été curé de la paroisse de Vaucluse, et était docteur en théologie et en droit canon. Il fut correspondant du Ministère de l'instruction publique, et vice-président de la société archéologique de Londres. Il laisse des ouvrages religieux et divers travaux historiques fort estimés : *Vie des Saints de l'Eglise d'Avignon* (1836) ; — *Mes souvenirs d'une année ou promenade dans Rome* (2e éd. 1839) ; — *Le cœur du Christ et le cœur de l'homme* (1839) ; — *Histoire de la Révolution avignonnaise* (1844-1845, 2 vol. in-8) ; — *Histoire politique de la monarchie pontificale au XIVe siècle, ou la Papauté à Avignon* (1845, in-8) ; — *Histoire du gouvernement des recteurs pontificaux dans le comtat venaissin* (1847, in-12) ; — *Affaire Rosette Tamisier* (1851) ; — *Histoire de sainte Isabelle de France, sœur de saint Louis et fondatrice de l'abbaye de Longchamp* (1855, in-12) ; — *Histoire de saint Roch, suivie de celle de saint Jean de Colombini* (1855, in-12) ; — *Précis de l'histoire de la maison de Rustichelli-Valori* (1855, in-8) ; — *Histoire de Saint Véran, anachorète à Vaucluse, évêque de Cavaillon, ambassadeur du roi Gontran* (1858, in-18) ; — *Lettres à MM. les abbés Passaglia et Liverani* (1861, in-8) ; — *Pie IX, le fils aîné de l'Eglise et l'avoué de l'Eglise* (1862, in-8) ; — *Le prince Henri de Valori* (1862, in-8) ; — *Les lois de l'Église sur la nomination, la mutation et la révocation des curés* (1864, in-8 ; 2e édit. 1865) ; — *Exposition de quelques principes fondamentaux de droit canonique méconnus dans l'Eglise de France* (1866, in-8) ; — *Somme théorique et pratique de tout le droit canonique* (1868, 2 vol. in-12) ; — *Notes sur l'Histoire, la Statistique, la Féodalité, le Clergé, la Noblesse, le Peuple, le Luxe, les Impôts, la Propriété dans le département de Vaucluse, de l'an 1500 à 1789. Bilan de la Révolution*, (1876, in-18 de 215 p.) ; — M. l'abbé André a publié une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, de *l'Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*, du P. Thomassin (1864-1867, 7 vol. gr. in-8). Il a aussi traduit de l'italien : *La sainte Ecriture, éclairée à l'aide des monuments phéniciens, assyriens et égyptiens* (1844, in-8) ; — *La Vie de François de Valori l'Ancien*, écrite au dix-neuvième siècle par dom Sylvain Razzi (1859, in-8), — ainsi qu'une autre extraite des œuvres de N. Machiavel.

— M. le docteur Gustave Chantreuil, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, né à Cateau-Cambrésis (Nord) en 1841, vient de mourir à Paris. Il fut successivement interne des hôpitaux, chef de clinique d'accouchement et professeur de la Faculté. On lui doit un certain nombre d'ouvrages relatifs à l'obstétrique, parmi lesquels : *Étude sur les déformations du bassin chez les cyphotiques*, thèse de doctorat (1869, in-8) ; — *Étude sur quelques points d'hygiène hospitalière* (1869, in-8) ; — *Des applications de l'histologie à l'obstétrique*, thèse pour l'agrégation (1872, in-8). Outre de nombreux articles dans les *Archives générales de médecine*, le docteur Chantreuil a recueilli et publié : *Clinique d'accouchements*, leçons faites à l'hôpital des cliniques, du docteur Guéniot (1873, in-8) ; il a aussi traduit de l'anglais et annoté la *Clinique obstétricale et gynécologique*, de sir James Simpson (1874, in-8).

— M. le baron J. du Potet de Sennevoy vient de mourir dans sa quatre-vingt-septième année. Il était né en 1796. Partisan des théories de Mesmer, il s'efforça d'introduire le magnétisme dans la médecine comme agent thérapeutique, et se livra, à l'Hôtel-Dieu de Paris, à une série d'expériences publiques qui, en 1826, déterminèrent l'Académie à nommer une commission d'examen. Il a écrit : *Cours de magnétisme*, en sept leçons (1831, in-8 ; 2e édit.,

1840) ; — *Le magnétisme opposé à la médecine* (1840, in-8) ; — *Essai sur l'enseignement philosophique de la médecine* (1845, in-8) ; — *Manuel de l'étudiant magnétiseur* (1846, in-12 ; 4e édit., 1868) ; — *La Magie dévoilée, ou principe de science occulte* (1852, in-4) ; — *Traité complet de magnétisme animal* (1856, in-8) ; — *Thérapeutique magnétique. Règles de l'application du magnétisme à l'expérimentation pure et au traitement des maladies ; spiritualisme, son principe et ses phénomènes* (1863, in-8). Il était directeur du journal *la Chaîne magnétique*, et avait fondé, en 1845, le *Journal du magnétisme*.

— M. Hippolyte Bouteille, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, vient de mourir, dans cette ville, à l'âge de 75 ans. M. Bouteille avait été pharmacien, et remplissait, depuis 1847, les fonctions qu'il occupait encore à sa mort. Il laisse un important ouvrage sur l'*Ornithologie du Dauphiné, ou Description des oiseaux observés dans les départements de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et les contrées voisines* (1843-1844, 2 vol. in-8.) Il fonda la *Société de zoologie des Alpes* et participa également à la fondation de la *Société de statistique*. Il était correspondant de plusieurs sociétés savantes de Paris, et entretenait d'étroites relations avec les plus illustres hommes de science de la capitale qui avaient en grande estime le naturaliste delphinéen.

— Mademoiselle Mathilde Giraud de Lacoste, femme de lettres connue sous le pseudonyme de Louise Gérald, vient de mourir à Lasalle (Gard). On lui doit : *Une triste histoire* (1873, in-12) ; — *Paix sur la terre !* (1874, in-12) ; — *Un mariage en Angleterre* (1875, in-12) ; — *Madeleine* (1875, in-12) ; — *La Croix de Lorraine* (1875, in-12).

— M. John Hill Burton, jurisconsulte et historien écossais, vient de mourir à l'âge de soixante-douze ans. Il avait fait ses études à Édimbourg, et fut nommé, en 1854, secrétaire de l'administration des prisons d'Écosse, et en 1868 historiographe royal pour l'Écosse. Il a écrit : *Vie et correspondance de David Hume* (1846, 2 vol. in-8) ; — *Vies de lord Lovat et de Duncan Forbes* (1847, in-8) ; — *Économie sociale et politique* (1859) ; — *Compte-rendu des affaires criminelles d'Ecosse* (1852, 2 vol. in-8) ; — *Histoire d'Écosse* (1853, 2 vol. in-8), partant de la Révolution de 1688 (1853, 2 vol. in-8) ; — *Histoire d'Ecosse depuis l'invasion d'Agricola jusqu'à la Révolution de 1688* (1873, 2e éd., 8 vol.). Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages juridiques tels qu'un *Manuel du droit écossais* et un *Traité de faillites*.

— M. Jean-Otton Prechtler, poète allemand, est mort à Inspruck dans le courant d'août. Il était né à Grieskirchen (Haute-Autriche) le 21 janvier 1813, et avait été archiviste du Ministère des finances. On lui doit des poésies lyriques, et des œuvres dramatiques qui ont eu un succès populaire. Nous citerons parmi ses poésies lyriques : *Le cloître sur le Traunsée* (1849) ; — *L'Année en chansons* (1849) ; — *Sans saisons* (1855) ; — *Été et automne* (1870) ; — *La Muse du temps* (1873) ; — *Accords du chemin de Gisela* (1877). Parmi ses œuvres dramatiques : *les Gardiens de la couronne ;* — *Les Fauconniers* ; — *Adrienne ;* — *La Rose de Sorrente ;* — *Il cherche sa fiancée ;* — *Jeanne de Naples ;* — *Les enfants du roi*. Il a aussi donné une quarantaine de *libretti* d'opéras, dont le plus connu, *Diane de Solange* a été mis en musique par le prince Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha.

— M. Joseph Bonnat, né à Grièges (Ain), explorateur intrépide qui, au prix des plus dures souffrances, après avoir connu les misères de l'esclavage, a contribué à l'extension de l'influence française et a fondé deux stations européennes dans le pays où les hasards d'un naufrage l'avaient jeté, est mort le 8 juillet, dans une de ces stations, celle de Taquas (côte

occidentale de l'Afrique) Il laisse sur cette contrée peu connue beaucoup de notes dont la publication présenterait un grand intérêt.

— M. Justin-Antoine Glandaz, conseiller honoraire à la Cour de cassation, né à Paris le 26 septembre 1800, est mort à Domont (Seine-et-Oise) le 9 d'août. On lui doit un *Discours de rentrée à la Cour de Paris* qu'il prononça en 1845 en qualité d'avocat général. C'est lui qui a présidé la haute Cour de justice à Tours, en 1870 (21 mars), pour l'affaire du prince Pierre Bonaparte.

— On annonce encore la mort : de M. Pierre-Xavier Corneille, conservateur honoraire à la Bibliothèque de l'Université, ancien chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique et l'un des derniers représentants de la famille de Pierre Corneille, né à Carpentras le 12 août 1809, mort le 22 août à Meudon, à l'âge de 72 ans; — de M. Wittersheim, ancien directeur et imprimeur du *Journal officiel*, né en 1825, mort le 11 août à Paris; — du docteur Matteucci, membre de la Société de géographie italienne, l'un des plus hardis explorateurs de l'Afrique centrale, mort à Londres; — de M. Charles Cartelier, ancien rédacteur au *Bulletin des Tribunaux* d'où il passa au *Droit*, à sa fondation, mort à l'âge de 88 ans; — de M. Szemere, poète hongrois, mort à Pesth; — de M. le docteur Martial Millet, bibliophile bien connu, auteur de divers travaux sur l'histoire de la ville d'Orange (Vaucluse).

Le Musée du Louvre. — L'ancien *département des Antiques*, du Musée du Louvre, vient d'être scindé en deux : le *département des antiquités grecques et romaines* et le *département des antiquités orientales*. Ce dernier comprendra les monuments chaldéens, assyriens, perses, phéniciens et carthaginois. M. Léon Heuzey, l'ancien conservateur-adjoint du Musée des Antiques, a été mis par décret du 20 août à la tête du *département des antiquités orientales*.

Exposition de l'art ancien a Liège. — A l'occasion du cinquantenaire de l'Indépendance nationale, plusieurs villes de province ont, après Bruxelles, organisé des fêtes patriotiques. A Liège, capitale de l'ancienne principauté ecclésiastique de ce nom, un comité local, sous la présidence de M. Ch. de Luesemans, gouverneur de la province, a ouvert une exposition des plus intéressantes de *l'Art ancien au pays de Liège*. Le catalogue de cette exposition vient de paraître (Liège, imp. Grandmont-Douders, in-8, prix : 1 fr.). Il comprend d'abord le règlement, la composition du Comité de patronage et une introduction générale, résumé de l'histoire de Liège au point de vue de l'art, par M. Joseph Demarteau. Le catalogue proprement dit s'ouvre par un article de M. Schnermans, un des archéologues les plus distingués du pays, sur les objets de haute antiquité : — âge de la pierre, âge du bronze, premier âge du fer et antiquité classique — recueillis dans notre pays, avec la liste des spécimens exposés.

L'exposition comprend six sections, ayant chacune un catalogue avec pagination distincte. Première section : *peinture, sculpture, gravure en médailles*, avec une introduction due à la plume de M. Jules Helbig. La seconde section : *vues, gravures, manuscrits et imprimés*. L'index de cette section est enrichi de trois notices : l'une de M. J. R. Demarteau *sur les vues, plans et gravures*, l'autre de M. Joseph Demarteau *sur les chartes et manuscrits*, la troisième de M. H. Helbig *sur la typographie*. Une note intéressante de M. Alexandre accompagne le catalogue de la troisième section réservée à la *numismatique* et aux *sceaux*. La quatrième section (*orfèvrerie, dinanderie, ferronnerie, mobilier religieux*) est de beaucoup la plus riche et la plus intéressante de l'exposition liégeoise. Un article érudit de M. le chanoine Reu-

sens sert d'introduction au catalogue de cette section. *Le mobilier particulier, les ivoires, tapisseries et costumes* composent la cinquième section. MM. J. Helbig et le chanoine Dubois ont écrit pour le catalogue de cette section quatre courtes notices. Sous le titre de *Céramique*, la sixième section réunit la verrerie, le grès et la faïence de Liège. On trouvera dans cette partie du catalogue, deux articles de M. Schnermans et une notice de M. Vandé Casteele. Ce catalogue forme, comme on le voit, l'index le plus intéressant et le plus complet des richesses artistiques du vieux pays de Liège.

Concours. — La classe des lettres de l'Académie royale de Belgique a fait choix des cinq questions suivantes pour son programme de concours de 1883 : 1° Faire connaître l'influence de la poésie néerlandaise (flamande et hollandaise) sur la poésie allemande et, réciproquement, de la poésie allemande sur la poésie néerlandaise au moyen âge. — 2° Quelle influence politique la France essaya-t-elle d'exercer dans le pays de Liège, depuis Louis XI jusqu'à la fin du règne de Louis XIV ? Quelle fut, pendant la même période, l'attitude des souverains des Pays-Bas? — 3° Exposer et apprécier les efforts qui ont été faits, dans les divers États de l'Europe, depuis 1830, pour nationaliser l'art dramatique. — 4° Faire le tableau des institutions politiques et civiles de la Belgique sous la dynastie mérovingienne. — 5° Faire l'histoire de l'assemblée connue sous le nom de *Assemblée des Échevins de Flandre*, depuis son origine jusqu'à la constitution des « États et quatre membres de Flandre. » La valeur des médailles d'or présentées comme prix pour chacune de ces questions est de 600 fr. pour la *première* et la *troisième*, de 1,000 fr. pour la *quatrième* et la *deuxième* et de 800 fr. pour la *cinquième*. Les mémoires pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin. Ils devront être adressés avant le 1er février 1883, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel au Palais des Académies. Pour le prix de Saint-Genois, conformément à la volonté du fondateur et à ses généreuses dispositions, la classe offre, pour la *première période décennale* de ce concours, un prix de *quatre cent cinquante francs* au meilleur travail, rédigé en flamand, en réponse à la question suivante : « Rechercher, dans les poèmes flamands des treizième et quatorzième siècles, ce qui retrace les mœurs et les usages du peuple et déterminer ce qui y caractérise le sentiment national. » Le délai pour la remise des manuscrits expirera le 1er février 1882.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 5 août, M. Ernest Renan a communiqué une lettre de M. Clermont-Ganneau faisant connaître le résultat de ses excursions archéologiques à Arsouf et à Amnus, l'ancienne Emmaüs ; M. Georges Edon, professeur au lycée Henri IV, a achevé la lecture de son mémoire sur l'infraction à la règle de l'allongement par position dans les anciens poètes latins. — Dans les séances des 5 et 12, M. Victor Guérin a commencé la lecture d'un mémoire sur le tombeau des rois de Juda. — Dans la séance du 12, M. Joseph Halévy a donné lecture d'un mémoire sur les inscriptions peintes trouvées à Larnaca. — Dans la séance du 20, M. V. Duruy a achevé la lecture de son étude sur la persécution de Dioclétien. — Dans les séances des 20 et 26, M. Victor Guérin a donné lecture d'un mémoire sur les temples de Jérusalem. — Dans la séance du 20, M. J. Oppert a continué la lecture de son mémoire sur l'inscription d'Assurbanhabal.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 6 et 27 avril, M. Guillaume Depping, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a commencé la lecture d'un mémoire sur le procès du maréchal de Marillac (1630-1632) sur lequel M. L. Aucoc a présenté des ob-

servations. — Dans la séance du 6, M. Baudillart a continué la lecture de son mémoire sur les classes agricoles en Artois. — Dans la séance du 13, M. Victor Duruy a lu un fragment de son histoire des Romains, sur la persécution de Dioclétien. — Dans la séance des 13 et 27, M. H. Baudrillart a commencé la lecture d'un travail sur les populations agricoles de la Flandre française. — Dans les séances des 13 et 20, M. Alphonse Callery a donné lecture d'un travail sur les douanes, du seizième siècle à Colbert, qui a provoqué des observations de MM. Levasseur, Baudrillart, Block, Picot et Zeller. — Dans la séance du 20, M. R. Dareste a lu un mémoire sur les anciennes lois de l'Islande. — Dans la séance du 27, M. Zeller a continué la lecture du mémoire de M. Chauvet sur la logique de Galien.

Un sacramentaire Romano-Gallican inédit de la fin du xe siècle. — Une colonie des Bénédictins de la Congrégation de France, qui, comme on le sait, ont été violemment expulsés au mois de novembre dernier de leurs paisibles demeures, vient de s'établir dans l'antique et royal monastère espagnol de Saint-Dominique de Silos au diocèse de Burgos. Leur intention est d'y continuer, dans l'exil, la vie d'étude et de prière à laquelle ils sont voués, avec le désir de travailler au bonheur et à la gloire de leur chère patrie.

Or, quel n'a pas été leur contentement lorsqu'en furetant à travers les trop peu nombreuses épaves de l'ancienne Bibliothèque de Silos, autrefois riche en manuscrits et en imprimés, aujourd'hui dispersée, dilapidée, leur yeux sont tombés sur un ancien sacramentaire Romano-Gallican, qui a dû être rédigé, vers la fin du dixième siècle, dans le midi de la France, et selon toute probabilité à Saint-Pierre d'Aurillac. Telles sont au moins les conclusions auxquelles nous sommes arrivés après une étude comparative et minutieuse (page par page) du sacramentaire en question. C'est assez dire quel intérêt à la fois liturgique, littéraire et historique doit offrir un pareil manuscrit. Car si nous connaissions déjà d'autres sacramentaires du même genre, plus anciens ou contemporains, par exemple celui de Corbie, ceux de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Corneille de Compiègne et quelques autres, tous concernaient le Nord et l'Ouest de la France; aucun n'avait pour objectif particulier nos provinces du centre et du midi. C'était une lacune des plus regrettables dans nos traditions religieuses; mais nous croyons qu'elle a cessé en grande partie d'exister avec la découverte du sacramentaire dont nous nous occupons. L'espace nous manque ici pour établir, avec les développements que comporterait un tel sujet, la date du manuscrit, les caractères spécifiques des pièces liturgiques qu'il renferme, le nombre et la qualité des saints, dont les noms y sont articulés et accompagnés d'éloges les mieux mérités. Quelques mots cependant paraissent nécessaires pour qu'on ne puisse nous accuser d'avoir avancé, au sujet du *Sacramentaire d'Aurillac*, des assertions purement gratuites.

Et d'abord, si ce *Sacramentaire* est romain par le fond, et devait être *romain*, la Liturgie de l'Église mère et maîtresse faisant loi dans les Gaules depuis les jours de Pépin et de Charlemagne, il nous offre cependant plusieurs usages et divers textes qui, n'ayant jamais figuré dans aucun livre liturgique de Rome, peuvent être considérés aussi comme un débris de l'antique Liturgie Gallicane. En second lieu, il a dû être composé dans la dernière moitié du dixième siècle. Nous en avons pour garant les caractères graphiques de l'écriture. Ce sacramentaire, en effet, in-folio de moyenne grandeur à deux colonnes, est écrit tout entier en belle minuscule presque purement caroline. Les abréviations y sont déjà nombreuses, beaucoup moins cependant que

dans les siècles postérieurs ; les *u* et les *v* s'écrivent exactement de la même manière ; aucun accent n'y apparaît, et la ponctuation elle-même ne se montre que très rarement. Mais surtout, ce qui ne permet guère de reculer la date de la transcription au delà des dernières années du dixième siècle, c'est la pureté des grandes capitales romaines et des initiales qui ornent les titres des fêtes et les commencements d'alinéa.

En troisième lieu, nous croyons pouvoir affirmer que ce *Sacramentaire* est l'œuvre d'un moine de Saint-Pierre d'Aurillac. Qu'il soit d'abord l'œuvre d'un moine et d'un moine bénédictin, cela résulte clairement de la place de choix qui y est accordée au Patriarche des moines d'Occident. Saint-Benoît y a en effet trois jours de fête (21 mars, 11 juillet, 4 décembre), et chaque fois on accumule en son honneur les oraisons et les éloges.

Evidemment le même Sacramentaire n'a pu être compilé que pour les provinces du centre et du midi de la France, témoin les deux fêtes qu'on y accorde à saint Martial, témoin saint Saturnin, qui obtient l'honneur d'une vigile, pour ne rien dire des saints Front et Amand de Périgueux, Sulpice de Bourges, Orens d'Auch, Alain (Elanus) de Bazas, etc., dont les noms ne figurent pas d'habitude sur les documents d'un âge aussi reculé.

Nous avons ajouté que ce sacramentaire avait été compilé, selon toute probabilité, dans l'ancien monastère de Saint-Pierre d'Aurillac. Nous n'en avons qu'une preuve, mais elle nous a paru convaincante. Ce monastère fut fondé en effet en l'an 894 par Géraud, comte d'Aurillac, qui y mourut pieusement quinze années plus tard (909). La tombe de ce saint personnage fut signalée par un certain nombre de miracles, qui rendirent son nom justement célèbre, mais cependant son culte ne s'est guère étendu au delà des limites de sa ville et de son monastère pendant de longs siècles. Or il se trouve que non seulement la fête de ce saint Géraud est marquée à son jour natal (13 oct.) dans notre sacramentaire, mais il y a plus ; il y obtient les honneurs d'une vigile et d'une octave. Que faut-il davantage pour établir la certitude de notre assertion ? Aussi croyons-nous pouvoir dire que le sacramentaire *Romano-Gallican* de Silos est probablement le plus ancien monument littéraire d'Aurillac qui soit arrivé jusqu'à nous. — Dom François Plaine.

Les manuscrits grecs d'Herculanum. — Un érudit italien, M. D. Comparotti, a publié récemment une notice fort intéressante au sujet de ces manuscrits qui, lors de leur découverte, excitèrent de vives espérances, destinées à être déçues ; on se flattait de découvrir des chefs-d'œuvre regardés comme perdus, des tragédies de Sophocle, des vers de Ménandre ; on n'y a trouvé que d'insipides traités de philosophie, réunis par un partisan des doctrines d'Epicure. Le travail nécessaire pour dérouler, pour déchiffrer ces frêles *papyri*, à peu près calcinés, est très difficile ; il exige beaucoup de dextérité intelligente, beaucoup de temps ; il est nombre de ces rouleaux qui peuvent être envisagés comme définitivement perdus ; ce n'est pas un grand malheur. Ce fut à Naples que parut, en 1793, le premier *tomus* des *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, in-folio ; il fut suivi d'un second en 1809. Dans l'intervalle, en 1797, un volume de *Dissertationes isagogicæ* avait vu le jour. — L'attention de quelques savants anglais se porta plus tard vers ces débris ; le *Quarterly Review*, tome XVI, leur consacra une notice ; M. Drummond publia un manuscrit en 1810 ; le roi Georges IV en avait un que lui avait offert le roi de Naples ; il s'en souciait fort peu, et il le donna à l'université d'Oxford, qui en fit faire, en 1824-25, une reproduction fac-simile lithographiée. — En 1861, il a été mis sous presse les premiers fascicules d'une *Collectio altera;* cinq fascicules, de 40 planches chaque, doivent former un

volume ; on a commencé par un ouvrage de Philodème, rhéteur, philosophe et poète, contemporain de Tibère. M. Egger a parlé de ces *Herculanensia* dans le *Journal des Savants* (1879, p. 321), et les périodiques allemands consacrés à la science de l'antiquité (le *Philologue*, le *Rheinische Museum*, etc.) s'en sont occupés à diverses reprises. L'habitant d'Herculanum qui avait réuni tous ces rouleaux (on en compte 1,800 environ) était un bibliophile des plus zélés, mais qui n'a pas eu la main heureuse. Ajoutons que M. Comparotti a publié quelques fragments d'un traité de morale extrait d'un de ces papyrus : il pense qu'Epicure en est l'auteur. Que cette attribution soit juste ou non, des idées sans élévation, un style obscur, ne font pas regretter la perte du reste de cet écrit (voir la *Revue critique*, 1879, t. II, p. 166).

La Presse française. — Nous empruntons à l'*Annuaire de la presse française* de M. Mermet (in-12 de xiv-1310 p., 1881, 2e année, chez l'auteur, 10, rue Montholon) et au *Catalogue de journaux publiés ou paraissant à Paris*, par M. Victor Gébé (in-18 de 209 p., avril, 1881, 4e édition, librairie elzévirienne de Paul Daffis), les renseignements suivants sur la presse française. D'après l'*Annuaire*, il paraissait en France, au 31 décembre 1880, 2,968 publications périodiques, dont 1,316 pour Paris et 1,652 pour la province. 413 titres de journaux nouveaux ont été déposés pendant l'année ; la plupart n'ont eu que quelques numéros ; d'autres n'ont même pas été publiés. A Paris, il se publiait, au mois de décembre 1880, 56 journaux politiques de grand format et 19 de petit format, dont le tirage quotidien était en moyenne de 1,962,720 numéros, sans compter les journaux hebdomadaires. Le nombre des journaux ou publications périodiques assujettis au cautionnement, c'est-à-dire traitant de politique, était de 168 à Paris et de 705 en province. Les chiffres les plus élevés des publications périodiques pour la province sont : 80 dans le Nord; 70 dans la Seine-Inférieure ; 69 dans les Bouches-du-Rhône; 68 dans la Gironde ; les Hautes-Alpes et l'Ariège ne comptent que 4 publications périodiques, et le territoire de Belfort, 2.

M. Gébé ne porte qu'à 1,264 le nombre des publications périodiques parisiennes. La différence est peu considérable; elle peut venir de ce que les deux auteurs ne prennent point la même époque pour point de départ : nous avons remarqué chez tous deux des omissions, et il peut y avoir de doubles emplois. Quoi qu'il en soit, M. Gébé répartit ainsi les publications parisiennes : Théologie et religion, 71 ; jurisprudence, législation, administration, 115 ; économie politique, commerce, finances, assurances, 228 ; diplomatie, géographie, histoire, 23 ; journaux politiques, 95 ; journaux de lecture, 127 ; instruction et éducation, 31 ; journaux littéraires et de linguistique, 65 ; beaux-arts et archéologie, 69 ; modes, 74 ; industrie et technologie, 119 ; médecine, 110 ; sciences mathématiques et naturelles, 40 ; art militaire et marine, 25 ; sciences agricoles, 28 ; sport, 22 ; divers, 22. Nous ferons observer que le *Saint-Nicolas* (p. 21) est un journal pour enfants; que le *Bulletin critique* et la *Revue critique* (p. 22) sont des revues bibliographiques; que la *Revue bibliographique et littéraire* (p. 23) n'est point portée à la liste alphabétique, que le *Polybiblion* ne figure que par son sous-titre (p. 23). Il n'est pas fait mention, croyons-nous, des *Bulletins de la Société des agriculteurs de France, de la Société générale d'éducation et d'enseignement* (devenu une annexe du *Contemporain*), *de l'Union des œuvres ouvrières, de l'Œuvre des Campagnes, de l'Œuvre de Notre-Dame de bon secours, de la Société bibliographique et des publications populaires*, qui continue le *Bulletin des publications populaires* (p. 57). M. Martigny étant mort ne dirige plus le *Bulletin d'archéologie chrétienne* (p. 51) ; il est remplacé par M. l'abbé Duchesne. C'est

M. Eugène et non M. Louis Veuillot qui est directeur de *l'Univers* (199).

Les journaux politiques, financiers et de médecine sont en progression constante : leur nombre s'est accru de près de moitié depuis un an. Il n'y a pas de titre qui n'ait été pris, de spécialité qui n'ait son organe. Ainsi l'on trouve l'*Absinthe*, journal apéritif, avec la devise : « Usez, mais n'abusez pas ; » *le Menu illustré, le Fumiste* ramonant tous les samedis, *la Trique*, trois journaux pour les mariages, dont l'un, *Gazette des Mariages* est adressé gratuitement aux fiancés ; *la Lanterne des huissiers, le Moniteur des Sapeurs pompiers, le Journal des abrutis, la Nouvelle Lune, la Semaine anti-cléricale, la Rigolade sténographique, le Caprice, le Coquet, le Charbon, le Journal des chiffons*, etc.

Les Américains possèdent, eux aussi, un annuaire de la presse (Newspaper and Bank directory of the World) *Annuaire complet des journaux et banques du monde*, publié par H. P. Hubard, à New-Haven, donnant les noms de tous les journaux publiés en Amérique, Europe, Asie, Afrique, Australie, au nombre de plus de 30,000, leur politique, religion ou classe, les jours de publication, leur tirage, portrait des principaux éditeurs et rédacteurs, etc. Les renseignements sur la presse américaine sont donnés avec un soin particulier.

La Gazette archéologique. — Je ne pense pas que, jusqu'à ces dernières années, il ait paru un recueil aussi important que celui que MM. le baron de Witte et François Lenormant publient sous ce titre : *Gazette archéologique, recueil de monuments, pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art antique* (VIe année, liv. 1-6. 188 p. et 28 pl. Paris, A. Lévy, gr. in-4). La variété des articles, la valeur scientifique de ceux-ci, signés par les archéologues contemporains les plus éminents, la perfection des nombreuses planches et des gravures intercalées dans le texte, tout concourt pour placer cette magnifique publication au nombre des rares livres qui ne vieillissent pas. Aussi longtemps que l'on s'occupera d'archéologie, on sera forcé, désormais, d'avoir recours à la *Gazette*. J'entends souvent des érudits, obligés de résider en province, se plaindre de n'avoir à leur disposition ni ouvrages ni termes de comparaison pour les guider dans leurs travaux ; pourquoi n'ont-ils pas dans leurs bibliothèques des livres de la valeur de celui dont nous nous occupons en ce moment ? Ces ouvrages sont appelés à rendre des services bien autrement précieux que les publications offertes à des prix peu élevés, mais qui, justement à cause de leur bon marché, ne peuvent fournir des planches suppléant complètement à la vue des originaux. La *Gazette* s'occupe de tout ce qui touche à l'art antique : l'architecture, la sculpture, les terres cuites, l'orfèvrerie, la glyptique, la peinture, la numismatique ; voilà ce que l'on trouve dans ses splendides planches. Dans le texte, on apprend à chaque page. Comment en serait-il autrement lorsque la mythologie est traitée par M. le baron de Witte, M. François Lenormant, M. Ph. Berger ; l'archéologie égyptienne par M. Maspéro ; la céramique par M. Lenormant, à qui chacune des branches de l'archéologie est également familière ?

Dans le tome V, nous avons particulièrement remarqué le savant mémoire de M. Adr. de Longpérier sur le *missorium*, à propos de celui de Geilamir, roi des Vandales, épave très probable du butin fait par Bélisaire ; l'étude de M. Ant. Héron de Villefosse sur la mosaïque des Quatre-Saisons, à Lambèse ; les articles de M. Fr. Lenormant sur les céramiques italique et étrusque, articles continués dans le tome VI, qui doivent être consultés par tous ceux qui s'occupent de la céramique antique de la Gaule. Dans cette rapide énu-

mération je ne parle, cédant à un sentiment un peu égoïste, que de ce qui m'a le plus intéressé au point de vue de mes études personnelles, autrement je devrais tout citer. Dans le sixième volume, on lit avec une véritable curiosité les pages consacrées par M. L. Fivel à la représentation de Bacchus sous l'aspect d'une grappe de raisin et à celle du Vésuve avant l'an 79 ; par M. Babelon, à Eros sphériste et au rôle de la boule et de la pomme dans la symbolique ; par M. le baron de Witte, à des vases peints représentant Hélène et Ménélas, à des monuments rappelant Pilée et Atalante, à un bronze étrusque de Géryon ; par M. Heuzey, à des vases grecs en forme de têtes casquées ; par M. Lenormant, à Athénée Scyletria ; par M. Maspéro à une représentation de bazar égyptien ; par M. Rayet, à des plaques votives trouvées à Corinthe. — Je ne hasarderai qu'une timide critique, une simple question de forme. La *Gazette archéologique* admet, au point de vue typographique, une variété de caractères qui surprend l'œil du lecteur. Dans une aussi belle publication, je crois qu'une certaine uniformité serait très appréciée. Nous tiendrons dorénavant les lecteurs du *Polybiblion* au courant des faits archéologiques publiés et commentés dans la *Gazette*. — A. DE B.

ORIGINES INDO-EUROPÉENNES. LE BERCEAU DES ARYAS. — Le R. P. Van den Gheyn vient de publier une étude de géographie historique sur le berceau primitif des ancêtres communs des races de l'Europe, de la Perse et de l'Inde (Bruxelles, A. Vromant, in-8 de 95 p.). Les traditions antiques de l'Europe disent que nous venons de l'Orient, les traditions de la Perse et de l'Inde désignent le Nord comme lieu d'origine de ces peuples. Il y a donc un point où ces deux lignes convergentes doivent se rencontrer. Le P. J. Van den Gheyn, bien au courant des plus récents travaux, examine successivement, d'après les savants modernes, les hypothèses tirées des traditions avestiques, les systèmes fondés sur les traditions indiennes, et les théories nées des traditions européennes. A la suite de M. le chanoine de Harlez, il constate que, dans l'*Avesta*, il y a bien peu de traces *certaines* du pays des ancêtres primitifs de la Perse. L'auteur a, comme de raison, beaucoup plus développé la partie de son étude qui traite des traditions indiennes, et à la suite de Pictet, il donne une grande place à la philologie comparée. Le P. Van den Gheyn, tout en déclarant ses préférences pour l'opinion de Pictet qui a placé le berceau des Aryas dans la Bactriane, conclut qu'on ne sait rien de positif. « Il ne faut pas, à notre avis, dit-il, chercher le point de départ des migrations aryennes plus près de nous, dans l'Arménie, comme l'a cru Anquetil Duperron, ni plus loin, dans le Thibet et la Sibérie, comme l'ont pensé MM. Rhode et Piétrement, en s'autorisant des textes obscurs de l'Avesta-Zend. Encore moins, avec MM. Wilson et Obry, devons-nous placer le berceau des Aryas sur le plateau de Pamir, ou à la suite de M. Curzon faire de nos ancêtres des indigènes de l'Inde. » — ERN. B.

BIBLIOGRAPHIE DES BÉNÉDICTINS AUSTRO-HONGROIS. — Sous le titre suivant : *Scriptores ordinis S. Benedicti, qui* 1750-1880 *fuerunt in imperio Austriaco-Hungarico* (un volume in-4 de 600 pages à deux colonnes), la librairie Woerl vient de publier le répertoire bibliographique de tous les Bénédictins autrichiens, avec une notice historique et biographique sur chacun d'eux. Cet important recueil est destiné à rendre des services analogues à ceux que rend journellement aux érudits la *Bibliographie des écrivains de la Compagnie de Jésus* par le P. de Backer. Il est rédigé anonymement par les RR. PP. Bénédictins d'Autriche. Cent dix-neuf pages d'introduction sont consacrées à un intéressant résumé de l'histoire des monastères de Saint-Benoît dans l'Autriche-Hongrie. C'est l'ordre le plus simple et le plus

commode, l'ordre alphabétique par noms de personnes qui a été adopté dans la disposition du répertoire. — Ern. B.

Bibliographie du Notariat. — Nous avons déjà parlé (t. XXXI, p. 91) de la Bibliographie du notariat français. Sous le titre *Delle opere che illustrano il Notariato*, le docteur Wladimir Pappafava, fonctionnaire autrichien en Dalmatie, a publié l'an dernier un volume en italien (Zara, impr. N. Solié, 1880, in-8 de 360 p.) renfermant une bibliographie critique des principaux ouvrages relatifs au notariat, à l'histoire de cet office et aux dispositions qui le régissent dans les différents pays de l'Europe. Le livre de M. Pappafava est loin d'être complet, et indépendamment d'additions que nous ne pouvons signaler ici, il demanderait une révision, principalement pour ce qui concerne les dates et les formats, mais, tel qu'il est, il mérite d'être connu, et il est appelé à rendre des services. A coup sûr, ce n'est pas des bords de l'Adriatique, mais plutôt de l'École du Notariat de Bordeaux, ou de quelque autre grand centre que nous nous serions attendu à voir venir cet ouvrage, qui a été précédé, du reste, d'un travail analogue, publié il y a deux ans en Espagne par M. Torres Campos, et intitulé : *Estudios de Bibliografia Española y Extranjera del Derecho y del Notariado. Memoria premiada en el certamen publico de la Academia Matritense del Notariado de* 1876 (Madrid, 1878). — M.

Un paquet de lettres. — Tout le monde voudra lire la brochure publiée par MM. Louis Audiat et Henri Valleau sous ce titre alléchant : *Un paquet de lettres* (1576-1672). *Henri IV, Henri de Condé, comte de Soissons, maréchal d'Albret, Turenne, duc de Bouillon, Madame de Maintenon, Ninon de Lenclos* (Paris, Baur, 1881, grand in-8 de 46 p.). Les lettres mises en lumière par les deux excellents travailleurs peuvent être divisées en deux séries ; les premières, au nombre de dix (1576-1622), roulent sur les événements politiques; les secondes, au nombre de douze (1671-1672), traitent de choses intimes. Dans la première série, citons surtout cinq lettres du futur Henri IV, adressées, de 1579 à 1590, aux habitants de Pons, et dont aucune ne figure dans les huit volumes du *Recueil des lettres missives*. Dans la seconde série, on remarquera principalement cinq lettres de la future Madame de Maintenon qui, pour reproduire ici le vif résumé de l'auteur de l'*Avertissement*, M. L. Audiat, « raconte au maréchal d'Albret les faits petits et grands qui se passent à Versailles, la mort du duc d'Anjou, le jeu des dames, les intrigues pour la succession de Lionne, la santé de Colbert, sa vie à elle, modeste et retirée, qui se passe à faire de la tapisserie, une visite à Versailles, où elle est invitée à la promenade, grande surprise pour elle et les courtisans, et autres choses. Nous voyons, dans ces quelques lettres, passer les habitués des hôtels d'Albret et de Richelieu, où Madame Scarron était particulièrement et familièrement admise ; Bouillon, Turenne, le maréchal de Gramont, le comte de Guiche, Lauzun, Roquelaure, Vivonne, Mesdames de Thianges et de Montespan, la duchesse de Richelieu, Montausier, La Vallière et autres. » A côté des lettres de Madame de Maintenon, on goûtera fort une lettre de Ninon de Lenclos au maréchal d'Albret (5 septembre 1671), lettre des mieux tournées et digne de la réputation d'esprit dont jouissait cette célèbre personne. Tous les documents publiés par MM. Audiat et Valleau sont savamment et abondamment annotés, et ce commentaire si instructif et si piquant ajoute un prix singulier à une brochure qui, imprimée par Noël Texier sur papier de Hollande, et tirée à un très petit nombre d'exemplaires, a tout ce qu'il faut pour être épuisée le lendemain même de son apparition. T. de L.

Les Mémoires de Talleyrand. — Mme la comtesse de Mirabeau a donné récemment dans *le Figaro* les renseignements qui suivent sur les *Mémoires de Talleyrand*, dont la publication est si impatiemment attendue : « Le prince de Talleyrand, par son testament, en date du 10 janvier 1834, avait institué pour légataire universelle et exécuteur testamentaire sa nièce, Mme la duchesse de Dino, née princesse de Courlande, en lui enjoignant de publier ses *Mémoires* au plus tôt trente ans après sa mort. Par deux codicilles, en date du 13 mai 1837 et du 17 mars 1838, le prince chargeait mon oncle, M. de Bacourt, ministre plénipotentiaire, de remplacer Mme la duchesse de Dino dans le cas où elle ne survivrait pas au délai de trente années, et il léguait à ses deux exécuteurs testamentaires le droit de reculer la publication s'ils le jugeaient nécessaire. Le prince mourut le 18 mai 1838, et Mme la duchesse de Dino, devenue duchesse de Talleyrand et de Sagan, le 19 septembre 1862. Vingt ans avant sa mort, elle avait remis à M. de Bacourt tous les papiers de son oncle ; mais ce ne fut qu'après avoir, en 1848, quitté la carrière diplomatique, qu'il put s'occuper de mettre en ordre les mémoires de M. de Talleyrand. C'était un travail considérable d'en relier les différentes parties, car le prince, chaque fois qu'un événement en valait la peine, écrivait au jour le jour ce qui se passait, puis jetait cela, pêle-mêle, avec des notes sur les uns et sur les autres. Mon oncle commença par coordonner les fragments épars ; puis, jugeant nécessaire d'appuyer certains récits de M. de Talleyrand sur des documents authentiques, il passa les dernières années de sa vie à faire des recherches dans les archives de toutes les légations de l'Europe, afin de joindre aux faits racontés par le prince des preuves inutiles à sa propre conviction, mais nécessaires à l'histoire. Il mourut le 24 avril 1865, instituant ma mère sa légataire universelle et son exécuteur testamentaire : il la chargeait de remettre les mémoires du prince de Talleyrand à MM. Châtelain et Andral, qui depuis cette époque en sont « dépositaires. » L'article de son testament relatif à ce « dépôt » se termine ainsi : « J'impose, comme condition expresse, à MM. Châtelain et Andral, « qu'aucune publication tirée de ces papiers ne pourra être faite, en aucun « cas, avant l'année 1888, ajoutant ainsi un terme de vingt ans à celui de « trente fixé par le prince de Talleyrand. » Mon oncle léguait, en outre, une somme de dix mille francs à MM. Châtelain et Andral pour les indemniser des soins que pouvaient leur coûter la garde et la publication des Mémoires de M. de Talleyrand. « On voit donc, d'après cette explication formelle, que « les dépositaires » de ces Mémoires n'ont pas le droit d'en publier une seule ligne avant l'année 1888. Par conséquent, les bruits qui, à différentes reprises, ont couru, annonçant la mise sous presse prématurée de ce « dépôt, » ne peuvent avoir aucun fondement. Il ne m'appartient pas d'expliquer aujourd'hui les motifs qui ont porté M. de Bacourt à imposer ce long retard, mais je constate qu'en cela il a fait abnégation complète de tout intérêt personnel, car la publication de ces Mémoires faite en son vivant, ou immédiatement après sa mort, eût attaché une grande notoriété à son nom. »

Vente de M. Michel Chasles. — Le *Catalogue de la bibliothèque scientifique, historique et littéraire de M. Michel Chasles, membre de l'Académie des sciences.* (Paris, Claudin, 1881, in-8 de 416 pages avec le supplément), mérite d'être conservé. Il présente une réunion fort importante de livres rassemblés dans un but d'études, par l'un des plus illustres géomètres français ; rédigé avec beaucoup de soin par M. Claudin, il comprend 4,194 numéros. L'ordre habituel n'a pas été suivi ; après les belles-lettres arrive la bibliographie, laquelle précède l'histoire ; les livres consacrés aux sciences mathématiques et phy-

siques viennent ensuite : c'est la partie essentielle de la collection de M. Chasles (1405-3936 et 3962-4194). Les titres détaillés pour des ouvrages d'une grande rareté sont parfois accompagnés de notes fort instructives; on peut signaler celles qui concernent le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, 1474 (n° 1015), et divers anciens traités d'arithmétique d'une extrême rareté (n°s 1923, 1927, 1950), etc. Pour donner une idée de l'abondance des matériaux que l'illustre géomètre avait réunis en vue de ses études, nous dirons que les éditions et les traductions d'Euclide contiennent 67 articles différents (n°s 1525 à 1591). Les volumes imprimés au quinzième siècle sont assez nombreux; on rencontre aussi quelques manuscrits et un grand nombre de recueils formés d'opuscules, publiés pour la plupart en pays étranger, souvent difficiles à se procurer. Signalons le n° 1747, qui comprend 180 opuscules ou brochures de M. Chasles, tous se rapportant aux plus hautes questions des sciences mathématiques. Indiquons quelques prix : *Diodore de Sicile*, trad. en français, édition de Geofroy Tory, 1535, in-4 : 200 francs; — L'*Arithmétique de maistre Etienne de Villefranche*, Lyon, 1538 : 270 francs; — *Collection* (n° 1403) de 1500 mémoires ou brochures relatives aux mathématiques : 915 francs; —*Histoire des mathématiques*, par Montucla, 4 vol. in-4, 170 francs; c'est un peu cher, l'ouvrage de Montucla est toujours recherché, mais il n'est ni complet, ni toujours exact; il y a mieux à faire.—*Recueil* (1747) *d'opuscules de M. Chasles :* 385 francs; — *Journal de mathématiques par Crelle* (en allemand) : 1,900 francs ;—*Journal de mathématiques par Liouville :* 630 francs; — *Annales de mathématiques par Gergonne*, 790 francs; —*Arithmetica J. de Muris*, Moguntiæ, 1538, 100 francs;— *La Logistique*, ou *Arithmétique française*, par Fumel, Metz, 1690, fig. de Seb. Leclerc : 220 francs ; — *Recueil des lettres de Pascal sur le problème de la roulette :* 195 francs;— *Astronomie de Lalande*, exemplaire contenant une foule de notes et corrections de la main de l'auteur : 600 francs. Nous laissons de côté quelques manuscrits qui ont été l'objet d'une concurrence assez vive. La vente a produit environ 70,000 francs.

Une nouvelle lettre inédite de J. Besly. — La Société des archives historiques du Poitou a publié cette année un volume de près de 500 pages, le neuvième de sa collection, tout rempli de lettres écrites de 1612 à 1647 par le savant historien. Cette belle publication vient d'être complétée par M. Ant. de Lantenay, membre correspondant des Académies de Metz et de Dijon, dans une brochure des plus intéressantes : *Une nouvelle lettre inédite de J. Besly, suivie d'une lettre également inédite du P. François de la Vie de la Compagnie de Jésus, avec introduction et notes* (Paris, Jules Vic; Bordeaux, Féret et fils, 1881, gr. in-8 de 14 p., tiré à 100 exemplaires). La lettre de Besly, que nous donne M. de Lantenay, a été trouvée par ce zélé chercheur à la Bibliothèque nationale, dans un volume du *Monasticon Benedictinum :* elle est adressée à dom Bernard Audebert, prieur de Sainte-Croix de Bordeaux. L'éditeur, fidèle à une habitude déjà souvent louée ici, a multiplié les excellents renseignements sur les hommes, comme sur les livres. On trouvera notamment; dans sa brochure, tout ce qu'il importe de savoir sur la vie et les travaux de Besly, de dom Bernard Audebert, d'un frère de ce dernier, qui fut membre de la Compagnie de Jésus, le P. Étienne Audebert, d'un autre jésuite plus célèbre, le P. François de la Vie, d'un correspondant de Besly inconnu jusqu'à ce jour, dom Raymond Odin de la Motte, de Jean Bandel, abbé de Saint-Augustin, etc. La lettre de Besly et la lettre qui suit du P. Fr. de la Vie à dom Bernard Audebert, renferment de curieuses particularités que fait ressortir à merveille l'abondant et savoureux

commentaire de M. de Lantenay. Tous ceux qui connaissent déjà le neuvième volume de la Société des Archives historiques du Poitou voudront connaître le précieux supplément donné à ce volume par M. de Lantenay. Ajoutons, pour MM. les bibliophiles, que ce supplément est du même format et du même papier que ledit volume, qu'il pourra, par conséquent, être relié à la suite des 181 lettres réunies dans ce volume, et qu'au point de vue de l'érudition comme au point de vue typographique, il couronnera le mieux du monde la série des pièces si bien publiées par M. Briquet et si bien imprimées par les frères Oudin. — T. DE L.

— Nous avons mentionné dernièrement une notice bibliographique sur *M. l'abbé de Champgrand*. L'auteur de cette notice, extraite de la *Revue catholique de Bordeaux*, et tirée à un très petit nombre d'exemplaires (1881, gr. in-8 de 18 p.), est un des plus savants bibliographes de notre temps, M. l'abbé Louis Bertrand, prêtre de Saint-Sulpice. Nous lui devrons un jour, espérons-le, une complète bibliographie sulpicienne. Déjà il avait montré, dans son *Laurent Josse Le Clerc* et dans la notice sur M. de Vaugimois qui fait suite à cet ouvrage, tout ce qu'on pouvait attendre de lui. La notice sur M. l'abbé de Champgrand rendra plus vif encore le désir qu'éprouvent tous les bibliophiles de voir M. l'abbé Bertrand dresser la longue et glorieuse liste des publications de la Compagnie de Saint-Sulpice. C'est avec un soin parfait que le biographe de L. J. Le Clerc indique et analyse les œuvres et opuscules de M. l'abbé de Champgrand, mêlant à ses indications et à ses analyses divers extraits de la correspondance inédite du pieux écrivain, devenu ainsi l'historien de ses propres écrits. Ces extraits sont charmants. Aux citations empruntées aux lettres de son confrère, M. l'abbé Bertrand a joint (p. 16-17) une lettre inédite du P. Agar des Champs, contenant les détails les plus édifiants (18 mars 1667) sur la mort du P. Philippe Labbe, décédé de la veille. Le P. Labbe était le grand-oncle de M. de Champgrand, qui avait préparé une biographie de cet illustre érudit. La notice de M. l'abbé Bertrand nous apporte presque à chaque page une révélation. On y remarquera tout particulièrement des indications qui manquent à la dernière édition du dictionnaire de Barbier et même à la dernière édition de la Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus. — T. DE L.

— La Bibliothèque nationale possède (fonds français, n° 18076) une relation inédite très étendue de l'ambassade en Turquie de Jean de Gontaut, baron de Salignac (1603-1610). Cette relation a été écrite par un de ceux qui suivirent l'ambassadeur à Constantinople. Le narrateur n'a pas fait connaître son nom, et il s'est contenté de nous apprendre que sa famille était originaire de Pluviers, en Périgord. M. Elie de Biran a tiré du manuscrit de la Bibliothèque nationale tout ce qui, suivant son expression, pouvait donner le plus de couleur à son esquisse historique. (*Une ambassade de France en Turquie, sous Henri IV*. Meulan, 1881, in-8 de 28 p., extrait de l'*Annuaire Philotechnique*). Voici, du reste, le programme adopté par M. de Biran (p. 4) : « Nous retracerons d'abord la carrière parcourue par l'ambassadeur qu'Henri IV envoyait au Grand-Seigneur ; puis, nous aidant des lettres du roi, nous rechercherons dans quelles circonstances M. de Salignac se rendait à Constantinople, à qui il succédait, quelles étaient ses instructions ; enfin, grâce à la relation inédite, nous suivrons l'ambassadeur dans son voyage, et nous signalerons les incidents de son séjour en Turquie, où il devait mourir. » Ce programme, l'habile écrivain l'a parfaitement rempli. Il serait désirable que tous les manuscrits intéressants de nos collections pu-

bliques fussent, en attendant leur complète mise en lumière, aussi soigneusement analysés que la relation du naïf historiographe de l'ambassade du baron de Salignac. — T. DE L.

— M. L. Pingaud, professeur à la faculté des lettres de Besançon, a écrit pour la Société d'émulation du Doubs, une intéressante notice sur Louis-Vulliemin, l'historien suisse, mort le 10 août 1879 à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et dont nous avons parlé en son temps. Dans ce travail, tiré à part (*Les Études historiques dans la Suisse Romande. Louis Vulliemin.* Besançon, imp. Dodiviers, 1881, in-8 de 28 p.), et qui fait connaître tous les divers aspects du personnage et les diverses phases de sa vie, il est de notre devoir de signaler une bibliographie très complète, comprenant les ouvrages publiés à part et les mémoires ou articles publiés dans des recueils. C'est le complément indispensable de toute notice sur un écrivain; l'usage en devient heureusement de plus en plus fréquent.

— La troisième édition de *la Bible et les Découvertes modernes*, par M. F. Vigouroux, directeur au séminaire de Saint-Sulpice, paraît en ce moment en 4 volumes in-12 (14 fr. et 16 fr. *franco*, chez Berche et Tralin). L'ouvrage est maintenant terminé grâce à l'addition de ce quatrième volume. Annonçons en même temps que M. Vigouroux imprime un volume de *Mélanges bibliques*. — Enfin disons que la deuxième édition du *Manuel biblique ou cours d'Écriture Sainte à l'usage des séminaires*, par MM. Vigouroux et Bacuez, vient de paraître à la librairie Roger et Chernoviz (4 vol. in-12, 14 francs).

ALLEMAGNE. — La statistique des Universités allemandes, pour les deux derniers semestres d'hiver 1880-1881 et d'été 1881, montre un mouvement remarquable dans la direction des études théologiques. Pendant que la Faculté de philosophie n'offre qu'une augmentation du nombre des étudiants de 6.2 pour cent, la Faculté des lois de 6, et la Faculté de médecine 16.4, la Faculté de théologie évangélique s'est accrue de 21 pour cent. Le déclin comparatif du nombre des étudiants en lois est sensible. En 1875, les *juristes* formaient 27 pour cent du nombre total des étudiants, en 1881, ils étaient tombés à 21.

— L'alphabet allemand a trouvé un défenseur dans le prince de Bismarck. Un livre, imprimé en caractères romains, ayant été présenté au prince, a été renvoyé à l'éditeur avec une lettre du secrétaire particulier établissant « qu'en règle générale, il est interdit de présenter à la chancellerie impériale aucun livre allemand imprimé en caractères romains, parce que cela prenait au chancelier trop de temps pour le lire. »

— La publication de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand*, faite à Berlin par le gouvernement, marche rapidement. Il y a à peine six mois que le tome V paraissait, et le tome VI, contenant la correspondance de janvier 1748 à juin 1749, va bientôt paraître.

ANGLETERRE. — M. J. Mund Wood, la première autorité dans cette matière, va publier une édition des chansons écossaises, déjà connues par la collection de M. G. Farquhar. Les nouvelles découvertes de nos jours rendront cette édition plus complète et plus curieuse.

— M. W. Andrews va réunir et donner au public ses *Contes romantiques* et *Essais historiques*, éparpillés dans les journaux de province. Il en est quelques-uns d'une grande valeur.

— Le rapport annuel de la *Société royale asiatique* contient un répertoire complet des recherches sur l'Orient faites pendant l'année passée : livres

brochures, journaux, périodiques, publiés en Angleterre ou à l'étranger, ont été mis à contribution.

— La nouvelle édition des *Monumenta ritualia ecclesiæ anglicanæ*, par M. Maskell, qui a été longtemps sous presse, va enfin paraître. L'auteur a consulté, pour son ouvrage, la bibliothèque Bodléienne d'Oxford.

— Le volume annuel, maintenant sous presse, de la *Société royale d'histoire et d'archéologie d'Irlande*, sera *La destruction de Bruiden da Derga*, un des plus anciens contes historiques irlandais de l'époque antérieure au christianisme dans ce pays.

— On parle d'établir une bibliothèque dans la ville de Haddington. Elle possède déjà une curieuse collection de livres, formée par M. J. Gray, de peu d'intérêt pour les habitants, mais importante pour les bibliophiles. Elle renferme un missel, probablement celui de Regnault, imprimé à Paris en 1529 ; un autre missel, imprimé à Rouen en 1510 ; parmi les livres enluminés, un missel de 1497, le livre des *Communes prières* de l'Eglise d'Angleterre, en lettres noires (Londres, 1615) ; celui de l'Eglise d'Ecosse (Edimbourg, 1637); et bien d'autres livres d'anciennes éditions, devenus très rares. Elle contient aussi une quantité d'ouvrages sur l'histoire d'Écosse, publiés depuis les premières années du seizième siècle.

— Une pétition, signée par des membres du Parlement, va être présentée aux administrateurs du *British Museum*, pour demander que le public y soit admis jusqu'à dix heures du soir. Le département des imprimés et les manuscrits sont fermés de meilleure heure. « La convenance de les ouvrir aussi tard que les autres collections, nous paraît, dit l'*Athenæum*, digne d'être prise en considération par les administrateurs.»

Belgique. — On annonce la publication prochaine de l'*Armorial Liégeois*, composé de mille blasons, presque tous inédits, appartenant à des familles nobles, patriciennes ou bourgeoises de l'ancienne principauté de Liège. Dans cette collection d'armoiries, l'auteur, un des meilleurs généalogistes belges, s'est appliqué à obtenir un caractère incontestable d'authenticité. Tous les blasons de l'*Armorial* ont été relevés sur les pierres tombales, les vitraux des églises, les parchemins déposés aux archives publiques ou dans les bibliothèques particulières et sur de vieux sceaux antérieurs à la Révolution française. Des notices historiques et généalogiques compléteront ce beau travail et donneront sur les anciennes familles tous les détails que les nombreuses recherches de l'auteur lui ont fournis.

— La ville de Menin, dont la première charte d'affranchissement remonte à l'an 1087, occupe une place marquante dans l'histoire de la Flandre. La fabrication des étoffes lui donna une extension étonnante, et cette cité jouit d'une prospérité remarquable pendant tout le moyen âge. La décadence de la draperie fut le signal de ses premiers revers. L'incendie consuma en 1548 les habitations des bourgeois à demi-ruinés et Menin retomba dans l'oubli. Mais bientôt la ville fut fortifiée, elle devint la clef de la frontière, elle fut convoitée par de puissants rivaux, assiégée, prise et reprise, et eut à subir de nouveaux et irréparables malheurs. *L'histoire de Menin*, par M. Rembry Barth (Bruges, Ed. Gailliard, 1881, 4 vol. gr. in-8 de VIII-680, 522, 514 et 478 p., avec huit plans et vues. Prix : 30 fr.), expose toutes les phases de l'existence tourmentée de cette commune. Son organisation administrative et judiciaire, ses ghildes, ses établissements de bienfaisance et d'instruction, ses corporations monastiques, ses monuments, ses fêtes et ses hommes remarquables, tous ces sujets ont été traités d'après les archives et les comptes communaux, et avec tous les développements que chacun comporte.

— M. Ch. Vercamer vient de publier une *Histoire du peuple belge et de ses constitutions depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1880 (Bruxelles, 1881, in-8, de 714 p. avec 12 cartes. Prix : 7 fr. 80). L'auteur ne se borne pas à donner une solution plus ou moins détaillée des événements de l'histoire belge ; mais, étendant sa pensée au-dessus des faits matériels, en appréciant leurs conséquences, il se rend compte de leur influence. Dans ce livre se résume toute la vie politique, industrielle et intellectuelle de la nation ; ce ne sont pas les princes qui agissent, c'est le peuple tout entier qu'on voit se mouvoir et dont on aperçoit l'action sur la marche de la civilisation générale. L'auteur, contrairement aux idées habituellement admises, passe assez légèrement sur les périodes les plus anciennes et cependant les plus glorieuses de nos fastes. Il attache une importance prédominante aux événements des deux derniers siècles et surtout de l'époque contemporaine. Malheureusement, M. Vercamer n'a pu s'empêcher de laisser percer des opinions anti catholiques, et l'accueil enthousiaste qu'a reçu son livre dans la presse libérale belge, prouve assez que son ouvrage n'est qu'un œuvre de parti.

— La librairie H. Manceaux vient de publier, sous le titre de *Panthéon national* (1830-1880) un résumé des biographies que M. Th. Juste a consacrées aux fondateurs de la monarchie belge. Ce sont vingt-six courtes notices, groupées en un volume, et destinées à vulgariser dans le public le souvenir des grands patriotes auxquels la Belgique doit son indépendance et sa charte constitutionnelle. Quelques lacunes sont à signaler dans cette galerie patriotique; on aurait notamment désiré y voir figurer les portraits de J.-B. du Mortier, l'ardent patriote, et de Mgr de Haerne, un des vétérans de la Chambre des députés belges. M. Frère-Orban, le chef de la gauche, prenant place dans le Panthéon national, on se demande à quel titre l'auteur en exclut M. Malou, le leader de la droite parlementaire.

— A l'unanimité des suffrages de NN. SS. les évêques, M. le chanoine Pieraerts vient d'être promu à la haute dignité de recteur magnifique de l'université catholique de Louvain. Le nouveau recteur est né à Anvers le 28 mars 1835. Après de brillantes études au petit séminaire de Malines, il fut nommé professeur de poésie, puis de rhétorique, au séminaire de Basse-Wavres. En 1868, l'archevêque de Malines le plaça à la tête de l'important collège de Saint-Rambaut. Quelques années plus tard, le chanoine Pieraerts fut nommé professeur à la faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique et chargé du cours de latin approfondi ainsi que du cours de démonstration chrétienne. Il succède comme recteur à Mgr Namèche, l'éminent historien national, dont l'état de santé précaire exige un repos dignement mérité : *otium cum dignitate.*

— A l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, le jury nommé par M. le Ministre de l'intérieur a proclamé lauréats du grand concours en gravure, dit concours de Rome : 1er *Prix*, M. Louis Lenain, d'Estinnes-au-Val ; 2e *Prix*, M. Guillaume Van der Veken, d'Anvers.

— Vient de paraître : *Liége au XVe siècle*, par A. Hock (Liège, 1881, in-8, 6 fr.) avec de magnifiques gravures tirées surpapier de Chine et d'après d'anciennes estampes.

— Le Musée ancien d'Anvers vient de s'enrichir d'un nouveau tableau de Rubens, « une Vénus, » achetée 100,000 francs à une famille d'Anvers, d'un Téniers, acheté 12,500 francs, d'un Brauwer, d'un Weenix et d'un portrait de femme en noir, école hollandaise du XVIIe siècle, sans attribution de nom. Le musée moderne d'Anvers, de son côté, a acquis récemment quelques importantes œuvres nouvelles, un « Paysage » d'Isidore Meyers, une page

d'histoire de Vinck, représentant les « Confédérés devant Marguerite de Parme, » et des toiles de MM. Van der Ouderaa, Asselbergs et Coosemans.

— L'Université catholique de Louvain a voulu s'associer par un hommage spécial à la grande manifestation qui se prépare en l'honneur d'Henri Conscience. Sur la proposition de la Faculté de philosophie et lettres, l'Université a conféré à l'éminent écrivain le titre de docteur en philosophie et lettres *honoris causa*. Le diplôme sera remis à M. H. Conscience le jour de la fête.

Espagne. — Une traduction espagnole des quatre plus belles pièces de Shakespeare, vient de paraître. Elle est due à la plume de M. Menendez Pelayo. C'est une édition de luxe illustrée par des artistes allemands.

— Le P. Fidèle Fritz a trouvé dans les Archives de l'Inde, à Séville, des lettres originales de Ferdinand et d'Isabelle, qui lui serviront à réfuter les assertions de Washington Irwing, sur *le premier apôtre du nouveau-monde*. Le congrès américain qui doit bientôt être réuni à Madrid, sera le juge de la question.

Suisse. — M. Jules Vuy, vice-président de l'Institut Genevois, vient de publier une étude sur *Jeanne de Jussie et les Sœurs de Sainte-Claire* (Paris, Palmé, Genève, H. Tremblay, 1881, in-8 de 46 p.), pour réfuter l'assertion d'un écrivain contemporain que tout était à faire à Genève au point de vue de l'instruction au moment de l'introduction de la Réforme (1535). Jeanne de Jussie et son œuvre, le *Levain du calvinisme*, en sont un démenti formel. Cette étude biographique, littéraire et artistique est accompagnée de documents inédits sur les Sœurs de Sainte-Claire de Genève, auxquelles appartenait Jeanne de Jussie. L'abbesse signait encore au dix-huitième siècle : « de Sainte-Claire de Genève, réfugiée à Annecy. »

Publications nouvelles. — *Aperçu sur quelques pratiques et prières de la liturgie catholique*, par Léon Baylet (in-12, Philippona). — *Les Saints Évangiles*, traduction française, annotés par l'abbé de la Perche (tome Ier, in-16, libr. de la Société Bibliographique). — *Les mystères de la Persévérance à Paris*, par l'abbé Delmas (in-12, Bourguet-Calas). — *Les merveilles de Jésus au Sacrement d'amour*, par l'abbé Gérardin (2 vol. in-12, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Le Catéchisme du Mariage*, par l'abbé Fr. Lacoste (in-12, Palmé). — *Conférences ecclésiastiques prêchées dans un grand nombre de diocèses à propos des retraites pastorales*, par le Rme P. Laurent d'Aoste (2 vol. in-8, Palmé). — *Œuvres polémiques* de Mgr Freppel, évêque d'Angers. IIe Série (in-12, Palmé). — *Catéchisme juridique, notions générales de droit français*. 1re partie : *Code civil*, par Albert Charmolu (in-12, Marchal et Billard). — *Le Livre d'Or de la Magistrature dans le ressort de la Cour de Douai* (Broch. in-8, Duramou, impr. à Douai). — *Etudes sur la langue Nago*, par l'abbé Bouche (broch. in-8, Philippona, à Bar-le-Duc). — *Ballades françaises et écossaises*, trad. et annotées par Emm. de Saint-Albin (in-16, libr. de la Société Bibliographique). — *Le Chemin de la Vie*, par Jean Lander (in-12, Palmé). — *La famille du baronnet*, par Etienne Marcel (2 vol. in-12, Firmin-Didot). — *Le martyre d'un père*, par Raoul de Navery (in-12, Blériot). — *Les prisonniers de guerre*, par Protche de Viville (in-12, Blériot). — *Montmahoux et Passavant, histoire de deux chevaliers franc-comtois au quatorzième siècle*, par Marcel Tissot (in-12, Blériot). — *La veuve d'Attila*, par Marcel Tissot (in-12, Blériot). — *Le Renégat*, par A. Devoille, in-12, Blériot). — *Le Sac de Rome*, par A. Devoille (in-12, Blériot). — *Les Bandits de l'Arizona*, par Gustave Aimard in-12, Blériot). — *Le Puits sanglant, épisode de la Michelade à Nîmes*, par

A. de Lamothe (in-12, Blériot). — *Cléricale !...*, par Claire de Chandeneux (in-12, Blériot).— *Méconnu*, par Florence Montgommery, et trad. de l'anglais par Mme Ch. Deshorties de Beaulieu (in-8, Mame). — *Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare*, par A. Mézières (in-12, Hachette). — *La vie de Sainte-Reine d'Alise*, par l'abbé Grignard (in-8, Picard). — *Une mission militaire en Prusse en 1786*, par Jules Finot et Roger Galmiche-Bouvier (in-12, Firmin-Didot). — *Les bienfaits de la Révolution*, par Jean de Moussac (in-12, libr. de la Société Bibliographique). — *Réflexions sur la Révolution française*, par Edmond Burke, publ. par René Bazin (in-16, même librairie). — *L'École de Village avant la Révolution*, par Ernest Babeau (in-12, Didier). — *Étude historique et juridique sur le Concordat de 1801 d'après les documents officiels*, par M. l'abbé Jolly (in-8, Soussens). — *Inventaire des Sceaux de la Normandie*, recueillis par G. Demay (in-4, Imprimerie Nationale). — *Gambetta dictateur*, par Edmond Béraud (in-12, Oudin). — *En Tunisie, récit de l'expédition française*, par Albert de la Berge (in-8, Firmin-Didot). — *Tunis et Carthage*, par Félix Julien (broch. in-8, Plon). — *Par quels moyens l'Italie combat les progrès du socialisme*, par Joseph Ferrand (broch. in-8, Chaix). VISENOT.

ERRATA

Page 116, ligne 38, au lieu de *le seul*, le premier : car le second volume a paru.
Page 117, ligne 22, lire : *non* entièrement justifié.
— lignes 35-36, lire : dépôt *de* l'énergie.
Page 118, ligne 11, RAKIAH, au lieu de Rakioh.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Fleurs des Vies des Saints. — On sait que *Les Fleurs des Vies des Saints* du P. Ribadeneyra ont eu de nombreux traducteurs, et que quelques éditions se sont succédées rapidement. J'en possède une, grand in-folio, ornée de planches à chaque mois, où l'on trouve à la page 1201 le faux titre suivant : *Les Fleurs des Vies des Saincts et Bienheureux qui n'ont pas été mises en leur lieu rangées selon l'ordre des mois et des jours et augmentées de la Vie de Sainct Loup, Lionnois*, par M. Jean Fontaine, docteur en théologie, chanoine et chambrier de l'Isle Barbe.— L'exemplaire de ce livre que je possède est dans le plus piteux état, et le titre principal manque ; aussi n'ai-je pas pu encore découvrir à quelle date et dans quelle ville il a été publié. Très probablement il a dû être imprimé dans la première moitié du dix-septième siècle, Jean Fontaine étant mort bien avant 1660. Quelque aimable confrère pourrait-il me donner ces renseignements?

A. V.

Une colonie écossaise en France. — Le *Tour du Monde* sur la couverture de son numéro du 8 mars 1879, publiait la note suivante : FRANCE. Nous lisons dans le *Globus*, journal allemand qui s'occupe surtout d'anthropologie et d'ethnologie : « D'après un article du *Times*, la garde écossaise de Charles VII, « roi de Bourges, » a laissé de nombreux descendants aux environs de cette ville centrale de la France. Etablis dans le pays de Saint-Martin d'Auxigny, chef-lieu de canton à 16 kilomètres de Bourges, sous les auspices de leur capitaine Stewart, ils se sont peu mariés en dehors de leur clan et ont ainsi maintenu presque intacte la pureté de leur race. On compte à peu près 3,000 de ces Franco-Ecossais, qui

s'occupent surtout d'horticulture, et qui, paraît-il, forment une espèce de communauté où la propriété n'est pas individuelle, tout comme dans le *mir* ou commune de la Russie. »

Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire ? Où pourrait-on trouver des détails authentiques sur cette prétendue colonie écossaise ? H. G.

Famille de Gléon. — Quelqu'un pourrait-il nous donner des renseignements sur la famille de Gléon ? B. C.

Le marquis de Chastellux. — Aux renseignements demandés dans la dernière livraison (p. 192) prière d'ajouter tout ce que l'on pourrait connaître de documents inédits relatifs au marquis de Chastellux qui vivait au siècle dernier et fut membre de l'Académie française ? B. C.

Guillaume Tell. — Quels sont les travaux qui établissent qu'il n'y a rien de réel dans les récits relatifs aux exploits de ce personnage légendaire ? T. D.

Littérature anglaise.—Quels sont les ouvrages les plus importants écrits *par des anglais* sur la littérature anglaise ? P. DE R.

Bibliographie irlandaise. — Un fervent bibliophile irlandais, M. John Power, avait, vers 1867, annoncé l'intention de faire paraître une *Bibliotheca hibernica*, comprenant l'indication de tous les livres publiés par des Irlandais et de tous les ouvrages relatifs à l'Irlande, à sa littérature, à son histoire. Ce travail a-t-il paru ? M. B.

RÉPONSES.

Les Barbarigo (XXXII, 96). — M. G. de C. trouvera satisfaction dans *Numismata virorum illustrium ex Barbadica gente* (Padoue, 1732, in-folio avec planches) augmenté par Ant. Fabri d'un : *Ad numismata gentis Barbadicæ addimentum*, œuvre posthume du cardinal Jean-François Barbarigo (1658-1730). Le savant cardinal donne un abrégé de la vie de ses illustres ancêtres en italien avec une traduction en latin par le P. J. Xavier Vallari ; il a fait graver pour ces notices leurs portraits par Robert van Audenaerde, de Gand (1663-1743). On ne peut manquer de trouver dans toutes les histoires de Venise des renseignements sur les Barbarigo. A. F. R. S.

— Consulter les historiens généraux de Venise et les auteurs qui ont écrit sur la noblesse vénitienne. M. G. de C. en trouvera une liste assez étendue dans le *Catologue de la Bibliothèque de M. Armand Baschet* (Paris, Bachelin, 1866), nos 1126 à 1171. — On sait que, depuis peu, il existe à la disposition des lecteurs, dans la salle des imprimés à la Bibliothèque nationale de Paris, un *inventaire autographié de l'Histoire d'Italie*, qui facilite considérablement les recherches. — Consulter aussi les sources indiquées dans le *Répertoire bibliographique* de l'abbé U. Chevalier, verbo *Barbarigo* (p. 216-217).

Le graveur dont on demande le nom est Robert van Audenaerde ; cet artiste a le plus souvent signé *R. V. A. Gandensis*, comme sur les pièces indiquées. Voir pour le catalogue de ses œuvres : Le Blanc, *Manuel de l'amateur* d'estampes, I. p. 67, Hubert et Rost, VI, p. 279. etc.

Cte DE M.

— On a de lui bon nombre de gravures d'après Ann. Carrache, Maratti, Guido Reni, etc. Il a fait aussi le portrait du cardinal H. de La Grange d'Arquien, d'après Desportes. Il a gravé à l'eau-forte et au burin.

Dictionnaires polyglottes (XXXII, 96). — J'ai sous les yeux un dictionnaire *tétraglotte*, dont la composition est assez curieuse. Il a pour titre : *Neues universal-wörterbuch der deutschen, englischen, franzœsischen und italienischen Sprache*. Nach einem neuen System bearbeitet. Berlin, Trowitzsch u. Sohn ; — *Nouveau dictionnaire universel des langues française, italienne, allemande et anglaise*. Composé d'après un système nouveau. Berlin, Trowitzsch et fils, 1 vol. in-18 de VI-1199 pages (*Sans date*, mais le livre ne doit pas avoir plus de vingt ou trente ans). — Je m'abstiens de transcrire le titre en anglais et le titre en italien, qui se lisent au recto du second feuillet ; ceux que j'ai donnés garnissent le verso du premier.

Le système de ce vocabulaire est réellement commode et ingénieux.

Chaque mot, à quelqu'une des quatre langues qu'il appartienne, est à son rang alphabétique dans la série continue du répertoire. Il est suivi de ses équivalents dans les trois autres langues, rangés toujours dans le même ordre systématique, dont voici le tableau :

Allemand[1] ; anglais[2] ; français[3] ; italien[4].
Anglais[2] ; français[3] ; italien[4] ; allemand[1].
Français[3] ; italien[4] ; allemand[1] ; anglais[2].
Italien[4] ; allemand[1] ; anglais[2] ; français[3].

Chaque mot est accompagné du petit chiffre *exposant* qui indique la langue à laquelle il appartient, conformément aux chiffres du tableau précédent. — Ce vocabulaire, outre l'avantage de tenir lieu de douze dictionnaires particuliers, n'est pas sans utilité pour la grammaire comparée ; il en aurait bien davantage si l'on y avait groupé quatre langues de même famille, par exemple le français, l'italien, l'espagnol et le portugais. J'ignore s'il existe des vocabulaires où cette idée ait été réalisée.

LÉONCE COUTURE.

Propriété (XXXII, 192). — Voici, en dehors des traités d'économie politique, qui traitent tous la question de la propriété, l'indication de quelques ouvrages spéciaux : — *Principe du droit de propriété*, par M. Paul Demidoff (1840, in-8) ; — *De la propriété considérée comme principe de conservation ou de l'hérédité*, par Jean Agnès (1840, 2 vol. in-8) ; — *De la propriété, et de son principe*, par Jules Le Bastier (1843, in-8) ; — *De la propriété* par A. Thiers (1848) ; — *Le droit au travail et le droit de propriété*, par J. Proudhon (1848, in-12) ; — *Qu'est-ce que la propriété? ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, par P. J. Proudhon (1848, 2 vol. in-12) ; — *Théorie de la propriété*, par P. J. Proudhon (1865, in-12) ; — *De la propriété d'après le Code civil*, par R. T. Troplong (1848, in-18) ; — *Propriété et spoliation*, par Frédéric Bastiat (1850, in-12) ; — *De la propriété*, par Henry Baudrillart (1865, in-32), conférence faite à l'asile de Vincennes ; — *Caractère collectif des premières propriétés immobilières*, par Paul Viollet (1853, in-8) ; — *De la propriété et de ses formes primitives*, par Emile de Laveleye (1874, in-12).

Météorologie (XXXII, 96). — Les savants se sont beaucoup occupés de météorologie, au siècle dernier. Leurs écrits sur cette matière sont tantôt disséminés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* ou dans le *Journal de physique*, comme ceux de Philippe et de Gabriel de Lahire, Fouchy, Duhamel, Lamarck, etc., tantôt insérés dans leurs œuvres complètes, comme ceux de Descartes, de l'abbé Mariotte, Franklin, Laplace, Humboldt, de Saussure, etc. — Les physiciens qui, depuis, ont publié, en volumes séparés, le fruit de leurs recherches ou de leurs observations personnelles, ainsi que des ouvrages didactiques sur la météorologie sont encore assez nombreux. Voici, à notre connaissance, les titres et dates de leurs travaux : *Dissertation sur les variations du baromètre*, par de Mairan (1715, 2e édit., in 12) ; — *Dissertation sur la glace*, par le même (1715 ; dernière édit., 1749, in-12). Ces deux dissertations furent couronnées par l'Académie de Bordeaux ; — *Traité physique et historique de l'aurore boréale*, par le même (1733, in-4 ; 2e édit., revue et augmentée, 1754) ; — *Mémoires sur la cause du froid et du chaud, sur la réflexion des corps, sur la rotation de la lune, sur les forces motrices*, par le même (1741, in-12) ; — *Réflexions sur la cause des vents*, par d'Alembert (Paris, 1744, in-4) ; — *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, par de Luc (Genève, 1772, 2 vol. in-4, ou 4 vol. in-8) ; — *Traité de météorologie*, par le P. L. Cotte (1774, in-4) ; — *Essai météorologique sur la véritable influence des astres, des saisons et des changements de temps*, par J. Toaldo Vicentin. Traduit sur l'édition italienne de 1781, par Joseph Daquin (Chambéry, 1784, in-4) ; — *Mémoires sur la météorologie*, par le P. L. Cotte (1785, 2 vol. in-4) ; — *Idées sur la météorologie*, par J. André de Luc (1787, 3 part. en 2 vol. in-8). —

(*A suivre.*)

Le Gérant : L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

Le *Polibyblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 35, rue de Grenelle.

En souscription à la Librairie de la Société Bibliographique

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la société des antiquaires de France

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1,200 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . 70 fr.
Format in-4, papier supérieur . . . . . 120 fr.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 7 francs.

Ce prix est réduit à 6 francs pour les membres de la Société

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde, nous avons cru qu'il restait à les étendre, à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

D.51.9

POLYBIBLION

NOV 11 1881

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TREIZIÈME. — XXXIIe DE LA COLLECTION

DIXIÈME LIVRAISON. — OCTOBRE

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE OCTOBRE

I. — ROMANS, CONTES ET NOUVELLES, par FIRMIN BOISSIN.

II. — POÉSIES, par NOLHAC.

III. — OUVRAGES DE VITICULTURE, par H. DE L'É.

IV. — COMPTES-RENDUS.

Théologie. — La Bonne nouvelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ (p. 320). — JUGE : Manuel de prédication populaire (p. 322). — PUYOL : La doctrine du livre *De Imitatione Christi* (p. 323).

Sciences et Arts. — Mme RHODA WHITE : De l'Enfance au mariage (p. 324). — L'abbé MATHIEU : Conférences aux mères chrétiennes sur l'éducation (p. 325). — JEAN D'ESTIENNE : Comment s'est formé l'univers (p. 327). — DENIS : Lectures sur l'histoire de l'agriculture dans le département de Seine-et-Marne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (p. 329).

Belles-Lettres. — MICH. ZIRWICK : Studien über die griechische Wortbildung (p. 330). — Histoire littéraire de la France [t. XXVIII] (p. 333). — LAURAS : Bourdaloue, sa vie et ses œuvres (p. 335). — A. JULLIEN : La Ville et la Cour au XVIIIe siècle (p. 338). — H. BONHOMME : La société galante et littéraire au XVIIIe siècle (p. 338). — M. Y. FONTANALS : Composiciones (p 339). — Memoria de la Universidad central al 2o centenario de D. Pedro Calderon de la Barca (p. 339). — LASSO DE LA VEGA : Calderon de la Barca (p. 393.)

Histoire. — L. BENLOEW : Les Lois de l'Histoire (p. 341). — L. SIMONIN : Les Ports de la Grande-Bretagne (p. 342). — S. E. HERGENRŒTHER : Histoire de l'Eglise (p. 344). — D. BARTOLINI : Memorie storico-critiche archeologiche dei Santi Cerillo e Metodio (p. 347). — Véritables Mémoires de Marie Mancini [avec notes de G. D'HEYLLI] (p. 350). — JOLY : Etude historique et juridique sur le Concordat de 1801 (p. 351). — PAGART D'HERMANSART : Les anciennes communautés des arts et métiers à Saint-Omer (p. 352). — ROUBEAU DE MAISONNEUVE : Les anciennes corporations ouvrières à Bourges (p. 352). — O'REILLY : Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot (p. 354). — A. DE FOUBLANQUE : L'Angleterre, son gouvernement, ses institutions [trad. de l'angl. par DREYFUS] (p. 356). — WIERZBOWSKI : Synopsis legatorum a latere, nuntiorum, delegatorum, prædicatorum (p. 356). — SARRASI : L'Orient dévoilé (p. 358).

V. — BULLETIN. — A. DE P. DE SAINT-PHILIBERT : Des origines du monde (p. 359). — LACOSTE : Le catéchisme du mariage (p. 360). — J. SUTCLIFFE : Prove all tings, Hold fast that wicht is good (p. 260). — Mgr MERMILLOD : Oraison funèbre de Mgr Louis Gaston Adrien de Ségur (p. 361). — E. CHARAVAY : L'Héroïsme civil (p. 361). — E. BÉRAUD : Gambetta dictateur (p. 362). — L. PIESSE : Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger (p. 362). — H. DUVEYRIER : La Tunisie (p. 363). — A. RECLUS : Panama et Darien (p. 363). — GROVE : Océans et Continents [trad. de l'angl. par Mlle RESSON] (p. 364). — JOUAN : Les îles du Pacifique (p. 364).

VI. — VARIÉTÉS. — La Littérature catalane en 1880, par ALBERT SAVINE (suite et fin).

VII. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Garnier, Renant de Latour, de Valroger, Parent-Desbarres, Bionne, Moreau, etc., etc. — Institut. — Ecole française orientale du Caire. — Congrès international de géographie. — Concours. — Institut. — Université catholique de Louvain. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — L'incendie de Magdebourg. — Henri de Mesmes. — Les Ligueurs de Livré. — Faits divers. — Publications nouvelles.

VIII. — QUESTIONS & RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1, 2. *Les Compagnons du silence. Le prince Coriolani*, par PAUL FÉVAL. Paris, V. Palmé, 1881, 2 vol. in-12 de 420 et 408 p. 6 fr. — 3. *Roger Bontemps*, par le même. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 402 p. 3 fr. — 4. *Histoire de revenants*, par le même. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 414 p. 3 fr. — 5. *Corbeille d'histoires*, (2e édition), par le même. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 354 p. 3 fr. — 6. *Les Chevaliers de la Croix-Blanche*, par CHARLES BUET. Paris, Blériot, 1881, in-18 j. de 396 p. 3 fr. — 7. *Contes à dormir debout*, par le même. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 362 p. 3 fr. — 8. *Les Fiancés du Spitzberg*, par XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Edition nouvelle. Paris, Hachette, 1881, in-18 j. de 415 p. 3 fr. 50. — 9. *La Coupe d'or du sultan Zizim*, par Mlle MARTHE LACHÈZE. Paris, Téqui, 1880, 2 vol. in-12 de 281 et 302 p. 4 fr. — 10. *La Maison du Sabbat*, par RAOUL DE NAVERY. 3e édition. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 234 p. 2 fr. — 11. *Le Procès de la Reine*, par le même. Paris, Blériot, 1881, in-18 j. de 280 p. 2 fr. — 12. *Madame Bochard*, par Mme la comtesse DE LA ROCIÈRE. Paris, C. Dillet, 1880, in-12 de 248 p. 2 fr. — 13. *Marguerite de Noves*, par Mlle ZOÉ DE LA PONNERAYE. Paris, Téqui, 1881, in-12 de 300 p. 2 fr. — 14. *Lady Frida*, par MARYAN. Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de 275 p. 3 fr. — 15. *Le Roman d'un médecin de campagne*, par la même. Paris, 1881, in-12 de 286 p. 3 fr. — 16. *Tombée du nid*, par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Paris, Hachette, 1881, in-18 j. de 388 p. 3 fr. — 17. *Le Bonheur et l'Argent, Le Serment de Jean Maclou*, par MARIE GUERRIER DE HAUPT, Paris, Didot, 1881, in-12 de 397 p. 3 fr. — 18. *Jean-le-Solognot*, par HIPPOLYTE LANGLOIS. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 296 p. 2 fr. — 19. *Les Cailloux rouges*, par le même. Paris, Téqui, 1881. in-12 de 300 p. 2 fr. — 20. *Les Aventures d'un berger*, par EUGÈNE DE MARGERIE, 4e édition. Téqui, 1881, in-12 de 340 p. 2 fr. — 21. *Les Soirées de Quimper*, par H. DE LA BLANCHÈRE. Paris, C. Dillet, 1880, in-12 de 335 p. 3 fr. — 22. *La Mort d'un bleu*, par JOSEPH LAVERGNE. Paris, Charavay frères, 1881, in-12 de 32 p. 1 fr. — 23. *Contes Merveilleux*, par ADRIEN DUVAL. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 346 p. 3 fr. — 24. *Alsace et Lorraine*, par ALFRED DE BESANCENET. Paris, Téqui, 1881, in-12 de 312 p. 2 fr.

1 et 2. — Cette fois, le hasard veut que nous n'ayons à analyser que des œuvres d'une moralité irréprochable. Paul Féval, le romancier catholique, ouvre brillamment la marche avec les *Compagnons du silence, Roger Bontemps* et une *Histoire de revenants*. Les *Compagnons du silence* principalement, et le *Prince Coriolani*, qui forme la suite et le dénouement des *Compagnons*, attestent une fois de plus, en Paul Féval, le talent de l'écrivain et l'imagination du conteur. Ces Compagnons du Silence sont des chevaliers forgerons (*Cavalieri ferrai*) qui, dans les premières années de ce siècle, se constituèrent en société secrète pour défendre contre Murat les droits de la monarchie des Bourbons de Naples. Le fondateur de l'association fut le comte Mario de Monteleone, que les Napolitains appelaient le grand Monteleone, sorte de héros épique et légendaire qui fait songer aux demi-dieux de l'ancienne Grèce, âme chevaleresque et généreuse, luttant à outrance contre le roi Murat et finissant par cacher dans ses ateliers mystérieux Murat le proscrit. Mario de Monteleone mort, son secret

est retrouvé par un de ses fils, l'aîné. Mais, ce fils, qui a été élevé par une bohémienne, applique les secrets de son père à sa propre personnalité. Aujourd'hui, c'est le chevalier d'Athol, protégeant d'une façon invisible les derniers enfants de Monteleone, abandonnés et pauvres ; demain, ce sera le beau pêcheur Beldemonio, le roi des lazzaroni ; un autre jour, nous le retrouvons à la cour de Naples, sous les traits de très haut et très magnifique seigneur, le prince Fulvio Coriolani ; enfin, dernière métamorphose, le voici sous le manteau rouge du Porporato, fameux brigand qui fait trembler l'Italie méridionale et qui possède dans les Abruzzes un château inaccessible, rempli de trésors et de merveilles. Nous autres, Français, nous n'avons que Mandrin et Cartouche, de plats coquins ! Les Allemands ont Shinderhannes, chanté par Schiller ; les Anglais Rob-Roy, illustré par Walter Scott. L'italien Porporato est de la famille de ces derniers. C'est le brigand poète et justicier. Les cavaliers forgerons s'inclinent devant lui, parce qu'il possède le secret de Monteleone. Un d'entre eux pourtant, David Heimer, travaille pour son propre compte. Pour arriver à ses fins, il se fait nommer directeur de la police napolitaine et concentre toutes ses ressources à la prise du Porporato. La lutte entre ces deux hommes, également forts, mais d'une manière bien différente, l'un étant tigre, l'autre lion, se développe dans des péripéties à la fois joyeuses et graves, comiques et terribles. A la fin, Porporato est fatigué de combattre. Plutôt que de se laisser prendre par David Heimer, il s'ensevelit dans un embrasement du Vésuve avec sa sœur de lait, la bohémienne Fiamma, fille d'un tzigane de Moravie. Celui dont la vie fut une tempête disparaît dans un coup de tonnerre. Le récit de la mort de cet homme, tout habillé de pourpre, sur le Vésuve en flammes, est splendide. On dirait une page des *Mille et une Nuits*.

3. — *Roger Bontemps* est l'histoire d'un notaire et d'une tonne de poudre d'or. Roger Bontemps, autrement dit Roger Cazal de Lavaur, se destine au notariat. C'est un esprit calme, gai, heureux, ne demandant qu'à se laisser vivre. Il va se marier, épousant à la fois la fille et l'étude de son patron, quand le hasard lui fait rencontrer un de ses anciens camarades de collège, le comte de Mornaix, second Raousset-Boulbon, retour d'Amérique. Poursuivi jusqu'en France par des trappeurs qui veulent lui arracher le secret de la tonne d'or et lui enlever sa femme, une Mexicaine de grande famille, Mornaix appelle Roger à son aide. Roger n'aime pas les aventures ; mais il a bon cœur, et que ne ferait-il point pour obliger un ami ? Comme les destinées sont pourtant bizarres ! L'homme qui a les aventures en horreur passe sa vie à les courir. A la suite du comte de Mornaix, en Angleterre, en Amérique, en Australie, il est le jouet des événements

les plus extraordinaires. Les autres compagnons de Mornaix, Miguel, son beau-frère, Grelot le Parisien, ont surtout à cœur de mettre la main sur la tonne de poudre d'or ; Mornaix, lui, ne pense qu'à délivrer sa femme, séquestrée par les trappeurs. Tous périraient infailliblement de mort violente sans le bon Roger, « l'homme qui n'aime pas les aventures. » C'est lui qui retrouve la tonne et qui délivre la comtesse de Mornaix. Inutile de dire qu'il finit aussi par retrouver sa fiancée et son étude. Celui qui fut naguère le Rodeur-Gris et devant qui tremblaient tous les convicts australiens, est aujourd'hui bon père, bon époux, bon citoyen et parfait notaire. Ainsi va le monde... des romanciers !

4. — Nous aimons moins *Une Histoire de revenants*. Ici, Paul Féval fait un tel abus littéraire du fantastique et du surnaturel, qu'il en devient, lui si amusant et si alerte, obscur et fatigant. Au dénouement du livre toutefois, on croit comprendre ceci : Un jeune Breton, de naissance illégitime, ambitieux et cupide, athée et sceptique, veut à tout prix devenir puissant et riche. Dans ce but, il s'assure pour vingt ans à une assurance anglaise, s'engageant à verser par an cent mille francs. Et il n'a pas à lui vingt sous vaillants ! Le jeune Breton s'acquitte de sa dette à l'aide du vol et de l'assassinat. Il tue le comte Filhol de Tréguern, son ami ; il tue le médecin Jérôme Clément ; il tue John Maria Worms, le banquier. Mais les trois assassinés ne sont pas morts. Ils *reviennent*. Ils reviennent, tous les trois, à l'heure même où leur assassin Gabriel Le Brec de Feuillans va recevoir des milliards en échange de ses versements annuels de cent mille francs. Ces *revenants* que les paysans bretons ont surnommé les *Trois Freux*, apparaissent pour faire justice du coupable. Aidés du commandant Malo, un visionnaire et un savant, ils ressuscitent la vieille maison de Tréguern, dans la personne du fils du comte Filhol, le vaillant Tanneguy. On le voit, cette *Histoire de revenants* n'a par elle-même rien de bien attachant ; mais l'auteur s'en est servi, et c'est le côté vraiment curieux de son livre — comme d'un canevas dans lequel il a fait entrer toutes les superstitions bretonnes : les hurlements nocturnes des Gobelins dans la grand'lande ; la ronde des Korrigans autour des menhirs ; le sabbat des Kourils devant la croix de granit des carrefours ; les miaulements sinistres des Chats courtauds tenant conseil sur les hauts échaliers ; le grincement funèbre des roues du Char noir, de la brouette de la Mort (*carriguel an Ancou*) ; les Brouteurs géants qui ont pour cornes des chênes séculaires et qui mangent les futaies comme les brebis paissent l'herbe ; les Corniquets, madrés lutins qui égarent le voyageur dans les fondrières ; les Laveuses de nuit, ces grandes filles pâles qui ont des yeux sans regards et qui forcent le passant à tordre à rebours le linge humide de leurs suaires ; les

Belles-de-Nuit, vierges mortes avant l'heure des fiançailles, se lamentant aux portes des églises ; les Armettes, cherchant les prières perdues — que sais-je encore ? Il faut nécessairement en passer : la nomenclature serait trop longue.

5. — *Corbeille d'histoires*, du même auteur, appartient à un tout autre genre. Ce sont des histoires vraies, ce qui n'ôte rien à leur charme. Paul Féval a rapporté cette « corbeille, » d'un pèlerinage qu'il fit, l'an dernier, à l'église géante, à la basilique bénédictine, bâtie sur les flots de l'Océan, dans les siècles de foi, et dédiée par saint Aubert au prince des Archanges. Il en a rapporté aussi un maître livre : *Les Merveilles du Mont Saint-Michel ;* mais celui-ci ne rentre pas dans notre sujet. Tenons-nous en à la « Corbeille, » Dans la première de ces histoires, l'archange saint Michel protège visiblement une pauvre servante et, par son intervention miraculeuse ou légendaire (comme on voudra), lui sauve à la fois la vie et l'honneur. Les autres « histoires » se passent sous la Révolution. Une des plus attrayantes est celle de deux séminaristes de Vannes, René Bruslé et Etienne Engoulevan. En 1790, René va se battre pour le Roi et devient, sous le nom de Cotte-de-Cuir, un chouan intrépide ; Etienne s'enrôle, comme volontaire, sous les drapeaux de la République. Les deux camarades se rencontrent sur le champ de bataille, et luttent sans quartier l'un contre l'autre. Ils croient même s'être réciproquement occis, et, de temps en temps, Engoulevan donne une larme à son pauvre René, et René dit un *De Profundis* pour son pauvre Engoulevan. Mais les deux partisans se portent à merveille : la preuve, c'est que, vers le milieu de la Restauration, ils se retrouvent, René, père des Missions de France, Engoulevan, recteur de Houat, l'île primitive. La « Corbeille » se ferme par le portrait d'un vil hypocrite, « le bon citoyen Lehuy, sauveur de nobles et de prêtres. » Sous prétexte de les arracher à la fureur révolutionnaire, en les conduisant à Jersey, l'aimable Lehuy noyait ses « amis » en route. Ce monstre eut la punition qu'il méritait. Paul Féval prend occasion de la mort de Lehuy pour nous décrire une ancienne coutume morbihannaise. Quand on faisait la levée du corps d'un défunt, il était d'usage que le plus proche parent chantât le « lament, » sorte de mélopée funèbre. Aujourd'hui, c'est la mère de Lehuy, la vieille Maddo, qui se charge d'accomplir ce devoir, et rien n'est plus étrange que le « lament » qu'elle psalmodie sur le corps de son fils. On peut trouver quelque chose d'analogue dans ce que dit Prosper Mérimée des Vocératrices corses. *Corbeille d'histoires* est enrichie d'une éloquente préface, dans laquelle Paul Féval donne un souvenir à ceux qui ont parlé avec amour de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, notamment au savant et original abbé Manet, celte dans l'âme, et à Fulgence Girard, le doux et modeste Buchézien,

se complaisant dans des illusions enfantines à l'endroit de la démocratie révolutionnaire, mais au fond si ardemment catholique.

6. — Parlant un jour du *Crime de Maltaverne*, nous disions de l'auteur de ce roman, M. Charles Buet : « C'est un Frédéric Soulié chrétien. » La qualification parut alors exagérée. Aujourd'hui, après avoir lu les *Chevaliers de la Croix-Blanche*, elle serait ratifiée, sans restriction aucune. L'œuvre tient à la fois du drame et du roman. Les sociétés secrètes y jouent un grand rôle ; chaque chapitre forme une scène mouvementée ; chaque personnage est un caractère, frappé tout d'une pièce et reproduisant un type vrai. Ce qui donne aux *Chevaliers de la Croix-Blanche* ce cachet original, c'est le parti que l'auteur a su tirer de sa profonde connaissance de l'histoire, des mœurs, des usages, des coutumes et de l'idiome de ces populations errantes et vagabondes, condamnées à toujours parcourir le monde, partout campées, jamais assises, et qui, sous les noms de *Zingari* en Italie, de *Gitanos* en Espagne, de *Tsiganes* en Moldo-Valachie, de *Gypsies* en Ecosse, et de *Bohémiens* en France, cachent, au dire de certains érudits, les débris du peuple égyptien, sujet des Pharaons. Le chef d'une tribu d'une de ces races nomades, une femme, la reine Nigmeh-Semma, a rêvé la résurrection d'un passé disparu depuis des siècles, la restauration du trône de Sésostris et de Nectanébo. Elle enveloppe dans ses trames une illustre et puissante famille de Savoie, les Rocheraye, que des infortunes violentes sont venues frapper; et peut-être la descendante de la reine de Saba, sans atteindre son but, arriverait-elle à de grandes choses, si elle ne s'appuyait sur les sociétés secrètes, si puissantes pour détruire, si impuissantes pour reconstruire. M. Charles Buet a dédié son œuvre à M. François Coppée, le poète des *Intimités* et du *Reliquaire :* « Voici, lui dit-il, un hommage bien modeste. Il faudrait être Balzac ou Walter Scott pour dédier une œuvre digne de ce patronage au grand poète que vous êtes. Acceptez celle-ci comme le souvenir d'une amitié profonde et vraie, et comme un témoignage de l'affection d'un de ceux qui saluent en vous le chef de la jeune école poétique. Vous n'y trouverez que des sentiments honnêtes, exprimés avec une ardente conviction, et, à défaut de talent, une entière bonne foi. » La modestie de M. Buet nous paraît excessive : il y a du talent et beaucoup, dans les *Chevaliers de la Croix-Blanche ;* la haine de Lancelot de Peyl pour son frère aîné, Armand de Rocheraye, et la descendance de celui-ci, est exposée dans un prologue d'une allure magistrale ; Pompée Barigoul, d'abord vendeur d'orviétan, puis attirant, sous le nom du docteur Pompée, la plus riche clientèle de Palerme, est une création des plus heureuses; le bandit Clelio Zadoer, fils de Lancelot de Peyl, a quelque chose de byronien, et la reine Nigmeh-Semma est, par certains côtés fantasti-

ques, proche parente de la reine Mab. Tout ce qu'on peut reprocher aux *Chevaliers de la Croix-Blanche* c'est d'être écrit d'un style inégal. Le roman contient des longueurs qui doivent disparaître à la prochaine édition.

7. — Nous devons aussi à M. Charles Buet une série de petits récits réunis en un volume et dont nous ne chicanerons que le titre. Si ces récits ne sont pas des *Contes à mourir de rire*, ils ne sont pas davantage des *Contes à dormir debout :* un pareil titre ne rime à rien. Le premier récit : *Hors cet anel point d'amour*, est dédié à Mme la marquise de Blocqueville. C'est une épisode de la vie du roi saint Louis : son mariage avec Marguerite de Provence, celle que le vieil Elzéar de Sabran et le trouvère Hélie de Roquefavour appelaient la Perle des Perles. Rien de mieux réussi comme couleur locale que l'entrée dans la bonne ville d'Aix de Landolphe Bel-Esbat, fou de l'ambassadeur de France, le sire de Nesle. On se croirait transporté réellement en plein moyen âge. Avec *le Dernier jour de Phta-Nehi*, dédié à Mme la princesse Olga Cantacuzène, nous sommes en Egypte, dans l'antique Memphis. Phta-Nehi est un Hamlet égyptien. Lui, fils de rois et de pontifes, n'a plus confiance dans ses dieux : il pressent l'*autre*, celui qu'ont annoncé les Mages ; il en a rêvé, il l'a vu naissant dans une étable ; il a entendu dans les airs le *Pax hominibus bonæ voluntatis*. Tué par Raour, un de ses affranchis, Phta-Nehi, en mourant, affirme par le désir le Messie-Dieu. Dans *Ewen ar Guenedour*, dédié à Mlle Noémie Dupuy, peintre distingué, c'est la Bretagne bretonnante, croyante et naïve, que nous parcourons. Ewen, le petit pâtre, voudrait devenir noble, riche et savant. Une nuit, il sert la messe au moine blanc qui *trêvait* dans les ruines de l'abbaye de Saint-Guénolé. En récompense, le moine lui dit : « Ewen, la noblesse est dans ton cœur, la richesse dans ta main. Mais pour la science, il faut travailler. Voici une pièce d'or qui se renouvellera sans cesse. Va dans les Universités, tu sauras si la science donne le bonheur. » Ewen alla à Bourges, à Paris, à Montpellier, à Bologne, à Salamanque, à Oxford, à Prague et à Upsal. Il connaissait tout : la théologie, la philosophie, la médecine, le droit, la grammaire, les mathématiques, l'abacus de Léonard de Pise, les subtilités de Jérôme Cardan, la cosmogonie de Bérose, l'astrologie des Arabes, l'*Ars magna* de Raymond Lulle. On l'avait surnommé le Docteur des Docteurs. Un jour il voulut revoir sa Bretagne. Personne ne le reconnut : ni sa promise d'autrefois, la petite Annaïc, mariée au bûcheron Rus ; ni sa vieille nourrice, Yvonne la fileuse. Ewen quitta de nouveau le pays, vendit ses livres et s'enferma dans un monastère : la science ne lui avait pas donné le bonheur. — Décidément, M. Charles Buet s'est calomnié. Loin de faire dormir, il émeut, instruit et charme.

8. — Les *Fiancés du Spitzberg* datent de si longtemps, qu'il ne nous semble pas hors de propos d'en faire l'analyse, d'après l'édition nouvelle. On attribue à M. Jules Verne l'invention du roman scientifique : c'est un déni de justice. L'honneur revient de droit à M. Xavier Marmier, de l'Académie française. Bien avant M. Verne, l'auteur des *Fiancés du Spitzberg* avait décrit les mystères des mers polaires, la pêche aux morses et à la baleine, la cruauté des ours blancs, le danger des icebergs, les neiges éternelles, les aurores boréales, les jours sans nuit, la débacle des glaces. M. Marmier a même ceci de supérieur à M. Jules Verne que, tout en restant très exact, il met en scène des personnages vivants, vrais, et non des marionnettes. Connaissez-vous un armateur plus paisible, plus flegmatique, et pourtant plus ambitieux que le bon M. Vanskep, de Dunkerque ? Ne lui prend-il pas, un beau matin, fantaisie d'équiper un navire et de l'envoyer, à ses frais, à la récolte des eiders, des renards bleus et des phoques ? C'est que M. Vanskep aime beaucoup sa fille Marie-Rose, et qu'il espère ainsi doubler sa dot. Il confie les soins de l'entreprise au commandant Blondeau, qui revient du Groënland ; à Marcel Comtois, son lieutenant ; à Tromblon, mauvais sujet, mais habile harponneur ; à Frasnois, excellent timonier. Total une vingtaine de personnes. Blondeau est un vieux loup de mer, brusque, honnête et brave ; Marcel Comtois, jeune, hardi, un peu rêveur, plein à la fois de candeur juvénile et de mâle fermeté, aspire à marcher sur les traces des Hudson, des Franklin, des Ross, des Parry, et se croit appelé à découvrir le fabuleux empire des Hyperboréens. Il part, en chantant, comme Ponce de Léon, quand il s'embarqua pour la Floride à la recherche de la fontaine de Jouvence. Marcel était un sympathique Don Quichotte, dont Blondeau, avec sa manie des proverbes espagnols, pouvait, à la rigueur, passer pour le Sancho Pança. Le trois-mâts la *Rosa-Marie* navigua sans encombre jusqu'à Hammerfest, entrepôt situé au delà du 70e degré de latitude, à 19 degrés et demi du pôle arctique. Là, les marins de Dunkerque prirent pour guide un vieux pilote qui ne marchait jamais sans sa fille, Carine. Mais bientôt la *Rosa-Marie* fut bloquée par les glaces. Ici, l'œuvre devient d'un intérêt vraiment poignant. Tromblon, le harponneur, se révolte et entraîne avec lui une partie de l'équipage. D'autres matelots périssent par le froid ou sont mangés par les ours. Comme contraste à ces horreurs, les chastes amours de Marcel et de Carine, leurs fiançailles, la mort de la fille du vieux pilote Lax !... Seuls ! à l'extrémité du globe, sous un ciel plus rigoureux que celui des Cimmériens, dont les poètes de l'antiquité dépeignaient, avec une sorte de religieux effroi, les nuages permanents ! Seuls, sur une mer implacable, sur un frêle bâtiment, qui, d'un instant à l'autre, peut se briser dans la pression des glaces.... Quel

tableau ! Blondeau et Marcel, au prix de mille fatigues et d'une année de misères, reviennent cependant à Dunkerque. Mais l'échec de l'entreprise a tué Vanskep. Marcel épouse Marie-Rose dont la douceur et l'angélique piété lui rappellent sa chère Carine. Tel est ce roman, qui fut un des premiers de l'éminent académicien, et qui passe, avec raison, pour un petit chef-d'œuvre.

9. — *La Coupe d'or du sultan Zizim*, de Mlle Marthe Lachèze, rentre dans la catégorie des romans historiques. On ne sait guère que le nom de ce Zizim, qui, un moment, disputa l'empire turc à son frère Bajazet, et qui, trahi, dut chercher un refuge, en France d'abord, à Rome ensuite, où il mourut subitement dans des circonstances mystérieuses. C'est ce prince que Mlle Lachèze a pris pour héros. Elle a voulu surtout, sans trop s'écarter des données de l'histoire, dessiner une figure touchante et montrer la supériorité de la foi catholique sur l'islamisme. Ce double but est parfaitement atteint : le sultan Zizim est réellement sympathique. S'il est poursuivi par la haine de Bajazet, qui craint toujours un rival dont les grandes capacités lui semblent de plus en plus dangereuses, Zizim se voit, en revanche, entouré de dévoués serviteurs, parmi lesquels Jean le Rhodien tient le premier rang. Lorsque le sultan proscrit meurt, frappé par un assassin qu'a envoyé Bajazet, il reçoit le baptême des mains de son fidèle ami. Bajazet, Zizim et le fidèle Jean sont les trois principaux personnages de la *Coupe d'or*. A côté d'eux, apparaissent, dans toute leur vérité historique, avec la physionomie que leur a conservée la tradition, Charles VIII, roi de France, le pape Alexandre VI et Pierre d'Aubusson, l'héroïque grand-maître de l'ordre de Malte.

10, 11, 12 et 13. — On peut aussi ranger parmi les romans historiques : *La Maison du Sabbat*, et le *Procès de la Reine*, de Mme Raoul de Navery ; *Madame Bochard*, de la comtesse de la Rochère ; *Marguerite de Noves*, de Mlle de la Ponneraye. *La Maison du Sabbat* n'a rien de diabolique, comme son titre pourrait le faire supposer. C'est un drame, dans lequel interviennent Louis XI, la haute aristocratie normande et les chanoines du chapitre de Saint-Romain, de Rouen. L'auteur passe en revue les étonnantes péripéties de l'existence des contrebandiers et des voleurs de grand chemin, à cette époque. Il nous fait assister aussi aux séances mouvementées de la haute-cour de justice. Dans le *Procès de la Reine*, c'est Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardi, qui est mise en scène. Cette princesse fut accusée par Labrosse, favori du roi, d'avoir empoisonné un fils que celui-ci avait eu de son premier mariage avec Isabelle d'Aragon. Le roman de Mme de Navery tend à démontrer la complète innocence de Marie de Brabant. L'œuvre ne manque pas d'intérêt ; mais elle manque parfois de vraisemblance, et, dans certaines pages, le style

est loin de « sentir l'huile, » comme on disait autrefois des discours de Démosthène.

C'est à la Révolution française que Mme la comtesse de la Rochère et Mlle Zoé de la Ponneraye ont emprunté le sujet de *Madame Bochard*, et de *Marguerite de Noves*. Madame Bochard s'appelait Antoinette d'Aubenas. Pour sauver sa tante menacée par les séides de Jourdan Coupe-Tête, elle consent à épouser le plus odieux d'entre eux, Marius Bochard. Plus tard, ce Marius veut se débarrasser de sa femme par le divorce. Antoinette refuse, et, dans l'intérêt de sa fille, lutte et triomphe. L'auteur de ce roman a su tirer un excellent parti de divers épisodes révolutionnaires dont l'épouvantable souvenir vit encore dans le midi de la France. Mlle Zoé de la Ponneraye s'attache davantage aux généralités. — Dans sa *Marguerite de Noves*, elle met en présence des émigrés et des soldats républicains, et se montre aussi juste pour les uns que pour les autres. Il ne faut pas oublier, en effet, que si les armées de la Révolution eurent à rougir des Rossignol, des Huché, des Westermann, elles purent se glorifier des Desaix, des Kellermann, des Marceau et des Kléber. En somme, sous le règne de Robespierre, ce que la France avait encore de meilleur était dans les camps, dans les catacombes et dans les prisons.

14 et 15. — Passons aux romans de mœurs. *Lady Frida*, de Mme Maryan, et le *Médecin de campagne*, du même auteur, ne sont pas les chefs-d'œuvre du genre; mais ils témoignent d'une grande délicatesse d'esprit et d'un réel talent d'observation. Le thème de *Lady Frida* roule sur une substitution d'enfant. Frida est la veuve d'un officier bavarois mort sans fortune. Pour nourrir et élever son enfant, le petit Karl, elle chante en public, dans les salons et dans les concerts. Elle possède, avec une beauté incontestable, une voix de sirène. Lord Bellinger, un jeune Anglais, voit Frida, l'entend, en devient éperdument épris et l'épouse, malgré l'opposition de sa famille. Lui aussi est destiné à mourir jeune. Voilà Frida veuve une seconde fois, avec un second fils. Cet enfant est réclamé par les parents de lord Bellinger. Frida se dispose à partir pour l'Angleterre, lorsqu'une mort imprévue lui enlève le fruit de son dernier mariage. Terrorisée par son frère, un libertin et un scélérat, Frida fait passer son premier enfant, Karl d'Eisemberg, pour le second, Laurence Bellinger. Les grands-parents ne se doutent aucunement de la substitution : ils accueillent avec la plus grande amitié le faux Laurence et sa mère. Dans son honnêteté native, celle-ci souffre de sa ruse coupable : elle se révolte intérieurement, mais n'ose avouer la vérité. Ce serait plonger son fils, déjà habitué au luxe et à la richesse, dans la misère la plus noire. Cependant tout se découvre... dix-huit ans après le crime! Le faux Laurence, que les larmes cachées de sa mère avaient, quoi-

qu'il n'en devinât pas la cause, rendu tout à fait sérieux et raisonnable, s'était ardemment livré au travail, à l'insu de ses grands-parents, et était devenu un sculpteur célèbre. Il épousa sa fiancée, lady Lilyan d'Ornans, et les parents du vrai Laurence pardonnèrent à la malheureuse Frida : elle avait tant aimé le faux Laurence, et celui-ci le méritait si bien ! — Le sujet du *Médecin de campagne* est beaucoup moins compliqué : il s'agit d'un brave médecin, le docteur Édouard Denans, un cœur d'or et une belle âme sous des dehors frustes et lourds, lequel épouse une orpheline noble sans fortune, Charlotte de Nory. Le ménage à ses débuts est loin d'être heureux ; Charlotte, aveuglée par ses préjugés nobiliaires, trompée aussi par les apparences, méconnaît absolument son mari. De là, des tiraillements, des froissements, des zizanies, qui aboutiraient bel et bien à une séparation judiciaire, si un acte d'admirable dévouement accompli par le docteur n'avait fait ouvrir les yeux à sa femme et ne lui avait dévoilé combien sont grands et généreux les sentiments de l'homme dont elle porte le nom. Comme action, ces deux romans laissent peut-être à désirer. Mais ils se sauvent par la fraîcheur du style et le fini des détails.

16. — J'adresserai la même critique et les mêmes éloges à *Tombée du nid*, de Mlle Zénaïde Fleuriot. L'oiseau « tombé du nid » a nom Brigitte Langallon. Sa mère est morte en lui donnant le jour. Son père, le commandant Langallon, a péri dans un naufrage, et un homme de sac et de corde, le sieur Grosmanche, lui a volé son héritage. Heureusement, de bonnes âmes, telles que sa tante Dubellec et Mlle Bertrande de Laroche-Landrec, s'intéressent à la pauvre Brigitte. Ce n'est pas que, de prime-abord, la tante Dubellec soit de facile composition. Elle passe pour acariâtre et avare. Le fait est que ce n'est qu'en rechignant qu'elle recueille l'orpheline. Ensuite, il lui prend fantaisie de la marier à un de ses neveux, corsaire en retraite, ivrogne et faussaire. Mais, malgré tout et avant tout, la tante Dubellec a de l'honneur. Quand elle découvre les vilenies de son neveu, elle lui donne un définitif congé en bonne forme, et dès ce moment devient une véritable mère pour Brigitte. Les mauvais jours de celle-ci fuient comme une ombre, et tous les bonheurs lui arrivent à la fois : Grosmanche, bourrelé de remords, lui restitue la fortune volée au commandant Langallon, et l'orpheline peut épouser l'homme qu'elle aime, le lieutenant de vaisseau Fernand Cadreville. Rajeunie, réjouie, regaillardie, la tante Dubellec veut des noces splendides : la vieille avare a des allures d'enfant prodigue. Il y a dans *Tombée du nid* trois types charmants : Mlle Bertrande de Laroche-Landrec, une saint Vincent-de-Paul en jupons ; la tante Dubellec, une bourrue bienfaisante ; Christophe Gourec, le matelot du commandant Langallon, qui

veille sur Brigitte avec une sollicitude d'autant plus touchante qu'elle est plus désintéressée. Ce Christophe a certainement posé devant le peintre. Voici une scène trop jolie pour n'être pas vraie et dont il fut le héros : Christophe était venu de Bretagne à Paris voir Mlle Bertrande qui logeait à l'hôtel du Bon-Lafontaine. Indécis s'il devait entrer, le vieux matelot aperçoit un médaillon ovale, placé au-dessus d'une porte cochère et représentant un profil d'autant plus fin qu'il s'encadrait entre les anneaux d'une de ces immenses perruques mises à la mode dans le grand siècle. — « Ce n'est point une figure de saint qui est là, monsieur? demande Christophe à un passant. — Non, non, mon brave, répond en riant le passant interpellé ; celui-là fut un grand écrivain, mais point un saint; ce fut le bon La Fontaine.—Tient-il encore ce grand hôtel? — Ah ça, d'où arrivez-vous donc? du cap Horn? — Je l'ai quelquefois doublé, et ce n'était point une manœuvre facile. » Le passant n'insista pas, et donna au naïf Christophe les indications nécessaires.

17. — Dans le *Bonheur et l'Argent* Mme Guerrier de Haupt tend à démontrer que, même pour les fripons, l'argent n'est pas un talisman de bonheur. Plus ils en possèdent, plus ils veulent en posséder, et l'insatiable soif des richesses qui les dévore les empêche de jouir du fruit de leurs fraudes et de leurs intrigues. C'est une punition de la Providence. Tel est le cas du flibustier Reptwin et du frivole Henri Mersen. Tel serait aussi celui d'Olympe Van Lympden, si elle avait suivi les tristes conseils de Mersen, son oncle. Ruinée, elle préfère quitter la Suisse et s'expatrier en Hollande où elle trouve des parents probes et simples, laborieux et vaillants, et dont elle finit par adopter les qualités et partager l'existence. Tout cela, comme récit, n'offre rien de saillant, et *Le Serment de Jean Maclou* qui termine le volume est bien préférable. Ah ! qu'ils sont gentils, les deux *petiots* à la maman Maclou ! En 1750, ça pouvait avoir de quatre à cinq ans. De vrais mioches, mais si frais, si roses, si bien portants, que c'était une vraie joie de les regarder. Ça vous avait un air de bonheur et de vie qui montrait, clair comme le jour, que la maman Maclou mettait tout son cœur à les soigner aussi bien l'un que l'autre. Et pourtant, les petits gars n'étaient point tous les deux à la brave fermière. L'un, Gaston, son nourrisson, était le fils du puissant comte de Maillevert, de haute lignée normande. L'autre, Jean, était le fils de la mère Maclou. Mais, pour tous les deux, mêmes caresses et mêmes taloches, mêmes soins attentifs et mêmes réprimandes. Les petits bonshommes, vrais rois de la ferme, se prirent de bonne et franche amitié. Gaston devint orphelin et tomba sous la tutelle d'une tante avare, orgueilleuse, méchante et sans cœur. Cela ne changea pas le sien. Il avait dix ans à peine lorsqu'on le vit se priver tout un mois de l'argent destiné à ses menus

plaisirs afin de racheter à son ami Jean le petit agneau Blanchet que la misère des temps avait forcé de vendre. Ce soir-là, Jean, dans les mains de Gaston de Maillevert, prêta son serment, le serment de Jean Maclou : à la vie, à la mort ! — Et il le tint jusqu'au bout, car il délivra Gaston de la tyrannie de son impitoyable tante, et, au péril des siens, sauva deux fois les jours du dernier descendant des Maillevert. Histoire honnête et touchante, sobrement narrée, sans phrases, d'un style accessible aux jeunes intelligences. Les enfants la liront avec plaisir et profit.

18, 19 et 20. — Un être disgracié par la nature devient un mauvais sujet sous la funeste influence d'un coquin qui ne manque pas de qualités physiques. Au dénouement, Quasimodo redevient honnête homme et son mauvais génie meurt d'une mort affreuse. C'est sur cette antithèse que M. Hippolyte Langlois a construit son roman : *Jean-le-Solognot*. Il y a plus d'observation, mais moins de style que dans les *Cailloux rouges*. Ces Cailloux constituent un drame très émouvant qui repose sur la donnée biblique de Caïn et d'Abel. Ici néanmoins, le fratricide échoue, grâce à l'intervention de Talma, le célèbre tragédien. Les *Cailloux rouges* sont suivis de ces quatre nouvelles : *Grâce Darling*, histoire d'un sauvetage ; *Mathurin*, le dévouement héroïque en action ; *le Tribun*, épisode de la lutte soutenue par les Canadiens contre l'Angleterre et dans laquelle interviennent Jean Bart et le duc d'Orléans ; *Saint Babolein*, comiques aventures d'un commandant de vaisseau, qui, au plus fort de la Terreur, sut maintenir parmi ses marins le bon ordre, la sagesse, la modération et la tranquillité. Le défaut de ces productions de M. Langlois, destinées aux bibliothèques paroissiales et très morales du reste, est de laisser le sentiment religieux un peu trop à l'écart. Reproche que ne mérite nullement M. Eugène de Margerie. L'idée chrétienne inspire toutes les pages des *Aventures d'un berger*. Ce berger, le père Barthélemy, est un modèle de droiture et de simplicité. Il a beaucoup voyagé, et il est de ceux qui ont beaucoup retenu. Tout le monde peut s'instruire à sa vieille expérience et à ses utiles leçons.

21. — Les *Soirées de Quimper*, de M. de la Blanchère, ont la forme du roman sans être pour cela romanesques. C'est une série d'entretiens, de descriptions et d'anecdotes dont la variété n'est que le moindre mérite. Les personnages qui prennent part à ces soirées, sont le recteur de Saint-Conan, le capitaine Lanouen, Mademoiselle Enora, sa belle-sœur, le père Touillancourt, cultivateur-mécanicien, le pêcheur Corentin. Chacun apporte là ses connaissances spéciales, et il en résulte que, dans les *Soirées de Quimper*, comme dans le *Platon-Polichinelle*, on apprend en riant des choses fort sérieuses. Notons surtout les soirées relatives aux mœurs des oiseaux, à la vie des insectes, à

l'intelligence des animaux. Il y a aussi des pages ravissantes sur le grillon, ce génie des foyers tranquilles dont le chant monotone est un signe de bonheur parce qu'il indique, comme la maison aux nids d'hirondelles décrite par Nodier, une maison paisible et calme. Signalons enfin les deux entretiens consacrés à l'alouette, l'oiseau gai par excellence et qui est le symbole du génie gaulois. On sait que des recrues levées en Gaule César forma une légion à qui il donna le nom d'Alouette (*alauda*). Cette légion, connue par son intrépidité, ne craignait rien qu'une chose : c'est que le ciel ne tombât. Ce qui fit faire à un poète macaronique de l'époque ce jeu de mots parvenu jusqu'à nous :

Si cœlum caderet, multæ caperentur Alaudæ.

22. — Voici une courte nouvelle, *la Mort d'un bleu*, qui, dans ses trente-deux pages, contient plus d'émotion vraie que les interminables romans de certains écrivains en vogue. On pourrait croire, d'après le titre, qu'il s'agit d'un épisode de la guerre de Vendée. Il n'en est rien. La « mort d'un bleu, » c'est la mort d'un jeune conscrit du Cotentin, soldat au 36e dragons. On appelle « bleus » dans la cavalerie les recrues de première année. Le pauvre « bleu », Louis Adam, un agneau par la douceur, un héros par l'exactitude, un saint par la conduite, meurt victime des grossièretés, des brutalités et des mauvais traitements de ses camarades. M. Joseph Lavergne, sans prêcher, sans pérorer, rien que par le récit vivant et animé de la triste aventure de Louis Adam, fait la critique sévère et juste, consciencieuse et indignée de la barbarie de certains usages et de certaines habitudes militaires. C'est admirablement raconté. M. Lavergne vient de prouver que, comme noblesse, les noms obligent. On ne porte pas sans vouloir lui faire honneur le nom de l'auteur des *Neiges d'Antan*, de *Maître Léonard* et des *Légendes de Trianon*.

23. — Les contes merveilleux sont toujours à la mode : témoin le succès qu'ont obtenu ceux de M. Adrien Duval. Ces contes sont au nombre de huit dont voici les titres : *Un Congrès de puissances*, *le Sacrifice*, *Jean-Paul Hominum*, *le Négociant*, *la Balance*, *l'Acheteur d'âmes*, *Restauration du culte de Bacchus*, *la Fleur du désert*. Tel de ces contes, *le Négociant*, par exemple, est fort remarquable. Ce négociant qui, d'apparence, est bon chrétien, ami de son curé, n'est autre que le président d'une Vente révolutionnaire. Il se joue de la vie de ses semblables, dicte des arrêts de mort, sape dans l'ombre tous les principes qu'il fait semblant de défendre publiquement. Dans *le Congrès des puissances*, M. Duval nous montre le phylloxera, l'oïdium, le choléra, les sept péchés capitaux, se réunissant pour chercher les moyens les plus efficaces de nuire à l'humanité. Mais que sont ces fléaux en présence de la Révolution ? La Révolution les surpasse et

les domine tous : la Révolution, c'est le Mal. *Le Sacrifice* nous initie à la vie méritante d'un obscur et modeste chrétien qui offre sa vie à Dieu pour obtenir (et il l'obtient) la conversion d'un libre-penseur. *Jean-Paul Hominum* est un conte à la manière d'Hoffmann. Le fantastique et le fou rire s'y coudoient. Jean-Paul se dédouble : Jean est un brave homme, Paul est un gredin. De là, les plus amusants quiproquos. *La Restauration de Bacchus* fait, à première lecture, l'effet d'une plaisanterie. Au fond, rien n'est plus grave : quel est, en somme, le dernier mot des théories révolutionnaires ? sinon l'abolition de la religion chrétienne et le retour pur et simple au Paganisme. *La Balance* et *Fleur de Désert* ont la grâce même des légendes orientales. Dans *l'Acheteur d'âmes*, la manière est plus sombre et plus noire, mais partout, l'auteur s'efforce d'inspirer l'horreur des « choses d'en-bas » et de répandre l'amour des vérités salutaires et fortifiantes.

24. — *Alsace et Lorraine*, par M. Alfred de Besancenet, sert de titre à une intéressante série de scènes historiques, relatives aux deux provinces qui firent autrefois partie de la patrie française. *Le Capitaine Francisque*, *Henriette de Vaudemont*, *Charles V de Lorraine*, *Charles X en Alsace*, remplissent toutes les conditions exigées par ce genre de récits dont les *États de Blois*, de M. L. Vitet, resteront comme le modèle. Aux scènes patriotiques si brillamment racontées par M. de Besancenet, il faut ajouter la suivante, bien que le sujet s'éloigne du titre général du volume : « Jean de Porcelets de Maillanne, ambassadeur du pape, et plaidant auprès de Jacques Ier d'Angleterre la cause des catholiques ». S'il faut en croire les généalogistes, l'origine de ce nom de Porcelets est assez curieuse. Une princesse d'Arles, issue du roi Bozon, se promenait un matin dans les rues de la ville ; elle était dans un état des plus intéressants. Une Arlésienne conduisait à l'abreuvoir une truie et ses onze héritiers. Elle demande l'aumône à la princesse ; celle-ci ayant oublié son escarcelle, passa outre. « Je te souhaite, s'écrie alors la femme du peuple exaspérée, autant d'enfants qu'en a ma truie ! » Le souhait imprécatoire se réalisa ; la princesse eut onze héritiers qui prirent le nom de Porcelets. Le prince de Valori a tout récemment raconté dans le *Figaro* que le dernier des Porcelets, le marquis de Maillanne, était mort, il y a cinq ans, à Avignon, presque de misère : *Sic fata voluerunt.* FIRMIN BOISSIN.

POÉSIE

1. *Les Fleurs boréales. Les Oiseaux de Neige*, par LOUIS FRÉCHETTE. Paris, E. Rouveyre. E. Terquem, 1881, in-12 de 264 p. Prix : 5 fr. — 2. *La Chanson de l'enfant*, par JEAN AICARD, 6e éd. Paris, G. Fischbacher, s. d. in-16 de IX-239 p. Prix : 3 fr. 50.— 3. *Le Jardin des Rêves*, par LAURENT TAILHADE. Paris, Lemerre, 1880, in-18 jés. de VII-272 p. Prix : 3 fr. — 4. *Du Louvre au Panthéon*, par ERNEST PRAROND. Paris, Lemerre, 1881, in-18 jés. de VII-223 p. Prix : 3 fr. — 5. *Mosaïques*, par JULES MAGNARD. Paris, Jouaust, 1881, in-12 de 138 p. Prix : 3 fr. — 6. *Primevère*, par LOUIS TIERCELIN. Paris, Lemerre, 1881, in-16 de 87 p. Prix : 2 fr. — 7. *Sagesse*, par PAUL VERLAINE. Paris, Palmé, 1881, in-8 de 106 p. Prix : 3 fr. — 8. *Poésies, fables et autres pièces*, par l'abbé POISSON. Paris-Auteuil, imp. Roussel, 1878, in-12 de 247 p. Prix : 2 fr. 50. — 8 *bis*. *Poésies*, par Mme POISSON. Paris, J. Gervais, 1881, in-12 de 268 p. Prix : 2 fr. 50. — 9. *Le Rédempteur du monde*, par l'abbé THÉOPHILE CHABANT. Paris, Lecoffre, 1881, in-16 de 123 p. Prix : 1 fr. 50. — 10. *Renée d'Amboise*, par EDMOND DUPONT-SEVREZ, Paris, Jouaust, 1880, in-12 de 103 p. Prix : 2 fr. 50. — 11. *Poètes et poésies*, par PAUL ALBERT. Paris, Hachette, 1881, in-18 jés. de VII-327 p. Prix : 3 fr. 50. — 12. *Les Contes d'à présent*, par PAUL DELAIR. Paris, Ollendorff, 1881, in-12 de XVI-242 p. Prix : 3 fr. 50. — 13. *A tire-d'aile*, par RENÉ DES CHESNAIS. Paris, Bray et Retaux, in-12 de 120 p. Prix : 3 fr. — 14. *Hier, aujourd'hui, demain*, par GASTON DE LA FUYE. Paris. Dentu, 1881, in-18 de II-118 p. Prix : 3 fr. — 15. *Ma politique*, Gerbe de sonnets, par PERRIN (de Kerlovarec), Paris, Palmé, 1881, in-16 de 18 p. Prix : 50 cent. — 16. *Les jours maudits*, par ALEXIS CLAVERIE. Paris, Jouaust, 1881, in-12 de 144 p. Prix : 3 fr. — 17. *Centenaire de Calderon*, par ALEXANDRE HURÉ. Paris, Jouaust, 1881, in-16 de 12 p. Prix : 50 cent. — 17 *bis*. *Le Prince impérial*, par HURÉ. Paris, Jouaust, 1881, in-16 de 57 p. Prix : 2 fr. — 18. *Chants messins*, par DE TALIBERT. Nancy, Crépin-Leblond, 1881, in-8 de 36 p. — 19. *Lyres et clairons*, par RAOUL FORTUNAT. Paris, Dentu, 1881, in-18 jés. de 239 p. Prix : 3 fr. — 20. *France !* chants, poèmes et paysages. Paris, Ollendorf, 1881, in-16 de 108 p. Prix : 1 fr. — 21. *Le peuple*, par THÉODORE VIBERT, Paris, Ghio, 1881, in-18 de 38 p. Prix : 1 fr. — 22. *Les Fleurs et leurs rayons*, par JULES BONDON, nouvelle édition. Paris, Ghio, 1880, in-18 de 350 p. Prix 3 fr. — 23. *Le Chemin du rire*, par PAUL MARROT. Paris, Lemerre, 1881, in-18 de 141 p. Prix : 3 fr. — 24. *Recueil intime*, par ARMAND RENAUD. Paris, Lemerre, 1881, in-18 de 139 p. Prix : 3 fr. — 25. *Les Satires et l'Art poétique d'Horace*, traduction en vers français, par M. J. CORTIE. Paris, Ducrocq, 1881, de VII-177 p. Prix : 3 fr. — 26. *Roncevaux ou la mort de Roland*, (extrait de la Chanson de Roland), traduit en vers par le baron DEIN. Brest, Lefournier, 1881, in-8 de 59 p. — 27. *Les Deux Foscari. Beppo*, par Lord Byron, traduction en vers ornée de 15 vign. par ACHILLE MORISSEAU. Paris, Calmann Lévy, 1881, in-8 de XIV-259 p. Prix : 3 fr. 50.

1. — S'il est une chose pour laquelle il soit convenable de manifester du respect, c'est le jugement de l'Académie française, quoiqu'elle se trouve trop souvent portée à récompenser, dans un auteur sans talent, de bonnes intentions morales. En couronnant le poète canadien, auteur des *Fleurs boréales*, elle a été guidée non seulement par l'honnêteté du livre, mais encore par sa provenance transatlantique. C'est M. X. Marmier, croyons-nous, qui, en sa qualité de voyageur, a découvert la poésie canadienne et s'est fait le patron de M. Fréchette. L'Académie a décerné pour la première fois un de ses prix à une œuvre en langue française écrite par un sujet étranger. Elle a jugé que l'auteur appartenait à notre race et saisi cette occasion d'affirmer l'unité d'origine et de resserrer l'amitié de la France et du Canada. Patriotique idée, que justifie pleinement l'œuvre de M. Fréchette. On y voit un poète aimant la France, élevé à la française et procédant à des degrés divers de nos grands poètes du siècle, de Lamartine parti-

culièrement. L'Académie a vu, dans cette éducation littéraire, un motif de plus à sa décision; peut-être aurions-nous préféré rencontrer un talent plus personnel, plus original, plus canadien. Ainsi M. Fréchette chante la découverte du Mississipi, la majesté des grands fleuves, le Saint-Laurent s'écroulant dans l'abîme gigantesque du Niagara. Ce sont des paysages cent fois plus grandioses que ceux du vieux monde ; mais nous ne trouvons pas que le poète rende assez cette différence d'impression, ni que les tableaux se dessinent avec la précision exotique, qu'a mise, par exemple, l'auteur des *Poèmes barbares* dans ses paysages de l'île Bourbon. Si le côté descriptif est faible, le côté idéaliste ne l'est pas moins. Malgré quelques belles strophes çà et là, nous ne trouvons point cette large conception de la nature et de ses rapports avec l'homme, qui se rencontre chez certains poètes, comme M. de Laprade, et donne à leurs œuvres une beauté d'ordre supérieur et une véritable portée philosophique. Trop volontiers, M. Fréchette se contente d'impressions toutes faites, et rend plutôt l'émotion du voyageur vulgaire que du poète voyant et sentant autrement que la foule. Il écrirait presque comme M. Perrichon sur son carnet de voyage : « Du haut de la Mer de glace, que l'homme est petit ! » Mais s'il se trouve parfois écrasé par la grandeur du sujet qu'il a le courage d'aborder, les petits paysages lui réussissent mieux. Il y met une précision plus grande, de la grâce et un grand charme d'intimité. Les douze sonnets sur l'*Année canadienne* sont intéressants et bien faits ; on y trouve de beaux vers avec de jolies rimes neuves. Quant aux descriptions des villas des amis de l'auteur, elles donnent l'idée d'un monde délicat et d'une société charmante, où se parle une fort bonne langue française et où l'on aimerait à vivre. L'ode à Longfellow, à l'occasion de son voyage en Europe est d'un beau mouvement. En résumé, réjouissons-nous de voir la poésie représentée au Canada par des hommes comme MM. Fréchette et P. Le May, de qui nous avons parlé il y a deux ans, et félicitons l'Académie d'avoir fait connaître à notre public cette littérature, en portant ses couronnes au-delà de l'Océan.

2. — *La Chanson de l'enfant* est aussi une œuvre couronnée, mais déjà ancienne. La nouvelle édition qui en est donnée contient plusieurs pièces nouvelles, et, à ce titre, elle tombe dans notre domaine. M. Jean Aicard a chanté l'enfance d'une façon originale. M. Victor Hugo, dans toute son œuvre, M. L. de Laprade dans *le Livre d'un Père*, avaient parlé d'elle en père ou en ami ; M. Aicard, s'il est permis de le comparer à ces deux maîtres, en a parlé en enfant. Ce sont ses propres souvenirs qui l'ont inspiré : il s'est rappelé ce qui a réjoui ses jeunes années, ce qui les a inquiétées ou attristées, et c'est le tableau de ces impressions, à la fois légères et durables, qu'il a voulu

nous donner. Il fallait, pour le tracer, une main bien délicate ; qu'on lise *la Forêt*, *le Panier du Goûter*, on verra que M. Aicard la possède. Des poèmes d'un caractère moins intime se trouvent au début du recueil : ce sont les pensées ordinaires, auxquelles donnent lieu, chez l'homme méditatif et vieilli, le spectacle de l'âme enfantine s'éveillant à la vie. *L'Abri* nous paraît dans ce genre, la meilleure pièce du volume. Quelques imitations de Longfellow, une charmante idylle d'après Wordsworth, *Nous sommes sept*, toute une série de contes simples et touchants, réunis sous le titre de *Légende enfantine*, et la pièce dernière, remaniée par l'auteur, *aux Enfants de France*, méritent d'être citées. Les poètes du Midi, qui n'ont pas toujours les qualités de réflexion des poètes du Nord, reçoivent du moins en naissant le don d'une langue souple et chantante, le sens du rythme et de la musique des paroles. Nous retrouvons ces dons chez M. Aicard ; elles conviennent particulièrement à ce livre où résonnent sans cesse des chansons d'enfant et des gazouillements d'oiseaux.

3. — Faisons d'abord nos réserves sur l'inspiration générale du livre de M. Tailhade, *le Jardin des Rêves*. C'est un livre de païen. Il s'en dégage une sorte de sensualisme mystique, où M. Th. de Banville, dans la préface qui ouvre le livre, reconnaît ce qui remplace chez les poètes d'aujourd'hui toutes les religions détruites. Nous croyons qu'il faut une autre foi, même au poète, mais nous comprenons très bien l'entraînement auquel cèdent les jeunes artistes, épris avant tout de la beauté de la forme et finissant par ne plus voir qu'elle dans le monde. Les pièces antiques (*Poèmes et bas-reliefs*) nous transportent encore une fois dans ce monde de fantaisie, dont nous finissons par être fatigué, quoiqu'il fût charmant à l'origine, l'Antiquité selon la formule parnassienne. M. Tailhade ne s'est même pas fait de l'hellénisme une opinion personnelle ; il s'en est inspiré à travers les œuvres de ses prédécesseurs. Quelques détails tout matériels révèlent chez lui cette absence d'étude sérieuse. Il suit dans ses poèmes l'orthographe transcriptive de M. Leconte de Lisle. Nous ne lui en faisons point un reproche ; mais pourquoi ne la suit-il pas toujours et la modifie-t-il arbitrairement ? Pourquoi *Héraklès*, p. 113, et *Glaucus* (au lieu de *Glaukos*) p. 121 ? Pourquoi *Kytaïreia*, p. 138, et *Cypris*, p. 139? Pourquoi ne pas adopter l'orthographe *Sappho*, qui transcrit exactement les lettres du mot grec ? Pourquoi surtout écrire *Dyonisios*, p. 149, barbarisme, pour *Dionysos*, seul nom qu'ait jamais porté en Grèce le dieu qui fut à Rome Bacchus ? Ce sont ces inadvertances et quelques autres du même genre qui déparent de fort curieux morceaux très scrupuleusement travaillés. M. Tailhade est un des derniers parnassiens. Nous ne le critiquerons pas de s'être assimilé, comme il l'a fait, la forme savante et raffinée de cette école ; mais

nous l'engagerons à ne pas se borner là. Des épigrammes de l'Anthologie grecque, mises en belles rimes, sont un travail méritoire à coup sûr, mais seulement à titre d'exercice. Il faut faire autre chose pour faire œuvre de poète. En écrivant *la Chanson des aigles*, l'auteur a montré qu'il pouvait y arriver et que d'autres que de purs artistes pourraient un jour apprécier ses vers.

4. — Non moins curieux que le volume précédent, et bien plus personnel, se présente à nous le nouveau recueil de M. E. Prarond, *du Louvre au Panthéon*. La langue y a moins d'unité que chez M. Tailhade; elle est un peu bigarrée, enchevêtrée et rocailleuse. On y sent le poète du Nord qui ne possède pas naturellement la parole harmonieuse et la pure cadence, et qui ne les acquiert jamais complètement. On y devine aussi l'influence romantique, celle de Victor Hugo. A la langue romantique nous n'hésitons pas à préférer la langue parnassienne; mais plus que l'une et l'autre nous aimons la langue française, celle de notre XVIIe siècle, dont la tradition n'est point encore perdue parmi nous. M. Prarond, qui connaît pourtant et apprécie notre littérature nationale, ne sera pas tout à fait de notre avis ; car, plus que le XVIIe siècle, il aime la Renaissance. Ainsi, dans ce livre, consacré à évoquer les antiquités françaises, le siècle de Racine et de Pascal est représenté exclusivement par des souvenirs de Mme de Montespan et de la Brinvilliers. C'est au contraire avec amour, et un amour intelligent, qu'il célèbre le siècle de Ronsard. Il accompagne la Pléiade autour de la fontaine d'Arcueil ou dans les bois de Meudon ; il se mêle aux troupes d'écoliers qui vont, sur la Montagne Sainte-Geneviève, entendre les fameuses leçons du professeur par excellence, Jean Dorat ; il rime même à la louange de la docte fille du vieil helléniste, Madeleine Dorat. Il revient encore à cette Renaissance tant aimée, dans la pièce adressée à l'architecte qui creusera les fondements de la nouvelle Sorbonne, sur l'emplacement de l'ancien cloître Saint-Benoît : là reposent Dorat et sa fille (qui décidément inspirent le poète) ; leur ombre viendra errer dans les salles futures et les professeurs nouveaux ne sauraient manquer de savoir du grec

Autant qu'on l'eût voulu
Aux temps hellénisants de Nicolas Goulu.

Voilà des sentiments d'humaniste très respectables; ils font honneur à ce poète du XIXe siècle, qui, fidèle aux habitudes du XVIe, ne croit pas que la Muse soit ennemie de l'érudition. Il ne redoute même pas les notes : l'une d'elles cite une épigramme latine de M. G. Le Vavasseur, jouant sur le mot *Auratus* (on fait encore des vers latins, en province !) ; nous y avons reconnu une réminiscence d'un distique, célèbre en son temps, de François Hotman. Toutes les pièces du volume se rattachent à ces quartiers de Paris, du « vrai Paris » des sa-

vants et des artistes, qui va *du Louvre au Panthéon* ; de là le titre. Le Paris de l'empereur Julien, celui de Villon, celui de Dorat servent tour à tour de cadre aux fantaisies archéologiques du poète, il évoque aussi les souvenirs de sa jeunesse et du Paris romantique de 1843; il montre enfin tout le parti que peut tirer un esprit ingénieux de l'histoire, des usages, de la topographie même des vieilles cités et de ce qu'il appelle « la poésie des villes. »

5. — Que dire du volume intitulé : *Mosaïques* ? C'est un recueil plein de lamentations sur le sort des courtisanes, de méditations sur la fuite des beaux jours ou le départ de l'hiver, de romances sur la joie d'avoir vingt ans, etc. Voilà des sujets neufs à coup sûr et pleins d'intérêt. On y trouve aussi des vers en l'honneur du 14 juillet. Une scène du Berry (p. 87), aurait pu fournir matière à quelques développements plus originaux : tout ce qui précise une scène ou peint un lieu déterminé est préférable à des généralités trop faciles.

6. — *Primevère* est une mélancolique histoire écrite avec une simplicité élégante qui se fait rare et que nous ne saurions trop louer chez M. Tiercelin. Nous sommes dans un petit cimetière au bord de la mer. La fille du fossoyeur, Primevère, fleur isolée poussée parmi les tombes, n'est point heureuse auprès de son père, ivrogne qui la bat. Il vient un jour à la petite fille un ami de son âge, un orphelin du nom d'Armel, qui joue avec elle et qu'elle peut aimer. Mais le bonheur dure peu ; Armel meurt de la poitrine, et, sur la fosse encore ouverte de l'enfant, le fossoyeur, dans une hallucination d'ivrogne, assomme Primevère qu'il prend pour un voleur. Primevère roule dans la fosse et la neige recouvre à la fois le petit cercueil et le petit cadavre. Ce récit enfantin, cette gracieuse idylle de cimetière, se termine ainsi d'une façon tragique. Ce qui nous frappe dans la versification de M. Tiercelin, c'est la richesse constante de la rime. Dans ses pièces plaisantes, *les Noces du Croque-Mort*, par exemple, elle produit des effets comiques intéressants. Ici dans cette histoire très simple et fort triste, elle ne choque jamais, comme on pourrait le craindre, par une recherche affectée ; elle sert même à soutenir heureusement ce qui pourrait, dans le cours familier du récit, paraître plat ou banal. Mais pourquoi cette œuvre, toute de sentiment, est-elle dédiée à M. Zola ?

7. — Le livre intitulé *Sagesse* a pour auteur M. Paul Verlaine. Nous n'admettrons à aucun degré les enjambements, les vers sans césure et les fantaisies de syntaxe que l'auteur s'est permis. Nous n'excuserons pas davantage des combinaisons rythmiques invraisemblables, qui, sous prétexte d'enrichir les formes poétiques et de renouveler le matériel de notre versification, en méconnaissent complètement les lois. Mais nous trouverons, dans ces tentatives trop hardies et pour la plupart malheureuses, la marque d'un esprit curieux et ori-

ginal ; nous y reconnaitrons le poète qui a compté à son heure parmi les ciseleurs de langue et les amateurs de bizarrerie qui ont brillé dans l'école parnassienne. Nous avons lu autrefois « les vers sceptiques et tristement légers » que renie aujourd'hui, avec une très noble sincérité, l'auteur des poésies catholiques de ce volume. Au point de vue littéraire le poète ne s'est pas transformé. Il applique aux méditations de l'humilité et aux effusions de l'amour divin les procédés, dont il usait pour les raffinements du sensualisme et les subtilités de l'analyse physique. Il les épure et les ennoblit sans pouvoir s'en défaire. Sa conscience a connu le remords, puis le repos sacré de la prière ; l'homme en un mot n'est plus le même, mais le littérateur n'a pas changé. A cette permanence du parnassien dans le catholique, nous ne devons pas seulement des obscurités de langage, des vers de neuf et de treize syllabes, des strophes à rimes uniquement féminines et autres étrangetés voulues, mais encore des vers heureux, bien frappés, qui sont d'un poète. Un sonnet de la p. 22, la pièce de la p. 50, les derniers vers des sonnets de la p. 40 et de la p. 66, bien d'autres encore restent dans la mémoire. M. Verlaine, par son éducation littéraire, sait toute la valeur du « beau vers », même isolé. Combien de volumes s'impriment sans enfermer une seule de ces perles dans leur écrin souvent luxueux ! Nous en savons beaucoup que nous donnerions tout entiers pour un seul des vers que nous venons d'indiquer.

8, 8 *bis*.—M. l'abbé Poisson, prêtre du diocèse de Chartres, a publié en 1878 un recueil de poésies, fables en prose et autres pièces. La plupart sont des compositions de circonstance, lues au cercle du Luxembourg, ou adressées à de jeunes amis de l'auteur, qui paraît avoir beaucoup aimé la jeunesse. Signalons quelques aimables vers de souvenir (p. 113). Cette année, M. l'abbé Poisson réunit en un volume les poésies d'une mère tendrement aimée. Ce sont des couplets, des impromptus, des cantiques et des pièces religieuses, qui ne seront pas sans intérêt pour les personnes que l'auteur a pu connaître. Une notice fort étendue sur la vie de Mme Poisson, née Ancest (1788-1850), occupe environ la moitié du volume : le biographe, il faut le dire, y a joint une quantité de notes et de documents que l'histoire ne lui demandait pas, et qui pouvaient rester, sans perte pour personne, dans l'intimité de ses archives de famille.

9. — M. l'abbé Th. Chabant, aumônier du Carmel de Niort, n'a pas craint d'esquisser le plan d'un grande épopée lyrique sur la Rédemption. Son poème est écrit en mètres variés, qu'il était inutile d'indiquer par des préfaces en prose. Il est divisé en neuf chants qui prennent l'humanité dans le premier homme et la conduisent, par les diverses étapes du plan divin, la chute, la promesse de la Rédemption, la venue du Sauveur, l'Église, jusqu'au seuil de l'éternité bien-

heureuse qui lui est promise. Nous ne savons si de tels sujets doivent être tentés et si la langue poétique n'affaiblit pas, au lieu de leur offrir une plus digne expression, les mystères de la religion chrétienne. Les anges ont peut-être une poésie particulière, propre à exprimer ce qu'ils en conçoivent ; mais M. Chabant échoue, après tant d'autres, dans cette entreprise au dessus des forces de l'esprit humain. Toutefois les parties purement lyriques ne sont pas sans beauté ; elles offriraient des thèmes d'oratorios et de musique religieuse.

10. — Le poème épique n'est pas mort. M. E. Dupont-Sevrez a composé, sous cette forme un peu surannée (et en vers de dix syllabes encore !), quatre chants sur le siège et la prise de Cambrai par les Espagnols en 1595. Ce travail ne manque pas d'intérêt ni de mouvement. Le principal personnage du poème est Renée d'Amboise, qui lui donne son titre. Cette princesse était la sœur du célèbre Louis de Clermont-Bussy d'Amboise et la femme de Jean de Montluc, à qui Henri IV avait conféré le titre de duc de Cambrai. La duchesse montra pendant le siège une énergie au-dessus de son sexe ; mais les milices communales se révoltèrent contre la dure domination de son mari et livrèrent la ville aux Espagnols. Elle mourut un peu avant la reddition, avec la joie, dit un historien, « de n'avoir pas cessé d'être princesse. » Voilà un beau caractère épique ; mais l'auteur a oublié que les poèmes héroïques écrits de notre temps ne peuvent guère dépasser trois cents vers.

11. — M. Paul Albert, professeur au Collège de France, mort l'année dernière, a laissé dans ses papiers un certain nombre d'études et de morceaux inachevés sur les premiers poètes du dix-neuvième siècle. Son fils vient de les réunir en un volume, en y joignant les vers par lesquels M. Albert se délassait de ses travaux de professeur et qu'il réunissait sur un cahier, avant même de les avoir complètement finis. « Un pareil cahier n'a certainement rien d'un manuscrit destiné à l'impression, » dit M. Sully-Prudhomme, chargé par la famille d'y faire le choix des pièces à publier ; « chez ce poète caché en effet, le rimeur n'est pas sévère... mais, à l'oubli de toute préoccupation de publicité, ces poésies, en perdant certaines qualités, en ont gagné du moins une bien rare, l'absolue sincérité. » Cette réflexion est juste et quelques-uns de ces vers souvent inachevés empruntent leur intérêt à cet état même ; on y sent mieux l'homme. Mais pourquoi avoir imprimé, p. 265, des strophes dont l'intention honorable ne purifie pas la brutalité sensuelle et réaliste. Le volume contient des vers élégiaques, philosophiques, satiriques ou patriotiques, et quelques pièces inspirées de l'antiquité. Mais son principal attrait consiste dans les quelques études qui précèdent les vers. Nous y avons remar-

qué sur A. de Musset, un jugement sévère jusqu'à la dureté, et une analyse courte, mais très juste, du théâtre de Victor Hugo : « Victor Hugo n'a pas créé un caractère, n'a pas rendu une passion. Il n'a pas produit un drame qui ait une unité réelle, qui se déroule suivant une logique inflexible..... Ses drames sont vides de hautes, de saines pensées ; l'âme lui échappe ; c'est un art qui ne parle qu'aux sens » (p. 181-186).

12. — M. Paul Delair est l'auteur d'un drame, *Garin*, représenté l'année dernière sans succès à la Comédie française. Son volume de *Contes d'à présent* vaut mieux que son drame, et les simples ou touchants récits contemporains conviennent mieux à son talent que les aventures romantiques et sombres du moyen âge, qui s'entassaient dans *Garin*. Nous avons lu avec plaisir ce livre, dans l'ensemble, honnête et agréable. Les données sont neuves ; mais plusieurs (le Choix de Juliette, l'Œil des morts) sont complètement invraisemblables, et quelques-unes offrent place à des détails légèrement grivois. Ce livre ne renferme pas seulement des récits d'héroïsme et de dévouement, une jeune fille épousant un aveugle défiguré, un braconnier se faisant passer pour assassin afin de sauver un jeune homme qui a commis le crime et s'en repent, et autres beaux traits de ce genre; la note piquante y est aussi donnée. *Les Noces du timide* pourraient prendre place à côté des plus bouffonnes fantaisies d'Henri Monnier. La timidité excessive du héros lui cause les plus étonnants désagréments ; il finit par épouser, par un malentendu, la mère de la jeune fille qu'il aime ; à la mairie seulement, il s'aperçoit de la méprise ; mais il est trop timide pour se dérober à ses conséquences. Cette pièce et la plupart des autres sont en forme de monologue ; le style se ressent de cette composition : c'est la langue de la conversation où des familiarités et des trivialités prennent facilement place. La plupart ont été récités par M. Coquelin aîné, qui fait précéder le volume d'une lettre « sur la poésie dite en public et l'art de la dire. » C'est plutôt le « récit » dit en public, qu'étudie M. Coquelin. L'idée sur laquelle il insiste le plus est qu'il ne faut pas *chanter* le vers et ne pas non plus en faire de la prose, en un mot qu'il faut observer le rythme, la distribution des syllabes brèves et longues, et la rime. Il faut admettre cette observation pour le récit coupé de dialogue, tel qu'on le fait maintenant ; mais, pour les autres genres de poésie, n'est-il pas nécessaire que l'interprète module le vers dans toute son harmonie *musicale*, qu'il le *chante* en quelque sorte ? N'est-ce pas la meilleure manière de mettre en évidence la différence de la poésie et de la prose ? En un mot, la façon de réciter les vers des anciens, qui s'accompagnaient d'ailleurs de la cithare ou de la flûte, doit-elle être tout à fait abandonnée ?

13. — Nous réunissons ici toute une série de volumes de vers inspirés presque entièrement par les événements des dernières années. C'est de la poésie d'actualité ; elle plaira aux personnes qui ne redoutent pas l'invasion de la politique dans l'art. Les premiers sortent de la plume d'écrivains catholiques, qui la consacrent

Aux croyances des temps heureux,
Au vieil honneur de la prière,
A la foi mâle des aïeux,
A l'Église qui fut sa mère.

Parmi ces poètes, nous devons une place à part à M. R. des Chesnais, l'auteur des vers qui précèdent. Il a le mouvement lyrique, le mot juste dans la satire. On peut lui reprocher une expérience incomplète et une trop grande facilité (ce qui est dire la même chose), ainsi qu'une tendance à mêler les noms propres et les allusions trop précises à ses pièces contemporaines. C'est là le malheur des livres de ce genre, c'est ce qui fait que des nobles et courageuses protestations qu'ils auront fait entendre, il ne restera rien dans peu d'années, une fois les événements et les hommes qui les ont inspirés ensevelis dans le dédain de l'histoire. Les *Châtiments* qui érigent en système ce défaut littéraire, ne sont déjà plus accessibles que par fragments aux nouvelles générations. Hâtons-nous de dire que ni M. des Chesnais, ni M. de la Fuye, ni M. Perrin, ni M. Claverie, ne tombent dans la principale erreur du grand poète que nous rappelons, la grossièreté dans l'invective ; leur indignation est toujours sereine, ainsi qu'il sied à la sainte colère de la justice, avec de nobles retours vers la miséricorde chrétienne.

14. — M. de la Fuye est royaliste, et son livre s'ouvre par un « sonnet au Roi » plein d'une foi jeune et d'une généreuse ardeur. Il évoque dans quelques sonnets-médaillons la figure de rois et de royalistes illustres, Louis XVIII, Charles X, Henri V, Charette, Châteaubriand, Berryer. Il flétrit l'assassinat du tzar Alexandre II, nouvel et odieux attentat à l'idée monarchique en Europe. Il est à regretter que l'expérience ne soit pas à la hauteur de la noblesse des sentiments du poète. Aucune de ses pièces ne porte un caractère d'achèvement ou d'originalité littéraire ; les meilleures sont jetées dans le vieux moule des *Odes et ballades* et ne parviennent même pas à le remplir. Avec les qualités qui le distinguent, M. de la Fuye, qui nous paraît très jeune, pouvait nous offrir bien mieux que cela, s'il eût voulu mûrir davantage son talent. C'est un devoir de signaler aux intelligences bien douées, comme la sienne, le danger auquel elles sont exposées, de gaspiller par trop de hâte le trésor de la Providence.

15. — La petite plaquette de M. Perrin (de Kerlovarec), intitulée *Ma politique*, renferme seize sonnets à propos des mensonges, violences

et platitudes du jour. Le sonnet-dédicace à M. Victor de Laprade est bien venu. Dans les autres, quelques vers solidement frappés, mais trop de prosaïsmes.

16. — Le livre de M. Claverie est, dans une note chrétienne, aussi irréprochable que les précédents. Nous avons remarqué une satire à Voltaire, à l'occasion du centenaire de 1878, une pièce à l'éloge de Charles X, et une autre sur la mort du tzar. Quelques strophes d'espérance terminent ce volume. Malheureusement l'auteur se permet en vers les expressions de la prose la plus courante, et même, ce qui est plus grave, de la prose particulière à la presse quotidienne.

17, 17 *bis*. — Nous ne sortons pas du domaine de l'actualité avec les deux courtes brochures de M. Huré, *Centenaire de Calderon* et *le Prince impérial*. La première se produit à l'occasion des fêtes qui viennent d'avoir lieu à Madrid en l'honneur du grand poète chrétien de l'Espagne. A part quelques détails empruntés à la vie de Calderon, ces vers manquent de précision et pourraient s'appliquer à tout autre poète. La seconde publication comprend deux ou trois pièces en l'honneur de l'infortuné prince mort en brave dans le Zululand. On y trouve aussi des strophes contre l'officier anglais, que l'opinion a rendu responsable de la mort du prince, et le récit en prose d'une visite faite, à Dinan, au général Clifford, organisateur militaire de l'expédition contre les Zoulous.

18. — L'auteur des *Chants Messins*, qui se cache sous le pseudonyme de Talibert, publie ses vers afin de contribuer au réveil du patriotisme français, à la délivrance des provinces tombées sous le joug de l'Allemagne. C'est une noble tâche dont il est le premier à sentir toutes les difficultés. Il se plaint que l'esprit de revanche diminue et flétrit la légèreté française, qui s'est montrée récemment encore aux fêtes de Nancy (1879), sur la frontière même, à deux pas des villes qui pleurent. L'œuvre n'a pas de grandes prétentions littéraires. L'auteur a cependant beaucoup aimé Lamartine, dont les ouvrages et la vie lui ont inspiré plusieurs *à propos* qui complètent les 36 pages de la brochure.

19. — Saluons dans l'auteur de *Lyres et Clairons* un soldat de l'armée française. Nous avons sous les yeux, à n'en pas douter, le fruit des loisirs de garnisons provinciales, aux semaines longues et ternes, que la muse de M. R. Fortunat est venue, heureusement pour lui, illuminer de ses rayons. Il s'inspire, avec une familiarité piquante et sans excès, des souvenirs de sa vie militaire ; plusieurs pièces sont datées de Saint-Cyr. Un patriotisme irréprochable lui dicte quelques bons vers ; il s'élève courageusement contre l'enlèvement des crucifix des écoles, et contre l'enseignement qui prescrit en religion « l'indifférentisme absolu. » N'est-il pas dommage qu'un tel mot bien abs-

trait, bien moderne et bien laid, et quelques autres du même genre, déparent des strophes bien jetées ? *Le Dragon de Choiseul* est un excellent motif poétique. Les morceaux trop personnels, tels qu'une sorte de complainte sur la souscription du canal de Panama, ne réussissent pas à l'auteur. Les pièces dont le sujet est emprunté aux anciennes civilisations, ne sont pas non plus les meilleures du livre. De telles tentatives sont louables sans doute ; mais, pour ne pas produire de mauvais pastiches, elles nécessitent une science acquise par soi-même et une érudition très sûre. On est surpris, par exemple, de trouver le nom du dieu grec Arès orthographié à plusieurs reprises Harès, et de voir « consulter les auspices » par Téglatphalassar Ier, en 1250 avant Jésus-Christ. La liberté de l'anachronisme ne saurait aller jusque-là. Ces critiques de détail n'ôtent rien au mérite d'un livre de débutant, intéressant par sa variété et son honnêteté.

20.— Le recueil collectif intitulé : *France!* mérite aussi nos éloges par l'heureuse idée de sa composition et par l'inspiration généreuse qui l'anime. Les cinq auteurs qui y ont collaboré semblent n'avoir eu qu'un même cœur pour la défense d'une même cause, la sainte cause de la patrie. Le style même de chacun d'eux n'a pas un caractère assez personnel pour produire des disparates choquants. Nous avons eu occasion de parler ici de la plupart de ces poètes, et les recueils que nous avons déjà analysés ont fourni, croyons-nous, la plus grande partie des pièces qui composent ce nouveau volume. M. A. Hervo l'ouvre par une ode chrétienne : *Place à Dieu!* M. G. David nous conduit ensuite au milieu des plaines de bruyère de son Limousin, et M. P. Micusset dans les gorges de sa Franche-Comté. M. Louis Guibert nous mène un peu partout à travers la France. M. A. Tailhand appelle l'heure de la revanche contre l'Allemagne et, comme M. de Laprade, se plaît à enseigner à ses fils la noble haine du vainqueur brutal. Tous ces écrivains procèdent d'ailleurs plus ou moins directement du grand artiste et du grand patriote qui a écrit les *Poèmes civiques*. Ils ont obtenu de lui de placer en tête de leur recueil ses strophes *A la terre de France*. C'est une idée dont le lecteur ne se plaindra pas : mais les auteurs auront-ils lieu de se féliciter tous du voisinage de vers aussi complètement beaux que ceux de leur maître ?

21.— La fécondité de M. Théodore Vibert ne se lasse point. Elle nous vaut une nouvelle brochure intitulée : *le Peuple*. Les sentiments de l'auteur et le but qu'il poursuit sont irréprochables. Il met en scène un heureux ménage d'ouvriers, qui descend peu à peu, lors d'une maladie du chef de la famille, tous les degrés de la misère. Restée seule au monde, la femme, pour échapper au vice, ne trouve de refuge que dans le suicide. L'auteur voudrait exciter notre pitié pour de tels malheurs

moins rares qu'on ne croit dans Paris, et suivant l'expression qu'il aime « nous arracher des larmes. » Mais l'embarras de sa pensée, la dureté de sa versification, les prosaïsmes et les trivialités inconscientes ou cherchées de son style nuisent singulièrement à ce résultat.

22. — *Les Fleurs et leurs rayons*, dont l'auteur, M. Jules Bondon, donne une réimpression chez l'éditeur Ghio, ne sont autre chose qu'un « langage des fleurs » en vers, malgré quelques pièces qui sortent un peu de ce cadre traditionnel et complètent le recueil; nous ne croyons pas leur devoir une appréciation littéraire. Ce livre pourrait être mis entre toutes les mains.

23.— M. P. Marrot a écrit, en tête de son volume : *Chemin du rire*. Pas une seule fois ce titre ne nous a paru justifié. Nous avons rencontré les gaîtés forcées du scepticisme, les ivresses factices des amours vulgaires et l'expression parfois grossière des joies brutales de la chair. Rien de piquant, de gai, de franchement jeune. Au point de vue de l'art, les *Assiettes peintes* sont réussies; mais la prétention gâte plusieurs pièces où l'on sent d'ailleurs une certaine expérience du vers moderne. Que dire de la monotonie des sujets sous l'apparente variété des formes? Vingt pièces sont consacrées aux « soupeuses » ; n'est-ce pas trop ?

24. — Nous préférons, pour la sincérité et la noblesse du sentiment, le *Recueil intime* de M. A. Renaud. C'est une suite de pièces dictées par le cœur plus que par l'esprit, quoique l'art n'en soit point absent. Les amateurs de ce genre de poésie auront du plaisir à faire la connaissance de ce livre. Ce n'est pas cependant qu'il soit parfait; même au point de vue du sentiment, il y aurait beaucoup à reprendre, et l'idéalisme excessif du poète le conduit à un panthéisme vague et malsain qui, tantôt exprimé, tantôt latent, nous gâte ses meilleures inspirations.

25. — Terminons notre revue par quelques traductions. Les dix-huit Satires d'Horace, avec leurs difficultés d'interprétation et leurs passages obscurcis pour nous par le grand nombre d'allusions contemporaines, ont tenté le courage de M. Cortie, professeur au lycée Charlemagne. Cette traduction n'est pas mauvaise : l'exactitude est suffisante, les noms propres ne sont pas estropiés pour le besoin du vers, la rime s'enrichit souvent de la lettre d'appui. Les rejets, qui terminent une phrase ou un sens avec l'hémistiche, produisent un effet désagréable à la lecture ; mais ils rendent bien l'hexamètre disloqué du poète latin. A la suite des Satires se trouve une traduction de l'épître connue sous le nom d'*Art poétique*. Elle paraît aussi serrée que peut l'être une traduction en vers. Nous regrettons seulement que l'auteur n'indique pas, dans sa préface, le texte dont il s'est servi ;

tous les éditeurs ne lisent pas le même Horace, et, sans demander à M. Cortie la discussion des leçons adoptées par lui, on pouvait exiger qu'il indiquât le guide qu'il a suivi de préférence.

26. — Si les professeurs traduisent encore les Satires d'Horace, les magistrats n'en sont plus à traduire les Odes. Un président honoraire, le baron Dein, sait apprécier comme il le mérite le vieux chef-d'œuvre de l'épopée française, la Chanson de Roland. Il a mis en vers modernes la partie la plus dramatique, le récit de la mort du héros, qui tient tout le milieu du poème. Sa traduction commence au couplet 83 de l'édition de M. L. Gautier et finit avec le couplet 203. Elle est correcte, mais en vers libres, lesquels se prêtent mal, croyons-nous, à rendre le ton de l'épopée. Le vers blanc de dix syllabes nous semble mieux convenir à la traduction de nos chansons de geste.

27. — Avec le travail de M. Ach. Morisseau, nous arrivons à la littérature moderne. Il a voulu donner au public français un double échantillon de l'œuvre de lord Byron, et l'a choisi dans les deux genres si différents où a excellé le grand poète anglais, dans le drame terrible et dans le poème humoristique. Il a traduit (ou plutôt imité) en vers *les deux Foscari*, tragédie historique, et l'histoire vénitienne en strophes, qui a pour titre *Beppo*. Cette dernière traduction est écrite d'un style vif et alerte, qui nous a rappelé Musset quand il imite lui-même lord Byron. On sait qu'il a emprunté souvent à l'auteur de *Don Juan* sa composition bizarre, sautillante, interrompue et jusqu'à la forme de ses digressions. Ces digressions, dans *Peppo*, ne sont pas toujours édifiantes, et le récit lui-même l'est fort peu : mais le traducteur présente dans sa préface de très honorables considérations propres à en atténuer la portée. Le drame des *Deux Foscari* est vénitien aussi, mais de l'époque tragique du conseil des Dix. Avec quelques retouches pour le style, il serait possible de le transporter à la scène. Dès à présent le succès d'estime, que demande modestement M. Morisseau, se trouve assuré.

NOLHAC.

OUVRAGES DE VITICULTURE.

Le Phylloxera, faits acquis, par MM. PLANCHON et LICHTENSTEIN. Montpellier, 1872, in-8 de 48 p. — *Mémoire sur les moyens de combattre l'invasion du phylloxera*, par M. DUMAS, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1874. — *Mémoire sur la maladie de la vigne et sur son traitement par le procédé de la submersion*, par M. L. FAUCON, dans les *Mémoires de l'Académie, section des savants étrangers*, 1874. — *Sur le phylloxera ailé*, par M. BALBIANI, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 31 août 1874. — *Recherches sur la structure et sur la vitalité des œufs du phylloxera*, par le même, *Ibid.*, séances de novembre et décembre. — *Le phylloxera*, par M. MOUILLEFERT. Paris, Masson, 1875, in-8 de 87 p. — *Exposé pour l'étude de la vigne américaine*, par G. BAZILLE. Montpellier, 1878, in-8 de 58 p. — *Rapport présenté au nom de la commission internationale de viticulture*, par M. G. VIMONT. Paris, 1878, in-8 de 173 p. — *Traité de greffage des vignes*, par M. CHAMPIN. Paris, 1880, in-8 de 307 p. — *Le phylloxera*, par M. MAURICE GIRARD,

Paris, Hachette, 1880, in-16 de 120 p. — *Les Vignes américaines dans le Sud Ouest*, par M. Lespiault. Nérac, 1881, in-18 de 77 p. — *De la reconstitution et du greffage des vignes*, par Mme Ponsot. Paris, Delahaye, 1881, in-8 de 67 p. — *Petit manuel de viticulture américaine*, par M. Davin, Draguignan, 1880, in-12 de 289 p. — *La Vigne française*, revue mensuelle. Paris, 5, rue Coq-Héron. — *La Vigne américaine*, revue mensuelle, par M. Robin, à Epinouze (Drôme).

Il serait trop long de rendre compte un par un de tous les livres et brochures qui ont paru sur la maladie de la vigne causée par le phylloxera. Nous nous contentons d'en indiquer ici quelques-uns, et de résumer les principales données qui résultent de leur lecture, en mentionnant au fur et à mesure les ouvrages qui nous ont été spécialement adressés.

La maladie de la vigne, caractérisée par le phylloxera, a été observée pour la première fois en 1835, sur le plateau de Pujaut, près de Roquemaure (Gard) ; en 1866, on la remarquait dans la Gironde, près de Bordeaux, dans les palus de Floirac. Ce ne fut que trois ans plus tard, en 1868, que M. Planchon découvrit l'insecte destiné à devenir la source de tant de désastres, et lui donna le nom de *Phylloxera vastatrix*. Il y a des phylloxera femelles sans ailes qui pondent des œufs après leur accouplement avec des mâles, puis aussi des femelles, les unes ailées et les autres sans ailes, qui pondent des œufs sans le concours des mâles. De ces œufs sortent des larves qui subissent trois mues à quatre ou cinq jours de distance chacune ; au bout de vingt jours, la femelle sans ailes est adulte et pond pendant un certain laps de temps une trentaine d'œufs ; il y a, croit-on, huit générations par an, du 15 avril au 1er novembre dans le Midi, ce qui à 30 œufs par mère donne à la fin de la saison une postérité d'environ 25 millions de sujets pour un seul individu de printemps. On comprend l'effrayante progression de la maladie.

Le phylloxera cause de la maladie et non pas effet d'une maladie antérieure, comme on l'a vainement prétendu, fait mourir la vigne en attaquant les racines les plus ténues par des lésions d'une nature particulière produites par la trompe de l'insecte et qui désorganisent tout le tissu. Il s'avance des vignes malades aux vignes saines de plusieurs manières: à l'état ailé, avec l'aide des vents, il va au loin attaquer une vigne jusque-là indemne et faire la première tache ; — ou sans ailes en passant sur le sol ou sous terre, il quitte le pied attaqué pour chercher la racine saine.

Le froid a en général bien peu d'action sur les insectes ; cependant le phylloxera étend ses ravages plus rapidement vers le Midi que vers le Nord : il recherche la chaleur et là où le sol est moins sec pendant l'été, la maladie agit plus lentement que dans les pays où le contraire a lieu. M. Maurice Girard, ancien président de la Société entomologique de France, a donné sur l'entomologie du phylloxera, son hibernation, sa propagation et ensuite sur les remèdes

chimiques propres à le combattre, les détails les plus intéressants dans une petite brochure bien faite, publiée chez Hachette dont nous recommandons la lecture (1).

Aujourd'hui le phylloxera a détruit plus de cinq cent mille hectares de vigne, c'est-à-dire un cinquième du terrain occupé en France par la vigne, et un autre cinquième est plus ou moins fortement attaqué. Il n'a pas seulement attaqué la vigne en France : il la poursuit en Italie, sur les bords du Rhin, en Hongrie, en Portugal, en Espagne.

Le phylloxera étant la cause du mal, c'est donc le phylloxera qu'il faut détruire si l'on veut sauver la vigne. Malheureusement, si jusqu'ici on a trouvé des moyens qui, en principe, sont capables de l'atteindre mortellement dans les profondeurs du sol, sur les racines de la plante qui le nourrit, pratiquement il en est autrement ; une foule de causes font que l'anéantissement de tous les insectes ne peut jamais être absolu ; on ne peut faire qu'il ne reste pas çà et là quelques individus qui, au bout d'un certain temps, avec la prodigieuse fécondité de l'espèce, reforment les groupes nuisibles du parasite, et alors on a le phénomène dit de la réinvasion.

Les moyens employés pour combattre le phylloxera sont de deux sortes : la submersion et les insecticides.

La submersion, expérimentée pour la première fois par M. Faucon, il y a dix ans, est d'une efficacité incontestable. Chaque fois que l'on peut mettre sans interruption un vignoble pendant quarante ou cinquante jours complètement sous l'eau, les insectes sont détruits ; mais ce remède n'est applicable que dans un très petit nombre de localités. On est loin dans le Midi d'avoir toujours de l'eau à sa disposition, puis sur les sols trop perméables on ne peut maintenir l'eau nécessaire au-dessus de la surface ; sur les sols trop compactes on ne peut assainir facilement la couche arable ; il n'y a donc que les sols de moyenne consistance où l'on puisse appliquer fructueusement ce moyen de destruction.

Il faut donc avoir recours aux insecticides. On peut dire que tous les insecticides connus, — on en a proposé plus de 120, — ont été essayés contre lui. Un grand nombre le tuent à découvert et même sur des vignes en pot, mais ne réussissent pas dans la grande culture, à cause de la profondeur où se tient l'insecte, de la nature du sol qui ne se laisse pas pénétrer par les substances, etc. Les deux principaux insecticides sont le sulfure de carbone et le sulfo-carbonate de potassium auquel on substitue parfois par économie le sulfo-carbonate de calcium, en remplaçant ainsi la chaux par la potasse.

(1) *Le phylloxera de la vigne*, son organisation, ses mœurs, choix des procédés de destruction. Hachette, 1880, petit in-16 de 120 p. avec figures. — Prix : 50 cent.

Le sulfure de carbone, très subtil, très volatil, est extrêmement énergique sur le phylloxera. On l'introduit dans le sol au moyen d'un pal injecteur, deux fois par an, en hiver et en juin, ou le plus souvent en une seule fois en hiver. On fait ordinairement quatre trous de pal par mètre carré avec six à dix grammes de sulfure de carbone par trou. Le pal Gastine qui est souvent employé est une sorte de pompe, insérée dans l'axe d'un tube de fer servant de pieu ; une pression de la main sur un bouton fait jouer un piston qui envoie en terre une petite dose de sulfure. On emploie aussi les cubes gélatineux de M. Rohart que l'on enfonce en terre pour dégager le sulfure. L'emploi du sulfure de carbone a donné souvent les meilleurs résultats, mais parfois aussi il y a eu des accidents, des mécomptes ; l'expérience servira pour régler le mode d'emploi.

Le sulfo-carbonate de potassium, formé d'une combinaison de sulfure de carbone avec le sulfure de potassium, proposé par M. Dumas, et propagé avec le plus grand zèle par M. Mouillefert, professeur à l'École d'agriculture de Grignon, exige nécessairement de l'eau pour produire son effet. On traite en hiver et au mois de juillet par dose de 75 à 100 grammes, dilués dans 25 ou 30 litres d'eau répandus au pied de la souche. M. Mouillefert a donné toutes les indications nécessaires à connaître dans ses nouvelles instructions théoriques et pratiques pour l'application du sulfo-carbonate de potassium aux vignes phylloxérées, formant une brochure publiée par la Société nationale contre le phylloxera. L'efficacité des insecticides est certaine : un mois après le traitement on ne trouve pour ainsi dire plus d'insectes sur les racines, mais il reste quelques phylloxeras, il en vient d'autres, qui produisent, nous l'avons dit, le phénomène de la réinvasion ; il faut donc toujours lutter, toujours employer les insecticides. Préservera-t-on ainsi les vignes ? C'est peu probable, car les insecticides ne peuvent atteindre tous les phylloxeras, mais on atténuera beaucoup le mal ; on fera vivre longtemps des vignes dont la destruction serait beaucoup plus rapide.

Les vignes une fois mortes que faire ? planter des vignes françaises en les protégeant par des insecticides ? ou chercher dans les vignes américaines, si elles résistent au phylloxera, soit des producteurs directs, soit des porte-greffes, sur lesquels on greffera nos vignes françaises ? On a généralement préféré ce dernier moyen.

Toutes les vignes américaines ne résistent pas au phylloxera, mais il y en a qui résistent : c'est là un fait certain. Elles résistent parce que leurs racines ne sont pas conformées comme les racines des vignes françaises : celles-ci sont moelleuses, celles-là sont plus denses et ligneuses. Le phylloxera qui peut les ronger ne désorganise pas le tissu.

Toutes les variétés des Œstivalis : Jacquez, Herbemont, Cuningham, et celles des Riparia, et même celles des Cordifolia, quoique celles-ci soient plus attaquées : Taylor, Clinton, etc., sont résistantes au phylloxera.

Mais la question de la résistance n'est pas seule en jeu ; la question de l'adaptation de la vigne au terrain et au climat n'est pas la moins importante, et c'est là où on a fait les écoles les plus pénibles. Telle variété réussit très bien dans un terrain, et dans un autre elle végète chétivement. M. Bourgade pour le Bas-Languedoc, M. Lespiault, praticien émérite, pour le Sud-Ouest, ont donné à ce sujet les meilleures indications. La brochure de M. Lespiault, propriétaire à Nérac, a un caractère pratique qui la fait recommander (1) et ses observations dont tout le monde peut profiter sont excellentes à connaître.

De toutes les vignes américaines une seule peut-être, le Jacquez, sera conservée dans le Bas-Languedoc pour servir à la production directe, à cause de la couleur intense de son vin et de son titre alcoolique élevé. Le Sud-Ouest aura la bonne fortune de rencontrer dans le Norton Virginia ou Cynthiana un cépage donnant un excellent vin rouge. M. Lespiault le recommande à très juste titre pour sa région de même que l'Elvira pour faire du vin blanc. M. Lespiault se préoccupe aussi beaucoup et avec raison de ce Mildew qui fit tant de dégâts l'année dernière et est apparu encore cette année, maladie due à un champignon du même genre que celui qui cause la maladie de la pomme de terre, vivant dans l'épaisseur même de la feuille de vigne et non à sa surface comme celui de l'oïdium, par conséquent plus difficile à atteindre.

Si les vignes américaines ne doivent en général servir qu'à conserver nos vignes françaises à l'aide de leurs racines résistantes, il faut encore déterminer dans chaque cas quels sont les meilleurs porte-greffe pour chacune des variétés françaises. Une fois le porte-greffe choisi, et généralement on adopte le Riparia, ou le Solonis, quoique celui-ci soit plus difficile pour le terrain, on a le choix entre la greffe en fente et la greffe anglaise à double fente. A quoi bon aller chercher d'autres sortes de greffes ? La greffe à double fente anglaise pratiquée sur des jeunes plans d'un an, est même la seule recommandée par Mme Ponsot, qui a écrit, d'après ses observations personnelles, un des meilleurs mémoires sur la greffe, qu'il faut lire pour être bien renseigné (2). Les auteurs de traités généraux comme M. Foex, comme M. le docteur Davin de Pignan (Var) (3), ont d'ail-

(1) *Les Vignes américaines dans le Sud-Ouest*, à Nérac, chez Durey, 1881. — Prix : 1 fr.

(2) *De la reconstitution et du greffage des vignes*, par Mme Ponsot. Paris, Delahaye, in-8° avec planches. — Prix : 1 fr. 50.

(3) *Petit manuel de viticulture américaine*. Draguignan, Latil, in-12. — Prix : 2 fr.

leurs résumé tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur le choix des variétés, la plantation des boutures, leur greffage ; M. Davin, comme M. Lespiault, comme Mme Ponsot, parle en consignant de nombreuses observations personnelles, en citant ses tâtonnements, ses mécomptes, car il en a eu beaucoup ! C'est ici que le gouvernement aurait dû prendre l'initiative d'essais sur une vaste échelle : il aurait rendu ainsi le plus grand service et fait épargner beaucoup de temps perdu : lui seul pouvait le faire. Tandis que les propriétaires ont fait chacun leurs expériences sur dix pieds, cent pieds, mille pieds même, un gouvernement aurait dû en achetant, ou louant de suite un domaine, où il y aurait eu les différentes qualités de terrains, traiter 20 hectares, je suppose, au sulfure de carbone, 20 hectares au sulfocarbonate de potassium, etc., puis planter 10 ou 20 hectares en Jacquez, 10 ou 20 hectares en Herbemont, autant en Solonis, autant en Riparia, etc. Les expériences et les essais auraient signifié alors réellement quelque chose, et on aurait pu marcher plus tôt en connaissance de cause.

L'indécision est encore un peu partout : il ne faut pas s'en étonner ; cependant on voit à présent clairement comment il faut se diriger pour triompher de la maladie ou l'enrayer. Il semble qu'il y ait deux camps un peu trop exclusifs : celui des partisans des vignes américaines et celui des partisans des insecticides : il y a deux Revues qui leur servent d'organe et semblent ennemies : *la Vigne américaine* et *la Vigne française*. C'est un tort ; chaque chose a sa place, a sa raison d'être ; les efforts de tous doivent être encouragés : il ne faut pas de parti pris, pas d'exclusivisme, mais il convient d'étudier, d'apprécier toutes les expériences, tous les essais, afin de se décider en connaissance de cause pour le plus grand profit du propriétaire et de la richesse nationale.

H. DE L'E.

THÉOLOGIE

La bonne nouvelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tome I. *Préambules de la foi. Concordance du saint Évangile jusqu'à la prédication de saint Jean-Baptiste.* Paris, Bray et Retaux, 1881, 1 vol. in-8 de xv-516 p. — Prix : 6 fr.

S'il suffisait, pour écrire un livre parfait, de la passion de la vérité, d'une parole toujours ardente, d'une connaissance sérieuse de la science théologique et d'un plan assez large et assez simple pour embrasser tout le sujet et le présenter à tous sous ses aspects principaux, l'auteur de ce livre eût composé une excellente apologie de la religion chrétienne. Il a en effet l'amour de la vérité et l'on sent

palpiter cette généreuse passion, à chaque page, à chaque ligne de son œuvre. Son style n'a rien de commun avec le langage convenu que l'on reproche, non sans quelque raison, à plusieurs des défenseurs de la Foi catholique ; sa parole est vive, originale, personnelle, ainsi que doit être celle de l'homme qui expose et défend ses plus chères convictions et ses meilleures espérances. Il connaît les maîtres de la théologie, il a étudié, il cite saint Thomas et Suarez, qui résume toute l'École ; enfin son plan enferme facilement dans une vaste compréhension toute l'œuvre de Jésus-Christ. Un premier livre traite des préambules de la Foi ; un second livre, non encore achevé, commente théologiquement le texte du saint Évangile ; le troisième livre expose « l'historique de l'action évangélique sur le monde » depuis l'Ascension jusqu'à la fin des temps ; un dernier livre comprendra la Somme de la Foi catholique et sera un abrégé dogmatique et moral de la doctrine du salut.

Pourquoi cependant, avec de telles qualités, ce livre est-il imparfait, pourquoi ne répond-il pas au noble but que l'auteur s'était proposé en l'écrivant ? Il a ce qu'on appelle ordinairement les défauts de ses qualités, il les a à un degré peu ordinaire. Le plan vaste n'a pas été suffisamment mûri ; les parties manquent de proportion ; telle doctrine est longuement développée (science infuse du Christ, p. 307) et d'autres vérités sont à peine indiquées. La science théologique est sérieuse, disions-nous ; nous nous demandions, en lisant ces pages, si elle a suivi la lente et si utile formation du séminaire, si elle a toujours procédé des principes plus élémentaires aux doctrines plus relevées, si elle est égale en son étendue. La parole est vivante, personnelle, tellement personnelle quelquefois qu'elle s'accommode peu de la publicité du livre et se sépare trop des idées reçues. Quand on parle à tout le monde, il faut, quelque conviction qu'on ait, parler comme tout le monde. Notre auteur n'en est peut-être pas très persuadé. Nous serions presque infini si nous voulions citer tout ce qui nous a frappé. Voici quelques exemples : « Ces deux faits... ont été la réponse magnifiquement généreuse du Très bon à l'exaltation de son Immaculée-Conception ; car Marie, c'est la Conception du Très-Haut recevant, dans une pure créature, son plein et entier et virginal accomplissement sublime (p. 228)... » — « Le diable savait que le Christ devait naître d'une Vierge ; mais, voyant celle-ci mariée, il ne sut pénétrer la perpétration du mystère (p. 251)... » — « Disons secondement que le Christ a mérité par l'acte de l'amour des proches (p. 333). » Il est bon d'avertir que proche veut dire ici le prochain. Notre auteur, par respect pour la Vulgate, traduit si exactement le texte latin des Évangiles que quelquefois on s'étonne de la singularité du langage. Que penseriez-vous, si vous lisiez des paroles comme celles-ci :

« Zacharie déclare qu'il nous a déjà visité dans ses viscères ; car Zacharie le voyait dans le sein virginal de Marie (p. 389). » « Notre-Dame qui a déjà mérité convenablement la descente du salutaire de Dieu (p. 363). » « Et il s'éloigna d'elle, l'Ange (p. 285).» Il y a aussi dans ce livre un luxe de majuscules que l'on n'est point accoutumé à rencontrer même dans les livres de la piété la plus intense. Toutes les fois qu'un mot semble à l'auteur plus digne du respect ou de l'attention d'un chrétien, aussitôt il lui accorde le privilège d'une majuscule. Nous avons dans une seule phrase compté vingt-trois de ces mots en dix lignes (p. 140). Disons enfin que ce livre inspiré par une ardente passion de la vérité aurait plus de force encore, convaincrait plus facilement ceux qui ne croient pas, instruirait mieux ceux qui ignorent, si l'auteur accordait davantage au raisonnement et à la démonstration. E. Pousset.

Manuel de prédication populaire, par M. H.-C.-A. Juge, missionnaire apostolique. Paris, Victor Palmé, 1881. 2 vol. gr. in-18 de vi-460 et 464 p. — Prix : 6 fr.

Le *Manuel de prédication populaire* contient environ deux cents instructions sur les principales vérités de la religion. L'auteur l'a divisé en deux parties : dans la première, il expose le symbole, les commandements de Dieu, les préceptes de l'Église, la prière, les sacrements ; dans la seconde, il présente les instructions propres à quelques circonstances extraordinaires telles que missions et retraites, mois de Marie et fêtes, Adoration perpétuelle et œuvres. Chacun des discours a environ cinq pages : il est assez étendu pour pouvoir être débité dans la forme où l'auteur nous le donne et fournir un prône d'un quart d'heure ; les matières y sont cependant assez condensées pour laisser le champ libre au travail personnel et permettre à chacun de développer à son gré et pour le bien de son auditoire les plans du Manuel. Ces plans sont en général clairs et complets, la division est bonne et facile à retenir. Nous préférons les instructions du second volume, elles sont plus vivantes, plus propres à porter dans l'âme la conviction et le désir du bien. Peut-être quelques sujets sont-ils traités d'une manière un peu relevée. Notre auteur, par exemple, considère l'Eucharistie comme principe de civilisation universelle (t. II, p. 356) et, pour démontrer sa thèse, il expose l'influence de l'Eucharistie : 1° dans les rapports des peuples entre eux ; 2° sur les arts, l'industrie, les sciences. Franchement nous ne voyons pas quelle utilité directe pour son salut, un paysan ou un ouvrier recueillerait de cette démonstration qui, pour être probante, doit être fort complexe. Le style est simple ; c'est la parole qui convient au prédicateur populaire. Toutefois il y a çà et là des négligences qu'il eût été très facile de

corriger. Citons entre autres ce qu'un de nos professeurs appelait jadis le solécisme des prédicateurs, c'est-à-dire un pronom comme sujet du verbe, alors que le sujet substantif vient d'être exprimé : « La mission des apôtres, elle reste... Cette âme, elle doit...» Dans l'entraînement de débit oratoire on ne remarque guère ces négligences; on les excuse moins dans une parole écrite. E. Poussset.

La doctrine du livre de Imitatione Christi, par M. l'abbé Puyol. Paris, imp. de Soye et fils, 1881, grand in-8 de CII-532 p.

Nous ne voulons ici qu'annoncer l'important travail de M. l'abbé Puyol, travail qui a pour but de faire mieux connaître et plus apprécier l'*Imitation*. Jamais l'état doctrinal de l'admirable ouvrage n'avait encore été décrit avec autant de soin et de précision. Le savant professeur étudie d'abord, dans son *Introduction*, l'ordonnance de l'*Imitation*. Il examine ensuite, dans quatre livres successifs, toutes les questions qui ont été débattues au sujet de la doctrine et de l'histoire de l'*Imitation*, se montrant partout écrivain aussi habile que critique consommé. Nous ne suivrons pas M. l'abbé Puyol dans sa remarquable analyse des sentiments et des pensées de l'auteur d'un livre que l'on a si justement surnommé le plus beau des livres. Disons seulement que de cette analyse il résulte que l'*Imitation* renferme « le plus pur esprit du christianisme, » et qu'on y trouve « une dogmatique savante, un prudent ascétisme, un mysticisme irréprochable. » On lira avec un intérêt particulier le quatrième livre de l'ouvrage intitulé : *La critique historique* (p. 293-530). M. l'abbé Puyol y déploie une érudition que l'on ne peut assez vanter. Il a lu, attentivement lu, tout ce qui a été écrit sur le sujet, même ce qui n'a pas été imprimé, comme les mémoires spéciaux rédigés par les Bénédictins de Saint-Germain des Prés et conservés dans le fonds latin de la Bibliothèque nationale. Non content d'avoir tout lu, il a tout discuté avec non moins de sagacité que d'impartialité. Veut-on connaître ses conclusions ? Les voici telles que nous les trouvons en la page 369 : « En résumé, il semble que les faits qu'il soit permis de considérer comme acquis à l'histoire de l'*Imitation*, sont les suivants : 1° L'auteur était moine bénédictin ; 2° il se nommait Jean Gersen ; 3° il vivait pendant la première moitié du treizième siècle ; 4° il a été probablement abbé ; 5° tout porte à croire qu'il était italien ; 6° il y a quelque indice que Jean Gersen a vécu dans un monastère, sinon de Verceil, du moins des environs de Verceil. En dehors de ces données, l'étude de l'*Imitation* ne présente que confusion, contradiction et impossibilité.» Ces conclusions étonneront certainement la plupart des lecteurs, mais nous croyons que, réflexion faite, tous ceux qui n'aiment pas mieux Platon que la vérité, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas juré

de vivre et de mourir, quoiqu'il arrive, Gersonistes ou Kempistes, reconnaîtront qu'il est bien difficile de ne pas regarder comme définitivement victorieuse une cause plaidée avec tant de logique, tant de savoir et tant de talent. T. DE L.

SCIENCES ET ARTS

De l'enfance au mariage, par Mme RHODA E. WHITE. Lyon, Vitte et Perrusel; Paris, Ract et Falquet, 1881, 2 vol. in-12 de XIV-439 et 483 p. — Prix : 7 fr.

Cet ouvrage n'est qu'un traité d'éducation guidant les mères pour conduire leurs enfants jusqu'au mariage. Il se présente sous la forme d'un récit, récit d'une histoire vraie, disent l'éditeur et le traducteur anonyme, d'une histoire vraisemblable, ajouterons-nous. L'auteur, Mme Rhoda White, est une Américaine qui a mérité d'être appelée la « Sévigné des États-Unis » et dont les enfants sont la justification de son système d'éducation ; nous ne la connaissons que par la traduction de son livre qui dénote une femme de devoir, un caractère vigoureux, un esprit orné et distingué, un cœur plein de générosité et de dévouement, une robuste chrétienne.

Le récit qui n'est que l'accessoire, n'est pas dépourvu d'intérêt. On se plaît à suivre dans ses développements la famille Elgin, proposée comme type, au milieu de tous les incidents qui marquent la vie de chaque enfant et qui proviennent soit du caractère, soit de qualités ou de défauts, soit de l'intervention de la Providence. La monotonie est rompue par l'application des principes d'éducation sobrement développés et par des épisodes et des contrastes habilement ménagés, tel que celui qu'offrent les Ford chez qui l'égoïsme règne en maître. Les enfants sont des jouets dont la charge est confiée à des mercenaires ; ils meurent faute des soins maternels ; les parents n'ont plus de lien entre eux ; ils vivent en mésintelligence, se séparent et meurent misérablement. D'un autre côté, la bonne figure de Mme Walton, la sage conseillère, de l'oncle Philippe, bon type qui n'est pas sans défaut, les fêtes de famille, les visites à la maison de charité de Mme Baldwin, les leçons à Kate pour la rendre digne d'être Mme de Voë, etc., font une agréable diversion au sérieux du livre et procurent de salutaires enseignements.

Quant au fond même du système d'éducation, il repose sur le principe du dévouement maternel et de la haute mission déléguée aux parents par la Providence : c'est le développement de cette pensée que la maternité est loin d'être une servitude. L'auteur entre dans les plus minutieux détails sur les soins physiques et moraux à donner

aux nouveau-nés, il constate leur précocité pour le bien comme pour le mal, précocité qui réclame une vigilance perpétuelle pour réprimer dès le début les mauvais penchants, réformer les vices du corps et développer les bons instincts. Il insiste longuement sur les qualités nécessaires aux bonnes et montre à quel danger on s'expose par la négligence ou la légèreté dans le choix que l'on fait. Partout nous voyons le dévouement des parents, leur union et leur bonne entente pour la direction de leurs enfants, leur fermeté s'alliant à la plus tendre affection et à une recherche pleine de délicatesse pour leur rendre la vie agréable, leur ménager des plaisirs simples. Nous remarquons tout particulièrement combien le père et la mère, — et la mère est là tout particulièrement dans son rôle,— s'efforcent de rendre leur intérieur agréable par la propreté, le bon goût dans l'ameublement et la toilette, la bonne tenue, l'amabilité, une douce gaîté, de petites fêtes dans les principales circonstances de la vie, pour les anniversaires. Peut-être l'auteur aurait-il mieux fait de ne pas fixer une époque au moment où les mères ont abandonné leurs devoirs (I, 65) ; on peut remonter plus haut que Louis XV.

Ce livre est bien propre à faire goûter et à restaurer la vie de famille. Puisse-t-il nous donner beaucoup de mères et d'épouses comme Mme Elgin. « Ce sont elles, disons-nous avec le traducteur, qui créent les nobles familles et les nations fortes et viables. »

René de Saint-Mauris.

Conférences aux mères chrétiennes sur l'Education, par M. l'abbé Mathieu, curé-archiprêtre de Saint-Quentin. Paris, Lecoffre, 1881, in-12 de xvi-387 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est la reproduction d'instructions données par M. le curé de Saint-Quentin aux mères de famille de sa paroisse. Aussi n'est-ce pas un traité complet d'éducation. D'abord, il s'adresse spécialement aux mères ; puis il n'entre pas dans les détails. Il expose les principes de l'éducation chrétienne, les devoirs qu'elle impose aux mères, et il les développe dans leurs parties essentielles. Il s'inspire des Pères de l'Eglise et des grands maîtres dans la science pédagogique. Il s'exprime en un noble et digne langage, avec l'autorité d'un ministre de Dieu et d'un homme d'étude et d'expérience. Très ferme sur les principes, il ne pourra pas être accusé d'être exigeant dans la pratique, et cependant il suffirait de suivre ses conseils pour ne pas mériter l'accusation portée par un écrivain caustique, et trop souvent justifiée, de faire de l'éducation « l'art de laisser croître chez un enfant tous les défauts qu'il a reçus de la nature et d'y ajouter en plus ceux qu'elle a oublié de lui donner » (p. 61).

L'ouvrage est divisé en deux parties à peu près égales, consacrées, la première, à l'enfance où le rôle de la mère est prépondérant ; la seconde, à l'âge de raison et à la jeunesse. Dans la première, il montre aux mères l'action qu'elles doivent exercer sur l'intelligence et le cœur du petit enfant ; il recherche de quelles qualités elles doivent être pourvues, pour exercer cette action : l'amour, la fermeté, la vigilance et le sens pratique, et avec quelles dispositions elles doivent agir : la dignité de la conduite, l'esprit de foi, l'esprit de prière, l'esprit de sacrifice. Nous signalerons particulièrement ce qui est dit de cette littérature futile et insignifiante, d'où la sévère morale est aussi absente que l'idée de Dieu (bien autrement dangereuse que la littérature chrétienne fade et ridicule, contre laquelle on réagit heureusement maintenant), et qui, sous la forme de volumes illustrés, constitue le fond des lectures des enfants ; — de cet amour égoïste qui fait des enfants gâtés, la plaie de notre époque ; — de la nécessité de ne multiplier ni les demandes ni les commandements et d'être bref quand on ordonne.

La seconde partie traite de l'âge de raison, des défauts des enfants, de l'éducation privée et de l'éducation publique, du rôle de la famille dans l'éducation publique, de la mère au point de vue religieux, de la vocation, du mariage, de l'état de virginité dans le monde ou dans le cloître, et de l'action de la mère sur ses enfants éloignés de Dieu. Elle se termine par un chapitre de consolations sur la mort des enfants. Tout en faisant ressortir les inappréciables avantages de l'éducation domestique, surtout pour les jeunes filles, M. l'abbé Mathieu en indique en même temps l'impossibilité pratique dans une foule de cas, même avec le secours de l'externat. Aussi s'étend-il longuement sur l'éducation publique et avec d'autant plus de raison que les écoles libres deviennent plus rares et plus difficiles et que l'esprit de l'enseignement de l'Etat est de plus en plus exclusif de toute idée religieuse. S'il était dangereux de mettre des enfants dans des établissements où la religion était pratiquée, mais où les maîtres n'avaient pas l'honnêteté de croire ce qu'ils enseignaient, de faire ce qu'ils disaient et de trouver bon pour eux ce qu'ils commandaient aux autres (p. 253), que sera-ce de ces maisons d'où Dieu et la religion sont systématiquement exclus ! Quelle tâche pour la mère qui voudra corriger la pernicieuse influence d'un tel enseignement ! Relevons, en passant, dans les solides enseignements donnés sur le mariage, cette parole de saint Augustin : « Les enfants doivent être acceptés avec amour, nourris avec tendresse élevés dans la piété » (p. 321).

Y. M. R.

Comment s'est formé l'univers, suivi de *Sic itur ad astra*, par Jean d'Estienne, 2e édition, revue et augmentée. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de xii-330 p. — Prix : 3 fr.

La question de l'accord entre la cosmogonie mosaïque et les théories scientifiques modernes est une de celles qui semblent, depuis quelques années, avoir particulièrement préoccupé les écrivains catholiques ; elle a fait l'objet de plusieurs ouvrages importants et d'un grand nombre d'articles de revues.

L'auteur du livre que nous examinons, ayant à son tour porté ses études de ce côté, a pensé qu'il restait une place à prendre entre les grands ouvrages qui ne s'adressent qu'à un nombre restreint de lecteurs et les écrits de vulgarisation qui semblent plutôt faits pour amener les lecteurs vraiment sérieux à lire les autres. Il s'est donc attaché à la traiter d'une manière suffisamment approfondie dans un seul volume de petit format.

Son premier soin, comme il convenait, est de déblayer le terrain sur lequel il se propose de bâtir, en recherchant avec soin, d'après les interprètes les plus autorisés et les plus précis du texte hébreu, le sens exact du récit sacré, ce qu'il dit et ce qu'il ne dit pas. C'est l'objet du livre Ier intitulé : « La libre-pensée et l'Écriture sainte. » Ce seul travail suffit pour écarter bon nombre d'objections qu'ont enfantées, ainsi que le dit l'auteur « l'ignorance ou une sincérité mal éclairée — sans parler de la mauvaise foi. »

Les deux livres suivants intitulés : « Moïse, Laplace et les géologues, » puis, « Les mammifères et l'homme, » sont consacrés à ce qui est l'objet propre de l'auteur, le récit de la formation de l'univers d'après les théories scientifiques généralement admises aujourd'hui, mis en rapport avec le récit biblique. L'auteur y montre une connaissance très sérieuse des questions scientifiques qu'il aborde. Tout au plus pourrait-on lui reprocher d'attribuer quelquefois à des autorités de seconde main plus de poids qu'elles n'en ont en réalité. Il développe des vues personnelles souvent ingénieuses dans la concordance qu'il cherche à établir.

Si nous étions tentés de lui faire un reproche à ce sujet, ce ne serait certes pas de se défier de la science et de chercher à la faire taire de peur qu'elle ne contredise la Bible ; ce serait au contraire de la prendre trop au sérieux, d'attacher trop d'importance à des théories brillantes, sans doute, utiles comme guide au moins provisoire dans les recherches scientifiques, mais qui peuvent fort bien, comme tant d'autres non moins applaudies en leur temps, être demain bouleversées de fond en comble.

Nous devons l'avouer, les tentatives faites pour établir un accord précis et détaillé entre la Bible et la science nous semblent compro-

mettantes pour la première, quel que soit leur succès, ou plutôt en raison même de leur succès. Car si l'on parvenait à montrer que l'écrivain sacré a raconté l'histoire du monde comme pourrait le faire un savant de nos jours, son autorité ne serait-elle pas compromise, humainement parlant, le jour trop probable où il serait reconnu que ce savant se trompait sur beaucoup de points ?

Le rôle de l'écrivain catholique en pareille matière doit, ce semble, être surtout négatif. Montrer que le texte sacré ne contient rien d'absurde, rien qui soit contredit par les découvertes scientifiques incontestables, c'est tout ce qu'il faut.

Toutefois, si les intérêts de l'apologétique chrétienne n'exigent pas davantage, on comprend qu'il y ait un intérêt scientifique et historique à pousser plus loin le rapprochement; aux amateurs de ce genre de recherches, le livre de Jean d'Estienne donnera satisfaction ainsi que le prouve le succès d'une première édition. Ajoutons d'ailleurs que l'auteur a soin de ne pas donner ses vues comme obligatoires et ne pas dissimuler la multiplicité des interprétations compatibles avec le vague du récit biblique.

Dans le livre IV, des tableaux intéressants résument la concordance exposée dans le texte.

L'opuscule qui termine l'ouvrage, *Sic itur ad astra*, est consacré principalement à la question de l'*habitabilité* des astres ; il résume bien tout ce qui a été dit pour et contre. L'auteur penche évidemment vers le pour, se fondant sur ce que les conditions les plus opposées à celles qui existent sur notre globe peuvent se concilier avec la présence d'êtres autrement organisés. Rien n'est plus certain. Des êtres pourvus d'organes en platine, respirant de l'hydrogène et s'abreuvant de combinaisons chimiques inconnues, pourraient trouver à vivre même dans le soleil. En ouvrant le champ libre aux hypothèses, sans se préoccuper d'ailleurs de les préciser et de les coordonner, on peut admettre toutes les conséquences ; mais il faut reconnaître aussi que l'hypothèse n'étant plus susceptible d'aucune vérification, n'offre guère d'intérêt.

Ce qui est certain, croyons-nous, c'est que si l'on s'en tient à des êtres dont les organes remplissent des fonctions offrant quelque analogie avec celles des nôtres, les conditions d'habitabilité sont tellement circonscrites qu'elles ne peuvent se rencontrer dans les astres que très exceptionnellement.

Cette considération n'est-elle pas de nature à augmenter notre admiration et notre reconnaissance pour Celui qui a préparé notre demeure au moyen de combinaisons si sages, si profondes, si pleines d'une sollicitude spéciale à notre égard ? E. V.

Lectures sur l'histoire de l'agriculture dans le département de Seine-et-Marne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, *faites à la Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux*, par l'abbé Denis. Meaux, 1881, in-8 de 375 p.

Peu d'ouvrages sont aussi pleins de faits et aussi intéressants, non seulement pour les savants, mais encore pour le public. M. l'abbé Denis suit en effet, année par année, la condition du peuple des campagnes dans une des plus riches provinces des environs de Paris, là où tous les événements de notre histoire ont eu un contre-coup immédiat. La suite des documents qu'il a pu utiliser remonte jusqu'aux plus anciens diplômes mérovingiens, qui se rapportent pour la plupart à des localités situées dans le département actuel de Seine-et-Marne: c'est là aussi qu'étaient la plupart des domaines décrits dans le Polyptique d'Irminon. Depuis cette époque les documents se multiplient et se rapprochent de façon à former des annales non interrompues. Nous ne pouvons donner ici qu'une faible idée des importants résultats historiques qui se dégagent de cette remarquable étude. On y voit le pays se défricher et la population augmenter dès que les ravages des Normands ont cessé, pendant tout le dixième et le onzième siècle, qui ont été des périodes beaucoup moins troublées qu'on ne le croit généralement. Cette prospérité s'accroît encore pendant les douzième et treizième siècles. Elle s'arrête brusquement à partir de Philippe de Valois; les mœurs se corrompent, les fléaux du ciel se multiplient, mais surtout jusqu'à la fin du règne de Charles VII la guerre désole le pays; la population est réduite dans des proportions considérables, des villages disparaissent, des terres anciennement cultivées tombent en friche, la forêt reparaît. C'est à partir de Louis XI que le pays commence à se relever ; mais de telles ruines se réparent lentement : pour repeupler leurs terres, les seigneurs sont obligés de diminuer considérablement les redevances : les ordres religieux, qui avaient jusque-là exploité directement de vastes domaines, sont obligés de les affermer à cause de la diminution considérable de leur personnel, les bourgeois enrichis dans les villes commencent à acheter des fermes et à constituer de grandes propriétés. Toute une révolution sociale s'accomplit ainsi. Cette prospérité dure jusqu'à la fin du règne d'Henri II. Les guerres de religion la détruisent et font revoir les mauvais jours de la guerre de Cent Ans : depuis lors le pays ne se relève jamais complètement ; les guerres de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, les abus de la fiscalité, mais surtout les entraves apportées au libre commerce des grains écrasent les campagnes. Ce n'est que sous le règne de Louis XVI que le progrès s'accentue de nouveau. Mais la Révolution et l'Empire l'arrêtent bientôt. Comme le dit un auteur cité par M. Denis, « l'art agricole fut aussi cruellement éprouvé que durant les troubles de la Ligue et de la

Fronde; » de nombreux agriculteurs furent guillotinés pour avoir semé de la luzerne au lieu de blé pendant ces jours de folie sanglante (p. 351).

Tels sont les traits généraux de cette histoire : elle abonde en détails qu'apprécieront à l'envi l'économiste et l'historien. On y voit le morcellement extrême de la propriété du onzième au douzième siècle, puis à partir de cette époque la constitution graduelle de grands domaines. C'est que déjà l'influence d'une grande ville comme Paris se fait sentir énergiquement sur les campagnes voisines.

M. le chanoine Denis n'a certainement pas épuisé dans ce volume les trésors de son érudition. Pour notre part nous souhaiterions qu'il développât ce travail dans une nouvelle édition, où il ne s'occuperait pas seulement de l'agriculture, mais donnerait une plus large place à la condition des classes agricoles et dans laquelle il citerait en note les textes originaux. C. J.

BELLES-LETTRES

Studien über die griechische Wortbildung (*Études sur la formation des mots de la langue grecque*), von P. Michael Zirwick, O. S. B. Würzburg und Wien, 1881, in-8 de 232 p.

Si jeune qu'elle soit, la science du langage a fait déjà de grandes et incontestables conquêtes. Les noms qui l'ont illustrée jouissent d'une célébrité à faire envie à d'autres sciences plus anciennes qu'elle. Il suffit de nommer Grimm, G. de Humboldt, Bopp, Pott, Schleicher, Max Müller, Kurtius, Miklosich, etc., etc. Si les résultats obtenus par elle ont profité aux langues indo-européennes en général, ils ont été particulièrement utiles à l'étude du grec. Toutefois ici même, sur une foule de questions, la science n'a pas dit son dernier mot.

Le travail du R. P. Zirwick, bénédictin et professeur à Salzburg, éclaire d'un jour nouveau la partie la plus importante de la langue, l'étymologie. A vrai dire, la théorie qu'il y développe, en l'appliquant au grec, n'est pas absolument neuve ; il n'a pas non plus la prétention de la donner pour telle. Ce qu'il s'attache à prouver pour le grec, Lepsius avait déjà essayé de le faire pour le sanscrit dans sa *Paléographie als mittel für die sprachforschung* (Berlin, 1834) et Schafarik pour le slavon dans la Revue du Musée tchèque (1846) d'abord, puis dans les *Rospravy* (ou Mémoires). Encore n'est-il pas le premier à appliquer la même théorie à la langue des Hellènes ; toutefois personne, que je sache, avant le P. Zirwick ne l'a fait avec autant d'ensemble et de suite ; personne n'a poussé les investigations aussi loin et avec plus de vigueur que lui.

Le présent travail du docte bénédictin fait suite à son *Esquisse*

d'une grammaire scientifique de la langue grecque, publiée, il y a peu d'années, aussi en allemand (*Grundzüge einer wissenschaftlichen grammatik der griechischen sprache*, 1878). Il se compose de deux parties ; la première (p. 1-103) qui est générale et contient la théorie entière de l'auteur, offre un intérêt tout particulier, l'autre partie qui est plus spéciale, n'étant au fond qu'une application des principes établis précédemment. Nous ferons connaître la première, en nous bornant aux traits les plus remarquables. Elle traite de la formation des mots, sans ou avec suffixes, soit simples, soit composés; à la fin est ajouté un appendice sur les *patronimica*, *gentilitia*, etc.

Les éléments qui servent à la formation des mots se composent ordinairement de radicaux, de suffixes et de terminaisons, par exemple ἐ-τε-μο-ν. La nature des suffixes qui se trouvent entre le radical et la terminaison a besoin d'être mieux déterminée, d'autant que les auteurs l'expliquent différemment. Le P. Zirwick établit que toutes les racines des verbes et des noms se terminaient jadis en *a* bref; il donne à celle-ci la dénomination de *voyelle verbale*, et au radical qu'elle termine celle de nom verbal. Ainsi dans la forme sanscrite *bhara*, la dernière voyelle (*a*) est, d'après lui, une partie intégrante de ce radical et nullement un son qu'on aurait ajouté plus tard, pour renforcer le sens de la forme *bhar* ou pour y attacher la notion d'abstrait ; en d'autres termes, il admet la forme primitive *bha-ra* et non *bhar-a*. Dans le sanscrit où la voyelle fondamentale *a* s'est mieux conservée qu'ailleurs, la chose ne souffre pas grande difficulté ; on n'y prend même pas la peine de l'écrire, on la sous-entend ; et dans le cas où elle ne doit pas être prononcée ou sous-entendue, on l'indique par un signe conventionnel. On ne peut pas en dire autant de la langue grecque : la voyelle primitive (*à*) y est pour la plupart altérée ; il faut, pour la rétablir, suivre péniblement les transformations successives que le temps lui a fait subir en la transformant d'abord en *i* et *u*, puis en *e* et *o* avec leurs nuances sans nombre. Ce qui complique cette analyse, c'est la différence prétendue essentielle qu'on a l'habitude de mettre entre les verbes et les noms, différence que le savant bénédictin, d'accord en cela avec quelques autres linguistes, rejette comme n'ayant pas de base suffisante.

D'après lui, les noms et les verbes étaient originairement identiques (p. 32 et suiv.) ; la différence entre les uns et les autres serait venue de l'usage bien plus que de la nature des choses. Il réduit, en dernière analyse, toutes les racines primitives à une consonne suivie de la voyelle *a* (βα, γα, δα, etc.) ; et n'admet pas qu'il y en ait qui soient formées d'une seule voyelle ou qui commencent par une voyelle ou finissent par une consonne. Cette loi s'étend non seulement aux langues monosyllabiques, comme l'est, par exemple, le chinois, mais aussi aux autres

idiomes, quoique la forme primitive soit dans ceux-ci plus ou moins altérée. L'auteur cite à l'appui des exemples tirés du sanscrit, du grec, du latin et de l'allemand (*bhara*, φορα, fera, bar), racine nominale à laquelle s'attache la notion de *porter*. Il est à regretter que la comparaison se borne à ces quatre langues : le lithuanien et le slavon auraient fourni de très bons éléments.

Mais est-il possible, dira-t-on, que la racine *i*, par exemple (aller, lat. i-re, slav. i-ti) vienne de la forme *a*. Et cependant on doit, dit l'auteur, répondre affirmativement. D'ordinaire, il est vrai les linguistes admettent trois ou quatre classes de racines, à savoir : 1) simples voyelles (*i*, *u*) ; 2) une voyelle jointe à une consonne qui la suit ou la précède (*ka*, *ak*) ; 3) une voyelle avec deux consonnes (*asp*, *spa*), enfin une voyelle placée entre deux consonnes (*bar*). Tel est, par exemple, le système de Führer, dans son épilogue au *Dictionnaire des langues indo-germaniques*, de Fick (4 vol.). Dans la théorie du P. Zirwick, les deux dernières classes se réduiraient à un radical bisyllabique ; *sa-pa*, *ba-ra*. Quant à la racine *i*, en particulier, elle ne serait qu'une altération de la forme primitive *a*, *ja*, qui aurait perdu sa consonne initiale en la modifiant ; de même, la racine *u* serait une forme plus récente de *va*.

Au fond les deux systèmes se concilient ; la différence vient de ce que les partisans de l'un d'eux vont aux dernières conséquences et ne s'arrêtent qu'à la forme la plus simple ; tandis que ceux de l'autre n'ont pas le courage d'aller si loin ; et s'en tiennent aux traditions communément reçues sans oser trancher la question. Führer lui-même se garde bien de donner le sien pour définitif ou inaccessible à la critique.

L'auteur des *Études étymologiques* rejette également l'opinion d'après laquelle les suffixes servant à unir les thèmes radicaux aux terminaisons flexionelles, n'auraient d'autre attribution que de les cimenter ensemble et ne seraient que de simples sons auxiliaires dénués de toute signification propre. Il prétend, au contraire, qu'ils ont eu un sens déterminé aussi bien que les racines, tout en servant de ciment pour unir celles-ci aux terminaisons ; au moins ils précisaient davantage la signification première des racines. Ici encore le difficile c'est de dégager les suffixes de l'ensemble du mot qu'ils contribuent à composer, ou de retrouver leur forme primitive ; comme dans un édifice dont les pierres sont fortement cimentées ensemble, il est presque impossible de les détacher les unes des autres sans les réduire en morceaux, de même dans les mots où les racines et les terminaisons sont comme autant de matériaux de construction cimentées par les suffixes, l'union de ces divers éléments est tellement forte et intime que vouloir en dégager les suffixes qui en forment une partie intégrante, c'est les détruire. Nous n'abuserons pas davantage de la patience du lec-

teur. Ce qui vient d'être dit suffira pour attirer l'attention de ceux qui s'intéressent à ce genre d'études. On l'a vu, l'ouvrage du P. Zirwick s'adresse à d'autres encore qu'à des hellénistes. Les Slaves, par exemple, peuvent en bénéficier aussi bien que les amis des études classiques. Nous parlons surtout de la partie générale, où sont exposés les principes que nous avons lus avec une satisfaction réelle. Dans la partie spéciale, les conclusions de l'auteur inspirent plus de défiance, comme cela arrive le plus souvent quand on en vient à l'application des règles générales et aux détails. J. Martinov.

Histoire littéraire de la France, *suite du quatorzième siècle*, tome XXVIII. Paris, imp. nationale, 1881, in-4.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que cette importante publication fut entreprise par ces Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur qui font partie de la gloire de l'érudition française ; les douze premiers volumes parurent de 1733 à 1763, ensuite survint un intervalle d'un demi-siècle ; ce ne fut qu'en 1814 que le tome XIII fut mis au jour ; depuis, quinze nouveaux volumes ont été livrés au public ; la rédaction de ce grand travail a été confiée à des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui ont du être successivement renouvelés ; les derniers volumes sont supérieurs aux premiers, les recherches sont plus approfondies.

Le volume que nous avons sous les yeux contient des notices sur trente-cinq écrivains différents ; une des plus étendues (p. 26-126) est consacrée à un des savants les plus actifs, les plus chercheurs du treizième siècle, Arnauld de Villeneuve, né en 1238. M. Hauréau énumère les ouvrages divers, authentiques ou supposés, qui portent son nom, et dont les manuscrits se trouvent dispersés dans les grandes bibliothèques de l'Europe ; une partie d'entre eux figurent dans des éditions publiées, d'autres restent inédits et il est douteux qu'ils voient jamais le jour.

C'est surtout comme médecin qu'Arnauld de Villeneuve conquit une éclatante réputation ; il ne savait guère que ce que l'on savait de son temps (nous en sommes tous là), mais il le savait bien, et plusieurs de ses écrits lui font beaucoup d'honneur ; le style en est souvent barbare. Il ne sut pas d'ailleurs s'élever au dessus des idées erronées de ses contemporains ; il croyait à l'astrologie, il enseigne que les rêves contiennent des avertissements qui arrivent aux humains par l'entremise des constellations célestes. Le plus célèbre des ouvrages d'Arnauld de Villeneuve, c'est le *Regimen sanitatis salertitanum*, fort souvent réimprimé à la fin du quinzième siècle ; et au commencement du seizième ; il en existe une traduction française dont on con-

nait diverses éditions et une édition espagnole (*Sévilla*, 1543, in-fol. Voir le *Manuel du Libraire*, V, 1228-1232); quelle est la part réelle qui revient à Arnauld dans la composition de ce livre qui jouit longtemps d'une autorité incontestée? C'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Quant à ce qui concerne l'école de Salerne, à laquelle le nom d'Arnauld est resté attaché, on peut consulter les travaux de M. Daremberg,et l'ouvrage de M. Moeller: *l'École de Salerne et la médecine au moyen âge* (Louvain, 1875) ; mentionnons enfin l'*Ensayo historico* de don Menendez Pelago (Madrid, 1879), très sérieuse étude à laquelle M. Morel-Fatio a consacré un long article dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (t. XL, 1879, p. 341-349).

M. Gaston Paris, digne héritier d'un nom célèbre dans l'étude de la vieille littérature française, a rédigé plusieurs savantes et curieuses notices : l'une se rapporte au roman de *Galien le restoré*, plusieurs fois remanié soit en vers, soit en prose, composition qui se rattache au cycle carlovingien et qui, depuis plus de trois siècles, conserve encore aujourd'hui une grande popularité auprès d'un public fort différent de celui auquel était destiné au treizième siècle le poème sur lequel elle s'appuie. Une autre notice d'une certaine étendue (pages 352-390) se rapporte au roman du *Châtelain de Coucy*, une des meilleures productions du moyen âge ; l'auteur est resté longtemps inconnu, il annonce à la fin de son poème qu'il va donner son nom, mais qu'il faut, pour le savoir, deviner *l'engin* ; un zélé paléographe, M. Chassant, s'avisa le premier, en 1852, de découvrir le mystère ; il pensa qu'il pouvait y avoir là un acrostiche, procédé en vogue à cette époque, et grâce à quelques modifications, il obtint le nom de *Jacques Jaquesquée* ; d'autres chercheurs ont lu *Jakemon Sakesep* ; le problème n'est pas encore définitivement résolu.

Ce qu'il y a de plus important, c'est que le roman du Châtelain de Coucy est une œuvre de mérite, le sujet est intéressant ; l'auteur le traite avec simplicité et avec une habileté réelle ; il est moins prolixe que la plupart de ses contemporains ; il manie avec une certaine élégance, une langue qui n'a plus la souplesse et la fermeté de celle du douzième siècle, mais qui est encore simple, exempte de prétention et qui reste généralement très fidèle aux règles de la grammaire. Reste à examiner ce qu'il y a de vrai dans la sombre histoire, diversement racontée et sur laquelle une tragédie de Belloy rappela une attention momentanée ; c'est une question que M. Gaston Paris discute avec sagacité.

N'oublions pas une notice (p. 391-439) sur Jean de Meung qui, après avoir, jeune encore, conquis la plus éclatante des renommées poétiques en publiant la suite du célèbre *Roman de la Rose*, restant indifférent au bruit qui se faisait autour de son œuvre, se livra à des travaux qui

n'avaient rien de commun avec ce que ses nombreux admirateurs attendaient de lui; il consacra son temps à faire passer dans notre langue des textes latins ; il traduisit Végèce *De re militari*, les Épîtres d'Abélard et d'Héloïse, la *Consolation* de Boëce. De longs détails viennent ensuite (p. 139 et suiv.) sur un poème appartenant à la série des continuateurs des romans de la Table ronde : *Floriant* et *Florete*, tel est son nom ; le texte manuscrit existe dans la bibliothèque d'un château d'Ecosse (*Newbattle Abbey*) appartenant au marquis de Lotrian; il a été publié par un savant et infatigable explorateur de la littérature du moyen âge, M. Francisque Michel ; c'est un fort beau volume, in-4, publié à fort petit nombre par le *Roxburgh Club*. Il ne s'agit pas de donner ici une analyse de cette longue épopée médiocre au point de vue de la composition, mais qui a du moins le mérite d'abonder en descriptions qui présentent de l'intérêt pour l'étude des mœurs et des anciens usages.

La préface et les notes que M. Michel a jointes au texte dans son édition sont rédigées en anglais; elles contiennent peut-être une certaine surabondance de rapprochements et d'éclaircissements critiques, mais il faut savoir gré à l'éditeur de nous offrir une foule de citations et de renvois à des ouvrages peu connus qui complètent ou confirment les récits de l'auteur de *Floriant*.

Nous ne nous arrêterons pas à divers écrivains restés fort peu connus, mais que l'*Histoire littéraire* devait mentionner, puisque son devoir est de ne rien omettre. Qui est-ce qui se souvient du poète Macé de la Charité, du chirurgien Henri de Mondeville, du grammairien Gossuin de Marbaix, du canoniste Guy le Breton? Toutefois dans les pages consacrées à ces ignorés, se trouvent des détails intéressants. En résumé, l'*Histoire littéraire de la France* soutient pleinement la haute réputation qu'elle a acquise ; elle est indispensable dans toute grande bibliothèque. G. B.

Bourdaloue, sa vie et ses œuvres, par le P. M. Lauras, de la Compagnie de Jésus. Paris, Palmé, 1881, 2 vol. in-8, de xxv-575 et 638 p. — Prix : 15 fr.

Il semble qu'on ait tout dit sur Bourdaloue et que nous n'ayons plus rien à apprendre sur la vie ni sur les œuvres de l'orateur le plus admiré du grand siècle. Cependant même après le travail magistral que publiait, il y a quelques années, le regretté M. Feugère (*Bourdaloue, sa prédication et son temps*), le sujet est loin d'être épuisé, ou plutôt il peut être sans cesse renouvelé. Il y a même tout un aspect qui est à peine connu de nous : nous avons vu le prédicateur de Louis XIV, prêchant à Versailles ou à Paris, nous avons appris, par les lettres et mémoires du temps, quel enthousiasme excitait l'impitoyable

dialectique de l'orateur que la marquise de Sévigné jugeait ainsi : « Il frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue... sauve qui peut, il va toujours son chemin. » Et ailleurs : « Enfin, ma bonne, cela fut poussé au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul » ; mais nous ne connaissons pas l'homme, le chrétien, le prêtre, le saint religieux : voilà ce que nous veut surtout révéler le P. Lauras. « A nos yeux, dit-il (p. 1). Bourdaloue est plus qu'un orateur éloquent, un moraliste profond ; c'est un prêtre, c'est un religieux, un apôtre envoyé de Dieu pour travailler à l'amendement des mœurs de son siècle, selon les règles de la foi ; c'est un ouvrier habile et infatigable destiné à cultiver le champ du Seigneur : c'est à ce titre que nous voulons exposer au public le fruit de nos *recherches* sur sa vie et son apostolat. »

Pour réussir en ce dessein, le P. Lauras divise son livre en deux parties. « Dans la première, il trace une biographie complète du P. Bourdaloue, accompagnée d'appendices, où l'on trouve des détails utiles pour l'intelligence des faits. » Dans la seconde, il expose les diverses œuvres de son héros : l'œuvre littéraire, l'œuvre apostolique à la cour de Louis XIV et dans la société parisienne, l'œuvre polémique, c'est-à-dire les luttes contre les trois grandes erreurs du temps : le *protestantisme*, le *jansénisme*, le *gallicanisme*. Comme on le voit, le cadre est complet : l'auteur l'a-t-il rempli ? Rendons-lui d'abord cette justice : il n'a épargné aucun labeur pour tenir ses promesses ; si son travail n'est point parfait de tout point, c'est du moins l'un de ceux qu'il faudra désormais consulter lorsqu'on parlera de Bourdaloue. La biographie paraîtra courte et sèche, mais nous estimons qu'elle a toute l'étendue que comporte le sujet et qu'on ne peut, même en s'aidant des mémoires et des correspondances, tracer après deux siècles la vie d'un personnage illustre avec tout le mouvement, la couleur, le détail intime d'un contemporain : une vie de Bourdaloue sera toujours fort différente en son développement de celle du P. de Ravignan ou de celle du P. Lacordaire. Avant de juger l'œuvre oratoire, le P. Lauras établit l'authenticité des écrits que nous possédons sous le nom de Bourdaloue ; il décrit les caractères de l'éloquence, la méthode, le style de l'orateur. Certes, il y a là matière à l'une des plus intéressantes et des plus utiles études qui puissent passionner un chrétien et surtout un prêtre. L'auteur montre bien ce que fut Bourdaloue ; ce n'est pas à lui que l'on reprochera de ne point assez connaître, admirer et aimer celui qu'il nous présente. Dirai-je cependant que j'eusse voulu quelque chose de plus ? Connaît-on Bourdaloue si on ne l'a pas comparé à Bossuet et à Massillon, si l'on n'a pas vu à l'œuvre cette puissance unique qui s'empare d'un sujet, le pénètre

jusqu'au fond, paraît l'épuiser, et cependant, après avoir tout dit, renouvelle en une occasion semblable ce même sujet et donne un autre enseignement également complet. Rappelez-vous, par exemple, les sermons sur la Toussaint. On reproche à Bourdaloue l'abus des divisions et des subdivisions, notre auteur même est un peu prompt à avouer ce défaut : Quant « à la méthode, dit-il, elle est compassée » (p. XVIII). D ussions-nous être seul de notre avis, nous ne pouvons accepter ce reproche. Faites-en l'épreuve. Prenez l'un des sermons les plus divisés, celui sur l'*Impureté*, dites s'il y a une seule de ces subdivisions qui ne soit nécessaire, s'il y en a une seule qui puisse être retranchée sans nuire à l'effet dernier. Quand je lis l'un de ces sermons, qui n'ont rien de comparable dans la littérature chrétienne, il me semble voir quelqu'une de nos puissantes machines mues par la vapeur, dans lesquelles il y a cent pièces diverses, dont chacune concourt à l'œuvre générale. Quelle force et quelle précision dans le mouvement : l'acier le plus dur est percé, l'ouvrage le plus délicat est achevé ; il n'y a aucun de ces engrenages, si délié qu'il soit, qui n'accomplisse son travail et peut-être qu'en le brisant vous arrêteriez la marche de tout le reste.

C'est en citant les sermons que le Père Lauras nous montre quelle fut l'influence apostolique de Bourdaloue, soit à la cour de Louis XIV, soit dans la ville de Paris, soit auprès du clergé et des communautés religieuses, soit enfin comme directeur des âmes et prédicateur de la charité. Peut-être n'a-t-il pas toujours évité le défaut commun aux panégyristes : pour élever son héros, il abaisse ceux qui ont travaillé aux mêmes œuvres, partagé une même gloire. Il affirme par exemple, que Bourdaloue « a été l'instrument *le plus efficace* de la conversion de Louis XIV » (p. XIX) ; et en plusieurs endroits il diminue la part que Bossuet a eue à cette conversion. « Nous rendons cette justice à Bossuet, dit-il (I, p. 335), qu'il fit beaucoup dès l'année 1675, pour amener une séparation ; mais il ne paraît pas avoir soutenu jusqu'au dernier jour la sévérité de ses principes. » Pourquoi cette insinuation fondée sur quelques lignes des mémoires de Mme de Caylus : un seul témoin peut-il donc infirmer les arrêts de l'histoire ? Je désirerais aussi que notre auteur prouvât solidement que, dans la question du gallicanisme, Bourdaloue eut une « conduite noblement indépendante, vraiment sacerdotale » (II, p. 503). Nous croyons qu'il s'est prudemment tenu en dehors de la querelle ; il pensait que sa mission à la cour lui conseillait le silence. Mais on ne peut tirer un argument des paroles qu'il prononça sur la fidélité envers l'Église : Bossuet n'a-t-il pas son incomparable discours sur l'Unité de l'Église, et cependant Bossuet fut loin d'être héroïque à l'assemblée de 1682.

Telles sont nos remarques sur le livre du P. Lauras : elles atteignent surtout les détails et n'enlèvent rien à la valeur très sérieuse de cette étude. Exprimons en finissant un désir. Si, comme nous l'espérons, l'auteur peut publier bientôt une seconde édition, nous aimerions qu'il supprimât des répétitions trop fréquentes : certains passages de Bourdaloue se trouvent cités tout au long en trois ou quatre endroits : nous désirerions surtout que les citations fussent mieux fondues dans le texte et qu'ainsi le travail parût plus personnel.

E. Pousset.

La Ville et la Cour au dix-huitième siècle, par Adolphe Jullien. Paris, Rouveyre, 1881, in-18 de 210 p. — Prix : 10 fr.

La Société galante et littéraire au dix-huitième siècle, par Honoré Bonhomme. Paris, Rouveyre, 1881, in-12 de 180 pages. — Prix : 10 fr.

Ces deux ouvrages font partie d'une collection d'études sur le dix-huitième siècle éditée avec un grand luxe par M. Rouveyre et illustrée d'eaux-fortes et de vignettes à l'imitation de celles de Cochin, de Moreau et d'Eisen, par M. de Malval. Elle s'adresse à la fois aux bibliophiles et aux lettrés. Les premiers apprendront avec plaisir qu'en dehors du tirage ordinaire sur papier vergé, il a été tiré trois exemplaires sur peau de velin, 12 sur papier du Japon, 15 sur papier de Chine, 20 sur papier teinté et 50 sur papier Whatman. Les seconds seront attirés par les simples noms des auteurs, car MM. Adolphe Jullien et Honoré Bonhomme sont de ceux qui connaissent à fond le dix-huitième siècle et qui se sont depuis longtemps acquis une solide réputation en dévoilant ses plus intimes secrets.

Pour mieux faire ressortir l'antagonisme, la défiance instinctive, l'hostilité sourde qui se manifestèrent constamment entre la ville et la cour, ces deux éléments de la vie active au siècle dernier, pendant que de graves dissentiments politiques et sociaux couvaient sous la cendre et que l'esprit public ne cherchait qu'occasions de ferrailler, M. Adolphe Jullien a pris prétexte en particulier de la musique et nous offre trois études appétissantes intitulées : *Mozart à Paris*, — *Marie-Antoinette musicienne*, — *La musique et les philosophes*. Toutes les trois sont riches en détails de mœurs qui accusent les dissidences dont nous venons de parler, et, chemin faisant, l'auteur relève une foule d'inexactitudes échappées aux biographes de notre temps. Édouard Fournier lui-même n'est pas épargné. C'est tout dire. La médiocre réussite de Mozart pendant les six mois qu'il passa d'abord en France est analysée avec un soin tout scrupuleux, et M. Jullien remarque avec raison que Marie-Antoinette, à qui le jeune virtuose avait jadis proposé de l'épouser, ne pouvait guère seconder les débuts d'un

adepte de la musique italienne, devant son ancien maître à chanter, le bon Gluck. Plus tard, elle défendit Sacchini et ne desservit pas Piccini, tout en restant fidèle à son ancien protégé : mais il fallut une gradation et malgré le premier échec de Mozart, M. Jullien démontre péremptoirement que l'art musical doit à Marie-Antoinette d'avoir vu aplanir, à la fin du siècle dernier, les voies de son développement. Elle sut se faire aimer de beaucoup d'artistes qu'elle traitait affectueusement, et avec lesquels elle ne se rappelait son titre de reine que pour les protéger.

Les héros de M. Bonhomme sont des littérateurs plutôt que des artistes : le chevalier de Rességuier, le comte de Lauraguais, Saint-Lambert, Fontanes, Bouffiers et Mme de Sabran. Quant à ces derniers il a eu surtout pour but de compléter pour les lecteurs la correspondance inédite publiée par MM. Magnieu et Prat, qui ont négligé d'y joindre les notices biographiques et les annotations courantes qui empêchent de se former une idée exacte des personnages mis en scène. Pour les autres, l'occasion de l'étude s'est rencontrée dans des correspondances inédites, d'où l'auteur a tiré des faits nouveaux et des *révélations* assez imprévues. Quant à la morale, on pense bien, au nom des héros, qu'elle n'a que faire ici à moins d'être accolée de l'épithète d'épicurienne. L'auteur, du reste, ne nous prend pas en traître : la société *galante* figure au titre de son livre : mais c'est d'une plume légère et discrète qu'il nous introduit dans les boudoirs parfumés de Sophie Arnould, de la Pompadour et de Mme de Sabran. Le dix-huitième siècle est fait de boue pétrie avec de l'essence de rose. Il faut le prendre tel qu'il est. Le difficile est de ne l'aborder que du bout des doigts et d'une main assez délicate pour ne s'y point tacher. M. H. Bonhomme est de ceux qui peuvent résoudre ce problème.

René Kervilier.

Composiciones escritas por el exmo Sr. D. Manuel Mila y Fontanals, catedratico de literatura general y española en la Universidad de Barcelona. Barcelona, Jaime Jepus, 1881, in-8 de 16 p.

Memoria de la Universidad central al 2o centenario de D. Pedro Calderon de la Barca. Madrid, G. Estrada, in-8 de 84 p.

Calderon de la Barca, estudio por Angel Lasso de la Vega. Madrid, M. Tello, 1881, in-12 de 403 p. — Prix : 5 francs.

Le deuxième centenaire de Calderon a provoqué en Espagne l'apparition d'un certain nombre d'œuvres de genres divers. A tout seigneur tout honneur : commençons par dire quelques mots du discours prononcé à l'Université de Barcelone par Don Manuel Mila y Fontanals. L'éminent écrivain remarque d'abord combien notre époque se plaît à honorer la mémoire des hommes illustres, mais il n'approuve pas que l'on fasse d'eux les objets d'une espèce de nouveau culte ; il

veut que l'on se retourne vers la source de toute clarté et de toute grandeur. Don Manuel Milà étudie ensuite le génie si fécond de Calderon, ce génie multiple, qui créa tant de pièces, les unes tragiques, les autres comiques, les unes religieuses, les autres inspirées par l'esprit chevaleresque, par le point d'honneur. « Comment le poète pouvait-il concilier l'exposition encomiastique de certaines lois de la chevalerie (vrai panégyrique, en effet, en dépit de quelques réflexions en sens opposé) avec les immuables principes de la morale catholique! c'est ce qu'on expliquerait difficilement : mais si l'on ne considère que la partie esthétique, on admire sa puissance dans de pareilles créations.» M. Milà, avec le tact critique qu'il possède à un si haut degré, analyse le talent du grand dramaturge, et ces pages, en trop petit nombre, seront lues avec profit par tous ceux qui, à l'avenir, voudront parler de Calderon. — La Catalogne a voulu répondre à l'appel fait à l'occasion de cette solennité littéraire, car pour elle aussi, Calderon est un poète national. Bien qu'elle ait son idiome à elle, l'usage du castillan y remonte loin. Le Catalan aime son dialecte comme les vieux usages, les mœurs antiques, mais il ne hait pas la culture de la langue espagnole et ne regarde pas d'un mauvais œil les grandes œuvres qui se sont produites en castillan. M. Milà y Fontanals termine en exprimant le vœu qu'il soit fait une édition complète avec variantes, notices, éclaircissements, des œuvres si éparpillées de Calderon. C'est là un monument que l'Espagne doit élever à un poète national par excellence.

— Don Francisco Fernandez y Gonzalez, doyen de la Faculté de philosophie et des lettres, a apprécié Calderon dans un discours lu à l'Université centrale de Madrid. Il ne s'y est pas borné à parler des études écrites sur le dramaturge en Espagne, mais s'est plu à rappeler les hommages qui lui ont été adressés à l'étranger, notamment en Allemagne. Peut-être aurait-il été juste d'accorder une mention à quelques écrivains français, un peu superficiels, nous en convenons, mais dont les travaux ont cependant popularisé chez nous la gloire de Calderon, à Philarète Chasles, Damas-Hinard et Adolphe de Puibusque. Ce discours renferme un petit renseignement bibliographique, qui n'aurait point de valeur si rien de ce qui concerne un homme de génie n'était à dédaigner. Ce serait à Madrid et non à Salamanque que le poète termina ses études (p. 19). A la suite de ce discours ont été imprimées les poésies en l'honneur de Calderon, qui ont paru mériter des récompenses. Des médailles d'argent ont été accordées à MM. Moreno Torrado et Rodriguez Pinilla. Des médailles de bronze ont été décernées à d'autres concurrents moins heureux.

— Il y a quelques années, nous avons rendu compte d'un livre de M. Garcilasso de la Vega. Nous avons trouvé avec plaisir le nom de

cet écrivain sur un volume consacré à Calderon. Provoqué par l'annonce du centenaire, ce volume a été composé avec un soin qui lui assure la durée au delà de la circonstance dont il est né. M. de la Vega rappelle en peu de mots, ce que fut l'existence du poète. Il sait que la vie des grands écrivains est dans leurs œuvres surtout. Aussi après de rapides détails biographiques, aborde-t-il l'examen des diverses séries de pièces que composa le fécond poète. Comédies philosophiques, historiques, drames, pièces religieuses, mystiques, bibliques, comédies de cape et d'épée, divertissements de cours, pièces mythologiques, chevaleresques, romanesques, *autos sacramentales*, il parcourt cette succession d'œuvres si variées qui s'élèvent à plus de deux cents. Malgré son admiration pour Calderon, M. de la Vega n'hésite pas à formuler les reproches que l'on peut adresser au poète. Il n'y avait guère lieu de chercher à l'excuser de son ignorance des trois unités dont, depuis longtemps, on fait bon marché. Nous sommes aussi tout prêt à pardonner à Calderon de n'avoir, pas plus que Shakspeare, peint les mœurs, les usages des temps anciens où il se transportait et d'avoir accumulé les anachronismes de même que les ignorances géographiques. Un tort plus grand et sur lequel notre auteur appuie avec raison, c'est de s'être trop souvent égaré dans les obscures subtilités chères aux Gongoristes. Dans plus d'une magnifique scène, le lecteur se sent refroidi par de fâcheux *conceptos*. Au reste, notre grand Corneille, et même Racine à ses débuts, ne surent pas se préserver de ce mauvais goût. Le livre de M. de la Vega est, on le voit, écrit avec impartialité et, de plus, il est écrit sans cette enflure de style à laquelle se laissent facilement aller les écrivains méridionaux. Nous le répétons, ce volume survivra à la solennité qui l'a inspiré.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Les Lois de l'Histoire, par LOUIS BENLOEW, ancien doyen de la faculté des lettres de Dijon. Paris, Germer Baillière, 1881, in-8 de 400 pages. — Prix : 5 francs.

Ce volume inaugure une nouvelle *bibliothèque historique et politique* inspirée par le même esprit que la *bibliothèque scientifique contemporaine*. C'est une œuvre dans le genre de la *Palingénésie sociale* de Ballanche et des *Idées sur l'humanité* de Herder. L'auteur partage l'histoire en trois cycles, répondant le premier à l'*idéal du beau* représenté par les Lydiens, les Ioniens, les Phrygiens, les Grecs; — le second à l'*idéal du bien* représenté par la Chine, l'Inde Bouddhique, la Bactriane Zoroastrique, Israël, et ayant sa forme la plus parfaite dans

Jésus-Christ ; — enfin le troisième préparé par le Protestantisme et la Révolution, l'*idéal du vrai* s'esquisse dans la démocratie américaine. Quand il sera réalisé, l'humanité ne formera plus qu'une fédération d'États vivant en paix.

Si nous disions que l'auteur « croit avoir découvert que l'histoire renferme des cycles de 1,500 ans, des périodes de 300 ans, et que chaque période est coupée à peu près par le milieu en deux étapes, dont chacune comprend à peu près 150 ans » (p. 267), son œuvre serait ridiculisée du coup.

Elle a cependant un côté sérieux. Le plan politique et social qu'elle esquisse est celui de la maçonnerie et c'est à ce titre qu'elle inaugure la nouvelle bibliothèque de la maison Germer Baillière. Mais comparativement à d'autres de ses publications, on est frappé d'un certain esprit religieux qui s'y manifeste. M. Benloew est israélite, et il appelle de ses vœux, la rencontre fraternelle du Christianisme et du Judaïsme fusionnés dans l'Unitarisme de Socin, de Channing, de Coquerel, du pasteur Dide (p. 256). C'est bien là à quoi travaille la Maçonnerie, comme l'a montré M. de Saint-André dans son beau livre : *Juifs et Francs-Maçons*. Mais si la Maçonnerie arrive à dominer le monde, les Juifs qui auraient conservé mieux que les chrétiens apostats la croyance au Dieu créateur, prépareront peut-être par là ce retour d'Israël que Bossuet a annoncé dans le Discours sur l'histoire universelle avec toute la tradition chrétienne pour le jour où les nations auront à leur tour abandonné la foi (2e partie, chap. XX).

Voilà, croyons-nous, la seule réflexion utile qui se dégage de la lecture de ce volume très compacte. C. J.

Les Ports de la Grande-Bretagne, par L. Simonin. Paris, Hachette, 1881, in-12 de VI-298 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Depuis quelques années, on se préoccupe en France du relèvement de notre commerce maritime, tombé au sixième rang, alors qu'il devrait occuper le troisième, sinon le second. Cette importante question présente plusieurs faces d'un égal intérêt : l'expansion du commerce d'un peuple vers les régions lointaines dépend de son développement industriel, de l'activité de ses constructions navales, de l'audace et de l'habileté de ses marins et aussi de l'entretien et de l'outillage de ses ports. Sur ce dernier point, nous avions et nous avons encore beaucoup à faire, malgré les efforts de ces derniers temps. Nous sommes loin de pouvoir lutter avec les Américains et surtout avec les Anglais ; mais, sans nous décourager, nous devons étudier soigneusement les travaux exécutés par nos voisins et les imiter chez nous, autant, du moins, que la configuration de nos côtes nous le

permet. C'est surtout par l'amélioration de l'embouchure des fleuves que les Anglais sont parvenus à créer ces magnifiques ports : Londres sur la Tamise, Sunderland sur la Wear, Newcastle sur la Tyne, Bristol sur l'Avon, Liverpool sur la Mersey, Glascow sur la Clyde. Sans doute les côtes des Iles Britanniques sont mieux découpées que les nôtres, mais, en imitant la patience, l'énergie, le courage, la persévérance des Anglais, nous pourrions certainement améliorer considérablement les estuaires de la Seine, de la Loire et de la Garonne qui valent, au moins, les embouchures de la Tyne et de la Clyde avant les immenses travaux de leur canalisation. Mais, nous le répétons, il faudrait pour cela renoncer à nos procédés routiniers, et nous mettre humblement à l'école de nos opulents voisins. C'est de cette pensée qu'est né le livre de M. Simonin, auteur de plusieurs ouvrages très estimés d'économie politique et commerciale. Envoyé, à plusieurs reprises, en Grande-Bretagne, pour y remplir des missions industrielles, il a cru devoir étudier en même temps le merveilleux développement de ce pays dans le domaine de la mer et des échanges. Son travail a paru d'abord dans la *Nouvelle Revue*, et le succès de ses articles l'a engagé à les réunir en volume. M. Simonin décrit les principaux ports du Royaume-Uni, et s'étend plus spécialement sur Glascow, Newcastle, Liverpool et Londres. Le prodigieux développement de ces grands centres commerciaux lui inspire un enthousiasme bien naturel, qu'il force le lecteur à partager bientôt. On ne peut, en effet, se lasser d'admirer ce génie énergique et persévérant de la race anglo-saxonne, luttant sans hésitation et sans relâche contre les difficultés naturelles les plus redoutables, engloutissant des millions, dépensant des années sans compter, pour créer des docks ou bassins dans les terrains les plus difficiles, creusant et rapprochant ou écartant, suivant le cas, les rives des fleuves, perfectionnant sans cesse l'outillage des ports et arrivant ainsi à accaparer presque complètement le mouvement commercial du monde. Ce merveilleux résultat, il faut le remarquer, est dû à la pratique du *self government :* le gouvernement a sagement laissé agir en pleine liberté, et à leurs risques et périls, les négociants et armateurs intéressés à la prospérité de chaque port, se gardant bien d'intervenir dans des questions techniques et locales, où les ministres ne sont nullement compétents et ne peuvent que commettre de grossières erreurs. L'auteur termine par un plaidoyer chaleureux en faveur du libre-échange ; on peut s'étonner de cette conclusion, après l'avoir entendu avouer que la prospérité des grands ports anglais s'est développée tout d'abord sous le régime protectionniste. Quels que soient les sentiments du lecteur sur cette délicate question, il lui restera de ce livre une impression profonde qui peut se résumer

ainsi : admirable développement de la puissance commerciale anglaise grâce aux vigoureux coups d'aile de l'initiative privée ; déplorable inertie de la France vouée aux piétinements sur place de la routine administrative. Vte H. DE BIZEMONT.

Histoire de l'Eglise, par S. E. le cardinal HERGENROETHER. Paris, Victor Palmé, 1880, 2 vol. in-8 de XI-652 et 779 pages. — Prix : 15 francs. (Fait partie de la *Bibliothèque théologique du XIXe siècle*, rédigée par les principaux docteurs des Universités catholiques, traduction de l'abbé P. Belet).

L'Histoire de l'Église, par le professeur, aujourd'hui cardinal Hergenrœther, est peut-être l'ouvrage le plus remarquable publié dans la *Bibliothèque théologique* de l'éditeur Herder, de Fribourg. Dès son apparition, il a éclipsé en Allemagne la célèbre *Histoire ecclésiastique* d'Alzog. Les deux premiers volumes de la traduction française viennent de paraître. Ils embrassent la période qui s'étend depuis les origines jusqu'à la mort de Charlemagne. L'œuvre est complète dans son genre. Elle s'ouvre par une introduction. Le chapitre Ier est un exposé théorique sur l'idée et la nature de l'histoire ecclésiastique, sur son but et ses moyens. Le chapitre II étudie l'humanité avant J.-C., d'abord le paganisme et ses religions diverses (les religions orientales ne sont pas toujours traitées avec toute la précision et l'exactitude désirables, par exemple, p. 71), ensuite le peuple juif. La première époque de l'histoire de l'Église est l'antiquité chrétienne. Elle est partagée en deux périodes, comprenant, la première, depuis la fondation de l'Église jusqu'à l'édit de Constantin, en 313 ; la seconde, depuis Constantin le Grand jusqu'au concile *in Trullo* (312-692). Le chapitre premier de la première période nous fait connaître la fondation et la propagation de l'Église ; le second, les hérésies et les progrès du dogme ; le troisième, la constitution de l'Église, son culte et la vie religieuse des fidèles. Dans la seconde période, le chapitre premier raconte l'histoire extérieure de l'Église, son triomphe sur l'empire romain et ses victoires en dehors même des limites de l'empire. Le second chapitre, par lequel s'ouvre le tome II de la traduction française, expose les hérésies et les schismes de cette période, qui en vit surgir un si grand nombre (346 pages). Le troisième a pour objet la constitution de l'Église et son culte, les œuvres de ses docteurs et la vie religieuse de ses membres. La deuxième époque embrasse le moyen âge. Le tome II ne contient que le chapitre Ier de la troisième période. Cette troisième période s'étend depuis les commencements de l'Église parmi les Germains jusqu'à la mort de Charlemagne (814). Le chapitre premier traite de l'émigration des peuples et de l'état chrétien en Occident.

Tels sont, à grands traits, la division de ces deux volumes et le

bref résumé de leur contenu. On voit, même par ce sec abrégé, combien le plan du savant auteur est vaste et compréhensif, ou pour mieux dire, complet. Le cardinal Hergenrœther domine sa matière, quelque étendue qu'elle soit ; rien ne lui échappe de la vie de l'Église, il saisit et embrasse tout : événements, doctrine, enseignement, liturgie, productions littéraires, etc. Chaque chose est mise à sa place et n'occupe que la place qui lui convient. Comme un habile architecte, il voit d'un seul coup d'œil tout l'édifice qu'il élève et la proportion qu'il doit donner à chacune des parties. L'exécution est digne de la conception. C'est donc un véritable monument élevé à la gloire de l'Église et de la vérité.

Il ne faut pas cependant chercher dans cette *Histoire de l'Église* des développements que ne comportaient ni le but ni le plan de l'auteur. Tout ce qui appartient à l'histoire ecclésiastique s'y trouve, et ce n'est pas sans un profond étonnement, mêlé d'admiration, qu'on considère la somme de connaissances accumulées dans cet ouvrage, mais bien des choses n'y sont nécessairement qu'indiquées et d'une manière un peu sèche. La lecture n'en est donc pas intéressante comme le serait celle d'un livre où l'auteur, se donnant libre carrière, dramatise son récit, en suivant toutes les péripéties des événements et en mettant les acteurs en scène. Nous avons ici un livre d'étude, fait pour un cours de faculté. Chaque chapitre est subdivisé en un grand nombre de paragraphes, portant un titre particulier. Ces subdivisions n'en rendent pas la lecture intéressante, mais elles sont très utiles pour l'étudiant. Presque chaque paragraphe est accompagné, de plus, de l'indication des ouvrages à consulter et de remarques critiques. C'est là un véritable trésor bibliographique. La préface nous apprend que ces indications, dans l'œuvre originale, sont dans un volume à part. Dans la traduction française, elles sont placées à la suite de chacun des paragraphes auxquels elles se rapportent, ce qui est plus commode pour le lecteur.

Après avoir parlé de l'*Histoire de l'Église* elle-même, il nous reste à dire quelques mots de la traduction. On doit d'abord remercier l'éditeur et le traducteur d'avoir mis un ouvrage si important et si remarquable entre les mains des lecteurs français. Quant à la fidélité de la traduction, nous devons déclarer que nous n'avons pu la confronter avec l'original, mais qu'à en juger à la lecture, elle est généralement coulante et bien suivie. Il faut cependant ajouter qu'elle n'est pas parfaite, et il sera peut-être utile de donner ici quelques exemples, soit dans l'intérêt du lecteur, soit dans l'intérêt d'une prochaine édition. Certaines phrases sont difficilement explicables, comme celle-ci : « A Néander se rattache Guericke, qui dans les trois derniers siècles professa le vieux luthéranisme dans toute sa rigueur » (t. Ier,

p. 52). Comment Guericke peut-il professer le luthéranisme dans les trois derniers siècles? Qu'est-ce que cela veut dire? — Quel lecteur français reconnaîtra les célèbres *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, par le cardinal Wiseman, dans cette indication bibliographique (p. 70) : « Rapport des résultats de la recherche scientifique avec la religion, en allemand, par Haneberg. » — Pourquoi appeler Pline l'ancien, « Pline l'aîné, » (p. 103), etc.? — P. 115 : « Mathathias, un descendant de la race sacerdotale des Asmonéens, organise la résistance, et ses cinq *frères* deviennent successivement les chefs de la lutte contre la Syrie. » Il faut lire « *fils* » et non pas « frères. » — P. 117, au sujet de l'exil d'Archélaüs en Gaule, le texte indique « 6 *avant* Jésus-Christ ; » il faut lire : « 6 *après* Jésus-Christ. » — Au contraire, p. 154, au lieu de « 6 *de* notre ère, » il faut lire : « 6 *avant* notre ère. » — P. 154, il faut lire : « 14 *après* Jésus-Christ, » au lieu de : « 14 *avant* Jésus-Christ. » — Plusieurs noms propres sont rendus d'une manière inusitée en français, comme *Machare* (p. 158), au lieu de Machéronte ou de Machéros ; *Fabre* d'Étaples (p. 229), au lieu de *Lefèvre* d'Étaples ; Philippe *Arabe* (p. 261, 265, 305), au lieu de Philippe l'*Arabe*, etc. — P. 233, au lieu d'un *rôle* de la loi, » il faut lire : « d'un volume (ou rouleau) de la loi. » — P. 234, nous lisons : « Flavius Josèphe *périt* dans la mêlée. » Josèphe n'y périt pas du tout, mais vécut encore longtemps après. — P. 299 : « Séleucie, dans l'Isaurie, était une *île* importante. » C'est sans doute par une faute d'impression que la ville de Séleucie est appelée une *île* (pour une ville). Plusieurs des fautes que nous avons indiquées et que nous pourrions indiquer encore ne sont également que des erreurs typographiques, mais on voit que quelques-unes valaient la peine d'être relevées. Il faut du reste nous borner, et contentons-nous d'ajouter que les mots hébreux sont fréquemment mal imprimés. Ainsi, p. 129, au lieu du mot *hasédeq* on a imprimé *hahéreq*, deux lettres sont fausses sur quatre ; p. 325, au lieu de *Elionim*, on a imprimé : *Ebirokis*, trois lettres sont fausses sur sept. Nous reconnaissons du reste que ces dernières fautes sont sans importance, et qu'il est moralement impossible, dans un travail si considérable, d'éviter de tomber dans quelques-unes de celles que nous avons signalées plus haut, mais un certain nombre d'inexactitudes plus graves ont besoin d'être corrigées.

Nous avons une dernière observation à faire sur l'œuvre du traducteur. Il a ajouté à l'original de nombreuses additions. Nous comprenons qu'il peut être utile de joindre quelques notes, intéressant spécialement les lecteurs français, dans la traduction d'un ouvrage écrit primitivement pour des Allemands. Ainsi, le traducteur a bien fait d'ajouter (t. Ier, p. 255-256), un extrait de la relation que les Églises

de Lyon et de Vienne adressaient aux Églises d'Asie sur le martyre de saint Pothin, et (p. 455), une note sur les écrits de saint Irénée, évêque de Lyon ; t. II, p. 597, une note sur saint Césaire d'Arles. Mais les additions auraient dû être faites avec beaucoup de sobriété et de discrétion, et elles ont été trop multipliées, sans utilité et sans raison. Qu'a à faire (t. Ier, p. 276-278), le portrait de Dioclétien et de Galère, extrait des *Martyrs* de Châteaubriand ? Ces additions, qui deviennent quelquefois de véritables dissertations, rompent l'économie du plan du cardinal Hergenrœther, et dénaturent le caractère de son œuvre. Il est donc à désirer qu'elles soient notablement diminuées dans les volumes suivants. Nous ne saurions trop du reste recommander d'étudier cette savante *Histoire* à tous ceux qui aiment la religion, veulent la connaître, la pratiquer et la défendre au besoin.

L. M.

Memorie storico-critiche archeologiche dei santi Cirillo e Metodio *e del loro apostolato fra le genti slave*, per Domenico Bartolini, Cardinale, prefetto della sacra Congreg. dei Riti. Roma, tipographia Vaticana, 1881, in-8 de xxix-255 pages.

Tout le monde se souvient du pèlerinage slave à Rome qui eut lieu le 5 juillet passé, jour de la fête des saints Cyrille et Méthode.

Une pareille solennité et un semblable concours de pèlerins, venus de tous les pays slaves catholiques, ont été trop insolites, même à Rome, pour ne pas exciter la curiosité publique et ne pas inspirer quelque ouvrage destiné à la satisfaire, en faisant connaître les héros de ces fêtes et leurs travaux apostoliques au milieu des peuples slaves. C'est ce qui ne manqua pas d'être fait. Le beau volume dont on vient de lire le titre, a été composé précisément dans ce but et quoique écrit pour la circonstance, il mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des apôtres des Moraves ; la signature qu'il porte est déjà une recommandation suffisante. Quant à la masse des lecteurs, surtout en Italie, où l'on ne connaissait jusque-là Cyrille et Méthode que de nom, peut-être le livre du cardinal Bartolini sera une sorte de révélation.

L'éminent auteur a donné ce que promet le titre, c'est-à-dire des mémoires, des notices critiques d'histoire et d'archéologie, relatives à ces saints. Il ne faut donc pas y chercher un exposé didactique et magistral, ou une histoire complète et définitive de leur vie. C'est plutôt un résumé, bien étudié d'ailleurs, des principales questions controversées qu'offre leur apostolat ; sans l'enrichir de faits nouveaux, il récapitule les données déjà connues, mais en les présentant de manière à ne pas y laisser indifférents les lecteurs les plus versés dans ces matières.

L'ouvrage se compose de quatre chapitres que précède une introduction sur les sources historiques ou légendaires et il se termine par un appendice sur une image relative à saint Méthode. Nous nous bornerons à signaler ce qu'il y a dans chacune de ces parties de plus caractéristique, de plus saillant.

L'auteur donne à la légende dite *italique*, qu'on ferait mieux avec lui de nommer *romaine*, la première place parmi les documents analogues, y compris la légende *pannonienne*, dont on ne connaît que la rédaction slavonne. Tel n'est pas l'avis de certains historiens, surtout en Russie, qui la mettent au contraire au dernier rang : car pour eux la légende *italique* n'est qu'une œuvre d'emprunt, de seconde main, et de date relativement plus récente. Ce point important aurait eu besoin d'être discuté davantage, sinon entièrement résolu. De même, on aurait dû faire mention des autres légendes slaves, outre la pannonienne ; elles le méritaient assurément autant que les légendes *morave* et *bohême*. Après les sources légendaires viennent les *officielles*, tels que les documents émanés du Saint-Siège et autres du même genre, qu'on s'attendait à voir figurer au premier rang. Le cardinal Bartolini a raison d'admettre l'authenticité de la lettre d'Adrien II aux princes Rastiz et Kocel, révoquée en doute par feu Ginzel. Il est à regretter qu'il ne se soit point prononcé sur la valeur de la lettre d'Étienne VI à Sviatopolk, lettre qui a donné lieu à tant de controverses. L'iconographie forme la troisième source ; c'est pour la première fois qu'elle a la chance d'être prise aussi en considération dans un livre historique de cette espèce. Nous en reparlerons tout à l'heure. Passons maintenant au corps de l'ouvrage.

L'auteur s'est servi des meilleurs travaux traitant les mêmes matières, surtout de celui de Ginzel. Les premières années des saints Cyrille et Méthode et leurs études, les missions chez les Khazares, les Bulgares et les Moraves, leur voyage à Rome et la mort de saint Cyrille dans la Ville-Éternelle forment le sujet du premier chapitre. Les preuves apportées à l'appui de leur apostolat en Bulgarie sont puisées presque exclusivement aux légendes morave, bohême et bulgare, — sources insuffisantes pour réfuter les assertions contraires de certains critiques modernes.

Son Eminence pense que saint Cyrille a inventé l'écriture *glagolitique*, et il attribue à Clément de Veliça, un de ses disciples, celle qu'on appelle *cyrillique ;* l'une et l'autre seraient donc presque contemporaines ; la première serait une imitation des *minuscules* grecques, et la seconde ou la cyrillique celle des *majuscules*. Cette opinion qui était déjà mise en avant par d'autres, a au moins l'avantage de paraître bien naturelle et simple. Les deux saints frères auraient également, d'après notre auteur, introduit deux rites, grec

et latin, suivant qu'il s'agissait d'Orient ou d'Occident. Ils ont été sacrés évêques par le pape Adrien II, lors de leur premier voyage à Rome (p. 1-75). Tous ces points, surtout les deux premiers que l'auteur ne fait qu'effleurer, sont encore fort débattus parmi les historiens.

Le second chapitre contient le récit des travaux de saint Méthode comme archevêque de Pannonie et *legat a latere*, des persécutions qu'il y eut à souffrir de la part de ses ennemis, de son second voyage à Rome, où il avait été cité pour se justifier contre leurs accusations iniques, mais d'où Jean VIII le renvoya absous et de nouveau muni de l'insigne privilège de célébrer la Messe en langue slavonne (p. 75-153).

Le troisième chapitre traite des travaux apostoliques de saint Méthode en Bohême, et dans d'autres pays slaves, de son retour en Moravie et de sa mort (p. 150-185). L'éminent écrivain s'efforce de justifier, en l'atténuant, le dire que Méthode a fondé le siège épiscopal à Lemberg en Galicie et à Kiev ; il admet donc que saint Méthode l'a fait non pas en personne, mais bien par ses disciples, comme saint Pierre, par exemple, avait fondé par saint Marc l'Église d'Alexandrie ; en outre, il accorde qu'il ne s'agit pas ici de Lemberg actuel, mais de Galicz, ancienne métropole de la Galicie, dont le nom figure encore aujourd'hui dans le titre des archevêques léopolitains : au surplus, il reconnaît l'absence des documents historiques et à leur défaut, il s'appuie sur la tradition locale. Quant à l'apostolat de saint Cyrille à Kiev et dans la petite Russie, j'avoue humblement l'avoir ignoré jusqu'ici ; et je regrette que les arguments par lesquels on voudrait l'établir, ne m'aient point décidé à l'admettre autrement que comme une hypothèse. Toutes ces questions et d'autres encore que je passe à dessein, mériteraient un examen plus approfondi.

Dans le quatrième et dernier chapitre l'illustre Préfet de la Congrégation des rites parle du tombeau et des reliques des deux saints. Les pages qu'il y a consacrées seront lues avec le plus vif intérêt : nulle part encore, à ma connaissance, on n'a réuni là-dessus autant de données positives. Il est à remarquer que jusqu'à présent on ne possède que très peu de restes vénérés de saint Cyrille ; quant à ceux de saint Méthode, son frère, ils demeurent toujours ignorés. Ajoutons qu'outre la relique qu'on vénère à l'abbaye bénédictine de Raigern, il en existe une aussi à la cathédrale de Saint-Vite à Prague, dont une parcelle a été distraite (en 1863) pour être donnée à Moscou.

L'opinion que saint Méthode mourut à Rome est rejetée, comme de juste, par l'auteur des *Memorie critiche*, car elle est aussi peu fondée que celle qui fait mourir saint Cyrille, son frère, en habit bénédictin.

Dans l'appendice le lecteur trouvera un petit traité sur l'image des

voulu tromper le Saint-Siège, voilà ce qui est historique et voilà ce qui diminue singulièrement les éloges qu'on lui accorde habituellement. Le Concordat s'est imposé par la nécessité : la France ne pouvait se passer de la religion et c'est l'honneur du Souverain Pontife de n'avoir pas consenti à ce que cette religion devînt un instrument du gouvernement et d'avoir maintenu ses droits. Cette pensée du despotisme de l'État, si cher à Napoléon, s'affirma encore dans les Articles organiques, rédigés par le gouvernement seul, mais publiés par lui en même temps que le Concordat, pour faire croire aux esprits superficiels qu'ils auraient été acceptés par le Saint-Siège, alors qu'ils ne lui avaient pas même été communiqués. Le Pape ne cessa de demander qu'on y fît les modifications nécessaires et l'espoir de les obtenir, ainsi que l'espoir de faire changer la nomination de quelques évêques constitutionnels, furent les principales raisons qui décidèrent Pie VII à venir couronner le nouvel empereur ; quatre ans après, Napoléon devait le détenir prisonnier.

Le travail de M. l'abbé Joly, bien fait, résume avec talent, et fidélité ce que l'on doit savoir sur ces questions aujourd'hui presque à l'ordre du jour. M. l'abbé Joly a donné le texte du Concordat et l'a fait suivre de sages observations ; il a donné aussi le texte des Articles organiques et a terminé par une dissertation très précieuse sur les libertés de l'Église gallicane et la déclaration de l'Assemblée de 1682, le tout marqué au coin de la meilleure doctrine catholique.

H. DE L'E.

Les anciennes communautés des arts et métiers à Saint-Omer, par PAGART D'HERMANSART, secrétaire-archiviste de la Société des Antiquaires de la Morinie, avec un *appendice sur quelques médailles en plomb leur ayant appartenu*, par L. DESCHAMPS DE PAS, correspondant de l'Institut. Saint-Omer, imp. Fleury-Lemaire, 1879-1881, 2 vol. in-8, de v-744 et 405 p. avec 4 planches.

Les anciennes corporations ouvrières à Bourges, par E. TOUBEAU DE MAISONNEUVE, secrétaire-adjoint de la Société des Antiquaires du Centre. Bourges, Pigelet, s. d., in-8 de XXIX-293 p. avec une planche.

La crise industrielle provoquée par les bouleversements révolutionnaires qui ont suivi 1789 et dont les effets ne font que s'accentuer avec le temps, porte beaucoup d'esprits sérieux à étudier le régime du travail avant cette époque fatidique, pour offrir aux réformateurs les éléments que fournissent les leçons du passé, et à ceux qui aiment mieux perfectionner que détruire, des types à adapter aux besoins de la situation actuelle. Ces travaux très nombreux ont leur bibliographie spéciale, encore inédite, due à M. E. Blanc ; ils viennent de s'augmenter de deux publications dues à des archivistes de sociétés savantes de province.

M. Pagart d'Hermansart donne une étude complète sur les ancien-

nes communautés des arts et métiers de Saint-Omer, rédigée principalement sur les documents conservés dans les archives de cette ville. Pour mieux faire comprendre le mécanisme si minutieusement réglé des communautés, corporations et confréries, il expose l'organisation municipale, touchant de près celle des communautés, par l'ingérence du « Magistrat » dans la confection de leurs statuts, leur exécution et la surveillance sur tout ce qui tenait aux intérêts des habitants. Il montre la prépondérance de l'élément germanique dans ces populations qui, groupées autour du monastère Sithiu, ont constitué Saint-Omer, et qui se trouvaient déjà englobées dans une *Gilda mercatoria*, dont on ne peut pas fixer la date, mais qui n'est point postérieure à la seconde moitié du onzième siècle. Il consacre son second livre au commerce en général : institutions commerciales, privilèges commerciaux, foires, impôts, poids et mesures ; le troisième et le quatrième à l'organisation des communautés d'arts et métiers, et à la réglementation du travail : statuts des communautés, conditions pour acquérir la maîtrise, privilèges et obligations des maîtres, administration, organisation religieuse, banquets, heures, jours et lieux consacrés au travail et à la vente, salaires, etc. Le cinquième livre donne des détails sur les communautés classées suivant leurs objets : métiers relatifs au transport des marchandises, à l'alimentation, au vêtement, etc. Puis vient une note de M. L. Deschamps de Pas (p. 677-687) sur dix-sept médailles en plomb relatives aux corporations de Saint-Omer, et reproduites dans deux planches. Deux autres planches donnent les armoiries de ces associations enregistrées par d'Hozier. Signalons avec éloge trois tables : table analytique, table alphabétique, puis table des dénominations des métiers cités dans l'ouvrage. Le tome second est tout entier occupé par des pièces justificatives rangées méthodiquement (statuts, règlements, arrêtés, ordonnances, cœures, etc.), au nombre de 169 qui ont aussi leur table, quelques-unes du onzième, du douzième, du treizième et du quatorzième siècle, reproduites soit d'après des originaux, soit d'après des copies, ce qui n'est pas toujours indiqué. La plus importante et la plus ancienne, sont les statuts de la Guilde marchande, qui étaient inédits.

Nous ne pouvons essayer d'analyser un livre si plein de faits tous appuyés sur des textes. S'il paraît plus spécialement rédigé en vue des érudits, il fournira néanmoins à l'économiste des données précises sur le régime et la situation économiques, et pour le simple amateur, il lira avec intérêt les nombreux détails sur le commerce, l'industrie, les coutumes et mœurs. Bien des réglementations que nous croyons le fruit de notre sagesse, ne sont que la copie de celles de nos ancêtres ; quelques-unes sont encore en vigueur, comme pour la vente du poisson de mer qui est encore *mincqué* (p. 421). Si l'on ne donne pas

plus de détails sur certaines industries, comme sur celle des vêtements, il faut en savoir gré à l'auteur qui ne manquait pas de documents, mais qui n'a pas voulu refaire ce que d'autres avaient accompli avant lui sans laisser l'espoir de faire mieux. On sera frappé de bien des abus qui se sont glissés dans toutes ces institutions malgré tous « cœuriers » mais on remarquera aussi quel soin prennent tous les règlements de chercher à concilier les intérêts de la consommation et de la production, de l'ouvrier et du patron ; puis on verra que l'idée religieuse est l'idée mère de toutes ces associations, leur point de contact, leur trait d'union, et nous signalerons à cette occasion, une liste des patrons des corporations (p. 262-263).

— M. E. Toubeau de Maisonneuve ne fait que reproduire avec quelques notes des textes, généralement des règlements, relatifs aux deux corporations ouvrières de Bourges. C'est le *cayer des reiglements et ordonnances sur plusieurs estats et mestiers de personnes demourantes en la ville et faulxbourgs de Bourges*, dont l'original est conservé aux archives de la ville. Il les présente aux ouvriers comme des titres de noblesse et comme des types où ils pourront trouver des modèles pour la reconstitution des corporations appropriées à nos institutions contemporaines. Dans son introduction, fort bien faite et quant au fond et quant à la forme, il donne une idée générale des corporations et des confréries. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot, *conseiller, maître des requêtes, intendant et premier président du parlement de Normandie* (1619-1683), d'après de nombreux documents inédits, notamment sa correspondance avec Colbert et le chancelier Séguier, par E. O'REILLY, conseiller à la cour d'appel de Rouen. Tome I. *Claude Pellot, conseiller, maître des requêtes et intendant.* Rouen, Cagniard ; Paris, Champion, 1881, gr. in-8 de XXIII-679 p. — Prix : 12 fr.

Dans le quatrième et dernier volume de la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, M. Depping, résumant les indications que l'histoire peut tirer de ce précieux recueil pour l'étude du vaste et puissant système organisé par le grand roi, a cru devoir rappeler les noms des principaux collaborateurs, ministres, magistrats et intendants qui le secondèrent, et parmi ces derniers, à côté de Bâville et de Bouchu, il place Claude Pellot, seigneur de Port-David et de Saint-Martin-Lards.

Né à Lyon en 1619, fils d'un prévôt des marchands de cette ville qui devint, par la faveur de Richelieu, membre du grand conseil et envoyé extraordinaire à Cologne, Pellot débuta dès 1641 comme conseiller semestre du parlement de Rouen. Sa capacité, d'heureuses alliances de famille, lui valurent d'être pourvu, au mois de décembre 1653, de l'office de maître des requêtes, puis, moins de trois ans

après, de la commission d'intendant, qu'il devait successivement remplir en Dauphiné, en Poitou et en Guyenne, jusqu'au mois de janvier 1669, époque où une lettre de Colbert, son parent, avec lequel il fut en relations constantes et intimes, vint lui annoncer que le Roi l'appelait à la présidence de ce parlement de Rouen, où il s'était assis pour la première fois à l'âge de 21 ans sur les fleurs de lis. Il mourut en 1683 dans l'exercice de sa charge.

La double carrière brillamment poursuivie par Pellot fournissait naturellement matière à une étude, portant à la fois sur l'administration et sur la justice en France au dix-septième siècle, c'est-à-dire à l'époque précisément où naissent et s'accentuent les points de conflit entre les deux pouvoirs, M. O'Reilly ne s'est pas refusé à entreprendre cette étude difficile, comme il ne nous semble avoir reculé devant aucune recherche dans les dépôts soit publics, soit particuliers, en vue de la rendre aussi complète que possible. Prenant pour base de son travail la correspondance tant imprimée qu'encore inédite de Colbert, il a su également puiser largement dans celles de Séguier, de Baluze et de Louvois, ainsi que dans les archives des parlements de Dauphiné et de Normandie, des villes d'Agen, de Bayonne et de Rouen, et tirer un habile parti des intéressantes découvertes qu'il y a faites sur l'homme privé aussi bien que sur l'homme public.

L'ouvrage doit former deux volumes ; le premier seul a paru. Il est particulièrement consacré à la carrière de Pellot comme intendant, et nous fait assister aux luttes incessantes qu'à Grenoble d'abord (1656), puis à Poitiers (1658), et en Guyenne (1662-1669), il eut à soutenir contre l'hostilité systématique des parlements, contre la résistance des autorités locales, pour réprimer les abus, et assurer l'exécution des réformes fécondes ordonnées par Colbert. L'usage s'était établi, à partir d'une certaine époque, de *coupler* les généralités ; pendant quinze mois (1662-1664) Pellot en réunit jusqu'à trois sous sa main, Poitiers, Limoges et Montauban, sans négliger jamais, — sa correspondance le prouve, — aucun des innombrables détails d'un service à la fois administratif, financier et judiciaire. Au mois de janvier 1664, il vit modifier son département, et, en conservant Montauban, échangea l'intendance de Poitou contre celle de Bordeaux.

« Frappé des inconvénients que présentent beaucoup de publications de nos jours, où les documents originaux, qui sont la raison première du livre, sont systématiquement rejetés en dehors, de manière à faire en quelque sorte à la suite un second ouvrage, » M. O'Reilly s'est attaché à laisser au contraire la principale place aux dépêches de Pellot, de Colbert et de ses autres correspondants en les enchâssant dans un récit ininterrompu.

Ce récit nous a paru des plus instructifs, et nous ne pouvons qu'é-

mettre le vœu que le second volume, dans lequel l'auteur doit retracer l'histoire des quatorze années pendant lesquelles Pellot présida à l'administration de la justice en Normandie, réunisse les mêmes qualités que le premier. Comte DE LUÇAY.

L'Angleterre, son gouvernement, ses imitations, par A. DE FONBLANQUE, traduit sur la 14e édition, par DREYFUS, avec une préface de M. H. BRISSON, vice-président de la Chambre des députés. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-8 de XXIV-279 p. — Prix : 5 fr.

Ce volume est un excellent répertoire pratique de la constitution et des institutions gouvernementales de l'Angleterre. Il ne faut y chercher ni investigations historiques, ni vues philosophiques, ni considérations sociales. Quand on voudra savoir ce qui fait la force et la vitalité de l'Angleterre, c'est toujours l'ouvrage magistral de M. Le Play qu'il faudra lire. Mais nous avons dans ces quelques pages les indications précises des faits, les dates des lois et des plus récentes innovations législatives. C'est le livre le plus utile que puissent souhaiter les personnes qui s'occupent d'études de droit constitutionnel et administratif.

Après avoir traité, en sept chapitres, de la constitution proprement dite, M. de Fonblanque consacre une série de chapitres à la dette nationale, au gouvernement local, à l'Église, aux colonies, à la diplomatie, à l'armée et à la marine, à l'administration civile et enfin à l'organisation judiciaire. X.

Synopsis legatorum a latere, nuntiorum, delegatorum, prædicatorum cruciatarum, *etc., in Polonia terrisque adjacentibus* 1073-1794; in ordinem digesta a THAD. WIERZBOWSKI, equite polono. Romæ, typis Elzevirianis, 1880, in-8 de 66 p.

Voici un opuscule peu étendu, mais bien utile, nécessaire même à quiconque s'occupe de l'histoire de Pologne ou de Russie. En étudiant celle-ci, sans cesse on a besoin tantôt de savoir une date ou de la vérifier, tantôt de connaître le nom du personnage envoyé de la cour de Rome, le travail de M. Wierzbowski rend les recherches superflues et presque toujours il donne des indications exactes et sûres. A vrai dire, ce n'est pas pour la première fois qu'on offre au public un secours de ce genre ; mais personne ne l'a fait encore avec autant de succès que lui. De toutes les listes des nonces publiées en Pologne, jusqu'à présent, la sienne est la plus complète et la plus correcte.

Le premier essai a été fait en 1839, par Sébastien Ciampi, dans son précieux recueil intitulé : *Bibliographia Critica* (tome II, p. 9-116). L'illustre savant polonais, Alexandre Przezdziecki, a donné en 1850

un travail semblable dans le second supplément de ses *Notices bibliographiques* (*Notitiæ Bibliographicæ de fontibus manuscriptis rerum polonicarum in principalibus extra veterem Poloniam archivis et bibliothecis asservatis* (p. 164-170). En 1859, Paul Ladislas Fabisz publia à Olesnitz, sa série chronologique (Chronologica series legatorum et nuntiorum S. Sedis apostolicæ in Polonia), et sept ans après, il en fit à Ostrovo une nouvelle édition, plus correcte et accompagnée de notes, sous le titre de *Notitia de legatis et nunciis apostolicis in veteri Polonia.* M. Wierzbowski a mis à contribution tous ces travaux, mais principalement le recueil en deux volumes de Garampi (1776) qui avait été nonce en Pologne de 1772 à 1776, puis bibliothécaire de la Vaticane. Garampi a composé aussi une liste des nonces en Pologne allant à l'année 1772; malheureusement elle ne nous est point parvenue; l'auteur de *Synopsis* dut se servir du grand *index* du recueil, en le conduisant jusqu'à 1794, le complétant et en y apportant quelques modifications. Son inventaire se partage en deux sections, alphabétique (p. 1-39) et chronologique; il se borne à donner les noms propres et les dates, sans y ajouter aucun détail biographique.

Le premier légat venu de Rome a été le cardinal Rudolphe, mentionné en 1073; Galo, évêque de Beauvais, figure à l'année 1104. Après lui vient une lacune qui n'est comblée qu'en 1189, par le cardinal légat Jean Mabarance et Pierre de Capoue. Nommons encore Isidor, métropolitain de Kiev et de toute la Russie, devenu célèbre au concile de Florence (1439). — En 1518, Moscou vit arriver de Rome Nicolas Schomberg, alors simple religieux dominicain et plus tard cardinal. Il en est fait mention dans les *Monumenta Poloniæ historica* de Theiner; on l'a longtemps confondu avec un autre Nicolas, médecin allemand, surnommé en Russie astrologue. Il y fut bientôt remplacé par le nonce Zacharie Ferreri, évêque de Gardia, dans le royaume de Naples (1419-1521), à qui succéda Jean de Potentia, des frères mineurs, évêque, non pas *Scatensis*, comme le dit l'auteur, mais Scarensis, de Scara, en Suède, siège qu'il n'a d'ailleurs jamais occupé. Ce sont les quatre premiers envoyés officiels de Rome qui aient résidé à Moscou, avant Possevin. Un travail comme celui dont il s'agit, doit avant tout être exact; sous ce rapport, le *Synopsis* de M. Wierzbowski, sans être absolument irréprochable, mérite de grands éloges, autant qu'il nous a été donné d'en juger, en le consultant très souvent sur différentes époques, notamment sur la seconde moitié du dix-septième siècle et le premier quart du dix-huitième.

J. Martinov.

L'Orient dévoilé, par M. Sarrasi, 2e édition. Paris, Leroux, 1881, in-8 de 497 pages. — Prix : 8 fr.

« Je n'avais pas *dix ans*, dit l'auteur de ce livre, que ma position toute spéciale m'avait déjà mis en rapport avec nombre d'esprits intelligents et sans préjugés, qui n'hésitaient pas à aborder tous les problèmes de politique, de philosophie, de religion, de littérature, au seul point de vue de la recherche du vrai. C'est au milieu de ces personnes instruites et de bonne foi, aux conversations desquelles je prêtais une attention d'autant plus grande que toutes avaient droit à mon affection, que je conçus pour la première fois l'idée de ce travail, fruit des méditations et des recherches de longues années... Dans ma jeune tête germa un projet grandiose : chercher le vrai en religion. » Voilà, il faut en convenir, une précocité rare, et il est peu d'auteurs, même parmi les meilleurs, qui aient eu, à dix ans, leurs premières inspirations. Après avoir poursuivi son but pendant plus de trente ans, M. Sarrasi n'a rien trouvé du tout : « J'arrive, dit-il, à cette conclusion, que la connaissance de la vérité religieuse n'est pas plus possible à l'homme qu'il ne lui a été donné d'aboutir à la connaissance du vrai. » Trente ans d'un labeur incessant et inutile ! tout le monde plaindra M. Sarrasi. Ce qui lui paraît pourtant le plus probable, c'est, on ne s'y attendrait guère, la métempsychose : « En somme, dit-il, la migration d'une âme perfectionnée dans un corps plus approprié à ses nouvelles destinées n'a rien d'illogique. Une loi fatale nous appelle vers Dieu ; mais pour arriver à lui, il faut nous séparer de bien des éléments impurs. La mort nous débarrasse de quelques-uns ; d'autres circonstances favorables, *d'autres morts*, nous délivreront davantage et il n'y a rien d'impossible à ce qu'un jour vienne où notre âme se confondra dans le bien, le beau et le vrai, c'est-à-dire dans la divinité. Notre évolution sera alors achevée, nous aurons reçu la récompense de nos efforts. » Et enfin plus loin : « Cette idée de la transmigration progressive de l'âme, je ne suis *peut-être* (!) pas le seul à l'avoir écrite. » M. Sarrasi espère, en outre, « avoir prouvé que toutes les religions sont créées par l'homme, qu'elles sont le fruit d'un état de civilisation et d'une époque déterminés... qu'elles ne peuvent se transformer et se perfectionner qu'en changeant, c'est-à-dire en mourant. » Et plus loin : « Pourquoi, dit-il, n'y aurait-il pas un Dieu du dix-neuvième siècle comme il y a un Dieu d'Abraham ou de Moïse ? Chaque individu doit même avoir son Dieu spécial : « le Dieu d'un bouvier ne peut être le même que le Dieu d'un érudit. » Voilà qui me rassure, car je craignais que M. Sarrasi n'eût la fantaisie de vouloir imposer son Dieu aux autres.

C'est dans l'histoire des religions de l'Orient que M. Sarrasi trouve

des preuves à l'appui de ses conceptions... enfantines. Il passe en revue l'histoire du langage, la division des races humaines et leurs migrations, l'histoire de l'Inde où il trouve une religion qu'il appelle « l'alcoolisme » : la Chaldée et l'Égypte ont ici leur place, ainsi que les Juifs, qui « chassés d'Égypte à cause d'une maladie contagieuse inguérissable, la lèpre qui les avait envahis, sortirent du royaume sous les ordres d'un prêtre nommé Moïse qui leur donna une religion et des lois. » M. Sarrasi ne dit point si c'était pour reconquérir le trésor de la lèpre que le Pharaon se mit à la poursuite des Hébreux. La deuxième partie du livre, intitulée : *Sociétés*, traite de tout ; nous y voyons que M. Sarrasi a découvert que toute œuvre artistique est à la fois imprégnée du cachet de l'auteur et de l'époque où elle est apparue, et que l'art n'existe pas sans le travail ; nous y voyons encore Tertullien (pauvre Tertullien !) réfuté et terrassé par M. Sarrasi. Je renonce à donner un aperçu des amusantes étrangetés qui nous sont révélées dans la troisième partie intitulée : *Religions :* « L'émasculation des dieux créateurs, les cultes phalliques, les mystères de la lettre E... « Cette lettre résume cette idée boudhique et chaldéenne que l'Esprit-saint procède du fils et de la mère terrestre. E c'est le Dieu qui se rapproche le plus de l'homme, c'est-à-dire le *Dieu-Homme*. Que de choses dans cette innocente lettre ! » Que de choses aussi dans le cerveau de M. Sarrasi ! Je demande pardon au lecteur de l'avoir initié à la science de cet enfant-phénomène par de trop longues citations.

ERN. B.

BULLETIN

Des origines du monde *et des lois qui le régissent*, par A. DE PILLON DE SAINT-PHILBERT. Rouen, Deshays. 1881, in-18 de VI-111 p. — Prix : 2 fr.

Montrer par des aperçus rigoureusement scientifiques qu'il ne peut jamais y avoir de contradiction entre la foi et la raison, de dissentiment entre la révélation et la science ; exposer la théorie thermodynamique et la rapprocher de l'hypothèse de Boscowich qui, dès le milieu du siècle dernier, avait entrevu les conclusions émises par la physique moderne ; faire voir que les transformations de chaleur et de mouvement qui constituent les phénomènes, se produisent dans un sens déterminé, ce qui implique pour l'univers un commencement et une fin ; étudier les êtres vivants afin de préciser, par la conception de Claude Bernard sur les localisations cérébrales, l'action de l'âme sur la matière atomique ; constater comme caractéristiques des facultés de l'âme humaine l'idée de devoir, le sentiment religieux et la responsabilité morale ; enfin poursuivre les conséquences de ces considérations en examinant l'action mutuelle de l'âme et du corps : tel est l'objet de ces quelques pages. L'auteur les présente modestement comme le résumé du remarquable traité du P. Carbonnelle sur *les Confins de la science et de la philosophie*. Mais il lui revient à juste titre l'honneur d'avoir su présenter avec clarté, concision et rigueur des conceptions abstraites auxquelles, malgré

l'engouement de notre temps pour la science, les esprits sont trop souvent étrangers. C'est donc faire œuvre utile à tous égards que de vulgariser ainsi la vérité sous une forme à la fois sûre et élégante.

A. D.

Le Catéchisme du mariage *ou la préparation, les cérémonies et les grands devoirs de ce saint état*, par M. l'abbé François Lacoste, curé de Brochon. Paris, Palmé, 1881, in-12 de XLII-354 p. — Prix : 3 fr.

M. l'abbé Lacoste destine son ouvrage aux simples fidèles ; il le publie avec l'approbation de son évêque, Monseigneur de Dijon, qui en déclare la doctrine exacte et ajoute « qu'elle y est exposée de manière à faire comprendre aux fidèles, soit l'importance de ce grand sacrement, soit les obligations qu'il impose à ceux qui le reçoivent ». C'est le but que se propose l'auteur, but éminemment utile de notre temps, où cette divine institution est menacée non seulement par les impies, mais encore par les pouvoirs publics. On pourrait intituler les trois parties qui composent ce volume: avant, pendant et après. Dans la première, M. l'abbé Lacoste définit le mariage, traite de son institution comme sacrement, du mariage civil, et du choix du compagnon de vie. La seconde est consacrée aux cérémonies qui précèdent (fiançailles, bans, empêchements, dispenses, etc.), qui accompagnent et qui suivent, en montre les beautés, en explique le sens et ne passe pas sous silence certains accessoires comme le festin de noces et de pieuses et charitables coutumes maintenues en diverses contrées. La troisième a pour objet les droits et les devoirs réciproques des époux, leurs devoirs envers Dieu et envers la famille, leur dignité et leur mission. Ces sujets délicats sont traités avec tact et discrétion et le plus souvent avec la plume de saint François de Sales. M. l'abbé Lacoste puise abondamment dans l'Écriture sainte dont les récits lui offrent les meilleurs commentaires de la doctrine qu'il expose. Il nous semble qu'il eût été mieux de ne pas mêler aux faits certains des légendes simplement pieuses dont on ne peut tirer aucun enseignement doctrinal. La forme du catéchisme, c'est-à-dire par demandes et par réponses, ne nous paraît pas heureuse : les réponses devraient être plus précises. Nous regrettons aussi quelques expressions triviales. Il est fait peu usage des traditions de la France chrétienne révélées par les « livres de famille ». Nous devons ajouter que M. l'abbé Lacoste donne en tête de son ouvrage l'encyclique de Léon XIII, sur le mariage, du 10 février 1880.

R.

Prove All things, Hold fast that which is good. (*Éprouvez toutes choses et gardez ce qui est bon*). Lettre aux paroissiens de Great Yarmouth, à l'occasion de sa réception dans l'Eglise catholique, par J. C. Sutcliffe, Maître-ès-arts, ancien vicaire de Saint-Nicolas, à Great Yarmouth. London.

Sous le souffle béni qui passe en ce moment sur l'Angleterre et qui redonne au mouvement de conversion une impulsion nouvelle, presque inconnue jusqu'à ce jour, les âmes s'émeuvent, s'inquiètent, réfléchissent, interrogent, consultent et finissent par aboutir au catholicisme. La forme acrimonieuse que la controverse entre anglicans et catholiques a prise dans ces derniers temps contribue elle-même à hâter le retour des âmes, et plus d'un converti peut se dire déjà qu'après Dieu, il doit son salut à certains pamphlets dirigés contre l'Eglise catholique, par des hommes de talent, que couvre le

haut patronage de l' « *English church union* » ou de la « *Society for promoting Christian Knowledge*. » Le temps d'arrêt, que les controverses suscitées entre catholiques, à l'occasion du concile du Vatican, avaient amené dans la conversion des anglicans, est terminé; les conversions recommencent nombreuses et journalières, si elles ne sont pas toutes éclatantes, et il y a lieu d'espérer qu'elles ne s'arrêteront plus. Les yeux s'ouvrent à la lumière des faits. Le spectacle de l'Eglise catholique luttant sur le continent avec calme, mais avec fermeté, contre les tyrannies du pouvoir civil, rapproché du spectacle que présente l'Eglise anglicane complètement asservie au pouvoir royal, produit des merveilles de grâces et de bénédiction. Voici un clergyman, le Rév. J. G. Sutcliffe, qui vient de découvrir dans ces événements ce qu'est et ce que doit être l'Église de Jésus-Christ, et cette découverte l'a conduit à la vérité. Ce n'est là qu'un exemple, entre cent autres que nous pourrions citer, de ce que l'étude impartiale de l'anglicanisme et du catholicisme peut produire dans les intelligences et les âmes.

Toutes ces études particulières, où des personnes rendent compte des transformations qui se sont accomplies en elles, sous l'action de Dieu et de la grâce, sont intéressantes au suprême degré, car rien n'est beau comme la vie des âmes. La lettre du Révérend J. G. Sutcliffe ne peut manquer d'être bien accueillie du public anglais. Elle servira aussi, nous l'espérons, à ramener plus d'une âme à la véritable Église et contribuera à la réalisation de l'idéal évangélique : « Un seul troupeau, un seul pasteur ! »

P. Martin.

Oraison funèbre de Mgr Louis-Gaston-Adrien de Ségur, prélat de la maison du Pape, chanoine de premier ordre du chapitre insigne de Saint-Denis, prononcée à Notre-Dame de Paris, le 11 juillet 1881, par S. G. Mgr Gaspard Mermillod, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève. Paris, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, 51, rue de Lille, in-8 de 65 p. — Prix : 1 fr.

Le sujet et l'orateur se recommandent assez pour qu'il nous semble suffisant de faire une simple annonce de cette *Oraison funèbre*. La vie qui a été esquissée ici (T. XXXII, p. 77) à un autre point de vue, est retracée par Mgr Mermillod avec cette grâce, ce charme, cette émotion qui captivent toujours ses auditeurs. Il fait connaître Monseigneur de Ségur dans sa famille, dans sa jeunesse et dans ses derniers moments ; il le montre se donnant à Dieu dans le sacerdoce, éprouvé par les souffrances du corps et de l'âme, puis se dévouant sans mesure au service des âmes, des œuvres et de l'Église. « Devant cette vie et devant cette mort, dirons-nous avec l'éloquent orateur, qui n'ouvrirait pas son cœur à l'espérance !... A son souvenir aimé les fidèles ranimeront leur dévouement, le clergé y puisera du courage, et la France, les secrets de sa résurrection. » Nous aurions voulu une édition populaire.

L'héroïsme civil, 1789-1880, par Etienne Charavay, archiviste-paléographe. Paris, Charavay, 1881, pet. in-8 de x-285 p. — Prix : 2 fr.

M. Charavay a obéi à une très louable inspiration en écrivant ce livre. Il a voulu inspirer aux enfants le culte de l'héroïsme civil, c'est-à-dire le culte de l'héroïsme qui s'exerce ailleurs que sous l'uniforme guerrier. Sans doute, il a pensé que les volontaires de 92 n'étaient pas des héros militaires bien sérieux, et il les a classés parmi les héros civils : les héros

civils n'auraient peut-être pas tout à fait tort de s'en plaindre ; car ce rapprochement ne laisse pas de les diminuer un peu. Le choix des héros civils de M. Charavay n'est pas fait non plus avec assez de discernement, et la facilité avec laquelle il sacre *héros* ne contribuera pas, ce me semble, à augmenter le prix de cette dénomination, qui avait conservé jusqu'ici une valeur plus haute. Pompiers, gardiens de la paix, gendarmes, douaniers, sœurs de charité, prêtres et magistrats et autres représentants de l'héroïsme professionnel, figurent pêle-mêle, non loin de diverses notabilités politiques dont l'héroïsme est beaucoup plus discutable et à coup sûr beaucoup moins méritoire, et l'on s'étonnera certainement de voir décerner la même couronne à la sœur Rosalie et au représentant Baudin, à Mgr Affre et à M. Andrieux. Livre neutre et terne, dont les conseils et la collaboration de M. Bureaud-Riofrey, maire de Bois-le-Roi, et de M. Anatole France, auxquels l'auteur se croit tenu d'adresser ses remerciements, n'est pas fait un chef-d'œuvre. C'est un simple recueil d'anecdotes, quelques-unes très édifiantes, orné de gravures uniformément mauvaises. P. Talon.

Gambetta dictateur, par Edmond Béraud, rédacteur de la *Gazette de France*. Paris et Poitiers, Oudin, 1881, in-12 de vii-123 p. — Prix net : l'exemplaire, 30 cent.; le cent. 35 fr.; le mille, 300 fr.

Ce que sera M. Gambetta dictateur, s'il le devient, il est aisé de le prévoir, car il l'a été, et le passé nous est à cet égard un sûr garant de l'avenir. Ne s'est-il pas écrié un jour, avec cette prodigieuse infatuation qui lui est propre : « Ce que j'ai fait, je suis prêt à le refaire. » M. Edmond Béraud a donc été très bien inspiré en nous racontant ce que M. Gambetta a fait. Rien n'est moins édifiant, Gambetta financier, Gambetta dictateur, Gambetta général, tout cela fait triste figure et la France sera bien étonnée un jour qu'elle ait pu se prosterner devant une telle idole. Elle commencera à rougir le jour où elle voudra bien regarder. En attendant que le bon sens la retrouve debout devant celui qu'elle a trop longtemps accablé de ses obséquieux hommages, M. Edmond Béraud lui en a tracé une image très ressemblante et partant très laide : elle pourra l'étudier et la contempler à l'aise et nous espérons bien qu'elle ne tardera guère à en concevoir un tel dégoût qu'elle la fera disparaître pour toujours. Et M. Béraud aura mérité la reconnaissance de ceux qui ont gardé le culte de la liberté et de l'honneur.

P. Talon.

Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger, par Louis Piesse (Collection des *Guides-Joanne*). Paris, Hachette, 1881, in-8 de 548 pages. — Prix : 15 fr.

Le moment est favorable aux publications relatives à l'Afrique septentrionale. D'une part, ces belles contrées sont de plus en plus visitées par les touristes et les explorateurs archéologiques; de l'autre, de graves événements se préparent de ce côté et appellent l'attention de l'Europe entière. L'heure était donc des plus opportunes pour la réédition de l'Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger. M. Louis Piesse, s'inspirant de nombreux ouvrages publiés depuis le seizième siècle dont il donne une longue liste bibliographique, a considérablement développé son étude : on y trouve la description de 74 routes diverses, où figurent toutes les villes, les villages, et les hameaux anciens et modernes. Deux chapitres spéciaux sont consacrés aux environs de Tunis et de Tanger. L'introduction, très étendue, donne des notions du plus haut intérêt sur la géographie, la flore, la faune, l'in-

dustrie, le commerce, l'ethnologie et l'histoire politique de l'Algérie. Au point de vue religieux, l'auteur se montre fort éclectique. Tandis que, dans la partie historique, nous relevons certain passage injuste pour l'influence civilisatrice de la religion catholique, nous remarquons que, dans d'autres chapitres, il est parlé en fort bons termes de la Trappe de Staouéli et de divers autres établissements religieux. La réputation de la collection des *Guides-Joanne*, dont ce volume fait partie, est bien établie. On sait que nul traité de géographie ne donne des renseignements à la fois plus détaillés et plus exacts sur les diverses régions de la France pittoresque. L'itinéraire de M. Louis Piesse est digne de cette grande publication ; indispensable pour les touristes et les fonctionnaires que leurs plaisirs ou leurs affaires conduisent dans notre belle colonie africaine, il sera utile aux amateurs sédentaires qui désirent connaître intimement les pays soumis à la domination ou à l'influence française. Vicomte H. DE BIZEMONT.

La Tunisie, par H. DUVEYRIER. Paris, Hachette, 1882, 1 vol. in-8 de 153 p. — Prix : 2 fr.

« Au moment où vient de s'ouvrir, pour la France, une question tunisienne, qui durera certainement plus longtemps que les opérations militaires actuellement presque terminées, nous pensons répondre aux préoccupations d'un grand nombre d'esprits en présentant un aperçu général de la Tunisie. Il est, en effet, indispensable d'être préparé quand on veut apprécier sainement les faits de l'ordre politique ; or, pour ceux-ci comme pour quelques autres, la géographie, largement comprise, doit servir de base. » C'est en ces termes que débute un ouvrage auquel l'actualité et le nom de son auteur assurent le succès. M. G. Duveyrier a, en effet, une indiscutable compétence en ce qui concerne la géographie de l'Afrique ; sa jeunesse s'est passée en voyages qui l'ont conduit jusque chez les Touaregs ; plus récemment, il a fait partie de la seconde mission du commandant Roudaire au sud de la Tunisie. La brochure qu'il vient de publier est la reproduction d'une série d'articles publiés dans *le XIXe Siècle*, ce qui explique certaines tendances irréligieuses concédées à l'esprit habituel de ce journal. Par contre, rien n'obligeait l'auteur à qualifier l'émir Abd-el-Kader d'illustre défunt, alors que notre ancien ennemi continue à vivre des libéralités de la France. Malgré cette légère erreur, le livre de M. Duveyrier est une œuvre consciencieuse où les diverses provinces de la Tunisie sont minutieusement décrites, et où l'on trouve de très curieux détails sur les redoutables confréries musulmanes, qui sont l'âme des insurrections actuelles. Après le *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, par M. Victor Guérin, c'est la meilleure monographie que nous ayons de cet intéressant pays.

Vte H. DE BIZEMONT.

Panama et Darien. *Voyages d'exploration*, par ARMAND RECLUS. Paris, Hachette, 1881, in-12 de 422 pages. — Prix : 4 fr.

On sait qu'un congrès formé des plus illustres ingénieurs du monde entier se réunit à Paris en mai 1879 sous la présidence de l'illustre M. de Lesseps, pour déterminer quel était le meilleur tracé de canal interocéanique. Après huit jours de discussions laborieuses, le choix du savant aréopage se fixa sur la ligne de Colon-Aspinwall à Panama, présentée par MM. Wyse et Reclus. Ces deux jeunes explorateurs apportaient à l'appui de leurs propositions une série d'études consciencieuses entreprises dans les isthmes de Darien, de San-Blas et de Panama. C'est le récit pittoresque et humoristi-

que de ces pénibles explorations que M. Armand Reclus offre aujourd'hui au public ; déjà les abonnés du *Tour du Monde* ont pu le lire, et le nouveau volume bénéficie des cartes et des nombreuses gravures qui ont illustré cette publication. Bien que l'auteur ait suivi l'ordre de son journal, il a su éviter l'aridité et la monotonie qui pourraient en résulter, en semant à profusion et au courant de la plume, les anecdotes, les descriptions, les études de mœurs, les monographies d'animaux sauvages. Au moment où commencent les travaux de cette œuvre gigantesque qui, dans une dizaine d'années, ouvrira une voie nouvelle au commerce du monde, il est intéressant de connaître les privations, les fatigues, les périls mêmes aux prix desquels le terrain a pu être étudié par une poignée d'hommes instruits et courageux dont plusieurs sont morts à la peine. M. Armand Reclus, lieutenant de vaisseau, est frère des deux célèbres géographes, Elisée et Onésyme Reclus. Il est protestant et même quelque peu libre-penseur ; on aurait pu craindre qu'il se donnât la facile satisfaction de railler les pratiques trop souvent empreintes de superstition des Indiens à demi convertis au catholicisme. Il faut reconnaître qu'il garde à cet égard une louable modération, et que même il se montre très respectueux de la vraie et sincère religion partout où il lui arrive de la rencontrer. H. DE B.

Océans et continents, par GROVE, traduit de l'anglais par Mlle MARIE TESSON. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-32 de 187 pages. — Prix : 60 cent.

Les Iles du Pacifique, par H. JOUAN. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-32 de 191 pages. — Prix : 60 cent.

La maison Germer-Baillière édite, sous le titre collectif de *Bibliothèque utile*, une série de petits ouvrages consacrés à la vulgarisation de diverses branches de la science. Tous ne sont pas irréprochables au point de vue des principes religieux et philosophiques ; mais, dans les deux volumes que nous avons sous les yeux, les questions délicates sont évitées avec le plus grand soin, et l'orthodoxie la plus scrupuleuse n'y trouverait rien à retrancher.

Le premier est une véritable introduction à l'étude de la géographie dans laquelle l'auteur s'est efforcé de mettre à la portée de tous les lecteurs les principes un peu arides de cette science. Certains passages nous ont paru manquer de clarté et se prêter, par suite, à des interprétations un peu erronées ; il y a là, sans doute, de la faute du traducteur. On peut regretter aussi que le livre n'ait pas été légèrement *francisé* par la conversion de toutes les mesures en unités françaises, et aussi en modifiant les exemples cités trop exclusivement choisis parmi des sujets familiers aux lecteurs anglais. Ce petit précis est suivi d'une traduction de la description des chutes du Niagara par le célèbre physicien Tyndall, qui, en dehors de son intérêt très réel, n'a d'autre raison de se trouver là que la nécessité de compléter le volume en lui donnant l'extension adoptée par l'éditeur de la collection.

L'ouvrage de M. H. Jouan est une monographie de l'Océanie fort bien faite et pleine de détails intéressants sur l'histoire naturelle de cette cinquième partie du monde. On sent que l'auteur est particulièrement compétent dans cette partie. Les passages relatifs au peuplement et à la dépopulation des îles du Pacifique sont très instructifs ; les considérations sur les divers idiomes sont peut-être un peu étendues pour un livre de vulgarisation. Il est à noter que M. Jouan, toutes les fois qu'il a occasion de parler des missionnaires, le fait en termes fort convenables. Vicomte H. DE BIZEMONT.

VARIÉTÉS

LA LITTÉRATURE CATALANE EN 1880.

(*Fin*)

II. — J'en ai fini avec la poésie de tout genre, mais je ne veux point passer à la prose avant d'avoir consacré quelques lignes à la comédie en vogue de cet hiver; *Lo dir de la gent.* Cette œuvre de M. Frederich Soler (Serafi Pitarra, pour lui conserver son ancien pseudonyme), a agité les esprits durant plusieurs mois. La presse s'est partagée en deux camps aussi injustes l'un que l'autre, celui-ci dans sa critique outrée, celui-là dans son approbation sans critérium. Les sages se sont bornés à enregistrer le succès. En un mot, la pièce jugée par les applaudissements du public attend encore une appréciation littéraire. Nous voudrions fournir à nos lecteurs les éléments nécessaires pour la formuler.

La marquise, mariée à un vieillard, fut aimée par un noble jeune homme nommé Enrich qui, sur ses instances, s'éloigna d'elle et n'est revenu que maintenant qu'elle est veuve et libre de lui confier son bonheur. De son union avec le marquis est né un enfant, Carlos, parvenu à l'âge d'homme, quand mourut son père, et fort épris d'Amporo, fille du savant ingénieur Joan, et en quelque sorte l'ange gardien de sa mère durant une longue maladie qui menaça ses jours. Par malheur, les mauvaises langues, qui coupent là même où il n'y a rien à couper, l'ont calomniée et la marquise ne veut pas donner pour femme à son fils celle à la culpabilité de laquelle cependant son esprit et son cœur se refusent à croire. C'est faire le malheur des jeunes gens, comme elle fait déjà celui d'Enrich en se refusant à publier leurs sentiments, crainte toujours du *qu'en dira-t-on ?* Tomasa et sa fille, jalouses d'Amporo, à qui elles voudraient ravir le cœur de Carlos, sont de ces bonnes âmes qui se plaisent à tout envenimer et à tout tourner à mal. Une fleur, donnée à Enrich par la marquise leur semble un témoignage assez compromettant de leurs fautes supposées pour fournir aux deux bavardes un vaste champ d'opérations.

Quelle est la faute reprochée à Amporo ? Nul ne le sait et nul n'en pourrait rien dire. Joan est outré de colère en voyant la dureté de la marquise, qui fait mauvais visage à sa fille. S'il ne peut lui rendre le bonheur, il la vengera. Et tout d'abord il feint de faire devant témoins une scène à la noble dame. La marquise veut le chasser de son salon : il résiste et son ironique adieu fait croire à tous qu'il a droit chez elle de parler en maître. Enrich lui-même, à qui Tomasa se hâte de rapporter ce fait, doute ; Carlos alors veut se dévouer pour sa mère, mais contre qui combattre ? Le bruit, léger d'abord, va croissant et prenant consistance.... de bouche en bouche la calomnie circule. La marquise est à son tour soupçonnée, condamnée, bannie, avant de savoir même la cause de la réserve qu'on affecte soudain avec elle. Enrich a envoyé un cartel à l'ingénieur, qui vient chez la marquise jouir de son triomphe et essayer de faire céder l'orgueil de la grande dame. Vains efforts ! elle est inébranlable. En ce cas, elle est perdue, et avec une audace que ne saurait excuser l'amour paternel, Joan la compromet plus visiblement encore et cela devant le seul homme à l'opinion duquel elle tienne par-dessus tout, devant Enrich. Ah ! maintenant elle croit à l'innocence d'Amporo, mais il est trop tard : à son tour Carlos est devenu soupçonneux. Cependant, Enrich et l'ingénieur vont se battre ; à la pensée du

danger que court celui qu'elle aime, la marquise, comme prise de folie, se livre à une sortie contre tous ceux dont les noms lui viennent à l'esprit. Chacun paiera les calomnies qu'elle supporte, chacun sera châtié des maux qu'elle souffre. Enrich alors survient pour tout expliquer et confondre Tomasa, le vil artisan de toute cette intrigue.

L'action ne se dénoue pas très originalement, on le voit, et l'intérêt très soutenu durant toute la pièce, faillit sur la fin, quand l'originalité diminue. Par contre les caractères sont fort nettement tracés. Joan, Enrich, la Marquise, Carlos, Tomasa sont des types très vivants et fort exactement étudiés. Amporo demeure peut-être un profil un peu trop vague. Par contre je ne sais rien de plus amusant que le mari de Tomasa, Cantarell, l'homme à la manie des canaris, l'inventeur de la langue universelle, être aussi inoffensif que sa femme est à craindre ; je sais bien que La Bruyère en a formé le type, mais rien n'est nouveau sous le soleil, et l'éleveur de serins catalans ne conserve plus aucun des traits de Santeuil. Ce *gracioso* en vaut bien un autre.

III. — C'est la bibliothèque de la *Renaixensa* qui me fournit les quatre volumes de prose dont il me reste à entretenir mes lecteurs. La valeur de ces différents ouvrages est loin d'être la même. *Garlanda de Joyells* est une œuvre purement locale, où les monuments de Barcelone sont décrits et étudiés avec un patriotisme jaloux. M. Puiggari y déploie une érudition très sérieuse, mais un semblable livre, trop savant pour le touriste, n'offre pas un intérêt suffisant au lecteur étranger pour qu'il s'y attache assez pour l'apprécier à sa juste valeur. Ce genre de publication est fort utile assurément, puis qu'il sert de base aux histoires des villes ; il a un autre mérite, c'est d'être documenté par excellence, puisque les sujets qu'il traite existent tous et peuvent tous être contrôlés par un lecteur intelligent. Dans le livre de M. Puiggari je signalerai entre autres pages curieuses, celles qu'il consacre à l'église Santa Maria de las Arenas.

Il a paru l'an dernier en Espagne trois ouvrages remarquables : les *Souvenirs* d'Alcaela Galiano, l'un des principaux chefs du parti libéral sous Ferdinand VII, avant-goût des *mémoires* qu'il a confiés en mourant à son fils; les *Memorios de un setenton* du respectable académicien Mesonero Romanos, qui pourraient être l'objet d'une piquante étude, et enfin l'ouvrage dont nous voulons parler ici, les *Costums que 's perden y Recorts que fugen*. Le talent de l'auteur qui porte un nom déjà illustre au delà des Pyrénées est peut-être bien un peu la cause du succès de cet ouvrage; mais on lit si peu l'histoire en Espagne, au rebours de ce qui se fait chez nous où l'on lit beaucoup l'histoire et fort peu la poésie, qu'il serait téméraire de supposer la raison du talent suffisante. C'est qu'il y a aussi dans ce livre, tout mal composé et tout ondoyant qu'il est, un attrait qui résulte peut-être de ses défauts, des pages d'une originalité, d'un coloris, d'une vérité si grande qu'à quelque trois ou quatre cents lieues de Reus, et sans avoir jamais mis le pied sur cette terre promise d'Espagne, l'on peut dire *cela est* en toute confiance et sans crainte aucune d'erreur. « C'est aussi, comme me l'écrivait hier un autre de mes amis catalans, le conteur Narcis Oller, dont le talent un peu réaliste tient de celui de nos aquafortistes, — une protestation contre cet esprit prosaïque d'égalité qui dresse toutes les villes sur un même plan et arrache des hameaux et des bois leurs coutumes et leurs costumes pittoresques pour tout confondre sous un placage de couleur effaçant les ombres et les teintes nuan-

cées qui, outre qu'elles avaient leur raison d'être, remplissaient tout le paysage de poésie. »

C'est un vrai kaléidoscope que le livre de M. Antonio de Bofarull. Le début est consacré à nous donner une idée des mœurs et des costumes des Espagnols au début de ce siècle et sur la fin du siècle dernier. Ce sont ces portraits peints durant les dernières années du pouvoir de Godoy, ou avant lui sous Carlos III et depuis le XVIIe siècle jusqu'à Ferdinand VI. C'est la division des classes, les riches et les lettrés, avocats, médecins et chirurgiens, ces derniers surnommés *romancistas*, parce qu'ils faisaient leurs études dans l'idiome populaire et non en latin ; — ils pouvaient tenir ouverte boutique de barbier en la faisant régir par leurs aides ; — les nobles, si rares qu'on n'en pouvait pas citer un d'origine un peu ancienne. Puis les boutiquiers, les ouvriers, les paysans. J'oubliais le maître d'école avec sa terrible maxime, bravant l'honnêteté dans les mots, mais revenant au proverbe castillan : *la science entre quand le sang coule.*

Après avoir ainsi préparé la scène, don Antonio de Bofarull commence la représentation. C'est la lutte des différents partis politiques qui se partageaient Reus. Quand don Antonio de Bofarull n'était qu'un enfant, le parti absolutiste dominait dans la péninsule et les libéraux lui donnaient les noms de *servile* et de *blanc*, recevant en échange celui de *noirs*. Reus qui a toujours passé pour un des boulevards du libéralisme avait cependant fourni son bataillon de Royalistes. C'était ce qu'on appelait la *Réserve*, parce que après les forces de l'armée, ces troupes devaient, à l'instant où l'on aurait besoin d'elles, soutenir jusqu'au bout le trône vacillant du roi Ferdinand VII. Bientôt se forma dans le parti royaliste la faction dite apostolique ou des mécontents. Le voyage du roi fit éclater les hostilités entre ces derniers et les Noirs, mais ces faits tout politiques n'attirent pas longtemps l'attention de M. de Bofarull. Il reprend la description des mœurs populaires, par de curieux détails sur les supplices et les châtiments publics infligés à cette époque aux criminels, par le récit de la Mission prêchée alors dans l'Église de Saint-Jean par les frères d'Escornalbou. Nous assistons ensuite au marché où se pressent ces gens de toute la plaine de Reus, du Prieuré, des rives de l'Èbre avec leurs troupeaux et leurs fruits à vendre, à la fête de saint Jaume où il y avait grande foire. Les fêtes religieuses ont leur tour : c'est d'abord la fête patronale, officiellement célébrée par l'*Ayuntament* du temps, avec le même cérémonial qu'à l'époque de l'archiduc Charles d'Autriche, qui s'intitulait Carlos III et voulait renverser le trône de Philippe V avec l'appui des Catalans durant la fameuse guerre de la succession d'Espagne ; ce sont ensuite les processions, les mystères représentés par les étudiants, ce qui amène de curieux détails sur l'enseignement à Reus, à cette époque où l'on n'apprenait que le latin, il est vrai, mais où on le savait du moins, ce qui n'est plus guère d'usage en Espagne et ailleurs... Des étudiants aux danses, la transition était facile. Une trentaine de danses sont expliquées, depuis celle de *Mossen Johan de Vech* jusqu'à celle des *diables* :

Prim, puni
Filan los donas,
Prim, puni
Filan lo fil.

J'ai terminé cette rapide analyse d'un livre fort décousu, mais plein de faits, de renseignements et de détails que l'on ne trouvait nulle part ailleurs. Le livre de M. Coroleu sur *Claris et son temps* est, par contre, fort bien composé. C'est un tableau très intéressant de l'époque du duc d'Olivarès. La

politique castillane vis-à-vis des Catalans y est étudiée à l'aide de documents inédits, tirés pour la plupart de la bibliothèque provinciale de Barcelone. Les plus curieux sont les lettres adressées par un Catalan de Madrid à ses amis de Catalogne, lettres rédigées alternativement dans les deux idiomes. Elles émanent d'un homme qui avait un très grand flair politique et le don de prévoir bien des années à l'avance les événements qui devaient se produire pour sa malheureuse patrie, les alliés auxquels elle devait tendre la main. Cette époque de la guerre de la Catalogne contre la Castille a été peu étudiée de ce côté des Pyrénées, et les livres sérieux sont encore assez rares en Espagne, pour que l'œuvre de M. Coroleu mérite une mention toute particulière dans ce travail.

Pau Claris, qui disparaît un peu dans ce dramatique récit, était un chanoine d'Urgel, fort attaché aux intérêts de la Catalogne et, par suite, de l'alliance française. Il mourut à l'heure du triomphe de la cause dont il s'était porté le défenseur, tout en protestant longtemps de sa fidélité au roi que les circonstances l'amenèrent à combattre avec l'appui du Roi Très Chrétien. M. Coroleu termine son livre en affirmant l'attachement de la Catalogne à la monarchie espagnole, mais en réclamant pour elle le droit de célébrer les vertus civiques de ceux qui luttèrent pour ses libertés, à l'heure où l'antagonisme était complet entre les deux royaumes. Rien ne nous semble plus juste, et le patriotisme des Catalans s'est assez prouvé en 1808, pour que nulle appréhension de séparatisme ne trouble la quiétude des Madrilènes.

IV. — Cette grande et glorieuse explosion nationale de mai 1808, nous en retrouvons le souvenir dans le roman intitulé : *Lo Bruch*, de M. Feliu y Codina. Comme le *Recteur de Vallfogona*, roman antérieur du même auteur, *Lo Bruch* a un cadre d'une simplicité extrême.

Dans une chaumière de Remingo vit un vieillard qui a fait la campagne de 1808 et qui conta un jour ses souvenirs au romancier. Comme une relique, un tambour est suspendu dans sa demeure. C'est au sauveur de son père durant la campagne de 1798 qu'il appartenait. Bialo, après la retraite de Toulon, se retira chez son ami avec une ci-devant qu'il avait sauvée ainsi que son fils. Charles, élevé avec le fils et la fille du paysan, a oublié sa patrie quand éclate le mouvement de mai 1808. Il refuse alors de marcher contre ses concitoyens, s'enrôle dans leurs rangs, malgré la malédiction du vieillard et le désespoir de sa fille Marie, à qui il s'est fiancé près d'un an avant. Vaincus au combat de Bruch, les Français fuyant en désordre l'abandonnent ; pris par les patriotes, il est condamné à mort et fusillé au roulement de tambour du narrateur de l'histoire.

Cette nouvelle est bien peu compliquée : elle contient cependant des pages fort curieuses, et attache comme toutes les peintures d'une époque héroïque. M. Feliu y Codina est en réel progrès depuis la publication du *Recteur de Vallfogona*. Ce n'est pas encore un romancier, mais c'est déjà un conteur d'un très grand entraînement : il a de la facilité, un style clair et sans ornement. Les quelques pages dramatiques de son volume nous font espérer beaucoup du prochain de ses romans, que nous souhaitons voir publier au plus tôt.

V. — L'année 1880 s'est terminée par la publication des deux almanachs annuels. Le *Calendari*, qui n'est plus depuis quelques années sous la direction de M. Pelay Briz, mais sous celle de M. Franceseh Matheu y Fornells, n'a point dégénéré de ce qu'il fut jadis. *Lo Rat Penat*, repris aussi par M. Puig Torralva après M. Constanti Llombart, tient dignement sa place

auprès du premier. Si le *Calendari* a pour rédacteurs Mme Maria de Bell-Lloch, dont les poèmes en dialecte vulgaire et les versions de contes populaires sont bien connus, Mme Agna de Valldaura, MM. Aguilo, Pelay Briz, Damas Calvet, Collell, Gurmera, Borello, Rubio, Verdaguer, Barturia, Yxart, Masriera, Oller, Pirozzini, Riera, Sarda ; le *Rat Penat* ajoute à ces noms ceux de MM. Mila y Fontanals, Frederich Soler, Ubach y Vinyeta, Theodor Llorente, Careta y Vidal.

J'analyse rapidement les deux *Calendari*.

Barturia fournit au premier une poésie sans titre, fort gracieuse, mais insuffisante pour juger sa personnalité.

M. Pelay, Briz, au contraire nous donne une œuvre magistrale sous le titre de *L'Exilé*. Il s'agit du cardinal Alberoni, chassé de Madrid par décret lui ordonnant de sortir de l'Espagne avant trois semaines et sous un déguisement, pillé près de Barcelone et gagnant à pied Gérone plus hospitalière. M. Pelay Briz, qui sait être original, quand il le veut, mais qui se borne trop souvent à traduire, y déploie largement sa puissance et sa force, et ajoute cette nouvelle palme à ses succès passés.

Mossen Jaume Collell, M. Forteza, M. Aguilo me pardonneront de me borner à indiquer leurs pièces (pages 18, 20, 28). C'est une traduction de Victor Hugo que publie M. Rubio y Ors : *Mazeppa* est fort bien rendu.

Le paysage majorquin de M. Borello est d'une très bonne facture ; j'en dirai autant des poésies de MM. Querol et Masriera. Ce dernier est en progrès depuis son volume inégal de *Poésies lyriques*. Très harmonieuse la *Berçeuse* de M. Gurmera. M. Oller est trop mon ami pour que je puisse dire tout le bien que je pense de sa première poésie. M. Yxart témoigne d'une délicatesse de sentiment fort grande dans son *Romance*.

Dans *Lo Rat Penat*, j'ai noté tout d'abord *La font de Milior* où M. Mila rime une poétique légende en quelque vingt vers. Après elle, je trouve deux poèmes d'amour de M. Bassegoda dont le nom figure souvent dans les colonnes de la *Ilustracio*. *De mort a vida* de M. Ubach y Vinycta rappelle les meilleures pièces de ce maître en Gai Savoir. Avec *A una Roquerola* de Mme de Bell-Lloch et *Les treize* de M. Frederich Soler, j'aurai indiqué la fleur du recueil ; de la prose dans l'un et l'autre almanach je n'ose parler : *La Indiscrecio* qui est bien inférieure aux *Croquis del naturæ* du même auteur, est défigurée par les fautes d'impression.

Somme toute le catalanisme n'a point donné en 1880 les fruits qu'il était permis d'en attendre. Tout en me refusant à prêter l'oreille à certaines critiques de M. Tubino dans son *Histoire de la renaissance littéraire contemporaine en Catalogne, dans les Baléares et à Valence*, je ne sais s'il faut nier l'influence désastreuse du journalisme politique, qui absorbe de plus en plus et sans autre résultat qu'une amélioration matérielle dans leur situation, tous les jeunes écrivains et tous les jeunes poètes du comté. L'insuffisance des résultats du concours des Jeux Floraux de la présente année (1881) prouve une fois de plus qu'ils sont impuissants à diriger le mouvement littéraire et ne font qu'en refléter la splendeur ou la décrépitude. La médiocrité est pire que le néant et j'aimerais mieux point de poètes que tant de débutants qui ne promettent rien. La prose seule est en progrès. Verdaguer, Matheu, tous ceux qui ont un nom récent, ont percé dans les six dernières années, et se bornent aujourd'hui à soutenir leur réputation. L'année 1880 n'a révélé aucun talent inconnu, aucune force ignorée, et il me semble fort à craindre qu'en 1881, l'on n'atteigne pas un but plus satisfaisant.

ALBERT SAVINE.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Joseph-Clément Garnier, de l'Institut, né à Beuil (comté de Nice) le 3 octobre 1813, est mort à Paris le 25 septembre. Après avoir fait ses études à Draguignan, il vint à Paris en 1829 et entra à l'École supérieure du commerce, où il fut successivement élève, professeur et directeur. En 1838, il fonda une maison d'enseignement professionnel qu'il dirigea jusqu'en 1844 avec le concours de son frère, savant chimiste. Il fit des cours publics à l'Athénée et fut nommé en 1846 à la chaire d'économie politique créée à l'École des ponts et chaussées. On trouve M. Garnier parmi les fondateurs et organisateurs de l'Association pour la liberté des échanges (1846), de la Société d'économie politique (1842), du Congrès des amis de la paix (1849). Il était membre de la Société de statistique, de la commission centrale de statistique belge et a pris part aux divers congrès de statistique, d'économie politique, de réformes douanières qui se sont tenus en France et à l'étranger. Il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, le 24 mai 1873, en remplacement du baron Dupin, et sénateur des Alpes-Maritimes, en janvier 1876 : il siégeait à la gauche. Il a écrit : *Introduction à l'Étude de l'économie politique, avec des considérations sur la statistique, la liberté du commerce et l'organisation du travail;* ouverture du cours d'économie politique à l'Athénée royal le 4 janvier 1843 (in-8, 1843); — *Éléments de l'économie politique. Exposé des notions fondamentales de cette science et de l'organisation économique de la société* (in-18, 1845), qui a eu depuis 7 éditions sous le titre de *Traité d'économie politique* ; — *Richard Cobden, les ligueurs et la ligue; précis de l'histoire de la dernière révolution économique et financière en Angleterre* (1846) ; — *Étude sur les profits et les salaires; exposé des faits généraux qui règlent les rapports des profits avec les salaires et qui en expliquent les oscillations respectives* (1847) ; — *Le Droit au travail à l'Assemblée nationale.* Recueil complet de tous les discours prononcés dans cette mémorable discussion, par MM. Fresneau, Hubert-Delisle, Levet, Cazalès, Lamartine, Gaulthier de Rumilly, Pelletier, A. de Tocqueville, Ledru-Rollin, Duvergier de Hauranne, etc. (Textes revus par les orateurs) ; suivis de l'opinion de MM. Marrast, Proudhon, L. Blanc, Ed. Laboulaye et Cormenin, avec des observations inédites de MM. Léon Faucher, Wolowski, Fréd. Bastiat, de Parieu, et une introduction et des notes par Joseph Garnier (in-8, 1848) ; — *Congrès des Amis de la paix universelle, réunis à Paris en 1849.* Compte-rendu des séances des 22, 23 et 24 août. Résolutions adoptées, discours, etc., précédé d'une notice historique sur le mouvement en faveur de la paix (in-8, 1850) ; — *Notes et petits traités contenant : Éléments de statistique et opuscules divers, faisant suite aux Traités d'économie politique et de finances* (1857) ; — *Du principe de population.* Énergie de ce principe ; avantages et maux qui peuvent en résulter ; obstacles qu'il rencontre ou qu'on peut lui opposer ; remède pour en contre-balancer les effets ; théories économiques, politiques, morales et socialistes auxquelles il a donné lieu ; contrainte morale; réformes économiques, politiques et sociales ; émigration, charité, socialisme, droit au travail, etc. (1857) ; — *Abrégés des éléments d'économie politique* (1858), réédités sous le titre de *Premières notions d'économie politique, sociale ou industrielle, suivies de : « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, ou l'économie politique en une leçon, » par Frédéric Bastiat*; *de « la Science du Bonhomme Richard »* par Benjamin Francklin, et d'un vocabulaire de la langue économique (1864) ; — *Tableau des causes de la*

misère et des remèdes qu'on peut y apporter (1858) ; — *Traité des mesures métriques* (mesures, poids, monnaies). Exposé succinct et complet du système français métrique et décimal, avec une notice historique (1858) ; — *Traité complet d'arithmétique théorique et appliquée au commerce, à la banque, aux finances, à l'industrie, contenant un recueil de problèmes avec les solutions ;* cours professé à l'École supérieure du commerce, par MM. Fr. Wantzel et Joseph Garnier ; rédigé par ce dernier (1858) ; — *Traité des finances*. L'impôt en général, son assiette, ses effets économiques, politiques et moraux. Catégories et espèces diverses d'impôts. Les emprunts, le crédit public et les dettes dites consolidées. Les dépenses publiques et les attributions de l'État. Les réformes financières. L'impôt dans ses rapports avec le progrès et la misère. Notes historiques et documents statistiques (in-12, 1862 ; 3e édit. in-8, 1872). Il avait été publié dans les *Notes et petits traités* ; — *La Question des paysans en Pologne et les ukases du 2 mars* 1864, avec documents officiels (1864). Extrait du *Journal des Economistes*. — *Qu'est-ce que l'économie politique?* et *la Concurrence*, écrits qui font partie de la 1re et de la 6e série du *Cours d'économie industrielle*, d'Evariste Thévenin (7 vol. in-12, 1866-68) ; — *Perfectionnement à introduire dans les monnaies* (1871). Extrait du *Journal des Economistes*. — M. Joseph Garnier a publié en collaboration avec M. Guillaumin, l'*Annuaire de l'économie politique* pour les années 1847 à 1855 (4e à 12e année). — Il a publié encore deux nouvelles éditions (1845-1852) de l'*Essai sur le principe de population*, de Malthus ; — les *Mélanges d'économie politique*, d'Alcide Fonteyrand (1853) ; — une nouvelle édition des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, d'Adam Smith (3 vol. in-12, 1860) ; — une nouvelle édition du *Manuel du capitaliste*, de Bonnet (1865), et les leçons faites par M. Blanqui au Conservatoire des arts et métiers en 1836, 1837 et 1838 (3 vol. in-8). — Il a fourni beaucoup d'articles au *Dictionnaire du commerce et des marchandises*, au *Dictionnaire de l'économie politique*, et à quelques autres ouvrages de ce genre, ainsi qu'à plusieurs journaux politiques. Il a écrit dans *Jacques Bonhomme* en 1848. Il a dirigé les sept premières années (1852-1860) du *Nouveau journal des connaissances utiles*. Il était déjà en 1845 rédacteur en chef du *Journal des économistes*.

— M. Antoine Tenant de Latour, né à Saint-Yrieix (Haute-Vienne), le 30 avril 1808, est mort à Sceaux, le 27 août. Elevé au collège de Dijon, il entra à l'École normale où il eut Michelet pour professeur. Il obtint ensuite le diplôme d'agrégé des classes supérieures et occupa des chaires au collège Bourbon et au collège Henri IV. Ses premières poésies attirèrent sur lui l'attention du roi Louis-Philippe qui lui confia l'éducation du duc de Montpensier auquel il resta attaché comme secrétaire et qu'il suivit dans l'exil. Ses séjours en Espagne lui ont fourni le sujet de nombreuses études historiques et littéraires. La littérature italienne l'attira aussi ; ses relations avec Silvio Pellico dont il a traduit les œuvres ont beaucoup servi à sa renommée. On lui doit : — *La Vie intime*, poésies (1833) ; — *Luther, étude historique* (1835) ; — *Essai sur l'étude de l'histoire de France au XIXe siècle* (1835, in-8) — *Mémoires d'Alfieri*, traduction (1840, in-12) ; — *Théâtre et Poésies* de Manzoni, traduction (1841, in-12) ; — *Poésies complètes* (1841, in-12 nouvelle édit., 1871) ; — *Histoire de la colonne infâme* de Manzoni, traduction (1843, in-12) ; — *Petits chefs-d'œuvre historiques. La conspiration de Walstein*, par Sarrazin ; *la Conspiration de Fiesque*, par le cardinal de Retz ; *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg*, par Henri de Bessé ; *Histoire de la révolution de Russie en* 1762, par Rulhières ; *Précis de l'histoire des Maures en Es-*

pagne, par Florian : précédés d'une introduction et de notices historiques, (1846, in-12) ; — *Voyage de S. A. Mgr le duc de Montpensier à Tunis, en Égypte, en Turquie et en Grèce.* Lettres (1847, in-8 avec atlas et album in-f°); — *Études sur l'Espagne, Séville, et l'Andalousie* (1855, 2 vol. in-12) ; — *Don Miguel de Manara, sa vie, son discours sur la vérité, son testament, sa profession de foi* (1857, in-12) ; — *Lettres de Silvio Pellico*, traduction (1858 in-8) ; — *La Baie de Cadix, nouvelles études sur l'Espagne* (1858, in-12) ; — *Mémoires* de Silvio Pellico précédés de *Mes prisons* et suivis du *Discours sur les devoirs des hommes*, traduction (2e éd., 1860) ; — *Une croisade au XIXe siècle, les Dettes acquittées*, de F. Caballero, traduction (1860) ; — *Tolède et les bords du Tage*; *nouvelles études sur l'Espagne* (1860, in-12) ; — *Fleurs des champs*, de F. Caballero, traduction (1862) ; —*L'Espagne religieuse et littéraire, pages détachées* (1862, in-12) ; — *Études littéraires sur l'Espagne contemporaine* (1864, in-12) ; — *Saynètes*, de Calderon, traduction (1865) ; — *Espagne. Traditions, mœurs et littérature, nouvelles études* (1868, in-12) ; — *Œuvres de J.-B. Rousseau*, nouvelle édition (1868) ; — *Œuvres dramatiques*, de Calderon, traduction (1871-1873) ; — *La Vierge guerrière. Jeanne de France*, fragment d'un poème de François Astésan, traduction (1875, in-32).

— M. François-Lucien DE VALROGER est mort le 30 août à Verrières (Seine-et-Oise). Il était né à Avranches en 1807. Il fit ses études juridiques à la Faculté de Caen, où il obtint le diplôme de docteur en 1832, et à l'âge de 27 ans, au concours, le titre de suppléant, puis en 1837, celui de professeur de Code civil. En 1845, il obtint au concours la chaire d'histoire du droit romain et du droit français à la Faculté de Paris qu'il occupait encore au moment de sa mort. Il était frère du savant Père de Valroger dont nous déplorions la perte il y a peu d'années et dont il partageait les convictions religieuses. On lui doit : *Les Barbares et leurs lois*, extrait de la *Revue critique de législation* (1867) ; — *Les Celtes et la Gaule celtique* (1859). — Il a publié dans la *Revue du droit français et étranger* (vol. XVII, p. 108 et 188) deux leçons de concours : *De l'origine et de l'effet de la maxime : la mort saisit le vif.* — *Origines et effets de la maxime : le partage n'est que déclaratif de propriété.* Il avait formé le dessein irréalisé d'écrire l'histoire du droit français, sujet de son cours et de ses études.

— M. Pierre-François PARENT-DESBARRES, vient de mourir à Paris le 8 septembre. Il était né à Clamecy le 10 février en 1798. Ancien professeur à l'Institution royale des chevaliers de Saint-Louis créée par Louis XVIII, il vint fonder à Paris en 1830 une librairie d'où sont sortis beaucoup d'ouvrages religieux, notamment l'*Encyclopédie catholique* de M. le vicomte Walsh et de M. l'abbé Gœschler. Il y a donné un bon nombre d'écrits sous la signature P. D. Il a donné une traduction de l'*Histoire de Jésus-Christ* de Stolberg (1838) ; — *Imitation de l'enfance*, in-32 ; — *Abrégé de l'histoire de France* (1839) ; — *Abrégé de l'histoire de la Pologne* (1842) ; — *Abrégé de l'histoire d'Espagne* ; — *Poésies* (1877) ; — *les Chefs-d'œuvre de l'art antique* (la Folie) et divers résumés historiques. Il a aussi dirigé la *Revue catholique* en 1836.

— M. Auguste PITTAUD DE FORGES est mort à Saint-Gratien (Seine-et-Oise) le 28 septembre. Il était né à Paris et avait fait ses études au collège Bourbon. Il fonda à Bordeaux, à l'âge de 20 ans, le *Kaléidoscope*, puis il revint à Paris, écrivit dans les journaux et fut un des fondateurs-rédacteurs du premier *Figaro*. Puis abordant bientôt le théâtre il y débuta en 1828 par *Henri IV en famille*. Il a donné depuis un grand nombre de pièces, surtout des vaudevilles, presque toujours en collaboration. Nous citerons *la Perle de Marienbourg, la Danseuse de Venise, la Périchole, Carmagnole, le Ramo-*

neur, avec Théaulon; *Scaramouche*, *Vert-Vert*, *Sophie Arnould*, *le Bijou perdu ; les Baigneuses et l'alcôve*, *la Tempête*, *Farinelli*, *Esther à Saint-Cyr*, *le Premier pas de Son Altesse*, *le Mari honoraire*, *le Père Lathuile*, *Manon Giroux*, *Sous clef*, *Mme Cartouche*, avec M. de Leuven; *Une aventure de Scaramouche*, opéra-bouffe, avec MM. de Leuven et de Livry; *Lekain à Draguignan*, *une Nuit au sérail*, avec Vermond; *le Comte de Charolais*, *Schubry*, *le Forgeron de Saint-Patrick*, avec Duport; *les Fables de La Fontaine*, avec Lenglé et Wenderbruck; *Frascati ou les secrets d'État*, avec Guinot; *le Tyran de café*, avec Ancelot; *la Chute des Feuilles*, avec Roche; *Jean-Bart*, avec de Villeneuve et Eugène Sue; *la Butte des moulins*, avec Gabriel; *le 66*, avec Laurencin, opérette dont Offenbach a composé la musique; *la Veuve Grappin*, avec de Flotow; *les Pantins de Violette*, avec Léon Battu; etc. Il était entré, en 1830, au ministère de la guerre comme secrétaire particulier du maréchal Gérard et était devenu, en 1839, chef du bureau des Archives.

— M. Henry Bionne, secrétaire général de la Compagnie du canal interocéanique, est mort à 42 ans, le 28 juillet, à bord du *Crescent City*, se rendant à New-York pour rentrer en France après avoir terminé sa mission. Ancien officier de marine, docteur en droit et docteur en médecine, il s'était dévoué un des premiers au percement de l'isthme de Panama. Il avait été secrétaire général du congrès international pour le percement de l'isthme et membre de la première expédition conduite par M. de Lesseps. On lui doit le *Percement de l'isthme de Panama* (1875, in-8) et *Dupleix* (1881, 2 vol. in-8).

— M. le docteur François-Armand Moreau, membre de l'Académie de médecine, section d'anatomie et de physiologie, et de la Société de biologie, est mort à Paris à la fin de juillet, à l'âge de 58 ans. C'était un physiologiste distingué, un élève de Claude Bernard. On lui doit plusieurs travaux importants notamment sur la vessie natatoire des poissons, sur la voix des poissons, sur la torpille électrique, sur l'action du sulfate de magnésie, sur les nerfs vasculaires. L'Académie des sciences a récompensé ses travaux en lui décernant le prix de physiologie expérimentale. Une partie de ses travaux a été publiée sous le titre de : *Mémoires de physiologie*, *Vessie natatoire*, *Torpille électrique*, *Intestins*, *Nerfs vasculaires* (1877, in-8).

— M. Paul-Marie-Stanislas Honoré d'Albert duc de Chaulnes et de Picquigny, né le 1er février 1852, au château de Dampierre (Seine-et-Oise) vient de s'éteindre en son château de Sablé le 25 septembre à l'âge de 29 ans. Petit-fils du duc de Luynes, il tenait de lui son goût pour tout ce qui est noble et beau. Pendant la guerre de 1871, il fut malgré son jeune âge au premier rang des défenseurs de la patrie à côté de son frère, le duc de Luynes, qui trouva à Patay une mort glorieuse. Pour beaucoup d'artistes et de littérateurs, il fut un Mécène discret et généreux ; les œuvres de charité chrétienne trouvèrent toujours son cœur et sa bourse ouverte : un grand nombre se faisaient un honneur de le compter parmi leurs membres. Tant que sa santé le lui permit, il présida le comité du Musée des arts décoratifs qu'il a enrichi d'objets précieux. On lui doit, croyons-nous, une étude sur *l'Abbaye de Solesmes* publiée dans la *Revue du Mainé*.

— Le baron J. B. Nothomb, né à Messancy, le 3 juillet 1805, est mort subitement à Berlin le 16 septembre. Reçu en 1826 docteur en droit à l'université de Liège, Nothomb, au lendemain de l'insurrection du 25 août 1830, fut nommé secrétaire de la commission chargée de rédiger la constitution belge. Le 3 novembre 1830, il était élu député au Congrès par trois districts et optait pour Arlon. Il prit une part importante aux travaux du Congrès où il

défendit éloquemment le système monarchique et les libertés constitutionnelles. Ce fut lui qui négocia à Londres le célèbre traité des dix-huit articles et aplanit les difficultés diplomatiques que rencontrait la jeune nationalité belge. En 1837, Nothomb fut chargé du ministère des travaux publics et, le 13 avril 1841, il devenait le chef du cabinet qui se constitua après la retraite de MM. Lebeau et Rogier. Le 5 août 1845 ce ministère tomba et le baron Nothomb fut nommé ministre plénipotentiaire à Berlin où pendant 36 ans il a continué à servir utilement son pays. Rappelons que c'est sous son ministère que fut votée la fameuse loi de 1842 sur l'enseignement primaire, chef-d'œuvre législatif détruit le 1er juillet 1879 par la haine religieuse et l'intolérance du libéralisme belge. Le seul livre qu'écrivit le baron Nothomb, son *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, parut en 1833. Une seconde édition avec préface nouvelle a paru en 1875. — Avec l'illustre homme d'Etat disparaît un des acteurs les plus importants des événements de 1830 et le dernier représentant de ce groupe célèbre de libéraux *unionistes*, dont l'alliance loyale avec les catholiques a contribué à la fondation du royaume belge, de son indépendance et de ses libertés publiques.

— Le poète dramatique et lyrique Vittorio Salmini vient de mourir à Venise. Il était né en 1832. Il entra à dix-huit ans dans la carrière littéraire par un drame en prose écrit avec la collaboration de M. Fambri, *Lorenzino de Medici* (1850). De 1850 à 1859 il fit représenter, toujours aidé par le même collaborateur : *Un honnête homme*, *Réhabilitation*, *Agrippa Posthumus*, tragédie de forme antique, *la Théocratie*, *Torquato Tasso*. En 1859, devenu suspect à l'Autriche comme patriote et comme écrivain, il fut enfermé à la forteresse de Josephstadt, d'où Villafranca le délivra. Désormais il composa seul et donna successivement à la scène *Santo e patrizio*, drame populaire qui obtint un immense succès, d'autres drames ou tragédies, la plupart en vers, *Grégoire* VII, un nouveau *Lorenzino de Medici*, *Jeanne d'Arc*, *Violante*, *Ciel et terre*, *Cetgus*, *Potesta patria* (puissance paternelle), *Mahomet* II, *les Fils du siècle*, poème moderne, *Madame Roland*, drame en prose. En 1879 parut son *Polychordon*, recueil de poésies lyriques auquel la presse italienne et étrangère s'accorda à donner les plus grands éloges. On y remarqua surtout *l'Ave Cœsar*, *A Pie IX*, *les Noces d'argent*, *Lesbia*. Il laisse enfin un poème posthume, *Venezia*, monument élevé à la gloire de sa patrie qu'il a tant aimée.

— Le comte Thomas Gherardi del Testa, célèbre auteur dramatique italien, est mort le 10 septembre à Pistoia (Toscane), âgé de soixante-trois ans. Il était né en 1818 à Terricinola, près Pise, où il fit ses études. Il étudia d'abord le droit et se fit recevoir docteur à dix-huit ans. A 23 ans, il plaidait comme avocat, écrivait dans les journaux et publiait des romans. Puis il se tourna vers le théâtre et s'efforça de ramener le public vers le goût du théâtre national. Sa première pièce, *une Folle ambition*, jouée par Mme Ristori, obtint un immense succès ; mais elle fut attribuée à une autre plume. Il donna bientôt après : *Vanité et Caprice*, *un Moment d'erreur*, *un Voyage d'instruction* et plus de vingt autres pièces représentées en Italie, dont les plus remarquables sont : *la Conscience élastique*, *On ne plaisante pas avec les hommes*, *Maîtresse et mère*, *Gustave III*, *Promettre et tenir*, *la Farine du Diable*. M. Gherardi del Testa prit en 1848 les armes pour l'indépendance de sa patrie et fut fait prisonnier par les Autrichiens.

— M. Archibald Billing, le doyen des médecins de Londres, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ancien élève des universités de Dublin et

d'Oxford vice-président de la Société royale médicale, ancien professeur de l'Université de Londres et membre ou président de nombreuses sociétés savantes de la Grande-Bretagne, il a écrit dans des organes spéciaux, le *Lancet*, la *Médical Gazette*, de nombreux articles de médecine et de physiologie. Il a publié, en outre, des *Observations pratiques sur les maladies des poumons et du cœur*, et les *Premiers principes de médecine* traduits en français par M. A. Chéreau sur la 4e édition (in-8, 1847).

— On annonce encore la mort de M. Pietro Cossa, poète tragique italien, né à Rome, auteur de *Néron*, *Messaline*, *Cléopâtre*, *les Borgia*, *les Napolitains en* 1799, mort à Livourne à l'âge de 48 ans ; — de M. Gaston Gaillardin, rédacteur du *Soir*, ancien rédacteur de la *Presse* et secrétaire de la direction des ambulances de la presse; — de M. Emile Hemery, secrétaire de la rédaction de la *Petite Presse* et du *Peuple français*, auteur de plusieurs libretti : *le Roi d'Yvetot*, la *Girouette*, etc., mort à Saint-Aubin (Seine-Inférieure) à 48 ans ; — de M. Adrien Dubouché, fondateur de l'École et du Musée céramique de Limoges qu'il a enrichi de ses dons et collaborateur de l'*Art*, mort à Jarnac le 26 septembre ; — de M. Louis-Hippolyte Mennessier, ancien directeur du journal l'*Union* de Paris, mort à Metz le 24 septembre à l'âge de 85 ans; — de M. Desoer, doyen de la presse belge, propriétaire et directeur du *Journal de Liége*, depuis plus de cinquante ans, né le 8 octobre 1798.

Institut. — *Académie française*. L'Académie a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour le dernier trimestre: M. Xavier Marmier, directeur, M. Legouvé, chancelier.

École française orientale du Caire.— Le ministre de l'instruction publique a communiqué à l'Académie des inscriptions ce rapport qui lui a été fait par M. Maspero, sur les travaux des membres de l'école durant la première année : « A peine arrivés au Caire, les élèves et le directeur se sont mis à l'œuvre. Je ne puis, ajoute M. Maspero, mettre à l'actif de l'école les fouilles que j'ai exécutées pour le compte du gouvernement égyptien, mais je ne puis oublier que j'ai été puissamment aidé dans mes premiers travaux par M. Eug. Lefébure et par MM. Bouriant et Loret, élèves de la section d'égyptologie. MM. Bouriant et Loret ont entrepris l'inventaire des monuments non classés que renferment les magasins du musée du Louvre. Dans l'intervalle, ils ont rédigé chacun un mémoire; M. Bouriant a étudié la bibliothèque du patriarcat copte et en a tiré les quatorze premiers chapitres de la version memphitique du Livre de la Sagesse. Il a retrouvé deux manuscrits de la version thébaine des constitutions apostoliques; il a étudié et copié une cinquantaine de feuillets renfermant des fragments de la version thébaine du Nouveau-Testament encore inédits et de plusieurs vies de saints, entre autres de saint Georges. M. Loret a étudié et classé environ 2,000 statuettes funéraires du musée de Boulaq. Il a commencé, dans le Recueil du ministère, la publication et le commentaire d'une longue inscription de Denderah, relative à la mort et à la résurrection d'Osiris. Aidé de MM. Bouriant et Loret, M. Lefébure a dressé le catalogue des momies royales découvertes cette année à Deïr-el-Bahri. M. Dulac, élève de la section d'arabe, s'est exercé, dans la bibliothèque khédiviale, au déchiffrement des manuscrits. Il s'est arrêté à l'idée de publier une sorte de chrestomathie du dialecte d'Egypte. »

Congrès international de Géographie.—Le troisième congrès international de géographie s'est tenu à Venise dans le courant du mois de septembre dernier; il a été accompagné d'une exposition géographique à laquelle la Librairie

de la Société bibliographique avait pris part. Elle avait exposé les premiers volumes de la jolie collection des *Voyages et découvertes géographiques*, publiée sous la direction de M. Richard Cortambert et la belle carte de Palestine de M. Victor Guérin. Ce magnifique travail a valu à son auteur une médaille d'argent; quant au directeur de la librairie, M. Maurice Tardieu, il a obtenu une mention honorable.

On sait les liens étroits qui rattachent à la Société bibliographique la Revue géographique, l'*Exploration*. Cet intéressant recueil a été aussi l'objet d'une distinction flatteuse : la récompense méritée qu'il a obtenue a été décernée sous le nom de notre confrère, M. Alexis Delaire, secrétaire du comité de patronage de l'*Exploration*.

Une des conséquences du Congrès géographique de Venise et de l'exposition géographique internationale, au Palais-Royal a été de provoquer la publication d'un certain nombre de livres et de brochures, dont il nous semble intéressant de signaler dès aujourd'hui les principaux.

L'Institut Vénitien des sciences, lettres et arts, a fait imprimer un nouveau volume du prof. abbé Beltrame : *Il fiume bianco e il Dénka* (Verona, Civelli, 1881, in-12, 323 p. et carte), faisant suite à l'ouvrage du même auteur. *Il Sénnaar e lo Sciængàllah*, publié en 1879, en 2 vol. in-12.

L'éditeur Münter (successeur d'Ongania), auquel nous devons de remarquables publications héliographiques, et qui a donné dernièrement encore, pour la Société de l'Orient latin, la reproduction d'une partie d'un manuscrit de Saint-Marc, sous le titre de *De Passagiis in Terram Sanctam*, a mis en vente un *fac-simile chromolithographié de la Mappemonde de Fra Mauro* (12 planches, formant une surface de 4 m. 48, tirées à 200 exemplaires) et un *Recueil de mappemondes et cartes nautiques du treizième au seizième siècle*, tiré des collections publiques d'Italie, publié avec le concours du professeur Fischer.

Le Catalogue officiel de l'exposition, rédigé en italien forme deux volumes publiés sous ce titre : *Terzo Congresso geografico internazionale, Venezia*, 1881. — *Catalogo generale degli oggetti esposti compilato per cura del comitato ordinatore* (Venezia, Naratovich, 1881, in-8, 1re partie xv-274 p. 2me partie, 263 et 101 p., appendice 20 p.). En outre, un certain nombre de pays ont fait paraître des catalogues spéciaux, soit en français, soit dans la langue nationale; nous citerons seulement l'Espagne, les colonies anglaises de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud, la Suisse, dont le catalogue est accompagné d'une notice sur la cartographie suisse (Berne, Stampfli). Les mekhitaristes de Saint-Lazare, de Venise, ont joint à leur exposition une notice intéressante du P. Léon Alishan, intitulée : *Geonomia Armena col rapporto alla mostra Veneto-Armena, nell' occasione del terzo Congresso geographico internazionale* (Venezia, tip. di S. Lazzaro, 1881, in-8, 19 p.). Les Pays-Bas ont donné les épreuves d'une bibliographie géographique des Indes néerlandaises, de 1865 à 1880, qui sera utilement consultée : *Proeve eener geographische bibliographie van Nederlandsch Oost-Indie, voor de jaren* 1865-1880, *door Dr C. M. Kam* (Utrecht, Beijers, 1881, xvi-128 p.). M. Andrea Marcello, exposant un certain nombre de cartes des anciennes possessions des Vénitiens, les a accompagnées d'une notice, renfermant diverses relations inédites sur les îles du Levant, Sebenico et la Canée, intitulée : *Sopra alcune carte manoscritte presentate all esposizione internationale geografica di Venezia. Lettera e documenti* (Venezia, Naratovich, 1881, in-8, 61 p.). Le prof. Ellora a donné sous le titre : *Italia e China*, une notice sur le collège Chinois (Regio collegio Asiatico di Napoli) et le prof. Rinaldo Fulin a fait imprimer

également son discours : *Dell' attitudine di Venezia dinanzi ai grandi Viaggi marittimi del secolo XV*. Mentionnons encore deux publications importantes du savant et infatigable archiviste de Gênes, le chevalier Cornelio Desimoni : *Intorno a Giovanni Caboto, genevese, scriptore del Labrador e di altre regioni dell, alta America Settentrionale*, et *Intorno al fiorentino Giovanni Verrazzano, scriptore, in nome della Francia, di regioni nell, America Settentrionale* (*Studio seconde*). Genova, 1881, in-8, 63 et 78 p. (Extrait des *Atti della Societa Ligure di Storia Patria*).

Le Municipe de Venise avait confié à MM. Fulin et Molmenti le soin de refondre la description de Venise, de Selvatico et Lazzari, et, grâce au concours de plusieurs érudits vénitiens et notamment du commandeur Barozzi, l'imprimerie Antonelli a publié une nouvelle édition de cet utile ouvrage, sous le titre de : *Guida artistica e storica di Venezia e delle isole circonvicine*. Il en a été de même pour le Musée Correr, nouvellement réorganisé et augmenté de la collection Miani : *Guida del Museo Civico e raccolta Correr di Venezia* (Venezia, tip. Emiliana, 1881, in-8, VIII-116 p.).

Lors des excursions de Padoue et de Murano, les publications suivantes ont été offertes aux membres du Congrès : A. Tolomei. *La Cappella degli Scrovigni e l'arena di Padova. Nuovi appunti e ricordi.* XX *sept.* 1881. Padova, Frat. Salmin, 1881, in-12, 71 p. avec photogr. et plan). — V. Zanetti, *Piccola guida di Murano e delle sue officine* (Venezia, Naratovich, in-18). — Lorenzo Radi, *Sugli Smalti per musaici* — ainsi qu'un numéro spécial de la *Voce di Murano* (22 sept. 1881), rédigé par l'abbé Zanetti, et renfermant des documents sur Marco Polo et sur l'impulsion donnée par ce grand voyageur à la fabrication des perles à Murano.

Chaque jour, un bulletin in-folio de quatre pages était publié par les soins du comité du Congrès sous le titre de *Diario*, mais, cette publication qui a eu douze numéros (Venezia, tipogr. dell Emporio, 31 août-22 sept.) ne donne en dehors des ordres du jour et renseignements généraux, que les discours prononcés dans les séances générales. Sous le titre : *Venezia e il Congresso*, une publication artistique, in-folio, ornée de dessins et de fac-similé a été mise en vente, au bénéfice de l'expéditition Bove (16 p. de texte et 12 de gravures.) — Signalons encore plusieurs recueils de poésies, et notamment *Il Genio de Popoli*, du prof. Oreffice, avec traduction en onze langues.

COMTE DE M.

CONCOURS. — Le Ministère de l'Agriculture à Rome met au concours les deux monographies suivantes : — Monographie sur la structure, les fonctions vitales et les maladies des orangers, citronniers, etc., en un mot de toutes les espèces et variétés du genre cytrus, à l'effet d'en améliorer la culture et d'en guérir les maladies.— Monographie descriptive de toutes les espèces du genre cytrus cultivées en Italie. — Les prix sont de 3,000 francs. Les mémoires peuvent être écrits dans toutes les langues, mais à condition d'être accompagnés d'une version italienne. Ils doivent être adressés au ministère de l'Agriculture à Rome avant le 31 décembre 1882.

— Le gouvernement de la Crète a offert un prix de 40,000 gr. auquel le gouverneur a ajouté 10,000 gr., pour la meilleure histoire de cette île en grec moderne. Le programme de cet ouvrage se compose de deux parties : la première est l'histoire de la Crète depuis les temps anciens jusqu'à l'acquisition de cette île par les Vénitiens au XIIe siècle ; la seconde, l'histoire de l'île sous la domination des Vénitiens et des Turcs. Les manuscrits

de la première partie devront être envoyés au Gouverneur du 1er au 13 août 1883 ; le prix sera de 20,000 gr. Les manuscrits de la seconde, ont jusqu'au 1er août 1885 ; il y aura un prix de 30,000 gr.

Université catholique de Louvain. — « Dans leur réunion du 15 septembre, NN. SS. les Evêques ont accepté la démission offerte par M. Périn et admis ses droits a l'éméritat. M. Poullet, docteur en droit et en sciences politiques et administratives, membre de l'Académie et de la Commission royale d'histoire, professeur d'histoire nationale et d'histoire politique moderne, a été chargé du *cours de droit public*. On sait que M. Poullet a eu plusieurs mémoires couronnés sur l'histoire du droit public en Belgique et que son travail sur les *Constitutions nationales* a obtenu le prix de Stassart de l'Académie. L'éloge de M. Poullet n'est plus à faire. C'est un nom dont l'université et le pays peuvent être fiers. M. Descamps, professeur d'encyclopédie du droit, de droit naturel et de droit administratif, a été nommé professeur de droit des gens. M. Descamps est l'auteur de deux remarquables travaux, l'un sur l'*Action du Christianisme dans la science et dans les lois*, l'autre sur les *Harmonies du droit naturel et du droit chrétien*. M. Brants, professeur d'économie sociale au point de vue des intérêts agricoles, d'histoire des classes rurales et de droit rural, est nommé *professeur d'économie politique*. M. Brants a déjà eu un mémoire couronné sur cette matière. M. Ponthière, professeur de métallurgie, et M. Bruylants, professeur de pharmacie théorique et pratique, sont nommés l'un et l'autre professeurs ordinaires. M. Thumis, chargé de cours dans l'Ecole supérieure d'agriculture, a été nommé professeur agrégé. Deux nouveaux cours ont été créés : le cours *d'histochimie, chimie physiologique*, et un cours *d'application de l'électricité*. L'Université catholique prend les devants et se met résolûment à la tête du mouvement scientifique. Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université, a bien voulu se charger du *cours de Religion*.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 septembre, M. Jules Oppert a continué la lecture de son mémoire sur l'inscription d'Assurbanhabal. M. Victor Guérin a achevé la lecture de son mémoire sur le temple de Jérusalem. — Dans la séance du 9, M. Alfred Maury a fait une communication au sujet de l'ouvrage de M. P. Bonnassieux sur le château de Clagny et Madame de Montespan. M. Pavet de Courteille a donné lecture d'une traduction d'un poème ouigour de Mir Haïder, poète du seizième siècle. — Dans les séances des 16 et 30, M. Ferdinand Delaunay a lu pour M. Egger un mémoire critique sur les recueils d'épigraphie grecque de M. Cauer et de M. Keibel. — Dans la séance du 23, M. Max Muller, associé étranger, a communiqué une note relative à la découverte de monuments sanscrits au Japon. M. J. Derenbourg a communiqué une nouvelle étude sur une inscription hébraïque trouvée à l'entrée du tunnel qui conduit les eaux de la source existant près de la chapelle de la sainte Vierge à la fontaine de Siloé. — Dans la séance du 30, M. le secrétaire perpétuel a communiqué un rapport sur les travaux des élèves de l'école française du Caire. M. J. Derenbourg a présenté une photographie de l'inscription hébraïque de la fontaine de Siloé. M. P.-Ch. Robert a lu un travail sur quelques médaillons contorniates de sa collection. M. Barbier de Meynard a commencé la lecture d'un travail sur les origines de la société musulmane.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 septembre, M. Georges Picot a lu un rapport sur le premier

volume de la publication de M. de Boislisle consacré aux mémoires des intendants, dressés en 1698 pour l'instruction du duc de Bourgogne. M. le docteur Lagneau a lu un mémoire sur la mortalité des enfants assistés en général, et de ceux du département de la Seine en particulier. — Dans la séance du 10, M. Duruy a lu une étude sur l'avènement de l'empereur Constantin. — Dans la séance du 17, M. Jules Zeller a lu une étude sur l'avènement du pape Innocent III et les principes de sa politique. — Dans les séances du 17 et du 24, M. Charles Huit, a lu la première partie d'un mémoire sur Platon à l'Académie. — Dans la séance du 24, M. G. Picot a achevé la lecture du mémoire de M. Chauvet sur la morale de Gallien.

L'Incendie de Magdebourg. — L'incendie de Magdebourg, après l'entrée des Impériaux commandés par Tilly, a été un des épisodes de la guerre de Trente ans les plus faussés et les plus exploités contre Tilly et les catholiques. Schiller a popularisé l'erreur dans son histoire. Les travaux des érudits commencent à en faire justice. Nous signalons tardivement un document qui éclaire le fait et met la responsabilité à la charge de Gustave-Adolphe et de Wallenstein. — C'est le journal de Zacharias Baudhauer, prémontré qui a été témoin oculaire (*La catastrophe de Magdebourg*, 1631. *Extrait du « Diarum » de Zacharias Baudhauer, précédé d'un aperçu historique et critique par Onno Klopp, traduit de l'allemand par M. l'abbé Léon Fauvin*. Paris, Palmé; Vienne, Charles Sartory; Prague, J.-G. Clavé, in-18 de 134 p.). On n'en donne ici que la partie relative à la prise de Magdebourg, texte latin avec traduction en français (p. 87-128); il est commenté par M. Onno Klopp (p. 7-86), auteur d'une histoire de Tilly, qui apprécie le document et expose nettement la question.

Henri de Mesmes. — Nous devons à M. Édouard Frémy une excellente analyse des *Mémoires de Henri de Mesmes* (*La vie publique et privée d'un homme d'état au XVe siècle. Henri de Mesmes, seigneur de Roissy et de Malassise, d'après ses mémoires.* (Paris, Jules Gervais, 1881, gr. in-8 de 52 p. Extrait du *Correspondant*), mémoires dont le brouillon et deux copies sont conservés à la Bibliothèque nationale. Joignant à cette analyse un grand nombre de renseignements divers, M. Frémy retrace, en somme, une biographie complète de celui que Jean le Laboureur a qualifié de *très grand, habile et subtil personnage d'estat*. On lira cette notice avec d'autant plus de plaisir, qu'elle est émaillée des plus curieuses citations empruntées, tantôt à l'autobiographie de Henri de Mesmes, tantôt aux poésies de Passerat, qui fut le protégé et l'ami de la maison. Le narrateur célèbre avec une sympathie communicative les vertus de son héros. Le chaleureux écrivain mérite en lui autant d'éloges que le fidèle historien. Nous noterons seulement, dans cette notice si bien faite, deux petites lacunes. M. Frémy n'a pas mentionné les importantes observations de M. Léopold Delisle sur la généalogie de la famille de Mesmes (*Notice sur le psautier d'Ingeburge*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXVIII, p. 201-240). Il n'a pas mentionné non plus un passage des *Causeries d'un curieux* où M. Feuillet de Conches parle ainsi (t. III, p. 146) des mémoires de Henri de Mesmes : « Mémoires fort courts, mais intéressants, dont on a publié, en 1760, un texte fort altéré, que nous pensons à rétablir un jour dans sa pureté, d'après l'original que nous possédons. » — T. de L.

Les Ligueurs de Livré. — M. E. Frain a publié le second volume qu'il avait annoncé sur les *Mœurs et Coutumes des familles bretonnes avant 1789, démontrées à l'aide de documents tirés pour la plupart d'archives domestiques*. Il a pour titre : *Les Ligueurs de Livré, Mecé, Izé, leurs alliés et descendants* (Rennes,

Plihon; Vitré, J. Guays, 1881, pet. in-4 de 182 p., sur papier vergé, tiré à 100 exemplaires: 6 fr.). C'est un recueil curieux et intéressant de testaments, d'inventaires, d'actes de donations du seizième et du dix-septième siècle; il y a même des pièces du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. On prend sur le fait la vie de nos ancêtres; on admire leur esprit de foi, le soin minutieux qu'ils apportent au règlement de leurs affaires, leur amour de la famille, leur respect de la tradition, la sagesse de leurs recommandations. On y voit quel était le genre de relations des diverses classes entre elles, des maîtres et des serviteurs, ce qu'était l'ameublement, l'instruction, où en était déjà le morcellement de la propriété. M. Frain commente toutes ces pièces avec sobriété, dans une forme archaïque qui le ferait prendre pour un contemporain des Lambert, des Béziel, des du Feu, des Turquan, tant il sait avec leur style prendre leur esprit. Une table des noms propres satisfera ceux qui aiment l'histoire et les généalogies; la table des matières permet d'embrasser d'un coup d'œil l'intérêt de ce recueil.

— Le tome Ier de l'*Histoire de Charles VII*, par M. de Beaucourt, qui est consacré à la période du Dauphin (1403-1422), paraîtra le 15 novembre.

— M. A. de Lapparent, ancien ingénieur au corps des mines, le savant et sympathique professeur de l'Institut catholique de Paris, publie chez l'éditeur Savy, un *Traité de géologie* qui formera un volume grand in-8 de onze cents pages, avec trois cents gravures dans le texte, du prix de vingt francs. Les deux premiers fascicules sont déjà parus.

— Vient de paraître le 1er fascicule de la *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, commencée sous les auspices de M. Michel Moring, continuée par M. Ch. Quentin, publiée par M. Brièle, archiviste de l'administration. Tome Ier. *Délibération de l'ancien bureau de l'Hôtel-Dieu* (in-4, imprimerie nationale).

Angleterre. — On vient de publier à Londres un volume de *Lettres et Mémoires du cardinal Allen*, de 1567 à 1612, tirés des Archives du Vatican, du *British Museum*, de la bibliothèque du collège anglais de Rome, de celui de Valladolid, des archives de Simancas, etc. Cette publication jettera un jour nouveau sur la politique intérieure et extérieure du règne d'Elisabeth et des commencements de Jacques Ier.

— Le capitaine Bingham va faire paraître prochainement un ouvrage intitulé: *Mariages des Bonaparte*. On y voit la liaison qui unit ces mariages avec la fatale expédition de Russie et l'inique invasion de l'Espagne.

— Une session de la Société aristotélienne pour l'étude systématique de la philosophie, a eu lieu à Londres, le 10 octobre.

— Une *Société internationale de musique, de drame et de littérature* vient de se former en Angleterre sur le modèle de la *Société française des auteurs, compositeurs et éditeurs*, qui a une agence en Angleterre.

— MM. Bell, de Londres, vont publier un savant traité *Des particules grecques et de leurs combinaisons*, par le Dr Paley.

— On a annoncé la vente prochaine de la bibliothèque Sunderland, formée de 20,000 volumes réunis par le comte de Sunderland, ministre de la reine Anne, et parmi lesquels des classiques latins sur vélin de la seconde moitié du quinzième siècle, et des ouvrages sur l'Amérique. Elle se trouve au château de Blenheim, propriété du duc de Marlborough.

— On va bientôt publier une nouvelle édition du *Dictionnaire impérial de la langue anglaise*, par Ogilvie. Il formera 4 volumes; cette édition contient 30,000 mots nouveaux.

— La Société des *Anciens textes anglais* publie cette année la première partie des *Vies des saints*, en anglo-saxon ; le *Catholicon* et les *romans anglais de Charlemagne*.

— M. Gomme a terminé, pour la Société des Index, l'Index des titres de tous les mémoires contenus dans les *transactions* de la Société archéologique. Cet index forme un gros volume.

Allemagne. — Les conservateurs de la bibliothèque publique de Dresde, très riche en manuscrits d'ancien allemand et des différents idiomes d'Orient, vont publier chez Teubner, à Leipzig un catalogue de leurs trésors. Le travail est confié à M. Schnorr, secrétaire de la bibliothèque, et comprendra environ 6,000 manuscrits d'ancien allemand seulement. Les Orientaux ont été décrits en 1831 par H. O. Fleischer.

— Depuis le 1er octobre, une nouvelle revue philologique hebdomadaire paraît chez Calvary, à Berlin, sous le titre de *Philologische Wochenschrift*. Elle est dirigée par M. W. Hirschfelder avec la collaboration de MM. G. Andersen et H. Heller. Le premier numéro contient des comptes-rendus, une bibliographie, la liste des cours de philologie dans les universités allemandes et les titres des dissertations philologiques publiées en 1881 dans les Programmes des Gymnases ; enfin de Personal-Nachrichten et des nouvelles. Prix : 24 marcs par an.

Autriche.— Un des points qui sera mis en discussion dans le Congrès international des hommes de lettres qui se tient à Vienne, est l'inexactitude avec lequel sont employés les types étrangers de caractères dans la littérature de tous les pays.

Espagne. — Un comité composé des membres les plus distingués du clergé séculier et régulier d'Espagne, ainsi que d'un certain nombre de laïques très connus par leurs travaux littéraires s'est formé récemment à l'effet de préparer la publication prochaine d'une grande Vie des Saints d'Espagne. L'ouvrage aura pour titre *Novisimo año cristiano y Santoral Español* et formera douze forts in-4°, soit un volume pour chaque mois de l'année avec papier de choix, gravures, etc. Le Comité a pour directeur général le R. P. Fidèle Fita, de la compagnie de Jésus. Parmi les membres nous nous plaisons à signaler Dom Sebastien Fernandez, ancien Bénédictin de Silos, le P. Nicolas Malo, de l'ordre de Saint-François, le P. Vigil, Dominicain, et parmi les laïques le marquis de Pidal, et M. Menendez Pelayo, dont la réputation est déjà européenne. On souscrit dès à présent chez l'éditeur Dom M. Riera, Madrid, calle de Peligros, n° 20.

Italie.— Le cardinal Pitra, le savant bibliothécaire du Vatican, écrit à un correspondant : « L'impression de nos catalogues, dont le texte est prêt, commencera l'hiver prochain. »

— Le cardinal Narducci, bibliothécaire de l'Université de Rome, a obtenu du gouvernement italien, l'impression d'un catalogue général de tous les livres des bibliothèques publiques d'Italie.

Pays-Bas.— Le Dr Kern, de Leyde, prépare une nouvelle édition de l'ouvrage indien *Saddharmapundarika*, sur le plus ancien manuscrit qui existe en Europe de cet ouvrage, à la bibliothèque de Cambridge. Ce manuscrit est du xie siècle.

Suisse.— La Société historique de la Suisse romande a tenu sa séance annuelle dans la vieille cité romaine d'Orbe (canton de Vaud). On s'y est beaucoup occupé de l'histoire de cette ville sous la domination romaine et bourguignonne. La reine Brunehaud fut emprisonnée à Orbe, et les trois fils du roi Lothaire s'y partagèrent les possessions de leur père.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *La Sainte-Bible. Le langage symbolique et le sens spirituel des saintes écritures* (partie de l'introduction générale), par Le Blanc d'Ambonne (grand in-8, Lethielleux). — *Le Catéchisme du mariage, ou la préparation, les cérémonies et les grands devoirs de ce saint état*, par l'abbé Fr. d'Aoste (in-12, Palmé). — *Sujets de méditations pour une année sur les quatre parties de la doctrine chrétienne*, par le P. Henri Fournel (in-12, libr. de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Conférences ecclésiastiques prêchées dans un grand nombre de diocèses à propos des retraites pastorales*, par le Rdme Père Laurent d'Aoste (2 vol. in-8, Palmé). — *Œuvres polémiques* de Mgr Freppel. 2e série (in-12, Palmé). — *La Critique intransigeante et les services qu'elle rend à la science apologétique*, par Mgr Perraud (broch. in-8, Autun, libr. Dejussieu). — *Un fragment du commentaire de M. Darmesteter sur le Vendidad*, par Ch. de Harlez (broch. in-8, Peeters, à Louvain). — *Parrains et marraines : étude Liturgico-historique*, par l'abbé J. Corblet (broch. in-8, Baur). — *Le Livre d'or de la magistrature dans le ressort de la cour de Douai* (in-8, Duramon). — *Le Chemin de la vie*, par Jean Lander, précédé d'une préface par Ernest Hello (in-12, Palmé). — *Trahison positiviste*, par l'abbé Victor Aubin (in-8, impr. Levé). — *Traité de géologie*, par A. de Lapparent. 1er fascicule (gr. in-8, Savy). — *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube*, par Ars. Thévenot (gr. in-8, Menu, à Paris, et Lacroix, à Troyes). — *Poésies inédites de Lamartine*, publiées par Mlle Valentine de Lamartine (in-12, Hachette). — *France*, chants, poèmes et paysages, par MM. David, Guibert, Hervo, Mieusset et Tailhand (in-18, Ollendorf). — *Monsieur le Ministre*, roman parisien, par Jules Claretie (in-12, Dentu). — *Les Épaves*, poésies, par Ferdinand Dugué (in-12, Dentu). — *Le Fruit de l'arbre*, par A. Devoille (in-12, Blériot). — *Le Comte de Kappyanyi*, récit hongrois, par Victor Meignan (in-12, Plon). — *Essais dramatiques et religieux*, par l'abbé A. Pravaz (in-12, Blériot). — *Les Petites filles d'Ève*, par le comte Jeneséki (in-12, Dentu). — *Un tournoi de trois pucelles en l'honneur de Jeanne d'Arc*, lettres inédites de Conrart, de mademoiselle de Scudéry et de mademoiselle du Moulin, publiées par Ed. de Barthélemy et René Kerviler (in-8, Picard). — *Vie de saint Benoît-Joseph Labre* (in-18, impr. de l'Œuvre de Saint-Paul, à Paris). — *Cours de géographie universelle. — La Turquie*, par l'abbé Durand (gr. in-8, impr.-libr. de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Précis d'histoire des temps modernes* (1453-1880), par G. Dhombres (in-12, Germer-Baillière). — *Histoire d'Allemagne. L'Empire germanique sous les Hohenstauffen. L'empereur Frédéric Barberousse*, par Jules Zeller, membre de l'Institut (in-8, Didier). — *Les Hommes célèbres du dix-neuvième siècle et la Foi chrétienne. Croyants. Convertis*, par l'abbé Saillard, curé de Gièves (in-12, Côte, à Grenoble). — *Voyage en Grèce*, par Henri Belle (in-12, Hachette). — *Voyage en Océanie. Nouvelle-Calédonie, Tahiti et les îles sous le Vent*, etc., par Ch. Blin (in-12, Leguicheux-Gallienne, au Mans). — *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*. Tome I, par M. P.-M. Baudouin (in-8, Vosgien, à Auxerre). — *La Marquise d'Huxelles et ses amis, madame de Sévigné, madame de Bernières, Fouquet*, etc., par Ed. de Barthélemy (in-8, Firmin-Didot). — *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, avec le journal de ses actes*. Tome cinquième, par Henri Wallon (in-8, Hachette). — *L'Instruction publique en France, pendant la Révolution. Discours et rapports de Mirabeau, Talleyrand-Périgord, Condorcet, etc.*, publiés par Ch. Hippeau (in-12, Didier). — *Vie populaire et anecdotique de Henri V*, par G. Vallée (in-18, Palmé).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Jacques Accarias de Sérionne. — On recevrait avec reconnaissance tous les renseignements qu'il serait possible de fournir sur *Jacques Accarias de Sérionne*, publiciste, originaire du Dauphiné et que les biographies indiquent comme étant mort à Vienne, en Autriche, en 1792. Jacques Accarias de Sérionne a été avocat aux Conseils et secrétaire du Roi, et serait l'auteur des ouvrages suivants : *Le Commerce de la Hollande*, 1765, 3 vol. in-12. — *Les intérêts des nations de l'Europe développés relativement au Commerce.* 1766, 2 vol. in-4 ; 1767, 4 vol. in-12. — *Richesse de la Hollande*, 1768, 3 vol. in-12. — *La richesse de l'Angleterre* Vienne, 1771, in-4. — *La liberté de penser et d'écrire.* Vienne, 1775, 2 vol. in-8. — *L'Ordre moral ou développement des principales lois de la nature*, 1780, in-8. — *Situation politique actuelle de l'Europe considérée relativement à l'ordre moral, pour servir de supplément à l'ordre moral*, 1781, in-8. — *Vie de Laurent de Médicis, dit le Magnifique*, traduite du latin de Fabroni. Berlin 1791, in-8. — *Du Commerce des peuples neutres en temps de guerre*, traduit de l'italien de Lampredi. La Haye, 1793, in-8.

Certains de ces ouvrages ne seraient-ils pas l'œuvre du fils de Jacques : Jean-Jacques Accarias de Sérionne, de son vivant chef aux finances, chevalier de la Légiion d'honneur, et mort à Versalles, rue des Bourdonnais, n° 13, le 6 juin 1842, laissant pour héritier M. Laforest (Louis-Charles-Nicolas), avocat à Paris où il habitait, rue Saint-Louis en l'Ile, n 72.

Serait-il possible de savoir ce que sont devenus les papiers de famille et les manuscrits laissés par Jean-Jacques Accarias de Sérionne ?

Accarias,
Conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, membre de la Société bibliographique.

RÉPONSES.

Littérature Anglaise (XXXII, 287). — Les œuvres des Anglais sur la littérature Anglaise sont très nombreuses ; les principales sont indiquées dans l'*Histoire de la Littérature Anglaise*, par M. Henri Taine et aussi dans plusieurs ouvrages anglais comme Chambers : *Cyclopedia of english Literature ;* Cassell's : *English Literature*, etc., etc. — Birmingham (Angleterre). Sam. Timmins.

Bibliographie Irlandaise. (XXXII, 287). — Mon ami feu John Power, l'auteur du *Handy book about books*, m'a donné il y a quelques années une brochure de 25 pages à deux colonnes sur certaines publications irlandaises spécialement périodiques, mais on ne peut regarder ce travail comme une *Bibliothèque irlandaise*. Je crois qu'il n'a jamais publié un tel ouvrage avant sa mort survenue vers 1868. La seule *Bibliotheca Hibernica* que j'ai trouvée a été publiée en 1823, c'est un *Catalogue descriptif d'une Bibliothèque spéciale des livres irlandais*, colligés pour Sir Robert Peel, tiré à 50 exemplaires, et maintenant très rare. — Birmingham (Angleterre). Sam. Timmins.

Le projet de la Bibliotheca Hibernica, annoncé en 1867, par M. J. Power, n'a pas été réalisé. H. G.

Edition des Œuvres de saint Augustin publiée par les Bénédictins (XXXIe, 478). — M. A. V. trouvera une partie des renseignements qu'il désire dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* du R. P. de Backer, à l'article Langlois (J.-B.), tome II, p. 627. Les trois ouvrages de ce dernier qui font mention de l'édition des Œuvres de saint Augustin, par les Bénédictins de Saint-Maur, et de la polémique qui s'ensuivit, portent les titres de : *Lettre de l'abbé D*** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, sur le dernier Tome de leur édition de saint Augustin*, M.DC XCIX, in-12, 72 p. (Cologne, 1699, in-4o de 36 p.) — *Mémoire d'un Docteur en théologie adressé à Messeigneurs les Prélats de France, sur la Réponse d'un théologien des RR. Béné-*

dictins à la Lettre de l'Abbé Allemand (1699, in-12. 128 p.)—*La conduite qu'ont tenue les Pères Bénédictins depuis qu'on a attaqué leur Edition de S. Augustin* (1699, in-12, 79 p.). — L'indication du premier ouvrage est suivie de la nomenclature suivante : *Lettre d'un théologien à un de ses amis sur un Libelle qui a pour titre : Lettre de l'abbé ***, au RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, sur le dernier Tome de leur édition de saint Augustin* (1699, in-12, p. 80), *par D. François Lamy* ; autre édition, in-8.— *Réflexions sur la Lettre d'un Abbé d'Allemagne aux RR. PP. de la Congrégation de Saint-Maur sur le dernier Tome de leur Edition de saint Augustin.* A Monseigneur l'Evesque de ***, par D. Denys de Sainte-Marthe (1699, in-12 89). — *Lettre d'un Ecclésiastique au R. P. E. L. J.* (Emeric Langlois, Jésuite) *sur celle qu'il a écrite aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Touchant le dernier Tome de leur édition de saint Augustin* (Osnabruck, Bielck, 1699, in-12, 180 p.) ; nouvelle édit. corrigée et beaucoup augmentée (Liège, Hoyoux, 1700, in-12, 219 p.). Cette réponse de D. René Massuet, de la Congrégation de Saint-Maur, en faveur des Bénédictins est adressée au R. P. E. L. J. Il faut J. B. au lieu de E. C'est une erreur qui vient de ce qu'on a attribué la lettre contre l'édition de saint Augustin au P. Emeric Langlois, autre Jésuite, qui vivait dans le même temps ; mais le P. Emeric qui était de Rouen, n'a rien donné au public, et a passé toute sa vie aux missions étrangères. — *Vindiciæ editionis S. Augustini a Benedictinis adornatæ adversus Epistolam Abbatis Germoni. Authore* D. B. de Rivière (Berne de Montfaucon.) Rome, 1699, Komarek, in-12, 72 p.). — *Vindiciæ editionis sancti Augustini a Benedictinis adornatæ, adversus Epistolam Abbatis Germani.* Auctore D. B. de Rivière (Antverpiæ justa exempla editum Romæ typis Jo. Jacobi Komarek, 1700, in-8o, 92 p. en latin et en français). — *Défense de l'édition des Œuvres de saint Augustin faite par les PP. Bénédictins pour servir de réponse à la lettre d'un Abbé Allemand* (Anvers, 1700, in-8, et français). C'est une éditio *Vindiciæ...* M. Valery (Correspo Mabillon et de Maufaucon, 1849, III, p. 57), dit que cett ponse eut beaucoup de succ Italie et qu'elle fut réimprim France. — *Lettre d'un docte Sorbonne touchant le Mémoire Docteur en Théologie, adressé à seigneurs les Prélats de France les Bénédictins* (1699, in-12, 61 *Lettre d'un Abbé commandata RR. PP. Bénédictins de la C gation de Saint-Maur* (1699, 27 p.). — *Lettre d'un Bénédicti réformé, aux RR. PP. Bénédicti la Congrégation de Saint-Maur* (in-12, 21 p.). — *Plainte de l'A giste des Bénédictins à Messeigneu Prélats de France* (in-12, 131 p. *Defensio Amaldina, seu analyti nopsis de correctione et gratia Antonio Arnaldo doctore et sorb bonico anno 1664, ab omnibus hensorum calamniis vindicata* verpiæ [Reims], in-12). dom Gesvres. Dom Magnin réimprimer à Genève, chez Barillot (Correspond. de III, p. 52). — *Solution de diver blèmes...* (1699). — *Réflexions nouvelle édition des Ouvrages de Augustin publiée par les Bénédi de la Congrégation de Saint-Maur,* M. Du Hamel (dans la *Bibliot Critiq.* de Sainjore (R. Simon), sterdam, 1708, III, p. 101-116 *Avis donné aux Moines Bénédi lorsqu'ils se mirent en tête de p leur nouvelle Edition des Ouvrag saint Augustin* (Lettre de Ric Simon, Ibid., IV, p. 40-42). — *sur les écrits des Jésuites contr nouvelle édition de saint Aug* Signé L. D. P. B. D. B. P. (1699, 12, 9 p.). — Voyez sur ces é celui qui a pour titre : *Histoire nouvelle édition de saint Aug donnée par les PP. Bénédictins Congrégation de Saint-Maur* (in-4). Cet ouvrage, de dom Vin Thuillier, fut publié après sa m On lui reproche des inexactitude a paru dans la *Bibliothèque Germ que* (T. XXXIII p. 188-222 ; T. XXI p. 13-50 ; T. XXXV, p. 69-101).

Le Gérant : L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

Le *Polibyblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 35, rue de Grenelle.

En souscription à la Librairie de la Société Bibliographique

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la société des antiquaires de France

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1,200 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . 70 fr.
Format in-4, papier supérieur . . . . . 120 fr.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 7 francs.

Ce prix est réduit à 6 francs pour les membres de la Société

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde, nous avons cru qu'il restait à les étendre, à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

SAINT-QUENTIN — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

DEC 15 1881

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIEME SERIE. — TOME TREIZIÈME. — XXXII• DE LA COLLECTION

ONZIÈME LIVRAISON. — NOVEMBRE

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE NOVEMBRE

I. — HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, par M. Léonce Couture.

IV. — COMPTES-RENDUS.

Théologie. — Vigouroux : La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie (p. 412). — Œuvres polémiques de Mgr Freppel, évêque d'Angers (p. 413).

Jurisprudence. — Martin-Sarzaud : Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature (p. 414).

Sciences et Arts. — Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire [publié sous la direction de M. F. Brisson] (p. 416). — Thurston : Histoire de la machine à vapeur (p. 418). — Ant. Saint-Paul : Viollet-le-Duc et son système archéologique (p. 420).

Belles-Lettres. — Fables de Phèdre [avec une traduction littéraire en vers libres, par L. Hervieux] (p. 421). — Poésies de Lamartine [publiées par Mme V. de Lamartine] (p. 422). — Poésies de Lattaignant (p. 423). — Œuvres de Molière (publiées par MM. E. Despois et P. Mesnard] (p. 424).

Histoire. — F. Lenormant : Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques (p. 425). — Mlle Cl. Bader : Sainte Claire d'Assises (p. 427). — Sylvain : Vie du R. P. Hermann, en religion Augustin-Marie, du T.-S.-Sacrement (p. 429). — E. de Barthélemy : La marquise d'Huxelles et ses amis (p. 430). — P. Bonassieux : Le château de Clagny et Madame de Montespan (p. 431). — Correspondance diplomatique du baron de Stael-Holstein [introduction par L. Léouzon le Duc] (p. 432). — Al. de la Berge : En Tunisie (p. 434).

III. — BULLETIN. — A. Faivre & Benoit-Lévy : Code manuel de la presse (p. 436). — Le livre d'or de la magistrature dans le ressort de la cour de Douai (p. 437). — C. Boutry : Un remède social (p. 437). — L. Brunet : La Famille et ses traditions (p. 437). P. Tournafond : Les missions catholiques dans les cinq parties du monde (p. 438). — H. de Bizemont : L'Amérique centrale et le canal de Panama (p. 438). — A. de Brem : Histoire populaire des guerres de la Vendée (p. 439). — A. F. Rio : La petite chouannerie [annotée par H. de D.] (p. 439). — R. P. Limbour : Vie populaire de Pie IX (p. 439).

IV. — VARIÉTÉS. — Une lettre inédite d'un centenaire à Louis XIV.

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Massé, James de Rothschild, Mme Bailly (Claire de Chandeneux), MM. Le Clere de Bussy de Vauchelles, Comtat, Parfait, Houel, etc., etc. — Institut. — Concours et prix. — Université de Louvain. — Congrès. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Académies romaines. — Manifestation en l'honneur de Henri Conscience. — Les manuscrits du Mont Athos. — Les livres de la Perse et de l'Inde. — La grammaire arabe de Chebraoni. — Acta sanctorum et Analecta bollandiana. — Langue et littérature française du moyen-âge. — La chronique de Guillaume le Breton. — La loi de Beaumont. — Le Querolus. — Un nouvel exemplaire annoté des *Essais* de Montaigne. — Lettres inédites de Galilée. — Les impressions microscopiques. — L'abbaye d'Hautvillers. — L'instruction primaire en Champagne avant 1789. — Un soldat centenaire. — Les mécontents de la promotion de l'Ordre du Saint-Esprit en 1661. — Grande bibliothèque provençale. — Publications de l'association littéraire de Stuttgart. — Livres mis à l'Index. — Faits divers. — Publications nouvelles.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

1. *Historia de la filosofia*, por el P. Zeferino GONZALEZ, obispo de Cordoba. Madrid, Aguado (calle de Pontejos, 8), 1878-1879, 3 vol. in-8 de XXXIX-485, 562 et 485 p. Prix : 80 réaux. — 2. *Histoire de la philosophie*, par P. VALLET, professeur de Saint-Sulpice, professeur de philosophie au séminaire d'Issy. Paris, Roger et Chernoviz, 1881. in-12 de 634 p. Prix : 4 fr. — 3. *La morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, par M. GUYAU. 2e *édition*. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-8 de 290 p. Prix : 6 fr. 50. — 4. *Histoire de la philosophie scolastique*, par B. HAURÉAU, membre de l'Institut. Seconde partie. Paris, G. Pedone-Lauriel, 1880, 2 vol. in-8 de 463 et 495 p. Prix : 16 fr. — 5. *Severino Boezio filosofo e i suoi imitatori*, studi di Vincenzo di GIOVANNI. Palerme, L. Pedone-Lauriel, 1880, in-12 de LXX-197 p. Prix : 3 fr. 50. — 6. *Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin ou la Science au moyen âge*, par l'abbé REINHARD DE LIECHTY. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de 252 p. Prix : 1 fr. 25. — 7. *Etude sur le traité du libre arbitre de Vauvenargues*, par l'abbé M. MORLAIS. Paris, Ern. Thorin, 1881, in-8 de 187 p. Prix : 4 fr. — 8. *Philosophes modernes étrangers et français*, par A. FRANCK, membre de l'Institut. Paris, Didier, 1879, in-12 de XI-421 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Il P. Giuseppe Romano e l'ontologismo in Sicilia sulla meta del secolo XIX*. Discorso letto alla R. accad. di sc., lettere ed arti di Palermo da V. DI GIOVANNI. Palermo, 1879, gr. in-8 de 74 p. — 10. *Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle. Traditionalisme et ultramontanisme*, par M. FERRAZ, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Lyon. 2e *édition*. Paris, Didier, 1880, in-8 de V-517 p. Prix : 7 fr. 50.— 11. *La philosophie française contemporaine*, par Paul JANET, membre de l'Institut. Paris, Calmann-Lévy, 1879, gr. in-18 de II-458 p. Prix : 3 fr. 50.

1. — Mgr Gonzalez occupe un rang trop distingué dans la philosophie espagnole et son livre comble une lacune trop fâcheuse dans la littérature catholique pour que nous n'accordions pas une attention particulière à ces trois volumes, bien qu'ils nous soient parvenus un peu tard. Nos communications avec l'Espagne ne sont pas encore en bon train, et du reste on trouvera dans cet article deux ou trois volumes français avec lesquels nous étions tout aussi en retard (pour ne pas dire que les éditeurs se sont mis en retard avec nous), et dont nous avons cru cependant devoir parler à notre aise, parce qu'ils n'ont encore rien ou presque rien perdu de leur intérêt. Il faut en dire autant, à plus forte raison, du livre de l'évêque de Cordoue, écrivain éloquent autant que profond et qui, malgré sa fidélité absolue aux doctrines traditionnelles de son ordre, a su faire admirer de tous la largeur et l'originalité de sa pensée ; à telles enseignes qu'un rationaliste de son pays, M. Manuel de la Revilla, le proclamait, il y a quelques années, « un des plus éminents philosophes espagnols de nos jours. » Il nous semble d'ailleurs que ce nouvel ouvrage du savant dominicain, égal ou supérieur à tout ce qu'il a publié déjà, est le premier manuel catholique qui réponde à ce qu'on exige aujourd'hui, et avec raison, d'une histoire de la philosophie. C'est-à-dire qu'on y trouve, non seu-

lement des analyses exactes et des critiques judicieuses, mais ce qui est l'âme de toute histoire et ce qui a plus de prix encore dans le tableau des progrès et des changements de la pensée et de la science humaines : la recherche et l'intelligence des lois qui président à leurs variations. Tout en rejetant avec énergie l'erreur hegelienne qui traite l'histoire de la philosophie comme une synthèse rigoureuse de la raison pure, comme une construction mathématique où la contingence n'a pas d'accès, l'évêque de Cordoue se moque avec Hegel de ces histoires décousues et fragmentaires, « série d'aventures de chevaliers errants qui se battent pour une beauté qu'ils ne virent jamais, et qui ne laissent après eux que l'amusant souvenir de leurs ridicules entreprises. » Il ne craint pas, pour sa part, de représenter cette histoire comme un tout harmonieux, parce que le mouvement des écoles répond aux divers besoins de la pensée réfléchie et que les conceptions de celle-ci présupposent « une conception spontanée de la raison universelle. » Aussi trouvera-t-on dans ces pages l'unité organique et la continuité de la vie, en même temps que le relevé fidèle des faits particuliers. Une liste préliminaire des auteurs consultés et surtout la rédaction même de l'ouvrage, qui est presque partout de première main, restreignent de beaucoup la portée de ces paroles de la préface : « Ce livre a été écrit, il est vrai, dans la patrie de Sénèque, mais au milieu des nombreuses et graves préoccupations de la charge épiscopale, c'est-à-dire sans loisirs suffisants et surtout sans cette tranquillité d'esprit si nécessaire pour entreprendre et achever des travaux de cette espèce. » Il est vrai que les renseignements de Mgr Gonzalez ne sont pas toujours complets, toujours au courant des derniers travaux d'érudition ; mais la portée de son jugement et la clarté de son exposition compensent bien ce désavantage, qui même n'existe guère que dans le premier volume, consacré à la philosophie païenne.

L'auteur y accorde d'abord une assez large place aux systèmes philosophiques de l'Orient et surtout de l'Inde. Il a jugé cette attention d'autant plus nécessaire que nous assistons à une sorte de renaissance du bouddhisme et que certains écrivains de nos jours attachent à cette vieille doctrine une extrême importance. Toutefois la philosophie grecque, dans ses trois grandes périodes, occupe presque tout le volume. Nous n'y signalerons rien, parce que le mérite de l'auteur est moins dans quelque découverte ou dans des vues absolument nouvelles que dans le juste relief donné à chaque personnage et à chaque doctrine ; nous tenons d'ailleurs à insister tout à l'heure sur la philosophie chrétienne, où la critique moderne a laissé beaucoup plus à faire à notre historien. Il suffit de citer quelques phrases de sa conclusion pour faire voir avec quelle largeur sympathique le pieux thomiste apprécie le travail philosophique de l'antiquité. «... Il faut

reconnaître dans la pensée hellénique un des facteurs les plus importants de la civilisation et du progrès. Il serait souverainement injuste de méconnaître ces services de la philosophie grecque, qui crée et dégage la physique et la cosmologie, dans les luttes et les alternatives des écoles d'Ionie et de Pythagore, de l'atomisme et de l'éléatisme ; qui, dans sa seconde période, crée, déroule et perfectionne la métaphysique, la logique et la psychologie, les sciences morales et politiques, en déployant une fécondité virile dont il y a peu d'exemples dans l'histoire ; qui, dans sa troisième période, cherche à s'élever jusqu'à la connaissance scientifique de Dieu dans ses relations avec l'homme et le monde. Certes elle commit de graves erreurs ; elle ne sut ni préserver les sociétés de la corruption morale, ni supprimer leur organisation vicieuse, ni fonder le droit, ni régulariser et humaniser la guerre ; mais elle sut donner de frappants exemples d'austère moralité ; elle sut combattre de grandes erreurs du polythéisme et mourir avec héroïsme pour la défense de la vérité religieuse. Il ne lui était pas donné d'éviter ces fautes ni de réaliser la réforme sociale, parce qu'il lui manquait le principe divin que le christianisme a donné au monde, principe qui, complétant, dégageant et régénérant la philosophie païenne, devait amener une nouvelle époque dans l'histoire de la philosophie, l'époque de la philosophie chrétienne. »

Le second volume conduit jusqu'au XVIIe siècle cette philosophie renouvelée. L'auteur justifie très bien son titre de chrétienne en montrant que tout système, depuis la chute du paganisme, est chrétien ou *essentiellement* ou *accidentellement* (p. 8). Il ne confond pas d'ailleurs, comme d'autres, la religion et la philosophie, la foi et la science ; il montre, au contraire, dans la défense nécessaire du christianisme contre une école ennemie, la première origine de la philosophie nouvelle, dont le type presque complet lui apparaît dans Clément d'Alexandrie. A côté de l'école de ce large esprit se développe en Afrique une école opposée, l'école séparatiste de Tertullien et de Lactance, qui représente une tendance hostile à la libre recherche, tendance continuée dans l'Église à toutes les époques subséquentes jusqu'à nos jours, où elle a inspiré les fidéistes et les traditionalistes de toute nuance. Une école intermédiaire est celle des apologistes grecs. Enfin saint Augustin, avec son génie profond, ses études platoniciennes et son orthodoxie sévère, fonde définitivement la métaphysique chrétienne dans ses doctrines essentielles sur Dieu et sur l'âme, en même temps qu'il inaugure dans la *Cité de Dieu* la philosophie de l'histoire : « *Science nouvelle* apportée au monde par le christianisme ; science que l'histoire païenne ne pressentit même pas et qui aujourd'hui, sous l'inspiration du rationalisme moderne, se révolte avec une incroyable ingratitude contre la religion du Christ qui lui a

donné l'être (p. 75). » Après ce grand homme, des maîtres plus modestes préparent, au milieu des horreurs de l'invasion barbare, la scolastique qui sauvera, gardera et achèvera bientôt la philosophie chrétienne. Ces maîtres, Boèce, Cassiodore et surtout saint Isidore de Séville, sont l'objet d'une étude attentive et sympathique.

Toutefois, c'est à la scolastique proprement dite que Mgr Gonzalez consacre ses pages les plus neuves et les plus curieuses. Il marque d'abord d'une main sûre les deux caractères essentiels de cette grande doctrine : 1° L'idée chrétienne, dictant une solution fixe des problèmes les plus élevés de la pensée ; 2° le système d'Aristote, fournissant le moule, préparant l'organisation compliquée et harmonieuse de la science. Mais il y ajoute deux éléments secondaires encore importants : le platonisme ou le néoplatonisme, qui avait pénétré, avec les Pères, dans certaines parties de la métaphysique ; et le mysticisme chrétien, qui a son influence spéciale sur tant de doctrines du moyen âge. Après cela, l'illustre auteur partage la scolastique en quatre périodes : de début, de formation, de perfection, de décadence. Dans les siècles de début, brille un génie d'un ordre très élevé, mais qui pose déjà les bases du rationalisme, Scot Erigène. — A l'époque de formation, la querelle des réalistes et des nominalistes domine tout ; ceux-ci, avec Roscelin et Abélard, « honoré dans ces derniers temps d'éloges pour le moins exagérés ; » ceux-là, avec saint Anselme et Guillaume de Champeaux, dont la doctrine, au moins sous sa forme définitive, paraît avoir été vraiment orthodoxe et scientifique. Près de ces deux écoles se placent les platoniciens (Bernard de Chartres), les mystiques de Saint-Victor, les éclectiques Jean de Salisbury, Pierre Lombard, Alain de Lisle, les panthéistes Amaury de Bène et David de Dinan. — C'est naturellement la troisième époque de la scolastique qui fournit à Mgr Gonzalez l'occasion de ses études les plus pleines et les plus étendues. Il se plaît à montrer dans cette grande et pacifique floraison de doctrine le résultat de la fermentation intellectuelle et des travaux accumulés de l'époque précédente, de cette lutte solennelle entre le rationalisme ou le panthéisme théoriques, à qui faisaient écho les hérésies des Albigeois et des Vaudois, et le principe chrétien dont la victoire fut déterminée par les grands ordres mendiants de saint Dominique et de saint François, « providentiellement chargés de résoudre dans un sens chrétien cette grande crise à la fois scientifique, morale et sociale (p. 167). » Puis il analyse sommairement, mais avec la plus grande netteté, les premiers maîtres de cette glorieuse époque, Alexandre de Halès, Guillaume de Paris, Vincent de Beauvais, Albert le Grand surtout, pour s'arrêter longuement (p. 196-246) à saint Thomas d'Aquin, dont il étudie, en autant de chapitres distincts, la vie, le concept scientifique, l'anthropologie, la

cosmologie, la métaphysique et la théodicée, la morale et la politique. Mais après ce tableau si vaste, si complaisant, où se révèlent la profondeur et la sûreté qui distinguaient déjà les *Estudios sobre la filosofia de santo Tomas*, et où la docilité du disciple ne fait jamais tort à la largeur originale d'un penseur très personnel, saint Bonaventure et Roger Bacon sont étudiés avec une sympathie et un soin presque égaux. Au contraire Duns Scot est traité sévèrement, quoique l'auteur lui assigne une place très élevée dans l'histoire de la philosophie : à ses yeux, il est « le Kant du XIIIe siècle ; son scepticisme est le scepticisme possible dans un philosophe chrétien ; le criticisme du docteur subtil est le criticisme de la *Critique de la raison pure*, sans le rationalisme qui anime toute la doctrine du philosophe allemand, et sauf les différences qui tiennent à l'état des esprits et aux conditions de la civilisation à deux moments historiques séparés par un intervalle de cinq siècles (p. 268). » Je signalerai encore l'ontologisme de Henri de Gand et le grand effort unitaire de Raimond Lulle, traité avec une faveur indulgente par l'éminent historien. Ce vaste tableau de la philosophie du XIIIe siècle se termine par un chapitre excellent sur Durand de Saint-Pourçain, que nos historiens de la scolastique nous font si mal connaître. « C'est sans contredit le scolastique le plus indépendant, le plus attaché à l'autonomie de la raison...; aucun autre n'offre un aussi grand nombre de théories opposées aux idées reçues, une telle liberté d'opinions philosophiques et théologiques, une si grande indépendance de pensée ; aucun ne conçut la science humaine, les conditions de son progrès et les droits de la raison, avec tant de largeur d'esprit que lui. Et pourtant les critiques rationalistes et certains historiens de la philosophie glissent pour ainsi dire à côté de Durand, tandis qu'ils s'arrêtent avec complaisance sur les noms d'Abélard et d'Occam, qu'ils présentent comme les seuls défenseurs des droits de la raison au moyen âge. Pourquoi cela ?... *Cur tam varie ?* La raison est simple. Durand plaida pour la liberté de la science sans franchir les limites du principe catholique, sans se révolter contre l'autorité de l'Église et contre la Papauté, tandis que l'amant d'Héloïse et le courtisan de Louis de Bavière, etc. (p. 315).» Je coupe brusquement la citation, que j'ai d'ailleurs abrégée : on voit la portée de la critique au regard des modernes, et la largeur de l'appréciation au sujet d'un philosophe aussi éloigné que possible de l'orthodoxie thomiste. Il faudrait noter encore le soin extrême et la parfaite clarté portés dans l'analyse des philosophes arabes et juifs et dans les conclusions touchant leur influence sur la philosophie chrétienne. Mgr Gonzalez juge qu'elle a été fort exagérée ; il fait remarquer surtout que celui de ces philosophes du dehors qui a exercé l'action la plus profonde sur la scolastique des derniers temps est Avicebron, dont la

critique moderne a démontré la nationalité juive. — Il a cru devoir placer cette partie de son travail à la fin de la période du moyen âge, en dépit de la chronologie et peut-être avec quelque inconvénient quant à la continuité du mouvement doctrinal. Mais la décadence de la scolastique au XIVe et au XVe siècle ne s'offre pas moins avec une précision et un relief saisissants. Les causes en sont d'abord mises dans tout leur jour; elles sont dans le développement des tendances inaugurées par Scot et Durand et dans la vogue croissante de l'averroïsme. Occam, le roi du nouveau nominalisme, marque la déviation définitive de la scolastique, en même temps qu'il pose « les antécédents logiques plus ou moins latents de la moderne philosophie antichrétienne, considérée dans son esprit de critique sceptique, dans ses conclusions positivistes et athées, dans sa morale utilitaire et variable, dans sa psychologie matérialiste, et jusque dans sa politique, laïque et césarienne (p. 328). » Dans cette déchéance trop générale, la vraie philosophie conserve pourtant ses droits. Mgr Gonzalez y rattache, tout en lui reprochant quelques concessions au scepticisme, l'illustre cardinal Pierre d'Ailly, dont il fait (à la différence de la plupart des historiens) un dogmatique et un réaliste. Peut-être a-t-il eu tort de louer encore plus absolument le fameux Bradwardin, dont le système, je le crois du moins, est beaucoup plus voisin du calvinisme que du thomisme.

La période de la Renaissance, dont la caractéristique générale est empruntée à Cousin, reçoit ici bien des additions et des retouches dont nos manuels auraient bon besoin de profiter. Cette période s'appelle ici une crise, *crisis escolastico-moderna*, et ce nom montre bien qu'elle tient aussi fortement au moyen âge qui l'a produite, qu'au mouvement moderne qu'elle a préparé. Parmi les philosophes de cette époque si active et si orageuse, l'évêque de Cordoue étudie avec une prédilection patriotique très marquée les Espagnols; et, en dépit de ce préjugé assez répandu que l'Espagne compte à peine dans les annales de la philosophie, il trouve des noms et des œuvres philosophiques très dignes d'attention dans la Renaissance espagnole : parmi les nouveaux aristotéliciens, Sepulveda, parmi les naturalistes, Huarte et Servet; parmi ceux qu'il nomme indépendants, sept ou huit écrivains de valeur, en tête desquels brillent le grand Louis Vivès et un penseur sévillan original et fécond ; quoique fort oublié, Foxo Morcillo, dont le critique demande aux bibliophiles et au gouvernement de la Péninsule une édition complète. Mais l'Espagne tient surtout le premier rang dans la scolastique renouvelée de cette époque, dans cette école bien négligée de nos critiques, mais fort digne d'étude, où brillent les dominicains Victoria, Melchior Cano et Dom Soto, et les jésuites Molina, Vasquez, Arriaga et Suarez ; je recom-

mande le jugement porté par Mgr Gonzalez sur le *Doctor eximius*, comme une preuve de sa largeur d'esprit et du consolant progrès qui permet à un thomiste des plus autorisés de reconnaître, dans le maître par excellence de la Compagnie de Jésus, l'un des plus parfaits interprètes de la philosophie de saint Thomas.

Le troisième volume de l'*Historia de la filosofia* mériterait un examen aussi attentif que le second ; car, si les systèmes de la philosophie moderne et contemporaine sont plus connus et ont été plus étudiés que ceux de la scolastique, l'originalité de bon aloi de Mgr Gonzalez ne paraît que mieux dans les analyses et les appréciations qu'il leur consacre. Mais nous avons déjà dépassé, ou peu s'en faut, les limites qui nous sont imposées. Contentons-nous de faire remarquer, dans la première partie de ce volume, une étude très raisonnée de divers courants de la philosophie moderne. On pourra, d'ailleurs, y signaler çà et là quelque défaillance dans la critique, habituellement si large et si pénétrante, de l'éminent auteur. Son jugement plus que sévère sur Descartes nous semble très peu fondé en ce qui concerne la sincérité religieuse du grand philosophe ; sur le terrain doctrinal, il peut être plus juste, mais il a le grave défaut de ne pas expliquer à fond la place privilégiée de Descartes dans l'histoire de la pensée, où il marque à jamais une grande époque, un renouvellement décisif et universel. Au contraire, l'exposition de la philosophie *novissima* ne donne lieu, sauf les menus détails, à aucun reproche. Nous ne croyons pas que l'idéalisme allemand surtout, depuis Kant jusqu'à Hartmann, ait jamais été exposé avec cette lucidité, cette pénétration, il faudrait dire cette sympathie, si la sympathie pouvait se concilier avec un dissentiment absolu sur le fond même des idées et des croyances ; mais la grandeur et la puissance des constructions systématiques d'outre-Rhin frappent l'auteur sans l'éblouir, et ce vif sentiment donne un intérêt exceptionnel à beaucoup de ses pages, en particulier à celles qui résument l'œuvre philosophique de Hegel, « effort titanique d'un des plus puissants génies qu'ait jamais vus le monde (page 304). » Le mouvement positiviste et évolutionniste est analysé plus brièvement, mais avec la même fidélité et la même finesse. Il y a moins d'unité et peut-être plus de défectuosités de détail dans ce qui concerne les philosophies de la France et de l'Italie, voire de l'Espagne où le patriotisme de l'auteur a pu le prédisposer à l'indulgence. Mais partout on admirera, avec l'étendue et la conscience des recherches personnelles de Mgr Gonzalez, la sûreté de son jugement à la fois rigoureusement orthodoxe et largement ouvert à toute idée juste. Il a su se garder partout de ce défaut d'ampleur dans la critique qu'il reproche lui-même (III, p. 433) aux anciennes écoles espagnoles et italiennes, et qui les amenait « non

seulement à repousser d'une manière plus ou moins systématique les idées modernes, mais encore à se dispenser de les connaître et de les étudier. » Espérons que le livre de Mgr Gonzalez, étudié, comme il le mérite, dans toutes les écoles de philosophie chrétienne, contribuera pour sa large part à les préserver ou à les guérir de ce grave défaut.

2. — M. Vallet, prêtre de Saint-Sulpice, auteur d'un cours latin classique de philosophie thomiste déjà fort apprécié, a voulu compléter cet ouvrage théorique par une *histoire de la philosophie* conçue dans le même esprit, mais rédigé en français. Il a su résumer dans un fort volume l'essentiel de cette longue histoire, sans être trop sec et sans trop se fier aux manuels courants, souvent copiés les uns sur les autres. On voit dès son introduction qu'il a bien compris son rôle ; sans confondre, comme certains auteurs de nos jours, la philosophie avec son histoire, il reconnaît l'extrême importance de cette dernière étude. En même temps, il déclare qu'il est « allé aux sources, au moins en ce qui concerne les écrits des grands philosophes. » Il ajoute qu'il s'est appliqué à bien marquer les traits distinctifs des principales physionomies et des grandes écoles, en insistant plus qu'on ne fait d'ordinaire sur les Pères et sur les scolastiques.

Ce ne sont pas là de vaines promesses. Le travail de M. Vallet est digne d'éloges et il aura certainement son utilité. Cependant, il nous semble bien qu'il laisse à désirer précisément dans ce qui est l'âme d'un pareil livre ; c'est-à-dire, d'une part, la continuité des idées et des systèmes et, d'autre part, les raisons et les lois de leur changement. On ne comprend pas l'histoire de la philosophie si l'on ne voit que le problème philosophique change à quelque égard de nature avec les grandes époques ; il n'est pas pour Socrate [illegible] qu'il avait été pour Thalès, il n'est pas pour Plotin ce qu'il avai[illegible] r Socrate. Dans les temps modernes, Descartes prend enc[illegible] osophie par [illegible] autre bout que tous ceux qui l'avaient pr[illegible] pour le[illegible] ques. Il y a ensuite dans chacune d'elles, s[illegible] probl[illegible] tendances diverses, mais t[illegible] fondées su[illegible] huma[illegible] ne s'arrêtent guère avant [illegible] dit leur [illegible] et q[illegible] quent à la fois la variété [illegible] nes et le[illegible] iodi[illegible] histoire vivante est celle [illegible] nstamme[illegible] ces [illegible] tions des faits. Celle qui [illegible] rticulièr[illegible] stat[illegible] later, même en les jugea[illegible] historiq[illegible] opinions et des systèmes, [illegible] rt méri[illegible] intéressera beaucoup moins [illegible] elle la[illegible] des traces à la fois moins é[illegible] oins [illegible] M. Vallet appartient plutôt à [illegible] cat[illegible] rien au mérite d'exposition de [illegible] pit[illegible]

des détails secondaires à reprendre çà et là dans l'histoire de la philosophie ancienne. Empédocle et Anaxagore devaient être séparés de l'école idéaliste, avec laquelle le second surtout n'a aucun rapport (p. 26-27). Les cyniques sont confondus (p. 33) avec les petites écoles socratiques en général, dont ils ne sont qu'une branche. L'auteur incline beaucoup trop à reconnaître pour authentiques les écrits de saint Denis l'aréopagite, thèse soutenue avec éclat, il y a quelques années, mais qui n'en est pas moins absolument ruinée. S'il est en ce point trop docile à la tradition, M. Vallet ne l'est pas assez quand il met en doute le christianisme de Boèce ; ce doute, malgré l'autorité d'un savant critique contemporain, ne peut tenir en présence des œuvres théologiques bien marquées du sceau de cet écrivain illustre.

A ces reproches, qui portent sur des points secondaires, il serait injuste de ne pas joindre des éloges plus importants. L'auteur, déjà sur son terrain dans l'exposition détaillée de Platon et surtout d'Aristote, trouve tous ses avantages dans celle de saint Augustin (les premiers Pères de l'Église sont surtout traités d'après Mgr Freppel). Il triomphe encore plus avec les scolastiques du treizième siècle, Albert le Grand, saint Thomas, saint Bonaventure et Duns Scot. On voit qu'il les a étudiés dans leurs œuvres ; et c'est là un mérite assez rare. Il faut ajouter qu'il les critique toujours à un point de vue trop strictement thomiste ; non que nous blâmions cette fidélité rigoureuse aux enseignements de saint Thomas ; mais il est plus urgent et plus utile de montrer l'origine et l'enchaînement des doctrines propres à chaque docteur que de combattre tout ce qui s'écarte, même en des points secondaires, des opinions du Docteur Angélique. M. Vallet a porté la même fidélité et le même intérêt dans beaucoup de notices moins importantes, non pas dans toutes cependant : Mamert Claudien n'a pas toute la place qu'il méritait ; Roscelin et Guillaume de Champeaux sont encore trop incomplètement exposés.

Les défaillances de ce genre sont plus fréquentes dans les pages qui oncernent la philosophie moderne et contemporaine, quoique les hilosophes de premier ordre soient assez longuement étudiés. Il est peine nécessaire de noter que la sévérité domine dans les cha-res consacrés à Descartes, à Malebranche, à Pascal ; Fénelon est ité rudement, non sans quelques motifs ; mais M. Vallet a aussi des ueurs excessives et des arrêts trop sommaires : il cite comme 'ayant aucun fondement » trois preuves de l'existence de Dieu es par Fénelon ; et la dernière, « tirée de la nature des idées les, » est précisément la preuve privilégiée de saint Augustin, exposée avec plus d'étendue et de complaisance que Fénelon ne. Quant à Bossuet, M. Vallet s'attache à le montrer beau-s thomiste que cartésien, et il a bien raison ; il devait même

aller plus loin dans ce sens, c'est-à-dire montrer que sur les points où Bossuet s'écarte plus ou moins du thomisme, il a presque toujours pour lui d'autres autorités traditionnelles ; ainsi quand il ne sépare pas les facultés de l'essence de l'âme, il suit, ce me semble, non pas précisément Descartes, mais l'école augustinienne (Grégoire de Rimini).

Malgré la netteté qui distingue habituellement le style de l'historien, il y a un peu de confusion dans certaines parties de ce livre trop condensé. Il fait regretter parfois les cadres secs et quasi-mathématiques, mais au moins très accessibles à l'esprit et très favorables à la mémoire, de ce pauvre Manier, dont on n'a pas dit assez de bien. Il gagnerait aussi, je crois, à la suppression de beaucoup de noms que n'accompagne aucune note caractéristique. M. Vallet s'est fait un devoir de montrer la continuité de l'école thomiste, en citant dans chaque siècle moderne quelques noms de cette école ; il aurait suffi d'y consacrer une note bibliographique, en ne réservant pour le texte que les auteurs qui ont eu quelque originalité ou une influence plus considérable. Notez que c'est précisément sur quoi trop souvent le critique garde le silence, ne disant, par exemple, rien du tout du rôle de Bagnez ni des doctrines suspectes de Bradwardine. Enfin, les groupes établis dans la philosophie moderne ne sont pas toujours bien naturels : il est trop étrange de voir associer sous la même rubrique, *Philosophie idéaliste* au dix-neuvième siècle, trois philosophes aussi différents que Maine de Biran, Rosmini et (qui le croirait ?) Schopenhauer !

Le livre de M. Vallet ira dans beaucoup de mains et il aura de l'influence. Il importe donc qu'il se perfectionne ; nous espérons que quelques-unes de nos critiques pourront servir à l'améliorer dans une seconde édition, et c'est pour ce motif que nous les avons multipliés presque au delà du convenable.

3. — Nous avons parlé deux fois déjà (XIX, 502 ; XXVIII, 495) du concours ouvert dernièrement par l'Académie des sciences morales et politiques pour l'examen critique de la morale utilitaire ; deux mémoires furent couronnés *ex æquo :* celui de M. Lud. Carran, publié bientôt après, et celui de M. Guyau, beaucoup plus étendu, qui a paru en deux parties distinctes, après une assez longue attente que j'avais eu tort d'attribuer principalement à une laborieuse révision : le jeune auteur déclare lui-même que ce retard venait du mauvais état de sa santé. La seconde partie de son mémoire, qui forme un ouvrage indépendant, a été sérieusement examinée (XXVIII, 495). La première intitulée : *La morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, que je n'avais pas encore vue, m'arrive dans un exemplaire de la seconde édition, d'ailleurs absolument semblable à la pre-

mière. Le livre est connu et jugé ; il ne sera pourtant pas inutile d'en dire ici quelque chose, et en particulier de démêler la pensée de l'auteur. On sait que M. Guyau est le disciple le plus distingué de M. Fouillée, qu'il accepte et pratique sa méthode, dite de conciliation, et qu'il excelle comme lui à exposer, à développer, à interpréter les philosophes, on pourrait dire, en langage socratique, à les accoucher ; au reste, peut-être pousse-t-il moins loin que son maître les pointes dans le domaine de l'hypothèse et la manie de mettre ce que son auteur a dû dire à la place de ce qu'il a dit. Épicure n'a jamais paru si raisonnable et si beau que dans ce livre, parce que M. Guyau le regarde comme le représentant très logique d'un grand système de morale, et ne lui attribue aucune des contradictions ou des inconséquences que les écoles adverses ont l'habitude de lui reprocher. Est-ce à dire que M. Guyau accepte cette morale ? Non sans doute : mais il ne faudrait pas assurer non plus qu'il la rejette. La méthode de conciliation a des finesses dont le vieux sens commun ne se serait pas avisé. La philosophie d'Épicure ayant été acceptée par une foule d'adeptes autrefois et aujourd'hui, il s'ensuit, d'après M. Guyau, qu'elle renferme au moins « une grande part de la vérité. » Il faut la suivre avec respect dans son développement complet et ne la juger qu'ensuite. Encore ce jugement ne sera-t-il « jamais sans appel ; car,— ce sont ses termes, — une doctrine a toujours l'avenir devant elle pour se relever au besoin, et ni l'histoire des systèmes ni leur critique ne sont jamais finies (p. 19). » Il y aurait trop à dire sur cette confusion d'une doctrine philosophique et de son histoire ; je me contente d'opposer au criterium du succès, admis par M. Guyau en fait de philosophie, son dédain du succès en fait de religion. « Le mépris de la mort inspiré par une religion, dit-il (p. 122), est sans doute très propre à faire mesurer le degré de foi que cette religion a su exciter chez ses adeptes. mais non le degré de vérité qu'elle possède. » Évidemment la religion, sans qu'on dise pourquoi, et en dehors des lois générales de l'humanité !

L'érudition et le talent de l'auteur dans l'exposition, dans l'interprétation, pour mieux dire, de la philosophie d'Épicure, n'en sont pas moins remarquables. « Je ne dirai pas que l'Épicure de ce mémoire soit de tout point le véritable Épicure, disait M. Caro, dans son rapport sur le concours de 1874 ; mais c'est assurément un Épicure renouvelé par une force et une hardiesse d'interprétation que nous avons rarement vues à ce degré. » Et il signalait ensuite, avec autant d'admiration pour l'habileté de l'interprète que de défiance pour la sûreté des interprétations, les principaux chapitres des trois livres qui concernent la doctrine d'Épicure : dans le premier, *Les plaisirs de la chair*, « l'explication du plaisir du *ventre*, si souvent reproché à

Épicure, et qui n'est, selon l'auteur, que la racine première, le commencement physiologique du bonheur, au lieu d'en être le terme et le but (ch. II); la transformation de la volupté, qui se change en intérêt par l'idée de temps (III); l'idée du bonheur épicurien qui comprend le bonheur complet de la vie, la nécessité d'en exclure la peine, et pour cela (afin de laisser le bonheur à la portée de tous) d'en exclure tout élément difficile à se procurer comme la richesse, le luxe, les honneurs, le pouvoir (IV); le sens nouveau attribué à l'*ataraxie*, qui ne serait plus, comme d'excellents juges l'ont pensé, un principe négatif, mais au contraire un principe d'harmonie (V)... » Et dans les deux livres suivants : *Les plaisirs de l'âme, les Vertus privées et publiques*. M. Caro note avec la même sympathie, qui n'est pas adhésion, « toute une théorie, assez inattendue, de la liberté morale; le souverain bonheur devenant le bonheur de l'âme et absorbant en lui tous les autres ; la science libératrice détruisant les dieux et la nécessité même ; enfin Épicure devançant le *Contrat social* par sa théorie de la justice... » En publiant son mémoire, M. Guyau n'a modifié aucun de ces traits ; mais, tout en ajoutant d'autres chapitres aussi curieux et aussi neufs (sur la théorie épicurienne de la mort, sur la piété, sur l'amitié dans l'école d'Épicure), il a eu soin de fortifier les uns et les autres par de nouveaux textes ; il a même choisi souvent ces textes dans Cicéron, qu'il nomme le « détracteur systématique d'Épicure. » A-t-il justifié par là son exégèse ? Sur plusieurs points nous dirions oui, et précisément sur ceux qui allaient peut-être le plus à l'encontre des idées courantes. Ainsi le rapport, à peu près inaperçu jusqu'à nos jours, du *clinamen* atomique avec la liberté de l'homme, nous semble bien réel, et il faut féliciter M. Guyau d'avoir montré bien mieux qu'on ne l'avait fait encore la notion du *libre* dans Épicure. Mais il faut déplorer en même temps la position doctrinale qu'il adopte pour lui-même : « Hypothèse pour hypothèse, dit-il, nous aimons cent fois mieux le *clinamen* épicurien que le libre arbitre vulgaire réservé à l'homme (p. 102) ! » C'est-à-dire, et il s'en explique lui-même en termes formels, que l'être raisonnable étant libre, il ne faut pas hésiter à admettre aussi la liberté dans les êtres non raisonnables !

Une autre partie du système épicurien où M. Guyau nous paraît avoir été meilleur interprète que ses précédesseurs, c'est celle qui concerne la divinité ou plutôt les dieux; et il a ici d'autant plus de mérite qu'il faut bien reconnaître le peu de consistance scientifique des idées religieuses d'Épicure. M. Lange n'a voulu voir dans les dieux d'Épicure que des idéaux : hypothèse que M. Guyau, parfaitement fidèle cette fois à la vraie méthode, repousse en remarquant avant tout qu'elle ne repose sur aucun texte. Mais encore ici le philosophe se montre

dévoyé autant que l'interprète est fidèle : « Si on admet un Dieu, dit-il rondement, il n'y a pas de raison pour ne pas en admettre une infinité (p. 180). » On voit à quel prix M. Guyau évite le polythéisme. Sur ce chapitre je lui adresserai encore un reproche d'une bien moindre portée. Il admet, avec raison, ce me semble, la sincérité d'Épicure acceptant des dieux qui, au fond, « n'étaient que les dieux de la Grèce, auxquels Épicure avait prêté un éducation philosophique et inculqué ses principes. » Encore une sincérité grevée de ces conditions peut-elle donner lieu à des objections légitimes. Mais pourquoi M. Guyau n'a-t-il pas cru à la bonne foi parfaite et au christianisme sincère d'un philosophe du dix-septième siècle, qui ne donne assurément pas les mêmes prises au soupçon d'hypocrisie, de celui qu'il nomme lui-même « le vénérable Gassendi » ?

La conclusion des trois premiers livres montre les analogies de l'épicurisme avec le positivisme contemporain ; il y a un rapport frappant entre Épicure et Aug. Comte, rétrécissant l'un et l'autre le cercle de la pensée humaine ; mais le positivisme ne saurait avoir le même succès d'enthousiasme que la secte épicurienne, parce que celle-ci sut garder de la poésie et même du romanesque, qu'elle parla au cœur et à l'imagination et non pas seulement à l'esprit. Cela est vrai, du moins, pour les origines du système épicurien. « Cet attrayant système avait alors une couleur esthétique et morale qu'il a perdue en traversant les siècles. Chez Épicure, la doctrine même de l'utilité n'était pas cet utilitarisme moderne, froid et sec, ayant la dureté du calcul ; sa philosophie avait la grâce antique et un laisser-aller qui ne lui ôtait point de sa logique... » Il y a du vrai dans ce portrait, que je ne reproduis pas en entier ; et pourtant il faut tenir compte aussi de ce caractère plébéien et inférieur que Cicéron n'était pas le seul à signaler dans la forme comme dans le fond des écrits d'Épicure, et, en dépit des panégyriques, il faut ranger parmi les principales causes du succès de l'épicurisme, certaines tendances qui ne sont pas précisément les plus nobles et les plus honorables de la pauvre humanité.

Il resterait à parler du quatrième livre : *Les successeurs modernes d'Épicure*. Il suffira d'indiquer les chapitres, fort bien composés, relatifs à Hobbes, logicien inflexible, qui a fait de l'épicurisme une doctrine dure et misanthropique ; — à La Rochefoucauld, dont les *Maximes*, triste psychologie de l'épicurisme, sont systématisées ici avec un ordre rigoureux qui aurait certainement étonné l'auteur lui-même, mais qui a son prix, pourvu qu'on accepte *cum mica salis* cette habile exposition ; — à Spinoza, qui paraît à notre critique le puissant et presque complet conciliateur de la morale utilitaire et de la morale rationnelle et à qui rien ne manque sauf la liberté de l'amour ; — à Helvétius, mo-

raliste plus conséquent qu'on n'a voulu le dire, qui dérive déjà vers Bentham, et qui marque un pas décisif dans l'histoire de l'utilisme en essayant de transformer la morale en législation. Tous ces auteurs, et les moralistes pires encore de notre dix-huitième siècle, sont jugés avec une indulgence trop évidente. Il ne faut pas, du reste, s'y tromper : la principale cause de cette faveur d'un philosophe plus ou moins idéaliste pour les représentants de l'école matérialiste, c'est qu'ils ont contribué pour une large part à débarrasser les hommes d'une foule de vieux préjugés ; et l'on voit bien que M. Guyau compte parmi les préjugés les plus funestes, cette croyance qu'Épicure attaqua dans le paganisme et que ses successeurs veulent abolir avec le christianisme : la croyance au surnaturel et à la Providence.

4. — L'*Histoire de la scolastique* de M. B. Hauréau nous expose à la tentation de recommencer ce voyage à travers les écoles du moyen âge que nous avons déjà fait en compagnie de Mgr Gonzalez. Ce serait abuser de la patience de nos lecteurs. Au reste, nous pouvons, sans entrer dans aucun détail analytique, les édifier sur les qualités et les défauts de cette œuvre importante, qui est déjà connue de tous les intéressés, puisqu'elle a pris dès 1849-1850 une place d'honneur dans notre littérature philosophique. Nous avons affaire aujourd'hui à une édition très augmentée, mais qui n'a subi dans les doctrines et dans les appréciations aucune différence notable. Elle a gagné seulement en richesse historique ; et c'est bien là, dans l'abondance et l'exactitude des citations doctrinales, souvent empruntées à des œuvres inédites, que gît le mérite le plus clair de l'ouvrage. Nous ne dirons rien de particulier du premier volume republié dès 1872 et qui renferme toute la première partie de la scolastique de Charlemagne à la fin du douzième siècle ; les deux volumes de l'an dernier épuisent ce que M. Hauréau appelle la seconde période, déterminée par l'étude de la philosophie entière d'Aristote. Pour lui, pas de divisions marquées dans ce laps de temps, si étendu et si rempli de grands noms philosophiques, qui s'étend depuis la fin du douzième siècle jusqu'à la Renaissance. C'est par un simple hasard de typographie que saint Thomas termine le premier, et que saint Bonaventure ouvre le second volume de cette seconde partie, qui se recommande dans cette nouvelle édition par des enrichissements de toutes sortes. M. Janet en signalait quelques-uns dans la séance du 13 mars 1880 de l'Académie des sciences morales et politiques. Les additions les plus importantes, faisait-il remarquer, se rapportent au commencement du treizième siècle, « à cette période assez obscure qui précéda l'éclosion de la philosophie d'Albert le Grand et de saint Thomas, et qui fut troublée par l'apparition des doctrines hétérodoxes et panthéistiques d'Amaury de Chartres et de David de Dinan, doctrines dont on attribuait l'origine

à un certain Alexandre, que quelques-uns prenaient pour Alexandre d'Aphrodisias. M. Hauréau a retrouvé l'ouvrage de ce prétendu Alexandre, et il en a découvert le véritable auteur : un savant archidiacre de Ségovie nommé Gundisalvi. » Une autre découverte encore plus importante pour l'histoire scientifique du moyen âge, c'est celle d'un bref de Grégoire IX, levant, à la date de 1231, l'interdit jeté par le concile de Paris de 1213 sur la métaphysique d'Aristote. Nous ne sommes qu'à la page 117 du premier volume et nous brisons là, parce que nous n'aurions jamais fini de signaler les faits nouveaux ajoutés à un travail qui se recommandait déjà par une originalité d'érudition de l'ordre le plus élevé.

Indispensable par cet endroit à tous ceux qui veulent étudier de près la philosophie du moyen âge, le livre de M. Hauréau est-il d'ailleurs un guide toujours sûr ? Il s'en faut malheureusement de beaucoup. Parmi les ouvrages sur l'histoire de la philosophie sortis non de l'école éclectique, à laquelle n'appartient pas l'auteur, mais de l'influence et de l'impulsion de M. Cousin, il en est peu où le rationalisme et l'hostilité contre l'autorité de l'Église se manifestent plus souvent et plus ouvertement. Il est inutile d'en citer des exemples, l'auteur s'explique assez nettement dès sa préface. La sympathie d'un pur rationaliste pour la philosophie des siècles de foi est d'autant plus honorable pour celle-ci sans doute ; mais l'a-t-il saisie dans ses formules vraies, sincères, entières ? Non assurément ! La lutte du réalisme et du nominalisme défraie presque seule toute cette histoire. Or cette vue est déjà exagérée pour la première période de la scolastique. Elle est absolument hors de propos pour la plus belle époque de l'École, pour le siècle de saint Thomas et de saint Bonaventure. M. Hauréau en ayant fait son objectif perpétuel, néglige par là-même des détails de premier ordre, des questions du plus haut intérêt, pour suivre partout son éternel problème, qui souvent ne s'offre nulle part. Les sommistes de cette étonnante époque embrassent toute la philosophie, ils la mêlent aux discussions théologiques d'où il n'est pas difficile de la détacher ; mais la question des universaux les arrête peu ou point, parce qu'elle a une solution acceptée de tous. A peine y a-t-il une nuance entre eux à ce sujet jusqu'à Durand. Scot lui-même n'est pas, bien s'en faut, aussi éloigné sous ce rapport de saint Thomas que M. Hauréau le ferait croire. C'est qu'en effet, — nouveau malheur ! — il n'a pas saisi sous un jour bien fidèle le problème qui le préoccupe. Il l'a modifié, étendu, universalisé. Toute multiplicité d'êtres ou de modalités prend pour lui une portée réaliste. Rien n'est plus propre à bouleverser l'ordre réel des grandes écoles du treizième siècle et l'unité vraie de chaque doctrine. Saint Thomas, que vous traitez de nominaliste, distingue très expressément les facultés de la substance

de l'âme ; et Scot, dont vous faites un réaliste excessif, atténue cette distinction. La vérité est que cela ne fait absolument rien à la question des universaux, comme on l'entendait au moyen âge, et que cela tient à d'autres principes de la philosophie propre à ces deux docteurs, qui n'étaient guère plus nominalistes, ni guère plus réalistes l'un que l'autre. Scot a multiplié les *formalités*, ce qui est un tout autre point de vue, quoique l'abus des formalités ait amené le nominalisme du quatorzième siècle, qui a une portée bien plus étendue que celui du onzième.

Le triomphe du nominalisme est pour l'auteur la victoire de la raison; de là son extrême complaisance pour Occam, qui flatte, d'ailleurs, en même temps les idées d'indépendance et de séparation trop chères à notre siècle. Mais c'est d'abord un malheur, pour un critique qui prétend bien n'être pas sceptique ni même, je crois, positiviste, de prendre fait et cause pour un système qui n'est pas du tout, quoi qu'il en dise, celui d'Aristote, et qui ne peut aboutir qu'à la ruine de la philosophie. C'est ensuite un inconvénient bien grave pour un historien de la scolastique, qui veut nous intéresser à ses docteurs, de favoriser systématiquement la tendance qui a fini et qui devait finir par tuer la scolastique. — En somme, cette histoire de la philosophie chrétienne est anti-chrétienne ; cette étude sur la scolastique restreint presque à un seul problème le contenu de cette philosophie, qui a abordé tous les problèmes ; enfin cette question privilégiée y est même mal comprise. Donc l'histoire de la scolastique reste à faire après M. Hauréau. Espérons qu'une plume chrétienne s'acquittera de cette tâche intéressante pour tous les esprits sérieux et capitale pour l'enseignement religieux de la philosophie. En attendant, les trois volumes de M. Hauréau, malgré leurs défauts essentiels, n'en sont pas moins indispensables aux recherches sur cette grande et difficile période de l'histoire de la pensée humaine.

5. — M. l'abbé V. di Giovanni, professeur de philosophie à l'Université de Palerme et correspondant de l'Institut, bien connu par une *Histoire de la philosophie en Sicile*, dont nous avons parlé dans le temps, et par d'autres savants écrits, a cru devoir réunir en un mince volume diverses études qu'il avait publiées précédemment sur *Boèce et ses imitateurs*. Ce recueil, dédié à M. Ad. Franck, en reconnaissance d'un travail du savant académicien dont il sera dit un mot un peu plus bas, est précédé d'une leçon inaugurale, prononcée à l'ouverture du premier cours universitaire de M. di Giovanni, sur *la Logique et la métaphysique par rapport à la science positiviste*. C'est un manifeste riche de faits et de raisons, qui dépasse de beaucoup en tout sens l'objet et le titre du volume, mais qui en marque bien l'esprit. M. di Giovanni a voué sa vie à l'enseignement et à la défense

de la philosophie spiritualiste, qui représente pour lui, en même temps que la cause sacrée de la vérité, la tradition nationale de la Sicile et de l'Italie, à l'encontre de cette double invasion des Barbares, panthéisme et positivisme. Sans faire sur Boèce un livre proprement dit, le sympathique professeur de Palerme s'est flatté d'ajouter quelque chose à celui qu'a publié sur ce beau sujet un écrivain distingué de l'Italie contemporaine, M. Puccinotti (*Il Boezio*, Florence, 1864), en étudiant surtout dans les œuvres du grand Romain les catères de la noble philosophie qui fait partie des traditions italiennes. A cette tâche se rapportent cinq mémoires : une analyse intelligente et détaillée du livre *De Consolatione philosophiæ*, où les difficultés opposées à l'orthodoxie de Boèce sont, pour ainsi dire, réfutées par lui-même (1-53) ; — une esquisse plus rapide des *Opera minora*, tendant surtout à mettre en relief ses doctrines platoniciennes (54-71) ; — une discussion attentive, au même point de vue, de la partie aristotélique de l'œuvre de Boèce, les Dialogues sur l'Isagoge de Porphyre (72-92) ; on y voit l'illustre écrivain qui *péripatétise* à raison du sujet qu'il traite, mais qui réserve pour une étude plus haute les derniers problèmes relatifs aux idées ; — une conclusion analogue se dégage des articles de M. di Giovanni sur les deux traités : *De Hebdomadibus* et *De Trinitate*, et l'auteur en profite pour repousser les attaques dirigées au nom de l'orthodoxie contre les ontologistes, et pour rappeler aux néoscolastiques la modération avec laquelle saint Thomas traite leur explication, pourtant rejetée par lui, du texte de saint Augustin : *Deus est in quo omnia cognoscuntur* (p. 115). — Restent trois mémoires, d'un intérêt plus littéraire que philosophique, sur le traité : *De Disciplina scholarium*, faussement attribué à Boèce, non moins faussement rapporté au seizième siècle par certains critiques, et qui est un document assez curieux pour l'histoire de la pédagogie au moyen âge ; — sur les imitateurs du *De Consolatione philosophiæ* ; ils sont si nombreux que M. di Giovanni en a omis plus d'un, mais il étudie d'assez près ceux qui intéressent le plus l'Italie : Arrigo da Settimello au douzième siècle ; Albertano de Brescia et Bono Giamboni au treizième ; et depuis, Pétrarque, Gelli, Léon Hébreu, Cardan, le Tasse. — Le volume est terminé par une étude paléographique, philologique et littéraire sur un manuscrit palermitain du *De consolatione* et sur une traduction du même livre d'un jésuite sicilien du dix-septième siècle, le P. Th. Tamburino, que M. di Giovanni rapproche de plusieurs traductions italiennes bien plus connues, mais qui ne la surpassent pas toujours.

Cette sèche analyse suffira pour recommander le volume de M. di Giovanni. Il est à regretter qu'il n'ait pas serré de plus près la question de la religion de son auteur, en examinant par exemple le mé-

moire de M. Jourdain (présenté à l'Académie des sciences morales en 1860) : *De l'origine des traditions sur le christianisme de Boèce*; mais il fournit sur ce point important des considérations très solides, et il met dans le meilleur jour l'esprit à la fois platonicien et orthodoxe de l'illustre philosophe. C'est donc ici un nouveau service, après tant d'autres, rendus par M. di Giovanni à la philosophie chrétienne et aux meilleures traditions littéraires de l'Italie.

6. — On doit louer les bonnes intentions de M. Reinhard de Liechty dans son travail sur *Albert le Grand et saint Thomas*; malheureusement on n'y peut guère louer autre chose. Ce mince volume répond peu par son étendue à deux sujets aussi vastes; encore le premier cinquième en est-il occupé par la traduction de l'Encyclique *Æterni Patris*, et les dernières pages par un appendice où sont analysées de la façon la plus élémentaire trois grandes œuvres de saint Thomas, ses deux Sommes et sa Chaîne d'or. Chacun de ces morceaux est signé : *l'Auteur*, par une préoccupation que leur mérite ne justifie guère. Restent, comme pièce de résistance, trois façons d'articles de revue, trop dépourvus de solidité, de précision et même d'exactitude. Un exemple au hasard : parmi les précurseurs aisément surpassés par le Docteur Angélique, l'auteur (p. 181) nomme entre autres Pierre Lombard; et parmi les causes de leur infériorité, il énonce celle-ci, qu'ils étaient « trop inféodés à Platon; » — voilà pour l'exactitude, — et cette autre, qu'ils n'avaient pas « le *souffle* vivificateur d'un *plan* vraiment méthodique » — voilà pour le style. Il est heureux pour la scolastique qu'elle ait d'autres panégyristes. *Mieux vaudrait un sage ennemi.*

7. — L'*Etude* de M. l'abbé Morlais *sur le Traité du libre arbitre de Vauvenargues* est une thèse présentée à la faculté de Rennes pour le doctorat ès lettres. Le livre analysé et surtout réfuté dans ce mémoire n'est pas une œuvre très importante par elle-même, mais il mérite l'attention par le nom de l'auteur et par la thèse qu'il soutient. On a déjà remarqué comme une contradiction singulière ce fait de Vauvenargues, le moraliste de l'action, combattant la liberté. Car son *Traité du libre arbitre* est une théorie déterministe, fondée à la fois sur l'analyse psychologique et sur les doctrines religieuses. M. Morlais, en le choisissant pour sujet d'étude et de discussion, a été heureux de trouver « une occasion de raffermir dans les âmes la notion du libre arbitre et des devoirs qu'il nous impose. » Il a raison de croire que cette tâche est aujourd'hui plus opportune que jamais; car la vraie notion et partant l'existence même de la liberté, rejetées par toutes les écoles matérialistes et positivistes et par une très notable fraction de l'idéalisme contemporain, sont parfois bien faiblement défendues par les spiritualistes les plus accrédités. Mais peut-être se fait-il

quelque illusion en attribuant un caractère actuellement bien dangereux à l'essai de Vauvenargues, parce qu'avec lui « l'objection se dépouille des formes scolastiques et se revêt des agréments du style pour s'insinuer dans un plus grand nombre d'esprits. » Hélas ! la négation, pour s'insinuer aujourd'hui dans une multitude d'esprits, a des moyens plus appropriés aux tendances actuelles, et elle se passe fort bien pour atteindre ce but des agréments du style.

Quoi qu'il en soit, le *Traité du libre arbitre* méritait assurément une étude attentive, surtout par la place qu'il occupe dans l'œuvre d'un génie très noble et très attachant et par son rapport avec les idées de l'époque qui l'a vu naître. Aussi j'aurais bien voulu que M. Morlais, au risque de diminuer notablement sa seconde partie, qui est une discussion doctrinale, eût étendu et enrichi la première, qui renferme l'histoire et l'analyse du Traité. Cette première partie ne mérite, du reste, je crois, aucun reproche positif. L'analyse (ch. III) est exacte et lumineuse, la physionomie de l'auteur (ch. I) est bien saisie, et surtout le second chapitre « influence du dix-septième et du dix-huitième siècle » est judicieux avec finesse. C'est bien un mélange d'opinions jansénistes, héritage du grand siècle, et de tendances humanitaires, propres au siècle de l'Encyclopédie, qui forme le caractère le plus frappant de cet essai du jeune moraliste. Mais il aurait fallu, ce me semble, dans ces pages, les plus intéressantes de ce travail, plus de recherches et plus de précision. Au lieu de signaler simplement l'influence de Pascal, si évidente dans cet écrit et dans d'autres écrits de Vauvenargues, on pouvait serrer de plus près les affinités intellectuelles du livre, en constatant l'état des études philosophiques et théologiques du moment. Le *Traité du libre arbitre* remonte à 1737. Or, la *Théodicée* de Leibniz est de 1710, et le *Traité de l'action de Dieu sur les créatures*, de Boursier, de 1714. L'influence de ces deux ouvrages fut considérable dans la philosophie orthodoxe d'une part, et de l'autre dans la théologie catholique (ou prétendue telle). Le livre de Boursier détermina l'alliance du jansénisme avec un thomisme excessif et faussé ; ce fut la déroute absolue de la liberté d'indifférence dans beaucoup d'esprits croyants. Elle semblait d'ailleurs chassée de la philosophie courante par Leibnitz. Tout cela, quoiqu'il n'en soit pas question dans l'étude de M. Morlais, nous paraît révéler le vrai courant d'idées où Vauvenargues s'est trouvé engagé, atténue l'opposition apparente entre lui philosophe et lui moraliste, et surtout sauve sa bonne foi du reproche d'ironie et d'hostilité contre l'Église.

La réfutation de la thèse et des arguments de Vauvenargues, quoique plus longue et plus compliquée peut-être que de raison, est généralement bien pensée et bien écrite. Le labyrinthe du libre arbitre n'est

certes pas éclairé jusqu'au fond ; mais le fil, tenu par le bon sens, n'échappe jamais au prudent explorateur. La discussion n'est pas très originale, quelquefois même elle s'attarde trop à des lieux communs qui défraient tous les manuels, mais qui n'en ont pas moins leur valeur sérieuse. Lorsque Vauvenargues s'engage sur le terrain de la théologie, M. Morlais l'y suit, comme c'est son devoir, mais là aussi ses réponses, quoique justes et décisives, paraissent trop aisément tourner au lieu commun apologétique ; une fois pourtant, l'auteur est peut-être plus original qu'il ne faut, en énonçant sur le sort des enfants (de chrétiens) morts sans baptême une hypothèse consolante, mais que rien n'appelait ici et que les théologiens trouveront peut-être téméraire (p. 151).

Les pages de la conclusion renferment sur le mystère du libre arbitre quelques vues plus profondes, quoique encore incomplètes. Je m'étonne que l'auteur, justement préoccupé des négations philosophiques de l'époque où nous sommes, n'ait pas tourné là contre certains spiritualistes, qui nient aujourd'hui la liberté d'indifférence, les arguments qu'il avait opposés à Vauvenargues essayant de concilier la responsabilité morale avec un vrai déterminisme psychologique et métaphysique.

8. — *Les philosophes modernes étrangers et français* étudiés par M. Franck, dans un de ces volumes où il recueille des articles publiés dans le *Journal des savants* et ailleurs, sont tous contemporains, excepté un seul, Bernardin Telesio, fondateur de l'Académie de Cosenza et fameux au seizième siècle par ses travaux pour renverser et remplacer l'aristotélisme. Ce novateur, plus célèbre que connu, a été étudié de très près par M. Fiorentino, professeur à l'Université de Bologne, dans un volume publié à Florence en 1872, et ce travail a servi de guide à M. Franck pour exposer à son tour l'œuvre très complexe et assez incohérente de Telesio. En rendant pleine justice aux laborieuses recherches de son guide, le critique français est loin de le suivre dans ses éloges exagérés du philosophe de Cosenza, dans ses jugements sur la portée et l'influence réelle des idées qu'il expose, encore moins dans l'esprit qui l'anime lui-même. « Il est plein de science, dit-il fort justement du livre de M. Fiorentino... Il est écrit avec élégance et avec chaleur ; mais il a le défaut d'être trop systématique et nous dirions volontiers trop patriotique... Quant au système dont nous voyons avec peine une intelligence comme celle de M. Fiorentino subir sans résistance la domination, c'est le panthéisme suranné et vide, le panthéisme algébrique de Hegel. Avec des formules comme celles qui sont à son usage, rien ne s'explique et tout se confond. »

On ne peut mieux juger le professeur de Bologne, connu par

d'autres recherches sur l'histoire de la philosophie italienne, également précieuses par le détail des faits, également gâtées par un déplorable fanatisme. Tel est le désordre qui règne aujourd'hui au delà des Alpes dans le domaine de la philosophie ; affligeant contraste avec la belle période de notre siècle où Rosmini, Mamiani et Gioberti suscitèrent une si brillante renaissance spiritualiste dans ce beau pays. On trouvera une étude sommaire de ce mouvement et de ce qui l'a immédiatement précédé et suivi dans le premier mémoire réédité ici sous ce titre : *La philosophie en Italie au XIXe siècle*, et qui est un compte-rendu du livre de M. Ferri dont le *Polybiblion* a parlé dans le temps. Mais on devra se mettre en garde contre l'hostilité mal dissimulée du critique à l'endroit du catholicisme.

M. Franck étudiait là, probablement pour la première fois, grâce à M. Ferri, des travaux d'une haute valeur, trop peu connus en France et longtemps ignorés de notre enseignement officiel. Toutefois il présentait à son public français des noms et des systèmes encore plus inconnus, dans son mémoire sur la *Philosophie en Sicile*, où, sur les traces de M. di Giovanni, il exposait surtout la profonde et hardie métaphysique de Miceli et de ses successeurs. Nous avons nous-même rendu compte du livre du professeur sicilien, sur lequel M. Franck prononce ce jugement flatteur dans sa complète équité : « Après avoir fait la part des exagérations et des illusions du patriotisme, d'autant plus exigeant qu'il est renfermé dans des limites plus restreintes, tout esprit impartial reconnaîtra dans ce livre un des plus utiles et des plus importants qui aient été publiés sur la philosophie pendant ces dernières années (p. 198). »

Il suffira d'indiquer les études de M. Franck sur deux livres que nous avons également présentés dans leur temps aux lecteurs du *Polybiblion*. Il peut paraître sympathique jusqu'à la complaisance pour l'*Histoire de la philosophie en Angleterre* de M. de Rémusat ; mais dans ses longs articles sur l'*Inconscient* de M. de Hartmann, nous aimons à reconnaître et à applaudir une défense très sérieuse des doctrines spiritualistes contre le dernier effort de l'idéalisme d'outre-Rhin. — Le reste du volume renferme des articles nécrologiques ou bibliographiques beaucoup moins approfondis sur quelques philosophes français : l'abbé Bautain, Pierre Leroux, Jean Reynaud, Rémusat et M. Paul Janet. Au total, notable contribution à l'histoire et à la critique des auteurs et des systèmes de philosophie contemporaine.

9. — M. di Giovanni, qui n'avait parlé un peu à fond que des morts dans son *Histoire de la philosophie en Sicile*, ajoutait, pour ainsi dire, un supplément à cet excellent ouvrage par un discours prononcé le 19 janvier 1879, à l'Académie de Palerme, en l'honneur d'un membre de ce corps savant, mort depuis peu sur la terre d'exil. Ce discours a

été publié depuis avec ce titre significatif : *Le P. Romano et l'ontologisme en Sicile vers le milieu du XIXe siècle*. Le P. Romano fut, en effet, quoique jésuite (ou plutôt peut-être comme jésuite), l'un des principaux représentants de ce système philosophique dans un pays qui en compte encore un bon nombre, en tête desquels se place M. di Giovanni lui-même. Né à Termini le 8 janvier 1810, jésuite en 1844, Joseph Romano professa de bonne heure avec éclat la philosophie dans ce grand collège de Palerme où il eut pour confrères le P. Taparelli, le P. Narbone et d'autres maîtres de premier ordre. Ses idées philosophiques et politiques furent celles de ce groupe si distingué. Il inclinait d'abord vers l'éclectisme, et cette tendance se trahit dans les premiers volumes de son bel ouvrage : *Scienza dell'uomo interiore*, cours complet de philosophie qui remplaça comme texte classique au collège de Palerme les vieilles leçons leibniziennes de Storchenau. Mais dans le quatrième et dernier volume, achevé et publié à Rome en 1845, il acceptait avec quelques modifications le système ontologique de Gioberti, alors très en faveur dans son ordre. L'ontologisme était déjà connu et professé en Sicile : on y trouvait des partisans de Miceli ; et le plus original de ses successeurs, B. d'Acquisto, mort naguère évêque de Montréal, avait énoncé en termes équivalents la formule idéale, trois ans avant Gioberti. Mais c'est bien de Gioberti que Romano s'inspira, et il déclare lui-même dans un écrit de 1848 (*La cause des Jésuites en Sicile*) qu'il fut le premier à faire venir de Turin à Palerme les publications du promoteur de la science et de la *primauté* italiennes. « J'étudiai ce profond écrivain, dit-il, et je trouvai partout sa pensée métaphysique voisine de la mienne ; je crus y voir achevé un dessein ébauché déjà dans mon esprit. » Il ajoutait un peu plus loin que les Jésuites siciliens, qui avaient enseigné la métaphysique de Gioberti pendant que celui-ci menait contre eux deux croisades successives, étaient « assez francs et assez généreux pour promouvoir les idées nationales. » Il y avait dans tout cela de l'entraînement et des illusions ; mais ni la sincérité, ni le patriotisme, ni la noblesse d'âme du philosophe n'ont jamais été suspects à personne. Sa doctrine métaphysique ne changea point. Il l'exposa avec plus de précision dans un livre intitulé : *Elementi di filosofia* (1855), où l'on doit chercher la forme définitive de son ontologisme, le plus modéré de tous, au jugement de son adversaire le P. Liberatore. M. di Giovanni le trouve un peu trop timide, quand il rejette le terme d'*intuition*, pour exprimer la possession initiale de l'idée de Dieu. Quant à la *vision de l'essence divine*, elle n'a jamais été enseignée par aucun ontologiste (p. 37), dit-il avec une décision qui, au moins en France, trouverait quelque démenti dans les faits. Au reste on fera bien de lire l'exposition des idées du P. Romano et l'apologie qu'en

fait son panégyriste, dans les meilleures pages de ce discours également curieux et instructif. Quand l'ontologisme fut discrédité dans la Compagnie, le jésuite sicilien se tourna vers l'enseignement théologique, tout en consacrant de studieux loisirs à l'archéologie et surtout à la numismatique de son pays. En 1860, l'intolérance libérale le chassa, malgré la sympathie attachée à son nom, de sa patrie en Espagne ; il professait depuis quelque temps le dogme à Salamanque, lorsque la confiance de ses supérieurs le chargea de la fondation d'un collège et d'une mission à Constantinople. Il y passa treize ans dans les travaux les plus méritoires et les plus fructueux, et y mourut regretté de tous le 27 mars 1873. A la suite de cet éloge, où la philosophie tient la plus grande place, M. di Giovanni publie quelques extraits de la correspondance de son héros; ces lettres, qui font aimer l'homme et vénérer le religieux, touchent aussi à quelques travaux du savant, en particulier à une histoire monétaire de la Sicile que l'on devrait bien donner au public, si elle existe encore.

10. — M. Ferraz, professeur à la faculté des lettres de Lyon, a entrepris l'*Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle*, et nous avons fait connaître, à son apparition, le premier volume de ce travail important, qui embrassait le socialisme, le naturalisme et le positivisme. Voici une seconde publication qui porte ce sous-titre : *Traditionalisme et ultramontanisme*. Et on nous annonce qu'un volume « consacré au spiritualisme indépendant et au rationalisme libéral » achèvera l'ouvrage, sauf un quatrième volume sur la Philosophie contemporaine, « ou seront étudiés concurremment les penseurs les plus récents des diverses écoles. »

L'intérêt de celui-ci est incontestable. De Maistre et Bonald, Lamennais lui-même, surtout dans sa première phase, sont moins des philosophes que des publicistes et des théologiens. Mais il a semblé à M. Ferraz que « lors même que l'esprit philosophique a été... mêlé à l'esprit théologique, il y a lieu de constater les efforts auxquels il s'est livré et les théories qu'il a conçues dans le but d'éclairer et d'améliorer les choses humaines (p. IV). » Cette vue est parfaitement juste. D'ailleurs les tendances représentées par les noms illustres que nous venons d'écrire ont été assez longtemps considérées, quoique à tort, comme l'expression adéquate de la philosophie du clergé français. De plus, les critiques officiels ont peu étudié ces doctrines, quoiqu'ils aient lutté fort énergiquement contre leur influence. Le sujet traité par M. Ferraz est donc relativement neuf et absolument intéressant. L'indication sommaire des divisions de son travail suffirait pour piquer la curiosité, une curiosité réfléchie et intelligente. Ch. I : Joseph de Maistre (théorie des institutions politiques, — des institutions religieuses ; — le mal, la chute, les sacrifices ; — nouvelle évolution reli-

gieuse ; — polémiques contre Locke et contre Bacon). II : Bonald ou le traditionalisme. III. Lamennais (doctrine du sens commun; doctrine politique issue de ce système ; catholicisme libéral et progressif ; *Esquisse d'une philosophie.*) IV. Ballanche, le traditionalisme libéral. V. Buchez, le traditionalisme saint-simonien. VI. Bautain et autres traditionalistes (Bonnetty, Ubaghs, Donoso Cortès, Ventura). VII. M. l'abbé Maret et le P. Gratry ou le semi-rationalisme chrétien. VIII. Bordas Demoulin ou le rationalisme gallican.

S'il fallait juger du sujet par le titre du livre (*Traditionalisme et ultramontanisme*), les deux derniers chapitres, qui ne sont pourtant pas les moins intéressants, ne devaient pas y entrer. Mais l'étiquette est sans doute un large à peu près, et assurément le second mot y est de trop ; l'ultramontanisme n'est pas un système philosophique : il faut le laisser dans l'histoire de la théologie et, si l'on veut, de la politique. Si le vrai sujet du livre est la philosophie catholique, il y manque plus d'un nom et plus d'un système. La philosophie officielle des séminaires n'a jamais été le traditionalisme ; et c'est pourtant dans l'enseignement ecclésiastique qu'on doit chercher avant tout la doctrine courante du clergé. Il faut convenir que la philosophie traditionnelle était en décadence dans la première moitié du dix-neuvième siècle, et c'est ce qui a donné au traditionalisme une vogue réelle, quoique très inférieure à ce qu'en pensent communément les critiques universitaires. Mais il y a eu de nos jours dans l'Église de France un mouvement philosophique très sérieux et très profond dans un sens tout différent. M. Ferraz n'en dit presque rien ; cette lacune est fâcheuse, et l'histoire reste à faire de cette tendance platonicienne partie de l'école des Jésuites de Vals et qui se termine au manuel supprimé de M. Branchereau. Évidemment ces détails ont échappé à M. Ferraz, qui dès lors n'a pu saisir le vrai rôle des écrits de Mgr Maret et du P. Gratry dans l'évolution philosophique du clergé français. Appeler leurs tendances (qu'il aurait fallu distinguer l'une de l'autre) du nom commun de *semi-rationalisme*, c'est s'égarer tout à fait, quoique cette erreur soit expliquée et excusée par certaines attaques traditionalistes contre ces deux philosophes. Il n'en est pas moins vrai que Mgr Maret a été lui-même accusé de favoriser le traditionalisme, et c'est un ultramontain célèbre, le P. Guéranger, si ma mémoire ne me trompe, qui a soutenu cette accusation. Quant au P. Gratry, ses propensions mystiques, — soit anti-rationalistes, — ne sont un mystère pour personne.

Malgré ces observations, le livre de M. Ferraz offre plus d'unité et de suite que son volume précédent. La restauration du principe d'autorité est le fond des doctrines de J. de Maistre, de M. de Bonald et du premier Lamennais ; Ballanche et Buchez essaient de concilier

cette foi, cette docilité à la tradition avec le libéralisme, tandis que Bautain et les traditionalistes de la dernière heure exagèrent la lutte contre la raison personnelle, dont Maret et Gratry revendiquent les droits légitimes ; tandis que, d'autre part, Bordas essaie de renouveler le catholicisme et la société, en même temps que la philosophie, par une triple réforme : théologique dans le sens gallican, politique dans le sens libéral, scientifique sur les bases d'un cartésianisme revu et corrigé. On voit comme toutes les parties de cette histoire se déduisent et s'enchaînent. Les détails historiques, politiques, littéraires s'y mêlent dans une forte proportion au pur philosophique et en révèlent l'origine et la portée, tout en ajoutant une sorte d'intérêt dramatique à l'exposition. M. Ferraz étudie en conscience les systèmes les plus opposés à ses idées, et les développe avec une impartialité incontestable, sauf à les juger avec un criterium suspect. Il y a plus : il est le premier, ou peu s'en faut, des écrivains de son bord (spiritualistes universitaires ou, comme ils s'appellent, indépendants), qui ait su louer dans les systèmes et les auteurs qui lui répugnent le plus quelques-uns de leurs traits caractéristiques : il reconnaît une « haute valeur » aux vues du comte de Maistre sur les constitutions politiques et sur l'origine divine du pouvoir, et se plaît, malgré des réserves très étendues, à signaler chez le grand publiciste de l'ultramontanisme « le sens historique le plus fin et le plus pénétrant. »

Nous devons donc remercier le savant professeur de Lyon du secours que son livre apporte aux études sérieuses sur le mouvement des idées philosophiques et religieuses en France au dix-neuvième siècle. Nous le faisons de grand cœur, d'autant plus que nulle part dans ce livre, inspiré par une extrême méfiance contre la philosophie catholique, nous n'avons reconnu aucune atteinte directe et volontaire à nos croyances. Néanmoins ce livre serait dangereux pour les esprits peu fixés sur les vrais principes concernant les rapports de la raison et de la foi, de l'État et de l'Église. Et l'exemple même du respectable professeur, constamment préoccupé des dangers que doit courir la liberté philosophique sous le joug de la foi, et plus encore peut-être, des périls de la liberté politique du côté des empiétements du clergé, prouve surabondamment que cet état d'esprit peut se rencontrer chez des hommes très instruits et très honnêtes.

11. — Le livre de M. Paul Janet, *la Philosophie française contemporaine*, se compose d'un assez grand nombre d'articles critiques publiés dans *le Temps* et dans la *Revue des Deux-Mondes* depuis 1870 environ. C'est un tableau presque complet, quoique morcelé, de cette période où les études philosophiques ont pris en France comme ailleurs une tournure nouvelle. Et comme M. Janet a son rôle dans le mouvement, et qu'il le suit avec une constante attention et une évidente compé-

tence, il est peu de lectures plus instructives à cet égard que celle de son livre, pour qui saura le lire. Car il a, lui aussi, malgré sa fidélité au spiritualisme, ses faiblesses et ses préjugés qui *diminuent* parfois la vérité de sa doctrine ou la force de ses arguments.

La physionomie nouvelle de la philosophie de ce temps vient de l'invasion de la science. L'éclectisme fut peu attentif aux études physiques et physiologiques. M. Janet explique cette indifférence par la réaction qui se produisit vers 1820 contre la science, qui semblait complice du matérialisme du dix-huitième siècle et du despotisme impérial. De son côté, la science se désintéressa de toute préoccupation philosophique ou devint même hostile à toute philosophie. Mais par le progrès naturel des choses, la science est entrée dans le domaine métaphysique ou s'en est approchée, en menaçant d'y introduire des doctrines alarmantes pour le spiritualisme ; et dès lors la philosophie officielle et la philosophie chrétienne ont dû se porter sur ces frontières communes de la physique et de la métaphysique. — Ces études nouvelles, M. Janet, qui les a traitées à son tour avec éclat, les étudie avec sympathie chez ses coreligionnaires (qu'on me passe le mot) et sans parti pris ni humeur chez ses adversaires même les plus décidés. Ainsi, il analyse avec un soin attentif les théories de Cl. Bernard sur la vie ; il oppose quelques difficultés aux savantes recherches du docteur Chauffard sur ce sujet difficile ; il accepte presque les conclusions de M. Fr. Bouillier en faveur de l'animisme, en réclamant un surcroît de preuves, non pas contre le duodynamisme, mais contre un certain organicisme conciliable avec la croyance à la spiritualité de l'âme. En regrettant les tendances ouvertement matérialistes du docteur Luys, il reproche au contraire au docteur Bouchut de trop engager la question de l'âme dans cette thèse si débattue de la force vitale.

Il y a un intérêt piquant à observer l'attitude de M. Janet en face des diverses écoles qui se partagent aujourd'hui le terrain philosophique. Voyons-le d'abord avec ce que j'appellerai la nouvelle école universitaire, celle que semblent commander MM. Ravaisson, Lachelier et Fouillée, si hostiles, comme on sait, à l'éclectisme et à la routine spiritualiste des derniers cinquante ans. Il leur explique de son mieux pourquoi cette école déjà vieille fut réservée, même timide : « Il fallait ménager les consciences ; et l'on ne doit pas oublier que l'Université avait alors le monopole, ce qui devait la rendre encore plus circonspecte et respectueuse des droits d'autrui. » Il leur rappelle aussi que la tradition éclectique fut bientôt rompue, qu'Émile Saisset fut plus leibnizien que cartésien, plus biranien que cousinien (*sit venia verbo !*), qu'il fut enfin un vrai devancier de M. Ravaisson. Il se montre ensuite fort obséquieux pour ce dernier, lui laissant

dire, sans réserve explicite, que l'âme humaine « a conscience de l'absolu. » Ses disciples sont serrés d'un peu plus près. Voici un parallèle remarquable de MM. Lachelier et Fouillée : « L'un est rigoureusement ce que l'on appelle un idéaliste ; l'autre appartient plutôt au spiritualisme proprement dit. L'un est plus condensé, plus systématique, plus exclusif ; l'autre est plus riche, plus abondant, plus ingénieux en détails, plus psychologue, et aussi d'un esprit plus ouvert, plus conciliateur. L'un est porté à tourner toutes les idées dans le sens de sa propre pensée ; l'autre aime à les étager les unes au-dessus des autres pour amener à la sienne. M. Lachelier a peut-être plus de force ; M. Fouillée a plus de largeur. L'un et l'autre ont une grande imagination ; mais l'un se contient, l'autre déborde. Ils sont tous deux obscurs, l'un par concision, l'autre par diffusion (p. 84). » Ce dernier trait nous paraît la justesse même. Au reste, il y en a une preuve dans ce volume, en ce qui concerne M. Fouillée ; il écrit à M. Janet (p. 430) précisément pour éclaircir sa doctrine et pour éclairer son juge, mais, hélas ! sans y réussir tout à fait ; il s'agissait de ses théories sur la liberté conciliée avec le déterminisme et sur les conceptions française, anglaise et allemande du droit.

Avec un autre groupe spiritualiste, celui de M. Magy, M. Janet se montre peut-être plus complètement sympathique ; il cite même sans faire une objection la théorie du profond métaphysicien sur l'origine empirique de l'idée d'étendue et sur l'espace immanent à l'esprit (p. 164).

En face des adversaires du spiritualisme, il est surtout préoccupé de chercher ce qui rapproche, non ce qui désunit. Et si on peut lui reprocher — c'est notre avis — quelques fâcheuses concessions, il n'est que juste de reconnaître le prix des matériaux qu'il sait dérober à ces apologistes involontaires. M. Renouvier, traité avec faveur malgré « l'esprit de raideur intolérante et de critique hautaine et malveillante dont sont animés ses amis [et lui ?], » a beau nier l'absolu, comme le faisait Proudhon ; on constate qu'il l'admet sous un autre nom, celui de loi morale. M. Léon Dumont, malgré son positivisme, sert la vraie philosophie en ramenant la notion de substance, comme Herb. Spencer avait ramené celle d'absolu (p. 111).

On voit que, sans adopter la méthode de conciliation de MM. Fouillée et Guyau, M. P. Janet tient à se montrer conciliant, même en face de ses plus décidés adversaires. Il affirme et justifie du reste lui-même cette tendance dans une des pages les plus curieuses de son livre, en se comparant à M. Caro, dont il a examiné ici, en deux articles séparés, les *Problèmes de morale sociale* et *le Pessimisme*. « Son point de vue, très légitime assurément, dit M. Janet, est celui de la défense : le nôtre, trop indulgent peut-être, serait plutôt, toutes ré-

serves faites, celui d'une certaine confiance. Il combat le faux, et craint par-dessus tout d'être dupe de quelque erreur : nous pensons qu'il faut craindre aussi de laisser échapper quelque vérité... Les philosophes qu'il combat ne sont pour lui que des adversaires ; pour nous, ce seraient plutôt des conseillers durs, difficiles, souvent très désagréables, mais qui nous rappellent à nous-même et nous font voir nos lacunes, comme nous essayons de leur faire voir les leurs... (p. 253). » Très bien ! mais il ne serait pas difficile de montrer des points sur lesquels M. Janet a été, pour les ennemis de la vérité, trop indulgent, sans *peut-être*, tandis que nous ne pouvons nous rappeler où M. Caro s'est montré trop batailleur et trop exclusif.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Janet est un excellent recueil d'informations pour l'histoire de la philosophie française contemporaine, et nous ne saurions nous empêcher de regretter que l'auteur n'ait pas encore publié les études analogues de philosophie étrangère qu'il semblait annoncer dans sa préface. Puisse-t-il au moins continuer de suivre le mouvement de la philosophie française contemporaine, et ne pas trop tarder à nous transmettre le résultat de ses observations dans un volume aussi plein, aussi varié, aussi instructif que celui-ci !

LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie, par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice, avec plans, cartes et illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé DOUILLARS, architecte. Troisième édition, revue et augmentée, Paris, Berche et Tralin, 1882, 4 vol. in-12 de IX-459, 552, 559 et 572 pages. - Prix : 16 fr.

Nous sommes fier d'avoir été prophète il y a quelques années, en prédisant ici même à ce bel ouvrage, peu de temps après son apparition, un succès extraordinaire. Le succès a été, certes, des plus brillants, puisque, en dépit de l'agitation des temps, qui est loin de favoriser le goût pour les études sérieuses, une troisième édition est devenue si promptement nécessaire. Et d'autres la suivront bientôt, nous en sommes sûr ! Cette nouvelle édition a l'avantage de nous offrir la réalisation à peu près complète du plan de M. Vigouroux. Nous disons à *peu près complète*, car il est impossible que la continuation des recherches et des fouilles dans les divers pays bibliques n'amène pas de prochaines découvertes, qui éclairciront et appuieront d'autres passages de la Bible ; voici déjà qu'on annonce une précieuse trouvaille sur le sol fécond de l'Égypte. Mais l'œuvre a été si bien conçue, si délicatement exécutée dans l'ensemble comme dans le détail, qu'elle

pourra passer aux générations futures sous sa forme actuelle, comme un admirable monument d'apologétique chrétienne. Il sera d'ailleurs facile, par quelques additions de temps à autre, de la tenir au courant des progrès à venir. D'où vient que M. E. Renan, qui, dans le rapport de chaque année aux membres de la Société asiatique, mentionne de la façon la plus minutieuse les moindres brochures, les moindres articles consacrés aux questions bibliques par les Juifs et les rationalistes, n'a pas encore daigné prononcer le nom de M. Vigouroux ? Serait-il seul à ignorer l'existence d'un des plus beaux ouvrages composé de nos jours sur la sainte Écriture ? S'il connaît ce livre, pourquoi ne le signale-t-il pas ? Nous protestons contre de pareilles injustices ; mais la gloire de M. Vigouroux n'en saurait souffrir. Elle repose sur des bases plus solides que celle de M. Renan. E.

Œuvres polémiques de Mgr Freppel, évêque d'Angers. IIe série. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 423 p. — Prix : 3 fr.

Il y a quelques années, nous avons eu l'honneur de rendre compte à cette même place de la première série des *Œuvres polémiques* de Mgr l'évêque d'Angers. On se souvient des questions importantes soulevées dans ce livre et de la façon magistrale dont Mgr Freppel avait su les traiter. La réfutation des romans mystiques de M. Renan y entrait pour la meilleure part : mais déjà, par ses deux travaux sur la *Lettre d'obédience* et sur *l'Enseignement religieux dans les écoles*, ce volume se rattachait à celui qui vient de paraître, et qui est comme lui plein d'intérêt. Ce nouveau volume pourrait s'intituler : *Défense de l'Enseignement chrétien*. Dans presque toutes ses pages, en effet, c'est l'enseignement chrétien qui est en cause et qui se trouve défendu, avec cette science et cette éloquence dont l'éloge n'est plus à faire aujourd'hui. Au début du livre, cependant, nous retrouvons cinq lettres qui se rattachent moins intimement à ce grand sujet, mais qu'il eût été dommage de laisser enfouies soit dans les colonnes des journaux, soit dans les cartons ministériels qui leur avaient jadis servi d'asile. C'est d'abord la lettre à M. Jules Simon, ministre des cultes, sur l'inamovibilité des desservants, puis la piquante lettre à M. de Villemessant au sujet de la querelle entre l'*Univers* et le *Figaro*, une lettre à M. Harmel, relative à son *Manuel de la Corporation*, la réponse éloquente au discours de Romans, enfin une lettre à M. Dufaure sur les délations contre la magistrature. En dehors de ces lettres, auxquelles il faut joindre la lettre au P. Ubald sur son livre *les Trois Frances*, deux circulaires électorales et deux lettres sur les Commissions hospitalières laïcisées, tout le reste, soit quinze opuscules, est consacré à la défense ds l'enseignement chrétien. Pétitions relatives à l'art. 7 et aux décrets du 27 mars, lettres à MM. Ferry et Bert pour relever

quelques erreurs par eux commises.... involontairement, discours à la Chambre sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. Nous sommes bien heureux de retrouver là tous ces brillants faits d'armes de la lutte qui se continue sous nos yeux. Ce livre aura, je le crains, une suite et une longue suite. Sa lecture, du moins, est faite pour nous donner espoir et courage. Quand une cause est ainsi défendue par la raison, la science, le bon sens et l'éloquence, elle ne peut redouter une défaite définitive, et elle peut, en luttant, saluer par avance la victoire certaine qui l'attend. P. TALON.

JURISPRUDENCE

Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature, par G. MARTIN-SARZAUD, juge d'instruction au tribunal de la Seine. Paris, Marchal, Billard et Cᵉ, 1881, in-8 de 503-43 p. — Prix : 10 fr.

« Je n'ai pu, dit M. Martin, consacrer à mes recherches qu'un temps très limité, sans avoir d'ailleurs à ma disposition ni les riches dépôts rassemblés à Paris, ni les archives de nos anciens Parlements, (p. XI). » Sur le premier point, l'auteur n'aurait-il pas oublié la réponse si connue d'Alceste ? Sur le second, un pareil desideratum, exprimé par un juge au tribunal de la Seine, et, qui plus est, au mieux avec le sous-secrétaire d'État au ministère de la justice (la dédicace en fait foi), ne sera guère compris du public. Pourquoi d'ailleurs, ces précautions oratoires ?

L'intention du livre était excellente : aux griefs invoqués contre la magistrature, répondre par l'étude des précédents historiques ; — montrer les mêmes accusations, les mêmes vœux, formulés toutes les fois que la présence des magistrats faisait obstacle aux volontés d'un souverain jaloux de sa puissance, ou d'une faction avide de places ; — prouver, par l'expérience du passé, que l'indépendance de juges inamovibles est la meilleure, sinon l'unique garantie d'une bonne justice dans notre pays, c'était là une idée dont on pouvait tirer bon parti. Les matériaux abondaient : cela ressort des pages mêmes de ce volume. Mais l'auteur s'est pressé de les faire paraître, et de plus, il n'a pas su se trouver à l'aise dans un champ aussi vaste. Il veut, nous dit-il, comme Montaigne, s'arrêter aux choses qui « portent... hors de son propos, la semence d'une matière plus riche et plus hardie (p. 11). » Mais le livre de Montaigne est celui des *Essais* : « c'est le seul livre au monde de son espèce (*Essais*, II, 8). » M. Martin, lui, publie des *Recherches historiques* sur un sujet spécial. Ce n'est pas la même chose. Aussi le temps dépensé à des digressions lui a-t-il manqué pour relier ensemble les éléments de son ouvrage et pour les coordonner en

un tout méthodique et suivi. Aussi s'est-il condamné à rééditer sans les contrôler des récits et des appréciations contestables pour ne pas dire plus, sur des faits incomplètement ou inexactement présentés. Ces banalités interrompent à chaque instant un exposé déjà bien décousu, en y introduisant, contrairement à l'impartialité nécessaire dans ces études, les préjugés historiques d'une école déjà vieillie.

Ces observations peuvent paraître sévères. Leur justesse serait reconnue, même par l'auteur, s'il essayait de dresser une table *analytique et complète* (les lecteurs lui sauraient certainement gré de ce travail supplémentaire).

Quelques indications suffiront d'ailleurs à les justifier.

Le chapitre Ier traite : *De l'administration de la justice jusqu'à la mort de Philippe le Bel* et porte en sous-titre : *Le Parlement et les légistes*. Aux yeux de l'auteur, le *wehrgeld* est imposé par l'autorité royale, après l'établissement des barbares en Gaule, au lieu des châtiments infligés par le droit de vengeance (p. 2). — Les chartes d'affranchissements datent de la fin du douzième siècle, et sont imposées par la royauté (p. 9). — Les légistes nés comme d'une génération spontanée, représentent en face de la noblesse égoïste et ignorante, la bourgeoisie instruite et patriote et poursuivent la tâche d' « abaisser vers les classes bourgeoises ce qui était au-dessus d'elles, et d'élever jusqu'à elles ce qui était au-dessous (p. 20). » — Ce sont de « grands révolutionnaires » victimes de « la réaction des intérêts qu'ils avaient blessés, et des préjugés dont ils s'étaient affranchis » (p. 26), ces conseillers de Philippe le Bel, contre lesquels, sous Louis X, se soulevait l'opinion, se liguaient noblesse, clergé, communes, réclamant le maintien des franchises et libertés, l'engagement de ne frapper que de la bonne monnaie et d'empêcher les exactions et l'arbitraire. —Il serait facile de grossir l'énumération, sans sortir de ces 26 pages. La lutte de Philippe le Bel contre la papauté, les états généraux, etc., présentent de nombreux traits de ce genre. Que serait-ce s'il fallait entrer dans les détails du reste de l'ouvrage, surtout à dater du moment à partir duquel « Gutemberg, Christophe Colomb, Copernic et *Luther* avaient ouvert au vieux monde, des horizons nouveaux (p. 126) ? »

A la page 487, commence une « conclusion » où l'auteur, comme résultat de ses recherches, pose les questions suivantes : « L'épuration est-elle nécessaire ou simplement utile au point de vue politique ?... Pouvait-elle être faite plus tôt ? Actuellement, est-on en mesure de l'exécuter (p. 500). » Puis viennent des citations du discours prononcé à Romans par « le chef éloquent de la majorité parlementaire » (p. 502). Il faut l'avouer, ce n'était pas la peine d'étudier le passé pour présenter l'opportunité comme règle suprême.

En résumé, la valeur des recherches de M. Martin apparaît à peine en quelques pages, trop rares, qui semblent en appeler d'autres. Pour l'apprécier, il faut attendre une seconde édition, presque annoncée par l'auteur (p. XI). G.

SCIENCES ET ARTS

Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, publié sous la direction de M. F. Buisson. Paris, Hachette, 1879-1881, in-8 à deux colonnes avec gravures dans le texte. *Première partie* : 4e et 5e séries, p. 481 à 800. *Deuxième partie*, de la 3e à la 13e série, p. 641 à 2080. — Prix : 2 fr. 50, chaque série.

Nos lecteurs voudront bien se reporter aux articles que nous avons précédemment consacrés à cette publication (t. XXIII, p. 427, t. XXVI, p. 216) pour en connaître les dispositions et l'esprit, les qualités et les défauts. Les livraisons que nous avons sous les yeux ne sont pas de nature à modifier notre appréciation. Elles comprennent pour la première partie les mots compris entre *Congrès* et *Écriture*, pour la seconde entre *Economie politique* et *Sucre*. Nous signalerons dans la première partie des articles fort intéressants et pleins d'utiles renseignements sur la législation, l'histoire, l'organisation, la statistique, la bibliographie de l'enseignement dans les articles sur les différents *Conseils*, sur la *Convention*, le *Correspondant*, les *Décrets*, le *Dessin*, les *Écoles* et les départements depuis la Corrèze jusqu'à la Drôme, des biographies de pédagogues, souvent peu connus, ce qui ne serait pas un reproche si la part était égale pour tous. Près de quatre pages sont consacrées à Monseigneur (sic) Dupanloup. Nous seront plus embarrassés pour faire un choix d'articles dans la seconde partie principalement parce qu'il n'y a pas de spécialités comme dans la précédente : ce sont des articles sur toutes les sciences exactes, naturelles et autres, souvent accompagnés de planches, sur la philosophie, sur l'économie sociale, sur l'histoire. Beaucoup sont signés des écrivains les plus compétents : c'est une véritable encyclopédie.

Mais ce ne sont plus des tendances que nous avons à blâmer, c'est un esprit profondément révolutionnaire et antireligieux ; c'est l'esprit de parti, c'est la politique qui se glisse sous le couvert de la science pour s'emparer du corps enseignant, et cela par l'intermédiaire des hauts fonctionnaires de l'Université. C'est une œuvre scientifique transformée en une œuvre de propagande républicaine. « Il faut avant tout des instituteurs virilement formés.., qui dégagés des habitudes d'un passé disparu (sic) et animés de l'esprit de leurs temps, puissent se consacrer de tout cœur et sans réserve à leur noble tâche qui est de préparer des citoyens à la France républicaine (I, 590). » On célèbre la troisième république, que l'on s'em-

presse de déclarer *définitive* quoiqu'elle ne date que d'hier, et l'on bafoue la Monarchie traditionnelle qui a donné à la France des siècles de gloire, de prospérité, de grandeur et de suprématie. Partout la Révolution est exaltée : il suffirait de constater qu'il y a sur la *Convention* et sa part dans l'instruction publique un article de 50 pages (520-571), et que la Révolution française occupe 60 pages (II, 1857-1916). Voici quelques lignes du dithyrambe de M. Alfred Rambaud, chef du cabinet de M. Jules Ferry et secrétaire général du ministère de l'instruction publique : « Les soldats avaient le respect de la loi comme des légistes, et les avocats montraient sur le champ de bataille la bravoure des soldats ; c'étaient des pouvoirs purement civils qui envoyaient à la victoire des armées de citoyens. La vertu antique semblait revivre dans ces hommes si jeunes que la guillotine et la mitraille frappaient à la fleur de l'âge. Ils moururent comme des Romains : Plutarque eût été digne de raconter les morts héroïques des Girondins, des Dantonistes, des derniers Montagnards. La Révolution a été un continuel enfantement d'idées, de lois, de victoires. Dans nos prospérités, c'est à la Révolution que nous faisons remonter l'hommage de notre reconnaissance ; dans nos épreuves, c'est à elle que nous nous adressons pour lui demander l'inspiration et la foi. Nos pères de 1789 et 1792, par leurs combats, par leurs souffrances, par leur vie et par leur mort, nous ont fait ce que nous sommes : ingrats serions-nous si nous ne défendions pas leur mémoire ; indignes, si nous laissions périr leur héritage (II, 1916). » L'auteur oublie les victimes ; mais c'est plus qu'un oubli de dire que, sous l'ancien régime, « dans la plupart des villages, il n'y avait même pas d'écoles (1864). » M. Marius Topin s'efforce dans un long article d'enlever tout prestige à Louis XIV. A de fréquents intervalles, le cléricalisme et le jésuitisme apparaissent comme des spectres pour éveiller l'attention.

Nous lisons à la fin de l'article *Psychologie* (II, 1767), de M. Henri Marion. « Qu'est donc, en fin de compte ce *moi*, qui s'étudie lui-même...? Substance immatérielle et impérissable, ou résultat éphémère, presque accidentel, du *Consensus* des fonctions cérébrales ? Ces questions, on peut se les interdire, et il faut savoir qu'en se les posant on quitte le terrain de la science proprement dite ; mais chacun a le droit de les agiter..... Les conclusions vaudront ce que vaudront l'esprit et la méthode de chacun ; mais elles seront toutes légitimes dans la mesure où elles respecteront la logique et les faits. » — A propos des *Espèces* (II, 708), M. Louis Rousselet dit, après une longue et belle citation de M. de Quatrefages : « Si l'on compare cet éloquent plaidoyer à celui dont Darwin a accompagné l'exposé de ses théories, on verra que les deux partis défendent leur cause avec la même hauteur d'idées et une égale apparence de vérité. » — M. Albert

Réville, le professeur au Collège de France, dit, dans un article sur les religions : « Nous ne saurions résumer de la même manière l'histoire du christianisme, sans risquer de présenter comme avérées des opinions, pour nous très certaines, mais encore très controversées. C'est à chacun de nous de s'en faire une idée rationnelle en s'entourant de toutes les lumières à sa portée (II, 1834). » Voilà des déclarations qui éclaireront certainement beaucoup les instituteurs. L'auteur de l'article *Devoir* (I, 701) reconnaît que nous avons des devoirs envers Dieu, envers nos semblables et envers nous-mêmes. Mais il juge inutile d'entrer dans le détail, et se contente de signaler l'importance des devoirs qui nous lient à l'égard de nos semblables. Il est certainement inutile de pousser plus loin nos citations.

René de Saint-Maurice.

Histoire de la machine à vapeur, par R. H. Thurston, professeur de mécanique à l'Institut polytechnique Stevens, à Hoboken, près New-York, revue annotée et augmentée d'une introduction, par M. Hirsch, professeur de machines à vapeur à l'Ecole des ponts et chaussées de Paris. Paris, Germer-Baillière, 1880, 2 vol. in-8 de xxiv-224 et de 260 p., avec 140 figures dans le texte et 16 pl. tirées à part. — Prix : 12 fr.

De toutes les inventions qui ont caractérisé le mouvement scientifique et industriel de l'ère moderne, la machine à vapeur est sans contredit celle qui a joué le rôle le plus important, qui a exercé la plus grande influence, non seulement dans l'ordre économique, mais aussi dans l'ordre des relations sociales. Elle est le plus puissant instrument de civilisation, parmi les instruments matériels, s'entend, qui ait été donné à l'homme dans ces derniers temps. L'histoire de cette machine, de ses origines lointaines, des efforts et des découvertes successives qui l'ont fait passer du domaine de la curiosité dans celui de l'application, enfin des progrès qui l'ont amenée à son état actuel, cette histoire mérite de prendre une place dans les préoccupations et dans les études de tout esprit sérieux.

Les deux premières périodes de cette histoire, qu'on pourrait appeler celle de l'enfance et celle de l'adolescence, ont été traitées de main de maître par Arago dans sa *Notice historique sur les machines à vapeur*, publiée pour la première fois dans l'Annuaire du Bureau des longitudes pour 1829. De plus amples développements biographiques, un très petit nombre de faits tirés de documents mis au jour depuis lors, sont à peu près tout ce qu'on a pu y ajouter. Mais la période récente, celle qui commence précisément vers l'époque où parut cette notice et qui se prolonge jusqu'à nos jours, restait entièrement à traiter, et si elle offre moins d'intérêt, de sentiment et d'imagination que les époques antérieures, elle est en revanche la plus instructive, la plus féconde en enseignements pratiques.

M. Thurston a abordé les diverses parties de son sujet avec une compétence et une érudition indiscutables, et avec l'ampleur de développements qui était nécessaire pour intéresser le lecteur soit aux inventions, soit aux inventeurs, et pour faire sortir du récit une instruction sérieuse au sujet de la machine à vapeur. Nous ne connaissons aucun ouvrage qui puisse rivaliser avec celui-ci sous ces divers rapports. En ce qui concerne la période récente, il comble une véritable lacune.

Le savant professeur chargé du cours de machines à vapeur à notre Ecole des ponts et chaussées était mieux préparé que personne à interpréter pour le public français l'ouvrage du professeur américain, en même temps que qualifié pour le lui recommander. Sa traduction, toujours claire, est en même temps élégante, et il a su conserver au style une certaine saveur de terroir, sans qu'il cesse d'être bien français dans la forme. Signalons-lui une ou deux fautes de noms propres: Mechlin (tome I, p. 210) n'est autre chose que Malines ; Arundel en Norwège (tome II, p. 63), paraît être là pour Arendal.

Mais nous aurions une critique plus sérieuse à lui adresser, ou tout au moins un désir à lui exprimer. Nous avons rendu justice à l'érudition de l'auteur américain ; il a étudié son sujet, non seulement dans les livres, mais aussi sur pièces ; c'est ainsi qu'il donne *de visu* des détails intéressants sur la voiture à vapeur construite en 1770 par le François Cugnot, qui figure à notre Conservatoire des Arts et Métiers. Néanmoins, pour la période moderne, il est tombé dans un défaut, difficile peut-être à éviter, mais sérieux, c'est de s'attacher presque exclusivement à ce qui s'est fait en Amérique. Après l'avoir lu, on pourrait croire que tous les progrès accomplis depuis cinquante ans dans la construction des machines à vapeur, notamment en ce qui concerne la navigation, sont dus à des Américains. Il énumère avec complaisance les travaux d'une foule de mécaniciens américains, tandis que les Cavé, les Farcot et autres constructeurs européens ne sont pas nommés.

Sur certains points importants, il est même en opposition formelle avec des faits positifs ou avec les idées reçues en France. Ainsi, il attribue à son compatriote Daniel Copeland le mérite d'avoir, en 1850, employé le premier des tiroirs à recouvrement pour la détente, alors que, chez nous, Reech et Clapeyron en avaient exposé la théorie et développé les applications dix ou quinze ans auparavant. Il nomme à peine Séguin, regardé parmi nous comme l'inventeur de la chaudière tubulaire, et nullement Sauvage, auquel nous attribuons l'hélice.

Il aurait appartenu au savant traducteur de compléter son auteur, de le rectifier sur certains points, ou de nous rectifier nous-mêmes si nous sommes dans l'erreur. Il ferait mieux encore, et c'est là notre

souhait, s'il reprenait toutes ces questions dans un volume supplémentaire qu'elles suffiraient à bien remplir.

L'ouvrage se termine par deux chapitres très intéressants sur la thermodynamique, son histoire et la voie qu'elle ouvre pour le perfectionnement ultérieur des machines. On peut regretter seulement que l'auteur ait cru devoir entrer en matière par des développements plus que contestables sur l'histoire et la marche de la civilisation.

Au total, le livre de M. Thurston est un ouvrage sérieux, savant et intéressant, indispensable désormais à quiconque veut connaître l'histoire de la machine à vapeur et propre à ouvrir des aperçus nouveaux et féconds à ceux qui s'en occupent d'une manière pratique. Seulement on fera bien de ne pas le prendre pour guide lorsqu'il abandonne le domaine qui lui est propre pour faire des incursions heureusement rares dans le champ de l'histoire générale et de la philosophie. Il fait partie de la Bibliothèque internationale de Germer-Baillière ; cela suffit pour mettre en garde à ce dernier point de vue.

E. Vicaire.

Viollet-le-Duc et son système archéologique, par Anthyme Saint-Paul. Paris, bureau de l'*Année archéologique* (s. d.), in-8 de 339 p. — Prix : 6 fr.

M. Viollet-le-Duc fut un merveilleux dessinateur, un archéologue très érudit, bien que son érudition ne fût pas toujours de bon aloi, un restaurateur de monuments fort distingué mais souvent bien aventureux, un médiocre architecte et un détestable publiciste, telles sont les conclusions qui me paraissent ressortir du très intéressant travail de M. Anthyme Saint-Paul. Je signale d'ores et déjà cette étude comme un modèle de critique : impartial autant que savant, l'auteur n'avance rien qu'il ne prouve, et, si son livre était un peu plus dépouillé de cette sécheresse, malheureusement inséparable de tout traité technique, je n'hésiterais pas à le signaler comme un ouvrage parfait.

L'étude de M. Saint-Paul se divise en deux parties, fort inégales en longueur. La première, qui est une sorte d'introduction, nous apparaît comme une rapide et vive esquisse de Viollet-le-Duc, dessinateur, architecte et restaurateur de monuments. La seconde contient et l'analyse et la critique du système de l'auteur du *Dictionnaire raisonné*. Reprenant en sous-œuvre le travail de Viollet-le-Duc, M. Anthyme Saint-Paul nous fait lui-même un cours d'archéologie qui témoigne d'un goût très sûr et d'une prodigieuse érudition. C'est certainement le meilleur cours d'archéologie que nous possédions, puisque celui de M. Quicherat n'est pas encore imprimé. Le savant archéologue relève avec une grande courtoisie et une science très précise les contradictions

et les erreurs de Viollet-le-Duc, particulièrement au sujet de l'origine de l'architecture gothique. L'auteur du *Dictionnaire raisonné* eut, comme Victor Hugo d'ailleurs dans son indigeste roman sur *Notre-Dame de Paris*, une idée qui ne cessa de hanter son cerveau, à savoir que l'architecture gothique est le symbole du triomphe définitif du laïque sur le moine, du monde moderne sur le moyen âge, de la France sécularisée sur le couvent. Que Victor Hugo dise cela dans un roman, cela ne tire pas à conséquence ; mais que Viollet-le-Duc, un savant, en fasse la base d'une théorie archéologique, cela dépasse la mesure et M. Anthyme Saint-Paul a bien mérité de la science en infligeant à la mémoire du grand dessinateur un démenti motivé. Ce n'est pas avec des raisonnements, mais avec des faits précis et nombreux que l'auteur de cette étude ruine par la base le frêle édifice scientifique auquel l'architecte a oublié de communiquer la solidité massive qui est le caractère des édifices qu'il a construits. Pourquoi M. Viollet-le-Duc n'a-t-il pas su donner plus de solidité à ses théories et plus d'élégance à ses monuments? Il y aurait gagné et comme savant et comme architecte, et l'on ne donnerait pas de son *Dictionnaire* cette définition sortie un jour de la bouche d'un archéologue illustre : *C'est un livre qui contient de bien beaux dessins.* Je recommande le remarquable travail de M. Saint-Paul aux archéologues : ils conviendront sans peine, après l'avoir lu, que l'auteur vient de conquérir parmi eux une noble place et qu'il a rendu un signalé service à la vérité.

P. Talon.

BELLES-LETTRES

Fables de Phèdre, *anciennes et nouvelles*, éditées d'après les manuscrits et accompagnées d'une traduction littérale en vers libres, par Léopold Hervieux. Paris, E. Dentu, 1881, in-8 de 258 p. — Prix : 3 fr.

Le culte des lettres latines est de tradition au Palais ; M. L. Hervieux, avocat, naguère encore un des premiers agréés du tribunal de commerce, la maintient. Depuis longues années il consacrait les loisirs que lui laissait sa profession à compulser dans toutes les bibliothèques de l'Europe les divers manuscrits de son auteur favori, le fabuliste Phèdre. Il est donc fondé à présenter sa nouvelle édition, sinon comme la seule correcte, du moins comme la plus complète et offrant les plus sérieuses garanties de pureté. M. Hervieux ne s'est pas contenté de copier ou faire copier, ainsi qu'il le dit dans ses observations préliminaires, les manuscrits plus ou moins directs de Phèdre, mais tous ceux renfermant des fables latines, prose ou vers, dérivant de son œuvre. Ces documents pour la plupart inconnus, embrassant dix siècles du moyen âge, seront l'objet d'une publication ultérieure

qui ne pourra manquer d'attirer l'attention des philologues et des paléographes.

Les traductions de Phèdre ne manquent pas, on en compte sept en vers, aussi M. Hervieux, tout en reconnaissant le mérite de certaines d'entre elles, justifie-t-il celle qu'il donne aujourd'hui par les défectuosités des précédentes. Outre qu'elles ont été faites sur un texte incomplet ou fautif, elles offrent plutôt des paraphrases qu'une interprétation littérale de ce texte. C'est un inconvénient que M. Hervieux a voulu éviter par sa traduction en vers libres, il a suivi pas à pas l'original, nous le reconnaissons ; il nous permettra cependant une légère critique. Sans doute les vers d'une bonne facture poétique ne manquent pas, mais combien, pour ne pas s'écarter du sens du modèle, affectent des tours prosaïques qui malgré la mesure et la rime laissent trop peu au lecteur l'impression de la poésie.

H. A. Mazard.

Poésies inédites de Lamartine, publiées par Mme Valentine de Lamartine et précédées d'une préface de M. de Laprade, de l'Académie française. 2e éd. Paris, Hachette ; Furne, Jouvet et Cie, 1881, gr. in-18 de xvi-256 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Ce livre est du plus grand intérêt pour l'histoire littéraire. Remercions la main pieuse qui l'a recueilli ; elle a préparé des éléments indispensables au portrait du plus beau génie de notre temps. » Tel est, en effet, le mérite du volume nouveau, qui porte, avec le titre alléchant de *Poésies inédites*, le nom glorieux de Lamartine. Il ne faudrait pas toutefois s'exagérer son importance ; certains des admirateurs du grand poète le trouveront trop mince, il est vrai, mais plus d'un sera tenté de le trouver trop chargé. Les cent trente premières pages, la moitié du livre, sont occupées par deux tragédies de la première jeunesse de l'auteur, écrites en 1813, et dignes d'être conservées seulement à titre de documents littéraires. M. de Laprade, qui consacre à son maître aimé quelques pages éloquentes, croit reconnaître dans la *Médée* de Lamartine une imitation directe de Racine, plutôt que l'imitation du fade théâtre de Voltaire, à laquelle se plaisaient les faiseurs de tragédies du premier Empire. Mais Lamartine n'est pas plus grandi par la mise au jour de sa *Médée* et de sa *Zoraïde*, que ne l'a été Racine lui-même par la publication de ses vers d'enfant sur Port-Royal. Comme dit encore M. de Laprade, « il n'est pas un poète dramatique, il est quelque chose de plus ; » c'est dans les morceaux lyriques et le fragment d'épopée contenus dans le recueil, qu'il faut chercher et retrouver le vrai Lamartine, le maître de chœur des poètes du dix-neuvième siècle.

Lamartine avait conçu le plan d'un grand poème qui devait avoir

des proportions plus vastes encore que la *Divine Comédie*. Il devait embrasser, en dix chants, toute l'histoire de l'humanité, ou plutôt de l'âme humaine, se relevant progressivement de la chute primitive et se rapprochant par une succession d'épreuves et de victoires de la vie bienheureuse à laquelle Dieu l'a destinée. Voilà une idée bien plus grande, bien plus philosophique que celle qui a pu présider au groupement des morceaux de la *Légende des siècles*. Sur ces dix chants, sur ces dix *Visions*, *la Chute d'un Ange* et *Jocelyn* ont été complètement achevés; un troisième chant, *les Pêcheurs*, l'était aussi, mais l'auteur l'a perdu dans ses voyages; un quatrième, qui devait occuper le huitième rang dans la série, avait pour titre *le Chevalier*. Ce volume en renferme un fragment important, ainsi que le plan général des *Visions*, extrait du *Cours de littérature*. Nous ne doutons pas que Lamartine n'eût amélioré certaines pages un peu longues et trop chargées d'épithètes qui fatiguent à la lecture du *Chevalier*. Les variantes de deux pièces retrouvées dans ses papiers, l'*Immortalité* et *le Lac*, témoignent en effet qu'il savait exercer sur lui-même le contrôle du goût, et que son inspiration première recevait, avant d'être livrée au public, bien des modifications heureuses.

Parmi les poésies détachées, il faut éviter de lire les vers d'album, et admirer tout spécialement : les vers sur l'*Ombre de Victor Alfiéri*, qui sont du meilleur Lamartine, *à la Croix*, *à Madame Ristori*, la pièce de la page 206 et les deux belles strophes de la page 210, que nous ne résistons pas au plaisir de citer :

Lorsque mon cœur, noyé dans des flots d'amertume,
S'agite en moi, grossi de pleurs lents à couler,
Comme une mer qui s'enfle et jette son écume
Sur le sable désert où Dieu la fait rouler,
Mon cœur cherche une voix pour gémir avec elle !
Les flots en ont, les vents aussi, mais l'homme, hélas !
Il n'a qu'un triste écho de sa plainte immortelle
Qui résonne en lui-même et ne console pas !

NOLHAC.

Poésies de Lattaignant, Paris, Quantin, 1881, in-8 de IX-220 pages. — Prix : 10 fr.

La librairie Quantin vient de faire à l'abbé de Lattaignant les honneurs d'une charmante édition : portrait de l'auteur, lettres ornées, jolies vignettes rappelant les trumeaux du temps passé, fac-similé, culs-de-lampe, rien ne manque à ce volume que de contenir des poésies de plus de valeur. Lattaignant n'était qu'un rimeur, qu'un chansonnier secondaire ; beaucoup de ses vers sont d'une fatigante platitude, mais ils étaient composés sans prétention pour l'amusement de sociétés souvent peu sévères. Lattaignant a grossi cette fâcheuse liste d'abbés peu orthodoxes, dont le nombre fut trop grand et le rôle

si scandaleux au dix-huitième siècle. C'est La Rochefoucauld, je crois, qui a dit : « Quand les passions nous quittent, nous nous flattons de la croyance que c'est nous qui les quittons. » Lattaignant se fit cette illusion à près de quatre-vingts ans. Il dit alors adieu au vieil homme, dans une pièce assez jolie, mais n'ayant pas le sérieux que l'on pouvait attendre de la situation et de l'âge du poète. Une fois rentré dans la bonne voie, Lattaignant se mit à composer des cantiques. Ils n'ont pas trouvé place dans le volume dont nous achevons la lecture. Mais ils sont rappelés dans une épître assez bien tournée :

Ami, je brave les critiques,
Et me moque de leurs lardons.
Je fais aujourd'hui des cantiques,
J'ai fait autrefois des chansons.

M. Ernest Julien a joint aux poésies de Lattaignant une ample notice, faite avec beaucoup de soin, et qui ne laisse plus rien à dire sur le chansonnier. Serais-je trop puriste en me permettant de reprendre une manière de s'exprimer peu française et trop employée aujourd'hui ? Après avoir parlé des poésies de l'abbé, M. Julien ajoute : « Nous avons choisi *celles paraissant* présenter le plus d'intérêt. »

Le volume est terminé par une lettre de Lattaignant au maréchal de Saxe, par la réponse de celui-ci, par un billet à Mademoiselle de Navarre, et un mot de cette personne qui, comme on le disait alors, était du dernier bien avec le maréchal.

Les œuvres de Lattaignant font partie d'une collection de petits poètes du dix-huitième siècle qui formera dix volumes. Vadé, Piron, Bertin, Desforges-Meillard ont déjà figuré dans cette série, où bientôt un vrai poète, Gilbert, va prendre place. J. DE VILLEMORY.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition..., publiée par MM. EUGÈNE DESPOIS et PAUL MESNARD. Tome sixième. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 642 p. — Prix : 7 fr. 50. (*Les grands écrivains de la France.*)

Les volumes de la collection des *Grands écrivains de la France* ne paraissent pas avoir la célérité qui répondrait aux vœux de tous leurs lecteurs ; mais on trouve au moins un dédommagement dans l'excellente exécution de ces volumes. Le tome VI de Molière, que nous avons sous les yeux, est de nature à satisfaire les plus exigeants. Il nous offre *le Médecin malgré lui*, *Mélicerte*, *le Sicilien*, *Amphitryon* et *George Dandin*.

Le Médecin — le *Registre de la Grange* l'établit — fut joué pour la première fois le 6 avril 1666. L'habile éditeur nous raconte, selon sa coutume, les origines littéraires de la pièce, les représentations qui en furent données, les imitations et traductions auxquelles elle donna lieu, et, en appendice, il donne la chanson gravée que Molière, qui remplissait le rôle de Sganarelle, chanta, dans la scène cinq du premier acte : *Qu'ils*

sont doux, bouteille jolie!... Gounod a rendu cela d'une façon inimitable dans son *Médecin malgré lui*. J'aurais voulu que M. P. Mesnard s'étendît un peu plus sur cet arrangement de la pièce de Molière, et sur une interprétation musicale où l'esprit du grand musicien a rivalisé avec celui du grand écrivain. — *Mélicerte* et *le Sicilien* se rattachent aux fêtes brillantes auxquelles le *Ballet des Muses* servit de cadre, et qui furent célébrées à Saint-Germain du 2 décembre 1666 au 19 février 1667. — On n'a que des fragments de la *Pastorale comique*, qui fut jouée en même temps. — *Amphitryon* eut sa première représentation le 13 janvier 1668, non point devant la Cour, mais sur le théâtre du Palais-Royal ; la troisième seulement fut donnée devant le Roi, aux Tuileries. Ceci vient déjà contre l'opinion qui voudrait montrer dans *Amphitryon* une comédie faite *par ordre*, pour célébrer l'amant de Mme de Montespan, aux dépens du mari trompé. M. Mesnard, dont les remarquables *notices* ne sont plus à louer, car elles sont l'œuvre d'un maître, réfute ici d'une manière péremptoire cette fable, tant de fois répétée, depuis Rœderer jusqu'à Michelet. — A propos de *George Dandin*, M. Mesnard aborde un terrain qu'il avait eu le tort d'éviter trop systématiquement jusqu'ici, celui de la morale. Après avoir cité le jugement de Bourdaloue et l'appréciation de Riccoboni, d'une part, la défense de Molière par J.-J. Rousseau et Marmontel, de l'autre, il donne à son tour son opinion, et condamne Molière. « Si nous avons touché, dit-il en terminant, à une question que bien des personnes voudraient réserver aux moralistes de profession et souffrent impatiemment de voir mêlée à la critique littéraire, les citations que nous avons faites montrent que, dans l'histoire de la pièce, elle était inévitable. » Ce que M. Mesnard dit de *George Dandin*, ne pourrait-on pas le dire de *Tartufe* et de bien d'autres comédies de Molière? Nous le félicitons d'avoir enfin abordé ce terrain, qui est parfaitement de son domaine, et qu'il ne saurait déserter sans laisser une lacune dans cette édition si complète, si soignée, si digne de l'attention de tous les amis de la littérature sérieuse.

G. DE B.

HISTOIRE

Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques, par FRANÇOIS LENORMANT, membre de l'Institut. Neuvième édition, illustrée. Tome premier. Paris, A. Lévy, 1881, gr. in-8 de XXVI-473 p.— Prix : 18 fr.

Le titre de cet ouvrage annonce une nouvelle édition : en réalité, c'est un livre entièrement nouveau que M. Lenormant a composé ; il a à peine laissé subsister quelques pages de son ancien *Manuel*, qui est entre toutes les mains et qui a obtenu un si légitime succès. Ce remaniement complet, ces additions énormes ne surprendront per-

sonne : c'est le sort de tout livre qui traite de l'histoire de l'Orient dans l'antiquité, quand l'auteur s'avise de reprendre son travail après vingt ans ; il s'écoulera encore bien des années avant que l'Égypte et l'Assyrie aient dit leur dernier mot. Ce tome premier a pour sous-titre : *Les Origines, les races et les langues ;* il traite des matières suivantes : l'espèce humaine jusqu'au déluge ; le déluge ; la dispersion des peuples, d'après le récit biblique. Les traditions parallèles au récit de la Genèse chez les divers peuples de l'antiquité ; le premier péché, les générations antédiluviennes, le déluge, le berceau de l'humanité post diluvienne, le patriarche sauvé du déluge et ses trois fils, la tour des langues. Les vestiges matériels de l'humanité primitive : l'homme des temps géologiques, l'homme des cavernes de l'âge du renne, les restes matériels de l'époque néolithique, les inventeurs de la métallurgie, l'archéologie préhistorique et la Bible. Dans le livre II, nous citerons les chapitres suivants : l'unité de l'espèce humaine et ses variations, le cantonnement primitif de l'espèce humaine et ses migrations, les grandes divisions des races humaines, la descendance des fils de Noé dans la Genèse, l'origine et le développement du langage, la classification des langues, les diverses écritures et l'invention de l'alphabet.

Il nous a semblé que le plus sûr moyen de donner une idée de l'intérêt du nouveau livre de M. Lenormant, était d'énumérer la plupart des têtes de chapitres. Est-il, dans l'histoire, des questions plus attrayantes que ces questions d'origine ? Elles sont du domaine de tous, aussi bien du philosophe, du théologien, du linguiste que de l'historien. M. Lenormant les a abordées avec une ampleur de vues qui justifie bien son mot : « En histoire, je suis de l'école de Bossuet. » Il a mis à la portée de tous les lecteurs sa vaste érudition, et il a condensé et synthétisé dans son *Histoire ancienne*, les recherches érudites dispersées dans la plupart de ses autres écrits. Il a dépouillé son récit de tout appareil d'érudition, et il est très sobre de notes ; le style en est très littéraire, facile et abondant. Les nombreuses illustrations sont empruntées aux monuments contemporains des événements auxquels ils se rapportent.

Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, un point qui doit préoccuper avant tout le lecteur, c'est la doctrine et l'esprit de l'historien. C'est donc avec joie que nous voyons l'auteur d'un aussi beau livre faire dans la préface la déclaration suivante : « Je suis chrétien et je le proclame hautement... Je vois dans les annales de l'humanité le développement d'un plan providentiel qui se suit à travers tous les siècles et toutes les vicissitudes des sociétés. J'y reconnais les desseins de Dieu respectant la liberté des hommes et faisant invinciblement son œuvre par leurs mains libres, presque toujours à leur insu,

et souvent malgré eux. Pour moi, comme pour tous les chrétiens, l'histoire ancienne tout entière est la préparation, l'histoire moderne la conséquence du sacrifice divin du Golgotha. » Dans un autre de ses ouvrages qui touche aux mêmes matières, M. Lenormant a encore écrit : « Je crois fermement à l'inspiration divine des Livres saints et je souscris avec une entière soumission aux décisions doctrinales de l'Église à cet égard. » Je voudrais aussi pouvoir citer les premières pages de ce nouveau livre, qui débute par une analyse admirable du récit de la Genèse ; pour M. Lenormant enfin, le peuple d'Israël « est le peuple que Dieu avait choisi pour lui faire conserver le dépôt de la vérité religieuse qui devait un jour renouveler la face du monde. »

Cependant, ces déclarations, qui sont celles d'un chrétien et d'un catholique convaincu, ont paru insuffisantes à la critique, et des plumes catholiques ont reproché, quelquefois durement, à M. Lenormant, sinon des écarts de doctrine, du moins une exégèse hasardée et quelquefois voisine de l'hétérodoxie. L'espace nous manque pour examiner les points critiqués, et il pourrait bien se faire que les censeurs n'aient pas toujours tort. Nous ferons seulement remarquer qu'aujourd'hui, avec les découvertes modernes, la Bible ne peut plus s'expliquer scientifiquement par la Bible seule, et que l'exégèse doit être une science de comparaison du texte inspiré avec les documents voisins. Ceci étant admis, et l'inspiration des Livres saints respectée, on peut différer dans l'application du principe et dans les déductions, sans qu'il soit nécessaire aux adversaires de se jeter à la face l'épithète d'hérétiques. L'érudit qui étudie, sans parti pris, dans ces conditions, ne peut d'ailleurs avoir la prétention de trancher définitivement les questions et de donner le dernier mot, au moins dans l'état actuel de nos connaissances ; il ne peut émettre qu'une hypothèse scientifique, une *possibilité* et non une *nécessité*, comme diraient les Allemands. Telle est, si je ne m'abuse, la pensée de M. Lenormant, qui ne prétend point dogmatiser ; plusieurs de ses théories seront difficilement admises par un certain nombre de catholiques ; mais s'il n'est pas démontré formellement qu'elles soient hétérodoxes, le savant qui les émet en fils soumis de l'Église, a droit à tous les égards de la critique catholique.

ERNEST BABELON.

Sainte Claire d'Assises, par Mlle CLARISSE BADER. Paris, Didier, 1880, in-18 j. de 273 p. — Prix : 3 fr.

Le nom de Mlle Clarisse Bader s'est déjà trouvé plus d'une fois sur la liste des lauréats de l'Académie française et récemment encore, elle vient de recevoir une nouvelle récompense pour l'ensemble de ses études sur la femme. Pour ceux qui n'ont qu'une confiance limitée

dans l'impartialité et la sûreté des jugements des Quarante, nous mettrons en avant les approbations de plusieurs évêques et surtout un bref apostolique ; c'est assez dire que Mlle Bader est un écrivain de talent et qu'elle n'est point de celles qui veulent émanciper la femme en la soustrayant à l'influence de la religion. On en a une preuve dans sa nouvelle étude et par le choix du sujet et par la manière dont il est traité. C'est toujours une femme qui fait le fond du sujet, comme si l'auteur ne voulait pas sortir de « sa spécialité » : mais c'est un des types de femme les plus extraordinaires qu'ait produit le christianisme, sainte Claire d'Assises, la fondatrice du second ordre du séraphique saint François, la mère des pauvres Clarisses. Tout est merveilleux dans cette existence : la capacité de mortification et de souffrance, la force et la sublimité de son amour pour Jésus-Christ; sa puissance sur les éléments et sur les êtres animés. Celle qui n'est qu'une « vile petite femme, » est recherchée par les plus grands personnages, par les cardinaux, par les papes. C'est une âme vide d'elle-même et remplie de Dieu qui agit en maître en elle-même et par elle. Mlle Bader ne nous donne pas sa vie, mais une galerie de tableaux placés dans leur ordre chronologique. Tous les traits en sont scrupuleusement empruntés à l'histoire : il y a de l'art et de l'érudition; l'artiste paraît trop peut-être, en cherchant à mettre en relief des actes qui ressortent plus par eux-mêmes et dans leur simplicité que par tous les encadrements dont on les entoure. C'est pour ses contemporains que l'auteur écrit : à un siècle réaliste, elle présente l'idéal de la spiritualité obtenu par le christianisme, et elle revient souvent dans ses considérations sur leur application aux temps présents. C'est ainsi qu'elle termine en s'arrêtant sur la fondation récente de deux monastères de Clarisses à Paris et à Paray-le-Monial, où l'amour du Sacré-Cœur devait attirer les filles de celle qui a tant aimé la Passion du Sauveur, et en glorifiant le cloître pour son utilité temporelle. Les principales divisions de ce livre serviront à en donner une idée. Il comprend quatre chapitres. I. *Patricienne et Novice :* Une vocation au treizième siècle. L'entrée en religion. II. *L'abbesse de Saint-Damien.* Amour de la pauvreté, amour de la croix, charité. III. *Les miracles de l'abbesse et les événements du cloître. La libératrice d'Assises et les luttes de la chrétienté au treizième siècle. Extension de l'ordre des pauvres Dames. Le siècle des Saints.* IV. *La mort de la fondatrice et la gloire de la Sainte.* Ses derniers jours, sa canonisation, ses offices liturgiques, les artistes qu'elle a inspirés. — On voit que l'ensemble est assez complet; son exécution donnera satisfaction aux amis de la saine littérature et des choses élevées. R. S.

Vie du R. P. Hermann, en religion Augustin-Marie du Très-Saint-Sacrement, *Carme déchaussé*, par M. l'abbé Ch. Sylvain. Paris et Poitiers, Oudin, 1881, in-8 de xiv-355 p. — Prix : 4 fr.

La *Vie du R. P. Hermann*, par M. l'abbé Ch. Sylvain, se recommande moins par le style, défectueux en maint endroit, que par la conception de l'ouvrage, la manière habile dont il est conduit, le souffle qui le vivifie, et surtout les péripéties surprenantes de cette existence pleine de générosité, de grandeur, et aussi d'imprévu. Quel point de départ, quelle course étrange, quelle arrivée ! les extrémités de la vie humaine mêlées à plaisir, jusqu'à égaler les romans les plus tourmentés ! Certes, celui qui ouvrira le livre à la première page ne s'arrêtera pas qu'il ne l'ait dévoré jusqu'à la dernière. A partir de la conversion, lorsque l'excessive dissipation des premières années a fait place aux héroïsmes du néophyte, ce néophyte ne marche plus, il vole. La sainteté l'a envahi : à son tour il assiège les âmes, les bouleverse et les subjugue. Que de fondations ! que de prédications ! que de courses apostoliques dans toute l'Europe ! et, sous l'aspect personnel, quelle humble mortification et quel absolu renoncement ! Voilà, dans toute sa beauté, l'homme de Dieu ; dans toute sa force l'homme de l'humanité ; et voilà aussi un historien digne de raconter ces merveilles. — Hermann est né à Hambourg, en 1821, d'une famille juive, qui le fit de bonne heure étudier : et si grands furent dès le début ses succès, qu'à neuf ans il était en état de suivre la classe de troisième. Sa santé n'y tenait pas, et il fallut donner un autre cours à cette activité d'intelligence. On choisit la musique, les succès y sont les mêmes ; l'élève atteint rapidement ses maîtres ; à onze ou douze ans, aucun morceau ne l'arrête, il peut donner des concerts. On l'emmène de ville en ville, on le fait pénétrer dans les théâtres, dans les sociétés les plus dissipées ; à Paris, il est mis en relation avec des esprits dangereux, notamment avec George Sand, qui ne lui pardonnera jamais sa conversion. Tout cela est à lire, ne fût-ce que comme étude intime de la société de ce temps. Converti enfin, après les plus lamentables dissipations, Hermann est transformé en pénitent d'abord, en apôtre bientôt, quand il aura revêtu le froc du carme déchaussé. Sa véritable histoire commence là. Ses parents, il les amènera pour la plupart à la lumière, et de quelle touchante façon ? qui pourra sans pleurer lire le baptême et la première communion du petit Georges (p. 182 et suiv.) ? Il établit et répand partout l'adoration nocturne du saint sacrement, car le saint sacrement, à qui il doit sa conversion, sera sa dévotion chérie ; tout le monde connaît les délicieux cantiques qu'il a composés en son honneur. Il prêche à Bordeaux, à Carcassonne, à Pamiers, à Lyon, à Marseille, à Toulon, à Tours, à Paris ; en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Autriche ; il fonde un

monastère en France, un autre à Londres ; il se multiplie pour ses frères ; rien ne l'épouvante quand il ne s'agit que de souffrir. Rien : car aux austérités du cloître, aux épreuves d'une santé toujours misérable, à cette action consumante, il ajoutera de terribles expiations de tous les instants ; et finalement il ira mourir en Prusse au service de nos soldats prisonniers, en 1871. V. P.

La Marquise d'Huxelles et ses amis, par Edouard de Barthélemy, Paris, Firmin Didot, 1881, in-8 de vi-370 p. — Prix : 8 fr.

Aimez-vous les mosaïques ? En voici une charmante et composée de pierres de toutes les couleurs parmi lesquelles en brillent de fort précieuses. Il est rare de rencontrer une pareille réunion de lettres authentiques et inédites signées du prince de Condé, du duc d'Enghien, de La Rochefoucauld, de M. de Coulanges, de Tréville, de Turenne, de Louvois, de l'abbé de Rancé, des cardinaux d'Estrées et de Bouillon, etc., encadrées dans une série de plus piquantes notices. Il y a là pour les érudits, pour les lettrés et pour les simples curieux, un spectacle d'autant plus friand, qu'on aime passionnément à notre époque les correspondances du temps passé. N'y retrouve-t-on pas bien mieux que dans les mémoires l'impression vraie du moment, l'appréciation sincère des événements ou des caractères ? On pose toujours quelque peu, en rédigeant des souvenirs de sa vie, tandis qu'on suit franchement ses sensations en écrivant une lettre qui n'est pas destinée à la publicité. Il s'est heureusement trouvé au dix-septième siècle un grand nombre de gens conservant soigneusement leurs correspondances, et, nous pouvons, grâce à elles, pénétrer facilement dans bien des intérieurs et faire connaître des personnages qui, sans cet heureux hasard, auraient passé inaperçus. Les lettres étaient alors longues et détaillées : le temps n'était pas fiévreusement absorbé comme de nos jours, et l'absence de gazette permettait de raconter par le menu les incidents de la cour et de la ville. C'est ce qui explique l'intérêt tout particulier de ces recueils : ils forment des journaux intimes complétant les mémoires, et fournissent aux curieux ces miettes savoureuses de l'histoire qui ne peuvent figurer sur la table des auteurs du premier ordre.

La marquise d'Huxelles, fille du surintendant des finances Le Bailleul et mère du maréchal d'Huxelles était surtout connue jusqu'ici par les recueils satiriques et par les lettres de Mme de Sévigné. M. de Barthélemy a pu nous restituer sa physionomie bien complète. Ce n'est pas, il est vrai, une femme héroïque, mais elle résume assez bien le caractère général d'un grand nombre de femmes de la cour à cette époque. Mariée trop peu de temps à son premier époux, M. de

Nangis, pour le regretter jusqu'au dernier jour, elle n'aima pas assez le second, M. d'Huxelles, pour voir autre chose dans sa mort glorieuse au siège de Gravelines, qu'un danger, pour sa vie mondaine, et elle y trouva au contraire un lustre nouveau. Elle regretta sincèrement son fils aîné, tué à Candie, dont la perte servit au moins à la ramener aux idées religieuses et à mettre fin à une vie galante qui menaçait de se prolonger trop longtemps. Son second fils lui était antipathique, mais lui procura plus tard la plus grande satisfaction qu'elle pût désirer, en parvenant à la dignité de maréchal de France, qui fit rejaillir sur sa mère un brillant éclat. Mme d'Huxelles sut se créer un salon qui jouissait d'une incontestable autorité : elle comptait pour amis et pour correspondants tout ce que la cour et la ville avaient de plus considérable. Ses nouvelles étaient recherchées et lui créaient une situation exceptionnelle. Jusqu'à son dernier jour on compta avec elle, parce qu'on redoutait évidemment sa plume et ses jugements.

M. de Barthélemy a bien mis en relief les qualités et les physionomies de ces divers correspondants. M. de Cailleres, M. de la Garde, Mme de Louvois, Mme de Bonnières, M. de Coulanges et le collectionneur Gaignières forment autour de Mme d'Huxelles un cercle choisi : et la mise en scène de la marquise de Louvois équivaut à une sorte de réhabilitation, car elle avait été jusqu'ici jugée avec une excessive sévérité pour la nullité de son intelligence ; elle tient au contraire très dignement sa place au milieu de ses intelligentes contemporaines.

L'auteur, que j'aime beaucoup, ne m'en voudra pas si je lui signale quelques négligences de style au bas de la page 7, à deux endroits de la page 11, et au haut de la page 137. Il eût été bon aussi d'annoter quelque peu, dans le sens orthodoxe, les lettres fort jansénistes de l'évêque de Saint-Pons, et de modérer l'éloge emphatique que fait de lui Saint-Simon ; mais cela n'enlève rien à la valeur du livre, qui doit trouver sa place dans la bibliothèque des lettrés et surtout dans celle de tous les admirateurs du grand siècle.

René Kerviler.

Le château de Clagny et madame de Montespan, d'après les documents originaux. Histoire d'un quartier de Versailles, par Pierre Bonnassieux. Paris, Picard, 1881, in-8 de 195 p. — Prix : 10 fr.

A la place occupée aujourd'hui, à Versailles, par le quartier de Clagny, Louis XIV avait fait construire pour madame de Montespan un magnifique château, dont il ne reste plus de vestiges. M. Bonnassieux a eu l'heureuse idée d'en raconter l'histoire, en la faisant précéder des annales du fief de Clagny depuis la fin du quatorzième

siècle et de notices sur les seigneurs qui l'ont possédé jusqu'au 30 novembre 1665, époque où il fut acheté par Colbert au nom du Roi.

La construction du château de Clagny fut confiée, en 1674, à un jeune architecte, dont le nom devait être illustré par des œuvres telles que le château de Versailles et l'hôtel des Invalides, œuvres dont les lignes sévères et l'ensemble grandiose portent l'empreinte du grand siècle. Nous avons nommé Jules Hardouin Mansart. Le Nôtre dessina les jardins et le parc. Le zèle et le talent de ces deux hommes célèbres, stimulés par Colbert, multiplièrent les splendeurs et firent de Clagny un séjour enchanté. Les travaux furent achevés en 1684. En janvier 1685, Louis XIV donna à Madame de Montespan la terre de Clagny avec le manoir de Glatigny et leurs dépendances, et 800 arpents de bois taillis, excellents pour la chasse, étaient unis à ce beau domaine.

A la mort de la marquise, il échut au duc du Maine, qui le transmit en mourant à son fils aîné le prince de Dombes, d'où il passa aux mains du comte d'Eu, son second fils. Ce dernier le céda au Roi par contrat d'échange passé à Paris le 19 juillet 1766. Inhabité depuis plus de quarante ans, le château de Clagny se dégradait de tous côtés ; sa restauration aurait entraîné des dépenses considérables et l'humidité du sol présentait un inconvénient non moins grave ; les arrêts du Conseil du 12 avril et du 7 août 1769 en ordonnèrent la démolition.

La valeur de ce charmant volume est rehaussée par un choix de pièces justificatives, entre lesquelles nous signalerons le *Testament* de Pierre Lescot, architecte du Louvre, et par quatre belles planches représentant : *madame de Montespan ; — la Tour de Clagny ; — le Château de madame de Montespan ; — l'Ancien domaine de Clagny et les quartiers actuels de Notre-Dame, de Clagny et de Montreuil.*

Nous n'entreprendrons pas l'éloge de cet excellent travail ; l'auteur de *la Réunion de Lyon à la France* est trop honorablement connu dans le monde savant pour avoir besoin d'une autre recommandation.

HENRI FURGEOT.

Correspondance diplomatique du baron de Stael-Holstein, *ambassadeur de Suède en France et de son successeur comme chargé d'affaires, le baron Brinkman ;* documents inédits sur la Révolution (1783-1799) recueillis aux Archives royales de Suède et publiés avec une introduction par L. LÉOUZON LE DUC., Paris, Hachette, 1881, in-8 de XLVI-420 p — Prix : 7 fr. 50.

Les documents se multiplient sur la Révolution : archives publiques, archives privées livrent tour à tour leurs secrets. L'Autriche, grâce à son éminent directeur, M. le chevalier d'Arneth, a largement ouvert la voie ; la Prusse a été plus avare, et il est certain qu'aujourd'hui une

des choses les plus souhaitables pour ceux qui étudient cette époque si troublée, serait la mise au jour de la correspondance du comte de Goltz, ministre de Prusse à Paris, et que le baron de Stael qualifie d' « un des plus habiles ministres du corps diplomatique. » Mais la Suède a suivi l'exemple de l'Autriche. Après le beau livre de M. Geffroy sur Gustave III et la Cour de France, que M. Léouzon le Duc nous paraît apprécier avec une sévérité injuste, et les papiers si curieux de M. de Fersen, voici venir la correspondance diplomatique du baron de Stael. Stael et Fersen, placés aux deux pôles opposés de la politique, l'un ardent réactionnaire, l'autre ayant donné assez de gages à l'opinion révolutionnaire pour avoir été rappelé par le Régent de Suède, l'un chevaleresque défenseur de Marie-Antoinette, l'autre ayant fini par être presque un de ses détracteurs. Et cependant la reine avait puissamment aidé à son mariage, si difficile, avec Mlle Necker ; mais un jour Stael la soupçonna d'avoir souhaité M. de Fersen comme ambassadeur de Suède, et les susceptibilités de son ambition lui firent oublier les services rendus à sa fortune. Est-ce ce mécontentement contre la souveraine qui l'entraîna aussi peu à peu dans le parti révolutionnaire ? Peut-être ; car au début il avait jugé avec une grande perspicacité les hommes et les choses de la Révolution, les convoitises peu désintéressées des chefs du mouvement et l'impossibilité pratique d'un grand nombre de leurs institutions. M. Taine, dont la juste sévérité pour la Constituante a soulevé de si violentes tempêtes, n'a pas été plus dur pour elle que le baron de Stael dans ses dépêches : « L'esprit de l'Assemblée est mauvais, écrit ce dernier le 17 mai 1789 ; ils sont plus occupés de leur intérêt particulier que du bien général. » — « Il est malheureusement prouvé, écrit-il un peu plus tard, que c'est du sein de l'Assemblée que partent les lettres qui font brûler les châteaux. » Et quelques jours après la grande fête de la Fédération, il ajoute : « La conduite de l'Assemblée est inconcevable. On ne peut expliquer celle que tiennent ses principaux membres qu'en supposant qu'ils veulent une contre-révolution en poussant tout à l'extrême, en réduisant au désespoir et en faisant désirer à tout le monde un autre ordre de choses. »

Nous ne voulons pas multiplier les citations ; qu'il nous soit permis pourtant de transcrire encore un beau mot de cette Marie-Antoinette si calomniée, et parfois par M. de Stael lui-même et ses amis. C'était au moment du différend de Joseph II avec la Hollande. L'ambassadeur de Suède cherchait à sonder l'opinion de la reine, dont l'affection pour son frère était bien connue. « Je n'oublierai jamais, répondit-elle, malgré mon amitié pour l'Empereur, que je suis reine de France et mère du Dauphin. » La circonstance était solennelle et le témoin n'est pas suspect. Remercions M. Léouzon le Duc d'avoir apporté cette

nouvelle preuve du sentiment français de cette princesse si méconnue et d'avoir si généreusement associé le public à la jouissance des trésors historiques que les Archives de Suède lui avaient livrés. Nous ne formons qu'un souhait, c'est qu'il en ait beaucoup de semblables encore à nous communiquer. M. DE LA ROCHETERIE.

En Tunisie, par ALBERT DE LA BERGE. Paris, Firmin-Didot, 1881, in-12 de 378 p., avec une carte coloriée. — Prix : 3 fr. 50.

Le livre que M. de la Berge offre au public vient à son heure. Combien de gens désiraient connaître ce pays, que les Français considèrent comme un prolongement naturel de l'Algérie, et dans lequel les Italiens voyaient une *Algérie italienne* ! L'auteur a pensé avec raison qu'il importait de donner satisfaction à cette ardente curiosité. C'est pourquoi, s'entourant de documents sérieux et puisés à bonne source, il a pris à tâche de tracer une image nette et fidèle de la Tunisie ; mais, avec une modestie qu'on ne saurait trop louer, il prie le lecteur de ne chercher aucun mérite littéraire dans son œuvre, qui est plutôt une improvisation jetée sur le papier. Que contient donc cette étude consciencieuse et de bon goût ? Elle expose d'abord le récit de l'expédition française et des causes dont une partie restait dans l'ombre. Non seulement les autorités tunisiennes ne s'efforçaient point de réprimer les excès des tribus turbulentes ; mais, pour les excuser, elles soulevaient à tout instant des conflits de délimitations de frontières et formulaient des revendications de territoire, dont elles n'avaient jamais parlé auparavant. Le gouvernement de la Régence invoquait le Koran pour refuser l'extradition des Algériens condamnés pour crime de droit commun... Nos spahis déserteurs étaient accueillis avec faveur et pourvus de postes importants dans l'armée de Tunis. Toutes ces mesures, dirigées contre notre influence, portaient une atteinte sérieuse à notre autorité sur les populations arabes de la province de Constantine. Le bey, fidèle aux traditions musulmanes, se confondait en regrets, mais nous refusait toute satisfaction... D'un autre côté, l'influence française, qui depuis 1830 avait régné presque sans partage à la cour de Tunis, avait vu surgir une rivale, dont la turbulence diplomatique de M. Maccio n'a fait que dévoiler les prétentions.

Le gouvernement français fut naturellement avisé, par ses représentants, des efforts tentés à Tunis par la colonie italienne, et de cette fièvre de spéculation qui avait, dans ces dernières années, transformé les consulats en véritables bureaux d'affaires (p. 11). La prudence se montra d'autant plus éveillée que les agents italiens avaient l'appui des agents anglais dans toutes les entreprises dirigées contre nous.

S'il ne s'était agi que d'une lutte d'intérêts particuliers, le gouvernement français aurait pu se tenir à l'écart, mais la politique était partout intimement liée à la spéculation, et l'on avait la preuve que l'entourage du bey voyait ces intrigues d'un œil favorable. Avec plus de bonne foi, de justice et de prévoyance, le chef de la Régence eût pu amortir les conflits et prévenir les difficultés qui devaient en résulter. Mais les demandes les plus légitimes de notre chargé d'affaires, les réclamations les mieux fondées du gouvernement général de l'Algérie, étaient écartées par des fins de non recevoir, que les formules obséquieuses de la politesse musulmane ne parvenaient pas à dissimuler. De plus, aucune satisfaction ne nous était accordée au sujet des actes de brigandage commis sur notre territoire par les tribus tunisiennes.

Tel était l'état des choses en Tunisie, lorsque plusieurs incidents survenus sur notre frontière orientale, notamment l'incursion des Kroumir sur les cantonnements des Oulad Nehed, mirent le comble au mécontentement de la France. Il n'y avait plus à hésiter. Les mesures nécessaires furent prises; des troupes furent concentrées pour mettre la tribu belliqueuse hors d'état de recommencer ses agressions. On sait le reste. Après le récit des opérations militaires qui s'arrête au traité du 12 mai, M. de la Berge conclut dans les termes suivants : « La campagne de Tunisie n'est point de celles qui couvrent de gloire une armée, mais elle a donné au pays tous les avantages pratiques qu'il en attendait. Les Kroumir ont été traités plutôt en rebelles qu'en ennemis, et les opérations se sont ressenties autant de cette préoccupation que des lenteurs causées par l'ignorance où l'on était du terrain et du nombre réel des adversaires. D'autre part, nos généraux semblaient avoir l'ordre de ménager leurs troupes autant que possible et d'éviter toute effusion de sang inutile. Dans ces conditions, l'expédition devait avoir le caractère d'une grande manœuvre militaire sur un terrain très difficile, sous des pluies torrentielles ou sous un soleil de plomb... Cette campagne aura eu d'autres résultats, en ce sens qu'il est constaté que notre système de mobilisation présente des lacunes... Reste le but politique. Personne ne peut contester qu'il ait été complètement atteint. Si le traité du 12 mai est d'une exécution difficile, on ne pouvait pas cependant sortir d'une façon plus heureuse de la situation redoutable que nous avaient créée le mauvais vouloir du bey et les ambitions italiennes. L'annexion de la Régence à l'Algérie eût été une faute grave, qui nous eût obligés à entretenir en Tunisie un corps d'occupation de 30,000 hommes et nous eût valu des complications incessantes (p. 125). » En ce point nous sommes d'accord avec M. de la Berge ; mais il nous est impossible de partager son optimisme, lorsqu'il dit : « Si l'application du protectorat n'est pas une difficulté sous le rapport diploma-

tique, au point de vue militaire elle rencontrera peu d'obstacles sérieux et sera peu coûteuse. Les populations tunisiennes sont infiniment plus paisibles et laborieuses que nos tribus algériennes, et les insurrections qui se produisent dans la Régence sont de celles qu'une simple démonstration militaire suffit à abattre (p. 126). » D'abord, il faut un corps d'armée pour percevoir l'impôt dans certaines tribus de la Régence ; et puis, il n'est pas rare d'apprendre que le bey a été obligé de mettre la paix entre ses sujets de la région méridionale. Avant peu nous apprendrons ce qu'il y a de juste dans les appréciations un peu hasardées de M. de la Berge.

La seconde partie du livre prend le titre de *Voyage en Tunisie*. C'est la description du pays d'après les publications antérieures : l'aspect général, le sol, le climat, les races, l'industrie, les mœurs, la religion. Dans la troisième partie est comprise l'histoire de la Régence, depuis la fondation de Carthage jusqu'à nos jours.

Relevons en terminant la réflexion qui se lit, à la page 281 : « Les Arabes tunisiens affichent un profond mépris pour les israélites et les chrétiens, mais ils ne troublent jamais leur liberté religieuse, et, entre musulmans, ils pratiquent le plus sage libéralisme en ce qui concerne les idées religieuses. » Il s'agit de savoir ce qu'on entend par libéralisme. Pour notre part, nous avons vu des musulmans assommer un bédouin, que la faim avait obligé à rompre le jeûne du ramadhan.

A. Cherbonneau.

BULLETIN

Code-Manuel de la Presse, par MM. A. Faivre et E. Benoit-Lévy, avocats à la Cour d'appel de Paris. Paris, Cotillon, 1881, in-12 de 314 p. — Prix : 4 fr.

Ce *Code-Manuel de la Presse* présente un premier et incontestable mérite : sa publication a suivi de peu de jours la promulgation de la loi du 29 juillet 1881. Bientôt sans doute d'autres travaux plus approfondis ne manqueront pas de surgir ; d'autres auteurs, mettant à profit les leçons de la pratique et de l'expérience, nous donneront sur la nouvelle législation de la presse des commentaires plus complets. Mais, tel qu'il est, l'ouvrage que nous annonçons peut déjà, en dépit d'inévitables lacunes, rendre de vrais services. Après avoir d'abord reproduit la loi récente dans son texte intégral, MM. Faivre et Benoit-Lévy la reprennent article par article, indiquant sur chaque point les précédents législatifs, donnant ensuite à propos de chaque disposition un résumé des débats parlementaires, mentionnant enfin, sur chaque question, les principales décisions judiciaires, circulaires ministérielles et opinions des jurisconsultes qui ont traité de la matière. En appendice, ils indiquent les textes antérieurs qui subsistent encore sous le régime nouveau, et font la nomenclature des délits désormais supprimés. Le volume se termine par une table alphabétique soigneusement dressée.

Les auteurs ont cru devoir dédier leur travail à M. Ch. Floquet, député

qui a répondu par une lettre-préface de trois pages, dont le volume aurait pu être allégé sans le moindre inconvénient. Hâtons-nous d'ajouter que MM. Faivre et Benoit-Lévy, probablement satisfaits de cette réclame, ne nous paraissent pas s'être permis, dans le corps du livre, d'autre incursion sur le terrain politique ; ils n'apprécient pas, ils se bornent à commenter.

A. DE C.

Le Livre d'or de la magistrature dans le ressort de la Cour de Douai (Extrait de la *Gazette de Douai*). Douai, Duramon, 1881, in-8 de 61 p. — Prix : 1 fr.

Ce travail, spécial à la cour de Douai, donne des notices sur les magistrats révoqués ou démissionnaires : l'auteur a consulté, sans les reproduire, *la Magistrature et les Décrets* de M. G. Barillon et l'*Annuaire judiciaire* de M. Frédéric Ozun. Son œuvre joint au mérite de l'exactitude le charme que fait toujours naître le spectacle du courage civil et l'expression de l'honnêteté indignée.

BERNON.

Un Remède social, par C. BOUTRY. Paris, Chaix, 1881, in-18 de 14 p.

Ce remède, ce sont les assurances organisées par la loi du 11 juillet 1868 et confiées à l'administration publique des finances : l'Etat assureur offrant aux petites épargnes des avantages, et peut-être, si nous avions un autre gouvernement, des garanties qu'on ne trouve pas dans les compagnies privées. Telle est la thèse développée par M. Boutry : je l'énonce sans avoir à l'apprécier.

BERNON.

La Famille et ses traditions, par LOUIS-ALEXANDRE BRUNET, professeur à l'Académie commerciale catholique de Montréal. Montréal, imp. Eusèbe Sénécal, 1881, in-12 de XXXII-388 p.

Nous éprouvons une vive satisfaction à faire connaître les ouvrages de littérature française qui nous viennent de nos frères du Canada, surtout quand ils respirent comme celui-ci un vif amour pour la mère patrie, et qu'ils sont consacrés à la vulgarisation des œuvres et des idées d'un de nos compatriotes et collaborateurs; car le livre de M. Brunet n'est qu'un recueil de conférences faites à l'École normale Jacques-Cartier pour développer, expliquer, commenter les doctrines de M. Charles de Ribbe sur la famille, justifier, faciliter et recommander la pratique des « livres de famille, » comme moyen de restaurer l'esprit de famille au profit de la patrie et de la religion. C'est une véritable croisade à laquelle il convie tous ses compatriotes, et pour laquelle il réclame le secours du clergé. Il examine successivement chacun des articles du livre de raison donné comme type par M. de Ribbe, indique ce qu'il doit contenir et pour quel motif, en tenant compte des mœurs du Canada. Aussi, à propos des biens, s'étend-il particulièrement sur l'émigration, une des plaies de son pays et sur la colonisation et les conditions dans lesquelles elle doit se faire : il corrobore ses propres réflexions par le mandement que Mgr Taschereau, archevêque de Québec, a donné sur ce sujet. C'est la partie originale de ce livre, avec les chapitres consacrés aux archives de collèges et de pensionnats qu'il recommande pour conserver les souvenirs précieux de l'éducation et pour préparer les jeunes générations à la pratique du livre de famille. Sous le titre de *Corbeille poétique*, il a réuni un choix de morceaux en prose et en vers sur la religion, la patrie et la famille. Les auteurs français y sont confondus avec les écrivains canadiens.

On y trouve plus d'un écho du Congrès catholique canadien-français, tenu à Québec en 1880, où *la Famille et ses traditions* ont obtenu un diplôme d'honneur. R. S. M.

Les Missions catholiques dans les cinq parties du monde, par Paul Tournafond. Océanie. I. *Les îles Sandwich*. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-18 de 176 p. — Prix : 75 cent.

Ceci est le premier tome d'une collection qui doit comprendre, dans la pensée de l'auteur, de nombreux volumes, formant chacun, d'ailleurs, un tout distinct. Il est à remarquer qu'en France, et en général dans les pays catholiques, on néglige beaucoup trop les travaux et les découvertes des missionnaires. Nous voyons, au contraire, les protestants d'Angleterre, par exemple, s'intéresser avec ardeur à leurs missions et en publier les résultats avec orgueil. Nous croyons donc que M. Tournafond a entrepris une œuvre fort utile en même temps que très intéressante. Le savant directeur de la revue *l'Exploration* connaît admirablement son sujet, et sans se renfermer exclusivement sur le terrain scientifique, on trouve sous sa plume des données géographiques, historiques et ethnographiques qu'on chercherait en vain dans les livres de géographie le plus en renom. Le premier volume qu'il livre aujourd'hui au public commence par une étude d'ensemble sur l'Océanie, considérée au point de vue des races et des limites géographiques. Puis nous avons, sur les îles Sandwich, une étude qui embrasse la topographie, la flore, la faune du pays, la population, ses mœurs, ses traditions, son histoire, sa religion, la première arrivée des missionnaires : les Méthodistes et les PP. de Picpus ; les persécutions qu'ils eurent à endurer, le martyre de plusieurs. Citons parmi les principaux missionnaires, le P. Bachelot, le P. Walsh, Mgr Rouchouze, le P. Maigret. M. Tournafond a recueilli, groupé et coordonné les annales des missions ; son livre, plein de récits variés et instructifs, est une œuvre de foi et de patriotisme appelée à un légitime succès. E.

L'Amérique centrale et le canal de Panama, par le vicomte H. de Bizemont. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-18 de 164 p. avec carte. — Prix : 1 fr.

Voici un petit livre bien fait, sur une question palpitante d'actualité. C'est un nouveau volume de la *Collection de Voyages et Découvertes géographiques* publiée sous la direction de M. Richard Cortambert. Il nous donne d'abord la description topographique et ethnographique des États de Guatémala, San Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica et des États-Unis de Colombie, et parmi ceux-ci il s'étend longuement et à bon droit sur l'État de Panama. La question du canal, ses avantages, ses inconvénients, ses chances de succès, les difficultés du percement sont traités avec compétence, précision et clarté. M. de Bizemont se met en garde contre les illusions et les engoûments inconsidérés tout en reconnaissant le caractère vraiment grandiose de l'entreprise de M. de Lesseps, qui d'ailleurs, ne peut manquer d'aboutir. L'histoire enfin n'est pas négligée dans ce volume compacte et le récit de la découverte de l'Amérique centrale par Christophe Colomb, du rôle de Vasco Nuñez de Balboa, de la domination espagnole, de l'émancipation, et de la vie de Bolivar sont résumés avec concision, de sorte que le petit livre de M. de Bizemont est véritablement achevé dans son genre.

X.

Histoire populaire des Guerres de la Vendée. *Récits de la Veillée*, par A. de Brem. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-12 de 309 p. — Prix : 2 fr.

Le récit saisissant et véritablement populaire, fait par M. de Brem, des guerres héroïques de la Vendée, méritait d'être réimprimé, parce qu'il était devenu fort rare, et qu'il doit être entre toutes les mains des vaillantes populations de l'Ouest, dont il retrace les glorieuses annales. Les histoires de la *Grand'Guerre* font encore le sujet presque constant des longues veillées d'hiver chez les Vendéens ; le petit volume de M. de Brem ravivera les souvenirs et précisera des faits qui allaient peut-être s'oublier. Vingt-cinq chapitres ou *Veillées* nous retracent, dans un style populaire et vraiment éloquent, la résistance des Vendéens et leur prise d'armes, depuis le premier mouvement de Jacques Cathelineau jusqu'à la pacification de la Vendée par Napoléon, enfin la prise d'armes de 1815, et la tentative de la duchesse de Berry. Le livre est destiné par l'auteur à combattre les publications révolutionnaires qu'on propage dans les campagnes ; il veut que les Vendéens soient fiers des noms de *Chouans* et *Brigands*, qu'on a voulu parfois leur jeter comme une injure. E.

La petite Chouannerie. *Histoire d'un collège breton pendant les Cent-jours*, par A.-F. Rio. Edition abrégée et annotée par H. de D. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-12 de 250 p.— Prix : 2 fr.

Le récit de M. Rio a été écrit vingt-sept ans après l'accomplissement des faits qu'il renferme, par un des écoliers qui avaient pris part à cette héroïque et incroyable campagne. On connaît les événements. Après le retour de l'île d'Elbe, les élèves du collège de Vannes coururent aux armes aux cris de *Vive le roi, Vive Louis XVIII!* Une véritable insurrection s'ensuivit, et les Chouans remportèrent un premier succès contre les troupes impériales à Sainte-Anne d'Auray ; on s'organisa à Josselin, on attaqua Redon, on fut encore victorieux à Muzillac. Après une nouvelle victoire à Plescop, les collégiens de Vannes ne furent plus guère inquiétés par les *bleus* jusqu'à la conclusion de la paix. Ils rentrèrent au collège et reçurent les récompenses royales qu'ils avaient bien méritées. Le récit de ces faits est plein de couleur et de naïveté, et il s'adresse particulièrement aux classes populaires. Tout le monde se sent ému, néanmoins, à la lecture des aventures et des faits d'armes d'une troupe d'enfants qui, aux côtés des Chouans, tinrent en échec pendant plusieurs semaines la colonne du général Rousseau, avec lequel ils engagèrent de véritables négociations pour la paix. Le volume se termine par la pièce de vers que Brizeux a consacrée à ces jeunes héros dont plusieurs furent des martyrs. E.

Vie populaire de Pie IX, par le R. P. Limbour. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-12 de viii-252 p. — Prix : 2 fr.

Y eut-il jamais un pape plus populaire que Pie IX ? Ses triomphes et ses malheurs ont été, on peut le dire, ressentis plus vivement peut-être dans les rangs du peuple que dans la société plus élevée. Son souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui le savaient si bon et si affable pour les petits. C'est à ceux-là que s'adresse le récit du P. Limbour, et Mgr Fava, évêque de Grenoble, écrivant à l'auteur lui dit : « Le titre placé en tête du volume ne ment pas ; vous avez su le rendre vrai, et le peuple

vous lira avec bonheur. » Nous devons ajouter que ce volume, écrit tout simplement, mais rempli de faits, touche par plus d'un point, à l'histoire politique contemporaine, et que les gens du monde y trouveront des particularités ignorées ou peu connues sur les événements et les personnes des règnes de Louis-Philippe, de Napoléon III et de Victor Emmanuel. Mais il s'adresse surtout aux âmes chrétiennes, et on peut dire qu'il est à la fois un livre d'instruction, de récréation et d'édification. F.

VARIÉTÉS

UNE LETTRE INÉDITE D'UN CENTENAIRE A LOUIS XIV

Le centenaire que nous avons l'honneur de présenter aux lecteurs du *Polybiblion*, était un gentilhomme d'Auvergne, le marquis de Naucaze, fils d'Antoine de Naucaze, seigneur dudit lieu, et de Jacquette de Bourdeilles, dame de Montances et de la Rolphie. Il naquit tout au commencement du seizième siècle et il était encore plein de vie à la fin de l'an de grâce 1707. Ce qui est particulièrement merveilleux dans cette longévité si extraordinaire, c'est que le marquis jouissait d'une assez bonne vue pour pouvoir se passer de lunettes. C'est lui-même qui nous apprend cette particularité dans la lettre que l'on va lire, lettre qui prouve qu'il avait non moins bien conservé son esprit que ses yeux. Souhaitons à tous nos lecteurs de pouvoir écrire, à 107 ans, *sans lunettes*, une lettre aussi agréablement tournée !

T. DE L.

« Sire,

« Le Marquis de Naucaze, de votre province d'Auvergne, dont le père fut marié il y a cent onze ans (1) avec Jacquette de Bourdeilles, héritière de la maison de Montances, et qui est venu au monde peu de temps après ce mariage (2), ose prendre la liberté d'écrire de sa propre main et sans lunettes à Votre Majesté, pour l'assurer qu'il y a plus d'un siècle qu'il a fait des vœux pour les Roys prédécesseurs de Votre Majesté, pour laquelle il n'a cessé et ne cessera de sa vie d'en faire. Quelque avancé qu'il soit en âge, il espère de ne pas mourir sans que Dieu luy fasse la grâce de voir Votre Majesté mettre ce dernier comble à sa gloire en donnant la paix à l'Europe (3), et en forçant ses ennemis de l'accepter. Il espère aussy que pour le bonheur de la France et de l'Espagne Votre Majesté verra comme luy la sixième génération (4). Comme il n'a rien lu ni vu dans les règnes précédents qui égalle les merveilles de celui de Votre Majesté, il a présumé de ses bontés qu'elle ne désapprouverait pas que le plus vieux gentilhomme de son royaume ne se refusât pas la consolation d'assurer Votre Majesté qu'elle n'a point de sujet qui soit plus sensible que lui aux bénédictions que Dieu

(1) C'est-à-dire en 1596.
(2) Quatre ans après, vers 1600.
(3) On sait que la guerre de Succession ne finit qu'en 1714, année où le prince Eugène et le maréchal de Villars signèrent la paix à Rastadt (6 mars). Le marquis de Naucaze vécut-il jusque-là et put-il à ce moment, répéter le *Nunc dimittis ?*
(4) Moins heureux que son correspondant, Louis XIV ne vit que la troisième génération, représentée par Louis XV, la première étant représentée par le Dauphin et la seconde par le duc de Bourgogne.

répand sur sa sacrée personne et sur toute son auguste maison, ny qui soit avec un zèle plus respectueux et plus soumis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

« NAUCAZE.

A Naucaze, le dix décembre 1707 (1). »

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Gabriel MASSÉ, né à Poitiers suivant les uns, à Reims suivant d'autres, le 12 mai 1807, est mort subitement à Paris le 11 octobre. Avocat à Paris en 1833, il débuta dans la magistrature comme juge au tribunal de Provins, le 25 novembre 1847, et fut président du tribunal d'Epernay (1854), du tribunal d'Auxerre (1854), du tribunal de Reims (185)5, vice-président au tribunal de la Seine (1859), conseiller à la Cour de Paris (1862), président de Chambre (1865), conseiller à la Cour de cassation (1868), et président de la Chambre civile (1880). Il était membre de l'Académie de Reims (1851), membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis le 7 mars 1874, en remplacement de M. Odilon Barrot. M. Massé a publié en collaboration avec M. Devilleneuve : *Dictionnaire du contentieux commercial* (1839, gr. in-8 ; 6e édit. entièremen refondue par M. Gustave Dutruc, 1875, 2 vol. in-8) ; — *Le droit commercial dans ses rapports avec le droit des gens et avec le droit civil* (1844-1848, 6 vol. in-8 ; 3e édit., 1874, 4 vol. in-8) ; — En collaboration avec M. Charles Vergé : *Le droit civil français, par K. S. Zachariæ, traduit de l'allemand sur la 5e édition, annoté et rétabli suivant l'ordre du Code Napoléon* (1854-1860, 5 vol. in-8). M. Massé a publié divers articles, notamment dans l'*Annuaire de l'économie politique* sur l'enseignement de l'économie politique (avec M. Rapet, 1846), sur l'économie politique et la jurisprudence (1849) ; — dans la *Revue Wolowski*, sur l'usurpation des marques étrangères (t. XXI), *la Revue critique de jurisprudence commerciale* (t. XXVII), la validité et les effets de l'endossement des lettres de change et des billets à ordre après leur échéance (t. XXX), la formation par un créancier d'une société en commandite avec son débiteur insolvable (t. XLIV), et des comptes-rendus bibliographiques ; — dans le recueil des *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, des rapports sur le concours relatif à un *Traité élémentaire de droit français* (t. CII), et sur le concours de 1877 (prix Bordin : le sujet mis au concours était l'étude critique de la législation française et étrangère relative aux titres négociables) (t. CIX) ; une étude sur le projet préliminaire du Code de commerce italien (t. CVI), et des observations sur le titre IX du même projet, relatif aux effets négociables (t. CVIII). M. Massé a longtemps collaboré à la rédaction du *Recueil général des lois et des arrêts* de Sirey.

— M. Augustin Pierre DUBRUNFAUT, chimiste, né à Lille, le 1er septembre 1797, est mort asphyxié à Paris le 9 octobre. Après avoir fait ses études au Lycée Napoléon, il s'adonna à la chimie, fut professeur à l'École de commerce et s'occupa des applications de la chimie aux arts industriels et particulièrement

(1) Copie du temps, Bibliothèque Nationale. *Pièces originales*, 2092 : NAUCAZE. On lit en tête : « Copie de lettre de M. le marquis de Naucaze, âgé de cent sept ans en 1707. »

de la fabrication du sucre de betterave et de la scarrification de la fécule. On lui doit : *Traité complet de l'art de la distillation*, contenant dans un ordre méthodique, les instructions théoriques et pratiques les plus exactes et les plus nouvelles sur la préparation des liqueurs alcooliques avec les raisins, les grains, les pommes de terre, les fécules et les végétaux sucrés ou farineux (1823, 2 vol. in-8) ; — *Art de fabriquer le sucre de betteraves*, contenant : 1° la Description des meilleures méthodes usitées pour la culture et la conservation de cette racine ; 2° l'exposition détaillée des procédés et appareils usités pour en extraire le sucre avec de grands avantages ; suivi d'un Essai d'analyse chimique de la betterave, propre à éclairer la théorie des opérations qui ont pour objet d'en séparer la matière sucrée (1825, in-8 avec planches) ; — *Sucrage des vendanges avec les sucres raffinés de canne de betterave*, etc., ou Vues sur cette méthode industrielle de vinification, considérée comme moyen de régulariser la qualité des vins au niveau des grandes années, et d'en augmenter au besoin la quantité dans les années de récoltes mauvaises ou insuffisantes (1854, in-8 ; 2e édit. revue et augmentée, même année) ; — *Notice historique sur la distillation des betteraves*, rédigée à l'occasion de deux procès en contrefaçon intentés ; 1° Contre la Société Bocquet, et Compagnie de Sermaise (Marne); 2° Contre MM. Lenfrey, Lefèvre et Compagnie, d'Aubencheul (Nord) (1856, gr. in-8) ; — *Le sucre dans ses rapports avec la science, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'économie publique et administrative*, etc., ou études faites depuis 1866 sur la question des sucres, (1873-78, 2 vol in-8); — *L'Osmose et ses applications industrielles*, ou Méthode d'analyse nouvelle appliquée à l'épuration des sucres et des sirops (1873, in-8) ; — *Sucrage des vendanges à l'aide de sucres bruts en grains*, ou la Betterave-canne du Nord pour la production du sucre, et auxiliaire de la vigne pour la production du vin (1874, in-8). M. Dubrunfaut a été le rédacteur principal de la Section des sciences techuologiques du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* ; — *de l'Agriculteur manufacturier*, 1830-1832. On lui doit aussi des brochures, des mémoires communiqués à l'Académie des sciences et des articles dans le *Dictionnaire de Commerce*.

— Le baron James-Nathan-Edouard DE ROTHSCHILD, né à Paris le 28 octobre 1844, — fils de feu le baron Nathaniel de Rothschild, de Londres et petit-fils, par sa mère, de feu le baron James de Rothschild, fondateur et chef de la grande maison de banque parisienne, instigateur des plus importantes lignes de chemins de fer, — est mort le mardi 25 octobre. Après avoir fait de très sérieuses études au lycée Bonaparte (aujourd'hui Fontanes), sous la direction de M. Tafforin (non de M. Mayrargues, comme on l'avait dit par confusion avec un autre membre de la famille), il passa brillamment son examen du baccalauréat ès lettres, puis poursuivit ses études en menant de front la littérature du XVIe siècle et les cours de droit. Reçu licencié, puis avocat à la Cour d'appel de Paris en 1865, il ne cessa depuis lors de donner des preuves de ses goûts littéraires, et de son amour des livres. C'est comme bibliophile qu'il fut amené à apprécier les poésies du XVe siècle, qu'il leur consacra les rares loisirs que lui laissait sa situation dans le monde financier. On lui doit : *Essai sur les satires de Mathurin Régnier*, 1573-1613. Paris, Aubry, 1863, (in-8 32 p.) ; une édition est imprimée chez Jouaust, à Paris; une autre, chez Cerf, à Versailles. « Cette étude a été lue à la conférence du Rez-de-Chaussée, dans la séance du 7 mai 1863, » dit le verso du titre. — *De actis dotalibus. Des conventions qui modifient la composition de la communauté. Des sociétés en nom collectif* (Paris, 1865, in-8, 63 p.). Thèse pour la licence ; — *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles, morales, fac-*

leuses, historiques, réunies et annotées (en collaboration avec M. Anatole de Montaiglon). t. X. Paris, Daffis, 1875, in-16, 392 p.); t. XI, 1876 (VIII, 15 p.) t. XII, 1877, (423 p.); t. XIII, 1878, (432 p.). Il a été rendu compte de ce dernier volume dans le *Polybiblion* (XXIII, 181); — *Le Mistère du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire* (Paris, Firmin-Didot, 1878-79, 2 vol. in-8 XCII-380 p. et LXIII-391 p.) « Publié aux frais du baron, pour être offert aux membres de la Société des anciens textes français », dont il était président. — Il laisse, hélas ! bien des projets inexécutés : 1° un grand travail bibliographique sur les poésies anonymes du XVe et du XVIe siècle (annoncé dès 1875, dans la préface au t. X du *Recueil de poésies*); 2° Une lecture faite devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 15 novembre 1878, sur les *Représentations des mystères au XVe siècle*; 3° Deux volumes consacrés aux glossaires et aux tables du *Recueil de poésies*; 4° Un travail intitulé : « La légende de Joseph dans les écrits du moyen-âge, rapprochée des légendes juives, » destiné à la *Revue des études juives*, que publie la Société du même nom, fondée par le défunt il y a un an et demi; 5° Les tomes III et IV de son édition du *Viel Testament* (le t. III seul est en épreuves).—SCH.

— Mme Emma BAILLY, née Bérenger, plus connue sous le pseudonyme de CLAIRE DE CHANDENEUX, est morte à Vincennes (Seine), le 6 octobre. Elle était née à Crest (Drôme) en 1836. Veuve, femme et belle-mère d'officier, elle a pu étudier de près les scènes de la vie militaire qu'elle s'est plu à reproduire dans ses ouvrages. Elle n'a commencé à écrire qu'après son second mariage, en 1866. Ses romans ont eu un grand succès; beaucoup ont été reproduits dans les recueils et journaux qui recherchent la saine littérature. On lui doit : *Les remèdes contre l'amour* (1870); — *Les Visions d'or. Régine. Le Testament de ma tante. Madeleine de Payseran* (1874); — *Blanche-Neige*, suivi de : *Il ne faut pas dire... fontaine...*, et *Madame était chez sa mère* (1875); — *Les Terreurs de lady Suzanne* (1876); — *Val-Régis la grande* (*id.*); — *Le Lieutenant de Rancy* (*id.*); — *Le Mari de Laurence* (*id.*); — *La Tache originelle*, suivie de *Mademoiselle de Vermeran* (*id.*); — *Vaisseaux brûlés* (1877); — *Une Faiblesse de Minerve* (*id.*); — *Une Fille laide* (1878); — *Les Giboulées de la vie* (*id.*); — *La Croix de Mouguerre* (1879); — *L'Homme pendule* (*id.*); — *L'Automne d'une femme* (1880). — Sous un titre collectif elle a aussi donné : *Les Ménages militaires*, comprenant : *La Femme du capitaine Aubépin* (1875, in-18), *les Filles du colonel, le Mariage du Trésorier, les Deux femmes du major* (1876, 3 vol. in-18); et suivis *Des Mariages de garnison*, comprenant : *La dot réglementaire* (1880, in-18); — *L'Honneur des Champavayre* (*id.*); — *Secondes noces* (1881).

— M. le comte Charles-Joseph-Eugène LE CLERC DE BUSSY DE VAUCHELLES est mort le 7 septembre à Saint-Maurice (Seine), à l'âge de 44 ans. Originaire de Picardie, il avait embrassé la carrière militaire et avait pris part à la défense de Paris en qualité d'officier d'ordonnance d'un des généraux commandant l'un des secteurs. C'est en faisant son service qu'il contracta le germe de la maladie qui vient de l'emporter. Avec les armes, il maniait la plume avec facilité. Il aimait l'histoire et l'archéologie; il a publié un grand nombre de travaux s'y rattachant, et faisait partie de la Société des antiquaires de Picardie, de la Société des études historiques dont il était administrateur et trésorier, et de plusieurs autres sociétés savantes. L'*Investigateur* le comptait parmi ses plus assidus collaborateurs. Il était homme à convictions religieuses et politiques bien arrêtées, ardent à les faire partager, sans jamais froisser ceux qui ne pensaient pas comme lui. Les relations avec lui étaient des plus agréables, et chez l'homme aimable on trouvait toujours

l'érudit complaisant. Voici les titres de quelques-unes de ses publications : *Monographies historiques relatives surtout à la Picardie ; — Notices généalogiques sur les familles de Maillefeu, de Cacheleu, etc.; — Rôle des gentilshommes du Baillage d'Amiens qui se sont offerts à servir personnellement pour le Ban et l'Arrière-Ban le* 11 *octobre* 1575 ; — *Rôle des gentilshommes de la Sénéchaussée de Ponthieu en état de servir en l'année* 1695 *pour le Ban et l'Arrière-Ban; — Armoiries des Mayeurs d'Abbeville* (1657-1789) ; — *Notes pour l'Histoire d'Abbeville* (1657-1764) *tirées d'un manuscrit inédit du XVIII*e *siècle*; — *Documents épigraphiques concernant le Ponthieu; — Les Prévôts royaux de Saint-Riquier depuis* 1500 ; — *Note sur le fief Falentin, sis à Auxi-le-Château ; — Lettre sur Ault ; — Une Charte de Robert, duc de Bar, du* 29 *mars* 1363 ; — *Armorial des Prévôts de Paris suivi d'une note sur leur origine et leurs fonctions ; — Armorial inédit de la fin du XVI*e *siècle* (*Ms. de Waignart*); — *Monnaies courantes à Paris, en* 1609 ; — *Origine des Armes de Navarre; — Notes et documents inédits concernant l'ancienne noblesse du pays et vicomté de Soule* (*pays basque français*) ; — *Notice sur les Marges, Margella ou Mardelles ; — Des anciennes mesures en pierre, etc., etc.*

— M. Félix Courtat, ancien sous-directeur au Ministère des affaires étrangères, né à Maëstricht (Hollande), pendant l'occupation française, en 1805, est mort en octobre. On lui doit : *Un honnête homme*, comédie en cinq actes et en vers (1860, in-8, anonyme ; 2e édition, 1870) ; — *La Religion*, drame en cinq actes et en vers (1861, in-12) ; — *Études sur les « Misérables » de Victor Hugo*, (1862, in-8) ; — *La Peine de mort*, poème (1864, in-8) ; — *Les Poètes*, dialogue (en vers), par un prosateur (1866, in-8, anonyme) ; — *Un bon Garçon*, drame en cinq actes et en vers (1869, in-8) ; — *Défense de Voltaire contre ses amis et contre ses ennemis* (1872, in-8) ; — *Les Vraies lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot*, publiées pour la première fois sur les autographes de la Bibliothèque nationale (1875, in-8) ; — *Monographie du Dictionnaire de l'Académie française* (1880, in-8) ; — l'*Emeute*, pandemonium en cinq actes et en vers, par Satan (1881, in-8).

— M. Paul Parfait, né à Paris, le 23 octobre 1843, est mort à Paris le 24 octobre. Il avait été secrétaire d'Alexandre Dumas, et l'avait accompagné dans son voyage en Sicile. Littérateur et journaliste, il s'est fait remarquer par la violence de ses attaques contre la religion et ses ministres, qui ont prouvé qu'ils ne lui en gardaient pas rancune en l'admettant aux honneurs d'un enterrement religieux. Il a écrit dans le *Charivari*, le *National*, le *Rappel*, le *Bien public*, le *Voltaire* et la *République française*. Nous signalerons à part : l'*Arsenal de la dévotion*, notes pour servir à l'histoire des superstitions (1876) ; — *Dossier des pèlerinages* (1877) ; — *La Foire aux reliques*. — On lui doit plusieurs pièces de théâtres, entre autres : *Le Zouave est en bas* (1868), en collaboration avec M. Édouard Lockroy ; — *Les Mouchards*, avec M. Jules Moineaux, qu'il venait de faire représenter. Parmi ses romans, nous citerons : *L'Assassin du bel Antoine* (1873) ; — *La seconde vie de Marius Robert* (1875) ; *L'Agent secret* (1876) ; — *Les Audaces de Ludovic* (1878) ; — *Mes vingt ans ; — Le Mauvais fruit ; — Comment Mademoiselle Pioche resta fille ; — La Destinée ; — Le Fou du docteur*.

— M. le docteur Charles Houel, conservateur du musée Dupuytren, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, né à Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux (Eure), en 1815, est mort à Paris le 19 octobre. On lui doit : *Manuel d'anatomie pathologique, générale et appliquée*, contenant la Description et le Catalogue du Musée Dupuytren (1857) ; — *Des plaies et des ruptures de la vessie* (*id.*) ; — *De l'étranglement interne* (1860) ; — *Des Tumeurs du corps thyroïde* (1860), thèse présentée à la Faculté de médecine de Paris ; — *Catalogue des pièces du*

Musée Dupuytren, publié sous les auspices de la Faculté de médecine de Paris (1877-80, 5 vol. in-8 avec atlas).

— M. Jean-Gaspard Bluntschli, célèbre jurisconsulte, né à Zurich le 7 mars 1808, est mort à Heidelberg, le 21 octobre. Il avait étudié à Zurich, puis en Allemagne où il eut pour maîtres Savigny et Niebuhr. Il obtint le diplôme de docteur en droit à Berlin, en 1831. Deux ans après, à la fondation de l'Université de Zurich, il fut pourvu d'une chaire à l'École de droit et en 1861 passa à l'Université d'Heidelberg, comme professeur de droit public. Il était depuis 1859, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. La politique a eu une grande place dans sa vie. Il a été journaliste, membre du grand conseil, conseiller d'État, membre du gouvernement et du directoire fédéral, député ; il a été depuis député du grand-duché de Bade au Parlement douanier (1867) et à la Chambre badoise. Parmi ses ouvrages, consacrés à l'histoire et à la jurisprudence, nous citerons : *Traité sur la succession d'après le droit romain* (1831) ; — *Histoire de la ville et du pays de Zurich sous le rapport politique et juridique* (1838) ; — *Systèmes modernes des juristes allemands* (1841) ; — *Les trois pages d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald et leur première alliance* (1847) ; — *Histoire de la République de Zurich* (1849) ; — *Le Droit politique général* (1850) ; — *Histoire du droit politique* (1864) ; — *Idées des anciens asiatiques sur Dieu et le monde* (1866) ; — *Le Droit de guerre moderne* (1866) ; — *Le Droit moderne des peuples* (1868) ; — *Le Droit international codifié*, traduit de l'allemand, par M. C. Hardy, et précédé d'une préface par M. Édouard Laboulaye (1869, in-8 ; 2e édition revue et corrigée, et précédée d'une nouvelle préface par M. de Molinari, 1874) ; — *Opinion impartiale sur la question de l'Alabama, et sur la manière de la résoudre*, suivie d'une lettre de M. Lieber, de New-York, sur l'arbitrage international. Extrait de la Revue de droit international et de législation comparée (1870, gr. in-8) ; — *Théorie de l'état moderne* (1875) ; — *De la naturalisation en Allemagne d'une femme séparée de corps en France, et des effets de cette naturalisation* (1876, in-8) ; — *Théorie générale de l'Etat* (1877), et *la Politique* (1879), 2 vol. in-8 traduits par M. A. de Riedmatten.

On annonce encore la mort : de M. Michel Costa de Bastelica, ancien conservateur des eaux et forêts, né à Ajaccio en 1817, mort à Baralier (Hautes-Alpes), auteur de : *Les Torrents, leurs lois, leurs causes, leurs effets. Moyen de les réprimer et de les utiliser. Leur action géologique universelle* (1874) ; — de M. Laedlein, ancien président de la Chambre des notaires à Strasbourg, auteur de poésies françaises, publiées sous le nom de Danielle, mort à Schiltigheim (Alsace) ; — de M. Léon Magnier, rédacteur en chef du *Libéral de l'Oise*, mort à Noyon ; — de madame la marquise de Saffray, morte à Paris à l'âge de 78 ans, auteur d'un volume de poésies.

Institut. — L'Institut a tenu sa séance publique annuelle le 25 octobre, sous la présidence de M. Caro. La séance a été occupée par le discours du président, la proclamation du prix biennal, le rapport sur le concours Volney, et les lectures suivantes : Siger de Brabau, par M. Gaston Paris ; — M. His de la Salle, par M. Gruyer ; — La nouvelle vaccination, par M. Bouley ; — Études et souvenirs de théâtre. Népomucène Lemercier, par M. Legouvé. Le prix biennal (20,000 francs) a été décerné à M. Nisard, pour son *Histoire de la littérature française*. Le prix Volney (2,000 francs) a été décerné à M. Darmesteter pour sa *Grammaire historique de la langue persanne*. — Un prix de 1,500 francs sera décerné en 1882 au meilleur ouvrage de philologie comparée. Les ouvrages devront être envoyés, avant le 1er avril, au Secrétariat.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 14 octobre l'Académie a adopté les sujets de prix suivants pour divers concours. — Pour le prix ordinaire de 1884 (2,000 francs) : 1° Étude grammaticale et historique de la langue et des inscriptions latines, comparée avec celle des écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins. 2° Examen critique et historique de la bibliothèque de Photius (en remplacement de l'Étude grammaticale et lexicographique de la latinité de saint Jérôme proposée pour 1881 et retirée).

Pour le prix Bordin (3,000 francs). 1° Étudier le Ramayana au point de vue religieux. Quelles sont la philosophie religieuse et la morale religieuse qui y sont professées ou qui s'en déduisent ? Ne tenir compte de la mythologie qu'en tant qu'elle intéresse la question posée. — 2° Etudier la langue berbère au double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue ; insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal. S'aider pour cette étude des inscriptions libyques récemment recueillies ; indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles linguistiques et le plus ou moins de vraisemblance des rapports de la race berbère avec la race celtique.

Les manuscrits devront être déposés au secrétariat avant le 31 décembre 1883.

Académie des beaux-arts. — Dans la séance du 15 octobre, l'Académie a nommé associé-étranger M. de Ferztel, à Vienne (Autriche), en remplacement de M. Strack, décédé.

— L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 22 octobre, sous la présidence de M. Questel. La séance a été occupée par le discours du président, la proclamation des prix et leur distribution, la lecture d'une notice sur la vie et les ouvrages de M. Léon Cogniet et l'exécution d'une ouverture de M. P. J. W. Hilmacher et d'une scène lyrique de M. Bruneau. *Nous ne* donnons que le prix Bordin, décerné pour des ouvrages sur les beaux-arts. Des médailles de mille francs ont été accordées à M. Paul Mantz (pour ses travaux sur Boucher) et à M. Marionneau ; des médailles de 500 francs à M. Bonnaffé et à M. de Montaiglon. Une mention honorable a été accordée à M. Marquet de Vasselot pour son *Histoire du portrait en France.*

Faculté des lettres. — M. Charles Dejob, ancien élève de l'École normale et professeur au collège Stanislas, a soutenu à Paris ses thèses pour le doctorat le 25 octobre. Les sujets étaient : *De Renato Rapino ; Marc-Antoine Muret.*

Concours et prix. — Des *lettres de distinction* ont été octroyées par le jury de l'Exposition géographique de Venise à la Commission de géographie historique de l'ancienne France ; c'est la plus haute récompense dont il pouvait disposer. La Commission avait envoyé : 1° Huit cartes donnant : les bornes milliaires de la Gaule ; la carte comparative des monuments funéraires avec les populations ; celle des alluvions quaternaires ; celle des invasions du cinquième siècle d'après l'étude des noms de lieux ; les monuments mégalithiques ; les populations de la Gaule ; la carte ethnologique et archéologique de la Gaule mérovingienne ; celle des enceintes fortifiées ; 2° 133 photographies *inédites*, exécutées par M. de Laurière, l'un des auxiliaires de la Commission et donnant les vues de 11 monuments mégalithiques ; 41 monuments romains ; 40, du moyen âge ; 29, d'Algérie et de Tunisie ; 3° De nombreuses photographies, envoyées par le musée de Saint-Germain, donnant des spécimens de mythologie gauloise, des tombes de la Marne, d'objets des époques chrétienne et mérovingienne recueillis en Gaule, de bornes milliaires, d'objets gaulois ; 4° Une collection des planches, encore *inédites*,

e monnaies qui doivent accompagner le catalogue général des monnaies auloises publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Belgique. Concours mixte de 1885. Le prix du roi à décerner n 1885 (25,000 francs) sera attribué au meilleur ouvrage exposant les moyens à employer et les mesures à prendre pour populariser l'étude de la géographie et pour en développer l'enseignement dans les établissements l'instruction des divers degrés. Les ouvrages destinés à ce concours devront être transmis au Ministre de l'Intérieur avant le 1er janvier 1885.

— Voici la formule du concours concernant l'alcoolisme que l'Académie royale de médecine de Belgique a ouvert dans sa séance du 24 septembre dernier. « Déterminer, en s'appuyant sur des observations précises, les effets de l'alcoolisme au point de vue matériel et psychique, tant sur l'individu que sur sa descendance. — *Nota.* Il est bien entendu qu'en traitant de l'alcoolisme au point de vue psychique, les concurrents auront à apprécier, en utilisant les données de l'anatomo-pathologie et les meilleurs documents fournis par les expertises médico-légales, la limite qui sépare l'ivresse de la folie, ainsi que la responsabilité de l'ivrogne dans les actes dont il est l'auteur. » — Prix : 1,500 francs. Clôture du concours : 15 février 1883.

Université de Louvain. — Le cours de littérature latine dans la candidature en philosophie et lettres, donné précédemment par le chanoine Pieraerts, est partagé entre MM. les professeurs Willems et Collard. — M. le chanoine de Groutaers, directeur de l'École normale des ecclésiastiques, donnera le cours de littérature grecque. — M. Albert Nyssens, avocat à la Cour d'appel de Gand, vient d'être chargé du cours de droit notarial, fiscal et commercial, à la même université. — L'Université de Louvain a compté, pendant l'année 1880-1881, 1,512 étudiants, celle de Liège, 1,165.

Congrès. — Le Ministre de l'instruction publique vient d'arrêter le programme des travaux des Sociétés savantes en 1882. Le Congrès qui se réunira à la Sorbonne étudiera les questions suivantes : 1. Faire connaître les récentes découvertes de monnaies gauloises. 2. Etudier les questions relatives aux camps à murs vitrifiés ; s'attacher principalement à en déterminer a date. 3. Déterminer, en s'appuyant sur les inscriptions, les caractères de la sculpture des figures et des ornements dans les monuments romains du midi de la Gaule. 4. Signaler et expliquer les inscriptions de l'antiquité trouvées en France dans ces dernières années. 5. Signaler et expliquer les inscriptions du moyen âge trouvées en France dans ces dernières années. 6. Quels sont les monuments et les produits de l'art ou de l'industrie, principalement ceux dont la date est certaine, qui peuvent servir à fixer les caractères de l'art mérovingien et de l'art carlovingien ? 7. Signaler les caractères du onzième siècle, d'après les monuments dont la date peut être fixée à l'aide des contemporains. 8. Faire connaître les systèmes d'après lesquels a été fixé le commencement de l'année au moyen âge, dans les différentes régions de la France. 9. Faire connaître, d'après des documents authentiques, l'origine, l'objet et le développement des pèlerinages antérieurs au seizième siècle. 10. Faire connaître l'organisation des corporations en France avant le seizième siècle. 11. Etudier les procès-verbaux des réformateurs des coutumes aux quinzième et seizième siècles ; y rechercher l'état de la législation et les projets déjà réalisés à l'époque où ont pris fin les guerres avec les Anglais. — Dresser, d'après ces procès-verbaux, la statistique des bénéfices ecclésiastiques et des seigneurs laïques existant au seizième siècle. 12. Mettre en lumière les documents historiques qui font con-

naître l'état de l'instruction primaire en France avant 1789. 13. Signaler et apprécier les documents relatifs aux Assemblées provinciales du temps de Louis XVI. 14. Exposer, d'après les textes et les monuments, l'état de l'imagerie populaire, antérieurement à la fin du dix-huitième siècle. 15. État des bibliothèques et des musées d'antiquité dans les départements ; mesures prises pour que ces établissements contribuent aussi efficacement que possible au développement des travaux historiques et archéologiques.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 octobre, M. le secrétaire perpétuel a communiqué une lettre de M. de Longpérier sur la découverte d'une tessère, gravée en creux sur os, d'un cachet d'oculiste antique faite au Breau (Seine-et-Oise), chez M. le marquis d'Hervé. M. Barbier de Meynard a continué la lecture de son mémoire sur les origines de la société musulmane. — Dans la séance du 14, M. Gaston Paris a lu un mémoire sur Siger, que Dante cite comme un célèbre docteur de l'Université de Paris au treizième siècle. — Dans les séances des 14 et 21, M. Menant a donné la lecture d'un mémoire sur les portraits des rois assyriens-chaldéens qui nous ont été conservés sur les monuments. — Dans la séance du 21, M. Edouard Le Blant a fait une communication sur une inscription mal lue par les organisateurs du Musée des antiquités d'Utique. M. Philippe Berger, sous-bibliothécaire de l'Institut, a fait une communication sur quelques-unes des 77 inscriptions néo-puniques de la collection de M. d'Herisson. M. le baron de Witte a lu un travail sur un sceau de bronze étrusque appartenant au prince Ladislas Czartoryski. — Dans la séance du 28, M. Philippe Berger a complété les observations qu'il avait présentées à la précédente séance. M. Joret, professeur de littérature étrangère à la faculté d'Aix, a lu un travail sur les différences que présentent les patois normands. M. B. Haureau a lu une note sur un traité en vers *de Contemptu mundi*, faussement attribué à saint Bernard.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 1er octobre, M. Frédéric Passy a lu un mémoire sur la division du travail. M. Charles Huit a terminé la lecture de son mémoire sur Platon et l'Académie. — Dans la séance du 8, M. Levasseur a fait une communication au sujet du Congrès et de l'exposition géographique de Venise. — Dans la séance du 8, M. H. Baudrillart a repris la lecture de son rapport sur l'état moral des populations agricoles de la Flandre française. — Dans la séance du 15, M. Maurice Block a présenté un rapport sur l'ouvrage de M. Albert Babeau : *L'École de village pendant la Révolution*. M. Jules Simon a présenté des observations sur l'allaitement maternel, à l'occasion de la lecture faite par M. Baudrillart. — Dans la séance du 29, M. V. Duruy a lu un mémoire sur la politique religieuse de Constantin.

Académies romaines. — Rome compte trois Académies pontificales : l'Arcadie, l'Académie d'archéologie, et celle des *Nuovi Lincei* : datant de l'ère des Papes, elles ne pouvaient attendre des Piémontais que la persécution et la spoliation. Mais grâce à la munificence du Pontife captif, elles ont pu continuer de vivre, et viennent de s'installer dans un nouveau local, le Palais Sinibaldi. — L'Arcadie, sous l'intelligente direction de Mgr Stefano Ciccolini, n'est plus seulement une réunion de poètes : l'écho de ses bois traditionnels est aujourd'hui réveillée par des dissertations historiques et philologiques, « nourriture plus substantielle pour les esprits qui habitent Rome. » — L'Académie des *Nuovi Lincei*, fondée en 1847 par Pie IX, et qu'il ne faut pas confondre avec l'Académie royale des *Lincei*, création du gouvernement italien, se consacre aux sciences : depuis 1871, elle a publié dix volu-

mes de six cents pages, mémoires sur l'astronomie, la micrographie, la paléoethnologie, la météorologie indigène, la botanique, les mathématiques, la dynamique, l'histoire des sciences. C'est un patricien romain, Baldassare Boncompagni, qui s'en est généreusement constitué le Mécène. — L'Académie d'archéologie a pour président le commandeur de Rossi : ce nom seul tient lieu de commentaire. — « Et maintenant, dit Mgr Schiaffino, évêque de Nysse, auquel sont empruntés ces détails (*La nuova sede delle Academie dell' Arcadia, d'Archeologia e dei Nuovi Lincei*, in-12 de 16 p. Rome, typographie della Pacé, 1881), et maintenant que nous avons donné une idée imparfaite des trois Académies, nous nous adressons aux hommes éminents qui en sont membres pour leur dire : « Allez dans la nouvelle demeure où le magnanime Léon XIII veut vous voir confédérés. Répétez-vous à vous-même la parole d'un ancien, citée par un politique de nos jours : *Laboremus !* »

BERNON.

MANIFESTATION EN L'HONNEUR DE HENRI CONSCIENCE. — Le 25 septembre, la Belgique a fêté avec éclat le plus célèbre et le plus populaire de ses romanciers, Henri Conscience. Né à Anvers le 3 décembre 1812, d'un père d'origine française, Henri Conscience eut une jeunesse pénible et laborieuse. Successivement garçon-jardinier, instituteur, puis sergent-major, après un service de six années dans l'armée belge, il obtint la position de greffier à l'Académie d'Anvers, puis celle de professeur de littérature flamande des enfants du roi, Léopold Ier. Après avoir occupé pendant plusieurs années la place de commissaire de l'arrondissement de Courtrai, il fut nommé conservateur du musée Wiestz à Bruxelles. C'est pendant cette longue et honorable carrière que l'illustre écrivain flamand a publié ses nombreux romans, petits chefs-d'œuvre d'observation, de goût et de moralité qui, traduits dans toutes les langues, ont porté à l'étranger la réputation de son nom. La manifestation organisée à l'occasion de la publication du centième roman de l'auteur a été des plus grandioses. Plus de deux cents sociétés, quinze mille hommes, Bruxellois, provinciaux, Hollandais, Allemands, Français y ont pris part. Le cortège immense s'échelonnait de la gare du Nord jusqu'au musée Wiestz, où le héros de la fête a passé en revue ces innombrables sociétés, corporations, associations politiques, musicales, philanthropiques, etc., qui l'acclamaient avec enthousiasme. La remise des cadeaux nationaux a eu lieu au local de la Bourse : un magnifique portrait en argent repoussé de Lambert Van Ryswyck ; une médaille commémorative de Léopold Wiener ; un portrait lithographié de Florimond Van Loo ; un buste en bronze de Jeef Lambeaux. Jean Van Beers fait ensuite connaître que le conseil communal d'Anvers a décidé d'ériger au romancier une statue sur une place qui portera désormais le nom de place Conscience. La rue qui y aboutit sera baptisée : *la rue du Lion de Flandre*, en souvenir d'un des plus célèbres romans historiques de l'écrivain ; enfin, une plaque commémorative sera incrustée dans les murs de la maison où Conscience a vu le jour. Le diplôme de cette décision est imprimé à la maison Plantin avec les vieux caractères dont se servait le célèbre imprimeur Anversois. Après la lecture de ce document, M. Hubrechts, au nom du roi des Pays-Bas, a offert à Conscience la médaille de mérite pour l'art et la science, et M. Willems, secrétaire et professeur à l'Université catholique de Louvain, lui a remis le diplôme de docteur *honoris causâ* de l'*Alma Mater*. Le soir un *raout*, organisé par le conseil communal de Bruxelles, a réuni plus de huit cents invités dans les salons de l'hôtel-de-ville, tandis qu'une illumination splendide éclairait les vieux pignons de la Grand'Place et la flèche den-

telée de Saint-Michel. Heureux le vieillard dont la vie glorieuse a mérité un tel triomphe, plus heureux encore le peuple qui sait honorer avec un tel enthousiasme le mérite et la vertu !

Les manuscrits du Mont Athos. — M. Sp. Lambros, *privat-docent* à l'Université d'Athènes, a reçu en 1880 une mission scientifique du gouvernement grec pour se rendre au mont Athos et y dresser le catalogue des manuscrits conservés encore dans les monastères de la sainte presqu'île. M. Lambros, Grec d'origine et d'éducation, a séjourné assez longtemps dans les universités allemandes et visité les principales bibliothèques de l'Occident. Il a acquis ainsi une grande expérience de la paléographie ; il enseigne actuellement cette science à l'université d'Athènes et plusieurs de ses disciples ont pu l'accompagner dans son exploration. Celle-ci s'est poursuivie avec un grand succès, grâce à la communauté de langue, de mœurs et de religion entre les voyageurs et les hôtes. M. Lambros a pu décrire et cataloguer (*Ein Besuch auf dem Berge Athos*, Bericht des dr. Spyridion Lambros, traduit du grec en allemand par le P. H. V. Rickenbach, O. S. B. Wurtzbourg, Woerl, 1881, in-8) 5766 manuscrits, répartis entre vingt bibliothèques. Le temps lui a manqué pour étendre ses recherches aux monastères de Vatopédi et de Lavra ; mais ces monastères sont les plus connus de toute la péninsule ; leurs bibliothèques sont relativement bien tenues et assez accessibles. M. Lambros s'est aussi occupé des anciennes peintures byzantines du mont Athos, si intéressantes au point de vue de l'histoire de l'art. Il est bien à désirer qu'il trouve auprès de son gouvernement *ou de quelque* généreux compatriote l'appui nécessaire pour pouvoir entreprendre la publication de son catalogue. Le petit travail qu'il nous donne en ce moment n'est qu'un rapport sommaire sur sa mission. Publié d'abord en grec, il a eu l'honneur d'être traduit simultanément en allemand par deux personnes, M. Boltz à Bonn, et le P. de Rickenbach à Wurtzbourg. *C'est cette* dernière version que j'ai sous les yeux : elle a sur l'autre l'avantage de contenir quelques additions et rectifications, fournies au traducteur par M. Lambros lui-même. — L. Duchesne.

Les livres sacrés de la Perse et de l'Inde. — Depuis déjà plusieurs années, une polémique s'est engagée entre les deux plus éminents zendistes contemporains, MM. le chanoine C. de Harlez et J. Darmesteter, au sujet de l'interprétation de certains passages des livres sacrés de l'Iran. Le *Journal asiatique* a été particulièrement le théâtre de cette discussion savante, et les orientalistes sont bien au courant de la question. Mais il est regrettable que des érudits, au lieu de se tenir exclusivement sur le terrain *scientifique*, en arrivent à employer des arguments personnels, des critiques acerbes et même blessantes, qui sont loin de jeter de la lumière dans la question, et qui fatiguent le public. Dans le dernier écrit de M. Darmesteter intitulé, *Un fragment de commentaire sur le Vendidad*, et publié dans le *Journal asiatique*, M. C. de Harlez a trouvé dirigées contre lui, « des attaques personnelles, des plaisanteries d'un goût douteux, des insinuations, des réticences et des inexactitudes plus ou moins volontaires. » Aussi l'éminent professeur de Louvain se hâte-t-il de répliquer, dans une brochure intitulée : *Un fragment du commentaire de M. Darmesteter sur le Vendidad* (Louvain, Charles Peeters, in-8 de 16 pages). Nous signalons le débat, sans entrer dans le fond de la question ; en terminant, M. de Harlez fait appel aux sentiments de loyauté et de confraternité scientifique de M. Darmesteter, et il a raison. — Ern. B.

La grammaire arabe de Chebraoui. — Plus occupés des soins de la vie matérielle que de culture intellectuelle, les musulmans de l'Algérie se bornent,

depuis la conquête, à envoyer leurs enfants dans les écoles primaires pour y apprendre à réciter le Koran, qui est pour eux le guide du salut. Soit indifférence, soit manque de ressources, les *oulèma* eux-mêmes semblent s'abstenir de toute production littéraire. En présence de cet état de choses, où il voit du découragement, M. Abdelkader ben El-Medjaoui, actuellement professeur à la *medraça* de Constantine, a entrepris de relever l'enseignement en commentant plusieurs petits traités de grammaire arabe. Nous venons de recevoir les deux premiers qui ont été reproduits avec soin par l'autographie (Constantine, J. Beaumont, 1881). Fidèle à la méthode musulmane, M. Abdelkader a choisi, comme objet de ses leçons aux commençants, un résumé des règles de la langue de Mahomet, tellement concis qu'on pourrait le savoir par cœur en moins d'une semaine. Il s'est occupé à en paraphraser tous les mots, afin de répandre la clarté sur une matière que sa brièveté rend presque inintelligible. Les explications sont d'une netteté qui ne laisse rien à désirer, et ce qui fait l'éloge du maître, c'est qu'il est parvenu à mettre à la portée des étudiants les termes techniques de la grammaire arabe, dans le but de les préparer à l'étude de la syntaxe. Quant à l'auteur du traité, il est peu connu des orientalistes, bien qu'il ait professé au Caire, dans la mosquée *El-Azhar*, vers le milieu du douzième siècle de l'hégire. On a de lui un commentaire du *Beda el-amâli*, manuel de la théologie islamique, et quelques notes sur la jurisprudence. — Aug. Cherbonneau.

Acta sanctorum et Analecta Bollandiana. — Le dernier volume paru des *Acta sanctorum*, le tome XIII d'octobre, cinquante-neuvième de toute la collection (soixantième dans la dernière édition), date de 1867. Les amis de l'œuvre ont pu concevoir la crainte de la voir languir et peut-être s'arrêter. Ils peuvent se rassurer. Le tome XIII et dernier d'octobre est déjà plus d'à moitié imprimé : il le sera tout entier dans le courant de l'année 1882. Ce volume sera bientôt suivi d'un autre, dû au travail d'une nouvelle génération de bollandistes. Les PP. Guillaume Hooff et Joseph de Backer, qui ont pris la place des PP. Carpentier et Matagne, de concert avec le P. Ch. De Smedt, rappelé au bollandisme après la mort du P. Victor De Buck, ont préparé l'édition, avec commentaires et notes, des Actes des saints des trois premiers jours de novembre, en se conformant à toutes les exigences de l'érudition moderne par rapport à la publication des textes. Le tome I de novembre, ainsi composé, sera mis sous presse dès que l'impression du tome XIII d'octobre sera terminée.

Nous croyons aussi pouvoir annoncer une autre publication, vivement désirée. C'est celle des *Tables générales* des soixante volumes de la collection des *Acta sanctorum*, comprenant les Actes des saints des dix premiers mois de l'année. Ces Tables seront notablement plus complètes et plus détaillées que celles qui se trouvent à la fin de chacun des volumes.

Les PP. Bollandistes se proposent en outre de réunir, dans une publication spéciale, tous les documents hagiographiques qu'ils ont rencontrés dans leurs recherches, et utilisés *ex professo* dans la rédaction des *Acta*. Cette publication nouvelle, qui comprendra ainsi des vies, des translations et reconnaissances de reliques, des monuments liturgiques, etc., aura ce titre : *Analecta Bollandiana*. Ce recueil pourra contenir, outre les documents inédits qui en composeront la plus grande partie, quelques pièces analogues déjà mises au jour, mais dont les manuscrits, inconnus ou négligés jusqu'ici, ont fourni un texte plus sûr, plus correct ou remarquablement différent. Il y sera inséré encore des détails relatifs à l'histoire des saints et de leur culte, qui ont échappé aux recherches des anciens bollandistes, des dissertations

sur des sujets se rattachant à l'hagiologie, la description de manuscrits hagiographiques, et enfin des notices et des examens critiques d'ouvrages ou d'articles relatifs à toutes ces matières. Les dissertations et les notices seront rédigées en latin. Les Bollandistes admettront dans ce recueil, à des conditions spéciales, la collaboration de savants étrangers. La première livraison des *Acta Bollandiana* paraîtra au mois de mars 1882.

Langue et littérature françaises du moyen age. — Les travaux sur la langue et la littérature françaises du moyen âge continuent à se multiplier en France et en Allemagne. Dans ce dernier pays, les publications de textes en vieux français, et particulièrement les œuvres de nos anciens poètes, mêmes les moins intéressantes en elles-mêmes, trouvent, il faut le reconnaître, des éditeurs, des libraires, et un public qui trop souvent leur manquent encore chez nous. C'est ainsi que M. Robert Pueschel, docteur en philosophie, vient de donner une édition critique d'un poème de Christine de Pisan intitulé : *Le livre du chemin de long estude* (Berlin, Damkoehler, 1881, in-8 de xxii-270 et 31 pages ; à Paris, chez Le Soudier, 19, rue de Lille). Le texte est établi d'après sept manuscrits de Paris, de Bruxelles et de Berlin, dont le classement raisonné est exposé dans l'*Introduction*, rédigée, en français, et où l'on trouve également une courte étude sur le dialecte de l'auteur. Les variantes de tous les manuscrits sont rapportées au bas des pages du texte, et le volume se termine par un glossaire, où l'explication des mots anciens est donnée en français moderne. — En France aussi, les publications d'anciens textes commencent à devenir plus abondantes, mais il semble qu'une faveur particulière s'attache aux travaux ayant un caractère grammatical. Les professeurs de l'Université commencent à donner leur concours à l'étude historique de notre langue, et ce concours ne pourra manquer d'être très utile, quand ils se seront bien pénétrés des connaissances acquises et qu'ils auront pris une idée complète de la méthode rigoureuse à employer dans les recherches linguistiques et dans l'exposé de leurs résultats. Nous devons signaler, en louant l'intention qui a guidé l'auteur et les aptitudes que son travail annonce, le volume intitulé : *Histoire de la langue française, ses origines et son développement jusqu'à la fin du seizième siècle*, par A. Loiseau, docteur ès lettres, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Vanves, ouvrage couronné par la Société des Études historiques (Paris, Ernest Thorin, in-12 de iv-534 pages). Mais nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter que l'examen qui en a été fait par les critiques spéciaux y a relevé trop d'erreurs et de lacunes pour que ce livre puisse être, quant au fond, recommandé comme contenant l'exposé exact de l'état actuel de nos connaissances sur l'histoire de notre langue. Pour devenir vraiment utile, il faudra qu'il soit soumis par son auteur à une révision sévère, qui devra même aboutir pour nombre de pages, à une refonte complète.

La chronique de Guillaume le Breton. — M. H.-François Delaborde, ancien élève de l'École des chartes, ancien membre de l'École française de Rome, a récemment publié une intéressante *Étude sur la chronique en prose de Guillaume le Breton*. L'auteur examine successivement : I. Les éditions de sa chronique ; II. les manuscrits de la chronique ; III. le classement de ces manuscrits et les rédactions qu'ils contiennent ; IV. l'auteur de la chronique et la date des différentes déractions ; V. le point précis où Guillaume le Breton cesse d'imiter Rigord ; VI. l'emploi de la chronique de Rigord comme source de la chronique de Guillaume le Breton et la diffusion de cette dernière. Cette étude forme le fascicule vingt-deuxième de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* (Paris, Thorin, 1881, in-8 de 48 pages).

La Loi de Beaumont. — La fameuse *loi de Beaumont*, donnée en 1182 au village de ce nom en Champagne par Guillaume aux blanches mains, archevêque de Rheims, était devenue, dans le demi-siècle suivant, la formule juridique par laquelle on consacrait les libertés, généralement beaucoup plus anciennes, des communautés rustiques. M. Kurth en a étudié le fonctionnement dans l'ancien Luxembourg belge (*La loi de Beaumont en Belgique. Étude sur le renouvellement annuel des justices locales*, par Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège. Liège, 1880, in-8 de 60 p., en vente à Liège à la librairie de la Société bibliographique belge). Dans cette seule province, plus de soixante et dix villages étaient affranchis à la Charte de Beaumont; M. Kurth a relevé dans son travail avec beaucoup de sagacité plusieurs points historiques de grand intérêt. Tel est tout d'abord la clause par laquelle certains villages avaient le droit de *donner le sens de la loi* à d'autres villages, en sorte qu'on n'eût besoin de recourir à Beaumont qu'au cas où les anciens de ce village ne savaient l'interpréter. Il y a là évidemment une réminiscence de l'ancienne distinction des *Urdorfer* et des *Filial Dorfer*, qui jouait un si grand rôle en Allemagne.

Il était de l'essence de la loi de Beaumont que la commune nommât tous les ans, le jour de la Pentecôte, ses magistrats ou sa justice, avec de touchantes cérémonies toutes imprégnées de l'esprit chrétien. Dans les villes, le souverain s'était, au contraire, réservé ce droit; la liberté municipale était donc beaucoup plus grande dans les campagnes. A partir du xve siècle, le fonctionnement de ces élections change notablement; au sein de la communauté, il y a un corps des *hommes quarante*, sorte de sénat rural, qui partage avec elle le droit d'élection ou même l'absorbe. Puis on voit, au lieu de la désignation des magistrats par la communauté des *hommes quarante*, tout un mécanisme d'élections à deux et trois degrés. M. Kurth établit par d'excellentes raisons que ce mécanisme compliqué, quoique les premières traces à Virton remontent à 1352, est relativement récent. Le vote populaire direct ne donnait évidemment plus les mêmes bons résultats qu'aux xiie et xiiie siècles. Dans les plus petits villages, où le nombre des personnes capables de remplir les fonctions de la justice était nécessairement restreint, de grandes précautions étant prises pour établir au moins une certaine alternance dans la personne des élus, tout en ne confiant ces fonctions qu'à des hommes capables et ayant la tradition des affaires.

Au xviiie siècle, les légistes, qui remplissaient les fonctions de prévôts et de membres du conseil privé, firent supprimer ces innocentes libertés locales pour faire nommer par la Couronne les magistrats municipaux. Ils prétendaient que les magistrats désignés, conformément à la loi de Beaumont, étaient le résultat de brigues entre familles influentes. Il ressort plutôt des intéressants documents cités par M. Kurth, qu'elle réussissait trop bien à protéger les communautés rurales contre les abus de pouvoir et l'excès de fiscalité des administrateurs et gens de loi. — C. J.

Le Querolus.— Le *Querolus* est une comédie latine, remarquable à divers égards, dont la composition remonte au quatrième siècle. Elle porte dans d'anciens manuscrits le nom d'*Aulularia*, et elle a été attribuée à Plaute. Publiée pour la première fois à Paris, en 1562, chez Robert Étienne (second), elle a été réimprimée plusieurs fois, notamment à Amsterdam en 1830, avec un commentaire de M.C. S. Klinkhamer et à Leipzig en 1875, avec un travail de M. R. Peiper. Longtemps oubliée par la critique, elle est ensuite devenue l'objet de travaux sérieux. M. Ch. Magnin lui consacra une notice intéressante dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1835); voir aussi les *Origines*

latines du théâtre moderne, par M. Edolestand du Méril, p. 14 ; l'*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 429 ; Ampère, *Histoire littéraire de la France*, t. I, p. 261, etc. Enfin M. Reinhold Dezeimeris, membre correspondant de l'Académie de Bordeaux, vient de lui consacrer un travail spécial : *Etudes sur le Quérolus*, par Reinhold (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1881, in-8 de 56 p. Extrait des Mémoires de l'Académie de Bordeaux). Cette production a parfois été attribuée par des critiques modernes à M. Rutelius Numuatianus; M. Dezeimeris s'efforce de prouver, à l'aide de considérations minutieusement exposées, qu'il y a lieu d'en faire honneur à l'un des plus intimes amis d'Ausone, Axius Paulus. On lira avec intérêt les développements dans lesquels il entre à cet égard; et le *Querolus* conservera une place distinguée dans les origines du drame moderne.

Un nouvel exemplaire annoté des Essais de Montaigne. — Les journaux de Bordeaux annoncent que M. Emile Lalanne, membre de la Société des Archives historiques, a fait une précieuse acquisition: il s'agit d'un exemplaire de la première édition des *Essais* de Montaigne. Les deux tomes, réunis en un, sont en état médiocre quant à la conservation, mais portent des annotations manuscrites du seizième siècle, tranchées en partie, tout récemment, par un relieur de village. M. Lalanne ayant avec ses amis, MM. H. Barckhausen et R. Dezeimeris, examiné attentivement ces annotations qui semblent *à priori* avoir beaucoup de rapport avec l'écriture de Montaigne, il est résulté de cet examen que les deux volumes sont évidemment l'exemplaire des *Essais* qui a servi à l'auteur pour établir le texte de la seconde édition de son livre immortel, celle de 1582.

Outre les arguments que l'on peut tirer de l'écriture, cela est démontré par une double considération dont la valeur est irréfragable. En effet, l'écriture est assurément du seizième siècle; or, quel autre que l'auteur lui-même aurait pu songer, au seizième siècle, à prendre le soin de porter sur les marges d'un exemplaire de la première édition les variantes de la seconde? Montaigne, à ce moment, n'était pas un écrivain de renom, et les menus détails de sa pensée n'offraient point à ses contemporains cette valeur de notions précieuses qu'elles ont acquises depuis. Mais il est un détail décisif très ingénieusement constaté par M. Barckhausen. Bien que l'exemplaire en question fournisse, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, des variantes manuscrites portant souvent sur de très menus détails typographiques, il omet parfois des modifications importantes insérées cependant dans la seconde édition. Si celui qui a écrit ces corrections, au *seizième* siècle, avait voulu rendre un exemplaire de la première édition identique à la seconde, il n'aurait pas omis ces passages, alors qu'il en insérait d'autres de bien moindre intérêt. Il devient ainsi évident que ces annotations sont bien de la main de Montaigne et représentent sa pensée au moment où, nommé maire de Bordeaux et arrivant d'Italie, il remettait les *Essais* à l'imprimeur Millanges pour une seconde édition. Les modifications non mentionnées sur les marges sont celles que l'auteur, comme cela arrive toujours, a insérées pendant l'impression, à la lecture des épreuves. — M. Emile Lalanne, avec un désintéressement rare chez un bibliophile, a offert à la ville de Bordeaux de lui céder le précieux volume.

Lettres inédites de Galilée. — Nous avons reçu une brochure intitulée : *Galilée, Torricelli, Cavalieri, Castelli. Documents nouveaux tirés des Bibliothèques de Paris*, par Charles Henry (Roma, 1880, in-4 de 20 p.). Cette note, extraite du tome Vdes *Memorie della classe di scienze morali-storiche-filologiche*, publiés par l'Académie des Lincei, contient des indications de plusieurs lettres et

documents utiles à l'histoire des sciences du XVIIIe siècle, trouvés par M. Charles Henry dans les bibliothèques de Paris. Neuf de ces documents sont publiés ici *in extenso*. Signalons deux lettres de Galilée des 7 mars 1634 et 16 mars 1635. Dans la première, Galilée écrit qu'il a été « retenu à Rome en prison pendant cinq mois, et que la prison fut la maison de l'ambassadeur de Toscane qui, avec sa femme, le reçurent et le traitèrent avec une telle affection qu'ils n'auraient pas mieux traité leur père. » Dans la seconde, Galilée se plaint qu'en vertu d'un ordre des Inquisiteurs de ne publier aucun ouvrage de lui, on n'ait pu faire réimprimer à Venise un de ses livres paru vingt ans auparavant. Remarquons une note où l'Université de Paris demande aux amis de Galilée une réponse à quinze observations faites sur son ouvrage des *Dialogues*. M. Charles Henry publie ensuite deux lettres de Torricelli où nous trouvons un doute sur une proposition de Fermat et une appréciation de l'Aristarque de Samos de Roberval; une lettre de Cavalieri et deux de Castelli sont intéressantes à divers points de vue, et M. Henry fait observer que l'on trouverait sans doute dans d'autres bibliothèques de l'Europe quelques glanes heureuses. — H. DE L'E.

LES IMPRESSIONS MICROSCOPIQUES. — M. Ch. Nauroy a abordé un sujet traité pour la première fois dans sa *Bibliographie des Impressions microscopiques* (Paris, Charavay, 1881, in-18 de 125 p.); c'est une monographie qui est de nature à intéresser tous les amis des livres; nous y apprenons entre autres choses que le plus petit des livres connus est probablement *The Bijou Almanach*, publié en Angleterre, et mesurant douze millimètres sur neuf; d'un autre côté, ce qu'il y a de mieux en ce genre, c'est l'édition des *Maximes* de la Rochefoucauld (1827, in-64,) publiée par Lefèvre et Santelet; rien n'a été accompli d'aussi parfait. Un tour de force en ce genre, c'est la *Divina Commedia* de Dante, imprimée en 1878 à Milan, format in-128. Il n'est pas possible de faire usage de caractères plus fins et cependant lisibles à l'œil nu; il en a été tiré mille exemplaires. M. Nauroy ne donne pas comme définitive la bibliographie qu'il a entreprise; il y soupçonne bien des lacunes, et il en existe en effet beaucoup, surtout en ce qui concerne les langues étrangères. Les Anglais notamment ont imprimé des Bibles et de nombreux romans, format petit in-18 et caractères très menus. En poursuivant les laborieuses recherches qu'il a entreprises, en utilisant les informations que divers amateurs se feront sans doute un plaisir de lui communiquer, M. Nauroy pourra, dans une édition nouvelle, donner à la liste qu'il a entreprise une ampleur qui laissera désormais bien peu de chose à désirer.

L'ABBAYE D'HAUTVILLERS. — L'abbaye d'Hautvillers a été, jusqu'à la fin du siècle dernier, l'un des plus importants monastères de l'ordre des Bénédictins. C'est là qu'ont vécu, prié et travaillé les hommes les plus distingués de cette célèbre congrégation: c'est dans le sanctuaire de ce vieux cloître que furent transportées et vénérées, pendant douze siècles, les reliques de sainte Hélène; c'est enfin un des moines de l'abbaye d'Hautvillers, dom Pérignon, qui créa l'industrie des vins de Champagne, en trouvant le moyen de les rendre mousseux. A tous ces titres, l'histoire de l'abbaye d'Hautvillers, devait tenter l'esprit des érudits: M. l'abbé Manceaux, curé d'Hautvillers, mettant à profit les recherches de ses devanciers et à contribution les archives de son Église, a su tirer un bon parti de tous ces documents, et a publié un travail important, qui ne pèche que par excès d'érudition (*Histoire de l'Abbaye d'Hautvillers*, 3 vol. gr. in-8, chez Doublat, imprimeur-éditeur à Epernay, Marne). On trouvera dans ce volumineux ouvrage toutes les chartes et tous les actes relatifs à l'abbaye, que le temps a épargnés; c'est là

une mine précieuse que ne devront pas négliger les futurs historiens des Ordres monastiques en France. C'est à ce point de vue surtout qu'il nous a semblé utile de signaler ce livre à l'attention de nos lecteurs.

MAURICE PUJOS.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN CHAMPAGNE AVANT 1789. — Nous avons à signaler deux nouvelles publications touchant l'histoire de l'enseignement populaire dans une des provinces de l'ancienne France où les petites écoles avaient pris le développement le plus considérable. — Il y a quelques années, un érudit très justement estimé, M. A. Babeau, avait publié une excellente brochure : *L'Instruction primaire dans les campagnes avant* 1789 *d'après des documents tirés des Archives communales et départementales de l'Aube* (Troyes, 1875, in-8). Son exemple a été suivi par feu M. l'abbé Portagnier et M. l'abbé Puiseux. Le mémoire du premier a paru sous ce titre : *L'enseignement dans l'archidiocèse de Reims depuis l'établissement du christianisme jusqu'à sa proscription*, dans le 60e volume des *Travaux de l'Académie de Reims* (Reims, Deligre et Renart, 1880, in-8), où il occupe les pages 99-477. Ce travail aurait gagné à être renfermé dans des limites plus étroites; on y trouve du remplissage et parfois de la déclamation ; néanmoins il conserve une très véritable importance, en raison des documents inédits qu'il renferme et surtout de l'analyse détaillée qu'il donne (p. 382, 426) des réponses au questionnaire adressé en 1772 par l'archevêque de Reims, aux curés de son diocèse. Il résulte de ce tableau que sur 517 paroisses et 239 secours (annexes), « 17 communautés seulement étaient réunies à d'autres pour le service scolaire, mais qu'en revanche, de simples écarts possédaient des écoles et n'en ont plus aujourd'hui. » La population du diocèse était d'environ 280,000 habitants et fournissait 43,375 écoliers et écolières. C'est une proportion très satisfaisante. Du reste, un siècle plus tôt, « les procès-verbaux des visites décanales nous apprennent authentiquement que toutes les paroisses du diocèse, à très peu d'exceptions près, étaient pourvues d'écoles ; que les parents étaient généralement exacts à envoyer leurs enfants aux classes et aux catéchismes, que ceux-ci étaient bien instruits. » — La situation était à peu près la même dans le diocèse de Châlons, qui avait eu le bonheur d'avoir, au milieu du dix-septième siècle, un grand évêque qui déploya un zèle infatigable pour l'instruction de la jeunesse, Félix Vialart de Herse. Dans son mémoire, l'*Instruction primaire dans le diocèse ancien de Châlons-sur-Marne avant* 1789, (Châlons, Martin 1881, in-8), M. l'abbé Puiseux met parfaitement en lumière cette action féconde du vénérable évêque et de ses successeurs. C'est une des meilleures monographies scolaires que nous connaissions : pas de phrases, des faits et des chiffres, un plan très rationel, un style net et précis, des analyses fort claires de documents inédits ou peu connus. Cette brochure de 73 pages est aussi instructive et beaucoup plus intéressante que le volumineux travail de M. Portagnier. En voici les conclusions, parfaitement démontrées : « 379 écoles de garçons ou écoles mixtes servant à 392 paroisses, sur 397 dont se composait le diocèse ; 95 écoles gratuites de filles servies par plus de 120 religieuses appartenant à quatre congrégations différentes ; plusieurs maîtresses laïques ; 6 écoles que nous pourrions appeler écoles normales servant à préparer des maîtresses d'écoles pour la campagne ; une moyenne environ de 38 écoliers par village ; ces maîtres et maîtresses admis seulement après examen, enseignant d'après des méthodes déterminées et soumis à une surveillance multiple ; le nombre des paysans sachant signer s'élevant d'après la statistique la plus désavantageuse à 80 0/0, tel est le tableau que nous offre le diocèse ancien de Châlons, avant 1789. » Mention-

nons encore (p. 56-66) le très intéressant chapitre consacré à la communauté des Dames Régentes fondée par Vialart de Herse. On y trouve la preuve éclatante de l'ingénieux dévouement de l'Église pour l'enseignement populaire. Nous souhaitons à tous nos diocèses un historien de l'instruction primaire aussi consciencieux et aussi habile que M. l'abbé Puiseux. — E. Allain.

Un soldat centenaire. — Suivant un gracieux usage italien qui semble tendre à s'acclimater en France, M. J. Delaville Le Roulx vient de publier, à l'occasion du mariage d'un de ses amis, M. Gustave Olive, avec mademoiselle Marguerite Cavasse, un intéressant opuscule intitulé : *Jean Theurel 1699-1807. Les portraits d'un fusilier centenaire* (Tours, typ. Rouillé-Ladevèze, in-8 de 30 pages). Après une spirituelle dédicace, l'auteur y classe et décrit les six portraits parvenus jusqu'à nous du fusilier Jean Theurel, qui mourut à Tours, en 1807, dans sa cent-huitième année, après avoir servi dans l'armée française durant soixante-seize ans. Selon une tradition mentionnée dans la légende d'un de ses portraits, le « doyen des soldats de l'Europe, » mort sous Napoléon, aurait monté trois gardes sous Louis XIV. Il n'avait, pendant sa longue carrière militaire, illustrée par plusieurs blessures, encouru qu'une seule punition, et encore légère. Il refusa toujours tout avancement, et voulut rester simple soldat. Il faut avouer que de pareils types honorent singulièrement cet *ancien régime* tant décrié de nos jours. Deux des portraits décrits par M. Delaville Le Roulx sont reproduits dans son opuscule.

Les mécontents de la promotion de l'ordre du Saint-Esprit en 1661. — M. le vicomte Guy de Bremond d'Ars a trouvé dans les archives de la famille du Breuil de Théon de Châteaubardon, un écrit portant ce titre : *Liste de ceux qui n'ont pas été faits chevaliers et qui en enragent.* Cet écrit, qui ne semble pas avoir été jamais publié, n'est pas signé et n'a pas de date. M. de Bremond d'Ars a bien vite reconnu qu'il s'agit là de la promotion des chevaliers du Saint-Esprit faite à Paris dans l'église des Augustins, le 31 décembre 1661. Il a eu raison de penser que les curieux liraient avec intérêt cette satire d'il y a deux siècles, où la raillerie est plutôt malicieuse que méchante (Paris, J. B. Dumoulin, 1880, grand in-8 de 30 p.). Autour des noms de Bouteville, de Coligny, de Vitry, de Villars, de la Vieuville, de Cœuvre, de Brancas, de Montpesat, de La Salle, de Montaigu, de Laval, de Leuville, de Rochechouart, de Rouillac, de Toulonjeon, de Saint-Chaumont, de Feuquière, de Bar, d'Albon, d'Entragues, de Gadagne, de Saint-Germain Beaupré, de Bourdeille, de Praslin, d'Arnauld, de Fimarcon, de Lévi, d'Olonne, de Belesbat, de Vaubecour, de Rambure, de la Rocheposay, de Parabere, de Margarit, de Montignac, de Fourille, de Boisdauphin, de Bussi-Rabutin, de Roannais, d'Humières, de Montmorency-Fosseux, de Noirmoutiers, de Baradat, de Bridieu, de Valençon, sont réunis tous les renseignements désirables empruntés aux mémoires du temps et aux grands recueils généalogiques. Résumons tout le bien que l'on peut dire de la piquante brochure de M. G. de Bremond d'Ars, en déclarant que l'auteur s'y montre digne des exemples qui lui ont été donnés dans sa famille, où l'on compte d'aussi zélés et d'aussi excellents travailleurs que M. le comte Anatole de Bremond d'Ars et que M. le comte Théophile de Bremond d'Ars. — T. de L.

Grande Bibliothèque provençale. — Sous ce titre va paraître une collection divisée en deux sections, la section historique et la section littéraire. Le directeur de la *Grande bibliothèque provençale* est un de nos collabora-

teurs, M. Albert Savine, bien connu déjà par de recommandables travaux. L'éditeur-imprimeur est M. F. Guitton-Talamel, au zèle duquel M. Savine (*Introduction*, p. VII) rend un hommage digne d'être remarqué. Nous avons sous les yeux le tome premier de la nouvelle collection (*Relation des troubles occasionnés en Provence par l'établissement d'une chambre Semestre et du mouvement dit le Sabre, publiés d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque Méjanes, augmentée de notes et d'une introduction.* Aix-en-Provence, 1881, grand in-8 de VII-283 p.). On ne pouvait mieux débuter. La publication de la *Relation du Semestre et du Sabre aux années* 1649-50 *et suivantes*, qui doit, plus tard, être complétée par l'*Histoire du Gouvernement du comte d'Alais*, manuscrit de Haitze, et par un volume d'extraits des trente ou quarante auteurs contemporains qui ont écrit sur le même sujet, comble dans l'histoire de la Provence une lacune considérable. Les détails les plus exacts et les plus intéressants abondent dans ces pages, dont l'auteur est resté inconnu. Les futurs historiens de la Fronde provençale profiteront beaucoup de la *Relation du Semestre et du Sabre*; ils en profiteront d'autant plus, qu'ils trouveront plus d'éclaircissements dans les excellentes notes de M. A. Savine (p. 203-276). Ajoutons que le volume, terminé par une table fort bien dressée, a très bonne mine, et que, de toute façon, il donne la plus favorable idée d'une collection pour laquelle — nous qui sommes devenu quelque peu provençal — nous formons deux fois les plus sympathiques vœux. — T. DE L.

PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION LITTÉRAIRE DE STUTTGART. — Cette société, fondée en 1846, a rendu de grands services en mettant au jour des éditions fort soignées d'ouvrages devenus rares ou restés inédits. La plupart de ces publications sont en langue allemande; il en est cependant quelques-unes qui se rattachent aux idiomes néo-latins. Le *Manuel du libraire*, dans sa cinquième édition, a donné la liste des publications faites jusqu'à 1860, liste devenue bien incomplète aujourd'hui. Indiquons les cinq derniers volumes mis au jour en 1880 et 1881; ils portent à deux cent un le nombre de volumes que l'on doit au *Literarischer Verein*; *Vie de Faust*, par Widmann; *Comédies rustiques au dix-septième siècle, en plat-allemand*; *Les deux plus anciens fabliers latins du moyen âge, le* SPECULUM SAPIENTIÆ *de l'évêque Cyrille et le* DIALOGUS CREATURARUM *de Nicolas Pergamenzi*; — *Œuvres de Hans Sachs*, tome XIII; — *Le Jeu de la passion de Heidelberg*.

LIVRES MIS A L'INDEX. — Les livres suivants ont été mis à *l'index* par décret de la Sacrée-Congrégation du 18 février : MAMIANI TERENZIO. *Confessioni di un Metafisico* (Confessions d'un Métaphysicien) vol. 2, Firenze, G. Barbera, éditore, 1865. — *Compendio e Sintesi della propria Filosofia, ossia Nuovi Prolegomeni ad ogni presente e futura Metafisica* (Abrégé et synthèse de la vraie philosophie, ou bien nouveaux prolégomènes à toute métaphysique présente et future). Libro Uno, Stamperia Reale di Torino di G. B. Paravia e Comp., 1876. — TIBERGHIEN (G.), professeur à l'Université libre de Bruxelles. *Enseignement et philosophie. Mission de la philosophie à notre époque. Doctrine de Krause. Le positivisme et la méthode d'observation. La théologie et l'origine du langage, etc.* Bruxelles, 1873. — *Psychologie élémentaire. La science de l'âme dans les limites de l'observation.* Bruxelles, 1879. — LE BOULENGER-VAUQUELIN. *Fin de la crise religieuse moderne, ou l'Église catholique romaine adaptée parallèlement aux besoins des âmes viriles et à ceux des âmes enfants ou mineures.* 2 tomes. Vichy, 1879. — GERMIA FIORE. *La Genesi della Chiesa* (La Genèse de l'Église). Napoli, Stabilimento typografico Perrotti, 1879. Decr. S. Off. Fer. IV, die 9 Februarii 1880.

Par décret du 20 juin 1881 : L'abbé C.-M. Curci. *La nouvelle Italie et les vieux Zelanti*, études qui peuvent également servir au classement des partis parlementaires. Florence, Bencini frères, éditeurs, 1881 (Décret du Saint-Office du 15 juin 1881). L'auteur s'est louablement soumis et a réprouvé son œuvre. — Émile Burnouf. *Le catholicisme contemporain*. Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1875 (Décret du 14 février 1881). — Placide Casaugian. *Réponse finale des Orientaux aux Occidentaux*. L'auteur de ce livre, prohibé par un décret du 12 mars 1875, s'est louablement soumis et a réprouvé son œuvre.

Par décret du 27 juin 1881 : Émile Burnouf. *La Science des Religions*. Paris, Maisonneuve et C., 1876. — Ernest Renan, membre de l'Institut. *L'Antechrist*. Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, 1873 ; — *L'Église chrétienne*. Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1879. — Louis Jacolliot. *Le Fils de Dieu*. Paris, 1875 ; — *Le Pariah dans l'humanité*, 1876 ; — *Genèse dans l'humanité, Fétichisme, Polythéisme, Monothéisme*. Paris, 1876 ; — *Histoire des Vierges*, 1879. — Ferdinando Gregorovius. *La tombe dei Papi*. Prima traduzione italiana rivista ed accresciuta dall' autore. Un volume. Roma, fratelli Bocca et Comp., lib. édit., 1879 ; — *Urbano VIII e la Sua Oppisizione all Spagna ed all' Imperatore*. Episodio della guerra dei trent'anni. Un volume. Roma, fratelli Bocca, etc., 1879. — Avvocato Bernardo Casalis. *Libro di lettura per il popolo italiano*. Saluzzo, tipografia fratelli Lobetti-Bodoni, 1880. — Niccola Marselli. *Le origini dell'Umanità*. Torino, e Roma, Ermanno Loescher, 1879 ; — *Le grandi razze dell' Umanità*. Torino, etc., 1880. — *Auctor* (Mignorel, curé de Malétable) operis cui titulus : *La Semaine ou le 3e commandement de Dieu*, cum prefatione ms. et numismate panni coloris rubri in quo hæc verba leguntur « Dieu le veut et Notre-Dame de la Salette, » prohib. Decr. 6 Decembris 1875, laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.

— L'éditeur Alphonse Picard, 82, rue Bonaparte, à Paris, met en vente le deuxième fascicule de l'*Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France* dont les catalogues n'ont pas été imprimés, publié par M. Ulysse Robert, ancien élève de l'École des chartes. Il comprend les bibliothèques dont les noms sont compris entre l'Arsenal (de Paris), dont il donne la suite, et Dijon. Le premier fascicule avait paru en 1879.

— M. l'abbé Placide Brand vient de publier, pour l'Académie salesienne, *le Pouillé du diocèse de Genève* (Annecy, 1881, in-8 de 29 p.) dont il doit la communication à notre savant collaborateur l'abbé Ulysse Chevalier. Ce document est tiré d'un recueil du quatorzième siècle conservé à la Bibliothèque nasionale sous le no 10,031 des Manuscrits du fonds latin. Il donne la liste des bénéfices du diocèse avec l'indication de la taxe que chaque bénéficier devait payer annuellement au Souverain-Pontife. M. l'abbé Brand fournit quelques éclaircissements dans son introduction, et accompagne le texte de notes et des noms actuels des paroisses et des autres établissements ecclésiastiques énumérés dans le Pouillé.

— La *Revue épigraphique du midi de la France*, qui paraît tous les trois mois, est éditée par Savigné, de Vienne, et dirigée par M. A. Allmer, membre correspondant de l'Institut, conservateur honoraire du Musée épigraphique de la ville de Lyon, chargé de la direction du *Corpus* épigraphique à joindre à la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc*. C'est dire toutes les garanties qu'offre à la science un pareil recueil. Vingt-trois inscriptions (nos 256 à 279) sont reproduites dans la quinzième livraison (août, septembre 1881). Elles appartiennent aux localités suivantes : Saint-Romain, Gall, Lyon (Rhône) ; Nyons (Drôme) ; Rustrel (Vaucluse) ; Saint-Cassien

(Alpes-Maritimes) ; Bessas (Ardèche) ; Bagnols, Sainte-Eulalie, Saint-Bonnet, Montmirat, Espayran, Nîmes (Gard) ; Narbonne (Hérault) ; Eauze, Lectoure (Gers) ; Bordeaux (Gironde). — BERNON.

— Le *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, fondé il y a un an sous le haut patronage de Mgr l'évêque de Valence et sous la direction de l'abbé U. Chevalier, a commencé, avec la livraison de septembre-octobre, sa seconde année. Cette livraison contient les articles suivants : *Notes pour servir à la géographie et à l'histoire de l'ancien diocèse de Grenoble*, avec carte, par l'abbé Charles Bellet ; *Notes historiques sur l'abbaye de Vernaison*, par le docteur Ulysse Chevalier ; *Notre-Dame de Clairecombe, abbaye Chalaisienne, au diocèse de Gap*, par l'abbé Albanès ; *Un épisode de l'histoire des Camisards dans l'Ardèche* (1704), récit inédit publié par l'abbé Blanchard. — On se rappelle que le *Bulletin* prend pour un an des abonnements de 3 francs (papier ordinaire), et de 5 francs (papier fort). — BERNON.

— Le premier volume de l'*Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, par M. P. M. Baudouin, d'Avallon, a paru (Auxerre, 1881, impr. Vosgien, in-8 de III-512 p.) Nous avions déjà annoncé cet ouvrage à propos de l'*Introduction*, publiée à part en 1879. Ce volume va de 1525, époque de la première apparition du protestantisme en Bourgogne, jusqu'aux premières Ligues catholiques en 1568. Il se termine par un appendice donnant seize pièces justificatives.

—Mentionnons, parmi les livres que les frères Charavay viennent d'ajouter à leurs collections si appréciées : 1° *Le second voyage de Vasco de Gama à Calicut, relation flamande éditée vers MDIV, reproduite avec une traduction et une introduction* par J. PH. BERJEAN (1881, in-16 de 71 p.), petit volume des plus curieux, qui renferme, avec un opuscule des plus rares, conservé au British Museum, une savante notice analytique et bibliographique et le fac-similé de la carte d'Afrique gravée dans le Ptolémée de Lyon de 1541, carte où l'on voit les sources du Nil sortir des deux lacs découverts de nouveau en ces dernières années, le Victoria Nyanza et l'Albert Nyanza. — 2° *Œuvres de La Fontaine. Fables* (1881, tomes I et II, in-16 de LV-258 et 387 p.) Toutes sortes de qualités recommandent cette édition : elle est publiée d'après les textes originaux et la correction en est parfaite ; elle est ornée d'un beau portrait de La Fontaine gravé à l'eau-forte par Frédéric Régamey. On a eu soin de reproduire, en tête du premier volume, la vie du fabuliste par Charles Perrault, « excellente dans sa brièveté,» comme le font observer les éditeurs, et son éloge par Chamfort, éloge qui reste un morceau exquis. On remarque, à l'*Appendice* (t. II, p. 285-307) une notice (neuve en grande partie) sur Madame de La Sablière, notice tirée de documents originaux et notamment de lettres inédites de l'amie de La Fontaine à Rancé. Signalons encore, à la fin du tome II (p. 321-367), le *glossaire de la langue des fables de La Fontaine*, où abondent les rapprochements et les observations du plus vif intérêt, et où jeunes et vieux lecteurs trouveront autant d'agrément que de profit. — T. DE L.

— M. Achille Millien, que nous connaissions comme poète, entreprend chez Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte à Paris, une publication considérable donnant sous le titre de *Littérature populaire, traditions et mythologie du Nivernais*, son pays, les contes, chants (plus de sept cents), avec les airs notés par M. Penavaire, légendes, coutumes, superstitions, croyances médicales, prières populaires, formules d'exorcisme, incantations, dictons, sobriquets et devinettes qu'il a recueillis laborieusement et soigneusement dans sa pro-

vince. L'ouvrage aura cinq volumes grand in-8, ornés de 15 eaux-fortes. Trois volumes seront consacrés aux chants. Le prix pour les souscripteurs est de 75 francs : il y a des exemplaires d'amateurs.

— M. J. Alcide Georgel, d'Elbeuf (20, rue Saint-Jean) va publier un *Armorial historique et généalogique de Lorraine au dix-neuvième siècle* comprenant les titres impériaux et royaux, les pairs héréditaires, les majorats ainsi que les généraux, les préfets et les évêques titrés depuis 1808 qui commandèrent ou administrèrent cette province. Il renfermera en outre un extrait de la législation sur les titres, depuis 1808 ; un traité de la composition des armoiries sous l'empire, une notice complète de l'arc de triomphe de l'Etoile; un armorial des maréchaux de France. Il sera orné de 280 écussons sur bois et donne des notices sur 276 familles. Le prix de l'ouvrage sera de 40 francs.

—MM. Ernest Bosc et L. Bonnemère publient chez Firmin-Didot un volume, illustré de 160 gravures, dont le titre au moins est singulier : *Histoire « nationale » des Gaulois « sous » Vercingétorix*. La première partie : *la Patrie gauloise* est consacrée aux mœurs, usages, coutumes, religion, art et littérature des Gaulois ; la seconde : *la Guerre des Gaules*, prétend être une « réfutation » des Commentaires de César.

— La maison Firmin-Didot met en vente le premier volume des *Œuvres inédites de J.-B. Bossuet*, découvertes et publiées sur les manuscrits du cabinet du Roi et des Bibliothèques Nationale, de l'Arsenal, etc., par Auguste-Louis Ménard, et se composant du cours fait au fils de Louis XIV par Bossuet, Huet et Montausier. Il est publié en partie sur un manuscrit appartenant à M. Ménard, reproduisant sténographiquement, grâce aux scribes du Louvre, le cours oral fait pendant une année environ au grand Dauphin, et en partie sur des autographes de la Bibliothèque de l'Arsenal. Ce premier volume comprend les Satires de Juvénal, commentées et appliquées aux mœurs du siècle, par Bossuet, avec table des matières et mots difficiles, par Huet et Montausier. Il est orné du portrait de Bossuet par Rigaud, reproduit par la photogravure. Le second, en outre des commentaires et des applications de Bossuet, comprendra tout Perse, traduit en vers admirables par Montausier; les Maximes de César et un fragment d'une Comédie de Térence par Bossuet, etc., d'après un autre manuscrit appartenant également à M. Ménard, et sur des autographes des Bibliothèques Nationale et de l'Arsenal. Le prix de chaque volume est de 10 francs.

— Le compte-rendu de la dixième assemblée des catholiques, tenue à Paris, au mois de mai dernier, vient de paraître (*Assemblée des catholiques*. Dixième année. 17-21 mai 1881. Paris, imp. Levé, 17, rue Cassette, et au bureau du secrétariat, 35, rue de Grenelle, in-12 de 448 p. — Prix : 3 fr.) Il se recommande par les documents qui le composent. Nous ne citerons que les discours du président, M. Chesnelong, et sur les projets les procédés de l'antichristianisme, sur l'union des catholiques, et sur la Société bibliographique; de Mgr Freppel; de M. l'abbé d'Hulst sur les facultés libres d'enseignement supérieur; de M. de Belcastel sur le drapeau de Dieu; de M. Verhaegen sur l'enseignement de l'art chrétien, de M. A. de Claye sur les travaux de la commission de l'enseignement primaire, de M. le sénateur Lammens sur les efforts des catholiques belges pour la défense de l'enseignement chrétien; de M. Feron-Vrau sur la faculté catholique de médecine de Lille; de M. Charles Huit sur les travaux de la Société des études catholiques, etc.

— Les éditeurs Cheneviers et Pessieux, de Valence, publient une réimpres-

sion de l'*Histoire du Dauphiné*, de Nicolas Chorier. La réimpression aura comme l'original, deux volumes grand in-4, édités avec soin sur papier teinté fort et en caractères elzéviriens. Le prix de chaque volume sera de 40 francs.

— M. F. Reichel, 4, rue de Tournon, à Paris, met en souscription : les *Monuments de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au diocèse d'Avranches*, d'après M. de Rothemont, artiste et amateur qui, au dix-huitième siècle, a décrit et dessiné plusieurs des monuments et tous les blasons qui se trouvaient au mont à cette époque, et dont une partie n'existe plus maintenant. Son travail est conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. L'ouvrage formera un volume in-4 sur papier de Hollande avec eaux-fortes dans le texte et hors texte au prix de 15 fr. pour les souscripteurs.

— M. Léon Marquis vient de publier un intéressant ouvrage d'histoire locale intitulé : *Les rues d'Étampes et ses monuments* : Histoire, Archéologie, Chronique, Géographie, Biographie et Bibliographie, avec Documents inédits, plans, cartes et figures pouvant servir de supplément et d'éclaircissement aux *Antiquités de la ville et du duché d'Etampes*, de dom Basile Fleureau, avec préface de M. Malte-Brun. (Etampes, Brière, gr. in-8 de VII-434 p., 7 f.; papier vergé, 12 fr.) Le *Polybiblion* rendra compte prochainement de cet ouvrage qui, aux renseignements multiples et aux minutieux détails qu'il renferme, joint le mérite d'une bonne exécution typographique.

— Mgr le comte de Paris doit publier prochainement un volume accompagné de cartes, sur les opérations militaires en Virginie durant la guerre civile d'Amérique.

— On annonce que M. Benedetti, l'ancien ambassadeur de France en Prusse, met la dernière main à un ouvrage qui a pour titre : *Révélations d'un diplomate*.

ALLEMAGNE. — Dans un mémoire sur la mission de la Société de l'histoire du Rhin (*Denkschift über die Aufgaben der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, Cologne, Du Mont-Schauberg, in-8 de 51 p.) le docteur Harless, archiviste d'État à Düsseldorf, le docteur Hohlbaum, archiviste municipal à Cologne, et le docteur Jur. Lœrsch, professeur ordinaire de droit à Bonn, rappellent les publications de chartes, de chroniques, de sources juridiques, d'antiquités, déjà menées à bonne fin, puis ils expriment sur ce qui reste à faire des vœux dont l'accomplissement, ils le confessent, demandera encore de longues années. Notons, entre autres, ce qui concerne l'histoire des corporations (p. 36). — BERNON.

— La première livraison (octobre) de la nouvelle revue mensuelle *Auf der Höhe, internationale Revue*, herausgegeben von Leopold von Sacher-Masoch (Leipzig, Gressner et Schramm), contient une petite curiosité littéraire : une traduction allemande de deux pages encore inédites de Mme Adam. C'est une scène d'amour à Portici ; l'auteur décrit la baie de Naples de la manière la plus romantique : il compare, par exemple, la tige du yucca à une trompe d'éléphant surmontée d'un plumet de *bersagliere*. A la fin, il y a échange de baisers brûlants sous un grenadier fleuri. Ce morceau est tiré, paraît-il, d'un ouvrage que Mme Adam va bientôt publier : la *Chanson des nouveaux époux*. A en juger par cet extrait, ce sera quelque chose comme si Sapho avait écrit après avoir épousé Phaon ; mais Phaon préféra une ménagère, et Sapho se noya, comme on sait, à Leucade. — L. M.

ANGLETERRE. — On vient d'exposer à Londres, pour la vendre, la collection

de manuscrits et de livres rares de M. Stevens, qui comprend des papiers ayant appartenu à Benjamin Franklin.

— Le rev. A. Cameron prépare un ouvrage précieux pour les linguistes ; c'est un *Dictionnaire étymologique de la langue gaélique.*

Belgique. — La Société bibliographique belge, dont le centre est à Liège, continue avec ardeur et dévoûment son œuvre de propagande populaire. Le *Grand Almanach Belge illustré pour* 1882, qu'elle vient de publier, mérite tous les éloges. Le choix du texte, le bon goût des gravures, le soin apporté à l'exécution typographique de cette publication lui assurent un succès considérable. Plusieurs milliers d'exemplaires ont déjà été enlevés. Devant un tel succès, il a fallu songer à une édition flamande. Parmi les innovations heureuses et recommandables de l'*Almanach Belge*, signalons les *Annales de la Famille*, courte notice précédant une page blanche où les lecteurs sont invités à inscrire en quelques lignes les événements domestiques les plus intéressants de leur foyer, une série d'énigmes avec primes, et l'ouverture d'un concours pour une nouvelle, conçue dans un esprit religieux et moralisateur.

— La série d'articles que M. Joseph Demarteau, rédacteur en chef de la *Gazette de Liége*, a consacrés dans son journal à rendre compte de l'*Exposition de l'Art ancien au pays de Liége*, vient d'être réunie en un volume in-16 de 288 pages. Cette œuvre, à la fois érudite et intéressante, conservera le souvenir de cette splendide manifestation de l'art et du patriotisme, organisée dans la province de Liège pour fêter le cinquantenaire de l'indépendance belge.

Catalogne. — L'Espagne, qui possédait déjà cinq traductions des *Géorgiques*, au moins, en vers castillans, vient de s'enrichir d'une nouvelle version due à don Ramon Siscar y Montolin, membre de l'Académie des belles-lettres de Barcelone. (*Las Georgicas*, traducidas en verso suelto castellano, Barcelona, 1881, Imprenta La Renaixensa, in-12 de 192 pages.) La traduction de M. Ramon Siscar s'attache à rendre la couleur et l'esprit plus que les mots : en dépit de quelques passages paraphrasés plutôt que traduits, elle est assez fidèle pour satisfaire la juste sévérité de notre siècle, moins accommodant sur ce point que le dix-septième, et assez élégante pour rivaliser sans trop de disproportions avec les meilleures pages des grands traducteurs espagnols d'autrefois. — A. Savine.

— A Barcelone également, la Bibliothèque *Arte y Letras* (in-8, ornés de gravures des maîtres allemands, ou illustrés de photogravures exécutées par la maison Goupil) met sous presse le tome II de la traduction de l'œuvre dramatique de Schiller, due à M. Yxart, auteur du *Fortuny*, publié déjà par cette collection. Le tome I est digne de figurer à côté du Shakespeare de M. Menendez Pelayo qui fait partie de la même collection. — A. Savine.

— M. José Balari y Jovany, professeur de philosophie et de littérature à l'Université de Barcelone, vient de publier le discours lu par lui à la séance solennelle de début d'année (Oracion inaugural, 1881. Barcelona, Jaime Jepus, in-4 de 34 pages). Il traite de *la Formation de la langue castillane.* Dans ce travail écrit un peu hâtivement de l'aveu même de l'auteur, mais cependant très nourri de faits, la partie bibliographique est particulièrement intéressante. Bien que la plupart des philologues qui se sont occupés du Castillan sont des Français ou des Allemands, il était bon de rappeler les travaux du chanoine Bernardo Aldrete qui, dès le début du dix-septième siècle, devinait la descendance directe du latin de sa langue natale, réfutant par avance les théories hasardées de Raynouard, et ceux de l'érudit Gregorio Mayans y Siscar au dix-huitième siècle. M. Balari s'acquitte de ce devoir avec un patriotisme discret. — A. Savine.

ITALIE. — *Le Livre* annonce la publication, à Rome, des poésies latines du pape Léon XIII. Ces poésies paraîtront traduites en italien. Une partie d'entre elles a déjà été imprimée sous leur forme originale.

— Les réponses de la chambre de commerce de Catane à l'enquête du Parlement italien sur la marine marchande viennent de paraître (Catane, Pastore, 1881, in-4 de 32 p.) Rédigées par M. de Luca Carnazza, professeur à l'Université de cette ville, elles contiennent des remarques instructives sur la situation économique de l'Italie : à ce titre elles nous intéressent. On y apprend notamment, non sans quelque surprise, que le cabotage italien se plaint de la concurrence que lui fait le cabotage français (p. 5). Parmi les réformes réclamées, figurent l'abolition de l'impôt sur la richesse mobilière, et des impôts d'enregistrement et de timbre, ainsi que la forte réduction des taxes maritimes (p. 16). — BERNON.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Démonstration catholique contre le positivisme, le matérialisme et la libre-pensée de M. Littré, Robin, Renan*, etc., par l'abbé Pernet (2 vol. in-8, Bray et Retaux). — *Fin du monde présent et mystères de la vie future*, conférences prêchées à la cathédrale de Chambéry, par l'abbé Arminjon (in-12, Palmé). — *Les problèmes de la vie : Recherches sur le passé, le présent et l'avenir*, par C. Docteur (in-8, Palmé). — *Conférences sur le purgatoire et le culte des morts*, d'après les prédicateurs contemporains (in-12, Palmé). — *Annuaire de l'économie politique et de la statistique* (38e année), par MM. Guillaumin, Joseph Garnier, Mce Block, etc. (in-18, Guillaumin). — *Les Caractères de La Bruyère*, publiés par D. Jouaust avec une préface par L. Lacour (2 vol. in-18, Libr. des Bibliophiles). — *Petits musées de Hollande et grands peintres ignorés, Exposition archéologique de Bruxelles* (1880), par C. Charles Casati (in-8, Didier). — *Le Faust de Gœthe*, traduction nouvelle en vers français, par A. Daniel (in-12, Plon). — *Les parricides*, poésies antirépublicaines (1870-1873), par Edouard Briault (in-12, Forestier). — *La Chasse au roi*, par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Perdue*, par Henry Gréville (in-12, Plon). — *L'Expiation d'un père* (in-12, Palmé). — *Le Docteur Paradis et sa famille* (1730-1881), par l'abbé Boussard (in-8, Putois-Cretté). — *Comment on devient millionnaire. Aventures de M. Jalbaud à la Guyane française*, par Mme Marie Cassan (in-12, Blériot). — *Chez les Magyars*, par Georges du Vallon (in-12, Blériot). — *Contemporains et successeurs de Shakespeare*, par A. Mézières (in-12, Hachette). — *Œuvres inédites de Bossuet*, découvertes et publiées sur les manuscrits du Cabinet du Roi et des Bibliothèques Nationales, de l'Arsenal, etc. Tome Ier : *Le Cours royal complet sur Juvénal* (gr. in-8, Firmin-Didot). — *Les Prédicateurs célèbres de l'Allemagne. Leur vie, leurs œuvres*, par l'abbé G. Renoux (in-8, Bray et Retaux). *Voyages dans les Vosges*, par l'abbé Chapiat (in-12, Palmé). — *Lettres sur l'Amérique*, par Xavier Marmier (2 vol. in-12, Plon). — *Histoire de Charles VII. Tome I, le Dauphin*, par M. de Beaucourt (gr. in-8, Libr. de la Société Bibliogr.). — *Le Maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance intime et des documents inédits* (1784-1849), par le comte H. d'Ideville. Tome Ier (in-8, Firmin-Didot). — *La guerre continentale et les personnes*, par Jules Guelle (in-8, Baudoin). — *Manuel de la croisade des Francs-Catholiques*, par Mgr Fava, évêque de Grenoble, (in-18, Vincent et Perroux, à Grenoble.) — VISENOT.

Le Gérant : L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

Le *Polibyblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc..

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président* ; Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction*, M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 5, rue de Grenelle.

En souscription à la Librairie de la Société Bibliographique

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la société des antiquaires de France

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1,200 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . 70 fr.
Format in-4, papier supérieur . . . . . 120 fr.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 7 francs.

Ce prix est réduit à 6 francs pour les membres de la Société

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde, nous avons cru qu'il restait à les étendre, à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

SAINT-QUENTIN — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

51.9

JAN 13 1882

CAMB. HARVARD COLLEGE LIBRARY MASS.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIEME SERIE. — TOME TREIZIÈME. — XXXIIe DE LA COLLECTION

DOUZIÈME LIVRAISON. — DÉCEMBRE

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE DÉCEMBRE

I. — PUBLICATIONS ALGÉRIENNES & TUNISIENNES, par M. AUGUSTE CHERBONNEAU.

II. — RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES, par VISENOT.

III. — COMPTES-RENDUS.

Théologie. — PIMONT : Les hymnes du bréviaire romain (p. 409). — R. P. V DE PASCAL : Conférences de Saint Joseph de Marseille : La Foi, l'Eglise, la P (p. 501).

Sciences et Arts. — GUSTAVE LE BON : L'homme et les sociétés (p. 40 HITZE : Kapital und Arbeit und die Reorganisation der Geseltschaft (p. 50 A. GUILLEMIN : Le monde physique (p. 507). — E. GARNIER : Histoire de la cé que (p. 508). — E. MUNTZ : Les Précurseurs de la Renaissance (p. 511).

Belles-Lettres. — J. DARMESTETTER : Macbeth (p. 511). — R. KERVILER BARTHÉLEMY : Valentin Conrart (p. 512). — L. GONSE : Eugène Fromentin, p et écrivain (p. 514). — Œuvres choisies de Saint-Evremond [publ. par M. DE LES (p. 515).

Histoire. — R. MÉNARD : Le monde vu par les artistes (p. 516). — V. GUÉRIN Terre Sainte (p. 517). — P. KANITZ : La Bulgarie danubienne et le Balkan (p. — NACHTIGAL : Sahara et Soudan (p. 519). — G. DU FRESNE DE BEAUCOURT : toire de Charles VII (p. 520). — BAUDOIN : Histoire du protestantisme et de la L en Bourgogne (p. 523). — P. LACROIX : XVIIe siècle (p. 524). — BERNARD DE FRÉGEOLIÈRE : Emigration et chouannerie (p. 525).— Mémoires inédits de Lamar (p. 526). — A. BADEAU : L'école de village pendant la Révolution (p. 527). — LEADER : Mary, queen of Scots, in captivity (p. 529). — G. PERROT & C. CHIPIE Histoire de l'art dans l'antiquité (p. 532).

IV. — BULLETIN. — L'Instruction publique en France pendant la Révolution [Discours rapports publiés par C. HIPPEAU] (p. 535). — J. LANDER : Le Chemin de la vie (p. G. VAN CALVEN : Au-delà des monts (p. 537). — M. DE LA SIZERANNE : Les Avea utiles (p. 537).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : Mgr Paulinier, Mme Belloc, M. Pierre, le R. P. Dufa MM. Redet, Clerc, Bouillaud, Jullien, Le Faure, Sernichon, Rozat, etc., etc. — Institu — Faculté des lettres. — Concours. — Congrès. — Lectures faites à l'Académie d inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales e politiques. — Discours de rentrée des cours. — Le cinquième livre de Rabelais. — Un tournoi littéraire en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Correspondance de Jean Co — Notice biographique sur le comte de Circourt. — Les bons points de la vi Paris. — Bibliographie géographique. — Bio-bibliographie des savants bourgui — Faits divers. — Publications nouvelles et annoncées.

VI. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

NOTA. — Un accident, survenu à la dernière heure, nous empêche de donner dans la présente livraison les tables du tome XXXII. Elles seront jointes à la livraison de janvier 1882.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien renouveler sans retard leur abonnement. Tous ceux qui ne nous retourneront pas la livraison de janvier seront considérés comme réabonnés pour l'année 1882.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS ALGÉRIENNES ET TUNISIENNES.

1. *Instructions nautiques sur les côtes de l'Algérie*, par le contre-amiral MOUCHEZ, membre de l'Institut. Paris, Impr. nation. Challamel, in-4 de XII-234 p. Prix : 2 fr. 50. — 2. *Notices scientifiques, historiques et économiques sur Alger et l'Algérie* (Congrès de 1881). Alger, Ad. Jourdan, in-12 de 420 p. avec un plan. Prix : 3 fr. — 3. *De Mogador à Biskra; Maroc et Algérie*, par J. LECLERCQ. Paris, Challamel, 1881, in-12 de 258 p. avec une carte. Prix : 4 fr. — 4. *En Algérie, Souvenirs d'un Provinois*, par E. BOURQUELOT. Paris, G. Chamerot, 1881, in-12 de 470 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Etapes sahariennes*, par FERNAND PHILIPPE. Alger, Ad. Jourdan, 1880, in-12 de 163 p. avec une carte. Prix : 3 fr. — 6. *Bel-Abbès et son arrondissement*, par L. BASTIDE. Oran, Ad. Perrier, 1881, in-8 de 462 p. avec 2 cartes. — 7. *Situation politique de l'Algérie*, par F. GOURGEOT. Paris, Challamel, 1881, in-8 de 190 p. Prix : 5 fr. — 8. *Les oasis de l'Oued Rir'*, en 1856 et en 1880, avec une carte des forages artésiens. Paris, Challamel, 1881, in-12 de 51 p. Prix : 3 fr. — 9. *L'Algérie au point de vue belge*, par Fr. LANCELOT. Paris, Challamel, 1882, in-8 de 40 p. Prix : 1 fr. 25. — 10. *Géographie physique de l'Algérie*, par MAC-CARTHY. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-12 de 16 p. — 11. *Station thermale d'Hammam-Rira*, par le Dr E. RENARD. Alger, Fontana, 1880, in-8 de 60 p. — 12. *Hammam-Rirha, station d'hiver*, par le Dr T. LANDER BRUNTON. Alger, Fontana. 1880, in-8 de 16 p. — 13. *De la sécurité dans les villages et dans les tribus*, par ABDALLAH. Alger, Fontana et Ce, 1880, in-8 de 38 p. — 14. *De la transcription pratique des noms arabes en caractères latins*, par le général PARMENTIER. Paris, 1880, in-8 de 35 p. — 15. *Notions succinctes de grammaire kabyle*, par AHMED BEN-KHOUAS. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-16 de 86 p. cart. — 16. *La question tunisienne*, par EDM. DESFOSSÉS. Paris, Challamel, in-8 de 49 p. Prix : 2 fr. — 17. *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, par l'ARCHEVÊQUE D'ALGER. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-8 de 64 p. avec carte et dessins. Prix : 4 fr. — 18. *Création d'un service de caravanes entre Djerba et le centre de l'Afrique*, par D. BORDIER. Alger, Bouyer, 1881, in-8 de 25 p. — 19. *Description géographique de Tunis et de la Régence*, par le commandant VILLOT. Paris, Challamel, 1881, in-8 de 47 p. avec une carte. Prix : 2 fr. — 20. *Campagne du Maroc, en 1844, Récits militaires*, par ACH. FILLIAS. Alger, Bouyer, 1881, in-8 de 40 p. avec une carte. — 21. *Les Saints de l'Islam*, par le colonel C. TRUMELET. Paris, Didier, 1880, in-12 de LXIX-442 p. Prix : 4 fr.

1. — En même temps que le vaste territoire compris dans les limites actuelles de l'Algérie s'ouvrait progressivement aux investigations de la science historique, et que les ruines explorées révélaient aux archéologues l'organisation de l'administration romaine à peine indiquée par les écrivains de l'antiquité, un savant hydrographe, M. le contre-amiral Mouchez suivait le littoral, examinant les ports et mouillages, et fixant avec soin les points de reconnaissance, comme pour contrôler et réduire à néant l'assertion de Salluste, si propre à terrifier les navigateurs : *Mare sævum, importuosum*. Mais les contours de la côte septentrionale de l'Afrique, le régime de la mer et des vents, dans toute cette zone, sont aujourd'hui assez connus pour qu'on sache ce qu'il faut rabattre de l'affirmation, si tranchante, de l'auteur latin. Les tempêtes n'y sont pas plus fréquentes que dans d'autres parages

du globe, et les vents de la partie ouest, qui amènent les orages, ne sont dominants que pendant la mauvaise saison. Ce qui prouve d'ailleurs que ce littoral n'était pas si inhospitalier, c'est que le nord de l'Afrique devint, sous la domination carthaginoise, le siège d'une grande puissance maritime. Une autre preuve, c'est le mouvement continuel de la flotte organisée par l'empereur Commode, tout exprès pour transporter à Rome les blés de l'Afrique. Enfin, il faut rappeler que plus tard il se créa une *marine africaine* (Zosime, II, ch. XXII).

Quoi qu'il en soit, M. Mouchez, à l'aide de divers signaux géodésiques en vue et des éléments de la triangulation qui lui avaient été communiqués par le dépôt de la Guerre, a calculé la position de chaque station, en sorte que la détermination des contours du rivage était obtenue directement, soit par recoupement, soit par calcul des triangles verticaux formés par la hauteur de la station et l'angle de dépression relevé au théodolite. De laborieux sondages furent exécutés, avec les précautions que pouvait exiger sa grande expérience, pendant que, du navire, qui n'avançait que de deux milles, chaque jour, on faisait, à chaque mouillage, une vue très complète de la côte voisine avec angles azimutaux. Comme il n'est pas sans intérêt de faire connaître la somme de travail exigée par un lever de ce genre, nous citerons les résultats qui ressortent des observations du contre-amiral. L'étendue de la côte levée est de 630 milles marines ou 1150 kilomètres. Le lever topographique de 1150 kilomètres a exigé 1376 stations au théodolite. Il a été pris du bord, à diverses distances du rivage, 249 vues de côte, indiquant minutieusement tous les détails visibles de la mer. Ces travaux, qui ont été exécutés en cinq campagnes d'été d'une durée de deux à cinq mois, ont produit : 1° une carte minute au 1/2500e en 60 feuilles, donnant à la côte de l'Algérie un développement de 54 mètres, qui a permis de rendre bien apparents les moindres détails topographiques ; 2° cette carte étant trop grande pour la publication, on l'a réduite au quart, ce qui donne 13 feuilles particulières; 3° vingt plans particuliers à l'échelle moyenne de 1/10000e, indiquant les ports et principaux mouillages ; 4° un volume d'instructions nautiques, accompagné d'un album d'une centaine de vues.

L'Algérie tenait donc à remercier M. Mouchez du service qu'il a rendu aux intérêts commerciaux, et l'occasion s'est présentée lorsque ce savant résuma, au congrès de 1881, ses idées sur les ports de cette belle côte, où le mauvais temps est exceptionnel et de peu de durée. Depuis La Calle jusqu'à Nemours, on compte en réalité huit grands ports; ce sont : Bône, Philippeville, Bougie, Alger, Oran, Arzew, Mers-el-Kebir et Beni-Saf. Si aucun d'eux n'est complètement achevé, il faut reconnaître qu'ils sont tous en état d'abriter de nombreux

bateaux à vapeur en tout temps et par n'importe quelle mer. Le port de Bône, pour la défense duquel la nature semble avoir tout fait, est splendide ; on y aborde à quai avec une grande facilité. Celui de Bougie, qui peut être considéré comme le Brest futur de l'Algérie, excite l'admiration des marins, au point de vue de la configuration. Mais nous croyons qu'on a cédé à un enthousiasme patriotique en disant que cette magnifique échancrure, pratiquée entre de hautes falaises, pourrait, hérissée de canons, neutraliser les efforts de l'Angleterre dans la Méditerranée. Mers-el-Kebir, le *Portus Divinus* des Romains, a une importance militaire fort appréciée. Quant au port d'Alger, qui ne dépassait pas, au temps des Turcs, le commencement de la jetée du nord, il prête beaucoup à la critique, en raison des courbes à contresens et des jetées à contrevents qu'il présente. Cependant, tel qu'il est, il rend de grands services au commerce, et peut recevoir quelques vaisseaux de guerre.

2. — L'Algérie est peu connue ; on dirait qu'elle est encore sous l'influence de la révélation. Il s'ensuit qu'on ne se fait pas une idée exacte de l'état actuel de cette intéressante et riche colonie. Le comité d'organisation du Congrès de l'Association française à Alger n'a pas voulu manquer à la tradition, qui semble s'établir, d'offrir aux membres y prenant part, et en même temps au public, un ensemble de notions destinées à vulgariser, qu'on nous passe le mot, la région où s'est tenue la session. Il voulait faire un opuscule, une sorte de *compendium* des questions algériennes ; et voilà qu'il produit un gros volume, sans avoir épuisé la matière. Le livre se divise en deux parties, dont la première comprend dix-neuf mémoires sur la géologie, l'anthropologie, la botanique, l'histoire, l'administration générale, l'instruction publique, l'organisation de la justice, le système financier, et l'agriculture. Dans la seconde partie, qui s'adresse particulièrement aux touristes et aux gens du monde, on a groupé les éléments si curieux de la monographie d'Alger, l'ancien repaire des corsaires de la Méditerranée. Des sujets d'une nature si diverse ne pouvant être analysés et discutés que dans un article spécial, nous avons indiqué, par leurs titres et sans le moindre détail, les principaux chapitres de cette savante publication.

3. — En comparaison de l'Algérie, où notre industrie a pénétré, depuis cinquante ans, le Maroc, qui confine à notre colonie, est resté fermé à la civilisation européenne ; les inventions modernes n'existent pas pour cette contrée ; nulle voie ferrée, nulle route ne sillonne son immense territoire ; le télégraphe n'y a point fait son apparition. Le contraste est frappant, lorsqu'on passe d'un pays à l'autre. Observateur sans parti pris, écrivain habile, M. J. Leclercq en a fait la remarque, et il ajoute très judicieusement : « Le despote du Maroc,

trouvant sa sauvegarde dans l'envie réciproque de ses voisins, s'oppose à toute réforme, à toute innovation, car il est convaincu que l'introduction de nos idées entraînerait la ruine de son empire, fondé sur un système politique et religieux qui est la négation de la civilisation. » Dans le passage, où figure la description de Tanger, l'auteur s'étonne qu'il n'existe là ni état civil, ni recensement ; il ignore sans doute qu'aux yeux d'un vrai croyant, Dieu seul a le droit de *tenir registre des hommes*. Ce chapitre est une peinture très réussie de ces villes mauresques, où le touriste nouvellement débarqué se sent au premier abord si désorienté, si ahuri, qu'il éprouve quelque peine à coordonner les impressions multiples qui l'assiègent toutes à la fois, au milieu de ce monde qui n'a plus rien de commun avec l'Europe. Toutes les particularités relatives aux mœurs et aux coutumes locales y sont notées comme à plaisir : « Que de fois j'ai été frappé. dit l'auteur, de la distance qui sépare le musulman du chrétien dans la manière de vivre, les usages, les règles de l'étiquette et les moindres actions ! On façonnerait plus facilement un Chinois qu'un habitant de la Mauritanie. Il semble que le Maure et l'Européen soient deux contraires. Si l'Européen se lève et se découvre devant une personne qu'il honore, le Maure au contraire reste assis et la tête couverte, et il va même jusqu'à se déchausser pour entrer dans une maison ou dans une mosquée, ce qui chez nous passerait pour fort inconvenant, etc. »

A part cette atmosphère délicieuse et le ciel bleu des *Mille et une nuits*, l'auteur du charmant voyage *De Mogador à Biskra* déclare (p. 124) qu'il laisse à d'autres le soin de décrire méthodiquement et minutieusement les cités marocaines, qui bien que stéréotypées les unes sur les autres, présentent, vues de la mer, un coup d'œil séduisant, avec leurs maisons d'une blancheur éclatante, leurs minarets élancés et leurs murailles que découpent des lignes crénelées sur un ciel d'azur.

A cette intéressante pérégrination le long de la côte marocaine, M. J. Leclercq a joint le récit de quelques excursions en Algérie ; mais il a compris que, pour ne pas augmenter inutilement le catalogue, déjà si volumineux, de la littérature africaine, il devait se borner aux lieux les moins souvent décrits ou dont la peinture laisse à désirer. Nous recommandons aux amateurs de pittoresque l'ascension du pic de Lella-Khedija (p. 209). Cette montagne, faite pour tenter les membres du Club alpin, et dont le sommet est considéré par les Kabiles du Jurjura comme un lieu saint, doit son nom à une sainte femme, qui du fond de sa tombe opère encore des guérisons miraculeuses, au dire d'un berbère, actuellement assesseur du conseil général d'Alger. Plus loin, à la page 233, l'auteur se sent émerveillé par la

vue du Sahara, parce qu'à l'absence de bornes visibles vient se mêler l'absence complète de bruit et de mouvement. On ne saurait mieux rendre la poésie de ses sensations que ne l'a fait M. J. Leclercq, dans un style imagé et plein d'art.

4. — Le titre : *En Algérie* figurait déjà sur le livre de M. Paul Bourde qui a été analysé ici (mars 1881). C'est un titre vague et qui laisserait la critique dans l'embarras, si M. E. Bourquelot n'avait eu la précaution de dire (p. 16) : « Je commence ces notes prises à vol d'oiseau et sans plan arrêté..., » et ailleurs (p. 42) : « Ces détails sont sans doute bien connus de la plupart des lecteurs, aussi n'ai-je pas la prétention de rien dire de nouveau à ce sujet ; je déclare donc une fois pour toutes que je raconte les choses que j'ai vues, sans me préoccuper de ceux qui les ont vues et racontées avant moi. » D'ailleurs, avant de se présenter sous la forme un peu ambitieuse d'un volume, les *Souvenirs d'un Provinois* (c'est le sous-titre) avaient paru en feuilletons dans le journal la *Feuille de Provins*.

Voici, à trente heures de Marseille, une colonie florissante, dont la prospérité et la richesse provoquent l'admiration des étrangers ; voici des colons courageux et persévérants, auxquels la misère et la fièvre n'ont épargné aucune souffrance, qui n'ont pas eu moins à lutter contre la rapacité des indigènes que contre les ardeurs du climat. Croyez-vous que c'est pour contempler leur œuvre étonnante qu'on traverse la mer ? Vient-il à l'idée des touristes français de s'intéresser à une entreprise si glorieuse pour la métropole ? Non ; ces touristes ont d'autres soucis, et leur curiosité va chercher, dans chaque ville, la physionomie du quartier africain, comme s'il n'y avait pas autre chose à voir que les scènes de cafés maures, les danses de nègres, les marchés kabiles, les mœurs juives, les boutiques des Mozabites, ou les costumes abrahamiques des paysans musulmans. De même, M. E. Bourquelot, bien qu'il sache parfaitement que, pour juger de la véritable situation d'une colonie et pour se faire une idée exacte des éventualités de l'avenir, il convient de regarder, non du côté de l'élément vaincu, mais du côté de la race conquérante, il se promène au milieu des races indigènes, dans l'espoir de comprendre ce qui frappe ses yeux. Mais il y faut une préparation, tant les usages diffèrent.

Estime qui voudra la musique arabe, M. E. Bourquelot se demande ce qu'il peut y avoir d'agréable pour des oreilles européennes dans les séries de tons et de demi-tons qui sont la base de ce système musical. S'il porte son attention sur les tambours qui forment le seul accompagnement, il distingue bien une sorte de rythme ; mais ce rythme ne lui paraît avoir aucun rapport avec celui de l'air qu'on joue. Nous citerons à ce propos un fait qui prouve le peu de goût des indigènes. C'est M. Villoteau qui parle : « J'ai connu, dit-il, à Paris,

un arabe qui aimait passionnément la *Marseillaise*, et qui me priait souvent de lui jouer cet air sur le piano; mais lorsque je commençais à le jouer avec son harmonie, il arrêtait ma main gauche en me disant: Non, pas cet air-là ; l'autre, seulement. Ma basse était pour son oreille un second air qui l'empêchait d'entendre la *Marseillaise*. » Tel est l'effet de l'éducation sur les organes.

5. — Au mois de janvier 1874, le général Liébert, commandant supérieur de la division de Constantine, recevait l'ordre de rétablir le calme et la sécurité dans la région qui entoure Ouargla. Son expédition, favorisée par la saison d'hiver, s'accomplit avec d'autant plus de succès que les Oasiens eux-mêmes avaient sollicité notre assistance. C'est le journal de cette marche à travers le Sahara que M. Fernand Philippe a publié, sous ce titre : *Etapes sahariennes*. Laissant de côté les indications stratégiques qui n'ont de valeur que pour les hommes appartenant à l'armée, on s'intéressera peut-être à certaines remarques sur ce monde, si peu accessible à la civilisation. Les détails de mœurs y abondent ; la mer de sable, presque aussi redoutable que l'océan, y est représentée avec ses vagues et ses tempêtes, contre lesquelles luttent en vain les caravanes et les habitants des palmeraies. Le style répond aux impressions de l'auteur ; il est tout spontané, alerte, sans prétention à la phrase littéraire. Ces notes, qui portent le cachet de l'actualité, pourront « servir de guide et de passe-temps à ceux qui voyageront par le même chemin. » Nous savons gré à M. F. Philippe d'avoir ajouté à son récit des considérations générales sur les confréries religieuses de l'Afrique, dont l'opposition constante a créé tant d'embarras à la France, depuis la conquête. Mais il nous est impossible de le laisser plus longtemps dans l'ignorance de la signification qui appartient aux expressions *soufi* (p. 116) et *ouird* (p. 125). Les continuateurs des Néo-Platoniciens et des Gnostiques ont tiré l'adjectif *soufi* du mot *souf* « laine », et non du grec σοφός, comme on le suppose généralement. Il est de règle, chez les ascètes musulmans, de porter une robe de laine grossière. Quant au mot *ouird*, auquel on a attribué le sens de *rituel*, il signifie réellement *initiation*, et le *mourid* est un initié.

6. — Le livre publié par M. L. Bastide, sous le titre de *Bel-Abbès et son arrondissement*, est une description historique et statistique de la colonisation dans la plaine de la Mekerra. Dans la pensée de l'auteur, il importait de donner, par l'exemple de sa ville adoptive et de la richesse qui s'y maintient, une preuve nouvelle de l'aptitude des Français à coloniser, et c'est pour atteindre ce but qu'il a consigné dans un in-octavo volumineux la notice de Bel-Abbès et de ses diverses transformations, depuis 1847 jusqu'à nos jours, sans oublier l'influence exercée sur la population indigène par notre installation et

par le travail des cultivateurs européens. On ne pouvait mieux choisir, car c'est, de beaucoup, le centre agricole le plus prospère que nous ayons créé en Algérie. Bien que n'ayant pas plus de trente-cinq ans d'existence, la ville, érigée en sous-préfecture, compte déjà 12,000 habitants, et on y signale des fortunes considérables. Avant toutes choses, les gens de la localité demandent que l'on construise promptement la ligne qui doit prolonger leur chemin de fer dans le sud jusqu'à Magenta, leur crainte étant que la ligne d'Arzew à Saïda ne leur fasse une concurrence désastreuse pour le commerce de l'alfa. Il n'y a rien que de très légitime dans ces aspirations. Combien d'autres régions sont dans le même cas! Voyez les belles forêts de cèdres de l'Aurès; tant qu'elles seront privées de voies de communication, elles demeureront sans valeur, comme une mine d'or encore enfouie sous la terre. Donc il ne faut pas attendre que la colonisation soit développée pour construire des chemins de fer, il faut construire des chemins de fer pour développer la colonisation. C'est un axiome accepté par tous ceux qui savent, comme M. L. Bastide, que la question algérienne n'est qu'une question économique.

De pareilles monographies sont fort instructives, parce que, resserrées dans un cadre bien fait, traitées avec une certaine abondance de documents choisis, ne se perdant pas en généralités sur les divers systèmes de colonisation, elles laissent au pays ainsi étudié sa physionomie particulière, et révèlent en même temps les prodiges accomplis par les efforts du colon, sous les auspices et avec l'aide de l'administration.

7. — Le sujet que traite M. Gourgeot est plus vaste; il comprend la *Situation de l'Algérie en* 1881. En présence des événements de la Tunisie et de l'insurrection dont le sud oranais est le théâtre, il a semblé opportun à l'auteur de se livrer à une étude raisonnée des causes permanentes qui provoquent et entretiennent l'agitation dans la colonie, aussi bien dans le Tell que dans le Sahara, et de chercher les moyens d'y ramener la sécurité. En conséquence, il soumet à un examen approfondi les origines de la grande tribu des Oulad Sidi-Cheikh, à laquelle appartient Bou-Amama (et non Bou-Aména), sa puissance sous le rapport de la guerre, son influence sur les oasis voisines du Maroc, le nombre de ses clients. Malgré quelques développements oiseux que contient cette partie du livre, on ne lira pas sans intérêt le tableau de ces prieurés (zaouia), où s'ourdissent sans cesse les intrigues de la société nomade, placée sous le patronage de Sidi-Cheikh. C'est peint d'après nature. Nous aurions voulu cependant que l'auteur, au lieu de se borner à l'historique d'une tribu, fît connaître également l'état politique des oasis du Zab. Un coin de la région des sables ne suffit pas à justifier l'assertion suivante (p. 71): « A la société indi-

gène, qui hait les chrétiens par fanatisme, qui hait ses conquérants par tradition, nous avons apporté le pire de tous les maux, la ruine ! » M. Gourgeot est pessimiste ; il sent que la révolte est dans l'air ; qu'il suffirait d'un incident quelconque pour la faire éclater, par exemple de l'insuccès d'une expédition (p. 72).

Après avoir dit de fort bonnes choses sur les partisans de Bou-Amama, il pénètre dans le Tell, où les administrateurs civils ont remplacé les chefs des bureaux arabes. Là il constate, en termes peu consolants, que les indigènes, d'après leur organisation nationale comme d'après les annales du pays, nous regardent comme leurs plus grands ennemis (p. 86). Notre domination se présente-t-elle à eux sous des dehors assez bienfaisants pour nous les attacher, sinon par la communauté d'idées, du moins par la satisfaction de leurs intérêts ? D'un côté, nous avons amoindri l'autorité des aghas, chefs militaires ; de l'autre, nous avons supprimé le pouvoir spirituel des marabouts, chefs religieux. Le fait est incontestable ; notre politique nous en faisait un devoir. Mais nous aurions dû nous arrêter là et ne pas commettre la faute de naturaliser les Juifs de l'Algérie, et d'en faire les égaux des musulmans (p. 87). L'application du décret est une injure faite aux sectateurs de Mahomet, ajoute M. Gourgeot, et les conséquences de cet acte deviennent désastreuses pour la colonie. Déjà une grande partie de la population française proteste contre l'envahissement par les Juifs des fonctions électives, et contre les tendances qu'ils manifestent à ne laisser représenter l'Algérie que par des hommes choisis par eux (p. 88).

Sans nous associer aux idées sur lesquelles s'appuie cette discussion, nous arrivons à l'occupation militaire de nouveaux points (p. 113). La chaîne de montagnes qui s'étend du Djebel Aamor au territoire des Oulad Djerri, où sont situés les ksours d'Aïn-Seficifa, de Tiout, de Mograr, d'Asla et d'El-Abiadh, renferme au sud-ouest nos remparts naturels. C'est sur cette ligne qu'il convient d'établir des garnisons et de surveiller les routes que suivent ordinairement les chefs d'incursions. On fera bien de modifier l'article du traité de délimitation entre la France et le Maroc ; car il y aurait imprudence à laisser subsister une clause conçue en ces termes : « Quant au pays qui est au sud des ksours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue. » En résumé, que veut M. Gourgeot pour le repos et la prospérité de l'Algérie ? Quelle est la conclusion de son livre ? Il est indispensable, dit-il, que l'on établisse deux classes de fonctionnaires : les administrateurs civils et les fonctionnaires politiques. Ces derniers, choisis exclusivement parmi les officiers, joindront à la connaissance parfaite de la législation algérienne des notions

étendues sur la religion, les mœurs, le code et le langage des indigènes. De pareils hommes ne se rencontrent pas facilement. Il en est un cependant qui possède au suprême degré les talents nécessaires pour mener les choses à bien. C'est le maître dans les questions algériennes ; mais cet homme, écœuré par les attaques injustes auxquelles il a été en butte, habite les bords glacés de la Néva... (p. 186). » On voit que M. Gourgeot goûte peu le régime civil.

8. — L'introduction de nos méthodes de forage dans le Sahara, a été un immense bienfait pour les populations de cette portion de l'Algérie, et la brochure sur *les Oasis de l'Oued Rir' en* 1856 *et en* 1880 en fixe les résultats par des chiffres empruntés aux rapports officiels. C'est du département de Constantine qu'il est question. Dans l'espace de vingt-quatre ans, on y a exécuté : 1° 179 recherches d'eaux jaillissantes, représentant une longueur forée de 15,035 mètres, qui a fourni 224 nappes ascendantes et 330 jaillissantes, débitant ensemble 175,757 litres par minute ; — 2° 297 recherches d'eaux ascendantes, représentant une longueur forée de 5,931 mètres, qui ont fourni 225 nappes potables et 37 jaunâtres. Au 1er juin 1880, la profondeur totale forée donnait donc une longueur d'un peu plus de 20 kilomètres. Les chefs de l'administration française ont constaté qu'un certain nombre d'oasis, non seulement se sont relevées de leurs ruines, mais se sont presque transformées, en remplaçant les vieilles plantations par de nouvelles et en améliorant leur situation vis-à-vis des nomades. On voit en outre les Rouar'a s'adonner actuellement à la culture de l'orge, sur de grandes étendues. Ce qui ajoute à la valeur de cette statistique des puits artésiens du Sahara oriental, c'est la notice historique des Ben-Djellab, descendants des Mérinides, qui furent les princes du pays jusqu'à la prise de Tougourt.

9. — C'est dans un intérêt national que M. Fr. Lancelot publie une longue notice sous le titre : *L'Algérie au point de vue belge*. Persuadé que ce qui empêche l'émigration de se diriger vers la colonie française, c'est l'idée fausse qu'on s'en fait, il s'efforce de la réhabiliter, en un style passablement engageant. En effet rien n'est tenace comme un jugement accepté par le public sur une question, suivant l'expression d'un écrivain autorisé. La question a beau changer d'aspect, l'opinion n'évolue qu'avec une extrême lenteur, car il lui faut non seulement se renseigner à nouveau, mais encore renoncer à sa première appréciation. C'est ce qui arrive pour l'Algérie. On en est encore aux récits que nous faisaient les journaux, il y a quarante ans. De toutes ces publications qui initiaient la France aux mœurs et aux singularités de la nouvelle possession, il nous est resté l'idée d'un pays extraordinaire : des forêts de palmiers au milieu des dunes de sable, des lions et des panthères s'élançant des gorges sauvages, des

hordes en burnous blancs sur des coursiers rapides, des colons minés par la fièvre, des zouaves gravissant les montagnes, la fumée de la poudre, des minarets élégants qui se profilent sur un ciel bleu, des actes héroïques dans un décor splendide ! Tel est le tableau, trop bizarre pour séduire, auquel M. Fr. Lancelot cherche à substituer la situation réelle de l'Algérie, en décrivant dans la première partie de son opuscule, le paysage, le climat, les différentes populations. Ailleurs il énumère en agronome émérite toutes les ressources du règne végétal et met en relief la richesse incalculable des mines. Mais peut-on espérer que les Belges s'expatrieront pour venir dans une contrée dépourvue de houille ?

10. — Dans un résumé succinct de ses trois éléments principaux : la terre, l'eau et l'air, M. Mac Carthy, l'habile géographe, présente la géographie physique de l'Algérie, avec ses divisions bien tranchées et parfaitement définies. Ainsi, pour ne citer que la zone des Hauts Plateaux, voici ce qu'on lit, au premier chapitre : « Sur un long espace de ses parties centrales, le Tell est séparé du Sahara proprement dit par des plaines élevées, appelées avec raison les Hauts Plateaux, et qu'avec raison aussi les Arabes, pour des considérations climatologiques très fondées, regardent comme appartenant au Sahara. Tout en adoptant cette opinion, nous nous sommes crus autorisés, par l'aspect de ces grandes plaines, si semblable à celui de toutes les steppes, par le développement extraordinaire qu'y ont pris quelques plantes de la famille des stipées, entre autres l'*halfa*, à les nommer les *Hautes Steppes d'halfa*. » Quoi qu'il en soit, elles isolent bien positivement le Tell du Sahara, dont elles sont séparées elles-mêmes par une bande large de murailles rocheuses parallèles dont l'ensemble est connu sous le nom de *Bourrelet saharien*.

11. — Au moment où l'Algérie vient d'être dotée d'un établissement hydrothérapique à Hammam-Rir'a, le docteur E. Renard a pensé qu'il serait utile de présenter aux intéressés le résumé des renseignements indispensables sur la nouvelle station balnéaire. Les médecins y trouveront ce qui concerne la composition des eaux, les indications thérapeutiques, ainsi que les résultats constatés depuis un grand nombre d'années. Quant aux malades, ils y puiseront la confiance dans la vertu des sources.

Hammam-Rir'a est à l'est de Miliana, à 30 kilomètres de la mer, sur un des plateaux de ce pays tourmenté. Les eaux chaudes à 44° jaillissent du versant sud-est de la montagne. Ce fut en 1842 qu'on les découvrit sur l'emplacement des *Aquæ Calidæ*, signalées par les auteurs anciens. A côté de l'hôpital militaire, a été construit un hôpital civil. Des piscines sont réservées pour les israélites et les musulmans. Admettant, comme ses prédécesseurs, que l'action médicatrice de ces

eaux réside dans la thermalité, le docteur E. Renard explique la marche du traitement pour les affections chroniques, telles que le rhumatisme articulaire, la sciatique, l'anémie, la rétraction des muscles et la goutte. Ce sont ces instructions qui donnent le plus de valeur à son savant mémoire.

12. — Un long article du médecin anglais T. Lander Brunton, publié récemment dans une revue médicale, *The Practitioner*, sous le titre : *Hammam-Rir'a, Station d'hiver pour les goutteux et les rhumatisants*, a été traduit en français par le docteur Longuet. L'exemplaire que nous recevons de cette notice, si favorable à l'Algérie, nous obligerait à revenir sur la vertu de ces bains, si le sujet n'était pas en dehors de nos études. Qu'il nous suffise de mentionner, dans le voisinage des sources chaudes, l'eau ferrugineuse acidulée froide dont les hydrologues comparent le goût à celui de l'eau d'Orezza. Ses propriétés digestives et reconstituantes seront mieux appréciées, à mesure que le transport en bouteilles en aura vulgarisé l'usage au delà de l'arrondissement de Miliana (*Voir l'article précédent*).

13. — Les colons de l'Algérie se plaignent de n'être pas protégés. Quand ils ont un beau champ de blé, les indigènes viennent la nuit et volent les épis ; quand ils ont une belle vigne, les indigènes y amènent leurs bêtes et les saccagent. Les attentats contre les personnes ont lieu fréquemment dans les fermes isolées. Comment donc obtenir la sécurité sur toute la surface du pays? Telle est la question qui préoccupe M. Abdallah, arabe naturalisé et qui a eu l'honneur de servir dans l'armée en qualité d'officier. Le plus sûr moyen, à ses yeux, d'arriver à la pacification des tribus, c'est de séparer l'armée de l'administration, de supprimer le territoire militaire et les bureaux arabes, de mettre les garnisons dans les centres suspects, au lieu de les maintenir dans les grandes villes, où elles ne font que le service de place. On devra en même temps rétablir la responsabilité collective. Enfin on organisera une police politique pour surveiller les menées des agitateurs. Excellente idée ; mais au moins qu'elle soit mise à exécution.

Les Français ne liront pas sans sourire les pages où M. Abdallah fait défiler ses coreligionnaires, drapés dans des haillons, traînant à travers nos villes et nos campagnes leur gueuserie superbe et leur philosophique insouciance. Que de choses dans cette simple réflexion ! « Ce que l'arabe trouve sous sa main lui paraît fait pour ses besoins, et de cette erreur à une appropriation instantanée, il n'y a qu'un pas.»

14.— Les noms arabes sont d'une transcription difficile en caractères français ; en les écrivant comme on croit les entendre prononcer, tout le monde ne les orthographie pas de la même manière ; chacun suit un système différent de figuration. Ainsi, pour ne parler que de la

géographie, le même nom est écrit, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, sur les cartes et sur les plans. C'est dans le but d'établir l'uniformité d'orthographe dans les actes de l'état civil en Algérie, ainsi que dans les sommiers du domaine et sur les feuilles dessinées par le service topographique, qu'un *Vocabulaire des noms de personnes et de lieux en arabe et en français* a été publié par MM. de Slane et Gabeau sous les auspices du gouverneur général de l'Algérie, en 1868. Un mode de transcription fut fixé officiellement, et il fut convenu qu'on se conformerait à celui dont se sont servis les rédacteurs de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, parce qu'il remplit bien les conditions du problème. Mais M. le général Parmentier, se proposant un autre but, ne s'occupe que d'une notation *pratique*, qui reproduise les mots arabes, *dans leur sonorité*, aussi fidèlement que possible, au moyen de nos lettres simples ou combinées. Il veut amener ses compatriotes à écrire *cheikh* « vieillard » au lieu de *chaikh*, *cheikr* ou *scheik*, etc. Il lui répugne de lire ici *cadi*, là *cadhi*, et ailleurs *kadi*. Alors il passe en revue toutes les lettres de l'alphabet arabe, en examine la valeur et leur cherche un équivalent dans l'alphabet français. Cette innovation, si ingénieuse qu'elle soit, n'a qu'un inconvénient, c'est qu'elle augmente la confusion. Ne vaut-il pas mieux s'en tenir au système de l'*Exploration scientifiqne de l'Algérie ?*

15. — Le langage parlé en Kabilie est un dialecte de la langue berbère. Il est mélangé d'arabe dans une proportion considérable, et déjà un certain nombre de mots français ont commencé à s'y introduire. Ce dialecte est en usage non seulement dans la Kabilie, telle que nous l'avons délimitée, mais encore dans l'Oued Sahel et dans tout le massif montagneux compris entre Bougie et Sétif. Il ne possède pas de caractères à lui propres pour représenter ses sons, il ne s'écrit pas, et n'a d'autre littérature que des cantiques religieux, des chants guerriers et des poésies diverses, qui se transmettent oralement. Lorsque les lettrés de la montagne ont une lettre ou un acte à rédiger, ils emploient la langue arabe qu'ils écrivent et qu'ils parlent. Nous possédons un *Dictionnaire français berbère* et une *Grammaire de l'idiome berbère*, mais ces ouvrages ne pouvaient pas être mis entre les mains des instituteurs que l'administration académique envoie dans les écoles du Jurjura, à cause de leur caractère scientifique. C'est pourquoi un jeune kabile, nommé Ahmed ben-Khouas, publie un traité élémentaire qu'il intitule : *Notions succinctes de grammaire kabile*. Les règles y sont exposées d'après l'excellent ouvrage du général Hanoteau, et contiennent les premiers éléments de la conversation ; mais pourquoi n'avoir pas mis à la suite de l'opuscule une série de dialogues usuels ?

16. — Il est un peu tard pour rendre compte de la brochure intitulée :

a Question tunisienne et l'Afrique septentrionale. Les événements ont marché, et la presse quotidienne, cette sentinelle vigilante, mais quelquefois passionnée, n'a laissé aucun fait important passer inaperçu. M. Edmond Desfossés a dû reconnaître, non sans une satisfaction profonde, qu'une partie de ses prévisions a été réalisée par le traité du 12 mai, qui fait de la Tunisie une dépendance de notre gouvernement algérien, en la débarrassant à cette vassalité purement nominale qu'elle subissait à l'égard de la Porte. Voici donc cette puissance, si dégénérée, si voisine de sa ruine, placée sous l'égide de la France. Mais, pour qu'il s'y opère une transformation salutaire, et que nous lui assurions l'administration économe dont elle a besoin, il importe que le Bey, mieux éclairé sur ses intérêts, ne compromette pas son avenir en écoutant les docteurs de la loi koranique. Que le Bey accepte notre protection, et son règne se terminera à souhait, puisqu'il aime le repos.

17. — Par un traité conclu en 1830, après la prise d'Alger, le Bey de Tunis a cédé, à perpétuité à la France, pour y élever un monument national au roi saint Louis, le plateau de Byrsa, qui était le centre même de Carthage, au temps de sa splendeur. Sur aucun point de la Tunisie, si ce n'est à Utique et à Sicca Veneria, il n'est possible de retrouver des vestiges plus nombreux et plus intéressants de l'antiquité. Les races les plus diverses, Libyque, Phénicienne, Punique, Romaine, Vandale, Gréco-byzantine, Arabe, Berbère, Turque enfin, s'y sont succédé. Les ruines ont remplacé les ruines, comme si ce sol était voué à la destruction. Aussi, à l'avènement de l'islamisme, les derniers débris d'un passé glorieux ont-ils été enlevés aux édifices de Carthage pour servir à l'embellissement des mosquées et des palais de la nouvelle capitale. Il ne paraissait plus rien de la cité fameuse qui avait tenu en échec la puissance romaine. On eût pu dire avec le poète :

> Temple and tower went down, now, left a site :
> Chaos of ruins ! who shall trace the void,
> O'er the dim fragments cast a lunar light.
> And say « here was, or is » where all is doubly night.

Mais, là même où se perd le regard du touriste indifférent, commence l'œuvre de l'archéologue. En même temps que Falbe, consul de Danemarck, levait le plan topographique de Carthage, les recherches que faisait Dureau de la Malle dans les auteurs grecs précisaient non seulement l'emplacement, mais la position exacte de ses principaux monuments. Après les investigations de ces savants s'accomplirent, on sait avec quel succès, les fouilles de Beulé et de M. de Sainte-Marie. Ce fut l'épigraphie punique qui tira le meilleur profit de ces efforts multipliés. En 1876, Monseigneur Lavigerie confiait aux missionnaires, établis à Saint-Louis, le soin de fouiller le sol et

de réunir dans un musée les sculptures, les objets de céramique, les armes, les ustensiles en métal, et principalement les pierres écrites, qui reparaîtraient au jour. Nous voyons par le mémoire qu'il a publié sous le titre : *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, quels résultats extraordinaires ont été obtenus dans l'emplacement défoncé. Cinq années ont suffi à recueillir 1580 inscriptions puniques, grecques, latines ; 592 statues ou fragments de statues ; et des milliers de colonnes, de vases, de lampes et de boulets antiques. Mais la découverte la plus digne d'intérêt, et qui fait l'objet d'une belle dissertation de la part du docte archevêque, c'est la nécropole des Esclaves de César. Là seulement, sur un terrain d'un demi-hectare, la pioche a exhumé 277 épitaphes parfaitement conservées. De l'étude de ces inscriptions ressort l'application de la loi qui autorisait, dans l'Empire, la libre création d'associations funératices. Cette loi permettait aux pauvres, ou, comme elle s'exprime, aux petites gens « *tenuiribus* » de s'associer pour pourvoir aux obsèques (p. 38). Ce privilège était d'abord particulier à Rome et à l'Italie. C'est Septime Sévère qui l'étendit à toutes les provinces, et par conséquent à l'Afrique.

18. — Il est difficile de circonscrire le territoire habité par les hommes voilés, que les Arabes ont stigmatisé du nom de *Touareg* « brigands, pillards. » Leur évolution échappant à toute appréciation géographique un peu certaine, on les retrouve partout dans cet immense périmètre formé par une ligne qui, du Tidikelt dans le Touat, descend à Tombouctou, longe le Niger de l'Ouest à l'Est, et remonte par le Fezzan jusqu'à Ghadamès. C'est là le véritable désert, l'océan de sables, dont les peuples voilés se sont faits les pirates. Comment se fait-il que le capitaine Bordier, connaissant la catastrophe de la mission Flatters, se fasse l'interprète des projets du Comité de Sfax, et se plaise à proclamer sa devise : *Sitientes ibimus Afros* ! N'est-ce pas une folie que de vouloir lancer dans ces régions sinistres des Européens, habitués au bien-être, élevés sous un climat sain et nullement préparés à de pareilles fatigues ? Le comité d'initiative va créer, paraît-il, un service régulier de caravanes entre Djerba et le centre de l'Afrique par Ghadamès, dans le but de diminuer de 200 lieues le trajet à parcourir. Mais, puisqu'il est reconnu que l'établissement d'un comptoir dans cette ville suffirait déjà pour donner à la compagnie qui le créerait, des bénéfices considérables (p. 14), à quoi bon pousser jusqu'à R'ât ? Nous avons démontré dans la *Revue de géographie*, que l'ancienne *Cydamus*, où les Romains ont tenu garnison, est la porte du Soudan, suivant l'expression d'El-Bekri. Notre avis est donc que les négociants chrétiens ne doivent pas s'avancer au delà de ce point extrême de la Tripolitaine, à l'Est, et au delà d'In-Salah, à l'Ouest. Quant au transsaharien, qui est une chimère sortie du cer-

veau de l'ingénieur Duponchel, il ne contribuerait nullement à faire pénétrer dans les régions soudaniennes les bienfaits de la civilisation, attendu que les nègres sont plus réfractaires aux idées modernes que les populations de l'Algérie, qui, malgré notre exemple, n'obéissent qu'aux prescriptions de Mahomet.

19. — *La description géographique de Tunis et de la Régence* par M. le commandant Villot est un résumé de ce que les auteurs modernes ont écrit sur ce pays ; les mensonges pittoresques et les fables charmantes qu'enregistrent de si bonne foi les voyageurs et les correspondants, en ont été écartés avec le plus grand soin. Il n'y a là aucun de ces chiffres fantaisistes que les gens du monde acceptent si facilement. Tous les documents qui constituent cette monographie, ont été puisés dans les ouvrages les plus autorisés, tels que ceux de Carette, de Pellissier, d'Alph. Rousseau et de Victor Guérin. Ce n'est donc pas une œuvre personnelle ; c'est un aide-mémoire destiné à permettre au public de se faire une idée générale du pays où opèrent nos troupes, avec le secours d'une carte très détaillée. Ce qui fait la supériorité de ce travail, c'est d'un côté, le long séjour de M. Villot dans la province de Constantine, et de l'autre, la pratique des affaires arabes.

20. — *Les Récits militaires* de M. Achille Frillias ont pour objet la campagne du Maroc, en 1844. On se rappelle que, à cette époque, les intrigues de l'émir Abdelkader avaient provoqué une crise qui décida le maréchal Bugeaud à entrer dans Oudjeda, ville marocaine, afin de rassurer nos tribus de la frontière. Mais, de son côté, l'empereur Abderrahman, voyant l'orage s'amonceler, avait ordonné la levée en masse de tous les hommes valides, et après avoir solennellement proclamé la guerre sainte, avait confié à son fils Mauley-Mohammed, l'honneur de combattre les chrétiens, à la tête de 40,000 hommes. Le bombardement de Tanger et de Mogador par l'amiral de Joinville, ainsi que la victoire remportée par le maréchal Bugeaud dans la plaine d'Isly, eut pour principal résultat de fixer l'attention de l'Europe sur la solidité de nos équipages et de nos troupes de terre, en même temps qu'il abaissait l'orgueil des Marocains. L'auteur qui paraît avoir eu à sa disposition des documents officiels, ne nous laisse ignorer aucun détail de cette glorieuse campagne. Il conclut en faisant une réflexion dont la justesse n'échappera point à ceux qui connaissent à fond l'histoire de cette partie de l'Afrique : « Mais il faut bien le reconnaître, le traité de paix conclu, le 10 septembre, au nom de leurs gouvernements respectifs, par le pacha de Larache et MM. Glucksberg et de Nyon, fut pour nous une véritable duperie : Abdelkader était simplement mis hors la loi, et l'on n'exigeait du Maroc ni indemnité de guerre, ni cession d'un seul point de son territoire. » Ce fut une faute

inexcusable. Aujourd'hui, comme en 1844, notre frontière est en effet, toute grande ouverte aux tribus pillardes du Rif.

21. — Dans un état social où le principe religieux domine les institutions, aussi bien que les actes les plus vulgaires de la vie, le rôle des marabouts est facile à expliquer. On les appelle également *ouéli*, amis de Dieu, saints. Ils ont le don de prescience, ils font des miracles. Ce sont eux spécialement qui doivent annoncer aux Croyants de l'Algérie l'heure de la guerre sainte et les défendre contre les pièges que peuvent leur tendre les Infidèles. En fréquentant les Arabes dont il parle si bien la langue, M. le colonel Trumelet a pris à tâche de recueillir en un volume les légendes relatives à ces personnages vénérés. Bien que l'ouvrage n'offre qu'une utilité assez restreinte, au point de vue hagiographique, la curiosité du lecteur se plaira à y voir quelle influence exercent parmi les populations, les familles issues de tel ou tel marabout, soit pour les élections, soit pour le rétablissement de la paix entre les fractions ennemies, et surtout dans les circonstances où la religion de Mahomet semble compromise. Un autre côté de la question mérite d'être considéré, c'est que l'action déterminante du miracle, chez les saints de l'Islam, se ressent très visiblement du matérialisme de cette doctrine : l'homme de prière cherche à se faire une position en spéculant sur la crédulité. Nous en convenons. Mais, là où nous nous séparons des idées de l'auteur, c'est lorsqu'il compare les coryphées de l'ascétisme arabe aux saints du christianisme (p. LIX), oubliant quelle différence existe entre les actes de ces bienfaiteurs de l'humanité souffrante et l'inertie qu'ont pratiquée avec tant de ferveur les derviches assujettis au Koran. Quoi qu'il en soit, ces récits empruntés à la tradition perdent beaucoup de leur grossière naïveté sous la plume spirituelle du colonel Trumelet.

AUGUSTE CHERBONNEAU.

RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

L'Histoire d'Esther, traduite de la sainte Bible, par LE MAISTRE DE SACY (enrichie de douze grandes compositions gravées à l'eau-forte d'après les dessins originaux de Bida, par Boilvin, Champollion, Courtry, Duvivier, Flameng, Gilbert, Hédouin, Lecoulteux, Milius, Mongin et Salmon, de têtes de chapitres dessinées par Bida, de lettrines et de culs-de-lampe dessinés par Poterlet, avec encadrements et titres imprimés en rouge). Paris, Hachette, 1882, gr. in-fol. de 38 p. Prix, broché : 50 fr.; richement cartonné avec fers spéciaux, 60 fr. — *Les Oiseaux dans la nature. Description pittoresque des oiseaux utiles*, par EUGÈNE RAMBERT et LÉO-PAUL ROBERT. Ouvrage publié sous la direction de M. D. Lebet. Tome III. Paris, D. Lebet, s. d. (1881), in-fol. non paginé. Prix, broché : 40 fr., et avec riche reliure toile anglaise, 50 fr. Les 3 vol., brochés, 120 fr., et reliés, 135 fr. — *Le Maroc*, par EDMONDO DE AMICIS. Traduit de l'italien, avec l'autorisation de l'auteur, par HENRI BELLE, premier secrétaire d'ambassade. Ouvrage illustré de 174 gravures sur bois, d'après les dessins de E. Bayard, C. Biseo, S. Ussi, etc. Paris, Hachette, 1882, gr. in-4° de de 407 p. Prix, broché : 30 fr., avec riche reliure, 45 fr. — *Vie de sainte Catherine d'Alexandrie*, par JEAN MIELOT, l'un des secrétaires de Philippe le Bon,

duc de Bourgogne. Texte revu et rapproché du français moderne par MARIUS SEPET, de la Bibliothèque nationale. Paris, Georges Hurtrel, 1881, gr. in-8 de 342 p. Prix, broché, 30 fr., et avec reliure d'amateur, 40 fr. — *Histoire du gentil seigneur de Bayard*, composée par le Loyal Serviteur. Edition rapprochée du français moderne, avec une introduction, des notes et des éclaircissements, par LORÉDAN LARCHEY. Ouvrage contenant 8 planches, 3 titres et une carte en chromolithographie, un portrait en photogravure, 34 grandes compositions et portraits tirés en noir et 187 gravures intercalées dans le texte. Paris, Hachette, 1882, gr. in-8 jésus de XII-540 p. Prix, broché : 32 fr.; avec riche reliure, 40 fr. — *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares*, par VICTOR DURUY. Tome IV. *D'Auguste à l'avénement d'Hadrien*. Paris, Hachette, 1882, gr. in-8 de 840 p., avec 299 grav., 6 cartes et 9 chromolithographies. Prix : 25 fr., et avec riche reliure, 32 fr. — *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes*, par ELISÉE RECLUS. Tome VII. *L'Asie orientale*. Paris, Hachette, 1881, in-8 jésus de 888 p. avec 90 dessins et 169 cartes. Prix : 30 fr., et avec riche reliure, 37 fr. — *Les Pyrénées françaises*. Première partie. Lourdes, Argelès, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur, Barèges, par PAUL PERRET, avec illustration par E. SADOUX. Paris, Oudin, 1881, gr. in-8 de 360 p. Prix : 10 fr. — *Les Merveilles de la nature. Les insectes*, par A.-E. BREHM. Edition française par J. KUNCKEL-D'HERCULAIS. Tome Ier. Paris, J.-B. Baillière (1880-81), 4 fascicules gr. in-8 de 320 p. avec de nombreuses figures intercalées dans le texte et des planches hors texte sur papier teinté. Prix : 1 fr. le fascicule et 11 fr. le vol. — *Les récréations scientifiques, ou l'enseignement par les jeux*, par GASTON TISSANDIER. Paris, V. Masson, 1881, gr. in-8 de VIII-342 p. avec 23 grav. Prix : 10 fr. — *L'Homme et son berceau*, par M. LUCIEN BIART. Paris, Hennuyer, 1881, gr. in-8 de 384 p. avec de nombreuses illustrations. Prix : 7 fr. — *La Femme dans tous les pays*, par JULES GOURDAULT. Ouvrage illustré de 191 gravures sur bois. Paris, Jouvet, 1882, gr. in-8 raisin de VII-340 p. Prix : 10 fr. — *Le Journal de la jeunesse*, nouveau recueil hebdomadaire illustré. Année 1881. Paris, Hachette. 2 vol. gr. in-8 de 418 p. chacun. Prix : 20 fr., et reliés en percaline rouge, 26 fr. Numéro exceptionnel pour Noël. Prix : 1 fr. 25. — *Walter Scott illustré. Quentin Durward*. Traduction nouvelle. Paris, Firmin-Didot, 1881, gr. in-8 jésus de 576 p. avec 150 gravures. Prix : 10 fr. et avec cart. percal., 13 fr. — *Les trois petits Mousquetaires*, par EMILE DESBEAUX, Paris, Delagrave, 1881, petit in-4 de 254 p., illustré de nombreuses gravures et vignettes. Prix, broché : 10 fr. et relié, 13 fr. 50. — — *Les Cataractes de l'Obi*, voyage dans les steppes sibériennes, texte et dessins par GEORGES FATH. Paris, Plon, 1882, in-8 de 315 p. Prix : 8 fr., et cart. tr. dor., 10 fr. —*Nous deux*, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, s. d., in-4 de 64 p. avec de nombreuses illustrations coloriées de J.-G. Sowerby et H. Emmerson. Prix : 8 fr. — *Sur la plage*, par Mme DE WITT, née GUIZOT. Paris, Hachette, 1882, in-12 carré de 329 p., illustré de 55 grav. dessinées sur bois par Ferdinandus. Prix : 2 fr. 25, et cart. tr. dor., 3 fr. 50 — *Le Jardin des enfants, ou légendes pour les enfants*, par le R. P. HATTLER, prêtre de la Compagnie de Jésus. Traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur. Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée et Ce, 1880, gr. in-8 de XIV-922 p. Prix : 7 fr. — *Le Dies iræ, histoire, traduction, commentaire*, par le R. P. CHARLES-CLAIR, de la Compagnie de Jésus. Paris, Fechoz et Letouzey. 1881, gr. in-16 elzév., avec encadrement, de 183 p. Prix : 10 fr.— — *Almanach catholique de France*, pour l'an de grâce 1882. 3e année. Lille, Société de Saint-Augustin, in-4 sans pagination de 150 p. avec gravure.

Collection illustrée, publiée par la maison Palmé. Vol. gr. in-8 à 8 fr., et avec un riche cartonnage, 10 fr. — *Devant l'ennemi*, par E. D'AVESNE. Vol. de 376 p., illustré de nombreuses gravures et vignettes, sous la direction de M. Eug. Matthieu. — *Veillées de la famille*, par PAUL FÉVAL. Vol. de 355 p., illustration par MM. Ferat, Kauffmann, Poirson, Saunier, etc.

Nouvelle collection à l'usage de la Jeunesse, publiée par la maison Hachette. Volumes gr. in-8 illustrés à 5 fr.; brochés et cartonnés en percaline à biseaux, tr. dor., 8 fr — 1. *Les Etapes de Madeleine*, par Mme COLOMB. Ouvrage illustré de 114 gravures dessinées sur bois par Tofani, 298 p. — 2. *Maman*, par J. GIRARDIN. Ouvrage illustré de 112 gravures dessinées sur bois par Tofani, 292 p. — 3. *Le Fils du Connétable*, par LOUIS ROUSSELET. Ouvrage illustré de 114 gravures dessinées sur bois, par Y. Pranishnikoff, XII-291 p. — 4. *Cadok*, par Mlle Z. FLEURIOT. Ouvrage illustré de 24 gravures dessinées sur bois par Gilbert, 284 p. — 5. *Lutin et Démon. A la Rescousse. De glaçons en glaçons, scènes historiques* (3e série) par Mme DE WITT, née GUIZOT. Ouvrage illustré de 36 gravures dessinées sur bois par Pranishnikoff, Sandoz et Zier, 295 p. — 6. *La*

Fille aux pieds nus, par AUERBACH. Nouvelle imitée de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur, par J. GOURDAULT, illustrée de 72 grav. dessinées sur bois par B. Vauthier, 238 p.

Bibliothèque des merveilles, publiée par la maison Hachette, sous la direction de M. EDOUARD CHARTON, format in-8 j. à 2 fr. 25 le vol, et relié en percaline bleue, tranches rouges, 3 fr. 50. — 1. *Les Sièges célèbres*, par MAXIME PETIT, 298 p. et gravures. — 2. *Le Sel*, par M. EUG. LEFEBVRE, 288 p. et 49 grav. — 3. *Les Moteurs*, par H. DE GRAFFIGNY, 301 p. et 106 gravures. — 4. *L'Ecorce terrestre*, par Mme STANISLAS-MEUNIER, 340 p. et 75 gravures.

Bibliothèque rose illustrée, *pour les Enfants et les Adolescents*, publiée par la maison Hachette, format in-18 j., mêmes prix. — 1. *Les Petits Montagnards*, par Mme JEANNE CAZIN, 301 p., 51 vignettes. — 2. *La Maison du bon Dieu*, par Mlle EMILIE CARPENTIER, 346 p., 58 vignettes. — 3. *Chez Grand'Mère*, par Mlle JULIE GOURAUD, 261 p., 46 vignettes. — 4. *Les Frères de lait*, par Mme DE STOLZ, 290 p., 42 vignettes.

Nos lecteurs n'ont point oublié l'*Histoire de Tobie*, illustrée par Bida, que nous leur présentions il y a deux ans, en tête des publications de luxe pour les étrennes de 1880. Ce beau livre vient d'avoir son pendant dans l'*Histoire d'Esther*. Ruth, Joseph, Tobie, Esther, tels sont les types bibliques que l'éminent artiste a placés successivement sous nos yeux, et, à vrai dire, nous ne savons auquel de ces ouvrages il faut donner la palme. Chacun a son cachet propre, tous ont une grande valeur artistique et font le plus grand honneur au maître qui s'est imposé la tâche de nous donner, le crayon à la main, ce commentaire d'un nouveau genre de la Bible. L'*Histoire d'Esther* s'ouvre par le portrait de la fille adoptive de Mardochée, de l'orpheline qui doit devenir l'épouse du roi Assuérus ; puis nous voyons Assuérus consultant les sages qui étaient toujours auprès de sa personne, pour décider du sort de l'altière Vasthi. Voici Esther menée à la chambre d'Assuérus pour être présentée au roi ; voici Esther en prières, implorant le Dieu des Juifs pour qu'il protège son peuple contre le cruel édit qui le menace ; la voici se présentant devant le roi et le suppliant de venir au festin qu'elle lui avait préparé ; voici Mardochée, sur le passage du roi, excitant son courroux en restant assis sans lui faire honneur ; voici Assuérus passant une nuit d'insomnie à consulter les histoires et les annales des années précédentes ; voici Aman se jetant sur le lit d'Esther pour implorer sa clémence ; voici Mardochée recevant du roi l'anneau qu'avait eu Aman ; le voici écrivant les instructions données aux Juifs pour la célébration de la fête solennelle de festins et de réjouissances publiques ; le voici enfin dans son triomphe, devenu la seconde personne de l'empire. Toutes ces compositions se distinguent par leur caractère magistral, par leur conformité avec le récit biblique, par l'habile disposition des sujets, par le charme et l'élévation dans l'interprétation de toutes ces scènes, qu'on ne se lasse point de contempler. Aux douze gravures gravées à l'eau-forte s'ajoutent des têtes de chapitres, des lettrines, des culs-de-lampe qui ont également leur intérêt et leur valeur, et font de cet ouvrage une œuvre des plus exquises et des plus achevées.

— Nous avons mentionné à deux reprises, dans nos revues de livres d'étrennes, en 1879 et en 1880, le magnifique ouvrage publié sous la direction de M. D. Lebet : *les Oiseaux dans la nature* ; *description pittoresque des oiseaux utiles*. Nous sommes heureux de pouvoir en annoncer aujourd'hui l'achèvement. On sait que ce livre, dû à M. Eugène Rambert pour la description, à M. Paul Robert, le peintre des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs de l'Adriatique*, pour les peintures et les dessins, est dans le format in-folio et qu'il offre à la fois une valeur scientifique et artistique qui lui donne un caractère tout spécial. Aussi a-t-il obtenu les suffrages de tous les amateurs, qui ont vanté à l'envi cette intelligente et habile reproduction, à la fois physiologique, pittoresque et artistique, des *oiseaux utiles*, qui ont félicité l'habile éditeur d'avoir si bien reproduit, au moyen de la lithochromie, les charmantes aquarelles de M. Paul Robert, et d'être arrivé à une aussi parfaite exécution typographique. Le troisième et dernier volume, que nous avons sous les yeux, nous offre l'*Étourneau*, le *Gobe-Mouche*, le *Gobe-Mouche à collier*, l'*Hirondelle de fenêtre*, l'*Hirondelle de cheminée*, le *Martinet noir*, l'*Engoulevent*, le *Grimpereau*, le *Coucou*, le *Torcol*, le *Pic bigarré*, le *Pic vert*, la *Sitelle*, le *Freux*, le *Choucas*, la *Crécerelle*, la *Buse*, le *Chat-Huant*, l'*Effraie* et le *Hibou*. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de faire quelque chose de plus satisfaisant et de mieux réussi. Les descriptions ont toujours le même charme ; les reproductions la même fidélité, le même caractère pittoresque. Nos félicitations aux deux auteurs et au vaillant éditeur, qui a su mener à bonne fin une œuvre si importante et si délicate.

— M. Edmondo de Amicis est bien connu par ses piquants récits de voyages, où il a su mêler, à des études très exactes sur les contrées visitées par lui, des descriptions animées, offrant au lecteur un charme pénétrant. Avec lui il semble qu'on soit du voyage et qu'on explore en sa compagnie les régions qu'il décrit si bien. Son livre sur le *Maroc* ne sera pas moins goûté que les précédents ; il le sera même davantage encore, à cause des magnifiques gravures qui l'accompagnent dans la traduction, due à M. Henri Belle, premier secrétaire d'ambassade, que vient de publier la maison Hachette. L'ouvrage est dans le format in-4, qui se prête si bien à l'illustration, et, constitue un véritable album, où les sites, les monuments, les types, les costumes apparaissent au regard ébloui et charmé. Il paraît d'ailleurs à son heure, au moment où les regards sont tournés vers l'Afrique, où en Algérie les intérêts français, gravement compromis par une politique funeste, préoccupent si justement les esprits. Ceux qui ont sur ces rivages un ami, un parent, un fils peut-être, ne liront pas sans émotion le récit de ce voyage sous un ciel brûlant, par 46 degrés de chaleur, ou au milieu de pluies diluviennes contre lesquelles

il est difficile de trouver un abri. M. de Amicis faisait partie de la mission diplomatique envoyée par le gouvernement italien à l'empereur du Maroc, et nul n'était mieux que lui en position de tout voir et de bien voir. Nous trouvons dans ses récits l'entrain et la vivacité qui lui sont habituels. Sa verve l'entraîne même parfois un peu loin : il est jeune, il se sert de ses yeux, et nous eussions mieux aimé que, dans un livre qui devrait pouvoir être mis entre les mains de la jeunesse, il eût passé sous silence certain épisode où il raconte (p. 318) ce qu'il appelle par euphémisme « un entraînement inconsidéré du cœur. » A coup sûr les sens ont seuls eu part à cette « tentative de conquête amoureuse faite par un chrétien (?) du bas personnel de l'ambassade, » qu'il nous raconte. Cette réserve faite, nous n'avons que des éloges à donner à ces descriptions si intéressantes, et à ces gravures si bien exécutées, semées à profusion dans toutes les pages de ce beau livre.

— La *Vie de Sainte Catherine d'Alexandrie* par Jean Mielot, l'un des secrétaires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, que nous avons annoncée l'an dernier, n'ayant pu paraître à la date fixée, s'est trouvée reportée aux étrennes de 1882. Cet ouvrage, que l'éditeur Georges Hurtrel offre aux famille chrétiennes et aux hommes de goût, présente la réunion des traditions qui avaient cours au moyen âge sur l'illustre vierge et martyre. Le texte, écrit dans le style des histoires de chevalerie qui faisaient au quinzième siècle les délices de la haute société française, a été revu et rapproché du français moderne par M. Marius Sepet, qui s'est attaché à en rendre la langue accessible à tous, sans lui faire perdre son parfum d'antiquité, et qui a montré dans l'introduction comment le culte de sainte Catherine se reliait à la patriotrioque figure de Jeanne d'Arc. Les éléments de l'illustration ont été empruntés au manuscrit original exécuté pour Philippe le Bon. La chromolithographie a été employée pour la reproduction de douze grandes miniatures, dont quatre en camaïeu, exactement semblables à celles du manuscrit, et huit en couleur, d'après les indications fournies par les manuscrits d'autres ouvrages de Mielot. Quatorze autres miniatures ont été reproduites par la gravure et vingt-quatre par la photogravure. Enfin les miniatures restantes ont toutes trouvé leur place dans les ornements qui entourent chaque page.

— Bayard est une de ces figures qu'on ne se lasse pas d'admirer, et qui nous délassent du triste spectacle des turpitudes contemporaines. Où sont-ils les Bayard, dans notre siècle de basses jouissances, de serviles corruptions, de faux clinquant et de réputations usurpées ? Nos remerciements à M. Loredan Larchey, qui a mis tant de soin et de goût à nous offrir, dans une version *modernisée*, tout en respectant la grâce naïve et l'originale saveur du texte primitif, le chef-d'œuvre

de celui qu'on appelle le *Loyal serviteur*, et qui paraît avoir été un gentilhomme du Grésivaudan nommé Jacques de Mailles; nos meilleures félicitations à l'habile éditeur, qui n'a rien négligé pour entourer l'*Histoire du gentil seigneur de Bayard* de tout ce que le luxe de la typographie moderne peut offrir de plus séduisant et de plus parfait. « Aux meilleures conditions typographiques, nous avons joint, pour la première fois, lit-on dans l'*Introduction*, les attraits réunis du dessin, de la gravure et de la chromolithographie. Pendant que des artistes spéciaux acceptaient la mission d'interpréter les scènes les plus pittoresques, nous faisions revivre les types individuels et les villes d'autrefois par des procédés photographiques qui assurent l'exacte reproduction des gravures anciennes. » On voit qu'une part a été laissée ici à l'imagination, et cet agréable mélange de portraits, de peintures, de manuscrits, de statues, de bas-reliefs, de gravures, de sceaux et de médailles, d'une part, et d'autre part de compositions originales dues à des artistes de talent, constitue un des livres illustrés les mieux réussis qui aient été publiés de nos jours. Nous signalerons, parmi ces illustrations, les admirables chromolithographies qui représentent Charles VIII au milieu de sa cour (p. 32), le cérémonial du tournoi (p. 72, 324, 458), le sacre de Louis XII à Reims (p. 86), l'armée française devant le bastillon de Gênes (p. 174), l'entrée de Louis XII à Gênes (p. 178), et Anne de Bretagne entourée de ses dames d'honneur (p. 430). Il faut citer encore une carte de l'Italie à la fin du quinzième siècle, et d'exquises enluminures répandues à toutes les pages. Ajoutons que ce qui devait être retranché dans un livre destiné à la jeunesse l'a été de façon à ne laisser aucune prise à la critique.

—Nous ne pouvons ici revenir sur le texte même de l'*Histoire des Romains;* déjà, à plusieurs reprises, nous avons exprimé toute notre admiration pour cette œuvre magistrale, qui est désormais indispensable dans toute bibliothèque; notre éloge s'applique à l'ensemble du travail, tout en réservant, bien entendu, certaines appréciations personnelles, sur lesquelles nous maintiendrons nos réserves, dans la suite de l'ouvrage, si l'auteur lui-même croit devoir maintenir les idées émises par lui dans sa première édition. Dès à présent, disons que la comparaison, même vague, entre la conduite tenue à l'égard des chrétiens, de Pline, et les sévérités regrettables des dissensions religieuses entre chrétiens de diverses croyances et entre chrétiens et hérétiques, ne peut être admise par tout le monde. L'intolérance violente est toujours condamnable ; mais avant de la condamner, il faut la juger dans son essence et dans ses actes. Rien n'est plus instructif que l'*Histoire des Romains*, par le nombre des illustrations qui accompagnent le texte; c'est véritablement là un résumé de tous les

musées, de tous ces ouvrages trop sérieux pour être consultés par le premier venu. Les gravures sont bonnes, les cartes sont très claires, les chromolithographies donnent une idée exacte de certains monuments hors ligne ; on trouve, parmi les illustrations, des monuments ou des objets révélés tout récemment par les fouilles archéologiques, et dont la masse du public ignore l'existence jusqu'à ce jour. Il ne faut pas oublier que, grâce à la maison Hachette, qui n'hésite pas à vulgariser la science par tous les moyens possibles, on a, dans le présent ouvrage, une véritable encyclopédie, digne complément d'un texte qui fait honneur à l'érudition française.

— *La Nouvelle géographie universelle* de M. Elisée Reclus continue de paraître sans faiblir, depuis plusieurs années : le septième volume comprend la description de l'Asie orientale à savoir l'empire chinois, la Corée, le Japon. Rappelons le sujet des volumes précédents : Tome I, l'*Europe méridionale* ; t. II, *la France* ; t. III, l'*Europe centrale* ; t. IV, l'*Europe du Nord-Ouest* ; t. V, l'*Europe scandinave et russe* ; t. VI, l'*Asie russe*.) C'est évidemment un des plus beaux et des plus utiles livres d'étrennes de cette année. Les cartes, les plans, les dessins et jusqu'aux moindres croquis sont dus aux meilleurs artistes, et puisés dans des cartons authentiques ; ils ne le cèdent en rien à un texte précis, rapide, lumineux, parfaitement ordonné, et qui laisse si loin derrière lui la sécheresse des nomenclatures anciennement en usage. Il semble vraiment, à la lecture de tel ou tel passage, que l'on parcourt et que l'on voit le pays, tant l'auteur sait habilement faire passer son émotion de touriste, de savant et d'artiste dans l'esprit de son lecteur. Ce sont là, d'ailleurs, des qualités que le public est habitué dès longtemps à trouver à un haut degré dans les ouvrages de M. E. Reclus. Le talent de généraliser est précieux, principalement peut-on dire en géographie, où les grands traits et les vues d'ensemble ont souvent plus d'importance que les détails, surtout quand il s'agit d'une œuvre de vulgarisation qui s'adresse au monde des salons plutôt qu'aux érudits de profession. — Comme dans les volumes précédents, l'auteur débute par des *considérations générales* sur les divisions naturelles du sol, et y fait entrer quelques notions historiques qui se complètent dans la suite du récit ; puis vient la description des provinces. Ici tout serait à citer : l'Orient a toujours quelque chose de mystérieux qui attire.... Mais nous voulons laisser le plaisir des découvertes aux lecteurs qui, à l'aide de ce volume, feront un magnifique voyage... au coin de leur feu ; et nous nous contenterons seulement de rendre hommage au tact de l'auteur. Tout le monde connaît, en effet, les doctrines politiques, sociales et religieuses de M. E. Reclus. Il a compris qu'écrivant un ouvrage du genre de celui-ci, qui est destiné à toutes les classes de lecteurs et à toutes les opinions, il lui était rigoureusement

interdit de le faire servir à toute autre propagande qu'à celle toute technique de la science qu'il a entrepris de faire connaître ; c'est surtout lorsqu'il s'agit de faits relatifs aux travaux des missionnaires catholiques dans l'extrême Orient qu'il faut lui savoir gré de la sobriété de ses commentaires.

— Qui l'emporte, des Alpes ou des Pyrénées ? Les Alpes, plus gigantesques, plus merveilleuses, plus couvertes de neiges éternelles ; les Pyrénées plus gracieuses avec leur verdure plus fraîche et leurs surprises plus enchanteresses. Les amateurs du grandiose graviront plus volontiers les Alpes ; les touristes à tempérament moins hardi préféreront les Pyrénées. M. Paul Perrot a fait comme ceux-là, et c'est du côté des Pyrénées qu'il a tourné ses pas. Il les a explorées en conscience, admirant leurs points de vue, franchissant leurs gaves, escaladant leurs pics, s'informant de leur histoire et écoutant leurs légendes. Ce qu'il a vu et entendu, il le raconte à son tour, et c'est assurément un des plus aimables guides que puisse prendre le voyageur qui veut après lui parcourir les Pyrénées. Il a même eu la bonne pensée de joindre à la fin du volume quelques indications pratique sur les diverses villes qu'il a traversées. Ce volume-ci n'en contient que six : Lourdes, Argelès, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur et Barèges. Mais ce n'est qu'un premier volume, et nous attendons les trois autres avec impatience. Ils seront d'autant plus les bienvenus qu'au texte attachant de M. Paul Perret se joignent de non moins charmantes illustrations de M. Sadoux.

— Le *Polybiblion* a signalé à maintes reprises l'édition française des *Merveilles de la nature* de Brehm, entreprise par la maison J.-B. Baillière. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la publication de la série spéciale consacrée aux *Insectes*, et qui forme le complément des *Mammifères* et des *Oiseaux*. Ce sont surtout les espèces indigènes qui ont attiré l'attention de l'auteur, et il ne s'occupe qu'accessoirement des animaux exotiques. M. Künckel d'Herculais, aide-naturaliste au Muséum, a fait passer l'ouvrage dans notre langue, en le faisant précéder d'une vaste introduction où il présente d'une façon générale le tableau complet de la vie des insectes. Quatre fascicules ont déjà paru, et la publication se poursuit avec régularité. Les *Coléoptères* remplissent les 320 pages composant la partie de l'ouvrage déjà publiée, et nous y trouvons les mêmes qualités de précision, de clarté, d'exactitude minutieuse qui distinguent les autres publications du savant naturaliste.

— Rendre la science aimable, en dépit de son aspect sévère et de ses dehors imposants, n'est point chose impossible, et M. C. Tissandier nous l'a souvent prouvé. Les *Récréations scientifiques* ont pour but d'enseigner par les jeux. C'est d'abord la *science en plein air*, c'est-à-

dire les mille ressources que l'observation des êtres vivants ou des phénomènes aériens offrent à chacun pour occuper les loisirs de la vie des champs. C'est ensuite la *Physique sans appareils* et la *Chimie sans laboratoire*, qui permettent de reproduire de curieuses expériences sur la pesanteur, la chaleur, l'optique, l'électricité, les combinaisons, la combustion, etc., à l'aide des seuls objets que tous ont sous la main. Viennent enfin d'amusants chapitres sur la maison d'un *Amateur de science* et sur *la science et l'économie domestique*, sans oublier celui qui s'appelle *les Vacances*, et qui ne sera pas le moins plaisant pour les jeunes lecteurs. C'est à eux que l'auteur rend un véritable service, car il leur apprend à se distraire en s'instruisant, c'est-à-dire en mettant à profit, pour les développer, leurs facultés intellectuelles.

— Le livre de M. Lucien Biard, *l'Homme et son berceau*, arrivé un peu tard l'an dernier, mérite à ce titre d'être rappelé cette année comme une nouveauté. L'imagination de l'auteur le conduit à toucher les sujets en apparence les plus étrangers les uns aux autres, mais qu'il sait rattacher entre eux par d'ingénieuses considérations. Dans les premiers chapitres, il plonge le regard dans les profondeurs du ciel et raconte l'origine des mondes; puis, à la dernière page, tout à coup, il s'arrête émerveillé dans la contemplation d'une fourmilière. Peut-être a-t-il voulu rappeler que l'homme, malgré les plus orgueilleuses conceptions de la science, n'est qu'un humble travailleur perdu dans l'immensité du temps et de l'espace ? En tout cas, tout est instructif dans cette vue de l'Univers, où l'homme s'agite sous le regard de Dieu.

— Nous avons reçu de l'éditeur Jouvet (ancienne maison Furne) un volume de M. Jules Gourdault, intitulé : *La Femme dans tous les pays*. C'est une galerie où les différentes parties du monde sont passées en revue, avec les types si variés qu'offre la plus belle moitié du genre humain. Procédant « par esquisses rapides et légères, » l'auteur « ne vise qu'à en dire assez pour donner envie d'en savoir davantage. » Quelques lecteurs trouveront peut-être qu'il en dit trop, car les mœurs auxquelles il les initie, avec des détails circonstanciés, ne sont point précisément édifiantes. C'est le sujet qui le veut, dira-t-on ? Sans doute; mais l'auteur n'aurait-il pas dû gazer un peu plus, et ne point s'arrêter si complaisamment aux « attraits corporels, » à ces « déhanchements » à ces « contorsions du buste souple, favorisant à souhait une étude de nu ? » Les harems attirent bien plus son attention que l'intérieur des familles, et les mœurs légères ou les cérémonies matrimoniales l'arrêtent davantage que les habitudes morales et les vertus domestiques, qui, pourtant, ne sont point aussi étrangères aux diverses races qu'on pourrait le penser en feuilletant ces pages. C'est là le défaut capital de cet ouvrage, et je crains bien qu'il ne lui fasse tort, malgré le talent

de l'auteur et la grande variété des illustrations. — Pourquoi aussi avoir négligé systématiquement l'Europe, dans un livre qui parle de la femme *dans tous les pays ?* Sur ces 335 pages, il y en a une quarantaine à peine pour l'Europe : c'est là une disproportion choquante.

— Nous avons reçu de la maison Firmin-Didot un volume de la nouvelle édition de Walter Scott que nous avons signalée l'an dernier Il est consacré à *Quentin Durward*, très habilement et élégamment traduit et, de plus illustré par MM. Comte, Delort, Adrien Marie, Taylor, etc. Nous n'avons rien à modifier à l'appréciation que nous avons faite l'an dernier de cette publication, et nous exprimons de nouveau le regret que, dans cette édition nouvelle, les notes explicatives et surtout rectificatives (qui n'occupent ici que six pages) ne soient pas plus abondantes.

— Le *Journal de la jeunesse* est pour nous une vieille connaissance, et il est depuis longtemps apprécié comme il mérite de l'être. Les nouvelles en forment toujours le fond, mais il n'est ni moins varié ni moins intéressant que les années précédentes : on en jugera par une brève analyse. M. J. Girardin, le charmant conteur si aimé des jeunes lecteurs, a donné une nouvelle intitulée : *Maman*, par laquelle s'ouvre la collection de 1881. On doit à Mme de Witt *de Glaçons en Glaçons* et *A la rescousse*, à M. Louis Rousselet *le Fils du Connétable*, à Mme Colomb *les Étapes de Madeleine*. — D'autres récits moins développés sont intitulés : *l'écolier de Vignole*, par Mme Dumoulin ; *la Gardeuse d'oies*, par M. Aimé Giron ; *Lutin et démon*, par Mme de Witt ; *les Sœurs tragiques*, par la même. — L'histoire naturelle est représentée par le bambou, ce qu'on voit sous l'eau, le hanneton, le scorpion, les huîtres, les lianes, etc. ; — les sciences, par l'origine de la balance, le téléphone, les éclipses en 1880, les phares, la photophonie, les horloges pneumatiques, l'audiphone, l'exposition d'électricité, les locomotives, la télégraphie optique ; — les voyages, par la suite des articles de M. Anthyme Saint-Paul intitulés : *A travers la France*, par le val d'Andorre, le tremblement de terre d'Agram, Gibraltar, l'île de Chio, l'archipel Gambier, le Fousi-Yama, la France au Soudan, le Maroc, le Niger, le Sénégal ; — l'histoire, par le Czar Alexandre II, l'abbé de l'Espée, saint Vincent de Paul ; — l'histoire militaire par des articles étendus sur les tambours et l'école militaire de Saint-Cyr ; — l'actualité, par la campagne de Tunisie, la mission Flatters, les Kroumirs, Tunis ; — l'archéologie, par le dôme de Cologne et le luxe de la coiffure ; — les jeux, par le cerceau, les barres, les boules, les quilles, le cerf-volant, le croquet, les jeux de ballon et une série d'articles sur les jeux de balle. Ajoutons que les gravures sont toujours aussi nombreuses et aussi soignées. — Une heureuse innovation : on a publié à part, à la façon anglaise, un numéro excep-

tionnel pour Noël; il a en tête un calendrier pour 1882, et en frontispice une composition de Bida. *Noël* est rempli de jolies gravures coloriées.

— Dans *Les Trois petits Mousquetaires*, M. Émile Desbeaux a voulu évidemment, dans la sphère où il s'est placé, imiter le célèbre roman d'Alexandre Dumas, au fils duquel il dédie son œuvre. Il a fait ses héros de trois collégiens, auxquels il a adjoint un autre « cadet de Gascogne, » faisant ainsi ressortir mieux encore la ressemblance. Le récit des aventures de nos quatre amis est d'ailleurs des plus attachants et des mieux menés. La manière dont ils se rencontrent, se querellent, se lient, puis restent attachés par une affection que rien ne peut plus affaiblir, rappelle, on le voit, l'original, sans qu'on puisse reprocher à l'œuvre d'être une copie de son modèle. Ce sont des inséparables qui, après leurs classes de collège, vont de compagnie les uns chez les autres; les scènes de cette vie commune présentent un intérêt vif et soutenu. Plus d'un collégien auquel on donnera ce livre, l'aura promptement dévoré. On peut louer ce qu'il y a d'élevé et de délicat dans ces trois épisodes, mais il faut noter que le sentiment religieux reste absent, et qu'il n'apparaît qu'une fois peut-être dans tout le volume.

— M. Georges Fath nous donne *les Cataractes de l'Obi*. Un savant français, Jean Guérin, est allé en Sibérie pour étudier les mines aurifères, et un peu aussi les moyens de faire fortune. Il a besoin d'un auxiliaire, et appelle à lui, sous prétexte que la réverbération de la neige l'a rendu aveugle, son neveu André Demérian. Le jeune homme part avec sa sœur, Marie Rou, presque une enfant, et son ami Armand Labarre. Il rejoint son oncle qui, grâce à Dieu, n'est point aveugle, et l'aide dans ses recherches scientifiques. C'est l'occasion de voyages à travers la Sibérie, d'aventures émouvantes et de curieuses descriptions. On passe de la société russe aux peuplades à demi sauvages, des steppes glacées aux plaines brûlées, des rochers aux forêts vierges, des montagnes aux fleuves et aux cataractes. Enfin, après mille péripéties et mille dangers, on revient en France avec l'or enlevé à la Sibérie, et... tout finit par un mariage.

— *Nous deux*, de M. J. Girardin, rappelle pour le fond et pour la forme les *Marionnettes*, dont nous avons parlé l'année dernière. Ce sont toujours des scènes enfantines racontées dans le langage naïf du jeune âge par celui qui, avec son grand-père, est l'un des *deux*. La simplicité et la grâce enfantine font le charme de ce livre; le texte est illustré d'originales gravures, représentant dans toute leur vérité les scènes décrites : enfants faisant la dînette, se disant des secrets, poursuivis par des chiens, par des oies, prenant des oiseaux, jouant au cerf-volant, à la toupie, grimpant sur des arbres, apprenant leurs leçons, etc., etc. Rien à dire à tout cela, si ce n'est le regret de voir des talents si remarquables d'écrivains et de dessinateurs mis au ser-

vice d'une morale terre à terre comme celle qui découle de toutes ces pages : les bêtes ne font généralement pas de mal quand on ne les attaque pas ; il ne faut pas juger des gens sur la mine ; on ne sait rien qu'on n'apprenne, pas même sauter à la corde. Le nom de Dieu n'est pourtant pas exclu.

— Toute une famille, enfants et petits enfants, est réunie autour du grand-père et de la grand'mère, qui sont établis sur les bords de la mer. La vie s'écoule gaiement dans cette réunion *Sur la plage*. Mme de Witt en fait le récit, pour les enfants qui n'ont pas pu en jouir, et qui auraient certainement goûté les plaisirs simples qui en faisaient le charme : ce sont des anniversaires de naissance, des parties de pêches, des goûters, des distributions de prix à l'école, des histoires racontées par les parents les jours de pluie, etc., etc. Tout respire une grande déférence, une profonde vénération pour la vieille grand'mère. Mme de Witt raconte tout cela très naïvement, de manière à intéresser les enfants et à leur inspirer de bons sentiments à l'égard de la providence, des pauvres et de leurs parents.

— Le *Jardin* que le P. Hattler a tracé pour les enfants ne contient que des plantes aux vertus salutaires. Ce sont des vies de saints ou de pieux personnages, exposées dans un style plein de grâce, souvent fleuri, avec tous les charmes auxquels la jeunesse peut être sensible. Les sujets sont choisis parmi ceux qui peuvent produire la plus efficace impression, et les traités développés indiquent la même préoccupation de l'auteur. Il y a beaucoup d'enfants martyrs, et de personnages que l'Église n'a point admis aux honneurs d'un culte public : Jeanne d'Arc, Anna la petite négresse, Marie Lataste, Jean Kostello, etc. A côté des vies, il y a place pour les principales fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, dans des articles où des faits édifiants accompagnent toujours les considérations pieuses. Les lectures, au nombre de cent vingt-sept sont réparties suivant l'ordre où les fêtes se présentent dans le cours de l'année ecclésiastique. Il y a trois tables : la première reproduit l'ordre adopté dans l'ouvrage ; la seconde est alphabétique ; la troisième, chronologique. Quoique ce volume n'ait d'autres illustrations que quelques lettres ornées, son exécution soignée, pour ne parler que du côté matériel, en fait un beau livre d'étrennes. Pour le fond, il n'en est pas de meilleur.

— Il peut sembler étrange de voir apparaître le *Dies iræ* au milieu des joies qui accompagnent ordinairement les étrennes. Mais tout n'est pas gaieté pour tous à cette époque de l'année : le jour de l'an laisse souvent plus de regrets qu'il n'apporte d'espérances. Comme la qualité d'un présent tient à l'intention de celui qui donne, et son appropriation aux besoins de celui qui reçoit, nous sommes assurés du succès de ce beau livre. On le rechercherait déjà pour le luxe et la beauté

artistique de son exécution : il est imprimé avec soin, tiré sur beau papier, et chaque page est entourée d'encadrements gravés sur bois se rapportant au sujet. Le texte comprend l'histoire du *Dies iræ*, son texte, avec un essai de traduction en vers et un commentaire théologique. Le P. Clair attribue le magnifique poème des fins dernières à Thomas de Celano, un des premiers disciples de saint François d'Assise; il fournit le peu de détails conservés sur l'auteur, apprécie la beauté littéraire de cette prose, les œuvres de peinture, de sculpture et de musique qu'elle a inspirées, et discute le texte. Il considère comme authentique celui du Missel romain, dont la mâle simplicité est bien supérieure à toutes les paraphrases élégantes qui ont été essayées. La traduction reproduit le chant sacré en strophes de trois vers octosyllabiques, tiercets par tiercets ; elle est souvent heureuse, et approche de la précision et de la rigueur de l'original. Le commentaire prend chaque strophe successivement, et donne les sublimes tableaux de l'Écriture sainte, et les salutaires et consolants enseignements des pères et des docteurs de l'Église : on peut dire que chaque strophe fournit la matière d'une méditation pieuse. La messe des morts en latin vient après, puis un feuillet en blanc qui, sous le titre de *Souvenirs de famille*, est destiné à recevoir les inscriptions funèbres et le mémorial de ceux que l'on pleure et pour lesquels on prie.

— Si nous parlons de l'*Almanach catholique de France*, c'est que c'est un vrai livre illustré que nous donnent les presses de la Société de Saint-Augustin, livre par les dimensions, livre par le fond même. La partie technique (48 pages) contient tous les renseignements chronologiques et scientifiques désirables, l'état du Sacré-Collège et des Congrégations romaines, et la statistique de la hiérarchie catholique, comprenant la liste des évêques du monde entier. La partie littéraire et historique contient des articles signés de M. l'abbé Jules Didiot, de M. l'abbé Baunard, du général Ambert, de M. Paul Féval, du marquis de Ségur, de M. Ernest Hello, de M. Eugène de Margerie, les uns en vers, les autres en prose ; il y a de la philosophie de saint Thomas, des biographies, des récits, des nouvelles, des légendes ; on y parle de Jeanne d'Arc, de Mgr de Ségur, du cardinal Régnier, des éclipses, de l'église du Sacré-Cœur, du pape captif, des livres de famille, des noëls, c'est-à-dire de tout, et en très bons termes. Ajoutons qu'il y a une revue de l'année, allant de novembre 1880 à août 1881. C'est un livre qu'on peut laisser sur sa table, et qui sera souvent feuilleté, tant pour ses renseignements que pour les lettres ornées, les encadrements, les gravures, les chromolithographies dont il est illustré, et l'on se laissera volontiers entraîner à lire le texte par manière de délassement.

La maison Victor Palmé nous offre plusieurs volumes d'une collection illustrée à 8 fr. Deux sont sous nos yeux ; nous nous bornons

indiquer le troisième, l'*Algérie contemporaine illustrée*, qui nous arrive, avec un joli album de Léon Gautier, intitulé *au Coin du feu*, au moment où nous corrigeons les épreuves de cet article.

1. — La guerre de 1870 a déjà donné naissance à bien des livres qui en ont raconté les évènements ou en ont fait ressortir les leçons. Quelques-uns, comme *Au service du pays*, par le P. Chauveau, ont eu pour but de montrer la part que la religion a eue dans la défense du territoire, et de raconter le dévouement patriotique de ses meilleurs enfants. — *Devant l'ennemi*, de M. d'Avesne, procède de la même pensée. Divisant son sujet en cinq parties, l'auteur retrace tour à tour ce que les ordres religieux, le clergé séculier, les frères des écoles chrétiennes, les sœurs de charité et enfin les élèves des institutions religieuses ont fait partout pour la patrie. Un souffle éminemment français règne dans toutes ces pages, et lorsqu'on a terminé ce volume, on se demande si vraiment il est possible qu'on ait déjà oublié tout cela. Ces récits sont rehaussés par des gravures d'un goût irréprochable et d'une excellente exécution.

2.—M. Paul Féval a réuni, dans un volume dédié à ses filles, quelques nouvelles, choisies avec soin dans ses anciens ouvrages ; c'est assez dire qu'elles parlent au cœur non moins qu'à l'intelligence et à l'imagination. Le *Saint Diot*, qui ouvre le volume, est la légende naïve de ce pauvre fou, ou réputé tel, qui mena dans la misère une vie tellement pure, que Dieu permit, par un miracle, qu'après sa mort un lys sortît de sa sépulture en prenant sa racine dans son cœur. A cette légende bretonne succède un récit de cape et d'épée, qui nous transporte en Allemagne. *Un Mystère de Paris* nous ramène dans la grande ville et déroule à nos yeux un de ces rapts d'enfants dont la pensée seule fait frémir. Il y a ici des pages attendries et attachantes. Que dire des autres nouvelles qui complètent ce volume ? *Miss Olivia, le Bonhomme Jacques, le Club des phoques*, etc. C'est toujours la même verve, dans cette variété de sujets. La Bretagne fournit naturellement le cadre de la plupart de ces récits. Le volume se termine par une petite histoire de six pages, chef-d'œuvre de simplicité, que nul ne pourra lire sans une vive émotion. Ajoutons que les illustrations de ce volume sont dues à des artistes distingués.

1.—Nous nous trompons fort, ou, des livres dont s'augmente chaque année à l'occasion du jour de l'an, la *Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse* publiée par la maison Hachette, un des meilleurs sera celui que Mme Colomb a consacré à nous raconter *les étapes de Madeleine*. C'est plus spécialement un livre de jeune fille, mais tout le monde le lira avec intérêt. On ne pourrait résumer cette touchante histoire sans la gâter et vraiment ce serait dommage. Madeleine est une pauvre orpheline que la mort de son père a laissée sans fortune et sans

appui. Recueillie par sa bonne nourrice, l'enfant grandit et travaille, et, grâce aux leçons du studieux Loranz, le fils de sa nourrice, elle passe brillamment ses examens, et peut, en instruisant ses cousines les petites Richecaze, gagner sa vie sans être à charge à personne. Mais ce n'est que lorsqu'elle est recueillie par le bon capitaine Bauqueur, son tuteur, qu'elle a vraiment retrouvé une famille. Et sa nourrice ? Madeleine ne l'oublie pas : elle va se fixer près d'elle, avec le vieux soldat qui lui sert de père, et elle reconnaît bientôt les services que lui rendit autrefois Loranz, son premier maître, en lui offrant son cœur et sa main. Cette histoire est un petit chef-d'œuvre: la figure de Loeiz l'*innocent* est surtout dessinée d'une façon touchante. Tout est honnête et pur dans ce livre, que l'on ne saurait lire sans éprouver le désir de devenir meilleur.

2.— C'est bien une véritable *Maman* que nous dépeint M. Girardin, pour faire pendant sans doute à son *Grand-Père*, de l'année dernière; une maman qui aime ses enfants, qui aime son mari et qui, sans s'en douter, en accomplissant seulement tous ses devoirs, transforme toute une ville. Tombée dans une petite ville de province, où son mari a obtenu une perception en compensation des blessures qu'il a reçues dans la guerre d'Italie, elle met de la vie autour d'elle, elle rompt la glace qui séparait chaque famille par son amabilité, ses prévenances, son tact. C'est une vie bien simple, bien monotone si l'on veut, sans événements dramatiques ou extraordinaires, mais elle est racontée avec autant d'originalité que de bonhomie. C'est la vie de province prise sur le fait; une photographie des mieux réussies; aucun détail ne manque; les matériaux, nous voulons dire, les expressions sont du pays. Qui ne se reconnaîtra, ou s'il est trop modeste ne reconnaîtra son voisin et la voisine dans quelques coins du tableau ? et ce brave Pichon, type ressuscité du conducteur de diligences auquel les chemins de fer ont donné le coup de grâce, et le ménage de Jégon, parisiens incompris égarés en province, et tout le personnel de l'Hôtel de la poste, et ces honnêtes Pascaud, et la famille de Minias, avec ses grandes filles qui se résignent au célibat avec tant de bonne grâce, ou plutôt de bonne volonté, et le capitaine Maulevrier qui finit par faire une fin et surtout le ménage modèle des Gilbert, le régénérateur de la Silleraye ! — Tout cela est charmant de naturel et de vérité. Il en restera chez tous les lecteurs une très bonne impression. *Maman* fait certainement aimer ce qui est bien. Mais c'est un sentiment qui ne se dégage pas bien vif de toutes ces séduisantes descriptions, qui ne s'impose pas, et l'on se demande pourquoi, dans une vie qui est décrite par le menu, les églises, la religion occupent si peu de place. Le curé ne figure qu'à l'occasion d'un mariage.

3.— *Le Fils du Connétable*, c'est Jean de Bourbon, le fils de ce fameux

connétable de Bourbon, célèbre par sa trahison autant que par sa valeur militaire, et qui trouva son châtiment sur les remparts de Rome emportés d'assaut par ses bandes victorieuses. Vers 1555, le jeune prince arrivait à la cour de Delhi, où l'empereur Akber, frappé de ses bonnes manières et de son air intelligent, lui offrait du service dans son armée. Brave et vaillant comme tous ceux de sa race, Jean de Bourbon conquiert à la pointe de l'épée le grade de grand-maître de l'artillerie et le titre de *Mausoubbar*. Comblé d'honneurs et de richesses par l'empereur dont il avait été le sauveur et le plus ferme appui, il meurt à Agra, laissant deux fils. Mais ces destinées glorieuses ne sont que le dénouement de cette dramatique histoire : avant d'en arriver là, à quelles scènes terribles et palpitantes M. Louis Rousselet ne nous fait-il pas assister ? C'est le sac de Rome, la fuite de Jean de Bourbon en compagnie de son fidèle Ercole, son enlèvement par les pirates, sa captivité au Caire, son évasion avec le concours d'une vieille impératrice d'Ethiopie, captive et chrétienne comme lui, son expédition contre l'usurpateur du trône ethiopien, son mariage avec la pure et douce Magdalena, ses exploits dans les Indes, — tout cela raconté dans des pages quelquefois charmantes, toujours émouvantes et pleines d'intérêt.

4.— *Cadok* est le dernier rejeton des *Kerhaliguen*, et comme tout bon breton, il idolâtre sa mère. Longtemps il a habité *Pontmellac*, dans le vieil hôtel de la famille, avec son grand-père et sa tante, Mlle Angélique, car le pauvre enfant est orphelin. Les Kerhaliguen sont pauvres, et l'éducation de Cadok s'est ressentie de l'état de gêne auquel ils sont condamnés. Mais un jour, à la grande joie de Cadok, on abandonne la maison patrimoniale de Pontmellac, afin d'en tirer un peu d'argent en la donnant à loyer, et l'on s'en va habiter sur les bords de la mer une masure solitaire, dans une terre que la tante a gratifié du nom mal sonnant de Kerguignon. Là, Cadok commence à se sentir vivre : il pêche, il court sur la plage, brave la mer, se lie avec les vieux pêcheurs et les douaniers de la côte et prête même parfois la main aux contrebandiers. A la fin, le grand-père et la tante Angélique s'alarment de cette vie irrégulière et sans but, et, grâce à la générosité de M. Le Dreuil, ils envoient Cadok à Brest, où il apprendra à devenir un vaillant marin. La donnée de ce livre est bien simple : mais plusieurs figures sont dessinées avec beaucoup de relief, comme celles du contrebandier *Minuit*, de la vieille servante *Fine* et de la tante *Angélique* : il y a aussi des scènes émouvantes et fort bien racontées. Quant à l'esprit qui y règne, le nom de Mlle Zénaïde Fleuriot nous sert à lui seul de garant.

5. — Les scènes historiques dans *Lutin et Démon*, que Mme de Witt retrace se rapportent à Gaston Phébus, comte de Foix, à Charles-

Edouard Stuart et à la tentative qu'il fit pour recouvrer le trône de son père (*A la rescousse*), et à la campagne de Russie (*De glaçons en glaçons*). Les deux premières sont-elles historiques? Il y a peu de faits dans *Lutin et Démon*, et l'encadrement ne nous paraît pas donner une idée exacte et complète des personnages et du temps. Gaston Phébus se fait raconter les nouvelles par le sire de Coarasse, qui les tient d'un esprit; il s'inquiète de ce que fait sa femme, qui vit chez son frère, le roi de Navarre. Son fils va la voir après son mariage; il voit aussi le roi de Navarre, qui lui donne une poudre merveilleuse au moyen de laquelle il rétablira l'union dans sa famille. Mais cette poudre n'est qu'un poison : Gaston le découvre avant que son fils innocent en ait essayé l'efficacité. Le père condamne le malheureux à la prison, où il dépérit lentement jusqu'à ce qu'il lui donne la mort, soit par accident, soit volontairement. — *A la rescousse* est le récit de la campagne aventureuse et malheureuse de Charles-Edouard pour remonter sur le trône d'Ecosse. Il commence avec cinq ou six fidèles, et arrive à des succès étonnants que lui vaut la sympathie qu'il inspire. Un des plus dévoués est Ranald Macdonald, qui meurt au milieu d'une victoire en recommandant à sa fiancée, Flora Macdonald, de servir le prétendant à sa place. Et en effet Flora, quand elle eut pris le nom de Ranald, se dévoua au service des blessés, et c'est elle qui, par son dévouement, son courage et son intelligence permit à Charles-Edouard d'échapper à ses ennemis. — Dans *De glaçons en glaçons*, nous assistons à la campagne de Russie, en suivant une jeune femme qui a voulu suivre son mari, aide-de-camp du maréchal Ney. Tous ces récits sont intéressants, les deux derniers surtout. Mais il y a par ci par là quelques mots qui ne les rendent pas complètement inoffensifs, et nous sommes surpris de certains outrages faits à la grammaire : que sont ces acteurs qui « exclament » ou « soupirent » des phrases entières?

6. — Elle est bien simple la nouvelle, imitée d'Auerbach, à laquelle M. J. Gourdault a su très bien conserver sa forme naïve et charmante. *La Fille aux pieds nus* est une pauvre petite orpheline, dans la vie de laquelle il n'y a pas de bien dramatiques péripéties. Elle a un frère dont elle est l'ange gardien ; elle a été recueillie par une pauvre vieille femme, Marianne la Noire, qui se console, en la voyant près d'elle, de ne pas voir revenir un fils qu'elle attend. Hiver comme été, Marie marche sans souliers dans la boue, la poussière ou la neige, et dans le village on ne la nomme jamais que *Pieds-Nus*. Gardeuse d'oies, puis servante de ferme, elle reste toujours la même, simple, modeste, travailleuse et bonne, rêvant peu, jusqu'au jour où, dans la cohue d'une noce de village, elle rencontre un beau cavalier et s'éprend pour lui d'un amour naïf et pur, après quelques paroles échangées tout

en faisant quelques tours de valse. Le beau cavalier est un fils de fermiers fort à l'aise, qui justement songe à se marier : il est riche, mais Marie vaut une fortune, et Jean estime que l'on ne saurait payer trop cher un tel trésor. Il offre donc à Marie, avec un bien honnêtement gagné, son cœur et sa main, et la pauvre *Pieds-Nus* devient la plus heureuse et la plus aimée des femmes, puis des mères. Bien entendu, la première fille de Jean et de Marie s'appellera aussi *Pieds-Nus*. Douce, pure et charmante histoire.

Voici quatre nouveaux volumes de la *Bibliothèque des merveilles*.

1. — Le livre de M. Maxime Petit, intitulé *Les Sièges célèbres*, contient le récit de grands faits militaires de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. L'auteur a choisi ces épisodes de guerre un peu au hasard, depuis le siège de Troie et celui de Babylone, jusqu'au siège de Paris par les Allemands en 1871, en passant par Tyr, Carthage, Jérusalem, Constantinople, Saragosse, Sébastopol, et bien d'autres que nous n'énumérons pas. Le récit de M. Maxime Petit est animé et intéressant; mais dans un livre qui s'adresse à la jeunesse, il est fort inutile d'appeler Cyrus de son nom perse *Kurus ;* Astyage de son nom *Azi-Dahak*. Pourquoi ne pas appeler Carthage de son nom punique et Jérusalem de son nom hébreu? Il y a là un manque de logique sur lequel nous insistons, parce que certains auteurs voudraient introduire dans les livres courants cette méthode, qui est tout au plus de mise dans les livres d'érudition. L'ouvrage de M. Petit est illustré de la manière la plus fantaisiste ; c'est ainsi que nous voyons le cheval de Troie, la tour de Bélus et les jardins suspendus de Babylone, etc. Pour la période classique et le moyen âge, les illustrations sont plus scientifiques et empruntées à des livres spéciaux et techniques.

2. — L'habitude fait que les objets les plus répandus n'attirent point notre attention, bien que leur histoire doive nous intéresser au premier chef. Il en est ainsi pour *le Sel*, auquel *la Bibliothèque des Merveilles* vient de consacrer l'un de ses nouveaux volumes. L'auteur passe en revue, dans une première partie, les propriétés physiques et chimiques du sel, et ses usages domestiques, agricoles ou industriels. Dans la seconde partie, intitulée *le Sel en France*, il décrit l'évaporation dans les salines du Midi, les travaux des paludiers de l'Ouest, ou l'exploitation des salines de l'Est, en consacrant un chapitre à la gabelle, d'odieuse mémoire. Enfin, dans la dernière partie, qui devrait s'appeler *le Sel dans le monde*. il promène son lecteur du Portugal à Wieliczka et à Strassfurt, de la mer Morte au lac d'Utah, en passant par le Sahara et le Soudan. S'il n'y a point dans ce volume des merveilles qui plaisent à l'imagination, il y a, ce qui vaut mieux, des renseignements utiles qui profitent à l'instruction.

3. — Parmi les nouveaux venus de cette même *Bibliothèque*, il en

est un qui mérite une mention toute spéciale. *Les Moteurs anciens et modernes*, de M. de Graffigny, sont à coup sûr l'un des ouvrages les plus recommandables de cette collection, aussi bien pour le texte, qui est toujours clair, que pour les illustrations, qui sont nouvelles et bien choisies. L'histoire des moteurs est en quelque sorte l'histoire même du travail, à mesure que l'homme s'est ingénié à faire un utile emploi des forces que la nature met à sa disposition. La multiplicité des solutions semble infinie : moteurs animés, moteurs utilisant le vent, l'eau, la pesanteur, l'air, le gaz ; moteurs à vapeur ou moteurs électriques. Il y a loin de la roue où trottine le petit chien du eloutier des Ardennes, aux machines à grande puissance fondées sur la liquéfaction de l'ammoniaque ou de l'acide carbonique. Mais ce long voyage, M. de Graffigny a su le faire paraître court et attrayant.

4. — Sous ce titre, l'*Écorce terrestre*, Mme Stanislas Meunier nous donne cette année un livre de vulgarisation familière. On y retrouve les mêmes qualités que dans les nombreux ouvrages signés du même nom : un style facile et tout pittoresque. Si le journaliste s'y devine encore, à quelques assertions hasardées, il n'a point usurpé toute la place, et mainte page offre, sur les faits généraux de l'histoire de la terre, des notions claires et précises, comme il les faut pour les jeunes esprits et les gens du monde.

Nous avons sous les yeux quatre volumes de la *Bibliothèque Rose*.

1. — *Les Petits Montagnards* nous offrent l'histoire de trois jeunes enfants de caractères fort différents : Rosine est bonne, mais taquine; Pierre brave et courageux ; Jean, au contraire, est timide et poltron au point que le moindre danger l'épouvante. Le contraste de ces caractères ressort d'une façon intéressante et instructive des épisodes d'un récit à la fois touchant et plein d'attrait.

2. — C'était une excellente famille que celle de Pierre Roux. Tout le monde l'estimait dans le pays, et on avait surnommé sa maison la *Maison du bon Dieu*. Jamais aucun malheureux ne frappait en vain à cette porte. La femme de Pierre, Geneviève, aimait profondément les pauvres et les délaissés ; elle mettait son bonheur à les soulager; au besoin elle les recueillait chez elle et les regardait comme ses propres enfants. C'est ainsi qu'aux deux enfants du logis viennent s'ajouter trois enfants d'adoption, pauvres abandonnés qu'elle avait recueillis. Cette histoire se déroule d'une façon charmante dans l'agréable récit de Mlle Carpentier.

3. — Mme Decosne, la *Grand'Mère* dont nous parle Mlle Julie Gouraud, a une fille mariée au baron d'Hyver, successivement ambassadeur dans diverses cours de l'Europe. Quatre enfants sont le fruit de cette union. Nommé ambassadeur à Pétersbourg, M. d'Hyver veut que sa femme l'accompagne seule en Russie : les enfants sont confiés

à la garde de grand'mère, qui est trop heureuse de s'en charger. Tous rivalisent de tendresse, et s'efforcent, par leur obéissance et leurs prévenances d'adoucir le chagrin que Mme Decosne ressent de se voir séparée de sa fille. Tels ils se montrent après le retour en France de leurs parents, et. en grandissant, ils arrivent, par leur bonne conduite et leur assiduité au travail, à occuper une position honorable.

4. — Dans *les Frères de lait,* Mme de Stolz met en présence les deux types les plus caractéristiques : d'un égoïsme sans mesure et d'un entier dévouement. Xavier et Hubert sont nés le même jour. Xavier porte un grand nom ; venu au monde par une sorte de miracle, il veut que tout plie sous ses volontés. Sa mère, délicate et maladive, a la faiblesse de céder à tous ses caprices. L'enfant s'aperçoit de cette faiblesse maternelle ; il l'exploite indignement et il devient intraitable. Ses parents se décident enfin à l'enrôler comme mousse. Hubert, au contraire, est né de parents pauvres. Dès le berceau, il a perdu son père, et sa mère trouve dans la douceur de son enfant un adoucissement à ses chagrins. Xavier a été confié à la mère d'Hubert et est devenu le frère de lait de celui-ci. Ils sont loin de se ressembler : quand Xavier commet une faute, Hubert la lui fait doucement remarquer, et met tout en œuvre pour la faire réparer. Quand il est éloigné de la maison paternelle, c'est encore Hubert qui s'interpose auprès de son père, et qui obtient enfin qu'il revienne au foyer.

VISENOT.

THÉOLOGIE

Les hymnes du bréviaire romain. *Etudes critiques, littéraires et mystiques,* par l'abbé S.-G. PIMONT, premier vicaire de Notre-Dame de Plaisance (Paris). Tome I : *Hymnes dominicales et fériales du Psautier.* Tome II : *Hymnes du temps (Avent, Noël, Epiphanie).* Paris, Poussielgue, 1881, 2 vol. grand in-8 de CXV-300 et XLI-98 pages. — Prix : 7 fr. 50 et 4 fr.

Les hymnes du bréviaire romain sont une des plus belles œuvres qu'ait produites le génie chrétien. Cependant, depuis près de quatre siècles, la Renaissance classique nous a rendus presque incapables de goûter ces merveilleuses poésies. Nous ne comprenons guère la poésie latine que sous la forme qu'elle a revêtue chez les poètes païens ; et les lois de la métrique chrétienne ne nous sont plus connues. C'est seulement en notre temps, qu'à la suite de M. Gaston Paris et de quelques illustres savants de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, on a découvert qu'à côté de la poésie classique, dont l'origine est entièrement grecque, il a toujours existé chez les peuples latins une poésie populaire, aux lois plus simples. Elle substituait l'accent tonique à la quantité et souvent terminait le vers par l'assonance ou la rime. L'Église s'adressant au peuple adopta de préférence cette

forme plus facilement goûtée de tous : c'est dans ce rythme que furent écrites la plupart des hymnes du bréviaire. En outre, l'Église devant exprimer des idées nouvelles, dut former des mots nouveaux, une nouvelle langue dont elle emprunta les tournures et les images surtout à la sainte Écriture, c'est-à-dire au génie hébreu.

L'ouvrage dont nous rendons compte commence par une étude magistrale, dans laquelle l'auteur développe les principes que nous venons d'exposer et appuie sa thèse d'un grand nombre de preuves. Il juge sévèrement la réforme d'Urbain VIII. Au milieu du dix-septième siècle (1631), ce grand pape fit corriger les hymnes du bréviaire romain. Trois jésuites furent chargés de ce travail ; ils s'efforcèrent de ramener nos hymnes aux règles de la prosodie classique. M. l'abbé Pimont ne voit dans cette réforme qu'une concession aux préjugés littéraires de l'époque ; il estime que souvent les correcteurs dénaturèrent ce qu'ils prétendaient perfectionner, car ils ignoraient les règles de la métrique chrétienne et surtout la règle fondamentale de l'accent tonique.

L'auteur entreprend alors les monographies de chacune des hymnes : il a déjà publié les hymnes fériales et dominicales du psautier, celles de l'Avent, de Noël et de l'Épiphanie. Ce n'est sans doute que la moindre partie du bréviaire : mais on peut dire cependant que le travail de M. Pimont est presque achevé : ayant amassé de si riches matériaux, il n'a plus qu'un facile labeur pour les mettre en œuvre et terminer son édifice, que nous souhaitons voir couronner au plus tôt. En chacune des monographies, l'auteur suit une marche uniforme ; il donne d'abord le texte actuel de l'hymne, en signalant, avec le plus grand soin, les changements introduits par la réforme d'Urbain VIII. Il indique les plus anciens manuscrits où l'hymne se rencontre ; et certes il n'a épargné ni son temps ni sa peine pour présenter une nomenclature complète et fournir une étude puisée aux sources, non une œuvre de seconde main. La *synopsis* (c'est le terme choisi par M. Pimont) expose ensuite, d'une manière assez étendue, l'enchaînement des pensées qui composent l'hymne ; *la critique* est une discussion sommaire des questions d'authenticité, d'origine, de texte et de style. Dans le *commentaire,* l'auteur prend chaque strophe et même chacun des vers, il en développe les divers sens, en signale les enseignements dogmatiques ou moraux, en fait remarquer les beautés.

Le livre de M. Pimont a reçu les plus hauts et les plus flatteurs encouragements : c'est, en effet, l'une des meilleures œuvres qui aient été publiées en notre temps sur la liturgie. On y trouve la sûreté de la doctrine, la profondeur de l'érudition et les délicatesses de la piété chrétienne. Ce livre est en même temps un noble exemple de ce que peut accomplir, au milieu des labeurs du ministère paroissial;

l'amour de la science sacrée. L'impression est digne des presses de M. Mame. Nous ne ferons que deux réserves à nos éloges. M. Pimont critique avec une telle persévérance l'œuvre des Jésuites correcteurs, qu'il semble y mettre un parti-pris. Fût-on disposé à admettre que la réforme des hymnes a été un malheur, la plupart des corrections paraissent du moins bien innocentes. Peut-être aussi, dans son commentaire, l'auteur n'a point évité la monotonie de l'admiration. Qu'il admire, c'est son devoir, mais il aurait pu varier davantage l'expression de sa louange. E. Poussset.

Conférences de Saint-Joseph de Marseille : la Foi, l'Église, la Papauté, par le R. P. Vincent de Pascal, des Frères prêcheurs. Carêmes de 1877, 1878, 1879. Nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, Bloud et Barral, 1880, in-8 de xiii-560 p. — Prix : 4 fr. 50.

Les conférences sur la Foi par lesquelles s'ouvre le volume que j'annonce, avaient déjà été publiées, et le *Polybiblion* en a déjà entretenu ses lecteurs (juin 1878). Par la doctrine, par la chaleur qui les anime, les conférences sur l'Église et sur la Papauté ne sont pas indignes de leurs devancières. Chacune d'elle est une thèse apologétique ou théologique d'où ni la solidité ni la lumière ne sont absentes. L'auteur a lu les modernes, et je me garde bien de l'en blâmer, mais saint Thomas est son maître préféré ; c'est à la *Somme* surtout qu'il demande des secours et des remèdes appropriés aux besoins de notre âge. Que de questions contemporaines, — par exemple, celle de la tolérance civile de l'erreur, — trouvent dans telle brève formule de saint Thomas une solution qui, sans coûter rien à l'intégrité des principes, fait aux exigences des temps et des lieux la part nécessaire !

Mes critiques ne viseront pas le fond même de ces conférences ; il est ferme et consistant. Mais le style n'offre-t-il point parfois des négligences, parfois aussi des incohérences ou des recherches qu'un goût sévère n'avouerait pas ? *Une âme... qui sacre les moyens extérieurs dont elle a besoin*, me plaît peu ; en cherchant, l'auteur eût pu donner à sa pensée une expression moins tourmentée et plus nette ; — *la pente descendante des décadences* ressemble assez à une tautologie. Sur les questions de faits, l'auteur n'est pas toujours exact, il est aussi un peu tranchant. « Cette maxime, *l'Eglise libre dans l'État libre*, » n'est pas « tombée de lèvres éloquentes en une heure de fièvre « oratoire ; » c'est dans une lettre de M. de Montalembert à M. de Cavour, publiée vers la fin de l'année 1860, que je la trouve pour la première fois. « Parler aujourd'hui de la chute de Libère, ce n'est pas seulement une erreur, c'est une indignité, » s'écrie le P. de Pascal ; n'y a-t-il pas dans ce langage quelque emportement ? Mgr Héfélé est plus vrai, — et plus modéré aussi, — lorsqu'après avoir cité une phrase célèbre de saint Jérôme, il écrit : « Le langage de saint

Jérôme ne nous oblige pas à accuser Libère d'une faute plus grave que celle qu'il a commise, par exemple à l'accuser d'avoir signé la seconde formule de Sirmium ; mais d'un autre côté, nous ne saurions admettre avec Stilting et Palma, que cette phrase de saint Jérôme est dénuée de toute valeur historique. » J'avoue que, dans ce passage de l'évêque de Rottenbourg, je ne découvre aucune indignité.

Enfin, l'auteur a sur Bossuet un mot dur et excessif. N'égalons pas Bossuet à Athanase et à Hilaire, à la bonne heure ; déplorons que chez lui l'enthousiasme monarchique ait approché parfois de l'idolâtrie, et que des préjugés d'école aient voilé à ses yeux la vraie doctrine sur un point essentiel ; mais ne portons pas contre lui, dans la chaire, des accusations mal étayées sur les notes, sur les *racontars* de la police de Colbert. En plus d'un endroit, le livre du P. de Pascal nous prouve que, pour convaincre et charmer les âmes, la vérité se passe aisément de ces fâcheux moyens. A. Largent.

SCIENCES ET ARTS

L'homme et les sociétés, *leurs origines et leur histoire*, par le Dr Gustave Le Bon. 2e partie : *Les Sociétés*. Paris, J. Rothschild, 1881, gr. in-8 de 532 p. — Prix : 7 fr.

Bien que nous ne puissions être d'accord avec l'auteur ni sur les principes desquels il part, ni sur les conclusions auxquelles il arrive, nous nous plaisons à reconnaître que, dans le cours de son travail, il a écrit plus d'une page pleine des observations les plus justes et des vérités les plus utiles. Ce volume, consacré aux sociétés, nous semble en tout cas bien supérieur au premier qui avait pour objet l'homme lui-même, et dans lequel la part personnelle de l'auteur s'accusait moins nettement (Voir *Polyb.*, tome XII, p. 241).

Cela dit, exposons le plan de l'ouvrage et voyons comment il a été rempli.

Le livre Ier se propose de démontrer *l'existence et les limites de la science sociale*. Quatre hypothèses, dit M. Le Bon, ont servi à expliquer la marche des sociétés : Dieu et la Providence, le hasard, la volonté de l'homme, enfin le jeu de lois nécessaires. La première hypothèse est écartée comme « fille des temps où Jupiter lançait la foudre, où Phœbus guidait le soleil, où Cérès faisait mûrir la moisson » ; la seconde de même, parce que l'auteur dans la première partie de son travail a constaté que la nécessité est partout, le hasard, nulle part. La troisième est passée sous silence, et la dernière conception, adoptée déjà pour ce qui concerne l'homme, va être appliquée dans ce volume à ce qui regarde les sociétés. On se propose donc de montrer « que les sociétés, aussi bien que l'homme, obéissent dans leur

évolution à des lois rigoureuses, et que les événements humains forment une trame de nécessités dont chaque anneau est aussi étroitement lié à ceux qui le précèdent qu'à ceux qui le suivent. » Pour prouver dès l'abord l'existence de ces lois immuables, M. Le Bon cite divers résultats statistiques énoncés par le savant mathématicien Quételet, tels que la proportion des sexes, des mariages, des suicides, et surtout la constance remarquable du nombre annuel des crimes. Bien que ceci ne soit donné que comme exemple, n'est-ce pas risquer de rapetisser étrangement la science sociale que de l'enfermer ainsi dans les limites de la statistique? Quoi qu'il en soit, après avoir remarqué que la science est nécessairement bornée, puisque la statistique nous donne seulement la probabilité du phénomène et nous permet d'en atteindre la loi sans nous en révéler la cause, l'auteur insiste néanmoins avec raison sur les dangers que présente encore l'ignorance des lois sociales. Puis il examine les méthodes de la science et s'efforce de décomposer les phénomènes sociaux en leurs éléments pour les étudier comme un phénomène physique quelconque. Dans le livre II, conformément à cette méthode, il passe en revue *les facteurs de l'évolution sociale*, c'est-à-dire, en partant des premiers hommes et des sociétés humaines primitives, l'influence des milieux, de l'intelligence et des sentiments, du langage, du commerce et des arts, de la lutte pour l'existence et des institutions militaires, de l'agriculture, de la stabilité, des grands hommes, de la race, du passé et de l'hérédité, des illusions et des croyances (l'idéal et la religion), des institutions politiques et de l'éducation. Le livre III offre le tableau du *développement des sociétés :* le langage et l'écriture, leur origine et leurs transformations ; la famille, avec sa dissociation progressive, et dont le type originel est cherché parmi les populations les plus dégradées où la facilité des mœurs ne permet d'établir que la parenté maternelle ; la propriété, avec ses formes primitives et l'avenir menaçant que lui préparent les sociétés par actions ; les religions, dont l'auteur annonce le renouvellement rendu indispensable par la disparition de l'idée de Dieu, l'évanouissement des croyances et la persistance du sentiment religieux ; la morale, dont la puissance est bien faible, tant qu'elle ne fait pas partie de l'héritage apporté en naissant, et dont la décadence entraîne l'abaissement de la race ; le droit, dont l'auteur cherche les origines dans les conditions d'existence de chaque peuple et non dans les principes absolus des légistes romains ; enfin l'industrie et l'économie sociale, depuis les âges primitifs, l'esclavage, le servage et les corporations, jusqu'aux associations modernes et aux luttes du capital avec le travail.

Ceux qui nous ont suivi dans cet exposé succinct et aride, s'étonnent sans aucun doute de ce que nous avons dit au début. Ils se demandent

d'où peut venir notre indulgence pour une œuvre qui semble détruire et la liberté humaine et la responsabilité morale. C'est que dans ce livre, rempli d'observations et de citations, nombre de faits bien étudiés sont précieux à recueillir, indépendamment des théories qu'on en peut vouloir induire. Ainsi à propos de l'ignorance des lois sociales, M. Le Bon raconte avec autant de justesse que d'humour, comment naguère un professeur de droit de la Faculté de Paris fut chargé d'aller enseigner et appliquer aux Japonais les futures institutions qui devaient les régir. « Vouloir, dit-il, imposer le code Napoléon à un peuple en plein moyen âge, est une tentative analogue à celle par laquelle on voudrait obliger un poisson à respirer dans l'air, sous prétexte que tous les animaux supérieurs respirent de cette façon et que cela est très avantageux pour eux. » Aussi n'est-il point étonné de l'inanité de l'œuvre entreprise. Plus loin il combat vigoureusement les théories de Rousseau sur la perfection originelle et l'homme de la nature. Ailleurs il revient fréquemment sur cette vérité que les institutions d'un peuple sont la résultante de son passé et que les constitutions ne s'improvisent ni ne s'importent ; avec Macaulay il oppose le sort éphémère de tant de constitutions spéculatives au développement lent et pratique de la constitution anglaise. Ce n'est pas sans raison qu'il insiste sur le principe de l'hérédité : « elle crée la forme du corps, le caractère, la morale et les croyances, et il est impossible de rien comprendre au présent sans se reporter au passé qui l'a engendré... Toutes les générations qui dorment dans la poussière vivent aujourd'hui en nous. Parmi les influences diverses qui mènent l'homme, la plus puissante encore est celle des morts. » Pensée aristocratique au vrai sens du mot, morale au premier chef, car elle impose à chacun de nous la responsabilité de ce que seront les générations suivantes ; pensée consolante en même temps, car elle nous rattache plus étroitement à des aïeux respectés et elle nous associe à l'avenir de nos descendants. Citons encore l'importance reconnue de la loi morale dont l'abandon entraîne la décadence inévitable de la race ; la critique de notre éducation classique et de notre enseignement supérieur qui engourdit le ressort de la volonté et détruit l'initiative de l'esprit ; les dangers des fausses théories communistes et les illusions de l'association qui nous ramèneraient à des formes arriérées ; les menaces des socialistes qui rêvent follement de refaire en un jour par la violence une société nouvelle, etc... Il y a peu de chapitres où l'on ne puisse ainsi relever plus d'un fait instructif.

En résumé, on le voit, l'œuvre de M. le Dr Le Bon est de celles dont il ne faut conseiller l'étude qu'à ceux-là dont le jugement est assez sûr pour qu'ils sachent toujours, dans la moisson qu'on leur offre, discerner avec sagacité l'ivraie du bon grain. A. Delaire.

Kapital und Arbeit, und die Reorganisation der Gesellschaft. *Vortræge* (*Capital, travail et réorganisation de la société.*) *Conférences,* von Franz Hitze. Paderborn, Bonifacius Druckerei, 1881, in-8 de viii-594 p.

Le livre de M. Hitze paraît à son heure. Les vastes projets de réforme sociale du prince chancelier de Bismarck, ont ramené l'attention sur les questions importantes et passionnément controversées qu'aborde l'auteur. L'Allemagne entière les discute en ce moment, et l'on peut prévoir qu'elles joueront un rôle considérable dans la prochaine crise parlementaire qui menace l'empire allemand.

L'ouvrage que nous signalons aux lecteurs du *Polybiblion* mérite un examen d'autant plus sérieux que l'auteur, déjà connu par de solides études sur la question sociale (*La question sociale et les efforts pour la résoudre*, 1877 ; — *Quintessence de la question sociale*, 1880), est secrétaire de l'*Arbeiterwohl* (Association d'industriels catholiques et d'amis des ouvriers, fondée en 1880), et membre influent du parti catholique-socialiste ; c'est en quelque sorte le manifeste scientifique et l'exposé le plus complet des doctrines et des aspirations de ce parti. Plus d'une idée nous semble contestable, dangereuse même dans le plan de réorganisation sociale de M. Hitze, et à vrai dire, ce titre seul est déjà de nature à éveiller dans l'esprit quelque défiance. Les réorganisateurs de la société côtoient toujours d'assez près l'utopie. Je m'empresse toutefois, d'ajouter que l'auteur échappe à ce reproche ; alors même qu'on ne partage pas entièrement ses opinions, il faut rendre hommage au talent d'exposition, à la clarté de la critique et à la solidité de l'érudition qui caractérisent son œuvre.

Après avoir passé au crible d'une discussion pénétrante et judicieuse la célèbre théorie de Marx et montré que le travail mesuré par sa durée n'est pas l'unique source de la valeur, Hitze examine les principes de l'école de Manchester qui président aujourd'hui aux relations du capital et du travail. La loi de l'offre et de la demande, réglée par la concurrence, lui apparaît comme la caractéristique du monde économique moderne. Sous l'empire de cette loi, le capital se concentre de plus en plus en quelques mains, les classes moyennes disparaissent et un abîme se creuse entre le capitaliste et le travailleur. D'autre part, l'anarchie de la production, que rien n'arrête dans ses folles spéculations, engendre des crises périodiques. Cette situation, conclut-il, est intolérable ; la concurrence ne suffit pas comme principe régularisateur de la société. Il faut une nouvelle organisation du capital et du travail.

Cette organisation, quelle sera-t-elle ? A cette question les économistes orthodoxes répondent : « Laissez faire, laissez passer. La liberté guérit les blessures qu'elle fait. » Le socialiste démocrate, au

contraire, prétend qu'il faut faire entrer les instruments du travail dans le domaine collectif. L'État doit tout produire et tout répartir. Ni l'un ni l'autre de ces systèmes ne paraît admissible à M. Hitze. Pour lui, il ne voit le salut de la société que dans le rétablissement de la corporation obligatoire. Il faut lire, dans l'ouvrage même, le chapitre éloquent et énergique que l'auteur consacre à cette thèse. Le reproche de socialisme le touche peu. Sans l'intervention de l'État, sans le secours de sa main *omniprésente*, les tentatives de réorganisation des corps de métiers échoueront misérablement. Le temps n'est plus où la communauté de sentiments religieux, le respect de l'autorité et la solidarité des intérêts facilitaient l'organisation naturelle et comme instinctive des corporations. L'Etat doit imposer la constitution des corps de métiers ; l'initiative privée ne suffit plus, à notre époque, pour atteindre ce résultat.

Le système corporatif doit s'étendre à l'industrie et à l'agriculture. C'est le seul moyen d'arracher l'artisan au despotisme du capital, de prévenir l'émiettement de la propriété foncière et de reconstituer ces classes moyennes fortes et saines qui font la prospérité d'une nation. Il est temps aussi de mettre un terme aux excès de la production, et de la proportionner aux besoins sociaux par une réglementation autoritaire. Comment ? L'auteur néglige de nous le dire. Tant qu'il se tient sur le terrain de la critique, son argumentation est puissante ; elle fléchit quand il aborde les réformes pratiques. Il ne suffit pas de nous faire une peinture assombrie des maux trop réels dont souffre la société et de nous indiquer un idéal de paix et de félicité ; il faut nous signaler nettement les moyens d'atteindre cet idéal et de résoudre les difficultés qui barrent le chemin. Par quoi remplacerez-vous, par exemple, le principe de la liberté économique ? Dans quelle mesure la réglementation universelle que vous préconisez est-elle possible ? Comment concilier le monopole des corporations avec la concurrence étrangère dont vous ne pouvez faire abstraction, les transformations incessantes de l'industrie et les fluctuations inévitables dans le nombre des ouvriers employés ? Ce sont là des problèmes d'une extrême gravité et qui sont encore loin d'être résolus. Ces réserves faites, nous nous plaisons à reconnaître que plusieurs des idées secondaires de M. Hitze sont d'une justesse irréprochable ; telles, ses vues intéressantes sur les avantages moraux et matériels de la petite industrie, — sur les dangers du système successoral et hypothécaire actuel pour le morcellement de la propriété, — sur la nécessité de la représentation des intérêts au sein du parlement, — sur diverses institutions de prévoyance destinées à améliorer la condition des classes ouvrières, etc., etc.

Ajoutons que des appendices importants complètent la plupart des

seize conférences dont se compose l'ouvrage ; le lecteur y trouvera de nombreux et intéressants documents, empruntés à l'histoire et à la statistique. Nous lui signalons spécialement l'étude si nourrie de faits sur les crises contemporaines, et les tableaux dressés à la suite du chapitre IV pour montrer la puissance croissante du capital.

CH. DEJACE.

Le Monde physique, *Notions élémentaires de physique terrestre et céleste*, par AMÉDÉE GUILLEMIN, tome II. Paris, Hachette, 1880-1881, 3 volumes in-8 jésus, illustrés de plus de 1,000 gravures insérées dans le texte et de planches en couleur tirées à part (ouvrage publié par livraisons hebdomadaires qui seront au nombre d'environ 150).

M. Amédée Guillemin est connu depuis longtemps comme un de nos meilleurs écrivains scientifiques. Nous avons donc à peine besoin de dire qu'on trouvera dans l'ouvrage que nous annonçons une science exacte, étendue, bien au courant des travaux les plus récents, exposée en un style clair et élégant, sous une forme intéressante et élevée. La maison Hachette a voulu qu'il l'emportât, si c'était possible, sur ses précédentes publications du même genre ; c'est tout dire, en ce qui concerne l'exécution matérielle. Bornons-nous donc à faire connaître en quelques mots quel en est exactement le sujet, point sur lequel le titre peut laisser un certain doute.

Au fond, c'est un traité de physique comprenant à la fois les *phénomènes*, c'est-à-dire la partie purement scientifique, et les *applications*. L'auteur avait déjà fait de ces questions le sujet de deux ouvrages distincts, *les Phénomènes et les Applications de la Physique ;* il les a refondus en un seul ; avec des additions importantes, en traitant toutefois séparément pour chaque ordre de questions la théorie et les applications.

Le premier volume contient la pesanteur, la gravitation universelle, le son ; le deuxième, la lumière et la chaleur ; le troisième contiendra le magnétisme et l'électricité.

Bien que ces phénomènes ne puissent être étudiés en détail et expérimentalement qu'en tant qu'ils se produisent sur notre globe, ils n'en existent pas moins, et avec les mêmes lois, dans les parties les plus éloignées de l'Univers, où les progrès de la science nous ont permis quelquefois de les constater avec une précision inespérée. M. Guillemin a donc pu, sans sortir de son sujet, faire quelques excursions intéressantes dans les espaces célestes auxquels il a précédemment consacré un ouvrage spécial.

L'auteur, il faut le regretter, n'est pas de ceux que le spectacle sublime de la nature jette à genoux devant son créateur. Il a même le tort de placer en tête de son livre une épigraphe empruntée à

Schelling qui, nous représentant la nature comme une force primitive, éternelle, créatrice, nous reporte, en fait de philosophie, à quelques deux mille ans en arrière ; c'est là ce qu'on appelle aujourd'hui le progrès. Mais à part cet emprunt malencontreux à l'Allemagne, nous devons reconnaître qu'il est généralement prudent. C'est à peine si un lecteur attentif trouvera de çà et de là quelques membres de phrase où l'on sent une tendance peu sympathique à nos croyances. En général l'auteur se borne à ignorer Dieu. C'est déjà trop, mais il faut ajouter que c'est malheureusement fréquent aujourd'hui dans les ouvrages de vulgarisation scientifique. E. V.

Histoire de la Céramique, *poteries, faïences et porcelaines, chez tous les peuples, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, par Edouard Garnier. Tours, Mame, 1882, gr. in-8 de XII-576 pages. — Prix : 7 fr.

Le livre de M. Édouard Garnier, brillamment illustré et fait avec soin, est un ouvrage de luxe qui s'adresse particulièrement aux collectionneurs. Mais on peut dire qu'il sera pour eux un manuel indispensable s'ils veulent classer leurs collections avec goût et érudition, et ne pas s'en faire un jeu ou une manie qui n'envisage que le côté décoratif des objets. M. Garnier a voulu dégager les grandes lois du développement historique de la céramique, en se débarrassant des petits faits et des détails ; il y a réussi et c'est en cela que son livre est plus à la portée des amateurs que la plupart des ouvrages du même genre. L'art du potier en Égypte, en Assyrie, en Chaldée, en Phénicie, à Cypre, est exposé succinctement avec des types empruntés aux meilleurs recueils archéologiques. Plus de développements sont consacrés aux poteries mates et lustrées de la Grèce, et l'auteur définit même les différents noms donnés aux vases d'après leur forme, dans l'antiquité ; il a mis à contribution les découvertes de M. Schliemann, et, pour les statuettes, l'admirable collection de M. Camille Lécuyer. Malheureusement, ces gracieuses figurines de Tanagra, reproduites en réduction, perdent ainsi beaucoup de leur caractère artistique. Nous ne parlerons de la partie consacrée aux terres cuites italiotes et étrusques que pour signaler la gravure du type des urnes funéraires en forme de maisonnettes au toit pointu, trouvées près d'Albano, et surtout du superbe sarcophage étrusque du Louvre, déjà publié par M. de Longpérier dans le *Musée Napoléon III*. Rome et la Gaule sont ensuite successivement passées en revue ; puis, viennent les poteries émaillées de la Perse, de Rhodes, les faïences hispano-mauresques et siculo-arabes, et nous atteignons ainsi la renaissance et l'époque moderne : parties que M. Garnier a beaucoup plus développées que les précédentes, et qui, d'ailleurs, seront plus appréciées de la grande majorité des ama-

teurs. Après un aperçu sur Luca della Robbia et son école, l'auteur nous fait connaître les majoliques italiennes des quinzième et seizième siècles, les fabriques des Marches, de la Toscane, du duché d'Urbin, des États Pontificaux, et il met en relief les traits saillants et caractéristiques de chacune de ces écoles. Les grès-cérames de la France et de l'étranger aux dix-septième et dix-huitième siècles sont envisagés avec compétence. L'histoire des fabriques de Nevers, de Rouen et des écoles qui en dérivent, de Moustiers, de Strasbourg, etc., est illustrée par de nombreux spécimens choisis dans les collections célèbres, et nous trouvons en fac-similés les signatures et les marques de fabrique ; il en est de même pour les faïences de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Angleterre. Les porcelaines forment, comme de raison, un chapitre à part, et plus d'un amateur collectionne celles de Chine et du Japon sans se douter des procédés de fabrication, de la provenance et du degré d'ancienneté de ces objets d'art. M. Garnier a donc eu raison d'introduire ces renseignements dans son livre ; pour être complet, il a ajouté quelques pages sur les poteries américaines, indiennes et africaines, chapitre moins utile. Pour terminer par une critique, ajoutons que l'auteur paraît ignorer qu'à l'époque gallo-romaine il existait à Lezoux, en Auvergne, une immense fabrique de poteries, dont les débris se voient encore aujourd'hui, et qui alimentait la plus grande partie de la Gaule.

ERN. B.

Les Précurseurs de la Renaissance, par M. EUGÈNE MUNTZ. Paris, Librairie de l'*Art*, 1882, in-4, fig. — Prix : 20 fr.

M. Eugène Muntz donne le bon exemple. Chargé par la direction du journal *l'Art* de présider à la publication d'une série d'ouvrages sur les beaux-arts, il met au jour le beau volume que nous annonçons. Connaissant à fond toute l'Italie, ayant vécu dans les bibliothèques et dans les musées, ayant lu tout ce qui a été écrit sur l'art, sur l'histoire et sur la littérature de ce pays, il était mieux préparé que qui que ce soit à nous indiquer les sources où puisèrent les artistes de la Renaissance. Faisant luire à nos yeux les immenses services que rendirent aux arts des hommes tels que les Médicis, les Strozzi, les Rucellai et tant d'autres, en recueillant partout les objets que l'antiquité avait produits, il réhabilite la race des amateurs, qui ont le droit d'être fiers d'avoir eu de tels ancêtres. En nous rappelant les œuvres des sculpteurs, des architectes ou des peintres italiens antérieurs au quinzième siècle, et en signalant l'influence que l'antiquité a eue sur leur talent, il fait acte d'historien sagace, et nous fait toucher du doigt aux sources immortelles du beau, que les artistes, pendant le moyen âge, avaient momentanément négligées. Lorsque

l'on a lu les pages substantielles relatives aux *Précurseurs de la Renaissance*, on comprend mieux l'épanouissement de l'art italien au temps de Raphaël, de Michel-Ange et de Léonard de Vinci, et les devanciers de ces maîtres incomparables qui se nomment Giotto, Donatello et Ghiberti, joignent au mérite d'être de grands artistes celui non moins enviable d'avoir contribué pour une large part au juste et légitime succès de leurs successeurs immédiats. G. D.

BELLES-LETTRES

Macbeth, annoté par M. James Darmesteter, docteur ès lettres, directeur-adjoint à l'École des hautes études. Paris, Delagrave, 1881, in-12 de XCIV-172 p. — Prix : 2 fr.

Ce livre est destiné aux classes. Il se compose d'une introduction du texte anglais annoté, et d'un appendice.

L'introduction n'est pas une simple préface, c'est une étude très remarquable sur Shakespeare et sur la tragédie de Macbeth, la plus classique de ses œuvres. Après avoir dit quelques mots du théâtre anglais avant Shakespeare et marqué les quelques faits connus de sa vie, M. Darmesteter, persuadé avec raison que l'intérêt vrai d'une histoire du grand poète doit être cherché dans le développement et les progrès de son génie, s'impose la tâche délicate et difficile de faire cette histoire. Pour cela, la condition essentielle est de connaître l'ordre dans lequel ses œuvres se sont succédé; et, comme les dates précises et les faits certains manquent presque totalement pour établir cet ordre de succession, l'auteur s'efforce de le retrouver en examinant la forme employée par Shakespeare dans ses vers. Il semblerait qu'il a choisi là une source d'informations bien pauvre. Et cependant, grâce à une analyse minutieuse et patiente, à laquelle il a soumis de petits détails en apparence insignifiants, tels que l'enjambement et les terminaisons légères, il est arrivé à marquer, avec une exactitude presque mathématique, trois grandes époques qui partagent la vie dramatique de Shakespeare. Cette division, fondée sur l'étude de la forme extérieure, est en parfaite harmonie avec le sujet des pièces. Leur suite chronologique se déduit du caractère général qui les distingue et qui peut s'énoncer en ces trois mots : enthousiasme, désenchantement, sérénité.

Macbeth appartient, pour le fond comme pour la forme, à la seconde époque. Ici l'auteur donne un rapide aperçu de la pièce, en indique les sources, la date et les diverses fortunes, puis il ajoute quelques remarques sur le texte et sur le rythme. Toutes ces choses sont intéressantes à des degrés différents; mais ce qui peut avoir pour les élèves une utilité réelle, ce sont les paragraphes qui parlent des sources et

du rythme. De l'étude des sources où a puisé le poète pour cette pièce comme pour les autres, résulte ce fait remarquable que Shakespeare n'a rien inventé des matériaux qu'il met en œuvre. Son grand art consiste à adapter à l'action dramatique, avec réflexion et choix, des données fournies par la légende. L'élève fera bien de lire attentivement ce chapitre : il y apprendra à ne pas se flatter d'être grandement avancé dans la littérature pour savoir mettre en jeu une imagination facile et brillante ; il y apprendra surtout à tirer profit de ses lectures, en s'appliquant aux beaux passages qui s'y rencontrent, en remarquant les manières diverses dont s'expriment les passions et en rapprochant les traits épars dont l'ensemble forme un caractère nettement tranché et fidèlement soutenu. C'est en procédant ainsi que Shakespeare, aidé de son génie, a créé ces types si variés et si vivants dont il a enrichi la scène.

Quant au rythme, ce qui frappe dans les écrits de la seconde et de la troisième époque, c'est une sorte de laisser-aller dans la confection du vers, en sorte que la mesure en demeure incertaine et paraît quelquefois entièrement négligée. Il était donc très utile de montrer comment il faut scander Macbeth, pour faire rentrer dans la règle ces irrégularités apparentes. L'auteur y arrive au moyen de quelques principes très courts, qu'il aurait pu même encore abréger, en retranchant ce qui est dit des syllabes atones dans l'intérieur des vers. Les règles précédentes suffisent à rendre compte des anomalies que présentent les exemples cités.

Après cette introduction vient le texte. Les notes qui l'accompagnent sont historiques, géographiques, grammaticales et littéraires. Nous ne connaissons aucune autre édition classique de Macbeth où elles soient aussi exactes et aussi bien choisies. On y trouve l'explication des passages obscurs, la solution de toutes les difficultés grammaticales, parfois aussi des étymologies toujours vraies et intéressantes, qui gravent mieux les mots dans la mémoire et qui peuvent inspirer à l'élève studieux le goût de ces utiles recherches. En outre, quand le poète se sert d'une expression tombée en désuétude, elle est scrupuleusement relevée et traduite par une autre actuellement en usage. Enfin, de nombreuses comparaisons du texte avec les passages d'autres auteurs qui l'ont inspiré ou imité, sont de nature à perfectionner le goût littéraire. Dans cette grande quantité de notes semées au bas des pages, nous n'avons pas réussi à en trouver une qui ne soit utile. Une seule nous aparu pouvoir être abrégée. C'est celle où l'auteur parle, sur le ton de la plaisanterie, des rois toucheurs de scrofuleux. Il est difficile de se prononcer sur l'origine et la valeur de cette vieille tradition, et pour cette raison, il n'est pas utile, croyons-nous, de la livrer à la risée des enfants. Suivant les anciennes chroniques, Édouard le Con-

fesseur aurait transmis ce privilège à ceux qui devaient lui succéder sur le trône d'Angleterre. Si, devenus protestants, ceux-ci continuèrent à l'exercer, il ne faut pas plus s'en étonner que de voir même de nos jours, le souverain d'Angleterre se glorifier du titre de *Défenseur de la foi*, accordé par le pape à Henri VIII encore catholique.

L'auteur aurait de même pu retrancher de l'Appendice la dernière note, qui est un compliment, d'ailleurs parfaitement immérité, à l'adresse de notre République. On ne s'explique pas pourquoi « le cri de *Sleep no more!* devait retentir aux oreilles de la France » précisément « jusqu'au 25 février 1875. »

D'après ces restrictions, qu'on trouvera certainement minutieuses, on peut se convaincre que l'ouvrage dont nous nous occupons est excellent d'un bout à l'autre. L'Appendice, qui est relativement court, renferme un chapitre intéressant dans lequel on voit comment, par des transformations successives, le Macbeth de l'histoire est devenu le Macbeth de la légende.

J. N. WAGNER.

Valentin Conrart, *premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, sa vie et sa correspondance. Etude biographique et littéraire, suivie de lettres et de mémoires inédits* par RENÉ KERVILER et ED. DE BARTHÉLEMY. Paris, Didier, 1881, in-8 de VII-672 p. — Prix : 8 fr.

Nous sommes bien en retard avec MM. René Kerviler et Ed. de Barthélemy. Leur gros volume sur le premier secrétaire perpétuel de l'Académie, sur l'homme au *silence prudent*, si malicieusement immortalisé par Boileau, a paru dès le commencement de l'année, et l'Académie française l'a justement honoré de son suffrage, en lui décernant au mois d'avril, le prix Halphen, destiné à récompenser l'ouvrage « jugé à la fois comme le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique et le plus digne au point de vue moral. » Nous aimons à rappeler tout d'abord ce témoignage solennel rendu au mérite exceptionnel de l'étude de MM. Kerviler et de Barthélemy. Si des circonstances particulières ont retardé jusqu'à ce jour le compte-rendu que le *Polybiblion* devait à ses lecteurs d'un aussi important travail, les deux auteurs n'ont pas à craindre que nous discutions le jugement de l'illustre compagnie. Mais, dira-t-on, l'Académie pouvait-elle moins faire pour un livre consacré à son père putatif, à son véritable fondateur, à son premier secrétaire perpétuel ? il est vrai que le sujet choisi par MM. Kerviler et de Barthélemy a dû lui aller au cœur; mais l'entreprise était quelque peu périlleuse, après l'épigramme classique de Boileau, et il fallait, pour la mener à bien, une connaissance approfondie de l'histoire littéraire du XVIIe siècle, en même temps que l'heureuse fortune dans les recherches. Il y avait là toute une réhabilitation à tenter. La réhabilitation est aujourd'hui parfaite, et l'on ne se moquera plus de l'excellent Conrart.

Ce n'est pas que des écrivains de beaucoup de goût et de beaucoup de valeur n'aient depuis longtemps protesté contre l'injuste boutade du satirique. MM. Monmerqué, Moreau, Cousin ont à plusieurs reprises vengé la mémoire de Conrart. « C'était par-dessus tout, dit M. Cousin, un esprit bien fait, à la fois poli et judicieux. Aussi son opinion faisait-elle autorité, et Balzac professait pour lui une estime toute particulière. Il n'a pas beaucoup écrit, mais en vérité, ce silence prudent que relève malicieusement Boileau, silence très concevable dans un homme toujours malade et chargé de la conduite délicate d'une grande compagnie, n'est pas un signe de si mauvais goût devant la stérile fertilité de plusieurs de ses confrères. Le peu qu'on a de lui en vers et en prose, ajoute l'éminent critique, est naturel, agréable, et ne manque pas d'une certaine force. N'a-t-on pas attribué à Corneille trois des madrigaux qu'il avait faits pour la *Guirlande de Julie* ? »

L'étude de MM. Kerviler et de Barthélemy est un commentaire vivant de cette bienveillante critique. Ils ont retrouvé de Conrart assez de pièces en tout genre pour démontrer que, soit comme poète, soit comme prosateur, il pouvait tenir un rang fort honorable au milieu de de ses confrères; leurs chapitres sur Conrart épistolier, Conrart poète, Conrart auteur de mémoires historiques, sont d'une richesse qui atteste la fécondité et la variété des talents de leur héros. Mais ce qui distinguait surtout le premier secrétaire perpétuel, c'était son caractère aimable, toujours prêt à obliger. Outre l'influence considérable qu'il exerça sur les littérateurs de son temps par son goût si pur, par ses conseils si judicieux, par sa critique si solide, il leur rendit aussi auprès des grands d'innombrables services. C'était un Mécène à sa manière.

Les documents inédits abondent dans le volume de MM. Kerviler et de Barthélemy. Nous signalerons tout particulièrement à l'attention des érudits la correspondance du secrétaire perpétuel avec le ministre protestant Rivet, réfugié en Hollande. Cette correspondance, conservée à la bibliothèque d'État de la Haye, est précieuse pour l'histoire littéraire et pour l'histoire politique. On doit la mettre sur le même rang que la correspondance de Chapelain. Les bibliophiles y goûteront les détails nombreux qu'on y rencontre sur les Elzevier, dont Conrart était le correspondant parisien; les artistes y trouveront des renseignements inédits sur Abraham Bosse ; les simples curieux y glaneront bien des anecdotes peu connues. Tous seront frappés de la sérénité d'âme de l'écrivain, au milieu de ses maladies et de ses chagrins domestiques, de sa soumission chrétienne à la volonté divine et de sa juste appréciation des hommes et des choses.

Que reprocher aux deux biographes ? Dans l'abondance de notes et

de documents qu'il nous fournissent, où trouver des lacunes, où relever des erreurs ? Peut-être ont-ils trop cru, dans leur premier chapitre, à Conrart *latiniste* (il le fut si peu !). Peut-être aussi ont-ils trop insisté, dans leur second chapitre, sur le machiavélisme politique de Richelieu fondant l'Académie française. Leur livre, en somme, est des plus agréables, des meilleurs que l'on puisse lire, et il ne leur fait pas moins d'honneur qu'à Conrart lui même. T. DE L.

Eugène Fromentin peintre et écrivain, par M. Louis Gonse, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*. Ouvrage augmenté d'un *Voyage en Egypte* et d'autres notes et morceaux inédits de Fromentin, et illustré de gravures hors texte et dans le texte. Paris, A. Quantin, 1881, gr. in-8 jésus de 363 p. — Prix : 30 fr.

Celui qui écrit ces lignes a connu Fromentin en 1850. Fromentin venait alors de se révéler comme le peintre de l'Algérie ; mince, de petite taille, de manières distingués, il avait, avec ses grands yeux noirs et son teint bistre, une physionomie tout orientale. En le retrouvant ici, tel qu'il était vingt-cinq ans après, n'était la flamme du regard, on aurait peine à le reconnaître.

Le beau livre que nous donne M. Louis Gonse, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, a paru d'abord en articles dans cette revue; mais il a été notablement modifié, et complété par d'importantes additions : un certain nombre de fragments inédits de Fromentin, et beaucoup de gravures nouvelles. Il y a trois parts à faire dans ce livre : la biographie, l'art, les lettres; on y contemple successivement l'homme, le peintre, l'écrivain. L'homme apparaît dans cette courte biographie, placée en tête, où l'auteur, s'aidant non seulement de ses souvenirs personnels mais des documents communiqués par la famille ou par des amis, raconte la vie de l'éminent artiste. Né à la Rochelle le 24 octobre 1820, il y fit de brillantes études, et ne quitta sa province que pour venir faire son droit à Paris, à l'âge de dix-neuf ans. On le destinait alors à la magistrature ; lui, rêvait un avenir littéraire : on a de lui beaucoup de vers qui datent de ce temps, et M. Gonse cite une pièce assez développée intitulée : *Un mot sur l'art contemporain* (juillet 1841). Sa vocation artistique se dessina en 1842, tandis qu'il terminait sa licence ; il allait commencer son doctorat, et venait d'entrer dans l'étude de Me Denormandie, quand il se décida à changer d'étude et à entrer chez le paysagiste Rémond (1843), qu'il quitta bientôt pour Cabat, qui fut et demeura son vrai maître. En 1846, il fait une course rapide à Alger et à Blidah, et il est aussitôt conquis par cette nature incomparable. Il débute au Salon de 1847, passe l'année 1848 en Algérie, y retourne en 1852-53, au lendemain de son mariage ; ses premiers écrits publiés datent de 1856 et 1858 ; il obtient une première médaille au Salon de 1859, et il est décoré. Chose inouïe, ce peintre

éminent, ce maître qui faisait partie du jury de peinture de toutes les expositions, n'était pas de l'Institut. Et quand il fut question pour lui d'y entrer, ce ne fut pas par la porte de l'Académie des beaux arts, mais par celle de l'Académie française : en 1876, se présentant pour la première fois, il obtint quatorze voix au premier tour. Quelques mois plus tard, il était enlevé par un anthrax charbonneux.

Passant au peintre, l'auteur l'étudie en détail. Il appelle Fromentin « un peintre de race, » et par dessus tout « un délicat. » Chez lui, dit-il, « le littérateur a primé le peintre jusqu'à la fin par sa valeur absolue. » Il ne méconnaît pas ses faiblesses, que l'artiste lui même connaît mieux que personne, et qui tenaient à sa tardive éducation technique ; il considère que le littérateur est supérieur au peintre ; ou plutôt « les deux modes d'expression sont en accord parfait, ils forment un tout symétrique. » Des gravures hors texte et dans le texte accompagnent l'exposé de l'auteur et permettent de suivre les manières différentes, les transformations successives du peintre. C'est un charme pour les yeux comme pour l'esprit que de suivre ici M. Gonse. Cette partie se termine par un fragment inédit d'une conférence que Fromentin devait faire en 1867, et qui a pour titre : *Un programme de critique.*

L'écrivain remplit à lui seul, avec les fragments inédits, près des deux tiers du volume, et il en offre la partie la plus originale et sans contredit la plus intéressante. On y trouve l'analyse et l'appréciation de ces œuvres si remarquables qui sont dans toutes les mémoires et qui avaient mis leur auteur sur le chemin de l'Académie ; on y trouvera aussi une part d'inédit importante et curieuse : d'abord une série de lettres échangées de 1857 à 1859 et en 1862-63 entre Fromentin et George Sand ; puis une étude sur l'île de Rhé, commencée pour la *Revue des Deux-Mondes*, et une relation du Voyage en Égypte entrepris en 1869 (on a imprimé 1879, p. 246).

Cette étude sur Fromentin, au double point de vue littéraire et artistique, est donc d'un très grand intérêt ; elle se recommande en outre par son excellente exécution typographique et par ses nombreuses illustrations. EMMANUEL D'AUBECOURT.

Œuvres choisies de Saint-Evremond, publiées avec une notice et des notes par M. DE LESCURE. Paris, Jouaust, 1881, in-18 de XXVIII-212 pages. — Prix : 8 fr. (Collection des *Petits classiques*.)

Le nom de Saint-Evremond est resté assez célèbre, mais ses œuvres sont peu connues. On le comprend. Elles ne renferment aucun livre de longue haleine. Elles ne se composent que d'une grande quantité d'opuscules dont beaucoup sont de mince valeur. Rechercher quelques pages fines et spirituelles, perdues dans de nombreux volumes, est une entre-

prise faite pour effrayer. A la vérité Deleyre, en 1761, a donné sous ce titre : l'*Esprit de Saint-Evremond*, un choix qui a eu du succès, mais on ne le rencontre pas très facilement et la *Librairie des Bibliophiles* a parfaitement fait d'admettre dans ses *Petits classiques* un volume offrant ce que l'ingénieux philosophe a écrit de meilleur. Ce volume est ainsi composé : Œuvres historiques et politiques ; œuvres critiques et philosophiques ; œuvres poétiques, correspondance. M. de Lescure, qui connaît si bien le XVIIe et le XVIIIe siècles, a joint de bonnes notes à ce charmant livre et l'a fait précéder d'une notice détaillée sur l'auteur. M. de Lescure a la spécialité des travaux de ce genre, et s'en acquitte très heureusement. Nous regrettons cependant qu'il écrive un peu trop vite. La phrase par laquelle débute sa notice est peu élégante, et n'eût peut-être pas satisfait l'écrivain dont il parle. Nous remarquons encore (p. 13) une autre phrase trop longue, de dix lignes, qui est hérissée de cinq *qui* ou *que*. Cette petite observation ne nous empêche pas, bien entendu, de rendre pleine justice à l'exactitude des informations et au tact critique de M. de Lescure. Il a donné une nouvelle preuve de ce tact dans la manière dont est composé ce volume qui, nous croyons devoir en avertir nos lecteurs, ne doit pas être mis dans toutes les mains. J. DE V.

HISTOIRE

Le monde vu par les artistes. *Géographie artistique*, par RENÉ MÉNARD. Paris, Ch. Delagrave, 1881, gr. in-8 de 1005 p. avec figures. — Prix : 25 fr.

Oter à la géographie son aridité habituelle et donner des moyens faciles de fixer dans l'esprit du lecteur les nombreuses divisions de notre globe, telle a été la pensée de l'auteur en entreprenant cette publication. Il a fait appel aux artistes eux-mêmes pour faciliter l'éducation du grand nombre, et, à l'aide de planches nombreuses, empruntées aux tableaux des contemporains depuis Marilhat jusqu'à Fortuny, depuis Géricault jusqu'à Jules Jacquemart, il a fait passer sous nos yeux, tantôt les sites pittoresques de chaque contrée, tantôt les costumes les plus variés des peuplades qui couvrent le globe ; il nous initie aux usages des peuples depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et n'omet pas de nous donner, dans chaque division, une petite carte du pays, devant servir à guider nos recherches et à fixer dans notre mémoire le point exact qu'occupe sur la terre le lieu qu'il décrit, le pays qu'il nous fait connaître. Ainsi compris, ce livre s'adresse sans doute particulièrement aux gens du monde et aux artistes ; il ne sera pas inutile non plus aux voyageurs, car il résume d'une façon sommaire les connaissances indispensables qu'il faut avoir avant d'entre-

prendre une excursion lointaine, et il fournit sur le climat, sur les habitudes de chaque pays, des indications précises que l'on ne trouverait souvent que dans de grands ouvrages spéciaux, qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder et de consulter. G. D.

La Terre sainte. *Son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments*, par Victor Guérin, agrégé et docteur ès lettres, chargé de missions en Orient. Paris, E. Plon, 1882, gr. in-4 de 468 p. — Prix broché : 50 fr., avec cart. toile, 60 fr., et dem.-rel. tr. dorée, 70 fr.

M. Victor Guérin, est bien connu dans le monde savant, par la publication de sa *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, publiée de 1869 à 1880, en 7 vol. gr. in-8, dont trois consacrés à la Palestine, deux à la Samarie et deux à la Galilée (voir t. XVII, p. 424, XXVIII, p. 135, et XXIX, p. 32). Ce grand ouvrage, publié à l'Imprimerie nationale, s'adresse forcément à un nombre restreint de lecteurs. C'est donc un véritable service rendu à l'histoire, à l'archéologie, aux études chrétiennes que la publication du livre que nous annonçons, et qui tient, croyons-nous, le premier rang parmi les ouvrages illustrés qui viennent de paraître à l'occasion des étrennes. M. Victor Guérin est un chrétien fervent, et l'on est assuré avec lui de ne rien rencontrer qui ne soit d'une parfaite orthodoxie; c'est aussi un archéologue des plus éminents, et il possède à fond toutes les sciences auxiliaires nécessaires pour traiter un sujet si vaste et si délicat. L'habile éditeur a mis tous ses soins à entourer les descriptions de l'auteur de représentations aussi fidèles et aussi bien exécutées que possible : des artistes de talent ont été envoyés tout exprès en Orient, et nous avons ici, à chaque page, des gravures qui ajoutent un vif attrait au texte, et donnent à l'ouvrage une valeur artistique de premier ordre. Jérusalem apparaît d'abord à nos regards. L'auteur ne se contente pas de nous y transporter et de nous faire partager les émotions qu'il éprouva quand, lors de son premier voyage en Palestine, au mois d'août 1852, il aperçut, « derrière une ondulation de terrain et en parvenant sur un plateau rocheux parsemé d'oliviers séculaires, » les remparts, les tours et les coupoles de la Ville Sainte, et qu'il se prosterna, le front dans la poussière, plongé dans une muette contemplation ; il raconte son histoire, il expose ses destinées. Et c'est là ce qui caractérise tout le livre. Derrière le voyageur, le pèlerin, qui se laisse aller à ses impressions et donne un libre cours à ses sentiments de foi si vive, il y a toujours l'historien, le géographe, l'archéologue, et la route qu'on parcourt à sa suite est aussi profitable pour l'esprit que consolante pour la foi et attrayante pour l'imagination. Les souvenirs bibliques, les traces du passage du Sauveur du du monde sur la terre, les expéditions des croisés, tout revit sous sa

plume. Les descriptions des monuments sont faites avec une précision et une richesse qu'on ne se lasse pas d'admirer, et grâce à l'illustration, tout passe sous les yeux du lecteur, en ravivant de précieux souvenirs pour les uns, en inspirant aux autres le vif désir d'entreprendre le pèlerinage aux lieux saints, à la suite de ces pieuses caravanes qui s'y rendent chaque année.

De Jérusalem, l'auteur se dirige vers le Nord de la Judée. Bethléem l'arrête tout spécialement; il visite le monastère de Saint-Saba; il décrit la mer Morte et les rives du Jourdain, nous montre ce qui reste de Jéricho, et traverse toute la contrée jusqu'en Samarie; il pénètre dans la Basse-Galilée, où Nazareth l'attire et le retient; voici le Thabor, le lac de Tibériade et ses environs, si riches en souvenirs évangéliques; la Haute-Galilée lui offre le sujet de descriptions très pittoresques, ainsi que le massif du grand Hermon. Voici Damas, où tant de souvenirs se pressent sous sa plume; puis Palmyre « si belle et si majestueuse encore dans sa tombe et dans sa solitude; » Baalbek, l'antique Héléopolis, où tout un monde d'admirables ruines apparaît aux regards du voyageur. C'est la dernière étape, et l'on s'arrête à cette page en regrettant qu'elle soit la dernière. Mais on nous promet pour l'an prochain un second volume : plaisir différé n'est pas perdu.

M. Victor Guérin avait bien mérité de la science, et sa place est marquée à notre Académie des inscriptions; il faut le remercier de s'être fait vulgarisateur, et d'avoir mis à la disposition du grand public les trésors de son érudition et le fruit de ses longues explorations.

G. DE B.

La Bulgarie danubienne et le Balkan; *études de voyage* (1860-1880) par F. KANITZ. Édition française, publiée sous la direction de l'auteur, illustrée de 100 gravures sur bois et accompagnée d'une carte. Paris, Hachette, 1882, grand in-8 jésus, de 572 pages. — Prix : 25 fr., et avec riche reliure : 32 fr.

La question d'Orient, toujours renaissante ou toujours près de renaître, attire invinciblement l'attention de l'Europe, et tandis que les politiques se préoccupent de la disparition prochaine de ce débile empire turc qui tombe en lambeaux, les sympathies de l'Occident s'attachent aux peuples qui, depuis quatre siècles, gémissent sous le joug du Croissant. Joug bien pesant, en effet, et que l'intervention de l'Europe n'a allégé qu'en apparence. Les Turcs ont promis beaucoup, mais n'ont rien tenu. Le hathi-chérif de Gulhané avait proclamé l'égalité devant la loi; mais il n'a jamais été sérieusement appliqué. C'est ce qui a rendu si faciles les conquêtes de la Russie, en lui assurant des alliés parmi les chrétiens opprimés. Elle a reconnu les services rendus en assurant aux Bulgares leur indépendance ; mais cette indépendance, comment les Bulgares en profiteront-ils ? Que sont-ils

au fond ? C'est ce qu'a voulu savoir M. Kanitz ; il a fait dans les Balkans de nombreux voyages, et il en a consigné le résultat dans une publication importante, éditée en Allemagne, dont celle que nous annonçons aujourd'hui n'est que l'abrégé, publication d'un haut intérêt pour tous ceux qui s'occupent des affaires d'Orient. M. Kanitz aime les Bulgares, il leur reconnaît de grandes qualités, mais il faut bien avouer aussi qu'avec ces grandes qualités, ils ont les défauts inhérents aux peuples longtemps esclaves. Le pays est curieux et plein de souvenirs ; les mœurs, en bien des points patriarcales, pays et mœurs sont décrits par M. Kanitz avec un grand charme, et de jolies illustrations, comme sait en faire la maison Hachette, ajoutent un attrait de plus au récit. Nous eussions souhaité seulement que l'auteur se fût gardé de certains préjugés contre le catholicisme, qui se montrent en plus d'une page. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Sahara et Soudan, par le Dr G. NACHTIGAL. Traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par J Gourdault. Tome I. Paris, Hachette. 1882, grand in-8 de 552 pages, avec 99 gravures et 2 cartes. — Prix : 10 francs.

Parmi les explorateurs de l'Afrique, le Dr Nachtigal à qui, en 1856, la Société géographique de Paris a décerné sa grande médaille d'or, occupe une place tout à fait à part. De 1869 à 1873 il parcourt tout le pays compris entre la Tripolitaine et le Soudan égyptien et visite des peuplades où nul avant lui n'avait pénétré, il reconnaît les divers districts du lac Tsad, la rive gauche du grand fleuve Chari, le Bornau, l'Ouadaï et le Darfour. Il suffit de jeter les yeux sur une carte de l'Afrique pour reconnaître l'importance d'une odyssée si féconde en résultats de tout genre. Docteur en médecine, possédant à fond la langue arabe et quelques-uns de ses principaux dialectes, c'est presque le hasard qui détermina sa vocation d'explorateur. Un séjour en Algérie puis à Tunis, avait rétabli la santé compromise du docteur, lorsque Gérard Rohlfs lui proposa de l'accompagner dans sa mission auprès du cheik Amar, sultan de Bornau. Nachtigal ne se fit pas prier, et partit presque aussitôt avec aussi peu de préparatifs et de ressources qu'on peut l'imaginer ; mais il était riche d'un fonds inépuisable de science, d'énergie et d'audace. Nous ne redirons pas les vicissitudes et les péripéties d'un voyage où il se vit maintes fois près de mourir de faim, où il assista à d'effroyables combats, où il rencontra les vaillantes demoiselles Tinné, etc... Disons seulement que le récit de ses aventures, dont la librairie Hachette ne nous donne aujourd'hui que le premier volume, présente constamment le plus haut et le plus palpitant intérêt, soit qu'il retrace, avec sa compétence spéciale, les richesses naturelles du sol qu'il foule aux pieds, soit qu'il rassemble les éléments de l'histoire des populations qu'il traversa, de leurs

mœurs, langues et coutumes, etc. Ce premier volume, qui comprend deux parties principales : la Tripolitaine et le Fezzan, neuf chapitres, et le Bornau, seize chapitres, nous fait impatiemment désirer la publication du second, qui doit compléter une exploration si intéressante pour la connaissance d'une partie considérable du grand continent africain. R.

Histoire de Charles VII, par G. du Fresne de Beaucourt. Tome I. *Le Dauphin* (1403-1422). Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-8 cav. de LXXXVII-479 p. — Prix : 8 fr.

Je ne dissimulerai pas l'embarras que j'éprouve à rendre compte d'un livre qui représente vingt-cinq années d'un labeur incessant, et qui a été jugé, dans l'une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, « l'une des publications historiques les plus importantes de notre époque. » Depuis longtemps attendu par ceux qui étaient témoins des recherches de l'auteur et qui savaient qu'une œuvre magistrale s'élaborait, l'*Histoire de Charles VII* paraît enfin, et elle répond à toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir : on n'a pas encore publié de livre aussi important sur aucun des règnes de l'histoire de France.

Commençons d'abord par dire comment M. de Beaucourt a envisagé sa tâche : « L'histoire de Charles VII telle que nous la comprenons, dit-il, est l'exposé du rôle du roi dans les événements accomplis sous son règne... Notre pensée constante a été d'interroger les sources, de façon à creuser le sujet plus avant qu'il ne l'avait été jusqu'à ce jour, au moyen du rapprochement de tous les textes publiés, et des informations nouvelles recueillies dans le cours de nos propres investigations... Chacun des livres entre lesquels est divisé le présent ouvrage contient l'exposé d'une période. Dans cette période, nous étudions successivement : 1° la marche des événements militaires, retracée d'une façon succincte, en suppléant à l'absence des détails, déjà donnés par nos devanciers, sur les sièges et les batailles, par une plus grande précision chronologique ; 2° l'histoire politique, en mettant en relief la personne royale, pour bien montrer ce qu'elle devient, les influences qui s'agitent autour d'elle, sa part d'action dans les événements, enfin la direction imprimée au gouvernement du royaume ; 3° l'histoire diplomatique, sujet encore plus neuf que le précédent, et dont l'étude nous fait connaître les alliances de la France, les négociations entamées avec les diverses puissances, les résultats obtenus par la politique royale ; 4° l'histoire administrative qui, pour avoir été moins négligée que l'histoire politique ou diplomatique, ne laisse pas que de présenter des lacunes considérables. » Voilà un plan vaste,

bien conçu et digne du grand règne dont l'auteur n'a pas craint d'aborder l'étude. Et si l'on veut connaître le procédé de travail et de critique de M. de Beaucourt, je dirai qu'il a commencé par dresser pas à pas et presque jour par jour, l'itinéraire de Charles VII, et qu'il a entrepris un catalogue chronologique des actes de ce roi; ce catalogue qui, d'ailleurs, verra le jour après les cinq volumes de l'*Histoire de Charles VII*, ne contiendra pas moins de trente mille documents, en grande partie inédits.

Aujourd'hui, dans ce siècle de rénovation historique, on rencontre surtout des chercheurs habiles et des compilateurs de textes, mais bien peu d'historiens véritablement dignes de ce nom. Trouver est une œuvre de patience; mettre en œuvre les matériaux, les fondre, se les assimiler et en faire un récit agréable est chose plus difficile et qui exige des qualités supérieures. Je crois que la critique la plus exigeante sera obligée de reconnaître que M. de Beaucourt a sû réunir les deux qualités. Des notes abondantes et précises s'adressent spécialement à l'érudit et permettent de remonter aux sources; mais le récit agréable et littéraire, n'est jamais surchargé de documents qui feraient perdre de vue la trame des événements. Rien n'est attrayant, par exemple, comme les pages où l'auteur retrace avec des détails entièrement nouveaux, l'enfance de Charles, abandonné par son indigne mère, et sans cesse exposé au milieu d'épisodes sanglants et tragiques, mais heureusement entouré de personnes affectueuses et vigilantes, comme la reine Yolande d'Aragon, femme de Louis II d'Anjou. Le 13 avril 1417, Charles âgé de quatorze ans, et devenu dauphin par la mort de son frère Jean, se trouva dès lors plus directement mêlé aux événements politiques. Pendant cette période sinistre où « l'on pouvait croire que la France, déchue de son antique splendeur, penchait vers son déclin, » et où le pays était mis à feu et à sang par les Armagnacs et les Bourguignons, sous les yeux des Anglais, nous suivons, avec le plus vif intérêt, l'éducation du jeune prince, confiée à Hugues de Noé, Pierre de Beauveau, Hardouin de Maillé, Gérard Machet, Robert le Maçon, Jean Louvét, jusqu'au moment où, en 1418, il est emporté précipitamment de Paris, où il ne devait rentrer que dix-neuf ans plus tard.

Le Dauphin s'établit à Bourges, et de là, il adresse un solennel appel à toutes les bonnes villes du royaume, et nous trouvons ici, en particulier, une lettre aux habitants de Lyon qui présente un saisissant tableau de la situation. M. de Beaucourt retrace sous des ombres originales, le portrait des principaux personnages qui entourent le jeune prince : Tanguy du Chastel, Barbazan, le vicomte de Narbonne, Bataille, d'Avaugour, Beauveau, Maillé, l'amiral de Braquemont, le maréchal de Rochefort, etc. Il consacre à mettre en lumière la figure

déloyale et criminelle de Jean sans Peur, un chapitre émouvant qui s'ouvre par le meurtre du duc d'Orléans et se ferme par la révision critique de l'attentat de Montereau. L'exposé des faits suffit à prouver qu'à Montereau, le Dauphin âgé de seize ans et demi, agissait loyalement et que c'était de bonne foi, quoi qu'en aient dit les historiens bourguignons, qu'il venait pour traiter de la paix; c'est un mensonge historique que de charger la mémoire de Charles VII de la responsabilité du meurtre de Jean sans Peur. Le récit des événements politiques et militaires de la dernière période du règne de Charles VI se termine par un portrait du Dauphin qui apparaît sur la scène tout différent de ce qu'on nous l'avait dépeint : prince actif et intelligent, se mêlant à toutes les affaires, pieux, affable et généreux, mais en même temps poussant à l'extrême l'amour du luxe, et trop enclin à subir l'ascendant de ceux qui l'entourent et à s'aveugler sur leurs travers.

Les quatre derniers chapitres traitent de la diplomatie et de l'administration du Dauphin, deux parties complètement neuves et originales. Les négociations diplomatiques, toutes dirigées contre les Anglais et les Bourguignons, nous révèlent, par exemple, le rôle hypocrite de l'empereur Sigismond en 1416 : venu en France comme allié du roi, l'empereur s'en retourne en ennemi. A Londres, il se fait Anglais, et à Calais, Bourguignon; à ceux qui lui reprochent ce mépris de la foi jurée, il répond : « Mes parents sont en France, mais mes amis sont en Angleterre. » Le rôle ignoré jusqu'ici du pape Martin V dans les affaires de France est aussi mis en pleine lumière; Charles parvint à désarmer l'hostilité du pape qui finit par négocier en faveur de la paix. Les pages consacrées à l'administration du Dauphin embrassent tout ce qui constituait le gouvernement : l'administration centrale, le parlement, les états généraux, les rapports du roi avec la noblesse, le clergé, le tiers état, et particulièrement les efforts du Dauphin pour venir en aide aux villes du royaume; enfin, l'organisation et l'état des finances, les monnaies, le commerce, l'industrie, la situation de l'armée. Terminons en signalant la magnifique introduction consacrée aux divers jugements portés par les historiens sur le caractère de Charles VII, et à un examen critique des sources du règne.

Quand un auteur a composé un tel ouvrage, c'est avec confiance qu'il peut s'écrier: « Qu'importent les destinées de ce livre! Nous y avons consacré toute notre jeunesse et une bonne partie de notre âge mûr. Nous n'avons rien négligé pour lui donner le caractère d'une œuvre historique sérieuse, importante, approfondie. » L'*Histoire de Charles VII* est de ces travaux qui illustrent leurs auteurs, parce qu'on ne les refera jamais après eux; le chercheur a épuisé tous les filons de la mine,

et les quelques parcelles de minerai qu'on pourra glaner après lui sont trop insignifiantes pour constituer un nouveau trésor.

ERNEST BABELON.

Histoire du Protestantisme et de la Ligue en Bourgogne, par P. M. BAUDOIN. Tome I. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-8 de 511 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Baudoin vient de commencer la publication de l'ouvrage important qu'il avait annoncé depuis longtemps. Le premier volume comprend l'histoire du protestantisme en Bourgogne, dès l'origine même de l'hérésie, jusqu'à l'année 1568. Ni les conciles provinciaux, ni les sévères condamnations des tribunaux ecclésiastiques et séculiers, ni l'énergie de Gaspard de Saulx-Tavannes, qui était lieutenant-général de la province, n'empêchèrent les progrès de la Réforme. A une année de distance, aux états généraux d'Orléans et à ceux de Pontoise, ce sont deux Bourguignons qui prennent la parole au nom du tiers état. En 1560, Quintin demande des mesures rigoureuses contre les hérétiques ; et il est vivement soutenu par le clergé ; en 1561, la Bretagne réclame à la reine-mère des temples pour les protestants. Néanmoins, c'est l'esprit catholique qui triomphe : un arrêt du parlement de Bourgogne interdit le culte réformé ; et quand en 1562, l'édit de janvier vint accorder une large tolérance aux protestants, les magistrats de Dijon refusèrent avec persistance de l'entériner.

La première guerre civile éclate par la surprise d'Orléans, le 2 avril 1562 — et non le 7, comme le dit M. Baudoin, — et ce coup de main du prince de Condé est le signal d'une prise d'armes dans toute la France. En Bourgogne, Tavannes a sérieusement à lutter contre d'Entragues et Montbrun, qui s'étaient emparés de Mâcon et de Châlon. Puis d'Andelot amenait une armée d'invasion allemande, dont les Bourguignons durent subir deux fois le passage, avant et après la paix d'Amboise.

Tous ces événements sont racontés par l'auteur avec de nombreux détails, auxquels viennent se joindre d'importantes pièces justificatives. La seconde guerre civile n'épargne pas davantage la Bourgogne, puisqu'elle débute en 1567 par la surprise des villes d'Auxerre et de Mâcon. Aussi, il ne faut pas s'étonner de voir les habitants, peu satisfaits de la paix précipitée de Lonjumeau, chercher dans la formation de ligues locales un moyen de défendre contre les protestants leur religion et leur tranquillité. L'auteur fait l'histoire de ces premières associations catholiques ; et c'est là qu'il arrête un récit, dont la suite ne manquera pas de nous offrir un égal intérêt. G. B. DE P.

XVIIe siècle. *Lettres, sciences et arts. France,* 1590-1700. *Ouvrage illus de 17 chromolithographies et de 300 gravures sur bois dont 16 tirées le texte d'après les monuments de l'art de l'époque,* par M. PAUL LACROIX (Bibliophile JACOB). Paris, Firmin-Didot, 1882, gr. in-8 de VIII-581 p. — Prix : 30 f.

La série consacrée par MM. Didot à l'histoire intime de l'ancienne société française, se termine avec le présent volume. Hâtons-nous de dire qu'elle ne pouvait plus dignement se terminer. M. Paul Lacroix semble avoir voulu se surpasser dans le tableau qu'il nous donne des sciences, des lettres et des arts, au dix-septième siècle, et les artistes qui l'ont secondé semblent eux aussi avoir redoublé de talent pour rivaliser avec leur éminent collaborateur.

Nous allons nous occuper successivement du texte et des illustrations.

Le texte est divisé en dix-sept chapitres intitulés : *Sciences ; Voyages et Travaux géographiques; l'Erudition et les Savants ; les Académies et les Académiciens ; les Bibliothèques et les Cabinets de curieux ; l'Hôtel de Rambouillet, les Précieuses et les femmes savantes ; la Littérature : les Prosateurs ; la Poésie et les Poètes ; le Théâtre et les Auteurs dramatiques ; l'Éloquence religieuse, civile et politique ; la Peinture et les Peintres ; la Sculpture et les Sculpteurs ; l'Architecture et les Architectes ; la Gravure et les Graveurs ; la Musique et les Musiciens ; les Arts industriels ; l'Art décoratif et l'Ameublement.* En tous ces chapitres M. P. Lacroix a réuni, sous une forme rapide, claire et charmante, d'innombrables renseignements. Obligé d'effleurer tant de sujets, il a voulu dire, sur chaque chose ou sur chaque personne, ce qu'il y avait de plus important et de vraiment caractéristique. A ses vives descriptions des objets, à ses fines appréciations des savants, des écrivains, des artistes, il joint d'abondantes citations, toujours heureusement choisies, et tirées de ces vieux livres que nul ne connaît mieux que lui. C'est ainsi, pour prendre quelques noms au hasard, qu'il emprunte de curieux passages à l'abbé d'Aubignac, au sieur de Blégny, auteur du *Livre commode des Adresses*, à l'abbé de Marolles, au Père de Saint-Romuald, à Sauval, à Charles Sorel, etc. Le travail de M. Lacroix, fait surtout pour les gens du monde, n'a rien à redouter du plus sévère examen des érudits, et nous pouvons dire que les notices du doyen de nos bibliophiles sur certains personnages dont nous avons eu l'occasion de nous occuper tout particulièrement, tels que Balzac, Chapelain, Gassendi, Peiresc, etc., nous ont paru non moins exactes qu'agréables.

L'illustration du volume a été exécutée, sous l'habile direction de M. A. Racinet, par Mlle E. Lenoir, et MM. Raymond Pelez, T. Legrand, Sabatier, peintres ; Schmidt, Waret, Gérardin, dessinateurs : Nordmann, Urrabieta, Gaulard, Durin, lithographes ; Huyot, graveur.

et Vien, photographe. Nous ne pouvons énumérer toutes les chromolithographies et toutes les gravures dont ces artistes ont enrichi le volume qui est sous nos yeux, mais nous en indiquerons quelques-unes, par exemple, le frontispice des *Hommes illustres* de Perrault, d'après la gravure de G. Edelinck, reproduit avec tant d'à-propos en tête d'un recueil consacré à la glorification de la France savante, littéraire et artistique au dix-septième siècle ; l'Observatoire visité par Louis XIV (gravure de Sébastien Leclerc), la jonction des deux mers (peinture de Le Brun), le conseil de régence d'Anne d'Autriche, la pompe funèbre pour les obsèques du grand Condé, la déposition de croix de Simon Vouët, le débarquement de Cléopâtre à Tarse, de Claude Gelée, dit le Lorrain, le massacre des Innocents de Sébastien Bourdon, la charité de Philippe de Champagne, la Régence de Marie de Médicis (de Rubens), le David de Pierre de Francheville, la Renommée de Berthelot, l'Amphitrite de Michel Anguier, le Milon de Crotone de Puget, le Tombeau de Richelieu de Gérardon, les palais de Fontainebleau, du Louvre, du Luxembourg, des Tuileries, de Versailles, etc., les portraits de Fagon, de Pierre d'Hozier, de Louis Moreri, du chancelier Séguier, de Georges de Scudéry, de Ménage, de Jacques Aug. de Thou, de Mazarin, de Nic. Poussin, d'Ant. Arnauld, de Mme de Sevigné, de Fénelon, de Saint-Evremond, de Malherbe, de Mme Deshoulières, de Pierre Corneille, de Molière, de Bossuet, de du Plessis-Mornay, de Guillaume du Vair, de Henri de Gondi, cardinal de Retz, d'Olivier Patru, de Fr. Mansard, de Denis Talon, de Ant. Vitré, du comte d'Harcourt, de Mme de Miramion, de J.-B. Lully, de Ch. Le Brun, etc. Toutes ces images sont autant de chefs-d'œuvre.

Nous n'avons pas besoin de souhaiter à un volume dont le texte, les illustrations, l'impression sont si remarquables, le succès le plus brillant : partout il sera joyeusement accueilli, partout il sera vivement admiré, partout il sera pour les yeux comme pour l'esprit une fête toujours nouvelle. T. DE L.

Emigration et chouannerie. *Mémoires du général Bernard de la Frégeolière*, complétés par son arrière-petit-fils. Paris, librairie des bibliophiles, 1881, gr. in-8 de 375 p., avec portrait gravé par Martial. — Prix : 10 fr.

C'était un homme de fer que ce Bernard de la Frégeolière dont l'arrière-petit-fils vient de faire connaître les *Mémoires*. Issu d'une de ces vieilles races où se conservaient, comme le plus précieux des héritages, la foi religieuse et la fidélité monarchique, la Révolution le trouva aux gardes du corps, où il était entré à 17 ans. Licencié après le 6 octobre, il resta quelque temps en France pour tâcher d'y servir la cour royale ; mais après le malheureux événement de Varennes,

voyant le roi prisonnier aux Tuileries, il passa la frontière et alla joindre ses camarades émigrés. Il avait juré haine éternelle à la Révolution et fait le serment de ne déposer les armes qu'après la restauration des Bourbons. Plus que tout autre il fut fidèle à son serment. Nous rencontrons dans les différents corps d'émigrés formés soit à l'armée des Princes, soit par les puissances étrangères, avec les débris de l'armée des Princes. La déplorable affaire de Quiberon le jeta en France; il fut là dans son élément. Échappé miraculeusement au désastre il se mêla aux bandes de chouans qui, de toutes parts, s'étaient organisées; et sous le nom de *Monsieur Henri*, qu'il avait adopté afin de ne pas compromettre sa femme et son fils demeurés dans le pays, devint l'âme de la division Gaullier. Lorsque la paix fut signée, il refusa de s'y associer et resta pendant trois ans au centre des pays insurgés, traqué par les Bleus, rongé par la fièvre et n'ayant d'autre gîte la nuit que les bois ou parfois des cachettes humides. En 1799, dans un grand mouvement qui, au dire de Napoléon, mit le Directoire à deux doigts de sa perte, il reprit les armes; arrêté de nouveau par la commission de M. de Bourmont, il refusa, lui, de se soumettre, et peut-être tout l'Empire ne dut la conservation de sa liberté qu'à l'intervention généreuse d'un de ses adversaires, le général Girardon. En 1813 et 1814, il fut le premier à reprendre les armes; en 1815, il était de ceux qui avaient conçu la patriotique pensée d'entourer le Roi d'une troupe fidèle afin de lui permettre de ne traiter avec les alliés qu'en souverain appuyé sur une armée nationale : pensée toute française dont les intrigues de Fouché parvinrent à arrêter le développement. M. de la Frégeolière eut du moins la consolation de sauver, par sa fière attitude, les pays qu'il commandait des exactions des vainqueurs. Frappée d'une contribution de 3,000 francs, la petite ville de Duretal s'adressa à lui. M. de la Frégeolière alla chez le commandant prussien : « Si vous persistez dans votre demande, dit-il, l'armée royale que j'ai l'honneur de commander vous traitera en ennemi; un seul coup de cloche mettra cent mille hommes debout; choisissez. » Ce qu'il avait dit, il l'eut fait, le commandant prussien le savait, et il recula.

Nous nous arrêterons sur ce beau trait du général de la Frégeolière : il peint l'homme. Ce ne fut pas peut-être un profond politique; mais ce fut un vaillant soldat, et pour tout résumer en un mot, ce fut un caractère.

M. DE LA ROCHETERIE.

Mémoires inédits de Lamartine, 1790-1815. Paris, Hachette, 1861, in-12 de IX-369 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Il n'y a point de gloire dans un berceau, » a dit M. de Lamartine. Non sans doute; mais il y a un attrait et un intérêt tout spécial dans le récit de l'enfance des hommes célèbres. On aime à retrou-

ver chez l'enfant les qualités, on surprend avec curiosité chez lui les défauts qui se manifestent plus tard dans l'homme fait. Prenez M. de Lamartine adolescent, tel qu'il se révèle dans ces pages, si longtemps inédites, de l'histoire de ses vingt-cinq ans. Déjà apparaissent la précocité d'esprit, la mélancolie un peu maladive, l'amour-propre naïf, le sentiment profond de la nature, le goût de la rêverie et de l'utopie dont le mélange a fait le charme de ses poésies et le malheur de sa vie. Mais après les longues vicissitudes de son existence politique, il semble que M. de Lamartine est heureux de rappeler, dans cette œuvre posthume, les croyances de sa jeunesse, il s'y retrouve royaliste et chrétien. Si l'on peut relever cette phrase absolument fausse que le patriotisme est né en 1792, comme si tous les princes et les héros de l'ancienne monarchie n'avaient pas été de grands patriotes, en revanche il faut noter l'appréciation éminemment juste du caractère vrai de la Restauration. En 1814 les Bourbons apparurent comme des sauveurs, et M. de Lamartine a raison quand, avec l'exactitude d'un témoin oculaire, il dépeint l'enthousiasme presque universel qui accueillit la rentrée de ces princes si longtemps exilés; il n'était point question alors de cette sotte légende des « fourgons de l'étranger ». Mais il y a un autre tableau qui nous a paru particulièrement attachant et en même temps instructif, à cette heure. C'est celui du collège de Belley tenu sous l'Empire par les Jésuites cachés sous le nom de Pères de la foi. La vie calme et simple des élèves, la bonté et le dévouement des maîtres, l'harmonie des uns et des autres, la paix et on peut le dire le bonheur de cette pieuse maison, la supériorité éclatante de l'éducation chrétienne sur les établissements d'instruction, tout cela est décrit avec un accent de vérité qui, on le sent, est inspiré par la reconnaissance. C'est assurément une des plus lumineuses et des plus ravissantes peintures de ce livre où il y en a tant. Nous le recommandons aux patrons de l'article 7 et des décrets du 29 mars. M. DE LA ROCHETERIE.

L'École de village pendant la Révolution, par ALBERT BABEAU. Paris, Didier, 1881, in-12 de XI-272 p. — Prix : 3 fr.

La lumière se fait chaque jour plus complètement sur l'histoire de l'enseignement populaire en France. Non seulement l'accusation d'ignorance profonde et universelle articulée contre nos pères a perdu toute créance auprès des gens instruits, mais l'action de la Révolution française sur l'instruction primaire est mise dans son vrai jour et réduite à ses justes proportions. Le coup le plus décisif a été porté à la légende révolutionnaire par M. V. Pierre, qui a démontré fort clairement, d'abord dans un lumineux article de la *Revue des questions his-*

toriques, puis dans un livre excellent dont il a été fait ici même (t.XXXII, p.123) un juste éloge, cette double proposition : en matière d'enseignement, la Révolution a tout détruit et n'a rien su édifier. Une sérieuse contribution à l'étude de la question a été fournie par le travail de M. l'abbé Sicard dans *le Correspondant*. M. Albert Duruy la traite actuellement dans *la Revue des Deux-Mondes*, avec une grande compétence et une rare impartialité. Enfin M. Babeau, dont les études si nourries et si fouillées sur l'histoire provinciale sont connues et hautement appréciées de nos lecteurs, vient de publier sur le même sujet un intéressant volume.

Peu d'érudits pratiquent aussi parfaitement que l'auteur de *la Ville* et *le Village sous l'ancien régime* l'art de grouper des faits innombrables. M. Babeau a beaucoup de lecture, et les notes seules de ses livres seraient fort instructives, grâce à la précision des indications qu'elles fournissent. Nous ne ferons à son nouvel ouvrage qu'un seul reproche : il nous semble que cette œuvre très sérieuse et très méritoire gagnerait beaucoup si l'auteur avait dégagé plus nettement ses conclusions et les avait présentées au regard du lecteur sous forme d'énoncés de thèse clairs et précis. M. V. Pierre a pris cette précaution ; aussi son livre fait-il une plus vive impression, et, si l'on nous permet ce mot, empoigne-t-il davantage. Ceci soit dit sans déprécier le travail de M. Babeau, qui apporte un grand nombre de nouvelles informations. On peut dire que les deux ouvrages se complètent et ne peuvent guère se suppléer l'un l'autre. Il faut les mettre côte à côte dans toute bibliothèque sérieuse, et en bon lieu.

L'École de village pendant la Révolution est divisée en huit chapitres. Le premier résume en un tableau tracé de main de maître l'*État de l'instruction primaire en* 1789. Presque tous les travaux récents y ont été mis à contribution et les résultats acquis sont scrupuleusement indiqués. — *Les premiers effets de la Révolution* sont exposés dans le chapitre II. La situation demeure à peu près la même dans les campagnes, jusqu'au moment où l'obligation du serment civique et l'aliénation des biens du clergé dispersent les maîtres et tarissent les ressources constituées par des libéralités séculaires au profit du service de l'enseignement. — L'auteur traite ensuite (ch. III) des conséquences des lois de *la Convention* à l'endroit des *instituteurs :* titres sonores, belles promesses, traitements élevés... qu'on ne paie pas ou qu'on paie en assignats, persécution contre les maîtres chrétiens qu'on remplace par d'ignorants et grossiers personnages auxquels le civisme et le patriotisme jacobin tiennent lieu des connaissances les plus élémentaires. — *Les maisons d'école* (ch. IV) sont presque partout vendues à vil prix, la dotation territoriale des établissements d'instruction primaire est aliénée ; les écoles elles-mêmes sont supprimées

un grand nombre, grâce à la loi du 27 brumaire an III, qui établit une école seulement par mille habitants. — Du reste, le nouveau système est entaché d'un vice radical, *l'Enseignement antireligieux et républicain* (ch. V) qui excite la défiance et l'aversion des familles et fait le vide dans les écoles du gouvernement. Ce chapitre est des plus intéressants en raison des extraits nombreux et souvent piquants de livres officiels et officiellement recommandés, donnés par M. Babeau. Cette littérature, où le ridicule le dispute à l'odieux, mérite d'être remise en lumière au moment où les successeurs légitimes des hommes de la Convention et du Directoire s'appliquent à restaurer leur œuvre néfaste. — *Les fêtes décadaires et nationales* qui faisaient, on le sait, partie intégrante du système révolutionnaire d'enseignement ont leur chapitre spécial (ch. VI) qui mérite les mêmes éloges que le précédent. Il abonde en détails curieux. On y trouve des preuves sans réplique du discrédit absolu attaché, dès le principe, aux institutions nouvelles qui heurtaient de front les convictions et les habitudes de la majorité de la nation. — M. V. Pierre avait montré comment, après Thermidor, *les écoles libres et chrétiennes* se rouvrirent sur tous les points du territoire, quelle faveur elles rencontrèrent auprès du peuple, combien fut déloyale et cruelle la guerre qui leur fut faite par le Directoire. Notre auteur revient sur ce sujet et retrace le même tableau avec grande abondance de faits nouveaux et de documents inédits (ch. VII). — Il ne reste plus qu'à établir *les résultats* (ch. VIII). L'avortement complet de l'œuvre révolutionnaire est facilement démontré avec les témoignages des conseils généraux de 1802, les statistiques des préfets, et les rapports des conseillers d'Etat chargés de l'enquête de l'an IX. — De nombreuses pièces justificatives empruntées surtout aux archives de l'Aube terminent le volume et concourent efficacement à la démonstration entreprise par M. A. Babeau.

Nous n'avons rien à ajouter à cette analyse d'un livre que le nom de son auteur, l'intérêt de la question traitée, la richesse des informations, recommandent suffisamment à l'attention du public sérieux.

ERNEST ALLAIN.

Mary, Queen of Scots in captivity : *A narrative of events from january* 1569 *to december* 1584, by JOHN DANIEL LEADER. London, Murray, 1881, in-8 de XXI-644 p. — Prix : 25 fr.

M. Leader se pique d'impartialité dans son ouvrage ; ce n'en est [illegible]as moins un ennemi de la malheureuse reine d'Écosse, et quoiqu'il [illegible]he pas à cacher les torts d'Élisabeth, ou à atténuer sa con[illegible]iavélique, la conclusion finale du gros volume qu'il vient [illegible]t que l'action de cette princesse était amplement justi[illegible]omplots incessants de la reine d'Écosse, complots

auxquels elle se trouva non seulement mêlée, mais qu'elle organisa de propos délibéré, et dont un des objets principaux était l'assassinat d'Élisabeth. Deux extraits, tirés l'un de la préface, et l'autre de la conclusion, feront connaître suffisamment l'esprit qui anime M. Leader.

« La captivité de la reine d'Écosse semble se partager en deux périodes : la première s'étend depuis le débarquement de la reine en Angleterre jusqu'à la conspiration de Ridolfi ; la seconde part de la mort du duc de Norfolk jusqu'à l'épisode de Fotteringay. Entre 1568 et 1571 Élisabeth n'avait pas abandonné l'idée de remettre sa sœur et cousine sur le trône. Les complots de Marie et du duc de Norfolk pour amener une invasion espagnole, créer une révolution, assassiner Élisabeth et s'emparer de la couronne d'Angleterre, ouvrirent les yeux d'Élisabeth sur les dangers qu'il y aurait à laisser à Marie la jouissance de sa liberté. Norfolk souffrit le juste châtiment de sa trahison, mais la reine d'Angleterre ne pouvait alors s'habituer à l'idée de faire juger et mettre à mort une souveraine consacrée en vertu du droit divin, droit qu'il était de sa politique, à elle, de maintenir. D'un autre côté, la nécessité de rendre la captivité de Marie Stuart plus sévère devint apparente, et depuis cette époque il ne fut plus question de remettre la prisonnière en possession de ses droits comme reine d'Écosse. » M. Leader ajoute ensuite que Marie aurait pu vivre tranquillement dans la situation où ses torts l'avaient placée, si elle s'était défiée de sa disposition inquiète ; malheureusement elle se laissa envelopper dans la conspiration de Babington, conspiration dirigée par les Jésuites, et dont le but principal était le meurtre d'Élisabeth ; non seulement elle y trempa, mais elle en approuva tous les détails. Peut-on s'étonner, dans cet état de choses, que le gouvernement anglais se soit décidé à frapper un coup terrible, et à envoyer au supplice une dangereuse rivale ? Élisabeth, cependant, hésitait toujours, et ne pouvait se résoudre à sanctionner l'arrêt de mort ; et il fallut que les lords du conseil privé agissent sans la consulter. « Nous pouvons nous imaginer, » poursuit M. Leader, « que la surprise et l'indignation de la reine d'Angleterre, lorsqu'elle apprit la catastrophe, ne furent pas entièrement jouées. »

Le lecteur remarquera, dans le passage que je viens de citer, le récit qui se rapporte à la conspiration de Babington ; si M. Leader avait pris la peine de lire le beau travail de M. Hosack, il y aurait vu clairement démontré que Marie Stuart ignorait absolument le dessein formé par les conjurés d'assassiner Élisabeth, et que la prétendue lettre écrite à la reine d'Écosse par Babington était tout simplement une pièce fabriquée exprès pour arracher à Marie ne fût-ce qu'un mot d'assentiment qui pût la compromettre sans ressource. Tout cela a été

si victorieusement prouvé qu'il ne vaut pas la peine de s'y arrêter. Quant à la douleur qu'Élisabeth manifesta lorsqu'elle sut que le bourreau avait exécuté les ordres du conseil privé, il n'y a pas lieu de s'en étonner, et tout en faisant une large part à l'hypocrisie, on comprend quels durent être les sentiments de la reine d'Angleterre quand la réflexion lui montra qu'elle s'était à la fois couverte d'infamie et mise en guerre ouverte avec l'Europe catholique.

Voici maintenant les derniers paragraphes du livre de M. Leader.

« Nous ne nous proposons pas d'entrer dans les détails de la conspiration de Babington qui termina les intrigues de la reine d'Écosse. Les pages précédentes, disons-le toutefois, ont prouvé que les complots et les intrigues étaient les ressources habituelles de Marie ; une femme capable de conspirer, comme nous l'avons vue faire, avec la France et l'Espagne, pour soulever les États d'Élisabeth au moment même où elle se répandait envers elle en nouvelle protestation d'amitié et de bonne foi, une femme de ce genre ne devait pas hésiter lorsque l'indiscrétion de Babington et l'ardeur de Gilbert Giffard la charmèrent par la fascination d'un complot ourdi sur une grande échelle, et promettant de sérieux résultats. Il est évident qu'elle fut la complice de Babington et de ses affidés ; la sûreté de l'Angleterre exigeait donc qu'elle fût privée des moyens de faire plus de mal. Nous n'avons pas à justifier les moyens mis en usage pour la rendre incapable de nuire ; ce n'est pas notre besogne de nous élever en panégyristes des mœurs d'un siècle qui la traîna au supplice. Justice fut faite, justice sévère, il est vrai, et le royaume fut délivré d'une personne des plus dangereuses. »

M. Leader, on le voit, abonde dans le sens de MM. Froude et Mignet ; à son point de vue le droit n'existait pas pour Marie Stuart, et il était de la dernière inconvenance qu'une reine détrônée par des sujets rebelles osât en appeler à l'Europe, et tenter tous les moyens possibles de reprendre le sceptre et la couronne. Notre auteur, je le reconnais sans difficulté, dévoile dans plus d'un endroit le véritable caractère de la politique anglaise ; ainsi la conférence d'York est pour lui une véritable farce. « Ostensiblement il s'agissait d'obliger le comte de Murray et ses amis de justifier la déposition de leur souveraine : le but réel de la réunion était de donner à Élisabeth le prétexte qu'elle désirait si ardemment pour prolonger la captivité de sa rivale. » Plus loin, M. Leader avoue franchement (p. 271) qu' « Élisabeth s'inquiétait à découvrir le moyen de se débarrasser de la reine d'Écosse sans paraître être l'auteur de sa mort. Tous les rapports qui existaient entre les deux femmes se ressentaient évidemment, du côté de la reine d'Angleterre, de la crainte extrême de l'opinion publique. Il lui eût été facile de faire juger et décapiter sa

prisonnière, ou encore de la faire assassiner, mais dans tous les cas elle n'aurait pu échapper à la responsabilité d'un acte aussi grave.»

En définitive, il me semble que la question si longtemps et si ardemment débattue sur la culpabilité de Marie Stuart reste au point où elle se trouvait avant la publication du gros volume de M. Leader, tandis que le caractère d'Élisabeth en ressort, si possible, plus repoussant et plus méprisable que jamais.

GUSTAVE MASSON.

Histoire de l'art dans l'antiquité : *Égypte, Assyrie, Perse, Asie Mineure, Grèce, Etrurie, Rome*, par GEORGES PERROT et CHARLES CHIPIEZ. Tome premier : l'*Egypte*. Paris, Hachette, 1882, gr. in-8 jésus de LXXIII-879 p., contenant 4 planches en couleur, 15 planches en noir tirées à part et 300 gravures. — Prix : 30 francs, et avec riche reliure : 37 fr.

Après Winckelmann, le créateur de l'archéologie et Ottfried Muller son législateur, M. Georges Perrot, professeur d'archéologie classique à la Sorbonne, vient d'entreprendre, d'écrire une histoire de l'art antique qui soit au courant des plus récentes découvertes. C'est la première fois qu'une œuvre pareille est tentée en France, et M. Perrot a envisagé sa tâche avec une ampleur de vues et dans des proportions telles que son livre sera un traité infiniment supérieur à tout ce qui a été écrit sur le même sujet dans aucun pays. Sept ou huit énormes volumes seront consacrés à retracer le développement et les transformations, l'épanouissement et la décadence du génie artistique de l'antiquité, depuis les premiers âges de l'Égypte, jusqu'aux invasions des barbares au cinquième siècle de notre ère. Si M. Perrot ne s'est pas restreint à ce qu'on appelle l'archéologie classique dans la plus étroite acception du mot, c'est-à-dire à l'antiquité grecque et romaine, il a du moins exclu de son programme les temps préhistoriques, l'âge de la pierre et du bronze, et il a eu raison. L'art des cavernes et des habitations lacustres n'est point un art véritable, le sens esthétique en est banni, et ces monuments «répètent avec une désespérante monotonie des types en petit nombre et toujours les mêmes.» On peut ajouter qu'ils sont, artistiquement, si éloignés des produits les plus grossiers de la période historique proprement dite, qu'on ne voit pas les rapports qui peuvent rattacher les uns aux autres : leur introduction dans un livre de la nature de celui-ci serait nuisible à l'enchaînement des faits et sans aucun profit pour la science.

En revanche, M. Perrot a résolu de s'étendre longuement sur les grandes civilisations de l'Orient antique, l'Égypte, la Chaldée, la Perse, la Phénicie, dont les vieilles écritures ont naguère livré leurs énigmes. C'est dans cette partie surtout que l'œuvre que nous annonçons sera supérieure à l'admirable *Manuel* d'Ottfried Muller. Il y a

cinquante ans, lorsque Muller écrivait, on ne soupçonnait pas les mondes cachés sous le sable de l'Orient et que des fouilles récentes ont mis au jour ; on a décrit et publié les monuments et on a déchiffré les textes, mais on n'avait encore essayé jusqu'ici que des rapprochements partiels et incomplets au point de vue de la marche de l'art. Sans doute, l'Orient est loin encore d'avoir dit son dernier mot ; les récentes découvertes de M. de Sarzec, en Chaldée notamment, en nous révélant un art nouveau (peut être touranien), et les fouilles célèbres de M. di Cesnola, à Chypre, nous laissent soupçonner encore de vastes horizons pour les explorateurs. Mais, dès aujourd'hui, l'on connaît assez pour comparer, tirer des conclusions, formuler des lois. Quelle est la science, d'ailleurs que l'on peut prétendre épuisée ? et pour ne parler que de l'archéologie, l'art des Grecs si étudié depuis trois siècles, ne vient-il pas de se révéler sous des aspects tout nouveaux, par les fouilles de M. Schliemann, et par l'exploration de la nécropole de Tanagre ? Tous ces faits nouveaux, M. Perrot les mettra à profit avec sa haute compétence, et c'est tout ce que la critique est en droit d'exiger.

L'Égypte des Pharaons revit tout entière dans ce premier volume qui lui est exclusivement réservé, et plus de six cent gravures mieux choisies qu'exécutées, en reproduisent les monuments. Après deux chapitres où l'auteur trace à grands traits les caractères généraux de la civilisation et de l'architecture égyptienne, nous étudions successivement : l'architecture funéraire, l'architecture religieuse, l'architecture civile et militaire, la construction et les ordres architectoniques, la sculpture, la peinture, les arts industriels ; quelques pages enfin précisent, à un point de vue général, la place de l'Égypte dans l'histoire de l'art. Nous pourrions ajouter quelques critiques fondées surtout sur ce que l'auteur paraît ignorer le déchiffrement des hiéroglyphes, inconvénient grave quand on s'occupe d'une civilisation où presque tous les monuments figurés sont chargés d'inscriptions. Nous préférons formuler un vœu, c'est que M. Perrot, quand son œuvre magistrale sera achevée, en fasse en un ou deux volumes, une analyse ou une réduction qui devienne un manuel classique, plus à la portée des petites bourses et des profanes. ERNEST BABELON.

BULLETIN

L'Instruction publique en France pendant la Révolution. Discours et rapports de Mirabeau, Talleyrand-Périgord, Condorcet, Lanthenas, Romme, Le Peletier de Saint-Fargeau, Calès, Lakanal, Daunou et Fourcroy, publiés par C. HIPPEAU. Paris, Didier, 1881, in-12 de XXIII-520 p. — Prix : 4 fr.

Il faut se reporter au sous-titre de ce volume pour comprendre ce qu'i

est. On s'égarerait si l'on prenait à la lettre son étiquette : ce n'est pas dans des discours et des rapports qu'il faut juger les actes d'un gouvernement. On voit dans les ouvrages récents de M. Victor Pierre et de M. Babeau sur les écoles pendant la Révolution, que la réalité de l'œuvre révolutionnaire en fait d'instruction est loin des déclarations contenues dans les discours et des résultats promis dans les rapports. Il faut apprécier, dans ce volume, la réunion de documents souvent cités de part et d'autres dans les discussions sans cesse soulevées sur les questions d'enseignement. Ce sont des fragments de discours de Mirabeau, sur l'organisation générale de l'éducation publique, sur les fêtes nationales, sur l'établissement d'un lycée national ; — les rapports de Talleyrand-Périgord, sur l'instruction publique (p. 33-185) ; — de Condorcet, sur l'organisation générale de l'instruction publique ; — de Lanthenas sur l'organisation des écoles primaires ; — de Romme, sur l'instruction publique considérée dans son ensemble ; — le plan d'éducation nationale de Le Peletier de Saint-Fargeau et le discours qu'il a inspiré à Fourcroy ; — le discours de Calès sur l'éducation des femmes ; — les rapports de Lakanal sur les dépenses de l'instruction, sur les écoles normales, sur les écoles centrales ; — de Daunou sur l'organisation générale de l'instruction publique ; — de Fourcroy sur l'École polytechnique et sur le projet de loi relatif à l'instruction publique. Nous n'avons pas à apprécier ces documents bien connus. L'éditeur s'est proposé d'élever un monument à la gloire de la Révolution et particulièrement de la Convention. Il pourra réussir auprès de ceux qui se laissent prendre aux mots ; mais nous doutons qu'il fasse partager aux gens sensés son admiration pour ce «spectacle étrange et grandiose» d'une assemblée qui renverse dans le sang tous les obstacles qui s'opposent à sa tyrannie, en même temps qu'elle se livre « avec une sorte de calme et de sérénité stoïques » à l'étude des questions d'enseignement.

R. S. M.

Le chemin de la vie par Jean Lander, précédé d'une préface par Ernest Hello. Paris, Palmé, 1881, in-12 de xi-562 pages. — Prix : 3 fr.

Les nouvelles dont se compose ce volume répondent-elles bien au titre que l'auteur lui a donné ? Le chemin par où s'avancent la plupart des hommes, ressemble-t-il à cette route enchantée, plus proche de l'azur du ciel que de la boue terrestre, qui, dans la langue de Jean Lander, s'appelle *le Chemin de la vie* ? Il n'importe ; ce livre charme et élève, et cela suffit. Dans la vie de tous les jours, il y a assez de prose, et quelle prose ! Laissons la poésie jeter ses rayons sur cette vie grise et froide ; laissons même la fantaisie écarter de son aile de papillon les rêves moroses qui obsèdent l'existence, et les maussades réalités qui l'assombrissent.

D'ailleurs, une leçon sort de ces pages souriantes. Si d'ordinaire *le Chemin de la vie* n'est pas tel que Jean Lander l'a dépeint, c'est que d'ordinaire le christianisme n'en adoucit pas les aspérités et n'en éclaire pas le but. Les personnages de Jean Lander sont chrétiens, — ceux-là du moins auxquels on s'intéresse ; — voilà pourquoi ils vivent et ils nous emportent avec eux dans une atmosphère lumineuse, je dirais presque dans un ciel d'apothéose. Etre chrétien en esprit et en vérité, comme saint Augustin ou Fénelon et comme les plus petits et les plus humbles, c'est échapper, non pas à la douleur, — la douleur a pour mission d'élever, — mais aux vulgarités qui rabaissent la vie. Choisirai-je parmi ces nouvelles, et indiquerai-je celles que je préfère ? *Effet de neige* ne m'effraie un moment que pour me laisser à la fin dans un contentement solide. *Patte blanche* m'émeut ; je trouve dans *la Recherche de*

Judith une mystérieuse grandeur qui me cause quelque étonnement ; et je m'attendris en lisant *Mamette*. Connaissez-vous beaucoup de chemins qui vous procurent de si doux et de si bienfaisants voyages? A. LARGENT.

Au delà des monts! — *Voyage en Espagne*, par D. GÉRARD VAN CALOEN. Paris, Palmé, 1881, gr. in-18 de 392 pages. — Prix : 3 fr.

C'est moins en touriste qu'en chrétien que l'auteur de ce livre a parcouru l'Espagne. Il y a admiré sans doute les beautés de la nature et les chefs-d'œuvre des arts ; mais il y a cherché surtout les souvenirs du catholicisme et il y a respiré ce parfum de foi si pénétrant encore au delà des Pyrénées, malgré tant de secousses et de révolutions. Il y a fait pieusement tous les grands pèlerinages, Avila, Saint-Jacques de Compostelle, Notre-Dame del Pilar, Mont-Serrat, et pour quelques-uns il a dû user d'une persévérance exemplaire. Que de difficultés par exemple pour arriver à Compostelle ! C'est que tout n'est pas rose pour le touriste en Espagne : les trains de chemins de fer ne partent pas ; les bateaux sont détestables ; la cuisine, atroce; la poste ne remet pas les lettres et les hôtels regorgent d'insectes. Au Midi comme au Nord, malgré le caractère bien différent des deux pays, ces mêmes inconvénients se retrouvent. On voudrait y vivre, néanmoins, s'écrie, quelque part l'auteur séduit par la beauté du ciel et plus encore par les mœurs simples et hospitalières des habitants. Mais peut-être est-il moins agréable d'y voyager, à moins que ce ne soit au coin du feu, avec un guide aussi attrayant que le livre de M. G. Van Caloen. M. DE LA R.

Les aveugles utiles, par MAURICE DE LA SIZERANNE. Paris-Auteuil, Imprimerie des apprentis-orphelins, 1881, in-8 de 12 p. (Un exemplaire de cette brochure est adressé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, à l'auteur, à Tain (Drôme). Se trouve aussi à l'Institution des jeunes aveugles, Paris, 56, Boulevard des Invalides).

Cette brochure est un plaidoyer en faveur des aveugles : le but de l'auteur est de montrer « que, le plus souvent, l'aveugle peut être un homme vraiment utile ; que la raison, la charité, nous font un devoir de l'instruire pendant son enfance et de lui fournir le moyen de gagner dignement sa vie en lui procurant de l'ouvrage lorsqu'il arrive à l'âge mûr (p. 16). » Passant en revue les institutions pour les jeunes aveugles, et les professions où ils peuvent s'exercer plus tard (accordeur, professeur, organiste, maître de chapelle), M. de la Sizeranne nous donne une statistique de ce qu'on pourrait appeler la force économique des aveugles : elle témoigne de son érudition ; j'ajoute, ce qui vaut mieux encore, qu'elle témoigne de son cœur. Aveugle lui-même, M. de la Sizeranne a voulu rendre service aux aveugles plus malheureux que lui en rappelant leur utilité et en combattant les préjugés qui souvent empêchent de les employer. BERNON.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Monseigneur Pierre-Antoine-Justin PAULINIER, archevêque de Besançon, est mort le 12 novembre à Pézénas où il était né le 29 janvier 1815. Il avait commencé ses études de droit, lorsqu'il se sentit appelé à l'état ecclésiastique ; il entra au séminaire de Montpellier. Ordonné prêtre le 30 novembre 1839, il devint directeur des séminaires de Saint-Pons et de Montpel-

lier ; puis il occupa les cures de Sainte-Ursule à Pézénas et de Saint-Roch à Montpellier. C'est de ce poste qu'il fut appelé, le 5 mars 1870, à l'évêché de Grenoble, d'où il fut transféré à l'archevêché de Besançon par décret du 3 août 1875, après la mort de S.E. le cardinal Mathieu. Il laisse, comme écrivain, trente lettres pastorales, mandements et circulaires, publiés pendant son épiscopat à Grenoble, et cinquante-quatre qu'il a donnés comme archevêque de Besançon. On remarquait en lui une riche imagination, une érudition classique ; il abondait en aperçus nouveaux et en figures originales et hardies. Ses mandements sur la *Famille* et sur la *Franc-Maçonnerie* ont attiré l'attention. Il a publié en outre une *Étude sur la réforme monastique au neuvième siècle en occident*, et *le Concile œcuménique* (1869, in-8), réunion d'articles publiés par lui dans la *Semaine religieuse* de Grenoble. Mgr Paulinier était membre de l'Académie des sciences de Montpellier ; il a publié dans les *Annales* de l'Académie, l'éloge de Guy, de Montpellier, fondateur de l'hôpital Saint-Esprit et celui de Saint-Benoît d'Aniane, considéré comme apôtre et civilisateur. En sa qualité d'archevêque de Besançon, il était membre né de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville.

— Mme Louise Belloc, morte récemment à Paris, était fille de l'officier supérieur général irlandais Swanton, au service de la France. Elle était née à La Rochelle en 1796. On lui doit beaucoup d'ouvrages d'éducation : *Petit Manuel de morale élémentaire* (1819, in-18) ; — *Pierre et Pierrette ou les Dangers du vagabondage* (1865, in-12) ; — *la Tirelire aux histoires* (1869, in-8) ; — *le Fond du sac de la grand'mère*, (1873, gr. in-8) ; — *Histoires et Contes de la grand'mère* (1874, in-12). Elle a donné beaucoup d'articles dans la *Bibliothèque de famille* (1821-22), et la *Ruche* (1836), recueils mensuels destinés aux enfants et fondés par elle, ainsi que dans divers journaux. Elle a surtout beaucoup traduit, et ses traductions ont obtenu une médaille d'or à l'Institut en 1825 : *Petits Contes moraux*, de miss Edgeworth (1822, 2 vol. in-12) ; — *les Patriarches ou la Terre de Chanaan*, de miss O'Reeffe (1818, 2 vol. in-12) ; — les *Mémoires de Lord Byron*, (1830-31, 5 vol. in-8) ; — la relation du *Voyage des frères Lander en Afrique* (1832, 2 vol. in-8) ; — *le Vicaire de Wakefield*, de Goldsmith (1839, in-12) ; — *les Chefs-d'œuvre poétiques* de Thomas Moore (1841, in-8) ; — *le Maroc et ses tribus nomades*, de Drummond Hay (1844, in-8) ; — *la Case de l'Oncle Tom*, de Mme Beecher-Stowe (1853, in-12) ; — *Cranford*, de Mme Gaskell (1856, in-16). Mme Belloc a traduit, avec Mlle A. de Montgolfier, l'*Éducation familière* (1833-46, 12 vol. in-18), et *les Jeunes industriels* (1843, 8 vol. in-18), de miss Edgeworth ; — *Grave et Gai, Rose et Gris*, de miss Fraser-Tytler (1860, in-12).

— M. Joachim-Isidore Pierre, né à Mézières (Seine-et-Oise) le 14 octobre 1813, vient de mourir à Caen. Professeur de chimie générale et de chimie appliquée à l'agriculture, à la Faculté des sciences de Caen, il en devint le doyen en 1867. Il a été élu correspondant de l'Académie des sciences le 2 mars 1853, et promu officier de la Légion d'honneur le 11 août 1869. M. Isidore Pierre a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Chimie agricole, ou l'Agriculture considérée dans ses rapports avec la chimie* (1849, in-12 ; 5e édit., 1872, 2 vol. in-12) ; — *Études sur les engrais de mer des côtes de la Basse-Normandie* (1852, in-8) ; — *Introduction à l'étude de la Chimie. Exposé sommaire des principales difficultés qui peuvent embarrasser les personnes qui commencent l'étude de cette science* (1853, in-12) ; — *Résumé de quelques leçons faites à la Faculté des sciences de Caen* (1854, in-12) ; — *Recherches analytiques sur la valeur comparée des principales variétés de betteraves et sur la distribution des matières azotées dans les diverses*

parties de cette plante (1857, in-8) ; — *Recherches analytiques sur le thé de foin et sur quelques-unes des altérations que peut éprouver dans sa composition le foin de prairie naturelle, lorsqu'il est traité soit par l'eau chaude, soit par l'eau froide* (1858, in-8) ; — *Chaux, marne et calcaires coquilliers. Leur emploi pour l'amendement du sol* (1858, in-12) ; — *Etudes comparées sur la culture des céréales, des plantes fourragères et des plantes industrielles* (1859, in-12) ; — *De la valeur nutritive des fourrages et autres substances destinées à l'alimentation des animaux* (1860, in-12) ; — *Prairies artificielles ; des causes de diminution de leurs produits ; études sur les moyens de prévenir leur dégénérescence* (1861, in-18) ; — *Exercices sur la physique ou Recueil de questions susceptibles de faire l'objet de compositions*, soit dans les classes supérieures des lycées, soit aux examens du baccalauréat ès sciences (1862, in-8, 2e édit.) ; — *Notions élémentaires d'analyse chimique appliquée à l'agriculture.* Leçons professées à la Faculté des sciences de Caen (1862, in-12) ; publiées depuis sous le titre de : *Chimie appliquée à l'agriculture* (1875) ; — *Recherches théoriques et pratiques sur la valeur nutritive des fourrages et d'autres substances destinées à l'alimentation des animaux* (3e édit. 1864) ; — *Fragments d'études sur l'ancienne agriculture romaine.* Extraits d'auteurs latins (1864, in-12) ; — *Etudes sur le sang de rate des animaux d'espèce ovine et porcine* (1865, in-12) ; — *Recherches expérimentales sur le développement du blé et sur la répartition dans ses différentes parties des éléments qui le constituent à diverses époques de sa végétation* (1866, in-4) ; — *Notions de chimie usuelle* (1867, in 12);—*Etudes théoriques et pratiques d'agronomie et de physiologie végétale* (1867-1871, 4 vol. in-18) ; — *Recherches sur les produits de la distillation* (1869, in-8).

— Le R. P. Toussaint Dufau, né à Rochechouard, le 31 octobre 1807, est mort le 22 octobre à Liège. Déjà prêtre quand il entra dans la Compagnie de Jésus, le 21 novembre 1834, il enseigna la philosophie à Alost, et fut prédicateur à Bruxelles, à Gand et à Louvain (1875). Il a laissé les ouvrages suivants : *Le Pain des Anges offert à l'homme dans la divine Eucharistie* (1856, in-32, 2e édit., 1862) ; — *Beautés de l'âme contemplées dans le cœur de Jésus* (1863, in-8 ; dont la 4e édition est augmentée du *Guide pratique des Zélateurs et des Zélatrices de l'Apostolat de la prière et des associés de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — les Magnificences de la grâce contemplées dans le Sacré-Cœur de Jésus et dans le saint Cœur de Marie* (1863, in-8) ; — *Trésor du Sacré-Cœur de Jésus* ou Recueil d'extraits de l'Ecriture, des SS. Pères, des bulles ou décrets des Papes, des écrivains ecclésiastiques, des ascètes, des prédicateurs, de la vie et des œuvres des personnages les plus illustres par leur sainteté et les faveurs qu'ils ont reçues du Sacré-Cœur (1870-72, 8 vol. in-8).

— M. Louis-Xavier Rédet, ancien archiviste du département de la Vienne, est mort à Poitiers le 2 octobre. Il était né le 30 novembre 1807 à Délémont (canton de Berne), qui appartenait alors au département du Haut-Rhin. Après avoir achevé ses études classiques, il entra à l'École des chartes et en sortit en 1834 pour devenir archiviste du département de la Vienne. Poitiers fut sa patrie d'adoption : travailleur persévérant, savant aimable, complaisant et modeste, confrère d'une exquise urbanité, chrétien fervent et charitable, il acquit bien vite droit de cité dans l'ancienne capitale du Poitou. Peu de temps après son arrivée, il donna son concours à la fondation de la Société des antiquaires de l'Ouest qu'il fut appelé à présider en 1845, et dont il fut longtemps le bibliothécaire-archiviste. Il prit aussi une large part dans la fondation en 1871, de la Société des

archives du Poitou, dont il fut nommé président. Il était depuis 1877, membre titulaire non résident du Comité des travaux historiques. C'est dans les Bulletins et dans les Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest qu'il faut aller chercher les publications de M. Rédet. Nous citerons ses rapports sur les chartes données par le comte d'Orsfeuille, — sur le testament de Jean Bouhyer, curé de la Résurrection, — sur une charte de Dagobert,— sur *le Grand Gauthier*, cartulaire qui va paraître dans les Mémoires de la Société des archives du Poitou (Bulletin, t. I). En 1837, il traçait le plan de la publication des tables, des manuscrits de dom Fonteneau, dont une partie a paru depuis dans le tome IV, des Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest. Le tome II des Bulletins contient plusieurs mémoires de lui sur le classement des importantes archives qui lui étaient confiées. Il a écrit des mémoires — sur *les statuts et usages de l'ancienne abbaye de Montierneuf* (Mémoires, t. X); — sur l'*Ancienne abbaye de Moreaux* (t. XI) ; — sur les *Etablissements industriels formés à Poitiers au XVe siècle* (t. XI) ; — sur les *Halles et foires de Poitiers* (t. XII) ; — sur les *frères Girouard, sculpteurs à Poitiers* (Bulletins, t. IV). Il a publié dans les tomes VI et VII des Mémoires des *Extraits des comptes de dépense de la ville aux XIVe et XVe siècles* ; — des *Observations sur les noms de lieux dans le département de la Vienne* (Mémoires, t. XIII), qui préludaient au *Dictionnaire topographique du département de la Vienne* dont le manuscrit était achevé en 1877 et qui vient seulement de paraître ; — des documents pour l'Histoire de l'Eglise Saint-Hilaire de Poitiers (Mémoires, tomes XIV et XXIII) ; — le cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien dans les Mémoires de la Société des archives du Poitou ; — *Poitiers au moyen âge: les enseignes et les tours des remparts* (Mémoires, t. XIX) ; — *Inauguration des foires et marchés de Beaumont* (Mémoires, t. XX) ; — *Un épisode des processions des Rogations à Poitiers, en 1466* (Bulletins, t. VIII) ; — *Notice sur les titres provenant de l'abbaye de Villersalem* (Mémoires, t. XX) ; — *Notice sur les collections de sceaux du Musée de Poitiers* (Bulletins, t. VIII) ; — *sur deux procès-verbaux d'huissiers du dix-septième siècle* (id. t. VIII) ; — *sur la signification du mot « Espoir, » surnom de la commune de Nieuil* (Id. t. VII).

— M. Bernard-Gabriel-Edouard Clerc, président de chambre honoraire, est mort à Chilly-le-Vignoble (Jura) le 15 octobre. Il était né à Besançon le 25 juillet 1801. Successivement conseiller-auditeur, avocat général, conseiller et président à la Cour d'appel de Besançon, il avait consacré depuis près de cinquante ans ses loisirs à l'étude de l'histoire franc-comtoise. Son début fut un travail critique sur l'historien classique de la province, Dunod, qui fut couronné en 1836 par l'Académie de sa ville natale, et devint, grâce à des recherches ultérieures, une œuvre étendue et originale. En 1840, il publia le premier volume de son *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté* (des temps les plus anciens à 1307), en 1846, le second volume, qui comprend les événements écoulés entre 1307 et 1467. La topographie et l'archéologie de sa province l'intéressaient aussi vivement ; il fit paraître en 1847, *La Franche-Comté à l'époque romaine, représentée par ses ruines* (2e édit. 1853), contribua à la création du musée archéologique de Besançon (1849), et en 1860, lors d'une controverse qui fit quelque bruit, prit parti contre ses compatriotes, par sa brochure intitulée : *Notice complète sur Alaise, ou Alaise n'est pas l'Alesia de César*. Il étudia également les monuments du moyen âge, si rares en Franche-Comté, dans son *Mémoire sur l'abbaye de Montbenoît et les Carondelet* (1868). Sa sympathie pour les magistrats dont il était le digne successeur lui inspira son livre : *Jean Boyvin, président du Parlement de Dole, sa vie,*

ses écrits, sa correspondance politique (1856). En 1870, il publia une édition corrigée du premier volume de son *Essai*, et au moment de sa mort il mettait la dernière main aux troisième et quatrième volumes de cet important ouvrage, couronné par l'Académie des Inscriptions.

Depuis 1837, il appartenait à l'Académie de Besançon, où il fut longtemps le rapporteur des concours d'histoire. Il a inséré dans les mémoires de cette compagnie divers travaux, parmi lesquels on remarque : *Les Sarrasins et leurs monuments en Franche-Comté* (1839); — *Mémoire sur les enceintes fortifiées des villes et bourgades du comté de Bourgogne* (1865); — *Éclaircissements historiques sur la naissance de Philibert de Chalon* (1866); — *Notice sur Gérard du Roussillon* (1869); — *Loys Gollut* (1872); — *Besançon pendant les guerres de Louis XI* (1873). Les mémoires de la Société d'émulation du Jura (ann. 1876, 1878-1880) contiennent de lui une *Histoire des états généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, qui va être publiée à part, et formera deux volumes. Il laisse en outre plusieurs travaux inachevés, entr'autres une *Histoire des montagnes du Doubs*.

— M. Jean-Baptiste Bouillaud, membre de l'Institut, est mort à Paris le 29 octobre. Il était né à Angoulême le 14 septembre 1796. Il étudia la médecine à Paris, où il obtint le grade de docteur en 1823 ; c'était un des plus fervents disciples de Broussais. La France perd en lui, a pu dire le président de l'Académie des sciences, un des médecins contemporains les plus éminents, par la science, par l'élévation de l'esprit et du caractère. Son nom est un des plus grands noms de la médecine contemporaine. Les Allemands l'avaient en tel estime qu'ils se sont appropriés plusieurs de ses ouvrages. Il se distinguait par la précision du diagnostic. « Il a aperçu le premier les relations qui existent entre les affections organiques du cœur et le rhumatisme articulaire aigu ; il a reconnu et délimité en quelque sorte la lésion anatomique qui produit l'aphasie et qui a son siège dans une partie déterminée des circonvolutions cérébrales. » Il a été nommé en 1848, doyen de la faculté de médecine en remplacement d'Orfila. Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1868, et membre de l'Académie de médecine, aux discussions de laquelle il prenait encore part, il y a peu de temps, au sujet de la pathogénie. Il fut nommé, en 1867, président du Congrès médical qui se tint à Paris à l'occasion de l'Exposition. Il est mort en parfait chrétien. Nous signalerons parmi ses publications : *De l'influence des doctrines ou des systèmes pathologiques sur la thérapeutique* (1859, in-8) ; — *Discours sur le vitalisme et l'organisme et sur les rapports des sciences physiques en général avec la médecine*, prononcé, comme le précédent, à l'Académie de médecine (1860, in-8) ; — *Discussion sur l'organologie phrénologique en général et sur la localisation de la faculté du langage articulé en particulier* (1865, in-8).

— M. Marcel-Bernard Jullien est mort le 15 octobre 1881 à Paris. Il y était né le 2 février 1798. Elève du collège de Versailles, il fit partie de l'Université de 1820 à 1836 où il voulu reconquérir son indépendance ; il avait été professeur de rhétorique à Bourbon-Vendée (1820), à Saint-Maixent (1824), principal du collège de Dieppe (1831-1836). Il se livra ensuite à l'enseignement libre tant comme professeur que comme écrivain. De 1842 à 1843, il fit à l'Athénée un cours sur l'Histoire de la poésie française à l'époque impériale, publiée en deux volumes ; il devint collaborateur de M. Hachette qui lui donna la direction de la *Revue de l'instruction publique* (1842-1867). Il a été, pendant ces vingt dernières années, le collaborateur de M. Littré pour son *Dictionnaire de la langue française*. Voici la liste de ses principales publications : *Méthode brevidoctive ou de prompt enseignement. Abrégé de*

grammaire latine (1841, in-12; — *Histoire de la poésie française à l'époque impériale* (1844, 2 vol. in-12); — *Cours supérieur de grammaire* (1849, 2 vol. gr. in-8); — *Vocabulaire grammatical de la langue française* (1852, in-12; — *De quelques points des sciences dans l'antiquité. Physique, musique, métrique* (1854, in-8); — *Traité complet de grammaire française* (id.); — *Thèses de grammaire* (1855, in-8); — *Thèses de littérature* (1856, in-8); — *Thèses de critique et de poésie* (1858, in-8); — *Thèses supplémentaires de métrique et de musique anciennes, de grammaire et de littérature* (1861, in-8); — *Les principales étymologies de la langue française* (1862, in-12); — *Thèses d'histoire et nouvelles historiques* (1865, in-8); — *l'Harmonie du langage chez les Grecs et les Romains*, ou *Etudes sur la prononciation de la prose élevée et des vers, dans les langues classiques* (1867, in-12); — *Thèses de philosophie* (1873, in-8); — *Les Eléments matériels du français, c'est-à-dire les sons de la langue française entendus ou représentés* (1875, in-12).

— M. Amédée-Jean Le Faure, publiciste et député de la Creuse, est mort le 23 novembre à Paris, des suites d'une maladie dont il avait contracté le germe dans un récent voyage en Algérie. Il était né le 20 octobre 1838, d'une famille originaire d'Aubusson. En 1870 et 1871, il fut correspondant militaire de plusieurs journaux. Puis il devint secrétaire-rédacteur à la Chambre des députés, entra à la *France* dont il se sépara avec éclat en 1880 à l'occasion de l'affaire Cissey et passa au *Télégraphe* où il a donné de piquants articles sur la Tunisie. Il a aussi écrit dans le *Progrès militaire*. En 1879, il fut élu député de la 2e circonscription d'Aubusson. Il a été rapporteur du budget de la guerre. M. Le Faure a publié : *Après la guerre. Reconstitution de la Hongrie* (1859, in-8); — *le Socialisme pendant la Révolution française* (1863, in-12); — *Une mauvaise économie*. Brochure trouvée aux Tuileries (1871, in-8); — *Aux avant-postes, juillet* 1870, *janvier* 1871 (1871, in-12); — *l'Ordre* (1871, in-8); — *les Fautes stratégiques des Prussiens* (1872, in-12); — *Atlas de la guerre*, 1870-1871. *Carte des batailles et sièges, précédée d'un résumé historique de la guerre* (1874, in-4); — *Procès du maréchal Bazaine* (1874, in-4); — *Histoire de la guerre franco-allemande* 1870-71 (1874, 2 vol. in-4); — *les Lois militaires de la France, commentées et annotées* (1876, in-8); — *Histoire de la guerre d'Orient*, 1877 (1878, 2 vol. gr. in-8); — l'*Année militaire* (1878-1879-1880, in-16). — Il a publié avec M. Pradier-Fodéré : *Commentaires sur le code de justice militaire* (1873).

— M. Louis-Ernest Semichon est mort à Rouen, le 1er novembre. Né le 19 août 1813, à Neufchâtel-en-Bray, il fit ses études d'abord au lycée de Rouen, puis à Paris au collège Sainte-Barbe depuis Rollin, dirigé alors par l'abbé Nicolle. Il revint dans son pays en 1835, muni du diplôme de licencié en droit, et se fit inscrire au barreau. Il eut bientôt conquis la confiance de ses concitoyens qui l'honorèrent maintes fois de leurs suffrages et dont il défendit les intérêts avec talent et avec succès. En 1865, il vint s'établir à Rouen, en qualité d'inspecteur des établissements de bienfaisance et du service des enfants assistés, fonctions que sa charité chrétienne lui fit remplir avec un zèle remarquable. Depuis, il n'a pas quitté Rouen. Il était membre de l'Académie de cette ville, depuis 1857, membre du Conseil de la Société de l'histoire de Normandie, d'un grand nombre de sociétés savantes, françaises et étrangères, et il donnait son concours à un grand nombre d'œuvres charitables. Il a écrit : *La Trêve de Dieu, Histoire du développement du tiers état par l'Eglise et les Associations du dixième au treizième siècle* (1857 ; 2e édition, 1869), ouvrage qui le plaça aussitôt au rang de nos bons historiens et lui valut une mention très honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-

lettres ; — *Histoire de la ville d'Aumale et de ses institutions depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, précédée d'une introduction sur une ville du moyen âge et de l'ancien régime, sa vie, ses institutions (1862) ; — *Les réformes sous Louis XVI* (1876) ; — *Histoire des enfants abandonnés. Questions des tours* (1881). Il laisse inachevée, une *Histoire des établissements hospitaliers du département de la Seine-Inférieure*, et une *Histoire de Neufchâtel-en-Bray*, qui a été son dernier travail, et qui sera probablement publiée. M. Semichon a publié dans la *Revue archéologique* un article sur les Pagi picards et normands.

— M. Jean-Ferdinand Rozat, notaire et avocat de Saint-Pierre (titre qu'il tenait de la cour de Rome), est mort le 22 octobre dans sa quarante-quatrième année à Sainte-Anne, commune de Cauderan (Gironde). Il était né à Bordeaux le 11 mai 1838. Après de très brillantes études au lycée de Bordeaux, il vint continuer ses succès à l'Ecole de droit, où il obtint le prix de doctorat en 1863. Il joignait les études sérieuses à la pratique de toutes les œuvres de charité chrétienne, si florissantes à Paris. Il rentra dans sa ville natale pour se préparer à succéder à son oncle, comme notaire. Après quinze ans de stage, il devint notaire, au commencement de l'année 1875. Il avait la science, la prudence, la discrétion, la maturité, la scrupuleuse honnêteté de l'homme d'affaires consommé. Mais il était avant tout un homme de zèle, un homme d'action. Il présidait un grand nombre d'œuvres, il donnait à toutes son concours, et son ardeur dévorante a ruiné sa santé et préparé la catastrophe qui l'a enlevé soudainement. Si l'on voulait dresser son bilan littéraire, il faudrait compter tous les discours qu'il a prononcés, avec tant de cœur, de facilité de diction, d'élévation de pensées, dans les réunions qu'il présidait, tous les rapports qu'il a faits sur les œuvres dont il s'occupait, depuis qu'il était étudiant en droit à Paris et membre du Cercle catholique du Luxembourg ; les nombreuses conférences qu'il a faites particulièrement au Cercle Fénélon de Bordeaux ; ses poésies pleines de fraîcheur et de délicatesse dont plusieurs ont été lues dans des réunions d'œuvres. Naguère encore, il prenait part à Lyon aux travaux du congrès des jurisconsultes catholiques. Sa thèse pour le doctorat, qui lui valut un des prix Beaumont, remporté sur vingt concurrents, a pour titre : *Des rapports de paternité et de filiation ou des devoirs et des droits de famille, en ligne directe* (1863). Il a donné dans l'*Institut catholique*, (d'abord *Institut philosophique d'Aquitaine*) des articles sur l'étude du droit; il a écrit dans l'*Ami du peuple*, dans la *Revue catholique de Bordeaux*, (notamment cette année sur la prise d'habit de M. Armand de Pichard, conseiller à la cour de Bordeaux, entré dans l'ordre des Passionnistes). Il laisse de nombreux manuscrits dont on ne peut prévoir le sort et au nombre desquels se trouvent des poésies.

—M. André Rousselle, avocat à Paris, publiciste, ancien adjoint du sixième arrondissement, conseiller général de l'Oise, est mort à Paris le 26 novembre. Il était né à Blicourt en 1831. Il a publié : *La Franc-Maçonnerie à Beauvais* (1866, in-8) ; — *Le Droit de réunion et la loi du 6 juin* 1868 (1870, in-12) ; — *Manuel des réunions publiques non politiques, publiques électorales, électorales privées* (1879, in-32), avec M. Charles Limousin ; — *l'Instruction primaire sous la Convention nationale* (1871, in-8) ; — *Lettres de mon village recueillies et mises en ordre* (1873, in-18).

— M. Ami Boué, docteur en médecine, géologue et voyageur, membre de l'Académie impériale des sciences de Vienne (Autriche) né en 1794, à Hambourg, d'une famille bordelaise réfugiée en Allemagne après la révoca-

tion de l'édit de Nantes, est mort le 22 novembre à Vienne (Autriche). Il était président de la Société géologique de Vienne et faisait partie de l'Académie depuis 1848. On lui attribue plus de deux cents ouvrages sur l'histoire naturelle; nous citerons : *Essai géologique sur l'Ecosse* (sans date (1820), in-8) ; — *Mémoire géologique sur l'Allemagne* (1823, in-4), publié d'abord dans le *Journal de physique*, en 1822 ; — *Esquisse géologique de la Turquie d'Europe* (1840, in-8) ; — *La Turquie d'Europe ou Observations sur la géographie, la géologie, l'histoire naturelle, la statistique, les mœurs*, etc. (1840. 4 vol. in-8) ; — *Sur l'établissement de bonnes routes et surtout de chemins de fer dans la Turquie d'Europe* (1852, in-8) ; — *Recueil d'itinéraires dans la Turquie d'Europe* (1854, 2 vol. publiés aux frais de l'Académie impériale des sciences de Vienne).

— Le 29 octobre dernier, est mort à Pise le professeur A. A. Kotliarewski, un des plus éminents critiques, historiens, archéologues et bibliographes de la Russie. Né en 1837 à Poltava, capitale de l'Ukraine, il commença sa carrière scientifique à l'université de Moscou. Il publia en 1857 et 1860, de nombreuses critiques sur les nouveaux livres dans le journal de Moscou rédigé par M. le Professeur Katkov. Plus tard il écrivit dans les *Annales de la littérature russe* rédigées par M. Tichonravov et dans les *Mémoires de la Société Archéologique de Moscou* sous le patronage du Comte A. Ouvarov, qui le fit nommer premier secrétaire de cette société. Mais son principal travail qui lui valut les grades de docteur et ensuite de professeur aux Universités de Dorpat et de Kiew, est son ouvrage intitulé : *Des usages funéraires chez les Slaves païens.* (Moscou, 1868, gr. in-8), œuvre savante et considérable, des plus méthodiques et des plus curieuses, où l'auteur a combiné ses recherches avec les idées et les savants aperçus du célèbre Jacob Grimm, dont il était un des admirateurs les plus zélés, et qui jette de nouvelles lumières sur l'époque primitive du monde Slave. L'Académie impériale, en reconnaissance de son mérite, l'invita à faire pour elle la recension de tous les ouvrages qui lui sont envoyés pour le concours des primes d'Ouvarov et Demidov. Elle l'avait élu membre honoraire. La dernière œuvre de Kotliarewski parut en 1880, au moment où il a été nommé professeur à l'Université de Saint-Vladimir, à Kiew, sous le titre : l'*Art épistolaire des anciens Russes* (Kiew, 1877-78). Un travail et des préoccupations incessantes minèrent sa santé ; c'est le motif qui l'obligea à s'expatrier pour venir sous le ciel plus clément de l'Italie où il a trouvé la mort. Son corps a été transporté à Moscou et enterré dans un monastère. — Al. Bki.

— M. le baron de Crassier, président honoraire de la Cour de cassation de Belgique, vient de mourir à Liège. Le défunt avait étudié à fond l'histoire de la principauté de Liège et avait fait paraître, il y a déjà longtemps, plusieurs ouvrages très appréciés sur ce sujet. Il avait aussi produit plusieurs œuvres juridiques de grand mérite.

On annonce encore la mort : de M. Gustave Bagneris, sous-directeur de l'école forestière de Nancy, né à Douai, en 1825, mort à Nancy, dans le courant de novembre, auteur de : *Etude sur la production du chêne et son emploi en France* (1870, in-8) ; *Manuel de Syviculture* (1873, in-12) ; — de M. le comte Alphonse de Cambolas, mort à Toulouse, à l'âge de quarante-neuf ans, mainteneur de l'Académie des jeux floraux, auteur de pièces de théâtre, de morceaux lyriques, d'apologues et de couplets dont fort peu ont été publiés — de M. Jules Mahias, ancien rédacteur de la *Presse* et de *l'Avenir National*, préfet de l'Isère, mort à Grenoble, dans des sentiments chrétiens, le 13 novembre. Il était né à Boulogne-sur-Mer en 1833; — de M. Ernest Desaux, directeur du *Journal du Tarn*, mort à Alby dans sa 58e année ; — de

M. Maurice Cottier mort au château de Cangé près de Tours, artiste, critique et amateur des beaux-arts, auteur du rapport sur les beaux-arts à l'Exposition de Vienne en 1876; — de M. l'abbé Lochet, fondateur de la *Semaine des fidèles* du Mans qui a publié en 1860 : *Documents relatifs à l'histoire des corporations d'arts et métiers du diocèse du Mans*, rassemblés par Th. Cauvin, mort le 31 octobre au Mans à l'âge de 63 ans ; — de M. Jean-Gabriel-Désiré-Léon Ordinaire, chef d'escadron d'artillerie en retraite, mort à Besançon le 30 octobre, à l'âge de 70 ans, auteur de quelques brochures relatives à l'histoire locale, et d'un livre intitulé : *Deux époques militaires à Besançon et en Franche-Conté*, 1674-1814 (2 vol. in-8, 1856); — de M. Albert Richard, professeur de littérature, mort à Genève, un des survivants de la pléiade romantique, auteur d'un volume de *Poésies* (1851, in-8, Genève) et d'un *Manuel de prononciation et de débit oratoire* qui est arrivé en 1871 à sa quatrième édition (Genève).

Institut. — *Académie Française.* — Le 8 décembre l'Académie a procédé à l'élection de trois membres, en remplacement de MM. Duvergier de Hauranne, Littré et Dufaure, décédés. Ont été élus : M. Sully-Prudhomme en remplacement de M. Duvergier de Hauranne ; M. Pasteur en remplacement de M. Littré ; M. Victor Cherbuliez en remplacement de M. Dufaure.

Voici les résultats du scrutin. Il y avait 33 votants :

Fauteuil de M. Duvergier de Hauranne : 1er tour, M. Sully-Prudhomme, 12 voix ; M. Coppée, 8 ; M. Manuel, 8 ; M. H. de Bornier, 5. — 2e tour, M. Sully-Prudhomme, 15 voix ; M. Coppée, 6 ; M. Manuel, 9 ; — M. H. de Bornier, 3. — 3e tour, M. Sully-Prudhomme, 19 voix ; M. Coppée, 2 ; M. Manuel, 11 ; M. H. de Bornier, 1.

Fauteuil de M. Littré : M. Pasteur, 20 voix ; M. Janet, 2 ; M. V. Cherbuliez, 8; M. de Mazade, 2; M. H. de Bornier, 1.

Fauteuil de M. Dufaure : 1er tour, M. Auguste Maquet, 10 voix ; M. V. Cherbuliez, 8 ; M. de Mazade, 6 ; M. H. de Bornier, 4; M. Janet, 4. — 2e tour, M. A. Naquet, 11 voix ; M. Cherbuliez, 8 ; M. de Mazade, 9 ; M. H. de Bornier, 4 ; M. Janet, 1. — 3e tour, M. A. Maquet, 12 voix ; M. V. Cherbuliez, 9 ; M. de Mazade, 8 ; M. H. de Bornier, 4. — 4e tour, M. A. Maquet, 10 voix ; M. Cherbuliez, 14, M. de Mazade, 5 ; M. de Bornier, 4. — 5e tour, M. A. Maquet, 10 voix ; M. Cherbuliez, 16 ; M. de Mazade, 4 ; M. de Bornier, 3. — 6e tour, M. A. Maquet, 10 voix ; M. Cherbuliez, 17 ; M. de Mazade, 3 ; M. de Bornier, 3.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 11 novembre, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Littré, décédé. M. Alexandre Bertrand, directeur du Musée de Saint-Germain, a été élu au second tour par 29 suffrages contre 6 à M. Weil et 2 à M. Victor Guérin. Au premier tour, les suffrages s'étaient ainsi répartis : M. Weil, 13 ; M. Bertrand, 11 ; M. Guérin, 8 ; M. Siméon Luce, 5.

— L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 18 novembre, sous la présidence de M. Pavet de Courteille. La séance a été occupée par le discours du président annonçant les prix décernés en 1881 et les sujets de prix proposés; — par la lecture d'une notice historique sur la vie et les travaux de M. de Saulcy par M. Wallon, secrétaire perpétuel ; — par une lecture de M. Edmond Le Blant : *Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Edesse.*

Prix décernés. — *Prix ordinaire.* Non décerné (Voir tome XXXII, 83 et 446). — *Antiquités de la France* (XXXII, 83).— *Prix de numismatique, Allier*

de Hauteroche (400 fr.), décerné à M. Jacob Zobel de Zangronitz, pour son *Etude historique de la Monnaie antique de l'Espagne, depuis son origine jusqu'à l'Empire romain*, tome I (Madrid, 1879, in-8); — *Prix Gobert* (XXXII, 83); — *Prix Bordin*. Non décerné. — *Prix Fould* (2,000 fr.), à M. Murray, pour son ouvrage intitulé : *A history of greek sculpture from the earli est times down to the age of Pheidias* (Londres, 1880, in-8); — (1,000 fr.). à M. Joigny, pour un mémoire portant la devise : *A Hestea, la Maison; à Athéna, le Temple*. — *Prix La Fons-Melicocq* (XXXII, 83). — *Prix Brunet* (XXXII, 83). — *Prix Stanislas Julien* (XXXII, 83). — *Prix Delalande-Guérineau* (XXXI, 545).

Prix proposés. — *Prix ordinaire* (2,000 fr.) Pour 1884: 1° L'Académie proroge jusqu'au 31 décembre 1883 le concours dont le sujet était : Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Kalifat. — 2° Voir tome XXXII, 446. — Pour 1883 : Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques qui ont été faites au moyen âge, d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs, arabes ou même latins (terme de rigueur, 31 décembre 1882). — *Prix de numismatique* (annuel). Allier de Hauteroche (400 fr.); — (biennal) : Ve Duchalais (800 fr.), pour le meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1880 (terme de rigueur, 31 décembre 1881). — *Prix Gobert*. — *Prix Bordin* (3,000 fr.). Pour 1884. Le concours ayant pour sujet la langue berbère (XXXII, 446), remplace le sujet plusieurs fois prorogé : *Histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane*... et désormais retiré. — Pour 1883 : 1° L'Académie proroge le concours ayant pour sujet : Etude sur les opérations de change, de crédit et d'assurance pratiquées par les commerçants et banquiers français ou résidant dans les limites de la France actuelle avant le xve siècle. — 2° Présenter un tableau aussi complet que possible de la numismatique de Samos ; en expliquer les types à l'aide des textes ; en tirer toutes les données religieuses et historiques que comporte cette étude ; montrer quelle influence ont pu exercer les types du numéraire Samien sur ceux des colonies de cette île. — 3° Etudier, à l'aide des documents, d'archives, de textes littéraires, le dialecte parlé à Paris et dans l'Ile-de-France jusqu'à l'avènement des Valois. Comparer ce dialecte, d'après les résultats obtenus, à la langue française littéraire, et rechercher jusqu'à quel point le dialecte parisien était considéré au moyen âge comme la langue littéraire de la France. — *Prix Fould*, pour l'histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès, sera décerné en 1884. — *Prix La Fons-Melicocq* (1,800 fr.), sera décerné en 1884 au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé en 1881, 1882 et 1883 sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France. — *Prix Brunet* (3,000 fr., triennal). Pour 1882 : Bibliographie aristotélique. — *Prix Stanislas Julien* (1,500 fr.), (annuel). Pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine. — *Prix Delalande-Guérineau* (biennal), sera décerné en 1882 à des travaux sur la philologie antique, comprenant l'étude des monuments écrits de toute nature. — *Prix Jean Reynaud* (10,000 fr.), sera décerné en 1883 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Académie des Beaux-Arts. — Dans la séance du 12, l'Académie a nommé membres correspondants dans la section d'architecture, M. Franel, de Genève, et M. Bourgerel, de Nantes; — correspondant libre, M. Massarani, sénateur du royaume d'Italie.

Faculté des lettres. — M. Léopold Mabilleau, ancien membre de l'Ecole française à Rome, a soutenu à Paris, le 5 novembre, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De perfectione apud Leibnitium ; — Etude historique sur la philosophie de la renaissance en Italie*.

Concours. — La Société académique de Saint-Quentin met au concours, pour 1882 (terme de rigueur, 31 mars 1882), les sujets suivants : Raconter la vie et apprécier les travaux d un personnage célèbre du département de l'Aisne; — Raconter l'histoire d'une localité quelconque de l'ancien Vermandois ou du département de l'Aisne.

Congrès. — Le Congrès des Américanistes qui se tient de deux en deux années et dont l'avant dernière réunion avait eu lieu à Bruxelles, vient de se réunir à Madrid. La session, ouverte le 25 septembre, a été close le 30. Alphonse XII a prononcé le discours d'ouverture, auquel a répondu le ministre *del lomento*. La présidence d'honneur a été dévolue à M. le marquis de Véragua, amiral et descendant de Fernand Cortez. M. Fernand Duro, capitaine de vaisseau, a été élu secrétaire général. Une centaine de personnes environ ont pris part aux travaux du Congrès, la plupart espagnoles ou hispano-américaines. La France se trouvait représentée par sept ou huit assistants, entre autres MM. Gaffarel, de Mofras, Beauvois, de Charencey ; la Suisse par M. de Saussure, la Russie par le prince Gortschakoff, la Belgique par M. Bampst, et la Hollande par M. D. Leemans. De nombreuses communications ont été faites, mais l'espace nous manque pour les rappeler ici. Le gouvernement espagnol a généreusement fait don aux membres du Congrès de différents ouvrages dus à la plume d'anciens *conquistadores*, mais publiés par les soins de MM. de Laragosa et Xémenès de la Espada. La prochaine réunion doit se tenir à Copenhague.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 novembre, MM. Alfred Maury, Léon Heuzey, Gaston Paris, Schefer, Renan et Perrot ont présenté divers ouvrages au nom des auteurs. — Dans la séance du 11, M. Bréal a communiqué des notes philologiques sur différents mots latins qui ont provoqué des observations de la part de M. Greard et de M. Egger. Dans la séance du 25, M. le Secrétaire perpétuel a donné lecture d'un mémoire de M. le lieutenant-colonel Corréard sur la Mosquée d'Okba à Kairouan. M. Lenormant a donné lecture d'un mémoire sur l'archéologie de la terre d'Otrante.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 5 et 26 novembre, M. Baudrillart a repris la lecture de son mémoire sur la situation des populations agricoles de la Flandre française. — Dans les séances des 12 et 19, M. Clément Juglar a été admis à donner lecture d'un chapitre de son ouvrage sur les crises commerciales et leur retour périodique d'après les bilans de la Banque de France. — Dans la séance du 12, M. Caro a lu un fragment d'une étude sur la correspondance de l'abbé Galiani. — Dans la séance du 19, M. Ad. Franck a lu un mémoire sur la scolastique aux douzième et treizième siècles. — Dans la séance du 26, M. Dareste a donné lecture d'une notice sur le marquis de l'Hopital, ambassadeur de France en Russie.

Discours de rentrée des Cours. — Agen. M. Delafont, substitut : *De la responsabilité des fonctionnaires publics devant les tribunaux*. — Aix. M. Bessat, procureur général : *Le droit de grâce*. — Amiens. M. Charmil, avocat général : *Réorganisation des justices de paix*. — Angers. M. Bernard, avocat général : *L'Algérie au point de vue judiciaire*. — Besançon. M. Dayras, avocat général : *Des réformes à introduire dans la loi concernant les aliénés criminels*. — Bordeaux. M. Armand Labroquère : *La protection légale de l'enfance, ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera*. — Bourges. M. Forichon, avocat général : *La répression de l'adultère*. — Caen. M. Bénard, avocat

général : *De l'attribution aux juges de paix de la compétence des affaires commerciales.* — CHAMBÉRY. M. Bartholomot, avocat général : *Réforme de notre code de procédure et la suppression de la vénalité des charges d'avoués.* — DIJON. M. Vèze, avocat général : *Protection légale accordée à l'enfance.* — DOUAI. M. Delegorgue, avocat général : *Le parlement de Flandre.* — GRENOBLE. M. Duhamel : *De la réhabilitation.* — LIMOGES. M. Barailler, substitut : *Emprunts faits par le code civil aux idées préconisées pendant la Révolution.* — LYON. M. Boyer, substitut : *De l'origine de la juridiction royale à Lyon.* — MONTPELLIER. M. Gensoul, substitut : *Les cours prévôtales dans l'Hérault aux premières années de la Restauration.*—NANCY. M. Thomas, substitut : *La substitution de la justice ducale lorraine et de la cour souveraine au tribunal des assises.* — NIMES. M. Cazenasette, avocat général : *Réforme de la loi municipale.* — ORLÉANS. M. Noblet, substitut : *Comparaison du système pénal en France et en Belgique.* — PARIS. *Cour de cassation*, M. Bertault, procureur général : *Le droit dans ses rapports avec les théories du déterminisme ou fatalisme.* — *Cour des comptes*, M. Audibert, procureur général : *Du contrôle des dépenses publiques, par la cour des comptes et le pouvoir législatif. Cour d'appel*, M. Bouchez, avocat général : *De l'indépendance des magistrats vis-à-vis du pouvoir.* — PAU. M. Pailhé, avocat général : *De la propriété des charges publiques et de la nomination des officiers ministériels.* — RENNES. M. Michel, avocat général : *La Magistrature et la Science.* — RIOM. M. Allary, procureur général : *Le Serment professionnel.* — ROUEN. M. Ricard, avocat général : *Les devoirs des magistrats.* — TOULOUSE. M. Delmas, avocat général : *La mendicité et l'assistance publique.*

LE CINQUIÈME LIVRE DE RABELAIS. — Un bibliophile dont l'esprit et l'activité restent et resteront toujours jeunes, le bibliophile Jacob vient d'ajouter à l'interminable liste de ses œuvres un petit volume qui sera beaucoup lu et beaucoup goûté (*Etude bibliographique sur le cinquième livre de Rabelais.* Paris, Morgand et Fatout. Septembre 1881, in-8, de 107 p. Tiré à 130 exemplaires numérotés, 100 sur papier de Hollande, 10 sur papier de Chine et 20 sur papier Whatman). L'aimable écrivain, dont la compétence en matière rabelaisienne est proverbiale, a voulu discuter et réfuter, une fois pour toutes, l'opinion qui tend à mettre en doute l'authenticité du cinquième livre de Rabelais, et qui n'a pas encore rencontré d'adversaire déterminé et convaincu. Cette opinion, fort ancienne, puisqu'elle remonte, dit-il, à la fin du seizième siècle, ne s'appuie pourtant sur aucun fait établi, sur aucune preuve sérieuse, sur aucun document contemporain de la publication du cinquième livre. Les nombreux éditeurs ou commentateurs des œuvres du curé de Meudon, l'ont acceptée ou l'ont repoussée, chacun suivant son sentiment personnel, ce qui n'a fait qu'accroître le doute. Remontant aux origines de la question, l'habile critique résume chronologiquement tout ce qui a été écrit, depuis le seizième siècle jusqu'à présent, pour ou contre l'authenticité du cinquième livre. Dans cette revue, non moins piquante que complète, figurent La Croix du Maine, Antoine Du Verdier, Le Duchat, Louis Guyon, sieur de la Nauche, Jean Bernier, Bernard de La Monnoie, le P. Niceron, Antoine Motteux, l'abbé de Marsy, l'abbé Péreau, Ginguené, Stanislas de l'Aulnaye, Esmangart, Eloi Johanneau, Burgaud des Marets, Rathery, Charles Lenormant, M. Eugène Noël, MM. Anatole de Montaiglon et Louis Lacour, M. A. L. Sardou, M. Louis Moland, M. Gustave Brunet, etc. Le bibliophile Jacob répond ensuite avec la verve la plus spirituelle aux diverses objections des adversaires de l'authenticité du cinquième livre, et il y répond si bien que tout le monde lui donnera cause gagnée. Il ne se contente pas de prouver

que rien n'est apocryphe dans le cinquième livre : il élucide incidemment diverses questions intéressantes, notamment celle des circonstances de la mort de Rabelais, événement au sujet duquel il discute les témoignages de Scévole de Sainte-Marthe, de Guillaume Colletet, de Guy Patin et de Pierre de Saint-Romuald. Appelons encore l'attention sur les passages relatifs à la bibliothèque et aux manuscrits de Rabelais, à sa querelle avec Jules César Scaliger, à ses relations avec Pierre de Ronsard, au manuscrit de la bibliothèque nationale utilisé pour la première fois dans l'édition de *Gargantua et Pantagruel* (Paris, Charpentier, 1840, in-12), etc. L'ingénieuse et savante étude du doyen des bibliophiles français n'a qu'un défaut : elle est tirée à un nombre d'exemplaires infiniment trop petit. Quand cent trente bibliophiles seulement auront en main l'attrayant petit volume si bien imprimé par Noël Texier, que deviendront tous les autres curieux, nos confrères ? Préoccupé de leur malheureux sort, nous réclamons d'avance charitablement pour eux une seconde édition, que l'auteur enrichira certainement de succulentes additions. — T. DE L.

UN TOURNOI LITTÉRAIRE EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC. — MM. Ed. de Barthélemy et René Kerviler ont trouvé une série de pièces inédites fort curieuses relatives à la Pucelle d'Orléans dans les recueils de lettres formés par le ministre protestant André Rivet, à l'occasion de sa correspondance avec l'académicien Conrart, recueils aujourd'hui conservés en Hollande (bibliothèques de La Haye et de Leyde). Ces pièces, au nombre de 14, remplissent un élégant volume in-8° écu de 94 pages intitulé : *Un tournoi de trois pucelles en l'honneur de Jeanne d'Arc. Lettres inédites de Conrart, de Mlle de Scudéry et de Mlle du Moulin* (Paris, Alph. Picard, 1878 *sic* pour 1880. — C'est la seule faute d'impression du volume). Les éditeurs, dans une spirituelle préface, nous apprennent que Rivet ayant osé douter de la chasteté de Jeanne d'Arc quand elle vivait au milieu des camps, Mlle de Scudéry entreprit la défense de l'héroïne et voulut intéresser dans la querelle la célèbre Anne de Schurmann, cette dixième muse aux pieds de laquelle les plus grands érudits de l'Europe déposèrent leurs respectueux hommages, et Mlle du Moulin, nièce de Rivet, et fille du fameux ministre protestant de ce nom. Conrart devint le juge du camp dans ce piquant tournoi. Le charmant recueil de MM. de Barthélemy et Kerviler se compose de quatre lettres de Mlle de Scudéry, de trois lettres de Mlle Marie du Moulin et de sept lettres de Conrart. On lira ces diverses lettres avec un vif intérêt ; la plus remarquable de toutes est celle que Mlle de Scudéry écrivit à Conrart, de Marseille, le 1er décembre 1646 (p. 13-40). Les éditeurs ont eu raison de dire, au sujet de ce chaleureux et éloquent plaidoyer, que l'avocat s'y montre digne de la cause. Le meilleur accueil attend leur publication qui complète aussi bien le travail de MM. Rathery et Boutron sur Mlle de Scudéry, que le volume de MM. de Barthélemy et Kerviler sur Conrart. Pour donner encore plus à nos lecteurs le désir de faire connaissance avec le *Tournoi de trois pucelles*, nous reproduisons la *dédicace* des éditeurs. La voici : *A la mémoire de Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans, respectueux hommage de deux fervents admirateurs de sa vaillance et de sa chasteté.* Citons encore la dernière ligne du volume : « Au revoir, ami lecteur, jusqu'à la première prise d'armes. » Souhaitons que cette prise d'armes soit prochaine et soyons certains que ce sera pour MM. de Barthélemy et Kerviler l'occasion d'une victoire de plus. — T. DE L.

LES CORRESPONDANTS DE PEIRESC. — Nos lecteurs connaissent déjà l'objet de la série de notices et de documents inédits publiée sous ce titre par M. Tami-

zey de Larroque. Après avoir multiplié presque à l'infini les publications de ce genre, après avoir surtout préparé et annoté la correspondance de Chapelain léguée à la Bibliothèque nationale par Sainte-Beuve, notre infatigable collaborateur s'est attaché à une collection semblable, mais d'une importance bien supérieure, celle des lettres de Peiresc, l'illustre provençal qui fut, dans la première moitié du dix-septième siècle, le correspondant des premiers savants d'Europe. Quoique diminuée par les hasards du temps et la faute des hommes, cette correspondance constitue un monument immense, dont bien peu de nos contemporains auraient pu ou osé entreprendre la restauration et l'illustration. M. Tamizey de Larroque s'est voué à cette œuvre héroïque, où l'accompagnent les vœux de tous les érudits. Tandis que sa besogne avance dans le secret, il la dégage de certains appendices qu'il offre de temps en temps, à part, à un public restreint. Deux *Correspondants de Peiresc* avaient déjà eu les honneurs chacun d'une brochure, offrant une notice sommaire et un nombre plus ou moins considérable de lettres, accompagnées de notes toujours instructives, souvent plus précieuses que le texte. C'étaient un agenais inconnu, *Dubernard*, et un provençal d'une renommée équivoque, *César Nostradamus*. Voici paraître à la fois un troisième et quatrième correspondant. *Jean-Jacques Bouchard* (Paris, A. Picard, 80 p. in-8) fut un homme des moins estimables ; mais curieux, intelligent, actif, il donnait à Peiresc les nouvelles de Rome avec un soin remarquable ; de là le prix de quinze lettres publiées ici. Il y a plus d'intérêt encore dans les cinq lettres données en appendice et surtout dans le curieux récit d'une visite à Peiresc, extrait des Mémoires de Bouchard que le libraire Liseux vient de céder à la Bibliothèque nationale. — *Joseph Gaultier, prieur de La Valette* (Aix, Illy, 65 p. in-8) n'a guère été connu hors de la Provence, qui admira ses talents et ses vertus. Il n'a presque laissé, d'ailleurs, que les quinze lettres éditées par M. Tamizey de Larroque, et qui sont pleines de science, d'histoire et de critique. — L. C.

Correspondance de Jean Colomb. — Nous avons sous les yeux un charmant volume tiré à petit nombre et publié avec luxe et érudition : *Correspondance inédite de Jean Colomb, bénédictin de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, publiée et annotée par Louis Brière (1881, in-8 de 100 pages. Le Mans, Pellechat). Ces lettres ont paru d'abord, en 1877, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*. Jean Colomb fut au XVIIIe siècle un des collaborateurs de dom Rivet pour la rédaction de l'*Histoire littéraire*, et il écrivit des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, qui n'ont vu le jour que ces dernières années. Les lettres autographes que vient d'éditer M. Louis Brière furent adressées par le savant bénédictin, alors qu'il travaillait à ses *Mémoires*, à l'abbé Rangeard, prieur de Saint-Aignan, à Angers. Elles sont au nombre de vingt et roulent presque exclusivement sur des sujets d'érudition et d'histoire locale. M. Brière ajoute à sa publication quelques lettres de dom Etienne Housseau et de l'abbé Rangeard. — Ern. B.

Notice biographique sur le comte de Circourt. — Le *Polybiblion* s'honore d'avoir eu pour collaborateur l'homme éminent auquel le colonel Huber-Saladin (qui vient de disparaître à son tour, suivant de près son ami dans la tombe) a consacré le travail que nous voulons signaler à nos lecteurs : le *Comte de Circourt, son temps, ses écrits; Madame de Circourt, son salon, ses correspondances. Notice biographique offerte à leurs amis* (Paris, imp. de A. Quantin, 1881, in-8 de XIII-167 p.). On y verra se dessiner, d'une façon aussi exacte que saisissante, la figure de ce gentilhomme de vieille race, doué de rares facultés, et dont presque toute la carrière, qui aurait pu être marquée par

de brillants succès et par un rôle éclatant, s'écoula dans une ombre discrète, sans que l'immense labeur auquel se livra le chercheur habile et infatigable, le savant, le penseur auquel rien ne restait étranger, fût soupçonné par d'autres que par un petit nombre d'esprits d'élite, entretenant avec lui, sur tous les points de l'Europe, un commerce assidu. A côté de cette figure si originale et si sympathique, apparaît celle de sa femme, dont le salon eut son jour de célébrité, et qui fut une des reines de notre temps dans le monde de l'intelligence. La plume élégante du colonel Huber-Saladin fait revivre avec vivacité et avec émotion ces souvenirs, et l'on voit apparaître toute une galerie littéraire qui sert de cadre aux deux portraits tracés par l'auteur. Il n'y a qu'un regret à exprimer, c'est que ces pages n'aient été destinées qu'à une distribution privée, et ne puissent ainsi arriver qu'à un public privilégié. Ajoutons que la remarquable notice biographique du colonel Huber-Saladin se termine par une liste aussi complète que possible des nombreux articles publiés par le comte de Circourt dans un grand nombre de recueils français et étrangers, ainsi que des écrits inédits laissés par lui, et dont il est permis d'espérer une publication au moins partielle, qui serait accueillie avec une vive satisfaction par le monde lettré. — G. DE B.

LES BONS POINTS DE LA VILLE DE PARIS. — La ville de Paris fait distribuer comme *bon point*, aux élèves des écoles municipales, une image coloriée représentant le « Massacre de la Saint-Barthélemy. » Sur le verso se trouve une notice intitulée : « Enseignement patriotique par l'image, » dans laquelle les erreurs et les calomnies sont accumulées avec une audacieuse mauvaise foi, qui n'a même pas l'ignorance pour excuse. Il y est dit que « l'extermination des protestants était préméditée *depuis longtemps* par les furieux du parti catholique, par la cruelle et perfide Catherine de Médicis ; » que l'amiral Coligny et les hommes les plus éminents du parti réformé « avaient été attirés à la cour à force de basses caresses et d'obsessions. » La « Tuerie, » poursuit la notice, était dirigée par des « gardes du roi et des assassins embrigadés. » Puis ce détail mis en relief à l'usage des jeunes imaginations : « La ville était inondée de sang : on éventra des femmes protestantes enceintes pour en tirer leur fruit et le jeter à la rivière. » Quand on cite des faits aussi odieux, on les appuie au moins d'un témoignage ! Mais la vérité préoccupe peu l'auteur anonyme, qui affirme ensuite que « le massacre s'étendit, *par ordre de la cour et du clergé*, dans un grand nombre de villes de provinces. » Ce n'est pas tout : la papauté méritait bien une attaque spéciale. Le paragraphe qui termine est ainsi conçu : « Quand la nouvelle de ces horreurs parvint à Rome, *toute* la cour pontificale manifesta une joie aussi enthousiaste que féroce. Le pape Grégoire XIII fit tirer le canon, alla processionnellement, accompagné de cardinaux, rendre des actions de grâce à Dieu dans trois églises, fit frapper une médaille et envoya un légat féliciter, *glorifier* Charles IX de *s'être souillé du sang de ses sujets.* »

Voilà les enseignements qu'on donne, à titre de récompenses, aux plus studieux élèves des écoles primaires ! Mais ce qui est plus étonnant, c'est de voir un recueil sérieux, le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (livraison du 15 octobre 1881) qui déclare pourtant « n'avoir pas de goût pour l'école laïque, préconisée par de récents discours, » applaudir sans réserve à la tentative faite par la ville de Paris pour « rétablir brutalement la vérité sur un point capital de notre hisioire. »

Brutalement ! C'est le seul mot juste qui puisse caractériser une entreprise dans laquelle la vérité historique n'est pas un instant respectée et dont le but « patriotique, » n'est pas difficile à découvrir. — G. B. P.

Bibliographie géographique. — M. James Jackson, archiviste-bibliothécaire de la Société de géographie de Paris, vient de publier une *Liste provisoire de bibliographies géographiques spéciales* (Paris, 184, boulevard Saint-Germain, in-8 de 340 p.), pour laquelle il a été recueilli des matériaux dans les principales bibliothèques d'Amérique. Ce travail, d'où sont exclues comme trop connues les bibliographies des pays de langue française ou allemande et des Iles britanniques, comprend 1,177 articles dont 353 pour l'Europe (85 pour l'Italie, 56 pour la Russie, 40 pour les Pays-Bas), 325 pour l'Amérique (91 pour les États-Unis), 171 pour l'Asie (60 pour la Palestine), 72 pour l'Afrique, 31 pour l'Océanie. Le nombre des ouvrages cités est de 1,557. Une série de bonnes tables facilite les recherches. La table des auteurs comprend à elle seule 1,136 noms.

Bio-bibliographie des savants bourguignons. M. le docteur Abel Jeandet, de Verdun-sur-le-Doubs, entreprend dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire* (fascicule de 1880) la publication d'un travail qui s'écarte assez de la spécialité scientifique de ce recueil et se rapproche des études auxquelles est consacré le *Polybiblion* pour que nous nous en occupions ici. Ce sont des *Recherches bio-bibliographiques pour servir à l'histoire des sciences naturelles en Bourgogne, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours*. Bibliophile distingué, possesseur d'une riche bibliothèque bourguignonne, et historien connu par son *Pontus de Tyard*, M. Jeandet se propose de passer en revue les savants de la Bourgogne qui se sont occupés des sciences physiques, et de signaler ceux de leurs écrits qui y ont rapport. Il débute par Pierre Duchastel, évêque de Mâcon (1522-1551), lecteur et bibliothécaire de François Ier, qui fut du reste plutôt protecteur des savants que savant lui-même. Nous trouvons ensuite le célèbre jurisconsultes Chasseneux, qui a consacré aux sciences naturelles plusieurs chapitres de son *Catalogus gloriæ mundi* ; Claude Dariot de Beaune, auteur d'un traité sur la goutte, imprimé à Beaune en 1558, et où on lit cette épigraphe :

Médecins, soyez hors de doute,
Doriot rend en ce tableau,
La goutt' où ne voyez goutte,
Clair comm' une goutte d'eau.

les deux Pontoux, de Chalon, médecins et poètes, et bienfaiteurs des établissements charitables de leur ville ; Claude Aubry, de Dijon, auteur des *Secrets de medecins et de philosophie chimique* (1575), et beaucoup d'autres. Cette première partie du travail se termine par des considérations philosophiques sur la richesse intellectuelle du seizième siècle.

— La Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, l'une des plus actives de nos sociétés savantes de province, vient de donner un bon exemple en publiant le catalogue de sa bibliothèque : *Catalogue de la bibliothèque de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, rédigé par Louis Brière, in-8 de 515 pages. Il est beaucoup plus considérable qu'on pourrait le croire tout d'abord, et il ne compte pas moins de cinq mille quatre cent trente-six articles. Comme nous l'apprend la notice placée en tête, la formation de cette bibliothèque remonte jusqu'à l'année 1761, et aujourd'hui, cent quarante sociétés savantes envoient leurs publications à la Société de la Sarthe. Il y a donc là des ressources scientifiques considérables et un véritable foyer littéraire. M. Brière a fort judicieusement classé son catalogue en trois parties : 1o Les livres anciens et modernes d'un intérêt général; 2o les ouvrages relatifs à l'histoire du Maine ou dus à des écrivains manceaux ; 3o les publications périodiques. Nous trouvons dans ce catalogue quelques

raretés bibliographiques, notamment un certain nombre de volumes imprimés dès les premières années du XVIe siècle. — EAN. B.

— Le baron James de Rothschild qu'une mort prématurée vient de frapper subitement laisse plusieurs ouvrages. On vient de mettre en vente chez Damascène Morgand et Charles Fatout, le premier volume des *Continuateurs de Loret : Lettres en vers de La Garvette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres*, recueillies et publiées par le regrettable érudit. L'ouvrage formera six volumes in-8, accompagnés chacun d'une table chronologique et analytique des matières et d'une table alphabétique générale. Il paraîtra deux volumes par an. Le premier volume était entièrement imprimé à la mort de l'auteur. La famille a voulu que les ouvrages depuis longtemps préparés par lui fussent terminés; elle a chargé de ce soin son ami et collaborateur, M. Émile Picot qui publiera successivement la suite des *Continuateurs de Loret*, le *Mystère du vieil Testament*, dont deux volumes ont déjà paru, et enfin le *Catalogue de la bibliothèque du baron James de Rothschild*, dont la composition est presque achevée.

— Indépendamment des deux nouveaux numéros III et IV des *Correspondants de Peiresc*, dont il est parlé plus haut, nous recevons de notre infatigable et habile collaborateur, M. Tamizey de Larroque, un volume de *Lettres inédites de Joseph Scaliger* (in-8 de 420 p., tiré à 150 exempl.), sur lequel nous reviendrons prochainement, pour en parler avec toute l'attention que mérite cet important travail.

— M. l'abbé C. Douais, professeur aux facultés libres de Toulouse, membre de l'Académie de Religion catholique de Rome, vient de faire paraître à part le savant mémoire sur les *Sources de l'histoire de l'Inquisition dans le midi de la France aux treizième et quatorzième siècles*, publié dans la *Revue des questions historiques* du 1er octobre, et qui avait été fort remarqué lors de son apparition. Il y a joint le texte de la *Chronique de Guilhem Pelhisso* et un fragment d'un *Registre de l'Inquisition* aujourd'hui perdu, dont les deux folios restant appartiennent à M. Louis Bonnet, de Béziers. Le tout forme une forte brochure gr. in-8 de 132 p. qui n'est destinée qu'à une distribution privée, et sera, par conséquent, d'autant plus recherchée. La *Revue historique* (numéro du 1er novembre) a rendu hommage au travail de M. l'abbé Douais.

— Notre collaborateur M. René Kerviler, continuant ses études sur la *Bretagne à l'Académie française*, couronnées par l'Institut pour le dix-septième siècle, a commencé dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* les monographies qui concernent le dix-huitième siècle ; il vient de faire tirer à part un premier fascicule de cette série (in-8 de 276 p.) intitulé : *Les trois cardinaux de Rohan de l'Académie française*, 1674-1803 (Nantes, V. Forest et E. Grimaud). Nous reviendrons sur cet intéressant travail pour le joindre au volume alsacien qu'on annonce de M. Leroy de Sainte-Croix sur les cardinaux de Rohan. Il sera piquant de comparer ces deux études composées à deux points de vue différents, l'une pour la Bretagne, l'autre pour l'Alsace. On sait que les cardinaux de Rohan ont été, d'oncle en neveu, pendant plus d'un siècle, évêques de Strasbourg.

— M. le baron Kervyn de Lettenhove vient de publier un écrit historique sur le *Prince d'Orange* (Bruxelles, Hayez, in-8 de 54 p.) extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, ou s'aidant des correspondances publiées par M. Gachard et des documents fournis par ses propres recherches, il expose à grands traits, mais toujours d'après les sources originales, la politique de Guillaume le Taciturne. On lira avec grand intérêt cette substantielle et curieuse étude.

— Le R. P. Tondini de Quarenghi vient de faire paraître à part, sous ce titre : *A Russian-social panslavist Programme, drawn up in London*, un article publié par lui dans la *Contemporary Review* du mois d'août (London, Strahan, gr. in-8 de 28 p.), où il donne de curieux détails sur le programme de Herzen, et sur la façon dont ce programme a été appliqué, soit en Russie, soit dans les relations entre la Russie et les autres Etats slaves, soit dans les relations entre les socialistes russes et ceux des autres pays.

— *A la mémoire d'Alexis-Paulin Paris*, c'est le titre d'une élégante plaquette (15 pages in-8) extraite du *Bulletin du bibliophile* et consacrée au savant qui fut pendant de longues années l'ami et le collaborateur de ce recueil. Après une note cordiale du directeur, M. Léon Techener, on y trouve une notice chronologique de M. Ph. Tamizey de Larroque, bonne à consulter pour l'appréciation de nombreux travaux comme aussi de l'esprit et du caractère de M. Paulin Paris. Le biographe juge l'œuvre si complexe de son illustre ami avec une sympathie qui n'enlève rien à la justice ; mais il fait admirer surtout cette longue et laborieuse carrière toute vouée au travail. Nul peut-être, mieux que notre excellent collaborateur, n'avait qualité pour en parler, puisqu'il s'est consacré lui-même à notre histoire littéraire avec une ardeur et un dévouement non moins infatigables.

— On annonce la publication prochaine, chez Champion, d'un livre intitulé : *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, 1634-1638*, avec notes et documents inédits, par M. F. des Robert, membre de l'Académie de Metz.

Allemagne. — M. le professeur Springer vient de publier chez Seeman, à Leipzig, la seconde édition de son excellent résumé de l'histoire de l'art : *Die Kunst des Alterthums, des Mittelalters und der neueren Zeit*, dont le second volume comprend l'histoire de l'art au dix-neuvième siècle. Ce résumé sert de texte explicatif aux *Kunsthistinsche Bilderbogen* de Seeman, dont la première livraison (prix 1 fr. 25) du second volume de supplément vient de paraître. Cette livraison comprend la reproduction des principales découvertes d'Olympie et de Pergame. — Le prix du livre de M. Springer est de 5 francs. Les tables sont très complètes, et épargneront à l'archéologue et au critique d'art bien des recherches.

— La librairie Gracklauer, de Leipzig, a publié une bibliographie systématique des principaux ouvrages d'art et d'archéologie parus en Allemagne depuis 1866, sous le titre de : *Verzeichniss der besten Schriften über Kunstliteratur, Mabrei, Sculptur, Archäologie und Architektonik*, welche von 1866-1881, im deutschen Buchhandel erschienen sind (2 brochures in-8, 2 fr. 50).

— M. W. Vokel publie chez Krüger, à Leipzig, un *Philologisches Schriftsteller-Lexikon*, dans lequel il donne les noms, la date de la naissance et de la mort, quelquefois une petite notice biographique, et la liste des principaux écrits de tous les savants qui se sont occupés de la science de l'antiquité. La première livraison a paru (A.-C.). Les lacunes sont assez rares ; la partie concernant les philologues antérieurs au dix-neuvième siècle est la plus soignée et la plus complète. C'est un recueil précieux qui, malgré ses lacunes, rendra des services sérieux aux philologues. Chaque livraison coûte 1 fr. 25 ; il y en aura une dizaine.

— M. Perthes, de Gotha, annonce la publication de trois nouveaux volumes dans sa collection des *Histoires des États européens*. Ce sont : l'histoire de Prusse, par Reimann ; l'histoire de Wurtemberg, par Stachlin ; l'histoire des États de l'église, par Brosch.

— Le Professeur H. von Sybel vient de donner une seconde édition de son

Histoire de la première croisade. C'est en réalité un ouvrage nouveau. L'auteur y a joint les additions que des recherches de quarante ans (période écoulée depuis l'apparition de la première édition) ont fournies à son livre.

— Les troisième et quatrième fascicules du tome IV de l'*Ephemeris epigraphica* viennent de paraître chez Reimer, à Berlin. Ils complètent ce volume, et contiennent, entre autres, les diplômes militaires 68 à 73, et diverses études épigraphiques de M. Mommsen, des plus importantes.

Angleterre. — On annonce la publication d'un *Glossaire des mots anglo-indiens.*

— On espère bientôt voir paraître le savant ouvrage de M. Isaac Taylor, intitulé : l'*Alphabet.* Il contiendra des dissertations sur les alphabets de toutes les langues, anciennes et modernes, des reproductions gravées d'un certain nombre d'alphabets, et des fac-similés des principales inscriptions. L'auteur croit avoir élucidé plusieurs points douteux jusqu'ici, spécialement sur l'origine des alphabets indiens et l'histoire de ceux de la Grèce.

— Une édition populaire de la *Vie du Prince Albert*, de M. Th. H. Martin, va être publiée à Londres en cinq volumes, chacun de 60 centimes.

— Un libraire de Londres a commencé la publication, sous le titre de *Bibliothèque des contes féeriques de toutes les nations*, des ouvrages anciens et modernes de ce genre, et des récits recueillis de la propre bouche du peuple. Les deux premiers volumes parus renferment les contes allemands de Hauff, et les contes espagnols de Caballero.

— M. C. Elton publie son livre sur *les Origines de l'histoire d'Angleterre.* C'est, avec les *Monumenta historica Britannica,* dont ce travail diffère plutôt dans la forme que dans le fond, le plus savant ouvrage sur les anciennes populations de la Grande-Bretagne. Il renferme l'histoire de cette île, tirée des géographes grecs, jusqu'à la conversion des Anglo-Saxons au Christianisme. L'auteur s'est aidé également de la linguistique et de l'anthropologie, pour étudier les différentes races qui ont occupé le pays. C'est un ouvrage capital, qui a été très bien accueilli en Angleterre.

— On ne peut assez louer le zèle des Anglais pour les œuvres de leur grand poète tragique, Shakespeare. Cependant il y a quelque chose de puéril à présenter des rapports, comme l'a fait la Société de Clifton dans sa séance du 22 octobre, à propos de la tragédie de *Titus Andronicus*, sur les allusions bibliques et religieuses que renferme le drame ; sur la musique instrumentale ; sur les plantes. En outre, on a lu un mémoire sur l'auteur de *Titus Andronicus*, des notes détachées de cet ouvrage, et sa justification.

— On annonce la publication prochaine d'un ouvrage intitulé : l'*Histoire de la Papauté pendant la Réforme.* L'auteur a pris pour champ de ses recherches la Papauté, qui lui ouvre l'étude des causes de la réforme ecclésiastique, politique et intellectuelle.

— Le Dictionnaire anglais de la Société philologique compte une augmentation de près de 2,000 pages sur l'ancienne édition (8,400 au lieu de 6,500). Cependant cette augmentation aurait besoin, quoique le texte soit compacte, d'être beaucoup plus grande. C'est le résultat du travail de MM. H. Hucks Gibb, qui a mis plus de vingt ans à compléter ce Dictionnaire.

— M. Herbert Spencer vient de publier la huitième partie de son grand ouvrage intitulé *Sociologie descriptive.* Elle traite de la civilisation française. La civilisation anglaise fera l'objet de la dernière partie.

Autriche. — L'archiduc Rodolphe, héritier présomptif du trône d'Autriche,

déjà favorablement connu dans les lettres pour ses récits d'expéditions de chasse, va, dit-on, publier à Vienne, en deux volumes, la relation de ses voyages en Orient.

Belgique. — Dans les séances solennelles de rentrée des Conférences du jeune barreau en Belgique en 1880, divers discours remarquables ont été prononcés : Conférence de Liège. L. Pourret : *De la nationalité de l'enfant né en Belgique de parents inconnus* (Bruxelles 1880); critique d'un récent arrêt rendu par la Cour de cassation décidant que l'enfant né de parents inconnus sur le sol de la Belgique n'est pas belge. — Conférence de Bruxelles. V. Bonnevie : *L'ancienne magistrature belge* (Bruxelles 1880); résumé clair et précis de l'organisation et des attributions des Conseils de province sous l'ancien régime. — Conférence de Gand. J. Van den Heuvel : *De la réforme de la procédure devant la Cour d'assises* (Bruxelles 1881); l'auteur y discute avec une profonde science juridique les diverses modifications qui devraient être introduites dans l'organisation du jury et dans la procédure criminelle. — Conférence flamande de Gand. C. Siffer : *De landtalen voor de grondwet* (Les langues nationales devant la Constitution) (Gent, 1880); l'auteur examine la question flamande au point de vue juridique et cherche à établir jusqu'à quel point les lois excitantes sont observées à ce sujet et quels changements il serait juste d'y introduire.

— Notre collaborateur, M. Jules Van den Heuvel vient de publier une étude intéressante sur la *ville de Gand au quatorzième siècle*. Cette brochure (in-8 de 43 pages, ornée de 2 gravures sur bois) a paru dans le *Messager des sciences historiques* de Belgique. Elle complète les savantes recherches de Diericx sur l'ancienne topographie de la capitale des Flandres, et fournit de curieux détails archéologiques sur les monuments religieux et civils, les *Steenen* et les remparts de la vieille cité.

— Un arrêté royal a nommé membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, MM. de Honot, conseiller à la Cour d'appel à Gand, et Laurent, avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles.

— La classe d'histoire de l'Académie royale de Belgique a entendu dans sa dernière séance un rapport longuement motivé, concluant à l'admission dans les mémoires de ce corps savant d'une dissertation de M. Henri Pirenne sur Seaulius de Liège. Ce poète écossais, qui s'établit à Liège au neuvième siècle, et y reçut une brillante hospitalité des évêques Harlgaire et Francon, était encore très peu connu. Cependant son œuvre contient un grand nombre de détails extrêmement intéressants sur une période plongée jusqu'ici dans de profondes ténèbres. Le travail de M. H. Pirenne ne fait pas seulement honneur à son jeune et savant auteur, mais aussi à M. Kurth, qui l'a, avec tant de bonheur, guidé dans les voies de la science.

— Le premier numéro du *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* est au moment de sortir de presse. Nous reviendrons sur cette publication dès qu'elle aura paru.

Espagne. — Nous avons annoncé que M. Menendez Pelago a été reçu membre de l'Académie espagnole. Sa réception a été une vraie et grande fête littéraire, dont notre collaborateur M. A. Savine a résumé les détails dans une intéressante brochure : *Une réception académique en Espagne* (Tulle, Mareyrie, 1881, in-12 de 27 p.). M. Menendez, que nous avons connu à Paris il y a quatre ans, lorsqu'il y faisait des recherches pour sa grande *Histoire des hétérodoxes espagnols*, à un âge où nos jeunes gens font leur volontariat, a été élu membre de l'Académie espagnole à l'unanimité des voix — moins

une — celle de M. Castelar, dit-on. — M. Menendez a choisi pour sujet de ses discours la poésie mystique, qui n'est pas synonyme de poésie chrétienne, et a émis à ce sujet des considérations fort remarquables, que M. Savine a tantôt traduites, tantôt analysées. Il lui a été répondu par M. Juan de Valera, du discours duquel M. Savine nous donne aussi des fragments. Juan de Valera est un des écrivains espagnols les plus distingués de notre temps. Il a écrit plusieurs romans de valeur, dont l'un *le Commandant Mendoza*, a été récemment traduit par M. Savine (1 vol. in-12. Paris, Ghio, 1881).

— Le professeur Ant. Cardenas, de l'université de Grenade, envoyé récemment en mission à Tanger, fut invité par un des principaux de la ville à faire lecture, lors de sa réception publique, de son dernier ouvrage, *le Livre de l'Ouest*. C'est un poème écrit en prose arabe, racontant l'histoire du royaume musulman de Grenade depuis sa fondation jusqu'à sa chute.

— On a fondé en Espagne, à l'imitation de l'Angleterre, une Société pour la publication des traditions nationales. Cette Société, créée par le Mis Machado, est partagée en autant de sections qu'il y eut d'anciens royaumes en Espagne ; chaque section recueillera les matériaux de son travail, qui sera publié par la Société.

Italie. — Nous avons à saluer l'apparition prochaine d'une importante publication, dirigée par MM. G. Pitrè et Salomon Marino : *L'Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*. Ce titre indique quelle sera la spécialité de ce recueil, pour la rédaction duquel ses fondateurs se sont assuré d'éminents collaborateurs en Italie et au dehors : d'Ancona, de Gubernatis, Comparetti, Imbriani, Max Muller, Milà y Fontanals, Kœhler, Cœlher, Puymaigre, Liebrecht, Bergmann, etc., etc. Tout ce qui rentre dans ce que les Anglais appellent *Folk-Lore* trouvera place dans *l'Archivio*. Les articles pourront être rédigés en toute langue néo-latine. Une ample bibliographie complètera chaque livraison. Il en paraîtra tous les trois mois une de 160 pages in-8. Prix de l'abonnement : 14 fr. pour la France. Editeur : Pedone Lauriel, à Palerme.

— On nous annonce aussi la publication à Rome d'un périodique d'un autre genre : *La Fiammetta, giornale di litteratura amena*. Fiammetta veut réunir des collaborateurs de divers pays : poésie, nouvelles, portraits contemporains, pensées, anecdotes historiques, tableaux de mœurs, elle acceptera tout ce qui sera fait avec esprit et sans esprit de parti, car elle veut être amusante et écarter la politique de ses livraisons, qui formeront chaque semaine seize pages et seront illustrées par les premiers artistes de l'Italie (s'adresser à Rome, Via Gioto, 17).

— Le premier volume d'une collection de documents rares ou inédits, concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat en Italie, vient de paraître à Rome, sous la direction du Ministre de la justice.

Russie. — La commission établie à Saint-Pétersbourg pour la publication des lettres et papiers de Pierre le Grand, demande à toutes les personnes qui posséderaient des documents écrits ou signés par ce prince, de lui en donner communication. Elle propose en retour de donner un exemplaire de sa prochaine publication.

— Le surplus des fonds souscrits pour la construction d'un monument en l'honneur de Pouchkine, à Moscou, qui se montent à plus de 20,000 roubles, sera consacré à fonder trois prix. Le premier pour des ouvrages d'érudition sur l'histoire de la langue et de la littérature russes, le second pour des compositions littéraires originales ou des traductions en vers, le troisième pour des analyses critiques d'ouvrages littéraires russes.

Turquie. — On vient de publier à Constantinople, réunies en un volume de 167 p. gr. in-8, diverses études archéologiques de feu M. Dethier, parues jadis dans des journaux français de Constantinople. Tous ces articles ont rapport à des objets conservés dans le musée ottoman d'antiquités grecques et romaines. L'ouvrage se vend chez Brockhaus, à Leipzig, au prix de 10 fr. Il est regrettable que l'éditeur n'ait pas jugé convenable d'y insérer quelques reproductions des principaux monuments qui, pour la plupart, sont fort peu connus.

Publications nouvelles. — *Commentaire sur les épîtres de Saint Paul à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux*, par le chanoine A.-F. Maunoury (in-8, Bloud et Barral). — *Pratique de l'enseignement du catéchisme aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion*, par M. A. Maudouit (2 vol. in-12, Bloud et Barral). — *Prières liturgiques pour les défunts* (in-32, Desclée, à Tournay). — *Comment se fait la loi*, par Alfred Bonsergent (in-18, Berger-Levrault). — *Ordre et instruction judiciaire*, par Pierre Ayrault, précédé d'une étude sur *les Progrès de la procédure criminelle en France*, par Victor Jeanvrot (in-12, Cotillon). — *Traité du vol dans les principales législations de l'antiquité et spécialement dans le droit romain*, par Alb. Desjardins (in-8, Pedone-Lauriel). — *Précis de l'histoire de la philosophie*, par l'abbé Pierre Jarris (in-12, Poussielgue). — *Etude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie* (Cesare Cremonini), par Léopold Mabilleau (in-8, Hachette). — *Traité élémentaire de philosophie*, à l'usage des classes, par Paul Janet (gr. in-8, Delagrave). — *Le Patriotisme*, par le R. P. Félix (in-18, Dillet). — *Discours sur les passions de l'amour*, de Pascal, précédé d'une étude sur *Pascal* et Mlle de Roannez, par M. de Lescure (in-8, librairie des Bibliophiles). — *Les Voyages de la pensée*, par Eug. Muller (in-18, Hachette). — *Des Rapports de l'économie politique avec la morale*, par Léon Rostaing (broch. in-8, Seguin, à Avignon). — *De l'Education dans la démocratie*, par Mme Coignet (in-12, Delagrave). — *Les décrets du 29 mars 1880 et les lois sur l'enseignement*, par Joseph Beaune (in-12 carré, Gervais). — *La Pédagogie féminine*, extraite des principaux écrivains qui ont traité de l'éducation des femmes depuis le XVIe siècle, avec introduction et notes, par Paul Rousselot (in-12, Delagrave). — *Le Monde physique*. Tome second : *La lumière*, par Amédée Guillemin (gr. in-8, Hachette). — *L'Ecorce terrestre*, par Mme Stanislas Meunier (in-12, Hachette). — *Le Sel*, par Eugène Lefèvre (in-12, Hachette). — *Les Moteurs anciens et modernes*, par H. de Graffigny (in-12, Hachette). — *Quelle heure est-il?* petite histoire de la mesure du temps, par Eug. Muller (in-18, Hachette). — *Les Oiseaux dans la nature*, par Eugène Rambert et Paul Robert (in-folio, D. Lebet). — *Merveilles de la Nature. Les Insectes*, par Brehm (in-4, J.-B. Baillière). — *Les Finances françaises de 1870 à 1878*, par Mathieu-Bodet (2 vol. in-8, Hachette). — *Histoire de la Céramique*, par Ed. Garnier (gr. in-8, Mame). — *Histoire de l'art dans l'antiquité*. T. I. *L'Egypte*, par Georges Perrot et Charles Chipiez (in-4, Hachette). — *Mirielle*, poème provençal, de Frédéric Mistral, trad. en vers français, par E. Rigaud (in-18, Hachette). — *Le Siège d'Uxellodunum*, drame en cinq actes et en vers, par Marc Calmon (in-8, Duc et Demaison, à Lyon). — *Fantaisies juvéniles*, par Henri, comte de C*** (in-12, Tresse). — *Traité de la Comédie et des spectacles*, par Armand de Bourbon, prince de Conti (in-12, Henninger, à Heilbronn). — *Veillées de la Famille*, par Paul Féval (in-8, Palmé), — *Les trois petits mousquetaires*, par Emile Desbaux (pet. in-4, Delagrave). — *Nous deux*, par J. Girardin (in-4, Hachette). — *Sur la plage*, par Mme de Witt, (pet. in-4, Hachette). — *Lutin et Démon. A la rescousse. De Glaçons en Glaçons*, par Mme de Witt (in 8, Hachette).

— *Maman*, par J. Girardin (in-8, Hachette). — *Le Fils du conétable*, par Louis Rousselet (in-8, Hachette). — *La Fille aux pieds nus*, par B. Auerbach, trad. par J. Gourdault (in-8, Hachette). — *Cadok*, par Mlle Z. Fleuriot (in-8, Hachette). — *Les étapes de Madeleine*, par Mme Colomb (in-8, Hachette). — *Tom Brown à Oxford, scènes de la vie de collège en Angleterre*, traduit par J. Girardin (2 vol. in 12, Hachette). — *Chez Grand'Mère*, par Mlle Julie Gouraud, in-12, Hachette). — *Les petits montagnards*, par Mme Jeanne Cazin (in-12 Hachette). — *La Maison du Bon Dieu*, par Mme Emilie Carpenlier (in-12, Hachette). — *Les Frères de lait*, par Mme de Stolz (in-12, Hachette). — *Le Naufrage de Lianor*, par Raoul de Navery (in-12, Blériot). — *Cléricale!....*, par Claire de Chandeneux (in-12, Blériot). — *Le Manoir de Meyrial*, par Aimé Giron (in-12, Blériot). — *Le Chalet de Melèzes*, par Michel Auvray (in-12, Dillet). — *Les sept colonnes du temple. Flora*, par Jean Loyseau, (in-12, Dillet). — *Deux ans aux Dragons ; Souvenirs d'un volontaire*, par Camille Cellier (in-12, Dillet). — *Nouveaux fantômes bretons*, par Du Laurens de la Barre (in-12, Dillet). — *Monsieur Patau*, par le baron A. du Casse (in-18, Dillet). — *Yvette la repentie*, par E. Marcel (in-12, Dillet). — *Les Coiffes de sainte Catherine*, par Raoul de Navery (in-12, Bloud et Barral). — *Histoire d'une fermière. Faustine*, par Mme M. Bourdon (in-12, Bloud et Barral) — *L'Héritier des Montveil*, par Mme Guerrier de Haupt (in-12, Bloud et Barral). — *Les Souvenirs de Sauvagina*, par Marcel Lythe (in-18, Librairie universelle). — *L'Amie de l'ancien gouverneur*, nouvelle de Chtchédrine, trad. par O'Farell in-18, Librairie des Bibliophiles). — *Les grands pauvres*, par G. d'Orcet in-12, Plon. — *Nouvelle géographie universelle. La Terre et les hommes*. T. VII *L'Asie orientale*, par Elisée Reclus (gr. in-8, Hachette. — *Le Monde vu par les Artistes. Géographie artistique*, par René Ménard (gr. in-8, Delagrave). — *Carte de la Palestine*, par Victor Guérin (feuille in-plano, Librairie de la Société Bibliographique). — *La Terre sainte; son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments*, par Victor Guérin (gr. in-8, Plon). — *Le Maroc*, par Edmondo de Amicis, traduit de l'italien par Henri Belle (gr. in-4, Hachette). — *La Bulgarie danubienne et le Balkan*, par F. Kanitz (gr. in-8, Hachette). — *Voyage en Afrique*, par le Dr. Nachtigal, trad. par J. Gourdault (gr. in-8, Hachette). — *Voyage du major de Serpa Pinto à travers l'Afrique australe*, (in-8, Levé, impr. à Paris). — *Les Cataractes de l'Obi ; Voyage dans les steppes sibériennes*, par Georges Fath (gr. in-8, Plon). — *Voyage de Paul Soleillet à l'Adrar. Décembre* 1879 — *mai* 1880, par Gabriel Gravier (in-8 carré, Cagniard, à Rouen). — *La région du Bas-Rhône*, par Ch. Lenthéric (in-12, Hachette). — *Croquis du Rhin et de la Moselle*, par l'abbé Hector Hoornaert (pet. in-18, Desclée, de Brouffer, à Tournai). — *La Dalmatie, les Iles Ioniennes, Athènes et le mont Athos*, par Stanislas de Nolhac (in-12, Plon). — *L'Amérique centrale et le canal de Panama*, par le vicomte H. de Bizemont (in-18, Librairie de la Société bibliographique). — *Histoire romaine*, par Th. Mommsen, trad. par de Guerle (4 vol. in-12, Marpon et Flammarion). — *Histoire des romains*, par V. Duruy, tome IV (gr. in-8, Hachette). — *Les Assemblées politiques en Allemagne*, par Just de Bernon (in-8, Librairie de la Société bibliographique). — *Les Classes laborieuses de l'Allemagne au XVe siècle*, par Just de Bernon (broch. in-8, Libr. de la Société bibliographique). — *Etudes sur les institutions politiques et administratives de la France :* Période mérovingienne. I, par J. Tardif (in-8, Picard). — *Petite histoire populaire de la France*, par Georges Duruy (in-12, Hachette). — *Histoire de France*, à l'usage de l'enseignement primaire, par Louis Cons (in-12, Delagrave). — *Histoire du gentil seigneur de Bayard*, composée par le Loyal serviteur, publiée par Lorédan Larcher (gr.

in-8, Hachette). — *Lettres de saint Vincent de Paul*, publiées par un prêtre de la congrégation de la Mission (2 vol. in-12, Dumoulin). — *XVIIe siècle. Lettres, Sciences et Arts. France*, par Paul Lacroix (in-8, Firmin-Didot). — *Histoire populaire des guerres de la Vendée. Récits de la Veillée*, par A. de Brem in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Souvenirs militaires d'un jeune abbé, soldat de la République* (1793-1801), publiés par le baron Ernouf in-12, Didier).— *Mémoires et récits de Francois Chéron*, publiés par F. Hervé-Bazin (in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Devant l'ennemi*, par E. d'Avesne (in-8, Palmé).— *En campagne* (1870-1871), par Martial Moulin in-12, Hachette). — *Vie populaire de Pie IX*, par le R. P. Limbour (in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen, de leurs reliques, de leurs miracles et de leur culte*, par Mgr J. Torra de Bordas (in 12, Palmé). — *Vie et apostolat du bienheureux Pierre Canisius*, prêtre de la compagnie de Jésus, par le R. P. Pierre Canisius Bovet (in-12, Libr. de l'Œuvre de Saint-Paul).— *Le marquis de Grignan, petit-fils de madame de Sévigné*, par Frédéric Masson (in-8, Plon). — *Le Père Lacordaire à Sorèze*, par J. Lacointa (in-12, Gervais). — *Vie de M. Dupont*, mort à Tours, en odeur de sainteté le 18 mars 1876, par l'abbé Janvier (in-12, Larcher). — *L'abbé Mourlon, chanoine de la cathédrale de Moulins, sa vie et ses écrits*, par A. de Margerie (in-12, Dillet). — *Hector Berlioz La vie et le combat; les Œuvres*, par Ad. Julien (in-18 carré, Charavay frères). — *Eugène Fromentin, peintre et écrivain*, par Louis Gonse (gr. in-4, Quantin. — *Les saints de l'Islam : les saints du Tell*, par le colonel C. Trumelet (in 12, Didier). — *Les Sièges célèbres*, par Maxime Petit (in-12, Hachette). — *La Guerre à Dieu et la morale laïque*, réponse à M. Paul Bert, par E. de Cyon (broch. in-8, aux bureaux du journal le *Gaulois*). — *Résurrection de Julien l'Apostat*, par le P. Ragey (in-12, Gervais).— *La Question égyptienne* (broch. in-8, Leroux). — *Aujourd'hui et demain. Les événements dévoilés*, par un ancien Rose-Croix (in-8, Bloud et Barral). VISENOT

ERRATUM.

Notre collaborateur, M. René Kerviler, n'ayant pu, par suite d'une absence, corriger les épreuves de son article inséré p. 339, nous demande à rectifier une phrase inintelligible, par suite d'erreurs typographiques. On doit lire ainsi les lignes 15 et 16 de la page 339 : « ...*des* notices biographiques et *des* annotations courantes : ce qui empêche de... »

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

La Révolte de Saint-Domingue. — Quels sont les principaux ouvrages sur la révolte de Saint-Domingue en 1794? C. G.

L'abbaye du Miroir. — Où pourrait-on trouver des documents sur l'abbaye du Miroir, de l'ordre de Cluny (Saône-et-Loire) ? L.

Pièces de théâtre concernant Esther. — M'occupant de recherches relatives aux œuvres de Racine, je désirerais avoir l'indication des pièces de théâtre (et surtout de celles en langues étrangères) qui

ont mis sur la scène l'histoire d'Esther. J. D.

Collections d'épitaphes. — Existe-t-il en français quelque recueil d'épitaphes, rédigé avec un goût judicieux? Un écrivain fort peu estimé et que La Harpe a tourné en ridicule dans son *Cours de littérature*, a publié en 1752 une collection d'épitaphes sérieuses ou badines, accompagnées de notes (3 volumes), mais c'est un livre mal fait qui laisse à désirer mieux. J'ai sous les yeux un livre de ce genre publié à Londres en 1857 : *Chronicles of the Tombs, a select Collection of Epitaphs*, by Th. J. Pettigrew (in-8, 529 p.); il contient la traduction de quelques épitaphes grecques ou romaines; le reste concerne exclusivement la Grande-Bretagne. T. B.

RÉPONSES.

Xavier de Maistre (XXXII, 191). — En attendant mieux, M. C. G. peut consulter : *Xavier de Maistre, sa vie et ses ouvrages*, par Luc Rey (1865, in-12); — *Portraits contemporains*, par Sainte-Beuve; — Une notice de M. Eugène Veuillot en tête de son édition des *Œuvres choisies de Xavier de Maistre*. R.

Guillaume Tell (XXXII, 287). — La légende de Tell a enfanté de nombreux écrits; longtemps elle passa en Suisse pour un fait incontestable; ce fut en 1760 que Freudenberg l'attaqua le premier dans une dissertation qu'il publia sous le titre de *Guillaume Tell, fable danoise;* le Sénat de Berne fit brûler cet écrit par les mains du bourreau, et divers auteurs, patriotes helvétiques, s'efforcèrent de le réfuter (voir J. K. F. Balthazard. *Défense de Guillaume Tell*, Berne, 1760; de Zurlauben, *Lettre sur Guillaume Tell*. Paris, 1767, etc.); la question a été reprise depuis une cinquantaine d'années, et les critiques se prononcent contre l'authenticité de la légende. Voir Hisely, *Guillaume Tell et la Révolution de* 1307. Delft. 1826; Ideler, *Die Page von dem Schufs des Tells*. Berlin, 1330, et les auteurs indiqués par le bibliographe saxon Graesse dans son *Cours* (en allemand) *d'histoire littéraire universelle*, t. II, 3e section, p. 63. T. B.

Famille de Gléon (XXXII, 287). — *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, par de Courcelles (Paris, 1820, p. 292, tome premier) il y a un article de 25 lignes sur la famille DE GLÉON DE DURBAN, maison d'ancienne chevalerie du Languedoc qui s'appelait originairement de Trelles ou Treilhes, nom d'une terre au diocèse de Narbonne, aux confins du Roussillon. Le nom de Gléon vient d'un château donné par le vicomte de Narbonne dans le courant du XIIIe siècle. Le P. Ange, augustin déchaussé, a dressé la généalogie en 1714. Cette famille a possédé plusieurs terres titrées : la vicomté de Perillos, la terre de Durban, venue par mariage érigée en baronnie le 10 décembre 1654, en faveur de Gabriel de Gléon, sieur de Trelles et Montalba ; celle de Gléon érigée en marquisat, en 1757 par lettres, non registrée. Elle a eu des chevaliers et des commandeurs de Malte. Ecartelé aux 1 et 4 de gueules au chevron d'argent qui est de Gléon, aux 2 et 3 d'azur à trois fasces d'or. G. C.

— *Le Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye des Bois contient un assez long article sur une famille de Gléon ou Glen de Durban. — C'est, dit-il, une maison connue dès le IXe et Xe siècles par des chartes qui existent dans différentes archives de la province du Languedoc. La généalogie de cette maison établie dans la vicomté de Narbonne a été faite et dressée au château de Durban, en 1714, sur les titres originaux par le P. Ange, augustin déchaussé. Le *Dictionnaire* donne cette généalogie. A. F.

Une Colonie écossaise en France (XXXII, 286). — Les anciens historiens du Berry ne font pas mention de la colonie écossaise de Saint-Martin-d'Auxigny, mais l'établissement de cette colonie est un fait établi par la tradition locale et par des documents authentiques. Ces écossais furent amenés en France par Jean Stuard. Charles VII leur abandonna une partie de la forêt de *Haute-Brune* et leur permit de la dé-

fricher et d'y construire des habitations. Il leur accorda des privilèges exceptionnels et institua pour eux une justice royale et un juge appelé le *Capitaine de la Salle-le-Roy*. Les seigneurs de Puyvallée abandonnèrent aussi à ces étrangers une portion considérable de terrains incultes. Au moyen de cette concession, ils obtinrent que leur château de Puyvallée participerait à toutes les immunités accordées aux nouveaux habitants de la forêt. Ils étaient dépositaires de la charte de Charles VII et de tous les titres concernant la franchise et les concessions royales.

La région concédée primitivement à ces écossais est encore appelée aujourd'hui *la Forêt*. Les habitants, désignés sous le nom de *Forêtins* ont maintenue presque intacte la pureté de leur race. Ils ont un type bien caractérisé et ne ressemblent en rien aux Berrichons qui les entourent; on les reconnaît facilement. Il n'y a pas encore très longtemps, ils ne se mariaient qu'entre eux, même entre parents. Les familles étaient très nombreuses et formaient des villages auxquels elles donnaient leur nom, tels que *les Jovys, les Cocus, les Sagnats, les Clavier*, etc.

Bien que les anciens usages soient, en partie, tombés en désuétude, on en trouve toujours des traces dans les mœurs, la constitution de la famille, le genre de vie, les modes de transmission de la propriété, etc., etc.

On peut trouver des renseignements sur cette question dans les ouvrages suivants : *Mémoire historique sur le Berry*, par M. P. J. de Bengy-Puyvallée, député de la noblesse du Berry aux États généraux, pages 44 et 45. — 2° Raynal : *Histoire du Berry*. Tome I (notions préliminaires), page xv et tome II, page 52. — 3° *Mémoires de la Société des antiquités du centre*, tome VI, page 63 : *Le Camp de Haute-Brune*, par G. Vallois, etc. — Les archives du Cher et celles de la famille de Bengy-Puyvallée peuvent fournir des renseignements manuscrits. O. R.

Météorologie (XXX, 96, 228).— *Recherches relatives à l'influence des constitutions lunaires, boréales et australes, sur la température et les variations de l'atmosphère*, par le P. L. Cotte (1802, in-4);— *Harmonie hydro-végétale et météorologique ou Recueil sur les moyens de recréer avec nos forêts, la force des températures et la régularité des saisons*, par Rauch (1802, 2 vol. in-8) ; — *Mémoire sur la période lunaire de dix-neuf ans*, par le P. L. Cotte (1805, in-8) ; — *Tableaux des vents, des marées et des courants qui ont été observés sur toutes les mers du globe, avec des réflexions sur ces phénomènes*, par Ch. Romme (1805, 2 vol. in-8) ; — *Annuaire météorologique, pour les années* 1799-1810, *à l'usage de ceux qui aiment la météorologie, et qui se livrent aux observations atmosphériques*, par le chevalier de Lamarck (Paris, 1800-1811, 11 vol. in-8) ; — *Essai sur la rosée et sur divers phénomènes qui ont des rapports avec elle*, par W.-Ch. Wells ; trad. de l'anglais par A. J. Tordeux (1817, in-8) ; — *Manuel de météorologie, ou Explication théorique et démonstrative des phénomènes connus sous le nom de météores*, par J. B. Fellens (1828, in-18) ; — *Météorologie. Observations et recherches expérimentales sur les causes qui concourent à la formation des trombes*, par A. Peltier (Paris, Cousin, 1840, in-8).

(*A suivre*).

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Ecriture sainte. La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie (*l'abbé F. Vigouroux*). 412
Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi (*U. Robert*) 39
Dogmatique. La Religion en face de la Science (*l'abbé A. Arduin*) 116
Le Christ rejeté. Réponse à M. Havet (*l'abbé Augustin Lemann*) . 66
Theses de cultu Sacratissimi Cordis Jesu (*les PP. Andrea Mortorell et Josepho Castella*). 199
Prove All things, Hold fast that which is good (*J.-G. Sutcliffe*). . 360
Conférences de Saint-Joseph de Marseille : la Foi, l'Eglise, la Papauté (*le R. P. Vincent de Pascal*). 501
Liturgie. Les Hymnes du bréviaire romain. Etudes critiques, littéraires et mystiques (*l'abbé S.-G. Pimont*). 499
Le Dies iræ, histoire, traduction, commentaire (*le P. Charles Clair*). 491
Ascétisme. Œuvres complètes de saint Alphonse de Liguori (trad. par les *PP. Léop. Dujardin* et *Jules Jacques*). 110
Sancti Bonaventuræ Breviloquium (*P. Antonii Mariæ a Vicetia*) . 109
Fragment du livre de sainte Thérèse sur le Cantique des Cantiques (*le P. M. Bouix*). 194
Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Ludolphe le Chartreux*). . . 196
Histoire de la Passion de N.-S Jésus-Christ (*le P. de la Palma*). . 198
La Vie de Notre-Dame (*Saint François de Sales*) 115
Marie, Mère de Jésus (*C.-H.-T. Jamar*). 115
Trois Sermons eucharistiques (*le R. P. Largent*) 200
La Doctrine spirituelle de l'Imitation de Jésus-Christ (*le P. J. Brucker*). 195
La Doctrine du livre de Imitatione Christi (*l'abbé Puyol*) 323
Le Combat spirituel (*le R. P. Laur. Scupoli*) 194
Abeilles mystiques de saint François de Sales 197
Allons au Ciel, manuel de l'âme pieuse 196
Le Catéchisme du mariage (*l'abbé François Lacoste*) 360
La Préparation à la mort (*S. Liguori*, trad. par *le P. Eug. Pladys*). 110
Les Consolations du Purgatoire (*le R. P. H. Faure*). 193
La Jeune Fille à l'école de Marie (*l'abbé Larfeuil*) 197
La Bonne Nouvelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 320
Prédication. Manuel de prédication populaire (*H.-C.-A. Juge*). . 322
Une Station de Carême (*le R. P. Largent*) 200
Conférences aux mères chrétiennes sur l'éducation (*l'abbé Mathieu*). 325
Mélanges théologiques. Œuvres polémiques de Mgr Freppel. 413
Œuvres pastorales de Mgr Turinaz 41
Cultes dissidents. Dictionary of the English Church. 43
The Prayer book : its history, language, and contents (*E. Daniel*) 43
Les Saints de l'Islam (*colonel C. Trumelet*) 480

JURISPRUDENCE

Philosophie du droit. Histoire de la phil. du droit (*F.-J. Stahl*): 97
Introduzione allo studio dell filosofia del diritto, riflessioni sommarie (*Giovanni Abate Longo*) 100
Encyclopédie juridique ou Exposition organ. de la science du droit privé, public et internat. sur les bases de l'éthique (*H. Ahrens*). 99
Droit civil. Le droit de rétention dans les législations anciennes et modernes, française et étrangère (*Célestin-Aimé Pret*). 106

De la séparation des patrimoines (*Solon Menos*) 107
De la cessibilité des créances à Rome (*Antonin Cros-Mayrevieille*). 108
Bibliographie raisonnée du droit civil (*E. Dramard*) 45
Histoire du droit et droit comparé. Etudes sur le droit celtique ; le Senchus Môr (*H. d'Arbois de Jubainville*) 44
Les Avocats aux Conseils du Roi (*Emile Bos*) 201
Contribution à l'histoire du droit latin (*Otto Hirschfeld*) 108
Annuaire de législation étrangère 101
Une atteinte à la propriété littéraire. 252
Droit commercial. Traité de droit commerc. marit. (*A. Desjardins*) 107
Droit administratif. Etudes sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques (*Metman*). 106
Code-Manuel de la Presse (*A. Faivre* et *E. Benoit-Lévy*) 436
Droit pénal. De l'Esprit du droit criminel aux différentes époques, dans l'antiquité, dans les temps modernes (*René Roland*) . . . 105
Essai historique sur le divorce en Alsace-Lorraine (*A. Benoit*) . . 252
Le Duel, l'Eglise catholique et l'Armée (*l'abbé Alexandre Thomas*). 161
Droit constitutionnel. Constitutions européennes (*G. Demombynes*) 124
L'Angleterre, son gouvernement, ses institutions (*A. de Fonblanque*, trad. par *Dreyfus*) 356
Le Congrès national de Belgique, 1830-1831 (*Théodore Juste* et *Emile de Laveleye*) 102
De l'organisation provinciale et communale, et de la législation électorale en Belgique (*Jehan de Witte*). 103
Le suffrage universel ou l'avenir de la France (*Dr Witteaut*). . . 103
Corso elementare di diritto constituzionale (*Mario de Mauro*) . . 101
Il suffragio universale (*Sidney Sonnino*). 103
Il scrutinio di lista (*Fortunato*). 103
Nos Chambres hautes : Sénat et Corps législatif (*A. Trudel*) . . . 104
Lettres sur la réforme judiciaire (*S. Pagnelo*). 104
La réforme judiciaire en France (*Georges Picot*). 118
L'Inamovibilité de la magistrature 104
Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature (*G. Martin-Sarzaud*) 414

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Histoire de la philosophie (*l'abbé P. Vallet*). 392
Historia de la filosofia (*le P. Zeferino Gonzalez*). 385
Histoire de la philosophie scolastique (*B. Hauréau*). 398
Severino Boezio filosofo e i suoi imitatori (*l'abbé V. di Giovanni*). 400
Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin ou la Science au moyen âge (*l'abbé Reinhard de Liechty*) 402
Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle (*Ferraz*) . . 407
La philosophie française contemporaine (*Paul Janet*) 409
Philosophes modernes étrangers et français (*A. Franck*). 404
Il P. Giuseppe Romano e l'ontologismo in Sicilia sulla meta del secolo XIX (*V. di Giovanni*). 405
Le Positivisme et la Science expérimentale (*l'abbé de Broglie*). . . 201
Les confins de la science et de la philosophie (*le P. J. Carbonnelle*). 208
La morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines (*Gugau*) 394
Der moderne Idealismus (*Dr Gloszner*) 120
Des origines du monde et des lois qui le régissent (*A. de Pillon de Saint-Philbert*) 359
Etude sur le traité du libre arbitre de Vauvenargues (*l'abbé Morlais*) 402
Heures de philosophie (*Octave Pirmez*). 210
Education et enseignement. Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire (*F. Buisson*). 416

De l'enfance au mariage (*Mme Rhoda E. White*) 324
Morale. Le Gentleman 164
Economie politique. Leçons famil. d'écon. politique (*J. Habert*) 163
Contes choisis sur l'économie politique (*Miss Harriet Martineau*, trad. par *B. Maurice*) 212
Nouveau catéchisme d'économie politique (*Em. Worms*). 70
Kapital und Arbeit und die Reorganisation der Gesellschaft. Vorträge (*Von Franz Hitze*). 505
Sulle condizioni economiche della provincia di Catania (*Salvatore de Luca Carnazza*) 165
Economie domestique. Le véritable petit Albert ou le Trésor du peuple (*Joseph Norbert Duquet*) 164
Economie sociale. La Famille telle que Dieu l'a faite (*l'abbé Eugène Roquette*). 211
Les Cimetières et la crémation (*Dr F. Martin*). 126
Situation du métayage en France (*le comte de Tourdonnet*) . . . 213
Etudes sociales et économiques (*Augustin Cochin*) 126
Un Remède social (*C. Boutiry*). 437
L'homme et les sociétés, leurs origines et leur histoire (*G. Le Bon*) 502
La Famille suivant l'Ecriture sainte (*l'abbé A. D.*) 47
Etude sur le communisme (*Charles Mazeron*) 252
Les aveugles utiles (*Maurice de la Sizeranne*) 535
Physique. Le Monde physique (*Amédée Guillemin*). 507
Histoire de la machine à vapeur (*R. H. Thurston*, revue par *Hirsch*) 418
Sciences naturelles. Comment s'est formé l'Univers (*Jean d'Estienne*) 327
L'homme et son berceau (*Lucien Biart*) . . ; 488
Tableaux de cosmographie (*le R. P. Varroy*). 256
Végétaux fossiles du terrain houiller de la France (*R. Zeiller*). . 48
Traité de paléontologie végétale (*V. Schimper*). 48
Cours de botanique fossile (*B. Renault*). 48
L'évolution du règne végétal : Cryptogames (*de Saporta* et *Marion*). 48
L'Ecorce terrestre (*Mme Stanislas Meunier*) 498
Les Merveilles de la nature. Les insectes (*A. E. Brehm*, trad. par *J. Künckel d'Herculais*). 487
Agriculture. Lectures sur l'histoire de l'agriculture dans le département de Seine-et-Marne (*l'abbé Denis*). 329
Les Engrais (*Ernest Menault*). 256
La Vigne française. — La Vigne américaine 316
Petit manuel de viticulture américaine (*Davin*) 316
De la reconstitution et du greffage des vignes (*Mme Poinsot*), . 316
Les Vignes américaines dans le Sud-Ouest (*Lespiault*). 316
Le Phylloxera (*Maurice Girard*). 315
Traité du greffage des vignes (*Champin*). 315
Rapport présenté au nom de la Com. intern. de viticult. (*G. Vimont*) 315
Exposé pour l'étude de la vigne américaine (*G. Bazille*). . . . 315
Le Phylloxera (*Mouillefert*). 315
Rech. sur la structure et la vitalité des œufs du phylloxera (*Balbiani*) 315
Sur le phylloxera ailé (*Balbiani*). 315
Mémoire sur la maladie de la vigne, etc. (*L. Fauçon*) 315
Mém. sur les moyens de combattre l'inv. du phylloxera (*Dumas*) 315
Le Phylloxera, faits acquis (*MM. Planchon et Lichtenstein*). . . . 315
Astronomie. Les Merveilles du monde polaire (*E. Lesbazeilles*). 141
Beaux-Arts. Les Précurseurs de la Renaissance (*Eug. Muntz* . . 509
Histoire de la Céramique (*Edouard Garnier*). 508
L'Art dans les Deux-Mondes (*Bubosc de Pesquidoux*). 127
L'Art et les artistes au Salon de 1881 (*Maurice du Seigneur*). . 256
Le Musée rétrospectif du métal (*Germain Bapst*). 215
Emaillerie, Métallurgie. Toreutique, Céramique. (*Charles de Linas*) 130

L'Orphéon paroissial. 73
Chants et chansons de jeunes filles (*Etienne Ducret*). 74
Art cynégétique. Chasse à tir (*le vicomte de Hédouville*) . . . 165
Mélanges scientifiques. L'année scientifique (*Louis Figuier*). 70
Les Moteurs anciens et modernes (*H. de Graffigny*). 497
Le Sel (*Eug. Lefebvre*). 497
Les récréations scientifiques (*Gaston Tissandier*) 487

BELLES-LETTRES

Philologie. Treatize on the use of the tenses in Hebrew (*S. R. Driver*) 133
Studien über die griechische Wortbildung (*le P. Michael Zirwick*). 330
Monuments des anciens idiomes gaulois (*H. Monin*) 133
Notions succinctes de grammaire kabyle (*Ahmed-ben-Khouas*). . 476
De la transcription pratique des noms arabes en caractères latins (*le général Parmentier*). 475
Le Dictionnaire allemand enseigné par l'analyse étymologique (*l'abbé J. Favre d'Envieu*). 166
Dictionnaire de la langue Amarringa (*Antoine d'Abbadie*). . . 131
Poésie. Les Satires et l'Art poétique d'Horace (trad. par *J. Cortie*) 314
Fables de Phèdre (trad. par *Léopold Hervieux*). 421
Collection de contes et chansons populaires grecs (*Emile Legrand*). 216
Contes populaires de la haute Bretagne (*Paul Sébillot*) 135
Contes populaires, tirés de Grimm, Musæus, Andersen . . . 72
Poésies de Lattaignant. 423
Poésies inédites de Lamartine. 422
Les quatre Vents de l'esprit (*Victor Hugo*) 53
Les Fleurs boréales. Les Oiseaux de Neige (*Louis Fréchette*). . 303
La Chanson de l'Enfant (*Jean Aicard*) 304
Le Jardin des rêves (*Laurent Tailhade*). 305
Du Louvre au Panthéon (*Ernest Prarond*). 306
Mosaïques (*Jules Magnard*). 307
Primevère (*Louis Tiercelin*) 307
Sagesse (*Paul Verlaine*) 507
Poesies, fables et autres pièces (*l'abbé Poisson*). 308
Poésies (*Mme Poisson*) 308
Le Rédempteur du monde (*l'abbé Théophile Chabant*). 308
Renée d'Amboise (*Edmond Dupont-Sevrez*). 309
Poètes et poésies (*Paul Albert*). 309
Les Contes d'à présent (*Paul Delair*). 310
A tire-d'aile (*René des Chesnais*). 311
Hier, aujourd'hui, demain (*Gaston de la Fuye*) 311
Ma politique: gerbe de sonnets (*Perrin*). 311
Les jours maudits (*Alexis Claverie*). 312
Centenaire de Calderon (*A. Huré*). 312
Le Prince impérial (*Alex. Huré*). 312
Chants messins (*de Talibert*). 312
Lyres et Clairons (*Raoul Fortunat*) 312
France ! (*V. de Laprade, A. Hervo, G. David, P. Mieusset*, etc) . 313
Le Peuple (*Théodore Vibert*). 313
Les Fleurs et leurs rayons (*Jules Bondon*). 314
Le Chemin du rire (*P. Marrot*). 314
Recueil intime (*Armand Renaud*). 314
Roncevaux ou la mort de Roland (trad. par *le baron Dein*). . 315
Chansons et lettres patoises bressanes, etc. (*Philibert Le Duc*) . . 136
Les deux Foscari. Beppo (*lord Byron*, trad. par *A. Morisseau*) . . 315
La lyre chrétienne. 67
Poésie catalane. Chansons de Montserrat (*Jacinto Verdaguer*) . 259
Llegenda de Montserrat (*Jacinto Verdaguer*) 262

Vidrims, poesias catalanas (*Damas Calvet*). 264
Cent faulas (*Joaquin Riera y Bertran*). 266
Calderon de la Barca (*Angel Lasso de la Vega*). 339
Memoria de la Universidad central al 2o centenario de D. Pedro Calderon de la Barca. 339
Composiciones (*Sr D. Manuel Mila y Fontanals*). 339
Lo dir de la Gent (*Frederich Soler*). 365
Calendari catala del any 1881 (*F. P. Briz et F. Matheu*). . . . 368
Lo Rat Penat Calendari llemosi, 1881 (*Joseph Me Puig Torralva*). 369
Lo Bruch (*Joseph Feliu y Codina*) 368
Théâtre. Théâtre classique français (*l'abbé Figuière*) 72
Œuvres de Molière. 424
Macbeth (*Shakespeare*). 510
Romans, Contes et Nouvelles. Histoire d'une Parisienne (*Octave Feuillet*) 6
Noirs et Rouges (*V. Cherbuliez*). 8
Les Amours d'un interne (*Jules Claretie*) 9
Le Bachelier (*Jules Vallès*) 10
Le Crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut (*A. France*) 12
Les Etapes d'une conversion. Le Coup de grâce (*Paul Féval*) . 15
La Glu (*Jean Richepin*). 17
Mon oncle Célestin (*Ferdinand Fabre*). 18
La petite Fille du curé (*Edmond Thiaudière*).. 20
Les Guerres de la Paroisse (*Auguste Saulière*). 20
Le Mari (*Ernest Daudet*). 22
Le Pavé de Paris (*Fortuné du Boisgobey*). 22
Pascale Nauriah (*Georges Pradel*). 22
Le Capitaine Bric-à-Brac (*René Maizeroy*). 22
Les Malchanceux (*René Maizeroy*) 22
Noblesse et Bourgeoisie (*Rémy d'Alta-Rocca*). 24
Césette. Histoire d'une paysanne (*Emile Pouvillon*). 25
Madame de Dreux (*Henry Gréville*) 27
Le Moulin Frappier (*Henry Gréville*). 27
Une Vie manquée. Souvenirs d'une vieille fille (*Mme ****). . . 28
Reniée (*André Gérard*) 28
Le Prix d'un mari (*Oscar Noirot*) 28
Le Père de Martial (*Albert Delpit*). 28
La Majorité de Mlle Bridot (*Charles Deslys*). 30
Une Dette d'honneur (*Paul Saunière*). 30
La Succession Marignan (*Paul Saunière*) 30
L'Impasse des Couronnes (*Léon Allard*). 38
La Politique et le Cœur (*Céline Malraison de Rulins*) 31
Le Tourbillon humain (*Sophronyme Loudier*). 31
Guide-Romar au Mont-Dore (*J.-B. de Boisgrolau*) 31
La Boîte d'Or (*Mary Lafon*) 32
Dom Manuel (*Monchanin*) 32
La Magicienne de Paris (*H. Gourdon de Genouillac*). 32
La Vie byzantine au VIe siècle (*Augustin Marrast*) 32
Trois contes russes (*Chtchédrine*) 34
Une Princesse russe (*Emmanuel Gonzalès*). 34
Quatre ans de prison 34
Mon Aimée (*E. Wetherel*) 34
Endymion (*Benjamin Disraeli*). 34
Monsieur Adam et Madame Eve (*Ange-Benigne*) 37
En petit comité. 37
Le Roman caché (*Alfred de Courcy*) 37
Le Conseiller Renaud (*Théodore Vibert*) 37
Les Beaux jours d'un poète (*Hippolyte Buffenoir*) 37
La Maison du Sabbat (*Raoul de Navery*) 296

Les Compagnons du silence. Le prince Coriolani (*Paul Féval*) . . 289
Roger Bontemps (*Paul Féval*) 290
Histoire de Revenants (*Paul Féval*) 291
Corbeille d'histoires (*Paul Féval*). 292
Les Chevaliers de la Croix-Blanche (*Charles Buet*) 293
Contes à dormir debout (*Charles Buet*) 294
Les Fiancés du Spitzberg (*Xavier Marmier*) 295
La Coupe d'or du sultan Zizim (*Mlle Marthe Lachèze*) 296
Le Procès de la Reine (*Raoul de Navery*) 296
Madame Bochard (*Mme la comtesse de la Rochère*) 297
Marguerite de Noves (*Mlle Zoé de la Ponneraye*) 297
Lady Frida (*Mme Maryan*) 297
Le Roman d'un médecin de campagne (*Mme Maryan*) . . . 297
Tombée du Nid (*Mlle Zénaïde Fleuriot*). 298
Le Bonheur et l'argent; le Serment de Jean Maclou (*Mme Guerrier de Haupt.*). 299
Jean-le-Solognot (*Hippolyte Langlois*) 300
Les Cailloux rouges (*Hippolyte Langlois*) 300
Les Aventures d'un berger (*Eugène de Margerie*) 300
Les Soirées de Quimper (*H. de la Blanchère*) 300
Contes merveilleux (*Adrien Duval*) 301
La Mort d'un bleu, (*Joseph Lavergne*). 301
Le Chemin de la Vie (*Jean Lander*) 534
Lorenzo, nouvelle (*Marcel Lythe*). 257
Les Veillées de la Famille (*Paul Féval*) 493
Les Etapes de Madeleine (*Mme Colomb*) 493
Maman (*J. Girardin*) 494
Le Fils du Connétable (*Louis Rousselet*). 494
Cadok (*Mlle Z. Fleuriot*) 495
Lutin et Démon, etc., scènes historiques (*Mme de Witt*) 495
La Fille aux pieds nus (imité d'*Auerbach*, par *M. J. Gourdault*) . . 496
Les Trois petits mousquetaires (*Emile Desbeaux*). 490
Quentin Durward (*Walter Scott*) 489
Among the lilies and other tales (*Emily Mary Shapcote*) 251
Ouvrages pour la Jeunesse. Journal de la jeunesse. 489
Le Jardin des enfants (*le R. P. G. Hattler*). 491
Les Cataractes de l'Obi (*Georges Fath*) 490
Nous deux (*J. Girardin*) 490
Sur la plage (*Mme de Witt*) 491
La Maison du bon Dieu (*Mlle Emilie Carpentier*) 498
Les Petits montagnards (*Mme Jeanne Cazin*) 498
Chez Grand Mère (*Mlle Julie Gouraud*) 498
Les Frères de lait (*Mme de Stolz*) 499
Histoire et critique littéraire. Aristophanes impietatis reus (*J. A. Hild*) 57
Etude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs 57
Norske Folke-og Huldre Eventyr (*P. Ch. Asbjœrnsen*) 59
Histoire littéraire de la France 333
Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française (*René Kerviler* et *Ed. de Barthélemy*) 512
Racine. La critique idéale et catholique (*Aug. Charaux*). . . . 138
Bourdaloue, sa vie et ses œuvres (*le P. M. Lauras*) 335
La Marquise d'Huxelles et ses amis (*Edouard de Barthélemy*). . . 430
Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier (*L. Becq de Fouquières*) 140
Eugène Fromentin, peintre et écrivain (*Louis Gonse*) 514
Dante Alighieri's Leben und Werke (*le Dr Franz X. Wegele*) . . 219
Biblioteca delle tradizioni popolari Siciliane (*G. Pitré*) 217
Littérature orale de la haute Bretagne (*Paul Sébillot*) 135

Sammlung franzoïscher neudrucke. (*Karl Vollmoller de Villiers*). 134
Epistolaires. Lettres inédites de Mendelssohn (*A.-A. Rolland*) . . 139
Polygraphies. Œuvres choisies de Saint-Evremond 515
Mélanges. Poésies, Journal, Lettres de René F. Saint-Maur. . 220

HISTOIRE.

Généralités Les lois de l'Histoire (*Louis Benloew*. 34
Géographie et Voyages. Nouvelle géographie universelle. La Terre et les hommes. Tome VII : L'Asie orientale (*E. Reclus*). 486
Le Monde vu par les artistes. Géographie artistique (*René Ménard*) 516
Les Pyrénées françaises (*P. Perret*) 487
Au delà des monts! Voyage en Espagne (*Gérard van Caloen*) . . 535
Les Ports de la Grande-Bretagne (*L. Simonin*) 342
La Bulgarie danubienne et le Balkan (*F. Kanitz*) 518
La Terre sainte (*Victor Guérin*) 517
Dix ans au Se-Tchouan (*l'abbé Lucien Vigneron*) 258
L'Orient dévoilé (*Sarrasi*) 358
Sahara et Soudan (*le Dr G. Nachtigal*) 519
Le Maroc (*Edmundo de Amicis*) 483
La Guadeloupe, depuis sa découverte jusqu'à nos jours. (*Pardon*). 144
Les Iles du Pacifique (*H. Jouan*) 364
Océans et continents (*Grove*, trad. par *Mlle Marie Tesson*) . . . 364
Au Pôle Nord. Voyage au pays des glaces (*Fr. von Hellwald*) . . 141
Un Voyage à la mer polaire (*Sir George S. Nares* et *H. W. Feilden*). 141
L'Amérique centrale et le canal de Panama (*vte de Bizemont*). . 438
Panama et Darien. Voyages d'exploration (*Armand Reclus*) . . 363
La femme dans tous les pays (*Jules Gourdault*) 488
Ouvrages sur l'Algérie et la Tunisie. La Tunisie (*H. Duveyrier*). 363
En Tunisie (*Albert de la Berge*) 434
Tunis et Carthage (*Félix Julien*) 165
Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger (*Louis Piesse*) . . . 362
Situation politique de l'Algérie (*F. Gourgeot*) 471
De la sécurité dans les villages et dans les tribus (*Abdallah*). . . 475
Les Oasis de l'Oued-Rir, en 1836 et en 1880 473
L'Algérie au point de vue belge (*Fr. Lancelot*) 473
Géographie physique de l'Algérie (*Mac-Carthy*) 474
Station thermale d'Hammam-Rira (*le Dr E. Renard*) 474
Hammam-Rirha, station d'hiver (*le Dr T. Lander-Brunton*) . . . 475
Bel-Abbès et son arrondissement (*L. Bastide*) 470
Etapes sahariennes (*Fernand Philippe*). 470
En Algérie, souvenirs d'un Provinois (*E. Bourquelot*) 469
De Mogador à Biskra ; Maroc et Algérie (*J. Leclercq*) 467
Notices scientifiques, hist. et économiques sur Alger et l'Algérie . 467
Instructions nautiques sur les côtes de l'Algérie (*contre-aml Mouchez*) 465
La question tunisienne (*Edm. Desfossés*). 476
De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage 477
Création d'un service de caravanes entre Djerba et le centre de l'Afrique (*D. Bordier*) 478
Description géographique de Tunis et de la Régence (*commt Villot*) 479
Campagne du Maroc en 1844. Récits mililaires (*Ach. Fillias*) . . 479
Histoire ecclésiastique. Histoire universelle de l'Église catholique (*l'abbé Rohrbacher* et *l'abbé Guillaume*). 221
Histoire de l'Eglise (*le cardinal Hergenroether*) 344
Saint Pierre, fondateur de l'Eglise romaine (*l'abbé Provenaz*) . . 146
Vie populaire de Pie IX (*le R. P. Limbour*). 439
Lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII (29 juin 1881). 161
Hagiologie. Sainte Catherine d'Alexandrie. 484

Memorie storico-critiche archeologiche dei santi Cirillo e Metodio (*Domenico Bartolini*) 347
Sainte Claire d'Assises (*Mlle Clarisse Bader*). 42
Synopsis legatorum a latere, nuntiorum, delegatorum, prædicatorum cruciatorum (*Th. Wierzbowski*) 356
Les Missions catholiques dans les cinq part. du monde (*P. Tournafond*) 43
Ordres religieux. Vie de M. Etienne, quatorzième supérieur général de la Congrégation de la Mission de la Compagnie des Filles de la Charité (*un prêtre la Mission*) 223
Vie du R. P Hermann, en religion Augustin-Marie du Très Saint-Sacrement (*l'abbé Ch. Sylvain*). 429
Le R. P. Louis Milleriot (*le P. Charles Clair*) 76
Le monastère des Dominicaines de Langres, (*le R. P. Bayonne*). 223
Hérésies. Historia de los Heterodoxes espanoles (*le Dr don M. Pelayo*) 226
Histoire ancienne et romaine. Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques (*François Lenormand*) 425
Nouvelle Mythologie (*Mme Bourdon*) 71
Histoire des Romains. Tomes III et IV (*Victor Duruy*) . . . 58, 485
Histoire romaine (*E. Maréchal*) 71
Histoire contemporaine. Histoire contemporaine depuis 1789 jusqu'à nos jours (*E. Maréchal*). 236
Spigolature storiche, continuazione dei frammenti di Storia contemporanea (*Vincenzo Mortillaro, marchese di Villarena*) . . . 169
Questions du jour. Le conseil d'Etat, le tribunal des conflits et les conseils académiques (*marquis de Ségur*). 68
Les projets de loi sur l'enseignement primaire (*E. de Resbecq*). . 68
La liberté d'enseignement et l'Université (*de Bellomayre*). . . . 68
Lettres à un père de famille sur la quest. des écoles (*l'abbé Ravoux*) 68
Le Droit commun (*Mgr Isoard*). 67
Rapport à la chambre des Députés fait au nom de la 19e commission des pétitions sur diverses pétitions relatives aux Jésuites. 163
Le Livre d'Or de la magistr. dans le ressort de la Cour de Douai. 374
Blocus de Frigolet 69
La Frigolade, poème héroï-comique (*Villefranche*) 69
La Trappe et les décrets. 69
Aux Ardèchois. Souvenirs de l'année 1880 ou la Persécution religieuse dans le Vivarais 69
Les mauv. lectures, la presse et la littérat. corruptrices (*Mgr Turinaz*). 69
L'Expulsion des Dominicains à Saint-Maximin en Provence (*J. Guillermin*) 163
Les Expulsions de religieux dans la Vendée 163
La Révolution et son remède nécessaire (*J. de Marliave*) 73
La Fin du Monde (*Adolphe Pieyre*) 73
La Vérité sur les prophéties de Gouy-L'Hôpital (*F. Hermier*) . . . 73
La Monarchie, c'est la liberté, etc. (*H.-Bazin*) 162
Henri V, sauveur de la France (*G. Vallée*) 162
Charges d'un contribuable avant et depuis 1789 (*F. Bernard*) . . 253
Le parti de la liquidation sociale (*J. Hairdet*) 162
Cancans politiques (*Aliquis*). 255
Lettres d'un rural (*comte de Sarcus*) 255
Courage Saint Père, Courage ! Courte réponse à un discours de M. Frère-Orban (*Jules Camauer*) 254
La Persécution de Julien l'Apostat (*le P. Ragey*) 254
La Royauté. — Les Républiques (*Oscar de Poli*) 253
Les Bienfaits de la République (*J****) 253
La Révolution et la Question sociale. 254
L'Eglise catholique, autorité persuasive et libérale (*Georges Romain*). 251
Gambetta dictateur (*Edmond Béraud*) 362

Histoire de France. Histoire de Charles VII. T. I. Le Dauphin (*G. du Fresne de Beaucourt*) 520
Histoire du gentil seigneur de Bayard (*Lorédan Larchey*) 484
La Réforme au seizième siècle (*Aug. Laugel*). 61
Hist. du Protestantisme et de la Ligue en Bourgogne (*P.-M. Baudoin*) 523
La Diplomatie française v. le milieu du seizième siècle (*J. Zeller*) 60
Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret (*le baron Alphonse de Ruble*). 228
XVIIe siècle. Lettres, Sciences et Arts. France, 1590-1700 (*Paul Lacroix*, Bibliophile Jacob) 524
Véritables mémoires de Marie Mancini 350
Louise de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV (*J. Lair*). . . . 147
Le Château de Clagny et Mme de Montespan (*Pierre Bonnassieux*). 431
Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne (*J. Valfrey*) 230
Archives de la Bastille. Règnes de Louis XIV et de Louis XV. 1709 à 1772 (*François Ravaisson*) 232
Ecrits inédits de Saint-Simon 233
La Ville et la Cour au dix-huitième siècle (*Ad. Jullien*) 338
La Société galante et littér. au dix-huitième siècle (*H. Bonhomme*). 338
Histoire de la Constitution civile du clergé (1790-1801), l'Eglise sous la Terreur et le Directoire (*Ludovic Sciout*) 234
Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris (*H. Wallon*) . . . 148
Emigration et Chouannerie (*le général Bernard de la Frégeolière*) . 525
Etude historique et juridique sur le Concordat de 1801 (*l'abbé Joly*). 351
Mémoires inédits de Lamartine, 1790-1815 526
Mémoires documents et écrits divers (*prince de Metternich*). . . 150
Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le congrès de Vienne. 152
Corresp. diplomatique du bn de Stael-Holstein (*L. Léouzon Le Duc*. 432
Histoire politique et civile. La Famille et ses traditions (*Louis-Alex. Brunet*). 437
Des Origines du pouvoir ministériel en France. Les Secrétaires d'Etat depuis leur institut. jusqu'à la mort de Louis XV (*de Luçay*) 62
Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot (*E. O'Reilly*). 354
Les anciennes communautés des arts et métiers à Saint-Omer (*Pagart d'Hermansart*). 352
Les anciennes corporations ouvrières à Bourges (*E. Toubeau de Maisonneuve*). 352
L'Instruction primaire en France avant la Révolution (*l'abbé Allain*) 122
L'Ecole sous la Révolution française (*Victor Pierre*). 122
L'Instruction publique en France pendant la Révolution. Discours et Rapports (*Mirabeau, Talleyrand-Perigord, Condorcet*, etc.). . 533
L'Ecole de village pendant la Révolution (*Albert Babeau*) . . . 527
Histoire des provinces. Le Château de Versailles, histoire et description (*L. Dussieux*). 239
Histoire de la ville de Saint-Omer (*L. Deschamps de Pas*). . . . 153
Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France (*L. de Piépape*) 64
Alsace et Lorraine (*Alfred de Besancenet*) 302
L'Ardenne belge, française, grand' ducale (*Jean d'Ardenne*, Léon Dommartin) 257
Histoire étrangère. Mary, Queen of Scots, in captivity (*John Daniel Leader*) 529
The Irish problem and how to solve it (*Fosset Lock*) 241
Souvenirs et écrits de mon exil (*Kossuth*). 237
La dernière expédition des Chotts (*le commandant Roudaire*) . . 244
Politica segreta italiana 154
L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas (*Aug. Brachet*). . 166
Carattere e religiosità a proposito di alcune memorie intime del

conte Federigo Sclopis (*Antonio Manno*). 167
Della vita e delle opere di Domenico Trotta e de suoi tempi nella provincia di Molise (*Luigi Alberto Trotta*). 168
Garlanda de Joyells (*Joseph Puiggari*). 366
Costums que 's perden y Recorts que fugen (*Ant. de Bofarull*). . 366
Claris y son temps (*Joseph Coroleu*) 367
Archéologie. Musée préhistorique (*Gabriel et Adrien de Mortillet*). 214
Histoire de l'art dans l'antiquité : T. Ier. Egypte (*Georges Perrot* et *Charles Chipiez*) 532
Viollet-le-Duc et son système archéologique (*Anthyme Saint-Paul*). 420
Mélanges historiques. Les sièges célèbres (*Maxime Petit*). . . 497
L'héroïsme civil, 1789-1880 (*Etienne Charavay*) 361
Histoire populaire des Guerres de Vendée (*A. de Brem*) 439
La petite Chouannerie. Histoire d'un collège breton pendant les cent-jours (*A. F. Rio*). 439
Devant l'ennemi (*E. d'Avesne*). 493
Almanach catholique de France (1882). 492
Biographie. Dupleix, d'après sa corresp. inédite (*T. Hamon*). . 247
Dupleix (*Henry Bionne*). 247
Prince et prêtre. Démétrius-Augustin Galitzin (*Sarah Brownson*, trad. par *Lérida Geoffroy*) 249
David Livingstone et sa mission sociale (*Florentin Loriot*). . . . 75
Etudes sur la vie et les œuvres de A. Cochin (*Léon Roux*). . . 76
Oraison funèbre de Mgr de Ségur (*Mgr Gaspard Mermillod*). . . 361
Bibliographie. Paleographia visigoda (*Jesus Munoz y Rivero*) . . 155
Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale (*Alfred Morel-Fatio*). 156
Bibliographie générale de l'Astronomie (*J. C. Houzeau* et *A. Lancaster*) 250
Bibliographie céramique (*Champfleury*). 165
Catalogo ragionato dei libri di prima stampa el delle edizioni aldine e rare existenti nell biblioteca nazionale di Palermo (*Antonio Pennino* et *Filippo Evola*). 158
Annales archéologiques. Table analytique et méthodique (*Mgr X. Barbier de Montault*). 246
Annuaire de la presse française. 1881 (*Elie Mermet*) 159

TABLE DES AUTEURS

Abbadie (Antoine d') 131
Abdallah. 475
A. D. (l'abbé) 47
Ahmed-ben-Khouas 476
Ahrens (Henri). 99
Aicard (Jean). 304
Albert (Paul) 309
Aliquis 255
Allain (l'abbé). 122
Allard (Léon). 31
Alta-Rocca (Rémy d'). 24
Amicis (Edmundo de). 483
Ange-Bénigne 37
Antonii Mariæ a Vicetia (le P.). 109
Arbois de Jubainville (H. d'). . 44
Arduin (l'abbé Alexis) 116
Asbjœrnsen (P. Ch.) 56
Auerbach (B.) 496
Auffray (Jules) 220
Avesne (E. d'). 493
Babeau (Albert) 527
Bader (Mlle Clarisse). 427
Balbiani. 315
Bapst (Germain). 215
Barbier de Montault (Mgr X.). 246
Barthélemy (Edouard de) . 430, 512
Bartolini (Domenico). 347
Bastide (L.) 470
Baudoin (P. M.) 523
Baye (Ch.). 141
Bayonne (le R. P. Emm.-Ceslas) 223
Bazille (G.). 315
Becq de Fouquières (L.) . . . 140
Bellomayre (de) 68

Benloew (Louis) 341
Benoit (A.) 252
Benoit-Lévy (E.) 436
Béraud (Edmond) 362
Bernard (F.) 141, 253
Bernard de la Frégeolière (G^t). 525
Bernon (de) 166
Besancenet (Alfred de) 302
Biart (Lucien) 488
Bionne (Henry) 247
Bizemont (le vicomte de) . . . 438
Bofarull (Ant. de) 366
Boisgrolau (J.-B. de) 31
Bondon (Jules) 314
Bonhomme (Honoré) 338
Bonnassieux (Pierre) 431
Bordier (D.) 478
Bos (Emile) 201
Bouix (le P. Marcel) 194
Bourdon (Mme) 71
Bourquelot (E.) 469
Boutry (C.) 437
Brachet (Aug.) 166
Brehm (A. E.) 487
Brem (A. de) 439
Briz (P.) 368
Broglie (l'abbé de) 201
Brownson (Sarah) 249
Brucker (le P. Jacques) 195
Brunet (Louis-Alex.) 437
Buet (Charles) 293, 294
Buffenoir (Hippolyte) 37
Buisson (F.) 416
Byron (lord) 315
Calvet (Damas) 264
Camauer (J.) 254
Carbonnelle (le P. I.) 208
Carpentier (Mlle Emilie) . . . 498
Castella (le P. Josepho) . . . 199
Cazin (Mme Jeanne) 498
Chabant (l'abbé Théophile) . . 308
Champfleury 165
Champin 315
Chabaux (Auguste) 138
Charavay (Etienne) 361
Chebbuliez (Victor) 8
Chesnais (René des) 311
Chipiez (Charles) 532
Chtchédrine 34
Clair (le P. Charles) . . . 76, 491
Clarétie (Jules) 9
Claverie (Alexis) 312
Cochin (Augustin) 126
Colomb (Mme) 493
Coroleu (Joseph) 367
Cortie (J.) 314
Courcy (Alfred de) 37
Cros-Mayrevieille (Antonin) . 108
Daniel (Evan) 43
Darmestetter (James) 510
Daudet (Ernest) 22
David (G.) 313
Davin 316
Dein (le baron) 315
Delair (Paul) 310
Delpit (Albert) 28
Demombynes (G.) 124
Denis (l'abbé) 329
Desbeaux (Emile) 490
Désfossés (Edm.) 476
Desjardins (Arthur) 107
Deslys (Charles) 30
Despois (Eugène) 424
Disraeli (Benjamin) 34
Dougall (James Dabziel) . . . 165
Dramard (E.) 45
Dreyfus 356
Driver (S. R.) 133
Du Boisgobey (Fortuné) 22
Dubosc de Pesquidoux 127
Ducrèt (Etienne) 74
Du Fresne de Beaucourt (G.) . 520
Dujardin (le P. Léop.) 110
Dumas 315
Dupont-Sevrez (Edmond) . . . 309
Duquet (J-N.) 164
Duruy (Victor) 58, 485
Du Seigneur (Maurice) 256
Dussieux (L.) 239
Duval (Adrien) 301
Duveyrier (H.) 363
Estienne (Jean d') 327
Evola (Filippo) 158
Fabre (Ferdinand) 18
Faivre (A.) 436
Fath (Georges) 490
Faucon (L.) 315
Faugère (P.) 233
Faure (le R. P. H.) 193
Favre d'Envieu (l'abbé J.) . . . 166
Feilden (H.-W.) 141
Féliu y Codina (Joseph) 368
Ferraz 407
Feuillet (Octave) 6
Féval (Paul) . . . 15, 289-292, 493
Figuier (Louis) 70
Figuière (l'abbé) 72
Fillias (Ach.) 479
Fleuriot (Mlle Zénaïde) . . 298, 495
Fonblanque (A. de) 356
Fontaine de Resbecq (E. de) . . 68
Fortunat (Raoul) 312
Fortunato 103
Fosset Lock 241
France (Anatole) 12
Franck (A.) 404
Fréchette (Louis) 303
Freppel (Mgr.) 413

Garnier (Edouard). 508
Gaveau (Abel) 198
Geoffroy (Lérida) 249
Gérard (André) 28
Girardin (J.). 490, 494
Giovanni (V. di). 400, 405
Girard (Maurice). 315
Gonse (Louis) 514
Gloszner (Dr) 120
Gonzalès (Emmanuel) 34
Gonzalez (le P. Zeferino). . . 385
Gouraud (Mlle Julie) 498
Gourdault (Jules) 488, 496
Gourdon de Genouillac (H.). . 32
Gourgeot (F.) 471
Graffigny (H. de). 497
Gréville (Henry). 27
Grove. 364
Guérin (Victor). 517
Guerrier de Haupt (Mme). . . 299
Guibert (L.). 313
Guillaume (l'abbé). 221
Guillemin (Amédée). 507
Guillermin (J.). 163
Guyau. 394
Habert (J.). 163
Hairdet (J.) 162
Hamon (Tibulle) 247
Hattler (le R. P. G.). 491
Hauréau (B.). 398
Hellwald (Fr. von). 141
Hergenroether (le cardinal) . . 344
Hermier (F.) 73
Hervé-Bazin 162
Hervieux (Léopold). 421
Hervo (A.). 313
Heylli (Georges d'). 350
Hild (J.-A.) 57
Hippeau (C.). 533
Hirsch 418
Hirschfeld (Otto). 108
Hitze (von Franz). 505
Houzeau (J. C.) 250
Hugo (Victor) 53
Huré (Alexandre). 312
Isoard (Mgr). 67
J***. 253
Jacques (le P. Jules) 110
Jamar (l'abbé C.-H.-T.) 115
Janet (Paul). 409
Joly (l'abbé). 351
Jouan (H.) 364
Juge (H.-C.-A.) 322
Julien (Félix) 165
Jullien (Adolphe) 338
Juste (Théodore). 102
Kanitz (F.). 518
Kerviler (René) 512
Knorich (W.). 134
Kunckel-d'Herculais . . . . . [illegible]
Kossuth . . . . . [illegible]
La Berge (Albert de) 434
La Blanchère (H. de). . . . . [illegible]
Lachèze (Mlle Marthe). . . . . [illegible]
Lacoste (l'abbé François) . . . [illegible]
Lacroix (Paul) Bibliophile Jacob. [illegible]
La Fuye (Gaston de). 311
Lair (J.). . . . . [illegible]
Lamartine (de). . . . . 422, [illegible]
Lancaster (A.). . . . . [illegible]
Lancelot (Fr.) . . . . . [illegible]
Lander (Jean) 534
Lander Brunton (le Dr T.). . . [illegible]
Langlois (Hippolyte) . . . . . [illegible]
La Palma (le P. de). 198
La Ponneraye (Mlle Zoé de). . [illegible]
Laprade (de). . . . . 313, [illegible]
Larchey (Lorédan) 484
Larfeuil (l'abbé). 197
Largent (le R. P.). . . . . [illegible]
La Rochère (Mme la comtesse de) [illegible]
Lasso de la Vega (Angel). . . . [illegible]
Lattaignant (l'abbé de) . . . . [illegible]
Laugel (Aug.). 61
Lauras (le P. M.). 335
Laveleye (Emile de) 102
Lavergne (Joseph) 301
Lavigerie (Mgr) 477
Leader (John Daniel) 529
Le Bon (le Dr Gustave). . . . 502
Leclercq (J.). 467
Le Duc (Philibert). 136
Lefebvre (Eug.). 497
Legrand (Emile). 216
Lemaistre de Sacy. 482
Lemann (l'abbé Aug.) 66
Lenormant (François). 425
Léouzon Le Duc (L.). 432
Lesbazeilles (E.) 141
Lescure (de). 514
Lespiault 316
Lichtenstein. 315
Liechty (l'abbé Reinhard de). . 402
Liguori (S.). 110
Limbour (le R. P.) 439
Linas (Ch. de). 130
Longo (Giovanni Abate) . . . 100
Loriot (Florentin) 75
Loudier (Sophronime). 31
Luçay (Comte de) 62
Lucca Carnazza (Salvatore de) 165
Ludolphe le Chartreux. . . . 196
Lythe (Marcel). 257
Mac-Carthy. 474
Magnard (Jules) 307
Maizeroy (René) 22
Malraison de Rulins (Mme C.). 31
Manno (Antonio). 167

Maréchal (E.) 71, 236
Margerie (Eugène de). 300
Marion 48
Marliave (J. de) 73
Marmier (Xavier). 295
Marrast (Augustin) 32
Marrot (Paul). 314
Martin (D. F.). 126
Martineau (Miss Harriet). . . . 212
Martin-Sarzaud (G.) 414
Maryan (Mme) 297
Mary-Lafon 32
Matheu (F.) 368
Mathieu (l'abbé). 325
Maurice (B.) 212
Mauro (Mario de) 101
Mazeron (Ch.). 252
Ménard (René). 516
Menault (Ernest). 256
Menendez Pelayo (le Dr don M.) 226
Mermet (Elie). 159
Mermillod (Mgr.). 361
Mesnard (Paul). 424
Menos (Solon) 107
Metman 106
Metternich (Prince de). . . . 150
Meunier (Mme Stanislas) . . . 498
Mielot (Jean) 484
Mieusset (P.). 313
Mila y Fontanals (S. D. Manuel) 339
Molière. 424
Molinari (G. de) 212
Monchanin. 32
Monin (H.). 133
Morel-Fatio (Alfred) 156
Morisseau (Ach.). 315
Morlais (l'abbé M.). 402
Mortillaro di Villarena (marchese Vincenzo) 169
Mortillet (Adrien de) 214
Mortillet (Gabriel de) 214
Mortorel (le P. Andrea) . . . 199
Mouchez (le contre-amiral) . . 465
Mouillefert 315
Munoz y Rivero (don Jesus) . . 155
Muntz (Eugène). 509
Nachtigal (le Dr G). 519
Nares (Sir George S.) 141
Navery (Mme Raoul). 296
Noirot (Oscar). 28
O'Reilly (E.) 354
Pagart d'Hermansart. 352
Pagnelo (S.). 104
Pallain (G.). 152
Pardon 144
Parmentier (le général). . . . 475
Pascal (le R. P. Vincent de). . 501
Pennino (Antonio) 158
Perret (Paul) 487
Perrin 311
Perrot (Georges). 532
Petit (Maxime). 497
Philippe (Fernand) 470
Picot (Georges) 118
Piépape (L. de). 64
Pierre (Victor). 122
Piesse (Louis) 362
Pieyre (Adolphe). 73
Pillon de Saint-Philbert (A. de) 359
Pimont (l'abbé S.-G.). 499
Pirmez (Octave) 210
Pitrè (G.). 217
Pladys (le P. Eug.). 110
Planchon 315
Planté (Adrien) 32
Plessier (Victor). 163
Poinsot (Mme). 316
Poisson (Mme) 308
Poisson (l'abbé) 308
Poli (Oscar de). 253
Pouvillon (Emile) 25
Pradel (Georges). 22
Prarond (Ernest). 306
Pret (Célestin-Aimé) 106
Provenaz (l'abbé). 146
Puiggari (Joseph) 366
Puig Torralva (Joseph Me) . . 369
Puyol (l'abbé) 323
Ragey (le P.) 254
Rambert (Eug.). 483
Ravoux (l'abbé) 68
Reclus (Armand). 363
Reclus (Elisée). 486
Renard (le Dr E.), ... 474
Renaud (Armand) 314
Renault (B.). 48
Richepin (Jean). 17
Riera y Bertran (Joaquin). . . 266
Rio (A.-F.) 439
Robert (Paul) 483
Robert (Ulysse). 39
Rohrbacher (l'abbé) 221
Roland (René). 105
Rolland (A.-A.). 139
Romain (Georges). 251
Roquette (l'abbé Eugène). . . 211
Roudaire (le commandant) . . 244
Rousselet (Louis) 494
Roux (Léon) 76
Ravaisson (François) 232
Ruble (le baron Alphonse). . . 228
Saint-Evremond 515
Saint-Maur (René-F.). 220
Saint-Paul (Anthyme) 420
Saint-Simon 233
Sales (saint François de) . 115, 197
Saporta (de). 48
Sarcus (comte de) 255

Sarrasi 358
Saulière (Auguste). 20
Saunière (Paul). 30
Savine (Albert) 267
Scherdlin (D. E.) 72
Schimper (W.). 48
Sciout (Ludovic). 234
Scott (Walter). 489
Scupoli (le R. P. Laur.) . . . 194
Sébillot (Paul). 135
Ségur (marquis de). 68
Sepet (Marius) 484
Shapcote (Emily Mary) 251
Simonin (L.). 342
Sizeranne (Maurice de la). . . 499
Soler (Frederich) 365
Sonnino (Sidney). 103
Stael-Holstein (baron de) . . 432
Stahl (F. J.) 97
Stolz (Mme de). 499
Sutcliffe (J. G.). 360
Sylvain (l'abbé Ch.) 429
Tabarié. 34
Tailhade (Laurent). 305
Tailhand (A.) 313
Talibert (de) 312
Tesson (Mlle Marie). 364
Thedenat (H.) 108
Thiaudière (Edmond). 20
Thomas (l'abbé Al.). 161
Thurston (R. H.). 418
Tiercelin (Louis). 307
Tissandier (Gaston). 487
Toudeau de Maisonneuve (E.) . 352
Tourdonnet (le comte de) . . . 21
Tournafond (Paul) 43
Trotta (Luigi Alberto) 10
Trudel (A.) 16
Trumelet (colonel C.). 49
Turinaz (Mgr). 41, 6
Valfrey (J.) 22
Vallée (G.) 16
Vallès (Jules) 10
Vallet (l'abbé P.) 39
Van Caloen (Gérard) 53
Varroy (le R. P.) 25
Verdaguer (l'abbé Jacinto). 259, 26
Verlaine (Paul). 30
Vibert (Théodore) 37, 31
Vigneron (l'abbé Lucien) . . . 25
Vigouroux (l'abbé F.). 41
Villefranche 6
Villiers (de). 13
Villot (le commandant) . . . 47
Vimont (G.) 31
Vollmöller (Karl) 13
Wallon (H.) 14
Wegele (Franz X.) 21
Wetherel (E.). 3
White (Mme Rhoda E.) 22
Wierzbowski (Thad.) 23
Witt, née Guizot (Mme de) 491, 49
Witte (Jehan de). 10
Witteaut (Dr) 10
Worms (Edm.). 70
Zeiller (R.). 4
Zeller (Jean) 6
Zirwick (P. Michael) 23

TABLE DES VARIÉTÉS

Une lettre inédite d'un Centenaire à Louis XIV, 440.
Les Italiens d'après des publications récentes, par M. de Berzox, 166.
La littérature catalane en 1880, par M. Albert Savine, 259, 365.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologi . — André (l'abbé J.-Fr.), 269. — Aschbach (Dr Joseph), 175. — Bailly (Mme Emma), 443. — Bartholony (Jean-Fr.), 81. — Belloc (Mme Louise), 536. — Bernays (Jacques), 82. — Billing (Archibald), 374. — Bins de Saint-Victor (Paul), 170. — Bionne (Henry), 373. — Bluntschli (Jean-Gaspard), 445. — Bompois (Ferdinand), 81. — Bonnat (Joseph), 270. — Boué (Ami), 541. — Bouillaud (Jean-Baptiste), 539. — Bouteille (Hippolyte), 270. — Chantreuil (le Dr C.), 269. — Chaulnes (le duc de), 373. — Clerc (Bern.-G.-Ed.), 538. — Courtat (Félix), 444. — Crassier (le baron de), 542. — Delavoue (l'abbé L.-A.), 173. — Delaunay (l'abbé Etienne-Henri), 268. — Dubrunfaut (Aug.-P.), 441. — Dufau (le R. P. Toussaint), 537. — Dufaure (J.-A.-St.), 79. — Escudier (Léon), 173. — Floquet (Pierre-Amable), 267. —

Flosse (H.-J.), 82.— (Gaston), 375. — Garnier (J.-Cl.), 370.— Gérald (Louise), 270. — Gherardi del Testa (le comte Th.), 374. — Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy), 169. — Giraud de Lacoste (Mathilde), 270. — Grandaz (Justin-Antoine), 271. — Grimaud de Caux (Gabriel), 268. — Guadet (Joseph), 267. — Hill Burton (John), 270. — Houel (le Dr Charles), 444. — Jourdan (Louis), 174. — Jozon (Paul), 172. — Jullien (Marcel-Bernard), 539.— Kotliarewski (A.-A.), 542.— Labbe de Champgrand (l'abbé Ed.-F.-M.), 80. — Larfeuil (l'abbé M.-J.), 173. — Le Clerc de Bussy de Vauchelles, 443. — Le Faure (Amédée), 540. — Mandl (le Dr Louis), 176. —Massé (Gabriel), 441. — Monod (Horace), 176.— Moreau (le Dr Fr.-Arm.), 373. — Muiron (Just), 174. — Nothomb (le baron J.-B.), 373. — Parent-Desbarres (P.-Fr.), 372.— Parfait (Paul), 444. — Palfrey (John-Gorham), 176.— Paulinier (Mgr), 535. — Peigné-Delacourt (Ach.), 171. — Perraud (Philippe), 173.— Pierre (Isidore), 536. — Pitaud de Forges (Aug.), 372.— Potet (le baron J. du), 269. — Prechtler (Jean-Otton), 270. — Raynaud (Dr Maurice), 80. — Rédet (X.), 537. — Rothschild (le baron J.-F. de), 442.— Rousselle (André), 541. — Rozat (Jean-Ferdinand), 547. — Sainte-Claire-Deville (Henri-Etienne), 80. — Salmini (Vittorio), 374. — Ségur (Mgr de), 77. — Sémichon (Ernest), 540. — Stanley (le Rév.), 174. — Tenant de Latour (Ant.), 371.— Tissandier (J.-B.), 170. — Valroger (Fr.-Lucien de), 372.— Vieuxtemps (Henri), 82. — Wilmans (Fr.-R), 175.

Institut, 82, 176, 375, 445, 543-44.

Faculté de lettres, 84, 179, 446, 544.

Ecole française orientale du Caire, 375.

Ecole supérieure catholique, 84.

Commission d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris, 85.

Concours et prix, 84, 179, 272, 377, 446, 545.

Congrès, 180, 375, 447, 545.

Lectures faites aux Académies, 85, 181, 272, 378, 448, 545.

Université catholique de Louvain, 378, 447.

Académies romaines, 448.

Sociétés savantes, 550.

Discours de rentrée des Cours, 545.

Mélanges philologiques et littéraires : Collection de chants bohémiens, 88. — Œuvre de saint Jérôme, 183. — Origines indo-européennes. Le berceau des Aryas, 277. — Un paquet de lettres, 278 — Une nouvelle lettre inédite de J. Besly, 280. — Manifestation en l'honneur de Henri Conscience, 449. — Les livres sacrés de la Perse et de l'Inde, 450. — Langue et littérature françaises du moyen âge, 452. — Le Querolus, 453. — Un nouvel exemplaire annoté des Essais de Montaigne, 454. — Le Ve livre de Rabelais, 546. — Un tournoi littéraire en l'honneur de Jeanne d'Arc, 547. — Les correspondants de Peiresc, 547. — Correspondance de Jean Colomb, 548.

Mélanges historiques et archéologiques : L'Histoire paroissiale, 183. — Les Mémoires de Talleyrand, 279. — L'Incendie de Magdebourg, 379. — Henri de Mesmes, 379. — Les Ligueurs de Livré, 379. — Acta sanctorum et Analecta Bollandiana, 451. — La chronique de Guillaume le Breton, 452. — La Loi de Beaumont, 453. — Lettres inédites de Galilée, 454. — L'abbaye d'Hautvilliers, 455. — L'Instruction primaire en Champagne avant 1789, 456. — Un soldat centenaire, 457. — Les mécontents de la promotion de l'ordre du Saint-Esprit, 457. — Notice biographique sur le comte de Circourt, 548.— Les bons points de la ville de Paris, 549. —

Mélanges artistiques : Le Musée du Louvre, 271. — Exposition de l'art ancien à Liège, 271.

Mélanges bibliographiques : La Société des amis des livres, 86. — Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale, 86. — Les Catalogues du British Museum, 87. — Un sacramentaire romano-gallican inédit de la fin du dixième siècle, 273. — Les manuscrits grecs d'Herculanum, 274. — Bibliographie des Bénédictins austro-hongrois, 277. — Bibliographie du Notariat, 278. — Les manuscrits du Mont Athos, 450. — Les Impressions microscopiques, 455. —

Grande bibliothèque provençale, 457. — Publications de l'Association littéraire de Stuttgard, 458. — Bibliographie géographique, 550. — Bio-bibliographie des savants bourguignons, 550.
Ventes : Vente de la Bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot, 184. — Vente de M. Michel Chasles, 279.
Journaux et revues : La Presse française, 275. — La Gazette archéologique, 276.
Les PP. jésuites et les études kabyles, 88.
Les Missionnaires d'Algérie à l'Institut, 182.
Annuaire de l'enseignement libre, 184.
Livres mis à l'index, 458.
Nouvelles littéraires : Allemagne, 92, 186, 282, 381, 462, 552-53. — Amérique, 92, 186. — Angleterre, 92, 186-87, 282, 380, 462, 553. — Autriche, 381, 553. — Belgique, 93, 188, 283, 463, 554. — Danemark, 94. — Espagne, 285, 381, 463, 554-55. — Hollande, 188. — Italie, 94, 189, 464, 555. — Pays-Bas, 381. — Italie, 381, 555. — Russie, 94, 189, 555. — Suède, 189. — Suisse, 189, 285, 381. — Turquie, 556.
Publications nouvelles, 95, 189, 285, 382, 464, 556-58.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Abbaye du Miroir (L'), 558.
Accarias de Sérionne (Jacques), 383.
Adam (Correspondance du P.), 191.
Agnès Sorel (Faux autogr. d'), 191.
Algérie (Colons en), 96.
Augustin (Saint), Edition de ses œuvres, 383.
[illegible] (les), 96, 287.
Bibliotheca hibernica, 383.
Bibliographie irlandaise, 287, 383.
Blanchard (Armoiries d'André), 191.
Buffon (Correspondance de), 191.
Chastellux (le marquis de), 192, 287.
Colonie écossaise (Une) en France, 286, 559.
Concile de Constance, 192.
Damier. De qui est-il l'emblème? 96.
Dictionnaires polyglottes, 96, 192, 287.
Elisabeth (Mme) 96.
Encyclopédie (Articles supprimés dans l'), 191.
Epitaphes (Collections d'), 559.
Esther (Pièces de théâtre sur), 558.
François-Régis (Saint), 191.
Gison (Famille de), 287, 559.
Guillaume Tell, 287, 559.
Le Bas (Les Mémoires de Mme), 192.
Littérature anglaise, 287, 383.
Maistre (Xavier de), 191, 559.
Météorologie, 96, 288, 560.
Propriété, 192, 288.
Saint-Domingue (La révolte de), 558.
Saints (Fleurs des Vies des), 286.
Taxe des pauvres (La), 192.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

Le *Polibyblion*, *Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 35, rue de Grenelle.

En vente à la Librairie de la Société Bibliographique

HISTOIRE

DE

CHARLES VII

PAR

G. DU FRESNE DE BEAUCOURT

TOME Ier

LE DAUPHIN

1403-1422

Un fort volume in-8.	Prix.	8 fr. »
Pour nos confrères	—	6 fr. 40
Le même, papier de Hollande. .	—	15 fr. »
Pour nos confrères	—	12 fr. »

(Il n'a été tiré que 50 exemplaires sur ce papier ; 25 exemplaires seulement sont destinés à la vente).

L'**Histoire de Charles VII** formera cinq volumes grand in-8. — Le deuxième est actuellement sous presse.—Avec le tome V paraîtra un album contenant des portraits, des fac-similés, des cartes, etc.

SAINT-QUENTIN — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

APR 3 1936